



**HAL**  
open science

# Chars à faux, éléphants, cataphractes et dromadaires dans les guerres hellénistiques : approche militaire, sociale et culturelle

Regis Guet

► **To cite this version:**

Regis Guet. Chars à faux, éléphants, cataphractes et dromadaires dans les guerres hellénistiques : approche militaire, sociale et culturelle. Histoire. Nantes Université, 2022. Français. NNT : 2022NANU2003 . tel-04161568

**HAL Id: tel-04161568**

**<https://theses.hal.science/tel-04161568>**

Submitted on 13 Jul 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# THESE DE DOCTORAT DE

NANTES UNIVERSITÉ

ÉCOLE DOCTORALE N° 604  
*Sociétés, Temps, Territoires*  
Spécialité : « *Histoire* »

Par

**Régis GUET**

**Chars à faux, éléphants, cataphractes et dromadaires  
dans les guerres hellénistiques**

Approche militaire, sociale et culturelle

Vol. 1 Manuscrit

Thèse présentée et soutenue à Nantes, le 08/04/2022

Unité de recherche : Centre de recherches en histoire internationale et atlantique (CRHIA)

## Rapporteurs avant soutenance :

**Claire Balandier**, Maître de conférences – HDR, Université d'Avignon et des pays de Vaucluse  
**Christophe Chandezon**, Professeur des universités, Université Paul-Valéry Montpellier 3

## Composition du Jury :

Président : **Pierre Schneider**, Professeur des universités, Université d'Artois, Arras

Examineurs : **Claire Balandier**, Maître de conférences – HDR, Université d'Avignon et des pays de Vaucluse  
**Christophe Chandezon**, Professeur des universités, Université Paul-Valéry Montpellier 3  
**Jean-Christophe Couvenhes**, Maître de conférences, Sorbonne Université  
**Jérôme Wilgaux**, Maître de conférences, Nantes Université

Dir. de thèse : **Isabelle Pimouguet-Pédarros**, Professeur des universités, Nantes Université



Sous la direction d'Isabelle Pimouguet-Pédarros,  
Professeur d'Histoire Ancienne

# Chars à faux, éléphants, cataphractes et dromadaires dans les guerres hellénistiques

Approche militaire, sociale et culturelle

Thèse de doctorat

Régis Guet

Volume 1 : Manuscrit



Université de Nantes  
UFR Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie

Illustration de la page de couverture : statuette d'un éléphant *pyrgophoros*, Myrina (Éolide), II<sup>e</sup> siècle av. n. è., musée du Louvres © R. Guet, décembre 2013.

# Remerciements

Je souhaite tout d'abord exprimer ma profonde gratitude envers ma directrice de recherche, Mme Isabelle Pimouguet-Pédarros, pour avoir éveillé en moi un intérêt pour les mondes anciens et l'archéologie, pour m'avoir appris à rechercher la plus grande rigueur et, surtout, pour m'avoir poussé au-delà des limites personnelles et professionnelles que je m'étais fixées. Ce projet de thèse n'aurait pu aboutir sans la confiance qu'elle m'a accordée, et sans la bienveillance dont elle a fait preuve à mon égard durant ces années de recherche.

Je suis également reconnaissant à M. Jérôme Wilgaux pour sa sympathie, sa grande disponibilité et ses conseils fort avisés, tant en ce qui concerne mon travail de recherche que mes missions d'enseignement.

Mes remerciements vont aussi à Mme Claire Balandier pour ses appréciations encourageantes et ses remarques relatives à l'organisation de mon travail, ainsi qu'à Messieurs Christophe Chandezon, Jean-Christophe Couvenhes et Pierre Schneider pour avoir accepté de faire partie de mon jury de soutenance.

Ce travail n'aurait pas non plus été possible sans l'appui et l'amitié de mon condisciple Paul Michoudet-Fontserè, qui s'est toujours montré disponible pour échanger sur les pratiques de guerre grecques, perses et celtes, et qui m'a rassuré lors de mes nombreuses périodes de doute. Je remercie également Cécile Thomas et Baptiste Cruaud, pour leur regard critique sur mon travail de rédaction, ainsi qu'Ophélie Guet et Joe Reeves pour l'aide qu'elles m'ont accordée lorsque mes capacités à comprendre ou à traduire la langue de Shakespeare ont montré leurs limites. Mes remerciements vont aussi à Laura Lacomme, doctorante en Écologie et Conservation, et Pauline Sansoucy, ostéopathe et dentiste équin, pour les réponses qu'elles ont apportées à mes questions sur les éléphants et les chevaux.

La réalisation de cette thèse doit beaucoup à un certain nombre de mes proches, famille ou amis. Je tiens notamment à remercier mes parents de n'avoir jamais essayé d'influencer mes choix d'orientation, de les avoir respectés et, par ailleurs, de m'avoir appris à gérer un budget. J'adresse aussi ma reconnaissance infinie à Baptiste, dont l'amitié indéfectible et les nombreux

appels téléphoniques ont contribué à éloigner les sentiments de solitude et d'isolement liés à ma vie « de moine copiste », comme il aime la qualifier. Enfin, je souhaite remercier ma marraine, ma sœur Charlène, ma grand-mère, ma filleule, mes neveux et mes amis, plus spécifiquement Tintin, Coline, Paul, Justine, Quentin, Margot, Antoine, Laura, Julie, Anthony, Charline et Angélique, pour leur soutien sans faille et leur patience. Puissent-ils me pardonner les retards dans mes réponses à leurs sollicitations, mais aussi mon manque de disponibilité pendant ces années de doctorat.

## Abréviations, conventions

**Abréviations** : les abréviations des titres de revues sont celles de l'Année Philologique. Les abréviations des auteurs grecs sont celles du dictionnaire grec-français Anatole Bailly, et les abréviations des auteurs latins sont celles du dictionnaire latin-français Félix Gaffiot. Les auteurs chinois et les sources sanskrites ne sont pas abrégés.

**Traduction des textes** : la majeure partie des traductions françaises utilisées sont celles de la Collection des Universités de France, Les Belles Lettres, et la plupart des traductions anglaises sont issues de la Loeb Classical Library. Pour les œuvres dont la traduction n'est pas disponible dans ces collections, le lecteur est invité à se référer au corpus documentaire, dans lequel les noms de l'éditeur et du traducteur sont indiqués.

**Annexes** : afin de faciliter l'utilisation du manuscrit, les figures, cartes, tableaux et représentations utiles seulement dans une sous-partie ont été directement intégrés au corps de texte. Au contraire, les documents présentant un intérêt pour la lecture de plusieurs chapitres ont été mis en annexes à la fin du manuscrit.

# Introduction

L'Anabase d'Alexandre le Grand est pour les Macédoniens une période de confrontation aux pratiques de guerre des mondes achéménide et indien. Si le savoir-faire militaire des Perses est théoriquement bien connu des Grecs depuis plusieurs siècles (guerres médiques, expédition des Dix-Mille...), l'expérience combattante contre les forces du Grand Roi chez cette nouvelle génération d'hommes, à l'exception des mercenaires, demeure inexistante. Les armées indiennes restent quant à elles un mystère pour les Grecs. Par conséquent, au cours des longues années de campagne, les soldats d'Alexandre luttent contre des troupes à pied et des troupes montées qu'ils n'ont pas ou plus l'habitude de combattre.

Parmi les troupes à pied orientales, les Macédoniens font face aux traditionnels corps d'élite perses, comme celui des Mélophores ou celui des « parents du roi »<sup>1</sup>. Ils affrontent aussi un grand nombre de fantassins armés de cimenterres (*akinakai*) ou de doubles haches, armes absentes des arsenaux macédoniens<sup>2</sup>. Les troupes montées de l'Orient sont tout aussi variées, tant par l'équipement ou l'armement du cavalier que par la monture de ce dernier. À Issos, en 333 av. n. è., et à Gaugamèles, en 331 av. n. è.<sup>3</sup>, Darius III déploie une cavalerie lourde dont les hommes comme les chevaux portent « des cuirasses où les lames de fer se reliaient les unes aux autres en séries »<sup>4</sup>. Lors de la seconde de ces batailles, les Macédoniens affrontent des cavaliers barcariens armés de doubles haches, des hippotoxotes sakes<sup>5</sup>, des chars à faux et des éléphants

---

<sup>1</sup> Curt., III. 3. 13-14. Cf. corpus p. 87 ; Arr., *An.*, III. 11. 5. Cf. corpus p. 103). Les premiers sont, au départ, réquisitionnés pour la garde du palais de Cyrus (Xén., *Cyr.*, VII. 5. 68). Ils deviennent ensuite un corps d'élite de l'armée composé de dix mille hommes. D'après Quinte-Curce, leur équipement se caractérise par un « luxe d'une opulence barbare » qui les rend plus imposants. Cet auteur ajoute qu'ils portent des colliers d'or, des robes brochées d'or et des tuniques à manches ornées de gemmes (Curt., III. 3. 13. Cf. corpus p. 87). Leurs lances se terminent par des pommes d'or, d'où leur nom de Mélophores (« les porteurs de pommes ») (Héraclide Cum., dans Ath., XII. 514b ; 514d). Ils sont parfois appelés « Immortels » (*athanatoi*), en raison de la permanence de leur effectif, ou « doryphores » (« porteurs de lances »), à cause de leur armement (Hdt., VII, 83 ; Héraclide Cum., dans Ath., XII. 514b-c ; Ps.-Callisth., I. 41. 2. Cf. corpus p. 142). Seul Quinte-Curce dissocie les Immortels des « doryphores », bien qu'il leur attribue le même rôle sur le champ de bataille (Curt., III. 3. 13-14. Cf. corpus p. 87). Il s'agit probablement d'une erreur de l'auteur. Les « parents du roi » sont au nombre de quinze mille (Curt., III. 3. 14. Cf. corpus p. 87). Leur nom suggère qu'ils sont de sang royal.

<sup>2</sup> Curt., III. 2. 5 ; III. 3. 6. Cf. corpus p. 87.

<sup>3</sup> Toutes les dates citées dans cette thèse sont à situer avant notre ère, sauf indication contraire.

<sup>4</sup> Curt., III. 11. 15 ; IV. 9. 3. Cf. corpus p. 87.

<sup>5</sup> Les Barcariens sont un peuple habitant au voisinage de l'Hyrcanie (région du sud et du sud-est de la mer Caspienne). Ils possèdent de légers boucliers en plus de leurs doubles haches. Ils font partie des forces que Darius réunit sous les murs de Babylone, peu de temps avant la bataille de Gaugamèles (Curt., III. 2. 5. Cf. corpus p. 87). Les Sakes sont un peuple scythe indépendant mais allié de Darius face à Alexandre (Arr., *An.*, III. 8. 3. Cf. corpus p. 103). Ils sont à nouveau battus quelques années plus tard (Curt., VII. 9).

de guerre. Toutefois, contrairement aux cavaliers et aux chars à faux, les éléphants ne semblent pas jouer de rôle militaire significatif dans la défense de l'empire achéménide contre les Macédoniens. Arrien, qui est le seul à mentionner leur présence lors de cette bataille, ne livre que peu d'informations à leur sujet<sup>6</sup>. Le potentiel guerrier des éléphants n'est véritablement révélé aux Macédoniens qu'à la bataille de l'Hydaspe (326)<sup>7</sup>, durant laquelle le roi des Paurava, Pôros, leur oppose une éléphanterie constituée d'une bonne centaine de têtes<sup>8</sup>.

## I. Cadres de l'étude

Au cours de son expédition en Orient, Alexandre cherche à s'assurer le contrôle des territoires conquis. Afin de répondre à cet objectif, il met en place une grande politique de mixité ethnique et culturelle. Cette mixité s'effectue d'abord à travers l'urbanisation<sup>9</sup>. Les fondations de cités et l'installation de garnisons conduisent à la cohabitation de populations de cultures différentes dans un écrin architectural, religieux et institutionnel pluriel. Cette mixité s'effectue aussi par les mariages et dans les symboles royaux. Ainsi, Alexandre impose à ses soldats de prendre pour épouses des filles de princes perses ou mèdes<sup>10</sup>. L'objectif de cette stratégie matrimoniale est de faire émerger, dans la génération suivante, une élite macédonno-perses. Alexandre veut incarner le successeur légitime de Darius III à la tête de l'empire. C'est la raison pour laquelle il adopte un certain nombre de coutumes royales achéménides. Premièrement, il instaure le culte du souverain et la pratique de la *proskynèse* (324)<sup>11</sup>. Secondement, il se revêt de la robe blanche, du diadème et de la ceinture perses, et ses amis se revêtent de la robe pourpre<sup>12</sup>. Enfin, cette mixité ethnique et culturelle s'effectue dans les rangs de l'armée. Trente mille jeunes perses sont armés à la macédonienne et enrôlés dans l'infanterie par Alexandre à Suse (324). Ce sont les *epigonoï*. Ils sont gratifiés du titre de *pezhetairos* (« compagnon à pied ») à Babylone (323)<sup>13</sup>. D'autres Perses sont inclus dans l'*agêma* et des Mélophores se

---

<sup>6</sup> Arr., *An.*, III. 8. 6 ; III. 11. 6 ; III. 15. 4. Cf. corpus p. 103.

<sup>7</sup> Nom ancien de la rivière Jhelum, située dans la province du Pendjab (Inde/Pakistan).

<sup>8</sup> *Infra*, p. 168, fig. 9.

<sup>9</sup> Plutarque indique qu'« Alexandre fonda plus de soixante-dix colonies chez les peuples barbares » (Plut., *Fort. Alex.*, I. 5). D'après Gilles Bounoure et Blandine Serret, « en laissant de côté les colonies militaires, Alexandre a fondé vingt cités » (1992, 261).

<sup>10</sup> DS. XVII. 107. 6 ; Plut., *Alex.*, 70. 3 ; Arr. *An.*, VII. 4. 4-8. Just., XII. 10. 9-10 ; Charès de Mytilène, dans Ath., XII. 538b ; 538c. Les mariages de Suse furent défaits, ce qui traduit là aussi le rejet de la politique de mixité par les soldats d'Alexandre. Seul Séleucos conserva son épouse perse.

<sup>11</sup> Arr., *An.*, IV. 9. 9 « le bruit prévaut qu'Alexandre désirait qu'on se prosternât (*proskyneisthai*) devant lui » ; Curt., VIII. 5. 6 ; Just., XII. 7. 1.

<sup>12</sup> DS. XVII. 77. 5. Diodore précise néanmoins que le port de l'habillement perse demeura exceptionnel car Alexandre craignait le mépris et l'opposition des Macédoniens (XVII. 77. 7 ; 78. 1).

<sup>13</sup> Arr., *An.*, VII. 6. 1 ; VII. 8. 2 ; VII. 11. 3 ; DS. XVII. 108. 1-3 ; Curt., VIII. 5. 1 ; Plut., *Alex.*, 71. 1.

tiennent désormais aux côtés des Argyraspides<sup>14</sup>, en dépit des critiques formulées par les Macédoniens<sup>15</sup>. En ce qui concerne les troupes montées, les cavaliers perses sont intégrés dans l'armée macédonienne en tant qu'auxiliaires avant d'être introduits dans celle des *hetairoi*<sup>16</sup>. Alexandre se dote également d'unités de cavalerie légère comprenant des *hippakontistai* et des hippotoxotes. Les premiers sont mis en ligne par Alexandre pour la première fois contre les Mardes (330)<sup>17</sup>. Quant aux seconds, ils sont probablement recrutés parmi les Dahes et les Sogdiens<sup>18</sup>, et sont ensuite fréquemment déployés en Inde (326)<sup>19</sup>. Le conquérant fait également équiper de harnais perses les chevaux de sa cavalerie<sup>20</sup>. En revanche, Alexandre ne semble jamais avoir déployé sur les champs de bataille les nombreux chars de guerre (*polemistaria armata*) et éléphants qu'il acquit par don, capture ou réquisition tout au long de l'expédition<sup>21</sup>. Il en est de même pour les chameaux et les dromadaires, mais cela paraît moins surprenant étant donné que ces animaux n'étaient pas considérés comme des montures de guerre. La possession en grand nombre des pachydermes et camélidés par des Grecs ne constitue pas moins une réelle nouveauté.

Au regard des éléments que nous venons de mentionner, nous ne pouvons que reconnaître l'ampleur de l'ouverture culturelle d'Alexandre à l'égard des pratiques militaires asiatiques. Pour autant, il faut nuancer le caractère novateur d'une telle politique d'ouverture. Philippe II avait lui-aussi montré un fort intérêt pour les cultures militaires orientales, comme en témoignent l'adoption de la sarisse, lance d'origine thrace<sup>22</sup>, mais également le développement de la cavalerie lourde. Il est d'ailleurs vraisemblable que la décision de ramener de Scythie vingt mille juments nobles pour introduire cette population équine en Macédoine n'était pas

---

<sup>14</sup> DS. XVII. 77. 4 ; Ath., XII. 539e ; Arr., *An.*, VII. 11 ; Plut., *Alex.*, 71, 4. Selon, Henri Bardon, les Argyraspides forment sur le champ de bataille un corps placé devant la phalange et non derrière, comme le prétend Quinte-Curce (BARDON 1961, 99, n. 1). Leur formation comprend une garde du corps (somatophylaxes), et des troupes de combat. Le corps des argyraspides n'est créé que tardivement, à la fin de la conquête d'Alexandre (Curt., VIII. 5. 4 ; Just., XII. 7. 5). Avant cela, ils portent le nom d'hypaspistes. C'est pourtant ce terme que l'on retrouve dans un extrait de Diodore se situant lors du retour d'Alexandre (XVII. 110. 1).

<sup>15</sup> D'après Arrien, les soldats macédoniens critiquèrent le fait qu'Alexandre ait permis aux *epigonoï* de porter l'armure macédonienne et aux Perses d'intégrer le corps des *hetairoi* ou même l'*agêma* (*An.*, VII. 6. 2-5 ; VII. 8. 2 ; VII. 11. 3-6). Il ne s'agit pas d'une critique portant sur le choix d'intégrer des non-Grecs, mais plutôt sur le fait de les traiter comme des Macédoniens. Plutarque fait aussi état de l'humiliation ressentie par les Macédoniens qui sont remplacés par des Perses, mais l'auteur ne fait pas mention du port de l'équipement macédonien (*Alex.*, 71. 2-5). Nous ignorons ce qu'il advint des *epigonoï* à la mort de l'Argéade.

<sup>16</sup> Arr., *An.*, VII. 6. 3 ; VII. 8. 2 ; VII. 11. 3.

<sup>17</sup> Arr., *An.*, III. 24. 1 ; III. 25. 2 ; 5 ; 6.

<sup>18</sup> Curt., IX. 2. 24. Quinte-Curce ne mentionne pas explicitement la fonction des Dahes et des Sogdiens dans l'armée d'Alexandre.

<sup>19</sup> Arr., *An.*, IV. 28. 8 ; V. 12. 2 ; V. 20. 3 ; V. 22. 5-6 ; VI. 6. 1 ; VI. 21. 1-3.

<sup>20</sup> DS. XVII. 77. 5.

<sup>21</sup> Sur ces acquisitions, voir *infra*, p. 76-77, fig. 5.

<sup>22</sup> Selon Jan G. P. Best, le phalangite macédonien n'est pas une évolution de l'hoplite grec, mais une évolution du peltaste thrace, puisque ce dernier était équipé d'une longue lance et d'un petit bouclier (1969, 139-140).



sans rapport avec ce dernier objectif<sup>23</sup>.

À l'époque hellénistique, la politique d'ouverture aux pratiques de guerre non-grecques est assumée par les successeurs d'Alexandre. En ce qui concerne les troupes montées, le recours aux hippotoxotes se poursuit<sup>24</sup>. De plus, les Diadoques approfondissent l'œuvre d'Alexandre en décidant de faire usage des « éléphants de combat » (*elephantas polemistai*<sup>25</sup> ; *elephantas machimoi*<sup>26</sup>) ramenés d'Inde par le conquérant et, pour Séleucos, de recourir aux chars à faux (*drepanephora armata*). D'autres unités de cavalerie, non mentionnées dans les récits de l'Anabase, apparaissent dans les armées des successeurs d'Alexandre. Antigone le Borgne recrute des *lonchophoroi* en Médie et en Parthie<sup>27</sup>. Près d'un siècle plus tard, des cavaliers cuirassés, aussi appelés cataphractes (*kataphraktoi*), et des cavaliers montés sur des dromadaires (*dromades kameloi*), rejoignent les rangs séleucides. Il faut noter que cette politique culturelle et militaire favorable aux troupes de l'Orient s'inscrit dans un cadre plus large d'ouverture vis-à-vis des cultures militaires étrangères. En effet, d'autres troupes montées non grecques caractéristiques de peuples de l'Occident méditerranéen intègrent progressivement les armées des successeurs d'Alexandre. Nous pensons notamment aux *tarantinoi*, ces cavaliers légers provenant vraisemblablement de Grande Grèce<sup>28</sup>, mais aussi aux *thyreophoroi*, ces porteurs de boucliers celtes qui combattaient aussi bien à pied qu'à cheval<sup>29</sup>. Parmi l'ensemble des troupes montées asiatiques utilisées par Alexandre ou ses successeurs, les chars à faux, les éléphants de guerre, les *kataphraktoi* et les camélidés montés se distinguent à de multiples égards. Premièrement, et contrairement aux hippotoxotes, ces troupes n'ont jamais été employées à l'époque classique. Les hippotoxotes ont en effet été présents dans les rangs de la cavalerie athénienne dès la fin du V<sup>e</sup> siècle en tant que mercenaires, avant de disparaître pour

---

<sup>23</sup> Just., IX. 2. 16. Voir aussi Anaxandride, qui évoque le don de deux troupeaux de juments à Iphicratès par son futur beau-père le roi thrace Kotys (Anaxandr., dans Ath., IV. 131c).

<sup>24</sup> Recrutés en Médie et en Parthie par le satrape Peithon sur ordre d'Antigone le Borgne (DS. XIX. 29. 2), ils sont ensuite utilisés à la bataille de Parétacène (DS. XIX. 30. 3). Des hippotoxotes sont aussi recrutés par Séleucos avant d'être mis en ligne à Ipsos (DS. XX. 113. 4). Antiochos III en aligne plusieurs fois contre les Romains (Liv., XXXV. 48. 3 ; XXXVII. 38. 3 ; XXXVII. 40. 8 ; App., *Syr.*, 164. 4 ; 167. 1). On retrouve ensuite des archers à cheval dans l'armée de Tigrane d'Arménie (Plut., *Luc.*, 31. 6).

<sup>25</sup> DS. II. 41. 2. Cf. corpus p. 49 ; App., *Pr.*, 10. 39. Cf. corpus p. 110.

<sup>26</sup> Plut., *Alex.*, 62. 3. Cf. corpus p. 98.

<sup>27</sup> DS. XIX. 20. 2-3. Les *lonchophoroi* sont déployés à Parétacène (DS. XIX. 29. 1-2), sont utilisés avec les *tarantinoi* contre les éléphants d'Eumène, alors en chemin pour rejoindre le reste de l'armée (DS. XIX. 39. 2-5) et apparaissent pendant la bataille de Gabiène (DS. XIX. 42. 2-3). À l'issue de celle-ci, ils participent à la sécurisation du camp d'Eumène avant l'arrivée d'Antigone (Plut., *Eum.*, 18. 3. 2).

<sup>28</sup> Ceux-ci rejoignent les armées antigonide, séleucide et celles de plusieurs cités grecques (CLEMENT 2018, 792-796).

<sup>29</sup> Après les expéditions galates, le recours aux *thyreophoroi* se diffuse dans l'ensemble du monde hellénistique.

un motif inconnu<sup>30</sup>. Cela permet de rappeler que la période classique fut déjà pour les Grecs, mais aussi pour les Perses<sup>31</sup>, celle de la rencontre, de l'acculturation et d'une histoire partagée avec l'autre et l'ailleurs. Secondement, qu'il s'agisse de la monture, de l'équipement, de la technique et plus généralement du style de combat, ces troupes étaient spécifiques aux armées asiatiques. Il est difficile d'être aussi affirmatif concernant les *lonchophoroi*. En effet, la distinction entre le style de combat de ces cavaliers et celui des *tarantinoi* est encore difficile à établir. Mis à part leur origine et peut-être la longueur de leur lance, qui étaient différentes, ces deux types de cavaliers se caractérisaient par une certaine polyvalence, étant aussi bien capables d'attaquer à distance par le lancer de javelots, que de combattre au corps à corps<sup>32</sup>. C'est sans doute pour cela que les unités de *lonchophoroi* et de *tarantinoi* étaient utilisées de manière conjointe, et, semble-t-il, indistincte par Antigone le Borgne. En tout état de cause, les chars à faux, les éléphants de guerre, les *kataphraktoi* et les camélidés montés étaient pour les Grecs, comme pour les Romains, les troupes les plus étranges de l'oïkoumène.

## II. État de la question

L'emploi des chars à faux, des éléphants, des *kataphraktoi* et des camélidés du genre *Camelus* (chameaux et dromadaires) dans le contexte des guerres hellénistiques a longtemps été marginalisé dans les travaux portant sur les pratiques guerrières de l'Antiquité. Les éléphants ont moins souffert de ce désintérêt, comme en témoignent l'ouvrage de Pier D. Armandi intitulé *Histoire militaire des éléphants, depuis les temps reculés jusqu'à l'introduction des armes à feu*, publié en 1843, et les sept pages que William W. Tarn consacra à ces animaux dans son étude publiée en 1930 : « *Hellenistic Military and Naval Developments* ». Cependant, ces études présentent plusieurs défauts. D'une part, l'analyse de l'utilisation tactique de ces animaux proposée par ces auteurs reste très sommaire. D'autre part, elle dépasse largement le cadre spatial ou temporel des guerres hellénistiques, et ce même dans l'étude de William W. Tarn, ce qui ne permet pas de dégager les spécificités du déploiement de ces animaux par les souverains macédoniens. En 1950, dans un article paru dans *Greece and Rome*, Richard Glover rappelle que le combat terrestre dans l'Antiquité ne se limite pas à une

---

<sup>30</sup> Thucydide atteste le recours à ces cavaliers pour défendre l'Attique (II. 13. 8). Il mentionne également leur présence en 416 à Mélos, en Sicile (V. 84. 1-2), et deux ans plus tard, toujours en Sicile (VI. 94. 4) ; voir aussi Lys., *Alc.*, II. 6 ; Xén., *Mem.*, III. 3. 1.

<sup>31</sup> Des exemples d'acculturation existent aussi chez les Barbares, au IV<sup>e</sup> siècle. Au début de son règne, Darius III fait changer le fourreau du cimeterre persan pour le remplacer par le fourreau en usage chez les Grecs (Curt., III. 3. 6. Cf. corpus p. 87).

<sup>32</sup> Voir CLEMENT 2018, 789-790 (pour les *lonchophoroi*) ; 794-796 (pour les *tarantinoi*).

simple histoire d'infanterie et de cavalerie<sup>33</sup>. Pour appuyer ses propos, il prend pour exemple « *quelques curiosités de combat de l'Antiquité* » : les éléphants de guerre, les chars à faux, les cavaliers cataphractes et les dromadaires montés. La mise en lumière de ces troupes par Richard Glover aurait pu amorcer un regain d'intérêt pour celles-ci chez les historiens de la guerre. Mais ce fut en vain. Peut-être est-ce en raison de la date de sa publication, à une époque (1925-1965) où l'histoire militaire souffre d'un « discrédit » dans le monde universitaire<sup>34</sup>. Il faut en effet attendre la fin des années 1960 pour un renouveau historiographique. Cependant, la place accordée aux troupes montées de l'Asie, particulièrement aux éléphants, aux chars à faux et aux camélidés, dans les travaux publiés sur la guerre courant des années 1970 demeure réduite à peau de chagrin, à l'opposé de celle consacrée à l'infanterie et, progressivement, à la cavalerie et à la poliorcétique. L'ouvrage de Bezalel Bar-Kochva, sorti en 1976, *The Seleucid Army : organization and tactics in the great campaigns*, marque une rupture. L'approche de la guerre proposée est à la fois thématique et multifactorielle<sup>35</sup>. Toutefois, en toute cohérence avec son objet d'étude, l'auteur ne traite pas du rôle des éléphants dans les autres armées hellénistiques. Aussi, les cavaliers cataphractes et les chars à faux ne sont que brièvement évoqués. De leur côté, les dromadaires sont absents du chapitre consacré à l'armée régulière, un choix compréhensible sur lequel nous aurons l'occasion de revenir. À la suite des travaux de Bezalel Bar-Kochva, les éléphants, les chars à faux, les cataphractes et les dromadaires montés restent peu abordés dans les études portant sur la guerre à l'époque hellénistique.

En plus d'avoir peu intéressé les chercheurs, ces troupes non-grecques ont souvent été décrites comme inefficaces dans l'historiographie, sans pour autant qu'une analyse approfondie et objective de leur potentiel tactique ne soit proposée. Ainsi, Victor Hanson déclare qu'en employant les éléphants dans leurs armées de Gaugamèles à Thapsus, « les généraux tentaient de façon simpliste de compenser par la force brute un savoir tactique perdu »<sup>36</sup>. Cette interprétation, non étayée par une véritable analyse tactique, semble trahir les préjugés de son auteur à l'égard des pratiques de guerre hellénistiques. De plus, Victor Hanson fait abstraction des enjeux politiques, sociaux et culturels sous-jacents à la composition d'une armée, lesquels conduisent souvent les généraux à faire preuve d'adaptation et d'originalité. Dans ce contexte, les armées deviennent un lieu d'expérimentation stratégique complexe. Il faut donc se garder

---

<sup>33</sup> GLOVER 1950, 1-9.

<sup>34</sup> CORVISIER 1988, V-VI.

<sup>35</sup> L'ouvrage est particulièrement intéressant en raison de la connaissance aigüe des sites de bataille par l'auteur, les données géomorphologiques étant trop souvent délaissées dans les études portant sur les guerres antiques.

<sup>36</sup> HANSON 1999, 199.

de prétendre, comme l'a fait Jacques Dumont en 2003, que les Romains, en cantonnant les éléphants au rôle d'animal de cirque ou de parade, ont été plus « réalistes » que les Séleucides<sup>37</sup>. C'est d'ailleurs oublier que les Romains ont eux-aussi employé ces animaux pour la guerre<sup>38</sup>. D'autres chercheurs, prenant leur distance avec une approche strictement militaire, ont estimé que l'utilisation des éléphants de guerre par les souverains hellénistiques relevait d'abord de considérations symboliques et non tactiques : Ainsi, Antonio I. Molina Marin soutient l'idée selon laquelle « *el elefante parece haber sido utilizado más por el deseo de los reyes helenísticos que por su propio valor fáctico como arma de destrucción* »<sup>39</sup>. Il estime que le recours à cet animal était justifié en partie par l'intérêt des souverains hellénistiques pour le gigantisme :

*el elefante también podría vincularse con la pasión generalizada de los reyes por la colosidad tanto en la arquitectura como en los descomunales e inservibles navíos de guerra contruidos por Demetrio Poliorcetes y Ptolomeo III. Todos estos ejemplos eran escenificaciones del poder del rey sobre la naturaleza, de su papel como representante del orden frente a las fuerzas del caos a las que no sólo había vencido, también sometido a su voluntad*<sup>40</sup>.

De son côté, Évelyne Samama avance que « les éléphants interviennent dans les armées grecques à titre de référence à Alexandre plus que comme véritable arme de combat »<sup>41</sup>. Ces éléments d'explication sont tout à fait intéressants, et nous aurons l'occasion d'y revenir. Cependant, le potentiel tactique des éléphants est une fois encore déconsidéré, et cela sans une démonstration solide. Les historiens ayant dressé un bilan positif de l'emploi des éléphants dans la guerre ont été peu nombreux. On retiendra toutefois les noms de William W. Tarn, qui considérait l'éléphant de guerre comme une arme de combat sérieuse<sup>42</sup>, et Philip Rance, qui soutenait l'idée selon laquelle le déploiement de ces animaux par les souverains hellénistiques « fut souvent un facteur décisif et une contribution importante à la victoire »<sup>43</sup>. Mais la démonstration proposée par ces historiens demeurait succincte, et les exemples cités trop peu nombreux pour que leurs conclusions soient significatives. Les chars à faux n'ont pas non plus été épargnés par les historiens. Pour Bezalel Bar-Kochva, leur parcours dans les guerres hellénistiques est une « *unhappy story* »<sup>44</sup>. Plus récemment, Pierre-Emmanuel Barral a déclaré que l'efficacité des chars à faux était faible, car toutes les rencontres lors desquelles ces armes

---

<sup>37</sup> DUMONT 2003, 328.

<sup>38</sup> *Infra*, p. 103.

<sup>39</sup> MOLINA MARIN 2014, 84.

<sup>40</sup> MOLINA MARIN 2014, 88.

<sup>41</sup> SAMAMA 2017, 143.

<sup>42</sup> TARN 1930, 93.

<sup>43</sup> RANCE 2003, 360.

<sup>44</sup> BAR-KOCHVA 1976, 83.

ont été déployées se sont terminées par la défaite de l'armée les ayant utilisées<sup>45</sup>. Ces propos restent toutefois discutables. D'une part, la défaite d'une armée, s'il est vrai qu'elle provient parfois de la déroute d'une seule troupe, peut aussi résulter d'une conjonction de facteurs multiples. D'autre part, la bataille d'Ipsos (301), lors de laquelle furent déployés une centaine de chars à faux par les alliés, s'est soldée par la victoire de ces derniers. Malgré cela, l'auteur conclut ainsi : « les chars à faux furent [...], au mieux, inefficaces, au pire catastrophiques »<sup>46</sup>. En tout état de cause, le potentiel militaire des éléphants de guerre, comme celui des chars à faux, a été jugé sévèrement dans l'historiographie. Cela interroge. On peut en effet se demander pour quelles raisons les souverains hellénistiques ont-ils déployé, de manière plus ou moins régulière, des troupes dont le caractère inefficace, voire contre-productif, était aussi évident. Devant la perplexité d'un tel phénomène, une nouvelle étude de ces troupes s'impose.

Comme nous l'avons vu au début de cette introduction, l'adoption de la culture du vaincu par le vainqueur concerne de nombreux domaines. L'étude de ces transferts culturels, de cette acculturation, a été posée très tôt dans l'historiographie, puisque, comme l'a remarqué Pierre Briant, « Droysen lui-même n'a pas été insensible à quelques continuités », même si ces dernières étaient « surtout d'ordre administratif »<sup>47</sup>. Mais durant de nombreuses décennies, les historiens se sont obstinés à dépeindre le projet d'Alexandre comme celui d'une fusion entre les cultures visant à aboutir à une unité culturelle. Cette interprétation s'est accompagnée, la plupart du temps, d'une tendance à affirmer la prépondérance de la culture grecque sur les cultures asiatiques, ce qui a conduit par voie de conséquence à minorer, voire à délaisser les éléments orientaux. Johann Gustav Droysen a été l'un de ceux-là, en 1836, dans son *Histoire de l'hellénisme*. Cet écueil s'est même répandu au-delà du seul cercle des historiens puisqu'en 1950, l'essayiste Octavio Paz constatait que « dans le monde hellénistique, l'unité est atteinte grâce à la prédominance de la culture grecque, qui absorba les cultures orientales »<sup>48</sup>. À la décharge de ces érudits, il faut rappeler que cette idée trouve son origine chez Plutarque. Ce dernier, dans sa *Vie d'Alexandre*, écrivait que ce roi « se considérait envoyé par les dieux pour être le conciliateur et l'arbitre de l'univers ». Il ajoutait qu'Alexandre « rassembla en un tout les éléments épars du monde, et mêla et recomposa dans une grande coupe d'amitié les vies, les

---

<sup>45</sup> BARAL 2005.

<sup>46</sup> *Ibid.*

<sup>47</sup> BRIANT, 1982a, 296.

<sup>48</sup> L'auteur tente de déterminer les facteurs d'unité de la culture méso-américaine à partir de ceux qui l'ont été pour la culture hellénistique : « En dépit du juste discrédit qui pèse sur les analogies historiques [...], il est difficile de ne pas comparer l'image que nous offre la Méso-Amérique au début du XVI<sup>e</sup> siècle avec celle du monde hellénistique » (PAZ 1950, 86).

caractères, les mariages et les mœurs ». Ainsi, « les Grecs et les Barbares ne devaient plus être distingués » et « adopteraient un mode de vie uniforme »<sup>49</sup>. Cependant, ces affirmations, reprises sans critique au XIX<sup>e</sup> siècle et dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, ont certainement contribué à freiner l'apparition de travaux approfondis sur les cultures asiatiques, désormais « fondues » dans un monde hellénistique dont on ne percevait que l'hellénisme.

À partir des décennies 1970, les historiens remettent définitivement en cause ce projet attribué à Alexandre par Plutarque. Ce renversement complet est principalement le fait de l'historiographie marxiste. En 1976, l'allemand Heinz Kreissig, qui a observé que le mode de production de l'Orient ancien était dominant dans les monarchies hellénistiques, invite à considérer l'Asie hellénistique comme un monde oriental<sup>50</sup>. Cette démarche comportait une dimension politique évidente. En effet, comme l'a résumé Joseph Méléze Modrzejewski, Heinz Kreissig voulait « “ restituer ” à l'Orient le monde hellénistique, injustement rattaché à l'histoire grecque par l' “ historiographie bourgeoise ” de Beloch à Bengtson, à la suite de Droysen »<sup>51</sup>. Joseph Méléze Modrzejewski a souligné les limites d'une telle généralisation et rappelé que l'époque hellénistique était à la fois grecque et orientale<sup>52</sup>. Pour autant, le positionnement d'Heinz Kreissig s'est révélé salutaire, puisqu'il incitait les historiens à s'affranchir, enfin, d'une approche hellénocentrée du monde hellénistique. En France, les travaux de Pierre Briant se sont inscrits dans cette perspective. Ce chercheur a démontré l'ampleur des continuités administratives, économiques, mais aussi politiques, sociales et culturelles avec la Perse achéménide, et mis à bas le mythe d'un monde oriental « colonisé », au sens contemporain du terme, par les Grecs<sup>53</sup>. Dans le domaine militaire, les continuités ont été évoquées dès 1968 par Pierre Lévêque, lequel écrivait que « l'armée hellénistique est essentiellement l'héritière de l'armée d'Alexandre le Grand, c'est-à-dire de l'armée macédonienne profondément modifiée au contact de l'Orient »<sup>54</sup>. Pour autant, la recherche sur les armées hellénistiques, qui a connu un renouveau à partir des années 1970, est restée orientée sur les particularités grecques de la guerre, dans la continuité des études menées sur la guerre aux époques archaïque et classique. Elle ne s'est pas nourrie des réflexions engagées par Heinz Kreissig et Pierre Briant. Ainsi,

---

<sup>49</sup> Plut., *Fort. Alex.*, I. 6 ; I. 11.

<sup>50</sup> KREISSIG 1978, « Zur antiken und zur altorientalischen Komponente im sog. Hellenismus (anstelle eines Nachworts) », dans KREISSIG 1978, éd., *Die antike und die altorientalische Komponente im Hellenismus* (Beiträge des Kolloquiums, Hartenstein, 30.3-1.4. 1976) = *Klio*, 60/1, 217-220. Voir aussi KREISSIG 1978, *Wirtschaft und Gesellschaft im Seleukidenreich. Die Eigentums- und Abhängigkeitsverhältnisse*, Akademie-Verlag, Berlin.

<sup>51</sup> MODRZEJEWSKI et HUMBERT 1980, 105.

<sup>52</sup> *Ibid.*

<sup>53</sup> BRIANT 1982a ; BRIANT 1982b.

<sup>54</sup> LEVEQUE 1968, 348.

certaines sujets de recherche pour lesquels la mixité ethnique et culturelle est un aspect emblématique ont été mis de côté. C'est le cas de l'armement, du mercenariat, mais aussi des troupes montées caractéristiques de l'Asie. Pour ces dernières, la relative rareté de leur emploi peut expliquer pour une bonne part cette omission.

Dans son livre sur l'armée séleucide, Bezalel Bar-Kochva aborde les chars à faux et les éléphants au sein d'un chapitre intitulé « *The Regular Army* », bien qu'aucune de ces troupes montées n'ait fait l'objet d'un emploi régulier sur l'ensemble de la période séleucide<sup>55</sup>. Le recours aux chars à faux est effectivement des plus irréguliers, tant dans l'espace que dans les bornes chronologiques qui nous concernent. Le char à faux est uniquement déployé en Asie Mineure et en Syrie par les Séleucides durant presque toute la période. Ils apparaissent à la bataille d'Ipsos en 301<sup>56</sup>, et disparaissent après le règne d'Antiochos V<sup>57</sup>. Une résurgence ponctuelle de ces chars dans l'armée du Pont est notable dès la fin du II<sup>e</sup> siècle<sup>58</sup>, avant que ceux-ci ne soient déployés pour la dernière fois dans les conflits de l'Orient hellénistique en 47, à la bataille de Zéla, contre l'armée du général Jules César, un événement qui semble marquer la fin de leur histoire<sup>59</sup>. Au total, le nombre de rencontres armées où leur usage est attesté se limite à une dizaine seulement sur toute la période. Cela paraît dérisoire, mais le déploiement des cavaliers cataphractes et le recours aux dromadaires en contexte de bataille rangée, beaucoup plus tardif, l'est davantage. Les premiers n'apparaissent qu'au cours de deux conflits : la cinquième guerre de Syrie, au Panion<sup>60</sup>, et la guerre antiochique, à Magnésie-du-Sipyle<sup>61</sup>. Le recours aux dromadaires n'est attesté quant à lui qu'une seule fois par les auteurs anciens, à la bataille de Magnésie du Sipyle, eux-aussi parmi les rangs séleucides<sup>62</sup>. Bien sûr, rien n'indique que ces troupes n'ont pas été davantage sollicitées par les souverains séleucides, mais si tel fut le cas, les auteurs anciens, grecs ou romains, n'ont pas jugé fondamental de mentionner leur rôle, ni même leur présence. Cela s'en ressent dans l'historiographie. Le char à faux a fait l'objet ces dernières années de deux articles discutant son origine, mais leurs auteurs se sont limités à dresser une analyse sommaire des objectifs tactiques assignés à ces troupes<sup>63</sup>. Les cavaliers

---

<sup>55</sup> BAR-KOCHVA 1976, 75.

<sup>56</sup> DS. XX. 113. 4. Cf. corpus p. 60 ; Plut., *Dém.*, XXVIII. 6. Cf. corpus p. 99.

<sup>57</sup> Il est fait référence aux chars à faux pour la dernière fois lors du siège de Beth Zur dans *II Macc.* (13. 2. Cf. corpus p. 43)

<sup>58</sup> App., *Mithr.*, 18. 66. Cf. corpus p. 112.

<sup>59</sup> Ps.-Caes., *A.*, 75. 2. Cf. corpus p. 76 ; Dion Cass., XLII. 47. 5. Cf. corpus p. 123.

<sup>60</sup> Pol., XVI. 17. 6. Cf. corpus p. 39.

<sup>61</sup> Liv., XXXVII. 40. 5. Cf. corpus p. 66.

<sup>62</sup> Liv., XXXVII. 40. 12. Cf. corpus p. 66.

<sup>63</sup> NEFIODKIN 2004 ; ROP 2013.

cataphractes ont été très souvent abordés par les chercheurs, mais les deux seules mentions de leur usage dans les guerres hellénistiques ont conduit ceux-ci à concentrer leur attention sur les armées parthes, sarmates, et surtout romaines, dans un cadre chronologique plus tardif. L'article de Mariusz Mielczarek consacré aux cataphractes séleucides et publié en 1998 fait, néanmoins, figure d'exception<sup>64</sup>. Quant à l'emploi des camélidés dans les guerres antiques, il constitue une véritable lacune historiographique.

L'usage de l'éléphant de combat s'est davantage répandu et s'étendait, d'orient en occident, de l'Extrême-Orient jusqu'en Italie et, du nord au sud, des hautes satrapies du royaume séleucide à l'Égypte lagide. Ces animaux ont surtout été présents dans la guerre durant toute la haute période hellénistique et la première moitié de la basse époque hellénistique<sup>65</sup>. Ils apparaissent dès 321 parmi les troupes de Perdicas lors du siège du « fort des Chameaux », un poste fortifié d'Égypte tenu par Ptolémée<sup>66</sup>. Les éléphants participent ensuite à des conflits majeurs, comme celui qui oppose Antigone à Eumène dans les années 310, à la bataille d'Ipsos en 301, puis prennent part à toutes les guerres de Syrie au III<sup>e</sup> siècle, dans les armées séleucide et lagide. Après la bataille de Magnésie du Sipyle, ils sont de moins en moins sollicités par les généraux et finissent par disparaître des sources après les années 140<sup>67</sup>. Cette apparition fréquente a favorisé le développement d'un intérêt de quelques chercheurs pour des aspects particuliers de l'usage des éléphants de combat, dans le contexte de l'Anabase d'Alexandre et des guerres hellénistiques. Nous citerons par exemple Paul Goukowsky, qui a rédigé deux articles sur les éléphants indiens dans le monde hellénistique<sup>68</sup>, mais aussi Pierre Briant, qui s'est intéressé aux éléphants de combat de Darius III à la bataille de Gaugamèles<sup>69</sup>. À partir des années 2000, les publications se sont multipliées, notamment dans le monde anglophone. Parmi les plus notables sont celles d'Oliver D. Hoover portant sur la perception de l'éléphant en Judée hellénistique<sup>70</sup>, et de Michael B. Charles, lequel a consacré quelques articles aux éléphants de guerre mis en ligne aux batailles de Gaugamèles et de Raphia<sup>71</sup>. En 2015, Graham Wrightson s'intéresse à la coordination des pachydermes avec les autres troupes, dans le contexte de la

---

<sup>64</sup> MIELCZAREK 1998.

<sup>65</sup> Conformément à la division chronologique adoptée par Christof Boehringer, du début du règne d'Alexandre jusqu'en 220 environ, date vers laquelle arrivent au pouvoir Philippe V, Antiochos III et Ptolémée IV (1972, *Zur Chronologie mittelhellenistischer Münzserien 220-160 v. Chr.*, Berlin).

<sup>66</sup> DS. XVIII. 34. 2. Cf. corpus p. 55.

<sup>67</sup> *I Macc.*, 11. 55. Cf. corpus p. 42 ; *Jos., A. J.*, XIII. 3. 144. Cf. corpus p. 85.

<sup>68</sup> GOUKOWSKY 1972 ; GOUKOWSKY 1981.

<sup>69</sup> BRIANT 1997.

<sup>70</sup> HOOVER 2005.

<sup>71</sup> CHARLES 2008b ; CHARLES 2007a.



bataille d'Ipsos. Parallèlement, ces animaux continuent de susciter l'intérêt des chercheurs non anglo-saxons tels que Pierre Schneider et Panagiotis P. Iossif<sup>72</sup>. L'attention est davantage portée sur le symbole des grandes monarchies hellénistiques que fut l'éléphant plutôt que sur son emploi dans la guerre. Quoiqu'il en soit, les rares travaux que nous venons de mentionner sont novateurs puisqu'avant eux, l'étude des éléphanteries hellénistiques était bien souvent fondue dans une histoire générale des éléphants de combat dans les armées antiques, avec une préférence manifeste pour le rôle joué par ces animaux dans les guerres puniques au détriment de celui qu'ils ont occupé dans les affaires hellénistiques. Deux articles de Richard Glover, parus dans les années 1940, illustrent ce choix d'une analyse générique des éléphants de guerre. Le premier traitait des fonctions assignées aux éléphants sur le champ de bataille et le second à la capture de ces animaux<sup>73</sup>. Malgré quelques publications récentes portant exclusivement sur les armées hellénistiques, les limites de l'avancée de la recherche par adjonctions ponctuelles se font ressentir et seule une véritable synthèse permettra de mieux comprendre les enjeux techniques et symboliques de l'emploi de l'éléphant de guerre à l'époque hellénistique.

Notre sujet de recherche s'inscrit également dans un courant historiographique centré sur l'histoire des animaux. Les historiens se sont toujours intéressés aux animaux, comme en témoignent par exemple les articles déjà cités de Richard Glover sur les éléphants. Concernant le sujet qui est le nôtre, la première véritable synthèse à paraître est celle d'Howard H. Scullard, publiée en 1974 et sobrement titrée *The Elephant in The Greek and Roman World*<sup>74</sup>. Le travail de cet ancien professeur du King's College de Londres est remarquable en raison de la richesse de ses sources. Il présente toutefois plusieurs limites. Premièrement, la recherche d'Howard H. Scullard s'inscrit dans la tradition épistémologique de l'histoire-bataille : l'étude consiste surtout en un passage en revue du rôle de l'éléphanterie dans les batailles les plus emblématiques menées par les généraux hellénistiques et carthaginois. Deuxièmement, le point de vue de l'auteur reste anthropocentré et l'éléphant est considéré davantage comme un objet manipulable qu'un sujet conscient. Dans les années qui suivent la sortie de l'ouvrage, un courant historiographique se développe pour remettre l'interaction Homme/Animal au cœur des études portant sur l'histoire des animaux. Qualifié en France d'anthropozoologie et dans le monde anglo-saxon d'*anthrozoology* ou de *Human-Animal Studies*, ce courant réhabilite ce

---

<sup>72</sup> SCHNEIDER 2004 ; 2009 ; 2016 ; IOSSIF et LORBER 2010 ; IOSSIF 2012.

<sup>73</sup> GLOVER 1944; GLOVER 1948.

<sup>74</sup> SCULLARD 1974.

qu'Éric Baratay a nommé le « point de vue animal »<sup>75</sup>, par la prise en compte de paramètres ou de champs de recherches jusqu'alors relégués au second plan par les historiens, tels la physiologie, l'éthologie, ou encore le ressenti des animaux. Le livre de Robert Delort paru en 1984, *Les animaux ont une histoire*, incarne ce renouveau. Depuis, l'histoire des animaux connaît un regain d'intérêt important<sup>76</sup>. Pour ce qui est de l'Antiquité, l'étude des animaux se heurte néanmoins à une difficulté majeure liée au manque de sources. Pour autant, de récentes recherches menées par des Antiquisants ont montré qu'une connaissance approfondie des espèces étudiées rendait cet objectif atteignable. Soulignons tout d'abord l'émergence de travaux collectifs favorisant l'interdisciplinarité. En 2015, un ouvrage collectif ayant pour thème la médecine vétérinaire antique comptait, parmi ses auteurs, outre les nombreux historiens et archéologues, une vétérinaire (Diane Ménard), et un professeur de zootechnie (Bernard Denis)<sup>77</sup>. De la même façon, en 2016 et 2017, un colloque international organisé par Damien Agut et Bérengère Redon à Lyon et Paris a été l'occasion de croiser le regard d'historiens, d'archéozoologues, d'anthropologues et d'agronomes sur la présence et les usages des camélidés dans l'Orient antique<sup>78</sup>.

Les travaux individuels récents témoignent aussi d'une meilleure prise en compte de l'animal et de son interaction avec l'homme. Citons par exemple les thèses de doctorat de Carolyn Willekes, d'Alexandre Blaineau et de Jérémy Clément portant sur le cheval dans l'Antiquité<sup>79</sup>. Leurs recherches montrent par ailleurs que le manque de sources est à relativiser puisqu'il varie beaucoup en fonction de l'espace étudié. Dans un ouvrage paru en 2006 sur le cheval dans l'empire achéménide, Marcel Gabrielli a révélé la plus grande difficulté à dresser une typologie des espèces équines orientales en raison du manque de sources écrites, tout en rappelant l'extrême prudence dont il faut faire preuve dans l'analyse des sources figurées. Le travail de Jérémy Clément a également mis en exergue l'indigence des sources sur les cultures équestres séleucides, comparée à la richesse de la documentation écrite sur celles des cités grecques, et papyrologique sur celles du royaume lagide. Cette difficulté est encore plus

---

<sup>75</sup> BARATAY (É.), 2012, *Le point de vue animal. Une autre version de l'histoire*, Paris.

<sup>76</sup> En plus des travaux d'Éric Baratay, on peut citer par exemple ceux de Chris Pearson sur les chiens de guerre dans la France contemporaine, et notamment sur leur rôle dans la Première Guerre mondiale (2012, *Mobilizing Nature : The Environmental History of War and Militarization in Modern France*, Manchester).

<sup>77</sup> Les guerres ont été l'occasion de grandes avancées dans la recherche médicale et vétérinaire. C'est une des raisons de l'intérêt des vétérinaires pour l'histoire des animaux de guerre. En 2003, une thèse de médecine vétérinaire ayant pour sujet « Des animaux, des guerres et des hommes » est soutenue à l'université de Toulouse (PONT 2003).

<sup>78</sup> AGUT-LABORDERE (D.) et REDON (B.), dir., 2020.

<sup>79</sup> WILLEKES 2013 (thèse non publiée) ; BLAINEAU 2015 ; CLEMENT 2018 (thèse non publiée).

importante en ce qui concerne les animaux spécifiquement asiatiques comme les éléphants, les dromadaires et les chameaux. Malgré cela, le colloque susmentionné sur les camélidés dans l'Orient ancien, mais aussi les nouvelles pistes ouvertes sur l'étude des éléphants antiques grâce aux apports récents de la recherche scientifique, montrent bien qu'on aurait tort de sous-estimer la faisabilité d'un projet similaire à ceux proposés par Alexandre Blaineau et Jérémie Clément sur ces espèces.

### III. Sources

Les nombreuses sources relatives aux éléphants, aux chars à faux, aux cavaliers cataphractes et aux dromadaires dans le contexte des guerres hellénistiques permettent d'envisager l'étude de ces troupes. Nous estimons toutefois nécessaire de prendre en compte les conflits antérieurs à l'époque hellénistique, afin d'établir les ruptures et continuités liées à l'utilisation de ces dernières et, par conséquent, de dégager les spécificités de leur emploi sur la période qui s'étend de la fin du IV<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> siècle. L'œuvre de Xénophon, notamment la *Cyropédie*, l'*Anabase* et les *Helléniques*, est fondamentale puisqu'on y trouve les plus anciennes références aux chars à faux. L'auteur mentionne également l'emploi par les Perses de chevaux cuirassés, sortes de prototypes du cavalier cataphracte séleucide. Diodore complète ces informations en se fondant principalement sur les écrits de Ctésias de Cnide. Les textes de Diodore (livre XVII), avec ceux de Quinte-Curce, de Plutarque et d'Arrien (livre III et IV), forment le corpus principal d'informations sur les conquêtes d'Alexandre et donc sur les armées de ses principaux adversaires : Darius III et Pôros. L'intérêt de ces auteurs réside dans les sources sur lesquelles ils s'appuient, parfois contemporaines des guerres hellénistiques, voire pour certaines rédigées par des acteurs de celles-ci. Chez Quinte-Curce par exemple, Clitarque occupe une place centrale. Cet auteur, qui a rédigé un panégyrique d'Alexandre, est un contemporain de Ptolémée. Il n'a cependant pas participé à l'expédition macédonienne. D'autres auteurs, comme Timagène, Callisthène et Ptolémée font partie des références de Quinte-Curce<sup>80</sup>. Ainsi, même si le récit des conquêtes d'Alexandre proposé par ce dernier est assez romancé, l'auteur fait parfois preuve d'un réel sens critique de ses sources et les confrontent entre elles. Il constate par exemple la subjectivité de Ptolémée en déclarant que celui-ci « n'a pas été l'ennemi de sa propre gloire »<sup>81</sup>. En ce sens, Quinte-Curce se révèle moins

---

<sup>80</sup> Quinte-Curce revendique lui-même d'appuyer ses propos sur ceux de Clitarque, de Timagène et d'avoir eu accès à l'œuvre de Ptolémée (IX. 5. 21).

<sup>81</sup> Curt., IX. 5. 21.

crédule qu'Arrien :

« Ptolémée et Aristobule m'ont semblé les plus dignes de foi dans leur exposé des faits, l'un Aristobule, parce qu'il a pris part à l'expédition du roi Alexandre, l'autre Ptolémée, parce qu'il a non seulement pris part à l'expédition mais que, roi lui-même, il était plus déshonorant pour lui de mentir. En outre, étant donné qu'ils ont écrit tous les deux après la mort d'Alexandre, déformer les faits n'était pour eux ni une nécessité ni une source de profit. »<sup>82</sup>

Pour Arrien, la fiabilité d'un auteur repose donc d'abord sur la méthode de recueil des informations rapportées par ce dernier (l'autopsie), critère auquel s'ajoute la distance temporelle vis-à-vis des faits évoqués. De plus, la peur du déshonneur liée au mensonge chez un auteur serait, selon Arrien, plus importante que le désir de forger sa propre gloire. L'insistance sur les compétences de Ptolémée dans la lutte contre les éléphants de guerre chez Diodore, sujet sur lequel nous reviendrons, semble donner raison à Quinte-Curce<sup>83</sup>. Pour autant, le récit d'Arrien demeure qualitatif en raison des compétences tactiques de l'auteur. Ses précisions concernant l'effectif et la place des chars à faux et des éléphants dans les armées perse et indienne à Gaugamèles et à l'Hydaspe sont remarquables.

Les auteurs faisant le récit des guerres des Diadoques, c'est-à-dire les premiers essais des éléphants et des chars à faux sur le champ de bataille par les généraux d'Alexandre, sont moins nombreux. Les livres XVIII, XIX et XX de la *Bibliothèque historique* de Diodore sont essentiels, tout comme les *Vies d'Eumène* ou de *Démétrios* de Plutarque. Ils sont d'un apport précieux puisqu'ils s'appuient sur des œuvres aujourd'hui perdues ou conservées à l'état de fragments, notamment celle d'Hiéronymos de Cardia. Ce dernier est un acteur majeur de l'histoire des événements rapportés. D'abord secrétaire dans l'administration macédonienne sous Alexandre, il passe au service d'Eumène de Cardia après la mort du conquérant. De ce fait, il participe à la bataille de Gabiène où sont mis en ligne pas moins de cent quatorze éléphants du côté d'Eumène (316)<sup>84</sup>. À la mort de celui-ci, il rejoint les rangs antigonides et participe à ce titre à la bataille de Gaza, où sont déployés par Démétrios quarante-trois éléphants (312)<sup>85</sup>. Ainsi, Hiéronymos de Cardia, comme Ptolémée avant lui, est un témoin oculaire de l'emploi d'éléphants dans la guerre.

---

<sup>82</sup> Arrien, dans sa préface de l'*Anabase*.

<sup>83</sup> *Infra*, p. 410-411.

<sup>84</sup> DS. XIX. 40. 4. Cf. corpus p. 59.

<sup>85</sup> DS. XIX. 82. 3-4. Cf. corpus p. 59. Il combat également à Salamine de Chypre (306) contre les troupes de Ptolémée.

La documentation textuelle relative aux guerres des Épigones est beaucoup plus dispersée. Deux œuvres sont néanmoins déterminantes pour la compréhension de la période. Il s'agit d'abord des *Antiquités romaines* de Denys d'Halicarnasse, et de la Vie de *Pyrrhos* de Plutarque. Ces auteurs nous renseignent principalement sur l'emploi des éléphants par le roi d'Épire. Les récits du premier ont nourri ceux du second. Plutarque s'appuie aussi sur Hiéronymos de Cardia, lequel continue de jouer un rôle dans les affaires politiques en tant que conseiller auprès d'Antigone II Gonatas, une fonction qui l'amène à affronter les forces de Pyrrhos entre 275 et 272<sup>86</sup>. Les *Mémoires* du roi d'Épire figurent eux-aussi parmi les sources de Plutarque. Avec Denys d'Halicarnasse et Plutarque, le compilateur du Moyen-Âge Jean Zonaras n'est pas non plus à négliger dans l'étude des guerres de Pyrrhos puisqu'il s'appuie sur des livres de Dion Cassius aujourd'hui fragmentaires. Le recoupement d'extraits d'une multitude d'autres auteurs, comme Eutrope, Florus, Frontin, Pausanias, Lucien, Polyen, Claude Élien, Justin et Memnon d'Héraclée, reste le seul moyen d'écrire l'histoire des éléphants de guerre chez les autres souverains hellénistiques de cette première moitié du III<sup>e</sup> siècle (Démétrios, Antiochos, Antigone II Gonatas et Ptolémée Kéraunos). Une tablette cunéiforme babylonienne atteste l'utilisation de ces animaux par Antiochos durant la première guerre syrienne (274/271)<sup>87</sup>, mais aucun texte ne fournit d'indications sur les éventuels éléphants de guerre de son adversaire, Ptolémée II, alors que ce roi est connu pour être le premier des Lagides d'Égypte à avoir déployé des éléphants dans la guerre.

La troisième génération des successeurs d'Alexandre est celle sur laquelle on dispose du moins de renseignements sur l'emploi des éléphants et des chars à faux pour la guerre. Seuls le décret d'Alexandrie et l'inscription égyptienne d'Adoulis mentionnent le recours aux éléphants par Séleucos II et Ptolémée III au cours de la troisième guerre syrienne (246-241)<sup>88</sup>. Les événements du dernier quart du III<sup>e</sup> siècle ne nous sont connus que par les livres V et XVI des *Histoires* de Polybe ainsi que par le décret de Raphia<sup>89</sup>. Polybe s'appuie entre autres sur Zénon de Rhodes, auteur qu'il critique pourtant pour ses incohérences. Toutefois, si les écrits de Polybe n'étaient pas parvenus jusqu'à nous, les quatrième et cinquième guerres syriennes demeureraient un mystère, de la même manière que l'emploi fait par les Lagides des pachydermes sur les champs de bataille.

---

<sup>86</sup> LEVEQUE 1957, 557-580.

<sup>87</sup> AD I, n. 273B. Cf. corpus p. 195-196.

<sup>88</sup> Décret d'Alexandrie. Cf. corpus p. 248-249 ; OGIS 54. Cf. corpus p. 250-251.

<sup>89</sup> Décret de Raphia. Cf. corpus p. 260-261.

Les batailles engagées par les Romains dans l'Orient méditerranéen contre les Antigonides et les Séleucides, dans la première moitié du II<sup>e</sup> siècle, sont rapportées dans deux œuvres, le livre XI d'Appien, dit « livre syriaque », et les livres XXXI à XLIV de l'*Histoire Romaine* de Tite-Live. Ce dernier exploite des textes de Valérius et de Polybe aujourd'hui disparus, à l'exception du récit de la bataille de Cynocéphale (197), présent dans le livre XVIII de Polybe et parvenu jusqu'à nous. C'est à cette période, et par ces auteurs, que l'usage des cavaliers cataphractes et des dromadaires montés est attesté. Plusieurs autres extraits permettent d'affiner la compréhension de l'usage des troupes montées asiatiques par les Séleucides contre les Romains, comme ceux de Plutarque (*Flaminius/Paul-Émile*), Florus, Justin, Polyen ou encore de *I Maccabées*.

Les conflits internes au monde hellénistique, comme la sixième guerre syrienne (170-168), la révolte des Maccabées (≈ 175-140) ou les querelles de succession lagides ou séleucides (décennie 140), sont rapportés essentiellement par des sources juives. Ce sont d'abord les livres des Maccabées, écrits anonymes qui présentent l'avantage d'être contemporains des événements qu'ils décrivent. L'historien Bezalel Bar-Kochva pense en effet que l'auteur de *I Macc.* a assisté à la bataille de Beth-Zacharia (162)<sup>90</sup>, tandis que l'auteur de *II Macc.* affirme résumer cinq livres écrits par Jason de Cyrène, un auteur juif du II<sup>e</sup> siècle<sup>91</sup>. Néanmoins, les livres des Maccabées sont largement contestables ou elliptiques quant aux faits qu'ils rapportent, ce qui complexifie l'appréciation du rôle joué par les éléphants et les chars à faux à la fin de leur parcours dans les armées lagide et séleucide. L'œuvre de Flavius Josèphe doit également être prise en compte. Cependant, si les indications que cet auteur fournit à propos des forces d'Antiochos IV, dans la *Guerre des Juifs*, proviennent de l'auteur non juif Nicolas de Damas, selon une hypothèse de Bezalel Bar-Kochva<sup>92</sup>, le récit qu'il rapporte de la bataille de Beth-Zacharia dans ses *Antiquités judaïques* n'est en fait qu'une paraphrase de celui construit par l'auteur de *I Macc.*. En plus de ces sources juives, nous pouvons mentionner un journal astronomique babylonien, lequel fait état du conflit ayant opposé Démétrios I<sup>er</sup> à Alexandre Balas au milieu du II<sup>e</sup> siècle<sup>93</sup>.

---

<sup>90</sup> BAR-KOCHVA 1989, 293.

<sup>91</sup> *II Macc.*, 2. 24.

<sup>92</sup> BAR-KOCHVA 1989, 296.

<sup>93</sup> *AD III*, n. 149A. Cf. corpus p. 197.

Les guerres menées par les rois du Pont à l'extrême fin du II<sup>e</sup> siècle et au début du I<sup>er</sup> siècle, au cours desquelles réapparaissent les chars à faux et les dromadaires, sont décrites par Appien (livre XII) et Plutarque (*Sylla/Lucullus*). César, Frontin, Memnon d'Héraclée (*apud* Photios I<sup>er</sup> de Constantinople), Dion Cassius, Justin et Ammien Marcellin apportent de très maigres informations sur ces guerres. Celles menées par les rois d'Arménie et les Parthes, dont les sources font état de la résurgence des cavaliers cataphractes, sont rapportées par Plutarque (*Lucullus/Crassus*), Dion Cassius, et, de manière plus marginale, par Eutrope. Ces guerres sont incluses dans notre étude, non pour respecter *strico sensu* les bornes chronologiques de l'époque hellénistique, mais du fait des liens culturels évidents qui existent entre le royaume séleucide et ces petits royaumes, confrontés à leur tour à l'expansion romaine.

Enfin, d'autres auteurs, comme le géographe Strabon, dans ses livres sur la Perse et sur l'Inde<sup>94</sup>, ou encore Claude Élien, sont utiles. Le premier est d'un grand intérêt pour comprendre la géographie des côtes de la mer Rouge, de l'Éthiopie et de la région des Trogodytes, territoires de chasse aux éléphants. Le second enrichit notre connaissance militaire, religieuse et comportementale des éléphants, des chevaux et des camélidés. Plus généralement, les nombreuses histoires que Claude Élien relate à leur sujet éclairent la compréhension des relations entre les hommes et les animaux dans l'Antiquité.

À ce corpus littéraire s'ajoute une documentation matérielle riche. Toutefois, le recensement des *realia* relatives aux troupes montées de l'Asie fait apparaître une disproportion des sources en faveur des éléphants de guerre. L'absence de représentations des chars à faux, des cavaliers cataphractes et des dromadaires montés est à ce titre dommageable. Diverses raisons expliquent cela. En premier lieu, et comme nous l'avons déjà affirmé, ces troupes ont occupé un rôle plus marginal dans les guerres hellénistiques que les éléphants. En second lieu, la part des *realia* égyptiennes est significative. Or, les Égyptiens n'ont pas déployé ces troupes sur le champ de bataille. Par conséquent, toutes les sources égyptiennes montrant ou faisant mention de troupes montées asiatiques sont circonscrites aux seuls éléphants.

La documentation matérielle de l'ensemble du corpus est plutôt diversifiée. Les sources numismatiques représentant des éléphants sont assez connues, grâce entre autres au travail de Georges Le Rider sur les monnaies séleucides, mais aussi à travers les catalogues d'exposition comme celui de Franck Goddio, pour l'Égypte. Elles ont déjà fait l'objet d'une grande attention

---

<sup>94</sup> Il s'agit des livres XV et XVI de sa *Géographie*.

auprès des historiens s'intéressant aux éléphants de guerre, comme Paul Goukowsky ou Pierre Schneider. À l'inverse, certaines sources épigraphiques, en écriture grecque, cunéiforme ou sanskrite, ont été trop souvent exclues des études portant sur les éléphants. Nous citerons comme exemples certaines stèles lydiennes, certains journaux astronomiques et chroniques babyloniens, ou encore l'inscription Hathigumpha (provenant du royaume indien du Kalinga). Aussi, une dizaine de papyri ou d'ostraca, mais également plusieurs graffiti de chasseurs d'éléphants retrouvés dans quelques temples égyptiens (le Paneion d'El-Kanaïs, le Memnonion d'Abydos et le temple d'Abou Simbel), offrent l'opportunité de formuler de nouvelles hypothèses concernant l'organisation des expéditions lancées en Basse Égypte et en Éthiopie. Par ailleurs, de nombreux objets du quotidien, provenant majoritairement d'Égypte (lampes de Memphis, fragments de vaisselle en faïence d'Athribis, appliques, vases, figurines de plomb d'Alexandrie, de Canope...), mais aussi de Méroé (statuettes, peintures sur bois, gravures...), démontrent la place importante occupée par l'éléphant dans ces régions, au-delà de la sphère politico-militaire.

L'analyse de ce corpus doit répondre à plusieurs objectifs, comme celui de comprendre les raisons de l'intégration des troupes montées asiatiques dans les armées des successeurs d'Alexandre, alors que l'efficacité de celles-ci a souvent fait l'objet d'un jugement dépréciatif. Dans cette mesure, une attention nouvelle portée aux sources existantes couplée à l'étude approfondie du contexte politique et social doit servir de méthode pour construire une réflexion sur la présence de ces troupes dans les armées hellénistiques. Le deuxième objectif est de présenter leur emploi à la guerre et de dégager d'éventuelles spécificités militaires liées à celui-ci dans le contexte des grandes monarchies hellénistiques. Il s'agit là de déterminer les continuités, les évolutions ou adaptations dans la pratique de ces armes des mondes barbares au monde hellénistique, mais aussi de mesurer leur efficacité matérielle. Les objectifs tactiques qui leur étaient assignés, leur coordination avec les autres troupes à pied et montées, mais aussi les dispositifs mis en place pour lutter contre elles doivent être (ré)-évalués à cette fin. Enfin, comme l'écrivait Pierre Sauzeau, « dans les sociétés antiques comme dans bien d'autres, les armes ont joué un rôle qui dépasse largement celui de l'efficacité matérielle » et « la puissance symbolique de l'arme fût bien souvent égale, voire supérieure, à son efficacité immédiate »<sup>95</sup>. Nous nous demanderons si ce constat peut être établi au sujet des troupes montées de l'Asie dans le contexte des guerres hellénistiques et, si tel est le cas, d'en connaître les caractéristiques.

---

<sup>95</sup> SAUZEAU et VAN COMPERNOLLE 2007, 21.



Ainsi notre dernier objectif sera d'analyser les conséquences de l'emploi des chars à faux, des éléphants, des cavaliers cataphractes et des dromadaires montés sur les perceptions et représentations des souverains hellénistiques. En tout état de cause, en plus de définir ce que furent les spécificités du combat hellénistique, l'étude des troupes montées asiatiques doit contribuer à affiner notre compréhension des relations politiques, sociales et culturelles entre Macédoniens et peuples de l'Asie, des conquêtes d'Alexandre à la mort de Cléopâtre.

## *Première partie*

### *Des armées de l'Orient aux armées hellénistiques*

## Chapitre I

# L'origine des chars à faux, des éléphants de guerre, des cavaliers cataphractes et du combat à dos de dromadaire

Avant d'être intégrés aux armées hellénistiques, les éléphants et les chars à faux avaient déjà une longue histoire militaire dans les mondes indien et perse. Cela ne semble pas être le cas des dromadaires montés et des cavaliers cataphractes, dont l'usage est peu, voire pas attesté avant l'époque hellénistique. La question de l'origine de ces quatre troupes mérite d'être posée, même si pour y répondre, le chercheur se heurte ici aux difficultés posées par les sources. D'une part, ces dernières sont peu nombreuses sur le sujet. D'autre part, elles sont peu fiables. En l'occurrence, la datation imprécise des textes indiens ou le caractère romancé ou légendaire de certains faits rapportés par les auteurs grecs font planer une incertitude sur l'origine du déploiement de ces troupes sur le champ de bataille. Concernant les éléphants de guerre et les dromadaires montés, qui vont occuper la première moitié de ce chapitre, les hypothèses relatives à leur première participation à la guerre coïncident avec les sources les plus anciennes dont on dispose sur le sujet. L'origine des chars à faux et des cataphractes, abordée dans la seconde moitié de ce chapitre, est d'une plus grande complexité. Il ne s'agit plus de déterminer à quel moment des animaux ont servi pour la première fois comme monture de guerre, mais de réfléchir au développement de la cavalerie et de la charrerie au cours des périodes pré-hellénistiques. Le débat historiographique est, de ce fait, plus important, et plusieurs hypothèses, assez éloignées des plus anciennes attestations littéraires de ces troupes, ont été formulées. Dans ce chapitre, nous proposons de présenter et de critiquer celles-ci. Au-delà de cet objectif et en l'état actuel des sources et des connaissances, il demeure impossible de situer de manière précise dans l'espace et dans le temps la première apparition sur les champs de bataille des chars à faux, des éléphants de guerre, des cavaliers cataphractes et du combat à dos de dromadaire.

## I. L'éléphant de guerre : une pratique militaire indienne

### I. 1. L'Inde, berceau de l'emploi des éléphants à la guerre

La plus ancienne trace d'éléphants d'Asie (*Elephas maximus*) en captivité provient des sceaux de Harappa, une civilisation de l'Indus centrée autour du Mohenjo-Daro (actuel Pendjab, Pakistan, voir carte mise en annexe p. 558)<sup>96</sup>. Ces sceaux, datés de l'Âge du bronze, montrent des éléphants encordés. L'exploitation humaine de l'éléphant indien remonte donc au moins au milieu du II<sup>e</sup> millénaire<sup>97</sup>. Les plus anciennes mentions d'éléphants dans la littérature indienne vont en ce sens puisqu'elles remontent à la période védique (c. 1500 – c. 600). C'est dans le *Rig-Veda* (c. 1500 – c. 900), une composition aryenne en langue sanskrite regroupant des hymnes, des poèmes et divers rituels, que l'on trouve pour la première fois des références à ces animaux. Cette œuvre nous fournit l'évidence que les éléphants, autour de 1500, étaient déjà dressés par l'Homme<sup>98</sup>. Cependant, Dhriti K. Lahiri-Choudhuri estime que les Aryens ont pu apprendre le dressage des éléphants par les habitants des régions conquises lors de leur migration en Inde<sup>99</sup>, hypothèse qui suppose l'antériorité de l'exploitation humaine de ces animaux. L'existence de peintures représentant des éléphants, découvertes dans des grottes d'autres parties de l'Inde et dont la datation peut être antérieure aux sceaux de Harappa, va dans ce sens<sup>100</sup>. Ainsi, il faut envisager que le recours à ces animaux, à cette époque, existait très certainement dans d'autres régions asiatiques<sup>101</sup>. Par ailleurs, il est probable que la raison première de cet intérêt pour l'éléphant était de recourir à sa force de traction et de levage pour les travaux agricoles, et non pour la guerre. En effet, les sceaux de Harappa ne représentent pas d'éléphants montés. En outre, aucun élément ne permet d'affirmer que ces éléphants aient été dressés à la monte.

Plusieurs mythes et récits légendaires situent l'emploi de l'éléphant de guerre dès le III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> millénaires, ce qui a conduit certains auteurs à faire remonter les premiers usages militaires de ces animaux à cette époque. Cet animal est par exemple souvent présent sur les champs de bataille dans le *Mahābhārata*, une épopée sanskrite de la mythologie hindoue dans laquelle sont

---

<sup>96</sup> LAHIRI-CHOUDHURY 1995, 28.

<sup>97</sup> Voir aussi GOUKOWSKY 1972, 476.

<sup>98</sup> Voir aussi LAHIRI-CHOUDHURY 1995, 28.

<sup>99</sup> LAHIRI-CHOUDHURY 1995, 29.

<sup>100</sup> Voir aussi LAHIRI-CHOUDHURY 1995, 28. Selon lui, les premiers éléphants ont pu être dressés en Inde vers 6000.

<sup>101</sup> Voir aussi LAIR 1997.

narrés de hauts faits guerriers qui se seraient déroulés vers 2200<sup>102</sup>. Il est possible que ces événements légendaires aient été inspirés par d'authentiques faits historiques, mais si tel est le cas, rien ne suggère que ces faits se soient produits à une période aussi haute. Malgré cela, Robert Delort et Arturo S. Sanz ont supposé que l'emploi de l'éléphant pour la guerre ait commencé aux environs de 2500<sup>103</sup>.

Dans un ouvrage sur les paniques collectives, le psychiatre militaire Louis Crocq a affirmé que « l'utilisation d'éléphants de guerre est mentionnée pour la première fois dans l'histoire au sujet de la guerre qui opposait Sémiramis, reine de Babylone, à Strabrobatès, roi de l'Inde (XIII<sup>e</sup> siècle) »<sup>104</sup>. Ce récit, rapporté par Diodore, provient vraisemblablement de Ctésias de Cnide. La datation attribuée par Louis Crocq à cet événement reste hypothétique puisque d'après Ctésias, la reine Sémiramis était l'épouse de Ninus, un roi légendaire d'Assyrie qui aurait régné vers 2189. Cette datation haute donnerait donc du crédit à l'hypothèse de l'emploi de l'éléphant de guerre dès le III<sup>e</sup> millénaire. Toutefois, Louis Crocq a considéré ce récit comme étant historique alors que celui-ci revêt une dimension légendaire irréfutable. Malgré cela, il faut savoir gré à ce chercheur d'avoir mentionné cette légende, alors que les historiens ne la prennent que rarement en considération dans le débat sur la datation de l'emploi de l'éléphant à la guerre. Jeffrey Rop a souligné que les histoires traditionnelles et les contes folkloriques de Perse et du Proche-Orient auxquels Ctésias a eu accès peuvent avoir été inspirés par d'authentiques faits historiques<sup>105</sup>. Reprenant une hypothèse souvent avancée, Jeffrey Rop a vu en la reine Sémiramis une réplique mythique de la véritable reine Shammuramat qui fut régente du royaume assyrien au IX<sup>e</sup> siècle. Si le récit de Ctésias se rapporte effectivement à cette reine, on peut supposer que Strabrobatès était lui-aussi une réplique mythique d'un roi indien contemporain de Shammuramat. De ce fait, l'emploi d'éléphants dans la guerre pourrait bien remonter au moins au IX<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire durant la période védique.

Plus récemment, il a été écrit, dans un article de la revue *Ancient Warfare*, que les éléphants ont peut-être été utilisés pour la première fois dans la guerre en Chine orientale par

---

<sup>102</sup> Voici ce qu'écrit Arthur L. Basham sur l'origine du *Mahābhārata* : « Il est impossible de préciser l'origine de l'épopée monumentale qu'est le *Mahābhārata*. Il s'est constitué au cours des siècles, probablement bien avant l'ère chrétienne, par transmission orale, empruntant des éléments à diverses sources, y compris aux sources védiques, et peut-être à certains événements historiques. Il est considéré comme un texte sacré [...] » (1976, 287).

<sup>103</sup> DELORT 1984, 355 ; SANZ 2011, 52.

<sup>104</sup> CROCQ 2013, 188.

<sup>105</sup> ROP 2013, 175.

la dynastie Shang, entre 1600 et 1100<sup>106</sup>. De son côté, Chun-shu Chang a affirmé que ces animaux étaient capturés puis entraînés au combat dans le nord de la Chine avant le XI<sup>e</sup> siècle<sup>107</sup>. À notre connaissance, aucune source n'est susceptible de corroborer ces hypothèses. La plus ancienne utilisation attestée d'éléphants de guerre en Chine remonte au VI<sup>e</sup> siècle. En l'occurrence, lorsque l'État maritime de Wu attaqua l'État de Chu en 505, le commandant de l'armée de Chu envoya dans les rangs de l'armée adverse des éléphants (*xiàng*) qui avaient des torches accrochées à leur queue<sup>108</sup>. Le contexte dans lequel s'insère cette opération militaire est mal connu. L'auteur, Zuo Qiuming, qui est contemporain des événements, indique seulement qu'à l'issue de ce combat, l'armée de Wu entra dans Ying, la capitale de l'État de Chu (voir figure n. 1)<sup>109</sup>.

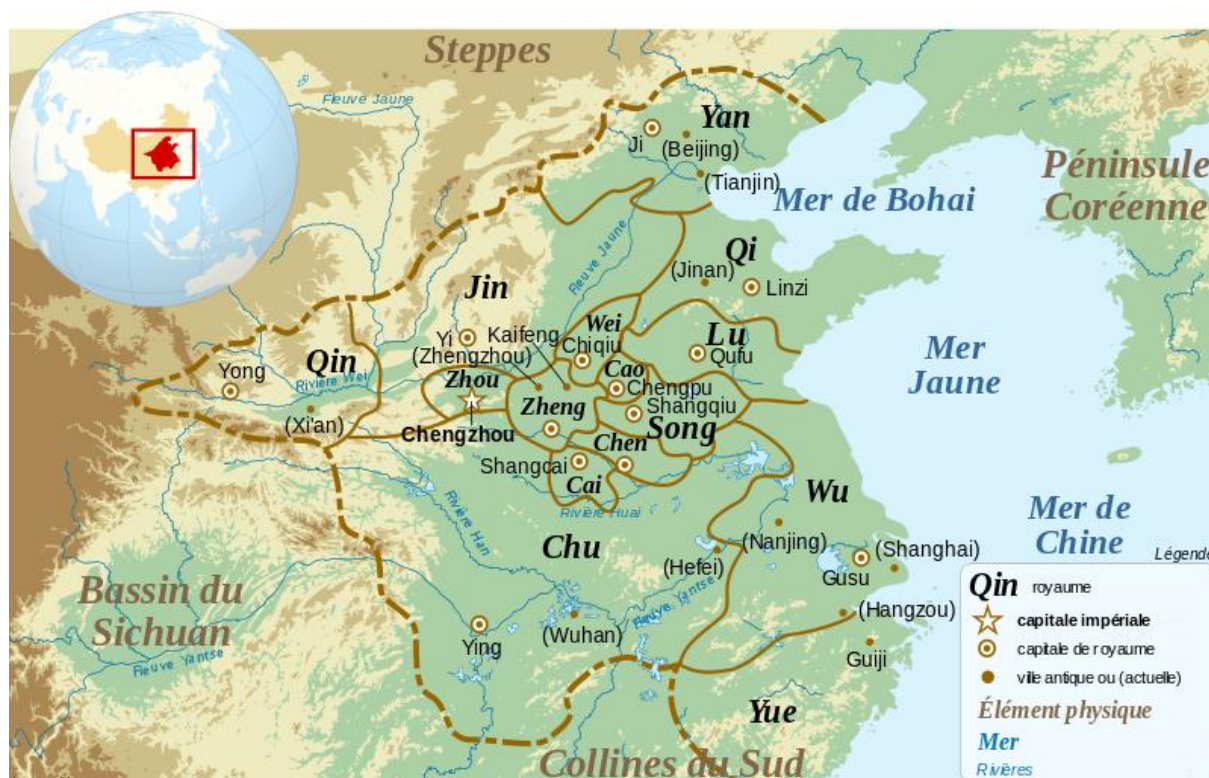


Figure 1 Carte de la plaine chinoise à l'époque des Printemps et des Automnes (V<sup>e</sup> siècle)

© Hugo Lopez –Yug / Wikimedia Commons / CC-BY-SA-3.0

<sup>106</sup> SCHULTHEIS 2018, 17.

<sup>107</sup> CHANG 2007, 211, n. 32.

<sup>108</sup> *Zuo Zhuan*, XI [Ting]. 4. 15. Cf. corpus p. 20.

<sup>109</sup> Actuelle Jingzhou.

Pour l'historien Konstantin Nossov, les éléphants ont servi à défendre la ville assiégée<sup>110</sup>. Cet événement serait par conséquent le plus ancien usage d'éléphants attesté dans l'histoire de la guerre de siège. Ces propos doivent être précisés. En effet, si ces animaux ont bien servi à défendre la cité, rien ne suggère qu'ils aient été envoyés depuis la cité, par les assiégeants retranchés<sup>111</sup>. Les éléphants ont tout à fait pu être mis en ligne dans le contexte d'une bataille rangée s'étant déroulée à l'extérieur de la cité. Pour autant, il s'agit d'un cas isolé de ce type de pratique dans la Chine ancienne<sup>112</sup>. Les animaux employés n'étaient sans doute pas destinés à servir pour la guerre, mais pour le transport<sup>113</sup>. Le recours aux éléphants n'était pas exceptionnel dans la Chine ancienne, notamment dans la partie occidentale. Ces animaux étaient par exemple dressés et montés au II<sup>e</sup> siècle dans le royaume de Dian (sud-ouest de la Chine)<sup>114</sup>, et l'on sait que les Han, au I<sup>er</sup> siècle, utilisaient des chariots tirés par des éléphants<sup>115</sup>. Le recours aux pachydermes à la fin du VI<sup>e</sup> siècle relevait donc d'une improvisation tactique sans doute motivée par le caractère périlleux de la situation dans laquelle se trouvaient les assiégés. L'usage d'éléphants de guerre dans le monde chinois n'est ensuite pas attesté avant le VI<sup>e</sup> siècle de n. è.<sup>116</sup>.

La première référence historique à de véritables éléphants de combat figure dans les textes canoniques bouddhistes, où il est écrit que le corps des éléphants du roi Bimbisâra du Magadha (VI<sup>e</sup>/V<sup>e</sup> siècle, nord-est de l'Inde) constituait une force d'attaque nombreuse et efficace<sup>117</sup>. Ce sont peut-être ces textes qui ont conduit Duncan Head à affirmer que les éléphants « *were an essential part of Indian armies by the 6th century BC* »<sup>118</sup>. Duncan Head entendait-il par-là que l'éléphant de combat apparaît en Inde au VI<sup>e</sup> siècle ou que cette pratique est plus ancienne mais qu'elle prit une importance grandissante durant ce siècle ? Les propos d'Alexander K. Nefiodkin tendent vers cette seconde explication : « *In the 6th – 5th centuries B.C., the Indians employed elephants widely in warfare* »<sup>119</sup>. Toutefois, la présence d'éléphants dans l'armée du roi Bimbisâra du Magadha ne peut suffire à prouver que les éléphants

---

<sup>110</sup> NOSSOV 2008, 35.

<sup>111</sup> Il s'agirait d'un cas unique, car dans les mondes punique et hellénistique, les éléphants n'ont jamais été utilisés par des assiégeants retranchés derrière les murs d'une cité.

<sup>112</sup> Voir aussi SCHAFFER 1957, 290.

<sup>113</sup> Voir aussi NOSSOV 2008, 35.

<sup>114</sup> Sima Qian, 123. 57. Cf. corpus p. 20 ; Ban Gu, 6. 88. Cf. corpus p. 21.

<sup>115</sup> Tablettes de Juyan, 428.2A et 483.13B (Cf. CHANG 2007, 147).

<sup>116</sup> À la bataille de Jiangling, en décembre 554, deux éléphants porteurs de tours sont envoyés par les Liang contre les Wei occidentaux pour défendre la cité de Jiangling (SCHAFFER 1957, 290).

<sup>117</sup> BASHAM 1976, 149.

<sup>118</sup> HEAD 1982, 181.

<sup>119</sup> NEFIODKIN 2004, 373.

occupaient une place non négligeable dans l'ensemble des armées indiennes aux VI<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles, ni que l'utilisation d'éléphants à la guerre se développa ou se diffusa à cette époque. Nos sources semblent plutôt montrer que la diffusion de cette pratique en Inde fut plus ancienne. On ne peut toutefois être plus précis.

## *I. 2. Des éléphants de guerre dans le Proche-Orient ancien*

Au II<sup>e</sup> millénaire et au début du I<sup>er</sup> millénaire, des populations d'éléphants vivaient en Syrie et en Mésopotamie, de part et d'autre de l'actuelle frontière septentrionale entre la Syrie et l'Irak (voir figure n. 2), avant de disparaître dans la première moitié du I<sup>er</sup> millénaire<sup>120</sup>. Ainsi, au XV<sup>e</sup> siècle, le pharaon Thoutmosis III participe à la chasse de cent-vingt éléphants dans le pays de Ny (Syrie)<sup>121</sup>. Des pachydermes sont encore présents dans les parcs royaux à l'époque ramesside<sup>122</sup>, sans que l'on connaisse leur provenance. Autour de 1100, le souverain assyrien Tilgath-Pileser I prétend avoir tué « dix puissants éléphants mâles dans le pays de Harrân et sur les bords du Habur » (actuelle rivière Khabour, nord-est de la Syrie) pour leur peau et leurs défenses, et capturé quatre éléphants dans la même région<sup>123</sup>. De son côté, Assurnasirpal II (883-859) aurait abattu quatre-cent-cinquante éléphants<sup>124</sup>, ce qui nous semble exagéré<sup>125</sup>. Ce souverain aurait également reçu « cinq éléphants vivants en tribut du gouverneur du Sūhu et du gouverneur de la ville de Lubdu »<sup>126</sup>. Pour Philippe Clancier, il s'agissait d'un versement commun des deux gouverneurs, mais les éléphants avaient probablement été fournis par celui de Lubdu<sup>127</sup>. En effet, selon ce chercheur, le pays de Sūhu, qui correspond au secteur qui s'étend de la frontière syro-irakienne méridionale à la moderne ville de Hīt<sup>128</sup>, « n'était pas le lieu de vie de ces animaux »<sup>129</sup>. Il précise néanmoins que la localisation de la ville de Lubdu n'est pas certaine, et suggère que celle-ci se trouvait au sud-est de l'Assyrie, à la frontière avec la

---

<sup>120</sup> SCULLARD 1974, 30. Cet éléphant est appelé « éléphant syrien » (*Elephas maximus asurus*). Toutefois, comme le relève Howard H. Scullard, rien ne laisse présager qu'il s'agissait d'une espèce distincte de l'éléphant indien.

<sup>121</sup> LOISEL 1912, 26-27 ; ZIEGLER 1977, 32 ; VERNUS 2005, 136. Au cours de cet événement, Amenemheb, l'un des officiers du pharaon, aurait coupé la trompe de l'éléphant pour sauver le roi (VERNUS 2005, 136). Thoutmosis I<sup>er</sup> aurait également chassé des éléphants dans une région non connue (Mésopotamie ou Éthiopie), avant d'en offrir les défenses à un temple d'Ammon, à Thèbes (ZIEGLER 1977, 32). Un petit éléphant syrien est représenté avec son cornac sur la tombe de Rekhmirê, un officier de Thoutmosis III (voir SCULLARD 1974, 29, fig. 5). Il s'agit de la seule représentation connue à ce jour de l'éléphant syrien (SCULLARD 1974, 30).

<sup>122</sup> VERNUS 2005, 136.

<sup>123</sup> RIMA 2, A.0.87.1, VI. 1. 70-75.

<sup>124</sup> LION, MICHEL 2006, 221.

<sup>125</sup> *Ibid.*

<sup>126</sup> RIMA 2, A.0.101.30, l. 95-96.

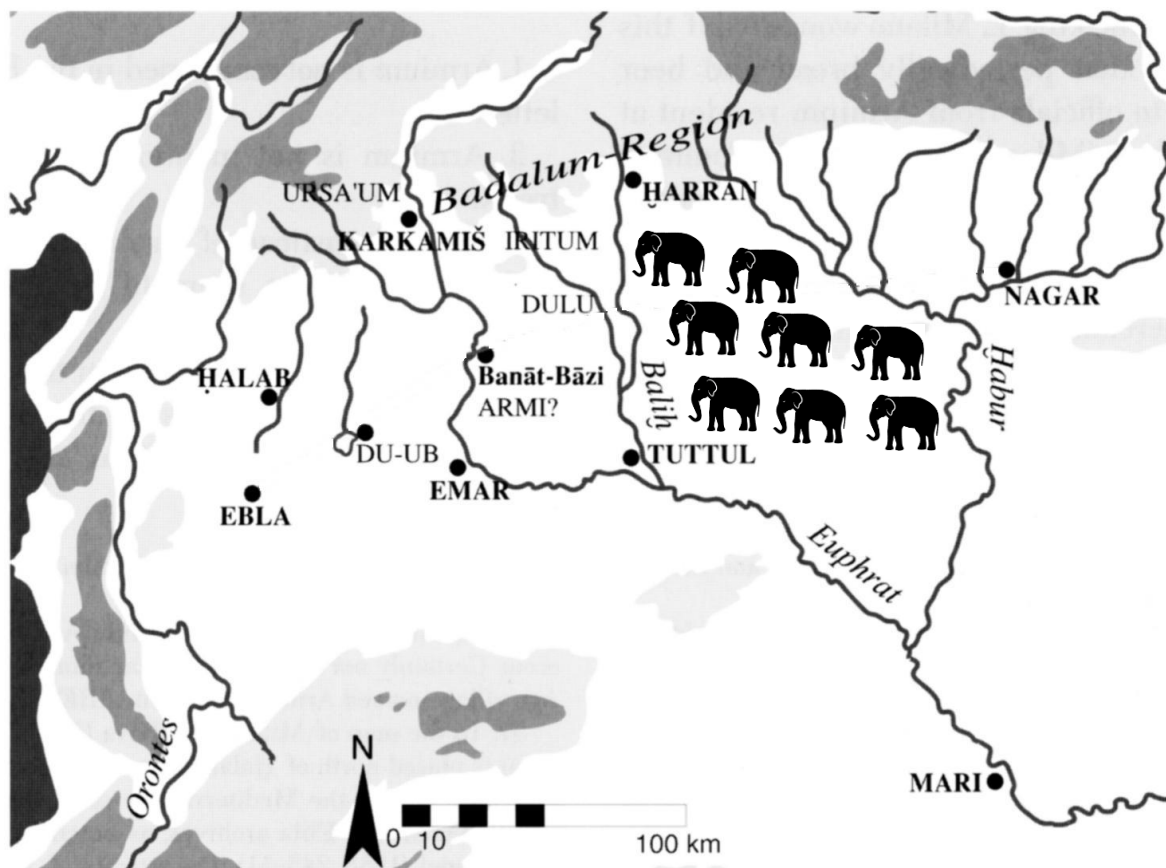
<sup>127</sup> CLANCIER 2020, 56.

<sup>128</sup> CLANCIER 2020, 21.

<sup>129</sup> CLANCIER 2020, 56.



Babylonie<sup>130</sup>, c'est-à-dire au nord-ouest du pays de Sūhu. Enfin, Salmanazar III (858-824) s'est vanté d'avoir capturé vingt-neuf pachydermes<sup>131</sup>, mais le lieu de cette capture n'est pas connu. Quelques éléphants faisaient également partie du tribut que ce souverain reçut du pays de Musri<sup>132</sup>. Or, selon Eberhard Schrader, les Musri ont pu être un peuple du nord ou du nord-est de l'Assyrie<sup>133</sup>. En tout état de cause, les rois d'Assyrie avaient accès à une zone de chasse aux éléphants. Ces animaux sont souvent appelés « éléphants de Syrie », bien qu'il soit peu probable qu'ils ont constitué une espèce distincte de celle d'éléphants d'Asie. Quoi qu'il en soit, aucune source ne suggère l'emploi militaire de ces animaux. À l'évidence, les rois assyriens étaient surtout intéressés par l'ivoire.



**Figure 2 Aire de peuplement des éléphants dits "de Syrie" aux II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> millénaires**  
(Fond de carte : OTTO [A.], 2006, « Archeological Perspectives on the Localization of Naram-Sin's Armanum », *Journal of Cuneiform Studies*, v. 58, p. 17, fig. 10)

<sup>130</sup> *Ibid.*

<sup>131</sup> *RIMA* 3, A.0.102.6, IV, l. 44.

<sup>132</sup> Cf. corpus p. 169.

<sup>133</sup> SCHRADER 1870, 437.

À l'époque achéménide, la population d'éléphants vivant entre le Balikh et le Khabour n'est plus attestée, et semble par conséquent éteinte. Pour autant, les Perses connaissaient bien ces animaux et savaient que ceux-ci étaient utilisés pour la guerre. Ainsi Ctésias de Cnide rapporte que Cyrus le Grand, fondateur de l'empire achéménide, est mort en affrontant l'armée des Derbikes conduite par Amoraïos et composée d'éléphants fournis par des alliés indiens<sup>134</sup>. Cependant, Ctésias est le seul auteur à rapporter cette bataille et ses écrits sont bien subjectifs, comme l'a rappelé William W. Tarn : « *Ctesias is merely lying in his usual style for the honour and glory of his Persian employers* »<sup>135</sup>. Ctésias était en effet proche du pouvoir puisqu'il était médecin à la cour d'Artaxerxès II. L'idée de placer la mort de Cyrus le Grand dans une bataille qui mettait ce souverain aux prises avec des éléphants était un bon moyen d'accroître la gloire posthume de celui-ci. En effet, l'éléphant, dans la religion zoroastrienne, était considéré comme malfaisant, en raison notamment de son apparence étrange<sup>136</sup>. Il figurait, aux côtés d'autres animaux, parmi les « créatures d'Ahriman », ce dernier étant l'esprit démoniaque opposé à Ahura Mazda<sup>137</sup>. Quoiqu'il en soit, la réalité des faits est peut-être à rechercher chez Hérodote, pour qui Cyrus n'est pas mort dans un combat contre les Derbikes, mais contre les Massagètes, un peuple de Chorasmie<sup>138</sup>. Cet auteur ne mentionne d'ailleurs pas la présence d'éléphants à cette bataille. Par conséquent, on ne peut, en l'état actuel des connaissances, affirmer que les Derbikes ou les Massagètes utilisaient régulièrement des éléphants dans la guerre. Toutefois, nous ne souscrivons pas à l'hypothèse de John W. Kistler selon laquelle Cyrus ne savait pas à quoi ressemblait un éléphant et ignorait que les Indiens utilisaient cet animal pour la guerre. Nous pensons au contraire que le premier souverain achéménide connaissait cet animal étant donné que celui-ci, comme nous l'avons vu, était présent dans le Proche-Orient ancien au moins depuis le IX<sup>e</sup> siècle<sup>139</sup>.

Hérodote et Xénophon n'ont jamais évoqué la présence d'éléphants dans la Perse achéménide. De plus, on ne compte pas d'éléphants parmi les forces en présence durant les conflits où les Indiens combattent dans l'armée perse<sup>140</sup>. Pour prendre un exemple, les contingents des trois satrapies indiennes qui prirent part à l'invasion de l'Europe par Xerxès n'étaient pas

---

<sup>134</sup> Ctés., *Persica*, F9. 7-8, dans Phot., LXXII. 36b. Cf. corpus p. 160. Pour Thierry Petit, les Derbikes seraient un peuple scythe (1990, 71).

<sup>135</sup> TARN 1926a, 100.

<sup>136</sup> MOAZAMI 2005, 313 ; KISTLER 2006, 25 ; NOSSOV 2008, 35 ; OGATA 2017, 34. Mohnaz Moazami a toutefois souligné que l'éléphant a un statut différent des autres animaux malfaisants, car il est, comme le lion, associé à la royauté : « *for only kings kept and used them for hunting and warfare* » (2005, 313).

<sup>137</sup> *Ibid.*

<sup>138</sup> Hdt., I. 214.

<sup>139</sup> « *Cyrus and his men may not have really known what elephants looked like, nor that India used them weapons* » (KISTLER 2006, 19.).

<sup>140</sup> Voir aussi GOUKOWSKY 1972, 475.

accompagnés d'éléphants. À la bataille de Counaxa, les contingents indiens étaient en retard à cause de l'éloignement de ces régions<sup>141</sup>. De plus, rien ne permet d'affirmer que ceux-ci comprenaient des pachydermes. Pour autant, même si leur emploi dans la guerre n'est pas attesté, ces animaux étaient bien présents en Perse à l'époque achéménide. Ctésias de Cnide affirme par exemple en avoir vu arracher et déraciner des palmiers dans Babylone au début du IV<sup>e</sup> siècle<sup>142</sup>. La découverte de statuettes de terre-cuite représentant des éléphants à Nippur (Irak), datées d'environ 400, donne du crédit à ce témoignage<sup>143</sup>. D'après Paul Goukowsky, ces animaux étaient des cadeaux offerts au Grand Roi par les petits dynastes indiens, voisins ou vassaux<sup>144</sup>. C'est la raison pour laquelle les rois Perses devaient disposer d'écuries à éléphants<sup>145</sup>. Ces hypothèses nous semblent tout à fait pertinentes. Toutefois, pour Pierre Briant, « le fait que les auteurs classiques ne décrivent guère que des batailles menées dans la partie occidentale de l'empire ne doit pas inciter à postuler, à l'inverse, que les armées achéménides utilisaient couramment les éléphants dans les combats qu'elles ont dû soutenir dans les pays de l'Est iranien »<sup>146</sup>. Il est donc peu probable que les Achéménides ont été familiers de cette pratique militaire, ce qui n'exclut pas pour autant que des éléphants aient été sollicités pour la guerre dans les régions du Nord-ouest de l'Inde comprises dans l'empire perse<sup>147</sup>.

La bataille de Gaugamèles est le seul conflit où les éléphants figurent parmi les forces du royaume achéménide. Cependant, seuls Arrien et l'historien de Jérusalem mentionnent cette présence<sup>148</sup>. Selon Arrien, ce troupeau était constitué d'un groupe d'éléphants appartenant au Grand Roi, et d'un autre dont la réquisition avait été ordonnée par ce dernier auprès de ses alliés indiens<sup>149</sup>. Pour Pierre Briant, ceux déjà présents en Perse pouvaient être des cadeaux offerts au Grand Roi<sup>150</sup>. Ce chercheur n'exclut pas non plus qu'une reproduction de ces animaux ait été organisée dans les paradis royaux. Cette dernière option paraît toutefois moins convaincante en raison des difficultés inhérentes à la reproduction des éléphants en captivité<sup>151</sup>. Le second groupe d'éléphants est évoqué par Quinte-Curce. En effet, d'après cet auteur, les douze

---

<sup>141</sup> DS. XIV. 22. 2. Cf. corpus p. 52.

<sup>142</sup> El., *N. A.*, XVII. 29. Cf. corpus p. 135.

<sup>143</sup> Cf. corpus p. 174.

<sup>144</sup> GOUKOWSKY 1972, 475.

<sup>145</sup> Voir aussi BOSWORTH 1993, 413.

<sup>146</sup> BRIANT 1997, 186.

<sup>147</sup> Voir aussi GOUKOWSKY 1972, 475.

<sup>148</sup> Arr., *An.*, III. 8. 6. Cf. corpus p. 103 ; *Fragm. Sabbaiticum*, Cod. 29. [Jacoby, FGrH, 2B, F#151]. Cf. corpus p. 140-141.

<sup>149</sup> *Ibid.*

<sup>150</sup> BRIANT 1997, 182.

<sup>151</sup> *Infra*, p. 132.

éléphants qu'Alexandre reçut du satrape de Suse après la bataille de Gaugamèles provenaient du contingent que Darius avait fait venir de l'Inde<sup>152</sup>. Pour autant, Diodore, Plutarque et Quinte-Curce ne mentionnent pas la présence d'éléphants à Gaugamèles. Les historiens émettent ainsi des doutes quant à leur déploiement dans les rangs de Darius III. William W. Tarn et Howard H. Scullard pensent que les éléphants n'ont pas pris part au combat<sup>153</sup>. Pour le second, si Parménion a capturé des éléphants dans le camp perse à l'issue de la bataille, c'est qu'ils avaient été retirés au dernier moment parce qu'ils refusaient d'obéir<sup>154</sup>. Pierre Briant est d'avis que les éléphants n'ont pas joué de rôle notable dans l'affrontement, sauf peut-être celui de constituer une sorte de rempart devant le bataillon royal<sup>155</sup>. Il remarque également qu'en raison du rôle infime joué par les éléphants au cours de cet engagement et du caractère inhabituel de cette présence, cet usage militaire constituait une nouveauté très récente, mise en œuvre dans l'urgence pour déstabiliser l'armée macédonienne<sup>156</sup>. Comme ces historiens, nous ne remettons pas en question la présence de ces animaux à Gaugamèles. Nous savons que Darius, en préparation de cette rencontre armée, avait fait « venir des Hautes Satrapies les troupes qu'il avait laissées sans emploi en raison de la rapidité de la précédente campagne »<sup>157</sup>. Les satrapies perses les plus éloignées des premiers sites de combat (le Granique et Issos) étaient celles situées dans la partie la plus orientale du royaume de Darius, c'est-à-dire celles pourvoyeuses d'éléphants. Par conséquent, ces animaux pouvaient bien faire partie des forces qui n'avaient pas eu le temps d'arriver pour les premières rencontres, mais qui, cette fois, étaient au rendez-vous. Nous pouvons dès lors imaginer que l'emploi d'éléphants pour déstabiliser l'armée macédonienne avait été prévu plusieurs années avant Gaugamèles et devait être mis en œuvre dès les premières batailles. Toutefois, il est peu probable que les chevaux perses étaient accoutumés à la présence de ces animaux. Pour cette raison, nous estimons que les pachydermes ne participèrent pas au combat. Ainsi, Pierre Briant a raison lorsqu'il affirme que le projet d'utiliser des éléphants relevait davantage d'une « improvisation tactique » que d'une « révolution stratégique »<sup>158</sup>. Selon nous, la présence d'éléphants au centre de la formation de Darius III dans le récit d'Arrien est le résultat d'un excès de bon sens chez cet auteur. Si ce dernier a lu, dans l'œuvre de ses prédécesseurs, que les pachydermes étaient présents à Gaugamèles, il a pu penser, suivant un raisonnement logique, que ces animaux ont été utilisés

---

<sup>152</sup> Curt., V. 2. 10. Cf. corpus p. 89.

<sup>153</sup> TARN 1930, 93 ; SCULLARD 1974, 64-66.

<sup>154</sup> SCULLARD 1974, 64-66.

<sup>155</sup> BRIANT 1997, 190.

<sup>156</sup> BRIANT 1997, 186.

<sup>157</sup> DS. XVII. 39. 3.

<sup>158</sup> BRIANT 1997, 190.

lors du combat. Or, à cette époque, la conduite à la guerre des éléphants était un monopole indien, ce qu'Arrien ne devait pas ignorer. De ce fait, il n'est pas étonnant qu'au moment de décrire l'ordonnement des troupes perses, cet auteur ait placé les éléphants là où Diodore et Quinte-Curce ont placé les Indiens, c'est-à-dire au centre de l'armée achéménide, avec la Maison du Roi et juste derrière les chars à faux<sup>159</sup>. En tout état de cause, les éléphants n'ont sans doute pas pris part au combat.

### *I. 3. Des éléphants de guerre africains ?*

Les deux espèces d'éléphants africains, l'éléphant de savane (*Loxodonta Africana Africana*) et l'éléphant de forêt (*Loxodonta Africana Cyclotis*)<sup>160</sup>, ont été utilisées dans la guerre à l'époque hellénistique. Il est toutefois impossible de savoir à quand remonte l'emploi militaire de ces espèces. Le recours aux éléphants de forêt, également appelés éléphants de Libye ou éléphants libyens par les auteurs anciens<sup>161</sup>, n'est pas attesté avant les guerres puniques. À propos des éléphants de savane d'Afrique, certains historiens ont écrit qu'ils possèdent de moindres aptitudes au dressage que l'éléphant asiatique, et s'avèrent donc peu utiles dans la guerre<sup>162</sup>. Il faut accueillir cette affirmation avec une certaine réserve. En effet, comme l'espèce d'Asie, celle de savane d'Afrique sait répondre aux commandes vocales<sup>163</sup>. De nos jours, certains exploitants africains proposent même des safaris à dos d'éléphant de savane, ce qui démontre que ces animaux supportent un équipage. De plus, l'espèce de savane est davantage en mesure d'interpréter les signaux visuels envoyés par l'Homme que celle d'Asie, pourtant plus habituée à travailler avec ce dernier<sup>164</sup>. L'appivoisement est donc possible. Pour

---

<sup>159</sup> DS XVII. 59. 4. Cf. corpus p. 53 ; Curt., IV. 12. 9. Cf. corpus p. 88.

<sup>160</sup> Il existe également des hybrides, car l'éléphant de savane et l'éléphant de forêt sont interféconds. Cependant, du fait de mécanismes de sélection défavorables aux hybrides, la séparation génétique de ces deux éléphants est majoritairement maintenue. C'est la raison pour laquelle les taxonomistes ont établi que ces deux éléphants appartiennent à deux espèces différentes (voir ROCA [A. L.], GEORGIADIS [N.], O'BRIEN [S. J.], 2007, « Cytoneuclear genomic dissociation and the African elephant species question », *Quaternary International*, v. 169-170, p. 4-16).

<sup>161</sup> Certains historiens ont soutenu l'hypothèse selon laquelle l'éléphant libyen appartenait plutôt à une espèce aujourd'hui éteinte, celle dite d'« Afrique du Nord » (*Loxodonta pharaoensis*) (OGATA 2017, 18, 21 ; MCDONNELL-STAFF 2018, 29). Pierre Schneider a cependant rappelé que l'existence de cette espèce « n'a pas été démontrée et sa classification systématique relève de la spéculation » (SCHNEIDER 2015, 8).

<sup>162</sup> ARMANDI 1843, 2 ; BEVAN 1927, 176 ; GOWERS 1948, 177 ; DUPLAQUET 1957, 204 ; KREBS 1964, 213.

<sup>163</sup> SMET et BYRNE 2013, 2035.

<sup>164</sup> Deux chercheurs de l'université de Saint-Andrews, Anna F. Smet et Richard W. Byrne, ont mené des études auprès de onze éléphants de savane d'Afrique vivant en captivité. Voici l'exercice auquel les éléphants devaient se prêter : un expérimentateur se positionnait entre deux seaux dont l'un était rempli de nourriture. Lorsque l'expérimentateur se plaçait plus près de celui rempli de nourriture et ne faisait aucun signal, l'éléphant, éloigné d'une bonne distance pour ne pas sentir la nourriture, se dirigeait vers ce seau. En revanche, lorsque l'expérimentateur se positionnait plus près du seau vide, mais pointait du doigt l'autre seau, l'éléphant suivait le signal donné et se dirigeait vers l'autre seau (SMET et BYRNE 2013). Cela est d'autant plus surprenant que les

autant, les sources anciennes ne permettent pas de montrer que l'utilisation des éléphants de savane et de forêt d'Afrique dans la guerre constituait une longue tradition, comme ce fut le cas dans les royaumes indiens avec l'éléphant d'Asie. Quelques sources suggèrent toutefois l'emploi de l'éléphant de savane d'Afrique dans la guerre. Ainsi, dans la *Tactique*, Arrien écrit que les Éthiopiens ont combattu à dos d'éléphant avant les souverains hellénistiques<sup>165</sup>. Et d'après Derek A. Welsby, d'autres références attestent l'emploi des éléphants dans la guerre par les Éthiopiens<sup>166</sup>. Cela a conduit certains historiens à affirmer que les rois de Koush utilisaient des éléphants dans la guerre<sup>167</sup>. Cependant, ces rares témoignages sont peu probants. Comme Jehan Desanges, nous estimons probable que celui d'Arrien, daté du II<sup>e</sup> siècle de n. è., est « victime de confusions rétrospectives »<sup>168</sup>. Quant aux autres sources, elles n'ont malheureusement pas été précisées par Derek A. Welsby. Nous n'avons par conséquent aucune indication sur leur datation et sur l'époque à laquelle elles font référence. Enfin, l'identification des Éthiopiens aux Koushites n'a rien d'évident. Derek A. Welsby rappelle d'ailleurs que, « among the rare accounts of battles between Kushites and the outside world there is, however, no record of elephants being employed »<sup>169</sup>. En tout état de cause, l'utilisation militaire des éléphants de savane et de forêt d'Afrique avant l'époque hellénistique est incertaine. Cependant, en raison de notre méconnaissance de l'histoire antique de l'Afrique subsaharienne, celle-ci reste tout à fait envisageable. Finalement, le fait que l'éléphant de savane d'Afrique ait moins souvent été exploité que l'éléphant d'Asie ne s'explique pas par une plus grande difficulté à apprivoiser cette espèce. L'inverse est sans doute plus probable. En effet, la relation Homme-éléphant en Asie est plus forte qu'en Afrique, et cette histoire évolutive différente sur chaque continent peut expliquer pour une bonne part qu'une espèce soit plus facile à apprivoiser qu'une autre.

---

éléphants ne disposent pas d'une bonne acuité visuelle et se fient principalement aux signaux auditifs et olfactifs (SMET et BYRNE 2013, 2036). Une même expérience a été menée auprès des éléphants d'Asie, qui, dans tous les cas de figure, ne réagissaient pas au signal de l'expérimentateur et se dirigeaient vers le seau situé le plus près de ce dernier. Voir PLOTNIK, POKORNY, KERATIMANOCHAYA, WEBB, BERONJA, HENNESSY, HILL (J.), HILL (V. J.), KISS, MAGUIRE, *et al.*, 2013.

<sup>165</sup> Arr., *Tact.*, 2. 2. Cf. corpus p. 109.

<sup>166</sup> WELSBY 1996, 43.

<sup>167</sup> KISTLER 2007, 71 ; OGATA 2017, 38.

<sup>168</sup> DESANGES 1970, 36.

<sup>169</sup> WELSBY 1996, 43. Sur l'exploitation des éléphants dans le royaume de Méroé, voir *infra*, p. 174-179.

## II. Le combat à dos de dromadaire : un monopole arabe

### II. 1. Une monture de guerre caractéristique de l'Arabie antique

D'après les chercheurs, l'Homme aurait commencé à utiliser les chameaux de Bactriane (*Camelus bactrianus*), à deux bosses, avant les chameaux d'Arabie (*Camelus dromedarius*), à une bosse, aussi appelés dromadaires. Ainsi, la plus ancienne attestation du chameau en Bactriane remonte aux IV<sup>e</sup>/III<sup>e</sup> millénaires. Néanmoins, pour Daniel Potts, cet animal aurait été importé dans la région par l'Homme, ce qui suggère que les premières domestications de celui-ci remontent au moins à cette époque<sup>170</sup>. La plupart des études récentes démontrent que la domestication du dromadaire s'est répandue en Orient sur une période située entre le XII<sup>e</sup> et le X<sup>e</sup> siècle<sup>171</sup>. Ces animaux étaient alors destinés à servir pour le bât<sup>172</sup>. Les premières attestations textuelles des camélidés captifs se trouvent dans les annales assyriennes. À partir du règne d'Assur-Bel-Kala (1075-1057), ces animaux sont régulièrement évoqués par les Assyriens. Ceux-ci nous apprennent que de nombreux souverains assyriens, parmi lesquels Tiglath-Pileser I ou II, Tukulti-Ninurta II, Assurnasirpal II, Salmanazar III (858-824), Shamshi-Adad V (824-811), Tiglath-Pileser III (745-727) et Sargon II (721-705), ont acquis des dromadaires et des chameaux par leurs politiques commerciales, leurs activités cynégétiques ou grâce à des campagnes militaires<sup>173</sup>. D'après les chercheurs, les animaux apportés en tribut aux Assyriens étaient des chameaux de Bactriane et non d'Arabie<sup>174</sup>. Cela est incertain du fait que le terme aryen « *udra* », utilisé par les Assyriens pour désigner le chameau de Bactriane, a également pu faire référence, comme le mot français « chameau », au genre *Camelus*, qui regroupe les deux espèces. De plus, les sources iconographiques montrent bien que les rois assyriens, notamment Salmanazar III et Tiglath-Pileser III, se sont vus remettre à la fois des chameaux de Bactriane et d'Arabie<sup>175</sup>. Comme l'a suggéré Daniel Potts, il est possible que les Assyriens se soient

---

<sup>170</sup> POTTS 2005.

<sup>171</sup> SAPIR-HEN et BEN-YOSEF 2013, 277-279 ; MANLIUS 2014, 42. L'utilisation de chameaux pour le transport de personnes et de marchandises au temps d'Abraham, mentionnée dans la *Genèse* (XII. 16 ; XXIV. 10, 11, 14, 32, 46, 61, 63, 64 ; XXXI. 17) est depuis longtemps considérée comme un anachronisme.

<sup>172</sup> SAPIR-HEN et BEN-YOSEF 2013, 277-279

<sup>173</sup> Pour les cinq premiers rois cités, se référer au corpus p. 168. Les acquisitions de chameaux par Salmanazar III sont également représentées. Sur l'obélisque noir de Salmanazar III figure une scène représentant le roi de Gilzanu, une province du nord de l'Iran, apportant des chameaux au souverain. Ailleurs sur le monument, on peut lire que le roi assyrien en reçut également du pays de Musri, situé à l'ouest (Cf. corpus p. 169). Pour les deux derniers souverains, voir EPSTEIN 1954, 262.

<sup>174</sup> EPSTEIN 1954, 263 ; POTTS 2005. Ces animaux sont mentionnés sous le terme aryen « *udra* » qui renverrait, selon Hellmut Epstein, aux chameaux de Bactriane. Selon lui, les Assyriens utilisaient le nom sémite occidental « *gammalu* » pour désigner le chameau à une bosse.

<sup>175</sup> Les deux espèces figurent sur les plaques de bronze qui ornaient les portes du palais de Salmanazar III à Balawat (Cf. corpus p. 170). Un bas-relief daté du règne de Tiglath-Pileser III montre un personnage, peut-être Samsi la

intéressés aux deux espèces afin de pratiquer l'hybridation<sup>176</sup>. Ce qui est certain, c'est que ces animaux n'étaient pas destinés à intégrer l'armée assyrienne en tant que montures de guerre, mais plutôt à servir comme bêtes de bât ou de transport. En effet, dans les sources assyriennes, les cavaliers sont toujours montés sur des chevaux et non sur des camélidés.

La plus ancienne attestation d'un *Camelus* monté est une source iconographique. Il s'agit d'un bas-relief découvert à Tell Halaf (Syrie), qui daterait d'une période comprise entre la fin du X<sup>e</sup> siècle et le VIII<sup>e</sup> siècle<sup>177</sup>. L'animal représenté est un dromadaire. La plus ancienne attestation d'un *Camelus* monté dans un contexte guerrier date à peu près de la même époque. Il s'agit de la stèle de Kurkh (IX<sup>e</sup> siècle). Cette inscription nous renseigne sur les forces armées présentes lors de la bataille de Qarqar (853), en Haute-Syrie, qui opposa une coalition de royaumes de la région syro-palestinienne au roi assyrien Salmanazar III. D'après cette source, mille chameaux étaient venus avec le roi arabe Gindibu pour faire face à l'armée assyrienne<sup>178</sup>. Il n'est toutefois pas précisé quelle espèce fut utilisée lors de ce conflit. Cependant, trois bas-reliefs et un sceau cylindrique datant du règne d'Assurbanipal (VII<sup>e</sup> siècle) suggèrent qu'il s'agissait de dromadaires. Les bas-reliefs, qui font partie du même ensemble, sont tous issus du palais nord d'Assurbanipal à Ninive. Le premier, conservé au British Museum, montre une scène de combat opposant les forces assyriennes à des dromadaires montés par deux hommes installés l'un derrière l'autre<sup>179</sup>. Cette scène a été interprétée par les assyriologues comme étant un combat opposant les Assyriens à des forces arabes<sup>180</sup>. Sur le deuxième, qui fait partie du même inventaire, et le troisième, issu des collections du musée grégorien égyptien du Vatican, figurent des dromadaires montés par un seul homme blessé et semblant perdre l'équilibre<sup>181</sup>. Selon Hellmut Epstein, le sceau cylindrique ferait référence aux campagnes dirigées par Assurbanipal contre les Aribi (vers 648), une communauté arabe habitant un territoire situé à

---

reine d'Arabie, suivi par plusieurs dromadaires (Cf. corpus p. 170). Ces animaux étaient sans doute destinés au roi.

<sup>176</sup> POTTS 2005. L'animal produit par le croisement des deux espèces, appelé turkoman, donne un animal plus fort et supportant des charges plus élevées que les dromadaires et les chameaux. Cet hybride possède une unique bosse légèrement subdivisée (POTTS 2005 ; MANLIUS 2014, 42).

<sup>177</sup> SAPIR-HEN et BEN-YOSEF 2013, 278. Cf. corpus p. 167.

<sup>178</sup> Cf. corpus p. 168. Pour Françoise Briquel-Chatonnet, la participation de ce souverain à ce conflit « était sans doute motivée par des liens avec les États de la côte ou de la vallée de l'Oronte et par la menace que les Assyriens faisaient peser sur ses revenus commerciaux » (2004, 30).

<sup>179</sup> Cf. corpus p. 171. Même si le haut de leurs corps le suggère, l'orientation des pieds des combattants montre bien qu'ils n'étaient pas installés dos-à-dos, contrairement à ce qui a été écrit par Diodore (II. 54. 7. Cf. corpus p. 50).

<sup>180</sup> Voir CHARPIN 2002.

<sup>181</sup> Cf. corpus p. 171.



l'est du Tigre<sup>182</sup>. L'empreinte du sceau représente un cavalier assyrien menaçant de sa lance un cavalier-dromadaire. En tout état de cause, l'analyse des sources assyriennes tend à démontrer que le combat à dos de *Camelus* était une spécificité des communautés arabes, et que seul le dromadaire était employé dans ce contexte.

## II. 2. Des dromadaires montés dans les armées assyriennes ?

Diodore rapporte le combat que livra Sémiramis au roi indien Stabrobatès. La reine assyrienne avait alors en sa possession des animaux du genre *Camelus*, qu'elle utilisa pour transporter des navires fluviaux démontables<sup>183</sup>. L'emploi de ces animaux ne s'arrêta pas à des fins logistiques. La reine divisa son troupeau camélin en deux et attribua à chaque groupe une mission sur le champ de bataille. La première troupe était montée par des hommes armés d'un sabre, la *machaira*<sup>184</sup>. La seconde était la pièce maîtresse d'un stratagème destiné à surprendre les Indiens. Ces derniers avaient « une quantité incroyable d'éléphants » qui étaient « équipés avec une magnificence extraordinaire de leur terrifiant attirail guerrier »<sup>185</sup>. Sémiramis se trouvait « fortement handicapée de son manque d'éléphants »<sup>186</sup>. Pour faire face à cette difficulté, la reine d'Assyrie fit réaliser par ses artisans des simulacres d'éléphants en peaux de bœufs noirs et garnis de paille à l'intérieur. Ces contrefaçons furent portées au combat par des camélidés, animaux dont l'odeur devait contribuer à perturber les chevaux ennemis.

Assurément, cette histoire n'est qu'une légende. Ctésias de Cnide a peut-être été là encore la source de Diodore. Rappelons toutefois que les histoires auxquelles Ctésias a eu accès peuvent être issues d'authentiques faits historiques et que la reine Sémiramis a pu être l'équivalent mythique de la reine Shammuramat<sup>187</sup>. Dans ce cas, on peut envisager que les camélidés ont parfois été employés sur les champs de bataille par les rois assyriens dès le IX<sup>e</sup> siècle. Cependant, cet usage ne devait être qu'exceptionnel. En effet, le texte de Diodore nous apprend que les soldats de Sémiramis durent habituer les chevaux assyriens à « supporter » l'odeur et la présence de ces animaux<sup>188</sup>. Il convient de souligner que la préparation des chevaux

---

<sup>182</sup> EPSTEIN 1954, 262. Cf. corpus p. 172.

<sup>183</sup> DS. II. 17. 2. Cf. corpus p. 48.

<sup>184</sup> DS. II. 17. 2. Cf. corpus p. 48.

<sup>185</sup> DS. II. 16. 4 ; 2. Cf. corpus p. 48.

<sup>186</sup> DS. II. 17. 8. Cf. corpus p. 48.

<sup>187</sup> Voir aussi ROP 2013, 175.

<sup>188</sup> DS. II. 17. 2. Cf. corpus p. 48.

n'aurait sans doute pas été nécessaire si les camélidés faisaient partie des forces permanentes des Assyriens.

Diodore ne donne aucune indication sur l'espèce employée par Sémiramis. Il utilise le terme grec *kamelos*, qui provient du terme sémite *gammalu* utilisé par les Assyriens pour désigner le dromadaire. Toutefois, le terme grec, comme son équivalent latin *cameli* et les sinogrammes chinois 橐駝 (*tuótuó*), désignait indistinctement les deux espèces de chameaux. Aristote est le plus ancien auteur à avoir opéré une distinction entre les deux types de chameaux selon leur provenance : Arabie ou Bactriane<sup>189</sup>. Néanmoins, le critère géographique pour distinguer les deux espèces n'est pas pertinent. Premièrement, le chameau à deux bosses n'est pas originaire de Bactriane. En effet, comme l'a rappelé Daniel Potts, l'aire de répartition du *Camelus ferus*, chameau sauvage à deux bosses dont est issu le chameau domestique *Camelus Bactrianus*, s'étendait, d'est en ouest, du centre de la Chine au centre du Kazakhstan<sup>190</sup>. La Bactriane en était donc exclue. Le chameau présent dans cette région à l'époque d'Aristote a donc été importé dans cette région<sup>191</sup>. Par conséquent, l'appellation de *kamelos bactrianos* constitue un abus de langage. Deuxièmement, les auteurs anciens témoignent du fait que les deux espèces étaient présentes dans les deux régions à la fin de l'époque hellénistique. Ainsi, d'après l'historien chinois Ban Gu, les Yuezhi, qui vivaient en Bactriane au I<sup>er</sup> siècle av. n. è., élevaient des « chameaux à une bosse », c'est-à-dire des dromadaires ou des turkomans<sup>192</sup>. De la même manière, Diodore nous apprend qu'au I<sup>er</sup> siècle de n. è., il existait en Arabie « des races très nombreuses et très variées » de chameaux, dont certaines étaient à une bosse, d'autres à deux bosses<sup>193</sup>. Pour cette raison, la provenance géographique d'un camélidé n'est pas un indice fiable pour déduire l'espèce à laquelle celui-ci appartient. Il est donc difficile de déterminer si les camélidés mentionnés dans les sources disposent d'une ou deux bosses. C'est chez Diodore que l'on trouve les plus anciennes expressions distinguant les deux espèces de chameaux non d'après leur origine, mais selon leurs caractéristiques ou aptitudes physiques. Cet auteur oppose les chameaux à deux bosses (*dityloi kameloi*) aux chameaux de course (*dromades kameloi*)<sup>194</sup>. L'épithète permet d'identifier ce dernier au dromadaire, espèce réputée pour sa plus grande

<sup>189</sup> Arstt., *H. A.*, II. 1. [498b] ; II. 1. [499a]. Cf. corpus p. 31.

<sup>190</sup> POTTS 2005.

<sup>191</sup> POTTS 2005.

<sup>192</sup> Ban Gu, 96. 40. Cf. corpus p. 21.

<sup>193</sup> DS. II. 54. 6. Cf. corpus p. 50.

<sup>194</sup> *Ibid.* L'expression « *kamelos dromas* » est également attestée chez Strabon (XV. 2. 10. Cf. corpus p. 72), Flavius Josèphe (*A. J.*, VI. 14. 364) et Plutarque (*Alex.*, 31. 6. Cf. corpus p. 97). Son origine n'est pas connue.

rapidité due notamment à ses pattes plus allongées<sup>195</sup>. Malheureusement, et comme le démontre le récit que fait Diodore du combat livré par Sémiramis à Strabrobatès, ces épithètes sont rarement employées par les auteurs faisant référence aux deux espèces du genre *Camelus*. Pour cette raison, lorsque les sources ne précisent pas l'espèce évoquée, nous préférons utiliser le terme grec « *kamelos* » ou latin « *camelus* » pour désigner indistinctement les chameaux à une bosse et les chameaux à deux bosses.

La reine Sémiramis rassembla son armée en Bactriane mais, comme nous venons de l'indiquer, cette information n'est d'aucun secours pour déterminer l'espèce de camélidés qu'elle mit en ligne. De plus, il semble logique que les forces assyriennes se trouvaient dans cette partie du royaume puisque l'adversaire était indien. Par conséquent, les deux espèces peuvent avoir été utilisées. Au IX<sup>e</sup> siècle, les Assyriens disposaient déjà de chameaux étant donné que l'époux de Shammuramat, Shamshi-Adad V, en avait capturé quelques-uns. Aussi, Claude Élien précise-t-il que cette espèce dispose d'une espérance de vie bien supérieure à celle d'Arabie, puisqu'elle peut vivre soixante à soixante-dix ans contre quarante ans seulement pour cette dernière<sup>196</sup>. Il se peut donc que Shammuramat profitait encore de la chamellerie constituée par ses prédécesseurs. Toutefois, on ne peut exclure que la reine ait été en possession de dromadaires, comme a pu l'être Salmanazar III lui-même. Ceux utilisés par les Arabes au temps de ce roi étaient sans doute déjà morts. Néanmoins, nous savons, par une inscription assyrienne datée du VII<sup>e</sup> siècle, qu'Asharaddon (681-668) a reçu cent quinze dromadaires (*Gam-mali*) de « tous les rois des Arabes » avant sa campagne d'Égypte<sup>197</sup>. L'inscription nous apprend que ces dons étaient liés à l'augmentation d'un tribut déjà versé par les rois arabes sous le règne de Sennachérib, son prédécesseur<sup>198</sup>, mais il est possible que ces transferts de dromadaires aient été plus anciens<sup>199</sup>. En tout état de cause, Shammuramat disposait peut-être elle aussi de dromadaires parmi ses forces, mais ces animaux étaient plus souvent préposés à des tâches logistiques que mis en ligne sur les champs de bataille.

---

<sup>195</sup> Le chameau de Bactriane est effectivement plus trapu et à des pattes plus courtes (EPSTEIN 1954, 258).

<sup>196</sup> El., *N. A.*, IV, 55. Cf. corpus p. 129.

<sup>197</sup> *ARAB* II, 558. D'après Françoise Briquel-Chatonnet, le roi assyrien était intervenu dans les affaires intérieures des communautés arabes « en soutenant le fils d'un roi défunt lors de son accession au pouvoir, puis en l'aidant à faire face à une révolte » (2004, 36). Cela démontre qu'en échange du versement d'un tribut aux souverains assyriens, les Arabes bénéficiaient de leur protection.

<sup>198</sup> Sennachérib a poursuivi une armée arabe jusqu'à Adummatu (Duma) avant d'emporter, à l'issue de cette expédition, les statues des dieux des Arabes (*ARAB* II, 518a).

<sup>199</sup> La présence d'une femme suivie par des dromadaires sur un relief du palais de Nimrud daté du règne de Tiglath-Pileser III est peut-être à mettre en lien avec cette politique arabe des Assyriens. Cf. corpus p. 170.

### II. 3. Le combat à dos de dromadaire dans le monde achéménide

L'emploi de dromadaires et de chameaux dans la guerre par les Perses remonte à une époque incertaine et a principalement été motivé par des raisons logistiques. Hérodote atteste leur présence comme animaux de bât dans l'armée de Cyrus<sup>200</sup>. Il indique également que ces animaux ont été mis en ligne à la bataille de Thymbrée, mais il s'agissait alors d'une ruse de guerre, non d'une pratique guerrière habituelle. Sur le conseil d'Harpage, Cyrus avait réquisitionné tous les camélidés de bât présents dans son armée, fait retirer leur fardeau, et avait placé sur eux des soldats vêtus en cavalier pour les aligner ensuite face à la cavalerie de Crésus<sup>201</sup>. Xénophon, Frontin et Polyen rapportent aussi la participation des *kameloï* lors de cette bataille<sup>202</sup>, mais Frontin, contrairement à Hérodote, Xénophon et Polyen, attribue leur emploi à Crésus. Il s'agit sans doute là d'une erreur de l'auteur latin. Quoi qu'il en soit, Xénophon, qui consacre un développement plus important à ce stratagème, précise qu'à l'issue du combat, les *kameloï* « ont [...] repris leur condition, [...] dans le train des équipages »<sup>203</sup>. Leur emploi comme monture à la guerre était donc exceptionnel. Xénophon ajoute que les *kameloï* n'avaient pas fait beaucoup de victimes dans le camp lydien<sup>204</sup>. Pour autant, les Perses prirent conscience que ces animaux pouvaient entraîner la déroute d'une cavalerie. C'est la raison pour laquelle, redoutant d'être confrontés un jour à leur propre stratagème ou parce que leurs chevaux avaient peut-être été gênés par la présence des camélidés, ils se mirent à élever, après cette bataille, les deux espèces l'une à côté de l'autre<sup>205</sup>. Cette information doit toutefois être nuancée. En effet, les chevaux constituant la cavalerie perse n'étaient pas tous élevés dans les haras royaux. Durant les guerres médiques, une grande partie des forces équestres avait été fournie par des sujets ou des alliés du Grand Roi. Hérodote confirme le fait que ces chevaux n'étaient pas habitués aux *kameloï* car, dans son récit de la seconde guerre médique, il précise que les Arabes, qui montaient ces animaux, avaient été placés derrière dans l'ordre de marche, « pour qu'ils n'effrayassent pas la cavalerie »<sup>206</sup>. Il est difficile d'affirmer que ces cavaliers arabes combattaient sur des *kameloï*. Hérodote semble le penser, puisqu'il fait remarquer que ces soldats « avaient le même équipement qu'à pied »<sup>207</sup>. Par ailleurs, lorsqu'il passe en revue

---

<sup>200</sup> Hdt., I. 80. Cf. corpus p. 24.

<sup>201</sup> Hdt., I. 80. Cf. corpus p. 24.

<sup>202</sup> Xén., *Cyr.*, VI. 1. 30 ; VI. 2. 8 ; 18 ; VI. 3. 33 ; VII. 1. 22 ; 27-28. Cf. corpus p. 26-28. Frontin, *Strat.*, II. 4. 12. Cf. corpus p. 86 ; Polyen, VII. 6. 6. Cf. corpus p. 119.

<sup>203</sup> Xén., *Cyr.*, VII. 1. 49. Cf. corpus p. 28.

<sup>204</sup> Xén., *Cyr.*, VII. 1. 48. Cf. corpus p. 28.

<sup>205</sup> El., *H. A.*, XI. 36. Cf. corpus p. 133.

<sup>206</sup> Hdt., VII. 86-87. Cf. corpus p. 25.

<sup>207</sup> Hdt., VII. 86. Cf. corpus p. 25.

les troupes à disposition de Xerxès, il fait de nouveau référence à un contingent de dromadaires montés par des Arabes<sup>208</sup>. Pour autant, la présence de *kameloi* sur les champs de bataille n'est pas attestée durant les guerres médiques. Dans ce conflit, ces animaux ont eu deux fonctions principales : le transport des guerriers arabes, mais également le bât, puisque selon Hérodote, les Perses avaient chargé leurs vivres sur des chameaux et autres bêtes de somme<sup>209</sup>.

À l'articulation des V<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles, les *kameloi* servent encore comme animaux de bât dans les armées perses. C'est en tout cas ce que laisse penser la capture de camélidés par Agésilas II à l'issue de son affrontement avec les troupes de Tissapherne sur les bords du Pactole (394)<sup>210</sup>. Démosthène nous apprend que, malgré cet affaiblissement de la chamellerie perse, le trésor royal d'Artaxerxès II comprenait encore, quelques années plus tard, mille-deux-cents camélidés<sup>211</sup>. Cette information est confirmée par Polyen, qui indique que le général Datamès se servit de *kameloi* pour transporter une somme d'argent. Contrairement à François de Callataÿ, et compte tenu des propos de Démosthène, l'utilisation d'animaux du genre *Camelus* par Datamès ne nous semble pas fantaisiste<sup>212</sup>. En l'occurrence, la présence de ces animaux est attestée lors d'une expédition de Darius III en Scythie, située chronologiquement avant l'arrivée d'Alexandre en Orient<sup>213</sup>. C'est d'ailleurs durant cette campagne que Darius III décide, en l'honneur de l'un de ses dromadaires, d'installer celui-ci dans un bourg de l'Aturie et d'assigner des villages et des revenus à son entretien (à cette occasion, cette place est nommée Gaugamèles, signifiant en grec « la maison du chameau »)<sup>214</sup>. Peu avant la grande bataille qui s'y déroula par la suite, Darius III dispose encore d'au moins trois cents camélidés pour transporter le trésor royal<sup>215</sup>. Cependant, même si le recours aux *kameloi* fut fréquent pour le transport des personnes ou des biens tout au long de l'époque achéménide, ces animaux ne furent jamais considérés par les Perses comme de véritables montures de guerre.

Comme leurs prédécesseurs assyriens, les Achéménides étaient en possession des deux espèces. Les reliefs de la frise des tributaires du palais de Persépolis le démontrent très bien.

---

<sup>208</sup> Hdt., VII. 184. Cf. corpus p. 25.

<sup>209</sup> Hdt., VII. 83 ; VII. 125. Cf. corpus p. 25. Pausanias et Claude Élien rapportent aussi le recours aux camélidés pendant les guerres médiques (Paus., VI. 5. 4. Cf. corpus p. 115 ; El., *H. A.*, XVII. 36. Cf. corpus p. 136). Ces auteurs se focalisent sur l'accident dont furent victimes les *kameloi*, déjà rapporté par Hérodote (VII. 125. Cf. corpus p. 25). Alors que l'armée était en route, ces animaux se font attaquer par des lions.

<sup>210</sup> Xén., *Hell.*, III. 4. 24. Cf. corpus p. 29.

<sup>211</sup> Dém., *Sym.*, 27. Cf. corpus p. 35.

<sup>212</sup> DE CALLATAÿ 2005, 213.

<sup>213</sup> Str., XVI. 1. 3. Cf. corpus p. 72.

<sup>214</sup> *Ibid* ; Plut., *Alex.*, 31. 6. Cf. corpus p. 97. Plutarque ne précise pas sous quel règne eut lieu cet événement.

<sup>215</sup> Curt., III. 3. 24. Cf. corpus p. 87.

Sur l'une des scènes représentées, des Arabes apportent du tissu et tirent un dromadaire<sup>216</sup>. Deux autres donnent à voir des Parthes et des Bactriens chargés de vaisselle et tirant un chameau<sup>217</sup>. William W. Tarn a remarqué que le dessin de ce dernier, contrairement à celui du dromadaire, était peu fidèle à la réalité. D'après lui, « *the Persian artist has drawn it rather like an Arabian camel with two humps, which suggests that the Bactrian was to him a strange creature, while the Arabian was well known* »<sup>218</sup>. L'hypothèse est tout à fait recevable. Toutefois, il faut se garder d'en déduire que les dromadaires étaient plus familiers aux Achéménides que les chameaux. En effet, une autre source perse semble représenter un chameau. Il s'agit d'un sceau-cylindre mettant en scène un chasseur perse qui serait, pour Marcel Gabrielli, monté sur un chameau de Bactriane, et qui fait face à un lion dressé sur ses pattes arrière<sup>219</sup>. Cependant, le dessin n'est pas non plus exact. Il pourrait s'agir d'un dromadaire même si la courbure du cou tend à confirmer l'interprétation de Marcel Gabrielli. Mais pour l'historien, qui a identifié le chamelier au roi, « la monture n'a aucune importance » car le but était de montrer l'affrontement entre le souverain et le lion<sup>220</sup>. Nous pensons au contraire que le choix de la monture doit être interrogé, et suggérons que ce sceau montre l'importance des camélidés dans la religion perse. Le chameau ou dromadaire représenté pourrait ici faire référence à une figure religieuse du zoroastrisme comme Zarathoustra, dont le nom signifie « celui qui a des vieux chameaux »<sup>221</sup>, ou Verethragna, une divinité guerrière qui apparaît dans l'*Avesta* sous différentes formes, parmi lesquelles un chameau/dromadaire<sup>222</sup>.

Les sources grecques confirment l'emploi des deux espèces par les Perses. Hérodote raconte que Cambyse envoya des ambassadeurs en Arabie auprès d'un roi qui possédait un grand nombre de camélidés (cette diplomatie avait peut-être un lien avec la réforme évoquée par Claude Élien)<sup>223</sup>. Cependant, nous ne savons pas s'il s'agissait de l'espèce à une ou à deux bosses. Les *kameloi* montés par les Arabes lors de la seconde guerre médique devaient quant à eux être des dromadaires car Hérodote met l'accent sur la vitesse de ces animaux<sup>224</sup>. Les *kameloi* sont aussi associés aux Perses dans l'artisanat athénien du V<sup>e</sup> siècle. Nous disposons

---

<sup>216</sup> Cf. corpus p. 173.

<sup>217</sup> Cf. corpus p. 173.

<sup>218</sup> TARN 1930, 161.

<sup>219</sup> Cf. corpus p. 174.

<sup>220</sup> GABRIELLI 2006, 20-21.

<sup>221</sup> La seconde partie du terme, « *oustra* » proviendrait du terme aryen précédemment évoqué : « *udra* ».

<sup>222</sup> *Avesta, Yests*, XIV. 4. 11-12 [241]. Le chameau est décrit comme ayant « la bosse rigoureuse », ce qui indique qu'il s'agissait plutôt d'un dromadaire.

<sup>223</sup> Hdt., III. 9. Cf. corpus p. 24.

<sup>224</sup> Hdt., VII. 86. Cf. corpus p. 25.

par exemple d'un rhyton à figures rouges en forme de dromadaire, fabriqué par le potier Sotadès<sup>225</sup>. Celui-ci, conservé à l'état de fragments, était décoré d'une scène de combat entre Grecs et Perses, ce qui suggère que le peintre s'est inspiré des guerres médiques. Un Perse était d'ailleurs représenté se tenant à côté de l'animal. Sur un autre vase à figures rouges, dit du « Maître de Würzburg », est représenté un chameau bactrien monté par un Perse<sup>226</sup>. Il semble évident que le conflit entre les cités grecques et les Achéménides a contribué à la diffusion des camélidés comme motif dans l'artisanat grec, même si les exemples restent peu nombreux<sup>227</sup>.

Finalement, l'analyse de l'emploi des *kameloï* à la guerre dans l'Orient assyrien et achéménide conduit à affirmer que l'origine de cette pratique n'est ni assyrienne, ni perse. Ces animaux semblent avoir été des montures couramment employées par les rois arabes, sans que l'on puisse soutenir qu'ils étaient préférés aux chevaux. Le recours aux *kameloï* par les Assyriens et les Perses resta exceptionnel et releva surtout de l'improvisation. Quoi qu'il en soit, lorsque les *kameloï* étaient utilisés pour la guerre, les dromadaires étaient préférés aux chameaux en raison de leur rapidité.

---

<sup>225</sup> Cf. corpus p. 176.

<sup>226</sup> Cf. corpus p. 176.

<sup>227</sup> Un chameau monté est également visible sur un lécythe aryballisque à figures rouges daté de la fin du V<sup>e</sup> siècle (cf. corpus p. 176). Cependant, le chamelier n'est pas un perse mais le dieu Dionysos. Un autre vase, une œnochoé à figures noires, semble être décoré d'un camélide chargé d'un vase (cf. corpus p. 176). Cependant, comme l'a observé Bettina Fischer, « il pourrait tout aussi bien s'agir d'un cheval mal réussi » (2000, 38).

### III. Le char à faux, une arme développée dans les plaines mésopotamiennes

#### *III. 1. L'ajout de faux, une initiative assyrienne*

Selon Ctésias de Cnide, le roi légendaire Ninus aurait utilisé dix mille six cent chars à faux lors de sa campagne contre les Bactriens<sup>228</sup>. La version de Ctésias, comme nous l'avons souligné, relève du domaine du légendaire. Le nombre de chars à faux déployés par Ninus est invraisemblable et la datation de son règne au III<sup>e</sup> millénaire est trop haute pour être crédible. Les chercheurs sont restés prudents sur l'attribution des chars à faux aux Assyriens. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Diderot et d'Alembert situaient l'invention de cette arme meurtrière antérieurement à la dynastie achéménide, sans pour autant proposer de datation précise<sup>229</sup>. Dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, Pavel M. Kozhin et John K. Anderson ont soutenu l'hypothèse d'une origine assyrienne des chars à faux<sup>230</sup>. Au début du XXI<sup>e</sup> siècle, Jeffrey Rop a tenté d'apporter des précisions en suggérant que les chars à faux ont été développés pour le combat dans les plaines de Mésopotamie durant la période néo-assyrienne (IX<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècle). D'après lui, au X<sup>e</sup> siècle, les armées assyriennes font face aux ennemis du nord et de l'est, où les terrains montagneux ne permettent pas les manœuvres des chars<sup>231</sup>. C'est la raison pour laquelle, à partir de cette époque, l'armée assyrienne connaît de profondes transformations : augmentation du nombre d'unités de cavalerie, apparition de paires de chevaux sans nacelle et diminution du nombre de chars (sous Sargon II)... Dans ce contexte, le char, qui ne disparaît pas des armées assyriennes, est reconfiguré, devient plus large, plus lourd et mieux équipé. Tandis que l'ancien char servait de plateforme d'archerie mobile destinée à protéger l'infanterie alliée, à harasser l'infanterie ennemie et à poursuivre les troupes en fuite, le nouveau char semble imaginé pour un combat proche et direct, à la manière des chars à faux. Pour Jeffrey Rop, l'ajout de faux est contemporain de ces importantes réformes militaires<sup>232</sup>. L'historien place donc l'apparition des chars à faux au moment où l'Assyrie est sous domination sargonide.

Cette hypothèse a conduit Jeffrey Rop à accorder du crédit au récit de Ctésias, même s'il rejette l'existence des chars à faux dès le III<sup>e</sup> millénaire. L'attribution de cette arme au roi légendaire Ninus ne lui paraît pas insensée. Selon lui, si Sémiramis, l'épouse de Ninus, était une réplique

---

<sup>228</sup> DS. II. 5. 4. Cf. corpus p. 48.

<sup>229</sup> DIDEROT et D'ALEMBERT, 1753.

<sup>230</sup> KOZHIN 1966 (d'après NEFIODKIN 2004, 370) ; ANDERSON 1970, 179.

<sup>231</sup> ROP 2013, 176, n. 41.

<sup>232</sup> ROP 2013, 179.



mythique de la reine Shammuramat, les forces de ce roi décrites par Ctésias pouvaient être celles à disposition du royaume assyrien au IX<sup>e</sup> siècle<sup>233</sup>. De ce fait, il est possible que l'armée assyrienne d'alors était déjà en possession de chars à faux<sup>234</sup>. Cela suppose que Ninus était une réplique mythique de Shamshi-Addad V (824-811), le véritable époux de Shammuramat, ce qui reste incertain. Pour autant, l'hypothèse d'une origine assyrienne du char à faux conserve toute sa pertinence.

### III. 2. Les chars à faux : une invention de Cyrus II ?

Xénophon attribue l'invention du char à faux à Cyrus II<sup>235</sup>. L'information a ensuite été reprise par d'autres auteurs, comme Arrien<sup>236</sup>. Par ailleurs, Nicolas de Damas indique que les Perses d'Anshan ont utilisé des chars à faux contre le roi mède Astyage, vers 551. Dans la version que cet auteur propose du conflit, les chars à faux font alors partie des troupes mobilisées par Cambyse I<sup>er</sup> pour soutenir celles de son fils à la bataille dite « de la frontière persane »<sup>237</sup>. D'après Xénophon, les chars à faux ont aussi été employés lors la conquête de la Lydie. Cyrus II les auraient en effet mis en ligne à la bataille de Thymbrée (vers 547-546), en Phrygie, contre les forces de Crésus<sup>238</sup>.

L'attribution de l'invention des chars à faux par Xénophon à Cyrus II doit être considérée avec une grande prudence. La *Cyropédie* est perçue par beaucoup d'historiens comme une nouvelle historique ou une biographie romancée de ce souverain<sup>239</sup>. C'est certainement la raison pour laquelle beaucoup d'historiens doutent que Cyrus II ait été à l'initiative de l'ajout de faux aux chars. Quelques siècles seulement après Xénophon, et en s'appuyant peut-être sur les écrits de ce dernier, Arrien rappelle que ce sont les Perses qui ont ajouté des faux aux chars<sup>240</sup>. En revanche, il ne précise pas sous quel règne cette évolution fut décidée. Les historiens contemporains se méfient également de Xénophon. Richard Glover fait partie de ceux qui, sans attribuer à Cyrus II l'initiative de l'ajout des faux, ne la contredisent pas<sup>241</sup>. Nicolas Sekunda reste prudent en écrivant que les chars à faux ont probablement été créés par les

---

<sup>233</sup> ROP 2013, 175.

<sup>234</sup> ROP 2013, 175-176.

<sup>235</sup> Xén., *Cyr.*, VI. 1. 30. Cf. corpus p. 26.

<sup>236</sup> Arr., *Tact.*, XIX. 4. Cf. corpus p. 109.

<sup>237</sup> N. Dam., F. 66. 30. Cf. corpus p. 62.

<sup>238</sup> Xén., *Cyr.*, VI. 1. 30. Cf. corpus p. 26.

<sup>239</sup> TATUM 1989, XV.

<sup>240</sup> Arr., *Tact.*, II. 5. Cf. corpus p. 109.

<sup>241</sup> GLOVER 1950, 5.

Achéménides<sup>242</sup>. Un récent article de Paul Christesen peut, selon nous, apporter des clefs de compréhension à l'attribution de cette invention à Cyrus II.

En 2006, Paul Christesen soutient l'idée selon laquelle la *Cyropédie*, écrite après 362, était en réalité une proposition subtile de réforme militaire adressée aux Spartiates. Dans les années 360-350, Sparte se retrouve en situation délicate face à la confédération béotienne dotée de puissantes forces de cavalerie. Pour Paul Christesen, la *Cyropédie*, écrite dans ce contexte, est à lire comme « *a pamphlet on practical military reform with special relevance to the Spartan state* »<sup>243</sup>. Il précise que la réforme militaire attribuée dans l'œuvre à Cyrus II, qui se caractérise principalement par le développement de la cavalerie, a pu être inventée par Xénophon pour inciter les Spartiates à suivre cet exemple<sup>244</sup>. Il est possible qu'en réalité, Xénophon décrive dans la *Cyropédie* non les troupes de l'époque de Cyrus II, mais celles de Cyrus le Jeune ou d'Artaxerxès II, qu'il a lui-même bien connues. Cependant, pour convaincre les Spartiates de s'inspirer des pratiques militaires perses, peut-être était-il plus judicieux d'attribuer la paternité de celles-ci à Cyrus II en raison de ses conquêtes victorieuses, et parce que ce souverain était considéré comme le fondateur du grand empire achéménide. Ces hauts faits avaient dû conférer à celui-ci une gloire immense, mais également une crédibilité en matière militaire parfaitement admise en Perse comme en Grèce.

Il est étonnant que Paul Christesen n'évoque pas, parmi les nouveautés militaires mises en place par Cyrus II, la construction des chars à faux, alors que Xénophon consacre plusieurs lignes à ces machines. Il ne serait pourtant pas invraisemblable que ce grand ami d'Agésilas ait également souhaité « suggérer » leur emploi aux Spartiates<sup>245</sup>. En tout état de cause, il est peu évident que Cyrus II ait été à l'initiative de l'ajout de faux aux chars de guerre. Néanmoins, l'attribution de cette évolution technique aux Assyriens par Jeffrey Rop est compatible avec l'utilisation de chars à faux par ce souverain.

Pour certains chercheurs, comme Alexander Nefiodkin, l'évolution des chars de guerre en chars à faux intervient plus tardivement, au V<sup>e</sup> siècle. Cette proposition se fonde sur le rejet des versions de Ctésias et de Xénophon. De fait, Alexander Nefiodkin considère la bataille de COUNAXA (401) comme la plus ancienne attestation historique des chars à faux<sup>246</sup>. Pour autant,

---

<sup>242</sup> SEKUNDA et DE SOUZA 2007, 348.

<sup>243</sup> CHRISTESEN 2006, 47-48.

<sup>244</sup> CHRISTESEN 2006, 50.

<sup>245</sup> *Infra*, p. 64-67.

<sup>246</sup> NEFIODKIN 2004, 373.

ce chercheur exclut l'idée selon laquelle Cyrus le Jeune fut à l'origine de l'ajout de faux<sup>247</sup>. Nous ne savons rien de l'emploi des chars à faux au V<sup>e</sup> siècle, mais une phrase de Maxime de Tyr incite à croire qu'ils ont fait partie des forces à disposition de Xerxès lors de la Seconde guerre médique. Cet auteur rapporte en effet que les Athéniens, ayant appris que le souverain perse préparait une expédition contre eux, consultèrent la Pythie de Delphes pour savoir comment s'opposer à la cavalerie médique, à l'infanterie égyptienne, aux frondeurs cariens et aux chars persiques de leurs adversaires<sup>248</sup>. La précision apportée par l'épithète peut apparaître comme une façon de désigner les chars à faux, machines de guerre emblématiques des Perses. Toutefois, pour Alexander Nefiodkin, Maxime de Tyr fait ici la confusion entre les troupes du temps de Xerxès et celles de l'époque de Darius III<sup>249</sup>. De plus, même s'ils étaient en possession des Perses en ce début du V<sup>e</sup> siècle, l'absence de référence à ces chars par Hérodote permet de douter de leur emploi réel par Xerxès dans le cadre des guerres médiques. Alexander Nefiodkin rejette aussi l'idée selon laquelle les chars à faux existassent déjà au temps de Cyrus II. Pour lui, la fonction de cette arme à la guerre et les ennemis contre lesquels celle-ci fut utilisée peut aider à déterminer le contexte dans lequel les chars ont été équipés de faux et, ce faisant, peut permettre d'établir une datation approximative. Alexander Nefiodkin part du principe que les chars à faux ont été employés pour casser une formation fermée et nombreuse de fantassins lourds<sup>250</sup>. D'après lui, comme les armées mésopotamiennes et indiennes ne comprenaient pas de soldats armés de cette façon parmi leurs rangs, les chars à faux ont pu être opposés seulement à deux adversaires différents dotés d'une infanterie lourde : les Égyptiens et les Grecs<sup>251</sup>. Les chars à faux auraient donc été pensés pour le combat contre ces voisins occidentaux. Alexander Nefiodkin conclut que ces armes ont dû apparaître pour la première fois sur les champs de bataille sous Artaxerxès I<sup>er</sup>, vers 467-458, au moment où les Perses se préparent pour une campagne en Égypte<sup>252</sup>. L'objectif d'alors est d'anéantir la phalange hoplitique des Athéniens alliés aux Égyptiens<sup>253</sup>. L'hypothèse d'Alexander Nefiodkin paraît à première vue pertinente, mais elle présente plusieurs limites qui ont été exposées par Jeffrey Rop.

Premièrement, Jeffrey Rop a rappelé que la présence des chars à faux n'est pas mentionnée par les auteurs anciens durant la campagne d'Égypte d'Artaxerxès<sup>254</sup>. Toutefois, cet argument *a*

---

<sup>247</sup> NEFIODKIN 2004, 377.

<sup>248</sup> M. Tyr, XIII. 1. Cf. corpus p. 120.

<sup>249</sup> NEFIODKIN 2004, 376.

<sup>250</sup> NEFIODKIN 2004, 372.

<sup>251</sup> NEFIODKIN 2004, 373.

<sup>252</sup> NEFIODKIN 2004, 377.

<sup>253</sup> NEFIODKIN 2004, 378.

<sup>254</sup> ROP 2013, 170.

*silentio* n'est selon nous pas suffisant pour discréditer l'hypothèse d'Alexander Nefiodkin. Deuxièmement, il a établi le constat suivant : « *a review of the battles in which scythed chariot were used does not confirm Nefiodkin's thesis that they were intended to attack the Greek hoplite phalanx* »<sup>255</sup>. Les résultats de l'étude tactique que nous avons menée et qui sont exposés dans le chapitre 7 contredisent effectivement Alexander Nefiodkin sur ce point<sup>256</sup>. D'ailleurs, comme le souligne Jeffrey Rop, la majorité des soldats athéniens alliés aux Égyptiens lors de la campagne d'Artaxerxès I<sup>er</sup> provenaient de rangs de rameurs et étaient équipés comme des fantassins légers et non comme des hoplites<sup>257</sup>. Troisièmement, Jeffrey Rop observe que l'élément géographique, et plus exactement topographique, manque à l'analyse d'Alexander Nefiodkin. Pour Jeffrey Rop, si les chars à faux sont absents des armées de Darius et de Xerxès pendant les guerres médiques, ce n'est pas dû au fait qu'ils n'existaient pas encore, mais en raison du relief grec, impraticable pour leur déploiement<sup>258</sup>. D'après Robin Archer, le relief égyptien n'était pas non plus adapté pour les chars, et les armées perses qui les utilisaient le firent exclusivement hors de l'Égypte<sup>259</sup>. L'absence des chars à faux à Raphia (217) suggère qu'il en fut de même au temps des Séleucides. En somme, la remarque de Robin Archer est tout à fait recevable. En revanche, l'argument de l'inadaptation du relief grec au déploiement des chars, avancé par Jeffrey Rop, l'est beaucoup moins. En effet, il y avait aussi, en Grèce, de grandes plaines propices aux manœuvres de cavalerie et de charrerie. L'exemple le plus emblématique est celui de la Béotie, région particulièrement réputée pour ses plaines. Le déploiement des chars à faux est d'ailleurs attesté dans cette région à la basse époque hellénistique<sup>260</sup>. Mais d'autres sites de plaines existaient, comme celui de Marathon, sur les côtes de l'Attique. Cette caractéristique géomorphologique fut d'ailleurs la raison qui décida les Perses, sur le conseil d'Hippias, à débarquer ici en 490<sup>261</sup>. De ce fait, une autre raison doit être avancée pour expliquer l'absence des chars à faux lors des guerres médiques. Nous estimons que le choix de la voie maritime pour transporter toutes les forces terrestres à la veille de la première guerre médique, ajouté au nombre peu élevé de navires, a sans doute obligé Datis et ses hommes à limiter les forces de cavalerie et à renoncer aux chars à faux. Le transport de ces derniers par Xerxès lors de la seconde guerre médique est plus probable. Néanmoins, le contexte des deux grandes batailles terrestres qui opposèrent les Perses à l'alliance grecque en

---

<sup>255</sup> ROP 2013, 168.

<sup>256</sup> *Infra*, p. 98.

<sup>257</sup> ROP 2013, 170.

<sup>258</sup> ROP 2013, 168.

<sup>259</sup> ARCHER 2010, 74-75.

<sup>260</sup> *Infra*, p. 125-126.

<sup>261</sup> Hdt., VI. 102.

480 et 479, celles des Thermopyles et de Platées, n'était pas propice au déploiement des chars à faux. En effet, nous estimons que la topographie et la nature des sols du site des Thermopyles ne permettait pas de les déployer en toute sécurité. Nous reviendrons sur ce sujet dans le chapitre 9<sup>262</sup>. La bataille de Platées ne ressemble pas, quant à elle, à une bataille rangée traditionnelle. Durant plusieurs jours, les Perses ont évité d'attaquer frontalement le camp adverse et ont préféré harceler celui-ci à distance avec leur cavalerie légère. De plus, les deux camps étaient alors séparés par une rivière, l'Asope. Lorsque les Perses se sont décidés à passer de l'autre côté, l'objectif était de poursuivre les Grecs qu'ils croyaient en train de fuir. Or, comme nous le verrons, les chars à faux n'avaient pas vocation à être utilisés dans ces circonstances. En tout état de cause, nous estimons que l'absence de référence aux chars à faux par Hérodote ne s'explique pas par une omission, mais bien par le non recours à ces armes. De ce fait, la bataille de COUNAXA doit être considérée comme la plus ancienne attestation historique de l'utilisation des chars à faux. Notons toutefois qu'il demeure incertain que ces armes furent déployées régulièrement sur les champs de bataille au IV<sup>e</sup> siècle. En effet, d'après Diodore, les deux cents chars à faux mis en ligne à Gaugamèles par Darius III étaient neufs<sup>263</sup>. Leur construction avait été ordonnée après la bataille d'Issos<sup>264</sup>. Cela explique, d'une part, l'absence de ces armes dans la plupart des récits des batailles du Granique et d'Issos et confirme, d'autre part, le caractère erroné des propos d'Arétade de Cnide selon lesquels cinq cent deux chars à faux ont été utilisés à la bataille du Granique<sup>265</sup>. Cette information de Diodore suggère surtout que l'armée perse ne comprenait plus de chars à faux avant cette dernière bataille, ou que ces chars n'étaient alors plus en état de fonctionnement. Quoi qu'il en soit, l'anecdote permet de relativiser l'importance accordée à ces chars par les Perses, lesquels, semble-t-il, n'avaient pas fondé tous leurs espoirs sur ces derniers aux batailles du Granique et d'Issos.

### *III. 3. Les origines macédoniennes et indiennes des chars à faux : des hypothèses caduques*

Des hypothèses plus originales, concernant une origine macédonienne ou indienne des chars à faux, ont été rapportées par les auteurs anciens et les historiens modernes. Ainsi, selon Hésychios d'Alexandrie, les Macédoniens prétendaient, au VI<sup>e</sup> siècle de n. è., avoir été les

---

<sup>262</sup> *Infra*, p. 365.

<sup>263</sup> DS. XVII. 53. 1. Cf. corpus p. 53.

<sup>264</sup> *Ibid.*

<sup>265</sup> Arétade, *Histoires de la Macédoine*, III, Fr. I, l. 3, dans Plut., *Parall. Min.*, 11. Cf. corpus p. 99.

premiers à utiliser ces armes<sup>266</sup>. Cette information est étonnante, car l'emploi des chars à faux par une dynastie macédonienne, celle des Séleucides, n'est pas attesté avant l'époque hellénistique. Doit-on penser que l'intégration de ces armes dans les armées achéménides fut la conséquence d'une participation macédonienne aux campagnes d'un roi perse ? D'un point de vue historique, la piste est intéressante. Nous savons en effet que le roi Alexandre I<sup>er</sup> de Macédoine tenta de favoriser les intérêts perses durant la Seconde guerre médique en usant de ses bonnes relations avec les cités grecques de l'alliance hellénique. De plus, sa position de vassal du Grand Roi l'obligeait à fournir des contingents à ce dernier. Enfin, l'idée que des chars à faux ont fait partie de ces troupes s'accorde avec la participation de chars à ce conflit, attestée par Maxime de Tyr. Néanmoins, nous estimons que l'absence de références aux chars à faux chez Hérodote est suffisante pour discréditer cette hypothèse. Ajoutons à cet argument le fait que les historiens d'Alexandre, dans leurs récits de la bataille de Gaugamèles, n'auraient sans doute pas manqué de souligner l'ironie de voir les Macédoniens lutter contre une de leurs inventions. La piste indienne a quant à elle émergé plus récemment. En 1992, Nicolas Sekunda a supposé que les Perses aient emprunté le char à faux aux Indiens<sup>267</sup>. L'auteur s'appuie alors sur le *Bhagavati Sūtra*, dans lequel il est écrit que le roi du Magadha Ajātaśatru (494-461), fils de Bimbisāra, a utilisé des chars équipés de faucilles lors d'une bataille contre les forces de la République de Lichhavis, vers 475<sup>268</sup>. Depuis, cette idée d'une filiation entre ces chars indiens et les chars à faux a été réfutée. D'après Alexander Nefiodkin, le *mahāsilākantaga* et le *rahamusala*, les chars indiens en question, étaient très différents du char à faux. Le premier était un engin lanceur de pierres. Quant au second, il s'agissait d'un char auquel une masse était attachée et infligeait de grands dommages sur les corps des soldats<sup>269</sup>. Trois ans plus tard, Nicholas Sekunda revient sur ses propos. Pour autant, les chars occupaient une place importante dans les pratiques guerrières indiennes. Quinte-Curce écrit d'ailleurs que les conducteurs de chars combattant à l'Hydaspe étaient « persuadés que c'était l'ultime ressource des leurs »<sup>270</sup>. Au regard des effets catastrophiques de l'emploi des chars lors de cette bataille, décrits juste avant par Quinte-Curce<sup>271</sup>, ce propos semble trahir un certain cynisme dont l'origine est sans doute à chercher dans l'une des sources de l'auteur.

---

<sup>266</sup> τοὺς Μακεδόνας φασὶ πρώτους χρῆσασθαι (Hsch. Cf. corpus p. 158). La référence aux Macédoniens fait sans aucun doute référence aux souverains hellénistiques et non à la dynastie argéade ou à des dynasties plus anciennes.

<sup>267</sup> SEKUNDA 1992, 26.

<sup>268</sup> NEFIODKIN 2004, 371.

<sup>269</sup> NEFIODKIN 2004, 371.

<sup>270</sup> Curt., VIII. 14. 6. Cf. corpus p. 90.

<sup>271</sup> « Mais en cette journée, les chars furent d'un secours à peu près nul. En effet, [...] la pluie, tombant avec une violence inaccoutumée, avait rendu les plaines glissantes et inutilisables pour la cavalerie ; les chars, lourds, et à peu près incapables de bouger, étaient pris dans la boue et les fondrières » (VIII. 14. 4. Cf. corpus p. 90).

## IV. Le cavalier cataphracte : l'aboutissement de plusieurs siècles d'évolution de la cavalerie

En 1980, Frantz Grenet écrit que « la question de l'origine première des cataphractaires [...] n'a pas encore reçu de solution satisfaisante »<sup>272</sup>. Ce constat reste encore d'actualité. Il existe en effet de nombreuses attestations écrites ou matérielles de pièces d'armures équestres, dans différentes régions et à différentes époques de l'Antiquité. Chacune d'elles a ouvert une piste sur l'origine spatiale et temporelle des cavaliers cataphractes, en étant considérée comme une partie de l'équipement de ces cavaliers. Néanmoins, si les débuts de cette pratique militaire font encore l'objet de vifs débats, les historiens s'accordent aujourd'hui sur l'impossibilité d'établir avec précision l'origine de celle-ci. En effet, nous aurions tort de percevoir le cataphracte comme une invention *ex nihilo* sur un territoire donné. Il résulte bien plutôt d'un processus d'évolution pluriséculaire de l'équipement, de l'armement et de la tactique de la cavalerie, ainsi que d'influences militaires multiples. Cette dimension évolutive, pourtant non propre aux cataphractes, n'est pas toujours évidente à cerner à la lecture des nombreux travaux portant sur ces cavaliers. Nous proposons d'aborder la question par périodes historiques, des royaumes assyriens jusqu'aux monarchies hellénistiques, de façon à faire apparaître l'évolution progressive de la cavalerie lourde.

### IV. 1. L'hypothèse assyrienne

De nombreux chercheurs ont avancé l'hypothèse selon laquelle les premières cavaleries lourdes ont été développées par les Assyriens. Jozef Wolski affirme par exemple que « *the heavily armed cavalry was used for the first time by the Assyrians* »<sup>273</sup>. En 1948, Sergei P. Tolstov évoque l'existence d'une cavalerie cuirassée chez les Assyriens<sup>274</sup>. Nous savons, par la découverte d'armures lamellaires datées des XV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècles à Choga Zanbil (Khouzestan, Iran) et à Marlik (Gilan, Iran), que les fantassins et les cavaliers iraniens disposaient d'une protection à une époque aussi haute<sup>275</sup>. L'existence de pièces de protection du cheval, elle, n'est pas attestée avant l'établissement de l'empire néo-assyrien. Un relief découvert dans le palais de Nimrud et daté du règne d'Assurnasirpal II (883-859) semble être la plus ancienne

---

<sup>272</sup> BERNARD, *et al.* 1980, 63, n. 4.

<sup>273</sup> WOLSKI 1987, 75.

<sup>274</sup> TOLSTOV 1948, 226.

<sup>275</sup> Voir POTTS 2012, p. 154.

représentation de pièces d'armures équestres<sup>276</sup>. Celui-ci a pour motif une scène de guerre opposant un char assyrien à des cavaliers que Richard Barnett a considérés comme « iraniens », sans déterminer de manière précise l'identité de ces belligérants<sup>277</sup>. Irene J. Winter a remarqué que les chevaux des deux camps étaient équipés de plastrons<sup>278</sup>. D'après Daniel T. Potts, ces plastrons constituent la seule protection équestre attestée ensuite sous les règnes successifs de Tiglath-Pileser III (ca. 745-ca. 727), Sargon II (ca. 722-ca. 705) et Sennacherib (ca. 704-ca. 681)<sup>279</sup>. Selon Tamás Dezsö, ce n'est qu'à partir du règne d'Assurbanipal (668-627) que le corps des chevaux bénéficie d'une protection<sup>280</sup>. Des reliefs de Ninive de cette époque montrent en effet non seulement une pièce autour du poitrail, mais également au niveau du corps de l'animal<sup>281</sup>. Pour Tamás Dezsö, ce développement répond à un triple objectif : « *[It] reduced the loss in horses, increased the safety of the cavalry in battles, and improved the supply of horses during campaigns* »<sup>282</sup>. De plus, il conforte l'idée, soutenue par Jeffrey Rop, selon laquelle les Assyriens alourdirent de manière générale leurs troupes montées vers les VIII<sup>e</sup>/VII<sup>e</sup> siècles. Néanmoins, cette protection restait limitée. D'une part, elle ne semble pas avoir été complète. Par exemple, le cheval ne disposait pas de chanfrein. D'autre part, rien n'indique qu'il s'agissait de pièces métalliques. Daniel T. Potts a suggéré que ces armures étaient en cuir<sup>283</sup>. Or, selon Polybe, la monture du cataphracte hellénistique était entièrement bardée de fer<sup>284</sup>. Enfin, la nature même des sources ne permet pas de déterminer la technique de combat mise en œuvre par les cavaliers représentés. De fait, il est impossible, en l'état actuel des connaissances, de confirmer l'existence d'une filiation entre les cataphractes séleucides et la cavalerie lourde assyrienne. Certes, en développant l'équipement du cheval de guerre, les Assyriens ont participé à l'émergence de la cavalerie lourde. Pour autant, nous ne pouvons considérer l'existence de cavaliers cataphractes au temps de l'empire néo-assyrien.

#### *IV. 2. L'hypothèse achéménide*

L'origine achéménide parfois attribuée aux cataphractes s'appuie sur l'œuvre de Xénophon. Dans la *Cyropédie*, les forces de Cyrus II sont constituées de chevaux et cavaliers

---

<sup>276</sup> Cf. corpus p. 169.

<sup>277</sup> BARNETT 1967, 2997.

<sup>278</sup> WINTER 1980, 3-4.

<sup>279</sup> POTTS 2012, 154.

<sup>280</sup> DEZSÖ 2006, 117.

<sup>281</sup> *Ibid.*

<sup>282</sup> *Ibid.*

<sup>283</sup> POTTS 2012, 154.

<sup>284</sup> Pol., XXX. 25. 9. Cf. corpus p. 41.



caparaçonnés (*oi tethorakismenoi hippoi*)<sup>285</sup>. Dans l'*Anabase*, les chevaux mis en ligne par Cyrus le Jeune à Cunaxa ont la tête recouverte d'un chanfrein (*prometopidion*) et le poitrail bardé de métal (*prosternidion*)<sup>286</sup>. Enfin, dans ses deux traités sur le *Commandant de la cavalerie* et l'*Art équestre*, Xénophon préconise que le cavalier et sa monture soient tous deux protégés d'une armure<sup>287</sup>. Pour Sergei Ivanov, Xénophon avait certainement vu de tels équipements lors de l'expédition des Dix-Mille. Cela l'a conduit à supposer que le lieu d'origine de ces protections a pu être l'Asie mineure sous domination achéménide<sup>288</sup>.

Un siècle avant Sergei Ivanov, le sinologue Berthold Laufer a suggéré que les Achéménides aient été les premiers à développer une véritable cavalerie caparaçonnée. Néanmoins, il estimait que celle-ci n'a pas été mise en place avant le V<sup>e</sup> siècle puisqu'Hérodote n'y fait jamais allusion dans ses descriptions des armées perses au temps des guerres médiques<sup>289</sup>. Hérodote indique seulement que la cavalerie perse était équipée comme l'infanterie<sup>290</sup>. Berthold Laufer et Jenő Darkó ont soutenu qu'au début du V<sup>e</sup> siècle, les chevaux perses étaient dépourvus d'une armure de fer<sup>291</sup>. Pour le premier, la bataille de Cunaxa est la première attestation historique de chevaux en armure, et cette cavalerie constitue un prototype, voire une version identique de la cavalerie cataphracte des siècles suivants, même si cette épithète n'est pas employée par Xénophon pour qualifier les chevaux perses<sup>292</sup>. Marcel Gabrielli pense également que la présence d'une telle cavalerie au temps de Cyrus II est anachronique<sup>293</sup>. Il est envisageable que Xénophon ait attribué aux chevaux de Cyrus II un équipement qui n'était pas autant développé sous le règne de celui-ci, de la même manière qu'il a fait de ce roi l'inventeur de pratiques de guerre – les chars à faux – sans doute antérieures à lui. Nous pouvons également supposer, comme Paul Christesen, que cette nouveauté attribuée à Cyrus II était une proposition subtile de réforme militaire lancée aux Spartiates pour les aider à combattre les Béotiens. Paul Christesen a relevé que « *Although the Spartans never assembled an effective cavalry force, they were enthusiastic equestrians* »<sup>294</sup>. L'historien cite pour preuve les propos de Pausanias, d'après lequel « les Lacédémoniens [après les guerres médiques] furent de tous les

<sup>285</sup> Xén., *Cyr.*, VI. 1. 50. Cf. corpus p. 26 ; VIII. 8. 22. Cf. corpus p. 29.

<sup>286</sup> Xén., *An.*, I. 8. 7. Cf. corpus p. 29.

<sup>287</sup> Xén., *Hipp.*, I. 6. Cf. corpus p. 30 ; Xén., *Eq.*, XII. 1-11. Cf. corpus p. 30.

<sup>288</sup> « Вероятно, действительно местом генезиса данной детали защиты и всадника и коня можно признать на сегодняшний день Малую Азию, откуда на вооружение она была взята во всей империи Ахеменидов » (2012, 186).

<sup>289</sup> LAUFER 1914, 220.

<sup>290</sup> Hdt., VII. 84.

<sup>291</sup> LAUFER 1914, 218 ; DARKO 1935, 447.

<sup>292</sup> LAUFER 1914, 219.

<sup>293</sup> GABRIELLI 2006, 31, n. 111.

<sup>294</sup> CHRISTESEN 2006, 60.

Grecs ceux qui mirent le plus de zèle à élever des chevaux »<sup>295</sup>. Xénophon a peut-être souhaité que cette compétence soit valorisée par les Spartiates. Dans la même logique, nous pouvons imaginer que la référence aux cavaliers en armure et aux chevaux caparaçonnés dans l'*Art équestre* était une suggestion de réforme militaire adressée aux Athéniens. En revanche, le silence d'Hérodote ne peut selon nous être considéré comme suffisant pour prouver l'inexistence des cataphractes au temps des guerres médiques, et par conséquent l'impossibilité d'une présence antérieure de ces cavaliers au temps de Cyrus II.

Une dernière piste s'est dégagée, attribuant à Darius III un rôle dans la formation, progressive, de la cavalerie cataphracte. Comme nous l'avons vu, la cavalerie déployée par ce souverain, à Issos et Gaugamèles, était protégée, hommes comme chevaux<sup>296</sup>. L. A. Post a affirmé qu'il s'agissait d'une cavalerie cataphracte<sup>297</sup>. Cependant, Quinte-Curce est trop évasif pour déterminer le caractère partiel ou total de ces protections. C'est un extrait de Diodore qui a conduit les historiens à attribuer à Darius III un rôle particulier dans la création de la cavalerie cataphracte. Nous savons par cet auteur qu'à la veille de Gaugamèles, le Grand Roi « avait accru la longueur des glaives et des javelots », estimant que l'emploi de telles armes avait constitué un avantage considérable pour l'armée macédonienne à Issos<sup>298</sup>. Pour Sergei Ivanov, rejoint ensuite par Nikolaos Skondrianos, il est possible que cette réforme ait contribué à « l'émergence de la cavalerie cataphracte pratiquant l'éperonnage avec une longue lance »<sup>299</sup>. Cette hypothèse est intéressante car elle suggère que la création de la cavalerie cataphracte s'est faite en plusieurs étapes, et que l'évolution de l'armement a précédé le renforcement de l'équipement. Elle présente néanmoins une limite puisque nous ignorons si les dispositions de Darius III concernaient également les unités de cavalerie lourde de l'armée perse. Nous pouvons au mieux supposer, comme Graham Wrightson, que les cavaliers lourdement protégés de Darius étaient des prototypes des cataphractes séleucides<sup>300</sup>.

#### *IV. 3. Un cavalier venu des régions d'Asie centrale ?*

Une autre hypothèse veut que les cataphractes aient été originaires d'Asie centrale. Hérodote raconte que les chevaux de guerre des Massagètes étaient protégés par un plastron

---

<sup>295</sup> Paus., VI. 2. 1.

<sup>296</sup> *Supra*, p. 4.

<sup>297</sup> POST 1946, 40.

<sup>298</sup> DS. XVII. 53. 1. Cf. corpus p. 52.

<sup>299</sup> появлению тяжеловооруженной конницы катафрактосов, практиковавших таранный удар длинной пикой. IVANOV 2012, 188 ; SKONDRIANOS 2013, 9.

<sup>300</sup> WRIGHTSON 2018.

(*thorax*) d'airain autour de leur poitrail (*stérnon*)<sup>301</sup>. Quatre siècles plus tard, Strabon écrit que les chevaux des Massagètes sont équipés de plastrons en or<sup>302</sup>. À partir de ces extraits, certains historiens ont établi un lien entre le développement des cataphractes et l'Asie centrale.

En 1930, William W. Tarn situe l'origine des *kataphraktoi* chez les nomades ou semi-nomades d'Asie centrale<sup>303</sup>. Il semble ne pas prêter cas aux pièces d'armures équestres représentées sur les reliefs assyriens, mais n'accorde pas non plus de crédit à la *Cyropédie* puisqu'il déclare : « *It was doubtless from the people of the steppes that the Persians got the idea of some form of protection for the horse* »<sup>304</sup>. Sergei P. Tolstov affirme plutôt que les Massagète-Chorasmiens, sans forcément avoir été les premiers à employer des cataphractes, auraient eu l'idée d'y recourir afin de se défendre contre les attaques de nomades<sup>305</sup>. Considérant les reliefs assyriens, il suggère que l'équipement des cavaliers assyriens et des « cataphractes » massagètes était similaire<sup>306</sup>. Nonobstant, les chercheurs ont rapidement corrigé William W. Tarn et Sergei P. Tolstov, en indiquant que l'usage de plastrons dans l'équipement des chevaux massagètes ne suffisait pas à faire d'eux des cataphractes. Hérodote n'apporte en effet aucun détail supplémentaire sur l'équipement de la monture. La seule mention d'un plastron autour du poitrail de l'animal laisse penser que ces chevaux, au V<sup>e</sup> siècle, ne bénéficiaient pas d'autres éléments de protection. Ainsi, comme l'a écrit Daniel Potts, les chevaux des Massagètes devaient être « *semi-armoured* »<sup>307</sup>. Ils étaient d'ailleurs moins protégés que les chevaux assyriens puisque, comme nous l'avons vu, des reliefs assyriens du VII<sup>e</sup> siècle montrent des protections au niveau du corps du cheval. Enfin, comme le souligne Sergei Ivanov, aucun de ces plastrons n'a été retrouvé en Asie centrale<sup>308</sup>. Par conséquent, la cavalerie massagète de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> millénaire av. n. è. n'avait très probablement rien à voir avec les cataphractes séleucides, arméniens et parthes.

Récemment, des chercheurs ont vu, dans les plastrons équestres des Massagètes, la preuve d'une diffusion de l'équipement d'ouest vers l'est. Daniel T. Potts n'exclut pas que cette protection soit la marque d'une influence assyrienne sur les pratiques de guerre des peuples

---

<sup>301</sup> Hdt., I. 215. Cf. corpus p. 24.

<sup>302</sup> Str., XI. 8. 6. Cf. corpus p. 70.

<sup>303</sup> TARN 1930, 73.

<sup>304</sup> *Ibid.*

<sup>305</sup> TOLSTOV 1948, 225.

<sup>306</sup> В Вооружении ассирийского и массагетско-хорезмийского катафрактария мы находим много общего (1948, 226).

<sup>307</sup> POTTS 2007, 152. Pour Hubert Von Gall, la cavalerie semi-caparaçonnée des Massagètes a pu être déterminante lors du combat contre Cyrus II, vers 530, et au cours duquel ce dernier trouva la mort (VON GALL 1990, 73).

<sup>308</sup> Но пока что ни одного из них фактически не найдено в среднеазиатском регионе, что заставляет усомниться в данном факте (2012, 186).

d'Asie centrale. Il avance pour preuve des sources épigraphiques datées du règne d'Assarhaddon (680-669), qui nous apprennent l'existence de relations entre le royaume d'Assyrie, d'un côté, et les Mèdes et Scythes, de l'autre. Ainsi, l'équipement du cheval se serait répandu vers le VII<sup>e</sup> siècle, depuis l'Iran vers les régions éloignées périphériques. Cette supposition implique que le plastron ait connu une évolution entre le temps d'Assarhaddon et celui d'Hérodote, puisque cette pièce était sans doute en cuir à l'époque des rois assyriens. Pour Sergei Ivanov, l'apparition de cet équipement chez les Massagètes est plutôt la marque de l'influence achéménide, puisque la Chorasmie a été une satrapie de l'empire perse pendant plus de deux siècles avant de devenir un état indépendant au début du IV<sup>e</sup> siècle<sup>309</sup>.

En 1977, Pierre Leriche affirmait que les méthodes de combat des cavaliers bactriens et sogdiens au temps de l'expédition d'Alexandre étaient proches de celles des combattants lourds massagètes ou sakes. Ses propos s'appuyaient sur les représentations de cavaliers cataphractes peintes sur une plaque de terre cuite d'Ak Kourgane (Ouzbékistan) et sur un *astragalos* de Kalai Mir (Tadjikistan)<sup>310</sup>. Cependant, pour Frantz Grenet, Jean-Claude Liger et Régis De Valence, ces sources ne sont pas probantes : « Des deux documents iconographiques invoqués à l'appui de cette idée, nous n'avons pu consulter la publication relative à la plaque de terre cuite d'Ak-Kurgan, mais le graffito sur os de Kala-i Mir n'est nullement probant et de toute manière date de la période grecque. L'absence de mention de cataphractaires dans les historiens d'Alexandre fournit un argument contraire autrement solide »<sup>311</sup>.

Plus récemment, Valerii P. Nikonorov a avancé que les nomades de l'Asie du centre ouest ont inventé les cataphractes à la suite de leur combat contre l'armée d'Alexandre<sup>312</sup>. Cette affirmation se fondait sur un tesson de terre-cuite retrouvé à Khumbuz Tepe (sud du Khorasan, Ouzbékistan) et daté des IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècles (figure n. 3). Sur ce tesson est représenté un cheval cuirassé dont l'une des pièces de l'armure pourrait être un/une *parameridios*, élément de protection qui s'attachait à une monture. Un autre équipement semble protéger la partie inférieure de la jambe du cavalier. Pour Valerii P. Nikonorov, le cavalier représenté pourrait être issu des Massagètes ou des Dahes. Toutefois, en dépit de son intérêt évident pour l'histoire de

---

<sup>309</sup> IVANOV 2012, 187. Les steppes de Chorasmie sont situées entre la mer d'Aral, au nord, et la Bactriane-Margiane, au sud. Elles sont à l'est de la Sogdiane.

<sup>310</sup> LERICHE 1977, 307, n. 65.

<sup>311</sup> BERNARD, *et al.* 1980, 63. Nous n'avons pu consulter les publications relatives à ces deux sources (DAVIDOVITCH, 1956, Exploration archéologique de Hissar en 1955, *Académie des sciences du Tadjikistan*. CCP, t. LXIII, 85-86 [en russe] ; DIAKONOV « Travaux archéologiques sur le cours inférieur du Kafirnigan [1950-1951] », 286, n. 21).

<sup>312</sup> NIKONOROV 1997b, 135.

l'équipement équestre, cette source n'est pas non plus probante. En effet, l'historien russe Sergei Ivanov a affirmé que la lance tenue par le cavalier, par ses détails et sa longueur, était comparable à une lance achéménide<sup>313</sup>. Il a par ailleurs montré que les éléments de protection sont de type perse et que le tesson pourrait bien remonter à la période où cette région n'était pas encore indépendante de l'empire achéménide, soit la première moitié du IV<sup>e</sup> siècle<sup>314</sup>. Ainsi, le cavalier représenté sur le tesson de Khumbuz-Tepe n'aurait rien de nouveau et s'inscrirait directement dans la tradition militaire perse. Nous remarquons aussi que de nombreuses parties du cheval semblent non-protégées et donc vulnérables. En l'occurrence, la tête du cheval est manquante, ce qui ne permet pas d'assurer que celle-ci disposait aussi d'une protection. Or, comme l'a pourtant admis Valerii P. Nikonorov, « *an obligatory element of the cataphractus' outfit was the entire horse's protector* »<sup>315</sup>. Sergei Ivanov a de ce fait raison de souligner qu'en l'état actuel des connaissances, il n'est pas possible d'affirmer que la Chorasmie a été impliquée dans l'apparition d'un nouveau type de cavalerie<sup>316</sup>. Pour autant, Sergei Ivanov n'exclut pas l'idée selon laquelle l'intégration des régions d'Asie centrale dans l'empire d'Alexandre et de ses successeurs a conduit au développement des pratiques militaires de celles-ci<sup>317</sup>.



**Figure 3 Tesson de terre-cuite montrant des pièces d'armure équestre, Khumbuz Tepe (Ouzbékistan)**

© <http://dariocaballeros.blogspot.com/2009/12/khumbuz-tepe-ostracon.html>

---

<sup>313</sup> IVANOV 2012, 187.

<sup>314</sup> *Ibid.*

<sup>315</sup> NIKONOROV 1997b, 135.

<sup>316</sup> IVANOV 2012, 188.

<sup>317</sup> *Ibid.*

Les critiques formulées par Frantz Grenet, Jean-Claude Liger, Régis de Valence ou Sergei Ivanov font écho aux propos tenus avant eux par le philologue Pierre Grimal et par l'archéologue russe Galina Pougatchenkova. D'après ces chercheurs, les cataphractes n'existaient pas avant l'époque hellénistique. Pour le premier, il pourrait s'agir d'une invention des Parthes<sup>318</sup>. La seconde est plus hésitante, et suggère que les cataphractes proviendraient des monarchies hellénisées d'Asie centrale, les royaumes gréco-bactrien ou parthe. Les arguments qu'elle avance sont de nature économique et militaire. Pour elle, la mise sur pied d'une telle cavalerie nécessitait de disposer d'une technologie avancée du fer. Aussi, elle impliquait l'existence d'armées suffisamment organisées pour combattre en bataille rangée<sup>319</sup>. Ces conditions excluent de fait les peuples nomades et semi-nomades d'Asie centrale et favorisent l'idée d'une émergence des cataphractes au sein de régions puissantes et structurées politiquement comme le royaume gréco-bactrien ou parthe. Ces propos sont toutefois discutables. En premier lieu, la fabrication d'une armure cataphracte ne nécessitait pas de disposer d'une technologie avancée du fer. Au contraire, celle-ci, constituée d'écailles et de pièces lamellaires en fer, était plus facile à réaliser du fait de la taille ni trop importante, ni trop petite des éléments la composant<sup>320</sup>. En second lieu, il semble que la relation entre organisation militaire et utilisation des cavaliers cataphractes n'a rien d'évident. Par conséquent, on ne peut exclure que des peuples semi-nomades aient été en capacité de se doter d'une telle cavalerie. En dernier lieu, aucune preuve écrite ou matérielle ne suggère la présence de cavaliers cataphractes en Bactriane avant le II<sup>e</sup> siècle et chez les Parthes avant le I<sup>er</sup> siècle, soit postérieurement à l'emploi de ces cavaliers par les Séleucides. Frantz Grenet, Jean-Claude Liger et Régis de Valence ont d'ailleurs relevé que Polybe, dans le récit qu'il fait de la bataille de Tapuria (208), lors de laquelle se sont opposées les cavaleries séleucide et bactrienne, ne fait pas référence aux cavaliers cataphractes<sup>321</sup>. Ces archéologues ont cependant nuancé leur propos en indiquant que la cavalerie bactrienne « n'apparaît que dans un engagement requérant des troupes légères (le passage d'un fleuve), de sorte que l'argument *a silentio* ne peut être ici invoqué contre l'existence de cataphractes en Bactriane dès la fin du III<sup>e</sup> siècle »<sup>322</sup>. De leur côté, les forces des Parthes sont très mal connues avant la rencontre entre ces derniers et les Romains. Justin a évoqué une bataille ayant opposé les Parthes à Antiochos III, mais il n'a pas

---

<sup>318</sup> GRIMAL 1958, 1483.

<sup>319</sup> POUGATCHENKOVA 1966, 27-43 (voir BERNARD, *et al.* 1980, 63, n. 4).

<sup>320</sup> Je remercie Paul Michoudet-Fontserè pour son éclairage intéressant sur ces questions techniques.

<sup>321</sup> Pol., X. 49. 1-15.

<sup>322</sup> BERNARD, *et al.* 1980, 63.

fait mention de la participation de ces cavaliers à cet événement<sup>323</sup>. En définitive, rien ne permet d'appuyer les hypothèses de Pierre Grimal et de Galina Pougatchenkova. L'origine géographique des cavaliers cataphractes reste, en l'état actuel des connaissances, un problème insoluble.

Un dernier argument, rappelé par Marius Mielczarek, plaide en faveur d'une datation hellénistique : la mention d'une cavalerie cataphracte n'apparaît pas avant l'époque hellénistique<sup>324</sup>. Le terme grec *kataphraktos*, qui signifie littéralement « clos » ou « fermé », était connu et régulièrement employé par les auteurs anciens, dès l'époque classique, pour désigner des vaisseaux de ligne qui se distinguaient par la présence d'éléments latéraux de protection, comme des plats-bords (ceinture entourant les ponts et limitant le bardage en bois) et des fargues (parties supérieures du bardage entaillées par les dames des avirons)<sup>325</sup>. Toutefois, Polybe est l'auteur le plus ancien dont l'œuvre soit parvenue jusqu'à nous à faire référence à une *kataphraktos hippos*, c'est-à-dire à une « cavalerie complètement cuirassée »<sup>326</sup>. Celle qu'il évoque appartient à l'armée d'Antiochos III. L'occurrence *tà kataphrakta* pour désigner une cuirasse n'est pas nouvelle à l'époque de Polybe puisqu'elle est attestée en Égypte, dans deux papyrus de Magdôla datés du début du règne de Ptolémée IV<sup>327</sup>. Néanmoins, elle ne semble pas désigner une cavalerie intégralement cuirassée mais simplement le corselet d'un guerrier. Par conséquent, ces papyrus ne peuvent être considérées comme une preuve de l'existence d'une cavalerie cataphracte en Égypte lagide. De ce fait, Marius Mielczarek n'exclut pas que l'invention de la cavalerie cataphracte soit à mettre au crédit du souverain séleucide et soit liée à son expérience acquise dans le combat contre ses ennemis orientaux (210-206)<sup>328</sup>. Cette hypothèse doit cependant être accueillie avec une certaine réserve. L'expression « *kataphraktos hippos* » signifiait peut-être simplement le franchissement d'une étape technique importante dans l'histoire de la cavalerie lourde (ajout ou transformation de plusieurs pièces de

---

<sup>323</sup> Just., XLI. 5. 7.

<sup>324</sup> MIELCZAREK 1998, 101.

<sup>325</sup> PIMOUGUET-PEDARROS 2011, 180. Ces dispositifs permettaient de protéger latéralement les rameurs des projectiles ou de la houle (PEDECH 1977, 118, n. 1). Voir The., I. 10 ; DS. XXII. 5. 2 ; Pol., I. 20. 13 ; I. 25. 7 ; V. 62. 3 ; V. 68. 4 ; V. 101. 2 ; XVI. 1. 1 ; XVI ; 1. 9-10 ; XVI. 3. 2 ; XVI. 3. 8 ; XVI. 4. 5 ; XVI. 6. 1-2 ; Plut., *Pyrrh.*, 15. 2 ; App., *Mithr.*, 13. 44 ; 17 ; 62. Le terme *kataphrakta* appliqué aux navires apparaît également dans des inscriptions de Samos et de Rhodes (NIKONOROV 1997b, 131). Dans le champ lexical de la guerre sur mer, l'adjectif *kataphraktos* a souvent été traduit de façon inappropriée par « ponté », alors que les navires *aphraktoi* (ouverts) pouvaient également être dotés d'un pont (PIMOUGUET-PEDARROS 2011, 180).

<sup>326</sup> Pol. XVI. 17. 6. Cf. corpus p. 39.

<sup>327</sup> *P. Enteux*. 32 ; 45.

<sup>328</sup> MIELCZAREK 1998, 101.

protection ?) mais, en l'état actuel des connaissances, il est impossible d'affirmer avec certitude qu'Antiochos III, ou même ses prédécesseurs, étaient à l'origine de celui-ci.

En tout état de cause, il semble très audacieux de déterminer précisément dans quelle région et à quelle période la première cavalerie cataphracte a été constituée. L'analyse des sources fait cependant apparaître la formation d'une cavalerie de plus en plus lourde par les trois grands États qui se sont succédé en Iran du X<sup>e</sup> au III<sup>e</sup> siècle : l'empire néo-assyrien, l'empire achéménide et le royaume séleucide. Cela démontre une fois de plus, pour reprendre les propos de Pierre-Louis Malosse, que « dans l'Antiquité, où il suffisait d'ajouter des constructions à une ville déjà existante et de la rebaptiser pour être réputé l'avoir fondée, la création, l'invention ne sont pas des commencements absolus »<sup>329</sup>. Il faut également prendre en compte la possibilité d'une évolution simultanée de la cavalerie lourde dans des régions plus ou moins éloignées. En définitive, les cavaliers cataphractes de l'époque hellénistique étaient peut-être bien le résultat d'influences orientales diverses.

---

<sup>329</sup> MALOSSE 2007, 257.



## Chapitre II

# Perception et emploi des troupes montées asiatiques par les Grecs durant l'Anabase d'Alexandre

Avant l'époque hellénistique, les Grecs n'ignoraient pas que les éléphants de guerre, les chars à faux et les dromadaires montés étaient employés dans la guerre par leurs voisins orientaux. La littérature d'époque classique montre bien que ces pratiques militaires avaient même déjà été rencontrées par certains Grecs avant l'Anabase d'Alexandre. Ainsi, à la veille de cette dernière, les Macédoniens devaient s'attendre à y être confrontés. Dans ce chapitre, nous proposons tout d'abord de nous interroger sur la manière dont les Grecs percevaient ces troupes avant l'époque classique. Nous essayerons ensuite de mieux saisir le rapport des Grecs à ces pratiques militaires durant l'Anabase d'Alexandre, ce qui permettra, enfin, d'expliquer les raisons pour lesquelles les premiers se sont intéressés aux secondes. Les cavaliers cataphractes ne seront pas abordés ici, même s'il a parfois été soutenu qu'Alexandre fut à l'origine de leur introduction dans l'armée macédonienne<sup>330</sup>. Cependant, comme nous l'avons rappelé, il est impossible d'affirmer que la cavalerie lourde de Darius III était cataphracte.

---

<sup>330</sup> VAN COMPERNOLLE 2007, 594.

## I. Regards grecs sur les troupes montées de l'Asie avant l'expédition d'Alexandre

La tradition historique veut souvent qu'Alexandre et ses soldats aient découvert les chars à faux et les éléphants de guerre au cours des campagnes qu'ils ont mené contre les Perses et les Indiens. Il est vrai que la lutte contre ces troupes était une expérience militaire nouvelle pour les Grecs de Macédoine. Pour autant, il serait inexact d'affirmer que les Macédoniens ignoraient l'existence de ces troupes avant leur départ pour les régions asiatiques. Plutarque affirme qu'Alexandre s'intéressa dès son enfance aux forces de l'Orient :

Un jour, des députés du roi de Perse vinrent à la cour de Philippe, mais celui-ci était en voyage et ce fut Alexandre qui les reçut : il le fit avec beaucoup d'amabilité, mais il ne leur posa aucune des questions que posent d'ordinaire les enfants sur la fameuse vigne aux grappes d'or, les jardins suspendus ou la parure du Grand Roi. Tout son intérêt allait aux éléments essentiels de la domination : quels étaient les effectifs de l'armée perse, quel poste de combat occupait le Grand Roi pendant les batailles [...].<sup>331</sup>

Il est vraisemblable que la composition des armées orientales faisait aussi partie des centres d'intérêts du futur roi de Macédoine. L'éducation reçue aux côtés des *basilikoi paides* et la lecture d'œuvres classiques ont certainement contribué à stimuler la curiosité du jeune Alexandre à l'égard des armées orientales, et peut-être même à attiser son ambition de les affronter un jour. Parmi ces œuvres, les références aux chars à faux, aux éléphants de guerre et aux camélidés étaient bel et bien présentes.

### *I. 1. Le char à faux chez Xénophon : une arme présentée comme redoutable*

D'après Pierre Schneider, Alexandre et ses compagnons ont eu accès à l'œuvre de Ctésias de Cnide, qui bénéficiait à l'époque d'une certaine notoriété<sup>332</sup>. Les écrits de Xénophon, où figurent de nombreuses allusions aux chars à faux, leurs étaient également familiers. En effet, Arrien rapporte qu'Alexandre, peu avant la bataille d'Issos, fit référence à la retraite de Xénophon et aux exploits des Dix-Mille<sup>333</sup>. Par conséquent, le regard porté par les Macédoniens sur les chars à faux doit avoir été conditionné par la perception qu'en avait Xénophon. Xénophon connaissait bien les chars à faux pour avoir combattu derrière eux, mais également contre eux. En effet, à la toute fin du V<sup>e</sup> siècle, il fait partie de l'expédition de Cyrus le Jeune

---

<sup>331</sup> Plut., *Fort. Alex.*, II. 11. Cf. corpus p. 100.

<sup>332</sup> SCHNEIDER 2009, 314.

<sup>333</sup> Arr., *An.*, II. 7. 8.

contre son frère Artaxerxès II. À la bataille de Counaxa (401), qu'il décrit dans l'*Anabase*, il est présent aux côtés du premier, là où Ctésias accompagne le second. Des chars à faux sont mis en ligne sur le front des deux armées. Xénophon fait ensuite partie des troupes qui accompagnent le roi spartiate Agésilas II en Asie Mineure. Lors de cette expédition, il est possible qu'il ait été témoin, voire acteur, de la rencontre armée de Daskyleion (395) qu'il relate dans les *Helléniques* et durant laquelle Pharnabaze attaqua les soldats du roi de Sparte par une action coordonnée des chars à faux et de la cavalerie<sup>334</sup>.

Les passages consacrés aux chars à faux dans l'œuvre de Xénophon indiquent que cet ancien mercenaire au service de Cyrus le Jeune croyait vraiment dans le potentiel de cette arme. En premier lieu, il ne manque pas de mettre en exergue l'efficacité des chars à faux du satrape de Phrygie hellespontique<sup>335</sup>. En second lieu, même s'il évoque la déroute des chars à faux d'Artaxerxès II à Counaxa<sup>336</sup>, il ne critique pas pour autant le choix de recourir à ces armes, d'autant que Cyrus le Jeune avait également fait ce choix<sup>337</sup>. Dans la *Cyropédie*, il explique que les chars à faux de son époque sont moins performants que ceux du temps de Cyrus II en raison d'une réforme du système de sélection des auriges. Il précise qu'au VI<sup>e</sup> siècle, les conducteurs étaient des professionnels, choisis parmi les meilleurs et qui bénéficiaient des plus grands honneurs<sup>338</sup>. De son temps, écrit-il, la conduite des chars relève davantage de l'improvisation que de la professionnalisation, ce qu'il déplore<sup>339</sup>. Les conducteurs de la fin du V<sup>e</sup> et du début du IV<sup>e</sup> siècle n'ont plus l'expérience de leurs prédécesseurs. Il paraît donc vraisemblable que, dans l'esprit de Xénophon, l'emploi des chars à faux à Counaxa n'était pas une mauvaise idée, mais que les conditions de réussite de leur charge n'avaient pas été réunies.

Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, Paul Christesen a supposé qu'en attribuant à Cyrus II des réformes militaires importantes, Xénophon cherchait implicitement à démontrer aux Spartiates l'intérêt de développer leur cavalerie. Paul Christesen n'évoque pas les chars à faux. Cependant, les développements qui sont consacrés à ces derniers par Xénophon laissent penser que cet auteur croyait les Spartiates capables, plus que tous les autres Grecs, d'optimiser l'emploi de cette arme. En effet, à l'opposé des conducteurs perses inexpérimentés de son époque, les Spartiates étaient, en ce début du IV<sup>e</sup> siècle, réputés pour leur aptitude à la

---

<sup>334</sup> Xén., *Hell.*, IV. 1. 17-19. Cf. corpus p. 30.

<sup>335</sup> Xén., *Hell.*, IV. 1. 19. Cf. corpus p. 30.

<sup>336</sup> Xén., *An.*, I. 8. 20. Cf. corpus p. 29.

<sup>337</sup> Xén., *An.*, I. 7. 10. Cf. corpus p. 29.

<sup>338</sup> Xén., *Cyr.*, VIII. 8. 24. Cf. corpus p. 29.

<sup>339</sup> Xén., *Cyr.*, VIII. 8. 24. Cf. corpus p. 29.

conduite des chars. Depuis la fin du VI<sup>e</sup> siècle, ils avaient gagné de nombreuses courses de quadriges lors des jeux olympiques<sup>340</sup>. Xénophon savait également qu'après la levée de l'interdiction de concourir à ces jeux, imposée à Sparte pendant une vingtaine d'années en raison d'un conflit avec les Éléens<sup>341</sup>, les Lacédémoniens furent de nouveau les vainqueurs de cette épreuve en 396 et 392<sup>342</sup>. Ainsi, à l'époque de Xénophon, les Spartiates étaient connus pour être les conducteurs de quadriges les plus rapides du monde grec. Comme Paul Christesen, nous pensons que Xénophon connaissait bien cette réputation au moment où il rédigea la *Cyropédie*<sup>343</sup>. Par conséquent, il est vraisemblable que cet auteur ait imaginé que cette compétence prédisposait les Spartiates à la réussite d'une charge de chars à faux dans une région, la Béotie, réputée pour ses « plaines largement ouvertes »<sup>344</sup>. À l'inverse, les Athéniens n'étaient pas d'aussi bons auriges que les Spartiates. Cela peut expliquer pourquoi Xénophon ne traite pas de la conduite et de l'équipement des chevaux attelés dans une autre de ses œuvres, *le Commandant de la cavalerie*. Ce traité, écrit au début des années 350 selon Paul Christesen, a également été présenté par ce dernier comme une subtile proposition de réforme militaire, laquelle était cette fois destinée aux Athéniens<sup>345</sup>. La situation géopolitique ayant changé, Athènes se retrouva alliée à Sparte contre les Béotiens. C'est pour cela que, pour Paul Christesen, Xénophon a souhaité mettre son expérience et ses compétences au service de sa cité natale. La réussite d'une charge de chars à faux exigeait une vitesse extrêmement importante, sans quoi l'emploi de ces chars pouvait s'avérer contre-productif<sup>346</sup>. Ainsi, compte tenu de l'infériorité des Athéniens à la course de chars, le silence de Xénophon sur les chars de guerre dans le *Commandant de la cavalerie* n'a rien d'étonnant.

L'hypothèse selon laquelle Xénophon a suggéré l'emploi de chars à faux aux Spartiates se heurte néanmoins à un paramètre non négligeable : le cheval. En effet, il est très incertain que l'espèce utilisée par les Spartiates, une fois équipée pour la guerre, était capable de maintenir une allure soutenue, voire qu'elle était en mesure de supporter le poids d'une cuirasse. Il paraît pourtant invraisemblable que Xénophon, expert en cavalerie, n'ait pas pris en compte ce paramètre. Il est possible que les Spartiates, lors de l'expédition d'Agésilas II en Ionie, aient assuré la remonte de leur cavalerie avec des chevaux perses capturés. Cependant, ces

---

<sup>340</sup> Hdt., VI. 70 (Démarate) ; VI. 130 ; Paus., VI. 2. 1-2 ; El., *N. A.*, XII. 40.

<sup>341</sup> Thc., V. 49. 1-2.

<sup>342</sup> Xén., *Ages.*, IX. 6 ; Plut., *Ages.*, 20. 1.

<sup>343</sup> CHRISTESEN 2006, 60.

<sup>344</sup> Plut., *Syll.*, 15. 3. Cf. corpus p. 94.

<sup>345</sup> CHRISTESEN 2006, 62.

<sup>346</sup> Cf. *Infra*, p. 297.

derniers étaient morts au moment du conflit avec les Thébains, ce qui explique peut-être pourquoi l'emploi de chars à faux par les Spartiates n'est pas attesté. En tout état de cause, l'analyse des passages consacrés aux chars à faux dans l'œuvre de Xénophon démontre que ce dernier était lucide sur la difficulté à rassembler les conditions d'efficacité de cette arme. Pour autant, cet auteur devait considérer que, dans le cas où ces conditions pouvaient être rassemblées, le char à faux pouvait s'avérer extrêmement dangereux pour l'armée ennemie. Comme Xénophon, Alexandre et ses soldats devaient savoir que, bien utilisés, les chars à faux pouvaient faire des dégâts importants. De ce fait, ils ne devaient pas être sous-estimés, et cela d'autant plus que la formation des auriges perses avait pu être de nouveau réformée depuis l'époque de Xénophon.

### *I. 2. La perception des kameloi et des éléphants à l'époque classique*

Le niveau de connaissance des Grecs sur les *kameloi* et les éléphants avant l'expédition d'Alexandre est difficile à appréhender compte tenu de la rareté des mentions de ces animaux dans les sources antérieures à cette campagne. D'après Pausanias, l'ivoire était connu bien avant l'éléphant par les Grecs : « Homère en fournit la preuve qui, dans ses vers, a décrit les lits des rois et les maisons des plus riches d'entre eux comme garnis d'ivoire, mais qui n'a fait nulle part mention de l'éléphant en tant qu'animal. S'il en avait pu ou entendu parler, il y aurait fait allusion bien plutôt, à mon sens, qu'à la lutte des Pygmées et des grues »<sup>347</sup>. Selon Lilly Kahil, les Grecs ont pu connaître les chameaux et les dromadaires directement en Perse, lors de processions durant lesquelles ces animaux défilaient, ou grâce aux représentations de ces animaux dans l'art oriental<sup>348</sup>. L'archéologue cite pour exemple la patère chypriote d'Idalion conservée au musée du Louvres et datant du début du VII<sup>e</sup> siècle, mais également une statuette de bronze découverte à Rhodes, mais importée de Syrie<sup>349</sup>. La première source montre un dromadaire marchant lors d'une procession<sup>350</sup> ; la deuxième représente un homme monté sur un dromadaire couché<sup>351</sup>. On peut ajouter à cette liste une figurine en terre-cuite retrouvée dans l'acropole d'Amathonte à Chypre en 1979 et conservée au musée régional de Limassol<sup>352</sup>.

---

<sup>347</sup> Paus., I. 12. 4. Cf. corpus p. 115.

<sup>348</sup> KAHIL 1972, 278.

<sup>349</sup> KAHIL 1972, 278-279.

<sup>350</sup> Cf. corpus p. 175.

<sup>351</sup> Cf. corpus p. 175.

<sup>352</sup> Cf. corpus p. 175.

Dans la littérature grecque, Ésope est le plus ancien auteur grec parvenu jusqu'à nous à faire référence aux éléphants et aux chameaux. Ses fables révèlent aux Grecs que les premiers craignent les cochons<sup>353</sup>. Les seconds sont présentés comme effrayants, peu gracieux<sup>354</sup>, et disposant d'une nature douce et cupide<sup>355</sup>. L'espèce d'éléphant évoquée par Ésope n'est pas connue. C'est chez Hérodote que l'on trouve avec certitude la plus ancienne référence dans la littérature grecque aux éléphants d'Éthiopie (l'éléphant de savane) et de Lybie occidentale (l'éléphant de forêt)<sup>356</sup>. Pour Kiwako Ogata, la référence à ces animaux peut être issue soit des écrits de Skylax de Caryanda, soit de ceux d'Hécatee de Milet (550-480)<sup>357</sup>. Le premier, d'après Hérodote, fut chargé par Darius I<sup>er</sup>, à la fin du VI<sup>e</sup> siècle, d'explorer le cours de l'Indus jusqu'à son embouchure, mais aussi les côtes du golfe de Suez<sup>358</sup>. Il serait, selon Andrei V. Bannikov et Artem A. Popov, l'un des premiers grecs à avoir vu des éléphants indiens<sup>359</sup>. Cela est possible, mais si Hérodote s'inspira de ses écrits, il est vraisemblable que Skylax ait également rencontré les autres espèces d'éléphants, en voyageant dans le sud de l'Égypte et/ou en Lybie. Le second a voyagé en Asie et en Égypte et consigné de nombreuses informations sur ces régions. L'influence d'Hécatee de Milet dans ces extraits d'Hérodote est donc, en l'état actuel des connaissances sur la vie de Skylax, plus évidente.

Hérodote ne fait pas allusion à l'emploi des pachydermes dans la guerre, ce qui n'est pas surprenant au regard des espèces évoquées. En effet, comme nous l'avons souligné dans le premier chapitre, il n'existe aucune preuve de l'emploi d'éléphants libyens et éthiopiens dans la guerre avant l'époque hellénistique. En revanche, le récit qu'il livre de la bataille de Thymbrée fait de lui le plus ancien auteur grec connu à attester l'emploi des camélidés à la guerre<sup>360</sup>. Les plus anciennes références connues aux éléphants de guerre dans les textes grecs se trouvent dans les *Persika* de Ctésias de Cnide. Elles interviennent dans le contexte de la bataille qui opposa Strabrobatès à Sémiramis et dans l'évocation du conflit qui mis Cyrus II aux prises avec les éléphants des Derbikes<sup>361</sup>.

L'analyse des deux montures dans ces œuvres fait ressortir une considération différenciée des Grecs à leur égard. La lecture des récits d'Hérodote, de Ctésias et de Xénophon

---

<sup>353</sup> Es., 145. Cf. corpus p. 23. Sur l'emploi des cochons contre les éléphants, voir *infra*, p. 402-406.

<sup>354</sup> Es., 147-148. Cf. corpus p. 23.

<sup>355</sup> Es., 146 ; 148. Cf. corpus p. 23.

<sup>356</sup> Hdt., III. 97. Cf. corpus p. 24 ; III. 114 ; IV. 191. Cf. corpus p. 25.

<sup>357</sup> OGATA 2017, 22, n. 36.

<sup>358</sup> Hdt., IV. 44.

<sup>359</sup> BANNIKOV et POPOV 2013, 1206.

<sup>360</sup> Hdt., I. 80. Cf. corpus p. 24.

<sup>361</sup> DS. II. 16-19. Cf. corpus p. 48-49 ; Ctes., F9. 7-8, *apud* Phot., LXXII. 36b. Cf. corpus p. 160.

indique clairement que le combat à dos de *Camelus* était une disposition exceptionnelle, et que le cheval restait la monture privilégiée du guerrier iranien. Les faits donnent raison à cette littérature puisque les chevaux macédoniens n'eurent pas à souffrir de la vue des camélidés lors des combats contre les forces de Darius III et de Pôros. De plus, la bataille fictionnelle entre Sémiramis et Strabrobatès a montré aux Grecs que ces animaux étaient de bien maigres substituts comparés aux véritables éléphants indiens. Il est probable que ces récits n'aient en aucun cas stimulé un intérêt particulier pour les *kameloï* chez les Macédoniens, d'autant plus que l'artisanat leur avait montré à quoi ressemblaient ces montures. L'image que les Grecs avaient de l'éléphant de guerre était bien différente. Contrairement aux *kameloï*, les plus anciennes représentations grecques des pachydermes ne sont pas antérieures à l'expédition d'Alexandre. La physionomie de cet animal était donc plutôt mal connue des Grecs. La littérature classique montre aussi qu'à l'inverse du chameau ou du dromadaire, l'éléphant était une monture de guerre courante en Orient. Enfin, dans les récits de Ctésias, les éléphants font toujours partie des forces du vainqueur. Les seules sources dont nous disposons laissent penser que toutes les armées assyriennes et perses qui ont fait face aux éléphants se sont vu infliger une défaite dont ces animaux étaient en partie responsables. Ces éléments, mais surtout l'issue des batailles décrites par Ctésias, a donné à l'éléphant un statut particulier dans les mentalités grecques. Premièrement, la méconnaissance de cet animal réputé « énorme » a conduit les Grecs à assimiler ce dernier à une créature quasi-mythique. De ce fait, il n'est pas surprenant que le seul animal mentionné par Platon dans sa description de la faune de l'île mythique de l'Atlantide soit l'éléphant<sup>362</sup>. Secondement, et comme l'a démontré Pierre Schneider, la victoire de Strabrobatès sur Sémiramis a été à l'origine d'une mythification politique de l'éléphant. Puisque ces animaux ont contribué à la déroute de l'armée assyrienne, « ils étaient comme l'emblème de l'invincibilité de l'Inde »<sup>363</sup>. Ainsi, « celui, qui, à son tour franchirait l'Indus pour affronter les Indiens deviendrait, consciemment ou non, challenger de Sémiramis et, pour l'emporter, devrait battre leurs éléphants. S'il y parvenait, un prestige de héros pouvait lui être assuré »<sup>364</sup>. Les propos de Pierre Schneider nous conduisent à reconsidérer le discours tenu par Alexandre à ses soldats, peu après la bataille de l'Hydaspe, et rapporté par Quinte-Curce<sup>365</sup>. Au début de cette harangue, le conquérant de l'Orient raille la réputation d'invincibilité des

---

<sup>362</sup> Plat., *Criti.*, 114e-115a.

<sup>363</sup> SCHNEIDER 2009, 313.

<sup>364</sup> *Ibid.*

<sup>365</sup> Pierre Schneider appelle à la vigilance quant à l'authenticité de ces paroles attribuées à Alexandre : « ces discours sont suspects : non seulement ils ont été réélaborés par Quinte-Curce, mais de plus ils ne figurent ni chez Diodore ni chez Arrien. Une construction littéraire *a posteriori* sur les fondements du mythe d'Alexandre tout comme une « romanisation » du discours sont donc possibles. Pourtant on ne peut les ignorer » (2009, 314).

éléphants : « Naguère, qui croyait possible d'affronter des bêtes semblables à des murs et le fleuve Hydaspes, et bien d'autres difficultés plus graves dans la bouche d'autrui que dans la réalité ? À coup sûr, depuis longtemps nous aurions fui de l'Asie, si des fables avaient pu nous mettre en déroute »<sup>366</sup>. Le conquérant ne précise pas qui étaient les instigateurs de ces « fables », mais il est probable qu'il fasse ici référence aux habitants de l'Inde évoqués peu avant dans son discours. Toutefois, il est possible de percevoir en filigrane, dans les paroles d'Alexandre, une allusion à la culture grecque, qui avait donné à l'éléphant une réputation d'invincibilité. Ainsi, Alexandre et ses compagnons n'avaient pas seulement été confrontés aux tentatives de dissuasion des Perses et des Indiens qu'ils avaient rencontrés, mais étaient également victimes de leurs propres préjugés culturels. Le roi macédonien, dans cette allocution, démontre que sa victoire contre Pôros a, d'une part, prouvé le caractère mensonger des propos de certains Indiens, mais aussi, d'autre part, brisé certaines idées reçues établies ou renforcées par la littérature d'époque classique et ancrées dans les mentalités grecques, à commencer par la sienne.

### *I. 3. Éléphants et kameloi chez Aristote*

Les écrits d'Aristote, notamment l'*Histoire des animaux* et *De la génération des animaux*, démontrent qu'avant le début de la conquête de l'Asie, les Macédoniens disposaient d'un important savoir théorique sur la biologie des éléphants et des camélidés. Présent à la cour macédonienne et précepteur d'Alexandre, Aristote a pu transmettre à son élève de multiples informations sur ces animaux. D'ailleurs, pour Claude Élien, « le fils de Nicomaque put mener à bien son *Histoire des animaux* grâce à l'opulence de Philippe », ce dernier ayant mis « à la disposition d'Aristote des moyens financiers plus qu'abondants »<sup>367</sup>. Ainsi, les parties consacrées aux *kameloi* et aux éléphants étaient sans doute déjà écrites à l'époque de l'enfance d'Alexandre. L'emploi des premiers dans la guerre est clairement évoqué<sup>368</sup>. En ce qui concerne les éléphants, les précisions apportées par Aristote sur leur constitution physique et leurs organes internes sont remarquables. Ce constat a conduit certains chercheurs à supposer, - soit que le précepteur d'Alexandre avait observé lui-même un éléphant, au temps de Philippe ou d'Alexandre, - soit qu'il disposait d'une source dont l'auteur était bien renseigné sur la physiologie de cet animal.

---

<sup>366</sup> Curt., IX. 2. 15. Cf. corpus p. 91.

<sup>367</sup> El., *V. H.*, IV. 19.

<sup>368</sup> Arstt, *H. A.*, II. 1 [499a]. Cf. corpus p. 31.



Les historiens s'accordent sur le fait qu'Aristote s'est appuyé principalement sur les *Persika* de Ctésias pour décrire la faune indienne<sup>369</sup>. Ctésias de Cnide a voyagé dans la Perse achéménide et y a vu des éléphants et des chameaux de Bactriane<sup>370</sup>. La référence au renversement des murailles et à l'arrachage de palmiers par les éléphants chez Aristote<sup>371</sup>, déjà présente chez Ctésias, ainsi que l'utilisation du *marish*, une unité de mesure perse, pour indiquer la ration de vin à donner aux éléphants accrédite cette explication<sup>372</sup>. Toutefois, le fait qu'Aristote utilise également le médimne et le métrète macédoniens pour indiquer les rations des éléphants, et qu'il critique les informations fournies par Ctésias sur ces animaux indique qu'il disposait d'une autre source, plus récente, sur ceux-ci<sup>373</sup>.

Howard H. Scullard soutient qu'Aristote acquit beaucoup de connaissances, notamment sur la biologie marine, au cours de son séjour à la cour d'Hermias d'Atarnée, en Mysie, entre 347 et 345-344. Il n'exclut pas qu'Aristote eut l'occasion d'observer l'intérieur d'un éléphant lors de ce passage en Asie Mineure<sup>374</sup>. L'hypothèse d'une dissection d'un éléphant par Aristote avait déjà été soutenue, au début du XX<sup>e</sup> siècle, par Max Wellmann et Thomas E. Lones<sup>375</sup>. Pour Pierre Briant, la suggestion d'Howard H. Scullard paraît de prime abord crédible : « selon le témoignage d'Aristote lui-même dans l'*Histoire des animaux* (VI. 36), le satrape de Daskyleion (proche d'Atarnée) n'avait-il pas acclimaté dans son paradis des demi-ânes (*hemionoi*) originaires de Syrie ? »<sup>376</sup>. Pour autant, Pierre Briant considère l'hypothèse d'une observation directe d'un éléphant par Aristote en Asie mineure invraisemblable<sup>377</sup>. Comme l'ont souligné Robert Delort, Lilian Bodson, Joan M. Bigwood, la grande précision de la physiologie interne des éléphants chez Aristote ne peut être considérée comme preuve que ce dernier disposait d'une source de première main<sup>378</sup>. Antonio I. Molina Marín est plus affirmatif encore : « *El hecho de que las cantidades de alimentos no correspondan con las que realmente come un elefante elimina cualquier atisbo de duda sobre el origen de la información del Estagirita : el*

---

<sup>369</sup> BIGWOOD 1993, 539-544 ; BOSWORTH 1993, 413.

<sup>370</sup> Apoll. Par., *Hist. mir.*, XX. cf. corpus p. 41.

<sup>371</sup> Arstt., *H. A.*, IX. 1 [610a]. Cf. corpus p. 33.

<sup>372</sup> Arstt., *H. A.*, VIII. 9 [596a]. Cf. corpus p. 32. Voir BRIANT 1997, 184 ; BIGWOOD 1993, 545. Le *marish* est égal à environ 10 L. (BRIANT 2016, 273)

<sup>373</sup> Pour Aristote, Ctésias « n'est pas digne de foi » (*H. A.*, VIII. 28 [606a]. Cf. corpus p. 33). Concernant les éléphants, Aristote corrige Ctésias sur le sperme de l'animal : « Ctésias de Cnide s'est évidemment trompé dans ce qu'il dit à propos du sperme des éléphants : il affirme que ce sperme durcit tellement en se desséchant qu'il devient semblable à de l'ambre. » (*G. A.*, II. 2 [736a]. Cf. corpus p. 35).

<sup>374</sup> SCULLARD 1974, 49; 52.

<sup>375</sup> WELLMANN 1905, 2250; LONES 1912, 106.

<sup>376</sup> BRIANT 2016, 273.

<sup>377</sup> *Ibid.*

<sup>378</sup> DELORT 1984, 50-51; BODSON 1991, 132; BIGWOOD 1993, 540.

*conocimiento de Aristóteles sobre el elefante nunca fue autóptico* »<sup>379</sup>. Aristote s'est donc appuyé sur d'autres auteurs en plus de Ctésias. Les avancées de la recherche n'ont hélas pas permis d'identifier formellement ceux-ci. Cependant, plusieurs noms ont été avancés. Celui du physicien Mnesitheus, qui a pu observer une dissection d'éléphant à Alexandrie<sup>380</sup>, a été proposé par Howard H. Scullard et Joan M. Bigwood<sup>381</sup>. Néanmoins, ces deux historiens n'ont pas manqué de souligner le caractère peu probant de cette piste puisqu'on ne connaît pas l'époque précise où Mnesitheus vécut<sup>382</sup>. De plus, comme l'a relevé à juste titre Howard H. Scullard, il faudrait que cet échange de connaissance ait eu lieu entre la fondation d'Alexandrie (331) et la mort d'Aristote (322). Mais l'historien souligne qu'il est peu probable que des dissections d'éléphants aient été faites à Alexandrie à une période aussi haute. Les plus anciennes attestations d'éléphants en Basse-Égypte, datées de l'époque des Diadoques, confortent ses propos. Il est donc préférable de penser que Mnesitheus assista à une dissection d'éléphant après la mort d'Aristote. Pour Joan M. Bigwood, la deuxième source d'Aristote sur les éléphants pourrait être Eudoxus de Cnide (391-342). L'hypothèse est crédible puisque le géographe passa plusieurs mois en Égypte, et surtout parce que certains passages de ses livres étaient consacrés à l'Inde<sup>383</sup>. Il n'est pas non plus exclu que les écrits de Scylax de Caryanda aient servi de source à Aristote puisque ce dernier connaissait cet auteur et y fait référence<sup>384</sup>. Par ailleurs, nous ne savons pas quelle espèce fut décrite par Aristote. Compte tenu des chiffres qu'il avance concernant les quantités de nourriture que l'éléphant ingère quotidiennement (entre six et sept médimnes d'orge/jour, soit entre 310 et 365 kg), nous serions tentés, comme James S. Romm, de penser que l'éléphant décrit par Aristote appartient à l'espèce de savane d'Afrique et non à celle d'Asie<sup>385</sup>. Mais on ne peut exclure qu'Aristote ou sa source a surévalué ces chiffres. Pour Joan M. Bigwood, l'espèce décrite est bien celle de l'Inde, même si les Grecs connaissaient l'existence des éléphants d'Éthiopie et de Lybie<sup>386</sup>. Toutefois, selon Howard H. Scullard, Aristote devait ignorer les différences entre les populations d'éléphants d'Asie et d'Afrique<sup>387</sup>.

Les historiens se sont également demandé si Aristote n'avait pas eu accès à une source obtenue *via* l'expédition d'Alexandre. Si tel fut le cas, le Conquérant aurait donc été ignorant des

---

<sup>379</sup> MOLINA MARIN 2014, 76.

<sup>380</sup> Gal., *A. A.*, VI. 8 [569].

<sup>381</sup> SCULLARD 1974, 52; BIGWOOD 1993, 545.

<sup>382</sup> *Ibid.*

<sup>383</sup> BIGWOOD 1993, 545.

<sup>384</sup> Arstt., *Pol.*, VII. 14. 3 [1332b].

<sup>385</sup> ROMM 1989, 575.

<sup>386</sup> BIGWOOD 1993, 551.

<sup>387</sup> SCULLARD 1974, 49.

informations sur les éléphants contenues dans l'œuvre de son précepteur avant son départ pour l'Asie. Cette idée trouve un appui dans les sources anciennes. Pline l'Ancien, contrairement à Claude Élien, place l'*Histoire des Animaux* sous le patronage d'Alexandre et non de Philippe :

Le roi Alexandre le Grand, brûlant de connaître l'histoire naturelle des animaux, confia le soin de cette étude à l'homme le plus savant en toute science, Aristote : et il soumit à ses ordres, sur toute l'étendue de l'Asie et de la Grèce, plusieurs milliers d'hommes qui tous vivaient de la chasse, de l'oisellerie, de la pêche, ou qui entretenaient des viviers, des troupeaux, des ruchers, des piscines, des volières, afin qu'aucune créature n'échappât à sa connaissance<sup>388</sup>.

Cette commande d'Alexandre est aussi évoquée par un participant au banquet des Sophistes d'Athénée, qui mentionne le versement par le roi d'une somme de huit cents talents pour subventionner ce projet de recherche<sup>389</sup>. Enfin, le Pseudo-Callisthène rapporte une lettre qu'Alexandre aurait adressée à Aristote, dans laquelle le Conquérant décrit à ce dernier la faune indienne, sans pour autant apporter d'informations aussi précises que celles contenues dans les écrits du philosophe<sup>390</sup>. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, Otto Keller supputa qu'Alexandre avait envoyé à Aristote un éléphant capturé lors de son expédition<sup>391</sup>. Peu d'historiens ont suivi cette voie. Comme nous l'avons vu plus haut, l'hypothèse d'une observation directe est peu évidente. Pour Joan M. Bigwood, les éléphants capturés au cours de l'Anabase sont probablement restés à Babylone<sup>392</sup>. Cet historien n'a cependant pas exclu, sans privilégier cette piste, que Callisthène ait fourni des renseignements à Aristote sur les éléphants<sup>393</sup>. Le neveu et protégé du précepteur

---

<sup>388</sup> Pline, *H. N.*, VIII. 17. 3. Cf. corpus p. 83.

<sup>389</sup> Ath., IX [398e]. Pour Pierre Briant, « cette somme énorme est impossible à admettre » (2016, 271).

<sup>390</sup> Ps.-Callisth., App. I. Cf. corpus p. 144-145.

<sup>391</sup> KELLER 1909, 380. Cette hypothèse a été le sujet d'un roman contemporain dont nous rapportons ici le résumé qu'en a fait Pierre Briant : « En 1956, le réputé romancier américain Lyon Sprague de Camp (1907-2000) publiait un roman historique intitulé : *An Elephant for Aristotle*. Le fil narratif en est très simple à suivre. Après sa victoire sur le roi indien Pôros au bord de l'Hydaspe, et en dépit de la rupture brutale advenue plus tôt avec Callisthène, proche parent d'Aristote, Alexandre décide de satisfaire une promesse qu'il avait faite à son vieux maître, et de lui faire parvenir des curiosités animales rencontrées au cours de la conquête, et plus particulièrement un éléphant, car Aristote, naguère, avait déclaré qu'il désirait examiner un éléphant vivant. En l'occurrence, il ne s'agit pas moins que du propre éléphant que Pôros montait au cours de la bataille. Encore faut-il faire parvenir ces dons royaux en Grèce. Alexandre confie la mission à l'un de ses officiers, un Thessalien du nom de Léon, fils d'Aristos. Porteur de lettres et d'ordres de mission qui lui permettront d'avoir accès au vivre et au couvert au cours de ses étapes, Léon prend donc la route en compagnie de deux Indiens (le *mahout* et son assistant), et le lecteur peut les suivre de ville en ville, de province en province, sur les routes qui, à travers l'empire qui est maintenant celui d'Alexandre, vont les conduire de la vallée de l'Indus à Athènes, via le Gandhara, l'Arachosie, l'Ariane, la Perse (et Persépolis), la Susiane, la Babylonie, la Syrie, l'Anatolie et enfin l'Attique. [...] Arrivé à Athènes, Léon s'en va trouver Aristote, qu'il surprend au milieu d'une de ses conférences publiques. Celui-ci comprend immédiatement la malignité du don, puisque Alexandre lui a donné un éléphant sans dégager les moyens budgétaires à son entretien. Renversant à son profit le sens de l'humour qu'il reconnaît à Alexandre, le philosophe décide alors que, chaque jour à tour de rôle, ses élèves (parmi lesquels on reconnaît Théophraste) achèteront de quoi nourrir l'animal, jusqu'à ce qu'une solution durable soit trouvée » (BRIANT 2016, 269-270).

<sup>392</sup> BIGWOOD 1993, 548.

<sup>393</sup> BIGWOOD 1993, 547.

d'Alexandre avait accompagné ce dernier. Il était présent à Gaugamèles, où, d'après Arrien et l'historien de Jérusalem, quinze éléphants se trouvaient parmi les forces du Grand Roi<sup>394</sup>. Cette piste est également peu probante, d'autant que la présence d'éléphants lors de cette bataille n'est pas attestée par Diodore et Plutarque. Joan M. Bigwood et Brian Bosworth soutiennent également que la traversée des régions indiennes par les Macédoniens n'apporta pas de renseignements supplémentaires à Aristote<sup>395</sup>. Le premier cite pour exemple le fait que, dans l'*Histoire des Animaux*, Aristote affirme que l'éléphant ne peut pas nager alors que Néarque a été témoin du contraire<sup>396</sup>. Ce compagnon d'Alexandre en a même été surpris, ce qui incite à penser qu'il avait lui aussi bénéficié de l'enseignement ou de la lecture des ouvrages d'Aristote<sup>397</sup>. De plus, James S. Romm et Jean Trinquier, qui réfutent l'idée qu'Alexandre soit à l'origine des travaux d'Aristote, ont suggéré que les relations entre le Conquérant et son précepteur se sont détériorées après l'exécution de Callisthène en 325, ce qui aurait mis en péril une supposée collaboration entre les deux hommes<sup>398</sup>. Le premier ajoute que « *the accounts of the Alexander historians probably did not arrive in Greece until after his death* »<sup>399</sup>.

En tout état de cause, le rôle de l'expédition d'Alexandre dans les enquêtes d'Aristote ne trouve que peu d'évidence. Robert Delort, Lilian Bodson, James S. Romm, Joan M. Bigwood, Jean Trinquier et Pierre Briant s'accordent sur le fait qu'aucune partie de l'*Histoire des animaux* n'a été mise à jour suite à l'expédition d'Alexandre, et l'éléphant ne semble pas faire exception<sup>400</sup>. Pour ces historiens, les propos de Pline l'Ancien, ceux attribués au participant du banquet des Sophistes par Athénée et la lettre rapportée par le Pseudo-Callisthène sont « *an idealized and legendary view of the collaboration between Aristotle and Alexander* »<sup>401</sup>. Pierre Briant ajoute qu'« ils illustrent une image reconstruite de la collaboration entre Aristote et Alexandre, bien propre à grandir en parallèle la réputation du « roi-savant » et celle de l'homme de science-conseiller du prince »<sup>402</sup>. Malgré les zones d'ombres qui planent sur les sources d'Aristote, nous pouvons affirmer, tout en conservant une certaine réserve, que les Macédoniens avaient une connaissance aigüe de la biologie et des mœurs de l'éléphant avant

<sup>394</sup> Arr., *An.*, III. 8. 6. Cf. corpus p. 103 ; *Fragm. Sabbaiticum*, Cod. 29. [Jacoby, FGtH, 2B, F#151], 12. Cf. corpus p. 140.

<sup>395</sup> BIGWOOD 1993, 551 ; BOSWORTH 1993, 413.

<sup>396</sup> Arstt, *H. A.*, IX. 46 [630b]. Cf. corpus p. 33 ; Str., XV. 1. 43. Cf. corpus p. 71.

<sup>397</sup> Brian Bosworth avait déjà émis cette hypothèse : « *Aristotle's influence can be traced in the extant fragments of Nearchus* » (1993, 413).

<sup>398</sup> ROMM 1989, 567 ; TRINQUIER 2002, 911.

<sup>399</sup> ROMM 1989, 575.

<sup>400</sup> TRINQUIER 2002, 911.

<sup>401</sup> BODSON 1991, 133.

<sup>402</sup> BRIANT 2016, 271.

le départ d'Alexandre pour l'Orient. L'œuvre d'Aristote a certainement contribué à éveiller l'intérêt du conquérant pour les animaux orientaux. Elle ne lui apporta en revanche aucune information directe sur le potentiel militaire de l'animal. Toutefois, l'insistance notable d'Aristote sur l'intelligence et surtout sur la docilité de l'éléphant était de nature à laisser croire aux Grecs que cet animal était une monture de guerre d'une grande fiabilité et qui, même gagnée par la peur, restait sous le contrôle de son cornac<sup>403</sup>.

---

<sup>403</sup> Arstt, *H. A.*, IX. 1 [610a] ; IX. 46 [630b]. Cf. corpus p. 33.

## II. Acquisition et usage des troupes montées asiatiques par les Macédoniens lors de l'Anabase

Dans l'introduction de cette thèse, nous avons rappelé qu'Alexandre le Grand a mis en place au cours de son expédition un certain nombre de réformes militaires. Le conquérant s'est montré ouvert aux pratiques de guerre des Perses et des Indiens. Tout au long de la campagne, les Macédoniens s'emparèrent de nombreux éléphants, de *kameloï* et de chars. Les sources restent toutefois silencieuses sur un éventuel projet d'employer ces troupes dans la guerre. Dès lors, il faut s'interroger sur les raisons qui ont poussé les soldats d'Alexandre à s'intéresser aux animaux et aux chars des vaincus.

### II. 1. Captures, dons et réquisitions d'éléphants, de *kameloï* et de chars

Durant l'Anabase, Alexandre et ses compagnons rencontrent régulièrement les troupes montées caractéristiques de l'Asie. Au fur et à mesure de son avancée vers l'est, de nombreux *kameloï* et éléphants tombent sous le joug macédonien. Le roi de Macédoine s'empare aussi des chars de ses opposants. Voici un tableau qui dresse l'inventaire de ces acquisitions :

Source	Moment	Provenance
Curt., IV. 7. 12.	Pèlerinage à Siwa	Emploi de <i>kameloï</i> de provenance inconnue
Arr., <i>An.</i> , III. 15. 4-6.	Bataille de Gaugamèles	Capture des éléphants, <i>kameloï</i> et chars de Darius
Curt., V. 2. 10.	Suse	Don de 12 éléphants et d'un nombre inconnu de dromadaires du satrape de Susiane Abulités
Ps.-Callisth., II. 11. 2.	?	Réquisition de 3000 chameaux
DS. XVII. 71. 2.	Persépolis	Réquisition de 3000 <i>kameloï</i> en Babylonie, Mésopotamie et Susiane
Curt., V. 6. 9.		Réquisition de <i>kameloï</i> à Suse et Babylone
Plut., <i>Alex.</i> , 37. 4.		Réquisition de 5000 <i>kameloï</i> .
Curt., VIII. 4. 19.	Sogdiane	Don de 2000 <i>kameloï</i> du satrape de Sogdiane Sisimithrès
DS. XVII. 86. 2-3.	Inde	Capture d'une quinzaine d'éléphants et enrôlement des soldats de l'Indien Aphrikès
Curt., VIII. 12.11.		Don d'éléphants d'Omphis, roi de Taxile (56 chez Quinte-Curce, 30 chez Arrien)
Arr., <i>An.</i> , IV. 22. 6.		Capture des éléphants de la place forte d'Ora
Arr., <i>An.</i> , IV. 27. 9.		Capture de 30 éléphants de Barzaentès
Curt., VIII. 13. 3.		Capture d'éléphants des Indiens réfugiés auprès d'Abisarès
Arr., <i>An.</i> , IV. 30. 8.	Bataille de l'Hydaspe	Capture de quatre-vingt éléphants et de chars de Pôros
DS. XVII. 89. 2.		Don de quarante éléphants d'Abisarès
Arr., <i>An.</i> , V. 20. 5.	Inde	Don d'éléphants de Musicanos
Arr., <i>An.</i> , VI. 15. 6.		Capture des éléphants dans deux villes (Oxycanos)
Arr., <i>An.</i> , VI. 16. 2.		Apport d'éléphants par les familiers de Sambos
Arr., <i>An.</i> , VI. 16. 4.		

Arr., <i>Ind.</i> , 29. 5.	Le long de la côte des Taens	Prise de sept <i>kameloi</i>
DS. XVII. 105. 7.	Gédrosie	Réquisition de dromadaires en Parthyène, Drangiane et Arie
Arr., <i>An.</i> , VI. 27. 6.		Le satrape d'Arie Stasanor et le satrape de Drangiane Phrataphernès fournissent à Alexandre des <i>kameloi</i> .

**Figure 4 Tableau des effectifs d'éléphants, de *kameloi* et de chars rassemblés par Alexandre**

Les modalités d'acquisition des *kameloi* diffèrent de celles d'éléphants et de chars. Alors que les premiers, à deux exceptions près, arrivent le plus souvent par le moyen de réquisitions dans les satrapies achéménides, les seconds entrent en possession des Macédoniens par des captures ou grâce à des dons. À Persépolis, Alexandre réquisitionne plusieurs milliers de camélidés provenant de Babylonie, de Mésopotamie et de Susiane<sup>404</sup>. Dans le *Roman d'Alexandre*, un ordre de réquisition semblable a lieu avant la victoire contre Darius III<sup>405</sup>. Toutefois, le silence des historiens d'Alexandre sur celle-ci permet de douter de son authenticité. Enfin, avant la traversée du désert de Gédrosie, les satrapes de Parthyène, de Drangiane et d'Arie fournissent à Alexandre un nombre inconnu de camélidés dont certains étaient, d'après Diodore, des dromadaires<sup>406</sup>.

C'est à l'issue de la bataille de Gaugamèles que des *kameloi*, mais aussi des éléphants et des chars de guerre sont pour la première fois pris comme butin par les Macédoniens. Lors de cet événement, d'après Arrien, « Parménion [...] s'empara du camp des Barbares, avec les bagages, les éléphants et les *kameloi* »<sup>407</sup>. Il ajoute qu'on « s'empara aussi des éléphants et des chars qui n'avaient pas été mis en pièces au cours du combat »<sup>408</sup>. Arrien semble évoquer deux parties distinctes du butin. D'un côté, Parménion s'empare du camp perse auquel sont associés les bagages, un premier groupe d'éléphants et les *kameloi*. Cela conforte l'idée selon laquelle les pachydermes n'avaient pas été mis en ligne par Darius III mais étaient présents en réserve. De l'autre côté, les Macédoniens mettent la main sur un second groupe d'éléphants et des chars non brisés pendant la bataille. On ne peut exclure que ce second groupe d'éléphants capturés et les chars aient eux-aussi fait partie d'une réserve non utilisée de Darius III. Toutefois, le fait que le pillage se soit fait en deux temps laisse penser que les deux parties du butin se trouvaient à deux endroits différents, que le second groupe d'éléphants et les chars n'étaient donc pas dans le camp des Barbares, mais bien présents sur le champ de bataille. De ce fait, ces chars

<sup>404</sup> DS. XVII. 71. 2. Cf. corpus p. 53 ; Curt., V. 6. 9. Cf. corpus p. 89 ; Plut., *Alex.*, 37. 4. Cf. corpus p. 98.

<sup>405</sup> Ps.-Callisth., II. 11. 2. Cf. corpus p. 143.

<sup>406</sup> DS. XVII. 105. 7. Cf. corpus p. 55 ; Arr., *An.*, VI. 27. 6. Cf. corpus p. 106.

<sup>407</sup> Arr, *An.*, III. 15. 4. Cf. corpus p. 103.

<sup>408</sup> Arr, *An.*, III. 15. 6. Cf. corpus p. 103.

pouvaient être des chars à faux. En effet, mis à part le char de Darius III, également pris par les Macédoniens<sup>409</sup>, rien n'indique que la charrerie perse était mixte et comprenait des chars non équipés de faux. En revanche, les éléphants ne devaient pas être présents sur le champ de bataille puisqu'ils n'ont probablement pas participé à celle-ci<sup>410</sup>. Par conséquent, la capture de ce second groupe d'éléphants est certainement un élément ajouté par l'auteur pour assurer la cohérence de son récit.

Après cette bataille et jusqu'à la fin de l'expédition d'Alexandre, seuls sept *kameloi* sont capturés, le long de la côte des Taens, par les troupes de Néarque<sup>411</sup>. De leur côté, les chars à faux n'apparaissent plus. On ignore l'endroit où furent entreposés ceux pris sur le champ de bataille de Gaugamèles mais il est probable qu'en 323, ils se trouvaient à Babylone, avec tout le butin amassé par Alexandre au cours de l'Anabase. Au contraire, les Macédoniens vont capturer des éléphants à plusieurs reprises. Après l'assassinat d'Aphrikès, les éléphants appartenant à ce dernier, errant dans la campagne, sont capturés<sup>412</sup>. Diodore, qui est le seul à rapporter cet épisode, ne précise pas le nombre de têtes que le Conquérant est parvenu à récupérer. Néanmoins, le chef indien possédait, avant de trépasser, quinze pachydermes. Il est donc peu probable que la prise ait été plus importante. Alexandre capture plusieurs éléphants dans la place forte d'Ora, après l'avoir assiégée<sup>413</sup>. Il s'empare aussi de trente éléphants issus des forces de Barzaentès, satrape d'Arachosie/Drangiane et auteur de la révolte des Arachosiens<sup>414</sup>. Quelques mois avant la bataille contre Pôros, un nombre inconnu de pachydermes appartenant aux Indiens réfugiés auprès d'Abisarès sont pris par les Macédoniens<sup>415</sup>. Il s'agit alors de la première et de la seule participation connue d'Alexandre à une expédition de chasse aux éléphants. Leur victoire contre Pôros leur en rapporte quatre-vingts<sup>416</sup>. Enfin, lors de la prise des deux villes placées sous l'autorité d'Oxycanos, les Macédoniens s'emparent d'un nombre inconnu d'éléphants<sup>417</sup>.

Il faut ajouter à ces prises les éléphants et camélidés remis en cadeau à Alexandre par quelques satrapes perses et autres princes indiens. En arrivant à Suse par exemple, Alexandre se voit

---

<sup>409</sup> Arr., *An.*, III. 15. 5.

<sup>410</sup> *Supra*, p. 33-35.

<sup>411</sup> Arr., *Ind.*, 29. 5. Cf. corpus p. 108. La côte des Taens se situe actuellement dans le golfe d'Oman, au sud de l'Iran, au niveau de l'embouchure du Gabrik.

<sup>412</sup> DS. XVII. 86. 2-3. Cf. corpus p. 53-54.

<sup>413</sup> Arr., *An.*, IV. 27. 9. Cf. corpus p. 104.

<sup>414</sup> Curt., VIII. 13. 3. Cf. corpus p. 89.

<sup>415</sup> Arr., *An.*, IV. 30. 8. Cf. corpus p. 104.

<sup>416</sup> DS. XVII. 89. 2. Cf. corpus p. 54.

<sup>417</sup> Arr., *An.*, VI. 16. 2. Cf. corpus p. 106.



remettre par le satrape de Susiane Abulitès « des cadeaux d'une opulence royale. Il y avait, au nombre de ces cadeaux, des dromadaires d'une rapidité inouïe, ainsi que douze éléphants, importés de l'Inde par Darius »<sup>418</sup>. Le satrape de Sogdiane Sisimithrès offre à Alexandre deux mille camélidés<sup>419</sup>. À Taxile, le roi Omphis donne à Alexandre un nombre important d'éléphants<sup>420</sup>. Le chiffre diffère selon si on se réfère à Quinte-Curce ou Arrien. Le premier fournit le chiffre de cinquante-six<sup>421</sup>. Dans le récit du second, Taxile et les Anactes promettent dans un premier temps vingt-cinq éléphants à Alexandre, mais lui en envoient finalement trente<sup>422</sup>. Après la bataille de l'Hydaspe, le roi de Macédoine reçoit quarante éléphants d'un prince indien nommé Abisarès<sup>423</sup>. Un autre prince indien, Musicanos, lui apporte un nombre inconnu d'éléphants<sup>424</sup>. Quant à Sambos, ce sont ses familiers qui livrent des éléphants à Alexandre puisque lui-même fuit en conservant, pour l'accompagner, trente éléphants<sup>425</sup>.

Il est impossible d'évaluer le nombre exact de chameaux, de dromadaires, de chars et d'éléphants en possession d'Alexandre à l'issue de l'Anabase. Le Conquérant a vraisemblablement mobilisé plusieurs milliers de camélidés au cours de son expédition. Le nombre de chars de guerre récupérés (à faux ou non) ne peut être connu exactement puisque les Macédoniens ne prirent que ceux restés intacts après les batailles, et que les sources ne fournissent pas l'effectif de chars brisés lors de ces rencontres. Le nombre de pachydermes acquis peut en revanche être précisé. D'après Arrien, lorsque les Macédoniens descendirent l'Indus après la bataille de l'Hydaspe, ils étaient en possession de deux cent de ces animaux<sup>426</sup>. Comme Howard H. Scullard et Christophe Thiers, nous ne contestons pas ce nombre<sup>427</sup>. En effet, l'addition du nombre d'éléphants obtenus et conservés par les Macédoniens au cours de la conquête aboutit à un effectif proche. En excluant les éléphants capturés à Ora et dans les deux villes sous l'autorité d'Oxycanos, ceux pris aux alliés d'Abisarès, ceux amenés par Musicanos et par les familiers de Sambos, dont le nombre est inconnu, en choisissant les nombres d'Arrien concernant le don d'Omphis et en prenant en compte le fait qu'Alexandre

<sup>418</sup> Curt., V. 2. 9-10. Cf. corpus p. 89.

<sup>419</sup> Curt., VIII. 4. 19. Cf. corpus p. 89.

<sup>420</sup> Curt., VIII. 12.11. Cf. corpus p. 89 ; Arr., *An.*, V. 3. 5. Cf. corpus p. 104. Ce roi est appelé Mophis par Diodore et Taxile par Arrien, en référence au nom de sa ville. Selon Guy Vincent, « Taxile », pour une oreille grecque et par similitude de sons, signifierait « gros éléphant » (2005, 9).

<sup>421</sup> Curt., VIII. 12.11. Cf. corpus p. 89

<sup>422</sup> Arr., *An.*, IV. 22. 6. Cf. corpus p. 104 ; V. 3. 5. Cf. corpus p. 104.

<sup>423</sup> Arr., *An.*, V. 20. 5. Cf. corpus p. 105.

<sup>424</sup> Arr., *An.*, VI. 15. 6. Cf. corpus p. 106.

<sup>425</sup> Arr., *An.*, VI. 16. 4. Cf. corpus p. 106 ; DS. XVII. 102. 7. Cf. corpus p. 55.

<sup>426</sup> Arr., *An.*, VI. 2. 2. Cf. corpus p. 106 ; Arr., *Ind.*, 19. 1. Cf. corpus p. 108.

<sup>427</sup> SCULLARD 1974, 74; THIERS 2001, 6.

s'est séparé des trente éléphants pris à Barzaentès avant son retour, le nombre de cent quatre-vingt-douze éléphants peut être retenu<sup>428</sup>. En revanche, si l'on préfère le nombre que Quinte-Curce nous fournit au sujet du don d'Omphis, le nombre total d'éléphants monte à deux cent dix-huit. Ainsi, sans prendre en considération les acquisitions d'éléphants dont le nombre n'est pas connu, l'effectif total d'éléphants rassemblés par Alexandre durant sa campagne devait atteindre au minimum le chiffre de deux cents.

## II. 2. *Les kameloi et les éléphants : un soutien logistique précieux*

Les réquisitions de *kameloi*, les captures et dons d'éléphants présentaient des avantages pratiques, logistiques et militaires certains. Dans les sources, aucune information n'est donnée sur l'usage des chars offerts à Alexandre ou capturés par ce dernier. Quelques mois avant Gaugamèles, le conquérant reçut cinq quadriges en cadeau par des ambassadeurs cyrénéens<sup>429</sup>. Sans nul doute, les Cyrénéens n'ont pas offert à Alexandre des chariots de bât. Ceux pris aux Perses n'étaient pas non plus destinés au transport puisqu'Arrien utilise le terme « *arma* » seul pour les désigner, alors que la référence aux chariots de transport est en général précisée par le complément du nom « *okhèma* ». Quant aux quadriges offerts par des députés Indiens après la bataille de l'Hydaspe<sup>430</sup>, il s'agissait sans doute là aussi de chars de guerre. Il convient d'ajouter que les chariots de transport n'auraient pas été utilisés par Alexandre<sup>431</sup>. Il est donc exclu que la prise des chars perses ait été destinée à remplacer d'éventuels chariots de transport macédoniens.

Contrairement aux chariots, les *kameloi* sont souvent sollicités par le conquérant pour leur capacité de transport, leur aptitude à supporter le climat désertique et les milieux arides mais aussi, en ce qui concerne les dromadaires, pour leur rapidité. Chez les historiens d'Alexandre, ces animaux apparaissent pour la première fois au moment où les Macédoniens se rendent à Siwa, dans le désert égyptien<sup>432</sup>. Ils sont alors utilisés pour le transport d'autres d'eau. Toutefois, Jean Leclant et Émilienne Demongeot jugent cette anecdote, rapportée par Quinte-Curce, douteuse<sup>433</sup>. Selon eux, il pourrait s'agir d'une précision « postiche » de l'auteur,

---

<sup>428</sup> Nous excluons de notre calcul les cinq éléphants offerts par Candace dans le *Roman d'Alexandre* puisque cette rencontre avec la reine de Méroé n'est pas historique. (Ps.-Callisth., III. 18. 4. Cf. corpus p. 144)

<sup>429</sup> DS. XVII. 49. 2.

<sup>430</sup> Curt., IX. 8. 1.

<sup>431</sup> ENGELS 1978, 15.

<sup>432</sup> Curt., IV. 7. 12. Cf. corpus p. 84.

<sup>433</sup> LECLANT 1949, 252 ; DEMOUGEOT 1960, 218-219.

habitué à son époque à ce type de portage. Ils ajoutent qu'« aucune autre source de l'histoire d'Alexandre ne signale dans cette action fameuse la présence de ces animaux remarquables »<sup>434</sup>. Cependant, il est possible que les autres auteurs n'aient pas jugé opportun d'apporter cette précision logistique, d'autant plus si, à leur époque, ce type de portage était courant. Les *kameloï* n'avaient, dans leur esprit, rien de « remarquables ». Ainsi, nous estimons qu'aucun élément solide ne permet de discréditer l'anecdote rapportée par Quinte-Curce. Après le pèlerinage de Siwa, Alexandre recourt derechef aux *kameloï*, afin de déplacer le trésor de Persépolis<sup>435</sup>. De son côté, Plutarque rapporte que Léonnatos, l'un des sômatophylaxes, les a utilisés afin de « faire venir d'Égypte du sable pour ses exercices gymniques »<sup>436</sup>. Enfin, ces animaux sont réquisitionnés pour la traversée d'un autre désert, celui de Gédrosie<sup>437</sup>. Notons que les dromadaires semblent avoir eu la préférence d'Alexandre. En effet, d'après Diodore, c'est cette espèce qui servit à la traversée du désert de Gédrosie<sup>438</sup>. C'est aussi à dos de dromadaires qu'Alexandre envoya des émissaires à Ecbatane (Médie) pour tuer Parménion avant que celui-ci n'apprenne la nouvelle du châtement réservé à son fils Philotas<sup>439</sup>. Strabon rapporte aussi, sous la forme d'un « on dit », que les tueurs parcoururent en onze jours une route de trente à quarante jours<sup>440</sup>. Alexandre apprécia donc pleinement le gain de temps permis par l'emploi de ces animaux.

D'après Quinte-Curce, les *kameloï* donnés par Sisimithrès aux Macédoniens devaient remédier « à la fois à leurs pertes et à leur faim »<sup>441</sup>. Plusieurs fois au cours de l'expédition, la viande de chevaux, de chameaux ou de dromadaires fut appréciée lorsque les vivres venaient à manquer. Les Macédoniens, à court de nourriture tandis qu'ils étaient à la poursuite de Bessos, le satrape de Bactriane, mangèrent de la viande de *kameloï* et d'autres bêtes de somme crue<sup>442</sup>. Les compagnons d'Alexandre goûtèrent de la viande de *Camelus* à d'autres reprises puisque les sept bêtes prises sur la côte des Taens ont aussi été abattues pour être mangées<sup>443</sup>. Les « pertes » évoquées par Quinte-Curce posent question. Les *kameloï* offerts devaient-ils pallier la perte de chevaux, d'ânes ou de mules ? Nous savons que, peu avant l'arrivée d'Alexandre en

<sup>434</sup> LECLANT 1949, 252.

<sup>435</sup> DS. XVII. 71. 2. Cf. corpus p. 53 ; Curt., V. 6. 9. Cf. corpus p. 89 ; Plut., *Alex.*, 37. 4. Cf. corpus p. 98.

<sup>436</sup> Plut., *Alex.*, 40. 1. Cf. corpus p. 98.

<sup>437</sup> DS. XVII. 105. 7. Cf. corpus p. 55 ; Arr., *An.*, VI. 27. 6. Cf. corpus p. 106.

<sup>438</sup> DS. XVII. 105. 7. Cf. corpus p. 55.

<sup>439</sup> DS. XVII. 83. 3. Cf. corpus p. 53 ; Str., XV. 2. 10. Cf. corpus p. 72.

<sup>440</sup> Str., XV. 2. 10. Cf. corpus p. 72.

<sup>441</sup> Curt., VIII. 4. 19. Cf. corpus p. 89.

<sup>442</sup> El., *V. H.*, XII. 37. Cf. corpus p. 127. La consommation de viande d'éléphants par les soldats d'Alexandre n'est quant à elle pas attestée par les auteurs anciens.

<sup>443</sup> Arr., *Ind.*, XXIX. 5. Cf. corpus p. 108.

Sogdiane, ces animaux avaient montré leurs limites dans le train d'Alexandre. En effet, lors du passage des Paropamisades (actuel Hindoukoush), « le chemin était montueux, obstrué par les pierres ; au début, on s'en accommodait plus ou moins bien, puis, les sabots des chevaux s'usèrent et même les bêtes se fatiguèrent : la plupart ne pouvaient suivre »<sup>444</sup>. L'usure de ses troupes obligea Alexandre à assurer la remonte de ces dernières en Sogdiane. Il compléta alors sa cavalerie avec les chevaux de la région<sup>445</sup>, ce qui incite à penser que les *kameloi* offerts devaient, eux, remplacer les « bêtes », ânes et mules. Les récentes conclusions de Marcel Gabrielli au sujet du « cheval de bât » renforcent cette hypothèse. En effet, cet historien a observé que le cheval a rarement été utilisé dans l'Antiquité comme bête de somme<sup>446</sup>. Or, il ne semble pas que les Macédoniens se soient servis des *kameloi* autrement que pour le bât ou pour l'envoi d'émissaires. Quoiqu'il en soit, le don de Sisimithrès n'avait pas vocation à assurer la remonte de la cavalerie macédonienne, mais plutôt celle des bêtes de somme. Les réquisitions de dromadaires en Parthiène, Drangiane et Arie avant la traversée de la Gédrosie montrent l'anticipation par les Macédoniens des difficultés à venir pour les bêtes de somme. Arrien rapporte effectivement que lors du passage dans ce désert, « chevaux et mulets pâtissaient encore plus des inégalités de la route, dont le sol, au surplus, n'était pas ferme »<sup>447</sup>. Ainsi, même si les dromadaires furent assignés seulement à des tâches logistiques par les Macédoniens, ces animaux ne devinrent pas moins, pour ces derniers, un soutien indispensable.

Il convient, enfin, de noter que la capture des éléphants et des *kameloi* permettait aux Macédoniens et à leurs chevaux de s'habituer à ces animaux. Lors des premières acquisitions, Alexandre projetait de poursuivre ses conquêtes jusqu'à l'Inde. Il avait certainement conscience que lui et ses soldats allaient devoir affronter cette pratique emblématique des Indiens, et qu'au cas où ces derniers manqueraient d'éléphants, des *kameloi* pourraient leur être opposés<sup>448</sup>. Dans cette mesure, il était nécessaire pour les Macédoniens et pour leurs chevaux de s'habituer à ces animaux. C'est peut-être ainsi qu'il faut comprendre les propos de Quinte-Curce selon lesquels les éléphants d'Abulitès et de Barzaentès devaient constituer une « aide précieuse contre les Indiens »<sup>449</sup>.

---

<sup>444</sup> Curt., VIII. 2. 34.

<sup>445</sup> Arr., *An.*, III. 30. 6.

<sup>446</sup> GABRIELLI 2006, 3.

<sup>447</sup> Arr., *An.*, VI. 24. 5.

<sup>448</sup> *Infra*, p. 304.

<sup>449</sup> Curt., V. 2. 10. Cf. corpus p. 89 ; VIII. 13. 3. Cf. corpus p. 89.

### II. 3. L'intégration des éléphants dans l'armée macédonienne

Même s'il ne les déploya pas sur le champ de bataille, Alexandre intégra les éléphants à l'armée macédonienne. Arrien raconte en effet qu'à l'automne 326, alors que des Indiens partirent se réfugier auprès d'Abisarès, leurs éléphants, « acceptant d'être montés, [...] furent affectés à l'armée (*tè stratia xynetassonto*) »<sup>450</sup>. Phylarque, dont les propos ont été rapportés par Polyen et Athénée, a de son côté affirmé qu'en revenant de Babylone, Alexandre posta devant sa tente un *agèma* d'éléphants<sup>451</sup>. Pour Arturo S. Sanz, l'emploi de ce terme militaire démontre que ces animaux étaient considérés comme une partie de l'armée<sup>452</sup>, ce que nous admettons également. Pierre Schneider a relevé que le texte de Polyen apporte un repère spatial et chronologique pour situer l'intégration des éléphants dans l'*agèma*. En l'occurrence, Polyen précise qu'Alexandre « donnait audience avec ce dispositif en Bactriane, en Hyrcanie et en Inde »<sup>453</sup>, ce qui a conduit Pierre Schneider à suggérer que les éléphants furent affectés à l'armée macédonienne bien avant la fin 326 : « Si l'on considère qu'Alexandre pénétra en Bactriane en 329 a.C., qu'il opéra en Hyrcanie jusqu'en 327 et quitta l'Inde en 325, il semble avoir intégré les éléphants à l'escorte royale avant même la bataille de l'Hydaspe (étaient-ce les éléphants pris à Darius ?) »<sup>454</sup>.

Polyen, Athénée et Arrien ne fournissent aucun détail sur les modalités d'intégration des éléphants dans l'armée macédonienne. Il est possible que le rôle militaire de ces animaux ait été limité à la garde de la tente royale puisqu'aucun auteur ancien n'affirme qu'Alexandre a déployé des éléphants de guerre contre ses opposants. Certaines traductions françaises et anglaises des *Stratagèmes* de Polyen ont attribué l'emploi de pachydermes aux Macédoniens lors de la bataille de l'Hydaspe<sup>455</sup>. Cela est inexact puisque le texte original réserve cet usage aux Indiens<sup>456</sup>. Les preuves les plus tangibles qu'Alexandre n'a pas souhaité dans l'immédiat une pleine intégration des éléphants dans les rangs macédoniens figurent chez Quinte-Curce. D'après ce dernier, le roi de Macédoine remit les trente éléphants apportés avec Barzaentès

---

<sup>450</sup> Arr., *An.*, IV. 30. 8. Cf. corpus p. 104.

<sup>451</sup> Polyen, IV. 3. 24. Cf. corpus p. 118 ; Ath., XII. 539f. Cf. corpus p. 125.

<sup>452</sup> SANZ 2011, 53.

<sup>453</sup> SCHNEIDER 2009, 315.

<sup>454</sup> *Ibid.*

<sup>455</sup> Les traductions en question sont celle, en anglais, de Richard Shepherd (1793), et celle, en français, de Don Gui-Alexis Lobineau (1840), qui ont longtemps été les traductions de référence des *Stratagèmes* dans ces langues. Cette erreur de traduction s'explique sans doute par une confusion entre les termes *elephas* (éléphant) et *elaphros*, ce dernier renvoyant aux troupes légères.

<sup>456</sup> Pier D. Armandi et Howard H. Scullard, qui se sont appuyés sur ces traductions, ne se sont toutefois pas laissés convaincre par celles-ci (ARMANDI 1843, 57 ; SCULLARD 1974, 265, n. 34).

(ceux considérés comme une « aide précieuse contre les Indiens ») au prince indien Omphis<sup>457</sup>. S'il prévoyait d'utiliser ces animaux dans la guerre, Alexandre n'aurait-il pas conservé ce lot ? Aussi, l'analyse des discours attribués au conquérant par cet auteur témoigne d'un manque de considération pour les éléphants de guerre.

Le Conquérant affirma à deux reprises ne jamais avoir voulu utiliser des éléphants de guerre en raison du danger qu'ils représentent pour le camp qu'ils sont censés défendre. Ainsi, avant l'affrontement avec les éléphants de Pôros, il déclare que ces animaux « sont un soutien hasardeux et c'est surtout contre les leurs que leur violence se déchaîne. Un commandement les pousse contre l'ennemi, l'épouvante contre les leurs »<sup>458</sup>. Après la bataille, il avoue ceci : « Pour moi, ces animaux m'inspirent un tel mépris qu'en ayant en ma possession je ne les ai pas mis en ligne, car je sais bien qu'ils causent plus de danger aux leurs qu'aux ennemis »<sup>459</sup>. Nous pensons, comme Antonio I. Molina Marín et Pierre Schneider, qu'Alexandre n'a jamais prononcé la première harangue, d'une part, et que la seconde avait un objectif idéologique, d'autre part. 1) On peut se demander comment, au moment où il prononce la première harangue, le conquérant peut prétendre que les éléphants de guerre attirent plus d'ennuis à l'armée qui les utilise qu'à l'armée qui les combat alors que lui-même ne les a pas encore affrontés. D'ailleurs, après la bataille de l'Hydaspe, Alexandre aurait posé cette question : « Naguère, qui croyait possible d'affronter des bêtes semblables à des murs et le fleuve Hydaspe ? »<sup>460</sup>. Cela suggère que les Macédoniens ne connaissaient pas ces animaux avant leur affrontement avec Pôros. 2) D'autres œuvres antiques suggèrent qu'Alexandre avait une haute considération pour les éléphants de guerre. Ainsi, dans le *Dialogue des morts* de Lucien, Alexandre déclare à son père que : « les éléphants des Indiens n'étaient pas des ennemis à dédaigner »<sup>461</sup>. Dans sa *Vie d'Apollonios de Tyane*, Philostrate rapporte un fait plus significatif encore. Selon lui, l'Argéade aurait consacré à Hélios, dans le temple de Taxile, un éléphant de l'armée de Pôros, au prétexte que cet animal se serait particulièrement distingué par ses aptitudes guerrières. Il précise notamment que l'éléphant en question « avait [...] des anneaux d'or autour de ses défenses et sur ces anneaux une inscription en grec, disant : "Alexandre, fils de Zeus, a consacré l'éléphant Ajax à Hélios". Car il avait donné ce nom à l'éléphant, jugeant qu'un grand animal méritait un grand nom »<sup>462</sup>. L'acte d'Alexandre témoigne du respect qu'il avait à l'égard des éléphants de

---

<sup>457</sup> Curt., VIII. 13. 5. Cf. corpus p. 89.

<sup>458</sup> Curt., VIII. 14. 16. Cf. corpus p. 90.

<sup>459</sup> Curt., IX. 2. 21. Cf. corpus p. 91. Voir aussi IX. 2. 8. Cf. corpus p. 91.

<sup>460</sup> Curt., IX. 2. 15. Cf. corpus p. 91.

<sup>461</sup> Luc., *D. Mort.*, 12. 3. Cf. corpus p. 117.

<sup>462</sup> Philostr., *V. Ap.*, II. 12. Cf. corpus p. 138 ; II. 24. Cf. corpus p. 139.

guerre. De plus, le fait de donner un nom grec au pachyderme montre une volonté d'intégrer cet animal à la culture grecque. En définitive, et en dépit du caractère fictionnel des œuvres de Lucien et de Philostrate, les propos et les actes qu'ils attribuent à Alexandre nous paraissent s'accorder avec la création d'un *agèma* d'éléphants. Comme le relève Antonio I. Molina Marín : « *si Alejandro desconfiaba de ellos ¿por qué se tomó tantas molestias en crear un importante contingente ?* »<sup>463</sup>. Il convient en outre de noter que le mépris affiché par Alexandre pour les éléphants dans les discours rapportés par Quinte-Curce va à l'encontre du programme iconographique royal post-Hydaspes dans lequel l'éléphant, loin d'être méprisé, est plutôt mis en avant<sup>464</sup>. Au regard de tous ces éléments, nous estimons que cette déconsidération pour les éléphants de guerre constitue un anachronisme, sans doute lié au mépris que les Romains avaient à l'égard de ces animaux<sup>465</sup>. Une autre explication peut aussi être avancée. Comme nous le démontrerons plus longuement dans le chapitre 8, les auteurs antiques s'accordent sur le fait que les Macédoniens, avant, mais aussi après la bataille de l'Hydaspe, redoutaient l'affrontement avec les éléphants de guerre<sup>466</sup>. On peut donc imaginer que la harangue prononcée après la bataille de l'Hydaspe avait pour objet de rassurer les Macédoniens inquiets à l'idée de poursuivre la conquête et de devoir affronter d'autres éléphants de guerre. Alexandre devait pour cela les convaincre des défauts de ces animaux, même si au fond, il reconnaissait le potentiel militaire de ces derniers. Quoi qu'il en soit, ces discours ne permettent pas d'expliquer pourquoi les Macédoniens, durant l'Anabase, n'ont pas employé d'éléphants dans la guerre.

Finalement, c'est Howard H. Scullard qui apporte l'explication la plus concrète au non recours aux éléphants sur le champ de bataille par Alexandre : « *Despite this massive force of elephants, Alexander [...] made no attempt to experiment in this new arm. He clearly had not had time to co-ordinate all the various groups of elephants into a cohesive force, and still less had he trained his horses to co-operate with them* »<sup>467</sup>. Ce ne serait donc pas en raison d'un éventuel mépris à l'égard des éléphants qu'Alexandre n'aurait pas mis en ligne ces animaux, mais plutôt parce que ses troupes n'étaient pas préparées à agir sur le terrain avec ces derniers. Ainsi, on ne peut exclure que le Conquérant ait envisagé, à plus long terme, de recourir aux éléphants sur les champs de bataille. La présence d'éléphants équipés pour la guerre dans le

---

<sup>463</sup> MOLINA MARIN 2014, 81.

<sup>464</sup> *Infra*, p. 93-97.

<sup>465</sup> Voir aussi MOLINA MARIN 2014, 81 ; SCHNEIDER 2015, 26-27.

<sup>466</sup> *Infra*, p. 334-335.

<sup>467</sup> SCULLARD 1974, 66.

décor du péristyle du char funèbre d'Alexandre est peut-être un indice de ce projet, d'autant que ces animaux, dirigés par des cornacs indiens sur ce tableau, y sont représentés montés par des Macédoniens<sup>468</sup>. Le fait que les Mélophores, enrôlés dans l'armée avant la mort d'Alexandre, étaient également peints sur ce décor<sup>469</sup>, conforte cette hypothèse.

### III. Portée politique et symbolique de l'acquisition des troupes montées asiatiques par Alexandre

L'acquisition des chars, des éléphants et des *kameloi* par Alexandre ne répondait pas uniquement aux besoins logistiques ou militaires de ce dernier. À bien des égards, la possession, par un souverain grec, de troupes et d'animaux emblématiques de l'Asie revêtait une dimension politique et symbolique majeure. Plus que cela, il était fondamental pour le Conquérant d'être détenteur de ces troupes.

#### *III. 1. L'enrôlement des élites indigènes*

Dans l'introduction de cette thèse, nous avons évoqué l'enrôlement des soldats de haut rang des armées perses dans les unités d'infanterie et de cavalerie macédoniennes. Dès la bataille d'Issos, des soldats perses mais aussi des membres de la famille royale, rejoignent les forces du roi de Macédoine. Les auteurs anciens insistent sur le bon traitement fait par Alexandre à l'égard de cette aristocratie. Le roi adresse d'ailleurs ces mots à Darius : « je prends soin de ceux qui, ayant combattu à tes côtés, n'ont pas trouvé la mort dans la bataille et ont cherché refuge auprès de moi ; et ils ne sont pas retenus de force près de moi : c'est au contraire de leur plein gré qu'ils font campagne avec moi »<sup>470</sup>. Cette « volonté » des soldats perses, était due au fait que leur nouveau chef leur promettait de conserver leurs honneurs, comme il le fit avec la mère et l'épouse de Darius<sup>471</sup>. À ces dernières, il rendit leurs parures, signe d'appartenance à l'aristocratie perse<sup>472</sup>. Il s'assurait ainsi de l'appui des anciens proches du Grand Roi et de la famille royale, comme le montre cette phrase prononcée par Sisygambis, la mère du souverain défait, après la bataille d'Issos : « Roi [Alexandre], tu as droit à ce que nous fassions pour toi les prières que nous faisons autrefois pour notre cher Darius, et, je le crois

---

<sup>468</sup> DS. XVIII. 27. 1. Cf. corpus p. 55.

<sup>469</sup> *Ibid.*

<sup>470</sup> Arr., *An.*, II. 14. 7.

<sup>471</sup> Curt., III. 12. 21-23. Diodore (XVII. 37. 3-4) et Arrien (*An.*, II. 12) attestent également ce geste d'Alexandre.

<sup>472</sup> Curt., III. 12. 21-23 ; DS. XVII. 38. 1.



bien, tu en es digne, toi qui as surpassé un si grand roi non seulement par le bonheur, mais aussi par ta bienveillance »<sup>473</sup>. Selon nous, les chars à faux et les éléphants étaient comme les parures des femmes perses de haut rang, c'est-à-dire le signe d'appartenance de leurs propriétaires/cornacs à une élite. De ce fait, nous croyons possible que la prise de ces montures avait pour objectif l'enrôlement de ces hommes.

Plusieurs auteurs placent les auriges et les monteurs d'éléphants au plus haut niveau de l'échelle sociale. D'après Xénophon, les hommes d'élite de l'armée perse de son époque sont montés sur des chars<sup>474</sup>. Cette réalité a pu être plus ancienne et se perpétuer jusqu'au règne de Darius III. En ce qui concerne les éléphants, l'*Arthashastra*, un ouvrage de politique, d'économie et de stratégie militaire attribué à Kautilya, personnage important de l'ère maurya et proche ministre de Chandragupta, nous apprend que seuls les hommes de haut rang montaient les éléphants, les chevaux et les chars de guerre<sup>475</sup>. Cela n'est pas étonnant au regard des responsabilités importantes qui étaient attribuées au personnel chargé des éléphants royaux (soigneurs, monteurs d'éléphants...)<sup>476</sup>. De plus, le coût d'entretien de ces troupes était sans aucun doute élevé, ce qui justifiait une solde conséquente<sup>477</sup>. Ces informations sur les monteurs d'éléphants sont certes relatives à l'empire maurya, mais il est peu probable que le statut de ces troupes et des hommes qui en étaient chargés ait fondamentalement évolué entre le temps de la conquête d'Alexandre et l'avènement de cette dynastie (323).

Aucune source ne mentionne directement l'enrôlement d'auriges ou de monteurs d'éléphants dans l'armée macédonienne par Alexandre. Quelques conducteurs de chars ayant survécu à Gaugamèles se trouvaient peut-être parmi les cavaliers perses intégrés en tant qu'auxiliaires à la cavalerie macédonienne<sup>478</sup>. En ce qui concerne les monteurs d'éléphants, nous n'avons pas davantage d'informations. Tout au plus, nous savons qu'Alexandre avait

---

<sup>473</sup> Curt., III. 12. 24.

<sup>474</sup> Xén., Cyr., VI. 1. 28. Cf. corpus p. 26.

<sup>475</sup> *Arthashastra*, II. 9 [27]. 29. Cf. corpus p. 16. La base de l'*Arthashastra* est souvent attribuée à Kautilya par certains spécialistes (TISDELL 2005, 1). Ce personnage, parfois assimilé à Vishnugupta et à Chanakaya, serait selon certains l'assassin du dernier souverain Nanda et donc celui qui permit à Chandragupta de monter sur le trône (TISDELL 2005, 2). Cependant, la mention dans le texte de personnages et de lieux (chinois notamment) qui ne semblent pas avoir été connus des Indiens au IV<sup>e</sup> siècle, ainsi que de nombreux termes de chancellerie apparemment postérieurs à l'époque des Maurya, constituent des objections à cette attribution. Arthur L. Basham a donc émis l'hypothèse que le texte parvenu jusqu'à nous est un remaniement et un développement d'un écrit original de l'époque maurya, ce qui n'exclut pas que ce dernier ait été rédigé par Kautilya lui-même. (BASHAM 1976, 107).

<sup>476</sup> *Infra*, p. 229-230.

<sup>477</sup> *Infra*, p. 229-230.

<sup>478</sup> Arr., An., VII. 6. 3 ; VII. 8. 2 ; VII. 11. 3.

veillé « à avoir toujours des Indiens chasseurs d'éléphants dans son entourage »<sup>479</sup>, mais rien ne suggère que ces Indiens étaient également des soigneurs ou des monteurs d'éléphants, le personnel préposé à ces animaux se caractérisant, d'après notre documentation, par sa spécialisation et non par sa polyvalence<sup>480</sup>. Cela suppose qu'Alexandre avait enrôlé un nombre non négligeable d'Indiens pour s'occuper des éléphants. Les Indiens issus des rangs de Darius III et d'Aphrikès avaient-ils rejoints les troupes macédoniennes dans ce but ?<sup>481</sup> Rien n'est moins sûr. En effet, l'intégration des éléphants à l'armée n'a sans doute pas été la seule raison de l'enrôlement d'Indiens par Alexandre. D'ailleurs, le non recours aux pachydermes par ce dernier à l'Hydaspe n'a pas empêché cinq mille Indiens de marcher à ses côtés lors de cette bataille<sup>482</sup>. Il est possible qu'une partie d'entre eux avaient pour mission de s'occuper des éléphants obtenus durant la conquête, et que, dans l'attente que ces animaux et l'armée macédonienne soient prêts à combattre de manière coordonnée, ils avaient intégré l'infanterie d'Alexandre. Cependant, le nombre d'Indiens est largement supérieur au nombre d'hommes nécessaire pour s'occuper des éléphants du Conquérant, d'autant qu'avant l'Hydaspe, ce dernier ne disposait pas d'un troupeau important. En tout état de cause, l'enrôlement d'auriges perses et de monteurs d'éléphants indiens est cohérente, puisqu'il s'inscrit dans le projet d'ouverture des rangs macédoniens à l'élite militaire des armées orientales. Voulant se positionner comme le successeur légitime du Grand Roi et asseoir durablement sa mainmise sur le territoire perse, Alexandre avait tout intérêt à s'assurer du soutien de l'élite du royaume vaincu. L'intégration d'auriges et de monteurs d'éléphants dans l'armée macédonienne apparaît toutefois comme un choix politique risqué, alors que certains généraux d'Alexandre, comme Cleitos ou Polyperchon, se montraient hostiles à l'assimilation de la culture orientale par Alexandre. Ce n'est sans doute pas un hasard si le Conquérant, après la bataille de l'Hydaspe, confia à Héphaestion la conduite des éléphants, étant donné que ce proche d'Alexandre fut l'un des plus grands soutiens à la politique orientale de ce dernier. Quoi qu'il en soit, l'enrôlement supposé des auriges et des monteurs d'éléphants, qui s'inscrivait dans la préservation générale des structures politico-militaires en place, présentait deux avantages majeurs. En plus de prévenir d'éventuelles menaces de rébellions contre son pouvoir en attirant à lui les élites indigènes, Alexandre augmentait son vivier d'hommes et se donnait la possibilité de diversifier ses pratiques militaires. Par cette action, il s'attendait sans doute à ce que ces hommes reconnaissent

---

<sup>479</sup> Arr., *An.*, IV. 30. 8. Cf. corpus p. 104.

<sup>480</sup> *Infra*, p. 220.

<sup>481</sup> DS. XVII. 86. 3. Cf. corpus p. 54.

<sup>482</sup> Arr., *An.*, V. 8. 5. Il est également fait référence par Athénée à la participation de jongleurs (*thaumatopoiot*) indiens lors des mariages de Suse (XII. 538e).

sa bienveillance, sa supériorité et sa légitimité, comme l'avait fait Sisygambis. De ce fait, la prise des chars et des éléphants atteste la rationalité politique d'Alexandre.

### *III. 2. Valeur politique et militaire des éléphants et des chars de guerre*

Durant son expédition, Alexandre pillait ou reçut en cadeau des biens d'une grande valeur, « la fortune transmettant au vainqueur les ressources du vaincu »<sup>483</sup>. Les trésors d'Ecbatane et de Persépolis sont un exemple emblématique, mais Alexandre se vit également offrir par des satrapes perses et des roitelets indiens des vêtements, de l'argent, des bœufs pour les sacrifices, des moutons, des chiens d'une taille extraordinaire, des lions et tigres apprivoisés...<sup>484</sup> L'acquisition des chars et des éléphants de guerre se distinguait de ces dons. En effet, elle revêtait une symbolique politique bien particulière liée à la perception qu'avaient les Grecs de ces troupes. D'après Xénophon, les chars constituaient « l'élément le plus efficace » de la force des Perses, et ceux dotés de faux étaient, selon Quinte-Curce, les « seules ressources » de ces derniers<sup>485</sup>. Il faut sans doute voir une certaine forme de cynisme dans le récit de Quinte-Curce, d'autant que les Perses, comme nous l'avons souligné, ne semblent pas avoir entretenu une charrerie régulière dans leur armée au IV<sup>e</sup> siècle. Le discours de Xénophon apparaît plus objectif au regard du parcours de cet auteur. Quoiqu'il en soit, même si les Perses n'utilisaient pas systématiquement leurs chars à faux, ces derniers restaient, dans l'esprit des Grecs, une arme caractéristique de leur armée. De leur côté, les éléphants, comme les chevaux et les chars, étaient des montures de guerre de haute valeur pour les Indiens. Dans l'Inde maurya, ces troupes étaient protégées par des lois. L'*Arthashâstra* nous apprend par exemple que quiconque portait atteinte aux éléphants, aux chevaux ou aux chars du roi était puni de la peine capitale : « *They should impale on stakes the following : [...] those who kill or steal an elephant, horse, or chariot belonging to the king. And anyone who cremates them or takes them away should receive the very same punishment, or the highest seizure fine* »<sup>486</sup>. De la même manière, toute personne mettant le feu à une forêt où vivaient des éléphants était exécutée<sup>487</sup>. Les exécutions étaient assurées sous la houlette des gardes de ces forêts<sup>488</sup>. Le roi lui-même était le garant du bon état

---

<sup>483</sup> Curt., V. 2. 10. Cf. corpus p. 89.

<sup>484</sup> Pline, *N.H.*, VIII. 61. 40. Cf. corpus p. 83 ; Arr., *An.*, V. 3. 5. Cf. corpus p. 104. Curt., IX. 8. 1-2. Dans l'extrait de Pline, Alexandre organise un combat entre un chien offert par le roi d'Albanie et un éléphant. Nous laissons toutefois de côté les chiens mangeurs d'hommes offerts par Candace dans le *Roman d'Alexandre* puisque cette rencontre avec la reine de Méroé n'est pas historique (Ps.-Callisth., III. 18. 4. Cf. corpus p. 144).

<sup>485</sup> Xén., *Cyr.*, VI. 1. 28. Cf. corpus p. 26 ; Curt., IV. 9. 4. Cf. corpus p. 87.

<sup>486</sup> *Arthashâstra*, IV. 11 [86]. 7-8. Cf. corpus p. 17.

<sup>487</sup> *Arthashâstra*, IV. 11 [86]. 20. Cf. corpus p. 17.

<sup>488</sup> *Arthashâstra*, II. 2 [20]. 8. Cf. corpus p. 15.

de l'éléphanterie, de la cavalerie, de la charrerie et de l'infanterie puisqu'il devait consacrer du temps quotidiennement à l'intendance de ces troupes<sup>489</sup>. Il devait aussi assurer la protection des forêts d'éléphants, lesquelles constituaient des réserves de chasse<sup>490</sup>. Nous ne savons pas si de telles règles étaient déjà en vigueur au temps d'Omphis, d'Abulitès, d'Abisarès, d'Oxycanos, de Musicanos et d'autres roitelets indiens, mais il est probable que le corpus de lois présenté dans l'*Arthashâstra* n'a pas été formé *ex nihilo* et s'appuyait sur des coutumes ou législations antérieures<sup>491</sup>.

Au cours de leur expédition, les compagnons d'Alexandre découvrent que la valeur accordée aux éléphants par les Indiens ne concerne pas uniquement ceux qui rendent des services à la guerre, mais s'étend à l'ensemble de ces animaux. Strabon rapporte le témoignage de Néarque : « Les Indiens considèrent, dit-il, comme le bien le plus précieux le fait de posséder un char tiré par des éléphants. [...] Et une femme a grande renommée, si elle reçoit un éléphant en cadeau de la part d'un amant »<sup>492</sup>. Cette grande considération à l'égard des pachydermes n'est pas étonnante au regard du statut particulier de ces derniers dans les croyances indiennes. En effet, la mythologie hindoue présente l'éléphant comme une monture royale. Dans le *Mahābhārata*, les exemples sont nombreux. Pour n'en prendre que quelques-uns, nous pouvons citer le jeune Uttara, prince du royaume Matsya, et Bhānumat, prince du Kalinga, qui combattent juchés sur un éléphant et meurent sur le dos de leur monture<sup>493</sup>. Aussi, le roi des *devas*, Indra, vainc les *asuras*, ces esprits malfaisants qui perturbent le *dharma*, à dos d'un éléphant blanc nommé Airāvata<sup>494</sup>. L'éléphant est un animal presque sacré puisque d'après l'*Arthashâstra*, « *being killed by an elephant is equal to participating in the bath at the conclusion of a horse sacrifice* »<sup>495</sup>. Dans ce traité, il est même question de sacrifices à des esprits les jours de nouvelle lune, et spécialement à Senānī, les jours de pleine lune, pour la sécurité des éléphants<sup>496</sup>. L'éléphant est donc considéré par les Indiens comme une monture

---

<sup>489</sup> *Arthashâstra*, I. 19 [16]. 15. Cf. corpus p. 15.

<sup>490</sup> *Arthashâstra*, II. 1 [19]. 39. Cf. corpus p. 15.

<sup>491</sup> Quelques siècles plus tard, Claude Élien écrit ceci : « Les Indiens ont énormément d'estime pour les chevaux et les éléphants, car ce sont des animaux qui, équipés pour le combat, rendent des services à la guerre » (*N. A.*, XIII. 25. Cf. corpus p. 134). Il y avait donc une tradition pluriséculaire de protection des forces armées dans l'Inde ancienne.

<sup>492</sup> Str., XV. 1. 43. Cf. corpus p. 71.

<sup>493</sup> *Mahābhārata*, VI.

<sup>494</sup> *Mahābhārata*, VII. Cf. corpus p. 14-15.

<sup>495</sup> *Arthashâstra*, IV. 13 [88]. 16. Cf. corpus p. 17-18.

<sup>496</sup> *Arthashâstra*, II. 32 [48a]. 21. Cf. corpus p. 17. Il est difficile d'identifier de manière certaine cet esprit mais son nom pourrait être un diminutif de Senapati, titre signifiant « commandant en chef de l'armée », et renvoyer à la figure de Dhṛishtadyumna, chef de l'armée des Pandavas dans le *Mahābhārata*.

royale, même si les rois n'en ont pas le monopole<sup>497</sup>. Ce statut confère aux souverains qui disposent d'éléphants une supériorité symbolique sur ceux qui n'en ont pas, mais également une supériorité militaire. L'auteur de l'*Arthashastra* insiste d'ailleurs sur le caractère déterminant de l'emploi des éléphants à la guerre : « *A king's victory is led by elephants* »<sup>498</sup>. Dans un autre passage, il ajoute : « *for the extermination of an enemy's army depends principally on elephants* »<sup>499</sup>. Pour autant, cela ne signifie pas que les Indiens percevaient cet animal comme invincible. Le *Mahābhārata* fait d'ailleurs souvent référence aux massacres d'éléphants de guerre, notamment ceux perpétrés par Bhīma. Il y a néanmoins une croyance forte dans les aptitudes guerrières de ces animaux. Quinte-Curce conforte cette idée puisqu'il écrit que les éléphants, plus que les autres forces armées, constituaient « l'espérance » (*spei*) des Indiens pour gagner une bataille<sup>500</sup>. Ainsi, plus le nombre d'éléphants était important dans les forces d'un roi, plus ce roi était puissant, à la fois militairement et symboliquement.

La place des éléphants dans les sociétés indiennes anciennes permet de mieux comprendre le sens des dons et des captures d'éléphants lors de l'Anabase. Les transferts de pachydermes à Alexandre symbolisaient à la fois l'affaiblissement de la puissance des rois indiens et, en parallèle, l'affirmation de celle d'un nouveau souverain. Ils ne signifiaient pas la fin de la souveraineté indienne et le début de la domination macédonienne en Inde car la possession d'éléphants faisait d'Alexandre un roi indien à part entière, de la même manière qu'il voulut être un roi perse en adoptant les symboles royaux de la dynastie achéménide. Pour Antonio I. Molina Marín, Alexandre était conscient que l'éléphant n'était pas seulement considéré par les hindous comme un instrument de guerre, mais aussi comme un emblème de pouvoir : « *Aquel que quisiera someter la India debía mostrar sus pretensiones mediante el control de estos animales* »<sup>501</sup>. Le don de trente éléphants d'Alexandre à Omphis, fait unique puisqu'Alexandre ne donna ces animaux à aucun autre prince, est à interpréter dans ce contexte comme une délégation de souveraineté au roi de Taxile. Ce cadeau entérinait la restitution à ce dernier de son royaume. En définitive, l'acquisition des chars et des éléphants par Alexandre démontrait progressivement la montée de sa puissance dans le monde oriental.

<sup>497</sup> Strabon, sur le rapport de Mégasthène, affirme que les particuliers n'ont pas le droit de posséder des éléphants, car il s'agit d'un monopole royal (XV. 1. 43. Cf. corpus p. 71). Cependant, cet auteur remarque que les propos de Néarque vont à l'encontre de cette idée préétablie (XV. 1. 43. Cf. corpus p. 71). Pierre-Olivier Leroy avance une explication aux propos de Mégasthène : « ce dernier a observé l'empire Maurya naissant, à une époque où peut-être tous les éléphants étaient réquisitionnés par Candragupta, pour un usage exclusivement militaire. Mégasthène aura pris cela pour une situation permanente » (2016, 178, n. 375).

<sup>498</sup> *Arthashastra*, II. 2 [20]. 13. Cf. corpus p. 16.

<sup>499</sup> *Arthashastra*, VII. 11 [116c]. 16. Cf. corpus p. 18.

<sup>500</sup> Curt., VIII. 13. 3. Cf. corpus p. 89.

<sup>501</sup> MOLINA MARIN 2014, 81.

### III. 3. *L'éléphant de guerre : un faire-valoir du Théos Anikètos*

Durant l'expédition, Alexandre entretient un rapport de plus en plus personnel avec les éléphants. Un extrait d'Arrien montre bien la considération différente de ces animaux vis-à-vis du reste du butin accumulé pendant la campagne. D'après cet auteur, lorsqu'Alexandre s'empara des deux villes sous l'autorité d'Oxycanos, il « abandonna à l'armée tout le butin, mais se réserva les éléphants »<sup>502</sup>, démontrant ainsi, pour reprendre les mots de Pierre Schneider, que « ces adversaires puissants étaient dignes de lui seul »<sup>503</sup>. Ce « lien exclusif » construit avec ces animaux se manifeste davantage dans l'emploi qu'en fait Alexandre : celui d'assurer sa garde personnelle et de faire partie du décorum royal<sup>504</sup>. Le conquérant montre également un intérêt pour la chasse aux éléphants puisqu'il participe à la capture de ceux abandonnés au bord de l'Indus par les Indiens ayant rejoint Abisarès<sup>505</sup>. Il devient ainsi le premier roi grec à chasser ces animaux. Toutefois, plus que la chasse des pachydermes, c'est bien la victoire contre des éléphants de guerre qui constituait pour lui un objectif essentiel. D'après Quinte-Curce, le conquérant, à la vue du roi Pôros et de ses éléphants, peu avant l'engagement de la bataille de l'Hydaspe, s'écria : « Je vois enfin un danger à la taille de mon génie : nous avons affaire en même temps à des bêtes et à des hommes hors de l'ordre »<sup>506</sup>. De la même façon, Arrien raconte qu'après avoir appris que les éléphants des régions situées au-delà de l'Hyphase étaient plus forts et plus nombreux que partout ailleurs, le roi de Macédoine eut plus envie encore de poursuivre la conquête<sup>507</sup>. Pierre Schneider a avancé une explication à cette ambition d'Alexandre :

[...] au IV<sup>e</sup> s., l'éléphant indien avait probablement acquis dans le monde grec une valeur symbolique particulière : ayant contribué à la déroute de Sémiramis, il était comme l'emblème de l'invincibilité de l'Inde. Il possédait donc à l'état latent une signification mythico-politique. En effet, celui qui à son tour franchirait l'Indus pour affronter les Indiens deviendrait, consciemment ou non, challenger de Sémiramis et, pour l'emporter, devrait battre leurs éléphants. S'il y parvenait, un prestige de héros pouvait lui être assuré<sup>508</sup>.

Pour Pierre Schneider, il est possible qu'Alexandre ait souhaité surpasser Sémiramis<sup>509</sup>. Ainsi, plus les éléphants combattus seraient nombreux et de grande taille, plus l'exploit d'Alexandre

<sup>502</sup> Arr., *An.*, VI. 16. 2. Cf. corpus p. 106.

<sup>503</sup> SCHNEIDER 2009, 315.

<sup>504</sup> Pour Pier Armandi : « C'était un usage qu'il avait trouvé établi chez les monarques d'Orient » (1843, 58).

<sup>505</sup> Arr., *An.*, IV. 30. 8. Cf. corpus p. 104.

<sup>506</sup> Curt., VIII. 14. 14. Cf. corpus p. 90.

<sup>507</sup> Arr., *An.*, V. 25. 1-2. Cf. corpus p. 106.

<sup>508</sup> SCHNEIDER 2009, 313.

<sup>509</sup> *Ibid.*, p. 314.

serait prestigieux. La victoire à l'Hydaspe fut l'événement tant attendu. Par celle-ci, le Conquérant devint le premier roi grec à vaincre les forces indiennes, mais l'exploit militaire ne suffisait pas : « il y avait un profit politique à tirer de leur valeur symbolique. Apparié à Alexandre, cet animal pouvait consolider chez les Gréco-Macédoniens l'image d'un roi invincible, maître des confins orientaux du monde »<sup>510</sup>. C'est donc naturellement que l'éléphant fut utilisé à des fins idéologiques avant même cette bataille, et davantage encore après celle-ci dans l'iconographie royale des années 326-323.

L'éléphant figure sur quatre séries monétaires. Le premier type est un décadrachme dont plusieurs exemplaires ont été exhumés dans des lieux différents : près de l'Amou Daria (Pakistan), à Khullum (Ouzbékistan), parmi le trésor de Mir Zaka (Afghanistan), mais également à Babylone (Irak)<sup>511</sup>. Sur l'avers figure un cavalier poursuivant un éléphant monté par deux hommes. Au revers est représentée une figure, debout, portant un manteau macédonien, une coiffe perse et une armure grecque, couronnée par la victoire (*nikè*), entièrement armée, tenant la sarisse de la main gauche et la foudre de Zeus de la main droite. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, Percy Gardner, qui publiait pour la première fois le décadrachme, excluait un rapprochement du cavalier et du monteur d'éléphant à Alexandre et Pôros<sup>512</sup>. Pour lui, il s'agissait plutôt d'une médaille commémorant la victoire d'un roi gréco-bactrien (Eucratide ou Hélioclès) sur les Yueh-chi au II<sup>e</sup> siècle<sup>513</sup>. En 1906, Barclay V. Head proposa de dater le médaillon de la fin du règne d'Alexandre<sup>514</sup>, et soutint que cette scène est la représentation d'un combat opposant Alexandre à Pôros<sup>515</sup>. Hormis T. P. Verma, qui, en 1965, vit dans le motif une opposition entre Taxile et Pôros<sup>516</sup>, et Deena B. Pandey, qui, en 1971, suggéra, sur la base d'une version persane du *Roman d'Alexandre* tirée du *Livre des Rois* de Ferdowsi, que le médaillon commémore la victoire d'Alexandre sur Darius III à Gaugamèles<sup>517</sup>, les historiens ont majoritairement souscrit à l'hypothèse de Barclay V. Head<sup>518</sup>. En effet, aucun élément n'appuie celle d'une utilisation d'éléphants de guerre par les Yueh-chi au II<sup>e</sup> siècle, et

---

<sup>510</sup> SCHNEIDER 2009, 314.

<sup>511</sup> Cf. corpus p. 219.

<sup>512</sup> GARDNER 1887, 178.

<sup>513</sup> *Ibid.*, p. 181.

<sup>514</sup> HEAD 1906, 9.

<sup>515</sup> *Ibid.*, p. 9 ; 1932, p. 49.

<sup>516</sup> VERMA 1965, 4.

<sup>517</sup> PANDEY 1971, 5-7.

<sup>518</sup> GOUKOWSKY 1972, 477 ; SCULLARD 1974, 75 ; BOSWORTH 1996, 6 ; HOLT 2003, 146 ; BOPEARACHCHI et FLANDRIN 2005, 181 ; BRIANT 2016, 182. De son côté, l'archéologue Paul Bernard a accepté l'idée selon laquelle ce décadrachme représente un combat opposant Alexandre à Pôros. Cependant, il estime que ces pièces ont été frappées à Suse, vers 317-316, par le satrape du Pendjab Eudamos (1985, 70 sq.).

les auteurs n'évoquent pas de rencontre armée entre Taxile et Pôros. Quant à Darius III, nous savons que ce souverain avait l'habitude de combattre, comme ses prédécesseurs, sur un char. Il faut ajouter que la présence des éléphants à Gaugamèles reste, comme nous l'avons vu, incertaine. De plus, il semble que la chevelure des monteurs d'éléphants ait été relevée en chignon à la mode indienne. Il paraît donc vraisemblable que l'éléphant soit monté par des Indiens. Par ailleurs, Paul Bernard note que, dans l'art indien ancien, les souverains ou les personnages de haute importance, sans doute pour des raisons de confort, sont toujours placés sur le cou de la bête<sup>519</sup>. Pôros serait donc, selon lui, assis à cet endroit<sup>520</sup>. Cela est possible. Il s'agirait toutefois d'une erreur historique car selon Quinte-Curce, Pôros n'occupait pas la position du cornac à l'Hydaspe<sup>521</sup>. Il était placé derrière ce personnage. Finalement, il ne s'agit peut-être que d'une représentation symbolique de la bataille de l'Hydaspe puisqu'Alexandre n'a jamais combattu Poros face à face<sup>522</sup>. Le second type monétaire est un tétradrachme sur lequel nous pouvons observer au droit un archer indien bandant un arc, et au revers un éléphant passant à droite<sup>523</sup>. Paul Goukowsky note que l'éléphant présente une ressemblance avec celui du décadrachme et suppose que les deux gravures sont peut-être l'œuvre du même graveur (Pyrgotélès ?)<sup>524</sup>. Le troisième type représente au droit un éléphant monté par deux personnages, et au revers, un quadriges sur lequel un archer se tenant debout bande son arc<sup>525</sup>. L'archer du second type et les monteurs d'éléphants du troisième semblent aussi avoir la chevelure relevée en chignon caractéristique des Indiens. Nous pensons que ces tétradrachmes sont également en relation avec la célèbre bataille que livra le conquérant à Pôros<sup>526</sup>.

Plusieurs historiens ont remarqué que, sur le décadrachme de Pôros, la taille des Indiens est disproportionnée comparée à celle du cavalier<sup>527</sup>. Hérodote et Ctésias avaient déjà souligné en leur temps le gigantisme des êtres vivants en Inde, l'éléphant en étant la meilleure illustration<sup>528</sup>. Dans l'esprit des Grecs, les hommes étaient également concernés par cette particularité. Les auteurs anciens ont ainsi souvent rappelé la haute stature des Indiens eux-

---

<sup>519</sup> BERNARD 1985, 77-78.

<sup>520</sup> *Ibid.*

<sup>521</sup> Curt., VIII. 14. 39. Cf. corpus p. 91.

<sup>522</sup> Voir aussi BOPEARACHCHI et FLANDRIN 2005, 181. Alexandre chargea Méroès de rattraper le roi indien dans sa fuite (Arr., *An.*, V. 18. 7-8).

<sup>523</sup> Cf. corpus p. 220.

<sup>524</sup> GOUKOWSKY 1981, 3.

<sup>525</sup> Cf. corpus p. 221.

<sup>526</sup> Voir aussi HOLT 2003, 99.

<sup>527</sup> SCULLARD 1974, 75 ; HOLT 2003, 129.

<sup>528</sup> Hdt., III. 106 ; El., *N. A.*, XVII. 29. Cf. corpus p. 135 (Ctés., F45. b).



mêmes, notamment celle de Pôros<sup>529</sup>, mais aussi celle d'un autre roi indien, Sopithès<sup>530</sup>. La mise en exergue de cette disproportion avait un but idéologique évident. Pour Howard H. Scullard, elle avait pour objectif « *to emphasize the heroic struggle of a David against a Goliath* »<sup>531</sup>. Les propos d'Antonio I. Molina Marín vont également dans ce sens : « *es probable que la batalla del Hidaspes fuese presentada ante el mundo griego como una gigantomaquia, y un triunfo heroico de Alejandro* »<sup>532</sup>. L'observation des tétradrachmes montre que ce gigantisme ne s'appliquait pas seulement aux êtres vivants. Paul Goukowsky relève par exemple que l'archer du « tétradrachme à l'archer », comme celui monté sur le char, « n'utilise pas l' "arc réflexe", arme habituelle des populations scytho-iraniennes, mais le "grand arc", dont les dimensions stupéfièrent les compagnons d'Alexandre »<sup>533</sup>. Nous percevons donc que cette magnification des forces indiennes reflète aussi l'impression réelle laissée par ces troupes dans les mémoires macédoniennes. Entre mythe et réalité, ce gigantisme était de nature à transformer la victoire d'Alexandre en exploit guerrier et faisait de lui, plus qu'un héros, un « *théos Anikètos* », un dieu invincible. D'après Paul Goukowsky, le décadrachme « commémore symboliquement la victoire surhumaine d'Alexandre et justifie son apothéose »<sup>534</sup>. Le personnage situé au revers de ce médaillon serait alors l'image déifiée d'Alexandre<sup>535</sup>. Selon nous, les tétradrachmes véhiculaient également ce message de déification du conquérant.

Le quatrième type est un médaillon d'Alexandre, trouvé en 1992 parmi le trésor de Mir Zaka. Il s'agit d'une double darique d'or qui montre, au droit, la tête d'Alexandre coiffée de la dépouille d'éléphant<sup>536</sup>. Osmund Bopearachchi et Philippe Flandrin ont remarqué que, sous la peau du pachyderme, au-dessus de l'oreille d'Alexandre, paraît une des cornes de Zeus-Amon<sup>537</sup>. Le souverain porte l'égide, ou bouclier de Zeus au niveau du cou, et deux serpents s'en échappent pour former un nœud. Au revers figure un éléphant passant à droite. Le motif de la dépouille d'éléphant a été étudié par Paul Goukowsky, même si ce dernier ignorait, au moment de son analyse, l'existence de ce médaillon. Pour lui, « si Alexandre chercha [...] des références mythiques, elles lui furent fournies par le geste de son ancêtre Héraclès »<sup>538</sup>. Le

<sup>529</sup> Cinq coudées de haut (2m20) chez Diodore (XVII. 88. 4), quatre coudées et un empan de haut d'après Plutarque (*Alex.*, 60. 12. Cf. corpus p. 98). Voir aussi Quinte Curce (VIII. 14. 13. Cf. corpus p. 90) et Arrien (*An.*, V. 19. 1).

<sup>530</sup> D'après Diodore, ce souverain faisait quatre coudées de haut (XVII. 91. 7).

<sup>531</sup> SCULLARD 1974, 75.

<sup>532</sup> MOLINA MARÍN 2014, 87.

<sup>533</sup> GOUKOWSKY 1981, 3.

<sup>534</sup> GOUKOWSKY 1972, 477.

<sup>535</sup> GOUKOWSKY 1978, 63.

<sup>536</sup> Cf. corpus p. 222.

<sup>537</sup> BOPEARACHCHI, FLANDRIN 2005, 176.

<sup>538</sup> GOUKOWSKY 1981, 79.

portrait du demi-dieu coiffé de la *léonté*, en référence au lion de Némée, figurait sur le monnayage de Philippe II, et ce choix du scalp d'éléphant coiffé sur sa propre tête faisait d'Alexandre un nouvel Héraclès. L'historien ajoute que, « la dépouille d'un animal symbolisait surtout l'*aretè* (vertu) personnelle du souverain qui était prouvée par ses victoires et justifiait sa souveraineté et son apothéose »<sup>539</sup>.

Il est difficile d'établir la datation et la destination de ces quatre séries monétaires. Howard H. Scullard, Paul Goukowsky, Brian Bosworth et Frank Holt ont daté les trois premières de la dernière partie de la vie d'Alexandre. Pour le premier, elles ont pu être frappées à Babylone et étaient une distinction destinée aux soldats<sup>540</sup>. De son côté, Paul Goukowsky a suggéré que le « décadrachme de Pôros » avait pour objet de « donner aux peuples de l'*oikouménè* un aperçu du *théos Anikétos* et de ses exploits surhumains » à l'occasion de la venue à Babylone en 323 de *théores* porteurs de couronnes et d'ambassadeurs venus de tous les pays pour saluer le *Basileus*<sup>541</sup>. Le troisième a avancé l'idée selon laquelle ces séries étaient destinées à prévenir d'éventuelles rébellions dans les cités grecques : « *In the context of the troubles in Greece which followed the Exiles' Decree it would constitute a blunt warning. Beware the consequences of revolt. The army which crushed Porus will easily crush you* »<sup>542</sup>. Pour Frank Holt, elles ont été émises dans un atelier itinérant de la vallée de l'Indus et étaient destinées à être distribuées par Alexandre à ses troupes au cours d'une cérémonie officielle qui se serait déroulée juste après la bataille de l'Hydaspe, en 326<sup>543</sup>. Le peu d'exemplaires mis au jour s'expliquerait ainsi par une émission limitée<sup>544</sup>. Osmund Bopearachchi et Philippe Flandrin sont enclins à suivre cette hypothèse et à y intégrer la quatrième série. Selon eux, le médaillon d'Alexandre a été frappé « en même temps et en même lieu » que les trois premières séries<sup>545</sup>. L'idée selon laquelle ces monnaies étaient commémoratives et réservées aux soldats d'Alexandre semble aujourd'hui l'emporter. Pour Osmund Bopearachchi et Philippe Flandrin, « les monnaies d'argent ont peut-être été destinées aux commandants de ses troupes, et les médaillons à ses généraux, tels Ptolémée et Séleucos, ses fidèles compagnons »<sup>546</sup>. Il n'est donc pas certain qu'Alexandre ait montré plus de réserve à se déifier auprès de ses compagnons

---

<sup>539</sup> GOUKOWSKY 1978, 92.

<sup>540</sup> SCULLARD 1974, 75.

<sup>541</sup> GOUKOWSKY 1978, 61.

<sup>542</sup> BOSWORTH 1996, 8.

<sup>543</sup> HOLT 2003, 148.

<sup>544</sup> HOLT 2003, 139.

<sup>545</sup> BOPEARACHCHI et FLANDRIN 2005, 192.

<sup>546</sup> BOPEARACHCHI et FLANDRIN 2005, 193.

qu'après des Barbares, contrairement à ce qui a été affirmé par Plutarque<sup>547</sup>. Pierre Schneider souligne d'ailleurs que « l'entourage du roi soutenait cette intention politique, peut-être même trop »<sup>548</sup>. Il cite pour preuve un extrait de Lucien tout à fait à propos. D'après cet auteur, quelques mois après la bataille de l'Hydaspe, Aristobule fit le récit de l'événement en exagérant les faits pour rehausser la gloire d'Alexandre et s'attirer la faveur du roi<sup>549</sup>. Il développa entre autres l'idée d'un affrontement direct entre les deux souverains. Lorsqu'Aristobule présenta sa version à Alexandre, ce dernier s'en irrita et jeta le livre dans l'Hydaspe : « Tu devrais subir le même sort, Aristoboulos, pour me faire combattre ainsi en duel et tuer des éléphants avec un seul javelot »<sup>550</sup>. Ainsi, comme le remarque Pierre Schneider, « il ne fallait pas contrarier la vraisemblance, au détriment de sa gloire et de son image : affronter des éléphants indiens (cf. le droit du décadrachme) et passer pour un matamore étaient deux choses bien différentes »<sup>551</sup>. En tout état de cause, l'armée macédonienne, désormais renforcée des élites orientales, semble avoir constitué le principal foyer du développement du mythe d'Alexandre. Cette mise en scène politique de la bataille de l'Hydaspe, par l'écrit et par l'image, en résumant celle-ci à un combat opposant Alexandre à un éléphant eut une portée conséquente, au point qu'au II<sup>e</sup> siècle, Pausanias écrivit qu'Alexandre acquis pour la première fois des éléphants à l'Hydaspe<sup>552</sup>. Ce propos, comme nous le savons, n'est pas exact, mais, pour reprendre les mots de Pierre Schneider, devient « significatif par cette inexactitude »<sup>553</sup>.

---

<sup>547</sup> Plut., *Alex.*, 28. 1.

<sup>548</sup> SCHNEIDER 2009, 317.

<sup>549</sup> Luc., *H. Conscr.*, 12. Cf. corpus p. 116.

<sup>550</sup> *Ibid.*

<sup>551</sup> SCHNEIDER 2009, 318.

<sup>552</sup> Paus., I. 12. 3. Cf. corpus p. 115.

<sup>553</sup> Voir SCHNEIDER 2009, 318.

## Chapitre III

# Le déploiement des éléphants, des chars à faux, des cataphractes et des dromadaires montés dans les armées hellénistiques

À la mort d'Alexandre, par les accords de Babylone, ses généraux se partagent l'immense empire conquis. L'armée tombe entre les mains de Perdikkas, qui hérite donc des éléphants. Les sources ne précisent pas ce qu'il advint des chars et des camélidés réquisitionnés lors de l'Anabase. Les premiers durent rester à Babylone. Quant aux seconds, peut-être ont-ils été renvoyés dans leurs satrapie d'origine après la fin de leur service auprès du Conquérant, même si la majorité d'entre eux dut également se retrouver à Babylone. Les conflits hellénistiques permettent un renouveau de l'emploi de ces troupes montées de l'Asie. Toutefois, ces dernières se distinguent entre elles par de fortes disparités de déploiement. Seul le recours aux éléphants se généralise à l'ensemble des armées des successeurs d'Alexandre. Les chars à faux restent, pour presque toute la période, un monopole séleucide. L'apparition des éléphants et des chars à faux est régulière jusqu'à la paix d'Apamée (188). Les cavaliers cataphractes et les dromadaires montés n'apparaissent que très ponctuellement sur les champs de bataille, à l'articulation des III<sup>e</sup>/II<sup>e</sup> siècles. C'est également à cette époque que le recours aux éléphants et aux chars à faux semble reculer. À la fin de l'époque hellénistique, l'emploi de ces derniers connaît un renouveau dans le royaume du Pont tandis que les cataphractes resurgissent dans les armées parthes. Ce chapitre propose de dresser un inventaire de la participation des troupes montées orientales dans les conflits hellénistiques d'après les sources, mais également de comprendre les raisons de leur intégration dans les armées des successeurs d'Alexandre.

# I. Des guerres des Diadoques à la paix d'Apamée : l'emploi régulier des éléphants et des chars à faux

## *I. 1. Le déploiement des éléphants de guerre d'après les sources textuelles*

L'époque des guerres des Diadoques est d'une grande importance dans l'histoire militaire des éléphants du fait que ces animaux sont pour la première fois exploités par des belligérants européens. Perdicas est le premier à y avoir recours. Il les emploie peu de temps après la mort d'Alexandre pour exécuter les chefs de l'infanterie responsables de la révolte contre la décision du Conseil royal relative à la succession d'Alexandre<sup>554</sup>. Cet emploi des pachydermes intervient lors d'une simulation de combat organisée dans le cadre d'une cérémonie de lustrations. Il s'agit d'une répression, non d'un véritable combat<sup>555</sup>. Le chiliarque a peut-être utilisé pour la première fois des éléphants préparés pour la guerre pour défaire le dynaste Ariarathe, en 322. En effet, selon Diodore, il partit faire campagne en Cappadoce « accompagné du roi Philippe et de l'armée royale »<sup>556</sup>, ce qui indique selon nous que les éléphants faisaient partie de l'expédition. Néanmoins, la première attestation d'emploi d'éléphants à la guerre par Perdicas concerne le siège du « Fort des Chameaux », une place forte située sur les bords du Nil et gardée par les forces de Ptolémée (321)<sup>557</sup>.

Après la conclusion des accords de Triparadisos (321), le recours aux éléphants de guerre se généralise. Antigone le Borgne met en ligne des éléphants face aux anciens partisans de Perdicas : Eumène et Alkétas. Il en oppose trente à Eumène à la bataille d'Orkynia (Cappadoce), en 320, et certainement le même nombre à Alkétas l'année suivante, lors d'une rencontre armée à Crétopolis (Pisidie)<sup>558</sup>. Antigone ne s'arrête pas là avec les éléphants puisque ces derniers font encore partie de ses forces aux batailles de Paraitakène (317) et de Gabiène (316)<sup>559</sup>. Au même moment, les éléphants surgissent parmi les forces de Polyperchon et d'Eumène de Cardia. Le premier débarque en Attique avec soixante-cinq éléphants, s'en sert peut-être pour s'emparer du Pirée, puis passe dans le Péloponnèse et assiège Mégalopolis avec ces animaux (317)<sup>560</sup>. En revanche, Polyperchon n'est jamais passé en Asie mineure, et n'a

<sup>554</sup> Curt., X. 9. 13 ; 16 ; 18 ; 19. Cf. corpus p. 92.

<sup>555</sup> Sur cette exécution, cf. *infra*, p. 434.

<sup>556</sup> DS. XVIII. 16. 1 ; voir aussi Arr., *Succ.*, Livres I-V, 11. (dans Phot., *codex* 92.)

<sup>557</sup> DS. XVIII. 33. 6 ; XVIII. 34. 2-3 ; XVIII. 35. 1 ; 4. Cf. corpus p. 55.

<sup>558</sup> DS. XVIII. 40. 6-7 ; XVIII. 45. 1-2. Cf. corpus p. 55-56 ; Polyen, IV. 6. 7. Cf. corpus p. 118. D'après Diodore, trente éléphants étaient encore sous les ordres d'Antigone à l'issue du combat de Crétopolis (XVIII. 50. 3. Cf. corpus p. 56).

<sup>559</sup> DS. XIX. 27. 1 ; Cf. corpus p. 57 ; DS. XIX. 40. 1. Cf. corpus p. 58. Plut., *Eum.*, 14. 8. Cf. corpus p. 97.

<sup>560</sup> DS. XVIII. 68. 3. Cf. corpus p. 56 ; DS. XVIII. 71. 2. Cf. corpus p. 56.

jamais atteint la Cappadoce avec « le gros de l'armée royale et les éléphants »<sup>561</sup>. Cette fausse information, d'après Diodore, figurait dans des lettres dont la rédaction fut attribuée à Oronte, le satrape d'Arménie, mais qui furent en réalité écrites par Eumène de Cardia dans le but de rendre ses soldats plus disposés au combat et de rabaisser l'orgueil de Peukestas<sup>562</sup>.

Le second s'en procure avant Paraitakène et les aligne ensuite systématiquement contre les forces d'Antigone le Borgne<sup>563</sup>. Cassandre dut prévoir d'en utiliser puisqu'il en emmena avec lui dans le Péloponnèse en 315<sup>564</sup>. En 312, quarante-trois éléphants sont déployés par Démétrios à Gaza pour lutter contre Ptolémée et Séleucos<sup>565</sup>. Six ans plus tard, le père de celui-ci souhaite renouveler l'expérience face à Ptolémée en 306, mais renonce à poursuivre cette campagne<sup>566</sup>. Les mastodontes accompagnent une dernière fois Antigone à la bataille d'Ipsos, en 301<sup>567</sup>, mais l'éléphanterie antigonide ne fait pas le poids face à celle nouvellement constituée par Séleucos<sup>568</sup>. En 285, les soldats de Démétrios en font également les frais lors d'un conflit en Cataonie<sup>569</sup>. Ces deux dernières rencontres armées restent les seules attestations de l'emploi d'éléphants de guerre par Séleucos. Pour autant, nous ne pensons pas que l'éléphanterie de Séleucos, qui fut sans doute l'une des plus importantes du monde hellénistique, ne fut pas sollicitée dans d'autres engagements. D'une part, sa participation à la bataille de Couroupédion contre les forces de Lysimaque (281) est régulièrement envisagée, voire admise par les chercheurs<sup>570</sup>. D'autre part, nous savons qu'un renfort d'éléphants provenant de Bactriane fut envoyé au monarque séleucide quelques mois après cette bataille, lorsque celui-ci s'avança vers la Macédoine, peu de temps avant son assassinat<sup>571</sup>.

La dynastie des Antigonides est la première à renoncer à l'emploi d'éléphants de guerre. Après la mort d'Antigone, seuls deux souverains de cette dynastie ont recours à cette pratique : Démétrios Poliorkète et Antigone II Gonatas. D'après Pausanias, le poliorkète se sert de ces animaux lors d'une bataille contre Pyrrhos, vers 290<sup>572</sup>. De son côté, Antigone II Gonatas s'aide

---

<sup>561</sup> DS. XIX. 23. 2. Cf. corpus p. 57.

<sup>562</sup> DS. XIX. 23. 1.

<sup>563</sup> DS. XIX. 28. 4. Cf. corpus p. 57 ; DS. XIX. 40. 4. Cf. corpus p. 59 ; Plut., *Eum.*, 16. 3. Cf. corpus p. 97.

<sup>564</sup> DS. XIX. 54. 3. Cf. corpus p. 59.

<sup>565</sup> DS. XIX. 82. 3-4. Cf. corpus p. 59.

<sup>566</sup> DS. XX. 73. 1. Cf. corpus p. 60.

<sup>567</sup> DS. XXI. Fr. 5. Cf. corpus p. 61 ; Plut., *Dém.*, 28. 6. Cf. corpus p. 99.

<sup>568</sup> DS. XX. 113. 4 ; XXI. Fr. 5. Cf. corpus p. 60-61 ; Plut., *Dém.*, 28. 6. Cf. corpus p. 99.

<sup>569</sup> Polyen, IV. 9. 3. Cf. corpus p. 119. La présence des éléphants dans ce conflit n'est pas mentionnée par Plutarque (*Dém.*, 48. 2. Cf. corpus p. 99).

<sup>570</sup> SCULLARD 1974, 99 ; VAN OPPEN DE RUITER 2019, 12.

<sup>571</sup> *BCHP* 9. Cf. corpus p. 194.

<sup>572</sup> Paus., I. 12. 3. Cf. corpus p. 115.

des pachydermes pour assiéger Mégare en 276<sup>573</sup>, et contre Pyrrhos à la bataille de l'Aoos, en 274<sup>574</sup>. Ainsi, Antigone II Gonatas se retrouve, dans cette dernière bataille, confronté à un général qui s'est probablement formé aux éléphants de guerre à ses côtés. En effet, avant de s'opposer à son ancien beau-frère, Pyrrhos avait combattu à ses côtés, à Ipsos<sup>575</sup>. C'est d'ailleurs le premier combat attesté de Pyrrhos avec les éléphants. Lors du conflit contre Démétrios, Pyrrhos ne semble pas avoir utilisé ces animaux, probablement parce qu'il n'en avait pas encore pris possession. Il faut attendre l'expédition contre les Romains pour que celui-ci mette en ligne des éléphants. Les éléphants participent aux trois combats majeurs qui se déroulent en Italie : Héraclée (280), Ausculum (279) et Beneventum (275)<sup>576</sup>. Entre ces deux dernières batailles, Pyrrhos prend le temps de débarquer en Sicile avec ses éléphants pour affronter les Carthaginois<sup>577</sup>. Sur l'île, les pachydermes ont sans doute été utilisés pour intimider les habitants d'Hérakleia Minoa, d'Azonai, de Sélinonte, d'Halicyae, de Ségeste et de bien d'autres cités<sup>578</sup>. Mais c'est contre les Mamertins que leur emploi est attesté<sup>579</sup>. Nous ne savons pas si ses éléphants étaient présents à l'Aoos (274), mais cela est possible puisque deux ans plus tard, les pachydermes sont de nouveau employés lors des sièges de Sparte et d'Argos<sup>580</sup>.

Dans les années 270, les Grecs font face à l'arrivée des Galates. Les éléphants sont par trois fois réquisitionnés pour répondre à cette menace. C'est Ptolémée Kéraunos, le roi de Macédoine, qui, le premier, en déploie contre eux aux frontières septentrionales de son royaume (279). Il semble donc avoir été le premier prince lagide à recourir à ces animaux<sup>581</sup>. Cependant, la participation des éléphants à ce conflit reste sujette à caution, comme nous le verrons dans les chapitres 7 et 8. Justin rapporte également qu'Antigone II Gonatas, lors de sa rencontre avec les Galates à Lysimacheia (277), utilisa des éléphants contre ces derniers<sup>582</sup>. Enfin, d'après

<sup>573</sup> Polyen, IV. 6. 3. Cf. corpus p. 118 ; El., *N. A.*, XI. 14. Cf. corpus p. 133 ; XVI. 36. Cf. corpus p. 135. La date attribuée à cet événement est celle proposée par Heinz Heinen (1972, *Untersuchungen zur Hellenistischen Geschichte des 3. Jahrhunderts V. Chr.*, 170-172) et Paul Goukowsky (1972, 483, n. 36). Toutefois, certains historiens attribuent à cet événement une date plus basse (TARN [W. W.], 1913, *Antigonos Gonatas*, Oxford, 286, n. 29 ; SCHNEIDER 2017, 230).

<sup>574</sup> Plut., *Pyrrh.*, 26. 6. Cf. corpus p. 94.

<sup>575</sup> Plut., *Pyrrh.*, 4. 4.

<sup>576</sup> DH. XX. C ; I ; K. Cf. corpus p. 69 ; Frontin, II. 3. 21a. Cf. corpus p. 86 ; Plut., *Pyrrh.*, 15-25. Cf. corpus p. 93-94 ; Flor., I. 13. 6-28. Cf. corpus p. 114. Dion Cass., IX. 40. 24. Cf. corpus p. 122 ; El., *N. A.*, I. 38. Cf. corpus p. 127 ; Just., XVIII. 1. 6. Cf. corpus p. 149 ; Eutr., II. 11-14. Cf. corpus p. 151.

<sup>577</sup> DS. XXII. Fr. 22. 2. Cf. corpus p. 61.

<sup>578</sup> *Ibid.*

<sup>579</sup> Plut., *Pyrrh.*, 24. 2. Cf. corpus p. 93.

<sup>580</sup> Plut., *Pyrrh.*, 26. 19 ; 32. 2. Cf. corpus p. 94.

<sup>581</sup> Memn., dans Phot., CCXXIV. 226b. Cf. corpus p. 160.

<sup>582</sup> Just., XXV. 1. 6. Cf. corpus p. 149.

Lucien, Antiochos I<sup>er</sup> en aurait présenté seize aux Galates en Phrygie, vers 275<sup>583</sup>.

Après leur participation aux guerres contre les Galates, les éléphants semblent avoir pris une part active aux trois premières guerres de Syrie. Il est cependant difficile d'apprécier cette participation au regard de l'extrême indigence des sources sur ces conflits. Leur présence est attestée parmi les forces engagées par Antiochos I<sup>er</sup> dans la guerre de 274-271<sup>584</sup>, mais nous ne connaissons aucun détail sur leur utilisation effective lors de ce conflit. Bezalal Bar-Kochva et Christophe Thiers jugent possible que Ptolémée II ait opposé des éléphants indiens à ceux d'Antiochos I<sup>er</sup> au début de cette guerre<sup>585</sup>. Cela peut effectivement être envisagé. Concernant la Seconde guerre syrienne (260-253), nous ne savons rien des forces utilisées par Ptolémée Philadelphe et Antiochos Théos. L'on sait en revanche que Séleucos II et Ptolémée III ont recouru tous les deux aux éléphants lors de la Troisième guerre syrienne (246-241)<sup>586</sup>. Hélas, nous ne disposons là encore d'aucun récit de bataille susceptible d'améliorer la compréhension de l'usage des éléphants de guerre sous les règnes de ces souverains. L'emploi des éléphants à l'époque d'Antiochos III est mieux connu grâce aux textes de Polybe et de Tite-Live. D'après le premier, Antiochos III s'en servit près d'Apollonie pour réprimer la rébellion conduite par Molon, le satrape de Médie, en 222<sup>587</sup>. Polybe rapporte aussi les faits guerriers des Quatrième et Cinquième guerres de Syrie. Il nous offre un récit détaillé de la bataille de Raphia (217)<sup>588</sup>, où les éléphants sont également présents dans le camp de Ptolémée IV, ainsi qu'une critique de celui de la bataille de Panion (198) établi par Zénon de Rhodes<sup>589</sup>, dans lequel seuls les éléphants séleucides sont mentionnés. Pour autant, Bezalel Bar Kochva estime que les Lagides ont également pu placer des éléphants devant leur centre lors de cette bataille<sup>590</sup>. Enfin, pendant la guerre antiochique, Antiochos III part en campagne contre les Romains avec ses éléphants. Les pachydermes sont présents lors du siège de Larissa (191)<sup>591</sup>, aux Thermopyles (191)<sup>592</sup>, et

---

<sup>583</sup> Luc., *Zeux.*, 8-12. Cf. corpus p. 116-117. Sur la datation de cet événement, voir COSKUN 2012, 59-61.

<sup>584</sup> AD I, n° - 273B, l. 33. Cf. corpus p. 195-196.

<sup>585</sup> BAR-KOCHVA 1976, 78 ; THIERS 2001, 6.

<sup>586</sup> Décret d'Alexandrie. Cf. corpus p. 248-249 ; OGIS 54. Cf. corpus p. 250-251.

<sup>587</sup> Pol., V. 53. 4. Cf. corpus p. 38. La cité d'Apollonie, rarement évoquée dans les sources anciennes, était la capitale de l'Apolloniade, une région située entre la Babylonie, à l'ouest, et la Susiane, à l'est. Les hypothèses sur sa localisation précises ont été recensées et commentées récemment par D. T. Potts (2017, « Appointment in Apollonia », *Anabasis*, n. 8, p. 71-89).

<sup>588</sup> Pol., V. 79-86. Cf. corpus p. 38-39.

<sup>589</sup> Pol., XVI. 17-19. Cf. corpus p. 39-40.

<sup>590</sup> BAR-KOCHVA 1976, 155.

<sup>591</sup> Liv., XXXVI. 10. 4. Cf. corpus p. 65.

<sup>592</sup> *I Macc.*, VIII. 6. Cf. corpus p. 42 ; Liv., XXXVI. 18. 2-4 ; XXXVI. 19. 4-6. Cf. corpus p. 65 ; App., *Syr.* 18. 83. Cf. corpus p. 110.



à Magnésie du Sipyle (189)<sup>593</sup>.

Dans le monde hellénistique, les Macédoniens ne sont pas les seuls à employer des éléphants. Les Indiens poursuivent l'utilisation de ces animaux contre leurs ennemis. D'après Justin, alors que Chandragupta se préparait à la guerre contre les « gouverneurs d'Alexandre »<sup>594</sup>, « un éléphant sauvage, d'une taille démesurée, se présenta spontanément à lui, le prit doucement sur son dos, comme s'il avait été dompté et domestiqué, et le conduisit à la guerre, où il se montra un combattant remarquable »<sup>595</sup>. Si cet éléphant participa activement à ce conflit, il nous semble évident qu'il ne fut pas le seul. Plus généralement, tous les rois hellénistiques qui se lancèrent à l'assaut des royaumes indiens (Démétrios de Bactriane et Ménandre I<sup>er</sup> entre autres) ont pu avoir à combattre des éléphants de guerre. Enfin, après leur grande victoire contre les Carthaginois à Zama (202), les Romains se mirent à leur tour à expérimenter l'emploi des éléphants de guerre. La première utilisation de ces animaux dans la guerre par les Romains remonte à 200. Au début de la Deuxième guerre macédonienne, le consul Publius Sulpicius Galba Maximus, s'apprête à combattre Philippe V de Macédoine, à Lyncestis, avec l'aide de quelques éléphants<sup>596</sup>. D'après Tite-Live, c'était la première fois que les Romains employaient ces animaux dans la guerre<sup>597</sup>. Les Romains n'eurent cependant pas l'occasion de mesurer le potentiel militaire des éléphants puisque Philippe ne vint pas combattre. C'est donc à Cynocéphales que les Romains ont testé l'emploi de ces animaux pour la première fois (197)<sup>598</sup>. Les éléphants sont ensuite présents à la bataille de Magnésie-du-Sipyle, mais ils sont gardés en réserve et ne jouent pas de rôle actif<sup>599</sup>. Enfin, les Romains mettent en ligne une éléphanterie contre Persée, à la bataille de Pydna (168)<sup>600</sup>.

---

<sup>593</sup> Liv., XXXVII. 39-44. Cf. corpus p. 65-67 ; App., *Syr.*, 31-36. Cf. corpus p. 110-111 ; Flor., I. 24. (II. 8) 13-17. Cf. corpus p. 114.

<sup>594</sup> Justin ne précise pas quels étaient les belligérants grecs de ce conflit. Il s'agissait peut-être des satrapes des provinces orientales de l'empire, voire Séleucos, puisque ce dernier affronta l'armée de l'empereur maurya entre 308 et 305/303.

<sup>595</sup> Just., XV. 4. 19. Cf. corpus p. 149.

<sup>596</sup> Liv., XXXI. 36. 4. Cf. corpus p. 64. Sur la provenance de ces animaux, voir *infra*, p. 459.

<sup>597</sup> *Ibid.*

<sup>598</sup> Pol., XVIII. 23-24. Cf. corpus p. 40 ; Liv., XXXIII. 8-9. Cf. corpus p. 64.

<sup>599</sup> Liv., XXXVII. 39. 13. Cf. corpus p. 65 ; App., *Syr.*, 31. 160. Cf. corpus p. 110. Sur les raisons ayant conduit à cette mise en réserve, voir *infra*, p. 368.

<sup>600</sup> Liv., XLIV. 41-42. Cf. corpus p. 68 ; Polyen, IV. 21. Cf. corpus p. 119. Sur la provenance de ces animaux, voir *infra*, p. 466.

## I. 2. Le déploiement des chars à faux par les Séleucides

L'emploi des chars à faux dans les guerres hellénistiques a été beaucoup plus limité que celui des éléphants. Sur toute la haute période hellénistique, cette ancienne pratique militaire perse ne s'est poursuivie que dans le royaume séleucide. Les chars à faux ne sont pas attestés dans notre documentation avant la bataille d'Ipsos, lors de laquelle ils sont présents parmi les troupes de Séleucos<sup>601</sup>. Les Antigonides rencontrent une nouvelle fois cette arme vers 286-285, lorsque Démétrios affronte Séleucos en Cataonie<sup>602</sup>. D'après Lucien, les Galates l'utilisent contre Antiochos, vers 275<sup>603</sup>. Cependant, les historiens reconnaissent qu'il s'agit ici d'une erreur<sup>604</sup>. Comme l'a affirmé Théodore Reinach, les Galates n'utilisaient que de simples chars tirés par deux chevaux<sup>605</sup>. Si des chars à faux étaient présents lorsqu'Antiochos lutta contre ces Barbares, c'était certainement dans les rangs du Séleucide, et non dans ceux de ses adversaires.

Il est vraisemblable que les chars à faux ont été mis en ligne plus d'une fois lors des trois premières guerres de Syrie. Toutefois, l'absence générale de sources sur ces guerres, déjà dommageable dans l'étude des éléphants de combat, l'est davantage pour celle des chars à faux. Ces troupes ne réapparaissent dans les sources qu'au début du règne d'Antiochos III, lors de la bataille opposant Hermias et Zeuxis à Molon, le satrape séditieux, près d'Apollonie (222). Ce ne sont pas les proches du roi qui utilisent les chars à faux mais Molon<sup>606</sup>. Cela est inhabituel puisqu'au cours des autres rencontres armées auxquelles les chars à faux ont participé, ces derniers font toujours partie des forces royales. Nous reviendrons sur ce sujet<sup>607</sup>. Sous Antiochos III, les chars à faux sont mis en ligne à Magnésie du Sipyle, contre les Romains<sup>608</sup>. Mais le roi ne dut pas attendre cette bataille décisive pour recourir à cette arme. En effet, certains éléments laissent supposer l'emploi de chars à faux quelques années plus tôt par les Séleucides au cours d'un conflit les opposant, entre autres adversaires, à Eumène II de Pergame. Cette

---

<sup>601</sup> DS. XX. 113. 4. Cf. corpus p. 60 ; Plut., *Dém.*, 28. 6. Cf. corpus p. 99. Plutarque est plus évasif puisqu'il ne précise pas que les chars étaient armés de faux, ni qu'ils faisaient partie des forces fournies par le Séleucide.

<sup>602</sup> Plut., *Dém.*, 48. 2. Cf. corpus p. 99. Les chars à faux ne sont pas évoqués par Polyen, qui est le seul autre auteur à rapporter cette rencontre. Par contre, Polyen mentionne la participation d'éléphants à ce conflit (IV. 9. 3. Cf. corpus p. 119).

<sup>603</sup> Luc., *Zeux.*, 8-10. Cf. corpus p. 116-117.

<sup>604</sup> REINACH 1889, 125-126 ; COSKUN 2012, 63-64.

<sup>605</sup> REINACH 1889, 125-126. Lucien attribue également aux Galates la formation en phalange d'hoplites (*Zeux.*, 8). Pour Altay Coskun, cet auteur a créé « *an enemy who allegedly combines all the advantages of warfare that the Greeks, the Persians, and Northern barbarians could offer* », dans l'objectif de démontrer l'invincibilité de celui-ci (2012, 64).

<sup>606</sup> Pol., V. 53. 10. Cf. corpus p. 38.

<sup>607</sup> *Infra*, p. 140.

<sup>608</sup> Liv., XXXVII. 40. 12. Cf. corpus p. 66.

hypothèse provient d'un extrait du récit de la bataille de Magnésie du Sipyle par Tite-Live. D'après cet auteur, Eumène II, qui était allié aux Romains, sut tout de suite comment mettre en déroute les chars à faux d'Antiochos III, car il connaissait leurs faiblesses<sup>609</sup>. Ces propos indiquent que le roi de Pergame avait déjà entendu parler des chars à faux, mais également qu'ils les avaient lui-même déjà vus, voire combattus. Si tel fut le cas, ce devait certainement être contre un détachement de l'armée séleucide, puisque seuls les rois de cette dynastie faisaient usage du char à faux à cette période. Mais dans quelles circonstances les Séleucides ont pu mettre en ligne des chars à faux contre les Attalides ? Édouard Will a présumé qu'en 198, la Phrygie Épictète<sup>610</sup>, sous domination attalide, fut envahie par une partie de l'armée séleucide alliée aux Bithyniens<sup>611</sup>. Selon lui, Antiochos III ne faisait pas partie de cette expédition puisqu'il se trouvait en Syrie cette année-là. Il a donc supposé que l'un de ses stratèges, peut-être Zeuxis, ait conduit cette opération. Cette hypothèse est intéressante. En effet, ce général était présent à chaque fois que les chars à faux furent utilisés sous Antiochos III, aux batailles d'Apollonie et de Magnésie du Sipyle. De plus, il est possible qu'il commandât lui-même la charrerie lors de cette dernière<sup>612</sup>. Il n'est donc pas exclu qu'Eumène ait combattu aux côtés de son père contre l'armée séleucide conduite par Zeuxis et équipée en chars à faux. Polybe affirme d'ailleurs qu'avant les préliminaires de paix à Sardes en 189, Zeuxis et Eumène s'étaient déjà rencontrés. En effet, à cette occasion, Zeuxis et son neveu Antipater avaient sollicité une entrevue avec le roi de Pergame « car ils craignaient que, à cause de leurs démêlés passés, celui-ci ne cherchât à leur nuire »<sup>613</sup>. Les deux hommes avaient donc eu l'occasion de traiter ensemble par le passé, dans un contexte particulièrement tendu, peut-être pour régler les modalités de l'occupation de la Phrygie Épictète par les Séleucides à la suite d'une défaite attalide. L'armée d'Attale avait sans doute perdu cette bataille, si, comme le suppose Édouard Will, ce territoire resta occupé par les Séleucides jusqu'au traité d'Apamée<sup>614</sup>. En outre, si Eumène a pris connaissance des limites du char à faux au cours de cette hypothétique bataille, on peut faire l'hypothèse que cette arme n'a pas eu de rôle déterminant dans l'issue victorieuse des Séleucides.

Après la défaite des Séleucides contre les Romains, la participation des chars à faux aux

---

<sup>609</sup> Liv., XXXVII. 41. 9. Cf. corpus p. 66.

<sup>610</sup> Cette région est appelée Mysie par Polybe et Tite-Live (Pol., XXI. 46 [XXII. 27] ; Liv., XXXVIII. 39. 15).

<sup>611</sup> WILL 1967, 179-180.

<sup>612</sup> Cf. *infra*, p. 314.

<sup>613</sup> Pol., XXI. 16.

<sup>614</sup> WILL 1967, 179-180.

opérations militaires séleucides est plus difficile à établir et demeure incertaine. Seuls les livres des Maccabées mentionnent cette arme. D'après I *Macc.*, l'armée d'Antiochos IV qui arriva en Égypte à l'aube de la Sixième guerre syrienne comprenait des éléphants et des chars<sup>615</sup>. Il n'est pas précisé s'il s'agissait de simples chars ou de chars à faux mais l'emploi du premier type n'est pas attesté chez les Séleucides. Il faut donc reconnaître que les chars en question étaient équipés de faux. Cependant, pour Christelle Fisher-Bovet, « l'utilisation stratégique de chars de guerre à cette époque semble douteuse »<sup>616</sup>. Il est vrai que les chars à faux ne réapparaissent pas dans l'armée séleucide après la défaite d'Antiochos III contre les Romains. De plus, les auteurs anciens ne mentionnent pas leur présence lors de la parade militaire de Daphné, à Antioche (166), où défilèrent les forces séleucides, ce qui peut laisser croire à l'abandon de cette pratique par Antiochos IV. En outre, le théâtre d'opération de la Sixième guerre syrienne, l'Égypte, ne concourt pas à accréditer l'hypothèse de leur emploi lors de cette campagne. En plus d'être difficile d'accès, cette région du monde est peu propice au déploiement des chars : « *the sandy terrain of Egypt's western frontier did not favour armaments of this kind* »<sup>617</sup>. Malgré cela, Nicholas Sekunda suggère, avec une grande réserve néanmoins, que les chars à faux ont pu être utilisés lors de la bataille du mont Casios<sup>618</sup>. Le recours aux chars à faux en Judée quelques années plus tard, dans le contexte de la révolte des Maccabées, est également incertain. Selon II *Macc.*, l'armée du jeune Antiochos V, alors commandée par Lysias, comprenait des chars à faux<sup>619</sup>. L'auteur de ce livre ne précise pas cependant si ces chars furent réellement utilisés contre les Juifs révoltés. De plus, ni lui-même, ni Flavius Josèphe ne font allusion à la présence de chars à faux à Beth-Zacharia. Il est possible que le terme de « cavalerie » employé par ces auteurs ait recouvert aussi bien les cavaliers que les chars à faux, ce qui expliquerait pourquoi ces derniers ne sont pas évoqués dans les descriptions de cette bataille et, plus généralement, le caractère aléatoire des références aux chars à faux séleucides dans l'ensemble des sources. Mais dans le cas précis de la révolte des Maccabées, l'absence d'allusion aux chars à faux par l'auteur de II *Macc.* et Flavius Josèphe renvoie certainement à une réelle absence de cette troupe plutôt qu'à un oubli de ces derniers. En effet, comme le souligne Bezalel Bar-Kochva « *The mountainous route chosen by Lysias, the scarcity in the Judaeian plateau of flat, even plains of sufficient length to allow them to gather speed, and the light character of the Jewish armament,*

---

<sup>615</sup> I *Macc.*, 1. 17. Cf. corpus p. 42.

<sup>616</sup> FISHER-BOVET 2014, 221.

<sup>617</sup> BAR-KOCHVA 1976, 83-84.

<sup>618</sup> SEKUNDA 1994, 26.

<sup>619</sup> II *Macc.*, 13. 2. Cf. corpus p. 43.

*all confirm this impression* »<sup>620</sup>. En définitive, les références aux chars à faux dans les premier et second livre des Maccabées sont contestables. Cette arme semble plutôt avoir été délaissée, pour une raison inconnue, dans les années ou les décennies qui ont suivi la bataille de Magnésie du Sipyle.

### *I. 3. Une troupe pour asseoir durablement le pouvoir de Séleucos*

L'intégration des chars à faux dans l'armée séleucide est plus difficile à appréhender que celle des éléphants. En effet, ces derniers avaient été intégrés à l'armée macédonienne par Alexandre et leur apparition dans les rangs de Perdikkas en 321 n'a, de ce fait, pas de quoi surprendre. En revanche, l'histoire des chars à faux, entre leur dernier emploi par les Perses à Gaugamèles et leur première apparition dans les rangs séleucides à Ipsos, est inconnue. C'est pourtant durant cette période de trente ans que l'explication de la reprise de cette ancienne pratique de guerre perse par les Séleucides doit être recherchée. Selon nous, l'étude du contexte politico-militaire de ces années ouvre des perspectives intéressantes.

Lors de leur arrivée à la tête de leur satrapie, les Diadoques doivent se doter d'une armée puissante. En effet, en 323, l'essentiel des troupes macédoniennes est sous le commandement de Perdikkas<sup>621</sup>, et passe deux ans plus tard sous celui d'Antigone<sup>622</sup>. Pierre Briant a expliqué que les autres diadoques avaient alors deux solutions qui se présentaient : recourir à des mercenaires, ou enrôler la population de leur satrapie<sup>623</sup>. Mais selon l'historien, « la plupart des satrapes n'avaient pas les moyens financiers de recourir au premier procédé »<sup>624</sup>. Il ajoute que « seul Ptolémée le pouvait, parce qu'il disposait d'un trésor considérable (huit mille talents), et qu'il communiquait facilement par mer avec les cités grecques »<sup>625</sup>. Pierre Briant estime que tous les satrapes orientaux levèrent des troupes dans la population de leurs satrapies<sup>626</sup>, mais le recours aux Iraniens est attesté seulement pour Peukestas en Perside<sup>627</sup>, Eumène de Cardia en

---

<sup>620</sup> BAR-KOCHVA 1976, 84. Sur les contraintes géomorphologiques liées au déploiement des chars à faux, voir *infra*, p. 363-363

<sup>621</sup> DS. XVIII. 16. 1 ; 23. 2 ; 29. 1 ; Arr., *Succ.*, Livres I-V, 28. (dans Phot., *codex* 92.)

<sup>622</sup> DS. XVIII. 39. 7 ; Arr., *Ibid.*

<sup>623</sup> BRIANT 1982a, 68.

<sup>624</sup> *Ibid.*

<sup>625</sup> *Ibid.*

<sup>626</sup> BRIANT 1972, 63.

<sup>627</sup> Le satrape avait parmi ses troupes dix mille archers et frondeurs perses, trois mille hommes d'origines diverses équipés à la macédonienne et quatre cents cavaliers perses (DS. XIX. 14. 5).

Cappadoce (322)<sup>628</sup>, Alkétas en Pisidie (320/319)<sup>629</sup>, et Séleucos en Babylonie (312)<sup>630</sup>. Diodore note qu'entre 321 et 316, Séleucos s'attire le soutien des populations de sa satrapie, et se rapproche de ceux qui pourraient l'aider, au cas où son pouvoir se verrait disputé<sup>631</sup>. L'auteur reste évasif et ne révèle rien sur l'identité de ces soutiens babyloniens, ni sur la menace politique qui pesait alors sur Séleucos. Il est possible de comprendre à quoi Diodore fait référence en comparant la situation politique de Séleucos à celle d'Alexandre en 324 ou celle d'Eumène de Cardia en 322. Ces derniers s'étaient retrouvés confrontés au manque de volonté des Macédoniens à les suivre. Séleucos vécut probablement cette même expérience dès son arrivée à la tête de la Babylonie<sup>632</sup> et a pu s'inspirer des méthodes du satrape de Cappadoce pour s'assurer la remobilisation des Macédoniens. Eumène avait répondu à ce problème en mettant sur pied une cavalerie iranienne. Pour Plutarque, celle-ci devait agir comme un *antitagma* à la phalange macédonienne, c'est-à-dire, comme l'a écrit Pierre Briant, une « contre-armée » destinée à « amener les Macédoniens à résipiscence » en leur faisant « craindre qu'on pourrait se passer d'eux »<sup>633</sup>. Le rapprochement de Séleucos avec la population de sa satrapie a pu revêtir le même objectif et conduire à la création d'une cavalerie. Il est d'ailleurs hautement probable que les hommes en mesure de lui apporter une aide déterminante, financière ou militaire, pour le maintien de son pouvoir, étaient issus de l'élite perse et avaient de ce fait l'habitude de servir dans la cavalerie du Grand Roi<sup>634</sup>. Néanmoins, rien n'indique que les chars à faux aient eux aussi été intégrés aux forces de Séleucos dans ce contexte. Nous pensons au contraire que leur intégration dans l'armée du satrape de Babylonie a été réalisée plus tard et probablement dans une autre satrapie. En effet, au moment de sa fuite vers l'Égypte, en 315, Séleucos ne disposait plus que de cinquante cavaliers<sup>635</sup>.

Trois ans plus tard, Séleucos reprend possession de sa satrapie dans des conditions particulières. D'après Diodore et Appien, il ne dispose alors que de maigres troupes<sup>636</sup>, et les Macédoniens de sa satrapie sont, de nouveau, peu enclins à le suivre<sup>637</sup>. Compte tenu de cette situation fragile et de la nécessité de reconstituer une armée rapidement avant de faire face à Nicanôr, le satrape

---

<sup>628</sup> Plut., *Eum.*, 4. 3.

<sup>629</sup> DS. XVIII. 46. 1-3.

<sup>630</sup> DS. XIX. 91. 1.

<sup>631</sup> DS. XIX. 91. 2.

<sup>632</sup> DS. XVII. 108. 3 ; Plut., *Eum.*, 4. 3.

<sup>633</sup> Plut., *Eum.*, 4. 3 ; BRIANT 1972, 57.

<sup>634</sup> PETIT 1990, 119.

<sup>635</sup> DS. XIX. 55. 5.

<sup>636</sup> D'après Diodore, Ptolémée avait fourni à Séleucos huit cents hommes d'infanterie et deux cents cavaliers pour reconquérir la Babylonie (XIX. 90. 1). Appien donne des chiffres un peu différents, mais toujours très faibles puisqu'il attribue à Séleucos mille fantassins et trois cents cavaliers (*Syr.*, 54. 273).

<sup>637</sup> DS. XIX. 91.1.

de Médie agissant pour Antigone, Séleucos se tourne vers les Perses qui « vinrent à sa rencontre, et lui offrirent spontanément leurs services »<sup>638</sup>. Il s'agissait peut-être des hommes dont Séleucos s'était attiré le soutien quelques années plus tôt, et qui venaient l'aider à reprendre la Babylonie, occupée par Antigone. Nous pourrions alors suggérer que parmi ces hommes se trouvaient quelques auriges. Toutefois, en raison des difficultés rencontrées par Séleucos pour acquérir des chevaux, il est peu évident que le satrape ait fait de la formation d'une charrerie une priorité, même si d'anciens chars de l'armée achéménide étaient peut-être bien présents à Babylone lors de son retour. À son arrivée dans sa satrapie, Séleucos dut procéder à l'achat de chevaux et ne réussit qu'à en assembler 400 seulement<sup>639</sup>. Sachant que l'effectif de chars à faux présents à Ipsos dix ans plus tard dépassait la centaine<sup>640</sup>, et que chacun d'entre eux était tiré par quatre chevaux<sup>641</sup>, il est impossible que l'intégralité de cette unité ait été formée dès 312. Par conséquent, les chars à faux doivent avoir été intégrés à l'armée séleucide après cette date. Nous suggérons que cela se produisit durant la guerre babylonienne (311-309) qui opposa Antigone au satrape de Babylonie. Lors de celle-ci, Séleucos affronta victorieusement les troupes du satrape de Médie, après quoi celles-ci décidèrent de lâcher ce dernier pour rejoindre le parti adverse<sup>642</sup>. Or, comme nous le démontrerons dans le chapitre IV, le contrôle de cette satrapie était sans doute nécessaire pour obtenir le type de chevaux utilisé pour tirer les chars à faux. De ce fait, nous n'excluons pas qu'en 301, le recours aux chars à faux, comme aux éléphants, n'était pas nouveau pour le roi séleucide. Le rôle des chars à faux lors de cette bataille n'est pas connu, mais le recours régulier à ceux-ci par les Séleucides au III<sup>e</sup> siècle suggère leur efficacité lors de cette victoire emblématique des premiers temps de cette dynastie.

Finalement, la non-utilisation des chars à faux par les autres Diadoques, mais également par les autres dynasties de l'époque hellénistique peut s'expliquer de plusieurs manières. Tout d'abord, Séleucos a voulu assumer pleinement l'héritage laissé par les Achéménides afin d'affirmer sa légitimité. Séleucos avait déjà fait un geste très symbolique pour l'aristocratie iranienne en ne répudiant pas, contrairement aux autres successeurs d'Alexandre, son épouse perse, fille d'un général achéménide de sang noble. Lorsqu'il prit le titre de roi, les Perses étaient déjà assurés que cette dynastie s'inscrirait dans une double filiation macédonno-iranienne

---

<sup>638</sup> *Ibid.*

<sup>639</sup> DS. XIX. 91. 5 ; XIX. 92. 2. Pour Jérémy Clément, le haras satrapique devait être vide à ce moment-là, ce qui expliquerait ce recours au marché privé (2018, 310).

<sup>640</sup> DS. XX. 113. 4. Cf. corpus p. 60 ; Plut., *Dem.*, 28. 6. Cf. corpus p. 99.

<sup>641</sup> *Infra*, p. 244.

<sup>642</sup> DS. XIX. 92. 4-5.

depuis la naissance, en 324, d'Antiochos. La reprise des chars à faux témoigne selon nous d'une autre disposition prise en faveur de l'aristocratie perse puisque les auriges, comme nous l'avons vu, en étaient issus. Cette stratégie politique d'ouverture de Séleucos, dans la pure tradition d'Alexandre, était une condition du maintien de la puissance militaire séleucide. Pour ne prendre qu'un autre exemple, lorsque des Galates rejoignirent les rangs de cette dernière au III<sup>e</sup> siècle, les Séleucides leur permirent de conserver leurs usages (quasi-nudité du guerrier, chevelure hirsute, torque autour du cou, long glaive...) <sup>643</sup>. Ainsi, la diversité culturelle des pratiques, de l'équipement et de l'armement des guerriers devint une caractéristique de l'armée séleucide. Pour autant, nous pensons que si les chars à faux étaient absents des autres armées hellénistiques, c'est que les Séleucides, grâce à la possession de la Médie, étaient à cette époque les seuls à disposer du type de chevaux capables d'assurer l'efficacité de ces armes <sup>644</sup>. L'abandon présumé du char à faux, qui intervient dans les décennies suivant la bataille de Magnésie-du-Sipyle, pourrait d'ailleurs bien avoir été lié à la perte de cette région. Cependant, l'arrêt du recours à cette arme pourrait aussi avoir été l'une des conséquences d'une réforme de politique intérieure d'Antiochos IV. En l'occurrence, Christophe Feyel et Laëtitia Graslin-Thomé ont démontré que ce souverain délégua les pouvoirs locaux à des hommes nouveaux et abandonna progressivement l'alliance conclue entre ses prédécesseurs et les élites traditionnelles <sup>645</sup>. Cela dut engendrer des modifications dans l'organisation de l'armée, mais également dans les pratiques militaires. La fin du recours aux chars à faux a pu être l'élément le plus significatif de cette réforme.

---

<sup>643</sup> CHAMOIX 1981, 385.

<sup>644</sup> *Infra*, p. 138 sq.

<sup>645</sup> FEYEL et GRASLIN-THOME 2014, 46.



## II. Le recours ponctuel aux troupes montées orientales au II<sup>e</sup> siècle

### II. 1. L'apparition des cataphractes et des dromadaires dans l'armée séleucide

Au début du II<sup>e</sup> siècle, avant que la victoire des Romains ne fasse ressentir ses conséquences sur l'armée séleucide, deux autres troupes montées apparaissent dans l'armée d'Antiochos III : les cavaliers cataphractes et les camélidés. Les cataphractes sont évoqués pour la première fois par Polybe, dans la critique que cet auteur dresse du récit de la bataille du Panion (198) établi par Zénon<sup>646</sup>. Ils sont également mentionnés par Tite-Live dans sa description de la guerre antiochique. Ils étaient présents à Magnésie du Sipyle<sup>647</sup>, mais un passage du même auteur suggère qu'ils ont également servi en Grèce dès le début du conflit avec les Romains. En effet, lors d'un discours prononcé devant l'assemblée d'Aegium avant le début des hostilités, un ambassadeur prétendit que des cataphractes étaient en route pour l'Europe<sup>648</sup>. Seulement, Tite-Live, dans un bref commentaire de ce discours, moque l'inanité des paroles du diplomate (*inani sonitu verborum*)<sup>649</sup>, lesquels devaient avoir été prononcés dans le but d'impressionner les Achéens. De plus, Tite-Live ne fait aucune allusion aux cavaliers cataphractes dans son récit de la bataille des Thermopyles. Leur participation à l'épisode européen de la guerre antiochique reste donc incertaine. Après ce conflit, le recours à ces cavaliers sur un champ de bataille n'est plus attesté par les auteurs anciens. Ceux-ci sont par exemple absents des textes de Flavius Josèphe et des livres des Maccabées. Mais ce silence des sources n'indique pas pour autant leur absence sur les champs de bataille. Il s'explique, entre autres, par le fait que Flavius Josèphe et les auteurs des livres des Maccabées fournissent peu de précisions sur la composition de l'armée séleucide (à l'exception des effectifs d'infanterie et de cavalerie) contrairement à Polybe et Tite-Live. Selon nous, la présence des cataphractes dans le cortège de Daphné, en 166<sup>650</sup>, indique clairement qu'ils faisaient encore partie de l'armée séleucide sous le règne d'Antiochos IV. De plus, certains historiens ont considéré que cette parade militaire s'inscrivait dans la préparation de l'expédition du roi contre les Parthes<sup>651</sup>. Ce postulat accrédite l'hypothèse d'une participation des cavaliers cataphractes durant cette dernière. En tout état de cause, les cataphractes ont, pendant plusieurs décennies au moins, fait partie des troupes régulières de l'armée séleucide.

---

<sup>646</sup> Pol., XVI. 17. 6 ; 8. Cf. corpus p. 39.

<sup>647</sup> Liv., XXXVII. 40. 5. Cf. corpus p. 66.

<sup>648</sup> Liv., XXXV. 48. 3. Cf. corpus p. 64.

<sup>649</sup> Liv., XXXV. 48. 2. Cf. corpus p. 64.

<sup>650</sup> Pol., XXX. 25. 9. Cf. corpus p. 41 ; Ath., V. 194f. Cf. corpus p. 125.

<sup>651</sup> WILL 1967, 346 ; APERGHIS (G.), 2004, *The Seleukid Royal Economy*, Cambridge, 191.

Le recours aux dromadaires sur un champ de bataille par les Séleucides a lui aussi été très ponctuel. Il n'est pas attesté avant le II<sup>e</sup> siècle, même s'il est parfois écrit, comme dans l'ouvrage d'Amélie Kuhrt et Susan Sherwin-White, que les dix milles Arabes présents à Raphia étaient montés à dos de dromadaires<sup>652</sup>. Dans la description qu'il fait des forces combattantes séleucides lors de cette bataille, Polybe précise bien qu'il s'agissait de troupes à pied. De plus, si celles-ci avaient été montées, il aurait été surprenant que ces combattants, d'origine nabatéenne pour la plupart<sup>653</sup>, aient choisi des dromadaires pour montures. Strabon indique effectivement que le pays des Nabatéens ne produit pas de chevaux, c'est pourquoi « *Camels afford the service they require instead of horses* »<sup>654</sup>. Le dromadaire est d'ailleurs parfois utilisé pour identifier les rois nabatéens. Ainsi, Marcus Aemilius Scaurus, après son expédition contre le Nabatéen Arétas III, a fait frapper des deniers sur lesquels ce souverain est représenté à côté d'un dromadaire<sup>655</sup>. Toutefois, aucun auteur ne fait référence à l'emploi de camélidés comme montures de guerre en Arabie nord-orientale, ce qui semble indiquer que le domaine militaire constituait une exception. Ainsi, contrairement à ce qui a été écrit par Raoul McLaughlin, Diodore ne précise pas, dans le récit qu'il fait de l'attaque d'un camp antigonide par huit mille Nabatéens à la fin du IV<sup>e</sup> siècle, que les assaillants étaient montés à dos de *kameloi*<sup>656</sup>. Ces derniers n'apparaissent qu'au tout début du I<sup>er</sup> siècle, lorsque le chef nabatéen Obodas tend une embuscade à l'armée d'Alexandre Jannée, dans la Gaulanitide<sup>657</sup>. Cependant, ces dromadaires,

<sup>652</sup> KUHRT et SERWIN-WHITE, 1993, 56.

<sup>653</sup> Pour Maurice Sartre, il s'agissait de contingents fournis par les sheikhs du Sinaï ou de Transjordanie pour l'occasion (2001, 278). L'historien n'exclut pas que ces populations avaient l'habitude de collaborer avec les Séleucides pour des missions de surveillance dans les marges désertiques du royaume : « C'est la poursuite d'une longue tradition militaire attestée aussi bien chez les Assyriens que chez les Achéménides et qui devait faire l'objet d'accords spécifiques entre le roi et ses alliés » (2001, 183). Comme Maurice Sartre, nous supposons que les dix mille Arabes de 217 étaient originaires d'Arabie du Nord-ouest. Toutefois, nous envisageons plutôt que leur participation était le résultat d'un rapprochement récent avec le pouvoir séleucide. Entre 219 et 217, Antiochos est en campagne militaire sur la côte phénicienne, en Transjordanie et en Arabie Pétrée (d'après Polybe, Antiochos s'empare d'Abila [Galatide], soumet la cité de Gadara et assiège Rabbatamana [V. 71. 2-12]). À cette occasion, il s'attire le soutien des Nabatéens et de tribus nomades et semi-nomades dites safaïtiques, lihyanites et thamoudéennes (Pol., V. 71. 1-2). D'après Fawzi Zayadine, ces populations devaient être mécontentes « du pouvoir lagide qui leur opposait une sérieuse concurrence commerciale sur la mer Rouge » (1990, 80). Cette situation dut les convaincre de se joindre aux forces séleucides, et ce sont très certainement ces guerriers que Polybe désigne en évoquant les « Arabes et quelques-uns de leurs voisins » présents à Raphia (V. 79. 8. Cf. corpus p. 38). Un élément concordant est avancé par Trevor Bryce. D'après ce dernier, le nom de leur chef, Zabdibelos, serait d'origine palmyrénienne puisque ce nom est attesté uniquement à Palmyre dans l'épigraphie postérieure au récit de Polybe (2014, 359).

<sup>654</sup> Str., XVI. 4. 26. Cf. corpus p. 74. Diodore atteste également d'une activité d'élevage de camélidés chez les Nabatéens et indique que ces animaux leurs servaient comme bêtes de somme ou moyen de transport (DS. XIX. 94. 4. Cf. corpus p. 60).

<sup>655</sup> Cf. corpus p. 325.

<sup>656</sup> McLAUGHLIN 2014, 51.

<sup>657</sup> Jos., B.J., I. 90. Cf. corpus p. 84 ; A.J., XIII. 5. 375. Cf. corpus p. 85.

qui sont alors utilisés pour pousser ou écraser les troupes du souverain hellénistique dans un ravin<sup>658</sup>, ne semblent pas avoir été montés. Il s'agissait sans aucun doute d'animaux de bât. D'ailleurs, la participation des dromadaires aux batailles de Cana (84) et d'Adida, lors desquelles les troupes nabatéennes affrontèrent respectivement Antiochos XII et Alexandre Jannée, n'est pas mentionnée par Flavius Josèphe. Cet auteur indique d'ailleurs la présence de dix mille cavaliers nabatéens à Cana<sup>659</sup>. Sur la côte occidentale de l'Arabie antique, l'emploi régulier de dromadaires à la guerre est attesté seulement chez les Dèbes, une population issue de régions plus méridionales que les Arabes présents à Raphia<sup>660</sup>. Enfin, notons qu'Antiochos III avait davantage besoin de troupes à pied que de troupes montées à la veille de la bataille de Raphia. En l'occurrence, les chiffres fournis par Polybe démontrent une légère infériorité numérique des troupes à pied d'Antiochos III sur celles de son opposant, même si les troupes montées séleucides étaient plus importantes que celles mises en ligne par Ptolémée IV. Finalement, la participation des monteurs de camélidés à la défense des intérêts séleucides n'est attestée qu'à la bataille de Magnésie-du-Sipyle<sup>661</sup>. Tite-Live précise que ces hommes étaient montés à dos de dromadaires<sup>662</sup>. Il serait toutefois inexact de réduire la participation de ces animaux aux guerres hellénistiques à la seule bataille de Magnésie-du-Sipyle. Très tôt, les successeurs d'Alexandre ont su apprécier les qualités des camélidés en temps de guerre, notamment leur rapidité mais également leur capacité à supporter de lourdes charges et l'aridité des régions désertiques. Les *kameloi* favorisèrent ainsi les affaires d'Eumène de Cardia et de Peukestas dans le combat contre Antigone le Borgne puisque c'est à dos de dromadaires que les habitants des bordures du désert vinrent les informer de la position des troupes d'Antigone<sup>663</sup>. Ce dernier tira également profit de ces animaux, en les utilisant comme animaux de bât lors d'une expédition reliant la Susiane à la Babylonie, vers 316-315<sup>664</sup>, puis à nouveau en 306, lorsqu'il partit en expédition en Égypte<sup>665</sup>. Sur l'ensemble de la période hellénistique, les Lagides sont les souverains pour lesquels l'emploi des dromadaires est le plus attesté par les sources. Ainsi, en 311, Ptolémée envoie une expédition de secours à Séleucos à travers l'Arabie et, selon Arrien, les hommes étaient alors montés, et les réserves d'eau chargées, sur des dromadaires<sup>666</sup>. L'emploi des dromadaires par les Lagides ne se limita pas à cette expédition.

---

<sup>658</sup> *Ibid.*

<sup>659</sup> Jos., *A.J.*, XIII. 15a, 391 ; *B. J.*, I. 101.

<sup>660</sup> DS. III. 45. 4. Cf. corpus p. 52.

<sup>661</sup> Liv., XXXVII. 40. 12. Cf. corpus p. 66.

<sup>662</sup> *Ibid.*

<sup>663</sup> DS. XIX. 37. 6. Cf. corpus p. 58.

<sup>664</sup> DS. XIX. 55. 1. Cf. corpus p. 59.

<sup>665</sup> DS. XX. 73. 3. Cf. corpus p. 60.

<sup>666</sup> Arr., *Ind.*, XLIII. 5. Cf. corpus p. 108. Arrien ne précise pas s'il s'agissait de dromadaires ou de chameaux, mais

Les Lagides disposaient en effet d'un corps de chameliers royaux qu'ils utilisèrent pour des patrouilles frontalières au sud de Syène et dans les postes de guet situés sur la route reliant le Nil à la mer Rouge<sup>667</sup>. Ces animaux ont également été employés pour le transport du courrier, comme en témoigne un papyrus retrouvé à Oxyrhynchos et daté du règne de Ptolémée IX<sup>668</sup>. Ce document, dans lequel est ordonné le paiement des employés de la poste royale, atteste la présence d'un *kamèlitès* parmi le personnel, soit un monteur de *kamelos*. Sans aucun doute, cet usage logistique du dromadaire a été très utile en temps de guerre comme en temps de paix. Pour autant, si l'utilisation de ces animaux se généralisa en Égypte à l'époque hellénistique<sup>669</sup>, ce fut d'abord pour des raisons économiques<sup>670</sup>. Les *kameloi* étaient également présents dans le train de campagne de Mithridate VI lors de la Première et de la Troisième guerre mithridatiques<sup>671</sup>. Selon Ammien Marcellin, certains d'entre eux, durant la Troisième guerre de Mithridate, étaient des chameaux de Bactriane<sup>672</sup>. L'introduction de cette espèce dans le train de Mithridate était alors récente puisque d'après cet auteur, les Romains la rencontrèrent pour la première fois lors du siège de Cyzique<sup>673</sup>. Finalement, la dynastie séleucide semble bien avoir été la seule à accepter la présence de camélidés dans le contexte d'une bataille rangée.

---

les chercheurs soutiennent que le chameau de Bactriane ne fut introduit en Égypte qu'à titre exceptionnel (NACHTERGAEL 1989, 287 ; DUNAND et LICHTENBERG 2005, 99 ; MANLIUS 2014, 42 ; RICCIARDETTO 2016, 33). La présence de cette espèce en Égypte lagide est attestée une seule fois dans les sources. C'est Lucien qui raconte que Ptolémée avait trouvé le moyen de se procurer un chameau de Bactriane « entièrement noir ». Le souverain décida alors de présenter cette « nouveauté » aux Égyptiens dans le théâtre (Luc., *Pr.*, 4. Cf. corpus p. 117). Toutefois, Jean Trinquier juge l'anecdote peu vraisemblable et pense que si un tel événement eu lieu, l'initiative dut plutôt être attribuée à Philadelphie plutôt qu'à Sôter. Premièrement, Ptolémée II est connu pour avoir été un grand amateur de la faune sauvage. Secondement, « le fait de réunir la population indigène au théâtre, incarnation architecturale des valeurs culturelles de l'hellénisme, témoigne d'une volonté d'assimilation qui fut étrangère au premier souverain lagide » (2002, 865).

<sup>667</sup> Sur l'emploi des dromadaires dans le désert égyptien, voir *infra*, p. 212.

<sup>668</sup> P. Oxy. 4. 710.

<sup>669</sup> EPSTEIN 1954, 254 ; DEMOUGEOT 1960, 221 ; BRESCIANI 1966, 270 ; FISCHER 2000, 35 ; BOUTANTIN 2014, 294 ; RICCIARDETTO 2016, 33. La présence de dromadaires en Égypte est toutefois attestée aux époques antérieures, même si l'usage de ces animaux avant l'époque hellénistique semble avoir été marginal (EPSTEIN 1954, 250-254 ; BOUTANTIN 2014, 293 ; MANLIUS 2014, 42-43). Pour Émilienne Demougéot « le système des canaux, les petits parcours pour lesquels les ânes suffisaient et la forte sédentarisation de la vallée du Nil égyptien » peuvent constituer des éléments d'explication à la généralisation tardive du dromadaire en Égypte (1960, 221). Pour autant, elle n'exclut pas que celle-ci ait débuté avant l'arrivée des Macédoniens, car, « avec la XXV<sup>e</sup> dynastie koushite, les nomades du pays de Koush s'intégrèrent à la vie égyptienne, et la domination pharaonique cessa de s'arrêter à la seconde cataracte » (1960, 221).

<sup>670</sup> EPSTEIN 1954, 254 ; DEMOUGEOT 1960, 222.

<sup>671</sup> Plut., *Luc.*, 11. 6. Cf. corpus p. 95 ; Dion Cass., XXXVI. 49. 3. Cf. corpus p. 122 ; Amm., XXIII. 6. 56. Cf. corpus p. 151.

<sup>672</sup> Amm., XXIII. 6. 56. Cf. corpus p. 151.

<sup>673</sup> *Ibid.* Salluste ne s'est donc pas trompé, comme le pense Plutarque, en affirmant que les Romains ont vu pour la première fois des *kameloi* lors de la Troisième guerre de Mithridate, alors que l'emploi de ces animaux est attesté durant la Première (Plut., *Luc.*, 11. 6. Cf. corpus p. 95). En fait, Salluste ne faisait pas référence aux *kameloi* en général, mais spécifiquement à l'espèce à deux bosses.

Comme nous l'avons indiqué, les cataphractes et les dromadaires ne semblent pas avoir fait partie des forces séleucides avant le début du II<sup>e</sup> siècle. Pour cette raison, nous pouvons penser que le recours à ces troupes par Antiochos III était récent. Selon plusieurs historiens, les cataphractes et les dromadaires provenaient respectivement des confins septentrionaux et méridionaux du royaume, régions non conquises par Alexandre et restées longtemps indépendantes des autorités achéménide et macédonienne. Leur présence dans l'armée séleucide sous Antiochos III pourrait être le résultat des relations diplomatiques entretenues par ce souverain avec ces contrées périphériques. Cela expliquerait leur apparition tardive dans les guerres hellénistiques. En l'occurrence, les *kataphraktoi* apparaissent parmi les forces séleucides environ cinq ans après la campagne militaire d'Antiochos III dans les Hautes Satrapies (210-206). L'une d'entre elles, la Parthie/Hyrcanie, a retenu l'attention de William W. Tarn pour expliquer l'origine ethnique des cavaliers cataphractes d'Antiochos III<sup>674</sup>. Ce type de cavaliers est en effet attesté chez les Parthes au I<sup>er</sup> siècle<sup>675</sup>. Une rencontre armée entre Antiochos III et le roi parthe Arsace II est bien attestée par Justin<sup>676</sup>. Néanmoins, cet auteur ne livre aucune information sur la composition des forces parthes lors de cet événement<sup>677</sup>. Par conséquent, en l'état actuel des connaissances, il est impossible de déterminer à quoi ressemblaient les unités de cavalerie parthes en cette fin du III<sup>e</sup> siècle. Depuis l'ouvrage de William W. Tarn, l'hypothèse d'une influence parthe à l'origine de l'emploi des cataphractes par Antiochos III a été largement relayée par les historiens. Bezalel Bar-Kochva l'a mentionnée, sans pour autant la valider, mais également Marcel Launey, Mirosław Michalak et Omar Coloru<sup>678</sup>. Ce dernier a supposé que l'arrivée de cataphractes et d'hippotoxotes Dahaes dans l'armée séleucide était une conséquence du traité conclu entre Antiochos III et Arsace II de Parthie lors de l'expédition orientale du premier<sup>679</sup>. Selon lui, Antiochos III a pu décider de laisser Arsace à la tête de la Parthie/Hyrcanie tout en « l'obligeant à une forme d'allégeance à la dynastie séleucide »<sup>680</sup>. La fourniture de troupes à Antiochos a peut-être fait l'objet d'une clause du traité, mais on ne peut aller au-delà de cette supposition. De plus, il n'est jamais fait allusion à la présence de Parthes ou d'Hyrcaniens lors des batailles auxquelles les cavaliers cataphractes de l'armée séleucide ont participé. Par conséquent, les Parthes ont très bien pu se doter d'une telle cavalerie après leurs conquêtes des territoires orientaux du royaume séleucide,

---

<sup>674</sup> TARN 1930, 76.

<sup>675</sup> *Infra*, p. 130-131.

<sup>676</sup> Just., XLI. 5. 7.

<sup>677</sup> *Ibid.*

<sup>678</sup> BAR-KOCHVA 1976, 74 ; LAUNEY 1949, 571 ; 581 ; MICHALAK 1987, 75 ; COLORU 2017, 309 ; 315.

<sup>679</sup> COLORU 2017, 309 ; 315.

<sup>680</sup> *Ibid.*

dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle<sup>681</sup>. La présence de ces cavaliers orientaux dans l'armée séleucide a pu résulter de l'application d'un autre traité, conclu plus tôt avec Artabazane, le souverain de Médie-Atropatène. En effet, d'après Polybe, ce pays « possède une population d'hommes vaillants et surtout de cavaliers, et qui se suffit encore à lui-même pour toutes les ressources nécessaires à la guerre »<sup>682</sup>. De plus, dans son récit de Magnésie-du-Sipyle, Tite-Live évoque les cavaliers cataphractes ainsi que l'*agêma* de mille cavaliers qui les suit, avant d'ajouter : « c'était des Mèdes, guerriers d'élite, mêlés à des cavaliers de la même région et appartenant à beaucoup d'autres nationalités »<sup>683</sup>. En l'occurrence, les précisions ethniques étaient peut-être relatives à l'ensemble des cavaliers situés à cette aile, cataphractes ou non. Cela signifierait que la plupart des *kataphraktoi* présents à Magnésie-du-Sipyle étaient issus de l'élite des guerriers mèdes mais provenaient aussi d'autres contrées. Cette interprétation peut être appuyée par un extrait de Strabon, dans lequel ce dernier évoque l'emploi des *kataphraktoi* par les Parthes, les Arméniens, les Albaniens, mais aussi les Mèdes, au I<sup>er</sup> siècle<sup>684</sup>. Toutefois, cette piste n'est pas très probante, car la précision ethnique de Tite-Live concerne sans doute uniquement l'*agêma*<sup>685</sup>. D'ailleurs, les Mèdes, comme les Parthes, étaient présents dans les armées hellénistiques dès l'époque des Diadoques sans pour autant que l'usage des cataphractes n'ait été attesté avant le règne d'Antiochos III<sup>686</sup>. De ce fait, les *kataphraktoi* apparaissent comme les seules unités de cavalerie auxquelles Tite-Live n'a pas attribué d'ethnique<sup>687</sup>. Par ailleurs, comme l'a relevé Jérémie Clément, le nombre très important de cataphractes utilisés à Magnésie-du-Sipyle (3000 à chaque aile) suggère que la présence de ces cavaliers n'était pas le résultat de la contribution d'un seul allié<sup>688</sup>. Pour lui, cet effectif montre plutôt que les *kataphraktoi* constituaient « déjà un corps bien organisé »<sup>689</sup>. Au regard de ces éléments, nous pensons, comme Ruben Modderman, que les cavaliers cataphractes étaient recrutés parmi les soldats séleucides<sup>690</sup>. Nous n'excluons pas toutefois qu'Antiochos III prit la décision de créer une unité de cavaliers cataphractes après avoir découvert ce style de combat en Médie-Atropatène. Si cette pratique guerrière fut développée dans cette région, il ne serait pas étonnant que les prédécesseurs d'Antiochos III ne la connussent pas. En effet, d'après Polybe, la Médie-

---

<sup>681</sup> Voir WOLSKI 1987, 75.

<sup>682</sup> Pol., V. 55. 8.

<sup>683</sup> Liv., XXXVII. 40. 6. Cf. corpus p. 66.

<sup>684</sup> Str., XI. 14. 9. Cf. corpus p. 70.

<sup>685</sup> Voir aussi BAR-KOCHVA 1976, 74 ; MIELCZAREK 1993, 69.

<sup>686</sup> Plut., *Eum.*, 18. 3. Cf. corpus p. 97.

<sup>687</sup> *Ibid.*

<sup>688</sup> CLÉMENT 2018, 325.

<sup>689</sup> *Ibid.*

<sup>690</sup> MODDERMAN 2014, 61.

Atropatène « avait conservé son indépendance depuis les Perses car à l'époque d'Alexandre, on ne s'en était pas inquiété »<sup>691</sup>. Enfin, il faut noter que la quantité de métal nécessaire à la construction de l'armure du cheval et de celle du guerrier représentait un coût important. Par conséquent, les cavaliers cataphractes devaient appartenir à la haute société du royaume séleucide<sup>692</sup>.

Contrairement aux *kataphraktoi*, la provenance des guerriers montés à dos de dromadaires dans l'armée séleucide n'a pas fait l'objet d'un réel intérêt dans l'historiographie des troupes montées orientales. L'origine arabe de ces hommes était sans doute trop évidente pour mériter d'être étudiée. Cependant, l'Arabie antique était bien plus étendue qu'à notre époque. En conséquence, il reste à préciser d'où pouvaient venir les monteurs de dromadaires au service d'Antiochos III. Seul Jean-François Salles a essayé d'identifier ces hommes. À partir de monnaies d'argent frappées au type d'Alexandre dans les royaumes d'Arabie orientale durant la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle<sup>693</sup>, l'historien a établi que ces guerriers étaient originaires de ces contrées. Pour Jean-François Salles, ces pièces ont pu être destinées à payer ces mercenaires arabes « selon l'étalon en usage dans tout l'empire, grâce à des ateliers installés dans leurs pays d'origine alliés des Séleucides »<sup>694</sup>. Pour appuyer son hypothèse d'une utilisation militaire plutôt que commerciale de ces monnaies, il convoque un argument fort intéressant. Il rappelle que le rôle commercial du golfe persique s'est maintenu aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles alors que l'émission du monnayage s'est arrêtée à l'articulation des III<sup>e</sup>/II<sup>e</sup> siècles, soit à une période où le besoin en troupes montées des Séleucides, suite à leur défaite contre les Romains, avait considérablement diminué<sup>695</sup>. Il ajoute que l'unité montée à dos de dromadaires n'est d'ailleurs pas présente lors du défilé de Daphné en 166. L'hypothèse de Jean-François Salles est tout à fait intéressante. Nous n'écartons pas complètement la possibilité que l'envoi de guerriers montés sur des dromadaires dans le royaume séleucide ait été évoqué lors des négociations que ce roi engagea avec les habitants de Gerrha, cité que les historiens ont parfois localisé à Thadj, voire de Tyros (actuelle île de Bahreïn) ou de régions situées plus au sud, quinze ans avant Magnésie-du-Sipyle<sup>696</sup>. En tout état de cause, il faut envisager que

---

<sup>691</sup> Str., XI. 14. 9. Cf. corpus p. 70.

<sup>692</sup> WILLEKES 2013, 238.

<sup>693</sup> Ces monnaies ont été découvertes à Thadj, sur l'île de Bahreïn et dans la péninsule d'Oman. Georges Le Rider estime qu'elles ont pu être frappées à Gerrha (LE RIDER 1989, 250-251).

<sup>694</sup> SALLES 1994, 608.

<sup>695</sup> *Ibid.*

<sup>696</sup> Gerrha était une cité située sur la rive arabe du golfe persique. Christian-Julien Robin a suggéré que la cité a été sous domination séleucide au début de l'époque hellénistique avant de retrouver progressivement son autonomie (2016, 240). Pour l'historien, l'expédition d'Antiochos III en 205-204 avait pour but de « rétablir

l'enrôlement de mercenaires arabes montés à dos de dromadaires soit une preuve de plus des relations étroites qui unissaient les Séleucides aux communautés d'Arabie orientale<sup>697</sup>. Pour autant, comme l'a écrit Pierre Briant : « Il semble que les rapports entre les Séleucides et les chefs arabes soient restés des rapports d'alliés indépendants »<sup>698</sup>.

## *II. 2. Le tournant de Magnésie-du-Sipyle dans l'emploi des éléphants de guerre*

La bataille de Magnésie-du-Sipyle marque un tournant dans l'histoire des éléphants de guerre à l'époque hellénistique. En effet, à l'issue de cette bataille, les Romains imposent aux Séleucides de renoncer à leurs éléphants de guerre. Ils confisquent les pachydermes d'Antiochos III et les confient à leurs alliés attalides<sup>699</sup>. Ces derniers ajoutent donc ces éléphants au troupeau que les Romains leur ont déjà confié en 196, à l'issue de la Seconde guerre macédonienne<sup>700</sup>. Les Attalides ne sont pas connus pour avoir utilisé des éléphants de guerre. Pourtant, plusieurs sources suggèrent qu'ils mirent en ligne ces animaux. Un extrait de Tite-Live semble indiquer leur emploi par les souverains de cette dynastie au printemps 189. À cette période, le consul Cn. Manlius Vulso, accompagné d'Attale et d'Athénée, les frères d'Eumène II, lance une campagne militaire en Grande Phrygie contre les Galates. Afin de s'assurer une position avantageuse, ces derniers s'installent sur le mont Olympe, difficile d'accès pour les Romains. La bataille qui suivit eut toutes les allures d'un siège, et Tite-Live évoque la présence des éléphants<sup>701</sup>. L'auteur n'indique pas quel fut le rôle attribué à ces animaux, mais il est évident que ceux-ci avaient été emmenés dans le but de participer à ce conflit<sup>702</sup>. Tite-Live ne précise pas non plus qui, des Romains ou des Attalides, avaient apporté les pachydermes. Toutefois, pour des raisons pratiques liées à l'entretien d'un troupeau d'éléphants, nous pensons que les Romains n'ont pas attendu la conclusion du traité d'Apamée pour confier à leurs alliés les éléphants des Séleucides. Début 189, le royaume attalide disposait déjà du personnel et des infrastructures nécessaires aux éléphants. Il n'y avait donc aucune raison d'attendre avant de leur confier les pachydermes. Par conséquent, les éléphants présents lors de la bataille du mont

---

l'autorité séleucide sur les régions où elle s'était auparavant exercée » (2016, 240). Jean-François Salles évoque de son côté des raisons commerciales à cette campagne. Selon lui, il s'agissait pour le souverain de « "persuader" les Gerrhéens d'orienter une plus grande partie de leur florissant commerce vers le domaine séleucide et ses collecteurs de taxes » (1992b, 221). Les deux motifs avancés ne s'excluent pas l'un l'autre.

<sup>697</sup> Pol., XIII. 9. 4-5. Sur ce sujet consulter SALLES 1992b, 229.

<sup>698</sup> BRIANT 1982b, 178.

<sup>699</sup> *Infra*, p. 459-469.

<sup>700</sup> Liv., XXXIII. 30. 6. Cf. corpus p. 64. Sur ce don, voir *infra*, p. 459-469.

<sup>701</sup> Liv., XXXVIII. 20. 10. Cf. corpus p. 67.

<sup>702</sup> Sur cette bataille, voir *infra*, p. 293.



Olympe provenaient très probablement des écuries attalides. Nous ignorons si les pachydermes reçus par les Attalides furent, après cet événement, utilisés pour la guerre. L'absence de sources relatives aux guerres menées par les Attalides autorise à envisager cela. Les archéologues Edmond Pottier, Salomon Reinach, et Percy Gardner, ont par exemple suggéré qu'Eumène II eut recours aux éléphants de guerre lors de ses campagnes contre les Galates, en 184 et en 168<sup>703</sup>. Cette hypothèse est, selon nous, pertinente.

De toute évidence, les Séleucides ne renoncèrent pas définitivement aux éléphants de guerre malgré l'interdiction d'en posséder prévue par le traité d'Apamée<sup>704</sup>. En effet, *I. Macc.* nous apprend qu'Antiochos IV, au début de la Sixième guerre syrienne (170-168), est entré en Égypte avec une armée comprenant des éléphants<sup>705</sup>. Cela nous autorise à supposer que ces derniers ont été mis en ligne lorsque les rois ont livré combat entre Péluse et le mont Casion<sup>706</sup>, et ont joué un rôle lors des autres opérations militaires de cette guerre. L'emploi de pachydermes par l'armée lagide lors de ces événements est aussi acceptable puisque vingt ans plus tard, les Ptolémées possèdent encore des éléphants. En effet, d'après Flavius Josèphe, des éléphants de guerre sont présents à la bataille de l'Oenoparus (145), opposant Ptolémée VI et Démétrios II Nicator à Alexandre Balas. L'auteur n'indique pas dans quelle armée les pachydermes ont combattu. À propos de ces animaux, il raconte seulement que Démétrios II Nicator fit volte-face, quelques temps après cette victoire, en détruisant les troupes de son défunt allié. Dans ce contexte, les soldats (lagides) s'enfuirent à Alexandrie, mais Démétrios « *secured possession of the elephants* »<sup>707</sup>. L'armée de Ptolémée VI comprenait donc des éléphants après la bataille, mais ces bêtes étaient-elles déjà incluses dans celle-ci avant cette dernière, où provenaient-elles d'une capture des forces d'Alexandre Balas ? Les éléphants peuvent aussi avoir combattu dans les deux camps. Quoi qu'il en soit, la présence des éléphants est attestée à Alexandrie quelques mois plus tard, au début du règne de Ptolémée VIII<sup>708</sup>.

Sous Antiochos IV, les éléphants ont sans doute, comme les *kataphraktoi*, été plus souvent sollicités que ce que les sources laissent penser. La présence de ces animaux à la parade de Daphné peut être un indice de leur participation à la campagne orientale de ce souverain puisque, comme nous l'avons vu, le défilé faisait partie des préparatifs de cette expédition. Pour

---

<sup>703</sup> POTTIER et REINACH (S.) 1885, 492 ; GARDNER 1887, 180.

<sup>704</sup> Sur la violation de cette clause du traité d'Apamée, voir *infra*, p. 465 sq.

<sup>705</sup> *I. Macc.*, I. 17. Cf. corpus p. 42.

<sup>706</sup> Jérôme de Stridon, *Commentaires sur Daniel*, XI. 21. (Porphyre de Tyr, FGrH 260 F49).

<sup>707</sup> Jos., *A. J.*, XIII. 9. 120. Cf. corpus p. 85.

<sup>708</sup> Jos., *c. Ap.*, II. 53-54. Cf. corpus p. 84.

autant, il n'est pas certain que toute l'éléphanterie séleucide accompagna le roi étant donné que celui-ci confia à Lysias quatre-vingts d'entre eux pour sa première expédition contre les Maccabées<sup>709</sup>. On ignore tout de l'emploi des éléphants lors de cette campagne. Cependant, peu avant la bataille de Beth Zur, les partisans des Maccabées se préparaient à transpercer les « bêtes les plus sauvages » pour défendre leurs places fortes<sup>710</sup>. Nous envisageons donc que les éléphants ont été alignés à Beth Zur. Après la mort d'Épiphanes, Lysias part pour une deuxième expédition en Judée accompagné d'éléphants<sup>711</sup>. Ces animaux participent alors à la bataille de Beth Zacharia<sup>712</sup>. Sous Démétrios I<sup>er</sup> Sôter, les éléphants sont mis en ligne à Adassa (161), lors de l'expédition du général Nicanor en Judée. Toutefois, l'auteur de *II Macc.*, qui rapporte cette bataille, n'utilise pas le terme *elephas* (éléphant), mais celui de *thèrion* (la bête)<sup>713</sup>. Pour autant, l'hypothèse d'une utilisation des pachydermes lors de cette bataille est parfaitement crédible. En 150, les éléphants font partie des forces que Démétrios I<sup>er</sup> Sôter engage contre Alexandre Balas<sup>714</sup>. Cinq ans plus tard, ces animaux sont présents à la bataille de l'Oenoparus (145), qui oppose Ptolémée VI et son allié Démétrios II Nicator à Alexandre Balas. Comme nous l'avons vu, ils ont très bien pu être présents dans les deux camps. Quoi qu'il en soit, c'est Démétrios II Nicator qui hérite du troupeau et paraît l'avoir utilisé l'année suivante dans une bataille contre Diodote Tryphon, près d'Antioche<sup>715</sup>. Il est difficile de savoir si Diodote Tryphon fit usage de ces animaux. Comme l'ont remarqué certains historiens, la syntaxe du texte de *I Macc.* et de Flavius Josèphe, qui rapportent tous deux cet événement, peut laisser penser qu'il les utilisa pour assiéger Antioche<sup>716</sup>. Nous ignorons ce que deviennent les éléphants après ces événements. Nicholas Sekunda a supposé que Démétrios II en pris quelques-uns avec lui lorsqu'il partit en campagne contre les Parthes, à la fin des années 140<sup>717</sup>. Cela supposerait que Démétrios II ait repris les éléphants à Diodote Tryphon, ce qui nous semble peu évident au regard de la chronologie des événements. Nous estimons plus probable qu'Antiochos VII Sidetes hérita des éléphants de Tryphon après avoir vaincu ce dernier, et que ces animaux disparurent ensuite définitivement de l'armée séleucide, lorsqu'ils devinrent trop vieux pour

<sup>709</sup> *I Macc.*, III. 34. Cf. corpus p. 42 ; *II Macc.*, XI. 4. Cf. corpus p. 43.

<sup>710</sup> *II Macc.*, XI. 9. Cf. corpus p. 43.

<sup>711</sup> *II Macc.*, XIII. 2 ; XIV. 12. Cf. corpus p. 43.

<sup>712</sup> *I Macc.*, VI. 30-47. Cf. corpus p. 42 ; Jos., *B. J.*, I. 40-45. Cf. corpus p. 84 ; *A. J.*, XII. 3. 366-374. Cf. corpus p. 85.

<sup>713</sup> *II Macc.*, XV. 20-21. Cf. corpus p. 43. Sur la datation de l'abattage des éléphants, voir BAR-KOCHVA 1989, 547-548, 551.

<sup>714</sup> *AD III*, n°- 149A. Cf. corpus p. 197.

<sup>715</sup> *I Macc.*, XI. 56. Cf. corpus p. 42 ; Jos., *A. J.*, XIII. 3. 144. Cf. corpus p. 85.

<sup>716</sup> BAR-KOCHVA 1976, 81 ; SEKUNDA 1994, 27.

<sup>717</sup> SEKUNDA 1994, 72 ; pl. 7.

combattre<sup>718</sup>. John W. Kistler affirme qu'Antiochos VII emmena avec lui dix éléphants d'Afrique lorsqu'il partit combattre les Parthes, en 130<sup>719</sup>. Il précise que c'est la dernière attestation des éléphants séleucides dans les sources<sup>720</sup>. Cela est faux puisqu'en l'état actuel de la recherche, l'emploi d'éléphants dans les campagnes parthes des Séleucides n'est pas évoqué par les auteurs anciens. Nous n'écartons toutefois pas l'idée selon laquelle Antiochos VII a bien utilisé ces animaux à des fins militaires.

### *II. 3. Cavaliers cataphractes et éléphants de guerre dans les royaumes gréco-indiens et indo-grecs*

L'emploi des cavaliers cataphractes et des éléphants de guerre par les souverains gréco-bactriens et indo-grecs n'est pas attesté par les auteurs anciens grecs et romains. Pourtant, certains éléments le supposent. Osmund Bopearachchi et Christine Sachs se sont par exemple appuyés sur la découverte de pièces d'armures de cavalier, dans l'arsenal d'Aï-Khanoum, pour suggérer que l'armée bactrienne, durant la première moitié du II<sup>e</sup> siècle, comprenait des *kataphraktoi*<sup>721</sup>. Les pièces en question sont constituées d'une jambière, d'une paire d'épaulières, d'un corset et d'une pièce difficile à identifier<sup>722</sup>. Les archéologues Frantz Grenet, Jean-Claude Liger et Régis de Valence ont proposé de reconnaître, dans cette dernière, un morceau d'un type de *paramêridios* s'attachant à une monture<sup>723</sup>, ce qui suggérerait que l'équipement appartenait effectivement à un cavalier. Toutefois, même si cela était attesté, nous ne pourrions déduire que ce dernier montait un cheval cataphracte. En effet, pour affirmer cela, il faudrait que plusieurs pièces d'armure équestres aient été trouvées dans l'arsenal, ce qui n'est pas le cas. Pour autant, l'absence de pièces d'armure équestres ne permet pas d'affirmer, au contraire, que la panoplie d'Aï-Khanoum n'était pas celle d'un cavalier cataphracte. De ce fait, l'hypothèse selon laquelle l'armée gréco-bactrienne comprenait une unité de cavaliers cataphractes demeure recevable.

Nous savons, par une tablette cunéiforme, que les satrapes de Bactriane possédaient des éléphants<sup>724</sup>. La satrapie permit d'ailleurs aux Séleucides de s'approvisionner en éléphants

---

<sup>718</sup> Voir SCULLARD 1974, 189.

<sup>719</sup> KISTLER 2006, 154-155.

<sup>720</sup> *Ibid* ; Cette information est également rapportée par Konstantin Nossov (2008, 23).

<sup>721</sup> BOPEARACHCHI et SACHS 2001, 325.

<sup>722</sup> Cf. corpus p. 236-239.

<sup>723</sup> BERNARD, *et al.* 1980, 61.

<sup>724</sup> AD I, n° - 273B. Cf. corpus p. 195-196.

jusqu'à ce qu'elle fasse sécession au milieu du III<sup>e</sup> siècle<sup>725</sup>. À la suite de Paul Goukowsky, plusieurs historiens ont soutenu qu'après cette rupture vis-à-vis des Séleucides, les rois gréco-bactriens se sont dotés de leur propre éléphanterie<sup>726</sup>. Cette hypothèse s'appuie sur deux phalères d'argent conservées au musée de l'Ermitage, sur lesquelles figure un éléphant de guerre portant une tour crénelée sur son dos<sup>727</sup>. Ces objets, qui pourraient être des copies d'époque romaine d'un original hellénistique<sup>728</sup>, ont été assimilés aux royaumes gréco-bactriens par Kamilla V. Trever, Michael Rostovtzeff et Vladimir G. Lukonin<sup>729</sup>. Pour appuyer cette hypothèse, ces chercheurs ont rappelé que ces objets proviennent des régions septentrionales du monde hellénistique. Ils observent aussi que l'un des soldats présents dans la tour porte un casque béotien. Ce détail est important, car il suggère que le combattant est grec et que, par conséquent, l'éléphant appartient à une armée hellénistique. Cette conclusion nous semble rapide. D'une part, nous ignorons l'emplacement exact de la découverte de ces phalères. Avant 1859, lorsqu'elles étaient entreposées à la *Kunstkamera*, elles étaient classées parmi les objets trouvés « *partly Astrakhan and in the country between Kama and Volga, partly have been excavated from Tatar's graves in Siberia* »<sup>730</sup>, des régions éloignées de la Bactriane. D'autre part, le casque béotien s'est certainement diffusé au-delà du monde hellénistique. Par conséquent, rien ne permet de rattacher ces phalères au royaume gréco-bactrien.

On peut s'étonner que, dans les études affirmant que les Gréco-bactriens disposaient d'éléphants de guerre, il ne soit jamais fait mention des trois aiguillons d'époque hellénistique retrouvés dans des cités bactriennes<sup>731</sup>. Ces outils, qui servaient à diriger les éléphants, ont été découverts dans le sanctuaire du Temple à redans d'Aï-Khanoum (Afghanistan), pour l'un, et dans le complexe urbain de Taxila (Pakistan) pour les deux autres (l'un a été exhumé à Bhir Mound, l'autre à Sirkap). Le fait que le premier n'ait pas été retrouvé dans l'arsenal mais dans un espace religieux n'est nullement incompatible avec une utilisation antérieure de l'objet dans un contexte militaire. Les deux autres doivent aussi être considérés comme des indices probants de l'emploi d'éléphants de guerre par les rois gréco-bactriens. Autre preuve souvent avancée par les historiens, les éléphants figurent sur le monnayage d'un très grand nombre de

---

<sup>725</sup> *Infra*, p. 159-160.

<sup>726</sup> GOUKOWSKY 1972, 492 ; NIKONOROV 1997, v. II, 19-20, pl. 2 (cf. figure n. 15, p. 255) ; HOOVER 2005, 37 ; BANNIKOV et POPOV 2013, 1207 ; CHASSANITE 2015, 139.

<sup>727</sup> Cf. corpus p. 211.

<sup>728</sup> Ces propos sont cités par Paul Goukowsky, lequel n'a pas précisé l'article ou l'ouvrage dont ils sont issus (GOUKOWSKY 1972, 492).

<sup>729</sup> TREVER 1940, 282 ; ROSTOVITZEFF 1941, 433 (Cf. GOUKOWSKY 1972, 492) ; LUKONIN 1967, fig. 38 et 40 (cf. GOUKOWSKY 1972, 492)

<sup>730</sup> BANNIKOV et POPOV 2013, 1207.

<sup>731</sup> Cf. corpus p. 234.

rois gréco-bactriens, indo-grecs, et même sur la monnaie de Maues, un monarque indo-scythe<sup>732</sup>. Le premier à les avoir fait représenter, Démétrios I<sup>er</sup> de Bactriane, se voit souvent attribuer dans l'historiographie l'usage d'éléphants de guerre. Ainsi, Paul Goukowsky estime que les éléphants ont fait partie des forces engagées par ce roi lors de ses conquêtes en Inde<sup>733</sup>. De leur côté, Andrei V. Bannikov et Artem A. Popov suggèrent que le buste de Démétrios I<sup>er</sup> coiffé de la dépouille d'éléphant indique soit une victoire de ce roi contre des éléphants de guerre, soit l'utilisation victorieuse de ces animaux<sup>734</sup>. La première hypothèse nous paraît plus prudente, car comme nous le montrerons dans le dixième chapitre, le scalp d'éléphant révèle davantage les projets de conquête orientale de celui qui en est coiffé que le déploiement d'éléphants de guerre par ce dernier. En définitive, si l'on peut supposer un lien entre les représentations d'éléphants sur les monnaies lagides et séleucides et la possession de ces animaux par les monarques de ces dynasties, il s'avère hasardeux d'en faire de même avec les monnaies des royaumes gréco-indiens, indo-grecs et indo-scythes. En effet, l'histoire politico-militaire de ces monarchies est encore trop mal connue. Le cas de Ménandre fait toutefois figure d'exception.

Une source chinoise de la fin du II<sup>e</sup> siècle/début I<sup>er</sup> siècle, le *Shiji*, fait allusion à des éléphants de guerre qui pourraient être ceux de Ménandre. Son auteur, Sima Qian, rapporte le récit que Zhang Qian fit de ses expéditions occidentales. Zhang Qian fut envoyé en tant que diplomate par l'empereur Han Wudi dans les steppes d'Asie centrale vers 139<sup>735</sup>. Au cours de son passage chez les Bactriens, Zhang Qian apprend que les habitants de Shendu (nom chinois pour désigner le Sind, nord-ouest de l'Inde) montent des éléphants à la guerre<sup>736</sup>. Or le Sind pourrait bien avoir fait partie du royaume de Ménandre I<sup>er</sup> à l'époque de cette expédition<sup>737</sup>. Ce texte pourrait

<sup>732</sup> Démétrios I<sup>er</sup> (cf. corpus p. 223), Agathoclès (cf. corpus p. 224), Antimaque I<sup>er</sup> (cf. corpus p. 224), Apollodote I<sup>er</sup> (cf. corpus p. 225), Démétrios II (CHASSANITE 2015, 291-292), Eucratide I<sup>er</sup> (cf. corpus p. 226), Ménandre I<sup>er</sup> (cf. corpus p. 227), Eucratide II (CHASSANITE 2015, 291-292), Lysias (cf. corpus p. 228), Antialkidas (cf. corpus p. 229), Hélioklès II (cf. corpus p. 230), Démétrios III (cf. corpus p. 230), Épandre (BANNIKOV et POPOV 2013, 1209), Archébios (CHASSANITE 2015, 291-292), Maues (cf. corpus p. 230) et Zoilos II (cf. corpus p. 231). La liste est certainement non exhaustive.

<sup>733</sup> GOUKOWSKY 1972, 492.

<sup>734</sup> BANNIKOV et POPOV 2013, 1209.

<sup>735</sup> Cette mission avait pour objectif de conclure une alliance avec les Yuezhi, peuple qui s'était installé en Daxia (nom chinois pour désigner la Bactriane) vers le milieu du II<sup>e</sup> siècle après qu'il ait été chassé de son territoire d'origine (une région du nord-ouest de la Chine) par les Xiongnu. Selon Christophe Chassanite, Zhang Qian n'alla pas plus loin que le nord de la Bactriane (2009, 22).

<sup>736</sup> Zhang Qian, dans Sima Qian, *Shiji*. Cf. corpus p. 20.

<sup>737</sup> Ménandre semble avoir été roi à partir de 160 environ jusqu'à sa mort vers 130. Gérard Fussman affirme que « dans sa plus grande extension le royaume de Ménandre comprenait le Gujarat, le Rajasthan, le Sind peut-être, le North Western Frontier Province et les régions de Kaboul et Jellalabad. » (1993, « L'Indo-grec Ménandre ou Paul Demiéville revisité », *Journal Asiatique*, t. CCLXXXI, n. 1-2, p. 91). C'est dans le Sind que se développa la civilisation harappéenne, laquelle nous a livré les plus anciennes attestations historiques d'éléphants captifs (*supra*, p. 26).

dans ce cas être considéré comme une preuve que ce roi avait intégré des éléphants à son armée. Partant de cette hypothèse et au regard de l'activité militaire intense de Ménandre, ces animaux ont pu être régulièrement employés dans la guerre durant son règne. D'après Christophe Chassanite, vers 140-135, au moment où Zhang Qian était en expédition, Ménandre combattait « soit les Indiens, soit plus probablement les nomades Yuezhi » installés en Bactriane depuis peu<sup>738</sup>. C'est peut-être lors de cette campagne que les habitants de la Bactriane découvrirent que les éléphants faisaient partie des forces armées du Sind. L'emploi de ces animaux par Ménandre s'accorderait avec un passage du *Milindapañha*, dans lequel il est écrit que Sāgala, la cité royale de Ménandre, « fourmillait d'éléphants »<sup>739</sup>. Toutefois, « dans un si grand royaume, les responsabilités du pouvoir ont sans doute été déléguées »<sup>740</sup>. C'est la raison pour laquelle les éléphants de guerre utilisés par les habitants du Sind appartenaient peut-être simplement aux forces d'un gouverneur local placé sous l'autorité de Ménandre. Quoi qu'il en soit, l'éléphant joua certainement un grand rôle sur le théâtre des opérations militaires en Asie centrale durant le II<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>738</sup> CHASSANITE 2009, 51.

<sup>739</sup> *Entretiens de Milinda et Nāgasena*, (éd. et trad. NOLOT 1995, 22).

<sup>740</sup> CHASSANITE 2009, 40.

### III. Les résurgence des troupes montées asiatiques à la fin de l'époque hellénistique

#### *III. 1. Kameloi, chars à faux et cataphractes : de la fin du II<sup>e</sup> siècle à la première moitié du I<sup>er</sup> siècle*

L'usage des *kameloi*, des chars à faux et des cavaliers cataphractes dans la guerre est de nouveau évoqué par les auteurs qui décrivent les conflits du I<sup>er</sup> siècle. Comme nous l'avons vu, le roi nabatéen Obodas utilisa des *kameloi*, vers 96, lors d'un combat contre les troupes d'Alexandre Jannée<sup>741</sup>. La présence de ces animaux est également attestée lors des Première et Troisième guerres mithridatiques, mais il semble bien que leur rôle fût limité à des tâches logistiques<sup>742</sup>. De son côté, Tigrane fut aidé par des tribus arabes lors de la bataille de Tigranokert (69)<sup>743</sup>, malgré la manœuvre de Sextilius pour empêcher un grand contingent d'Arabes de rejoindre le roi d'Arménie<sup>744</sup>. Toutefois, nous ne savons pas s'il s'agissait de troupes à pied ou de troupes montées. Et même si ces Arabes étaient des cavaliers, ce qui a parfois été suggéré<sup>745</sup>, cela ne permettrait pas de conclure qu'ils combattaient à dos de dromadaires.

Dans l'armée de Mithridate, l'élément le plus surprenant est l'apparition des chars à faux. Dès 101, Mithridate VI dispose de chars à faux. En effet, d'après Justin, ce roi était prêt à en aligner six cents contre les forces d'Ariarathe VII, en Cappadoce<sup>746</sup>. Il renonça toutefois à livrer bataille compte tenu de l'importance des troupes à disposition de son neveu<sup>747</sup>. Il en déploie ensuite contre les Bithyniens sur les bords de l'Amnias (88)<sup>748</sup>, puis c'est son général, Archélaos, qui les utilise contre Sylla à Chéronée (86)<sup>749</sup>. Frontin les mentionne dans le récit qu'il fait d'un combat opposant Archélaos à Sylla<sup>750</sup>, mais la bataille décrite pourrait être celle d'Orchomène (fin 86) et non celle de Chéronée<sup>751</sup>. Cela est plausible puisque Plutarque fait

---

<sup>741</sup> Jos., *B. J.*, I. 90. Cf. corpus p. 84 ; Jos., *A. J.*, XIII. 5. 375. Cf. corpus p. 85.

<sup>742</sup> Plut., *Luc.*, 11. 6. Cf. corpus p. 95 ; Dion Cass., XXXVI. 49. 3. Cf. corpus p. 122 ; Amm., XXIII. 6. 56. Cf. corpus p. 151.

<sup>743</sup> Plut., *Luc.*, 26. 4. Cf. corpus p. 95.

<sup>744</sup> Plut., *Luc.*, 25. 6. Cf. corpus p. 95.

<sup>745</sup> CHAUMONT et TRAINA 2007, 128.

<sup>746</sup> Just., XXXVIII. 1. 8. Cf. corpus p. 149.

<sup>747</sup> *Ibid.*

<sup>748</sup> App., *Mithr.*, 18. 66. Cf. corpus p. 112.

<sup>749</sup> Plut., *Syll.*, 15. 1. Cf. corpus p. 94. Appien ne précise pas que les chars de Mithridate étaient armés de faux lors de cette bataille (*Mithr.*, 42. 163. Cf. corpus p. 112).

<sup>750</sup> Frontin, II. 3. 17a. Cf. corpus p. 86.

<sup>751</sup> BARKER 1972, 47.

référence à la présence de chars à faux parmi les troupes du roi du Pont lors de la paix de Dardanos (Troade), qui fut négociée en août 85<sup>752</sup>. Les chars à faux ont également fait partie des forces du royaume du Pont lors de la Troisième guerre mithridatique (74)<sup>753</sup>. Enfin, Pharnace II utilisa ces troupes contre l'armée de Jules César à la bataille de Zéla (47)<sup>754</sup>.

L'apparition des chars à faux dans l'armée du royaume du Pont, moins d'un siècle après leur dernière apparition sur un champ de bataille démontre que l'arrêt de l'utilisation de ces troupes par les Séleucides n'était pas lié à une éventuelle obsolescence de celles-ci. Elle accrédite l'hypothèse selon laquelle l'abandon des chars à faux sous les successeurs d'Antiochos III résultait d'un changement politique. L'intégration de cette pratique guerrière dans l'armée de Mithridate VI a pu procéder soit d'un véritable choix stratégique de la part du souverain ou de l'un de ses conseillers, soit d'une opportunité. En l'occurrence, la décision de recourir à ces armes a pu intervenir lors de la réorganisation de l'armée qui fut entreprise par le souverain dès son arrivée au pouvoir, dans les années 110<sup>755</sup>. Cependant, on ne peut exclure l'idée selon laquelle l'intégration des chars à faux dans l'armée du Pont fut la conséquence de l'arrivée des professionnels de cette pratique guerrière auprès d'un des prédécesseurs de Mithridate VI (Mithridate IV ?), suite à leur renvoi de l'armée séleucide. Ainsi, il nous semble probable que l'utilisation des chars à faux dans la guerre n'a jamais cessé tout au long du II<sup>e</sup> siècle, malgré le manque d'attestation de cet usage dans les sources.

Les cavaliers cataphractes sont de nouveau présents à la bataille de Tigranokert (69) dans les rangs de Tigrane d'Arménie<sup>756</sup>. Cela confirme les propos de Strabon, lequel attestait l'existence de cette cavalerie chez les Arméniens au I<sup>er</sup> siècle av. n. è.<sup>757</sup>. Il n'est toutefois pas certain que l'utilisation d'une cavalerie cuirassée dans cette région indique un mouvement de diffusion de cette pratique d'Est vers l'Ouest. Les *kataphraktoi* présents à Tigranokert faisaient plutôt partie de forces venues des régions orientales spécialement pour cet affrontement. D'après Plutarque, le roi de Médie était venu avec toutes ses forces<sup>758</sup>, lesquelles comprenaient

---

<sup>752</sup> Plut., *Syll.*, 24. 1. Cf. corpus p. 95.

<sup>753</sup> Plut., *Luc.*, 7. 5. Cf. corpus p. 95 ; Memn., dans Phot., CCXXIV. 232b. Cf. corpus p. 160.

<sup>754</sup> Ps.-Caes., *A.*, LXXV. 2. Cf. corpus p. 76 ; Dion Cass., XLII. 47. 5. Cf. corpus p. 123.

<sup>755</sup> REINACH (T.) 1890, 56.

<sup>756</sup> Plut., *Luc.*, 26. 4. Cf. corpus p. 95 ; Eutr., VI. 9. 1. Cf. corpus p. 151 ; Fest., XV. 2. Cf. corpus p. 152.

<sup>757</sup> Str., XI. 14. 9. Cf. corpus p. 70.

<sup>758</sup> Plut., *Luc.*, 26. 4.



sans doute une bonne partie des *kataphraktoi* déployés en Arménie. Cela justifierait le fait que Tigrane ait confié l'aile droite, où se situaient la plupart de ces cavaliers, à ce souverain<sup>759</sup>.

### III. 2. Cavaliers cataphractes et kameloi dans les armées parthes

Au I<sup>er</sup> siècle, les *kataphraktoi* et les camélidés participent aux guerres des Parthes, et les auteurs attestent leur utilisation par Suréna contre Crassus à la bataille de Carrhes (53)<sup>760</sup>. Comme dans les guerres de Mithridate, les *kameloi* n'ont qu'un rôle logistique. Ils servent à porter les réserves de flèches. Toutefois, à Carrhes, ces animaux sont placés assez près des unités de cavalerie, et sont par conséquent exposés aux dangers de la guerre. Quoi qu'il en soit, leur rôle reste secondaire, et c'est la dernière fois qu'ils apparaissent sur un champ de bataille hellénistique. Les cataphractes sont utilisés de nouveau par Pacorus I<sup>er</sup> à la bataille du mont Gindarus contre les forces de Ventidius, le légat d'Antoine (38)<sup>761</sup>. L'ultime recours à ces cavaliers dans le cadre des guerres parthiques d'Antoine intervient dans les années suivantes, au cours d'un engagement opposant ce dernier à une alliance de Mèdes et de Parthes<sup>762</sup>.

Comme nous l'avons vu, le recours aux cataphractes était une pratique militaire courante dans les régions bordières de la mer Caspienne depuis au moins la fin du III<sup>e</sup> siècle. Toutefois, il n'est pas assuré que les Parthes aient recouru à ces cavaliers avant les Séleucides. Les conflits entre ces royaumes, notamment l'expédition d'Antiochos Épiphanes, ont pu être à l'origine d'une diffusion de la cavalerie de type cataphracte de l'armée séleucide à l'armée parthe. Quoi qu'il en soit, l'emploi effectif des *kataphraktoi* par les Parthes au milieu du I<sup>er</sup> siècle n'était sans doute pas une nouveauté. Selon nous, l'absence d'attestation de ces troupes avant la bataille de Carrhes s'explique par deux raisons. Premièrement, les auteurs anciens grecs et latins ne s'intéressèrent aux pratiques militaires parthes qu'à partir du moment où les souverains hellénistiques et romains furent confrontés à celles-ci. Secondement, la composition des forces parthes engagées contre Démétrios II et Antiochos VII est méconnue en raison de sources très partielles sur ces événements. Il est vraisemblable par exemple que les *kataphraktoi* étaient mentionnés par Diodore dans ses livres 33 et 34, ou par Posidonios dans les extraits de ses *Histoires* relatifs à ces conflits. Pour ces raisons, seules les descriptions des guerres parthiques de Lucullus et d'Antoine, parvenues jusqu'à nous, nous renseignent sur cette pratique militaire

---

<sup>759</sup> Plut., *Luc.*, 27. 7. Cf. corpus p. 95.

<sup>760</sup> Plut., *Crass.*, 24. 1-3 ; 25. 1 ; 5-9 ; 27. 2. Cf. corpus p. 96-97 ; Dion Cass., XL. 15. 2 ; XL. 22. 2-5. Cf. corpus p. 122-123.

<sup>761</sup> Dion Cass., XLIX. 20. 2. Cf. corpus p. 123.

<sup>762</sup> Dion Cass., XLIX. 26. 2. Cf. corpus p. 123.

chez les Parthes. Notons que l'emploi de cataphractes fut sans doute récurrent lors de ces conflits et par conséquent ne se limita pas aux trois opérations préalablement évoquées.

L'origine des *kameloi* dans l'armée parthe est inconnue. Nous savons que deux chefs arabes, Abgaros et Alchaudonios, avaient fait défection aux Romains pour se ranger du côté parthe<sup>763</sup>. Cependant, l'emploi de *kameloi* à des fins logistiques était fréquent en Mésopotamie depuis plusieurs siècles, et les Arabes n'étaient pas les seuls à pratiquer l'élevage de ces animaux. Par conséquent, la relation entre la participation de ces chefs arabes à la défense du royaume parthe et la présence de camélidés à Carrhae n'a rien d'évident.

### III. 3. Des éléphants de guerre dans les armées parthes ?

À la basse époque hellénistique, les Arsacides ont conquis la majorité des anciennes satrapies séleucides. Il ne faut pas exclure qu'au cours de leurs conquêtes, les Parthes aient affronté les éléphants de leurs prédécesseurs<sup>764</sup>. Nous savons également que leurs successeurs, les Perses Sassanides, ont utilisé des éléphants pour la guerre. La période arsacide constitue donc, comme l'a écrit Touraj Daryaee, un « *missing link* » dans l'histoire des éléphants de guerre<sup>765</sup>. De ce fait, il est légitime de penser que les Arsacides ont contribué à pérenniser cette pratique militaire dans les anciennes satrapies orientales des Séleucides en l'adoptant. Cela est d'ailleurs parfois admis dans certains ouvrages traitant des éléphants de guerre. John W. Kistler avance par exemple que les Parthes ont utilisé vingt éléphants indiens lors d'une attaque surprise contre les troupes d'Antiochos VII, en 130<sup>766</sup>. De son côté, Konstantin Nossov écrit que les Parthes ont déployé ces animaux dans la guerre, de manière très ponctuelle, lorsque l'empereur Trajan envahit la Parthie (114-117)<sup>767</sup>. Pourtant, un autre historien, Michael B. Charles affirme que « *the Parthians did not use elephants for military purposes* »<sup>768</sup>. L'analyse des sources nous conduit à faire le même constat que ce dernier. En effet, les informations rapportées par John W. Kistler et Konstantin Nossov ne sont pas attestées dans les sources

---

<sup>763</sup> Dion Cass., XL. 20. 1-2. Cf. corpus p. 122. Sur les relations entre Abgaros et les Romains, voir Plut., *Crass.*, 21. 2 ; 22. 1. Sur la relation entre Alchaudonios et les Romains, voir Dion Cass., XXXVI. 2. 5 ; XLVII. 27. 3. Ces chefs vivaient au nord, près de l'Euphrate. Selon Dion Cassius, Abgaros venait d'Osroène (Dion Cass., XL. 20. 1. Cf. corpus p. 122). De son côté, Alchaudonios a été assimilé par Maurice Sartre à Alchaidamnos, chef arabe des Rhambéens évoqué par Strabon (SARTRE 1979, 45)

<sup>764</sup> *Supra*, p. 120-121.

<sup>765</sup> DARYAEE 2016, 39.

<sup>766</sup> KISTLER 2006, 154-155.

<sup>767</sup> NOSSOV 2008, 35.

<sup>768</sup> CHARLES 2007b, 339.

anciennes. Pour autant, nous devons admettre que ces dernières livrent quelques indices intéressants. Tacite nous informe par exemple que le roi parthe Vologèse I<sup>er</sup> traversa le fleuve Arsaias à dos d'éléphant pendant la guerre romano-parthique (58-63 de n. è.)<sup>769</sup>. Nous disposons également de quelques monnaies parthes datées des règnes de Mithridate I<sup>er</sup> Arsace V, de Phraatès II Arsace VI et de Phraatès IV, sur le revers desquelles figure un éléphant-passant<sup>770</sup>. La présence de cet animal dans le monnayage parthe interroge. En effet, comme nous le verrons dans le chapitre 10, tous les souverains séleucides ayant fait représenter des éléphants sur leurs monnaies semblent avoir eu en leur possession des éléphants de guerre<sup>771</sup>. Nous serions donc bien tenté d'affirmer que ce constat concerne aussi les Arsacides et que ceux-ci ont donc déployé des éléphants dans la guerre aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles av. n. è.. Une autre source iconographique conforte d'ailleurs cette idée. Il s'agit d'un fragment de peinture issu du décor de la galerie peinte du palais antique de Ġāgā Šahr situé sur le mont Khwadjah (ancienne Drangiane)<sup>772</sup>. Charlotte Baratin a fait une description détaillée de la scène représentée sur ce fragment :

Deux personnages masculins de couleur terre-cuite, conservés à peu près de la tête au buste, apparaissent sur un fond blanc [...]. Imberbes, coiffés d'une sorte de turban blanc en forme de bandeau, ils sont nus jusqu'à la ceinture et portent en dessous ce que F. H. Andrews a supposé être un pagne. Le personnage de gauche brandit des deux mains ce qui apparaît être une lance contre son vis-à-vis qui a un geste de recul. [...] De ce dessin ressort que les deux personnages en question pourraient fort bien être montés à dos d'éléphant, ce qui expliquerait leur posture et différentes lignes indistinctes qui apparaissent entre eux<sup>773</sup>.

Pour la majorité des chercheurs, la peinture daterait de la période située entre la fin du III<sup>e</sup> siècle av. n. è. et le I<sup>er</sup> siècle de n. è.<sup>774</sup>. Celle-ci pourrait donc être contemporaine des émissions

---

<sup>769</sup> Tac., *An.*, XV. 15.

<sup>770</sup> Cf. corpus p. 210. Certaines monnaies frappées à ce type ont aussi été attribuées à Phriapatios Arsace IV, mais cette attribution semble douteuse. En effet, selon Charlotte Baratin, l'éléphant n'apparaît sur le monnayage parthe qu'à partir du règne de Mithridate I<sup>er</sup> Arsace V (2009, 245).

<sup>771</sup> *Infra*, p. 413 sq.

<sup>772</sup> Cf. corpus p. 212-213.

<sup>773</sup> BARATIN 2009, 313.

<sup>774</sup> Aurel Stein, l'archéologue qui a découvert ce fragment, inscrit son style dans la pure tradition classique (STEIN 1928, v. II. 920). De son côté, Fred H. Andrews a remarqué le « parfait profil grec » du personnage de droite (ANDREWS 1933, 58). Ces observations sont généralement admises. Deux autres fragments du palais, présentant des caractéristiques stylistiques communes à celui qui nous concerne (couleur terre-cuite de la chair, surlignage épais des silhouettes en pourpre ou en noir, et usage d'une gamme chromatique réduite), ont été datés par Adrian D. H. Bivar de la fin du III<sup>e</sup> siècle et plus précisément au passage d'Antiochos III, après sa conquête de l'Orient (cette hypothèse aurait été formulée par Adrian D. H. Bivar à la suite d'une visite sur site effectuée par ce dernier, en 2003 [voir BARATIN 2009, p. 307-308]). Elle ne semble pas provenir d'un travail publié). Le motif des guerriers à dos d'éléphant pourrait dans ce cas se justifier, dans la mesure où ce roi revint de sa campagne orientale avec un certain nombre de pachydermes (Pol., XI. 34. 10-12. Cf. corpus p. 39). Irina T. Kruglikova a proposé de dater la frise à laquelle se rattache le dessin de la fin de la période gréco-bactrienne, au II<sup>e</sup> siècle av. n. è. Cette datation s'appuyait sur l'observation de similitudes dans l'usage de la couleur entre notre fragment et la frise d'une peinture

monétaires frappées au motif de l'éléphant-passant ou de la guerre romano-parthique racontée par Tacite. L'idée que les deux personnages puissent être montés à dos d'éléphant a été avancée pour la première fois en 1987 par Trudy S. Kawami. Selon elle, « si les deux personnages montaient des chevaux, le cou et la tête de ces animaux devraient apparaître entre eux »<sup>775</sup>. Elle ajoute que l'inclinaison de la ligne ne semble correspondre ni à l'arrière-train des chevaux, ni à celui de camélidés<sup>776</sup>. Par ailleurs, l'historienne suggère qu'il peut s'agir d'une scène de combat<sup>777</sup>. Ainsi, il existe un faisceau d'indices confortant l'idée d'un emploi d'éléphants de guerre par les Arsacides. Cependant, les sources préalablement mentionnées ne sont pas, selon nous, suffisantes pour admettre cela. Dans l'extrait de Tacite, Vologèse semble être le seul à traverser le fleuve sur un éléphant. L'auteur précise en effet que les hommes qui étaient avec lui le suivirent montés à cheval<sup>778</sup>. La présence des éléphants sur les monnaies peut quant à elle s'expliquer aisément au regard de l'influence culturelle qu'exercèrent les Séleucides sur les Parthes. Pour George Le Rider, les émissions de Mithridate I<sup>er</sup> au motif de l'éléphant passant ont toutes été frappées à Ecbatane et ont pris la suite des émissions d'Alexandre Balas lorsque le souverain parthe se rendit maître de la ville (148/147)<sup>779</sup>. Cela ne suggère pas pour autant que Mithridate s'empara de l'éléphanterie du Séleucide. Les Arsacides ont pu simplement s'approprier le symbole de leurs prédécesseurs. Enfin, bien que nous acceptions l'idée que les deux hommes figurant sur la peinture de *Ġāgā Šahr* soient montés à dos d'éléphants, nous doutons qu'il s'agisse ici d'une scène de combat : les monteurs sont seuls sur leurs éléphants, et ne sont pas, ni eux, ni leur monture, équipés pour la guerre. Ces sources ne sont donc pas probantes. On notera pour conclure que l'absence de référence aux éléphants de guerre dans les récits des campagnes parthiques menées par les souverains hellénistiques ou les empereurs romains semble plutôt indiquer que les Arsacides n'ont jamais utilisé ces animaux à des fins militaires, même si ces derniers ont pu être présents dans les ménageries royales.

---

des Dioscures ornant la façade du temple de Dil'berdjīn, datée par l'archéologue de cette période (KRUGLIKOVA 1976, 87-110. [d'après BARATIN 2009, 314-315]). Charlotte Baratin a admis la possibilité d'une datation de cette peinture vers la fin du II<sup>e</sup> siècle ou au I<sup>er</sup> siècle av. n. è., soit au début de l'époque parthe (BARATIN 2009, 316). De leurs côtés, Ernst E. Herzfeld, Giorgio Gullini et Paul Bernard ont daté les peintures couleur terre-cuite du I<sup>er</sup> siècle de n. è. (HERZFELD 1941, 294 ; GULLINI [G.] 1964, *Architettura iranica dagli Achemenidi ai Sassanidi: il « palazzo » di Kuh-i Khwāgiā (Seistan)*, Turin, p. 444-445 ; BERNARD [P.] et FRANCFORT [H.-P.], 1979, *Nouvelles découvertes dans la Bactriane Afghane, Annali dell'Istituto Orientale di Napoli*, v. 39, p. 130, n. 13).

<sup>775</sup> KAWAMI 1987, 38.

<sup>776</sup> *Ibid.*

<sup>777</sup> *Ibid.*

<sup>778</sup> Tac., *An.*, XV. 15.

<sup>779</sup> LE RIDER 1965, 344-345.

## *Deuxième partie*

### *Remonte, entretien et préparation pour la guerre*

## Chapitre IV

# La remonte des troupes montées asiatiques en Grèce et en Asie

La remonte en chevaux, en éléphants et en dromadaires des armées hellénistiques s'est effectuée selon des modalités bien différentes. Comme nous l'avons évoqué, les Perses disposaient de forces de cavalerie diverses et pratiquaient l'élevage de dromadaires. Les Séleucides héritèrent ainsi de ces traditions militaires et pastorales, ce qui leur permit de poursuivre l'emploi des chars à faux et des dromadaires dans la guerre, mais également de se doter d'une cavalerie cataphracte. La remonte de l'éléphanterie a posé davantage de problèmes aux Séleucides, comme aux souverains hellénistiques de Grèce ; non seulement ces animaux ne vivaient pas, à l'état naturel, dans ces territoires, mais en plus, la reproduction en captivité était (et demeure encore de nos jours) rare. Les Grecs avaient conscience de cette difficulté avant même l'expédition d'Alexandre. Aristote rapporte en effet que « les éléphants s'accouplent dans les endroits écartés, de préférence au voisinage des cours d'eau et là où ils ont l'habitude de vivre »<sup>780</sup>. Il ajoute que ces animaux « deviennent sauvages quand ils sont en rut, et c'est pour cela, dit-on, que ceux qui en font l'élevage aux Indes ne les laissent pas couvrir les femelles : il paraît [...] que, devenus furieux à ces moments-là, ils renversent les maisons de leurs maîtres, dont la construction certes est légère, et commettent bien d'autres méfaits »<sup>781</sup>. Pline l'Ancien confirme les propos d'Aristote : « c'est surtout à l'époque du rut qu'ils deviennent furieux, et démolissent avec leurs défenses les écuries des Indiens. Aussi les empêche-t-on de s'accoupler, et l'on tient les femelles séparées des mâles dans des pacages, comme on en a pour le gros bétail »<sup>782</sup>. Cette réalité a peut-être été intégrée par les successeurs d'Alexandre. En effet, aucune tentative de reproduction d'éléphants en captivité par les Diadoques n'est attestée dans les sources<sup>783</sup>. Quoi qu'il en soit, les souverains hellénistiques semblent s'être rapidement

---

<sup>780</sup> Arstt., *H. A.*, V. 2 [540a]. Cf. corpus p. 32. Pline l'Ancien confirme également que les éléphants « ne s'accouplent que dans le secret » (VIII. 5. 5. Cf. corpus p. 81)

<sup>781</sup> Arstt., *H. A.*, VI. 18 [571b-572a]. Cf. corpus p. 32.

<sup>782</sup> Pline, *H. N.*, VIII. 9. 9. Cf. corpus p. 82. Outre cette séparation physique, d'autres facteurs ayant des répercussions physiologiques et psychologiques sur les éléphants captifs limitent la reproduction de ceux-ci. Gilles Maurer mentionnait par exemple l'inadéquation de la nourriture et le déficit de socialisation, lequel peut entraîner, dans certains cas, des infanticides (MAURER 2018, 39).

<sup>783</sup> Dans l'Antiquité, l'accouplement d'éléphants en dehors de leurs régions d'origine est peu attesté. Claude Élien

confrontés à des difficultés pour pérenniser l'emploi d'éléphants de guerre en Grèce et en Asie. En l'occurrence, devant l'attrition progressive du troupeau ramené par Alexandre, les souverains de Grèce durent renoncer à cet emploi dès la première moitié du III<sup>e</sup> siècle. De leur côté, les Séleucides réussirent à s'approvisionner en éléphants grâce à des échanges diplomatiques fructueux avec les Indiens.

---

rapporte la naissance d'éléphanteaux à Rome à l'époque de Germanicus. Cependant, ces animaux étaient destinés à servir, probablement dès leurs premières années, dans des spectacles organisés par ce dernier (*N. A.*, II. 11. Cf. corpus p. 127). Les éléphanteaux étaient en revanche inutiles à la guerre, ce qui explique pour une bonne part l'absence de reproduction des éléphants captifs dans les monarchies hellénistiques. Elever des éléphanteaux jusqu'à ce que ceux-ci soient prêts pour être utilisés sur le champ de bataille aurait en effet représenté une dépense plus importante que l'achat d'éléphants adultes dans les régions indiennes.

## I. La remonte des chevaux et des dromadaires

### *I. 1. Le cheval néséen : une race déterminante pour l'efficacité militaire des cavaliers cataphractes et des chars à faux*

De nombreuses interrogations subsistent concernant le système de remonte de la cavalerie cataphracte et de la charrerie, mais cela n'est pas propre à ces unités. Du fait d'un manque de sources, les cavaleries de l'Asie hellénistique sont moins bien connues que les cavaleries macédoniennes ou égyptiennes. Nous savons que le royaume séleucide était l'héritier d'une longue tradition de sélection et d'élevage héritée de la Perse achéménide. Marcel Gabrielli a démontré, dans son ouvrage consacré au cheval dans l'empire achéménide, que cette dynastie avait à sa libre disposition « toute la richesse et la diversité génétique des races de leur vaste empire »<sup>784</sup>. Ainsi, comme l'a observé de manière très juste Jérémy Clément, les cavaleries de l'Asie hellénistique étaient un lieu de « rencontre de plusieurs cultures équestres : celles de la “Grèce des cavaliers” et celles, innombrables, de l'Orient, de l'Asie Mineure jusqu'aux steppes d'Asie Centrale en passant par la Médie et la Perse »<sup>785</sup>. C'est la raison pour laquelle, dans cette partie du monde hellénistique, les forces de cavalerie étaient particulièrement nombreuses et diversifiées<sup>786</sup>. La présence de cataphractes et de chars à faux est tout à fait représentative de cette diversification ethnique et technique. Pour autant, il est difficile d'identifier l'origine précise des cavaliers/auriges et les populations équines privilégiées pour ces troupes. De récents travaux traitant des cultures équestres orientales ont toutefois fait émerger un consensus dans l'historiographie, concernant l'utilisation de chevaux néséens pour la cavalerie cuirassée. Et certains éléments nous conduisent à supposer que ce type équestre fut également utilisé pour tirer les chars à faux.

Selon les auteurs, le cheval néséen est décrit comme ayant la robe *leukos*, c'est-à-dire blanche<sup>787</sup>, ou *xanthos*, adjectif qui renvoie au jaune avec des nuances tendant vers le rouge<sup>788</sup>. Les auteurs anciens s'accordent toutefois sur les dimensions plus importantes de ce type, comparées à celles de n'importe quelle autre. Ainsi, Hérodote affirme que les quadrupèdes sont

---

<sup>784</sup> GABRIELLI 2006, 29.

<sup>785</sup> CLEMENT 2018, 280.

<sup>786</sup> CLEMENT 2018, 278 ; 280.

<sup>787</sup> Polemon, *apud* Suid., s. v. *Hippos Nisaios* (τ 578). Cf. corpus p. 163 ; Philstr., *V. Ap.*, I. 31.

<sup>788</sup> Hsch., s. v. *Nésaias hippos*. Cf. corpus p. 158. Sur les différentes couleurs de robes des chevaux antiques, se référer au premier chapitre de l'ouvrage d'Alexandre Blaineau consacré au cheval de guerre en Grèce ancienne (2015, 50-62).



en Inde plus grands que dans les autres pays, « à l'exception des chevaux (car ceux-ci le cèdent aux chevaux de Médie, qu'on appelle chevaux néséens) »<sup>789</sup>. De son côté, Philostrate suggère la largeur du corps de ce cheval, dans un extrait où il décrit la taille des éléphants : « Autant l'éléphant de Libye est plus gros qu'un cheval de Nysa, autant l'éléphant de l'Inde est plus gros qu'un éléphant de Libye »<sup>790</sup>. Par ailleurs, les fouilles d'un site achéménide du nord de l'Iran auraient permis de mettre au jour des restes de chevaux d'une taille supérieure à 162 centimètres<sup>791</sup>. En raison de la taille moyenne des chevaux antiques, établie aux environs de 130 centimètres<sup>792</sup>, ces sources ostéologiques ont conduit Marcel Gabrielli à supposer qu'il s'agissait de chevaux néséens<sup>793</sup>. Les hypothèses proposées par cet historien sur les raisons du développement de ce type en Orient ont une résonance particulière avec notre sujet. En premier lieu, Marcel Gabrielli suppose que le développement d'un type exceptionnellement grand et robuste dans l'Orient perse était lié à celui de la cavalerie cuirassée<sup>794</sup>. Selon lui, les chevaux en mesure de supporter la charge de l'armure équestre décrite par Xénophon dans le chapitre XII de *l'Art équestre*, devaient mesurer « au moins 148-150 cm pour un poids minimal d'environ 380 à 400 kg »<sup>795</sup>. Cette condition excluait l'emploi de la plupart des types équins de l'Antiquité, et notamment grecs<sup>796</sup>. Marcel Gabrielli y voit d'ailleurs une des raisons du peu de succès des recommandations de Xénophon auprès des cavaliers grecs<sup>797</sup>. Notons que l'armure équestre décrite par Xénophon n'était pas complète. De ce fait, les chevaux cataphractes de l'époque hellénistique ont certainement porté une charge plus importante. Le manque de chevaux grands et robustes peut ainsi expliquer l'absence de chevaux cataphractes dans les armées antigonides, lagides et attalides.

Les dimensions impressionnantes du cheval néséen n'étaient pas seulement utiles pour porter la lourde cataphracte et le cavalier cataphracte. En effet, comme l'a remarqué Carolyn Willekes, cette morphologie spécifique s'avérait être un atout pour repousser un autre cavalier dans une situation de combat rapproché<sup>798</sup>. Or, le combat rapproché était justement une des

<sup>789</sup> Hdt., III. 106. Voir aussi Hdt., VII. 40. Strabon confirme ces propos (XI. 13. 7. Cf. corpus p. 70).

<sup>790</sup> Philostr., *V. Ap.*, II. 12. Cf. corpus p. 137-138.

<sup>791</sup> AZZAROLI 1985, 177 (d'après une observation de Bökönyi).

<sup>792</sup> GABRIELLI 2006, 10 ; BLAINEAU 2015, 49.

<sup>793</sup> GABRIELLI 2006, 10.

<sup>794</sup> GABRIELLI 2006, 29.

<sup>795</sup> GABRIELLI 2006, 34.

<sup>796</sup> GABRIELLI 2006, 33. Depuis, d'autres historiens, comme Carolyn Willekes, Alexandre Blaineau et Jérémy Clément, se sont rangés derrière cet avis (WILLEKES 2013, 225 ; 236 ; BLAINEAU 2015, 49 ; CLEMENT 2018, 299). William W. Tarn avait soutenu dès 1930 que le cheval des steppes, bien que légèrement plus grand que le cheval d'Asie centrale, ne disposait pas d'une force suffisante pour porter de lourdes charges (1930, 77)

<sup>797</sup> GABRIELLI 2006, 33.

<sup>798</sup> WILLEKES 2013, 193.

caractéristiques du style de combat des cavaliers cataphractes<sup>799</sup>. Enfin, son caractère calme et obéissant, attesté par Oppien d'Apamée<sup>800</sup>, rendait le cheval néséen plus apte à supporter cet équipement. Selon Carolyn Willekes, les chevaux d'Asie centrale et les chevaux arméniens étaient plus petits, plus sanguins de caractère, mais également plus mobiles<sup>801</sup>. Par conséquent, ils étaient plus adaptés pour servir dans des unités de cavalerie légère<sup>802</sup>.

En second lieu, Marcel Gabrielli avait remarqué que les sources néo-assyriennes témoignent de l'intérêt nouveau des souverains assyriens à cette époque pour les chevaux de grande taille<sup>803</sup>. La recherche de grands chevaux est par exemple attestée au temps d'Assurbanipal<sup>804</sup>. Pour l'historien, ce besoin de chevaux robustes, sous Assurbanipal, a pu être lié au développement « d'un nouveau type de char plus lourd, avec de grosses roues et portant quatre hommes au lieu de trois »<sup>805</sup>. Toutefois, Marcel Gabrielli reconnaît que cette recherche de grands chevaux par les souverains assyriens était plus ancienne puisque Sargon II ramena d'Égypte de grands chevaux destinés aux chars de guerre<sup>806</sup>. D. Potts a, par ailleurs, suggéré qu'Assarhaddon prévoyait des raids pour capturer des chevaux mèdes<sup>807</sup>. Cet intérêt pour les chevaux robustes, dès l'époque de Sargon II, entre en résonance particulière avec l'hypothèse de Jeffrey Rop selon laquelle l'invention des chars à faux a pu intervenir dans le cadre des réformes militaires mises en place par ce souverain<sup>808</sup>. Ces chars nécessitaient d'être tirés avec force et rapidité pour être les plus efficaces, et surtout les plus meurtriers possibles. Ils étaient donc, comme l'a écrit Arrien dans l'*Art tactique*, tirés par des chevaux cataphractes<sup>809</sup>. Par conséquent, nous n'excluons pas l'idée selon laquelle la recherche de chevaux robustes en Assyrie était liée au développement des chars à faux. En outre, nous pouvons supposer qu'à la manière des cavaleries cataphractes, les chars à faux n'ont pas pu être utilisés par les Antigonides et les Attalides en raison de l'absence, dans ces royaumes, de chevaux adaptés. Le non-recours à ces armes en Égypte lagide peut quant à lui indiquer que les aptitudes de coursiers des chevaux ramenés par Sargon II d'Égypte avaient depuis longtemps été surpassées par les chevaux néséens.

---

<sup>799</sup> *Infra*, p. 301-302.

<sup>800</sup> Opp., C., I. 311-315.

<sup>801</sup> WILLEKES 2013, 252. D'après Xénophon en effet, les chevaux arméniens « étaient de plus petite taille que ceux des Perses, mais ils étaient beaucoup plus ardents » (*An.*, IV. 5. 36).

<sup>802</sup> *Ibid.*

<sup>803</sup> GABRIELLI 2006, 13.

<sup>804</sup> *Ibid.*

<sup>805</sup> *Ibid.*

<sup>806</sup> *Ibid.*

<sup>807</sup> POTTS 2012, 155.

<sup>808</sup> ROP 2013, 179. Voir *supra*, p. 46.

<sup>809</sup> Arr., *Tact.*, 19. 4. Cf. corpus p. 109.

Un argument d'ordre sociologique vient accréditer l'idée selon laquelle les chars à faux étaient tirés par des chevaux néséens. Strabon indique que cette espèce était réservée aux rois (achéménides) parce qu'ils étaient les plus grands et les meilleurs<sup>810</sup>. C'est la raison pour laquelle celle-ci avait une place privilégiée lors des processions royales. Ainsi, selon Marcel Gabrielli, les « chevaux des écuries royales » mentionnés par Xénophon dans sa description du cortège de Cyrus étaient des chevaux néséens<sup>811</sup>. Dans le récit qu'il fait d'une procession à Persépolis au temps de Xerxès, Hérodote place dix chevaux néséens « splendidement harnachés » devant le char du roi, lequel est lui-même attelé de chevaux néséens<sup>812</sup>. Cette disposition a également été identifiée sur le bandeau supérieur de la procession des dignitaires et des gardes du palais de Persépolis par Marcel Gabrielli (figure n. 5)<sup>813</sup>. Sur ce relief, trois chevaux précèdent deux chars attelés de deux chevaux et leurs caractéristiques morphologiques, notamment le profil convexe de leur tête et la puissance de leur corps, correspondent selon l'historien aux chevaux néséens<sup>814</sup>. Enfin, Quinte-Curce évoque l'un de ces chevaux, « d'une taille extraordinaire, appelé cheval du Soleil », lors d'une procession de Darius III<sup>815</sup>.



**Figure 5 Cheval royal et son palefrenier, procession des dignitaires, palais de Persépolis**

© GABRIELLI 2006, p. 71, fig. 8.

<sup>810</sup> Str., XI. 13. 7. Cf. corpus p. 70.

<sup>811</sup> GABRIELLI 2006, 23 ; Xén., Cyr., VIII. 3. 12-16.

<sup>812</sup> Hdt., VII. 40.

<sup>813</sup> GABRIELLI 2006, 14-15 ; 25.

<sup>814</sup> *Ibid.* Pour Marcel Gabrielli, les trois chevaux ont pu être destinés à un sacrifice. L'historien rappelle en effet que, dans la tradition iranienne, le cheval est « une victime sacrificielle particulièrement honorable » et que le cheval néséen, en raison de son statut royal, devait être « par essence [...] le plus précieux des dons que l'on puisse offrir aux divinités » (2006, 24).

<sup>815</sup> Curt., III. 3. 11.

Les propos de Strabon ne doivent pas être interprétés au sens strict. En effet, Ammien Marcellin révèle que, selon les écrivains anciens l'ayant précédé, « les hauts personnages sont fiers de les monter ordinairement quand ils vont au combat »<sup>816</sup>. Ainsi, ces chevaux n'étaient pas réservés à la personne royale, mais étaient le monopole de l'aristocratie. Carolyn Willekes a ainsi affirmé que ceux qui montaient ou conduisaient les chevaux néséens étaient des membres de l'élite<sup>817</sup>. Cela confirme notre hypothèse, formulée en première partie de cette thèse, sur l'origine sociale des auriges et des cavaliers cataphractes. Ces deux troupes étaient à la fois conduites par des hommes et des chevaux de haute valeur. Il faut envisager que le lien établi entre ce type équin et le pouvoir royal a certainement contribué à assurer la pérennité des chars à faux et le développement de la cavalerie lourde sous les Séleucides. En tout état de cause, le choix de cette monture se révéla certainement stratégique pour assurer l'efficacité des chars à faux et des cavaliers cataphractes, tout en conférant à ces troupes un prestige certain.

## *I. 2. La Médie et l'Arménie : des régions indispensables pour la remonte des chevaux cataphractes*

D'après Hérodote, le cheval néséen venait d'une vaste plaine mède appelée *Nésaion*, d'où son nom<sup>818</sup>. À la même époque, Euripide écrit que ces chevaux étaient originaires de la mer Érythrée<sup>819</sup>. Enfin, Arrien, dont un extrait de son *Histoire de la succession d'Alexandre*, situe l'origine des chevaux néséens dans le Phase<sup>820</sup>. Strabon reprend les propos d'Hérodote, mais précise que certains auteurs attribuent à ces chevaux une origine arménienne<sup>821</sup>. Il ajoute que « chaque année, à l'époque de Mithra, le satrape d'Arménie envoyait vingt mille poulains de ces troupeaux au roi de Perse »<sup>822</sup>. Comme Marcel Gabrielli et Jérémy Clément, nous soutenons qu'il n'y a pas lieu de remettre en question l'origine mède des chevaux néséens<sup>823</sup>, bien que les toponymes Nisa, Nysa, Nisaia ou Nesaia sont attestés ailleurs dans le monde antique. La localisation de la plaine *Nésaion* en Médie est confirmée par deux autres sources.

---

<sup>816</sup> Amm., XXIII. 6. 30.

<sup>817</sup> WILLEKES 2013, 237.

<sup>818</sup> Hdt., VII. 40. Voir également Strabon, Arrien et Ammien Marcellin (Str., XI. 13. 7 ; Arr., *An.*, VII. 13. 1 ; Amm., XXIII. 6. 30)

<sup>819</sup> Euripide (fr. 1128), *apud* Hsch, s. v. *Nésaias hippous*. Cf. corpus p. 158. L'information est reprise dans une entrée de Suid., s. v. *Hippos Nisaios* (τ 578). Cf. corpus p. 163).

<sup>820</sup> La Colchide antique, dans le Nord de l'Arménie antique. Arr., *Succ.*, fr. 12. Ce fragment, qui provient sans doute de la Souda, ne figure pas dans l'édition des Belles Lettres publiée en 2017.

<sup>821</sup> Str., XI. 13. 7. Cf. corpus p. 70.

<sup>822</sup> Str., XI. 14. 9. Cf. corpus p. 70. Pour Marcel Gabrielli, « tout ou partie » de ce troupeau devait servir de victimes sacrificielles à l'occasion des fêtes de Mithra (2006, 24).

<sup>823</sup> GABRIELLI 2006, 26-27 ; CLEMENT 2018, 296. Sur les débats historiographiques concernant l'origine de ces chevaux, nous invitons le lecteur à consulter la synthèse proposée par Marcel Gabrielli (2006, 26-27, n. 93).

La première est la grande inscription de Darius I<sup>er</sup> à Behistun au sud-ouest d'Écbatane<sup>824</sup>, la seconde un acte d'affranchissement provenant d'Éléphantine<sup>825</sup>. De plus, une partie de la Médie était constituée « d'un grand plateau herbeux offrant de très vastes pâturages de la région d'Ispahan jusqu'à Raghæ »<sup>826</sup>. L'origine attribuée à ces chevaux par Euripide n'a sans doute qu'un caractère mythique. Aussi, pour Jérémy Clément, les propos d'Arrien relèvent d'une confusion qui provient des « campagnes militaires romaines dans le Pont, le Caucase et contre les Parthes, campagnes qui ont soulevé un intérêt particulier pour la puissance et la richesse de l'Arménie, un royaume où étaient également élevés des chevaux néséens »<sup>827</sup>. En tout état de cause, ces chevaux étaient originaires de Médie, même si l'élevage de ces animaux s'est développé, plus tard, en Arménie.

Dans l'Antiquité, la Médie était connue pour être une riche région d'élevage de chevaux, mais également une région dotée d'une culture équestre particulièrement avancée. Les souverains orientaux se sont ainsi rapprochés des Mèdes pour assurer la remonte de leur cavalerie mais également pour se former en matière équestre, et ce dès l'époque assyrienne<sup>828</sup>. D'après Strabon, c'est dans cette région que les Achéménides installèrent leurs haras royaux qui, toujours selon cet auteur, ne comptaient pas moins de cinquante mille juments<sup>829</sup>. En outre, Jérémy Clément a souligné que « dans l'imaginaire grec, la culture équestre des Perses serait un emprunt au peuple voisin des Mèdes qui leur sont apparentés et qui ont connu avant les Achéménides une domination hégémonique sur le plateau iranien »<sup>830</sup>. Cette longue dépendance des souverains orientaux à l'égard de la Médie pour le ravitaillement des armées en chevaux se perpétua à l'époque hellénistique. Ainsi, Diodore nous apprend qu'Antigone

---

<sup>824</sup> DB I. 1-13. Dans ce document, le roi affirme avoir tué le mage Gaumata « à Sikayauvati, la place forte de ce nom, dans la région de Nisâya en Médie ».

<sup>825</sup> DAÉ 46, 16-17. L'un des témoins de cet acte est « Âtafarna, fils de Nesâya le Mède ».

<sup>826</sup> CLEMENT 2018, 296.

<sup>827</sup> CLEMENT 2018, 296.

<sup>828</sup> Marcel Gabrielli fait référence à un panneau conservé au Louvres où figurent des Mèdes apportant à Sargon II des chevaux (2006, 25, n. 88 ; 81, fig. 29). Toutefois, l'historien note que le profil des chevaux représentés rappelle le cheval arabe, et non le cheval néséen. Il serait donc téméraire d'utiliser cette source comme une preuve du développement de la cavalerie lourde, voire de l'invention des chars à faux sous le règne de ce souverain.

<sup>829</sup> Str., XI. 13. 7. Cf. corpus p. 70.

<sup>830</sup> CLEMENT 2018, 295. L'auteur démontre cela en s'appuyant sur Xénophon, qui selon lui « met en scène dans la *Cyropédie* un véritable récit étiologique des origines de la culture équestre perse. Cyrus l'Ancien aurait appris à monter à cheval auprès de son oncle Astyage, le roi des Mèdes et il serait resté en Médie pour perfectionner sa technique d'équitation. Après des débuts difficiles, il se serait révélé un excellent cavalier, pratiquant même la chasse montée dans le paradis royal en extérieur. C'est ainsi en Médie que Cyrus aurait découvert les chevaux, se serait initié à l'art équestre et aurait acquis une culture équestre pour ensuite la diffuser en Perse. (Xén., *Cyr.*, I. 3. 15.). Lors de la guerre contre les Assyriens, le contraste entre l'efficacité des cavaliers mèdes et l'impuissance de ses propres troupes l'aurait convaincu d'organiser le premier corps de cavalerie perse sur le modèle médique ».

s'était ravitaillé dans ces haras<sup>831</sup>. Enfin, les Séleucides avaient également leurs habitudes de ravitaillement en Médie puisque Polybe affirme qu'à son époque, « c'est [...] aux Mèdes que sont confiés tous les haras royaux (*hippophorbia*) »<sup>832</sup>. Il précise d'ailleurs que la Médie fournissait en chevaux « presque toute l'Asie »<sup>833</sup>. Polybe ajoute que les Mèdes avaient en charge les haras royaux « en raison de la fertilité de leurs pâturages »<sup>834</sup>. Ces conditions écologiques, notamment la présence importante de l'« herbe des Mèdes »<sup>835</sup>, nom ancien de la luzerne, étaient particulièrement favorables à l'élevage des populations équines dans leur ensemble. La qualité de l'*hippophorbia* a peut-être été déterminante pour le développement d'une population de chevaux plus grande et plus robuste. Il est d'ailleurs possible que l'existence de chevaux de grande taille en Médie, attestée dès l'époque mède par les sources archéologiques<sup>836</sup>, n'a pas été étrangère à l'intérêt porté par les souverains orientaux pour les élevages de cette région.

À l'époque hellénistique, la présence des cataphractes et des chars à faux parmi les forces d'un souverain était liée à la domination, par ce dernier, de régions pourvoyeuses de chevaux néséens. Ainsi, c'est la domination de la Médie qui permit aux Séleucides de déployer ces troupes<sup>837</sup>. On peut d'ailleurs supposer que les chars à faux étaient stockés habituellement dans cette satrapie puisque, lors de la révolte de Molon contre l'autorité d'Hermias, en 222, c'est bien dans les rangs du satrape de Médie et non dans ceux de l'armée royale que ces chars sont déployés<sup>838</sup>. De plus, le fait que les chars à faux, comme les cavaliers cataphractes, ne sont plus attestés dans l'armée séleucide après que la satrapie fut tombée entre les mains des Parthes, dans les années 160, ne semble pas être une coïncidence. William W. Tarn n'exclut d'ailleurs pas que « *the key to some of the obscure history of the early Parthian kings is to be found in attempts to deprive the Seleucids of this herd* »<sup>839</sup>. Son hypothèse s'appuie alors sur un extrait de Pline l'Ancien dans lequel l'auteur affirme qu'un peuple mède inconnu nommé *Pratitae*

---

<sup>831</sup> DS. XIX. 20. 2-3.

<sup>832</sup> Pol., V. 44. 1. Cf. corpus p. 38 ; X. 27. 2. Cf. corpus p. 39.

<sup>833</sup> Pol., X. 27. 1. Cf. corpus p. 39.

<sup>834</sup> Pol., X. 27. 2. Cf. corpus p. 39.

<sup>835</sup> Ar., *Eq.*, 606 ; Arstt., *H. A.*, VIII. 8. 595b ; Str., XI. 13. 7. Cf. corpus p. 70 ; Pline, *H. N.*, XVIII. 144-148.

<sup>836</sup> Des restes osseux d'époque mède appartenant à des chevaux d'une taille supérieure à 150 centimètres ont été découverts sur le site de Tepe Nush-i Jan (GABRIELLI 2006, 10).

<sup>837</sup> Les pays arméniens, également pourvoyeurs de chevaux néséens, avaient conservé leur indépendance à l'égard des souverains séleucides. Il faut attendre l'Anabase d'Antiochos III pour que la Grande-Arménie soit réintégrée au système tributaire, mais cela ne fut que temporaire (voir KUHRT et SHERWIN-WHITE 1993, 15 ; CAPDETREY 2007, 130-131).

<sup>838</sup> Pol., V. 53. 10. Cf. corpus p. 38.

<sup>839</sup> TARN 1930, 79.

vivait à l'ouest de la Parthie<sup>840</sup>. Selon William W. Tarn, cette déclaration pourrait faire référence à une situation antérieure aux conquêtes de Mithridate I<sup>er</sup>, et le terme *Pratitae* pourrait être une traduction d'un mot iranien signifiant « les gens du Pratum/de la Prairie », une expression qui désignerait les habitants de la plaine appelée *Nésaion*<sup>841</sup>. L'intérêt des Parthes pour ce type de chevaux s'expliquerait par la volonté de développer leur propre cavalerie cataphracte<sup>842</sup>. En l'occurrence, l'apparition de cavaliers cataphractes dans l'armée parthe au I<sup>er</sup> siècle av. n. è. donne du crédit à l'hypothèse de William W. Tarn. La disparition de la cavalerie cataphracte dans l'armée séleucide pourrait donc être liée au développement de la même cavalerie dans l'armée parthe. En outre, les cataphractes apparaissent au I<sup>er</sup> siècle parmi les forces de Tigraane II d'Arménie. La résurgence des chars à faux dans l'armée du royaume du Pont a peut-être été permise grâce à des accords passés avec son voisin arménien concernant le ravitaillement en chevaux néséens. En tout état de cause, l'emploi d'une cavalerie cataphracte et des chars à faux était lié à la possession des satrapies supérieures, du fait que l'élevage de chevaux néséens était pratiqué seulement dans ces régions.

### *I. 3. L'élevage de dromadaires : une activité en développement dans l'Orient hellénistique*

Très peu d'informations sont apportées par les auteurs anciens sur l'élevage de *kameloi* dans l'Orient hellénistique. Toutefois, il est possible de retracer l'origine des dromadaires utilisés comme animaux de bât par Antigone le Borgne durant sa campagne en Égypte (306).

---

<sup>840</sup> Pline, *H. N.*, VI. 29. 113.

<sup>841</sup> TARN 1930, 79.

<sup>842</sup> William W. Tarn apporte une explication similaire à l'intérêt manifesté par l'empereur Wudi pour les chevaux du Ferghana à la fin du II<sup>e</sup> siècle av. n. è. Selon lui, les Chinois « *were at this time learning from Iran to use the heavy outfit of the mailed horseman* », mais les chevaux qu'ils utilisaient n'étaient pas en mesure de supporter le poids d'une cataphracte (1930, 80). Pour William W. Tarn, ceux du Ferghana étaient en fait des chevaux néséens importés du royaume parthe par les habitants de Dayuan (1930, 80, 156). Par conséquent, ils étaient en mesure de supporter une telle charge. Ces hypothèses ont fait débat chez les sinologues. Arthur Waley a remis en question la plupart des hypothèses de William W. Tarn. Pour lui, aucune source chinoise ne fait référence à la haute taille des chevaux du Ferghana. De ce fait, rien ne permet de supposer que ces animaux appartenaient à l'espèce néséenne. De plus, l'expédition de Wudi n'avait pas pour lui de motif militaire, mais religieux. L'empereur se serait tourné vers le Ferghana « *in order to secure Heavenly Horses which would carry him to heaven* ». Enfin, pour Arthur Waley « *there is no evidence that Heavenly Horses were used in battle either in Ferghana or in China* » (1955, 102). Les remarques d'Arthur Waley ont depuis été critiquées par Herrlee G. Creel. La sinologue américaine a observé que, contrairement à ce qui est affirmé par Arthur Waley, les sources chinoises anciennes font bien référence à la plus grande robustesse des chevaux du Ferghana (Sima Qian, 123. 24 ; Ban Gu, 61. 6a), mais également à l'emploi de ces animaux au combat (Fan Ye, 110A. 4b) (CREEL 1970, 175-176, n. 66). Par ailleurs, la chercheuse a rejeté l'hypothèse d'une justification religieuse à l'entreprise de Wudi du fait que les deux hommes envoyés par l'empereur dans le Ferghana « *to select good horses* » (Sima Qian, 123. 37) ne semblent pas avoir eu de qualifications religieuses spécifiques (1970, 176, n. 66). En définitive, même si Herrlee G. Creel n'évoque pas l'appartenance présumée des chevaux du Ferghana à l'espèce néséenne, les citations auxquelles elle fait référence accréditent l'idée selon laquelle l'empereur Wudi s'est intéressé à ces chevaux pour des raisons militaires.

Selon nous, les camélidés qui accompagnèrent le Diadoque avaient été élevés et fournis par les Nabatéens. Six ans plus tôt, Antigone et Démétrios étaient partis en campagne contre ces derniers, ce qui leur avait permis, au rapport de Plutarque, d'obtenir sept-cents dromadaires<sup>843</sup>. Ces animaux provenaient sans doute des élevages locaux puisque cette activité pastorale est attribuée aux Nabatéens par Diodore<sup>844</sup>. Dans le récit de Plutarque, cette acquisition est présentée comme le produit d'un butin. Toutefois, il devait plutôt s'agir d'un don. En effet, d'après Diodore, les Nabatéens persuadèrent Démétrios d'accepter « ce qu'ils avaient de plus précieux et de cesser les hostilités »<sup>845</sup>. Selon nous, les dromadaires acquis par le fils du Borgne étaient compris parmi ces présents. L'hypothèse d'une capture est à exclure et doit être interprétée comme une volonté, par Plutarque ou la source de ce dernier, de mettre en exergue les qualités de conquérant de Démétrios<sup>846</sup>, alors même que l'attaque contre les Nabatéens n'avait pas eu le résultat escompté<sup>847</sup>. Pour autant, il demeure incertain que les dromadaires utilisés en 306 provenaient de ce troupeau. Dans son récit, Diodore précise que les camélidés avaient été « rassemblés par les Arabes »<sup>848</sup>, ce qui laisse penser que ces animaux ont été apportés par ces derniers peu de temps avant le début de la campagne. Cette interprétation supposerait qu'Antigone et Démétrios avaient continué à entretenir des rapports d'alliés indépendants avec les Nabatéens entre 312 et 306, voire au-delà. Après la chute d'Antigone, les Nabatéens et leurs voisins d'Arabie orientale ont dû se rapprocher du royaume lagide pour développer des relations commerciales, ce qui permit aux Ptolémées de se procurer des dromadaires. La présence de plusieurs *kameloï* chargés d'épices dans le cortège qui défila lors des *Ptolemaeia* de 275/274 semble aller dans ce sens<sup>849</sup>. Toutefois, avec le développement des activités royales dans le désert égyptien sous Ptolémée I<sup>er</sup> et Ptolémée II (extraction de l'or, expéditions de chasse aux éléphants...), ces animaux sont rapidement devenus indispensables. Il faut donc envisager que l'élevage de dromadaires se généralisa à cette période en Égypte, et que les Lagides achetaient ces bêtes à des éleveurs arabes installés dans le royaume. Hélas,

---

<sup>843</sup> Plut., *Dém.*, 7. 1. Cf. corpus p. 98.

<sup>844</sup> DS. XIX. 94. 4. Cf. corpus p. 60.

<sup>845</sup> DS. XIX. 97. 6. Cf. corpus p. 60.

<sup>846</sup> Plutarque vante dans le même extrait « l'intrépidité » et le « sang-froid » de Démétrios.

<sup>847</sup> BRIANT 1982b, 178.

<sup>848</sup> DS. XX. 73. 3. Cf. corpus p. 60.

<sup>849</sup> Callix., *apud* Ath., V. 200f ; 201a. Cf. corpus p. 125. La datation choisie pour cet événement, qui commémore la mort de Ptolémée I<sup>er</sup>, est celle établie par Victoria A. Foertmeyer selon des paramètres astronomiques : « *The season is given in the text as winter (196D). The year is determined by finding the winter in the 270's B.C. in which Venus disappeared as Morning Star and reappeared as Evening Star, the temporal limits of the festival. Only one year, 275/4 B.C., satisfies this condition* » (1988, 90-104). L'auteur reconnaît cependant qu'il y eut également des *Ptolemaeia* en 271/270 puisqu'il s'agissait d'un festival pentétérique. Ainsi le défilé eut lieu en 279/278, en 275/274 et en 271/270 pour cette décennie (GOUKOWSKY 1981, 81).



aucun contrat de vente de dromadaires datant de la période hellénistique n'a été découvert à ce jour, alors que la documentation papyrologique sur ce commerce est abondante pour l'époque romaine<sup>850</sup>.

L'origine des dromadaires présents lors des batailles de Magnésie-du-Sipyale et de Carrhae est moins évidente à établir que celle des camélidés utilisés par les Antigonides. Nous avons souligné, dans la première partie de cette thèse, que les Perses, à partir du milieu du VI<sup>e</sup> siècle, élevaient des *kameloi* aux côtés de leurs chevaux<sup>851</sup>. Puisque les haras royaux étaient installés en Médie, il a été supposé, de manière logique, que ces camélidés étaient aussi élevés dans cette région<sup>852</sup>. Cela expliquerait pourquoi, au V<sup>e</sup> siècle, le stéréotype du Mède se déplaçant à dos de chameau était ancré dans les mentalités grecques. En effet, dans *Les oiseaux* d'Aristophane, Eupipidès s'écrit : « Le Mède ? Seigneur Héraclès ! Et comment alors, s'il est Mède, a-t-il volé ici sans chameau ? »<sup>853</sup>. La pratique de l'élevage de camélidés en Médie était peut-être plus ancienne encore puisque des débris osseux de chameaux d'époque mède ont été découverts lors des fouilles de Tepe Nush-i Jan, à plusieurs dizaines de kilomètres de l'ancienne Ecbatane<sup>854</sup>. Les Séleucides et les Parthes héritèrent ainsi d'une longue tradition mède d'élevage de *kameloi*. Dans un territoire aussi vaste que ces royaumes, le dromadaire dût être une monture privilégiée pour parcourir de longues distances. D'après Diodore, les dromadaires parcouraient 1500 stades par jour, soit environ 280 km<sup>855</sup>. Ce nombre peut être ramené à 100 km<sup>856</sup>. Toutefois, cette vitesse de l'animal, permettant une diffusion rapide d'informations, était sans nul doute intéressante pour alerter dans une situation d'attaque extérieure ou de troubles intérieurs. Pour autant, au regard de la présence exceptionnelle des dromadaires dans l'armée séleucide et du rôle uniquement logistique attribué à ces animaux par Suréna, ces élevages n'étaient pas destinés à assurer la remonte d'une chamellerie de guerre régulière. Par ailleurs, leur existence, mise en relation avec l'usage très limité qu'en firent les Séleucides puis les Parthes sur les champs de bataille, rappelle ici le peu d'intérêt manifesté par les souverains de ces royaumes vis-à-vis du potentiel militaire de ces animaux.

---

<sup>850</sup> Des contrats de vente datant des premiers siècles de notre ère ont été découverts dans des villages du nome arsinoïte et à Oxyrhynque, certains d'entre eux faisant référence à des dromadaires destinés à l'armée. Pour une analyse approfondie de cette documentation, on consultera l'article d'Antonio Ricciardetto paru dans la revue *Pallas* et traitant du marquage et des soins vétérinaires appliqués aux camélidés d'après la documentation papyrologique grecque d'Égypte (2016).

<sup>851</sup> *Supra*, p. 42.

<sup>852</sup> CLEMENT 2018, 689.

<sup>853</sup> Ar., *Av.*, 278 ; Suid., *s. v. Kamèlos* (k 282). Cf. corpus p. 163.

<sup>854</sup> GABRIELLI 2006, 9.

<sup>855</sup> DS. XIX. 37. 6.

<sup>856</sup> ESCHBACH 2018, 19.

Il est possible que les camélidés porteurs de flèches utilisés par Suréna aient été issus d'élevages situés dans les régions sous domination parthe du fait que seules des tâches logistiques ont été assignées à ces animaux. En revanche, les dromadaires ayant participé à la bataille de Magnésie-du-Sipyale ont eu un rôle plus actif dans le combat puisque selon Tite-Live, ces bêtes étaient montées par des Arabes armés<sup>857</sup>. Ces animaux, contrairement à ceux utilisés par les Antigonides, les Lagides et les Parthes, avaient dû bénéficier d'un dressage spécifique afin qu'ils puissent supporter l'agitation caractéristique d'une scène de combat. Nous supposons donc qu'ils provenaient d'élevages situés dans la région d'origine de leurs monteurs, l'Arabie orientale, où leur utilisation comme monture de guerre était régulière. Les critères de sélection des camélidés destinés à servir de monture aux guerriers sont évoqués par les auteurs anciens. Diodore affirme que ce sont les « chameaux de course », autrement dit les dromadaires, qui, « quand il y a une guerre, sont amenés au combat »<sup>858</sup>. Cela est confirmé par Tite-Live, qui précise que les chameaux présents à Magnésie-du-Sipyale étaient appelés « dromadaires »<sup>859</sup>. Par ailleurs, les dromadaires destinés à un usage guerrier semblent avoir été choisis sans distinction de sexe puisque selon Aristote, les femelles étaient utilisées pour la guerre<sup>860</sup>. Celles-ci étaient toutefois châtrées afin qu'elles ne portassent pas de petits<sup>861</sup>.

À l'époque de Xénophon, la pratique de l'élevage de dromadaires, que les Grecs désignaient par le verbe *kamèlotropheō*<sup>862</sup>, semble avoir été peu prestigieuse. Selon cet auteur, « aucun homme de valeur ne voulait ni élever de chameaux pour ses déplacements, ni en dresser comme montures de guerre »<sup>863</sup>. Xénophon évoque sans doute ici une perception grecque. En effet, comme nous l'avons vu, les souverains perses ont parfois été représentés à dos de chameaux<sup>864</sup>, ce qui montre que cet animal n'était pas autant dévalorisé sous les Achéménides. Il est difficile d'affirmer si cette perception plus positive persista dans les royaumes séleucide et parthe. En revanche, on peut affirmer que l'élevage des dromadaires était bien considéré par les communautés arabes. Pour preuve, Diodore affirme que les Garindanes, population arabe établie sur la côte occidentale de la péninsule arabique, faisaient des sacrifices de *kameloi* à

---

<sup>857</sup> Liv., XXXVII. 40. 12. Cf. corpus p. 66.

<sup>858</sup> DS. II. 54. 7. Cf. corpus p. 50.

<sup>859</sup> Liv., XXXVII. 40. 12. Cf. corpus p. 66.

<sup>860</sup> Arstt., *H. A.*, IX. 50 [632a]. Cf. corpus p. 34.

<sup>861</sup> *Ibid.*

<sup>862</sup> DS. III. 45. 4. Cf. corpus p. 52.

<sup>863</sup> Xén., *Cyr.*, VII. 1. 49. Cf. corpus p. 28.

<sup>864</sup> *Supra*, p. 44.

leurs dieux<sup>865</sup>. Cela démontre la haute valeur accordée à ces animaux. Pour autant, il est peu évident que cette valeur ait été liée à l'usage que faisaient les Arabes de ces camélidés à la guerre étant donné que le cheval restait, chez les Nabatéens comme chez bien d'autres populations arabes, la monture privilégiée<sup>866</sup>. La perception positive des dromadaires et de l'élevage de ces animaux était surtout due au rôle majeur que ceux-ci jouaient dans les activités caravanières des Nabatéens et des autres communautés arabes<sup>867</sup>. Bettina Fischer a ainsi observé qu'avec le développement du commerce de l'encens et de la myrrhe, le dromadaire devint un « élément de prestige, symbole de la réussite sociale et économique d'une nouvelle couche de commerçants aisés »<sup>868</sup>.

En tout état de cause, l'origine des dromadaires utilisés pour la guerre par les souverains hellénistiques était diversifiée. Les modalités de ravitaillement en dromadaires ont varié selon deux critères : l'un géographique, l'autre lié à l'usage auquel ces animaux étaient destinés. Ainsi, les Antigonides et les Lagides dominaient des régions où le dromadaire ne vivait pas à l'état sauvage. De plus, il n'existait pas, dans leurs royaumes, de tradition d'élevage de ces bêtes. En conséquence, l'utilisation des camélidés par les souverains de ces dynasties dépendait de leurs relations (commerciales) avec les communautés d'Arabie occidentale. De leur côté, les Séleucides et les Parthes ont hérité d'une longue tradition d'élevage de dromadaires datant de l'époque achéménide. Cet avantage leur permit d'utiliser ces animaux régulièrement comme mode de déplacement ou pour le port de lourdes charges. Le cas des dromadaires présents à Magnésie-du-Sipyle fait toutefois exception. Ces animaux, qui étaient alors montés par des alliés arabes, devaient être la propriété de leurs monteurs qui étaient venus prêter main forte aux Séleucides dans un contexte de menace exceptionnel.

---

<sup>865</sup> DS. III. 43. 1. Cf. corpus p. 52.

<sup>866</sup> *Infra*, p. 112.

<sup>867</sup> Diodore précise en effet que l'élevage de dromadaires chez les Nabatéens était lié au transport de l'encens, de la myrrhe et d'autres aromates (XIX. 94. 5. Cf. corpus p. 60). Les marchands qui transportaient leurs biens sur le dos de ces animaux étaient appelés des *kamèlemporoi* (Str., XVII. 1. 45. Cf. corpus p. 75).

<sup>868</sup> FISCHER 2000, 39.

## II. Les éléphants comme butin de guerre<sup>869</sup>

### II. 1. La dispersion de l'éléphanterie d'Alexandre en Asie

À la mort d'Alexandre, l'intégralité de l'armée royale passe sous le commandement de Perdicas<sup>870</sup>. C'est pour cela qu'entre 323 et 321, le chiliarque est le seul à pouvoir utiliser les éléphants capturés par Alexandre durant son expédition. Suite aux accords de Triparadisos, dans le nord de la Syrie (321), l'éléphanterie de Perdicas est divisée en deux groupes égaux dont l'un est confié par Antipater à Antigone le Borgne<sup>871</sup>, en vertu de sa nouvelle fonction de commandant de l'armée royale<sup>872</sup>, tandis que l'autre reste vraisemblablement entre les mains du régent. D'après Arrien, la moitié obtenue par Antigone représentait soixante-dix têtes, ce qui signifie que la totalité de l'éléphanterie d'Alexandre s'élevait, deux ans après la mort de ce dernier, à 140 et avait donc accusé une perte de 30%. Deux hypothèses peuvent être avancées pour expliquer la disparition d'une grande partie des éléphants de Perdicas. D'une part, une partie des éléphants a pu trouver la mort au cours des campagnes menées par ce dernier. On sait par exemple que Perdicas eut de grandes difficultés à traverser le Nil<sup>873</sup>, et il n'est pas certain que tous ses éléphants s'en tirèrent sain et saufs. D'autre part, il ne faut pas exclure que Ptolémée se soit emparé de quelques éléphants lorsque le chiliarque l'attaqua<sup>874</sup>. Nous ne connaissons pas l'effectif d'éléphants engagés dans la campagne d'Égypte. D'après Paul Goukowsky, « compte tenu [...] de leur consommation d'eau quotidienne, le chiliarque n'a certainement pas engagé cent cinquante pachydermes dans le désert qui sépare la Palestine de l'Égypte »<sup>875</sup>. L'historien a également remarqué que, malgré les soixante-dix éléphants en sa possession, Antigone n'en opposa qu'une trentaine seulement à Eumène à Orkynia (320) et lors d'une rencontre avec l'armée d'Alkétas à Crétopolis (319)<sup>876</sup>. Il attendit la bataille de Paraitakène (317) pour en aligner soixante-cinq face à Eumène<sup>877</sup>. Paul Goukowsky a supposé que ce décalage chronologique dans l'utilisation de la quasi-totalité des éléphants qu'Antipater lui eût confié en 321 était dû au fait que, lors du partage de Triparadisos, seuls les éléphants que

---

<sup>869</sup> Afin de comprendre les différents transferts d'éléphants durant l'époque des Diadoques, le lecteur est invité à se référer au tableau mis à la fin de cette partie (figure n. 6, p. 157).

<sup>870</sup> DS. XVIII. 16. 1 ; 22.1 ; 23.2 ; 29.1.

<sup>871</sup> Arr., *Succ.*, Livres I-V, 43 (*apud* Phot., *codex* 92.). Cf. corpus p. 107 et 160.

<sup>872</sup> DS. XVIII. 39. 7.

<sup>873</sup> DS. XVIII. 35. 1 ; 4. Cf. corpus p. 55.

<sup>874</sup> Voir aussi SCULLARD 1974, 80 ; SCHNEIDER 2004, 73.

<sup>875</sup> GOUKOWSKY 1972, 484. Pour les besoins journaliers des éléphants, voir *infra*, p. 230.

<sup>876</sup> DS. XVIII. 40. 7. Cf. corpus p. 55-56 ; XVIII. 50. 3. Cf. corpus p. 56.

<sup>877</sup> DS. XIX. 27. 1. Cf. corpus p. 57. Sur la disparition des cinq éléphants, voir page suivante.

Perdiccas avait pris avec lui pour envahir l'Égypte étaient présents en Syrie<sup>878</sup>. Antigone se serait alors contenté un temps de ces éléphants, au nombre de trente, avant de recevoir de Séleucos les quarante restés probablement à Babylone. Cette hypothèse doit être discutée. En l'occurrence, le fait qu'Antigone n'ait pas utilisé l'ensemble de ses éléphants en Cappadoce et en Pisidie peut aussi s'expliquer par un choix délibéré du stratège d'Asie. Les raisons que l'on peut avancer sont multiples : contraintes logistiques, manque d'habitude ou de confiance dans l'utilisation de ces animaux sur les champs de bataille, absence d'éléphants dans les rangs de l'adversaire... Pour autant, l'hypothèse de Paul Goukowsky reste intéressante. Il est toutefois regrettable que l'historien ne se prononce pas quant à la participation éventuelle des soixante-dix éléphants réservés à Antipater lors du partage de Triparadisos à la campagne égyptienne de Perdiccas. Si ces éléphants se trouvaient en Syrie, comme les trente réservés à Antigone, on ne peut exclure qu'ils avaient, eux-aussi, accompagné Perdiccas en Égypte. Ainsi, si les 30% du troupeau ramené par Alexandre est resté en Égypte, il faut admettre que Perdiccas a pu emmener avec lui cent soixante têtes lors de son expédition contre Ptolémée. Comme Paul Goukowsky, ce nombre nous paraît trop important. Perdiccas n'avait d'ailleurs pas besoin de s'encombrer d'autant d'éléphants pour affronter un opposant n'ayant pas un seul de ces animaux. De plus, on peut se demander pourquoi Ptolémée n'aurait-il pas capturé l'ensemble de l'éléphanterie royale partie en Égypte. Sur ce point néanmoins, une explication crédible peut être avancée en étudiant le contexte politique autour de la mort de Perdiccas. Après avoir assassiné ce dernier, Séleucos, Peithon et Antigénès ont offert à Ptolémée d'assumer ses fonctions et la tutelle des rois<sup>879</sup>. Le satrape d'Égypte a alors sagement refusé, une décision qui, en dépit de sa dimension stratégique, montrait aux autres Diadoques coalisés contre Perdiccas son respect pour la direction collégiale de l'empire d'Alexandre. En revanche, Ptolémée profita peut-être de l'occasion pour négocier quelques éléphants de guerre, à moins que les conjurés les lui offrissent spontanément pour le remercier d'avoir bien traité les soldats de Perdiccas, ou contre la promesse d'appuyer leurs intérêts politiques auprès des autres Diadoques. Nous savons, à ce propos, que Ptolémée suggéra à ces derniers, en vain, que Peithon devienne *prostatès* des rois<sup>880</sup>. C'est peut-être aussi grâce à son appui que Séleucos et Antigénès obtinrent le gouvernement d'une satrapie lors des accords de Triparadisos. Quels qu'aient été les dispositions prises par les conjurés en faveur de Ptolémée, il est peu probable que les autres Diadoques (Antipater et Antigone) aient tenté de les remettre en question. Après tout, c'était à ces hommes qu'ils

---

<sup>878</sup> GOUKOWSKY 1972, 484.

<sup>879</sup> DS. XVIII. 36. 6.

<sup>880</sup> *Ibid.*

devaient l'élimination du trop ambitieux Perdicas. En tout état de cause, l'intelligence politique de Ptolémée peut expliquer pourquoi celui-ci ne s'empara pas de l'intégralité des éléphants de Perdicas. Quant au problème initial de l'effectif total d'éléphants emmené par Perdicas, il demeure insoluble. Il faut reconnaître ici l'insuffisance des sources. Selon nous, les données manquantes sont à chercher du côté de l'intervention de Perdicas en Cappadoce. Il n'est pas exclu, par exemple, que le chiliarque laissa à Eumène de Cardia quelques éléphants à l'issue de celle-ci, afin de l'aider à installer son autorité dans sa satrapie.

Après qu'Antigone et Ptolémée ont obtenu leurs premiers éléphants, Eumène de Cardia augmenta ses forces armées de cent vingt éléphants, ce qui montre bien l'intérêt porté par le satrape de Cappadoce pour ces animaux. C'est Eudamos, le satrape du Pendjab, qui les lui apporta, après avoir assassiné leur précédent propriétaire : Pôros<sup>881</sup>. Eumène de Cardia redoutait qu'Eudamos ne le trahisse un jour et mette son éléphanterie au service d'un de ses adversaires<sup>882</sup>. Pour cette raison, le satrape de Cappadoce versa à son homologue du Pendjab deux cents talents pour payer les éléphants<sup>883</sup>. Néanmoins, Eumène de Cardia ne profita guère très longtemps des pachydermes. En effet, Antigone le Borgne convoitait ces éléphants, qu'il considérait comme la partie la plus forte de l'armée de son adversaire<sup>884</sup>. Il tenta de s'en emparer quelques jours avant la bataille de Gabiène, alors que ces animaux, venant de quitter leurs quartiers d'hiver pour rejoindre le reste des troupes d'Eumène, étaient isolés<sup>885</sup>. L'opération échoua<sup>886</sup>. Cependant, Antigone eut sa revanche à l'issue de la bataille de Gabiène, puisqu'il se rendit « maître d'Eumène et de toute l'armée adverse »<sup>887</sup>, ce qui comprenait certainement les éléphants survivants. De fait, parce que ces animaux avaient été volés à Pôros, Antigone intégra probablement à ses forces des éléphants qu'il avait lui-même combattus dix ans plus tôt aux côtés d'Alexandre. Quant à Eumène et Eudamos, ils furent tous deux exécutés.

À partir de 316, l'éléphanterie d'Antigone le Borgne était sans aucun doute la plus importante du monde hellénistique. Forte des soixante-dix éléphants confiés par Antipater et de ceux d'Eudamos, et malgré la perte d'un nombre indéterminé de pachydermes à la guerre, Antigone devait disposer d'au moins cent trente éléphants si l'on se fie au nombre de ces

---

<sup>881</sup> DS. XIX. 14. 8. Cf. corpus p. 57.

<sup>882</sup> DS. XIX. 15. 5. Cf. corpus p. 57.

<sup>883</sup> *Ibid.*

<sup>884</sup> DS. XIX. 39. 3. Cf. corpus p. 58.

<sup>885</sup> DS. XIX. 39. 2-6. Cf. corpus p. 58.

<sup>886</sup> *Ibid.*

<sup>887</sup> DS. XIX. 44. 1. Cf. corpus p. 59.

animaux encore présents parmi les forces antigonides dans les années suivantes. Ce fort effectif, ajouté à la présence régulière des éléphants dans ses rangs, démontre que la dynastie antigonide a été la première à apprécier l'emploi de ces animaux dans la guerre. Malgré cela, cette éléphanterie ne tarda pas à se dissoudre. Ptolémée et Séleucos semblent avoir été les principaux responsables de cette désintégration. Le satrape d'Égypte récupéra les éléphants de Démétrios ayant survécu à la bataille de Gaza (312)<sup>888</sup>. Cette perte était importante pour les Antigonides puisque quarante-trois éléphants avaient été mis en ligne contre Ptolémée et Séleucos. Diodore ne fournit aucune explication à l'absence des autres éléphants lors de cette bataille. Peut-être étaient-ils restés avec Antigone, ce qui expliquerait que ce dernier soit encore en possession, à la veille de sa campagne en Égypte (306), de quatre-vingt-trois de ces animaux<sup>889</sup>. Quoiqu'il en soit, cela semble confirmer l'idée, avancée plus haut, selon laquelle Antigone n'engageait pas systématiquement l'ensemble de ses éléphants sur un même théâtre d'opération. À Ipsos, Antigone est encore en mesure d'aligner soixante-quinze éléphants<sup>890</sup>. Mais ces bêtes tombèrent certainement, comme son royaume, entre les mains des vainqueurs de cette bataille, qui durent se les répartir. Séleucos disposant déjà d'un certain nombre d'éléphants, il est probable que Ptolémée accrût ses effectifs d'éléphants « dans les transactions et arrangements qui suivirent la bataille »<sup>891</sup>. Compte tenu de ces éléments, nous pouvons admettre qu'à la fin du IV<sup>e</sup> siècle, la partie asiatique de l'éléphanterie d'Alexandre, grossie des éléphants d'Eumène, termina son parcours dans les armées lagide et séleucide.

## II. 2. La dispersion de l'éléphanterie d'Alexandre en Europe

La destinée des soixante-dix éléphants qu'Antipater avait gardés auprès de lui est plus complexe à établir puisque l'on perd leur trace après 315. À la mort du régent, Polyperchon, son successeur à la fonction d'*épimélète* des rois, hérite de ces animaux, ce qui lui permet, en 317, d'entrer dans l'Attique avec soixante-cinq d'entre eux pour s'emparer du Pirée, avant d'emmener ceux-ci dans le Péloponnèse pour assiéger Mégalopolis<sup>892</sup>. Fait surprenant, chaque moitié de l'éléphanterie d'Alexandre, celle de Polyperchon comme celle d'Antigone, ont toutes deux été amputées de cinq éléphants avant 317. Il est possible que ces dix éléphants manquants soient morts ou aient été réformés entre 321 et 317. Ces bêtes ont aussi pu être destinées à une

---

<sup>888</sup> DS. XIX. 84. 4. Cf. corpus p. 60.

<sup>889</sup> Antigone traversa le désert et atteignit le Nil, mais renonça en raison des difficultés de cette expédition (DS. XX. 73. 2. Cf. corpus p. 60).

<sup>890</sup> Plut., *Dém.*, 28. 6. Cf. corpus p. 99.

<sup>891</sup> SCHNEIDER 2004, 73.

<sup>892</sup> DS. XVIII. 68. 3. Cf. corpus p. 56.

opération spéciale menée par un autre diadoque (Lysimaque ?), et dont les modalités et la finalité n'ont pas été rapportées par les auteurs anciens.

Après sa campagne en Arcadie, Polyperchon retourne en Macédoine. Tout porte à croire que le régent accoste dans le port de Pydna et y laisse son éléphanterie puisque, selon Diodore, ces animaux étaient présents dans cette cité au moment du siège de celle-ci par Cassandre (316), événement lors duquel une majorité d'entre eux mourut de faim<sup>893</sup>. Il est peu probable, contrairement à ce qui a été avancé par Jacques Dumont, que tous les pachydermes ramenés en Europe par Antipater ont trouvé la mort durant le siège, et que, de ce fait, l'histoire de la partie européenne de l'éléphanterie d'Alexandre s'arrête ici<sup>894</sup>. En effet, l'année suivante, Cassandre accoste sur les côtes de l'Argolide avec des éléphants<sup>895</sup>, et ces animaux provenaient certainement du troupeau de Polyperchon. Peut-être que Cassandre avait trouvé quelques éléphants survivants à l'issue du siège de Pydna. Quoi qu'il en soit, c'est à Épidaure, entre les mains de Cassandre, en 315, que l'on perd la trace de la partie européenne de l'éléphanterie d'Alexandre. Pour Howard H. Scullard, c'est Démétrios, au moment de sa prise du titre de roi de Macédoine (294), qui hérita du troupeau de Cassandre<sup>896</sup>. Cette explication permet de comprendre comment le Poliorcète a pu recourir à ces animaux dans sa guerre contre Pyrrhos, vers 290/288<sup>897</sup>. En dépit de ce nouvel apport, les éléphants ne tardèrent pas à lui échapper. Pausanias rapporte en effet que les éléphants en possession de Pyrrhos lui venaient de cette guerre<sup>898</sup>. Étant donné la taille réduite de l'éléphanterie que le roi d'Épire embarqua pour la Grande Grèce à la fin de cette décennie, composée de vingt éléphants seulement<sup>899</sup>, on pourrait penser que celle de Démétrios n'était déjà plus très fournie. Cependant, nous estimons que la faiblesse numérique de l'éléphanterie de Pyrrhos à la veille de son départ n'est pas forcément représentative du nombre d'éléphants en possession du Poliorcète sept ans plus tôt.

Au moment de la guerre contre Démétrios, Pyrrhos était allié à Lysimaque. Pour Howard H. Scullard, c'est ce dernier, et non Pyrrhos qui est devenu propriétaire des éléphants de Démétrios<sup>900</sup>. L'historien suggère que ce troupeau passa ensuite entre les mains de Ptolémée Kéraunos et que Pyrrhos obtint des éléphants par l'intermédiaire de ce roi<sup>901</sup>. Un prêt de

---

<sup>893</sup> DS. XIX. 49. 3. Cf. corpus p. 59.

<sup>894</sup> DUMONT 2001, 325.

<sup>895</sup> DS. XIX. 54. 3. Cf. corpus p. 59.

<sup>896</sup> SCULLARD 1974, 100.

<sup>897</sup> Paus., I. 12. 3. Cf. corpus p. 115.

<sup>898</sup> *Ibid.*

<sup>899</sup> Plut., *Pyrrh.*, 15. 2. Cf. corpus p. 93.

<sup>900</sup> SCULLARD 1974, 100.

<sup>901</sup> *Ibid.*



cinquante éléphants au roi d'Épire par un Ptolémée est effectivement attesté par Justin<sup>902</sup>. Howard H. Scullard suggère ainsi la compatibilité des versions de Pausanias et Justin, mais estime que le premier a opéré un raccourci dans le parcours des éléphants capturés dans l'armée du Poliorcète. Nous souhaitons apporter une modification partielle à l'hypothèse de l'historien britannique. Nous estimons, contrairement à ce dernier, que c'est bien Pyrrhos, et non Lysimaque, qui entra en possession de l'éléphanterie de Démétrios, vers 288. En effet, le roi de Thrace laisse provisoirement le trône de Macédoine à son allié, et ne chasse celui-ci que trois ans plus tard, vers 285. C'est donc cette année-là que Lysimaque prend possession des éléphants. Le troupeau passa ensuite dans les mains de Ptolémée Kéraunos, en 281. En tout état de cause, Pausanias ne livre pas une version raccourcie de l'histoire des ex-éléphants de Démétrios entre 288 et 280, mais semble plutôt faire abstraction des faits situés après 288. Par conséquent, les propos de Justin sont un complément indispensable pour comprendre le parcours de ces animaux.

Nicholas Hammond a observé, à juste titre, que l'effectif de cinquante éléphants prêtés par Ptolémée Kéraunos à Pyrrhos en 280 était plutôt élevé<sup>903</sup>. Rappelons, de plus, et même si nous doutons de cela, que le roi de Macédoine utilisa peut-être ces animaux contre les Galates l'année suivante. Cela suggère, en conséquence, que le roi de Macédoine n'a pu prêter l'intégralité de son éléphanterie à son homologue d'Épire. Quoi qu'il en soit, il paraît étrange que le troupeau de soixante-cinq éléphants détenu par Polyperchon en 317 ait été amoindri de moins de quinze éléphants seulement en trente-cinq ans. Au regard de l'impossible reproduction des éléphants en captivité, l'accouplement, très marginal, de quelques-uns n'a pu suffire à renouveler le troupeau d'Alexandre. On peut supposer que le siège de Pydna n'a pas causé la mort de beaucoup d'éléphants, contrairement à ce qui a été affirmé par Diodore, et que ceux qui étaient encore vivants après cette date furent peu sollicités par Cassandre. Cependant, nous estimons plus crédible l'hypothèse de Branko F. van Oppen de Ruiten, selon laquelle Ptolémée Kéraunos captura un nombre important d'éléphants dans les rangs séleucides après la mort de Séleucos<sup>904</sup>. D'une part, nous n'excluons pas que le souverain séleucide avait récemment augmenté ses effectifs d'éléphants en capturant ceux de Lysimaque à l'issue de la bataille du Couroupédion (février/mars 281). D'autre part, un renfort d'éléphants provenant de

---

<sup>902</sup> Just., XVII. 2. 14. Cf. corpus p. 149. Sur ce don, voir *infra*. p. 163-164.

<sup>903</sup> HAMMOND 1988, 406.

<sup>904</sup> VAN OPPEN DE RUITER 2019, 8. Nous écartons définitivement l'idée de William Gowers, selon laquelle Pyrrhos a obtenu des éléphants directement « *from his Seleucid friends* » (1947, 44).

Bactriane fut envoyé à Séleucos pour son expédition en Macédoine (été 281)<sup>905</sup>. Nous ne savons pas si ces animaux sont bien arrivés à destination, mais rien ne permet d'établir le contraire. En tout état de cause, nous ne remettons pas en cause le chiffre avancé par Justin. Il faut dès lors s'interroger sur les raisons qui ont conduit Pyrrhos, d'après Plutarque, à n'embarquer que vingt éléphants au moment de son départ pour Tarente. Quatre suggestions peuvent être faites : 1) certains de ces animaux ont été réformés au cours d'une dokimasie car jugés inaptes au combat. 2) Pyrrhos décida finalement de laisser trente éléphants derrière lui pour assurer la défense de son royaume, lequel fut confié à Ptolémée Kéraunos. Cette dernière hypothèse est intéressante car elle permettrait d'expliquer d'où provenaient les éléphants mis en ligne par ce souverain face aux Galates, même si nous doutons que ces animaux furent effectivement utilisés contre ces derniers. 3) Pyrrhos ne disposait pas des moyens techniques pour transporter cinquante éléphants par voie maritime. L'organisation d'un deuxième convoi a toutefois pu être envisagée, voire s'imposer afin de remplacer la perte de certains éléphants durant la traversée, extrêmement périlleuse, du canal d'Otrante<sup>906</sup>. 4) Plutarque a commis une erreur en confondant le nombre d'éléphants embarqué par Pyrrhos sur les côtes illyriennes, et le nombre de pachydermes débarqué sur les côtes messapiennes. Selon cet auteur, en effet, seuls deux éléphants survécurent à la traversée<sup>907</sup>. Or, le roi d'Épire réapparaît ensuite avec vingt éléphants. Par conséquent, si celui-ci perdit une partie de son éléphanterie en mer, c'est que cette dernière était plus importante au départ que ce qu'affirme Plutarque. Nous considérons donc que le chiffre de Justin est plus juste, et que, de ce fait, Pyrrhos a pu perdre une trentaine d'éléphants lors de la traversée du canal d'Otrante.

La lutte contre les Romains n'a fait qu'amoindrir la petite éléphanterie de Pyrrhos. La bataille d'Héraclée semble avoir épargné celle-ci puisqu'à Ausculum, dix-neuf éléphants sont mis en ligne<sup>908</sup>. En revanche, certains d'entre eux sont tués lors du combat<sup>909</sup>. Compte tenu du nombre de ces animaux mis en ligne à la bataille suivante (dix), ce chiffre peut être estimé à neuf. En toute logique, Pyrrhos aurait dû rendre les forces prêtées par Ptolémée Kéraunos, et donc les éléphants, en 279. Mais la mort du roi de Macédoine cette même année assura sans doute à l'Épirote la pérennité de ce prêt. Pyrrhos dut ensuite abandonner plusieurs des

---

<sup>905</sup> *BCHP* 9. Cf. corpus p. 194.

<sup>906</sup> Sur le transport des éléphants par voie fluviale et maritime, cf. *infra*, p. 359-361. Sur le transport des éléphants en mer Rouge, voir *infra*, p. 203-210.

<sup>907</sup> Plut., *Pyrrh.*, 15. 9. Cf. corpus p. 93.

<sup>908</sup> DH. XX. C. Cf. corpus p. 69.

<sup>909</sup> *Ibid.*

pachydermes les plus belliqueux de son troupeau, lors d'une attaque ratée contre le camp romain, peu avant la bataille de Beneventum<sup>910</sup>. Au cours de ce dernier combat, un éléphanteau était présent<sup>911</sup>. Il est toutefois difficile d'affirmer que celui-ci vint au monde pendant l'expédition. Les adjectifs grec et latin utilisés par les auteurs anciens (*skymnion/pullum*) désignent l'enfance, la jeunesse, mais ne permettent pas d'établir qu'il s'agissait d'un éléphanteau de moins de 6 ans. Or, l'éléphant ne devient pas adulte avant l'âge de 13 ans. Il est donc possible que l'éléphanteau de Beneventum fût âgé d'une dizaine d'années, et eut de ce fait une taille respectable. Cette hypothèse est appuyée par Dion Cassius, qui indique que l'animal était monté par plusieurs hommes<sup>912</sup>. Étant donné les habitudes de Pyrrhos, il est probable que ces derniers étaient installés dans une tour, et donc que l'éléphant avait une taille suffisante pour supporter une telle charge. Nous estimons par conséquent que cet animal avait fait partie de l'expédition dès le début de celle-ci. À l'issue de la bataille, Pyrrhos avait sans doute perdu tous ses éléphants. Denys d'Halicarnasse rapporte en effet que deux de ces animaux trouvèrent la mort, et que huit autres furent capturés par les Romains<sup>913</sup>. Florus et Polyen indiquent également que les Romains prirent à Pyrrhos ses éléphants mais ne fournissent pas de données chiffrées<sup>914</sup>. Le récit du second laisse entendre que tous les éléphants furent capturés. Il serait d'ailleurs étrange que les Romains aient laissé au roi d'Épire quelques éléphants. Par conséquent, nous pensons que les huit bêtes capturées représentaient tout ce qui restait de son éléphanterie<sup>915</sup>.

Après leur utilisation contre les Galates (279) par Ptolémée Kéraunos, les éléphants de ce souverain sont récupérés, avec le trône de Macédoine, par Antigone Gonatas. Le fils de Démétrios les utilise, comme nous l'avons vu, pour repousser les Galates<sup>916</sup>, assiéger Mégare<sup>917</sup>, et face à Pyrrhos, durant la bataille de l'Aoös, où ces animaux sont capturés par le vainqueur<sup>918</sup>.

---

<sup>910</sup> Plut., *Pyrrh.*, 25. 4, 6. Cf. corpus p. 93.

<sup>911</sup> DH. XX. K. Cf. corpus p. 69 ; Flor., I. 13 (I. 18). 12. Cf. corpus p. 114 ; Dion Cass., X (*apud* Zonaras, 8. 6). Cf. corpus p. 165.

<sup>912</sup> Dion Cass., X (*apud* Zonaras, 8. 6). Cf. corpus p. 165.

<sup>913</sup> DH. XX. K. Cf. corpus p. 69 ; Dion Cass., X (*apud* Zonaras, 8. 6). Cf. corpus p. 165.

<sup>914</sup> Flor., I. 13 (I. 18). 28. Cf. corpus p. 114 ; Polyen, VI. 6. 1. Cf. corpus p. 116.

<sup>915</sup> Howard H. Scullard a estimé que Pyrrhos avait encore sept éléphants en sa possession après la bataille (1974, 116). Cette idée nous semble trop optimiste puisqu'elle implique que deux éléphants seulement furent tués à Ausculum et lors de l'attaque contre le camp romain précédant l'ultime combat. Or, les auteurs anciens écrivent que plusieurs éléphants trouvèrent la mort pour chacun de ses événements, soit au minimum quatre bêtes. Pyrrhos pourrait donc avoir gardé cinq éléphants mais cette hypothèse nous paraît elle-aussi trop optimiste.

<sup>916</sup> Just., XXV. 1. 6. Cf. corpus p. 149.

<sup>917</sup> Polyen, IV. 6. 3. Cf. corpus p. 118 ; El, *N. A.*, XI. 14. Cf. corpus p. 133 ; XVI. 36. Cf. corpus p. 135.

<sup>918</sup> Plut., *Pyrrh.*, 26. 6. Cf. corpus p. 94.

D'après Plutarque, les cornacs se rendirent à Pyrrhos avec leurs éléphants<sup>919</sup>. Là encore, le nombre de bêtes capturées ne devait pas être très élevé puisqu'en 272, le roi d'Épire n'utilise que vingt-quatre éléphants dans le Péloponnèse<sup>920</sup>. Ainsi, une dizaine d'années après le prêt de Ptolémée Kéraunos à Pyrrhos, six des éléphants restés en Épire avaient été réformés ou n'avaient pas survécu. À l'issue du siège d'Argos, où Pyrrhos trouva la mort, l'intégralité de ses forces tombèrent entre les mains d'Antigone Gonatas<sup>921</sup>. Il faut donc donner raison à Howard H. Scullard et Jean-Pierre Callu, lorsqu'ils écrivent que les derniers éléphants survivants issus du troupeau d'Antipater ont fini leurs jours dans les écuries antigonides<sup>922</sup>. Du fait de l'âge avancé des éléphants obtenus par Pyrrhos et situant le siège de Mégare après la mort de ce dernier, Pierre Schneider a suggéré qu'Antigone Gonatas avait obtenu des éléphants plus jeunes par l'intermédiaire d'Antiochos I<sup>er</sup>, étant donné que ces souverains entretenaient de bonnes relations<sup>923</sup>. Cela est envisageable. Quoi qu'il en soit, le manque d'attestation d'éléphants de guerre dans l'armée antigonide après la mort de Pyrrhos suggère que cet usage militaire ne tarda pas à s'arrêter dans le royaume de Macédoine.

### *II. 3. La capture des éléphants séleucides et lagides après l'époque des Diadoques*

Au fur et à mesure que l'éléphanterie d'Alexandre s'amenuisa, le recours au butin pour obtenir ces animaux fut moins fréquent. Cela tient au fait que les Séleucides et les Lagides, seules dynasties ayant poursuivi l'emploi des éléphants dans la guerre, disposaient de leurs propres modes de remonte de leur éléphanterie. Il fallait donc affronter les forces de ces monarchies et les vaincre pour se procurer des éléphants. Cependant, aucune source n'atteste la capture des pachydermes des Séleucides et des Lagides par des souverains hellénistiques non issus de ces dynasties, même si cela dut avoir lieu, comme nous l'avons évoqué. Ces dernières, en revanche, ont plusieurs fois capturé des éléphants de combat dans l'armée ennemie lors des conflits qui les opposa.

William W. Tarn, appuyé par Paul Goukowsky, a supposé qu'une grande partie des éléphants séleucides avait été capturée par Ptolémée II au moment de la révolte d'Apamée et

---

<sup>919</sup> *Ibid.*

<sup>920</sup> Plut., *Pyrrh.*, 26. 19. Cf. corpus p. 94.

<sup>921</sup> Plut., *Pyrrh.*, 34. 11.

<sup>922</sup> SCULLARD 1974, 100; CALLU 1976, 92 (20).

<sup>923</sup> SCHNEIDER 2017, 231.

de sa région en 281-279<sup>924</sup>. Cela n'est pas impossible puisque les écuries des éléphants se trouvaient dans cette ville syrienne, située à proximité immédiate du territoire lagide<sup>925</sup>. Néanmoins, une partie au moins de cette éléphanterie avait été emmenée par Séleucos en Lydie. Il est donc difficile de savoir ce qu'il advint réellement de l'immense troupeau mis en ligne à Ipsos.

En dépit du peu de témoignages, la capture des éléphants ennemis intervint sans doute assez souvent dans le cadre des guerres de Syrie. D'après le décret d'Alexandrie et l'inscription d'Adoulis, Ptolémée III ramena des éléphants indiens pris à Séleucos II à la fin de la Troisième guerre de Syrie<sup>926</sup>. Le décret de Raphia, rédigé le 15 novembre 217 lors d'un synode de prêtres égyptiens réunis à Memphis, nous apprend que tous les éléphants séleucides ont été capturés par les Lagides à l'issue de la bataille de Raphia<sup>927</sup>. Pour autant, Polybe a affirmé que seize éléphants lagides ont été tués pendant cette dernière, et que le reste des éléphants a été capturé par les Séleucides<sup>928</sup>. Selon nous, ces sources sont tout à fait concordantes. Nous estimons qu'à l'issue du combat, les Lagides étaient davantage intéressés par la capture des éléphants séleucides que préoccupés par la conservation de leurs propres éléphants. En effet, les éléphants d'Asie étaient réputés comme étant de meilleurs combattants que ceux d'Afrique, et la fuite des seconds devant les premiers à Raphia n'avait fait que renforcer cette idée. De plus, il n'est pas certain que les Lagides aient eu besoin, ou aient été financièrement en capacité d'entretenir l'ensemble des éléphants ayant survécu à la bataille, dont le nombre devait s'élever à environ cent cinquante têtes. Par conséquent, lorsque la bataille se termina, les généraux lagides durent prioritairement veiller à s'emparer de tous les éléphants indiens ayant survécu au combat. C'est sans doute pour cela que les Séleucides, malgré leur défaite, eurent l'occasion de ramener dans les écuries royales des éléphants de Savane d'Afrique. En définitive, l'issue de la bataille de Raphia se caractérisa par une valse des éléphanteries.

Les captures d'éléphants sont de nouveau attestées au milieu du II<sup>e</sup> siècle. Ainsi, Flavius Josèphe indique qu'à l'issue de la bataille de l'Oenoparus, en 145, Démétrios II Nicator « trahit Ptolémée (VI) et resta maître des éléphants »<sup>929</sup>. Selon Nicholas Sekunda et Michael Charles,

---

<sup>924</sup> TARN 1926, 157 ; GOUKOWSKY 1972, 492.

<sup>925</sup> Str., XVI. 2. 10. Cf. corpus p. 73.

<sup>926</sup> Décret d'Alexandrie. Cf. corpus p. 248-249 ; Inscription d'Adoulis. Cf. corpus p. 250-251.

<sup>927</sup> Cf. corpus p. 260-261. C'est le terme égyptien *tnhr* qui est employé dans l'inscription pour désigner les éléphants.

<sup>928</sup> Pol., V. 86. 6. Cf. corpus p. 39.

<sup>929</sup> Jos., *A. J.*, XIII. 9. 120. Cf. corpus p. 85.

cette phrase signifie que Démétrios II s'empara des pachydermes de l'armée lagide<sup>930</sup>. Nous rejetons cette hypothèse et estimons plutôt que les éléphants conservés par Démétrios II provenaient du troupeau capturé par son ancien allié et lui-même à la suite de leur victoire contre Alexandre Balas. Cinq ans plus tôt, ce dernier avait vaincu Démétrios I<sup>er</sup>, dont les forces comprenaient des éléphants de guerre<sup>931</sup>. Il nous paraît donc cohérent qu'il se soit emparé de ces animaux. Ainsi, lorsque Ptolémée VI et Démétrios II vainquirent Alexandre Balas, Démétrios II dut profiter de l'occasion pour reprendre le troupeau de pachydermes ayant appartenu à son père. Cependant, ces animaux lui échappèrent rapidement puisque quelques mois plus tard, le stratège Diodote Tryphon les captura<sup>932</sup>. C'est dans les mains de ce dernier, vers 144, que l'on perd définitivement la trace des éléphants de guerre des souverains hellénistiques.

---

<sup>930</sup> SEKUNDA 1994, 43, n. 245 ; CHARLES 2008a, 346, n. 38.

<sup>931</sup> *AD III*, n°- 149A. Cf. corpus p. 197.

<sup>932</sup> *I Macc.*, XI. 56. Cf. corpus p. 42 ; *Jos., A. J.*, XIII. 3. 144. Cf. corpus p. 85.

323

Perdiccas (≈ 200)

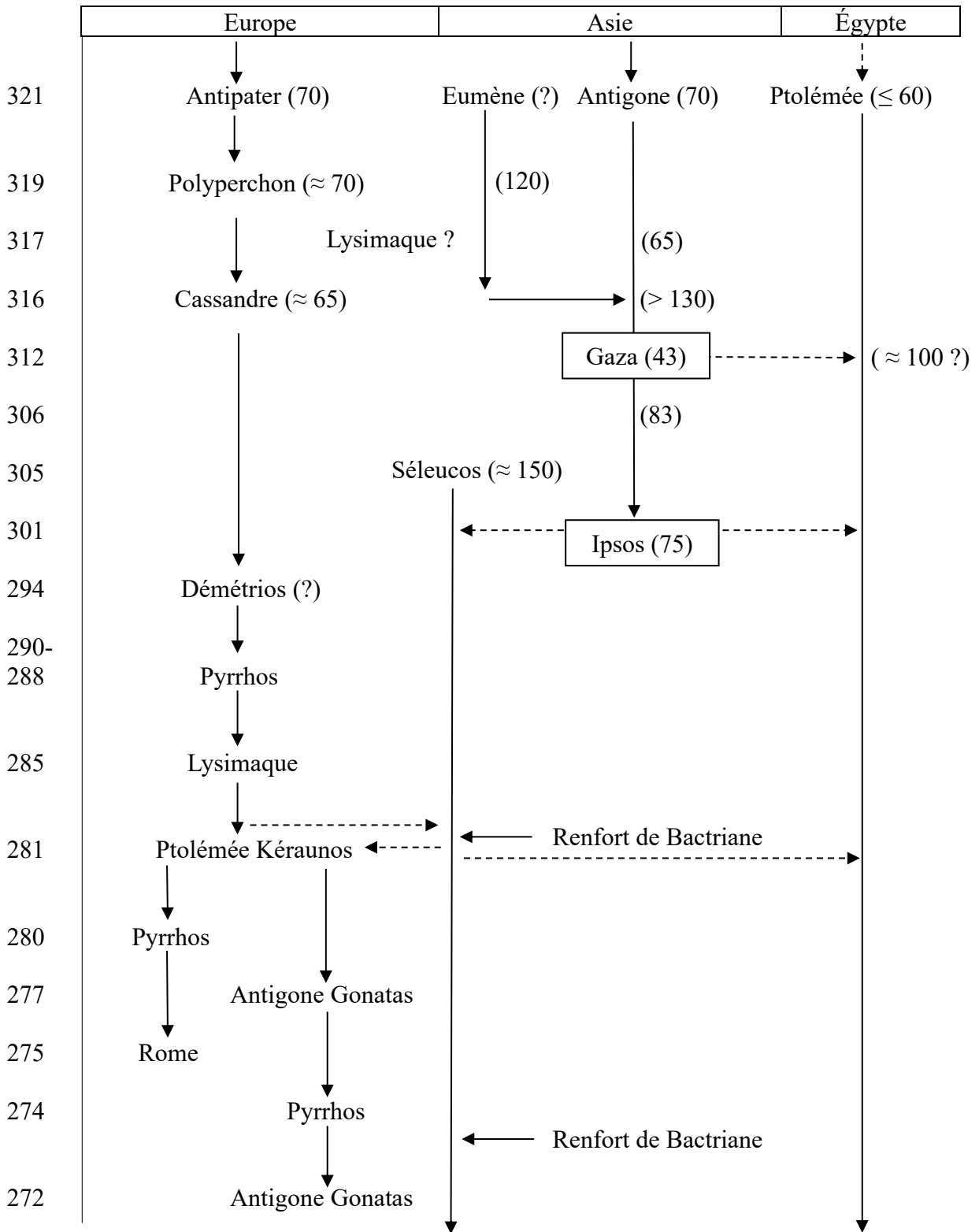


Figure 6 La dispersion de l'éléphanterie d'Alexandre

### III. La formation et la remonte des éléphanteries par la voie diplomatique : les cas séleucide, épirote, et attalide

Le second moyen de formation et de remonte des éléphanteries hellénistiques consistait à établir des relations diplomatiques avec des souverains ou États en possession d'éléphants. Les Séleucides semblent avoir été les premiers à faire jouer leurs relations diplomatiques pour se doter d'une éléphanterie. Après eux, Pyrrhos bénéficia d'un apport selon des modalités différentes puisqu'il s'agissait d'un prêt. Enfin, les Attalides eurent l'opportunité d'obtenir plusieurs éléphants provenant du butin formé par les Romains après la guerre antiochique.

#### *III. 1. Les échanges diplomatiques des Séleucides avec les Indiens et les Bactriens*

Les Séleucides bénéficiaient d'une position géographique avantageuse pour l'approvisionnement en éléphants puisque leur territoire était frontalier de régions où vivaient, à l'état sauvage, ces animaux. De plus, ils héritaient d'une tradition d'échanges diplomatiques réguliers entre les Achéménides et le monde indien<sup>933</sup>. Dans l'historiographie, il n'est pas rare qu'une place importante ait été consacrée au traité passé entre Séleucos et le roi Chandragupta Maurya, en 305 ou 303. Cela s'explique sans doute par le nombre important d'éléphants donnés par ce dernier à son voisin hellénistique, mais aussi parce que ces éléphants ont participé à la bataille d'Ipsos, qui fut l'une des plus grandes batailles d'éléphants de l'époque hellénistique par le nombre de ces animaux mis en ligne. Le traité nous est connu par Strabon, et a été conclu au terme de trois à cinq années de conflit entre le roi maurya et Séleucos. Il prévoyait la remise de cinq cents éléphants à ce dernier par le souverain de l'Inde en échange de la rétrocession du Gandhâra, des Paropamisades, et des parties orientales de l'Arachosie et de la Gédrosie<sup>934</sup>. Le chiffre de « cinq cents » mentionné dans le traité doit toutefois être considéré avec prudence. D'après William W. Tarn, la source de Strabon serait indienne et aurait été transmise aux Grecs par l'intermédiaire de Mégasthène. Or selon cet historien, « *In Indian literature before and during the Hellenistic period 500 is a stereotyped expression, the most usual expression, for 'a great many' or 'a large number'* »<sup>935</sup>. En conséquence, William W. Tarn a proposé de ramener

---

<sup>933</sup> Voir Xén., *Cyr.*, VI. 2. 1-3.

<sup>934</sup> Str., XV. 2. 9. Cf. corpus p. 72. Le traité prévoyait également le mariage de la fille de Séleucos avec Chandragupta. Sur les régions rétrocédées, on consultera WILL 1966, 264.

<sup>935</sup> TARN 1940, 84.



à cent cinquante le nombre d'éléphants obtenu par Séleucos<sup>936</sup>. Pour lui, l'éléphanterie séleucide à Ipsos devait comprendre environ cent trente éléphants<sup>937</sup>, un chiffre très éloigné des quatre cents quatre-vingts éléphants mentionnés par Diodore dans son récit de l'événement<sup>938</sup>, et des quatre cents évoqués ensuite par Plutarque<sup>939</sup>. Depuis, plusieurs historiens ont accepté cette hypothèse<sup>940</sup>. En affirmant qu'avec ses cent deux éléphants présents à Raphia, Antiochos III est le souverain qui a mis en ligne le plus grand nombre de ces animaux, Susan Sherwin-White et Amélie Kuhrt vont même au-delà des propos de William W. Tarn<sup>941</sup>. En l'état actuel des connaissances et malgré la distance à prendre vis-à-vis des effectifs fournis par Strabon, Diodore et Plutarque, Séleucos semble bien être le souverain hellénistique ayant aligné le plus grand nombre d'éléphants sur un champ de bataille. Pour autant, nous estimons également que les effectifs d'éléphants attribués à Séleucos à la fin du IV<sup>e</sup> siècle sont exagérés. En effet, d'après une chronique babylonienne, Séleucos reçut un renfort d'éléphants envoyés depuis la Bactriane pour son expédition prévue en Macédoine, quelques mois après la bataille du Couroupédion (281)<sup>942</sup>. Cette information suggère que le troupeau obtenu grâce aux accords conclus avec Chandragupta s'amenuisa de manière importante dans les vingt années qui les suivirent. Plusieurs raisons peuvent expliquer cela. 1) Séleucos a pu en fournir un certain nombre à Ptolémée à l'issue de la bataille d'Ipsos. 2) Beaucoup d'éléphants ont été perdus dans les guerres de cette double décennie. Certains ont pu passer dans les mains de l'adversaire (Démétrios ?). D'autres ont été tués ; nous pensons ici à la bataille du Couroupédion. Quoi qu'il en soit, cette attrition rapide renforce l'idée selon laquelle Séleucos a obtenu de Chandragupta un nombre d'éléphants bien inférieur à celui rapporté par les auteurs anciens.

La Bactriane semble avoir eu un rôle majeur dans l'approvisionnement en éléphants de l'armée séleucide. En effet, la chronique de la fin du règne de Séleucos n'est pas le seul document à attester l'envoi d'un renfort en pachydermes depuis cette satrapie. Un journal astronomique de Babylone nous apprend qu'à la fin mars 273, le satrape de Babylonie envoya au roi Antiochos I<sup>er</sup>, en Transeuphratène, vingt éléphants (*pīli*) que le satrape de Bactriane avait envoyés plus tôt, en Babylonie<sup>943</sup>. La nécessité d'apporter du renfort a sans doute été dictée par

---

<sup>936</sup> TARN 1940, 88.

<sup>937</sup> *Ibid.*

<sup>938</sup> DS. XX. 113. 4. Cf. corpus p. 60.

<sup>939</sup> Plut., *Dém.*, 28. 6. Cf. corpus p. 99.

<sup>940</sup> Voir SCULLARD 1974, 98 ; 269.

<sup>941</sup> SHERWIN-WHITE, KUHRT 1993, 12.

<sup>942</sup> *BCHP* 9. Cf. corpus p. 194.

<sup>943</sup> *AD* I, n° 273B. Cf. corpus p. 195-196. Paul Bernard note que ce texte est la dernière attestation historique de la Bactriane en tant que satrapie du royaume séleucide (1990, 534).

l'avancée des troupes ptolémaïques, et parce qu'il ne restait plus (ou presque plus) d'éléphants dans l'armée séleucide. Comme nous l'avons supposé, il n'est pas exclu qu'une partie des éléphants de Séleucos soit passée entre les mains de Ptolémée II durant la révolte d'Apamée, ou qu'un grand nombre de ces animaux ait été capturé par Ptolémée Kéraunos après l'assassinat de Séleucos. En tout état de cause, Antiochos I<sup>er</sup> semble avoir dû pallier un manque, voire une absence d'éléphants dans son armée pendant la Première guerre syrienne. Ces envois depuis la Bactriane faisaient certainement suite à une réquisition de la part du souverain séleucide et non à un don spontané du satrape de Bactriane. On peut se demander si les éléphants provenaient d'une partie de l'éléphanterie de Séleucos restée en Bactriane depuis trente ans. Cela justifierait l'absence de vingt éléphants à Ipsos, comme l'a observé William W. Tarn, mais l'hypothèse semble hasardeuse, d'autant que l'effectif de 500 n'était sans doute pas exact. Par ailleurs, il est difficile d'affirmer que ces animaux transitaient systématiquement par la Babylonie, mais cela n'est pas à exclure. Quoi qu'il en soit, les deux renforts d'éléphants que nous avons mentionnés sont les seuls attestés dans les sources anciennes. La sécession de la Bactriane en 244 dut compliquer davantage l'approvisionnement en éléphants de l'armée séleucide. Dans les décennies suivantes, l'éléphanterie séleucide ne semble pas avoir cessé de s'amoinrir. Comme nous l'avons vu, Séleucos Kallinikos perd un nombre inconnu d'éléphants durant la Troisième guerre de Syrie. Antiochos III n'en aligne que dix face aux troupes de Molon en 222<sup>944</sup>, avant d'en opposer 102 aux Lagides en 217<sup>945</sup>. On peut donc supposer que le souverain a bénéficié d'un apport nouveau entre ces deux événements. Cependant, Hatto H. Schmitt a suggéré qu'Antiochos, lors de la répression de la révolte de Molon, avait laissé le reste des éléphants dans les écuries royales ou avait confié à ces animaux des missions de sécurité à la frontière avec le royaume lagide<sup>946</sup>. Considérant cette hypothèse, il est peu assuré que les Séleucides attendirent la veille de la Quatrième guerre syrienne pour se réapprovisionner en éléphants. Avec la perte de cinq éléphants à Raphia et la capture du reste par les Lagides<sup>947</sup>, l'éléphanterie séleucide s'effondra certainement à l'issue de ce conflit. Cependant, comme nous l'avons suggéré, les Séleucides durent la remplacer immédiatement par des éléphants de savane d'Afrique pris aux Lagides. L'emploi des éléphants de guerre par les Séleucides n'est plus attesté dans la décennie qui suivit. Cette absence peut s'expliquer à la fois par la mise en pause du conflit avec les Lagides, mais également par la mauvaise réputation des éléphants de savane

---

<sup>944</sup> Pol., V. 53. 4. Cf. corpus p. 38.

<sup>945</sup> Pol., V. 79. 13. Cf. corpus p. 38.

<sup>946</sup> SCHMITT 1964, 146, n. 2.

<sup>947</sup> Pol., V. 86. 6. Cf. Corpus p. 39 ; Décret de Raphia. Cf. corpus p. 260-261.

d’Afrique sur les champs de bataille. En effet, ces animaux, pour des raisons que nous évoquerons dans le chapitre 9, n’ont pas été d’un grand secours pour les Lagides face aux éléphants indiens, lors de la bataille de Raphia. Pour cette raison, les Séleucides ont pu se méfier de cette espèce et ne l’utiliser qu’à de rares occasions, en attendant d’obtenir à nouveau des éléphants indiens. L’espèce d’Asie fit son retour dans l’armée d’Antiochos III dix ans plus tard, vers 206, suite à la conclusion d’un traité avec le prince Démétrios, fils du souverain gréco-bactrien Euthydemos I<sup>er</sup>. En effet, d’après Polybe, Antiochos III concéda à ce dernier le titre de roi et réunit les éléphants reçus en retour « à ceux qu’il avait »<sup>948</sup>, ce qui confirme le fait que les Séleucides repartirent de Raphia avec des éléphants. Après la reconnaissance du royaume gréco-bactrien, Antiochos III « renouvela son amitié avec Sophagasènos, roi des Indiens », en échange de quoi il reçut des éléphants qui portèrent son éléphanterie à cent cinquante têtes<sup>949</sup>. Pour Édouard Will, ce renouvellement sous-entend qu’il existait sans doute déjà un accord entre le roi séleucide et le dynaste indien<sup>950</sup>. On peut donc penser que les Séleucides avaient déjà reçu des éléphants de la part de Sophagasènos ou de ses prédécesseurs, ce qui leur avait permis, au moins en partie, d’assurer la remonte de leur éléphanterie après les pertes diverses qu’ils subirent.

Aucun autre traité n’est mentionné dans les sources, mais, selon une hypothèse de Nicholas Sekunda, Séleucos IV et son successeur Antiochos IV ont pu, comme Antiochos III, obtenir des éléphants par Démétrios I<sup>er</sup> de Bactriane, après la conquête orientale de ce dernier<sup>951</sup>. L’historien explique ainsi la résurgence des éléphants dans l’armée séleucide après 188, malgré la confiscation de ces animaux et l’interdiction de les utiliser dans la guerre, clauses imposées par les Romains dans le traité d’Apamée conclu cette année-là<sup>952</sup>. Cette hypothèse est crédible. Néanmoins, la réapparition des éléphants dans l’armée séleucide après 188 peut aussi s’expliquer, comme nous le verrons, par le fait que les Romains ne se sont pas emparés de l’intégralité de l’éléphanterie d’Antiochos III. Après le règne d’Antiochos IV, l’hypothèse d’un approvisionnement d’éléphants via le royaume de Bactriane est peu probante. En effet, l’expansion parthe dut compliquer, voire rendre impossible les échanges entre le royaume séleucide et les Grecs de Bactriane. Cela explique pour une bonne part l’attrition progressive

---

<sup>948</sup> Pol., XI. 34. 8-10. Cf. corpus p. 39.

<sup>949</sup> Pol., XI. 34. 11-12. Cf. corpus p. 39.

<sup>950</sup> WILL 1966, 62.

<sup>951</sup> SEKUNDA 1994, 27.

<sup>952</sup> *Infra*, p. 459 sq.

de l'éléphanterie séleucide, jusqu'à sa disparition complète, à la fin des années 140, voire le début des années 130.

Dans un contexte de rivalité et de conflit avec les Lagides, le maintien d'une éléphanterie numériquement importante a dû constituer pour les Séleucides un enjeu majeur. De ce fait, les échanges avec les rois indiens et gréco-bactriens se sont avérés fructueux. Toutefois, ceux-ci avaient leurs limites. Premièrement, et conformément à une hypothèse de Bezalel Bar-Kochva, il est possible que Chandragupta Maurya n'ait donné au roi séleucide que des éléphants mâles afin de conserver le monopole de ces animaux<sup>953</sup>. L'historien a conclu cela après avoir remarqué que seuls les éléphants mâles sont représentés sur les monuments et les pièces séleucides<sup>954</sup>. Mais ce choix de ne représenter que les mâles s'explique surtout par l'absence de défenses chez l'éléphante d'Asie. On ne peut donc en déduire que les femelles étaient absentes de l'armée séleucide. Pour autant, la suggestion de Bezalel Bar-Kochva, si elle ne peut être appuyée par les sources, demeure intéressante. Elle permet de comprendre pourquoi, en dehors des difficultés inhérentes à la reproduction des éléphants en captivité, l'accouplement des éléphants était un phénomène très marginal dans les écuries hellénistiques. Secondement, il n'est pas certain que ces relations diplomatiques aient apporté aux Séleucides les éléphants de guerre les plus dociles et les plus courageux. En effet, à la lecture de l'*Arthashastra*, il apparaît que les éléphants fournis dans le cadre diplomatique n'étaient pas toujours choisis selon leurs qualités, bien au contraire. Dans ce traité, l'auteur fait une recommandation sans équivoque au roi qui se retrouve dans l'obligation de fournir une partie de son armée dans le cadre d'un accord de paix : « *he should give the man elephants and horses that are sluggish, or energetic ones that have been administered poison* »<sup>955</sup>. Cet extrait est très important dans la mesure où la mollesse d'un éléphant et sa frilosité pouvaient avoir des conséquences désastreuses lors d'un combat. L'on peut dès lors imaginer que les éléphants indiens d'Alexandre, mais surtout ceux des Séleucides au début du III<sup>e</sup> siècle, n'étaient pas les plus disposés au combat. Cette stratégie diplomatique indienne, et peut-être également connue des Bactriens, était tout à fait intelligente pour prévenir un éventuel conflit avec les Séleucides au cours duquel les souverains indiens et gréco-bactriens pourraient se voir opposer leurs propres éléphants. Ils s'assuraient par ce moyen que leur éléphanterie reste supérieure à celle des Séleucides en termes d'efficacité. On notera néanmoins qu'après plusieurs décennies

---

<sup>953</sup> BAR-KOCHVA 1976, 76.

<sup>954</sup> *Ibid.*

<sup>955</sup> *Arthashastra*, XII. 1 [162]. 25. Cf. corpus p. 19.

d'emploi des éléphants dans la guerre, les Séleucides étaient, grâce à leurs mercenaires indiens, sans doute tout à fait capables de déceler une arnaque potentielle. Il n'est donc pas sûr que les Gréco-Indiens et les Indiens, au temps d'Antiochos III, aient choisi de fournir à ce dernier leurs plus mauvais éléphants.

### *III. 2. Le prêt de Ptolémée Kéraunos à Pyrrhos*

Le prêt d'éléphants accordé à Pyrrhos par Ptolémée Kéraunos est très important puisqu'aucun autre prêt de ce type n'est attesté à l'époque hellénistique. Cette aide apportée à Pyrrhos était en fait bien plus importante puisqu'en plus des cinquante éléphants, Ptolémée Kéraunos mit à disposition de ce dernier, pour une durée de deux ans, cinq mille fantassins et quatre mille cavaliers<sup>956</sup>. En échange, Pyrrhos confia à ce prince la défense de son royaume<sup>957</sup>. L'identité du prêteur a fait débat chez les historiens. En effet, Justin n'a nullement précisé quel Ptolémée fournit des troupes à Pyrrhos. Nous sommes bien tenté, comme Édouard Will et Howard H. Scullard, d'identifier le roi évoqué à Ptolémée Kéraunos<sup>958</sup>. Édouard Will suggère que ce prêt était un moyen pour le roi de Macédoine d'encourager Pyrrhos « à se détourner des affaires macédoniennes »<sup>959</sup>. Ptolémée Kéraunos avait sans doute sous-estimé la menace celtique, jusqu'ici contenue par Lysimaque, pour confier autant d'hommes, et peut-être tous ses éléphants, à Pyrrhos. C'est ce que suppose Édouard Will, pour qui « Kéraunos ignorait tout des problèmes frontaliers du royaume »<sup>960</sup>. L'on peut conjecturer qu'en raison de son manque d'expérience dans la défense septentrionale de ce dernier, Kéraunos aurait eu intérêt à garder davantage de troupes auprès de lui. Cependant et comme nous l'avons vu, il n'est pas assuré que tous les éléphants de Ptolémée Kéraunos quittèrent le sol macédonien. Certains pachydermes sont peut-être restés parmi les forces du roi de Macédoine, mais ces animaux n'ont pas suffi à repousser les Galates.

Contrairement à Édouard Will et Howard H. Scullard, Nicholas G. L. Hammond a identifié Ptolémée II au prêteur des troupes à Pyrrhos. Selon ce chercheur, Pyrrhos bénéficia de deux sources différentes pour son éléphanterie : d'une part les vingt éléphants capturés à Démétrios, d'autre part cinquante éléphants fournis par Ptolémée II. Pyrrhos aurait ainsi

---

<sup>956</sup> Just., XVII. 2. 14. Cf. corpus p. 149.

<sup>957</sup> *Ibid.*

<sup>958</sup> WILL 1966, 104 ; SCULLARD 1974, 100.

<sup>959</sup> *Ibid.*

<sup>960</sup> WILL 1966, I, 105.

bénéficié d'une éléphanterie forte de soixante-dix têtes à la veille de son départ pour l'Italie. Nicholas G. L. Hammond suggère que Pyrrhos partit en Grande Grèce avec les vingt éléphants pris à Démétrios<sup>961</sup>, et que les cinquante venant d'Alexandrie étaient destinés « *to stay in Epirus and secure the home base of Pyrrhus during his absence* »<sup>962</sup>. Pour lui, Ptolémée Kéraunos constituait une menace pour le royaume d'Épire et ne pouvait de ce fait s'ériger comme le défenseur du pouvoir de Pyrrhos. Selon Nicholas G. L. Hammond, ce prêt d'éléphants par Ptolémée II permet également d'expliquer que ce dernier ait accueilli, après la défaite de Pyrrhos face aux Romains, une ambassade romaine en Égypte<sup>963</sup>. L'objectif aurait alors été d'éviter un incident diplomatique en assurant aux Romains que les éléphants qu'il avait prêtés à Pyrrhos n'étaient pas destinés à la lutte contre eux.

Malgré l'argumentation rigoureuse de Nicholas G. L. Hammond, dont la synthèse rapportée ici ne permet pas d'en apprécier les subtilités, ces hypothèses nous laissent circonspect. Premièrement, il est peu vraisemblable que la prise de l'Épire ait constitué une priorité pour Ptolémée Kéraunos à son arrivée au pouvoir, alors qu'Antigone II Gonatas manifestait des ambitions macédoniennes. Secondement, Ptolémée II avait certes des éléphants indiens à cette époque (ceux hérités de son père et peut-être quelques têtes capturées dans les rangs séleucides pendant la révolte d'Apamée), mais il est peu vraisemblable qu'il s'en soit séparé compte tenu de la difficulté à se procurer ces animaux à une époque aussi haute. En effet, les premières expéditions de chasse aux éléphants dans le sud de l'Égypte ne commencent qu'à partir des années 260. De plus, concernant la justification du formidable accueil réservé aux Romains par Ptolémée II, on peut objecter que, si ce dernier était réellement soucieux de sa diplomatie avec Rome (ou même Carthage), jamais il n'aurait apporté une aide à Pyrrhos, même si cette aide n'était pas destinée à être utilisée pour défendre les Tarentins. En effet, si l'on admet que les troupes prêtées étaient destinées à rester en Épire, comme l'avance Nicholas G. L. Hammond, c'est bien grâce à elles que Pyrrhos pouvait partir sereinement en Grande Grèce. De ce fait, le prêteur, quelle qu'ait été son identité, a encouragé indirectement l'expédition de l'Épirote contre Rome. Pour autant, l'idée que l'accueil d'une ambassade romaine en Égypte ait eu pour but de préciser aux Romains que Ptolémée II n'avait pas apporté son concours à Pyrrhos demeure pertinente ; le roi d'Égypte a pu vouloir prévenir, en offrant de multiples présents, à titre privé, aux ambassadeurs, toute suspicion des Romains à son égard. En tout état de cause, et

---

<sup>961</sup> HAMMOND 1988, 410.

<sup>962</sup> HAMMOND 1988, 412.

<sup>963</sup> DH. XX. O.

conformément à ce qu'Édouard Will a affirmé, « rien ne suggère que pendant, ni après son expédition, Pyrrhos ait bénéficié du moindre soutien de la part d'Alexandrie »<sup>964</sup>.

### III. 3. Les dons des Romains aux Attalides

Comme nous l'avons évoqué dans le chapitre précédent, les Romains ont fourni aux Attalides des éléphants au début du II<sup>e</sup> siècle. D'après Valerius Antias (*apud* Tite-Live), Attale reçut des éléphants en 196, après la conclusion du traité de Tempé<sup>965</sup>. Valérius Antias ne précise pas si les éléphants donnés étaient ceux pris aux Antigonides, ou ceux que les Romains avaient emmenés avec eux en Orient. Il s'agissait certainement de ces derniers, car les Antigonides n'avaient plus d'éléphants (ou très peu) depuis plusieurs décennies, et par conséquent n'avaient plus d'éléphanterie. D'après Tite-Live, les éléphants venus avec les Romains provenaient des forces carthaginoises<sup>966</sup>. En 198, les Romains avaient aussi reçu dix autres éléphants par le roi de Numidie Massinissa<sup>967</sup>. Cependant, ces animaux devaient eux-aussi provenir de l'éléphanterie carthaginoise, tombée entre les mains des Romains après la bataille de Zama (202)<sup>968</sup>, et confiée ensuite à Massinissa. Ces pachydermes appartenaient donc à l'espèce d'éléphants de forêt (*loxodonta cyclotis*), plus petite que celle des éléphants d'Afrique utilisée par les Lagides. De ce fait, les Attalides furent sans doute les seuls souverains hellénistiques à avoir possédé des éléphants issus de la même espèce que celle utilisée par les Carthaginois.

À l'issue de la guerre antiochique, les Romains remirent de nouveau des éléphants aux Attalides. Selon Diodore, c'est le Sénat romain qui était à l'origine de cette décision<sup>969</sup>. Celle-ci fut entérinée par la signature de la paix d'Apamée (188). Tite-Live précise bien qu'il s'agit des éléphants confisqués aux Séleucides<sup>970</sup>. Il est difficile toutefois de savoir combien de pachydermes ont été donnés aux Attalides. À la fin de la bataille de Magnésie, les Romains s'emparèrent de quinze éléphants seulement dans le camp séleucide, tous accompagnés de leurs cornacs<sup>971</sup>. Il est probable que le reste des éléphants séleucides présents dans les rangs d'Antiochos lors de ce combat tomba rapidement entre les mains des Romains. Pour autant,

---

<sup>964</sup> WILL 1966, 123.

<sup>965</sup> Liv., XXXIII. 30. 10. Cf. corpus p. 64.

<sup>966</sup> *Ibid.*

<sup>967</sup> Liv., XXXII. 27. 2. Cf. corpus p. 64.

<sup>968</sup> Liv., XXX. 37.

<sup>969</sup> DS. XXIX. Fr. 14. Cf. corpus p. 61.

<sup>970</sup> Liv., XXXVIII. 39. 5. Cf. corpus p. 67.

<sup>971</sup> Liv., XXXVII. 44. 1. Cf. corpus p. 67.

nous souscrivons aux propos de Paul Goukowsky, pour qui le nombre d'éléphants séleucides donnés à Eumène II ne dépassait pas l'effectif d'éléphants utilisés à Magnésie du Sipyle par Antiochos III, c'est-à-dire cinquante-quatre<sup>972</sup>. Cette hypothèse s'appuie sur la version que Polybe donne du traité d'Apamée. Selon l'historien ancien, les éléphants dont Antiochos devait se séparer étaient stationnés à Apamée<sup>973</sup>. Paul Goukowsky a vu dans la cité évoquée non pas Apamée sur l'Oronte, capitale militaire des Séleucides où se situaient les écuries pour les éléphants, mais Apamée Kélainai, la cité de Phrygie où fut ratifié le traité<sup>974</sup>. Dans cette cité devaient se trouver seulement les éléphants ayant survécu à la guerre antiochique, soit moins que le troupeau de cinquante-quatre mis en ligne à Magnésie du Sipyle. Or, l'éléphanterie séleucide était sans doute bien plus importante que cela au début de la décennie 180, c'est-à-dire vingt ans après les traités conclus avec Euthydemos et Sophagasenos, qui l'avait faite monter à cent cinquante têtes. En supposant qu'Antiochos III n'avait pas engagé l'ensemble de ce troupeau durant la guerre antiochique, on ne peut exclure l'hypothèse selon laquelle il restait des éléphants dans les écuries d'Apamée-sur-l'Oronte (peut-être ceux pris à Ptolémée IV à l'issue de la bataille de Raphia). Par conséquent, Eumène II ne récupéra sans doute pas l'intégralité des éléphants séleucides. Cela pourrait bien être la raison de la résurgence des éléphants de guerre dans le royaume séleucide sous le règne d'Antiochos IV.

Même si les auteurs anciens ne le mentionnent pas, il est possible que les Romains laissassent à Eumène II un autre troupeau d'éléphants avant de quitter l'Asie. Trois ans plus tôt, en préparation de la guerre antiochique, des envoyés de Massinissa avaient promis de fournir vingt éléphants au consul Manius Acilius Glabrio<sup>975</sup>. Ce dernier traversa effectivement la mer avec quinze éléphants<sup>976</sup>, lesquels semblent avoir été peu utiles contre l'éléphanterie d'Antiochos III<sup>977</sup>. Quoi qu'il en soit, il n'est pas impossible que ce troupeau fût aussi confié aux soins d'Eumène II à l'issue de la guerre contre les Séleucides. En effet, les Romains, en confiant au roi de Numidie les éléphants capturés aux Carthaginois et au roi de Pergame ceux pris aux Séleucides, semblent avoir voulu éviter de s'encombrer d'éléphants lors des retours de leurs expéditions africaines et asiatiques. Par conséquent, au début des années 180,

---

<sup>972</sup> GOUKOWSKY 2007, 129, n. 472.

<sup>973</sup> Pol., XXI. 42. 12. Cf. corpus p. 40.

<sup>974</sup> GOUKOWSKY 2007, 129, n. 472.

<sup>975</sup> Liv., XXXVI. 4. 8. Cf. corpus p. 65.

<sup>976</sup> Liv., XXXVI. 14. 1. Cf. corpus p. 65.

<sup>977</sup> *Infra*, p. 368.



l'éléphanterie attalide, composée à la fois d'éléphants d'Asie et d'éléphants de forêt d'Afrique, n'était pas négligeable puisqu'elle devait comprendre au moins soixante-dix bêtes<sup>978</sup>.

Pour conclure sur ce chapitre, il faut souligner la dimension aléatoire du ravitaillement en éléphants dans les royaumes hellénistiques de Grèce et d'Asie. Dépendants des échanges diplomatiques et des captures, les souverains de ces régions étaient dans l'incapacité de conserver un nombre important et régulier d'éléphants. Salomon Reinach a d'ailleurs noté très justement que, dans les armées hellénistiques, comme dans les armées carthagoises, « il n'y avait aucune proportion fixe entre le nombre des troupes d'une armée et celui des éléphants »<sup>979</sup>. Pour autant, il faut relativiser cette difficulté des souverains de Grèce et d'Asie à entretenir une éléphanterie importante et régulière. En l'occurrence, les Lagides, qui disposaient d'une autonomie dans l'approvisionnement en éléphants, n'avaient pas pour autant la capacité à aligner un grand nombre de ces animaux sur les champs de bataille, contrairement à ce qui a parfois été écrit par les auteurs anciens. Selon Appien, l'armée lagide comptait, au III<sup>e</sup> siècle, 300 éléphants<sup>980</sup>. Porphyre de Tyr fournit de son côté un chiffre plus élevé en affirmant que Ptolémée II avait 400 éléphants<sup>981</sup>. Enfin, l'auteur de *III Macc.* prétend que Ptolémée IV disposait de 500 pachydermes<sup>982</sup>. Cependant, le dernier souverain mentionné, lorsqu'il fut menacé par Antiochos III et qu'il dut rassembler toutes les forces armées du royaume, ne parvint à aligner que 73 éléphants<sup>983</sup>. Ainsi, comme l'a observé Stanley M. Burstein, le nombre d'éléphants de guerre dans l'armée lagide était bien inférieur aux chiffres rapportés par Appien, Porphyre et l'auteur de *III Macc.*<sup>984</sup>. L'éléphanterie de Ptolémée IV à Raphia était donc équivalente à celle mise en ligne par les Antigonides à Ipsos et peut-être aussi à celle confiée aux Attalides par les Romains. De plus, il est peu assuré que les éléphanteries des armées indiennes étaient mieux dotées en éléphants que les éléphanteries hellénistiques, et ce malgré l'accès facilité des souverains indiens aux zones de chasse.

Dans le *Mahābhārata*, l'armée idéale est définie comme devant compter plusieurs milliers d'éléphants, de chevaux, de chars et de fantassins. Les textes historiques, tant indiens

---

<sup>978</sup> Sur l'utilisation éventuelle des éléphants de guerre par les Attalides, voir *infra*, p. 427.

<sup>979</sup> DAREMBERG ET SAGLIO 1892, 541.

<sup>980</sup> App., *Pr.*, X. 39. Cf. corpus p. 110.

<sup>981</sup> Jérôme de Stridon, *Commentaire sur Daniel*, Vision XI. 5b (= Porphyre de Tyr, FGrH 260 F42). Cf. corpus p. 152.

<sup>982</sup> *III. Macc.*, V. 2. Cf. corpus p. 44.

<sup>983</sup> Pol., V. 79. 2. Cf. corpus p. 38.

<sup>984</sup> BURSTEIN 1996, 802.

que grecs et latins, s'accordent aussi sur la place particulière des éléphants dans les armées indiennes. De nombreuses informations sont présentes dans l'*Arthashastra*. Plusieurs extraits montrent la grande estime que les Indiens avaient à l'égard des éléphants de guerre. Nous en prenons ici un exemple : « *A king's victory is led by elephants* » [...] « *the extermination of an enemy's army depends principally on elephants* »<sup>985</sup>. Les propos de Quinte-Curce vont en ce sens, lorsqu'il affirme, avant de raconter la bataille de l'Hydaspe, que pour les Indiens, « ces bêtes, plus que l'armée, constituaient leur espérance et leur force réelle »<sup>986</sup>. Ainsi, à la lecture du *Mahābhārata*, de l'*Arthashastra*, ou de cet extrait de Quinte-Curce, il est légitime de penser que les éléphants étaient très bien représentés dans les armées indiennes, et que leur nombre était plutôt élevé. L'analyse des chiffres relevés dans les sources anciennes confirme *a priori* ce présupposé mais invite aussi à le nuancer.

Armées indiennes	Infanterie	Cavalerie	Éléphants	Chars	Sources
Andares	100 000	2000	1000		Pline, VI. 22. 19.
Chryséens, Parasanges, Asmages	30 000	800	300		Pline, VI. 23. 20.
Assacéniens	30 000	2000	30		Arr., <i>An.</i> , IV. 25. 5.
Charmes	« Petites forces »		600		Pline, VI. 23. 20.
Gandarides <sup>987</sup> et Prasiens	200 000	80 000	6000	8 000	Plut., <i>Alex.</i> , 62. 3.
Gangarides			4000		DS. II. 37. 2.
Gangarides et Prasiens	200 000	20 000	4000	2000	DS. XVII. 93. 2.
	200 000	20 000	3000	2000	Curt., IX. 2. 3-4.
Gangarides Calingiens, Kalinga	60 000	1000	700		Pline, VI. 22. 19.
Prasiens	600 000	30 000	9000		Pline, VI. 22. 19.
Mégalles			500		Pline, VI. 23. 20.
Orates	« Forces considérables »		10		Pline, VI. 23. 20.
Pandes	150 000		500		Pline, VI. 23. 20.
Paurava (bataille de l'Hydaspe)	50 000	3000	130	1000	DS. XVII. 87. 2.
	30 000		85	300	Curt., VIII. 13. 6.
	20 000	2000			Plut., <i>Alex.</i> , 62. 2.
	30 000	4000	200	300	Arr., <i>An.</i> , V. 15. 4.
Sambastes	60 000	6000		500	DS. XVII. 102. 1-2.
Sarabastes	150 000	5000	1600		Pline, VI. 23. 20.
Malliens et Soudraques	+ de 80 000	+ de 10 000		+ de 700	DS. XVII. 98. 1.
Suarattarates			0		Pline, VI. 23. 20.

<sup>985</sup> *Arthashastra*, II. 2. [20] 13. Cf. corpus p. 16 ; *Arthashastra*, VII. 11. [116c] 16. Cf. corpus p. 18.

<sup>986</sup> Curt., VIII. 13. 3. Cf. corpus p. 89.

<sup>987</sup> Selon le traducteur Émile Chambry, les Gandarides faisaient partie du peuple du Gandhara (1975, 250). C'est aussi l'avis de Jacques André et Jean Filliozat, qui ont traduit le livre VI de l'Histoire Naturelle de Pline l'Ancien (1980, 62).

Taxila (Omphis), Gandhara			56		Curt., VIII. 12. 11.
Thalutes	50 000	4000	4000		Pline, VI. 22. 19.
Yaudheya-s <sup>988</sup>			5000		Str., XV. 1. 37.

**Figure 7 Effectifs d'éléphants dans les armées indiennes**

Avant d'approfondir l'analyse de ces chiffres, il est nécessaire de revenir sur les sources des auteurs anciens. Ces données quantitatives ont principalement été recueillies lors de l'expédition d'Alexandre. Au cours de cette dernière, certains soldats macédoniens, dont les écrits sont aujourd'hui perdus, se sont intéressés aux peuples de l'Inde. Parmi eux figure Onésicrite, qui prit part à la campagne d'Alexandre d'abord en tant qu'interprète, puis en tant que commandant de la flotte macédonienne. Il fit un récit des conquêtes d'Alexandre, l'*Alexandropédie*, qui constitue une version mythique et panégyrique de l'Anabase, autant utilisée que critiquée par les auteurs anciens. Strabon et Pline l'Ancien, qui fournissent un grand nombre d'informations sur les éléphants des armées indiennes et notamment sur leur effectif, admettent avoir utilisé cette source. D'autres Macédoniens, comme Aristobule de Cassandréia, ingénieur et architecte dans l'armée d'Alexandre, et Ptolémée, compagnon proche du conquérant avant de devenir roi d'Égypte, ont consigné dans leurs Mémoires respectifs des informations sur les armées indiennes. C'est peut-être grâce à ces écrits qu'Arrien, Quinte-Curce et Plutarque ont obtenu les effectifs des armées indiennes, puisque ces auteurs admettent à plusieurs reprises avoir puisé dans ces textes. Un autre auteur, Clitarque, dont l'œuvre principale, *l'Histoire d'Alexandre*, n'est pas parvenue jusqu'à nous, a élaboré celle-ci en recueillant le témoignage de soldats, officiers, ambassadeurs et techniciens partis avec le conquérant. La description quantitative des forces de l'Inde par Diodore et Quinte-Curce peut aussi provenir de cet ouvrage. Finalement, nous connaissons peu de choses sur la transmission de ces informations par les Indiens aux Macédoniens. D'après Diodore et Quinte-Curce, les chiffres des armées de l'Inde orientale ont été communiqués directement à Alexandre par Phégée, un roi indien qui accompagna le Conquérant après lui avoir offert de multiples présents<sup>989</sup>. Mais cette transmission se poursuivit ensuite à l'époque hellénistique. En effet,

<sup>988</sup> Strabon évoque un Etat, situé au-delà de l'Hypanis, dont la constitution imposait aux cinq mille « bouleutes » de fournir chacun un éléphant à la communauté (XV. 1. 37. Cf. corpus p. 70). Selon Pierre-Olivier Leroy, l'auteur de la *Géographie* pourrait ici faire référence aux Yaudheya-s, une puissante confédération de « républiques » oligarchiques établies entre l'Indus et le Gange (2016, 169, n. 344). Cependant, Strabon ne contextualise pas son propos. Nous ne savons pas à quelle époque il fait référence, ni à quel(s) usage(s) étaient destinés ces éléphants. Il est néanmoins probable que ces animaux devaient rejoindre les rangs de l'armée.

<sup>989</sup> DS. XVII. 93. 2. Cf. corpus p. 54-55 ; Curt., IX. 2. 4. Cf. corpus p. 91.

Pline l’Ancien affirme s’être appuyé sur les rapports de Mégasthène. Ce diplomate, envoyé par Séleucos I<sup>er</sup> à la cour de Chandragupta Maurya, à Pataliputra, a relevé de nombreuses informations sur le monde indien, dans ses *Indika*. Cela est intéressant puisque les données quantitatives rapportées par Pline, plutôt nombreuses en comparaison des autres auteurs, décrivent une réalité contemporaine ou assez proche dans le temps des premières monarchies hellénistiques.

Voici les principaux éléments à tirer de l’analyse des effectifs d’éléphants dans les armées indiennes. Tout d’abord, ceux-ci sont extrêmement variables d’une armée à l’autre. Tandis que les Prasiens, souvent associés aux Gangarides, possèdent entre trois mille et neuf mille éléphants, effectifs les plus élevés, les Orates, comme les Suarattarates, « se fiant à leur infanterie et à leur cavalerie »<sup>990</sup>, n’en possèdent que très peu, voire aucun en ce qui concerne les seconds. Nous estimons également que Diodore n’a pas rapporté l’effectif d’éléphants des Malliens et des Soudraques pour cette raison. D’une part, Quinte-Curce ne fait pas mention d’éléphants lorsqu’il dresse la liste des nombreux présents qu’adressèrent les ambassadeurs malliens à Alexandre<sup>991</sup>. D’autre part, cet auteur a écrit que le puissant peuple indien des Sabarques, que nous pensons être le même que le second évoqué par Diodore, avaient des forces constituées de troupes d’infanterie, de cavalerie et de chars<sup>992</sup>. Le fait qu’il ne mentionne pas leurs éléphants laisse penser que ce peuple n’utilisait pas ces animaux dans la guerre. Par conséquent, la présence d’éléphants parmi les forces militaires des peuples indiens n’était pas systématique, contrairement aux recommandations données dans le *Mahābhārata* et l’*Arthashāstra*. Cela permet de mieux comprendre les propos de Quinte-Curce, qui, en affirmant que les Indiens comptaient bien plus sur ces animaux que sur les forces de l’armée, faisait sans doute référence aux seuls Paurava.

Malgré la présence aléatoire des éléphants dans les armées indiennes et l’irrégularité du nombre de ces animaux parmi les forces des peuples qui y avaient recours, le nombre moyen d’éléphants par armée employant ces animaux reste important. En s’appuyant sur les chiffres de ce tableau, cette moyenne s’élève à mille neuf cent trente-neuf têtes<sup>993</sup>, ce qui est conséquent en comparaison du nombre maximum de pachydermes dans une armée hellénistique, qui,

---

<sup>990</sup> Pline, VI. 23. 20. Cf. corpus p. 79.

<sup>991</sup> Curt., IX. 8. 1.

<sup>992</sup> Curt., IX. 8. 4.

<sup>993</sup> Ce chiffre résulte de la somme de tous les effectifs d’éléphants que nous connaissons (40711), divisée par le nombre de ces effectifs (21).

comme nous l'avons vu, n'a sans doute pas dépassé cent cinquante<sup>994</sup>. Cependant, comme l'ont rappelé Susan Sherwin-White et Amélie Kuhrt, l'effectif le plus important d'éléphants mis en ordre de bataille par un roi indien attesté dans les sources anciennes est de seulement deux cents<sup>995</sup>. Il s'agit du nombre d'éléphants présents dans les rangs de Pôros, lorsque ce dernier affronta Alexandre à l'Hydaspe. De ce fait, nous ne croyons pas que le chiffre de mille neuf cent trente-neuf corresponde réellement au nombre moyen d'éléphants compris dans les armées indiennes. Néanmoins, le manque de sources sur les conflits impliquant les Indiens dans l'Antiquité nous autorise à penser que certains souverains ont mis en ligne plus de deux cents éléphants. Par ailleurs, le nombre de cinq cents éléphants présents dans l'armée des Mégalles et des Pandes est sans doute peu fiable s'il provient de sources indiennes, pour des raisons que nous avons déjà évoquées<sup>996</sup>. Ainsi, le nombre d'éléphants dans ces armées devait être plutôt élevé mais ne tournait pas forcément autour de cinq cents. Il était certainement inférieur. L'utilisation de l'expression « cinq cents » et l'ignorance de l'effectif de l'infanterie et de la cavalerie démontre que l'armée des Megalles ainsi que celle des Pandes étaient surtout connues pour comprendre de nombreux éléphants. Enfin, comme dans les armées hellénistiques, le nombre d'éléphants n'est jamais proportionnel à celui des cavaliers, des chars et des fantassins. Pourtant, l'*Arthashastra* préconisait que la cellule élémentaire d'une armée soit composée de quinze fantassins et cinq chevaux pour un char ou un éléphant<sup>997</sup>. Bien souvent, l'infanterie est surreprésentée, à l'exception de l'armée des Thalutes, qui se rapproche davantage de ces proportions, puisque le nombre de leurs fantassins (50 000) est presque quinze fois plus élevé que celui de leurs éléphants (4000). Néanmoins, leurs cavaliers, aussi nombreux que leurs éléphants, montre que les recommandations de l'*Arthashastra* ne sont restées que théoriques. On peut seulement établir que les armées ayant une éléphanterie importante, comme celle des Gangarides et des Prasiens, celle des Andares et celle des Sarabastres, disposaient aussi d'un nombre élevé de fantassins. Cela s'explique entre autres par la nécessité d'attribuer à chaque éléphant un nombre suffisant de soldats pour assurer la protection de ses flancs, mais surtout par la capacité financière conséquente de ces populations pour entretenir de telles forces. Les Gangarides et les Prasiens formaient ensemble un empire puissant. D'après Diodore et Quinte-Curce, ils étaient gouvernés par un même roi, Xandramès ou Aggrammès<sup>998</sup>, qui n'était autre, pour F. W. Thomas, que Dhana Nanda, le dernier roi d'une dynastie qui régna sur le nord de

---

<sup>994</sup> *Supra*, p. 158-159.

<sup>995</sup> SHERWIN-WHITE et KUHRT 1993, 12.

<sup>996</sup> *Supra*, p. 158.

<sup>997</sup> *Arthashastra*, X. 5. [155] 9. Cf. corpus p. 19.

<sup>998</sup> DS. XVII. 93. 2. Cf. corpus p. 54-55 ; Curt., IX. 2. 3. Cf. corpus p. 91.

l'Inde entre 343 et 321<sup>999</sup>. Cela explique pourquoi ces deux populations, dont le nom fait référence à leur situation géographique<sup>1000</sup>, soient également associées chez Plutarque. De ce fait, les effectifs fournis par Diodore, Quinte-Curce et Plutarque représentent certainement l'ensemble des forces de l'empire Nanda.

En tout état de cause, et au regard du manque de fiabilité des chiffres rapportés par les auteurs anciens sur les armées indiennes, il est difficile d'affirmer que les éléphanteries des souverains hellénistiques de Grèce et d'Asie étaient peu importantes comparées à celles des royaumes qui avaient un accès direct aux zones de chasse aux éléphants. Au contraire, les deux cents pachydermes déployés par Pôros à l'Hydaspe et les soixante-treize mis en ligne par Philopator à Raphia permettent de mettre en lumière l'importance numérique de l'éléphanterie séleucide, et, dans une moindre mesure, celle des éléphanteries antigonide à la fin du IV<sup>e</sup> siècle, et attalide dans la première moitié du II<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>999</sup> THOMAS 1922, 469.

<sup>1000</sup> Les Gangarides sont ceux qui habitent le delta du Gange (THOMAS 1922, 469). Le terme « Prasiens » ou « Prāchyas » en sanskrit peut se traduire par « Orientaux » d'après F. W. Thomas (1922, 469).

## Chapitre V

# Les expéditions de chasse aux éléphants en Égypte lagide

Les Lagides ont possédé des éléphants dès le début de l'époque hellénistique. Comme nous l'avons vu, Ptolémée a obtenu ses premiers éléphants avant Séleucos, et probablement avant Antigone le Borgne. L'emploi de ces animaux dans la guerre par le premier lagide n'est toutefois pas attesté dans notre documentation. Il est peu évident que Ptolémée et son successeur aient souhaité utiliser des éléphants de guerre. Selon nous, la Première guerre syrienne (274-271) fit changer d'avis Ptolémée II. Cependant, dans les années 270, l'éléphanterie lagide était sans doute vieillissante puisque la majorité des pachydermes qui la constituaient provenaient du troupeau ramené d'Inde par Alexandre. La capture dans le camp de l'adversaire n'avait pas permis de renouveler le stock d'éléphants. En conséquence, Philadelphie devait trouver une nouvelle méthode pour se procurer des éléphants. Jehan Desanges a supposé que le souverain se soit d'abord adressé aux rois de l'Inde<sup>1001</sup>. Il est vrai que des échanges diplomatiques entre ce monarque et ses homologues indiens sont attestés dans les sources, et il est possible que cela soit lié à l'utilisation d'éléphants dans la guerre<sup>1002</sup>. Pour autant, il est peu probable que ceux-ci avaient pour but d'assurer la remonte de l'éléphanterie lagide. En effet, Philadelphie était certainement conscient des difficultés inhérentes à l'acheminement d'éléphants indiens jusqu'en Égypte. Antiochos contrôlait la voie terrestre vers l'Inde, et la traversée de l'océan Indien était trop complexe et trop longue pour garantir l'arrivée à bon port des éléphants embarqués. En tout état de cause, lorsqu'il arriva sur le trône, Ptolémée II n'avait pas d'autres options pour mettre sur pied une éléphanterie permanente que d'organiser des expéditions de chasse en Trogydytique et en Éthiopie, là où vivaient des éléphants d'Afrique.

---

<sup>1001</sup> DESANGES 1970, 36.

<sup>1002</sup> *Infra*, p. 221.

## I. L'implantation lagide sur les côtes de la mer Rouge<sup>1003</sup>

### *I. 1. La chasse aux éléphants dans la vallée du Nil, un projet abandonné ?*

Plusieurs sources suggèrent que Ptolémée II a cherché, dans un premier temps, à importer des éléphants depuis la Haute-Nubie, et à faire remonter ces animaux par la vallée du Nil. Dès le début de son règne, ce souverain a manifesté un intérêt pour cette région. En l'occurrence, un corps expéditionnaire menée par Philon y est envoyé avant la Première guerre de Syrie<sup>1004</sup>. Philadelphie mena lui-même, entre 283 et 276, une campagne victorieuse en Éthiopie<sup>1005</sup>. Les motifs de ces expéditions ne sont pas abordés par les auteurs anciens<sup>1006</sup>, mais certains historiens ont supposé qu'elles eussent pour dessein d'approvisionner l'armée royale en éléphants. Concernant la première expédition, Georges Nachtergaël a envisagé que le roi ait donné quelques instructions précises à Philon au sujet de ces animaux<sup>1007</sup>, et lui ait confié le soin de « reconnaître des lieux propres à l'abordage, d'y faire quelques descentes et d'entrer en relation avec les indigènes »<sup>1008</sup>. De leur côté, Catherine Grandjean, G. Hoffmann, Laurent Capdetrey et Jean-Yves Carrez-Maratray ont suggéré que l'ambassade de Philon eut pour but de négocier l'envoi d'éléphants de guerre africains, de Méroé vers l'Égypte<sup>1009</sup>. En ce qui concerne la seconde expédition, Georges Nachtergaël n'exclut pas non plus que « certaines dispositions furent prises en vue de la chasse aux éléphants »<sup>1010</sup>. D'autres historiens, en plus de ceux précités, ont souligné la possible existence d'un trafic d'éléphants sur le Nil entre Méroé et Syène avant la mise en place de l'itinéraire maritime par les Lagides<sup>1011</sup>. Malgré la récurrence de ces suppositions, nous ne croyons pas qu'il faille déconsidérer l'idée, avancée par

---

<sup>1003</sup> Les toponymes évoqués dans cette partie sont indiqués sur une carte mise en fin de partie (figure n. 8, p. 187).

<sup>1004</sup> Str., II. 1. 20. Georges Nachtergaël a démontré que cette expédition est à situer entre l'avènement de Philadelphie et la mort de Bérénice (1957, 40). D'autres situent cette expédition à l'époque de Sôter (DESANGES 1967, 37).

<sup>1005</sup> DS. I. 37. 5. Cf. corpus p. 48 ; Phot., CCL. Fr. 20. 445b. Cf. corpus p. 160-161. Sur la datation de cet événement, voir NACHTERGAËL 1957, 46. Jehan Desanges le situe également avant la Première guerre syrienne (1967, 38). Jean Trinquier ne pense pas que cette expédition est allée au-delà de la deuxième cataracte (2002, 878, n. 73). De son côté, Heinz Kortenbeutel a supposé que le récit d'Agatharchide, transmis par Photios, ne fasse pas référence à l'expédition de Ptolémée II, mais à la répression de la révolte de la Thébaïde, au II<sup>e</sup> siècle (KORTENBEUTEL [H.], 1931, *Der ägyptische Süd- und Osthandel in der Politik der Ptolemäer und römischen Kaiser*, Berlin, 42).

<sup>1006</sup> Pour Jehan Desanges, « il se pourrait que le roi se soit alors heurté non tant à Méroé qu'aux petites principautés qui s'interposaient, à en croire Ératosthène (Str., XVII. 1. 2), entre la métropole nubienne et l'Égypte » (1970, 38).

<sup>1007</sup> NACHTERGAËL 1957, 42.

<sup>1008</sup> *Ibid.*

<sup>1009</sup> CAPDETREY, CARREZ-MARATRAY, GRANDJEAN, HOFFMANN, 2008, 111.

<sup>1010</sup> NACHTERGAËL 1957, 46. Günther Hölbl et Jean Trinquier pensent également que Philadelphie a pu se procurer des animaux à l'issue de cette expédition (HÖLBL 2001, 55 ; TRINQUIER 2002, 878). Toutefois, pour Jean Trinquier, si tel fut le cas, ce devait moins être « sur le mode d'un prélèvement direct sur la faune que par le biais de contributions contraignantes imposées aux chefs soumis ».

<sup>1011</sup> GOWERS 1948, 178 ; RICE 1983, 91-92 ; HÖLBL 2001, 57.



Pierre Schneider, selon laquelle la Première guerre syrienne est l'événement qui conduisit les Lagides à organiser des expéditions de chasse aux éléphants<sup>1012</sup>. Par conséquent, les expéditions lagides en Haute-Nubie et en Éthiopie, antérieures à ce conflit, ont sans doute été motivées par d'autres raisons. Il est vrai que certaines sources confortent, *a priori*, les hypothèses de Georges Nachtergaël et des autres historiens précités. Néanmoins, elles ne peuvent être considérées comme des preuves irréfutables que Philadelphes a cherché à obtenir des éléphants de guerre avant la Première guerre syrienne par l'intermédiaire du royaume de Méroé. Nous proposons de faire un état des lieux de ces sources afin d'expliquer pourquoi celles-ci ne nous paraissent pas probantes.

La chasse aux éléphants était pratiquée dans le royaume de Koush au moins depuis le VI<sup>e</sup> siècle<sup>1013</sup>. En revanche, rien n'indique que les rois de Méroé, au début du règne de Philadelphes, utilisaient des éléphants pour la guerre, ou même qu'ils avaient l'habitude de capturer ces animaux vivants<sup>1014</sup>. Certains chercheurs ont attribué au Grand enclos de Musawwarat es-Soufra, situé près de Méroé, la fonction de centre d'entraînement pour les éléphants<sup>1015</sup>, ou de place commerciale sur laquelle les marchands méditerranéens venaient rencontrer leurs partenaires koushites pour acheter des animaux, et notamment des éléphants<sup>1016</sup>. La présence d'un mur-éléphant à l'intérieur de cet édifice et de plusieurs graffiti représentant des pachydermes et découverts sur le site sont à l'origine de ces suggestions. L'un de ces graffiti montre un éléphant s'avancant sur une rampe ascendante<sup>1017</sup>, ce qui peut être un indice du rôle logistique de Méroé dans la formation ou l'approvisionnement en éléphants. Ces animaux sont aussi représentés sur la frise intérieure du mur extérieur ouest du temple du Lion<sup>1018</sup>. Ils sont surmontés du dieu combattant Apedemak. L'un d'eux tient avec sa trompe une corde à laquelle sont attachés trois hommes, sans doute des esclaves ou des prisonniers de guerre. Pour Michel Baud, il s'agit là encore d'éléphants de guerre<sup>1019</sup>. Le nom méroïtique de la cité, « Aborepi », conforte ces hypothèses puisqu'il signifierait, selon Claude Rilly et

---

<sup>1012</sup> SCHNEIDER 2004, 73.

<sup>1013</sup> Hdt., III, 97. Cf. corpus p. 24 ; La frise des Tributaires, visible dans le palais de Persépolis montre des Nubiens ou des Éthiopiens portant des défenses d'éléphants (cf. corpus p. 173). Du Paléolithique jusqu'à la fin de l'Énéolithique, des populations d'éléphants vivaient dans le sud de l'Égypte. L'aire de peuplement de ces animaux recule ensuite vers la Nubie, au début de l'époque historique, et se trouve encore au niveau de la cinquième cataracte au III<sup>e</sup> siècle (VERNUS 2005, 134).

<sup>1014</sup> *Supra*, p. 35-36.

<sup>1015</sup> SHINNIE 1967, 101; KISTLER 2007, 71.

<sup>1016</sup> JARITZ 1998, 465; K. Dornisch, dans WENIG 2001, 86.

<sup>1017</sup> Cf. corpus p. 313.

<sup>1018</sup> Cf. corpus p. 315-316.

<sup>1019</sup> BAUD 2010, 80.

Alex De Voogt, « la place de l'éléphant »<sup>1020</sup>. Cependant, malgré ces indices, il est impossible, en l'état actuel des connaissances, d'attribuer à Musawwarat es-Soufra un rôle logistique dans la fourniture d'éléphants aux Lagides par les Nubiens. Steffen Wenig a démontré que le Grand enclos était un édifice religieux<sup>1021</sup>. Les éléphants ne sont d'ailleurs pas les seuls animaux à faire partie du programme iconographique du site. De plus, la configuration actuelle de ce dernier est le résultat de modifications apportées vers la fin du III<sup>e</sup>/début du II<sup>e</sup> siècle av. n. è. Or, nous savons qu'à cette époque les Lagides se procuraient des éléphants par leurs propres moyens depuis plusieurs décennies. L'hypothèse de Michel Baud n'est pas plus probante, puisque les éléphants représentés sur le mur intérieur du temple du Lion ne sont ni montés, ni équipés pour la guerre. Quant à la signification du nom méroïtique de la cité, il peut tout simplement être lié à la présence d'éléphants dans la région.

Sur l'axe Méroé-Syène, un certain nombre de sources ont été utilisées comme preuve du passage de chasseurs d'éléphants. Il en est ainsi, par exemple, d'une statue d'éléphant en granit rose retrouvée à Éléphantine<sup>1022</sup>. Pour Horst Jaritz, cette statue a pu être une offrande faite par un chef d'expédition de chasse à Isis, dont le temple se situe à proximité, pour remercier la déesse d'être revenu sain et sauf<sup>1023</sup>. Toutefois, l'installation de cette statue peut avoir été motivée par bien d'autres raisons, et le seul nom de la cité a pu suffire à influencer le sculpteur dans le choix de cet animal<sup>1024</sup>. De plus, Horst Jaritz a daté cette statue du règne d'Evergète ou de Philopator<sup>1025</sup>, une époque où les chasseurs d'éléphants ne descendaient la vallée du Nil qu'à partir d'Apollonopolis Magna (Edfou). Ainsi, l'éléphant de granit rose d'Éléphantine ne peut être utilisé pour accréditer l'hypothèse d'une implication nubienne dans la remontée de l'éléphanterie lagide.

Au sud d'Éléphantine, lors des travaux de déplacement du sanctuaire d'Isis de Philae sur l'île d'Aguilkia (années 1970), cette dédicace originale, mais non signée, a été découverte par les chercheurs : « À Isis, à Sarapis, à Harpocrate et à Ammon, dieux Sauveurs, pour le salut

---

<sup>1020</sup> RILLY, DE VOOGT 2012, 102.

<sup>1021</sup> WENIG 2001, 86.

<sup>1022</sup> Cf. corpus p. 312. Une statue très ressemblante a été retrouvée à Alexandrie (Cf. corpus p. 311). En raison du matériau choisi (le granit rose), Horst Jaritz a attribué aux deux statues le même atelier de fabrication, à Éléphantine (1998, 463). La région d'Éléphantine est en effet connue pour ses carrières de granit gris et rose.

<sup>1023</sup> JARITZ 1998, 465.

<sup>1024</sup> L'origine du nom de la cité est très incertaine. Selon Pascal Vernus, « soit il refléterait le rôle de la ville comme emporium pour le commerce de l'ivoire, soit il tiendrait à sa position comme limite septentrionale du territoire des éléphants, soit encore, il ferait allusion à la forme des rochers sur lequel avait été bâtie la ville et qui évoquait des dos d'éléphant » (2005, 135).

<sup>1025</sup> *Ibid.*

(*sôteria*) des éléphants (*tôn elephantôn*) »<sup>1026</sup>. Pour Georges Nachtergaele, cette dédicace est une référence à la chasse aux éléphants en Éthiopie. Selon lui, l'occurrence « *sôterias* » indique « soit la bonne arrivée des bêtes à destination, soit l'heureux retour du ou des chasseurs (*tôn elephantôn* est alors le génitif de la chose dont on se préserve) »<sup>1027</sup>. Pourtant, cette dédicace n'a rien de commun avec celles faites habituellement par les chasseurs d'éléphants. En effet, les chasseurs ont coutume de s'adresser aux dieux pour les remercier d'être revenus sains et saufs des expéditions de chasse, non pour le salut des éléphants. De plus, la dédicace de Philae date de la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle, ce qui ne s'accorde pas avec la datation que Georges Nachtergaele a lui-même attribuée aux expéditions nubiennes des Lagides, vingt-cinq ans avant de formuler cette hypothèse<sup>1028</sup>. Sous les règnes d'Evergète et de Philopator, Philae, comme Éléphantine, ne se situait pas sur l'axe du retour emprunté par les chasseurs d'éléphants. Le dédicant n'est donc pas, selon nous, issu de ce corps. Pour Laurent Bricault, la demande du dédicant fait suite à la déroute des éléphants de Ptolémée IV lors de la bataille de Raphia<sup>1029</sup>. Cet historien a avancé deux hypothèses : « 1) soit l'on espère l'arrivée en bonne santé d'éléphants destinés à remplacer ceux qui participèrent à la bataille de Raphia ; 2) soit l'on espère que ceux intégrés dans l'armée de Ptolémée IV restent suffisamment en bonne santé pour qu'ils jouent encore à l'avenir le même rôle que celui joué à Raphia »<sup>1030</sup>. L'historien penche pour la première solution, mais il nous paraît plus vraisemblable que les éléphants visés par la bienveillance du dédicant soient ceux qui ont été durement éprouvés dans le combat contre les Séleucides<sup>1031</sup>. Cependant, si les éléphants constituent « la chose dont on se préserve », comme l'a affirmé Georges Nachtergaël, les deux hypothèses de Laurent Bricault sont invalidées. Selon nous, le dédicant fait référence au demi-tour désastreux des éléphants de savane à Raphia et espère qu'à l'avenir, les troupes lagides soient préservées d'une telle réaction des pachydermes sur les champs de bataille. En tout état de cause, cette dédicace, en raison de sa datation, mais également de son contenu, ne peut appuyer l'existence d'une importation d'éléphants par les Ptolémées depuis la Haute-Nubie.

---

<sup>1026</sup> Cf. corpus p. 262.

<sup>1027</sup> NACHTERGAEL 1982, 179.

<sup>1028</sup> Cf. page précédente.

<sup>1029</sup> BRICAULT 1999, 339-340. D'après Laurent Bricault, les sept inscriptions connues dans lesquelles le couple Sarapis/Isis se voit attribuer l'épiclèse de « Sauveurs » datent toutes du règne de Philopator et sont à mettre en relation avec la bataille de Raphia.

<sup>1030</sup> BRICAULT 1999, 339-340.

<sup>1031</sup> L'érection de la statue de granit rose à Éléphantine a peut-être aussi été motivée par l'échec de l'éléphanterie lagide à Raphia.

D'autres sources, littéraires et épigraphiques, attestent les échanges réguliers entre les Lagides et les Nubiens à l'époque de Philadelphie, et accréditent l'hypothèse d'une remonte de l'éléphanterie lagide via le pays nubien. En l'occurrence, Pline l'Ancien a rapporté que des Grecs, Dalion, Aristocréon, Bion, Basilis, Simonide le Jeune et Timosthène de Rhodes, un commandant de la flotte de Philadelphie, ont emprunté l'axe Syène-Méroé, ont résidé dans cette dernière ville, et ont même progressé au-delà de celle-ci<sup>1032</sup>. Pour Georges Nachtergaël, il est vraisemblable que ces expéditions remontent toutes au règne de Ptolémée II, qu'elles avaient pour objet de nouer des relations commerciales avec les Éthiopiens et de conclure, entre autres, des accords en vue de la chasse aux éléphants<sup>1033</sup>. Nous sommes tenté d'allonger cette liste en y ajoutant les noms de Sirônos, Krateros, Aristôn, Aristis et Boutrys<sup>1034</sup>, que nous connaissons grâce à des dédicaces datées du III<sup>e</sup> siècle et identifiées dans le temple d'Abou-Simbel. Le premier est cornac (*Indos*)<sup>1035</sup>, et les trois suivants sont « venus pour la chasse aux éléphants » (*élthen élephánto thêras*). Quant au dernier, André Bernand a supposé qu'il fût également venu pour ce dessein<sup>1036</sup>. Cependant, les dédicaces n'apportent pas davantage de précisions. Ces hommes étaient-ils des chasseurs d'éléphants ? Rien n'est moins sûr. Nous savons qu'un Ptolémée avait chargé un dénommé Aristôn d'une mission d'exploration des côtes orientales de la mer Rouge<sup>1037</sup>. Ce nom est également attesté dans un papyrus daté de 252<sup>1038</sup>. Il s'agit d'une lettre écrite par Philiscos, l'oïkonomos du nome arsinoïte, à un certain Zénon. Dans cette missive, l'expéditeur informe le destinataire qu'il a reçu l'ordre de se rendre à Ptolémaïs pour accueillir Aristôn, un membre de la cour, venu visiter le nome. Pour Willy Peremans, il est possible que Diodore et Philiscos fassent référence au même homme<sup>1039</sup>. Ce dernier serait-il également celui ayant laissé son nom à Abou-Simbel ? Cette hypothèse n'est pas à exclure. Elle

<sup>1032</sup> Pline, *H. N.*, VI. 183.

<sup>1033</sup> NACHTERGAËL 1957, 47-48. Pour Jehan Desanges, les hommes venus avec Bion ont pu avoir pour mission d'approvisionner les parcs royaux en animaux de toutes sortes (1970, 45).

<sup>1034</sup> Pour Antoine Hermary, Aristis porte un nom caractéristique de la Cyrénaïque (1999, 48).

<sup>1035</sup> Nous pensons, comme André Bernand et Olivier Masson, que le terme *Indos* désigne ici plutôt un métier qu'une ethnie (1957, 40). Pour autant, Sirônos a pu être d'origine indienne (sur l'origine des cornacs, voir *infra*, p. 229-223).

<sup>1036</sup> BERNAND, MASSON 1957, 36. Pour l'épigraphiste, l'origine chypriote d'Aristôn et de Boutrys, précisée dans les inscriptions, suggère que ces hommes étaient des marchands, non des soldats, et il faut envisager que ceux-ci aient « pratiqué pour le négoce la chasse aux éléphants » (1957, 41). De son côté, Antoine Hermary a mis en parallèle ces graffiti avec une inscription chypriote retrouvée à Kition et datée de l'époque de Ptolémée I<sup>er</sup>. Dans celle-ci, le phourarque Poseidippos, Boïskos et des « chasseurs (?) » honorent Bérénice, femme du roi Ptolémée (1999, 50). Toutefois, comme il l'a rappelé lui-même, la restitution du terme « chasseurs » a été contestée par Timothy B. Mitford (1961, « Further Contributions to the Epigraphy of Cyprus », *American Journal of Archaeology*, v. 65, n. 2, p. 127, n. 142). En conséquence, son hypothèse sur l'existence de groupes de chasseurs officiels à Chypre dès l'époque de Ptolémée I<sup>er</sup>, bien que séduisante pour notre sujet, manque d'éléments susceptibles de l'étayer.

<sup>1037</sup> DS. III. 42. 1.

<sup>1038</sup> *P. Cairo Zen.* 2 59247.

<sup>1039</sup> PEREMANS 1967, 451.

accréditerait l'idée selon laquelle les compagnons de Sirônos étaient des diplomates et des explorateurs, non des chasseurs d'éléphants. En définitive, si l'on situe chronologiquement ces dédicaces au début du règne de Ptolémée II, comme l'a suggéré Jehan Desanges<sup>1040</sup>, nous estimons que les hommes au service de ce souverain ont été envoyés en Nubie dans le but d'obtenir des éléphants vivants. Toutefois, il demeure incertain que la capture de ces animaux eut pour motif de pallier l'attrition de l'éléphanterie lagide. À une époque aussi haute, l'approvisionnement en éléphants put être lié à la préparation des *Ptolemaeia*, grande fête organisée à Alexandrie fin 275/début 274 pour commémorer la mort de Ptolémée Sôter<sup>1041</sup>. Lors des festivités, on vit défiler un rhinocéros, des moutons et de nombreuses espèces d'oiseaux capturés en Éthiopie. Cela peut expliquer d'ailleurs pourquoi l'on a retrouvé, à Abou-Simbel, la dédicace d'un chasseur d'oiseaux (*ornithothêras*)<sup>1042</sup>. Les éléphants font également partie du cortège et sont mis en scène dans plusieurs tableaux mythologiques. Selon nous, il faut envisager que certains de ces animaux ont été capturés en Haute-Nubie quelques temps avant, bien que d'autres étaient sans doute issus du troupeau hérité de Ptolémée Sôter. Quoiqu'il en soit, lorsque Philadelphie décida d'employer les éléphants dans la guerre quelques années plus tard, ceux déjà présents dans les ménageries du roi furent certainement les premiers recrutés pour former l'éléphanterie de guerre lagide, même si, à l'origine, ils n'étaient pas destinés à un usage militaire.

### *I. 2. Bérénice et Ptolemaïs-des-chasses : deux fondations urbaines majeures sous Ptolémée Philadelphie*

Dans les années 270, Ptolémée II montre un intérêt particulier pour la voie maritime en lançant un vaste projet d'aménagement et d'urbanisation le long de la mer Rouge. Dans ce cadre, le canal des pharaons, permettant de relier le Nil à cette mer par les lacs amers, est recreusé et élargi<sup>1043</sup>. Des villes sont renommées ou fondées par Philadelphie sur les côtes de la mer Rouge. L'objectif de ce programme était à la fois de développer le commerce avec le sud de l'Arabie<sup>1044</sup>, mais également de mettre en place des expéditions de chasse aux éléphants dans la Trogodytique et l'Éthiopie<sup>1045</sup>. À cette fin, le roi envoie Satyros « *for the purpose of*

---

<sup>1040</sup> DESANGES 1970, 38.

<sup>1041</sup> Voir aussi DESANGES 1970, 42 ; TRINQUIER 2002, 877.

<sup>1042</sup> BERNAND, MASSON 1957, 33, n. 26.

<sup>1043</sup> Stèle de Pithôm (*Caire CG 22183*), I. 16 = *Urk.* II, 95, 1-7.

<sup>1044</sup> Voir SCHNEIDER 2019, 7-8.

<sup>1045</sup> Eric H. Warmington a démontré, dans la préface d'un article paru en 1967, que l'ajout du *lambda* entre le *gamma* et l'*omicron* dans le terme Trogodytique est une modification erronée de la part des auteurs anciens (MURRAY 1967, 24). Le *lambda* est d'ailleurs absent des sources épigraphiques et papyrologiques (SCHNEIDER

*investigating the Troglodytic country and the hunting of elephants* »<sup>1046</sup>. Dans ce cadre, Satyros établit un port du nom de Philôtera au sud d'Arsinoé, la ville située au débouché du canal des pharaons<sup>1047</sup>. Les sources antiques ne nous apprennent rien sur la localisation de ce port. D'après Strabon, il constituait « le premier point de la Troglodytique où l'on aborde quand on vient d'Hérôonpolis »<sup>1048</sup>. George W. Murray a suggéré que Philôtera se situait au débouché de l'oued Gawasis<sup>1049</sup>, et n'était en fait que la refondation du port égyptien de Sewew, utilisé sous la XII<sup>e</sup> dynastie<sup>1050</sup>. Les fouilles archéologiques menées depuis dans ce secteur ont permis de confirmer la localisation de Sewew à Mersa Gawasis, mais pas l'assimilation de ce port à celui de Philôtera<sup>1051</sup>. La localisation de ce port reste donc un mystère, tout comme son rôle éventuel dans les expéditions de chasse aux éléphants<sup>1052</sup>.

Vers 275 est fondée, ou dotée d'un nom grec par Ptolémée II, le port de Berenikê-des-Trog(l)odytes<sup>1053</sup>, situé actuellement au sud de la péninsule Ras Banas, à environ 825 km de l'actuelle Suez<sup>1054</sup>. Le site permettait ainsi au port d'être protégé des vents du nord. Berenikê va jouer un rôle logistique de premier plan dans l'organisation des expéditions de chasse aux éléphants puisqu'il va devenir le port de débarquement des futurs éléphants de guerre<sup>1055</sup>, mais également un lieu de construction des *elephantegoi*, les navires porte-éléphants<sup>1056</sup>. En raison de son rôle important, ce port était protégé contre les attaques extérieures. En effet, les fouilles archéologiques récentes ont permis la découverte d'un vaste complexe (180m sur 60m) fortifié à l'ouest et au nord pour prévenir des menaces venant de l'arrière-pays.

Entre 270 et 264, Eumédès, un autre officier de Philadelphie, est envoyé en mission dans

---

2019, 8). La Troglodytique désignait, dans la géographie gréco-romaine, le littoral africain de la mer Rouge jusqu'au détroit de Bab el-Mandeb. L'Éthiopie, dans l'esprit des Gréco-romains, semble avoir désigné la région habitée par des Hommes à la peau noire. Elle recouvrait donc la Nubie du royaume de Méroé mais également la partie sud de la Troglodytique.

<sup>1046</sup> Str., XVI. 4. 5. Cf. corpus p. 73. Lionel Casson place le lancement de cette expédition vers 270 (CASSON 1993b, 248). Pier D. Armandi et George W. Murray ont identifié Satyros à l'ingénieur du même nom qui s'était vu confier par le roi le transport d'un obélisque sur le Nil, faisant de cet homme un officier de la flotte lagide (ARMANDI 1843, 81 ; MURRAY 1967, 25 ; Pline, XXXVI. 67). Un rapprochement a également été proposé entre cet homme et un homonyme signataire d'une dédicace à Arsinoé Philadelphie retrouvée au Paneion d'El-Kanaïs (NACHTERGAEL 1957, 71 ; MURRAY 1967, 26 ; SIDEBOTHAM 2011, 184 ; Cf. corpus p. 246).

<sup>1047</sup> Str., XVI. 4. 5. Cf. corpus p. 73 ; Pline, VI. 33. 4.

<sup>1048</sup> Str., XVI. 4. 5. Cf. corpus p. 73.

<sup>1049</sup> MURRAY 1925, 142.

<sup>1050</sup> MURRAY 1967, 26.

<sup>1051</sup> Voir BARD et FATTOVICH, 2018.

<sup>1052</sup> Voir aussi CASSON 1993b, 248.

<sup>1053</sup> Str., XVI. 4. 5 ; XVI. 4. 10. Cf. corpus p. 73. Sur la datation, voir THIERS 2007, 159.

<sup>1054</sup> SIDEBOTHAM 2018, 601.

<sup>1055</sup> *Infra*, p. 205-206.

<sup>1056</sup> P. Petrie II, 40a. Cf. corpus p. 255.

cette région pour organiser la chasse aux éléphants. Il y établit la ville portuaire de Ptolémaïs Theron (des chasses)<sup>1057</sup>, située à 1419 km au sud d'Hérôonpolis<sup>1058</sup>, et à 552 km environ au sud de Berenikê<sup>1059</sup>. D'après Pierre Schneider, l'expédition d'Eumédès avait dû être précédée d'une mission de reconnaissance, afin de déterminer l'emplacement idéal pour établir cette colonie sur les côtes de la mer Rouge<sup>1060</sup>. L'historien n'exclut pas que Satyros ou Eumédès lui-même ait conduit cette expédition<sup>1061</sup>. Ces préparatifs ne sont hélas pas mentionnés dans les sources anciennes, contrairement à l'expédition ayant abouti à la fondation de Ptolémaïs, rapportée, entre autres<sup>1062</sup>, par l'inscription hiéroglyphique de Pithôm :

Sa Majesté réunit sa grande flotte de quatre navires gyblites<sup>1063</sup>, avec leurs équipages de braves dignes de confiance (et) tous les biens parfaits d'Égypte et des pays étrangers, (sous l'autorité) du commandant en chef de sa Majesté. Ayant hissé la voile, ils atteignirent Kem-Our<sup>1064</sup>, comme la fureur (du) ciel couvert de nuages. Il [= le commandant] navigua au milieu de cette eau. Il atteint *Khemtytjet*, les confins de la Nubie<sup>1065</sup>. C'est là qu'on lui amena le préposé aux passes<sup>1066</sup> pour son bateau royal et il mit le cap (vers) l'île qui est dans le lac du Scorpion. [...] C'est là que l'on construisit un grand port pour le roi, au nom du roi de Haute et Basse Égypte, maître du Double Pays [= Ptolémée II] [...]

Selon Strabon, Eumédès s'attacha en premier lieu à fortifier le site et à établir des relations pacifiques avec les habitants de la région : « Eumédès avait commencé par fermer secrètement (*lâthra*) au moyen d'un fossé et d'un mur une des presqu'îles de la côte<sup>1067</sup>, il avait ensuite désarmé par d'habiles ménagements les populations qui menaçaient de gêner son

---

<sup>1057</sup> Strabon nomme cette ville « *Ptolemaïs pros tê thêra tôn elephantôn* » (voisine de la [zone de] chasse aux éléphants) (XVI. 4. 7. Cf. corpus p. 73), l'auteur du *Périple... Ptolemaïs tôn thêrôn* (Ptolémaïs-des-chasses) (*Périple...*, 3. Cf. corpus p. 78, et Pline l'Ancien *Ptolemaïs Epi Theras* ([à côté de] la [zone de] chasse) (VI. 171. Cf. corpus p. 83). Aujourd'hui, Ptolemaïs se situerait sur le littoral soudanais et correspondrait soit à Ras Maqdam ou Trinkitat, au nord-est de Tokar, soit à Aqiq (SCHNEIDER 2019, 18-20).

<sup>1058</sup> 9000 stades chez Ératosthène (*apud* Str., XVI. 4. 4. Cf. corpus p. 73 ; également cité par Agathémère d'après SCHNEIDER 2019, 17). La conversion en kilomètres est fournie par Pierre Schneider, 1 stade = 157,7 m (2019, p. 17, n. 2).

<sup>1059</sup> SCHNEIDER 2019, 17, n. 5.

<sup>1060</sup> SCHNEIDER 2019, 12. Pierre Schneider souligne la pertinence de l'idée, avancée par Carlo Conti-Rossini, selon laquelle les Grecs ont bénéficié d'informations d'origine égyptienne (CONTI-ROSSINI [C.], 1925, « *Commenti a notizie di geografi classici sovra il Sudan Egiziano e l'Étiopia* », *Aegyptus*, n. 6/1, p. 5-8).

<sup>1061</sup> SCHNEIDER 2019, 12.

<sup>1062</sup> La fondation de Ptolémaïs est également évoquée par Strabon (XVI. 4. 7. Cf. corpus p. 73), Pomponius Mela (VIII. 80. Cf. corpus p. 77), Pline l'Ancien (II. 75. 73. Cf. corpus p. 79), et dans le *Périple de la mer Érythrée* (3. Cf. corpus p. 78).

<sup>1063</sup> Il s'agirait des navires de « Byblos » (Phénicie) que les pharaons avaient l'habitude d'utiliser pour le commerce maritime (POMEY 2015, 5-6 ; SCHNEIDER 2019, 10, n. 17).

<sup>1064</sup> Les Lacs Amers (THIERS 2001, 7).

<sup>1065</sup> Comme l'a souligné Christophe Thiers, Ptolémaïs était donc bien « considérée comme entrant dans la zone d'influence de Méroé » (2007, 131).

<sup>1066</sup> Pour Christophe Thiers, il pourrait s'agir d'un représentant indigène embarqué à bord du bateau-amiral de la flotte afin d'aider les explorateurs lagides à prévenir les dangers de la navigation (2007, 132-133).

<sup>1067</sup> Sur les caractéristiques géomorphologiques du site et les circonstances de la fondation, on consultera l'article que Pierre Schneider a consacré à Ptolemaïs (SCHNEIDER, 2019).

établissement, et avait réussi ainsi à se faire de voisins malveillants des amis sûrs et dévoués »<sup>1068</sup>. La stèle de Pithôm fait également état de cette réussite diplomatique puisqu'elle atteste la présence d'indigènes dans la population de la ville nouvellement créée : « [Eumédès] peupla [Ptolemaïs] avec les troupes de sa Majesté et avec tous les fonctionnaires de l'Égypte et des pays soumis »<sup>1069</sup>. Cette étape de pacification était cruciale, puisque d'après Diodore, les régions riveraines de la mer Rouge étaient inhospitalières et dangereuses<sup>1070</sup>.

Selon Pierre Schneider, Ptolémaïs « devait présenter les caractères majeurs d'une ville »<sup>1071</sup>. Néanmoins, rien n'indique selon lui que la ville « avait été élevée au rang de cité en ce qui concerne ses institutions »<sup>1072</sup>. Ptolémaïs semble plutôt avoir été une colonie militaire qu'Eumédès dota d'« un territoire agricole [...] qu'il laboura avec des araires et des bêtes de trait ». Pour Victor Tscherikower, la terre était donc cultivée par des clérouques (= soldats ayant reçu un lot de terre)<sup>1073</sup>. La stèle de Pithôm nous apprend également qu'Eumédès « captura là de nombreux éléphants pour le roi »<sup>1074</sup>. Le *Périple de la mer Érythrée* précise cette information en expliquant qu'au temps des Ptolémées, la ville était un point de départ pour s'enfoncer dans l'intérieur des terres<sup>1075</sup>, c'est-à-dire une base d'où partaient les chasseurs pour capturer les pachydermes<sup>1076</sup>. Ptolémaïs était amené à devenir à la fois un port d'embarquement de ces

<sup>1068</sup> Str., XVI. 4. 7. Cf. corpus p. 73. Pour Lionel Casson, il pourrait s'agir des Moskhophages (« mangeurs de pousses » [végétales]) (1989, 101). De son côté, Pierre Schneider n'exclut pas que des Ichtyophages (« mangeurs de poissons ») chasseurs de tortues marines (appelés Chélonophages, « mangeurs de tortues », par Diodore – III. 21. 1 –) habitaient ce secteur. Il est en effet écrit, dans le *Périple de la mer Érythrée*, qu'il y avait de l'écaille de tortue marine à Ptolemaïs (3. Cf. corpus p. 78).

<sup>1069</sup> Stèle de Pithôm, I. 23-24. Cf. corpus p. 244. Les « pays soumis » pourraient faire référence, selon Pierre Schneider, aux parties périphériques du royaume lagide, à savoir la Syrie-Phénicie et les cités grecques de Libye (2019, 22).

<sup>1070</sup> DS. I. 37. Cf. corpus p. 48.

<sup>1071</sup> SCHNEIDER 2019, 7.

<sup>1072</sup> *Ibid.* L'historien rappelle que le terme *polis* n'est jamais employé par les auteurs pour désigner Ptolémaïs. Celle-ci est qualifiée de *ktisma* (en grec « fondation ». voir Str., XVI. 4. 7. Cf. corpus p. 73) ou d'*oppidum* (en latin « place fortifiée », « ville ». voir Pline, II. 75 [73]. Cf. corpus p. 79). Il ajoute que, même si Strabon avait employé le terme *polis*, cela ne serait pas significatif tant cet auteur fait un usage lâche de ce mot en l'employant pour désigner de simples bases de chasses ou des villes de l'Arabie heureuse dont l'organisation politique n'avait rien de grec.

<sup>1073</sup> TSCHERIKOWER (V.), 1927, *Die hellenistischen Städtegründungen von Alexander dem Grossen bis auf die Römerzeit*, Leipzig, 14 (d'après Pierre Schneider, 2019). Pierre Schneider n'a pas non plus exclu cette hypothèse (SCHNEIDER 2019, 12).

<sup>1074</sup> Stèle de Pithôm, I. 23-24. Cf. corpus p. 244. La fondation de Ptolémaïs est également évoquée par Strabon (XVI. 4. 7. Cf. corpus p. 73), Pomponius Mela (VIII. 80. Cf. corpus p. 77), Pline l'Ancien (II. 75. 73. Cf. corpus p. 79), et dans le *Périple de la mer Érythrée* (3. Cf. corpus p. 78).

<sup>1075</sup> *Périple de la mer Érythrée*, 3. Cf. corpus p. 78.

<sup>1076</sup> La présence des éléphants dans la région située entre Ptolemaïs et le promontoire des Taureaux (au nord de la ville) est attestée par Agatharchide (DS. III. 41. 3. Cf. corpus p. 51). Pour Pierre Schneider, la région décrite par cet auteur pourrait correspondre à l'environnement de Ptolemaïs (2019, 14). Agatharchide y place l'embouchure de l'Astaboras, que Pierre Schneider assimile à l'actuel delta du wadi Baraka (2019, 15). Des éléphants se trouvaient encore autour de ce dernier au XIX<sup>e</sup> siècle (DESANGES [J.], 1995, « Histoire de l'Afrique dans le monde



animaux, mais très probablement aussi un port de transit pour les navires porte-éléphants venus des stations situées au sud de la mer Rouge<sup>1077</sup>. Bernard Boyaval a suggéré que Ptolémaïs était également un centre de construction et de réparation navale<sup>1078</sup>. Cette hypothèse s'appuyait sur un graffiti retrouvé sur le Paneion d'El-Khanaïs et réalisé par un charpentier (*tektôn*), Dorion, « faisant partie du corps d'Eumédès [...] pour la chasse aux éléphants »<sup>1079</sup>. Pour cet historien, Dorion a pu travailler dans la construction ou la réparation navale dans le port de Ptolémaïs, ou travailler directement à bord des *elephantegoi*<sup>1080</sup>. Toutefois, il est incertain que les activités de Dorion aient été liées aux navires. En effet, comme l'a remarqué André Bernand, la présence de ce charpentier est très cohérente dans un contexte de fondation de cité : « un charpentier devait s'intéresser aux éléphants qui, dressés au travail, pouvaient transporter de lourds madriers. Employés surtout à la guerre, les éléphants ne pouvaient-ils pas l'être aussi dans les travaux de construction ? »<sup>1081</sup>. André Bernand ne connaissait sans doute pas la Chronique des ruines de l'Esagil, qui atteste le recours aux éléphants sur des chantiers dans le royaume séleucide<sup>1082</sup>. Quoi qu'il en soit, ce document renforce son hypothèse.

Pour Georges Nachtergaël, d'autres lieux situés au sud de Ptolemaïs et mentionnés par Artémidore, ont été aménagés sous le règne de Ptolémée II dans le cadre de l'organisation des expéditions de chasse aux éléphants. Parmi ceux-ci sont les postes de guet (*skopiai*) de Démétrios, situés au sud de Ptolemaïs<sup>1083</sup>. Artémidore évoque également l'existence des autels (*Bômoi*) de Konon, de la garnison (*phrouion*) de Koraos auquel était associé une station de chasse (*kynêgion*), et de plusieurs autres *kynêgia*. Georges Nachtergaël suppose que Konon et Koraos ont été envoyés par Philadelphie pour la chasse aux éléphants<sup>1084</sup>. En conséquence, ces

---

gréco-romain », dans *École pratique des hautes études. 4e section, sciences historiques et philologiques. Livret 8. Rapports sur les conférences de l'année 1992-1993*, Paris, 1995, 27-28.

<sup>1077</sup> *Infra*, p. 206.

<sup>1078</sup> BOYAVAL 1995, 54.

<sup>1079</sup> Cf. corpus p. 245.

<sup>1080</sup> Bernard Boyaval rappelle que « les Grecs utilisaient couramment des artisans du bois sur leurs bateaux » et que le terme *tektôn* renvoyait aux constructeurs de bateaux à l'époque de Dioclétien (1995, 54).

<sup>1081</sup> BERNAND 1972, 44.

<sup>1082</sup> *Infra*, p. 417-418.

<sup>1083</sup> Str., XVI. 4. 9. Cf. corpus p. 73. Un homme du même nom, chargé de l'entretien des éléphants en Thébaïde, est mentionné dans le registre d'un employé de relais postal des années 250 (*P. Hib.* 1 110. Cf. corpus p. 247). Étant donné l'éloignement des lieux géographiques mentionnés et les fonctions différentes occupées par les deux hommes, il serait hasardeux de suggérer que les sources fassent référence au même homme. Il est en revanche possible, comme l'a suggéré Georges Nachtergaël, qu'il s'agisse de la même personne à qui Apollonios, le dioscète de Philadelphie, a communiqué, le 14 janvier 250, l'ordre royal de couper le plus d'arbres possible dans le domaine, et de réquisitionner cinq cents hommes pour la construction des navires de guerre » (1957, 93). Ce nom est également attesté dans un rapport de corvées daté de 241 et lié à l'organisation de la chasse aux éléphants (*UPZ* II. 157. Cf. corpus p. 254).

<sup>1084</sup> NACHTERGAEL 1957, 94-95.

lieux sont peut-être à dater du règne de ce souverain. Selon Pierre Schneider, les *kynégia* « devaient davantage ressembler à des campements protégés par des retranchements qu'à des ensembles urbains »<sup>1085</sup>.

### *I. 3. La conquête des régions du sud sous Evergète et Philopator*

La conquête des côtes de la mer Rouge s'est poursuivie sous les règnes d'Evergète et de Philopator. Pour Lionel Casson, celle-ci s'est rapidement imposée à cause de la surexploitation des troupes d'éléphants, qui a conduit à la fermeture des premières stations<sup>1086</sup>. Nous pensons néanmoins, comme Stanley M. Burstein, que c'est moins le ravitaillement de l'armée en éléphants que la recherche de l'ivoire qui a conduit à ce phénomène<sup>1087</sup>. En effet, les expéditions de chasse aux éléphants n'ont probablement pas été organisées dans le seul but de ravitailler l'armée en pachydermes, mais également pour le commerce de l'ivoire<sup>1088</sup>. Stanley M. Burstein suppose d'ailleurs que le produit de la vente de l'ivoire a fortement contribué au financement des expéditions de chasse<sup>1089</sup>.

Il est difficile de déterminer à partir de quel secteur le successeur de Philadelphie prit le relais. D'après Agatharchide, les Lagides essayèrent de traiter avec les Éléphantophages, population établie près de Darada. L'auteur ne précise toutefois pas l'identité du roi à l'origine de cette politique. Il faut sans doute placer cet événement à la fin du règne de Philadelphie ou au début de celui d'Evergète. Quoi qu'il en soit, les Ptolémées rencontrèrent plus de difficultés avec ce groupe de Trogodytes. Comme leur nom l'indique, les Éléphantophages chassaient les pachydermes pour s'en nourrir. C'est pourquoi le roi leur demanda, contre « beaucoup de merveilleuses promesses » de « renoncer au massacre des éléphants afin de les avoir lui-même vivants »<sup>1090</sup>. Cette proposition semble indiquer que les Lagides avaient parfaitement compris qu'une surexploitation de la population locale d'éléphants pouvait conduire à la disparition de cette dernière, et par conséquent à l'arrêt de l'emploi de ces animaux dans la guerre. Malgré les promesses faites aux Éléphantophages, le roi « s'entendit répondre qu'ils n'échangeraient par

---

<sup>1085</sup> SCHNEIDER 2019, 22.

<sup>1086</sup> CASSON 1993b, 256.

<sup>1087</sup> BURSTEIN 1996, 802. L'historien a remarqué que le nombre d'éléphants dans l'armée ptolémaïque a dû se compter non par centaines, comme certains auteurs anciens l'ont affirmé (*supra*, p. 167), mais par dizaines seulement.

<sup>1088</sup> BURSTEIN 1996, 805. L'auteur rappelle que le papyrus *P. Petrie* III, 114 fait spécifiquement référence aux défenses d'éléphants obtenues grâce aux expéditions de chasse (cf. corpus p. 258).

<sup>1089</sup> BURSTEIN 1996, 804.

<sup>1090</sup> Phot., CCL. Fr. 56. [453a] Cf. corpus p. 161.

le genre de vie qui était le leur contre tout son royaume »<sup>1091</sup>. Cet échec ne sembla toutefois pas arrêter le projet lagide, puisqu'Artémidore atteste l'existence de deux *kynégia* sur les terres des Éléphantophages : celle de Saba, dépendant du port du même nom<sup>1092</sup>, et celle du puits, rattaché à la ville de Darada<sup>1093</sup>. C'est peut-être en raison de cet échec qu'Evergète envoya Simmias, l'un de ses amis, explorer la dernière région avant Deiré<sup>1094</sup> dans le but de faire une « observation précise des peuples qui vivent le long de la côte »<sup>1095</sup>. Contrairement à ce qui a été affirmé par Marquis Berrey, rien ne suggère que Simmias fut un chasseur d'éléphants<sup>1096</sup>. Comme Aristôn au temps de Ptolémée II, Simmias devait être un explorateur chargé de remettre un rapport au roi sur ses observations. Certains historiens ont fait un rapprochement entre cet homme et un autre, nommé Simméas, qui, d'après Marcien d'Héraclée, fut l'auteur d'un *Périple* de l'oïkoumène<sup>1097</sup>. Ce rapprochement peine toutefois à convaincre, car la mission confiée à Simmias par Evergète restait circonscrite à un secteur géographique limité<sup>1098</sup>. De plus, il n'est pas certain que le rapport rédigé par Simmias eût vocation à être diffusé. Ce document rejoignit sans doute les archives royales (*ta basilika hypomnémata*), dans lesquelles Agatharchide de Cnide a ensuite puisé pour composer ses livres sur l'Asie. Quoi qu'il en soit, l'exploration de Simmias semble bien avoir été à l'origine de l'installation de nouvelles stations de chasse aux éléphants. En effet, Artémidore atteste l'existence, dans ce secteur, de plusieurs *kynégia*, dont celle de Pythangelos, et une autre situé près du port d'Arsinoé<sup>1099</sup>.

Après le détroit, sur la côte des Aromates, une seule autre « chasse » (*thêra*) aux éléphants est évoquée explicitement par Strabon, celle de Lichas<sup>1100</sup>. Nous savons, par la documentation épigraphique, que cet homme fut stratège sous Ptolémée IV. En conséquence, il est possible que la colonisation du littoral de la mer Rouge situé au-delà du Bab el-Mandeb soit à placer chronologiquement sous ce règne. Par ailleurs, le géographe atteste l'existence dans cette région de colonnes et d'autels dits de Pytholaos, de Lichas, de Pythangelos, de Leon et de

<sup>1091</sup> *Ibid.*

<sup>1092</sup> Str., XVI. 4. 8. Cf. corpus p. 73.

<sup>1093</sup> Str., XVI. 4. 10. Cf. corpus p. 73. Ce sont les seules stations de chasse à ne pas avoir été nommées en référence à l'officier à l'origine de leur création ou à des membres de la famille royale.

<sup>1094</sup> Actuel détroit de Bab el-Mandeb.

<sup>1095</sup> DS. III. 18. 4. Cf. corpus p. 50.

<sup>1096</sup> BERREY 2017, 42-43.

<sup>1097</sup> MÜLLER 1882, 135, n. 41 ; MOOREN 1975, n. 16.

<sup>1098</sup> Voir aussi PEREMANS 1967, 452.

<sup>1099</sup> Str., XVI. 4. 13-14. Cf. corpus p. 74. Pour Georges Nachtergaele, c'est le même Pythangelos qui donna son nom à un port situé sur cette même côte (NACHTERGAEL 1957, 97 ; Str., XVI. 4. 14. Cf. corpus p. 74). On retrouve également son nom dans un papyrus daté de 223/222, dans lequel le lien entre cet homme et la chasse aux éléphants est établi (*P. Petrie* III. 114. Cf. corpus p. 258).

<sup>1100</sup> Str., XVI. 4. 14. Cf. corpus p. 74.

Charimortos<sup>1101</sup>. Grâce à la documentation épigraphique, nous savons que Pythangelos et Charimortos, comme Lichas, étaient préposés à la chasse aux éléphants. Une inscription datée du règne de Ptolémée IV nous apprend que Charimortos avait la fonction de stratège préposé à la chasse aux éléphants<sup>1102</sup>. De son côté, Pytholaos peut être identifié à un homonyme, Peitholaos, mentionné dans un papyrus dont l'objet est un ordre de paiement de solde à des chasseurs d'éléphants (223)<sup>1103</sup>. La colonne de Leon, comme l'autel du même nom, a posé des problèmes d'interprétation aux historiens en raison d'incertitudes concernant la traduction de *Léontos*. Certains y ont vu le nom d'un animal quand d'autres, comme Georges Nachtergaele, y ont vu le nom d'une personne, et ont supposé de ce fait que cet homme était lui aussi un chef d'expédition de chasse aux éléphants<sup>1104</sup>. Cette version semble plus crédible, étant donné que le terme s'intègre parmi une liste composée seulement de noms de personnes. Par conséquent, il est vraisemblable que Pytholaos, Leon, et Charimortos avaient eux-aussi un relais de chasse à leur nom. Cependant, ces *kynêgia* ont sans doute été établies avant les colonnes et autels portant le nom de leur fondateur. Aussi, elles étaient peut-être, comme celle de Pythangelos, éloignées de ces monuments. Ce qui est certain, c'est qu'elles devaient être, comme les autres postes de chasse, associées à des ports d'embarquement, mais suffisamment éloignées de ceux-là. En effet, les populations d'éléphants ne vivaient pas sur les côtes de la mer Rouge en raison de l'aridité des terres, mais dans les régions intérieures<sup>1105</sup>.

---

<sup>1101</sup> Str., XVI. 4. 15. Cf. corpus p. 74.

<sup>1102</sup> OGIS 86. Cf. corpus p. 269.

<sup>1103</sup> P. *Eleph.* 28. Cf. corpus p. 256-257.

<sup>1104</sup> NACHTERGAEL 1957, 100.

<sup>1105</sup> DS. III. 41. 3. Cf. corpus p. 51.

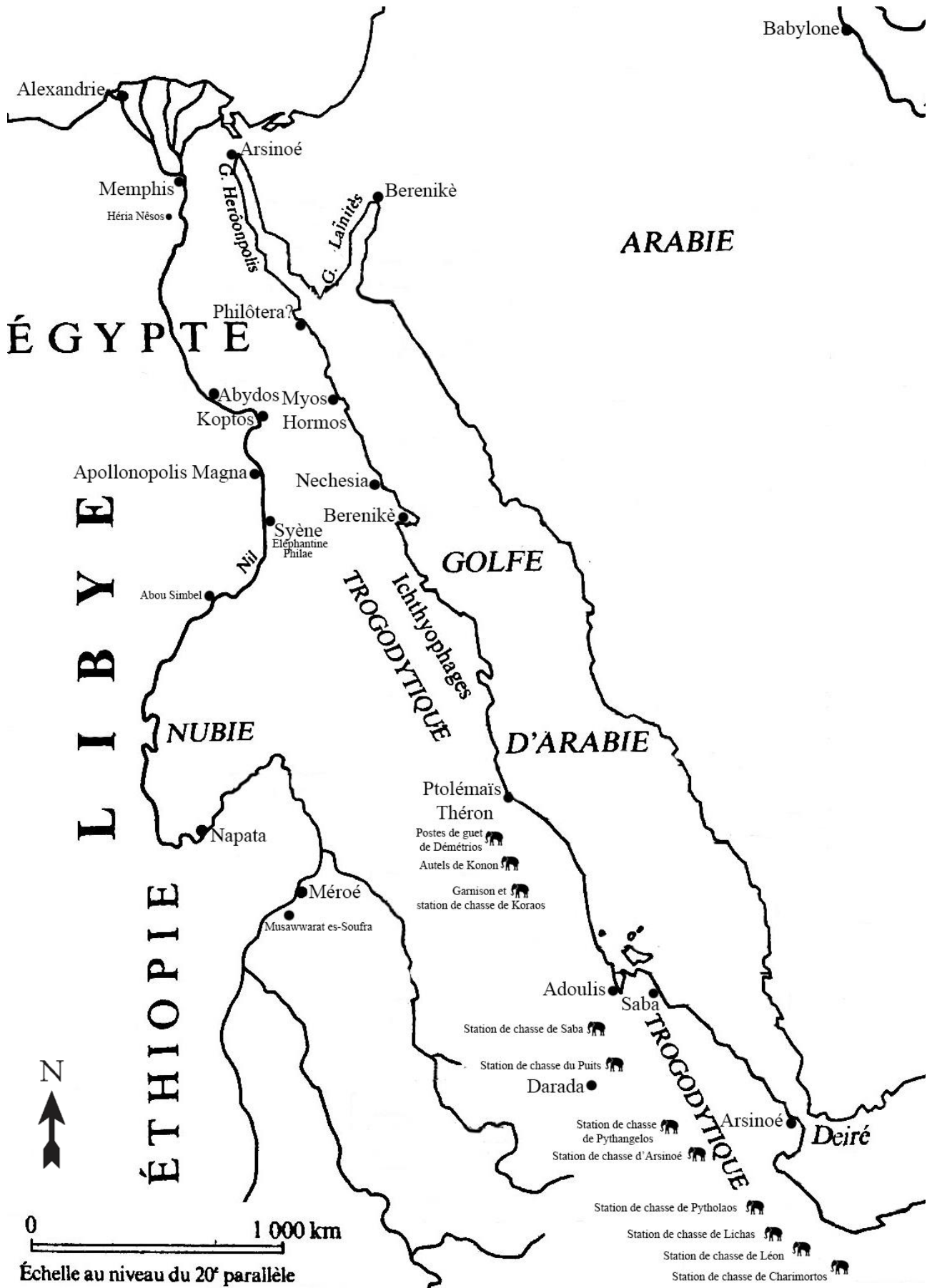


Figure 8 L'Égypte, l'Éthiopie et la Trogodytique au III<sup>e</sup> siècle

## II. Les expéditions de chasse aux éléphants

### II. 1. La composition des corps expéditionnaires

Les fouilles archéologiques menées en janvier 2017 à Abbad, ancien fortin situé dans le désert oriental égyptien, entre la ville d'Apollonopolis Magna et le fortin d'El-Kanaïs, ont permis de mieux connaître la composition des corps expéditionnaires envoyés pour chasser les éléphants. Parmi les *ostraca* grecs mis au jour, treize d'entre eux sont des bons pour des rations d'eau. L'un d'eux est destiné à Lichas, homme qui a été identifié par Hélène Cuvigny au stratège homonyme<sup>1106</sup>. Les rations d'eau sont prévues soit pour des individus : un responsable de cantonnement, un secrétaire, soit pour des groupes : 80 chasseurs, 160 *misthophoroi*, 120 *machimoi* clérouques<sup>1107</sup>, les âniers d'un char, des guides... Hélène Cuvigny n'exclut pas que l'ensemble de ces bons soit lié au passage du corps expéditionnaire de Lichas<sup>1108</sup>. Comme l'a observé l'historienne, si tel était effectivement le cas, ces *ostraca* attesteraient la participation de près de 500 hommes à ce type d'expédition. Hélène Cuvigny ne manque pas de souligner que ces treize bons ne forment probablement qu'une partie du dossier<sup>1109</sup>. C'était donc une véritable petite armée qui partait en campagne aux côtés des chasseurs d'éléphants pour protéger ces derniers, et assurer le bon déroulement des opérations. L'analyse numérique de ces troupes montre également que les chasseurs formaient à peine le cinquième de l'effectif total. Pourtant, nous savons que Pytholaos, qui selon nous fut stratège, s'était mis en route avec deux-cent trente et un chasseurs d'éléphants<sup>1110</sup>. De ce fait, les 80 chasseurs mentionnés sur l'*ostrakon* ne devaient former qu'une partie seulement de ceux qui marchaient avec Lichas. Un autre bon fait d'ailleurs référence à un autre groupe de chasseurs dont l'effectif est incertain<sup>1111</sup>.

André Bernand et Reinhold Scholl ont avancé qu'il existait, à l'époque lagide, un grand corps des chasseurs royaux, sorte de formation paramilitaire, comprenant non seulement des chasseurs d'éléphants, mais également des chasseurs d'oiseaux, de bouquetins...<sup>1112</sup>

---

<sup>1106</sup> CUVIGNY 2017a, 112.

<sup>1107</sup> Selon Hélène Cuvigny, l'attribution de *kleroi* aux *machimoi*, sous Ptolémée III suggère que ces hommes, qui étaient antérieurement des gardes du corps ou des messagers armés, ont été intégrés à l'armée (2017a, 116).

<sup>1108</sup> CUVIGNY 2017a, 114.

<sup>1109</sup> *Ibid.*

<sup>1110</sup> Par ce rapprochement, Michael Rostovtzeff a montré que ce papyrus fait bien référence à des chasseurs d'éléphants.

<sup>1111</sup> CUVIGNY 2017a, 114.

<sup>1112</sup> Pierre Roussel va plus loin et considère que les *kynégoi* constituaient des corps spéciaux au sein de l'armée ptolémaïque (1930, 366).

Reinhold Scholl a suggéré que cette formation était composée de plusieurs chiliarques comprenant chacune mille hommes, elles-mêmes subdivisées en quatre *syntagma* de chasseurs comprenant deux-cent cinquante hommes<sup>1113</sup>. Sa démonstration s'appuyait sur un papyrus daté du III<sup>e</sup> siècle, non lié spécifiquement à la chasse aux éléphants mais mentionnant l'existence d'une *syntagma* de chasseurs<sup>1114</sup>. L'historien suppose que les deux-cent trente et un chasseurs partis avec Pytholaos formaient une de ces unités. Il soutient également que les chasseurs qui défilèrent lors des *Ptolemaeia* de 275-274 formaient deux chiliarques<sup>1115</sup>. En raison de la datation de cet événement, il faut envisager que ce corps de chasseurs royaux a été mis en place avant les premières expéditions de chasse aux éléphants.

Pour Reinhold Scholl, le terme *archikynêgos* (chasseur en chef) a pu être employé pour désigner les hommes placés à la tête de ces chiliarques<sup>1116</sup>. Cette occurrence apparaît dans six inscriptions et un papyrus, égyptiens et chypriotes, d'époque ptolémaïque<sup>1117</sup>. Les historiens restent toutefois prudents quant à l'interprétation de ce terme. Selon Leon Mooren, il pourrait s'agir d'un titre honorifique<sup>1118</sup>. Toutefois, dans un commentaire d'un graffiti de l'ouadi Bir el-Aïn, lequel fait mention d'un *archikynêgos* du nom d'Andrônikos, André Bernand se montre sceptique quant à cette interprétation et affirme qu'« il s'agit [dans le cas de cet homme] non pas de la charge aulique, mais de la fonction de chasseur en chef »<sup>1119</sup>. Un compromis entre les deux hypothèses peut être proposé.

Reinhold Scholl a identifié l'*archikynêgos* Andrônikos à un homonyme chargé du commandement (ou du recrutement) des chasseurs, dont l'existence nous est connue par un ordre de paiement de solde aux chasseurs d'éléphants<sup>1120</sup>. Ce rapprochement établi par Reinhold Scholl nous permet de faire une suggestion : l'*archikynêgos* ne remplissait que des fonctions administratives liées au recrutement et au paiement des chasseurs. Par conséquent, il ne prenait pas part aux expéditions de chasse et n'était pas un chasseur particulièrement expérimenté.

---

<sup>1113</sup> SCHOLL 2006, 107.

<sup>1114</sup> SCHOLL 2006, 108-109 ; *P. Lips* 1452R « *kynêgôn syntagma* ».

<sup>1115</sup> SCHOLL 2006, 109. Pour lui, le nombre de chasseurs présents dans le défilé avancé par Callixène (2) est inexact. Il lui paraît peu probable que 2400 chiens aient été conduits par seulement deux hommes. Reinhold Scholl y voit une erreur de Callixène due à l'omission d'un signe diacritique. Il propose alors de corriger ce chiffre et de le remplacer par 2000. (2006, 102)

<sup>1116</sup> SCHOLL 2006, 109.

<sup>1117</sup> *SB.* 1. 128 ; *SB.* 1. 287a [= BERNAND 1977, n. 2 et 11a] ; *OGIS* 99 ; *Salamine*, XIII. 80 [= SEG 13. 554] ; *ABSA* 56 (1961) 32,87 [= JHS 9, 1888, 225, 1 = SEG 13.584] ; *ABSA* 56 (1961) 33,88 [= JHS 79, 1959, 98, 4 = SEG 18.580] ; *P. Lips*, 1452R. La moitié de ces sources sont à dater de la période située après l'arrêt de la chasse aux éléphants.

<sup>1118</sup> MOOREN 1977, 176.

<sup>1119</sup> BERNAND 1977, 23.

<sup>1120</sup> SCHOLL 2006, 103 ; *P. Eleph.* 28. Cf. corpus p. 256-257. L'historien a toutefois souligné la différence d'orthographe entre les deux noms (*oméga* d'un côté, *omicron* de l'autre).

L'attribution de ce titre à un jeune prince royal du nom de Ptolémée (le futur Ptolémée IX ou son frère Alexandre I<sup>er</sup>), attestée par une des inscriptions chypriotes du II<sup>e</sup> siècle, nous le confirme. Elle révèle par ailleurs que ce titre était réservé à des proches du roi, voire à des hauts dignitaires de la cour, ce que devait être Andrônikos. Sur le terrain, les chasseurs devaient toutefois être encadrés par un homme, le *kynêgos protos* (premier des chasseurs). Cette fonction est attestée dans une dédicace réalisée par des chasseurs de bouquetins à la basse époque ptolémaïque<sup>1121</sup>. Nous ne connaissons pas le nombre d'hommes qu'il dirigeait. Peut-être était-il à la tête d'une *syntagma* ? En tout état de cause, et au même titre que l'*archikynêgos*, cette fonction n'apparaît pas dans la documentation papyrologique et épigraphique relative à la chasse aux éléphants.

L'ordre de paiement de solde aux chasseurs d'éléphants susmentionné fait référence à un secrétaire (*grammateus*) nommé Démétrios et chargé de la distribution de la solde aux chasseurs commandés ou recrutés par Andrônikos<sup>1122</sup>. Cet homme était-il le secrétaire des chasseurs ou celui d'Andrônikos ? Sur ce point, le bon d'Abbad n° 6 peut nous éclairer puisqu'il nous informe qu'une ration d'eau était destinée à un secrétaire du nom d'Apollônios. Celui-ci était *grammatei dynamêôs*, c'est-à-dire secrétaire de (la<sup>?</sup>) troupe, et non d'une personne. De ce fait, si nous acceptons l'idée que Démétrios et Apollônios ont été titulaires d'une même fonction sous deux règnes différents, le premier à l'époque de Ptolémée II, et le second au temps d'Evergète ou Philopator, il faut croire que ces deux hommes étaient chargés de l'intendance militaire de l'ensemble d'un corps expéditionnaire.

Quelques papyri nous apportent des informations intéressantes sur les chasseurs d'éléphants. L'un d'entre eux est une lettre de Manrès datée de 224 et adressée aux chasseurs d'éléphants pour les prévenir que la relève arriverait bientôt. Ce document est d'une grande importance, puisqu'il nous informe que les chasseurs étaient, pour l'essentiel, des Égyptiens<sup>1123</sup>. En effet, comme l'a remarqué Hélène Cuvigny, les destinataires de la lettre, dont treize noms sont parvenus jusqu'à nous, sont tous, à l'exception d'un Hierôn, des Égyptiens à anthroponymie vernaculaire (Necténibis, Atibis, Pétoisiris, Amphitis, Hôros etc.)<sup>1124</sup>. Grâce à un

---

<sup>1121</sup> BERNAND 1977, 17 ; 19.

<sup>1122</sup> *P. Eleph.* 28. 1. 3. Cf. corpus p. 256-257.

<sup>1123</sup> Néanmoins, il n'est pas impossible que certains Grecs soient devenus des chasseurs d'éléphants, comme le Cilicien Jason avait été chasseur d'oiseaux.

<sup>1124</sup> CUVIGNY 2017a, 117.



autre papyrus, un ordre de paiement daté de novembre 223<sup>1125</sup>, nous savons que le salaire d'un chasseur d'éléphants, pour une période de trois mois, était de deux talents et dix-huit cent soixante drachmes, c'est à dire quatre oboles par tête et par jour<sup>1126</sup>. Claire Préaux a indiqué que cette solde était équivalente à celle d'un scribe de rang élevé<sup>1127</sup>. Les chasseurs d'éléphants étaient donc très bien payés. Ce salaire élevé devait se justifier non par rapport au statut social des chasseurs d'éléphants, mais en raison de l'extrême dangerosité du métier. Cette solde leur était versée par la banque d'Arsinoé, et leur était remise par l'intermédiaire du *grammateus*. Le message de Manres aux chasseurs d'éléphants nous indique que le relève des chasseurs avait lieu au moins une fois dans l'année, vers les mois de novembre/décembre. L'ordre de versement était certainement donné avant chaque relève. Ces deux papyri ne fournissent aucune information sur le travail des chasseurs. Lors des expéditions de chasse aux éléphants, le rôle des chasseurs ne s'est probablement pas limité à la capture de ces animaux. Pierre Roussel, qui voyait les *kynégoi* comme un corps spécifique de l'armée, a suggéré que ceux-ci ont occupé des fonctions militaires, dans la défense des places fortes notamment<sup>1128</sup>. Or, comme nous l'avons évoqué, des postes de guet étaient implantés sur les côtes de la mer Rouge<sup>1129</sup>. Il faut donc envisager que des missions de surveillance étaient attribuées à ces hommes.

Des cornacs devaient naturellement être présents lors des expéditions de chasse. Toutefois, leur apparition dans les sources épigraphiques et papyrologiques demeure anecdotique. Nous avons déjà évoqué le cas de Sirônos, le cornac d'Abou-Simbel, mais comme pour les autres dédicants de ce temps, rien ne laisse supposer que ce personnage soit venu pour l'approvisionnement de l'armée en éléphants. Seul Sophon, qui a laissé une dédicace au Paneion d'el-Kanaïs, a pu participer à une expédition de chasse. Mais la datation attribuée à ce graffiti par André Bernand (époque ptolémaïque avancée) contredit cette hypothèse.

Les militaires qui participaient aux expéditions étaient issus des rangs de l'armée royale. Le grade de stratège semble en effet avoir été occupé par des hommes ayant une solide expérience de commandement d'unités de cavaleries. Lichas, par exemple, a été identifié à un homonyme, mentionné entre 238 et 234 dans trois papyri du Fayoum, qui fut *dekanikos* et

---

<sup>1125</sup> P. *Eleph.* 28. Cf. corpus p. 256-257.

<sup>1126</sup> PRÉAUX 1939, 36.

<sup>1127</sup> *Ibid.*

<sup>1128</sup> ROUSSEL 1930, 365-366.

<sup>1129</sup> *Supra*, p. 183.

*ilarque* avant de devenir pentacosiarque<sup>1130</sup>. Sa fonction de stratège n'est attestée qu'après 220. De son côté, Pythangelos occupa les fonctions d'*epilochagos* en 238/237<sup>1131</sup> d'*epilarches* en 236/235<sup>1132</sup>, avant d'occuper à nouveau la première en 225/224<sup>1133</sup>, et la seconde en 222-221<sup>1134</sup>. Le papyrus dans lequel ses activités liées à la chasse aux éléphants apparaissent date également de la fin de la décennie (223 ou 222/221 selon les historiens<sup>1135</sup>). En tout état de cause, Lichas et Pythangelos semblent avoir occupé la fonction de stratège préposé à la chasse aux éléphants à la fin de leur carrière. Paul A. Johnosto a d'ailleurs relevé qu'à la fin des années 220, Pythangelos était père de deux enfants déjà adultes<sup>1136</sup>. En effet, deux autres papyri, datés respectivement de 223 et 222, font mention d'une femme du nom de Berenikê, fille d'un Pythangelos<sup>1137</sup>, et le papyrus dans lequel il est question des activités liées à la chasse aux éléphants exercées par ce dernier fait référence à son fils, Ptolemaios. Par ailleurs, dans ses dédicaces faites à Apollonopolis Magna, Lichas indique avoir été envoyé comme stratège pour la deuxième fois<sup>1138</sup>, ce qui signifie que cette fonction était renouvelable.

L'analyse des sources nous permet de soutenir que les stratèges étaient des hommes d'origine grecque et proches du pouvoir. Les dédicaces de Lichas précisent que ce dernier était acarnanien. Alexandros, qui semble avoir été le successeur (*diadochos*) de ce dernier, était d'origine ionienne puisqu'il venait de la cité d'Oroanna<sup>1139</sup>. Pythangelos était aussi grec puisque sa fille, Berenikê, était prêtresse d'Arsinoé Philopator<sup>1140</sup>, une charge réservée à des femmes grecques<sup>1141</sup>. En raison de la fonction de sa fille, Pythangelos devait être connu à la cour. Les historiens affirment parfois, en s'appuyant sur les textes de Polybe et Strabon, que Charimortos

<sup>1130</sup> FISCHER-BOVET, CLARYSSE, 2012, 30. Papyri : *P. Hibeh* I. 81, L. 18 ; *P. Petrie* 2. 3. L. 43-44 ; *P. Petrie* 2. 22 L. 7. Peter M. Fraser reste de son côté sceptique sur ce rapprochement (1972, II. 308, n. 270).

<sup>1131</sup> *P. Petrie* 2. 11 l. 8. Pythangelos est mentionné la même année dans *P. Petrie* 2. 3. l. 70, sans que sa fonction ne soit précisée.

<sup>1132</sup> *P. Petrie* 2. 16. l. 84-85.

<sup>1133</sup> *P. Petrie* III. 21 (f).

<sup>1134</sup> *P. Enteux* 55. l. 1-2.

<sup>1135</sup> La première date est avancée par Paul A. Johnosto (2012, 211), la seconde par Georges Nachtergaeel (1957, 97), sans que ceux-ci n'en fournissent l'origine. Si l'on admet, comme Georges Nachtergaeel, que tous ces papyrus font référence à la même personne, cela signifie que Pythangelos changea de fonction à la fin des années 220, soit parce qu'il fut nommé stratège, soit au contraire, parce qu'il fut encouragé ou qu'il décida lui-même, pour une raison inconnue, de ne pas s'engager dans une nouvelle expédition de chasse à l'éléphant.

<sup>1136</sup> JOHNOSTO 2012, 212, n. 7.

<sup>1137</sup> *SB*. 20. 14107 ; *P. Hibeh* I. 90. En s'appuyant sur un papyrus, Paul A. Johnosto a établi que Pythangelos fut lui-même prêtre éponyme de la cour en 213 (*BGU* 6 1246). Toutefois, il est impossible d'identifier son nom dans ce document.

<sup>1138</sup> Cf. corpus p. 265.

<sup>1139</sup> Sur la localisation d'Oroanna en Ionie, voir ROBERT 1946, 521-523.

<sup>1140</sup> *P. Hibeh* I. 90. Ce papyrus est un contrat de bail conclu à Thôlthis, dans le nome Oxyrhynchite, en janvier-février 222.

<sup>1141</sup> MELEZE-MODRZEJEWSKI 1991, 89.

était étolien<sup>1142</sup>. Ces auteurs évoquent effectivement ce personnage, mais ils n'apportent aucune indication sur son origine. En revanche, Charimortos devait lui aussi faire partie des cercles du pouvoir. En effet, Polybe dénonce un homonyme, brutal et ivrogne, qui selon lui participa, avec Scopas, à l'épuisement des ressources de l'empire<sup>1143</sup>. Il se pourrait bien que le Mégalopolitain fasse ici référence au stratège. Or, de tels actes ne pouvaient être commis que par un haut dignitaire de la cour.

Le grade de stratège semble avoir été le plus élevé. Les stratèges étaient des gouverneurs civils et militaires des territoires de chasse. Notre documentation permet en effet d'établir que leurs missions comprenaient à la fois le commandement des troupes et l'organisation logistique. Le stratège avait à son service un ou plusieurs adjoints pour s'occuper de formalités administratives. En effet, dans un bordereau d'envoi d'un sac de courriers, trouvé vraisemblablement sur la route entre Apollonopolis Magna et Berenikê, il est question d'une lettre destinée à « Aristoboulos, l'agent de Charimortos »<sup>1144</sup>. Ajoutons à cet exemple le nom d'Alexandros, lequel aurait été, non le successeur de Charimortos, mais son adjoint<sup>1145</sup>.

Un autre grade apparaît dans une dédicace collective d'hommes venus pour la chasse aux éléphants : celui d'*hegêmôn*<sup>1146</sup>. Dans ce document, il est attribué à un homme du nom d'Apoasis sous l'autorité duquel sont placés des soldats (*stratiôtai*). Georges Nachtergaël a supposé qu'il s'agit d'un échelon intermédiaire situé entre le stratège et le reste des soldats<sup>1147</sup>. Comme le stratège, l'*hegêmôn* devait être d'origine grecque et issu de la cavalerie royale. L'inscription nous apprend en effet qu'Apoasis était originaire d'Étenna, une cité pisidienne. Par ailleurs, Christelle Fischer-Bovet a rappelé que le terme d'*hegêmôn* était parfois employé comme un « *equivalent of the cavalry officer called a hipparchos* »<sup>1148</sup>. Nous ne connaissons pas l'identité d'autres *hegêmôn*. Néanmoins, nous savons que Pythangelos a partagé le commandement avec son fils, Ptolemaios. Il est donc possible que ce dernier ait occupé cette charge.

<sup>1142</sup> MAHAFFY (J.), 1899, *A History of Egypt under the Ptolemaic Dynasty*, v. 4, New-York, p. 133 ; MEYER (P. M.), 1900, *Das Heerwesen der Ptolemäer und Römer in Ägypten*, Berlin, p. 17.

<sup>1143</sup> Pol., XVIII. 55.

<sup>1144</sup> O. Osloënsia 2. 11. L. 10-12. Cf. corpus p. 268.

<sup>1145</sup> Voir BERNAND 1977, 250.

<sup>1146</sup> OGIS 86. Cf. corpus p. 269. Cette fonction est également attribuée à Périgénès, dans une dédicace à Pan-qui-marche-dans-les-montagnes (Πανὶ Ὀρηοβάτη) faite par un groupe de chasseurs de bouquetins (BERNAND 1977, 1a).

<sup>1147</sup> NACHTERGAEL 1957, 104.

<sup>1148</sup> FISCHER-BOVET 2014b, 155.

Comme le révèlent les bons d'Abbad, les soldats placés sous l'autorité du stratège (et de l'*hegêmôn* le cas échéant) étaient des *misthophoroi* ou des *machimoi*. L'origine de ces hommes était donc très diverse. Deux dédicaces découvertes à Abou-Simbel font référence à des Chypriotes venus pour la chasse aux éléphants. André Bernand supposait que ceux-ci étaient des marchands. Néanmoins, nous sommes tenté de leur attribuer le statut de *misthophoros*. Cela dit, compte tenu du lieu de découverte de ces dédicaces, il est incertain que l'expédition à laquelle ils participèrent ait eu pour objet de capturer des éléphants. D'autres inscriptions liées à la chasse aux pachydermes évoquent les soldats accompagnant les chasseurs. Citons pour exemple la dédicace d'Alexandros et Apoasis mais également plusieurs autres, retrouvées au Memnonion d'Abydos. L'une d'entre elles est signée par Lykandros, « soldat venu pour la chasse aux éléphants »<sup>1149</sup>. Juste à côté de celle-ci a été identifiée une dédicace de Satyros, Protomachos et Taroulas<sup>1150</sup>. Paul Perdrizet et Gustave Lefebvre ont suggéré que ces quatre hommes étaient des chasseurs d'éléphants<sup>1151</sup>, mais, suite à la découverte des bons d'Abbad, il est préférable de croire que ces hommes étaient des *misthophoroi*, Grecs de surcroît, compte tenu de leurs noms. De leur côté, les *machimoi* étaient, au III<sup>e</sup> siècle, généralement d'origine égyptienne, à l'instar de Téôs dont le nom figure sur un bon d'Abbad et qui paraît avoir été un chef d'une compagnie de *machimoi*. Toutefois, Christelle Fischer-Bovet a rappelé que tous les *machimoi* n'étaient pas égyptiens<sup>1152</sup>. Nous ne savons rien de l'équipement, ni de la mission de ces soldats. Pour Hélène Cuvigny, les *misthophoroi* et les *machimoi* ont dû jouer un rôle dans la protection de l'expédition terrestre et maritime, « les chasseurs d'éléphants n'étant pas nécessairement formés à combattre des pirates ou à tenir en respect des populations hostiles »<sup>1153</sup>.

Dans les papyri et inscriptions datant du règne de Philadelphie, aucune allusion aux stratèges ou aux autres soldats envoyés pour la chasse aux éléphants ne peut être identifiée. Sous Ptolémée II, Satyros et Eumède sont simplement « envoyés » (*pemphtheis*) pour la chasse aux éléphants, et Démétrios est « chargé » de l'entretien de ces bêtes (*tôi pros tēi chorégiai tōn elephantōn*). Nous ne savons pas si ces hommes ont participé aux expéditions de chasse aux

---

<sup>1149</sup> Cf. corpus p. 270.

<sup>1150</sup> Cf. corpus p. 270. Pour Paul Perdrizet et Gustave Lefebvre, il serait « évidemment téméraire » de retrouver dans ce graffiti la signature de l'officier nommé Satyros et envoyé par Ptolémée II pour trouver les emplacements les plus favorables à la chasse aux éléphants (PERDRIZET, LEFEBVRE 1919, 17).

<sup>1151</sup> Pour Paul Perdrizet et Gustave Lefebvre, le nom de Lykandros « indique que le père de ce personnage était lui-même un chasseur de fauves : c'est pourquoi il avait donné à son fils ce nom exceptionnel » (PERDRIZET, LEFEBVRE 1919, 16). Cela reste tout à fait hypothétique.

<sup>1152</sup> FISCHER-BOVET 2014b, 162.

<sup>1153</sup> CUVIGNY 2017a, 116.

éléphants. Pour autant, il est peu vraisemblable que l'organisation administrative et militaire de ces expéditions n'ait été pensée qu'à partir du règne d'Evergète, puisque ce roi était en mesure, dès les premières années de son règne, d'engager des éléphants dans la guerre de Laodicé (246-241).

## II. 2. Les techniques de chasse à l'éléphant

Nous ne connaissons que très peu les méthodes de chasse utilisées par les Lagides, à la différence de celles des Indiens, décrites par Aristote, Mégasthène (*apud* Strabon) et Arrien, et des Éthiopiens, rapportées par Agatharchide de Cnide (*apud* Diodore et Photios I<sup>er</sup> de Constantinople) et Artémidore (*apud* Strabon). Seul un passage de Pline l'Ancien fait référence à la capture des éléphants par les Lagides :

Autrefois, quand on les chassait pour les dompter, les rois les rabattaient, avec de la cavalerie, dans une vallée faite de main d'homme dont la longueur les abusait ; là, enfermés par des levées de terre et des fossés, on les domptait par la faim. On avait la preuve de leur soumission quand ils acceptaient paisiblement un rameau qu'on leur tendait<sup>1154</sup>.

La chasse aux éléphants sous les Lagides se déroulait donc en trois étapes. Il fallait tout d'abord procéder aux travaux d'affouillement et d'exhaussement préalables à la création de zones de pièges. Ensuite, les chasseurs montaient à cheval pour chasser les pachydermes et les orienter vers ces secteurs. Cette étape devait être extrêmement périlleuse. C'est sans doute pour cela qu'Alexandros, Apoasis et les soldats placés sous l'autorité de ce dernier, envoyés pour chasser les éléphants, firent une dédicace à Arès Niképhoros Euagros (= qui-apporte-la-victoire et qui-favorise-la-chasse)<sup>1155</sup>. Une autre dédicace de provenance inconnue, dont l'auteur pourrait être, selon plusieurs historiens, un soldat ou un chasseur d'éléphants, est quant à elle adressée à Pan Euagros (qui-favorise-la-chasse)<sup>1156</sup>. Le caractère dangereux de la chasse aux éléphants explique aussi pourquoi les stratèges de ces expéditions étaient, pour la plupart d'entre eux, des cavaliers expérimentés. Il convient par ailleurs de noter que les chiens ne semblent pas avoir participé aux expéditions de chasse aux éléphants. Enfin, un rapport de dépendance de l'animal

---

<sup>1154</sup> Pline, VIII. Cf. corpus p. 82.

<sup>1155</sup> OGIS 86. Cf. corpus p. 269. Pour Marcel Launey, il s'agit ici d'un culte rendu sous un nom grec à une divinité barbare. Selon lui, l'Arès des chasseurs d'éléphants est un dieu pisidien (1949, 928).

<sup>1156</sup> HOUSEHOLDER et PRAKKEN 1945, 108 ; ROBERT et ROBERT 1949, 158. Cf. corpus p. 266-267 ; SCHNEIDER 2019, 24. Selon Jeanne et Louis Robert, il pourrait s'agir d'un stratège préposé à la chasse aux éléphants. Compte tenu de la divinité évoquée, Fred W. Householder et Donald W. Prakken ont supposé que l'ostrakon provienne du Paneion d'El-Kanaïs (1945, 108 ; 115).

vis-à-vis de l'homme était instauré en affamant celui-ci. Cette partie devait être confiée à des cornacs.

Ce court extrait de Pline l'Ancien est suffisant pour établir que les techniques de chasse aux éléphants employées par les Lagides étaient bien différentes de celles des Indiens. Les techniques indiennes étaient bien connues des Macédoniens puisqu'elles sont évoquées par Aristote. L'*Arthashastra*, mais aussi les récits de Strabon et d'Arrien, sont conformes à celui du Stagirite, en plus d'être plus complets. La première étape de la capture consistait, comme dans l'Égypte Lagide, à construire des zones de piège en pleine nature. Toutefois, les Indiens ne les piègeaient pas dans des fosses, mais sur des îlots de terre circulaires délimités par de grands fossés<sup>1157</sup>. Aussi, les Indiens ne rabattaient pas les éléphants avec de la cavalerie mais les attiraient sur l'îlot en installant sur celui-ci trois ou quatre éléphants apprivoisés<sup>1158</sup>. Ensuite, les chasseurs se cachaient dans des abris creusés dans le remblai des fossés et attendaient que les éléphants sauvages pénètrent dans l'enceinte<sup>1159</sup>. D'après Mégasthène, les éléphants sauvages attendaient la tombée de la nuit pour rejoindre les femelles. Une fois les éléphants sauvages entrés dans le piège, une partie des chasseurs s'empressait de retirer le pont d'accès à l'îlot<sup>1160</sup>.

Mégasthène et Arrien décrivent ensuite les méthodes utilisées pour affaiblir les éléphants capturés. Comme les Lagides, les Indiens les fatiguaient, dans un premier temps, par privation d'eau et de nourriture<sup>1161</sup>. Toutefois, contrairement aux Lagides, les chasseurs de l'Inde montaient ensuite sur le dos d'un éléphant apprivoisé et menaient une lutte sans merci contre les éléphants sauvages pour les affaiblir davantage<sup>1162</sup>. Les éléphants captifs pouvaient tenter de fuir, mais le fossé arrêtait leur course, ce qui les contraignait à accepter le combat<sup>1163</sup>. Lorsqu'ils étaient affaiblis, les monteurs d'éléphants descendaient de leur monture, passaient

---

<sup>1157</sup> Str., XV. 1. 42. Cf. corpus p. 70-71 ; Arr., *Ind.*, XIII. 2. Cf. corpus p. 107.

<sup>1158</sup> *Arthashastra*, II. 2 [20]. 3. Cf. corpus p. 15 ; II. 32 [48a]. 6. Cf. corpus p. 17 ; Str., XV. 1. 42. Cf. corpus p. 70-71 ; Arr., *Ind.*, XIII. 5. Cf. corpus p. 107.

<sup>1159</sup> Arr., *Ind.*, XIII. 4. Cf. corpus p. 107.

<sup>1160</sup> Arr., *Ind.*, XIII. 8. Cf. corpus p. 107.

<sup>1161</sup> Str., XV. 1. 42. Cf. corpus p. 71 ; Arr., *Inde*, XIII. 9. Cf. corpus p. 107.

<sup>1162</sup> Arstt., *H.A.*, VI. 18 [572a]. Cf. corpus p. 32 ; IX. 1 [610a]. Cf. corpus p. 33 ; Str., XV. 1. 42. Cf. corpus p. 71 ; Arr., *Ind.*, XIII. 9-10. Cf. corpus p. 107.

<sup>1163</sup> Arrien précise que le remblai avait été déposé de part et d'autre du fossé, ce qui devait limiter le risque de chute de l'éléphant à l'intérieur de celui-ci (*Ind.*, XIII. 3. Cf. corpus p. 107). Cela devait arriver de manière exceptionnelle. Au III<sup>e</sup> siècle de n. è., les Indiens capturaient encore les éléphants sur des îlots de terre délimités par des fosses, et il arrivait que certains de ces animaux chutent dans le fossé et se trouvent dans l'impossibilité de s'en extraire. Ceux-là étaient contraints d'accepter la nourriture fournie par les chasseurs (El., *N. A.*, VIII. 27. Cf. corpus p. 132).

sous le ventre des éléphants sauvages et leur liaient les pattes<sup>1164</sup>. Ensuite, ils ordonnaient aux éléphants apprivoisés de frapper les autres jusqu'à ce que ces derniers tombent d'épuisement<sup>1165</sup>. Alors, les monteurs accrochaient une corde autour du cou des animaux couchés et s'installaient sur la bête<sup>1166</sup>. Avant cela, ils prenaient soin de faire une entaille autour du cou de l'éléphant<sup>1167</sup>. De cette façon, l'animal était obligé de garder sa tête bien droite pour éviter que le frottement de la corde contre la plaie ne renforce la douleur<sup>1168</sup>. C'est sans doute ainsi que la majorité des éléphants d'Alexandre et des Séleucides furent capturés par les Indiens, avant que ces derniers n'en fassent don à leurs voisins occidentaux.

Les techniques de chasse utilisées par les Lagides pour capturer les futurs éléphants de guerre n'avaient sans aucun doute rien de commun avec celles des Trog(l)odytes et des Éléphantophages puisque ceux-ci cherchaient à abattre les pachydermes<sup>1169</sup>. Ces peuples chasseurs d'éléphants, que Diodore semble regrouper de manière indistincte sous le terme d'*Elephantomachoi* (= ceux qui combattent les éléphants)<sup>1170</sup>, ne chassaient pas les pachydermes dans le but de les exploiter pour la guerre, mais afin de s'en nourrir ou de s'approvisionner en ivoire. Pour autant, comme nous l'avons évoqué plus haut, les Lagides ont certainement saisi l'opportunité financière que représentait cette ressource pour l'économie du royaume. Il est donc vraisemblable que les Lagides eurent recours à des méthodes similaires à celle des Éthiopiens, lorsque l'animal n'était pas destiné à servir dans les rangs de l'armée royale. De plus, nous inclinons à croire que ces hommes ont pu leur apporter des renseignements sur les secteurs où se trouvaient les éléphants, sur les moments propices pour chasser et sur le comportement de ces animaux<sup>1171</sup>. Il est possible même qu'au-delà de cette fonction de repérage, ces hommes ont participé activement à la chasse aux pachydermes.

Comme la chasse aux bouquetins<sup>1172</sup>, nous pensons que celle des éléphants se pratiquait en toute saison. Pour autant, les expéditions de chasse aux pachydermes ont dû connaître un ralentissement lors des mois estivaux. En effet, nous savons grâce à l'observation de la

---

<sup>1164</sup> Str., XV. 1. 42. Cf. corpus p. 71; Arr., *Ind.*, XIII. 11. Cf. corpus p. 107.

<sup>1165</sup> *Ibid.*

<sup>1166</sup> *Ibid.*

<sup>1167</sup> Str., XV. 1. 42. Cf. corpus p. 71; Arr., *Ind.*, XIII. 12-13. Cf. corpus p. 107.

<sup>1168</sup> *Ibid.*

<sup>1169</sup> DS. III. 26. 1-4; 27. 2-4. Cf. corpus p. 50-51 ; Str., XVI. 4. 10. Cf. corpus p. 73; Pline, VIII. 8 (8). Cf. corpus p. 82 ; Phot., *Bibl.*, CCL. Fr. 53-55 [452b; 453a]. Cf. corpus p. 161.

<sup>1170</sup> DS. III. 26. 1. Cf. corpus p. 50.

<sup>1171</sup> Voir aussi NACHTERGAEL 1957, 111 ; SCHNEIDER 2019, 21.

<sup>1172</sup> BERNAND 1977, 19.

population d'éléphants de Gash-Barka, que ces animaux migrent vers le sud durant la saison humide (entre juin et septembre)<sup>1173</sup>. Les troupes d'éléphants étaient par conséquent plus éloignées des stations de chasse à cette période, ce qui devait compliquer les opérations de chasse. De plus, les conditions de navigation en mer Rouge étaient moins favorables à cette saison pour les navires qui se dirigeaient vers le fond du golfe, en raison du régime des vents<sup>1174</sup>. Une relève des chasseurs a pu avoir lieu à ce moment-là. Cela expliquerait pourquoi ceux-ci avaient l'occasion d'assister aux crues du Nil causées par les pluies d'été<sup>1175</sup>.

Paul A. Johstono a supposé que les expéditions de chasse liées à l'approvisionnement de l'armée en éléphants étaient le plus souvent organisées en période de paix, afin de maintenir « *the logistical and operational readiness of the Ptolemaic army* »<sup>1176</sup>. Le ravitaillement de l'armée ptolémaïque devait être particulièrement important à la veille du début des conflits. Dans un papyrus retrouvé dans le nome arsinoïte et daté selon Lionel Casson de la fin 218, il est question de la réquisition d'un *lembos* pour approvisionner en foin les écuries à éléphants de Memphis. Pour Lionel Casson, l'usage d'un navire de ce type, caractérisé par son faible tonnage et sa rapidité, indique le caractère urgent de l'opération, lié à l'arrivée soudaine de nombreux éléphants en préparation de la guerre contre Antiochos III<sup>1177</sup>.

### II. 3. Les éléphants recherchés par les Lagides : espèce, âge et sexe

La question de l'espèce d'éléphants capturée par les Lagides a posé un problème aux historiens. La seule source que nous avons sur cette question est Polybe. Pour justifier la défaite de l'éléphanterie lagide face à l'éléphanterie séleucide à Raphia, cet auteur écrit que les éléphants libyens (*Libykois*) « redoutent la taille et la force des éléphants indiens »<sup>1178</sup>. Dans l'Antiquité, il était couramment admis que les éléphants libyens étaient plus petits en taille et plus faibles que les éléphants indiens<sup>1179</sup>. Ces petits pachydermes étaient en fait issus de l'espèce d'éléphants de forêt d'Afrique, une espèce vivant actuellement en Afrique centrale et Afrique de l'Ouest mais qui, dans l'Antiquité, se trouvait encore dans les régions correspondant à l'actuel Maghreb. Cette espèce était connue par l'emploi qu'en faisaient les Carthaginois dans la guerre. Elle n'était toutefois pas utilisée par les Ptolémées, qui capturaient des éléphants

---

<sup>1173</sup> BRANDT *et al.*, 2013, 2.

<sup>1174</sup> ROUGÉ 1988, 61.

<sup>1175</sup> Str., XVII. 1. 5. Cf. corpus p. 74.

<sup>1176</sup> JOHSTONO 2012, 210; 212.

<sup>1177</sup> *Infra*, p. 368-369.

<sup>1178</sup> Pol., V. 84. Cf. corpus p. 39.

<sup>1179</sup> *Infra*, p. 449-450.



éthiopiens et non libyens. Le propos de Polybe est donc étonnant, d'autant plus que cet historien n'était pas sans connaître les différences physiques entre les trois populations d'éléphants. En effet, nous savons que le Mégalopolitain combattit aux côtés des Antigonides à Pydna (168), bataille durant laquelle les Romains déployèrent des éléphants libyens et indiens<sup>1180</sup>. De plus, à l'époque où il vécut, les Ptolémées utilisaient des éléphants éthiopiens depuis plusieurs décennies. Leurs particularités physiques étaient donc certainement connues des hommes d'État du monde grec, d'autant plus lorsque ceux-ci, comme Polybe, étaient des militaires.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, plusieurs historiens, ignorant l'existence des éléphants de forêt, ont conclu à une erreur de Polybe et réaffirmé que les éléphants capturés par les Lagides appartenaient à l'espèce d'éléphants de Savane, plus grande que celle d'éléphants d'Asie<sup>1181</sup>. Pour William W. Tarn, qui fut l'un d'entre eux, Polybe s'est fait l'écho d'un « *literary commonplace* » relatif aux dimensions plus importantes des animaux indiens<sup>1182</sup>. Toutefois, les guerres syriennes avaient dû fortement remettre en question ce lieu commun à l'époque de Polybe. De son côté, Edwyn Bevan a émis l'hypothèse que les éléphants lagides n'étaient peut-être pas tous adultes au moment de la bataille de Raphia, ce qui expliquerait leur plus petite taille et leur moindre aptitude guerrière face aux éléphants indiens d'Antiochos III<sup>1183</sup>. Cette hypothèse, tout à fait intéressante, méritait d'être développée et précisée. Cependant, elle fut mise de côté par l'affirmation d'une autre hypothèse qui fit consensus pendant plusieurs décennies.

En 1948, William Gowers a réfuté la thèse d'une erreur de Polybe sur l'espèce d'éléphants présente à Raphia dans les rangs lagides. William Gowers connaissait mieux les éléphants que ses prédécesseurs, puisqu'il avait été gouverneur du protectorat d'Ouganda au temps de la colonisation britannique<sup>1184</sup>. Cette mission lui avait donné l'occasion de découvrir les éléphants de forêt, jusqu'alors non évoqués par les historiens du monde hellénistique. Il a ainsi supposé que ceux utilisés par les Lagides, comme ceux des Carthaginois, appartenaient bien à cette espèce<sup>1185</sup>. Selon lui, l'aire de peuplement de ces petits éléphants était plus importante dans l'Antiquité et s'étendait jusqu'aux régions situées le long de la mer Rouge et du golfe d'Aden<sup>1186</sup>. Depuis l'article de William Gowers, les historiens ont majoritairement adopté ce

---

<sup>1180</sup> Polyen, IV. 21. Cf. corpus p. 119.

<sup>1181</sup> DELBRÜCK 1900, I, 212; TARN 1926a, 99; 1930, 99; BEVAN 1927, 176.

<sup>1182</sup> TARN 1926a, 100.

<sup>1183</sup> BEVAN 1927, 176-177.

<sup>1184</sup> SCHNEIDER 2016, 137.

<sup>1185</sup> GOWERS 1948, 179.

<sup>1186</sup> GOWERS 1948, 177.

point de vue<sup>1187</sup>. Fin 2012, l'hypothèse de l'utilisation de l'espèce de savane est relancée par Stéphane Thion. Afin de justifier les propos de Polybe, ce dernier suggère que les éléphants de Savane, dans l'Antiquité, étaient plus petits que leurs cousins asiatiques : « il est [...] possible que dans les régions du Soudan, plus arides, ces bêtes n'aient pu atteindre de telles tailles. Strabon nous dit d'ailleurs que le bétail et les chiens des Éthiopiens sont de petite taille, par rapport à ceux que l'on trouve en zone plus tempérée. La taille des éléphants a donc probablement évolué de façon différente à travers les âges »<sup>1188</sup>. Stéphane Thion a avancé une seconde explication : « il est [...] possible que le processus de sélection de taille ait été plus rigoureux chez les Séleucides que chez les Lagides »<sup>1189</sup>. Le contexte de précipitation des Lagides peu avant Raphia, que nous présenterons dans un autre chapitre<sup>1190</sup>, accrédite cette hypothèse. Toutefois, nous ne savons pas si les Séleucides avaient la possibilité de choisir leurs éléphants. En tout état de cause, la question de l'espèce d'éléphants utilisée par les Lagides est restée sans réponse convaincante, jusqu'en 2013. Cette année-là, une équipe de scientifiques de l'université de l'Illinois décide d'analyser l'ADN de quatre-vingt-trois éléphants vivant actuellement dans la région de Gash-Barka, en Érythrée, soit une partie de l'ancienne zone de chasse des Lagides<sup>1191</sup>. Gash-Barka est une région sèche composée principalement de palmiers doum, d'arbustes ziziphus, de forêts d'acacias et de plaines ouvertes de savane. À partir d'échantillons de déjections, les séquences ADN de cette population ont été comparées avec celles d'éléphants de savane, de forêt, et d'Asie. Si les scientifiques n'ont pu écarter définitivement la possibilité que des éléphants de forêt aient foulé le sol érythréen dans le passé, les différentes analyses menées les ont conduits à formuler deux conclusions déterminantes pour l'étude des éléphants de guerre lagides. 1) la population d'éléphants vivant actuellement à Gash-Barka appartient à l'espèce de savane<sup>1192</sup> ; 2) l'hypothèse d'une population hybride,

<sup>1187</sup> WALBANK 1957, 614; HEAD 1982, 186; TABOADA 1995, 116; CHARLES 2007a, 307; 2008a ; 2008b, 10 ; OGATA 2017, 18 ; 21.

<sup>1188</sup> THION 2012, 32.

<sup>1189</sup> THION 2012, 34.

<sup>1190</sup> *Infra*, p. 369.

<sup>1191</sup> Les éléphants qui y vivent ne représentent qu'un petit fragment d'une espèce auparavant plus étendue. Selon ces scientifiques, les éléphants d'Afrique étaient autrefois partout présents en Érythrée, mais à partir du début du XX<sup>e</sup> siècle, ils en auraient été extirpés. Une petite population s'est maintenue à de faibles densités dans le sud-ouest de l'Érythrée. Ces éléphants sont isolés puisque la population d'éléphants différente la plus proche est à plus de 400 km de là. En conséquence, le troupeau faisant l'objet de l'étude se caractérise par un manque de variété génétique. BRANDT *et al.*, 2013, 1-2.

<sup>1192</sup> « *At every one of the diagnostic sites, savanna elephant-specific nucleotide character states were present; sequences with sites that matched a character state typical of forest elephants were never found. There were no significant differences in nucleotide character states between Eritrean elephants and other savanna elephants. By contrast there were highly significant differences between nucleotide character states found in Eritrean elephants and those in previously examined forest elephants. [...] No allele in Eritrea had a size that was typical of only forest and not savanna elephants in cases where the allelic size ranges vary between the species* » (*Ibid*, p. 4). « *Sequences containing species-diagnostic nucleotide sites revealed only savanna elephant, and not forest*

attestée ailleurs en Afrique, produit du croisement entre éléphants de savane et éléphants de forêt est à exclure<sup>1193</sup>. Pierre Schneider n'a pas manqué de souligner l'ironie liée au fait que des analyses génétiques modernes réhabilitent les propos d'historiens du début du XX<sup>e</sup> siècle considérés jusqu'alors comme dépassés<sup>1194</sup> (même si ceux-ci avaient été formulés par méconnaissance de l'existence de deux espèces distinctes d'éléphants d'Afrique<sup>1195</sup>). Il a ensuite avancé une hypothèse afin de comprendre l'origine de l'erreur de Polybe. Pour lui, le Mégalopolitain a tout simplement choisi de donner une explication rapide et crédible à la défaite des éléphants lagides à Raphia, se devant de justifier un tel événement, plutôt que d'entrer dans une digression trop importante susceptible d'éloigner son lecteur de la trame principale de son récit<sup>1196</sup>. Par conséquent, l'origine des éléphants lagides importait peu à Polybe. Cette hypothèse nous paraît très pertinente. Pour autant, les recherches génétiques menées restent insuffisantes pour établir que le Mégalopolitain s'est trompé au sujet de la taille des éléphants lagides. En effet, les scientifiques ne se prononcent pas sur la possibilité, avancée par Stéphane Thion, que l'éléphant de savane, pour des raisons environnementales, était, dans l'Antiquité, plus petit que son cousin asiatique. Le seul témoignage explicite permettant d'étayer cette hypothèse est celui de Pline, lequel affirmait que les éléphants indiens sont plus grands que ceux de Mauritanie (de Lybie), d'Éthiopie et des Trogodytes<sup>1197</sup>. Cependant, il est probable que Pline se soit fait l'écho d'auteurs de la fin du IV<sup>e</sup> siècle qui, faute d'avoir pu observer les éléphants d'Afrique, ont déduit que ceux-ci devaient être plus petits que leurs congénères indiens. En effet, le climat de l'Inde, selon une opinion répandue dans l'Antiquité, était plus propice au développement physique des espèces que celui de la Libye et de l'Éthiopie<sup>1198</sup>. En tout état de cause et en l'état actuel des connaissances, rien ne permet d'établir que les éléphants de Savane de l'Antiquité étaient plus petits que les éléphants d'Asie. De ce fait, et pour expliquer les propos de Polybe, il reste deux solutions : 1) les Lagides utilisaient

---

*elephant, nuclear genotypes among the elephants of Eritrea. Also, in Eritrea we detected only S clade mtDNA, which is carried only by savanna elephants* » (*Ibid.*, p. 7).

<sup>1193</sup> « *With the caveat that DNA from only 3 individuals amplified, the close examination of STR allele sizes in Eritrea failed to find evidence for this population having any alleles that would be indicative of admixture from forest elephants* » (*Ibid.*, p. 4). « *Eritrean elephants comprise a savanna elephant population in which even the forest-derived F clade mtDNA carried by many other savanna elephant populations was not detected* » (*Ibid.*, p. 7). Les chercheurs précisent que les éléphants hybrides, croisement des deux espèces, sont confinés dans des zones étroites de contact entre les types d'habitat des deux espèces (*Ibid.*, p. 8). L'Érythrée ne fait pas partie de ces zones.

<sup>1194</sup> SCHNEIDER 2016, 138.

<sup>1195</sup> À la décharge de ces historiens, la distinction des deux espèces n'a été démontrée scientifiquement qu'à partir des années 2000 (voir N. ROHLAND, D. REICH, S. MALLICK, M. MEYER, R.-E. GREEN, N.-J. GEORGIADIS, *et al.*, 2010, « Genomic DNA Sequences from Mastodon and Woolly Mammoth Reveal Deep Speciation of Forest and Savanna Elephants », *Plos Biology*, 8 (12) [en ligne sur : <https://doi.org/10.1371/journal.pbio.1000564>])

<sup>1196</sup> SCHNEIDER 2016, 142-143.

<sup>1197</sup> Pline, VIII. 11 (11). Cf. corpus p. 83.

<sup>1198</sup> *Infra*, p. 449.

aussi des éléphantess de savane, dont la taille est, dans certains cas, inférieure ou égale à celle des mâles d'Asie ; 2) l'éléphanterie lagide était majoritairement constituée, à Raphia, de jeunes éléphants, conformément à l'hypothèse formulée en 1927 par Edwyn Bevan.

Nous n'avons pas d'informations au sujet de la sélection opérée par les chasseurs d'éléphants lagides. Il est probable qu'à la manière des pratiques indiennes, les éléphants trop vieux, trop jeunes (moins de 4 ans) ou mal constitués n'étaient pas sélectionnés pour intégrer les rangs de l'armée<sup>1199</sup>. D'après Aristote, les Indiens se servaient à la guerre aussi bien des mâles que des femelles, mais rappelle que ces dernières sont plus petites et moins braves<sup>1200</sup>. Il serait difficile de comprendre pourquoi les Ptolémées auraient refusé d'intégrer les femelles, d'autant que les éléphantess de savane d'Afrique, contrairement à celles d'Asie, ont des défenses. La capture des femelles se comprendrait encore davantage si, comme chez l'espèce asiatique, celles-ci sont plus faciles à dompter que les mâles<sup>1201</sup>. Un tel critère a pu prévaloir sur les considérations physiques, étant donné que la principale difficulté liée à l'emploi des éléphants de guerre était de contrôler l'animal. C'est également pour cette raison qu'il était, comme aujourd'hui, préférable de former les éléphants assez tôt. Dans les royaumes indiens, on capturait des éléphants adultes ou jeunes<sup>1202</sup>. Néanmoins, plus l'éléphant était jeune, plus le domptage et la formation étaient aisés<sup>1203</sup>. La présence d'un éléphantess en Égypte lagide est attestée par Claude Élien, mais cet animal, comme nous l'avons vu, était un cadeau offert à Philadelphes et ne devait pas, par conséquent, provenir de la chasse<sup>1204</sup>. Nous disposons d'indices ostéologiques plus probants. En effet, lors des fouilles de la forteresse hellénistique abritant le port de Bérénice, les archéologues ont mis au jour des fragments de crâne et une molaire appartenant à un jeune éléphant<sup>1205</sup>. Il est donc probable que les Lagides capturaient leurs éléphants assez jeunes, c'est-à-dire n'ayant pas atteint leur taille définitive. On notera que le cycle de croissance d'un éléphant est très différent de celui de l'être humain, puisque cet animal peut grandir jusqu'à un âge avancé. En tout état de cause, il est tout à fait possible que certains éléphants de savane de Ptolémée IV étaient, du fait de leur sexe ou de leur jeune âge,

---

<sup>1199</sup> Str., XV. 1. 42. Cf. corpus p. 71 ; Arr., *Ind.*, XIV. 1. Cf. corpus p. 107. Au III<sup>e</sup> siècle de n. è., Claude Élien écrit que seuls les éléphantess sont capturés par les Indiens en raison de la difficulté liée à la capture d'un éléphant adulte (*N. A.*, IV. 24. Cf. corpus p. 129). Ces propos semblent contredire ceux de Strabon et d'Arrien, mais Claude Élien faisait sans doute référence à de jeunes éléphants, et non à des éléphantess.

<sup>1200</sup> Arstt., *H. A.*, IX. 1 [610a]. Cf. corpus p. 33.

<sup>1201</sup> MAURER 2018, 20.

<sup>1202</sup> Arstt., *H. A.*, IX. 1 [610a]. Cf. corpus p. 33.

<sup>1203</sup> El., *N. A.*, XII. 44. Cf. corpus p. 133.

<sup>1204</sup> El., *N. A.*, XI. 25. Cf. corpus p. 133.

<sup>1205</sup> Cf. corpus p. 271.

de la même taille, voire légèrement plus petits que les éléphants d'Asie de l'armée séleucide. En outre, le contexte d'urgence lié à la préparation de la bataille de Raphia dans le royaume lagide a pu conduire à l'envoi, sur le champ de bataille, d'éléphants plus jeunes encore qu'habituellement, et donc de plus petite taille<sup>1206</sup>.

### III. De la capture des éléphants à leur acheminement en Basse-Égypte : un voyage aux multiples périls

À l'issue des expéditions de chasse indiennes, les éléphants capturés étaient emmenés dans des étables. Dans ces dernières, les chasseurs s'assuraient que les éléphants restent tranquilles en leur attachant les pattes et en liant le cou de ces animaux à une colonne « très solide »<sup>1207</sup>. L'affaiblissement par privation de nourriture se poursuivait jusqu'à ce qu'on leur apporte des roseaux et de l'herbe<sup>1208</sup>. Des installations similaires doivent avoir existé dans les stations de chasse éthiopiennes des Ptolémées. Quoiqu'il en fût, les nouveaux venus devaient être apprivoisés sur place pour faciliter leur acheminement vers la Basse-Égypte.

#### *III. 1. L'acheminement des éléphants sur les navires porte-éléphants*

Les Ptolémées ne furent pas les premiers à transporter des éléphants par la voie maritime<sup>1209</sup>, mais pour l'époque hellénistique, l'emploi des *elephantegoi*, navires principalement destinés à cet usage, n'est pas attesté en dehors de l'Égypte lagide. Pour Georges Murray, la conception de ces navires est à situer au temps de Ptolémée II<sup>1210</sup>, ce qui nous semble juste et conforte notre hypothèse relative à l'inexistence de navires spécialement conçus pour le transport des éléphants avant cette époque. Georges Murray estime par ailleurs que Satyros, l'officier envoyé par Ptolémée II sur les bords de la mer Rouge, a pu être à l'origine de la conception de ces bateaux<sup>1211</sup>. Les informations sur ce personnage manquent, ce qui rend cette hypothèse plus hasardeuse. Les sources que nous avons sur les *elephantegoi* sont peu nombreuses et ne permettent pas d'en présenter les caractéristiques techniques. La plus

---

<sup>1206</sup> *Infra*, p. 369.

<sup>1207</sup> Str., XV. 1. 42. Cf. corpus p. 71.

<sup>1208</sup> Str., XV. 1. 42. Cf. corpus p. 71 ; Arr., *Ind.*, XIV. 2. Cf. corpus p. 107.

<sup>1209</sup> *Infra*, p. 360-361. Claude Élien fait également référence à des navires en bois utilisés par les Indiens pour faire passer les éléphants de Taprobane sur le continent, mais il ne précise pas l'époque où ces embarcations étaient en usage (*N. A.*, XVI. 18. Cf. corpus p. 134).

<sup>1210</sup> MURRAY 1967. 26.

<sup>1211</sup> MURRAY 1967, 26.

ancienne attestation historique de ces navires figure dans la stèle de Pithôm, mais il s'agit seulement d'une brève allusion. Nous savons en revanche, par Diodore, que les *elephantegoi* étaient des voiliers<sup>1212</sup>, qui, une fois chargés, avaient un fort tirant d'eau<sup>1213</sup>. Les rares représentations de porte-éléphants connues confirment ce mode de propulsion mais ne peuvent être exploitées davantage car elles sont trop tardives et peu réalistes<sup>1214</sup>. La première de ces sources est une mosaïque romaine découverte à Véies et datée de la fin du I<sup>er</sup> siècle de n. è.<sup>1215</sup>. La seconde est une grande mosaïque de pavement présente dans une villa de Piazza Armerina en Sicile<sup>1216</sup>. Ces deux sources montrent des hommes embarquant un éléphant, les uns se tenant sur la rive, les autres sur le navire. D'après Steven E. Sidebotham, une autre représentation d'*elephantegos* existe. Il s'agit d'un graffito se trouvant sur un bloc réemployé à l'époque fatimide pour la construction du Bab al-Futuh au Caire<sup>1217</sup>. Pour l'archéologue, il pourrait représenter soit un *elephantegos* naviguant sur la mer Rouge, soit une embarcation destinée au transport des éléphants sur le Nil, soit un bateau non spécialement destiné à cet usage mais quittant Alexandrie avec à son bord un éléphant<sup>1218</sup>. Steven E. Sidebotham souligne toutefois qu'il n'a pas été possible de dater ce graffito et de déterminer la provenance du bloc. En tout état de cause, les *elephantegoi* sont des bateaux mal connus des historiens. Cependant, le manque de sources a fait naître de nombreuses hypothèses concernant leurs caractéristiques techniques.

Comme l'a noté Pascal Arnaud, ces navires devaient nécessairement obéir à un cahier des charges très particulier<sup>1219</sup>. Selon cet historien, le terme *elephantegos* peut faire référence soit à leur fonction principale, soit aux particularités de leur conception. Il note cependant qu'il est « toujours difficile de déterminer si un navire est nommé par rapport à une mission normée dévolue à une embarcation déclarée dans le cadre de cette fonction, ou par rapport à une conception, les deux formes de catégorisation n'étant, du reste, pas exclusives l'une de l'autre »<sup>1220</sup>. Les *elephantegoi* devaient avoir une taille importante. Pour Vassilios Christides,

---

<sup>1212</sup> DS. III. 40. 5. Cf. corpus p. 51.

<sup>1213</sup> DS. III. 40. 4. Cf. corpus p. 51.

<sup>1214</sup> Les fouilles archéologiques n'ont pas permis de mettre au jour des représentations montrant le déplacement d'éléphants sur mer à l'époque ptolémaïque. Paul Perdrizet a toutefois vu, dans une lampe en terre noire d'époque gréco-romaine, sur laquelle sont sculptés un dauphin et un éléphant, une allusion au transport de ces derniers sur la mer Rouge par les Ptolémées (Cf. corpus p. 294 ; PERDRIZET 1921, I, 144). Cet objet a été découvert à Memphis.

<sup>1215</sup> Cf. corpus p. 344.

<sup>1216</sup> Cf. corpus p. 344.

<sup>1217</sup> SIDEBOTHAM 2011, 50. Non présent dans le corpus. Steven E. Sidebotham s'appuie ici sur une étude non publiée (BOS [J. E. M. F.] et PLANJER [H.], « An Elephant Carrier in Cairo ? »).

<sup>1218</sup> SIDEBOTHAM 2011, 50.

<sup>1219</sup> ARNAUD 2015, 133.

<sup>1220</sup> *Ibid.*

leurs dimensions excédaient sans doute celles des plus grands navires marchands<sup>1221</sup>. Steven E. Sidebotham estime toutefois que plusieurs modèles d'*elephantegoi* existaient, et donc que la taille de ces navires a varié en fonction du nombre d'éléphants à transporter, mais également de la distance à parcourir et du temps de voyage<sup>1222</sup>. Il a aussi suggéré que les *hippagogoi* ont servi de modèles lors de la conception de ces bateaux<sup>1223</sup>. L'idée est intéressante et mérite d'être développée. Nous savons par Arrien qu'une fois installés à bord des *hippagogoi*, les chevaux pouvaient être vus depuis l'extérieur des navires<sup>1224</sup>. Nous savons aussi qu'un nom était attribué à chaque *hippagogos*<sup>1225</sup>. Ces caractéristiques ont également pu être celles des *elephantegoi*. D'après Vassilios Christides, le mode de propulsion des navires porte-éléphants était mixte et des rameurs étaient présents à bord<sup>1226</sup>. Cela nous paraît très probable. Les *misthophoroi* et les *machimoi* ont pu être réquisitionnés à cette fin. Quant aux éléphants, ils étaient, toujours selon cet historien, installés sous le pont, de manière à servir de lest pour assurer la stabilité du navire<sup>1227</sup>. Cela est tout à fait possible. Walter Krebs a supposé que le nombre d'éléphants pouvant être embarqués à bord de ces navires était limité à dix<sup>1228</sup>, mais cette suggestion a été écartée par Stanley M. Burstein<sup>1229</sup>. Nous n'avons effectivement aucun élément dans ce sens.

L'itinéraire parcouru par ces bateaux est difficile à établir. Dans la stèle de Pithôm, il est écrit que les éléphants, une fois capturés dans le secteur de Ptolémaïs, étaient amenés au roi « sur ses bateaux qui sont au milieu de la mer »<sup>1230</sup>. Nous en déduisons que le port de Ptolémaïs était un port d'embarquement pour les éléphants capturés. Il ne devait toutefois pas être le seul puisque, comme nous l'avons vu, la plupart des postes de chasse établis dans le sud étaient reliés à un port. Le port de débarquement des éléphants ne peut être formellement identifié dans les sources, mais deux de ces dernières nous conduisent à privilégier le port de Berenikê. Nous savons en effet, par la stèle de Pithôm, qu'on amena au roi des éléphants provenant du « port de la montagne orientale »<sup>1231</sup>. Or, selon le traducteur, ce port pourrait être celui de Berenikê<sup>1232</sup>.

<sup>1221</sup> CHRISTIDES 2010, 73.

<sup>1222</sup> SIDEBOTHAM 2011, 49.

<sup>1223</sup> SIDEBOTHAM 2011, 49. Sur ces « vaisseaux-écuries », voir CLEMENT 2018, 702-707.

<sup>1224</sup> Arr., *An.*, VI. 3. 4.

<sup>1225</sup> CLEMENT 2018, 703.

<sup>1226</sup> CHRISTIDES 2010, 73.

<sup>1227</sup> *Ibid.*

<sup>1228</sup> KREBS 1965, 96-101.

<sup>1229</sup> BURSTEIN 1989, 141, n. 3.

<sup>1230</sup> Stèle de Pithôm, I. 24. Cf. corpus p. 244.

<sup>1231</sup> Stèle de Pithôm, I. 24. Cf. corpus p. 244.

<sup>1232</sup> THIERS 2007, 156-159. À l'époque de Strabon, la ville était « dépourvue de port mais [...], grâce à la situation

Un extrait de Strabon va dans ce sens. Selon cet auteur, Ptolémée II avait développé la route désertique partant de Berenikê « à cause des difficultés de navigation en mer Erythrée, notamment pour les navigateurs qui partent de sa partie la plus reculée »<sup>1233</sup>. Jean Rouge décrit également ce secteur, qui se caractérise par la quasi permanence de vents du nord, ce qui rend difficilement praticable cette partie du golfe<sup>1234</sup>. Il ajoute que la présence de bancs de récifs coralliens sur les côtes ne permet pas aux navires de fort tonnage de s'en approcher, et le chenal aux eaux calmes est plus approprié pour les petites embarcations<sup>1235</sup>. Ainsi, Philadelphie était parfaitement conscient de la dangerosité de la navigation au fond du golfe arabe pour les navires venus du sud et avait de ce fait estimé qu'il n'était pas prudent de faire naviguer les *elephantegoi* dans ce secteur<sup>1236</sup>. C'est donc vraisemblablement dans le port de Berenikê que les éléphants étaient débarqués. Cela est conforté par la découverte, dans ce port, de restes osseux et dentaires d'éléphants, tous datés de l'époque hellénistique<sup>1237</sup>.

Certains éléments laissent supposer que Ptolemaïs, qui fut, rappelons-le, un port d'embarquement pour les *elephantegoi*, a également été un port de débarquement pour ces navires. En effet, l'auteur de la dédicace à Pan Euagros remercie le dieu de l'avoir ramené, à deux reprises, sain et sauf du pays des Trogodytes, de la Myrrhe et des Colobes, et d'avoir facilité la navigation en mer Rouge en envoyant des vents favorables lorsque les navires dérivait, jusqu'à son arrivée dans le port de Ptolemaïs<sup>1238</sup>. Si notre dédicant était, comme nous le supposons, un chasseur d'éléphants, on peut se demander pourquoi le port d'arrivée évoqué par cet homme ne se situait pas à Berenikê. Plusieurs hypothèses peuvent être avancées. On peut tout d'abord imaginer que Ptolemaïs était devenue, après la mise en activité des stations de chasse situées au sud de la mer Rouge, un port de débarquement des éléphants, et que ces animaux étaient ensuite acheminés par une route caravanière. Strabon et Claude Ptolémée évoquent d'ailleurs l'existence, à leur époque, d'une route reliant Ptolemaïs à Méroé<sup>1239</sup>. Il se

---

avantageuse de l'isthme, [elle offrait] des lieux de relâche convenables » (XVII. 1. 45. Cf. corpus p. 75).

<sup>1233</sup> Str., XVII. 1. 45. Cf. corpus p. 75.

<sup>1234</sup> ROUGE 1988, 62.

<sup>1235</sup> ROUGE 1988, 65.

<sup>1236</sup> D'après la traduction de la stèle de Pithôm proposée par Édouard Naville en 1902, nous pouvons lire que ces bateaux arrivaient à Kem-Our (les lacs amers) après avoir emprunté le canal de l'Est (NAVILLE [É.], 1902, « La stèle de Pithom », *Zeitschrift für Ägyptische Sprache und Altertumskunde*, v. 40, i. 1, p. 8). Cela implique que les éléphants rejoignaient ensuite la vallée du Nil en transitant par le canal des pharaons. Christophe Thiers a cependant corrigé cette traduction en remarquant que la référence à ces bateaux n'appartient pas à la même séquence du récit que celle relative aux navires porte-éléphants. Les bateaux arrivant aux lacs amers étaient sans doute des cargos (2007, 73).

<sup>1237</sup> SIDEBOTHAM 2018, 616. Cf. corpus p. 271.

<sup>1238</sup> Cf. corpus p. 266-267.

<sup>1239</sup> Strabon n'évoque pas clairement Ptolemaïs et indique seulement qu'il fallait quinze jours de marche pour relier



peut également que l'activité des chasseurs se limitait à la chasse et que ceux-ci n'avaient pas en charge la remontée des éléphants par la mer. Dans ce cas, le dédicant ne faisait pas allusion aux *elephantegoi*. Enfin, il faut envisager que Ptolemaïs a constitué un port d'escale pour les *elephantegoi* venus du sud, et qu'au moment de l'arrivée des navires dans ce port s'effectuait une relève du personnel naviguant. C'est la raison pour laquelle notre dédicant n'alla pas jusqu'à Berenikê. Aucune de ces hypothèses n'est toutefois recevable. En ce qui concerne la première, il est impossible, en l'état actuel des connaissances et en l'absence de fouilles archéologiques pratiquées sur ce secteur, d'affirmer que l'itinéraire Méroé-Ptolemaïs fut emprunté dès l'époque hellénistique<sup>1240</sup>. Au sujet de la seconde, il convient d'indiquer que l'idée d'une spécialisation des chasseurs d'éléphants, bien qu'intéressante, ne peut être appuyée par aucune source épigraphique ou papyrologique. La troisième hypothèse est selon nous la plus plausible mais doit être corrigée. Rappelons qu'au regard de la divinité invoquée, il est probable que l'ostrakon provienne du Paneion d'El-Kanaïs<sup>1241</sup>. Or, pour arriver à ce temple, notre dédicant a nécessairement dû emprunter la route désertique partant de Berenikê. Par conséquent, il n'a pas été relevé de ses fonctions à Ptolemaïs, mais a simplement dû faire escale dans ce port, avant de reprendre la mer<sup>1242</sup>. À l'époque où fut rédigé ce graffiti, sous le règne de Ptolémée IV, les éléphants étaient chassés bien plus au sud et il est probable que Ptolemaïs ne fut plus qu'un port d'escale pour les *elephantegoi*. Quoiqu'il en soit, on peut se demander pourquoi le dédicant n'évoque que la première moitié de son périple dans sa dédicace. Une explication liée à la navigation peut être avancée. Dans le *Périple de la mer Érythrée*, il semble être fait mention, à plusieurs reprises, des difficultés de navigation dans le golfe d'Aqiq, à cause des nombreux îlots et récifs coralliens<sup>1243</sup>. Ce secteur devait être redouté des marins qui se rendaient à Ptolemaïs, car il était alors nécessaire de s'approcher des côtes. C'est peut-être pour cette raison que notre dédicant ne fait allusion qu'à cette partie de son expédition sur mer.

Selon Lionel Casson, la durée de navigation des *elephantegoi* pouvait varier entre huit et trente jours selon la station de départ<sup>1244</sup>. Pour Steven E. Sidebotham, les *elephantegoi* « *could not carry sufficient food and water for crews and their charges to make a nonstop*

---

Méroé au littoral (XVI. 4. 8). De son côté, Claude Ptolémée estime que l'itinéraire reliant Méroé à Ptolémaïs se parcourait en dix ou douze jours de marche seulement (*Géogr.*, I. 15. 11).

<sup>1240</sup> Si tel était le cas, de nouvelles hypothèses pourraient être proposées concernant les dédicaces de chasseurs d'éléphants retrouvées à Abou-Simbel.

<sup>1241</sup> Voir aussi HOUSEHOLDER et PRAKKEN 1945, 108; 115.

<sup>1242</sup> Voir aussi SCHNEIDER 2019, 24.

<sup>1243</sup> SCHNEIDER 2019, 19 ; 23.

<sup>1244</sup> CASSON 1993b, 254, n. 29.

*journey* »<sup>1245</sup>. Ainsi, nous n'excluons pas l'hypothèse, avancée par cet archéologue, selon laquelle des navires approvisionnés accompagnaient les *elephantegoi*<sup>1246</sup>. Pour autant, des escales devaient être nécessaires afin d'assurer le ravitaillement des navires en denrées et en eau pour l'équipage et les éléphants. À cette fin, plusieurs ports créés par les Lagides ont pu être utilisés (Berenikê-de-Saba, Adoulis, Ptolemaïs...). La remontée des navires devait s'effectuer entre octobre/novembre et mai<sup>1247</sup>, car à cette période, « des vents de secteur sud permettaient une navigation aisée jusqu'aux parages méridionaux du [...] port de Béréniké »<sup>1248</sup>. Pour autant, ces voyages restaient, durant cette partie de l'année, très périlleux. Il y avait d'abord le risque d'une attaque de pirates nabatéens. Les Lagides semblent toutefois avoir rapidement enrayé cette menace en envoyant des quadrirèmes contre eux<sup>1249</sup>. Malgré cela, il est hautement probable que des mercenaires montaient à bord des *elephantegoi* pour assurer la sécurité de la traversée<sup>1250</sup>. Quoiqu'il en soit, l'enjeu le plus important de la traversée devait être d'éviter les écueils et les hauts-fonds susceptibles de provoquer l'échouement du navire, ce qui était extrêmement complexe au regard de l'extrême lourdeur de ce dernier une fois chargé. Ce danger était plus grand encore la nuit en raison de la violence des vents et du manque de visibilité<sup>1251</sup>. Notons également que la configuration même du navire, notamment l'existence éventuelle de lucarnes percées dans ses flancs, sur le modèle des *hippagogoi*, a pu rendre celui-ci plus vulnérable aux tempêtes<sup>1252</sup>.

Lorsque les *elephantegoi* heurtaient des obstacles, ils n'étaient pas systématiquement condamnés à faire naufrage. En effet, comme le souligne Diodore, si les marins ne pouvaient débarquer à cause de la profondeur de l'eau, ils tentaient alors de dégager le navire avec des gaffes, voire de délester une partie du chargement, à l'exception des vivres<sup>1253</sup>. Diodore ne l'exprime pas clairement, mais il est évident que les éléphants n'étaient pas les derniers à passer par-dessus bord. Le Sicilien nous livre ensuite un récit détaillé du sort funeste réservé aux marins, lorsque les tentatives de déséchouage s'avéraient infructueuses :

Et si [...] ils n'arrivent pas à se tirer d'affaire, ils se trouvent en grand péril, parce qu'on ne saurait voir aucune île, aucun promontoire, aucun autre bateau dans le voisinage : en

---

<sup>1245</sup> SIDEBOTHAM 2011, 48-49.

<sup>1246</sup> SIDEBOTHAM 2011, 49.

<sup>1247</sup> SIDEBOTHAM 2011, 52.

<sup>1248</sup> ROUGE 1988, 62. Plinie l'Ancien précise qu'à son époque, la navigation en mer Rouge commençait au début de l'été. L'auteur devait ici faire allusion à la descente de la mer Rouge vers le sud (VI. 26. Cf. corpus p. 80).

<sup>1249</sup> DS. III. 43. 5 ; Str., XVI. 4. 18.

<sup>1250</sup> CHRISTIDES 2010, 73.

<sup>1251</sup> DS. III. 40. 5. Cf. corpus p. 51.

<sup>1252</sup> Nous reprenons ici l'hypothèse formulée par Jérémy Clément à propos des *hippagogoi*.

<sup>1253</sup> *Ibid.*

effet, ces régions sont tout à fait inhospitalières et ne sont fréquentées que par de rares navigateurs. Par surcroît de malheur, les vagues projettent en un instant contre la carène du bateau une telle quantité de sable et l'amoncellent de façon si étonnante qu'il se forme une butte tout autour et que la coque est enchâssée comme à dessein dans le fond marin. Ceux à qui cet accident arrive sont d'abord modérés dans les plaintes qu'ils élèvent devant un désert sourd, tant qu'ils ne désespèrent pas complètement de trouver le salut pour finir ; de fait, les gens dans ce cas ont souvent vu se manifester en leur faveur le flux de la marée qui les a soulevés vers le haut en les sauvant, à la manière d'un dieu qui se manifeste, du danger extrême où ils étaient tombés. Mais, quand l'aide divine que nous avons mentionnée ne vient pas à leur secours et que la nourriture se met à faire défaut, les plus robustes jettent à la mer les plus faibles, pour que, du fait de leur petit nombre, les provisions restantes durent davantage ; mais quand, enfin, ils ont effacé de leur esprit tout espoir, ils périssent beaucoup plus misérablement que ceux qui sont morts les premiers. Car, alors que ceux-ci ont en un instant rendu le souffle à la nature qui le leur avait donné, en revanche pour eux, qui ont fragmenté leur propre mort en mille tortures, les maux qui s'attachent à la fin de l'existence s'en trouvent considérablement prolongés<sup>1254</sup>.

La mort du personnel navigant et des éléphants n'était pas la seule conséquence du naufrage des *elephantegoi*. Un tel événement entraînait une perte financière importante au regard des sommes considérables allouées aux expéditions de chasse aux éléphants<sup>1255</sup>. Il produisait aussi des effets sur l'économie du royaume et particulièrement sur le cours du blé. C'est ce que nous apprend la lettre de Manrês, qui, à ce jour, demeure la seule attestation connue du naufrage d'un *elephantegos*. S'adressant à son destinataire, Manrês le sollicite : « écrit moi, pour me dire quel est le prix atteint par le blé chez vous, depuis que l'*éléphantêgos* a coulé »<sup>1256</sup>. Cette demande s'explique fort bien. Les *elephantegoi*, une fois déchargés des éléphants, ne revenaient sans doute pas vides dans les ports du sud mais chargés d'une cargaison de céréales, probablement parce que les stations éthiopiennes ne disposaient pas toutes, comme Ptolemaïs, d'une production locale<sup>1257</sup>. Ainsi, lorsqu'un *elephantegos* en partance pour le sud coulait, le ravitaillement prenait du retard et le prix du blé augmentait dans les stations de chasse du sud. La lettre de Manrês avait pour objectif de rassurer les chasseurs en leur apprenant, d'une part, que des cargaisons leur seraient bientôt envoyées depuis Héroônpolis, et, d'autre part, que la construction d'un nouvel *elephantegos* à Bérénice était achevée<sup>1258</sup>. Comme le souligne Lionel Casson, les *elephantegoi* débarquaient à Bérénice, et étaient, de ce fait, ravitaillés dans ce port<sup>1259</sup>. L'historien estime donc, à juste titre, que le ravitaillement depuis Héroônpolis, ville située au bord du canal des pharaons, était lié aux circonstances, et, de ce fait, exceptionnel :

<sup>1254</sup> DS. III. 40. 5-8. Cf. corpus p. 51.

<sup>1255</sup> DS. III. 36. 3. Cf. corpus p. 51.

<sup>1256</sup> P. Petrie II. 40a, l. 26-27. Cf. corpus p. 255.

<sup>1257</sup> THIERS 2001, 7.

<sup>1258</sup> Nous estimons probable que la lettre a été envoyée depuis Berenikê (voir aussi SCULLARD 1974, 132).

<sup>1259</sup> CASSON 1993b, 258.

« *supplies and the ships to carry them happened to be available there* »<sup>1260</sup>. Les navires utilisés pour l'occasion n'étaient probablement pas des *elephantegoi*. Quoi qu'il en soit, en raison de ces conséquences multiples, le pouvoir royal prit des mesures pour diminuer le risque de naufrage. Diodore rapporte en effet qu'une prescription royale exigeait de laisser en place les vestiges de navires échoués pour signaler aux navigateurs les endroits pouvant causer leur perte<sup>1261</sup>. C'est la raison pour laquelle il n'était pas rare, toujours selon cet auteur, que les *elephantegoi* échoués, « pitoyablement vidés de leurs passagers, [...] demeurent longtemps, tels des cénotaphes, de tous côtés entourés par une butte, et, dressant en l'air leurs mâts et leurs vergues, [...] provoquent chez ceux qui les aperçoivent de loin pitié et compassion pour les disparus »<sup>1262</sup>. Gageons que certains vestiges de ces bateaux naufragés se trouvent encore aujourd'hui au fond de la mer Rouge.

### III. 2. La traversée du désert égyptien

À leur arrivée à Bérénice, les *elephantegoi* devaient « soit accoster au port, soit être reliés à celui-ci par un ponton »<sup>1263</sup>. Les pachydermes étaient ensuite débarqués, puis conduits dans des enclos en attendant leur départ sur la route caravanière partant de Bérénice. Les vestiges dans lesquelles ont été retrouvés les restes osseux et dentaires d'un éléphant pourraient bien être ceux d'une infrastructure destinée au parcage de ces animaux.

La route caravanière reliant Bérénice au Nil est mieux connue depuis les campagnes de fouilles archéologiques entreprises en 2013 par la mission archéologique française du désert Oriental, sous la direction de Bérengère Redon et de Thomas Faucher. Voici une carte de synthèse des axes et des installations ptolémaïques de la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle établie à la suite de ces fouilles :

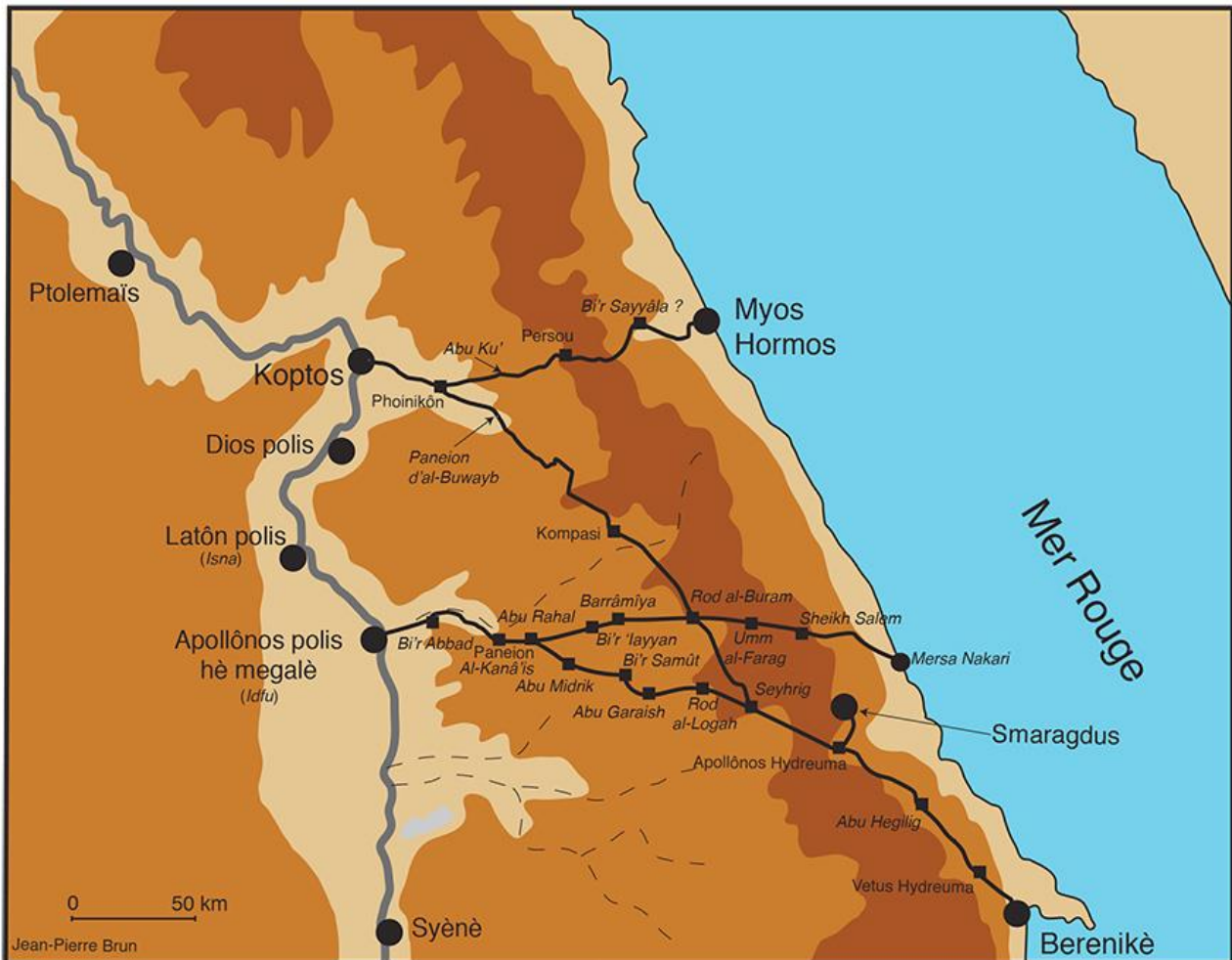
---

<sup>1260</sup> CASSON 1993b, 258, n. 40.

<sup>1261</sup> DS. III. 40. 8. Cf. corpus p. 51.

<sup>1262</sup> *Ibid.*

<sup>1263</sup> SCHNEIDER 2019, 24. L'emploi de pontons pour faire débarquer les éléphants est évoqué par Claude Élien, dans *La Personnalité des animaux* (X. 17). Cet extrait est curieusement absent de l'édition des Belles Lettres publiée en 2002.



**Figure 9 Le désert égyptien dans la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle**

© BRUN (J.-P.), FAUCHER (T.), REDON (B.) et SIDEBOTHAM (S.), 2018, p. 223, fig. 1.

Jean-Pierre Brun a évoqué l'existence d'un graffiti représentant un éléphant, gravé près du Paneion du wâdi Minayh, entre Kompasi et Phoinikon (non situé sur la carte ci-dessus)<sup>1264</sup>. Cette découverte pourrait selon lui indiquer que les éléphants étaient, de manière occasionnelle, convoyés par la voie menant de Berenikê à Koptos<sup>1265</sup>. L'historien précise le caractère occasionnel de la conduite des éléphants par cette voie, car les indices du passage des chasseurs d'éléphants découverts à El-Kanâis et à Abbad suggèrent que la voie la plus régulièrement empruntée par les éléphants était celle reliant Berenikê à Apollonopolis Magna. La route menant à Koptos « n'était pas régulièrement jalonnée de fortins et de puits », et servait d'abord au trafic de substances aromatiques<sup>1266</sup>. Au contraire, celle menant à Apollonopolis bénéficiait

<sup>1264</sup> BRUN 2018, 226. Ce graffiti, inédit, n'est pas référencé dans le corpus documentaire.

<sup>1265</sup> BRUN 2018, 226.

<sup>1266</sup> *Ibid.*

de nombreuses installations. D'après Strabon, « Ptolémée Philadelphie aurait été le premier, dit-on, à avoir ouvert pour son armée cette route dépourvue de points d'eau, et à avoir établi des gîtes d'étape, tout comme pour les voyages commerciaux à dos de chameau, ce qu'il aurait fait à cause des difficultés de navigation en mer Erythrée, notamment pour les navigateurs qui partent de sa partie la plus reculée »<sup>1267</sup>. Les fouilles archéologiques ont permis de confirmer les propos du géographe, et d'établir que la route a sans doute été ouverte au début des années 250<sup>1268</sup>. Les corps expéditionnaires envoyés pour chasser les éléphants se déplaçaient donc de fortins en fortins, durant au moins une bonne dizaine de jours. D'après Pline l'Ancien, il fallait douze jours à une caravane de camélidés pour effectuer le trajet Berenikê-Koptos<sup>1269</sup>. Une durée similaire a dû prévaloir pour parcourir la route reliant Berenikê à Apollonopolis Magna, longue d'environ 320 km. La traversée de cette route s'effectuait à l'aide de guides, comme en témoigne le bon d'Abbad n° 9. Ces hommes, qui devaient être chargés de conduire le corps expéditionnaire dans le désert, étaient sans doute montés à dos de dromadaires. En effet, dans un *ostrakon* de Bi'r Samut, autre fortin situé le long de la route entre Bérénice et Apollonopolis Magna, il est fait référence à un guide appartenant au corps des chameliers royaux<sup>1270</sup>.

La traversée du désert égyptien était éprouvante. Strabon et Pline l'Ancien précisent que celle-ci, à leur époque, se faisait de nuit en raison de la chaleur, et que les *kamelemporoi* restaient en station la journée<sup>1271</sup>. Il est possible qu'il en fût de même lors des expéditions de chasse aux éléphants organisées par les Ptolémées. Quoi qu'il en soit, plusieurs dédicaces réalisées dans les fortins qui jalonnent la route désertique attestent les difficultés occasionnées par la traversée du désert au III<sup>e</sup> siècle. Il y avait en effet, dans ces établissements, des édifices religieux, comme à El-Kanaïs où se trouvait un Paneion. Pan n'était pas seulement considéré comme favorisant la chasse. Il était aussi une divinité du voyage. C'est la raison pour laquelle les hommes revenant des expéditions de chasse venaient offrir des dédicaces à ce dieu pour le remercier du bon déroulement de leur périple. Ainsi a été identifiée sur ce temple la dédicace de Dorion, lequel déclare « être revenu sain et sauf »<sup>1272</sup>. Le dédicant n'apporte pas de précisions sur les raisons de sa dédicace. Cependant, comme il indique être charpentier, il nous paraît plus vraisemblable qu'il s'adresse ici à « Pan-de-la-bonne-route » et non à « Pan qui favorise la chasse »<sup>1273</sup>. Pour

<sup>1267</sup> Str., XVII. 1. 45. Cf. corpus p. 75.

<sup>1268</sup> BRUN 2018, 223.

<sup>1269</sup> Pline, VI. 26. 8. Cf. corpus p. 80.

<sup>1270</sup> CUVIGNY 2017a, 122 ; *O. Sam.* 1275. Un autre *ostrakon*, en écriture démotique, ferait quant à lui directement référence aux « chameaux de Lichas » (*O. Sam.* 647). Cependant, la traduction du démotique *Lgs* en Lichas est incertaine (CHAUFRAY 2020, 169).

<sup>1271</sup> Str., XVII. 1. 45. Cf. corpus p. 75 ; Pline, VI. 26. 8. Cf. corpus p. 80.

<sup>1272</sup> Cf. corpus p. 245.

<sup>1273</sup> Dans ce même temple, une autre dédicace, signée d'un cornac nommé Sophon, est adressée à Pan Euodos

autant, il n'est pas certain qu'il fasse allusion à la traversée du désert. En effet, l'exemple du graffito de New-York, qui a également pu provenir d'El-Kanaïs, montre que Pan pouvait tout à fait être sollicité pour son aide à la navigation. Deux autres dédicaces, réalisées à Apollonopolis Magna par le stratège Lichas<sup>1274</sup>, semblent aussi avoir eu pour objectif de remercier les dieux du bon déroulement de la traversée du désert. La première est adressée à Dionysos. Or ce dernier, en tant que dieu de la vigne et du vin, « est fait pour reconforter le voyageur devant affronter les périls des sables et de la soif »<sup>1275</sup>. La seconde est adressée à Sarapis, dieu égyptien que les Grecs assimilaient à Dionysos et qui devait par conséquent avoir les mêmes attributs<sup>1276</sup>. Nous en déduisons que Satyros, Protomachos et Taroulas, auteurs d'une dédicace à Sarapis retrouvée au Memnonion d'Abydos, situé au nord d'Apollonopolis Magna, remerciaient également le dieu de les avoir épargnés des périls du désert.

La vie dans les stations est un peu mieux connue grâce aux bons d'Abbad. Ces *ostraca*, datés des années 240 à 210, témoignent du rationnement en eau des hommes partis chasser les éléphants, lorsque ceux-ci arrivèrent dans ce fortin. Il n'est toutefois pas possible de déterminer si ce corps expéditionnaire était en partance ou de retour d'une expédition de chasse<sup>1277</sup>. Quoiqu'il en fût, nous savons que les stations situées le long de la route désertique de Bérénice à Apollonopolis Magna n'abritaient que les puits (*hydreumata*) et les résidents permanents<sup>1278</sup>. Ceci explique qu'à l'exception de Lichas, lequel disposait de sa propre tente en raison sans doute de sa fonction, les autres hommes devaient bivouaquer dans la plaine d'Abbad. Les différences dans les modalités de campement ne s'arrêtaient pas là puisque les hommes n'avaient pas tous droit au même volume d'eau. Le stratège avait droit à deux amphores (environ quatre-vingts litres). D'autres hommes au statut important, comme le responsable des

---

(Pan-de-la-bonne-route) (Cf. corpus p. 246). Néanmoins, André Bernand a attribué celle-ci à l'époque ptolémaïque « avancée » (1972, p. 100). De ce fait, il est difficile de placer ce graffito dans le contexte des expéditions de chasse aux éléphants des Lagides. Cette datation ne s'accorde pas non plus avec l'hypothèse, formulée par Arthur L. Basham, selon laquelle Sophon faisait partie des marchands indiens croisés par Dion de Pruse à Alexandrie au I<sup>er</sup> ou II<sup>e</sup> siècle de n. è. (1976, 225). Il est ainsi peu probable, comme l'a suggéré Arthur L. Basham, que Sophon soit la transcription grecque du nom indien Subhânu, et que Pan ait été assimilé par le dédicant au dieu indien Krishna (1976, 225-226). Il est d'ailleurs très incertain que Sophon fut d'origine indienne puisque, comme nous l'avons vu, le terme *Indos* désignait son métier et non son origine.

<sup>1274</sup> BERNAND 1977, n. 77 et 84. Cf. corpus p. 265.

<sup>1275</sup> BERNAND 1977, p. 245.

<sup>1276</sup> Cette dédicace est également adressée à Isis, que les Grecs assimilaient à Aphrodite. Pour autant, il n'a pas été possible de restituer, sur l'autre dédicace de Lichas, la deuxième divinité citée aux côtés de Dionysos. Nous sommes tenté d'y placer le nom d'Aphrodite. De cette manière, cette dédicace serait une version grecque strictement similaire à la précédente. Toutefois, André Bernand a choisi de placer ici le dieu Pan et non la déesse de l'amour (1977, 245)

<sup>1277</sup> CUVIGNY 2017a, 114. Pour Hélène Cuvigny, les nombres ronds indiqués sur les ostraca suggèrent un départ. Il est également possible, selon elle, que les chiffres ont été arrondis pour faciliter le calcul des rations d'eau.

<sup>1278</sup> CUVIGNY 2017a, 122.

cantonnements, le secrétaire Apollônios, mais également Téoôs, qui paraît avoir été à la tête de 120 *machimoi*, ont bénéficié d'une amphore (environ quarante litres) pour eux seuls. En ce qui concerne le reste des troupes, dix hommes devaient se partager une amphore, ce qui représentait à peine quatre litres par personne<sup>1279</sup>. Lorsque les bénéficiaires étaient un groupe d'hommes, un délégué était chargé de venir retirer les amphores. Le bon prévu pour quatre-vingts chasseurs était porté par un homme nommé Isidôros, celui des 160 *misthophoroi* par Chrysogonos et un autre bon, prévu « pour les hommes de Pyrrhos »<sup>1280</sup>, était porté par Euphraios. Le rôle du responsable des cantonnements est difficile à établir. Nous souscrivons à l'hypothèse selon laquelle cet homme était le responsable des arrangements logistiques lors des haltes<sup>1281</sup>.

Si la présence des hommes envoyés pour la chasse aux éléphants est bien attestée sur cette route désertique, comme nous venons de le voir, les fouilles archéologiques n'ont pas permis de retrouver la trace des éléphants. On peut imaginer toutefois que des structures d'accueil pour ces animaux étaient installées dans les fortins, et que ces derniers étaient approvisionnés régulièrement en fourrage.

### III. 3. La descente de la vallée du Nil

Une fois arrivés à Apollonopolis Magna, les éléphants étaient conduits vers la Basse-Égypte. Ils devaient ainsi être remontés par la voie nilotique. La dédicace de Lykandros au Memnonion d'Abydos témoigne du passage de soldats venus pour les expéditions de chasse dans la vallée du Nil. Néanmoins, aucune source ne fait référence à la circulation d'éléphants sur le Nil à l'époque ptolémaïque. Nous excluons l'idée selon laquelle les Lagides utilisèrent des radeaux remorqués par des navires légers, à la manière d'Hannibal pour faire franchir le Rhône à ses éléphants<sup>1282</sup>. Le choix de ce type d'embarcation semble s'être imposé pour les Carthaginois au regard des circonstances, alors que le transport des éléphants sur le Nil en Égypte lagide était régulier. De plus, Tite-Live précise qu'à son époque, le moyen utilisé par Hannibal pour faire passer ses éléphants sur l'autre rive restait très discuté, et de ce fait incertain<sup>1283</sup>. Selon nous, le terme *elephantegos* a aussi pu servir à désigner les navires transporteurs d'éléphants circulant sur le Nil. Il est impossible toutefois de savoir si les

---

<sup>1279</sup> CUVIGNY 2017a, 114-115.

<sup>1280</sup> Cet homme a pu être un officier de haut rang ou simplement en charge de la petite unité composée des dix hommes bénéficiaires de l'amphore (voir CUVIGNY 2017a, 121).

<sup>1281</sup> Voir CUVIGNY 2017a, 118.

<sup>1282</sup> Pol., III. 46 ; Liv., XXI. 28.

<sup>1283</sup> *Ibid.*



*elephantegoi* fluviaux avaient des caractéristiques différentes des *elephantegoi* maritimes. Selon Pascal Arnaud, « l'une des caractéristiques de la période hellénistique est la présence importante de navires de mer, parfois de très gros tonnage, sur le fleuve »<sup>1284</sup>, particulièrement de mi-novembre à mars. De ce fait, nous supposons que les porteurs d'éléphants utilisés en mer Rouge étaient les mêmes que ceux flottant sur le Nil. Cela accrédi-terait par ailleurs l'hypothèse formulée par Vassilios Christides selon laquelle les *elephantegoi* étaient à propulsion mixte. Un papyrus semble indiquer qu'après avoir emprunté le cours principal du Nil, les navires le quittait pour rejoindre le Bahr Youssouf. Dans ce document, daté du milieu du III<sup>e</sup> siècle, un homme demande à un autre de faire naviguer les éléphants jusqu'au village d'Hiéra Nêsos (« l'île sacrée »)<sup>1285</sup>. D'après Lionel Casson, il y avait deux villages nommés ainsi dans le Fayoum : un dans la partie nord et l'autre dans la partie sud<sup>1286</sup>. Le plus au nord, situé près de Philadelphia, dans le nôme arsinoïte, n'est pas très loin d'un bras du Bahr Youssouf<sup>1287</sup>. De ce fait, l'historien suggère que les éléphants étaient acheminés, via ce canal, en direction de ce village où devait se trouver une aire de stationnement pour ces animaux<sup>1288</sup>. Un autre papyrus relatif au paiement d'une chaîne pour un éléphant a quant à lui été retrouvé à Philadelphia, ce qui renforce l'hypothèse de l'existence d'un dépôt de pachydermes, voire d'un centre de dressage ou d'entraînement pour ces animaux, dans le Fayoum<sup>1289</sup>. Le passage des éléphants dans cette région ne devait toutefois être que temporaire.

La destination finale des éléphants ne fait pas consensus chez les chercheurs. Le registre d'un employé de relais postal daté du règne de Ptolémée II révèle l'existence d'un homme du nom de Démétrios, « *officer in charge of the supply of elephants in the Thebaid* »<sup>1290</sup>. Par ailleurs, un autre papyrus, daté par Lionel Casson du 2 décembre 218<sup>1291</sup>, fait référence aux écuries à éléphants de Memphis<sup>1292</sup>. Pour autant, Howard H. Scullard estime que la ville de Memphis ne fût qu'un dépôt temporaire et suggère que les pachydermes étaient ensuite acheminés vers le « zoo » d'Alexandrie<sup>1293</sup>. Cette hypothèse s'appuie sur un extrait d'Agatharchide, dans lequel ce dernier indique que Ptolémée Philadelphe avait réuni dans une

---

<sup>1284</sup> ARNAUD 2015, 105.

<sup>1285</sup> *BGU* 10 1913. Cf. corpus p. 252.

<sup>1286</sup> CASSON 1993b, 258.

<sup>1287</sup> *Ibid.*

<sup>1288</sup> *Ibid.*

<sup>1289</sup> *P. Mich.* 1. 115. Cf. corpus p. 253.

<sup>1290</sup> *P. Hibeh* 1. 110. Cf. corpus p. 247.

<sup>1291</sup> CASSON 1993a, 89.

<sup>1292</sup> *P. Petrie* II 20 iv. Cf. corpus p. 259. Sur l'analyse de ce papyrus, voir *infra*, p. 368-369.

<sup>1293</sup> SCULLARD 1974, 133.

« réserve unique (*oikèsis*) » « les êtres que la nature a séparés »<sup>1294</sup>. Cependant, Jean Trinquier invite à se méfier de ce témoignage isolé et remet en question l'unicité de lieu attestée par Agatharchide<sup>1295</sup>. Pour lui, les éléphants de guerre étaient certainement « regroupés dans des structures spécifiques où ils étaient dressés et entraînés »<sup>1296</sup>. Comme Lionel Casson, il soutient l'hypothèse selon laquelle Memphis était bien la ville où se trouvait l'éléphanterie ptolémaïque<sup>1297</sup>. Cela nous paraît très probable. Ainsi, les éléphants étaient acheminés dans les écuries de cette ville, après leur passage à Hiéra Nesôs. Lionel Casson a suggéré que les éléphants venant d'Hiéra Nêsos gagnaient Memphis par la marche et ne descendaient donc pas par la voie fluviale<sup>1298</sup>. Nous estimons pour notre part que les deux itinéraires restent envisageables.

Après le règne de Ptolémée IV, nous n'avons plus de traces des expéditions de chasse aux éléphants dans les sources papyrologiques et épigraphiques. Sans aucun doute, la crise égyptienne de la fin du III<sup>e</sup> siècle a provoqué l'arrêt de ces expéditions. La perte du contrôle royal de la Thébàide pendant une vingtaine d'années, à partir de 207, conjuguée à la crise économique et financière du royaume ont vraisemblablement poussé les Lagides à renoncer, progressivement, à assurer la remonte de l'éléphanterie royale. Au début des années 180, les Lagides répriment la révolte de la Thébàide. Toutefois, les expéditions de chasse aux éléphants ne semblent pas reprendre. Il faut souligner que la présence des pachydermes parmi les forces du royaume n'était sans doute plus une priorité pour les Lagides. En l'occurrence, la déroute des éléphants africains à Raphia face à ceux d'Antiochos III, et l'interdiction de posséder des pachydermes, imposée aux Séleucides par les Romains lors du traité d'Apamée, avait certainement fait perdre tout son sens à la concurrence entre éléphanteries hellénistiques. De plus, le royaume restait dans une situation économiquement difficile sous le règne de Ptolémée V, et les expéditions de chasse aux éléphants représentaient un coût important. Il fallait payer la solde des chasseurs, ce qui, selon Claire Préaux, ne représentait qu'une infime partie des frais<sup>1299</sup>, mais surtout assurer l'entretien et l'équipement des infrastructures logistiques (ports,

---

<sup>1294</sup> Phot., *Bibl.*, CCL. Fr. 1. [441b] Cf. corpus p. 160 ;

<sup>1295</sup> Jean Trinquier se demande si les *Ptolemaeia* organisées par Ptolémée II « ne constituaient pas le véritable “zoo d'Alexandrie”, en ce sens que les animaux exotiques n'auraient été réunis et montrés au public qu'en ces occasions-là, l'unité de temps de la manifestation de prestige primant alors sur l'unité de lieu du parc zoologique » (2002, 918).

<sup>1296</sup> TRINQUIER 2002, 893.

<sup>1297</sup> CASSON 1993b, 258 ; TRINQUIER 2002, 893.

<sup>1298</sup> CASSON 1993b, 258.

<sup>1299</sup> PREAUX 1939, 361.

stations de chasse, enclos, hangars, logements...), des navires et des éléphants<sup>1300</sup>. Par conséquent, les expéditions de chasse aux éléphants s'arrêtèrent sous Ptolémée V, et aucun des successeurs de ce roi ne semble avoir tenté de s'en procurer en Nubie, contrairement à ce qui est parfois affirmé<sup>1301</sup>. Pour autant, les Lagides poursuivirent l'emploi de ces animaux dans la guerre pour quelques décennies encore.

---

<sup>1300</sup> *Ibid.*

<sup>1301</sup> Nicolas Manlius attribue cette initiative à Ptolémée VII Evergète, mais aucune source ne vient corroborer cette affirmation (2008, 51).

## Chapitre VI

# Préparation des troupes montées asiatiques à la guerre

L'emploi des troupes montées asiatiques nécessitait de disposer d'un savoir-faire technique et zoologique particulier. La construction des chars et la fabrication des équipements prévus pour les autres troupes demandait de maîtriser principalement le travail du bois et du fer. Les Macédoniens disposaient déjà de riches compétences en la matière. L'innovation fut d'ailleurs une caractéristique des guerres des Diadoques. Les changements apportés à la phalange, qui témoignent d'une volonté de mettre à niveau celle-ci pour faire face à un ennemi au mode de combat similaire, en sont un exemple. La construction de machines de siège originales, comme l'hélépole par Démétrios Poliorcète pour le siège de Rhodes (205), en constitue un autre. Ainsi, dès l'époque d'Alexandre, les Macédoniens étaient parfaitement capables de gérer les aspects techniques liés à l'utilisation des troupes montées asiatiques, voire de les perfectionner. En revanche, sur le plan zoologique, et éthologique, la connaissance des éléphants, des dromadaires et des chevaux néséens restait, pour les Grecs, essentiellement théorique. Ces animaux n'appartenaient pas à leur culture et les Macédoniens avaient conscience que leur utilisation à la guerre impliquait de s'entourer d'experts non grecs pour les entraîner et les conduire à la guerre, voire pour se former auprès d'eux et acquérir ce savoir-faire. De ce fait, l'emploi des troupes montées de l'Asie après la mort d'Alexandre annonçait des effets politiques et sociologiques majeures. Ce chapitre se propose de comprendre quelles ont été les modalités d'intégration des troupes montées de l'Asie dans les armées hellénistiques, mais également comment les souverains hellénistiques se sont appropriés celles-ci.

## I. Dressage, entretien et entraînement des éléphants, dromadaires et chevaux néséens

### *I. 1. La conduite des éléphants de guerre : un monopole indien ?*

Dans la partie précédente, nous avons évoqué le fait que les Séleucides, puis les Parthes, ont hérité d'une longue tradition orientale d'élevage de dromadaires et de chevaux néséens. Ainsi, les souverains de ces dynasties disposaient déjà d'un personnel qualifié pour s'occuper de ces animaux. De plus, les dromadaires élevés dans les royaumes séleucide et parthe n'avaient pas vocation à servir comme monture de guerre. Quant aux dromadaires utilisés à Magnésie-du-Sipyle, ils avaient sans doute été préparés pour la guerre par les communautés arabes alliées d'Antiochos III. À l'époque hellénistique, le dressage et la conduite des éléphants de guerre, comme l'apport de soins à ces animaux, semble avoir constitué un monopole indien. Le principal élément en faveur de cette hypothèse est d'ordre terminologique. En grec ancien, il n'existe pas de mot pour désigner spécifiquement la personne qui dirigeait ou s'occupait d'un éléphant. Aristote emploie celui d'éléphantiste (*éléphantistès*)<sup>1302</sup>, mais cela est peu significatif car, comme l'a suggéré Paul Goukowsky, il s'agit certainement d'une création savante de la part de cet auteur<sup>1303</sup>. De son côté, Julius Pollux indique que celui qui conduit un éléphant est un *éléphantagôgos*<sup>1304</sup>. Ce mot est un hapax. Par conséquent, il n'est pas possible d'affirmer qu'il fut employé régulièrement à l'époque hellénistique. Sa formation a peut-être été plus tardive. La plupart des auteurs grecs qui évoquent les cornacs des armées hellénistiques ont recours au terme *Indos*, qui signifie « l'Indien ». L'occurrence est attestée dans la description de l'équipage des éléphants de guerre séleucides faite par l'auteur de *I Macc.*<sup>1305</sup>. Elle revient plusieurs fois chez Diodore lorsque celui-ci décrit les combats menés par Perdicas<sup>1306</sup>, Polyperchon<sup>1307</sup> et Démétrios<sup>1308</sup>. Elle apparaît également dans le récit que Denys d'Halicarnasse nous a laissé des campagnes de Pyrrhos<sup>1309</sup>. De leur côté, Phylarque, Polyen et Claude Élien font brièvement allusion aux *Indoi* chargés de nourrir/soigner (*tréphô*) les éléphants d'Antigone Gonatas<sup>1310</sup>. Pour William Gowers, l'utilisation du terme *Indos* était « *no*

<sup>1302</sup> Arstt., *H.A.*, II. 1 [497b]. Cf. corpus p. 31 ; IX. 1 [610a]. Cf. corpus p. 33.

<sup>1303</sup> GOUKOWSKY 1972, 483.

<sup>1304</sup> Poll., I. 140. Cf. corpus p. 120.

<sup>1305</sup> *I Macc.*, VI. 37. Cf. corpus p. 42.

<sup>1306</sup> DS. XVIII. 34. 2-3. Cf. corpus p. 55.

<sup>1307</sup> DS. XVIII. 71. 4. 5. Cf. corpus p. 56.

<sup>1308</sup> DS. XIX. 84. 1-2-4. Cf. corpus p. 60.

<sup>1309</sup> DH. XX. K. Cf. corpus p. 69.

<sup>1310</sup> Polyen, IV. 6. 3. Cf. corpus p. 118. Phylarque raconte que la femme mourante d'un soigneur Indien chargé de

*more than a literary convention, the term having become stereotyped at a time when the Indian elephant was the only one that was known, and when the riders [et les soigneurs N.D.L.R.] were without exception Indians* »<sup>1311</sup>. Cette période, durant laquelle tous les cornacs étaient indiens, semble avoir duré au moins jusqu'aux années 270. Claude Élien apporte une explication au fait que les Grecs, les Perses et les Égyptiens ne s'approprièrent pas cette pratique militaire. Dans *La personnalité des animaux*, cet auteur nous apprend qu'on offrit à Ptolémée Philadelphe « un petit éléphant, qui fut élevé dans la langue grecque et comprenait ceux qui la parlaient »<sup>1312</sup>. L'auteur ajoute qu'« on était persuadé avant lui que les éléphants ne comprenaient que la langue des Indiens »<sup>1313</sup>. Par conséquent, de la mort d'Alexandre au règne de Ptolémée II, le dressage de ces animaux, dans le royaume lagide, mais peut-être plus largement dans le monde hellénistique, était réservé à des indianophones (ceux-ci étant dans la plupart des cas des Indiens).

Jusqu'au début du règne de Ptolémée II, les souverains hellénistiques ne devaient pas manquer d'Indiens pour s'occuper de leurs éléphants. Alexandre en enrôla des milliers dans son armée. De plus, le besoin de ces hommes fut sans doute de moins en moins important en raison de l'attrition du troupeau d'éléphants ramené par Alexandre. À cette époque, comme nous l'avons déjà noté, les éléphants changeaient souvent de maîtres. Par conséquent, la plupart des soldats indiens ont dû combattre au service de différents souverains durant leur carrière. Aussi, du fait que Ptolémée captura des éléphants, l'Égypte dut accueillir ses premiers Indiens à cette époque. En effet, même s'il ne les utilisa pas à la guerre, le satrape avait besoin d'experts pour s'occuper de ces animaux. Par ailleurs, d'autres Indiens arrivèrent dans le monde hellénistique après la mort d'Alexandre pour dresser ou monter les éléphants des Diadoques. Nous pensons par exemple aux soldats indiens qui accompagnèrent Eudamos, le satrape du Pendjab, lorsque celui-ci amena des pachydermes à Eumène de Cardia<sup>1314</sup>. Nous suggérons également qu'à l'issue des accords passés entre Chandragupta et Séleucos, de nombreux Indiens rejoignirent ce dernier en même temps que les éléphants fournis par le Maurya au Séleucide. Étant donné que les cornacs étaient très exposés aux blessures, il est probable que les souverains hellénistiques, à l'époque des Diadoques, disposaient d'une réserve de monteurs d'éléphants. Cette hypothèse permettrait

---

s'occuper d'un couple d'éléphants, confia à ces animaux son bébé âgé de quelques mois seulement (Phylarq., XX, dans Ath., XIII. 606f-607a. Cf. corpus p. 125-126). Claude Élien rapporte la même histoire sans indiquer l'origine du cornac, mais il précise que la femme s'adressa à l'éléphante en langue indienne (*N. A.*, XI. 14. Cf. corpus p. 133). C'est grâce au récit de Claude Élien que nous savons que le couple d'éléphants appartenait à Antigone Gonatas.

<sup>1311</sup> GOWERS 1947, 43.

<sup>1312</sup> El., *N. A.*, XI. 25. Cf. corpus p. 133.

<sup>1313</sup> *Ibid.*

<sup>1314</sup> DS. XIX. 14. 8. Cf. corpus p. 57.

d'expliquer comment Eumène parvint à utiliser toute son éléphanterie à Gabiène, alors que, peu de temps avant cette bataille, lors d'une attaque imprévue d'Antigone, certaines des blessures reçues « de toutes parts » par « ceux qui étaient sur les éléphants » avaient dû coûter la vie à plusieurs de ces hommes<sup>1315</sup>.

On peut se demander si les non Indiens se mirent à soigner, dresser, voire monter des éléphants dans la guerre lorsque l'on découvrit que ces animaux comprenaient la langue du pays dans lequel ils vivaient<sup>1316</sup>. Il faut reconnaître qu'il est difficile d'apporter une réponse satisfaisante à cette interrogation. Nous n'excluons pas que le dressage d'un jeune éléphant en langue grecque soit la preuve que le souverain lagide avait l'intention de s'affranchir de la dépendance à l'égard des Indiens pour s'occuper des éléphants de guerre<sup>1317</sup>. Cela suppose que Philadelphie avait déjà décidé l'organisation d'expéditions de chasse aux éléphants au moment où cet animal lui fut offert. Il a parfois été proposé que le jeune éléphanteau appartînt à l'espèce asiatique et était un cadeau offert par l'empereur Ashoka à Ptolémée II. Comme l'a observé Jean Trinquier, cette hypothèse est crédible au regard des bonnes relations qu'entretenaient les deux souverains<sup>1318</sup>. Toutefois, l'historien suggère plutôt que l'éléphanteau avait été donné à Ptolémée II par un chef nubien, à la suite de la campagne du Lagide en Éthiopie<sup>1319</sup>. En effet, il observe très justement que « l'expérience aurait été plus probante encore avec un spécimen éthiopien, puisque le but poursuivi par Ptolémée II était de pouvoir se passer aussi bien des éléphants indiens que de leurs cornacs en faisant dresser des éléphants éthiopiens par des Grecs »<sup>1320</sup>. Comme l'essai s'avéra concluant, on peut penser que les éléphants lagides ont ensuite été domptés, puis entraînés et conduits à la guerre par des hellénophones, quelle que fût l'origine de ces derniers. Les sources ne permettent toutefois pas d'apprécier ce phénomène d'ouverture, même si certaines d'entre elles semblent le suggérer. Pline l'Ancien, par exemple, a témoigné de l'attachement profond qu'éprouvait un éléphant envers un jeune syracusain de l'armée lagide, Ménandre, au point que l'animal refusait de se nourrir pour manifester « le

---

<sup>1315</sup> DS. XIX. 39. 5. Cf. corpus p. 58.

<sup>1316</sup> Pline, VIII. 1 (1). Cf. corpus p. 80.

<sup>1317</sup> Voir aussi TRINQUIER 2002, 880 ; SCHNEIDER 2009, 326.

<sup>1318</sup> TRINQUIER 2002, 880.

<sup>1319</sup> *Ibid.*

<sup>1320</sup> *Ibid.* Jean Trinquier a mis en relation cette anecdote avec une autre, rapportée aussi par Claude Élien et tirée d'un texte de Juba, dans lequel ce dernier indique que Ptolémée II possédait un éléphant éthiopien qui, « au bout d'une longue existence, était devenu extrêmement docile et obéissant, en partie du fait qu'il avait vécu avec des humains et en partie en raison de son dressage » (*N. A.*, IX. 58. Cf. corpus p. 132). L'historien n'exclut pas que le jeune éléphant élevé en langue grec et celui-ci était en fait le même. Il ajoute que Juba pourrait être la source des deux extraits.

regret de son absence »<sup>1321</sup>. On peut facilement penser que Ménandre était un cornac, ce qui accrédirait l'idée selon laquelle ce métier n'était plus réservé aux Indiens. Cependant, les cornacs n'étaient pas les seuls individus envers lesquels les éléphants s'attachaient. En effet, juste avant ce passage, Pline nous apprend qu'un éléphant, lui aussi provenant du royaume lagide, était tombé amoureux d'une marchande de couronnes, qui était également la favorite du grammairien Aristophane de Byzance<sup>1322</sup>. Or, il est invraisemblable que cette marchande de couronnes ait été cornac, du fait qu'elle avait déjà un métier, et qu'elle était une femme. Par conséquent, on ne peut tenir compte du premier extrait pour appuyer l'hypothèse d'une diversité ethnique des cornacs à partir du règne de Ptolémée II. En revanche, cette idée semble être appuyée par l'évolution terminologique pour désigner le dresseur/conducteur d'éléphants. En l'occurrence, à la fin de l'époque hellénistique, « *Indos* » laisse la place à des termes non liés à l'ethnie. Polybe et Plutarque emploient celui d'épistate, que l'on peut traduire par « celui qui se tient sur »<sup>1323</sup>. Du côté des auteurs latins, Tite-Live, Pline l'Ancien et Quinte-Curce ont recours au terme *rector*, dont le sens est équivalent<sup>1324</sup>. Enfin, Strabon utilise celui d'*éniuchos*, employé plus généralement pour désigner un guide ou un aurige<sup>1325</sup>. On peut penser que cette évolution terminologique suggère un recours de plus en plus fréquent aux non-Indiens pour diriger les éléphants africains des Lagides<sup>1326</sup>. Mais la définition des *Indoi* par Hésychios d'Alexandrie contredit cette idée, puisque, selon cet auteur, les *Indoi* étaient ceux qui conduisaient les éléphants depuis l'Éthiopie<sup>1327</sup>. De plus, le terme *Indos* apparaît encore à la basse époque ptolémaïque dans la dédicace d'un homme du nom de Sophon, retrouvée sur le Paneion d'el-Kanaïs<sup>1328</sup>. Deux hypothèses peuvent être avancées : soit les Lagides ont continué à privilégier le recrutement des Indiens quand cela était possible du fait de l'excellente réputation de ces derniers dans ce domaine, soit l'utilisation du terme *Indos* au sens de cornac a perduré, malgré le fait que les Indiens n'étaient plus les seuls à exercer ce métier.

Nous ignorons si cette diversité exista dans les royaumes séleucide et attalide. L'auteur de *I*

<sup>1321</sup> Pline, VIII. 5 (5). Cf. corpus p. 81.

<sup>1322</sup> *Ibid.*

<sup>1323</sup> Pol., I. 40. 11 ; Plut., *Pyrrh.*, 33. 5. Cf. corpus p. 94 ; *Sol. an.*, XII. 968d (trois occurrences). Cf. corpus p. 100.

<sup>1324</sup> Liv., XXXVII. 40. 4. Cf. corpus p. 66 ; XXXVII. 44. 1. Cf. corpus p. 67 ; XLIV. 5. 2. Cf. corpus p. 67 ; Pline, VIII. 1. (1). Cf. corpus p. 80 ; VIII. 5. (5). Cf. corpus p. 81 ; VIII. 8. (8). Cf. corpus p. 82 ; Curt., VIII. 14. 33. Cf. corpus p. 91.

<sup>1325</sup> Str., XV. 1. 42 (deux occurrences). Cf. corpus p. 71 ; XV. 1. 52. Cf. corpus p. 72.

<sup>1326</sup> Le recours à des non Indiens pour conduire les éléphants dans les armées carthaginoises est également possible, malgré le fait que Polybe et Appien désignent parfois ces hommes par le terme *Indos* (Pol., I. 40. 15 ; App., *Hann.*, 41. 176). L'arrivée d'Indiens dans le monde hellénistique pour d'autres raisons que la conduite des éléphants de guerre peut également expliquer cette évolution sémantique (voir *infra*, p. 379-380)

<sup>1327</sup> Hsch., Cf. corpus p. 158.

<sup>1328</sup> Cf. corpus p. 246.



*Macc.* utilise le terme *Indos* pour désigner les cornacs séleucides du II<sup>e</sup> siècle<sup>1329</sup>, ce qui suggère que les Séleucides ont continué à recourir aux Indiens. Cela est tout à fait crédible puisqu'Antiochos III entretenait des échanges réguliers avec ses voisins indiens (dont Sophagasènos)<sup>1330</sup>, et était de ce fait en mesure de faire venir des Indiens pour conduire ses éléphants à la guerre. En ce qui concerne les Attalides, seules deux sources lydiennes, pouvant remonter jusqu'au milieu du II<sup>e</sup> siècle, font référence à des Indiens. La première est une liste éphébique retrouvée dans le gymnase d'Apollonis<sup>1331</sup>. Parmi les éphèbes, tous sans ethnique, l'un porte le nom de Prôtomachos Philoxénou Indos. La seconde est une dédicace à Aphrodite retrouvée non loin, dans la plaine de l'Hermus, et réalisée par une femme nommée Klaudia, qui a ajouté l'occurrence *Indè* après son nom<sup>1332</sup>. Cependant, Aristote Fontrier, qui a édité ces inscriptions, puis Louis Robert qui les a étudiées, n'ont pas identifié ces personnages à des monteurs d'éléphants. Pour le premier, *Indos* indique l'ethnie de l'éphèbe<sup>1333</sup>. Le second a suggéré que *Indos/Indè* constituent une partie du nom de Protomachos et de Klaudia<sup>1334</sup>. Il remarque néanmoins, dans la liste éphébique, que les doubles noms des éphèbes, lorsque ceux-ci en ont un, sont introduits par « *o kai* » et non par la simple juxtaposition<sup>1335</sup>, ce qui incite à rester prudent quant à l'interprétation qu'il propose. En tout état de cause, ces suggestions ne sont pas pleinement satisfaisantes. Pour autant, nous sommes d'accord sur le fait que ces individus n'étaient pas des monteurs d'éléphants. Comme nous l'avons vu, l'emploi d'éléphants de guerre par les Attalides est incertain et n'a pu intervenir que ponctuellement dans les années 180 à 160. Protomachos était donc trop jeune pour avoir participé à ces campagnes. Klaudia n'a pas dû non plus conduire un éléphant de guerre en raison de son sexe. En effet, à de rares exceptions, dans les mondes indien et hellénistique, les femmes n'étaient pas des combattantes<sup>1336</sup>. Ainsi, l'occurrence *Indos/Indè* peut seulement indiquer que Protomachos et Klaudia descendaient de cornacs, peut-être ceux ayant combattu pour Antiochos III à Magnésie-du-Sipyle, voire avaient des origines indiennes, mais cela n'est que pure spéculation.

<sup>1329</sup> *I Macc.*, VI. 37. Cf. corpus p. 42.

<sup>1330</sup> *Supra*, p. 161.

<sup>1331</sup> Cf. corpus p. 182. Cette cité se trouvait à égale distance de Pergame et de Sardes. Selon Louis Robert, elle a été fondée selon la volonté d'Eumène II par l'un de ses frères, Attale, quelques années avant la bataille de Magnésie du Sipyle (ROBERT 1935, 32-37).

<sup>1332</sup> Cf. corpus p. 182.

<sup>1333</sup> D'après ROBERT 1935, 70.

<sup>1334</sup> ROBERT 1935, 70.

<sup>1335</sup> *Ibid.*

<sup>1336</sup> D'après Pline, le royaume des Pandes, seul royaume indien gouverné par des femmes d'après lui, était doté d'une force armée comprenant « 150 000 fantassins et 500 éléphants » (*H. A.*, VI. 23 [20]. Cf. corpus p. 79). L'auteur n'évoque pas la participation des femmes à la défense de ce royaume mais celle-ci doit être envisagée.

## *I. 2. Formation et entraînement des troupes montées asiatiques*

Pour servir à la guerre, les éléphants, les dromadaires et les chevaux néséens étaient soumis à un entraînement spécifique. Mais avant cela, ils devaient d'abord être apprivoisés et débouffés. Cette étape intervenait vraisemblablement dans les régions d'élevage pour les dromadaires et les chevaux néséens. De leurs côtés, les éléphants étaient sans doute apprivoisés aux abords des territoires de chasse. Ainsi Claude Élien évoque « la manière disciplinée et l'aisance avec laquelle ils apprennent en Inde ou encore en Éthiopie ou en Libye »<sup>1337</sup>. Ce témoignage, en plus de confirmer les propos d'Aristote relatifs à l'impressionnante docilité de l'éléphant, indique selon nous que les éléphants asiatiques utilisés par les souverains hellénistiques étaient dressés en Inde, tandis que ceux capturés par les Lagides dans les régions riveraines de la mer Rouge étaient dressés avant d'arriver en Basse-Égypte. Cela s'explique fort bien, car un premier dressage constituait un prérequis indispensable à toute tentative de captivité et de déplacement de ces animaux, ce que Lionel Casson a d'ailleurs rappelé : « *beasts fresh from the wild could hardly coaxed up a gangplank onto a ship, much less be kept restrained once aboard* »<sup>1338</sup>. Nous n'accorderons pas un grand développement à l'apprivoisement des éléphants afin de nous consacrer aux enseignements de type militaires dispensés à ces animaux. On peut toutefois retenir que le dressage s'effectuait « tantôt par le jeûne, tantôt par des friandises, tantôt par l'aiguillon »<sup>1339</sup>. De nos jours, les éléphants sont apprivoisés et éduqués par la trompe, puisque c'est l'organe le plus sensible de l'animal<sup>1340</sup>. Nous sommes enclins à penser que cela était déjà le cas dans l'Antiquité. Enfin, dans certains cas, l'emploi d'instruments de musique venait s'ajouter à ces différents moyens et servait à apaiser un éléphant et le mettre en confiance<sup>1341</sup>.

Les auteurs anciens, grecs et latins, apportent très peu d'informations sur la façon dont les dromadaires, les éléphants de guerre et les chevaux cataphractes utilisés dans la cavalerie homonyme ou dans la charrerie, étaient préparés au combat. L'*Arthashastra* est la principale source témoignant d'une formation spécifique dispensée aux éléphants de guerre. Étant donné que les éléphanteries hellénistiques restèrent confiées à des Indiens durant un demi-siècle au

---

<sup>1337</sup> El., *N. A.*, II. 11. Cf. corpus p. 127.

<sup>1338</sup> CASSON 1993b, 254.

<sup>1339</sup> El., *N. A.*, X. 10. Cf. corpus p. 132. Voir aussi Pline, VIII. 8 (8) (cf. corpus p. 82) et El., *N. A.*, IV. 24 (cf. corpus p. 129).

<sup>1340</sup> Éric Baratey, dans JEANNENEY, 2013.

<sup>1341</sup> Claude Élien évoque l'utilisation par les Indiens du *skindapsos*, un instrument à quatre cordes (*N. A.*, XII. 44. Cf. corpus p. 133).

moins, nous pensons que la formation et la conduite des éléphants à la guerre dans le monde hellénistique était semblable, voire calquée sur celle qui était mise en œuvre en Inde<sup>1342</sup>. Par conséquent, nous considérons que les informations contenues dans l'*Arthashastra* méritent ici d'être exposées. Le silence des auteurs anciens grecs et latins sur l'entraînement de la cavalerie cataphracte et des dromadaires est encore plus préjudiciable du fait qu'il n'en est pas non plus fait mention dans les sources asiatiques. Cela s'explique peut-être par le fait que ces troupes, en raison de prérogatives guerrières peu étendues, n'ont pas bénéficié d'une formation tactique et technique aussi poussée que les éléphants de guerre. Rien ne permet d'affirmer pour autant, comme l'a fait Richard Glover au sujet des chars à faux, que les souverains de l'Asie ont négligé leur entraînement<sup>1343</sup>.

La préparation des éléphants pour la guerre, comme celle des chevaux, comportait une dimension psychologique afin de préparer ces animaux aux conditions spécifiques des champs de bataille. Les souverains hellénistiques semblent avoir tenté de prévenir tout effet de surprise ou de panique chez ces animaux. Nous savons par Polyen et Claude Élien que, suite au siège de Mégare, lors duquel les pachydermes furent effrayés par des cochons, Antigone Gonatas ordonna aux soigneurs indiens d'élever des pourceaux avec les éléphants, afin que les seconds apprennent à supporter l'aspect et le cri des premiers<sup>1344</sup>. De son côté, l'historien Pierre-Emmanuel Barral a affirmé, sans toutefois indiquer sa source, que lors de leur apprentissage, les éléphants de guerre de l'armée séleucide étaient aspergés de liquide rouge pour qu'ils ne soient pas effrayés à la vue de leur propre sang<sup>1345</sup>. Une phrase de Quinte-Curce suggère que les éléphants des armées indiennes étaient également entraînés à ne pas se laisser surprendre par le bruit. Ainsi, cet auteur, après avoir noté que les Indiens utilisaient des tambourins à la guerre, remarque que « le vacarme n'avait pas d'action sur les éléphants, car leurs oreilles étaient faites depuis longtemps à ce bruit, qu'ils connaissaient »<sup>1346</sup>. Nous n'excluons donc pas que les éléphants de guerre de Pôros et ceux des souverains hellénistiques ensuite, aient pu être soumis à des exercices d'accoutumance aux bruits caractéristiques des combats (instruments, choc des armes, cris...) <sup>1347</sup>. Nous pensons que les chevaux durent aussi être habitués aux autres

---

<sup>1342</sup> Voir aussi GOOSSENS 1943, 51, 54 ; LAUNEY 1949, 588.

<sup>1343</sup> GLOVER 1950, 7.

<sup>1344</sup> Polyen, IV. 6. 3. Cf. corpus p. 118 ; El., *N. A.*, XVI. 36. Cf. corpus p. 135.

<sup>1345</sup> BARAL 2005.

<sup>1346</sup> Curt., VIII. 14. 10. Cf. corpus p. 90.

<sup>1347</sup> D'après Claude Élien, les éléphants utilisés lors des jeux de gladiateurs au I<sup>er</sup> siècle de n. è. dans le monde romain étaient également habitués à supporter la musique et le bruit : « Concrètement, on leur apprenait à ne pas devenir furieux au son de la flûte, à ne pas paniquer au choc retentissant des tambours, à se laisser charmer par le syrinx et à supporter des sons discordants, aussi bien le martèlement des pieds sur le sol que des chants

espèces, particulièrement les éléphants, et aux bruits caractéristiques des champs de bataille<sup>1348</sup>. L'accoutumance des chevaux aux dromadaires, pratiquée par les Achéménides depuis la bataille de Thymbrée<sup>1349</sup>, a pu se poursuivre à l'époque séleucide. En effet, bien que les dromadaires ne semblent jamais avoir été opposés aux Séleucides, ces-derniers placèrent ces animaux, à Magnésie-du-Sipyle, à proximité des chars à faux. Les chevaux devaient donc être habitués à la vue et surtout à l'odeur des camélidés. D'autres exercices attestés chez les Perses peuvent aussi avoir été mis en œuvre lors de l'entraînement des chars à faux. D'après Claude Élien, les Perses entraînaient leurs chevaux à piétiner « des mannequins à forme humaine bourrés de paille » afin d'habituer les chevaux à la multitude de corps gisant sur le sol lors des combats<sup>1350</sup>. L'auteur n'apporte aucun élément permettant de dater la mise en place de cet exercice. Nous suggérons que celle-ci fut décidée, comme l'élevage de dromadaires à côté des chevaux, à la suite d'un événement précis, à l'époque achéménide. Il s'agissait peut-être là-aussi de la bataille de Thymbrée.

L'auteur de l'*Arthashâstra* ne fait pas mention de la préparation psychologique des éléphants de guerre et se concentre essentiellement sur les aspects tactiques et combattants de leur formation. Il précise, ce qui vaut également pour les chevaux et les dromadaires, que l'éléphant devait d'abord accepter la sangle et la chaîne autour de son cou<sup>1351</sup>. Il devait aussi être apte à travailler avec ses congénères<sup>1352</sup>, car la formation était collective. Une fois ces conditions remplies, la formation pouvait commencer. L'éléphant devait, à l'issue de celle-ci, maîtriser sept compétences. Les trois premières étaient d'ordre tactique et n'étaient pas spécifiques aux éléphants puisqu'elles consistaient en l'apprentissage de positions et de mouvements : « *standing in attendance (upasthâna)*, *walking around (samvartana)*, *marching together (samyâna)* »<sup>1353</sup>. Ce dernier point démontre que la bonne coordination des éléphants entre eux était l'un des objectifs de la formation. L'auteur ne révèle pas la manière dont les instructions étaient données aux pachydermes. Nous pensons que lors de celles-ci, chaque éléphant était monté par son cornac. Ce dernier devait transmettre à sa monture les instructions

---

polyphoniques. On les entraînait assidûment aussi à ne pas avoir peur d'une foule humaine » (*N. A.*, II. 11. Cf. corpus p. 127). La participation des éléphants à ces jeux est aussi attestée par Pline (VIII. 2 [2]. Cf. corpus p. 80).<sup>1348</sup> Un tel apprentissage était dispensé aux chevaux de l'armée perse, à une époque non déterminée, mais également aux chevaux de Grèce, au I<sup>er</sup> siècle de n. è. (*El.*, *N. A.*, XVI. 25. Cf. corpus p. 135 ; *Philstr.*, *V. Ap.*, II. 11. Cf. corpus p. 137).

<sup>1349</sup> *El.*, *N. A.*, XI. 36. Cf. corpus p. 133.

<sup>1350</sup> *El.*, *N. A.*, XVI. 25. Cf. corpus p. 135.

<sup>1351</sup> *Arthashâstra*, II. 32 [48a]. 5. Cf. corpus p. 17.

<sup>1352</sup> *Arthashâstra*, II. 32 [48a]. 5. Cf. corpus p. 17.

<sup>1353</sup> *Arthashâstra*, II. 32 [48a]. 4. Cf. corpus p. 17.

dictées par un formateur qui était lui-même monté sur un animal déjà rompu à ces exercices. Un extrait de Quinte-Curce va dans ce sens. Dans sa description de la bataille de l'Hydaspe, cet auteur raconte qu'au moment où Pôros fut blessé et commença à glisser du haut de son éléphant, « l'Indien qui conduisait l'animal crut qu'il descendait et, selon l'habitude, fit agenouiller l'éléphant »<sup>1354</sup>. À la suite de cette action, les autres éléphants « dressés à cela, l'imitèrent et s'abaissèrent au niveau du sol »<sup>1355</sup>. Cela suggère qu'il existait, chez les Indiens, un, voire plusieurs éléphants « meneurs ». Ce phénomène est aussi attesté à l'époque hellénistique. En effet, dans le récit que nous a livré Diodore du siège de Mégalopolis, l'auteur affirme que tous les éléphants devinrent inutiles lorsque le plus courageux d'entre eux « finit par s'abattre »<sup>1356</sup>. Ces éléphants meneurs n'étaient pas choisis selon des critères physiques puisque, d'après Diodore, celui de Pôros était le plus puissant (*kratistou*)<sup>1357</sup>, et celui abattu à Mégalopolis était, comme nous venons de le mentionner, le plus courageux (*andreiotaton*)<sup>1358</sup>. Afin de ne pas être une cible privilégiée par les troupes adverses, ils ne devaient pas non plus être reconnaissables par un équipement spécifique.

Les cornacs transmettaient à leurs montures les instructions en utilisant un aiguillon (*totropaváhya*) ou un bâton<sup>1359</sup>. Toutefois, plusieurs historiens ont affirmé que les cornacs communiquaient aussi avec les éléphants en exerçant une pression avec leurs pieds derrière les oreilles de ces animaux<sup>1360</sup>. Ces deux modes de communication étaient privilégiés puisque « dans le tumulte de la bataille, la voix était probablement inutile »<sup>1361</sup>. Les quatre autres compétences que les éléphants devaient acquérir étaient directement liées au combat : « *killing and trampling (vadhavadha), battling elephants (hastiyuddha), attacking cities (nāgarāyanam), and engaging in warfare* »<sup>1362</sup>. Les trois premières semblent avoir été spécifiques à la formation dispensée aux éléphants. La première notamment, ne doit pas être confondue avec l'exercice de piétinement mis en œuvre par les Perses lors de la préparation de leurs chevaux. Il s'agissait plutôt d'apprendre aux éléphants, sur ordre de leurs cornacs, à tuer en utilisant ses pattes, non à éviter qu'ils ne soient décontenancés par les corps, morts ou vivants, gisant au sol. La dernière activité est ambiguë. Peut-être s'agissait-il, pour les pachydermes, d'aider les hommes à combattre l'adversaire en utilisant leur trompe pour lancer des projectiles ou manier des armes.

<sup>1354</sup> Curt., VIII. 14. 39. Cf. corpus p. 91.

<sup>1355</sup> *Ibid.*

<sup>1356</sup> DS. XVIII. 71. 6. Cf. corpus p. 56.

<sup>1357</sup> DS. XVII. 88. 4. Cf. corpus p. 54.

<sup>1358</sup> DS. XVIII. 71. 6. Cf. corpus p. 56.

<sup>1359</sup> *Arthashastra*, II. 32 [48a]. 13. Cf. corpus p. 17. Sur ces outils, voir *infra*, p. 250-252.

<sup>1360</sup> GUINEBAUD 2004, 53 ; SCHNEIDER 2015, 82.

<sup>1361</sup> SCHNEIDER 2015, 82.

<sup>1362</sup> *Arthashastra*, II. 32 [48a]. 4. Cf. corpus p. 17.

Un extrait de Strabon indique en effet qu'on apprenait aux éléphants à « lancer des pierres contre une cible et à utiliser des armes »<sup>1363</sup>. En tout état de cause, les éléphants étaient loin d'être considérés comme de simples montures. Leurs particularités physiques, notamment leur masse, leur trompe, et leurs défenses, faisaient d'eux, par l'intermédiaire de leurs cornacs, de véritables machines de guerre sur les théâtres d'opération militaires.

### *I. 3. Entretien des troupes montées asiatiques et infrastructures*

Les troupes montées de l'Asie n'exigeaient pas toutes le même niveau d'entretien. Les dromadaires par exemple avaient des besoins en eau et en fourrage supérieurs aux chevaux. Toutefois, ils étaient plus endurants et plus efficaces que ces derniers. Premièrement, leur aptitude à stocker l'eau dans leur estomac et à contenir la graisse dans leur bosse, mais également leur capacité à réduire leur métabolisme en diminuant le rythme de leur respiration les rendent capables de ne pas boire pendant deux semaines<sup>1364</sup>. Ils étaient par conséquent des animaux de bât appréciés, voire nécessaires pour la traversée des zones arides. Deuxièmement, ces animaux peuvent parcourir 100 km en une journée<sup>1365</sup>. Leur vitesse maximum peut atteindre 25 km/h, mais ils ne peuvent tenir ce rythme au-delà d'une heure<sup>1366</sup>. Troisièmement, leur capacité de charge est supérieure à celle d'un cheval, d'un bœuf ou d'un âne puisqu'un dromadaire peut supporter jusqu'à 230 kg<sup>1367</sup>. Compte tenu de ces trois éléments, la présence de dromadaires dans les armées en campagne était particulièrement intéressante. La fabrication et l'entretien des chars à faux n'étaient pas non plus problématiques. D'une part, ces chars étaient sans aucun doute fabriqués avant d'être transportés dans les zones de combat. D'autre part, toutes les armées antiques étaient équipées des corps de métier nécessaires à la réparation d'armes, de machines de siège ou de navires. Cyrus II par exemple, qui utilisa comme nous l'avons vu les chars à faux à l'époque achéménide, disposait de forgerons (*chalkéas*), de charpentiers (*téktonas*) et de cordonniers (*skytotomous*)<sup>1368</sup>. Concernant les chevaux néséens, il est difficile d'affirmer que ceux-ci avaient des besoins en fourrages spécifiques. Tout au plus, nous supposons qu'en raison de leur grande taille et de leur forte musculature, ce type équin demandait une quantité plus importante d'eau et de fourrage que les autres.

---

<sup>1363</sup> Str., XV. 1. 43. Cf. corpus p. 71.

<sup>1364</sup> ESCHBACH 2018, 19. La taille de son corps pouvait se réduire de 30 %.

<sup>1365</sup> ESCHBACH 2018, 19.

<sup>1366</sup> ESCHBACH 2018, 19.

<sup>1367</sup> ESCHBACH 2018, 19.

<sup>1368</sup> Xen., *Cyr.*, VI. 2. 37. Cf. corpus p. 27.

Parmi les troupes montées asiatiques, ce sont les éléphants qui avaient les besoins les plus spécifiques. En plus des formateurs et des cavaliers experts, l'auteur de l'*Arthashastra* a identifié trois types de métiers différents relatifs à la préparation et à l'entretien des éléphants de guerre : les soigneurs, les toiletteurs et les médecins. Il faut toutefois relativiser cette diversité des métiers liés à l'entretien des éléphants. En l'occurrence, les auteurs grecs et latins n'y font pas allusion. En plus des monteurs d'éléphants de guerre, ils n'évoquent que les soigneurs d'éléphants. Ceux-ci sont désignés par le terme *tréphontos* (= celui qui nourrit)<sup>1369</sup>. Toutefois, d'autres auteurs ont recours aux mêmes termes que ceux utilisés pour désigner les hommes qui dirigeaient ces animaux lors des combats. Ainsi, Plutarque utilise à trois reprises celui d'épistate, et Polyen reprend l'ethnique *Indos*<sup>1370</sup>. Nous pouvons en déduire que la spécialisation attestée dans l'*Arthashastra* était seulement théorique et qu'un même homme pouvait apprivoiser, nourrir, soigner, toiletter et diriger un éléphant de guerre<sup>1371</sup>.

Les sources n'apportent aucune information sur les effectifs et la formation des personnes chargées de s'occuper et/ou de conduire les éléphants dans les armées hellénistiques. Concernant le premier aspect, nous pouvons seulement avancer que leur nombre était proportionnel à celui des éléphants. Par conséquent, les besoins ont dû s'accroître dans le royaume séleucide dès la fin du IV<sup>e</sup> siècle, et dans le royaume lagide à partir des années 260, avant de s'effondrer au début du II<sup>e</sup> siècle. Leur formation a pu se faire en dehors d'une organisation officielle, dans le cercle familial. Louis Renou a observé que dans un conte bouddhiste du I<sup>er</sup> siècle de n. è., le *Kusa Jātaka*<sup>1372</sup>, « il est souvent parlé de familles d'artisans [...] ; on voit le fils d'un dompteur d'éléphant exercer l'art de son père »<sup>1373</sup>. Si ce récit se réfère à un phénomène de reproduction socioprofessionnelle courant depuis plusieurs siècles en Inde, ce que nous envisageons, il se peut qu'il constituât également la base du système de recrutement des monteurs d'éléphants de guerre dans le monde hellénistique.

Les éléphants étaient sans aucun doute les animaux qui coûtaient le plus cher d'entretien en raison de leurs besoins journaliers importants en eau et en fourrage. Il y a toutefois des différences entre les espèces d'éléphants. Ainsi, un éléphant de savane d'Afrique consomme en

---

<sup>1369</sup> Phylarq., XX, dans Ath., XIII. 606f-607a. Cf. corpus p. 125-126.

<sup>1370</sup> Plut., *Sol. an.*, XII. 968d. Cf. corpus p. 100 ; Polyen, IV. 6. 3. Cf. corpus p. 118.

<sup>1371</sup> Cela a certainement contribué au développement, attesté par les auteurs anciens, d'une affection réciproque entre le cornac et son éléphant, dans un contexte guerrier ou non.

<sup>1372</sup> *Jātakas*, XX, n. 531.

<sup>1373</sup> RENO 1950, 141.

moyenne 250 kg de végétaux et plus de 100 l. d'eau par jour, alors que son homologue indien se satisfait de 150 kg de végétaux et d'une quantité d'eau similaire par jour<sup>1374</sup>. Par conséquent, l'éléphanterie lagide était, parmi toutes les éléphanteries hellénistiques, la plus couteuse. Ces chiffres permettent d'apprécier l'ampleur des opérations de ravitaillement en fourrage liées aux expéditions de chasse aux éléphants en Égypte lagide. Ils permettent également de comprendre pourquoi les Lagides ont préféré capturer les éléphants indiens des Séleucides à l'issue de la bataille de Raphia et laisser à leurs ennemis les éléphants de savane. Pour autant, et qu'importe l'espèce utilisée, l'entretien des éléphants représenta certainement de réelles problématiques pour les deux royaumes lorsque les armées étaient en campagne. Tout itinéraire comprenant de longues traversées d'espaces arides devait être évité. Enfin, l'importance des besoins journaliers des éléphants permet d'expliquer pourquoi les écuries où étaient gardés ces animaux étaient installées, dans le royaume des Séleucides comme dans celui des Ptolémées, dans des régions connues pour la fertilité des terres : la vallée de l'Oronte, en Syrie, et le Fayoum, en Égypte.

Aucun auteur n'a décrit les écuries d'Apamée et de Memphis. On peut supposer que là-encore, les Macédoniens avaient fait confiance au savoir-faire indien pour construire les infrastructures destinées aux éléphants. Quelques éléments relatifs aux écuries à éléphants sont rapportés dans l'*Arthashastra*. D'après ce texte, les entrées des box étaient orientées face à l'est, ou face au nord<sup>1375</sup>. Cette implantation avait sans doute pour but d'assurer une ventilation optimale<sup>1376</sup>. Chaque box était de forme carrée et devait être deux fois plus long, plus haut et plus large que la longueur d'un éléphant<sup>1377</sup>. À l'intérieur se trouvait un point d'attache, et des sorties étaient aménagées dans le plancher en bois afin que l'urine puisse s'évacuer<sup>1378</sup>. Les mâles étaient séparés des femelles<sup>1379</sup>, et seuls les éléphants utilisables pour la guerre ou le transport y étaient gardés<sup>1380</sup>. Ceux qui étaient de mauvaise humeur restaient à l'extérieur<sup>1381</sup>.

---

<sup>1374</sup> Il s'agit ici de moyennes. Les besoins journaliers des éléphants varient en fonction de leur activité et de leur état psychologique. Ainsi, comme l'a souligné Steven E. Sidebotham, les éléphants transportés à bord des *elephantegoi*, bien qu'inactifs, devaient consommer davantage en raison du stress occasionné par ce voyage (2011, 52).

<sup>1375</sup> *Arthashastra*, II. 31 [48]. 2. Cf. corpus p. 16.

<sup>1376</sup> Ce principe d'orientation des bâtiments était déjà connu en Grèce ancienne, depuis le traité d'Hippocrate sur les *Airs, les Eaux et les Lieux*.

<sup>1377</sup> *Arthashastra*, II. 31 [48]. 2-3. Cf. corpus p. 16.

<sup>1378</sup> *Arthashastra*, II. 31 [48]. 3. Cf. corpus p. 16.

<sup>1379</sup> *Arthashastra*, II. 31 [48]. 2. Cf. corpus p. 16.

<sup>1380</sup> *Arthashastra*, II. 31 [48]. 4. Cf. corpus p. 16.

<sup>1381</sup> *Arthashastra*, II. 31 [48]. 4. Cf. corpus p. 16.



## II. L'équipement des montures et la structure des chars à faux

### II. 1. L'équipement général des chevaux, des dromadaires et des éléphants

Aucun auteur ancien n'a décrit les pièces qui composaient l'armure cataphracte des chevaux. Polybe écrit seulement que les chevaux de la cavalerie cataphracte séleucide étaient « couverts d'armes » (*eskepasménôn tois hoplois*)<sup>1382</sup>. De son côté, Plutarque indique que les chevaux cataphractes de Suréna étaient bardés de fer et de bronze<sup>1383</sup>. Son récit de la bataille de Carrhae nous apprend également que le ventre du cheval n'était pas protégé, ou était mal protégé, puisque les Gaulois réussirent, lors de ce combat, à frapper les chevaux parthes à ce niveau<sup>1384</sup>. L'équipement des chevaux attelés aux chars à faux séleucides et pontiques est encore moins renseigné. Arrien affirme que les chevaux qui tiraient les chars à faux étaient *kataphraktoi*<sup>1385</sup>. Étant donné que l'emploi de ces armes n'est plus attesté après le règne de Mithridate VI, l'auteur de l'*Art tactique* fait certainement référence à une réalité achéménide ou hellénistique. Mais là également, aucun récit de bataille d'époque hellénistique ne permet de connaître précisément les pièces d'armure portées par ces chevaux.

L'armure équestre des *kataphraktoi* devait se composer au moins des pièces déjà existantes à l'époque achéménide. D'après Xénophon, les chevaux de l'armée perse, qu'ils soient attelés ou montés, portaient un chanfrein (*prometôpidion*) et un poitrail (*prosternidion*)<sup>1386</sup>. Un chanfrein séleucide est représenté sur le bas-relief du temple d'Athéna Nikephoros, à Pergame<sup>1387</sup>. Ce chanfrein est marqué de reliefs anatomiques et est surmonté d'une crête faite de plumes reposant sur une base de cimier constitué de deux demi-arcs de cercle superposés. La présence de roues sur ce bas-relief pourrait indiquer que le chanfrein a été représenté sur la base de ceux que portaient les chevaux tirant les chars à faux. Nicholas Sekunda n'a d'ailleurs pas hésité à faire dessiner les chanfreins de ces derniers sur le modèle de ce bas-relief (figure n. 12). Toutefois, comme l'a observé Paul Michoudet-Fontserè, les différents équipements et armes représentés ne forment pas forcément une panoplie cohérente<sup>1388</sup>. Il s'agit vraisemblablement de

---

<sup>1382</sup> Pol., XXX. 25. 9. Cf. corpus p. 41. La traduction de cette expression est ici empruntée à Félix Bouchot (1859) et non à Denis Roussel (1970). En effet, ce dernier évoque l'armure de fer, alors que Polybe ne fait pas allusion au métal de l'armure.

<sup>1383</sup> Plut., *Crass.*, 24. 1. Cf. corpus p. 96.

<sup>1384</sup> Plut., *Crass.*, 25. 8. Cf. corpus p. 97.

<sup>1385</sup> Arr., *Tact.*, 19. 4. Cf. corpus p. 109.

<sup>1386</sup> Xen., *Cyr.*, VI. 4. 1 ; VII. 1. 1. Cf. corpus p. 27 ; *An.*, I. 8. 7. Cf. corpus p. 29 ; *Eq.*, XII. 8. Cf. corpus p. 30.

<sup>1387</sup> Cf. corpus p. 187-188.

<sup>1388</sup> MICHOUDET-FONTSERÈ (P.), *Armement et pratiques militaires dans le monde hellénistique* [thèse de doctorat en préparation depuis 2018, sous la direction d'Isabelle Pimouguet-Pédarros, université de Nantes]

l'équipement pris en butin par les Attalides, lequel était présenté, la plupart du temps, de manière désordonnée. De plus, il n'est pas exclu que les roues soient celles d'un char d'apparat et non d'un char à faux. Pour autant, le chanfrein peut être représentatif de ceux que portaient les chevaux de la cavalerie cataphracte ou de la charrerie.



**Figure 10 Restitution hypothétique d'un char à faux**

© A. McBride, dans SEKUNDA 1994, pl. 5.

L'équipement de l'aurige et celui des chevaux ont été inspirés du bas-relief du sanctuaire d'Athéna Nikephoros de Pergame. Pour représenter le char à faux, le dessinateur s'est certainement appuyé sur la description qu'en a fait Tite-Live, notamment parce que cet auteur est le seul à avoir affirmé que des faux pointant vers le bas étaient placées aux extrémités du joug.

Dans la *Cyropédie*, l'auteur établit une distinction entre les chevaux montés, équipés de cuissards (*paramêridia*), et les chevaux attelés, qui avaient une armure pour protéger leurs flancs (*parapleuridia*)<sup>1389</sup>. Les *paramêridia*, également mentionnés dans l'*Anabase* et dans l'*Art équestre*<sup>1390</sup>, avaient une double fonction de protection. Xénophon indique qu'ils servaient

<sup>1389</sup> Xen., *Cyr.*, VI. 4. 1. Cf. corpus p. 27. Xénophon utilise également le terme *problêma* pour désigner le caparaçon d'airain dont étaient équipés les chevaux du char d'Abradatas (*Cyr.*, VI. 1. 51. Cf. corpus p. 26).

<sup>1390</sup> Xen., *An.*, I. 8. 6. Cf. corpus p. 29 ; Xen., *Eq.*, XII. 8. Cf. corpus p. 30. Paul Bernard a proposé de reconnaître ces pièces d'armure sur deux bas-reliefs d'Asie mineure. Le premier est situé à Daskyleion, dans le village de

à la fois de couvre-côtes pour le cheval et de cuissards pour le cavalier, lequel n'avait qu'à venir placer ses cuisses derrière cette pièce d'armure<sup>1391</sup>. C'est la raison pour laquelle ils ne faisaient pas partie de l'équipement des chevaux attelés. Frantz Grenet, Jean-Claude Liger et Régis de Valence ont proposé d'identifier une des pièces d'armure de la cataphracte du II<sup>e</sup> siècle retrouvée dans l'arsenal d'Aï-Khanoum à un/une *paramêridios*<sup>1392</sup>. Cette hypothèse est étonnante. En effet, Paul Bernard a rappelé, en s'appuyant sur l'*Art équestre* de Xénophon, que les *paramêridia* étaient considérées comme faisant partie du harnachement du cheval<sup>1393</sup>. Or, les archéologues ont affirmé, au sujet d'une autre pièce d'armure de cette cataphracte, qu'il ne pouvait s'agir d'un plastron pour cheval, car « la présence de cet élément serait curieuse sur des portoirs où n'était rangé par ailleurs que l'équipement du cavalier »<sup>1394</sup>. Des *paramêridia* n'étaient donc pas non plus censées se trouver sur ces portoirs. Pour autant, nous pensons que ces dernières ont pu, dans certains cas, faire partie de l'équipement des chevaux cataphractes à l'époque hellénistique. En effet, comme nous le verrons plus bas, les cavaliers cataphractes parthes du I<sup>er</sup> siècle av. n. è. ne disposaient pas de protections aux cuisses<sup>1395</sup>. Ainsi, nous n'excluons que les chevaux cataphractes parthes étaient équipés de *paramêridia*. Par conséquent, l'équipement des chevaux cataphractes a pu présenter quelques différences selon les armées, voire n'était pas standardisé au sein d'une même armée.

Les *parapleuridia* étaient des pièces d'armure réservées aux chevaux attelés probablement parce que s'il l'un d'entre eux était blessé ou tué, les trois autres, attachés à lui, étaient immobilisés et devenaient alors extrêmement vulnérables. Ces pièces ont donc pu être inventées afin de limiter les pertes en chevaux, en plus d'assurer une meilleure efficacité des chars. Selon nous, la présence ou non des *parapleuridia* dans l'équipement du cheval a sans doute justifié l'emploi de deux adjectifs différents par Xénophon pour distinguer l'armure des chevaux montés de celle des chevaux attelés. En l'occurrence, les chevaux montés, non équipés de cette pièce d'armure, sont décrits comme *tethorakismenoi*<sup>1396</sup>, alors que les chevaux attelés, qui en étaient pourvus, sont décrits comme *katatethorakismenoi*<sup>1397</sup>. Nous n'excluons pas l'idée

---

Yeniceköy, en Phrygie, et le second provient de la tombe de Payava, datée du IV<sup>e</sup> siècle et située à Xanthos, en Lycie (BERNARD 1964, 198). Les *paramêridia* sont également visibles sur un tesson de terre-cuite représentant un cheval cuirassé et retrouvé à Khumbuz Tepe.

<sup>1391</sup> Xen., *Eq.*, XII. 8. Cf. corpus p. 30.

<sup>1392</sup> BERNARD, *et al.* 1980, 61. Cf. corpus p. 237-238.

<sup>1393</sup> BERNARD 1964, 199.

<sup>1394</sup> *Ibid.*

<sup>1395</sup> *Infra*, p. 263-264.

<sup>1396</sup> Xen., *Cyr.*, VI. 1. 50. Cf. corpus p. 26.

<sup>1397</sup> Xen., *Cyr.*, VI. 2. 17. Cf. corpus p. 26.

selon laquelle à l'époque hellénistique, l'ajout de *parapleuridia* à l'équipement des chevaux montés a été déterminant dans l'apparition du qualificatif de *kataphraktoi*. Arrien précise d'ailleurs qu'à son époque, les chevaux de la cavalerie cataphracte étaient bien équipés de ces pièces d'armure<sup>1398</sup>. Des *parapleuridia* sont également visible sur la frise du palais kouchan de Khaltchayan (Ouzbékistan), laquelle constitue probablement la plus ancienne représentation d'un *kataphraktos* connue à ce jour<sup>1399</sup>. Toutefois, si l'emploi de l'adjectif *kataphraktos* était lié à l'usage de cette pièce d'armure, il est légitime de se demander pourquoi Xénophon a préféré utiliser le participe *katatethorakismenoi* pour décrire les chevaux attelés aux chars à faux. Selon nous, les radicaux de ces mots sont moins importants que le préfixe « *kata* » pour en comprendre le sens. Cet adverbe signifie « de haut en bas » ou « entièrement ». De ce fait, les différences entre les chevaux *kataphraktoi* et les chevaux *katatethorakismenoi* pourraient bien avoir été infimes. Il est possible que l'utilisation de l'adjectif *kataphraktos*, issu de l'architecture navale, à la place du participe *katatethorakismenos* pour désigner les chevaux complètement cuirassés, soit intervenu à l'époque hellénistique en raison d'allusions métaphoriques récurrentes associant les chevaux « couverts » aux navires pontés. Le fait d'associer les champs lexicaux de l'architecture navale et de l'équipement guerrier ne serait pas surprenant puisque certains termes étaient déjà communs aux deux à l'époque classique. Le mot *thôrakion*, dont est tiré le radical du verbe *katathôrakizomai*, est un bon exemple, puisqu'il désignait à la fois le parapet de la hune d'un navire et la cuirasse des soldats. Ainsi, nous faisons l'hypothèse que l'apparition d'une cavalerie cataphracte à l'époque hellénistique fut liée au développement d'un nouvel équipement équestre constitué de pièces de protections déjà existantes dans la cavalerie montée (les *paramêridia*), d'une part, et de pièces de protections réservées jusqu'alors aux chevaux attelés (les *parapleuridia*). Il ne faut toutefois pas exclure que d'autres pièces aient été modifiées, notamment la selle, qui, à une époque où les étriers n'existaient pas, était très importante pour assurer au cavalier une assiette sûre.

L'équipement des dromadaires pour la guerre avant et durant l'époque hellénistique est totalement inconnu. Tite-Live, qui est le seul à évoquer leur présence dans les rangs séleucides à Magnésie-du-Sipyle ne fournit aucun détail sur celui-ci et les sources matérielles empêchent toute reconstitution. Lucien fait référence à la housse de pourpre et au frein incrusté de pierreries

---

<sup>1398</sup> Arr., *Tact.*, IV. 1. Cf. corpus p. 109.

<sup>1399</sup> Cf. corpus p. 239. Des *parapleuridia* en écailles de bronze du II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècles de n. è. ont été retrouvés à Doura-Europos (BERNARD 1964, 200, n. 1).

du chameau que Ptolémée présenta aux Égyptiens<sup>1400</sup>. Mais il s'agissait d'un équipement de parade. On peut également observer, sur un relief d'Alexandrie de Troade montrant Psyché à dos de dromadaire, que l'animal porte un collier autour du cou, lequel est orné d'un pompon<sup>1401</sup>. Mais là encore, l'animal n'est pas représenté dans un contexte guerrier. Pour autant, il est peu évident que les dromadaires mis en ligne sur les champs de bataille étaient équipés différemment de ceux qui servaient comme montures pour le transport des personnes. En effet, si ceux présents à Magnésie-du-Sipyle portaient des cataphractes, comme ceux utilisés par les Parthes au III<sup>e</sup> siècle de n. è.<sup>1402</sup>, les auteurs n'auraient sans doute pas manqué de mentionner l'existence d'une pratique de guerre aussi originale, et assurément terrifiante.

Contrairement à l'équipement du dromadaire à la guerre, celui des éléphants est mieux connu. L'animal était équipé spécialement pour la guerre (*kekosméménous polemikôs*)<sup>1403</sup>. Toutefois, à l'instar des dromadaires, il y a trop peu d'évidence littéraire et artistique permettant d'affirmer qu'ils portaient une armure défensive<sup>1404</sup>. L'auteur de l'*Arthashastra* fait référence à une armure, sans que l'on sache précisément s'il est question d'un équipement pour la parade ou pour la guerre<sup>1405</sup>. Celui de *I Macc.* indique qu'à la bataille de Beth-Zacharia, un éléphant séleucide fut reconnu comme étant celui du roi car il portait une armure royale (*thôraxin basilikois*)<sup>1406</sup>. Cependant, pour Howard H. Scullard et Oliver D. Hoover, le terme *thôrax*, qui a habituellement le sens d'armure, a pu être ici employé comme un diminutif de *thôrakeion*, occurrence exceptionnellement utilisée pour désigner la tour que l'animal portait sur son dos<sup>1407</sup>. La version que nous livre Flavius Josèphe du même événement conforte cette hypothèse puisque dans celle-ci, l'éléphant est identifié comme étant celui-du roi non en raison de son armure, mais parce que les parapets de la tour qu'il portait sur son dos étaient dorés (*perichrysois proteichismasi*)<sup>1408</sup>. D'après Jules l'Africain, la plus grande partie du corps des éléphants était protégée « *with wide corselets* »<sup>1409</sup>. Cet auteur n'indique toutefois pas à quelle

<sup>1400</sup> Luc., *Pr.*, 4-5. Cf. corpus p. 117.

<sup>1401</sup> Cf. corpus p. 186.

<sup>1402</sup> Hdn., IV. 14.

<sup>1403</sup> L'équipement de guerre est évoqué par Diodore dans la description qu'il fait de l'éléphant de guerre représenté sur le char funèbre d'Alexandre (DS. XVIII. 27. 1. Cf. corpus p. 55). Philostrate utilise également un terme dérivé du verbe *kosméô* lorsque celui-ci précise qu'un muletier (*oreôkomos*) équipa (*kosmésantos*) l'éléphant de Pôros (*V. Ap.*, II. 21. Cf. corpus p. 139).

<sup>1404</sup> Voir aussi HOOVER 2005, 36.

<sup>1405</sup> *Arthashastra*, II. 32 [48a]. 15. Cf. corpus p. 17.

<sup>1406</sup> *I Macc.*, VI. 43. Cf. corpus p. 42.

<sup>1407</sup> SCULLARD 1974, 239 ; HOOVER 2005, 36-38.

<sup>1408</sup> Jos., *B. J.*, I. 42. Cf. corpus p. 84.

<sup>1409</sup> Jules l'Africain, *Cestes*, F. 12. 18. Cf. corpus p. 124.

armée, ni à quelle époque il fait référence. De son côté, Arrien affirme que les défenses des éléphants étaient armées d'un fer aiguisé (*sidêroî hoplisménoi*) « pour les rendre plus tranchantes et pour éviter qu'elles ne se brisent facilement »<sup>1410</sup>. Cette information est confirmée par Jules l'Africain, qui écrit qu'on équipait les défenses des éléphants de lances<sup>1411</sup>. Il n'existe pas de représentations de ces objets. Il s'agissait sans doute d'une version antique des « épées de défense » qui furent utilisées en Inde entre le XV<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle de n. è.<sup>1412</sup>. Toutefois, nous ne savons pas non plus à quelle période, ni à quelle armée Arrien et Jules l'Africain font allusion. Finalement, Tite-Live est le seul auteur à attester l'existence d'une pièce de protection des éléphants de guerre à l'époque hellénistique. Dans son récit de la bataille de Magnésie-du-Sipyle, il précise que ces animaux étaient équipés de protections frontales (*frontalia*)<sup>1413</sup>. Les sources matérielles ne sont pas plus probantes que les sources littéraires puisque les éléphants de guerre représentés ne sont pas équipés de pièces de protection. Trois objets semblent toutefois faire exception à ce constat. Le premier est la statuette de Myrina. Sur celle-ci, on observe des stries entre l'oreille et la base de la trompe, ainsi que sur les jambes de l'éléphant<sup>1414</sup>. Les stries au niveau des pattes de l'animal sont également visibles sur notre deuxième objet, la statuette de Thessalonique<sup>1415</sup>. Edmond Pottier et Salomon Reinach ont supposé qu'il s'agit de lames de métal destinées à protéger l'éléphant<sup>1416</sup>. Duncan Head a vu notamment, dans les stries visibles sur les jambes, la représentation de cerceaux de cuir destinés à éviter la section du tendon du jarret de l'éléphant<sup>1417</sup>. Néanmoins, Edmond Pottier et Salomon Reinach ont reconnu qu'il pouvait aussi s'agir d'une reproduction exagérée des plis de la peau, très prononcés chez les pachydermes<sup>1418</sup>. Le troisième objet est le fragment d'une statuette d'un éléphant en bronze conservé dans les Collections des Antiquités de l'Etat (Munich)<sup>1419</sup>. En raison des écailles visibles sur son cou et des stries représentés à la base de sa trompe, Howard H. Scullard et Nicholas Sekunda ont écrit que l'éléphant portait une armure de corps

<sup>1410</sup> Arr., *Tact.*, II. 4. Cf. corpus p. 109.

<sup>1411</sup> Jules l'Africain, *Cestes*, F. 12. 18. Cf. corpus p. 124.

<sup>1412</sup> L'une d'elle est conservée au Metropolitan Museum of Art de New-York.

<sup>1413</sup> Liv., XXXVII. 40. 4. Cf. corpus p. 66. La tête de l'éléphant n'était donc pas harnachée. Le harnais pour éléphant est peu attesté. D'après Athénée, les éléphants qui défilèrent lors des *Ptolemaeia* à Alexandrie en 275/274, étaient équipés d'un harnais en or (V, 200d. Cf. corpus p. 125). Un harnais est aussi visible sur une tête d'éléphant en faïence verte provenant de la collection privée de Robert A. Lunsingh Scheurleer (Cf. corpus p. 310). D'après ce dernier, elle pourrait avoir été trouvée à Memphis et serait d'époque ptolémaïque. Toutefois, rien ne permet de supposer qu'il s'agisse d'un éléphant de guerre.

<sup>1414</sup> Cf. corpus p. 184.

<sup>1415</sup> Cf. corpus p. 180.

<sup>1416</sup> POTTIER et REINACH 1885, 486.

<sup>1417</sup> HEAD 1982, 182.

<sup>1418</sup> POTTIER et REINACH 1885, 486.

<sup>1419</sup> Cf. corpus p. 332.

et le second a affirmé que la trompe était protégée par une pièce d'armure lamellaire<sup>1420</sup>. Toutefois, pour Oliver D. Hoover, il peut tout aussi bien s'agir d'une représentation stylisée de la peau de l'animal<sup>1421</sup>. De plus, la relation entre les éléphants de guerre des souverains hellénistiques et cette statuette de bronze, qui a été découverte en Étrurie et qui constituait un élément de décoration d'un lit romain, reste sujette à caution. Pour notre part, il est évident que ces stries étaient une convention artistique destinée à rendre compte des fissures épidermiques caractéristiques des éléphants. D'abord, elles sont visibles sur de très nombreuses sources<sup>1422</sup>. Ensuite, et cela est significatif, elles apparaissent parfois sur des représentations de pachydermes hors contexte guerrier. C'est notamment le cas d'une statuette représentant un éléphant monté par Éros et Psyché<sup>1423</sup>. Finalement, aucune pièce de protection appartenant aux éléphants de guerre ne semble avoir été représentée dans l'art hellénistique. Cette absence doit toutefois être interprétée avec prudence car elle peut s'expliquer par la difficulté des artisans à représenter les pièces de protection ou par un choix artistique délibéré. D'ailleurs, les fronteaux, dont l'existence est pourtant attestée dans les textes, ne sont visibles sur aucune source matérielle. En tout état de cause, on ne peut affirmer que le corps de l'éléphant de guerre, à l'époque hellénistique, était protégé par une armure.

D'autres équipements, non défensifs, sont évoqués dans les sources littéraires et matérielles. Le dos de l'éléphant est souvent représenté couvert d'un tapis ou d'une étoffe plus ou moins large, que l'animal soit représenté ou non dans un contexte guerrier<sup>1424</sup>. Tite-Live évoque aussi les « panaches » (*cristae*) des éléphants d'Antiochos III<sup>1425</sup>. Selon Howard H. Scullard, ces cimiers étaient faits de plumes<sup>1426</sup>. Les éléphants de guerre représentés sur des sources matérielles ont souvent une cloche suspendue à leur cou par une corde ou une

<sup>1420</sup> SCULLARD 1974, 239 ; SEKUNDA 1994, 77-78, fig. 52-53.

<sup>1421</sup> HOOVER 2005, 37.

<sup>1422</sup> On peut par exemple les observer sur les phalères en argent de l'Ermitage (cf. corpus p. 211), sur deux statuettes de terre-cuite égyptiennes (cf. corpus p. 297, 309), sur une applique en faïence et une lampe de Memphis (cf. corpus p. 279, 294) et sur quelques fragments de vase égyptiens (cf. corpus p. 275, 276, 289). Ces stries sont aussi mentionnées par les auteurs anciens. Ainsi, Pline écrivait que la peau de ces animaux est « ridée en losanges » (VIII. 10 [10]. Cf. corpus p. 83). Ces « losanges » sont particulièrement visibles sur un graffito du Grand enclos de Musawwarat es-Soufra (cf. corpus p. 313), sur une peinture sur bois découverte à Napata (cf. corpus p. 318) et sur un vase de Pompéi (cf. corpus p. 330).

<sup>1423</sup> Cf. corpus p. 185.

<sup>1424</sup> Statuette représentant Eros et Psyché à dos d'éléphant (cf. corpus p. 185), peinture de la tombe du Sidonien (cf. corpus p. 273), fragments de vases égyptiens (cf. corpus p. 275 ; 276 ; 278), bols en faïence (cf. corpus p. 281-285), applique en forme d'éléphant (cf. corpus p. 280), vase de Memphis (cf. corpus p. 289), tampons de Bubastis (cf. corpus p. 290), lampes en forme d'éléphant (cf. corpus p. 291, 292) ; statuette représentant Harpocrate à dos d'éléphant (cf. corpus p. 298), figurines en plomb n. 3 et n. 6 (cf. corpus p. 301), éléphants de Musawwarat es-Soufra (cf. corpus p. 315-316) ; peinture sur bois de Napata (cf. corpus p. 318).

<sup>1425</sup> Liv., XXXVII. 40. 4. Cf. corpus p. 66.

<sup>1426</sup> SCULLARD 1974, 239.

courroie. Cet objet est notamment visible sur le décadrachme de Pôros, les statuettes de Myrina, les phalères d'argent de l'Ermitage, et sur le médaillon de Calès<sup>1427</sup>. La cloche est aussi attestée en Égypte, sur une des appliques aujourd'hui conservée au musée Allard Pierson, dans les royaumes indo-grecs, sur les monnaies de Démétrios I<sup>er</sup> de Bactriane et d'Antialkidas, et sur une plaque de plomb de provenance inconnue et d'époque incertaine<sup>1428</sup>. Toutefois, la fonction guerrière des éléphants figurés sur ces sources ne peut être attestée. Même si la cloche des éléphants de guerre n'est jamais évoquée par les auteurs anciens, nous suggérons qu'il s'agissait bien d'un des équipements portés habituellement par ces animaux dans la guerre. La cloche n'était pas un simple ornement. Pour Edmond Pottier et Salomon Reinach, son rôle était d'exciter l'éléphant par le bruit qui accompagnait sa marche<sup>1429</sup>. De son côté, Howard H. Scullard note qu'elle devait augmenter l'épouvante que suscitaient les pachydermes<sup>1430</sup>. Nous pensons plutôt que cet objet avait pour fonction première le repérage de ces animaux, un peu à la manière des cloches de pâturage, en contexte de guerre comme de paix. Utilisée sur un champ de bataille, elle permettait de retrouver plus facilement, après les combats, les éléphants qui avaient fui pour gagner les territoires environnants.

## II. 2. *Les éléphants pyrgophoroi*

À l'époque hellénistique, certains éléphants étaient *pyrgophoroi*<sup>1431</sup>, c'est-à-dire qu'ils portaient sur leur dos une tour (*pyrgos*) dans laquelle étaient placés des combattants<sup>1432</sup>. L'usage de cet équipement est attesté dès la bataille de Parétakène, dans l'armée d'Antigone le Borgne, par Plutarque<sup>1433</sup>. La tour apparaît ensuite sur les éléphants de Pyrrhos aux batailles d'Héraclée et d'Ausculum<sup>1434</sup>. Son emploi n'est pas mentionné dans les descriptions de la bataille de

---

<sup>1427</sup> Décadrachme de Pôros (cf. corpus p. 219) ; statuette de Myrina (cf. corpus p. 184) ; phalères d'argent de l'Ermitage (cf. corpus p. 211), médaillon de Calès (cf. corpus p. 323).

<sup>1428</sup> Applique en forme d'éléphant (cf. corpus p. 279), monnaies de Démétrios et d'Antialkidas (cf. corpus p. 223 et 229), plaque de plomb (cf. corpus p. 337).

<sup>1429</sup> POTTIER et REINACH 1885, 486.

<sup>1430</sup> SCULLARD 1974, 115.

<sup>1431</sup> L'occurrence est attestée chez Plutarque (*Parall. min.*, 6. Cf. corpus p. 99). On peut également la retrouver dans l'Antiquité tardive dans le roman *Les Éthiopiennes* d'Héliodore (IX. 16. Cf. corpus p. 147).

<sup>1432</sup> Tous les auteurs grecs utilisent le terme *pyrgos* pour désigner cet équipement, à l'exception de Diodore et de Claude Élien (auxquels on peut vraisemblablement ajouter l'auteur de *I Macc.* avec l'abrégé « *thôrax* »), qui lui préfèrent celui de *thôrakion* (DS. II. 17. 8. Cf. corpus p. 48 ; El., *N. A.*, XIII. 9. Cf. corpus p. 134. Les auteurs latins ont tous recours au mot *turris*).

<sup>1433</sup> Plut., *Eum.*, 14. 8. Cf. corpus p. 97.

<sup>1434</sup> Jean Zonaras est le seul auteur à attester leur utilisation à Héraclée (8. 3. Cf. corpus p. 164). Toutefois, l'absence d'attestation de cette tour chez les autres auteurs ne doit pas remettre en question l'utilisation de cet équipement lors de cette bataille, du fait que les récits de l'événement sont toujours extrêmement succincts. Pour Ausculum, voir DH. XX. C. Cf. corpus p. 69 ; Flor., I. 13 (I. 18). 10. Cf. corpus p. 114 ; Oros., IV. 2. 5. Cf. corpus p. 152.



Beneventum, mais il est probable qu'elle fut encore utilisée puisque Florus et Critolaos précisent que Curius, lors de son triomphe, montra aux Romains des éléphants capturés chargés de leur tour<sup>1435</sup>. Les éléphants de guerre séleucides étaient aussi *pyrgophoroi* à Raphia, Magnésie-du-Sipyle et Beth-Zacharia<sup>1436</sup>. Quant aux éléphants de savane des Ptolémées, ils en furent également équipés à Raphia<sup>1437</sup>. Le recours à cet équipement n'est attesté que lors des batailles mentionnées. D'après Arrien « le combat engageant ceux qui montent des éléphants, [...] n'a qu'une forme, sauf quand il arrivait que les éléphants portent des tours »<sup>1438</sup>. Ces propos laissent entendre que l'utilisation des tours n'était pas systématique, voire était assez rare. Malheureusement, Arrien ne précise pas à quelles armées il fait référence. Nous déduisons de ces propos que tous les éléphants de guerre utilisés dans l'Antiquité n'ont pas été *pyrgophoroi*<sup>1439</sup>. Pour autant, il faut envisager qu'à l'époque hellénistique, le recours aux tours ne se limita pas aux batailles où celui-ci est effectivement attesté. Nous pouvons par exemple supposer que les éléphants pris par les Romains aux Séleucides à l'issue de Magnésie étaient encore chargés des leurs, comme ce fut le cas pour ceux de Pyrrhos à l'issue de la bataille de Beneventum, et que, par conséquent, les Attalides ont pu se servir de cet équipement après que ces animaux leur ont été confiés.

<sup>1435</sup> Flor., I. 13 (I. 18). 28. Cf. corpus p. 114 ; Critolaos, *Histoire de l'Épire*, dans Plut., *Parall. min.*, 6. Cf. corpus p. 99. Le nombre de cent soixante éléphants avancé par Critolaos est invraisemblable.

<sup>1436</sup> Pol., V. 84. 2. Cf. corpus p. 38 (Raphia) ; Liv., XXXVII. 40. 4. Cf. corpus p. 66 (Magnésie-du-Sipyle) ; *I Macc.*, 6. 37. Cf. corpus p. 42 ; Jos., *B. J.*, I. 42. Cf. corpus p. 84 ; Jos., *A. J.*, XII. 4. 371. Cf. corpus p. 85 (Beth Zacharia). L'auteur de *II Macc.* évoque également l'emploi des tours lors de l'expédition de Lysias en Judée (XIII. 15. Cf. corpus p. 43). Toutefois, il n'utilise pas le terme *pyrgos*, mais l'occurrence « *oikian* ». Celle-ci semble être dérivée de « *oikidion* », terme utilisé dans un article de la Souda pour désigner la tour portée par un éléphant (*s. v. Thôrakion* [Θ 438]. Cf. corpus p. 162).

<sup>1437</sup> Pol., V. 84. 2. Cf. corpus p. 38.

<sup>1438</sup> Arr., *Tact.*, 2. 4. Cf. corpus p. 109.

<sup>1439</sup> L'utilisation d'éléphants *pyrgophoroi* par les Carthaginois n'est jamais attestée dans les récits des guerres puniques, ce qui laisse planer le doute sur celle-ci. Lucrèce précise toutefois que leurs éléphants étaient équipés de tours, sans préciser à quelle période il se réfère (V. 1300. Cf. corpus p. 47). D'après Silius Italicus et un article de la *Souda* ceux d'Hannibal portaient des tours (Sil., IV. 599 ; IX. 239 ; IX. 577 ; Suid., *s. v. Thôrakion* [Θ 438]. Cf. corpus p. 162). Les éléphants des armées numides étaient également surmontés de cet équipement, à la bataille de Thapsus (Ps.-Caes., *Afr.*, 30. 2 ; 41. 2 ; 86. 1). Ces sources ont été très discutées et le recours aux éléphants *pyrgophoroi* durant les guerres puniques a fait l'objet de vifs débats dans l'historiographie. Les historiens semblent s'accorder sur le fait que les éléphants des Carthaginois, dont il est souvent écrit qu'ils appartenaient à l'espèce d'éléphant de forêt étaient en capacité de porter des tours malgré leur taille inférieure aux éléphants de Savane et à ceux d'Asie. Le principal point de discussion concerne les modalités de cette utilisation. D'un côté, il y a ceux qui soutiennent qu'une partie au moins des éléphants de guerre utilisés par les Carthaginois a pu être équipée de cette manière lors des guerres puniques (GOUKOWSKY 1972, 490, n. 67 ; HEAD 1982, 187, n. 185). Ceux-là ne précisent pas à quel type d'opération militaire ils font allusion. De l'autre côté, il y a ceux qui pensent que les Carthaginois n'utilisèrent pas de tours en bataille rangée, soit parce qu'ils estimaient que cet équipement pouvait avoir une incidence sur la mobilité et l'efficacité de leurs éléphants en bataille rangée (SCULLARD 1948, 162, n. 9 ; 1974, 242 ; CONNOLLY 1981, 75), soit parce qu'ils considéraient, contrairement aux souverains hellénistiques, que la tour était de peu d'utilité lorsque l'armée adverse ne comprenait pas d'éléphants (SCULLARD 1974, 242). Pour autant, certains d'entre eux ont admis l'idée selon laquelle les éléphants des Carthaginois ont pu être équipés d'une tour lors de sièges ou de parades (SCULLARD 1974, 243 ; CHARLES 2008a, 359).

Les éléphants *pyrgophoroi* sont mentionnés dans des batailles antérieures à l'époque hellénistique. Diodore affirme que les pachydermes du roi indien Strabrobates portaient une tour<sup>1440</sup>. Toutefois, la dimension légendaire du récit ne permet pas de déduire que la tour existait déjà au temps des Assyriens. Il s'agit probablement d'un remaniement d'époque hellénistique<sup>1441</sup>. De son côté, l'historien de Jérusalem a attribué cet équipement aux éléphants que Darius III mit en ligne à la bataille de Gaugamèles<sup>1442</sup>. Cependant, comme nous l'avons souligné en première partie, la participation des pachydermes à cette bataille semble douteuse<sup>1443</sup>. Enfin, l'auteur du roman d'Alexandre attribue à Pôros l'usage de ces tours<sup>1444</sup>, mais il s'agit là d'un ajout tardif car les historiens d'Alexandre, dont les descriptions de l'armée de Pôros sont précises, n'y font jamais allusion. Aujourd'hui, l'idée que la tour est une invention de Pyrrhos ou de l'un de ses ingénieurs prévaut dans l'historiographie<sup>1445</sup>. Cette hypothèse, initialement formulée par Paul Goukowsky, s'est rapidement répandue au point de devenir un fait presque établi. Elle repose principalement sur la critique de l'extrait de Plutarque relatif au port de tours par les éléphants d'Antigone à Paraitakène<sup>1446</sup>. Pour Paul Goukowsky, en effet, repris ensuite par Howard H. Scullard, l'utilisation de tours par Antigone est peu vraisemblable. Il s'agirait d'un détail fantaisiste provenant des écrits de Douris de Samos, la source présumée de Plutarque sur ce passage<sup>1447</sup>. La version que livre Diodore du même événement, dans laquelle la tour n'est pas évoquée, serait d'une plus grande fiabilité du fait qu'elle est issue de Hiéronimos de Cardia. Paul Goukowsky a toutefois nuancé sa propre hypothèse en soulignant qu'il était difficile, dans le récit de Plutarque « de faire le départ entre les informations empruntées à Hiéronimos et celles qui proviennent de Douris de Samos »<sup>1448</sup>. Aussi, il observe que le récit de Diodore est « sommaire » et qu'il ne permet pas de connaître le rôle joué par les éléphants d'Antigone à Paraitakène<sup>1449</sup>. En l'état actuel des connaissances et compte tenu de l'absence d'éléments de démonstration plus probants, nous sommes d'avis que l'emploi d'éléphants *pyrgophoroi* par Antigone reste envisageable. De plus, même si l'on pouvait apporter la preuve que les éléphants d'Antigone n'étaient pas équipés de tours, il resterait encore à démontrer que Pyrrhos (ou l'un de ses hommes) fut l'inventeur de cet équipement. Sur

---

<sup>1440</sup> DS. II. 17. 8. Cf. corpus p. 48.

<sup>1441</sup> Voir aussi GOUKOWSKY 1972, 475, n. 10.

<sup>1442</sup> *Fragm. Sabbaiticum*, Cod. 29. [Jacoby, FGrH, 2B, F#151], 12. Cf. corpus p. 140.

<sup>1443</sup> *Supra*, p. 33-34.

<sup>1444</sup> Ps.-Callisth., App. I. 8. Cf. corpus p. 144.

<sup>1445</sup> GOUKOWSKY 1972, 497-498 ; SCULLARD 1974, 105 ; 241 ; HEAD 1982, 185 ; CHARLES 2008a, 338, n. 1.

<sup>1446</sup> Plut., *Eum.*, 14. 8. Cf. corpus p. 97.

<sup>1447</sup> GOUKOWSKY 1972, 484, n. 41 ; SCULLARD 1974, 241.

<sup>1448</sup> GOUKOWSKY 1972, 484, n. 38.

<sup>1449</sup> GOUKOWSKY 1972, 485.

la base d'un extrait de Strabon provenant de Mégasthène, l'ambassadeur envoyé par Séleucos à la cour maurya à la fin du IV<sup>e</sup> siècle, les historiens Andrej V. Bannikov et Artem A. Popov, sans se prononcer sur la mention de tours par Plutarque, ont supposé que cet équipement existât avant l'arrivée au pouvoir de Pyrrhos. Dans ce passage, il est écrit qu'en Inde, l'éléphant de guerre est monté par trois combattants en plus du cornac<sup>1450</sup>. Or, pour ces historiens, il est difficile de concevoir que trois hommes aient pu combattre sur le dos de l'éléphant sans l'aide d'un dispositif technique<sup>1451</sup>. Ils suggèrent donc que les éléphants de guerre étaient déjà équipés d'une petite tour ou d'un panier en osier dans l'Inde de la fin du IV<sup>e</sup> siècle<sup>1452</sup>. Étonnamment, les historiens ont négligé l'extrait de Claude Élien inspiré du même passage de Mégasthène, bien que celui-ci fasse partie de leurs références. Les propos de Claude Élien sont pourtant explicites : un éléphant indien peut porter « à cru sur son dos nu, trois guerriers », « sans compter un quatrième homme qui [...] est aux commandes »<sup>1453</sup>. L'auteur précise que ces trois guerriers peuvent aussi être installés dans une tour (*thōrakion*)<sup>1454</sup>. Toutefois, nous croyons que cet élément ne figurait pas à l'origine dans le texte de Mégasthène<sup>1455</sup>. Cela expliquerait pourquoi Strabon n'y fait pas référence. En tout état de cause, les sources ne permettent pas d'affirmer quel roi fut le premier à équiper ses éléphants de tours. Confrontés aux limites des arguments avancés pour infirmer le recours à cet équipement par Antigone, et devant l'impossibilité de prouver que Pyrrhos en fut l'inventeur, nous nous contenterons de suggérer que la tour fut développée durant les guerres des Diadoques.

Il n'existe aucune description des tours dans les textes. L'auteur de *I Macc.* et l'historien de Jérusalem sont les seuls à apporter un élément de description en indiquant qu'elles étaient en bois<sup>1456</sup>. Fort heureusement, la tour apparaît sur de nombreuses sources matérielles : les statuettes de Thessalonique et de Myrina, les phalères d'argent (bords de la mer Caspienne), un vase, une lampe et quelques figurines de plomb égyptiens, un médaillon, un vase et deux plats italiens. Celle de la statuette de Myrina était peinte en rouge<sup>1457</sup>. Il est difficile toutefois d'affirmer que les véritables tours étaient colorées, mais cela demeure possible. Les tours des

<sup>1450</sup> Str., XV. 1. 52. Cf. corpus p. 72.

<sup>1451</sup> BANNIKOV et POPOV 2013, 1208.

<sup>1452</sup> *Ibid.*

<sup>1453</sup> El., *N. A.*, XIII. 9. Cf. corpus p. 134.

<sup>1454</sup> Pour Philip Rance, le terme *thōrakion* doit être interprété ici comme une allusion métaphorique inspirée par la comparaison faite par Claude Élien entre l'éléphant et un bateau. Il aurait alors le sens de plat-bord, et non de tour (2009, 105).

<sup>1455</sup> Voir aussi GOUKOWSKY 1972, 489.

<sup>1456</sup> *I Macc.* VI. 37. Cf. corpus p. 42 ; *Fragm. Sabbaiticum*, Cod. 29. [Jacoby, FGh, 2B, F#151], 12. Cf. corpus p. 140.

<sup>1457</sup> POTTIER ET REINACH 1885, 485.

sources matérielles sont très souvent crénelées<sup>1458</sup>. Là encore, il est peu assuré qu'elles l'aient réellement été. Les artisans semblent plutôt avoir reproduit des éléments d'architecture défensive caractéristiques des fortifications urbaines. Les phalères d'argent en sont un bon exemple. Sur celles-ci, les éléphants ne sont pas surmontés d'une seule tour, mais d'un ouvrage de fortifications comprenant deux courtines et trois tours. Sur le vase de Pompéi, c'est un véritable appareil rectangulaire isodome qui est représenté, alors que les tours placées sur les éléphants n'étaient pas en pierre. Certains historiens ont également suggéré que les tours étaient recouvertes de peaux d'animaux mouillées pour parer aux projectiles enflammés<sup>1459</sup>. Quoiqu'il en soit, la diversité des représentations des tours traduit peut-être l'absence de standardisation de cet équipement. Sur ce sujet, Howard H. Scullard estime que ses dimensions variaient selon les missions assignées aux éléphants. L'historien suggère par exemple que les tours étaient plus lourdes lors des sièges<sup>1460</sup>, même si l'emploi d'un tel équipement dans la poliorcétique est peu attesté<sup>1461</sup>. Dans tous les cas, la hauteur de la tour n'a sans doute pas dépassé 1m50/1m60. En effet, comme l'a remarqué Oliver D. Hoover, même si les représentations d'éléphants *pyrgophoroi* ne laissent apparaître que les têtes des guerriers placés dans les tours, les épaules de ces hommes devaient nécessairement dépasser des bords de la tour pour permettre l'utilisation des armes<sup>1462</sup>.

La tour ne reposait pas directement sur le dos de l'éléphant. En effet, sur la plupart des sources matérielles, on peut voir un tapis assez grand qui tombe plus ou moins bas le long des flancs de l'éléphant<sup>1463</sup>. Il est possible que ce tapis fût légèrement différent que ceux utilisés lorsque les éléphants n'étaient pas chargés de la tour. En effet, comme celui-ci devait assurer la stabilité de la tour, nous suggérons qu'il s'agissait de matelassures assez épaisses<sup>1464</sup>. Les sources matérielles permettent d'apprécier la diversité des modèles. Celui de la statue de Myrina était de couleur pourpre (peinture aujourd'hui effacée)<sup>1465</sup>, et chaque angle se termine par un pompon. Le tapis est aussi parfois décoré avec des motifs. Ainsi, sur les phalères d'argent, il est orné d'un hippocampe ou d'un monstre marin (*thalásson kētos*)<sup>1466</sup>. La tour était attachée à

<sup>1458</sup> Statuette de Myrina (cf. corpus p. 184), phalères d'argent (cf. corpus p. 211), médaillon de Calès (cf. corpus p. 323), vase de Pompéi (cf. corpus p. 330), plats de Capena et d'Alalia (cf. corpus p. 326-327).

<sup>1459</sup> SCULLARD 1974, 244 ; PONT 2003, 23.

<sup>1460</sup> SCULLARD 1974, 244.

<sup>1461</sup> *Infra*, p. 292.

<sup>1462</sup> HOOVER 2005, 38.

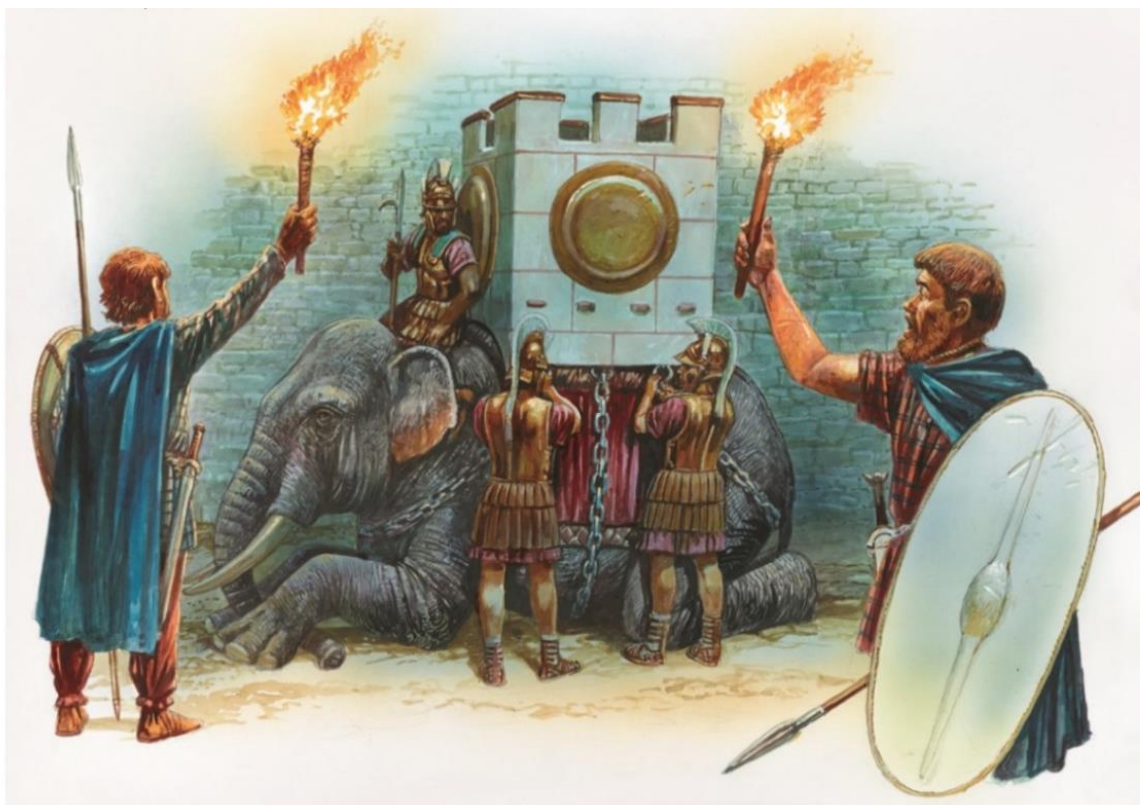
<sup>1463</sup> Statuette de Thessalonique (cf. corpus p. 180), statuette de Myrina (cf. corpus p. 184), phalères d'argent. Cf. corpus p. 211), vase de Pompéi (cf. corpus p. 330), plats de Capena et d'Alalia (cf. corpus p. 326-327), lampe égyptienne (cf. corpus p. 291), figurine de plomb n. 9 (cf. corpus p. 302).

<sup>1464</sup> HEAD 1982, 182.

<sup>1465</sup> POTTIER ET REINACH 1885, 485.

<sup>1466</sup> Selon Paul Goukowsky, ce thème artistique provenait du Gandhara, ce qui nous paraît incertain (1972, 492).

l'éléphant soit par une unique sangle<sup>1467</sup>, soit par un système de trois sangles ou chaînes dont l'une passait autour du cou de l'animal, une autre sous le ventre, et la dernière au niveau de sa croupe<sup>1468</sup>. Afin de l'installer ou de la retirer du dos de l'éléphant, il est probable qu'on commandait à l'animal de s'allonger sur le ventre, comme le montre la représentation d'un éléphant épirote ci-dessous, sur laquelle on peut voir deux hommes installer ou retirer les chaînes qui permettaient à la tour de rester en place.



**Figure 11 Représentation hypothétique d'un éléphant *pyrgophoros* lors du siège d'Argos**  
(par Peter Denis, dans N. SEKUNDA, 2019, pl. G, p. 46-47)

Lors du siège d'Argos, les éléphants surmontés de leurs tours étaient trop hauts pour passer les portes de la ville. Ce paramètre ne semble pas avoir été anticipé par l'armée de l'Épirote et les soldats furent contraints de retirer les tours. Le dessin s'inspire ici de la représentation d'un éléphant de guerre sur un plat campanien (Cf. corpus p. 326-327).

---

Kiwako Ogata pense qu'il s'agit d'un monstre marin, et non d'un hippocampe (2017, 43). Selon lui, cette créature a été choisie comme motif du fait qu'elle était réputée pour être la plus grosse de la faune marine, en référence à l'éléphant, qui est le plus gros animal terrestre.

<sup>1467</sup> Phalères d'argent (cf. corpus p. 211), médaillon de Calès (cf. corpus p. 323). Le tapis de l'éléphant peint dans la tombe du Sidonien est fixé par un lien qui passe sous la queue de l'animal (cf. corpus p. 273-274).

<sup>1468</sup> Vase de Pompéi (cf. corpus p. 330), plats de Capena et d'Alalia (cf. corpus p. 326-327).

La tour devait pallier les difficultés inhérentes au combat à dos d'éléphant. Pier D. Armandi a souligné à quel point cet animal est une monture « incommode à cause de son balancement continu et de son allure saccadée »<sup>1469</sup>. Pour Paul Goukowsky, la tour « avait pour objet de remédier à l'impossibilité où se trouvaient les soldats occidentaux de combattre efficacement du haut d'un pachyderme lancé au galop »<sup>1470</sup>. Ces propos sont très intéressants puisqu'ils suggèrent qu'à l'époque hellénistique, les Indiens n'avaient plus le monopole du combat à dos d'éléphant. En tout état de cause, il est possible que la tour fût inventée afin de répondre aux difficultés que rencontrèrent les guerriers non indiens pour combattre à cru sur les pachydermes. Elle permettait à ces hommes de pouvoir attaquer aisément dans toutes les directions, tout en leur assurant une meilleure protection et en limitant les risques de chute.

### II. 3. La structure des chars à faux

Il n'existe malheureusement pas de représentations du char à faux, ni perse, ni séleucide, ni pontique, dans les sources anciennes. Cependant, la structure du char à faux, surtout ceux de l'armée perse et de l'armée séleucide, a été décrite par les auteurs anciens. Tout d'abord, tous s'accordent sur le fait qu'il s'agissait de quadriges (*tétrhippos/quadrige*)<sup>1471</sup>. De part et d'autre du timon se trouvaient les deux chevaux timoniers, auprès desquels étaient attachés les deux chevaux de volée (*seirophoron hippos*)<sup>1472</sup>. Dans son *Traité de Tactique*, Asclépiodote distingue les chars légers (*psiloi*), de ceux dont les essieux sont munis de faux<sup>1473</sup>. Les chars à faux étaient donc considérés comme lourds. Ce qualificatif se justifiait non seulement par l'ajout de dispositifs meurtriers au char, mais également par les caractéristiques de la structure mécanique de ce dernier. En effet, d'après Xénophon, les concepteurs de ces chars de guerre (*polemistéria harmata*) avaient particulièrement veillé à leur stabilité, c'est-à-dire à leur adhérence. Ils étaient donc munis « de roues (*trochoi*) assez solides pour qu'elles ne fussent pas facilement brisées, et d'essieux (*axones*) longs, parce que tout ce qui est à large base chavire moins »<sup>1474</sup>. Nous

---

<sup>1469</sup> ARMANDI 1843, 35.

<sup>1470</sup> GOUKOWSKY 1972, 497.

<sup>1471</sup> DS. XVII. 57. 6. Cf. corpus p. 53 ; Liv., XXXVII. 40. 12 ; XXXVII. 41. 5, 8, 12 ; XXXVII. 42. 1 ; XXXVII. 43. 9. Cf. corpus p. 66-67 ; Ps.-Caes., *Al.*, LXXV. 2. Cf. corpus p. 76 ; Frontin, *Strat.*, II. 3. 17a, 17b. Cf. corpus p. 86 ; Curt., IV. 12. 6, 9 ; IV. 15. 17. Cf. corpus p. 87-88 ; Plut., *Syll.*, 15. 1 ; *Luc.*, 7. 5. Cf. corpus p. 94-95 ; *Fragm. Sabbaiticum*, Cod. 29. [Jacoby, FGrH, 2B, F#151], 12. Cf. corpus p. 140 ; Ps.-Callisth., App. 1. 8, 16. Cf. corpus p. 144 ; Vég., III. 24. 1, 3. Cf. corpus p. 156 ; Suid., s. v. *Drepanèphora tethrippa*, Δ 1517. Cf. corpus p. 162. D'après Xénophon, huit chevaux étaient attelés au char d'Abradatas, mais ce chiffre paraît surestimé (Xén., *Cyr.*, VI. 1. 51 ; VI. 4. 2. Cf. corpus p. 26-27).

<sup>1472</sup> DS. XVII. 53. 2. Cf. corpus p. 53 ; Liv., XXXVII. 41. 6. Cf. corpus p. 66 ; Curt., IV. 9. 5 ; IV. 15. 4. Cf. corpus p. 87-88.

<sup>1473</sup> Asclépiod., VIII. Cf. corpus p. 46. Voir aussi El. Tact., 22. 3. Cf. corpus p. 113.

<sup>1474</sup> Xén., *Cyr.*, VI. 1. 29. Cf. corpus p. 26.

n'avons aucune information sur le diamètre des roues ou sur le nombre de rayons. Ces derniers étaient-ils plats ou cylindriques ? Selon nous, les roues ne devaient pas être très grandes, de façon à ce que les faux restent près du sol, et qu'il ne soit pas possible pour un ennemi de les éviter. La caisse (*diphros*) du char à faux n'avait, elle-aussi, plus rien à voir avec celle des chars troyens et cyréniens. En effet, c'était « une sorte de tour (*pyrgos*) en bois dur, dont le haut venait au niveau des coudes de façon que les guides pussent exercer leur action sur l'attelage par-dessus la caisse »<sup>1475</sup>. Compte tenu de la longueur de l'essieu, cette caisse devait être de forme rectangulaire. Aussi, du fait qu'il ne s'agissait pas d'un char de transport et que, par conséquent, le conducteur n'était pas censé quitter ou regagner son poste de manière régulière, il est possible que la caisse ait été fermée durant les combats, comme celle du char d'Abradatas, qui se caractérisait par la présence d'une porte à deux battants (*thyras*)<sup>1476</sup>.

Comme son nom l'indique, le char à faux était *drepanêphoros*, c'est-à-dire, littéralement, « porteur de faux ». Chez Hésychios d'Alexandrie et dans la *Souda*, il est aussi nommé *xiphêphoros*, « porteur d'épées », et *harpêphoros* « porteur de faucilles »<sup>1477</sup>. Toutefois, ces termes sont certainement plus tardifs car ils sont absents des textes anciens. Le char à faux était donc une synthèse entre le char de transport qu'utilisaient les guerriers pour se rendre sur les champs de bataille, et la faux (*drepanê/falx*), outil recourbé employé pour les travaux agricoles, et occasionnellement utilisé pour la guerre<sup>1478</sup>. À l'époque achéménide, les faux du char étaient en fer (*sidêros*)<sup>1479</sup>. Il est peu probable que cela changea durant les siècles suivants. En effet, compte tenu de la puissance du choc de ce char liée à sa vitesse, des faux en bronze auraient pu facilement se déformer. Les auteurs anciens s'accordent sur le fait que deux faux, dont le tranchant était orienté vers l'avant du char, faisaient saillie au niveau des roues<sup>1480</sup>. Ces faux faisaient, selon le rapport de Xénophon, deux coudées de longueur (90 cm)<sup>1481</sup>. Cet auteur, mais aussi Tite-Live, indique qu'elles se situaient dans le prolongement de l'essieu (*axôn/axis*)<sup>1482</sup>. La terminologie utilisée par Diodore diffère de celle des autres auteurs. Selon

<sup>1475</sup> *Ibid.* Voir aussi Xén., *Cyr.*, VI. 2. 17. Cf. corpus p. 26.

<sup>1476</sup> Xén., *Cyr.*, VI. 4. 9.

<sup>1477</sup> Hsch., *Lexicon*. Cf. corpus p. 158 ; Suid., s. v. *Drepanêphoros* : *xiphêphoros* (Δ 1517) ; s. v. *Harpê* (A 4005). Cf. corpus p. 162.

<sup>1478</sup> Xénophon atteste leur présence dans le chargement des troupes de Cyrus (*Cyr.*, VI. 2. 34. Cf. corpus p. 26). D'après Quinte-Curce, les Tyriens utilisèrent des faux afin de détruire une digue formée par les Macédoniens lors du siège de leur ville par Alexandre (IV. 3). Aussi, des faux en fer furent employées par les Romains pour lutter contre les éléphants de Pyrrhos (DH. XX. C. Cf. corpus p. 69). Voir *infra*, p. 396.

<sup>1479</sup> Xén., *Cyr.*, VI. 1. 30. Cf. corpus p. 26 ; DS. XVII. 58. 4. Cf. corpus p. 53.

<sup>1480</sup> Xén., *Cyr.*, VI. 1. 30. Cf. corpus p. 26 ; Xén., *An.*, I. 8. 10. Cf. corpus p. 29 ; DS. XVII. 53. 2. Cf. corpus p. 53 ; Liv., XXXVII. 41. 7. Cf. corpus p. 66 ; Curt., IV. 9. 5. Cf. corpus p. 87.

<sup>1481</sup> Xén., *Cyr.*, VI. 1. 30. Cf. corpus p. 26.

<sup>1482</sup> *Ibid.*

lui, les faux étaient placées aux extrémités de *xystra*, eux-mêmes fixés à l'essieu par des clavettes (*katakleisi*)<sup>1483</sup>. Selon les traducteurs, le terme *xystron* désigne un racloir (Bailly) ou un rasoir (Paul Goukowsky). Il s'agissait donc d'un objet tranchant. Ainsi, contrairement aux autres auteurs, Diodore réserve le terme *drepanon* à la partie courbée de la lame. Cependant, les faux devaient bien constituer un seul bloc. De leur côté, Quinte-Curce et l'historien de Jérusalem affirment que les faux étaient fixées au « cercle » des roues (*orbi/kykloi*)<sup>1484</sup>. Les termes choisis par ces auteurs sont génériques. Souhaitaient-ils indiquer que les faux sortaient du milieu (moyeu) des roues, ce qui confirmerait les propos de Xénophon, Diodore et Tite-Live, ou que les faux étaient situées directement sur les roues et étaient par conséquent indépendantes de l'essieu ? La différence est fondamentale pour comprendre le fonctionnement des chars à faux. En effet, dans le cas d'une réponse affirmative à la première proposition, cela signifierait que les faux ne tournaient pas à mesure que le char à faux avançait. En revanche, si ces faux étaient fixées sur le cercle des roues, celles-ci étaient mécaniquement actionnées pour tourner. Dans les années 2000, l'archéologue expérimental John Naylor a reconstitué un char à faux et a fait souder les faux sur une plaque métallique circulaire fixée directement sur la jante, et donc complètement indépendante de l'essieu, de façon que les faux tournent (figure n. 14). Il est regrettable toutefois que l'archéologue, qui a vraisemblablement préféré s'inspirer de la version de Quinte-Curce et de l'historien de Jérusalem plutôt que de celle de Xénophon, Diodore et Tite-Live, n'a pas expliqué son choix d'interprétation des termes employés par les premiers. Pour notre part, nous pensons que, dans les récits de Quinte-Curce et de l'historien de Jérusalem, les termes latin *orbi* et grec *kyklos*, renvoyaient en fait au moyeu des roues, pièce au milieu de laquelle venait s'encasturer l'essieu, et non à la jante comme a dû le penser John Naylor. Les faux ne devaient donc pas tourner. Il n'en demeure pas moins qu'avec la vitesse du char, l'effet meurtrier était assuré.

---

<sup>1483</sup> DS. XVII. 53. 2. Cf. corpus p. 53.

<sup>1484</sup> Curt., IV. 9. 5. Cf. corpus p. 87.





**Figure 12 Reconstitution hypothétique d'un char à faux**

(source: *Les grandes inventions de l'Antiquité : les premières machines de guerre*, 2007.  
(Documentaire diffusé sur la chaîne TV Planète)

Concernant le reste de l'équipement du char à faux, les descriptions des auteurs anciens sont assez différentes. D'après Xénophon, d'autres faux, « pointant vers le sol », se trouvaient sous l'essieu des chars de Cyrus et d'Artaxerxès<sup>1485</sup>, mais les auteurs plus tardifs ne font pas allusion à des faux placées à ce niveau. De son côté, Diodore affirme que sur les chars de Darius, des *xystra* de forme oblongue et d'une longueur de trois empans (68 cm) étaient cloués au joug et dirigés vers l'avant de l'attelage, parallèlement aux chevaux de volée (sans doute aux extrémités du joug)<sup>1486</sup>. Dans sa description de la bataille de Gaugamèles, Quinte-Curce ne fait pas mention de ces lames mais indique que « des lances à la pointe de fer (*hastae praefixo ferro*) dépassaient l'extrémité du timon » et que, « de part et d'autre du joug étaient pointées trois épées (*ternos direxerant gladios*) »<sup>1487</sup>. Il ajoute qu'entre les rayons des roues (*radios rotarum*), « plusieurs têtes de dard (*spicula*) faisaient face »<sup>1488</sup>. Enfin, il précise que des faux (*falces*), « abaissées vers le sol », sortaient du moyeu des roues en plus de celles qui étaient situées dans l'axe de l'essieu<sup>1489</sup>. Le char à faux achéménide décrit par Quinte-Curce est

<sup>1485</sup> Xén., *Cyr.*, VI. 1. 30. Cf. corpus p. 26 ; *An.*, I. 8. 10. Cf. corpus p. 29.

<sup>1486</sup> DS. XVII. 53. 2. Cf. corpus p. 53.

<sup>1487</sup> Curt., IV. 9. 5. Cf. corpus p. 87. Les lances qui dépassaient de l'extrémité du timon sont aussi évoquées plus loin dans le récit (IV. 15. 4. Cf. corpus p. 88), même si le traducteur Henri Bardon a cette fois choisi de traduire l'occurrence *hastae* par « lames », ce qui est une erreur.

<sup>1488</sup> *Ibid.*

<sup>1489</sup> *Ibid.*

beaucoup plus sophistiqué que celui décrit par Xénophon ou Diodore. Il est en revanche très proche du char à faux séleucide évoqué par Tite-Live. En effet, chez ce dernier, le char à faux est pourvu de dards, fixées au niveau du timon ou du joug et dirigées vers l'avant, « comme des cornes »<sup>1490</sup>. L'auteur précise qu'ils étaient longs de dix coudées (4,80 m)<sup>1491</sup>. Cela semble disproportionné et s'explique peut-être par une confusion faite par l'auteur entre ces piques et la sarisse, dont la taille minimum était de cet ordre<sup>1492</sup>. Tite-Live atteste également l'existence de lames situées dans le prolongement du joug<sup>1493</sup>. Néanmoins, elles ne sont pas au nombre de trois, comme l'affirme Quinte-Curce, mais de deux, l'une orientée dans l'axe du joug, l'autre « placée en dessous et inclinée vers le sol ». Cette dernière était destinée à « atteindre l'ennemi à plat ventre ou rampant », ce qui suggère qu'elle était assez longue<sup>1494</sup>. Notons que Tite-Live a également indiqué qu'« à l'axe des roues, des deux côtés et orientées de la même façon, deux autres faux étaient attachées »<sup>1495</sup>. Un seul détail mentionné par Quinte-Curce manque au récit de Tite-Live : la présence de têtes de dard entre les rayons des roues. Nous estimons qu'il s'agit là d'une invention de Quinte-Curce, car ces dards n'auraient sans doute pas été d'une grande utilité. En tout état de cause, les descriptions de Tite-Live et de Quinte-Curce suggèrent qu'il y avait au moins quatre faux de chaque côté du char, en plus de piques orientées vers l'avant. Deux raisons peuvent expliquer les différences entre les descriptions du char à faux par les auteurs anciens : soit elles sont complémentaires, soit elles témoignent d'une évolution technique des chars à faux entre le VI<sup>e</sup> siècle et le II<sup>e</sup> siècle<sup>1496</sup>. Par exemple, les faux placées sous l'essieu des chars de Cyrus et d'Artaxerxès ont pu disparaître rapidement, peut-être parce qu'elles étaient trop basses, et que le risque qu'elles ralentissent la vitesse du char par la rencontre avec des obstacles naturels était trop important. De la même manière, les *xystra* situés au niveau du joug des chars de Darius III et orientés parallèlement aux chevaux de volée, ont pu être réorientés perpendiculairement à ces derniers à l'époque séleucide. Pour le reste, il est possible que les descriptions de Tite-Live et Quinte-Curce ne soient qu'un complément de celle, moins développée, de Diodore. En tout état de cause, il est regrettable qu'aucun char à faux n'ait été mis au jour lors de fouilles archéologiques. Une telle découverte aurait permis de mieux comprendre la structure du char, mais également les techniques de fabrication des pièces et

<sup>1490</sup> Liv., XXXVII. 41. 6. Cf. corpus p. 66.

<sup>1491</sup> *Ibid.*

<sup>1492</sup> Voir Asclépiod., 5. 1. Selon Élien le Tacticien, la longueur de la sarisse était de 6,72m (*Tact.*, 14, 2).

<sup>1493</sup> Liv., XXXVII. 41. 7. Cf. corpus p. 66.

<sup>1494</sup> *Ibid.*

<sup>1495</sup> *Ibid.*

<sup>1496</sup> Ces divergences ont été à la base de représentations ou de reconstitutions modernes des chars à faux également très différentes, et dont le seul élément récurrent est la présence des faux situées aux extrémités de l'essieu.

d'assemblage de ces dernières utilisées par les charrons d'époques achéménide et hellénistique. Assurément, le char à faux témoigne d'une grande maîtrise technologique des anciens, tant dans le travail du bois que dans celui du métal. Au regard de sa sophistication, le coût de production de ces chars devait être important.

### III. Les combattants de ces troupes : équipement et armement

#### *III. 1. Les monteurs d'éléphants*

Les monteurs d'éléphants de guerre sont appelés anabates par les auteurs anciens<sup>1497</sup>, terme également employé pour désigner les cavaliers. Ces hommes se partageaient deux fonctions principales : conduire l'animal et combattre l'adversaire. Celui qui conduisait l'éléphant (*O kybernôn ton eléphanta*<sup>1498</sup>) était, comme nous l'avons vu, appelé *Indos*. Les autres combattants ne sont pas évoqués par les auteurs anciens avant l'apparition des tours. Installés dans ces dernières, ils étaient appelés les pyrgomachontes<sup>1499</sup>. La conduite des éléphants ne faisait pas partie des prérogatives de ces hommes, contrairement à ce que suggère Denys d'Halicarnasse<sup>1500</sup>. Avant l'invention des tours, les éléphants étaient sans doute déjà montés par plusieurs combattants, même si peu d'éléments accèdent à cette hypothèse. Diodore indique toutefois que les éléphants de guerre représentés sur le char funèbre d'Alexandre, comme celui figuré sur le décadrachme de Pôros, étaient montés par deux hommes dont un cornac et un anabate<sup>1501</sup>.

Comme nous l'avons déjà évoqué, le cornac utilisait principalement ses pieds pour communiquer avec l'animal, mais il était également muni d'un aiguillon à éléphant. Cet objet est mentionné par les auteurs anciens dès l'époque classique. Aristote l'évoque effectivement sous l'occurrence *drepanon* (la faux)<sup>1502</sup>, ce qui indique que l'instrument avait une partie courbée. L'occurrence choisie par l'auteur pour désigner l'aiguillon ne s'est, semble-t-il, pas imposée dans la littérature antique. Appien utilise le terme *kentron* (l'aiguillon)<sup>1503</sup>, qui était déjà employé pour désigner un instrument, non spécialement courbé, destiné à battre les chevaux<sup>1504</sup>. Claude Élien privilégie l'occurrence *arpê* (le crochet), qui là encore fait référence à une extrémité courbée<sup>1505</sup>. Enfin, on peut lire le mot *kalaurops* chez Philostrate, qui

<sup>1497</sup> DS. XVIII. 27. 1. Cf. corpus p. 55 ; DS. XIX. 83. 3. Cf. corpus p. 60 ; Str., XV. 1. 42. Cf. corpus p. 71.

<sup>1498</sup> Jos., *B. J.*, I. 44. Cf. corpus p. 84.

<sup>1499</sup> Pol., V. 84. 2. Cf. corpus p. 38. Il s'agit d'un hapax.

<sup>1500</sup> Cet auteur a écrit qu'à Ausculum, le second jour de la bataille, les hommes placés sur les tours « cessèrent de faire avancer les éléphants » (XX. C. Cf. corpus p. 69).

<sup>1501</sup> DS. XVIII. 27. 1. Cf. corpus p. 55 ; Décadrachme de Pôros. Cf. corpus p. 219.

<sup>1502</sup> Arstt., *H. A.*, IX. 1 [610a]. Cf. corpus p. 33.

<sup>1503</sup> App., *Lib.*, VII. 43. Pour Henri Jeanmaire, « la traduction "aiguillon" repose sur une présomption étymologique » (1939, 580).

<sup>1504</sup> *Infra*, p. 260.

<sup>1505</sup> El., *N. A.*, X. 10. Cf. corpus p. 132 ; XIII. 9 ; XIII. 22. Cf. corpus p. 134.

correspond plutôt à un bâton de berger dont l'extrémité est recourbée (houlette ou crochet)<sup>1506</sup>. Toutefois, il ne semble pas être question ici d'un instrument destiné à conduire les éléphants sur les champs de bataille. En effet, son apparition dans le récit de Philostrate n'intervient pas dans un contexte guerrier. De plus, cet outil est utilisé par un enfant monté à dos d'éléphant, ce qui conforte cette hypothèse. Plusieurs représentations d'aiguillons à éléphants sont parvenues jusqu'à nous<sup>1507</sup> et celles-ci confirment que l'objet avait une partie courbée. Il se caractérisait en fait par la présence de deux extrémités pointues : l'une droite, l'autre recourbée. Deux aiguillons à éléphant d'époque hellénistique ont été retrouvés lors de fouilles archéologiques. Le premier, d'une longueur de 60 cm, a été découvert dans le complexe urbain de Taxila (Pakistan) et daterait, selon les archéologues, des III<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> siècles<sup>1508</sup>. Le second, fait de bronze et plus petit (40 cm), provient du sanctuaire du Temple à redans d'Aï-Khanoum et daterait des dernières années avant la destruction de la cité (milieu du II<sup>e</sup> siècle)<sup>1509</sup>. La présence de cet objet dans le royaume gréco-bactrien conforte l'idée que les éléphants étaient présents dans la région. Toutefois, le fait qu'il n'a pas été retrouvé dans l'arsenal de la cité mais dans le sanctuaire fait naître le doute quant à son éventuelle utilisation dans un contexte guerrier. Il peut s'agir ici d'une offrande. Quoi qu'il en soit, les aiguillons de Taxila et d'Aï-Khanoum ont tous deux la forme caractéristique visible sur les sources iconographiques. Cependant, les différences de longueur entre l'aiguillon de Taxila et celui d'Aï-Khanoum indiquent que cet objet n'était pas standardisé.

Les circonstances lors desquelles les cornacs se servaient de cet outil ne sont pas indiquées par les auteurs anciens. Hésychios d'Alexandrie décrit l'aiguillon comme un « instrument de fer dont on frappe (*typtousi*) les éléphants »<sup>1510</sup>. Cela suggère que le cornac ne l'utilisait que lorsque l'animal n'obéissait pas ou ne réagissait pas aux ordres transmis par ses pieds. Toutefois, la définition d'Hésychios est discutable. Le nombre d'actions que le cornac pouvait ordonner à l'éléphant avec ses pieds était sans doute très limité. Par conséquent, l'aiguillon venait en

<sup>1506</sup> Philstr., *V. Ap.*, II. 11. Cf. corpus p. 137.

<sup>1507</sup> Ces aiguillons peuvent être identifiés sur une phalère d'argent du musée de l'Ermitage (cf. corpus p. 211), sur certains exemplaires du décadrachme de Pôros (cf. corpus p. 219), sur un fragment en faïence inédit du musée Benaki (cf. corpus p. 288), sur un vase de Memphis conservé au Caire (cf. corpus p. 289), sur un médaillon campanien (cf. corpus p. 323), sur un plat de Capena (cf. corpus p. 326) et sur un sarcophage romain d'époque antonine (cf. corpus p. 341).

<sup>1508</sup> Cf. corpus p. 234.

<sup>1509</sup> *Ibid.*

<sup>1510</sup> Hsch., *Lexicon. s. v. aggorpès ; horpè*. Cf. corpus p. 158. Roger Goossens a analysé les termes employés par Hésychios pour désigner l'aiguillon à éléphant. Selon lui, *orpè* serait une « forme éolienne » de *arpè*, le terme utilisé par Claude Élien. Quant au composé *aggorpès*, il proviendrait de la contraction de *aggos*, un terme dérivé du sanskrit *aṅka* ou *aṅkuśa* (le croc à éléphant), et de *orpè*. Toutefois, cette occurrence n'aurait en fait jamais existé et serait né, pour l'auteur, de la négligence d'un copiste (1943, 52-53).

complément et permettait au cornac d'ordonner aux pachydermes des actions plus spécifiques en ciblant des points nerveux de l'animal non atteignables avec ses pieds ou ses mains. L'emploi de cet outil avait donc pour but de favoriser la communication entre le cornac et l'éléphant, non à « frapper » ce dernier lorsqu'il se montrait récalcitrant. Pour autant, il n'est pas à exclure que les cornacs blessaient parfois l'animal avec.

Nous disposons de très peu d'informations sur l'équipement du cornac pour la guerre. D'une part, les sources littéraires ne le décrivent pas. D'autre part, dans les sources matérielles relatives aux éléphants de guerre, ce personnage ne peut être identifié formellement que sur les représentations d'éléphants *pyrgophoroi*. En effet, lorsque l'éléphant de guerre représenté ne porte pas de tour, il est le plus souvent monté par un unique personnage, sans doute en raison de contraintes techniques liées à la forme ou à la taille de l'objet. Or, l'absence d'aiguillon sur ces représentations ne permet pas d'affirmer avec certitude que l'équipement de ce personnage est caractéristique de celui d'un cornac. De plus, sur les rares sources iconographiques montrant un éléphant de guerre non *pyrgophoros* et monté par plusieurs combattants, l'image des monteurs est trop imprécise pour qu'elle permette d'identifier l'équipement de ces hommes.

Sur les représentations d'éléphants *pyrgophoroi*, le cornac est très légèrement vêtu. Ainsi, sur deux vases en terre-cuite de Memphis et sur le médaillon de Calès, il apparaît seulement habillé d'une exomide et semble coiffé d'un bonnet ou d'une calotte<sup>1511</sup>. Les cornacs de la statuette de Myrina et d'une lampe égyptienne conservée à La Haye sont représentés de manière similaire, bien qu'il soit difficile d'identifier formellement le vêtement qu'ils portent<sup>1512</sup>. L'artisan des phalères d'argent du musée de l'Ermitage, qui a également coiffé les cornacs d'une sorte de calotte, a choisi de les laisser torse nu<sup>1513</sup>. Enfin, le cornac de la statuette de Pompéi est habillé d'une tunique courte et tient un couteau recourbé de sa main gauche<sup>1514</sup>. C'est d'ailleurs la seule représentation qui montre le cornac armé pour se défendre. Cela suggère que ce personnage n'était pas qu'un simple guide. Il devait être préparé au combat au corps à corps, au cas où les circonstances l'amèneraient à chuter ou descendre de l'animal. Par ailleurs, aucune des sources mentionnées ne laisse apparaître des jambières ou des sandales. Pour Duncan Head, cela n'est pas surprenant car le port de ces équipements et de ces chaussures

---

<sup>1511</sup> Cf. corpus p. 289 et 323.

<sup>1512</sup> Cf. corpus p. 184 et 291.

<sup>1513</sup> Cf. corpus p. 211.

<sup>1514</sup> Cf. corpus p. 330. BIENKOWSKI 1927, 143.

aurait entravé la bonne assise du cornac<sup>1515</sup>. De plus, étant donné que le cornac utilisait ses pieds pour communiquer avec l'éléphant, les sandales auraient complexifié, voire rendu impossible la communication avec ce dernier. Pour autant, il nous semble étrange que ces hommes, qui devaient être une cible privilégiée pour ceux qui étaient chargés de lutter contre les éléphants de guerre, n'aient pas davantage été protégés.

Deux sources, une lampe égyptienne conservée au British Museum et une petite figurine de plomb issue de la collection Fouquet montrent l'animal monté par un unique guerrier vêtu d'une tunique à laquelle s'ajoute une cuirasse<sup>1516</sup>. Le guerrier de la lampe porte un casque phrygien. Ses bras sont coupés, mais la position du bras droit, relevée, suggère qu'il brandissait quelque chose. Pour Paul Perdrizet, le personnage est un cornac<sup>1517</sup>. L'archéologue ajoute que sa main droite devait tenir l'aiguillon pour guider l'éléphant<sup>1518</sup>. Celui de la petite figurine tient une petite rondache de sa main gauche, et son bras droit levé indique qu'il brandissait aussi un objet de sa main. Étrangement, Paul Perdrizet n'a pas fait ici la même proposition puisqu'il a estimé que ce guerrier tenait un javelot et non un aiguillon<sup>1519</sup>. Il ne nous est hélas pas possible d'attribuer l'équipement du guerrier représenté sur les deux sources à un cornac plutôt qu'à un combattant. Comparés aux cornacs sculptés ou peints sur les représentations d'éléphants *pyrgophoroi*, il semble plus probable que les artisans ont ici cherché à rendre compte de l'équipement des combattants. La présence de la rondache va pour nous en ce sens, du fait que celle-ci, souvent représentée sur les côtés de la tour, semble avoir été un élément constitutif de l'équipement des pyrgomachontes<sup>1520</sup>. Toutefois, il est peu assuré que les protections des monteurs d'éléphants étaient réservées aux hommes placés derrière le cornac. Nous pensons au contraire que ce dernier était plus protégé que ce que les représentations d'éléphants *pyrgophoroi* laissent croire. Par conséquent, le port d'une cuirasse et d'un casque par le cornac nous paraît très probable. Finalement, l'équipement du guerrier visible sur la lampe du British Museum et sur la figurine de la collection Fouquet peut être un mélange de celui du cornac et de celui du combattant. Les hésitations de Paul Perdrizet nous semblent donc tout à fait légitimes.

Nous ne savons pas grand-chose à propos des guerriers placés derrière le cornac, que

---

<sup>1515</sup> HEAD 1982, 182.

<sup>1516</sup> Cf. corpus p. 293 et 301-302, n. 6.

<sup>1517</sup> PERDRIZET 1911, 86-87.

<sup>1518</sup> *Ibid.*

<sup>1519</sup> PERDRIZET 1921, I. 144, n. 385.

<sup>1520</sup> *Infra*, p. 257.

Jules l'Africain désignait sous l'expression de « bataillon portatif »<sup>1521</sup>. Avant l'invention de la tour, ceux-ci devaient combattre à cru sur le dos de l'animal. Ce mode de combat n'est toutefois pas attesté dans les guerres hellénistiques. Strabon et Claude Élien sont les seuls à l'avoir décrit, bien que leurs témoignages fassent référence aux armées indiennes de leur époque, non aux armées hellénistiques. Acceptant l'idée selon laquelle ce mode de combat n'était pas nouveau au I<sup>er</sup> siècle, nous croyons qu'il est ici utile de le rapporter. Selon ces auteurs, lorsque l'éléphant de guerre était monté à cru, il portait trois archers<sup>1522</sup>. Claude Élien précise que l'un lançait des flèches vers la droite, l'autre vers la gauche, et le troisième vers l'arrière<sup>1523</sup>. Le nombre de guerriers indiqué par Strabon et Claude Élien ne coïncide pas avec celui des représentations d'éléphants de guerre du décadrachme de Pôros et du char funèbre d'Alexandre. Il est possible que les artisans ayant réalisé ces représentations n'aient installé qu'un seul combattant derrière le cornac à cause de contraintes techniques. Quelle qu'en fût la raison, nous estimons que le mode de combat décrit par Claude Élien a pu être pratiqué dans les guerres hellénistiques, notamment à l'époque des Diadoques. Afin de garantir l'équilibre de ces combattants, nous pensons, comme Howard H. Scullard, qu'ils étaient attachés « *by a rope passed around or along the beast's back* »<sup>1524</sup>. L'équipement de ces soldats reste toutefois méconnu.

Nous disposons de quelques renseignements sur les pyrgomachontes grâce aux représentations nombreuses d'éléphants *pyrgophoroi* et au récit de la bataille de Raphia établi par Polybe. Cependant, ces sources ne décrivent pas la façon dont ces soldats s'installaient dans la tour. Howard H. Scullard a avancé qu'ils s'aidaient à l'aide d'une corde<sup>1525</sup>. L'éventualité d'une action en deux temps, durant laquelle le soldat montait d'abord sur le cou de l'éléphant, à la place du cornac, avant de rejoindre ensuite l'intérieur de la tour est envisageable (voir figure n. 15). L'hypothèse d'une courte-échelle comme méthode d'élévation, représentée ci-dessous, n'est pas non plus à exclure. Enfin, il est possible que l'on fit s'allonger l'éléphant afin de permettre aux pyrgomachontes de rejoindre leurs postes.

---

<sup>1521</sup> Jules l'Africain, *Cestes*, F. 12. 18. Cf. corpus p. 124.

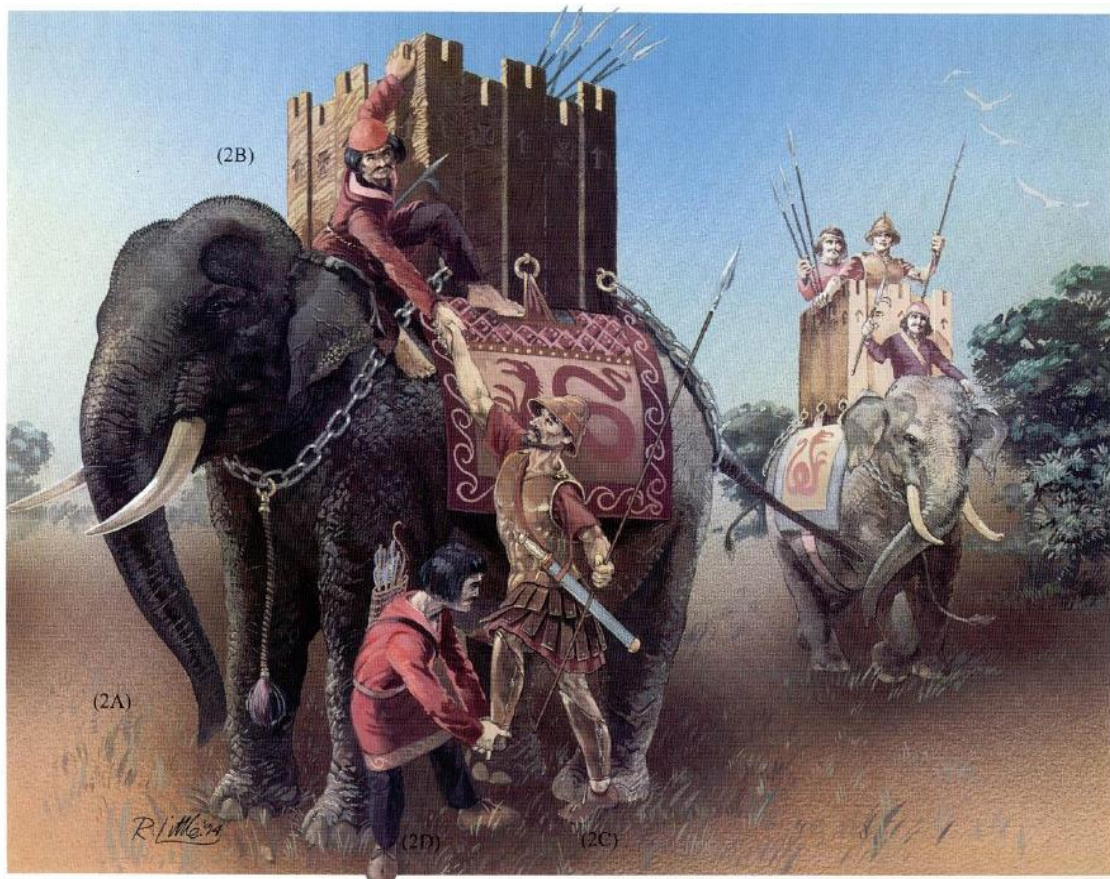
<sup>1522</sup> Str., XV. 1. 52. Cf. corpus p. 72 ; El., *N. A.*, XIII. 9. Cf. corpus p. 134.

<sup>1523</sup> El., *N. A.*, XIII. 9. Cf. corpus p. 134.

<sup>1524</sup> SCULLARD 1974, 240.

<sup>1525</sup> SCULLARD 1974, 244.





**Figure 13 R Restitution hypothétique de deux éléphants de guerre gréco-bactriens**

(par Rory Little, dans NIKONOROV 1997, pl. 2, p. 19-20)

Le dessinateur s'est inspiré des deux phalères du musée de l'Ermitage. On retrouve donc l'éléphant asiatique (2A), le monstre marin sur le tapis de l'éléphant, la tour crénelée et les deux soldats présents dans la tour. Le cornac (2B) est d'origine indienne et est équipé d'un aiguillon pour commander l'animal. L'armement des *pyrgomachontes* a été choisi librement par le dessinateur, puisque seules les têtes de ces soldats dépassent de la partie supérieure de la tour sur les phalères d'argent. L'un des deux, portant un casque de type béotien sur le modèle d'origine, a été représenté comme un guerrier grec portant une cuirasse, des cnémides et ayant pour armement un *xiphos* et une lance (2C). L'autre combattant n'a pas de casque sur la phalère. Il est ici représenté par un jeune archer bactrien non protégé (2D).

Les sources sont très divergentes au sujet du nombre d'hommes présent dans la tour. Les représentations d'éléphants *pyrgophoroi*, notamment la statuette de Thessalonique, les phalères d'argent de l'Hermitage, les plats de Capena et d'Alalia, le médaillon de Calès et la pierre gravée du cabinet des médailles, donnent à voir un à deux combattants dans la tour<sup>1526</sup>. Néanmoins, nous croyons, là encore, que les artisans ont dû adapter ce nombre aux contraintes techniques car l'auteur de *I Macc.* et Tite-Live s'accordent sur le fait que les *pyrgomachontes*

<sup>1526</sup> Statuette de Thessalonique (cf. corpus p. 180), phalères d'argent (cf. corpus p. 211), médaillon de Calès (cf. corpus p. 323), plats de Capena et d'Alalia (cf. corpus p. 326-327), pierre gravée (cf. corpus p. 336).

étaient au nombre de quatre par éléphant<sup>1527</sup>. La statuette de Myrina conforte ces chiffres. En effet, sur le côté sculpté de l'objet, deux boucliers sont suspendus à la tour<sup>1528</sup>. On peut supposer que, si celle-ci avait été sculptée des deux côtés, deux boucliers auraient été visibles de l'autre côté de la tour.

L'équipement des pyrgomachontes est mal connu. D'une part, les auteurs anciens n'y font jamais référence ; d'autre part, les représentations d'éléphants *pyrgophoroi* ne laissent apparaître que leurs têtes. Par conséquent, nous pouvons seulement affirmer qu'ils portaient un casque<sup>1529</sup>. L'armement offensif des pyrgomachontes semble quant à lui avoir varié puisque ces guerriers lançaient des javelots à Ausculum<sup>1530</sup>, maniaient la sarisse à Raphia<sup>1531</sup>, et tiraient à l'arc à Beth-Zacharia<sup>1532</sup>. Ces informations suggèrent que l'armement des pyrgomachontes était choisi en fonction des forces de l'adversaire, et notamment de la présence ou non d'éléphants parmi ces dernières. Ainsi, lorsque l'armée de l'ennemi ne comprenait pas d'éléphants, comme celle des Romains à Ausculum et celle des Maccabées à Beth-Zacharia, les armes de jet étaient privilégiées. En revanche, lorsqu'elle comprenait des éléphants, comme celle des Lagides et des Séleucides à Raphia, les modalités de combat étaient différentes du fait que les pyrgomachontes affrontaient au corps à corps leurs homologues. Dans ces circonstances, les armes de mêlée, comme la sarisse, étaient plus appropriées. Il ne faut pas exclure cependant que les trois types d'armes étaient systématiquement embarquées par l'équipage des éléphants qui se les répartissait ensuite. En effet, il paraît difficile d'imaginer chacun des quatre pyrgomachontes manier la sarisse dans un espace aussi étroit. Malheureusement, Polybe n'apporte aucune information sur cette sarisse. De ce fait, il est difficile de déterminer s'il s'agissait d'un modèle similaire à celui de la phalange ou d'une arme propre aux pyrgomachontes. Une récente hypothèse de Pierre-Olivier Juhel favorise la seconde option. Cet historien a tenté d'expliquer les dimensions démesurées d'un fer de lance et d'un *saurôter* retrouvés dans la nécropole de Vergina<sup>1533</sup>. Entre autres suggestions, il a proposé de voir dans ces pièces les deux parties d'une « arme exceptionnelle, comme par exemple une immense pique embarquée par l'équipage d'un éléphant de guerre »<sup>1534</sup>. Nous restons sceptiques sur cette

<sup>1527</sup> *I Macc.*, VI. 37. Cf. corpus p. 42 ; *Liv.*, XXXVII. 40. 4. Cf. corpus p. 66. Ces chiffres ne sont pas contestés par les historiens (GLOVER 1944, 258 ; BEAZLEY 1947, 213 ; GOUKOWSKY 1972, 493). L'effectif de dix/quinze hommes avancé par Philostrate est quant à lui invraisemblable (*V. Ap.*, II. 12. Cf. corpus p. 137).

<sup>1528</sup> Cf. corpus p. 184.

<sup>1529</sup> Phalères d'argent (cf. corpus p. 211), plats de Capena et d'Alalia (cf. corpus p. 326-327).

<sup>1530</sup> *DH.* XX. C. Cf. corpus p. 69.

<sup>1531</sup> *Pol.*, V. 84. 2. Cf. corpus p. 38.

<sup>1532</sup> *Jos., A. J.*, XII. 4. 371. Cf. corpus p. 85.

<sup>1533</sup> La longueur du fer de lance est de 0,51m pour un poids de 1235 g. Le talon fait quant à lui 0,445 m. de longueur pour un poids de 1070 g. (ANDRONICOS 1970, 98).

<sup>1534</sup> JUHEL 2017, 9.

hypothèse, qui ne semble se justifier que par la correspondance entre les dimensions de l'arme et celles de l'animal. Nous estimons que, si la lance qu'utilisaient les pyrgomachontes devait être suffisamment longue pour atteindre leurs adversaires, celle-ci devait être plutôt fine et légère compte tenu des difficultés à manier une telle arme dans un espace aussi étroit. Les autres interprétations de Pierre-Olivier Juhel relatives à cette arme, notamment l'idée selon laquelle il s'agit d'une arme factice ou d'une arme d'apparat, sont plus probantes. Les piques des pyrgomachontes ne devaient pas être différentes de celles utilisées dans l'infanterie. Enfin, d'autres armes ont pu être utilisées par ces guerriers. En l'occurrence, l'emploi d'un couteau ou d'une petite épée pouvait leur être utile, dans le cas exceptionnel où ils seraient amenés à devoir quitter leur poste, suite, par exemple, à la mort de l'éléphant. Ainsi, la présence d'un *xiphos* dans l'armement individuel des pyrgomachontes, qui est d'ailleurs montrée dans une illustration de l'ouvrage de Valerii P. Nikonorov (figure n. 15), nous paraît vraisemblable. Les pyrgomachontes disposaient également d'un bouclier. Cet équipement apparaît en effet très souvent le long des parapets des tours, sur les représentations d'éléphants *pyrgophoroi*<sup>1535</sup>. Il s'agit toujours d'un bouclier circulaire, sauf sur la statuette de Thessalonique, où le bouclier est ovale et doté d'une *spina*. Il s'agit ici d'un *thyreos*. Sur la statuette de Myrina, ce n'est pas un, mais deux petits boucliers circulaires peints en bleu qui figurent le long de la tour<sup>1536</sup>. On notera l'originalité de la statuette de Thessalonique, sur laquelle figure, contre la tour, un *thyreos*. Ce bouclier laténien soulève plusieurs questions : des *thyreophoroi* pouvaient-ils être embarqués sur un éléphant de guerre ? Certains Galates ont-ils été des monteurs d'éléphants dans les armées hellénistiques ? Il est difficile de se prononcer sur ces sujets, d'autant qu'il peut aussi s'agir d'une simple liberté artistique prise par le sculpteur. Quoi qu'il en soit, cela appuie l'hypothèse d'une absence de standardisation de l'équipement des pyrgomachontes. Finalement, la pratique de l'éléphant de guerre renvoyait à des modes de combat différents, lesquels étaient déterminés selon plusieurs paramètres : le port ou non de la tour, la présence ou non d'éléphants dans l'armée adverse, peut-être également le type d'opération militaire ou l'origine des combattants.

Ce constat établi, de nombreuses interrogations demeurent au sujet des monteurs d'éléphants. Nous ne savons pas, par exemple, si le combat à dos d'éléphant resta un monopole

---

<sup>1535</sup> Statuette de Thessalonique (cf. corpus p. 180), statuette de Myrina (cf. corpus p. 184), lampe du musée de La Haye (cf. corpus p. 291), figurine de plomb n. 9 (cf. corpus p. 302), médaillon de Calès (cf. corpus p. 323), vase de Pompéi (cf. corpus p. 330), plats de Capena et d'Alalia (cf. corpus p. 326-327).

<sup>1536</sup> Cf. corpus p. 184. POTTIER ET REINACH 1885, 485.

indien, même si quelques maigres indices semblent indiquer que ce ne fut pas le cas. Ainsi, sur le char funèbre d'Alexandre, le guerrier représenté était un « macédonien revêtu de son équipement national »<sup>1537</sup>. Paul Goukowsky en a déduit que le conquérant « avait tenté, sur le modèle indien, d'asseoir un *anabate* macédonien en croupe du cornac », mais que, compte tenu de la difficulté à combattre à cru sur le dos d'éléphants lancés au galop, il s'était résolu à renoncer au projet<sup>1538</sup>. Pour notre part, sans remettre en question l'attribution d'une telle idée à Alexandre, nous estimons qu'il faut être plus optimiste que Paul Goukowsky l'a été quant au résultat de sa mise en œuvre. Par ailleurs, le combat dans les tours, qui supprimait certaines contraintes inhérentes au combat à cru, a pu favoriser l'ouverture de cette pratique militaire aux non-indiens. La diversification culturelle de l'équipement des pyrgomachontes, suggérée par le port d'un casque béotien par l'un des guerriers représentés sur les phalères de l'Hermitage, est peut-être à interpréter comme un indice de cette ouverture. Enfin, nous ignorons sur quels critères étaient choisis les anabates. Nous pensons que le combat à cru nécessitait d'être formé et exigeait de l'expérience. Les postes de pyrgomachontes ont peut-être été plus faciles d'accès. Toutefois, Howard H. Scullard a suggéré que ces soldats étaient choisis pour leur agilité et pour la petitesse de leur stature, du fait que les tours devaient être assez étroites pour quatre hommes<sup>1539</sup>. Il est donc possible qu'il n'y eût pas de renouvellement régulier des monteurs d'éléphants. Notons, enfin, que l'effectif de ces guerriers était naturellement lié au nombre d'éléphants à disposition, lequel était, comme nous l'avons vu, irrégulier. De ce fait, lorsque le nombre d'éléphants diminuait, la plupart des monteurs devaient être appelés à grossir les rangs de l'infanterie et de la cavalerie.

### *III. 2. L'équipage des chars à faux et les cavaliers cataphractes*

L'équipement des conducteurs de chars à faux et des cavaliers cataphractes d'époque hellénistique n'a pas été décrit par les auteurs anciens. Les conducteurs de chars à faux sont pourtant régulièrement évoqués par ces derniers. Ils sont mentionnés par Xénophon, Plutarque, Arrien et Lucien sous les termes *hêniochoi*<sup>1540</sup>, *harmatêlatai*<sup>1541</sup> ou encore *anabatai*<sup>1542</sup> et

<sup>1537</sup> DS. XVIII. 27. 1. Cf. corpus p. 55.

<sup>1538</sup> GOUKOWSKY 1972, 497.

<sup>1539</sup> SCULLARD 1974, 244.

<sup>1540</sup> Xén., *Cyr.*, VI. 1. 28-29 ; VI. 2. 17. Cf. corpus p. 26 ; VIII. 8. 24-25. Cf. corpus p. 29 ; *An.*, I. 8. 20. Cf. corpus p. 29 ; Plut., *Alex.*, 33. 8. Cf. corpus p. 98.

<sup>1541</sup> Xén., *Cyr.*, VII. 1. 15. Cf. corpus p. 27 ; VII. 1. 29. Cf. corpus p. 28 ; VIII. 8 ; Luc., *Zeux.*, 9. Cf. corpus p. 116.

<sup>1542</sup> Arr., *An.*, III. 13. 5. Cf. corpus p. 103.

*epibatai*<sup>1543</sup>. Le premier terme signifie « cocher » et le second, que l'on peut traduire littéralement par « charrier », renvoie donc spécifiquement au conducteur d'un char, un aurige. Le troisième, que nous avons déjà évoqué dans notre partie sur les monteurs d'éléphants, et le quatrième, désignent toute sorte de guerriers montés. Chez les auteurs latins, seul Quinte-Curce fait référence à ces hommes en employant le terme *auriga*<sup>1544</sup>. Quelques précisions sur l'équipement des auriges de l'armée de Cyrus le Grand ont été rapportées par Xénophon dans la *Cyropédie*. Celles-ci méritent d'être prises en compte car elles sont sans aucun doute proches des réalités hellénistiques. Comme nous l'avons rappelé en première partie, l'écriture de la *Cyropédie* était motivée par un objectif idéologique plus qu'historique. De ce fait, il est possible que l'auteur ait décrit l'équipement des auriges de l'armée achéménide du VI<sup>e</sup> siècle à partir de celui que portaient les auriges à son époque. Ainsi, l'équipement décrit par Xénophon se rapproche peut-être davantage de celui en usage au temps de Séleucos que de celui porté deux siècles plus tôt par les auriges perses.

Les indications que donne Xénophon sur l'équipement des auriges apparaissent à la fois complémentaires et contradictoires. D'un côté, l'auteur écrit que ces hommes étaient cuirassés jusqu'aux yeux<sup>1545</sup>. De l'autre, il affirme que « tout ce qui, de leur corps, dépasse [la tour dans laquelle ils sont installés] était couvert de cuirasses et de casques »<sup>1546</sup>. Ces deux informations suggèrent que le visage de ces hommes était protégé, de manière partielle ou totale, par un masque, mais également que les cavaliers cataphractes portaient des protections aux bras (*peribrachiona*), comme cela est attesté pour l'équipement d'Abradatas<sup>1547</sup>. En revanche, la seconde information semble contredire la première puisqu'elle peut laisser penser que la partie inférieure de leur corps n'était pas complètement protégée. Cela nous paraît vraisemblable du fait que les membres inférieurs de l'aurige étaient protégés de tout côté par la caisse du char. Nicholas Sekunda a suggéré que les pièces d'armures représentées sur un bas-relief du sanctuaire d'Athéna Nikephoros de Pergame, notamment un corselet à rabat d'épaules, un casque oriental, un masque et une paire de maniques, formaient l'équipement d'un conducteur de chars séleucide<sup>1548</sup>. La présence des roues à côté de ces éléments est à la base de cette interprétation. Néanmoins, nous avons rappelé qu'il était incertain qu'il s'agisse ici d'une

<sup>1543</sup> Luc., *Zeux.*, 10. Cf. corpus p. 117.

<sup>1544</sup> Curt., IV. 15. 3 ; IV. 15. 16. Cf. corpus p. 88.

<sup>1545</sup> Xén., *Cyr.*, VI. 1. 29. Cf. corpus p. 26.

<sup>1546</sup> Xén., *Cyr.*, VI. 2. 17. Cf. corpus p. 26.

<sup>1547</sup> Xén., *Cyr.*, VI. 1. 51.

<sup>1548</sup> SEKUNDA 1994, pl. 5.

panoplie cohérente. Pour autant, l'idée de Nicholas Sekunda reste intéressante du fait qu'elle ne va pas à l'encontre de la description apportée par Xénophon. Par conséquent, nous n'excluons pas que les pièces d'armures figurées sur ce relief soient similaires à celles dont étaient équipés les auriges de l'armée séleucide.

En plus de son équipement, l'aurige devait disposer, comme le cornac, d'un outil permettant de guider les chevaux : le *kentron*. Il s'agissait d'une cravache, ou plus probablement, d'une sorte de fouet. Nous savons par Xénophon qu'Abradatas mit ses coursiers à sang en utilisant cet objet<sup>1549</sup>. En plus des rênes (*hénias*), ce dernier était sans aucun doute indispensable pour maintenir la cadence des chars. Notons également que l'aurige a pu être en capacité de se défendre, de manière plus ou moins directe. La terminologie latine et grecque utilisée parfois pour désigner les hommes installés sur les chars à faux s'inscrit en ce sens. En l'occurrence, dans son récit de la bataille de Gaugamèles, Quinte-Curce emploie le terme *propugnator*<sup>1550</sup>, qui peut être traduit par « équipage », mais aussi par « combattant » ou « défenseur ». De son côté, Appien emploie celui d'*épibatês*, qui renvoie également à des combattants portés<sup>1551</sup>. Plusieurs interprétations peuvent être apportées au choix de ces mots par Quinte-Curce et Appien. Nous pensons qu'il signifie simplement que les auriges étaient considérés comme des combattants du fait de leur participation à la bataille. Toutefois, on peut aussi imaginer que ce guerrier n'était pas qu'un simple conducteur et disposait, sans doute comme les cornacs, d'une arme pour se défendre au cas où il serait amené à devoir se battre au corps à corps. Enfin, il s'agit peut-être d'une allusion à des combattants installés dans la caisse du char aux côtés de l'aurige pour défendre ce dernier, à la manière des *parabatai*, les peltastes auxiliaires des quadriges cyréniens<sup>1552</sup>. Malheureusement, nous n'avons pas assez d'éléments permettant d'accréditer cette hypothèse. Nous savons par Xénophon qu'Abradatas était assisté d'un « sous-cocher » (*hyphêniochos*) pour l'aider à conduire son char<sup>1553</sup>. Cependant, ce personnage n'est plus attesté après le début de la bataille de Thymbrée. Nous ignorons s'il participa au combat. De plus, il n'est pas assuré que le char d'Abradatas était un char à faux, même si le fait qu'il était à la tête d'une centaine de ce type de chars, d'après Xénophon, le

---

<sup>1549</sup> Xén., *Cyr.*, VII. 1. 29. Cf. corpus p. 28.

<sup>1550</sup> Curt., IV. 15. 15. Cf. corpus p. 88.

<sup>1551</sup> App., *Syr.*, 33. 172. Cf. corpus p. 111.

<sup>1552</sup> Voir CORDIANO 2007, 565 ; 575.

<sup>1553</sup> Xén., *Cyr.*, VI. 4. 4 ; VI. 4. 10 (extraits absents du corpus) ; VII. 1. 15. Cf. corpus p. 27.

laisse supposer<sup>1554</sup>. Par conséquent, il est difficile d'affirmer que les chars à faux étaient montés par deux hommes.

L'équipement et l'armement des cavaliers cataphractes est peu évident à reconstituer lorsque l'on étudie cette pratique militaire dans le contexte des guerres hellénistiques. Polybe ne fournit aucune précision sur les cavaliers cataphractes séleucides. De son côté, Tite-Live indique seulement que ces derniers étaient équipés de plusieurs protections (*tegumentorum*)<sup>1555</sup>, dont des cuirasses (*loricatos*)<sup>1556</sup>, ce qui reste très imprécis. Il fait également référence à leur armement (*armorumque*) sans en préciser le type<sup>1557</sup>. Malheureusement, aucune représentation de cavaliers cataphractes séleucides n'est parvenue jusqu'à nous. Il est possible que l'une ou l'ensemble des trois pièces d'armures figurées sur le relief du sanctuaire d'Athéna Nikephoros de Pergame appartenaient à un cavalier cataphracte séleucide, mais cela demeure incertain. L'équipement des cavaliers cataphractes séleucides a aussi pu être constitué des protections qui composent la panoplie retrouvée à Aï-Khanoum, même si cette-dernière, selon Osmund Boppearachchi et Christine Sachs, était la propriété d'un cavalier cataphracte de l'armée gréco-bactrienne<sup>1558</sup>. Cette panoplie est constituée d'un corset, d'une paire d'épaulières, d'une jambière gauche et, enfin, d'une pièce plus difficile à identifier que nous avons déjà évoquée. La description qu'en ont fait Frantz Grenet, Jean-Claude Liger et Régis de Valence mérite ici d'être rapportée. D'après ces archéologues, la première, le corset, est faite « d'écailles rectangulaires (5,3 x 4,5 cm) arrondies à leur partie inférieure, attachées les unes aux autres par des fils (disparus) passés dans des trous, et se recouvrant de bas en haut »<sup>1559</sup>. Un tel équipement assurait une plus grande mobilité que le corset rigide constitué d'une seule pièce. De plus, comme l'ont noté Frantz Grenet, Jean-Claude Liger et Régis de Valence, « l'imbrication des écailles de bas en haut est normale dans l'équipement d'un cavalier qui a surtout à craindre les coups portés d'en bas »<sup>1560</sup>. Notons toutefois que le corset d'écailles n'était pas spécifique aux cavaliers cataphractes puisque son existence est attestée dès l'époque achéménide<sup>1561</sup>. Les

---

<sup>1554</sup> Xén., *Cyr.*, VI. 1. 50. Cf. corpus p. 26. Dans la biographie de Cyrus II écrite par Jacob Abbott et publiée en 1876, Abradatas est représenté monté sur un char à faux. L'auteur n'insiste pas sur ce point dans le texte, ce qui suggère qu'il s'agissait pour lui d'une évidence (1876, 242).

<sup>1555</sup> Liv., XXXVII. 42. 2. Cf. corpus p. 66.

<sup>1556</sup> Liv., XXXV. 48. 2. Cf. corpus p. 64 ; XXXVII. 40. 5. Cf. corpus p. 66.

<sup>1557</sup> Liv., XXXVII. 42. 2. Cf. corpus p. 66.

<sup>1558</sup> BOPEARACHCHI et SACHS 2001, 325.

<sup>1559</sup> BERNARD, *et al.* 1980, 60.

<sup>1560</sup> *Ibid.*

<sup>1561</sup> Hérodote décrit la cuirasse de Masistios, commandant de cavalerie perse durant les guerres médiques, comme faite d'écailles (*lepidôton*) (IX. 22). Notons également que des écailles de bronze ont été retrouvées à Gladkovscina (Ukraine), dans une tombe scythe du V<sup>e</sup> siècle, même si nous ignorons si celles-ci ont réellement été utilisées pour

archéologues ont par ailleurs remarqué que le corset d'Aï-Khanoum ne comporte pas de trous pour le passage des bras. Pour eux, cela se comprend « si l'on considère que le corset s'arrêtait à hauteur des aisselles et était retenu par des bretelles en cuir qui servaient en même temps de coussinets aux épaulières »<sup>1562</sup>. Ces dernières comprenaient trois parties : « un jeu d'écailles lancéolées (incomplètement conservé) protégeant l'omoplate, 4 lamelles rectangulaires articulées sur leurs longs côtés et couvrant le haut de l'épaule, enfin une plaque allongée à bout arrondi muni d'une boucle permettant la fixation sur la poitrine »<sup>1563</sup>. La jambière était quant à elle faite de « lamelles annulaires emboîtées de bas en haut et montant jusqu'à mi-cuisse ; le haut était fait d'une plaque semi-cylindrique couvrant l'avant et le côté de la cuisse ; le dessus du pied était protégé par une pièce qui en épousait la forme »<sup>1564</sup>. Nous suggérons que la quatrième pièce était une jupe d'écailles. Les archéologues ont ajouté que, sous le corset et la quatrième pièce « ont été découverts des pièces de peau, d'étoffe (lin) et de feutre, qui n'étaient pas solidaires du métal, mais roulées en paquets, et dans lesquelles il faut voir les restes d'une sorte de survêtement sur lequel on enfilait les parties de l'armure, qui avaient leur cohésion propre »<sup>1565</sup>. Nous pensons, comme ces chercheurs, que ces quatre pièces d'amures sont suffisantes pour en déduire que le cavalier était entièrement cuirassé, que ses bras devaient être également protégés et qu'il portait un casque<sup>1566</sup>. La panoplie d'Aï-Khanoum possède ainsi des caractéristiques communes avec l'équipement porté par le cavalier cataphracte du bas-relief de Khalchayan, puisque celui-ci est également constitué d'un corset d'écailles et de protections lamellaires aux bras et aux jambes. Cela suggère la permanence de cet équipement en Asie centrale au-delà de l'époque hellénistique. En supposant que cette pérennité fut également notable dans l'armement, on peut imaginer que le cavalier cataphracte gréco-bactrien du II<sup>e</sup> siècle était, comme son voisin de Khalchayan, mais peut-être aussi comme le cavalier cataphracte séleucide, armé d'une longue lance. Au regard des hypothèses que nous avons formulées, nous estimons que la représentation hypothétique d'un cavalier cataphracte séleucide proposée par Nicholas Sekunda est très intéressante (figure n. 16). On y retrouve le corset d'écailles qui s'arrête au niveau des aisselles et les protections lamellaires aux bras. Seul le système de protection des épaules, inspiré d'une terre-cuite découverte à Séleucie-du-Tigre

---

un corset (BOPEARACHCHI et SACHS 2001, 329).

<sup>1562</sup> *Ibid.*

<sup>1563</sup> *Ibid.*

<sup>1564</sup> *Ibid.*

<sup>1565</sup> BERNARD, *et al.* 1980, 61.

<sup>1566</sup> *Ibid.*



et datée du milieu du II<sup>e</sup> siècle av. n. è. au I<sup>er</sup> siècle de n. è., s'avère différent de celui de la cataphracte d'Aï-Khanoum. Ce choix reste toutefois pertinent.



Figurine en terre-cuite,  
Séleucie-du-Tigre,  
146 BC – 69/70 EC.  
Musée de Bagdad.

**Figure 14 Restitution hypothétique d'un cavalier cataphracte séleucide**  
© A. McBride, dans SEKUNDA 1994, pl. 4.

L'équipement et l'armement des cavaliers cataphractes des armées arméniennes et parthes du I<sup>er</sup> siècle av. n. è., est, comme celui des Séleucides, mal renseigné par les auteurs anciens. Plutarque nous a toutefois livré plusieurs détails forts intéressants. Selon lui, les jambes et les cuisses des cavaliers cataphractes de Tigrane II étaient les « seules parties du corps qui n'étaient pas protégées »<sup>1567</sup>. Ainsi, il est possible que les cataphractes arméniens aient porté non seulement un casque, mais également un masque pour protéger leur visage, un protège-cou et des gantelets aux mains. L'absence de protection des jambes et des cuisses démontre que l'équipement du cavalier cataphracte de l'armée arménienne n'était pas aussi complet que celui des armées gréco-bactriennes. Pour William W. Tarn, l'absence de protection des cuisses

<sup>1567</sup> Plut., *Luc.*, 28. 4. Cf. corpus p. 95.

permettait de faciliter la monte, notamment parce que les étriers n'existaient pas encore<sup>1568</sup>. Cela est vraisemblable, d'autant que la cataphracte d'Aï-Khanoum ne protégeait-elle aussi que partiellement la cuisse du cavalier. Pour autant, il est difficile de soutenir que les cuisses et jambes des cataphractes arméniens du I<sup>er</sup> s. av. n. è., contrairement à leurs équivalents gréco-bactriens, étaient laissées sans aucune protection. Nous suggérons que ces parties du corps étaient protégées de manière indirecte, par d'autres dispositifs attachés à la monture, comme des *paramêridia*. Mais ces dernières laissaient très probablement l'arrière des cuisses vulnérables, ce qui explique qu'elles constituaient une cible, quoique difficile à atteindre, pour l'adversaire.

Nous ne savons presque rien de l'équipement des cavaliers cataphractes parthes de l'armée de Suréna. Plutarque indique seulement que ceux mis en ligne à Carrhae portaient des cuirasses faites de cuir et de fer<sup>1569</sup>. Comme l'a rappelé Paul Bernard, les cataphractes parthes des premiers siècles de notre ère sont représentés équipés de cuissards et de jambières<sup>1570</sup>, mais il est possible que l'équipement de ceux présents à Carrhae se rapprochait plutôt de celui des cataphractes de Tigrane II. Notons également que l'équipement des cataphractes parthes, comme d'ailleurs celui des cavaliers séleucides, gréco-bactriens et même arméniens, n'était probablement pas standardisé<sup>1571</sup>. Pour David Soria-Molina : « *Al depender de la capacidad adquisitiva de cada individuo, las variaciones estarían a la orden del día (entre unidades y entre los componentes de las mismas), y probablemente sólo unidades selectas como los guardias de corps de los soberanos estarían debidamente uniformadas en cuanto a equipo* »<sup>1572</sup>. Cette citation nous semble être une juste conclusion à l'analyse de l'équipement des cavaliers cataphractes d'époque hellénistique et démontre le peu d'intérêt d'essayer de reconstituer une panoplie cataphracte « type » pour cette période, et même pour chaque armée ayant eu recours à cette pratique militaire.

Concernant l'armement, nous savons par Plutarque que les cataphractes arméniens disposaient d'une lance, le *kontos*, que l'on peut traduire par épieu, bâton<sup>1573</sup>. Les cataphractes parthes étaient également armés de la sorte à Carrhae<sup>1574</sup>. Nous ignorons tout, en revanche, des caractéristiques de cette arme. En s'appuyant sur un extrait de la description de la bataille de

---

<sup>1568</sup> TARN 1930, 75.

<sup>1569</sup> Plut., *Crass.*, 25. 7. Cf. corpus p. 96.

<sup>1570</sup> BERNARD 1964, 204.

<sup>1571</sup> Voir aussi MIELCZAREK 1998, 102 ; WILCOX 2001, 10 ; SORIA-MOLINA 2011, I, 78.

<sup>1572</sup> SORIA-MOLINA 2011, I, 78.

<sup>1573</sup> Plut., *Luc.*, 28. 3. Cf. corpus p. 95.

<sup>1574</sup> Plut., *Crass.*, 25. 7-8-9. Cf. corpus p. 96-97 ; 27. 2. Cf. corpus p. 97 ; Dion Cass., XL. 15. 2. Cf. corpus p. 122.

Carrhae par Plutarque et sur un relief situé dans la province iranienne de Kermanshah, Mariusz Mielczarek a soutenu que le *kontos* était tenu par la main droite du cavalier et passait à gauche de l'encolure du cheval<sup>1575</sup>. Selon nous, les sources sur lesquels il s'appuie ne permettent pas d'affirmer cela. En l'occurrence, le passage de Plutarque utilisé par Mariusz Mielczarek (*Crass.*, 25. 4) n'apporte aucun élément en ce sens. Le relief de Kermanshah représente effectivement un cavalier (probablement le prince parthe Gotarzès II) tenant une lance de sa main droite. Toutefois, sa monture n'est pas caparaçonnée. Il est donc peu évident qu'il s'agisse d'un cavalier cataphracte. De plus, le relief ne témoigne pas d'une réalité hellénistique puisqu'il est postérieur d'environ un siècle à la bataille de Carrhae. Nous supposons, compte tenu de son nom, que le diamètre et le poids du *kontos* étaient importants. La taille des blessures que cette arme pouvait infliger va également dans ce sens<sup>1576</sup>. Ce sont certainement ces caractéristiques qui ont motivé Ruben Modderman à suggérer que cette arme était tenue avec les deux mains<sup>1577</sup>. Pour notre part, nous n'excluons par l'hypothèse d'un maniement à une seule main. D'abord, on peut supposer que le *kontos* était, dès l'époque hellénistique, attaché à la monture, et qu'en conséquence, c'est l'élan et la force de cette dernière qui assurait la puissance de cette arme. Ce mode de fonctionnement suppose alors que le cavalier n'avait qu'à orienter et maintenir l'arme pour que celle-ci ne loupe pas sa cible. Toutefois, une telle pratique n'a été décrite que plus tard, notamment par Héliodore, dans les *Éthiopiennes*<sup>1578</sup>. De plus, l'emploi d'une arme solidaire de la monture mettait le cavalier dans une situation périlleuse si celui-ci ne parvenait pas à la diriger ou si le cheval manquait d'élan. On comprendrait donc, comme l'a proposé David Soria-Molina, que le cavalier cataphracte ait porté une arme complémentaire, telles une épée, une hache ou une masse<sup>1579</sup>. Cependant, Plutarque indique que les cataphractes arméniens « n'avaient pas d'autre moyen de défense ni d'attaque »<sup>1580</sup>. De son côté, Dion Cassius a précisé que les cataphractes parthes n'utilisaient pas de boucliers<sup>1581</sup>. En outre, Plutarque affirme que les *kontoï* pouvaient être déviés et saisis par les adversaires<sup>1582</sup>. Il est donc peu probable qu'ils

<sup>1575</sup> MIELCZAREK 1998, 103.

<sup>1576</sup> *Infra*, p. 351.

<sup>1577</sup> MODDERMAN 2014, 48.

<sup>1578</sup> « L'épieu (*kontos*), loin en avant, pointe son fer ; il est relié à l'encolure (*auchena*) par un lien, et sa poignée est attachée à la croupe (*syriachon*) par des cordes (*brochôï*), de telle façon qu'il ne cède pas au choc mais accompagne la main du cavalier qui se borne à diriger le coup et se raidit pour provoquer une blessure plus profonde ; dans son élan, l'épieu transperce tout ce qu'il rencontre et, d'un seul coup, souvent, soulève deux hommes à la fois ». (Hld., IX. 15. Cf. corpus p. 147-148).

<sup>1579</sup> SORIA-MOLINA 2011, I, 80. Nous excluons toutefois l'idée, avancée par William W. Tarn, que les cataphractes parthes étaient équipés d'un arc et de flèches (1930, 74).

<sup>1580</sup> Plut., *Luc.*, 28. 3. Cf. corpus p. 95.

<sup>1581</sup> Dion Cass., XL. 15. 2. Cf. corpus p. 122.

<sup>1582</sup> Plut., *Luc.*, 28. 2. Cf. corpus p. 95 ; Plut., *Crass.*, 25. 8. Cf. corpus p. 96.

étaient fixés à la monture. Tout au plus, ils pouvaient sans doute être appuyés contre elle. Le *kontos* devait assurément être plus maniable que les indications sur son poids ne le suggèrent et permettre un maniement à une seule main, lors de la charge, et à deux mains, en cas d'immobilisation du cavalier et d'une attaque en flanc de ce dernier. On a donc pu, en conséquence, juger inutile de le munir d'une autre arme ou d'un bouclier pour se défendre.

### *III. 3. L'équipement et l'armement des kamèlitai*

L'*Histoire romaine* de Tite-Live, qui est notre seule source sur l'emploi des dromadaires comme montures de guerre à l'époque hellénistique, apporte très peu d'informations au sujet des hommes qui montaient ces animaux. Aucun terme n'est d'ailleurs utilisé pour les désigner. Nous savons qu'Aristote employait celui de *kamèlitès*<sup>1583</sup>, mais rien ne suggère que l'homme dont il est question dans le récit du Stagirite fut un combattant. Cependant, Hérodien utilise le même terme pour désigner les guerriers montés sur des camélidés à la bataille de Nisibis (217)<sup>1584</sup>. Par conséquent, les *kamèlitai* renvoyaient à toute personne montant un *kamelos*, quel que soit le contexte. Clément d'Alexandrie a recours à un autre terme, celui de *kamèlobatès*, pour désigner spécifiquement un guerrier combattant à dos de dromadaire<sup>1585</sup>. Ce terme, issu de la contraction de *kamelos* et d'*anabatès*, est un hapax. De ce fait, il est difficile de dire s'il fut employé à l'époque hellénistique. Nous estimons donc plus prudent d'utiliser le terme de *kamèlitès*, dont l'existence au temps d'Antiochos III est assurée.

Nous ne savons pas si les *kamèlitai* de Magnésie-du-Sipyle étaient au nombre de deux par bêtes, comme à l'époque d'Assurbanipal. Richard Nelson estime plus probable que chaque dromadaire était habituellement monté par un seul homme<sup>1586</sup>. L'équipement n'est pas non plus renseigné. À partir de sculptures perses et sud-arabiques non référencées, Duncan Head les a représentés vêtus d'une tunique descendant jusqu'au niveau des mollets ou des genoux et se finissant par des ourlets à motifs (figure n. 15). Il a ajouté que le port de sandales était répandu chez les guerriers arabes<sup>1587</sup>. Selon nous, les reliefs sur lesquels cet historien s'est appuyé pour formuler son hypothèse ne donnaient pas à voir des *kamèlitai* mais de simples fantassins. En effet, les seules sculptures sur lesquelles nous pouvons voir des combattants à dos de

---

<sup>1583</sup> Arstt., *N. H.*, IX. 47 [630b]. Cf. corpus p. 33.

<sup>1584</sup> Hdn., IV. 15. 2.

<sup>1585</sup> Clém., *Paed.*, III. 25. 1. Cf. corpus p. 121.

<sup>1586</sup> NELSON 1978, 20.

<sup>1587</sup> *Ibid.*

dromadaires sont les reliefs du palais d'Assurbanipal<sup>1588</sup>. Or, si ces hommes portent bien une tunique jusqu'aux genoux, ce vêtement n'est pas orné de motifs. De plus, les combattants sont représentés pieds nus. Ce détail peut laisser penser que l'équipement de ces guerriers a été négligé volontairement par les sculpteurs afin de mettre en exergue son caractère rudimentaire. Pour autant, ces reliefs démontrent que les chameliers étaient eux-aussi, au temps des Assyriens, mais peut-être encore à l'époque hellénistique, peu protégés. Faute de sources, il n'est toutefois pas possible d'approfondir cette analyse.



**Figure 15 Restitution hypothétique de l'équipement et de l'armement d'un kamelitès à Magnésie-du-Sipyle**

© HEAD 1982, 123, n. 59.

Concernant l'armement des *kamelitai*, Tite-Live précise qu'ils disposaient de deux armes : « sur ces animaux étaient assis des archers arabes, armés d'épées minces, longues de quatre coudées pour mieux atteindre l'ennemi de si haut »<sup>1589</sup>. Le port d'une arme de jet et d'une autre de mêlée indique que ces guerriers étaient formés pour combattre à la fois à distance et au corps-à-corps. Le combat à dos de dromadaires se caractérisait donc, à l'époque hellénistique, par sa polyvalence. Il s'agit peut-être là d'une preuve du perfectionnement de ce mode de combat entre l'époque assyrienne et l'époque hellénistique. En effet, les reliefs d'Assurbanipal montrent un guerrier tenant dans sa main une sorte de bâton, davantage assimilable à un objet servant à guider l'animal qu'à une arme, et un autre bandant un arc. Nulle trace de la longue

<sup>1588</sup> Cf. corpus p. 171.

<sup>1589</sup> Liv., XXXVII. 40. 12. Cf. corpus p. 66.

épée mentionnée par Tite-Live. Or, l'ajout de cette arme à l'armement individuel du *kamèlitès* a certainement nécessité de revoir la formation de ce guerrier, voire l'équipement de sa monture. En l'occurrence, Édouard Delebecque écrivait que « l'emploi du sabre à cheval exige une assiette très sûre et la connaissance d'une escrime particulière ; le coup de pointe est plus facile à donner – mais plus facile à parer – que le coup de tranchant »<sup>1590</sup>. Ce qui est vrai pour le combat équestre dut l'être plus encore pour le combat à dos de dromadaire, compte tenu de la hauteur de cet animal. Cette différence complexifiait également le coup de pointe. Cela explique, comme l'écrit Tite-Live, la longueur démesurée de l'épée. Pour autant, une épée de quatre coudées (1m80) devait être extrêmement difficile à manier. Assurément, elle ne pouvait l'être qu'à deux mains. Ainsi, le guerrier qui maniait cette arme ne pouvait diriger l'animal en même temps. Cela suggère que les dromadaires étaient montés par deux hommes, comme sur les reliefs assyriens. Mais la présence de deux monteurs installés l'un derrière l'autre dut rendre plus complexe encore l'emploi d'une telle arme. Pour notre part, nous estimons qu'une épée d'une telle longueur n'était pas nécessaire pour blesser un guerrier placé debout à côté du dromadaire. La longueur de quatre coudées indiquée par Tite-Live nous paraît donc exagérée. Nous n'excluons pas que l'auteur se soit ici laissé influencer par le combat légendaire qui opposa la reine assyrienne Sémiramis au roi indien Strabrobatès. En effet, dans le récit qu'il fait de cet événement mythique, Diodore écrit qu'une partie des *kamèlitai* présents dans l'armée de Sémiramis étaient armés de « sabres (*machairas*) de quatre coudées »<sup>1591</sup>. Le combat à dos de dromadaires étant peu attesté dans la littérature de son temps en raison de son caractère exceptionnel, Tite-Live a pu se servir de cet extrait comme référence pour apporter une précision absente à l'œuvre de Polybe, sa source principale sur la bataille de Magnésie-du-Sipyle. En admettant cette hypothèse, il est possible d'envisager que l'allusion au combat à dos de dromadaires chez Tite-Live soit elle-même un détail fantaisiste construit sur la base de deux caractéristiques des campagnes séleucides attestées par ailleurs : l'emploi de dromadaires comme animaux de bât et la participation des fantassins arabes. Néanmoins, il nous paraît vraisemblable qu'Antiochos III a souhaité surprendre les Romains en leur opposant des pratiques guerrières qu'ils n'avaient jamais affrontées auparavant. Nous ne remettons donc pas en question la présence d'un contingent de dromadaires montés à Magnésie. Pour autant, si les *kamèlitai* disposaient d'une arme de mêlée, cette dernière devait être facilement maniable à une seule main et, de ce fait, plus courte. L'archéologie expérimentale pourra peut-être nous éclairer sur ce sujet.

<sup>1590</sup> DELEBECQUE 1978, 143, n. 6.

<sup>1591</sup> DS. II. 17. 2. Cf. corpus p. 48.

## *Troisième partie*

### *Les troupes montées asiatiques dans les guerres hellénistiques : aspects militaires*

## Chapitre VII

# L'utilisation tactique des troupes montées asiatiques

Les aspects tactiques liés à l'utilisation des chars à faux, des éléphants, des cavaliers cataphractes et des camélidés ont peu intéressé les chercheurs. Toutefois, ce constat n'est pas spécifique à ces troupes. Il s'explique d'abord par un intérêt moins marqué des chercheurs pour la tactique à l'époque hellénistique. En effet, comme l'a observé Bezalel Bar-Kochva, « *The tactics and performance of the Seleucid as well as of other Hellenistic armies on the battlefield have been little appreciated by modern historians and regarded as replicas of Alexander's basic disposition without his ingenuity and brilliance of manoeuvre* »<sup>1592</sup>. Il faut en effet reconnaître l'apport d'Alexandre, et même de son prédécesseur, à la tactique militaire. En l'occurrence, le recours à des troupes militaires d'un type différent (phalange macédonienne, archers, frondeurs, peltastes, cavalerie lourde et légère) a conduit Philippe II à chercher la meilleure coordination entre celles-ci<sup>1593</sup>. Avec l'intégration de troupes et de guerriers orientaux dans ses rangs au cours de son expédition, Alexandre dut lui aussi veiller à la bonne coordination entre les pratiques de guerre macédoniennes et orientales<sup>1594</sup>. Néanmoins, l'ingéniosité militaire de Philippe II et d'Alexandre ne doit pas occulter celle de leurs successeurs, car ces derniers ont également dû s'assurer de la complémentarité tactique de leurs troupes. À bien des égards, l'utilisation des chars à faux, des éléphants de guerre, des cavaliers cataphractes et des camélidés a présenté pour eux un défi nouveau. Dans ce chapitre, nous essaierons donc de comprendre quelles places furent assignées à ces nouvelles troupes dans l'organisation militaire macédonienne, mais également comment l'action de celles-ci s'est inscrite dans un plan tactique global.

---

<sup>1592</sup> BAR-KOCHVA 1976, 203.

<sup>1593</sup> HUNT 2007, 145.

<sup>1594</sup> WRIGHTSON 2015, 61.



# I. Ordonnancement et objectifs assignés aux éléphants de guerre

## *I. 1. Caractéristiques tactiques et dispositions particulières*<sup>1595</sup>

En contexte de bataille rangée, l'ordonnancement des éléphants n'a que peu varié. À partir de la lecture des descriptions de batailles, nous avons relevé plusieurs caractéristiques tactiques liées à l'emploi de ces animaux à la guerre. Tout d'abord, ceux-ci, qu'ils soient ou non équipés de tours, étaient placés en première ligne. Cet ordonnancement des éléphants est attesté notamment à l'Hydaspe<sup>1596</sup>, puis, après la mort d'Alexandre, à Crétopolis, Paraitakène, Gabiène, Beneventum, Apollonie, Raphia, au Panion, aux Thermopyles et à Magnésie-du-Sipyle<sup>1597</sup>. Les Romains adoptèrent eux-aussi cette tactique lors de la deuxième guerre de Macédoine, notamment à Lyncestis, Cynocéphales<sup>1598</sup>, et, peut-être, durant la troisième guerre de Macédoine, à Pydna. Cette tactique semble donc avoir constitué une norme, que ce soit dans les armées orientales, hellénistiques ou romaines. Nous supposons que les éléphants étaient également placés à l'avant du reste des troupes lors des batailles pour lesquelles nous n'avons pas de renseignements sur la position de ces animaux. Nous pensons par exemple aux batailles d'Orkynia, d'Ipsos<sup>1599</sup>, et de Beth-Zacharia. La position des éléphants séleucides durant la bataille que livra Antiochos aux Galates n'est pas non plus connue. Lucien laisse entendre que les éléphants furent les premiers lancés et que le combat, du côté séleucide, se résuma à l'action de ces seuls animaux. Il est donc probable que les éléphants étaient bien installés sur le front. Cependant, Lucien indique aussi que les éléphants furent, dans un premier temps, cachés à la vue de l'ennemi<sup>1600</sup>. Cela nous semble difficilement conciliable avec un positionnement des pachydermes à l'avant des troupes. On peut imaginer que chaque éléphant était dissimulé

---

<sup>1595</sup> Les modalités tactiques d'utilisation des éléphants de guerre présentées dans cette partie sont référencées dans un tableau de synthèse placé à la fin de celle-ci (figure n. 16).

<sup>1596</sup> DS. XVII. 87. 4. Cf. corpus p. 54 ; Curt., VIII. 13. 6. Cf. corpus p. 89 ; Plut., *Alex.*, 60. 1. Cf. corpus p. 98 ; Arr., *An.*, V. 15. 5. Cf. corpus p. 104.

<sup>1597</sup> DS., XVIII. 45. 2. Cf. corpus p. 56 (Crétopolis) ; DS. XIX. 27. 5 ; XIX. 28. 2, 4. Cf. corpus p. 57 (Eumène à Paraitakène) ; DS. XIX. 29. 6. Cf. corpus p. 57 (Antigone à Paraitakène) ; DS. XIX. 40. 1. Cf. corpus p. 58 (Antigone à Gabiène) ; DS. XIX. 40. 3. Cf. corpus p. 59 (Eumène à Gabiène) ; DS. XIX. 82. 3-4. Cf. corpus p. 59 (Gaza) ; Flor., I. 13 (I. 18). 12. Cf. corpus p. 114 (Beneventum) ; Pol., V. 53. 4. Cf. corpus p. 38 (Apollonie) ; Pol., V. 82. 7-8. Cf. corpus p. 38 (Raphia) ; Pol., XVI. 17. 7. Cf. corpus p. 39 (Panion) ; Liv., XXXVI. 18. 4. Cf. corpus p. 65 (Thermopyles) ; Dion Cass., XIX (*apud* Zonaras, 9. 20). Cf. corpus p. 165. (Magnésie-du-Sipyle).

<sup>1598</sup> Liv., XXXI. 36. 4. Cf. corpus p. 64 (Lyncestis) ; Pol., XVIII. 23. 7. Cf. corpus p. 40 ; Liv., XXXIII. 8. 3. Cf. corpus p. 64 (Cynocéphales).

<sup>1599</sup> Graham Wrightson affirme qu'à Ipsos, les deux armées opposées avaient déployé les éléphants à l'avant des troupes (2015, 65). Il indique aussi que Séleucos était resté à l'arrière de la ligne alliée avec une réserve d'éléphants. Nous estimons plutôt que tous les éléphants de guerre, lors du combat, étaient placés à l'avant des lignes (voir aussi BAR-KOCHVA 1976, 108).

<sup>1600</sup> Luc., *Zeux.*, 9. Cf. corpus p. 116.

derrière un rideau, comme celui que Pyrrhos utilisa pour effrayer Fabricius<sup>1601</sup>. Cependant, nous estimons plutôt que l'idée de cacher les éléphants, attribuée à Théodotas de Rhodes, n'est qu'un élément narratif inventé par Simônides de Magnésie, le poète à l'origine du récit de Lucien<sup>1602</sup>. Ce stratagème permet de justifier la réaction de peur panique des Galates et leur départ précipité du champ de bataille. Quoi qu'il en soit, les Séleucides avaient très probablement installé leurs éléphants devant le reste de l'armée.

Finalement, les batailles d'Héraclée et d'Ausculum semblent être les seules exceptions connues. Durant la première, Laevinius ordonna aux Romains d'attaquer l'arrière de la formation épirote, et Pyrrhos, comme contre-attaque, donna le signal aux éléphants<sup>1603</sup>. On peut en déduire que ceux-ci étaient plutôt situés à l'arrière. Cependant, au début de sa description de la bataille de Beneventum, Florus rapporte que les éléphants étaient « à nouveau » (*rursus*) placés en première ligne<sup>1604</sup> lors de celle-ci, ce qui indique qu'ils l'avaient déjà été antérieurement<sup>1605</sup>. Pour l'historien, cette précision ne peut que faire référence à la position des éléphants à Héraclée car il est clairement affirmé dans les sources que les éléphants à Ausculum étaient situés derrière<sup>1606</sup>. Nous inclinons à lui donner raison. Le premier jour de la seconde bataille, en effet, les éléphants ne purent se frayer un chemin car les lieux étaient impraticables<sup>1607</sup>. Ils restèrent donc à l'arrière. Le second jour, Pyrrhos « divisa en deux [...] les éléphants et les disposa symétriquement, derrière les deux ailes, à l'écart, sur une position dominant légèrement la plaine »<sup>1608</sup>. Cet ordonnancement a sans doute été exceptionnel. Nous pensons que les Romains n'avaient pas laissé aux troupes de Pyrrhos le temps d'installer les éléphants sur le front car ceux-ci étaient « pressés d'enfoncer les hoplites avant l'arrivée » de ces animaux<sup>1609</sup>. Cela peut suggérer que les éléphants, peu de temps avant le début du combat, marchaient derrière l'armée de Pyrrhos et que ceux-ci étaient les derniers à rejoindre leur position dans l'armée. Mais selon nous, cette explication ne tient pas. En effet, nous savons par Appien que le roi d'Épire, lorsque les troupes se déplaçaient, plaçait ses éléphants « en tête de colonne »<sup>1610</sup>. Il est donc probable que les troupes avaient été, avant la bataille d'Ausculum et pour une raison inconnue, divisées en deux convois, et que celui dans lequel se trouvaient les éléphants arriva le dernier sur le site.

---

<sup>1601</sup> *Infra*, p. 332.

<sup>1602</sup> *Infra*, p. 424.

<sup>1603</sup> Dion Cass., IX (*apud* Zonaras, 8. 3). Cf. corpus p. 164.

<sup>1604</sup> Flor., I. 13 (I. 18). 12. Cf. corpus p. 114.

<sup>1605</sup> Voir aussi SCULLARD 1974, 104.

<sup>1606</sup> *Ibid.*

<sup>1607</sup> Plut., *Pyrrh.*, 21. 7. Cf. corpus p. 99.

<sup>1608</sup> DH. XX. C. Cf. corpus p. 69. Voir aussi Front., *Strat.*, II. 3. 21a. Cf. corpus p. 86.

<sup>1609</sup> Plut., *Pyrrh.*, 21. 10. Cf. corpus p. 93.

<sup>1610</sup> App., *Samn.*, Fr. 10. 10. Cf. corpus p. 110.

En définitive, les éléphants étaient, sauf circonstances exceptionnelles, placés à l'avant des troupes. Les raisons de cette disposition seront exposées dans la partie suivante<sup>1611</sup>.

Notons que, si les éléphants étaient parfois alignés sur l'ensemble de la ligne de front (Hydaspe [chez Diodore]<sup>1612</sup>, Paraitakène<sup>1613</sup>, Gabiène<sup>1614</sup>, Magnésie du Sipyle<sup>1615</sup>, et Beth-Zacharia<sup>1616</sup>), cela n'était pas systématique. En effet, les pachydermes étaient parfois placés devant le centre et l'une des ailes (Gaza<sup>1617</sup>), devant les deux ailes (Raphia, Héraclée selon une hypothèse de Howard H. Scullard<sup>1618</sup>), voire dans l'axe d'une seule aile (Cynocéphales<sup>1619</sup>, Thermopyles<sup>1620</sup>, Pydna<sup>1621</sup>) ou du centre uniquement (Hydaspe [chez Arrien]<sup>1622</sup>, Panion<sup>1623</sup>). En tout état de cause, et contrairement à ce qui a parfois été écrit par les historiens, les éléphants faisaient face autant à des troupes à pied qu'à des troupes montées<sup>1624</sup>. La répartition qualitative et quantitative des éléphants n'était, elle non plus, pas toujours équilibrée. À Paraitakène, si Eumène, qui fut le premier à ranger ses troupes en ordre de bataille, répartit ses éléphants de manière équilibrée (45 sur l'aile gauche, 40 au centre et 40 à l'aile droite)<sup>1625</sup>, il n'en fut pas de même pour Antigone. Ce dernier, qui avait « observé d'en haut l'ordre de bataille ennemi, disposa ses propres troupes en fonction de celui-ci »<sup>1626</sup>. Il décida alors d'installer trente éléphants choisis parmi les plus forts de son éléphanterie en avant de l'aile droite, la plupart du reste devant le centre et un tout petit nombre devant l'aile gauche<sup>1627</sup>. Il est probable qu'Eumène s'attendait à ce qu'Antigone choisisse de nouveau de répartir ses éléphants de cette manière à Gabiène puisqu'il décida alors de placer ses 60 éléphants les plus forts sur son aile gauche, et

<sup>1611</sup> *Infra*, p. 280 sq.

<sup>1612</sup> DS. XVII. 87. 4. Cf. corpus p. 54.

<sup>1613</sup> DS. XIX. 27. 5 ; XIX. 28. 2, 4. Cf. corpus p. 57 (Eumène) ; DS. XIX. 29. 6. Cf. corpus p. 57 (Antigone).

<sup>1614</sup> DS. XIX. 40. 1. Cf. corpus p. 58 (Antigone) ; DS. XIX. 40. 3-4. Cf. corpus p. 59 (Eumène).

<sup>1615</sup> Liv., XXXVII. 40. 2, 6, 13. Cf. corpus p. 65-66. Appien n'évoque que les éléphants placés au centre (App., *Syr.*, 32. 162. Cf. corpus p. 110) et Florus seulement ceux qui étaient sur les ailes (Flor., I. 24 [II. 8]. 16. Cf. corpus p. 114).

<sup>1616</sup> Le nombre important d'éléphants utilisés à Ipsos du côté des alliés permet de supposer que ceux-ci aient été répartis sur l'ensemble de la ligne de front (voir WRIGHTSON 2015, 65).

<sup>1617</sup> DS. XIX. 82. 3-4. Cf. corpus p. 59.

<sup>1618</sup> SCULLARD 1974, 104.

<sup>1619</sup> Liv., XXXIII. 8. 3. Cf. corpus p. 64.

<sup>1620</sup> Liv., XXXVI. 18. 4. Cf. corpus p. 65.

<sup>1621</sup> Liv., XXXVI. 18. 4. Cf. corpus p. 65 (Thermopyles) ; Pol., XVIII. 23. 7. Cf. corpus p. 40 ; Liv., XXXIII. 8. 3. Cf. corpus p. 64 (Cynocéphales).

<sup>1622</sup> Arr., *An.*, V. 15. 7 ; V. 16. 2. cf. corpus p. 104-105. Une phrase de Plutarque le suggère également (*infra*, p. 374).

<sup>1623</sup> Pol., XVI. 17. 7. Cf. corpus p. 39.

<sup>1624</sup> Peter Connolly a par exemple affirmé que « *the armies of Alexander's successors used elephants almost exclusively against cavalry* » (1981, 74).

<sup>1625</sup> DS. XIX. 27. 5 ; 28. 2, 4. Cf. corpus p. 57.

<sup>1626</sup> DS. XIX. 29. 1. Cf. corpus p. 57.

<sup>1627</sup> DS. XIX. 29. 6. Cf. corpus p. 57.

de laisser les plus faibles devant l'aile droite<sup>1628</sup>. À Gaza, Démétrios ne choisit pas non plus de répartir ses 43 éléphants de manière égale entre son aile gauche et son centre puisque treize éléphants seulement furent placés devant la phalange<sup>1629</sup>, laissant donc probablement la trentaine restante à l'avant d'une partie ou de l'intégralité de l'aile gauche. Enfin, Antiochos III et Ptolémée IV avaient, chacun, une aile mieux dotée que l'autre en éléphants lors de la bataille de Raphia puisque le premier aligna 60 de ces animaux devant son aile droite et 42 devant son aile gauche, quand le second distribua 40 pachydermes à l'aile gauche et 33 sur son aile droite. Cette inégale répartition semble avoir été une modalité tactique récurrente. À Paraitakène par exemple, c'est à son aile droite, la plus dotée en éléphants, qu'Antigone « se fiait le plus »<sup>1630</sup>, tandis que les cavaliers légers placés à l'aile gauche devaient éviter l'engagement<sup>1631</sup>. À Gaza, son fils semble avoir repris à son compte cette tactique puisque d'après Diodore, il « comptait entamer la bataille » avec l'aile gauche<sup>1632</sup>, tandis que l'autre était plutôt destinée, comme l'a supposé Howard H. Scullard, à la défense<sup>1633</sup>.

Les éléphants de guerre étaient habituellement installés sur une seule ligne, ce qui constitue la seconde caractéristique notable de l'emploi de ces animaux en bataille rangée. Dans son récit de la bataille de Beth-Zacharia, Flavius Josèphe précise que le général séleucide Lysias « *made his elephants follow one another, since they could not be placed side by side in an extended line because of the narrow space* »<sup>1634</sup>. Cela suggère que les éléphants étaient habituellement installés les uns à côté des autres, et jamais les uns derrière les autres. L'éléphanterie n'avait donc aucune profondeur, sauf lorsque la configuration des lieux, comme à Beth-Zacharia et/ou des contraintes de temps, comme à Ausculum, l'imposaient. D'autres circonstances pouvaient conduire exceptionnellement à placer les éléphants d'une autre façon. Ainsi, en 316, lorsqu'Antigone tenta de s'emparer des éléphants d'Eumène, alors en chemin pour rejoindre le reste des troupes de ce dernier, les chefs des éléphants rangèrent les éléphants en ordre de bataille carré (*plinthion*) en plaçant le bagage au centre<sup>1635</sup>. Pour autant, cette formation n'est pas attestée dans le contexte d'une bataille rangée.

On notera que la ligne des éléphants n'était pas toujours droite. En l'occurrence, Diodore

<sup>1628</sup> DS. XIX. 40. 3-4. Cf. corpus p. 59.

<sup>1629</sup> DS. XIX. 82. 4. Cf. corpus p. 59.

<sup>1630</sup> DS. XIX. 29. 7. Cf. corpus p. 58.

<sup>1631</sup> DS. XIX. 29. 1, 7. Cf. corpus p. 57-58.

<sup>1632</sup> DS. XIX. 82. 4. Cf. corpus p. 59.

<sup>1633</sup> SCULLARD 1974, 95.

<sup>1634</sup> Jos., *A. J.*, XII. 4. 371. Cf. corpus p. 85.

<sup>1635</sup> DS. XIX. 39. 4. Cf. corpus p. 58.

rapporte que les éléphants mis sur le front de l'aile droite d'Antigone à Paraitakène, et ceux installés à l'aile gauche d'Eumène, à Paraitakène et à Gabiène, étaient disposés en ligne courbe (*épikampion*)<sup>1636</sup>. Le sens des courbes n'est pas précisé par l'auteur. Selon Pier D. Armandi, la convexité de l'aile gauche d'Eumène était tournée vers l'ennemi, de manière à entourer et protéger l'aile<sup>1637</sup>. Graham Wrihston soutient également cette hypothèse et estime qu'il en était de même à l'aile droite d'Antigone à Paraitakène<sup>1638</sup>. Il affirme d'ailleurs que cette position des éléphants « en échelons », devait être courante du fait que ces animaux étaient destinés à protéger les flancs de la formation<sup>1639</sup>. Howard H. Scullard a fourni une explication plus subtile. Selon lui, les deux lignes n'étaient incurvées que partiellement, aux extrémités. Celle d'Eumène n'était pas orientée vers l'arrière, comme le supposent Pier D. Armandi et Graham Wrightson, mais vers l'avant, afin d'attaquer le flanc de l'aile droite d'Antigone<sup>1640</sup>. Pour cette raison, ajoute-t-il, Antigone avait adapté la sienne en l'orientant vers l'arrière, de manière à protéger le flanc de son aile droite<sup>1641</sup>. Cette supposition n'exclut pas l'idée selon laquelle les lignes d'éléphants placées aux ailes furent régulièrement courbées, dans l'un ou l'autre sens, à l'époque hellénistique. Cela devait dépendre de la largeur du front adverse.

Les éléphants étaient placés à distance les uns des autres. Cet intervalle, *diastêma* en grec, est attesté à Paraitakène<sup>1642</sup> et Gabiène<sup>1643</sup> dans l'armée des deux belligérants, à Gaza<sup>1644</sup>, à Apollonie<sup>1645</sup>, et au Panion<sup>1646</sup>. La bataille de Magnésie-du-Sipyle fait exception puisque les éléphants installés au centre étaient répartis par paires<sup>1647</sup>. Le fait de laisser un espace important entre chaque pachyderme s'inscrivait dans la continuité des pratiques indiennes. En effet, ces intervalles étaient de mise à la bataille de l'Hydaspe. Diodore a ainsi écrit que Pôros plaça ses éléphants à intervalles réguliers (*en isoïis diastêmasin*)<sup>1648</sup>. Fait notable, deux des historiens ayant décrit cette bataille ont fourni des données chiffrées relatives à ces espaces. Selon Arrien, chaque éléphant était séparé du suivant d'au moins un plèthre (29,80 m.)<sup>1649</sup>. De son côté, Polyen avance un chiffre nettement inférieur en indiquant que la distance entre ces animaux, à

<sup>1636</sup> DS. XIX. 27. 5 ; 29. 7. Cf. corpus p. 57-58 ; DS. XIX. 40. 3. Cf. corpus p. 59.

<sup>1637</sup> ARMANDI 1843, 92.

<sup>1638</sup> WRIGHTSON 2015, 62.

<sup>1639</sup> *Ibid.*

<sup>1640</sup> SCULLARD 1974, 87.

<sup>1641</sup> *Ibid.*

<sup>1642</sup> DS. XIX. 27. 5 ; 28. 2 ; 29. 6. Cf. corpus p. 57.

<sup>1643</sup> DS. XIX. 40. 1-3. Cf. corpus p. 58-59.

<sup>1644</sup> DS. XIX. 82. 3-4. Cf. corpus p. 59.

<sup>1645</sup> Antiochos III disposa ses dix éléphants « de place en place » (Pol., V. 53. 4. Cf. corpus p. 38).

<sup>1646</sup> Pol., XVI. 17. 7. Cf. corpus p. 39.

<sup>1647</sup> Liv., XXXVII. 40. 2. Cf. corpus p. 65 ; App., Syr., 32. 162. Cf. corpus p. 110.

<sup>1648</sup> DS. XVII. 87. 4. Cf. corpus p. 54.

<sup>1649</sup> Arr., An., V. 15. 5. Cf. corpus p. 104.

l'aile droite de Pôros, était de cinquante pieds (14,8 m.)<sup>1650</sup>. Nous ne disposons pas de données chiffrées pour l'époque hellénistique. Il est de ce fait impossible d'établir des comparaisons. Cependant, cela aurait peu d'intérêt, car il est vraisemblable que la largeur de ces espaces était fonction du nombre d'éléphants mis en ligne, mais également de l'effectif et de l'ordonnement des troupes que ces animaux couvraient. Nous pensons néanmoins que les généraux hellénistiques ont continué à placer les éléphants à égale distance les uns des autres. Ces intervalles entre les pachydermes n'étaient pas laissés vides. À l'Hydaspe, d'après Diodore et Polyen, Pôros avait installé des fantassins entre les éléphants<sup>1651</sup>. Il s'agissait, selon Diodore, de fantassins lourds (*hoplitas*)<sup>1652</sup>. Toutefois, Quinte-Curce et Arrien ont affirmé que l'infanterie indienne n'était pas placée sur le même axe que les éléphants, mais se situait derrière ces animaux<sup>1653</sup>. De plus, Quinte-Curce indique qu'il s'agissait d'archers équipés de tambourins<sup>1654</sup>. Étant donné que ces descriptions sont mal spatialisées, il est possible que les auteurs ne fassent pas référence aux mêmes secteurs du front de l'armée de Pôros. À notre avis, les récits des auteurs anciens sont complémentaires et non contradictoires. Certains éléphants ont pu être entourés d'une garde, d'autres non. À l'époque hellénistique, les généraux continuèrent à placer des guerriers entre les éléphants, mais il s'agissait surtout de fantassins légers. Des hommes étaient par exemple présents dans les intervalles entre les éléphants placés à l'aile gauche et au centre d'Eumène, à Paraitakène et Gabiène<sup>1655</sup>. Dans sa description du premier combat, Diodore précise que ceux de l'aile gauche étaient des archers et des frondeurs<sup>1656</sup>. Antigone place quant à lui « les corps d'élite de l'infanterie légère » entre les éléphants placés devant son aile droite à Paraitakène<sup>1657</sup>, et installe des fantassins légers dans tous les intervalles situés entre ces animaux à Gabiène<sup>1658</sup>. À Gaza, Démétrios remplit également les espaces entre les éléphants avec des fantassins légers<sup>1659</sup>. D'après Diodore, ces derniers étaient, pour l'aile gauche, des javelotiers, des archers et des frondeurs<sup>1660</sup>. À Ausculum, même si les éléphants étaient placés à l'arrière, ils étaient encore entourés de javelotiers et d'archers<sup>1661</sup>. Aucune indication n'a été fournie par Polybe sur les intervalles entre

<sup>1650</sup> Polyen, IV. 3. 22. Cf. corpus p. 118.

<sup>1651</sup> DS. XVII. 87. 4. Cf. corpus p. 54 ; Polyen, IV. 3. 22. Cf. corpus p. 118.

<sup>1652</sup> DS. XVII. 87. 4. Cf. corpus p. 54.

<sup>1653</sup> Curt., VIII. 14. 10. Cf. corpus p. 90 ; Arr., *An.*, V. 15. 7. Cf. corpus p. 104 ; V. 16. 2. Cf. corpus p. 105.

<sup>1654</sup> Curt., VIII. 14. 10. Cf. corpus p. 90.

<sup>1655</sup> DS. XIX. 27. 5 ; 28. 2. Cf. corpus p. 57 ; XIX. 40. 3. Cf. corpus p. 59.

<sup>1656</sup> DS. XIX. 27. 5. Cf. corpus p. 57.

<sup>1657</sup> DS. XIX. 29. 6. Cf. corpus p. 57.

<sup>1658</sup> DS. XIX. 40. 1. Cf. corpus p. 58.

<sup>1659</sup> DS. XIX. 82. 3-4. Cf. corpus p. 59.

<sup>1660</sup> DS. XIX. 82. 3. Cf. corpus p. 59.

<sup>1661</sup> DH. XX. C. Cf. corpus p. 69 ; Plut., *Pyrrh.*, 21. 8. Cf. corpus p. 93.

les éléphants alignés à Raphia. Toutefois, cet auteur relève qu'Antiochos III rangea les Crétois, peut-être des archers, sur le front de son aile droite où se trouvaient soixante éléphants<sup>1662</sup>. Pour Bezalel Bar-Kochva, ces hommes ont probablement été installés dans les intervalles entre les éléphants<sup>1663</sup>. Cela est cohérent avec les habitudes séleucides puisque, lors des batailles qui suivirent, les généraux de cette dynastie placèrent des hommes auprès des pachydermes. Au Panion, il s'agissait d'archers et de frondeurs<sup>1664</sup>. Nous ne sommes pas renseignés sur le type de fantassins installés près des éléphants aux Thermopyles. Tite-Live et Appien affirment toutefois que ces animaux, lors de cet événement, étaient accompagnés de leur garde habituelle<sup>1665</sup>. Fait original, chaque paire d'éléphants séparait deux bataillons de la phalange à Magnésie-du-Sipyle. Toutefois, pour Bezalel Bar-Kochva, ces animaux « *as well as the other elephants deployed on the flanks, seem to have guarded by light troops* »<sup>1666</sup>. Les éléphants étaient également entourés à Beth-Zacharia. Cependant, cette garde présente une certaine originalité puisqu'elle était composée, selon l'auteur de *I Macc.*, de guerriers « cuirassés (*tethōrakismenoi*) [...], coiffés d'un casque d'airain, et de cavaliers »<sup>1667</sup>. Flavius Josèphe confirme qu'il y avait bien des cavaliers présents autour des éléphants, mais n'apporte aucune précision concernant l'équipement des fantassins<sup>1668</sup>. Concernant l'armée lagide, aucune source n'indique que les éléphants étaient protégés par des unités spécifiques<sup>1669</sup>. Cela ne doit toutefois pas être exclu. Finalement, les unités de protection des éléphants ont sans doute existé dans la plupart des conflits auxquels ces animaux ont participé<sup>1670</sup>.

Le nombre de fantassins légers attribués à chaque éléphant semble avoir été stable. À Gaza, le nombre total de fantassins légers installés entre les éléphants de l'aile gauche s'élevait à mille cinq cents<sup>1671</sup>. Chaque éléphant avait donc cinquante guerriers auprès de lui, un effectif proche de celui de la bataille de Beth-Zacharia. L'auteur de *I Macc.* et Flavius Josèphe indiquent en effet que mille cinq cents hommes étaient aux côtés des trente-deux éléphants séleucides lors de ce combat<sup>1672</sup>, ce qui donne une moyenne de quarante-sept guerriers par bête. À Raphia,

<sup>1662</sup> Pol., V. 82. 10.

<sup>1663</sup> BAR-KOCHVA 1976, 82.

<sup>1664</sup> Pol., XVI. 17. 7. Cf. corpus p. 39.

<sup>1665</sup> *adsueto praesidio* (Liv., XXXVI. 18. 4. Cf. corpus p. 65); τὸ στῆφος ὁ μετ' αὐτῶν ἀεὶ συνετάσσετο (App., Syr., 18. 83. Cf. corpus p. 110).

<sup>1666</sup> BAR-KOCHVA 1976, 82.

<sup>1667</sup> *I Macc.*, VI. 35. Cf. corpus p. 42.

<sup>1668</sup> Jos., *A. J.*, XII. 4. 371. Cf. corpus p. 85.

<sup>1669</sup> Cela avait déjà été souligné par Stéphane Thion (2012, 34).

<sup>1670</sup> Graham Wrightson a par exemple supposé que les éléphants mis en ligne à Ipsos étaient protégés par des troupes légères (2015, 65).

<sup>1671</sup> DS. XIX. 82. 3. Cf. corpus p. 59.

<sup>1672</sup> *I Macc.*, VI. 35. Cf. corpus p. 42 ; Jos., XII. 4. 371. Cf. corpus p. 85.

d'après Polybe, deux-mille cinq cents archers crétois et néo-crétois faisaient partie des forces séleucides<sup>1673</sup>. Si tous ces hommes étaient affectés aux soixante éléphants de l'aile droite, comme le suppose Bezalel Bar-Kochva, cela signifie que chaque éléphant avait autour de lui quarante-deux guerriers. L'historien remarque qu'un effectif de cinquante hommes par éléphant a également pu être respecté à Ipsos, puisque l'armée des alliés comprenait un très grand nombre de fantassins, et que l'infanterie séleucide était alors principalement composée de troupes légères<sup>1674</sup>. En tout état de cause, chaque éléphant était entouré de quarante à cinquante hommes.

Ces fantassins légers formaient le *stiphos*, une masse compacte d'hommes ayant pour mission de protéger les éléphants, particulièrement les flancs, les bas-ventres, et les pattes de ces animaux, parties de leurs corps les plus exposées aux attaques. Cet objectif n'est rappelé que par Diodore, dans sa description de la bataille de l'Hydaspe<sup>1675</sup>. D'après Jules l'Africain, la zone située au niveau des pattes des éléphants était imprenable<sup>1676</sup>. Cette information peut selon nous être considérée comme une allusion implicite au *stiphos*. Pour autant, et bien que Tite-Live qualifie cette protection d'habituelle (*adsuetus*), celle-ci n'était pas systématique. Par exemple, les éléphants placés aux ailes droites d'Eumène à Paraitakène et Gabiène ne semblent pas en avoir bénéficié. Selon Bezalel Bar-Kochva, les quarante-deux éléphants recensés sur l'aile gauche des Séleucides à Raphia, et les trente-trois éléphants lagides qui leur faisaient face ne semblent pas non plus avoir été protégés par des gardes sur leurs flancs<sup>1677</sup>. L'historien explique cela par le manque de fantassins légers disponibles : « *Antiochus III, as well as Ptolemy IV, was short of manpower suitable for this purpose, and fewer than 40 troops per elephant was probably regarded as completely useless* »<sup>1678</sup>. Cette hypothèse peut également expliquer l'absence de *stiphos* aux ailes droites d'Eumène à Paraitakène et Gabiène. Ainsi, lorsque le nombre de fantassins légers était insuffisant pour protéger l'ensemble de l'éléphanterie, les généraux privilégiaient la protection des éléphants ayant le plus de valeur, c'est à dire les plus forts. De plus, il était moins problématique que les éléphants les plus faibles soient peu défendus et paniquent face aux attaques car ceux-ci étaient rangés, comme nous l'avons vu, sur l'aile destinée à éviter le combat. Or, le nombre d'éléphants installé sur cette dernière était plus faible et les troupes de cavalerie situées auprès d'eux étaient très mobiles

<sup>1673</sup> Pol., V. 79. 10.

<sup>1674</sup> BAR-KOCHVA, *Ibid.*

<sup>1675</sup> DS. XVII. 87. 4. Cf. corpus p. 54.

<sup>1676</sup> Jules l'Africain, *Cestes*, F. 12. 18. Cf. corpus p. 124.

<sup>1677</sup> BAR-KOCHVA, *Ibid.*

<sup>1678</sup> BAR-KOCHVA, *Ibid.*



compte tenu des missions de fuite et de harcèlement qui leur avaient été assignées. Par conséquent, même si le risque d'un demi-tour des éléphants était plus important sur cette aile, les conséquences tactiques d'un tel mouvement des pachydermes étaient plus limitées.

	Aile gauche	Centre	Aile droite	Position	Troupes affectées à la défense des éléphants
Hydaspe	x (chez Diodore)	x	x (chez Diodore)	Sur une seule ligne frontale, espacés les uns des autres	Hoplites
Crétopolis				Sur une seule ligne frontale	
Paraitakène (A)	x (petit nombre)	x	x (30) <i>Epikampion</i>	Sur une seule ligne frontale, espacés les uns des autres	Troupes légères à l'aile droite
Paraitakène (E)	x (45) <i>Epikampion</i>	x (40)	x (40)		Archers et frondeurs à l'aile gauche et au centre
Gabiène (A)	x	x	x		Troupes légères
Gabiène (E)	x (60) <i>Epikampion</i>	x	x		Fantassins à l'aile gauche et au centre. Nombre et nature des guerriers inconnus
Gaza	x (30*)	x (13)		Sur une seule ligne frontale, espacés les uns des autres	1500 javelotiers, archers et frondeurs
Ipsos				Sur une seule ligne frontale ?	Troupes légères ?
Héraclée	x		x	Sur une seule ligne frontale ?	
Ausculum				À l'arrière des troupes, en raison d'une contrainte de temps ou de la configuration des lieux. Espacés les uns des autres.	Javelotiers et archers
Beneventum				Sur une seule ligne frontale	
Bataille des éléphants				Sur une seule ligne frontale ?	
Apollonie				Sur une seule ligne frontale, espacés les uns des autres	
Raphia (A)	x (42)		x (60)	Sur une seule ligne frontale	2500 archers crétois à l'aile droite ?
Raphia (P)	x (40)		x (33)	Sur une seule ligne frontale	
Lyncestis				Sur une seule ligne frontale	
Panion		x		Sur une seule ligne frontale, espacés les uns des autres	Archers et frondeurs
Cynocéphales			x (en réserve)	Sur une seule ligne frontale	
Thermopyles			x	Sur une seule ligne frontale	Fantassins. Nombre et nature inconnus
Magnésie	x	x	x	Devant, répartis par paire entre les bataillons d'infanterie	Troupes légères ?
Beth Zacharia	x	x	x	Deux lignes en raison de l'étroitesse des lieux	1500 guerriers cuirassés et cavaliers
Pydna			x	Une seule ligne frontale ?	

**Figure 16 Position, nombre et ordonnancement des éléphants de guerre**

## I. 2. Objectifs et rôle des éléphants de guerre

L'installation des éléphants en première ligne servait plusieurs objectifs. En les plaçant devant, les généraux espéraient refroidir l'ardeur de l'opposant en misant sur l'épouvante que suscitaient ces animaux, un aspect de leur potentiel guerrier sur lequel nous reviendrons dans le chapitre suivant. Mais cette position avait d'abord un rôle tactique. Il est néanmoins difficile de comprendre celui-ci tant les auteurs anciens se sont peu étendus sur les mouvements des éléphants. On peut toutefois affirmer deux choses. Premièrement, et cela n'a rien de surprenant au regard de leur position, ces animaux étaient souvent chargés de l'engagement de la bataille. Diodore le confirme dans sa description de Gabiène<sup>1679</sup>, et Polybe dans son récit de Raphia<sup>1680</sup>. Une exception notable est la bataille de Gaza, durant laquelle un combat de cavalerie se joua aux extrémités des ailes avant que les éléphants de Démétrios, dont la majorité étaient situés sur l'une d'elle, ne soient commandés à charger l'adversaire<sup>1681</sup>. Comme nous le verrons dans le chapitre 9, il est possible que Démétrios, à cause de ses adversaires, n'eut d'autres choix que de faire intervenir ses éléphants dans un second temps. Deuxièmement, les généraux macédoniens ont toujours assigné à ces animaux des missions offensives, dans la continuité des pratiques indiennes. Dans l'*Arthashastra*, en effet, il est écrit que les éléphants de guerre servaient à « *breaking an unbroken formation* »<sup>1682</sup>. L'auteur n'apporte aucune précision, ce qui suggère que les éléphants étaient utilisés par les Indiens contre tous types de troupes. Notre documentation, quoique peu abondante, semble le confirmer. Dans le cadre des guerres opposant les Indiens entre eux, les éléphants ont plus souvent été mis en ligne pour affronter ceux du camp adverse, voire pour détruire les chars de l'ennemi. C'est en tout cas ce que suggère la description de la bataille de Kurukshetra, dans le récit épique du *Mahābhārata*. On notera par exemple que lors de cet événement mythique, l'éléphant de Baghadatta, roi du Pragjyotisha, broya le char de Bhima et transperça le flanc de celui du roi des Dasarna<sup>1683</sup>. La dimension légendaire du récit laisse toutefois planer le doute quant à l'authenticité des événements qui y sont rapportés. Contre l'armée d'Alexandre, Pôros semble avoir voulu utiliser ses éléphants dans le but de briser la phalange macédonienne et empêcher que celle-ci n'atteigne son infanterie, plus faible<sup>1684</sup>. En définitive, les Indiens utilisaient leurs éléphants de guerre pour

---

<sup>1679</sup> DS. XIX. 42. 1. Cf. corpus p. 59.

<sup>1680</sup> Pol., V. 84. 1. Cf. corpus p. 38.

<sup>1681</sup> DS. XIX. 83. 4 ; XIX. 84. 1. Cf. corpus p. 60.

<sup>1682</sup> *Arthashastra*, X. 4 [154]. 14. Cf. corpus p. 18.

<sup>1683</sup> *Mahābhārata*, VII. Cf. corpus p. 14.

<sup>1684</sup> Arr., *An.*, V. 16. 2. Cf. corpus p. 105.

charger des troupes très différentes. Les récits des batailles d'époque hellénistique permettent d'établir que les éléphants étaient encore destinés à charger tous types de troupes. Selon Frontin, Pyrrhos utilisait ses éléphants contre les Romains afin de « désorganiser les lignes ennemies »<sup>1685</sup>. De son côté, Plutarque raconte qu'à Beneventum, « les Romains furent enfoncés par les éléphants et refoulés dans leur camp »<sup>1686</sup>. Plusieurs hypothèses formulées par les historiens au sujet d'autres combats vont en ce sens. Paul Goukowsky a par exemple supposé qu'à Paraitakène, les éléphants de l'aile droite d'Eumène « avaient pour seule mission de désorganiser l'aile adverse en lui portant un coup de boutoir »<sup>1687</sup>. De son côté, Bezalel Bar-Kochva a estimé que les éléphants d'Antiochos III avaient été utilisés à Apollonie dans le but de « neutraliser » les chars à faux<sup>1688</sup>. Aucun élément du texte de Polybe ne le suggère. Toutefois, cela n'aurait rien de surprenant puisque, comme nous l'avons mentionné, les souverains indiens semblent avoir également utilisé les éléphants contre les chars.

La terminologie utilisée par les auteurs anciens tend aussi à montrer que les éléphants étaient assignés à des missions offensives. Ainsi, l'idée d'élan, d'assaut et d'impétuosité des pachydermes est évoquée Tite-Live dans son récit des batailles de Magnésie-du-Sipyle et de Pydna avec le terme latin *impetus*<sup>1689</sup>. Chez les auteurs grecs, seul Denys d'Halicarnasse mentionne la charge, l'assaut des éléphants. Le terme *hormê* est en effet attesté dans son récit de la bataille d'Ausculem<sup>1690</sup>. Par conséquent, même si les éléphants étaient exceptionnellement placés à l'arrière, la charge était possible. Cela s'explique fort bien. Lors de cet événement, les pachydermes devaient être situés derrière l'extrémité des deux ailes pour être en mesure, du fait de cette position, de contourner le reste des troupes de Pyrrhos. En tout état de cause, on ne peut affirmer, comme l'a fait Graham Wrightson, que les généraux macédoniens furent « *normally reluctant to use elephants offensively because of the possibility that they could be goaded into turning on their own troops* »<sup>1691</sup>. Les sources suggèrent au contraire que les successeurs d'Alexandre n'hésitèrent pas à attaquer avec leurs éléphants. Nous supposons cependant que ces animaux, lorsqu'ils chargeaient, n'atteignaient sans doute jamais leur vitesse maximale, qui est de l'ordre de 30 à 40 km/h pour un éléphant de savane, et de 25 km/h pour un éléphant d'Asie. Leur allure devait être modérée par les cornacs afin que les guerriers chargés de protéger

<sup>1685</sup> Front., *Strat.*, II. 4. 13. Cf. corpus p. 86.

<sup>1686</sup> Plut., *Pyrrh.*, 25. 7. Cf. corpus p. 93.

<sup>1687</sup> GOUKOWSKY 1972, 485.

<sup>1688</sup> BAR-KOCHVA 1976, 83.

<sup>1689</sup> Liv., XXXVII. 42. 5. Cf. corpus p. 67 ; XLIV. 41. 5. Cf. corpus p. 68.

<sup>1690</sup> DH. XX. C. Cf. corpus p. 69. Le verbe « *prospitnô* » (tomber sur, se jeter sur, s'élancer) n'est quant à lui jamais associé aux éléphants dans les sources anciennes.

<sup>1691</sup> WRIGHTSON 2015, 63.

leurs flancs puissent les rejoindre, car ceux-ci « prévenaient tous les mouvements de la bête et l'accompagnaient partout sans jamais s'en éloigner »<sup>1692</sup>. Malgré cela, la vitesse des éléphants restait bien supérieure à celle d'un guerrier en fuite. Jules l'Africain n'a donc pas tout à fait tort lorsqu'il affirme que la charge d'un éléphant était irrésistible<sup>1693</sup>.

Le risque tactique et humain que représentait une charge d'éléphants motiva sans aucun doute ceux qui étaient susceptibles d'y faire face à se doter de leur propre éléphanterie. Nous pensons par exemple à Eumène et Séleucos, qui redoutaient certainement les éléphants en possession d'Antigone, mais aussi des Lagides, dont les expéditions de chasse aux éléphants ont pu être décidées, entre autres, afin de se défendre contre l'éléphanterie séleucide. Par conséquent, lorsque les deux belligérants étaient en mesure de mettre en ligne des éléphants, le rôle de ces animaux était d'abord de protéger les lignes arrière contre l'attaque de leurs congénères. C'est la raison pour laquelle Bezalel Bar-Kochva, et Pierre-Emmanuel Barral comparaient les lignes d'éléphants à un écran ou un rideau de protection<sup>1694</sup>. Les éléphants des deux armées étaient donc voués à se battre entre eux jusqu'à ce que les vainqueurs de ce combat puissent poursuivre en direction de l'infanterie ou de la cavalerie adverse. En raison du manque de sources sur les guerres de Syrie, nous n'avons que peu d'attestations des combats entre éléphants. Diodore raconte qu'à Ipsos, « les éléphants combattirent comme si la Nature leur avait donné, avec la bravoure et la force, un sujet de rivalité »<sup>1695</sup>. Polybe est un peu plus prolix dans sa description du combat que se livrèrent les éléphants à Raphia :

Les éléphants [se livrèrent] un plus beau combat encore, en s'affrontant et en se chargeant de face. Voici de quelle manière se battent ces animaux : croisant et enfonçant l'un contre l'autre leurs défenses, ils se poussent de vive force, se disputant farouchement le terrain jusqu'à ce que l'un d'eux, plus puissant, repousse la trompe de l'autre ; alors, quand il l'a fait plier et pris par le flanc, il le transperce de ses défenses comme font les taureaux avec leurs cornes<sup>1696</sup>.

Cet extrait est le seul à donner une idée de la violence des combats entre les éléphants. Nous devons faire remarquer que dans cette situation, les éléphantés d'Asie étaient certainement désavantagées du fait qu'elles n'ont pas de défenses. Néanmoins, les auteurs anciens ne révèlent rien sur une éventuelle infériorité des femelles de l'espèce asiatique sur le champ de bataille. Celles-ci étaient sans doute moins nombreuses que les mâles. De plus, il est possible qu'elles aient été mises en ligne seulement lorsque le nombre de mâles était inférieur au nombre

<sup>1692</sup> *I Macc.* VI. 36. Cf. corpus p. 42.

<sup>1693</sup> Jules l'Africain, *Cestes*, F. 12. 18. Cf. corpus p. 124.

<sup>1694</sup> BAR-KOCHVA 1976, 77; BARRAL 2005.

<sup>1695</sup> DS. XXI. Fr. 5. Cf. corpus, p. 61.

<sup>1696</sup> Pol., V. 84. 2-4. Cf. corpus p. 38.

d'éléphants de l'armée adverse. Par conséquent, et compte tenu de la supériorité numérique de l'éléphanterie d'Antiochos III par rapport à celle de Ptolémée IV, la participation des éléphants d'Asie à la bataille de Raphia nous paraît peu assurée.

Simultanément aux combats d'éléphants, les monteurs d'éléphants luttèrent entre eux. Cette lutte est également mal renseignée. Diodore fait référence à la résistance des hommes qui montaient les éléphants, lorsqu'Antigone attaqua par surprise l'éléphanterie d'Eumène alors en chemin pour rejoindre les troupes de ce dernier<sup>1697</sup>. Cependant, il explique que ces hommes étaient « dans l'incapacité de causer aucun mal aux ennemis »<sup>1698</sup>, ce qui suggère que ceux-ci n'étaient pas en mesure de se défendre. Il ne s'agit donc pas d'un bon exemple. C'est dans la description de la bataille de Raphia rapportée par Polybe que l'on trouve la seule véritable évocation du combat entre les monteurs d'éléphants, mais celle-ci est très brève : « les soldats qu'ils portaient dans des tours se livrèrent un beau combat à bout portant, se perçant et se frappant à coups de sarisses »<sup>1699</sup>. Lorsque les éléphants n'étaient présents que dans un camp, l'attaque des pyrgomachontes se concentrait sur les troupes d'infanterie et de cavalerie. Ainsi, selon Dion Cassius, plusieurs soldats de l'armée romaine furent tués par ces monteurs au cours de la bataille d'Héraclée<sup>1700</sup>. Il faut également souligner que les éléphants *pyrgophoroi* étaient de véritables tours de guet mobiles sur le champ de bataille<sup>1701</sup> ; la position haute des monteurs d'éléphants offrait à ces derniers un champ de vision leur permettant d'anticiper certaines attaques dirigées contre leur camp. On ne sait rien en revanche des combats entre monteurs lorsque ceux-ci n'étaient pas installés dans les tours, ni s'il y eut des combats opposant des éléphants *pyrgophoroi* à des éléphants non *pyrgophoroi*.

Une autre interrogation subsiste concernant l'action des éléphants dans la lutte contre l'adversaire. D'après Jules l'Africain, les monteurs donnaient aux pachydermes des javelots afin que ceux-ci les lancent contre l'ennemi avec leur trompe<sup>1702</sup>. Nous ne disposons toutefois d'aucun exemple de ce type d'utilisation des trompes d'éléphants pour lancer des projectiles. Ce type d'attaque a sans doute été fréquent puisque comme nous l'avons vu, les pachydermes devaient être entraînés à utiliser leur trompe pour lancer des projectiles<sup>1703</sup>. En tout état de cause, la lutte entre les éléphants et entre les monteurs d'éléphants n'empêchait pas d'autres troupes de s'engager dans la bataille. Pierre Schneider a ainsi observé qu'à Gabiène, « l'entrée en scène

<sup>1697</sup> DS. XIX. 39. 5. Cf. corpus p. 58.

<sup>1698</sup> *Ibid.*

<sup>1699</sup> Pol., V. 84. 2. Cf. corpus p. 38.

<sup>1700</sup> Dion Cass., IX (*apud* Zonaras, 8. 3). Cf. corpus p. 164.

<sup>1701</sup> PONT 2003, 22.

<sup>1702</sup> Jules l'Africain, *Cestes*, F. 12. 18. Cf. corpus p. 124.

<sup>1703</sup> *Supra*, p. 228.

de la cavalerie n'avait pas mis fin aux affrontements d'éléphants, qui se poursuivaient de leur côté »<sup>1704</sup>.

Lorsque les éléphants de guerre parvenaient à atteindre les troupes d'infanterie et de cavalerie adverses, leur action de désorganisation permettait de faciliter l'intervention des unités situées derrière eux. Celles-ci profitaient alors de la panique ou du désordre installé pour mettre en fuite l'armée adverse. La bataille d'Héraclée est l'exemple le plus ancien que nous ayons de cette tactique. Au cours du combat, selon Plutarque, la cavalerie thessalienne de Pyrrhos profita du désordre installé par les éléphants dans les rangs adverses pour la mettre en déroute et y faire « un grand carnage »<sup>1705</sup>. Cette complémentarité tactique est mise en exergue dans le récit que Polybe nous a laissé de la bataille de Raphia. Lors de cette rencontre armée, l'aile gauche lagide fut vaincue grâce à l'action combinée des éléphants, des cavaliers, et des mercenaires grecs situés à l'aile droite séleucide. Tout d'abord, les éléphants d'Antiochos III déroutèrent la plupart des éléphants lagides, qui, par leur demi-tour, provoquèrent le désordre dans la garde royale et dans l'unité de peltastes située à proximité (voir figure n. 17)<sup>1706</sup>. Pendant ce temps, les cavaliers d'Antiochos situés à l'extrémité extérieure de l'aile droite séleucide débordèrent les éléphants pour attaquer la cavalerie de Polycrate placée à l'extrémité extérieure de l'aile gauche lagide, de manière à prendre en étau toute cette dernière (n. 2)<sup>1707</sup>. Enfin, les mercenaires grecs adjoints à la phalange d'Antiochos achevèrent l'action des éléphants en chargeant les peltastes de Ptolémée (n. 3)<sup>1708</sup>. Par conséquent, ce n'est pas l'action isolée des éléphants qui entraîna la victoire de l'aile droite séleucide face à l'aile gauche lagide, mais bien la complémentarité tactique entre l'éléphanterie et les troupes situées à l'arrière de celle-ci. Cette coordination remarquable entre les éléphants et les autres unités est également attestée à Pydna, du côté de l'aile droite romaine. En effet, d'après Tite-Live, « les alliés du nom latin suivirent la charge des éléphants et mirent en fuite l'aile gauche » de Persée<sup>1709</sup>.

---

<sup>1704</sup> SCHNEIDER 2015, 42, DS. XIX. 42. 6. Cf. corpus p. 59.

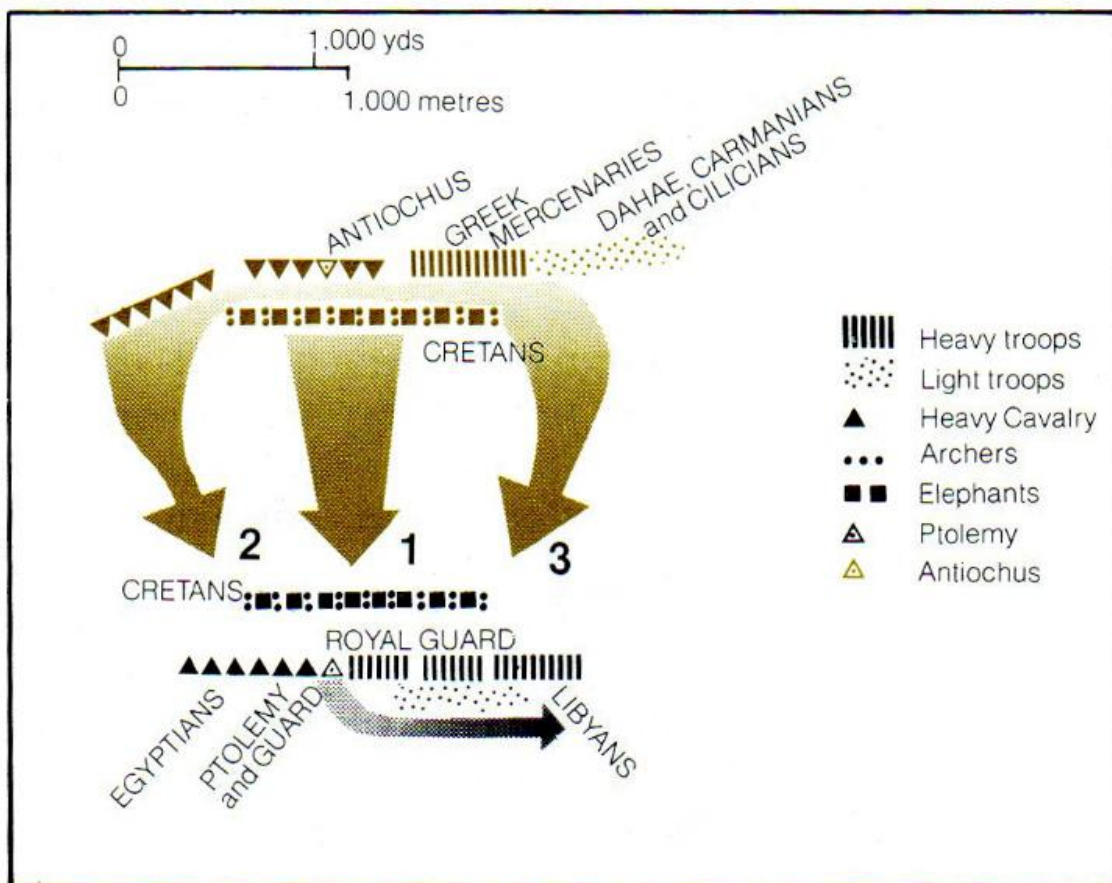
<sup>1705</sup> Plut., *Pyrrh.*, 17. 6. Cf. corpus p. 93.

<sup>1706</sup> Pol., V. 84. 6-7 ; 9. Cf. corpus p. 39.

<sup>1707</sup> Pol., V. 84. 8. Cf. corpus p. 39.

<sup>1708</sup> Pol., V. 84. 9. Cf. corpus p. 39.

<sup>1709</sup> Liv., XLIV. 41. 5. Cf. corpus p. 68.



**Figure 17 Victoire de l'aile droite séleucide sur l'aile gauche lagide à Raphia**  
(schéma d'après J. G. Warry, 1980 [2006], p. 93.)

Dans un article paru en 2015, Graham Wrightson a affirmé de manière très juste que les éléphants furent utilisés dans les guerres hellénistiques dans le cadre d'une stratégie de « combined arms »<sup>1710</sup>. Selon Jonathan M. House, cette expression peut être définie comme « *the basic idea that different arms and weapons systems must be used in concert to maximize the survival and combat effectiveness of each other. The strengths of one system must be used to compensate for the weaknesses of others* »<sup>1711</sup>. Cela renvoie à l'idée de complémentarité des armes et des pratiques militaires qui, comme le rappelle Jonathan M. House, ne peut être mise en œuvre sans une intégration tactique et une coordination stratégique. Pour Graham Wrightson, « *the most successful tactical use of elephants in combined arms warfare was achieved at the battle of Ipsus* »<sup>1712</sup>. Ce propos est étonnant puisque le rôle des éléphants

<sup>1710</sup> WRIGHTSON 2015.

<sup>1711</sup> HOUSE (J. M.), 1984, « Toward combined arms warfare: a survey of 20th-century tactics, doctrine, and organization », *Research survey / Combat Studies Institute*, n. 2, p. 2.

<sup>1712</sup> WRIGHTSON 2015, 59.

durant cette bataille est très mal connu. Plutarque évoque seulement le fait que Démétrios, après avoir foncé avec sa cavalerie en direction d'Antiochos, le fils de Séleucos, ne put rejoindre l'infanterie de son camp lorsqu'il revint en arrière, car « il trouva les éléphants entre elle et lui »<sup>1713</sup>. L'auteur n'indique pas à quel camp appartenait ces animaux. William W. Tarn estime qu'ils étaient issus des rangs de Séleucos, et que celui-ci avait planifié cette action en amont<sup>1714</sup>. L'historien suppose qu'il avait ordonné à son fils de se retirer en simulant une retraite, de manière à éloigner le plus possible la cavalerie de Démétrios du reste des troupes antigonides<sup>1715</sup>. Ce faisant, il disposait du temps nécessaire pour placer son éléphanterie de manière à empêcher la cavalerie de Démétrios de porter secours à son camp<sup>1716</sup>. Par cette manœuvre, l'infanterie était dépourvue de protection et se trouvait dans une situation particulièrement vulnérable. Cette interprétation est crédible, car il était courant qu'une des deux ailes doive éviter le combat et feindre une fuite. En définitive, cette manœuvre serait un bon exemple d'utilisation réfléchie et efficace des éléphants de guerre<sup>1717</sup>. Elle suggère par ailleurs l'inadaptation de la cavalerie lourde en combat rapproché contre ces animaux<sup>1718</sup>. Pour autant, nous n'irons pas jusqu'à affirmer que le mouvement des éléphants à Ipsos fut « le catalyseur de la défaite d'Antigone »<sup>1719</sup>. Tout au plus, il faut reconnaître que l'emploi des éléphants par les alliés lors de cette bataille a sans doute largement contribué à leur victoire. Un dernier objectif tactique assigné aux pachydermes peut être mentionné. En l'occurrence, ces animaux participaient à la défense des camps militaires. Cela est attesté par Tite-Live, qui raconte comment ces animaux, aux Thermopyles, ont contribué à ralentir la progression des Romains en direction du camp séleucide<sup>1720</sup>.

### *I. 3. L'emploi des éléphants dans la poliorcétique grecque et l'attaque des camps*

Le recours aux éléphants dans la guerre de siège semble avoir été habituel dans le monde indien. L'efficacité de ces animaux lors d'opérations d'assaut contre les fortifications était même reconnue dans le monde grec classique. Ainsi Ctésias évoque, dans ses *Indika*, l'emploi d'éléphants *teichokatalutai* (*tôn teichokatalutôn elephantôn*) par les Indiens, c'est à dire

---

<sup>1713</sup> Plut., *Dem.*, 29. 5. Cf. corpus p. 99.

<sup>1714</sup> TARN 1940, 87, n. 41.

<sup>1715</sup> *Ibid.*

<sup>1716</sup> *Ibid.*

<sup>1717</sup> Voir aussi WRIGHTSON 2015, 66.

<sup>1718</sup> *Ibid.*

<sup>1719</sup> *Ibid.*

<sup>1720</sup> Liv., XXXVI. 19. 4. Cf. corpus p. 65.



d'éléphants « destructeurs de remparts »<sup>1721</sup>. Quelques décennies plus tard, Aristote rapporte que « l'éléphant renverse les murailles en les frappant avec ses grandes dents »<sup>1722</sup>. L'éléphant était donc considéré par les auteurs d'époque classique comme un engin de percussion courant dans la poliorcétique indienne. Les sources indiennes d'époque maurya, c'est-à-dire de la fin IV<sup>e</sup>/III<sup>e</sup> siècles av. n. è., confirment cette utilisation des éléphants pour l'assaut. Il est ainsi indiqué, dans l'*Arthashastra*, un traité indien de stratégie politique et militaire, que l'attaque des villes (*nāgarāyanam*) faisait partie de la formation de ces animaux<sup>1723</sup>. Son auteur précise que les éléphants avaient pour mission de « détruire les parapets, les portes et les tours »<sup>1724</sup>. Des sources indiennes plus tardives (III<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècles av. n. è.) suggèrent que le recours aux éléphants dans la guerre de siège était bien antérieur à l'empire maurya, conformément à ce qui a été rapporté par Ctésias. Ainsi, deux frises du stûpa 1 de Sâncî, un monument funéraire destiné à la conservation des reliques du bouddhisme, représentent une armée assiégeant une ville avec des forces comprenant des éléphants (figures n. 21 et 22). Il s'agit du siège de Kushinagara, la capitale du royaume de Malla (nord-est de l'Inde actuelle), qui eut lieu lors de la guerre que se livrèrent plusieurs chefs pour les reliques du Bouddha (VI<sup>e</sup>/V<sup>e</sup> siècle). On trouve également, sur une peinture chinoise retrouvée dans l'une des grottes de Kizil (V<sup>e</sup> ou VI<sup>e</sup> siècle de n. è.) et représentant le même événement, une tête d'éléphant (figure n. 23), ce qui conforte l'idée d'une participation de ces animaux au siège de Kushinagara. Ces représentations ne permettent pas, toutefois, de savoir si les pachydermes furent utilisés pour briser les murailles de la ville. Quoiqu'il en soit, les différentes sources à notre disposition suggèrent la régularité du recours aux éléphants dans la poliorcétique indienne. Il n'en a pas été de même dans la poliorcétique grecque.

---

<sup>1721</sup> Ctés., *Indica*, III, dans Phot., LXXII. 45a. Cf. corpus p. 160.

<sup>1722</sup> Arstt., *H. A.*, IX. 1 (610a). Cf. corpus p. 33.

<sup>1723</sup> *Arthashastra*, II. 32 [48a]. 4. Cf. corpus p. 17.

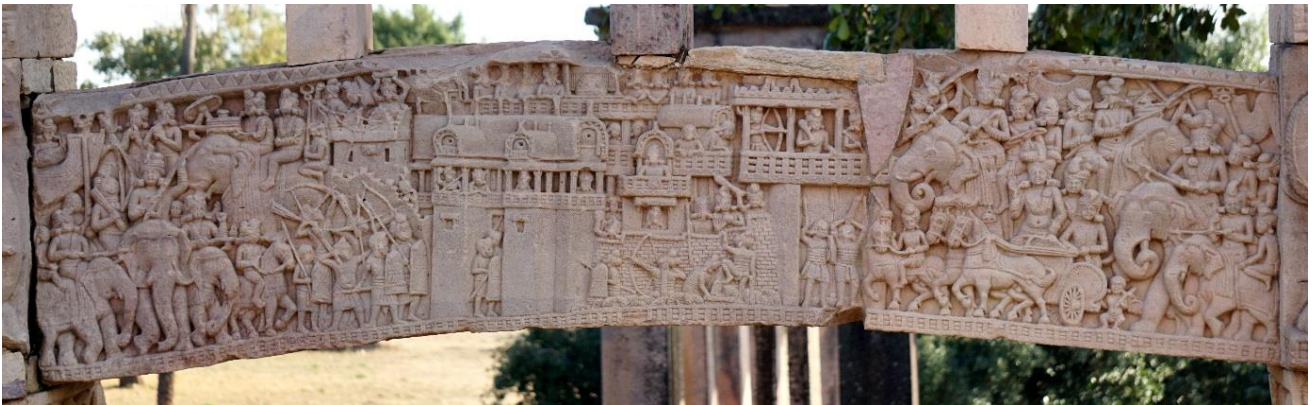
<sup>1724</sup> *Arthashastra*, X. 4 [154]. 14. Cf. corpus p. 18.



**Figure 18** Frise arrière de l'architrave central de la porte ouest du stûpa 1 de Sâncî  
(III<sup>e</sup> – I<sup>er</sup> siècle)

Licence CC.

Sur cette frise, nous pouvons identifier les sept souverains indiens assiégeants, grâce à leur ombrelle. Ils sont représentés montés sur un éléphant ou sur un cheval.



**Figure 19** Frise arrière de l'architrave central de la porte sud du stûpa 1 de Sâncî  
(III<sup>e</sup> – I<sup>er</sup> siècle)

Licence CC.



**Figure 20** Peinture issue de la grotte des peintres, Kizil (nord-ouest de la Chine),  
(Ve/VI<sup>e</sup> siècle de n. è.)

Dans les guerres hellénistiques, on dénombre seulement quatre sièges lors desquels l'emploi des éléphants est assuré : celui du Fort des Chameaux en Égypte, par Perdicas (321), de Mégalopolis (Arcadie) par Polyperchon (317), de Mégare par Antigone Gonatas (276), et d'Argos par Pyrrhos (272). Quelques mois avant ce dernier siège, d'après Plutarque, Pyrrhos se dirigea vers Sparte avec toute son armée et vingt-quatre éléphants<sup>1725</sup>. L'auteur précise aussi que les Spartiates se préparaient à affronter les éléphants du roi d'Épire<sup>1726</sup>. Ces éléments suggèrent que l'utilisation de pachydermes à Argos n'était pas une première pour Pyrrhos. L'utilisation des éléphants dans la poliorcétique grecque n'est ensuite plus attestée. Nous savons également qu'Antiochos III arriva devant les murs de Larissa, en 191 avec ses éléphants, mais ces derniers ne semblent pas avoir joué de rôle actif au cours de cet événement<sup>1727</sup>. Cette référence est d'ailleurs la seule qui puisse suggérer que l'emploi d'éléphants dans la guerre de siège, d'une part, s'est poursuivi après le siège d'Argos, et, d'autre part, a existé chez les Séleucides. En effet, même si certaines sources indiquent que les souverains de cette dynastie ont utilisé les pachydermes pour s'emparer de places fortes tenues par les partisans des Maccabées, comme celle de Beth Zur<sup>1728</sup>, rien ne laisse penser que ces animaux aient été employés dans le cadre d'opérations militaires caractéristiques d'un siège durant ce conflit. L'emploi des éléphants par les assiégés n'est quant à lui pas attesté. Nous savons que les pachydermes étaient présents dans la cité de Pydna lorsque celle-ci fut assiégée par Cassandre en 316<sup>1729</sup>. Toutefois, Diodore ne rapporte rien concernant d'éventuelles tentatives d'utilisation de ces animaux par les habitants de la cité. En tout état de cause, le caractère exceptionnel de cette pratique, également notable dans les mondes romain et punique<sup>1730</sup>, interroge au regard de

<sup>1725</sup> Plut., *Pyrrh.*, 26. 19. Cf. corpus p. 94.

<sup>1726</sup> Plut., *Pyrrh.*, 27. 5, 8. Cf. corpus p. 94.

<sup>1727</sup> Liv., XXXVI. 10. 4.

<sup>1728</sup> *II Macc.*, XI. 9.

<sup>1729</sup> DS. XIX. 49. 2-3. Cf. corpus p. 59.

<sup>1730</sup> Dans le monde romain, où l'utilisation d'éléphants pour la guerre resta exceptionnelle, ces animaux participèrent seulement au siège de Numance par le consul Q. Fulvius Nobilior, en 153 (App., *Iber.*, 46. 189-193). Les sources montrent que les Romains laissèrent les éléphants de côté lorsqu'ils eurent l'occasion de les utiliser dans la guerre de siège. Ainsi, au début de la guerre antiochique au début du II<sup>e</sup> siècle, le consul Manius Acilius débarque sur les côtes illyriennes avec vingt mille fantassins, deux mille cavaliers et quinze éléphants libyens (Liv., XXXVI. 14. 1. Cf. corpus p. 65). Selon Tite-Live, il fait alors conduire son infanterie à Larissa, sans nul doute pour aider à reprendre la cité, pendant que lui-même, avec sa cavalerie, rejoignit Philippe V qui tentait de reprendre Limnaion (*Ibid.*). L'auteur ne précise pas ce qu'il advint des éléphants, ce qui suggère que ceux-ci ne furent pas associés à ces attaques. Dans les guerres puniques, les éléphants ne semblent jamais avoir participé à des opérations de siège, bien qu'ils aient parfois été présents lors de batailles rangées ayant eu lieu en parallèle des sièges, à l'extérieur des villes. En effet, à l'exception de l'attaque de Nola (Campanie) par Hannibal en 215 pour lequel le rôle des éléphants n'est pas connu, l'usage de ces animaux lors d'attaques de villes ne s'est limité qu'à des batailles s'étant déroulées à l'extérieur des cités. Ils sont ainsi mis en ligne par le général Hannon lorsque celui-ci vient défendre les Carthaginois enfermés dans Agrigente en 261. Ils apparaissent ensuite dans l'armée d'Hasdrubal, devant Palerme, en 250. Enfin, c'est Hannibal Barca qui, pendant la deuxième guerre punique, les utilise pour

l'intérêt que les Indiens manifestaient pour celle-ci. Cela peut être lié à un manque de sources. On peut ainsi supposer que le recours aux pachydermes pour assiéger les villes ne se limita pas à ces seuls exemples<sup>1731</sup>, voire qu'il perdura aussi longtemps que l'emploi des éléphants de guerre en bataille rangée. Néanmoins, l'analyse des missions assignées aux éléphants dans la poliorcétique grecque nous a conduit à soutenir d'autres hypothèses.

Les auteurs anciens n'évoquent que de manière succincte les missions assignées aux éléphants par les généraux des armées hellénistiques. Leurs récits permettent toutefois d'identifier certaines d'entre elles, à l'exception notable de la destruction des remparts. L'emploi d'éléphants pour briser les fortifications n'est attesté dans le monde gréco-romain qu'à l'aube de l'époque hellénistique, lors de l'attaque du fort des chameaux par Perdicas, en 321<sup>1732</sup>. Durant cet événement, d'après Diodore, « les cornacs des éléphants cherchaient à ouvrir une brèche dans la palissade (*kharaka*) et à jeter bas le parapet (*epalxeis*) »<sup>1733</sup>. Le fait que chaque cité ayant été confrontée à ces animaux disposait de fortifications<sup>1734</sup> peut laisser penser que ceux-ci furent de nouveau mis à contribution pour abattre des remparts. Cependant, cet usage n'est ensuite plus attesté durant la période, ce qui suggère qu'il est rapidement tombé en désuétude dans le monde hellénistique. Selon nous, les caractéristiques techniques des fortifications urbaines et la maîtrise de procédés de poliorcétique inconnus des Indiens expliquent pour une bonne part l'absence de recours aux éléphants dans la guerre de siège par les Grecs.

Dans l'Inde ancienne, quelques cités étaient entourées d'une enceinte en pierre (Râjagriha, la capitale de Bimbisâra, roi du Magadha)<sup>1735</sup>. Cependant, les fortifications étaient souvent constituées par un mur de terre recouvert de briques crues ou par un massif de briques crues doublé à l'extérieur de briques cuites (Kosambi aux VI<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles, Sisupalgarh avant la période gupta), ou de palissades de bois (Pataliputra à l'époque maurya)<sup>1736</sup>. Or, au début de la période

---

défendre la cité de Capoue (212). Nous sommes donc bien loin d'opérations caractéristiques de la guerre de siège, comme l'assaut ou l'investissement.

<sup>1731</sup> Avant son retour en Grèce, le roi d'Épire a pu s'aider de ces animaux dans son conflit avec les Carthaginois, notamment pour s'emparer des places siciliennes d'Hérakleia Minoa, d'Azonai, de Sélinonte, d'Halicyae, de Ségeste et de bien d'autres (DS. XXII. Fr. 22. 2. Cf. corpus p. 61).

<sup>1732</sup> Contrairement à ce que la traduction française du livre ibérique d'Appien par Paul Goukowsky suggère, Appien n'a pas écrit que Nobilior mena « ses éléphants à l'assaut du rempart » de Numance, en 153.

<sup>1733</sup> DS. XVIII. 34. 2.

<sup>1734</sup> Même Sparte, qui, depuis la fin du IV<sup>e</sup> ou le début du III<sup>e</sup> siècle, avait entrepris de se doter, au moins partiellement, de murailles de fortune. Voir GUINTRAND 2017, 207-213.

<sup>1735</sup> BASHAM 1976, 155.

<sup>1736</sup> *Ibid.*

hellénistique, les fortifications en pierre se généralisent dans le monde grec<sup>1737</sup>, et il est peu probable que le recours aux éléphants ait constitué la meilleure méthode pour ébranler de tels édifices. Plusieurs éléments vont dans ce sens. Premièrement, Diodore, dans son récit de l'attaque du Fort des Chameaux, choisit d'utiliser le terme *kharax*, qui renvoie à un ouvrage en bois ou à une fortification temporaire. Il y a donc tout lieu de penser que le fort des chameaux avait plutôt l'allure d'un camp retranché que celle d'une cité fortifiée. L'utilisation d'éléphants contre les camps est d'ailleurs attestée ailleurs dans les guerres hellénistiques. Par exemple, Pyrrhos envoya les plus belliqueux de ses éléphants et ses meilleurs soldats contre le camp de Manius, peu avant la bataille de Beneventum<sup>1738</sup>. Secondement, les souverains hellénistiques semblent avoir préféré aux éléphants d'autres techniques pour abattre les fortifications des cités, même lorsqu'ils avaient ces animaux à disposition. Ainsi, lors du siège de Mégalopolis, l'attaque des fortifications de la cité fut confiée à des mineurs, qui sapèrent le rempart, et parvinrent, après avoir mis le feu aux étais, à faire s'effondrer « les trois plus grandes tours et autant de courtines »<sup>1739</sup>. Ces travaux de sape sont attestés en Inde à une époque postérieure. Les galeries creusées sont désignées dans la littérature sanskrite par le terme *suranga*, qui, selon Arthur L. Basham, dérive du grec *syrinx* (pl. *syrigges*)<sup>1740</sup>. En raison de cette étymologie, l'historien a estimé possible que ces techniques de poliorcétique aient été apprises aux Indiens par des princes gréco-bactriens<sup>1741</sup>. On peut dès lors supposer qu'avant ce transfert de connaissances, les éléphants étaient utilisés par les Indiens comme machines de siège faute de mieux. En tout état de cause, les pachydermes n'étaient pas considérés par les souverains hellénistiques comme une technique d'assaut pertinente. Ainsi, lors du siège de Mégalopolis, les éléphants n'interviennent qu'après l'assaut, le second jour du siège, non pas pour faire des brèches dans la muraille, mais pour entrer dans la cité à travers une brèche déjà faite. Diodore écrit que Polyperchon « fit déblayer l'emplacement de la brèche et le rendit accessible aux éléphants ; [...] par ce couloir, [il] lança à l'assaut ses éléphants en rangs serrés [et] les cornacs indiens les obligèrent à se précipiter dans la ville »<sup>1742</sup>. Les pachydermes étaient donc destinés à participer au combat intra-muros. Le récit du siège d'Argos par Plutarque confirme ce rôle des éléphants dans la poliorcétique grecque. Cet auteur raconte en effet qu'Hélénos, le fils de

---

<sup>1737</sup> GARLAN 1974,

<sup>1738</sup> Plut., *Pyrrh.*, 25. 4. Cf. corpus p. 93. Ce recours aux éléphants pour l'attaque de camps est également attesté chez les Carthaginois. Ainsi, Hannibal utilisa ses éléphants contre le camp romain pour défendre Capoue.

<sup>1739</sup> DS. XVIII. 70. 5.

<sup>1740</sup> BASHAM 1976, 156. Ce terme, utilisé dans cette acception, est attesté deux fois par Polybe (IX. 41. 9 ; XXII. 11. 8).

<sup>1741</sup> BASHAM 1976, 156.

<sup>1742</sup> DS. XVIII. 71. 2, 4.

Pyrrhos, prit « avec lui le reste des éléphants [...], franchit les portes et s'avança à l'intérieur de la ville pour porter secours à son père »<sup>1743</sup>. La référence au « reste » du troupeau indique que les autres éléphants se trouvaient déjà à l'intérieur de la cité. En définitive, les éléphants n'avaient pas vocation, dans la poliorcétique grecque, et contrairement aux pratiques de guerre de siège indiennes, à attaquer les remparts des cités.

Les raisons pour lesquelles les généraux faisaient entrer les éléphants dans la cité ne sont pas évoquées explicitement par les auteurs anciens. Diodore précise seulement que Polyperchon, à Mégalopolis, « projetait [...] de recourir à leur force pour prendre la ville »<sup>1744</sup>. Le fait que les soldats de Pyrrhos aient installé des tours sur le dos des éléphants pour assiéger Argos conforte l'idée que les éléphants et leurs monteurs devaient participer activement à la bataille intra-muros<sup>1745</sup>. Nous n'excluons pas que la position élevée des pyrgomachontes était considérée comme un réel avantage pour les assiégeants. On rappellera ici l'hypothèse de Julia Pont, selon laquelle ces animaux constituaient de véritables « tours de guet mobiles » permettant de signaler aux troupes situées en contre-bas les mouvements adverses<sup>1746</sup>. Cette position haute a également pu être utile pour parer les attaques provenant des étages et des toits des maisons (attestées par exemple lors du siège d'Argos). Mais selon nous, et comme nous le démontrerons dans le chapitre suivant, les éléphants avaient d'abord vocation à terroriser les populations civiles. Dans l'introduction de son ouvrage, Yvon Garlan rappelle que « les dispositions psychologiques des combattants [...] étaient [...] capables d'affecter le déroulement d'un siège »<sup>1747</sup>. C'est principalement pour déstabiliser et intimider les assiégés que furent déployés les éléphants lors des sièges. On note d'ailleurs que la plupart des cités ayant été confrontées à cette menace se situent dans la péninsule balkanique, une partie du monde dans laquelle vivaient des populations n'ayant jamais vu ces animaux. À l'inverse, aucune cité d'Asie ou d'Égypte ne semble avoir été contrainte de faire face aux éléphants à l'époque hellénistique. Pour autant, on ne peut écarter l'idée selon laquelle les pachydermes avaient une utilité tactique, notamment pour contraindre la mobilité des populations, lors des sièges. En l'occurrence, l'utilisation d'éléphants pour bloquer des sorties ou pour contraindre

---

<sup>1743</sup> Plut., *Pyrrh.*, 32. 2.

<sup>1744</sup> DS. XVIII. 71. 2.

<sup>1745</sup> C'est le seul siège pour lequel cet équipement est mentionné. Cependant, Howard H. Scullard et Michael Charles ont suggéré que les éléphants des Carthaginois ont pu être chargés de tours lors des sièges. (SCULLARD 1974, 243 ; CHARLES 2008, 359). Par ailleurs, Howard H. Scullard estime que les tours installées sur les éléphants des souverains hellénistiques lors des sièges ont pu être plus lourdes que celles qui étaient utilisées en bataille rangée (1974, 244). Il nous semble toutefois peu probable que cet équipement ait été différent dans ce contexte.

<sup>1746</sup> PONT 2003, 22.

<sup>1747</sup> GARLAN 1974, 7.



les populations à rentrer dans une cité assiégée a tout à fait pu être mise en œuvre, même si les exemples hellénistiques manquent. Toutefois, la bataille du Mont Olympe, qui se résuma à un assaut romano-attalide contre une forteresse naturelle depuis laquelle les Galates se défendaient, peut être considérée comme tel. Durant cette attaque, l’alliance romano-attalide bloqua l’accès sud du mont, là où les pentes étaient plus douces, avec les éléphants, de manière à ce que les Galates essayant de fuir par ce côté soient reçus par les pachydermes<sup>1748</sup>. Pour autant, la principale raison de l’emploi de ces derniers dans la guerre de siège était bien de nature psychologique. De ce fait, l’accoutumance des populations aux éléphants explique pour une bonne part l’abandon du recours à ces animaux lors d’opérations de siège. Le développement de techniques de lutte efficaces contre les pachydermes, mais aussi l’inadaptation de ces derniers au combat urbain, sujets que nous aborderons dans le chapitre 9, sont les deux autres raisons de la disparition cet animal sur ce type d’opérations. Il n’en demeure pas moins que l’emploi des éléphants dans la guerre de siège, comme l’a remarqué Yvon Garlan, est tout à fait à même de démontrer « l’esprit d’initiative et d’expérimentation » des assiégeants<sup>1749</sup>.

Pour conclure, il convient de souligner que la tactique relative à l’emploi des éléphants dans la guerre fut plus complexe qu’elle n’y paraît. En effet, même si la dimension psychologique liée à cette pratique de guerre est indéniable, nous pouvons affirmer que de véritables objectifs tactiques étaient assignés aux pachydermes. L’emploi des éléphants se caractérisait d’abord par sa polyvalence en raison de la puissance de choc de l’animal, mais aussi de la présence, sur son dos, de fantassins légers. L’ajout de tours sur le dos des éléphants conféra d’ailleurs aux monteurs une plus grande sécurité et une plus grande liberté de mouvement. L’éléphant de guerre, mieux défendu, pouvait ainsi attaquer de près ou à distance, afin de jeter le désordre dans les rangs d’infanterie ou de cavalerie adverses, ou de lutter contre d’autres éléphants pour protéger les lignes arrière. Les éléphants étaient aussi capables d’une relative mobilité. Le mouvement opéré par les éléphants de Séleucos lors de la bataille d’Ipsos montre bien la façon dont ils pouvaient être déplacés pour fragiliser le plan tactique de l’ennemi. En outre, l’action des pachydermes était coordonnée à celle des autres troupes. Les éléphants servaient ainsi à défendre ou appuyer les troupes traditionnelles. L’action de l’éléphanterie séleucide à Raphia est un bon exemple de cette complémentarité tactique.

---

<sup>1748</sup> Liv., XXXVIII. 20. 10. Cf. corpus p. 67. Il existe un autre exemple d’usage tactique des éléphants dans le monde romain : le siège de Numance par le consul Q. Fulvius Nobilior (153). Lors de cet événement, les Romains se servirent des pachydermes pour contraindre la population à se réfugier dans la cité, avant de lancer l’assaut contre les remparts (App., *Iber.*, 46. 190).

<sup>1749</sup> GARLAN 1974, 207.

## II. Ordonnement et objectifs assignés aux chars à faux, aux cavaliers cataphractes et aux dromadaires

### II. 1. Position et manœuvre des chars à faux

À l'époque achéménide, les chars à faux étaient toujours placés devant le reste des troupes. Cette disposition est attestée à COUNAXA<sup>1750</sup>, à DASCYLEION<sup>1751</sup>, et GAUGAMÈLES<sup>1752</sup>. Les généraux de l'époque hellénistique ne dérogeaient pas à cette règle. Ainsi, à Apollonie, face aux troupes d'Antiochos III, Molon disposa ses chars à faux en avant de ses lignes<sup>1753</sup>. Le roi séleucide en fit de même à Magnésie du Sipyle<sup>1754</sup> et Mithridate reprit également cette tactique à Orchomène<sup>1755</sup>. Cette position s'explique fort bien. En raison de l'extrême dangerosité de ces chars, ceux-ci étaient chargés de l'engagement afin d'éviter que les soldats du même camp ne soient exposés aux piques et aux faux. Toute autre disposition était par conséquent exclue, ce que Tite-Live a très bien résumé dans son récit de Magnésie-du-Sipyle : « Les quadriges ainsi armés, s'ils avaient été placés à l'arrière ou au milieu, auraient dû traverser les rangs de leur propre armée ; aussi est-ce en première ligne, comme on l'a dit, que le roi les avait placés »<sup>1756</sup>. Pour cette raison, nous avons la certitude que les chars à faux étaient également placés à l'avant des lignes lors des batailles pour lesquelles leur position n'est pas connue, notamment Ipsos, l'Amnias, Chéronée, Zéla, lors du conflit ayant opposé Séleucos à Démétrios en Cataonie, et durant la troisième guerre mithridatique. Ces chars étaient même assez éloignés du reste des troupes si l'on en croit Appien, qui, dans sa description de Magnésie-du-Sipyle, les place « dans l'espace entre les deux armées »<sup>1757</sup>. Selon nous, cette disposition démontre que les généraux hellénistiques avaient une grande conscience des risques liés à l'emploi des chars à faux. En effet, placer les chars à faux à bonne distance des troupes arrière permettait à celles-ci de mieux se préparer à un éventuel demi-tour provoqué par la panique des chevaux.

La répartition des chars à faux sur le front est très mal connue, autant pour l'époque achéménide que pour l'époque hellénistique. À COUNAXA et GAUGAMÈLES, il y avait deux cent

<sup>1750</sup> Xén., *An.*, I. 8. 10. Cf. corpus p. 29 ; DS. XIV. 22. 7. Cf. corpus p. 52 ; Plut., *Artax.*, 7. 6. Cf. corpus p. 99.

<sup>1751</sup> Xén., *Hell.*, IV. 1. 18. Cf. corpus p. 30.

<sup>1752</sup> DS. XVII. 58. 2. Cf. corpus p. 53 ; Curt., IV. 15. 3. Cf. corpus p. 88 ; Arr., *An.*, III. 11. 6-7. Cf. corpus p. 103.

<sup>1753</sup> Pol., V. 53. 10. Cf. corpus p. 38.

<sup>1754</sup> Liv., XXXVII. 41. 8. Cf. corpus p. 66 ; App., *Syr.*, 32. 168. Cf. corpus p. 111 ; Dion Cass., XIX (*apud* Zonaras, 9. 20). Cf. corpus p. 165.

<sup>1755</sup> Front., *Strat.*, II. 3. 17a. Cf. corpus p. 86.

<sup>1756</sup> Liv., XXXVII. 41. 8. Cf. corpus p. 66.

<sup>1757</sup> App., *Syr.*, 32. 168. Cf. corpus p. 111.



chars à faux<sup>1758</sup>. Au cours de la première bataille, selon Diodore et Plutarque, Artaxerxès avait placé des chars à faux devant ses troupes d'infanterie<sup>1759</sup>. Plutarque précise qu'il s'agissait des « plus puissants » des chars à faux qu'il possédait<sup>1760</sup>, ce qui suggère que d'autres chars à faux, dont le conducteur ou l'attelage était réputé moins performant, avaient été installés ailleurs. L'effectif de chars à faux avancé par Xénophon pour cette bataille autorise à penser que ces armes n'étaient pas toutes regroupées sur le même secteur du front d'Artaxerxès. À Gaugamèles, selon Diodore, certains chars à faux étaient installés face à la phalange macédonienne, c'est-à-dire plutôt au centre de la formation perse<sup>1761</sup>. D'autres étaient placés devant la cavalerie de Mazeios, lequel commandait l'aile droite perse<sup>1762</sup>. Les textes de Quinte-Curce et d'Arrien complètent celui de Diodore. Selon ces auteurs, Darius III avait placé cent chars à faux devant l'aile gauche, et cinquante devant l'aile droite<sup>1763</sup>. La position des cinquante chars à faux restants est plus complexe à déterminer. Quinte-Curce les situe sur l'aile gauche, plus rapprochés du centre que les cent premiers<sup>1764</sup>. Il précise qu'ils étaient installés devant les Indiens et que des troupes étrangères non identifiées leur avaient été adjointes<sup>1765</sup>. Dans le récit d'Arrien, ces chars sont installés devant l'escadron royal de Darius, lequel était encadré par des mercenaires grecs qui faisaient face à la phalange<sup>1766</sup>. Ces précisions ne sont *a priori* pas incompatibles avec la version de Quinte-Curce car celui-ci affirme qu'une partie des chars à faux se dirigea contre la phalange<sup>1767</sup>. De plus, cet auteur a indiqué que le Grand Roi « commandait une aile »<sup>1768</sup>. Toutefois, chez Arrien, Darius n'est pas placé sur une aile mais au centre, avec la parenté du roi, les Mélophores et, élément qui rejoint la version de Quinte-Curce, les Indiens<sup>1769</sup>. Cela ne l'empêche pourtant pas, toujours selon Arrien, de commander les formations de tête de son aile gauche durant la bataille<sup>1770</sup>. Ces auteurs semblent faire référence au même groupe de chars à faux mais Arrien semble hésiter quant à leur emplacement. La comparaison avec les éléments fournis par Diodore n'est pas d'une grande aide. Dans son récit, le Sicilien semble aussi faire référence à ce groupe de chars puisque, comme nous l'avons vu,

<sup>1758</sup> Xén., *An.*, I. 7. 11. Cf. corpus p. 29 (Counaxa). DS. XVII. 53. 1. Cf. corpus p. 53 ; Curt., IV. 9. 4. Cf. corpus p. 87 ; Arr., *An.*, III. 8. 6. Cf. corpus p. 103 (Gaugamèles).

<sup>1759</sup> DS. XIV. 22. 7. Cf. corpus p. 52 ; Plut., *Artax.*, 7. 6. Cf. corpus p. 99.

<sup>1760</sup> *Ibid.*

<sup>1761</sup> DS. XVII. 57. 6 ; 58. 3-4. Cf. corpus p. 53.

<sup>1762</sup> DS. XVII. 58. 2. Cf. corpus p. 53.

<sup>1763</sup> Curt., IV. 12. 6, 12. Cf. corpus p. 87-88 ; Arr., *An.*, III. 11. 6-7. Cf. corpus p. 103.

<sup>1764</sup> Curt., IV. 12. 9. Cf. corpus p. 88.

<sup>1765</sup> Curt., IV. 12. 10. Cf. corpus p. 88.

<sup>1766</sup> Arr., *An.*, III. 11. 6-7. Cf. corpus p. 103.

<sup>1767</sup> Curt., IV. 15. 14. Cf. corpus p. 88.

<sup>1768</sup> Curt., IV. 15. 1. Cf. corpus p. 88.

<sup>1769</sup> Arr., *An.*, III. 11. 5. Cf. corpus p. 103.

<sup>1770</sup> Arr., *An.*, III. 13. 2. Cf. corpus p. 103.

il place une partie de ces armes face à la phalange macédonienne. Cependant, Diodore affirme que Darius faisait face à Alexandre, lequel était placé à l'aile droite macédonienne<sup>1771</sup>. Le roi des Achéménides commandait donc l'aile gauche de son armée, ce qui accrédite la version de Quinte-Curce et l'extrait III. 13. 2. d'Arrien. On peut donc supposer qu'une partie de l'aile gauche perse faisait face à la phalange macédonienne. En réalité, la position de Darius est un faux problème car les trois versions sont parfaitement compatibles. Leur apparente incompatibilité provient de la difficulté de ces auteurs à penser l'ordonnement d'une armée autrement que celui en vigueur dans les armées grecques et romaines, c'est-à-dire composé d'un centre et de deux ailes. Cela peut se comprendre puisqu'il n'y avait, dans les armées perses, aucune formation fermée équivalente à la phalange ou à la légion, lesquelles composaient traditionnellement le centre des armées grecques et romaines. Cela explique l'absence de description du « centre » de Darius III dans les versions de Diodore et de Quinte-Curce. De son côté, Arrien a tenté de reconstituer un « centre » à partir de l'endroit où se trouvaient les seuls fantassins lourds de l'armée perse, les mercenaires grecs (qui devaient être les mêmes hommes que les guerriers étrangers mentionnés par Quinte-Curce) et les Mélophores. Il s'est ensuite ravisé afin que Darius III puisse commander l'aile qui faisait face à Alexandre. En tout état de cause, il faut donc retenir qu'il y avait bien à Gaugamèles trois groupes de chars à faux dont le plus important numériquement faisait face à l'aile droite macédonienne, et les deux autres à l'aile gauche et au centre d'Alexandre. La position des chars à faux dans l'ordre de bataille séleucide et pontique est encore plus mal renseignée. Nous savons seulement par Tite-Live et Appien que des chars à faux étaient situés à l'aile gauche à Magnésie du Sipyle<sup>1772</sup>. Toutefois, ces armes ont aussi pu être placées ailleurs lors de ce combat. Enfin, à l'époque achéménide comme à l'époque hellénistique, les chars à faux étaient éloignés les uns des autres. Cela est notamment attesté par Xénophon dans sa description de la bataille de Counaxa<sup>1773</sup>, et par Polybe dans son récit de la bataille d'Apollonie<sup>1774</sup>. Cette disposition devait sans doute limiter le risque d'incident en cas de déviation de l'un d'eux.

Étant donné leur position sur le champ de bataille, les chars à faux intervenaient dès le début des combats. Plutarque le confirme dans son récit de Counaxa en écrivant que ces armes

---

<sup>1771</sup> DS. XVII. 57. 6 ; XVII. 58. 1.

<sup>1772</sup> Liv., XXXVII. 40. 12. Cf. corpus p. 66. Appien n'indique pas précisément l'emplacement des chars à faux. Toutefois, il précise que ceux-ci étaient situés près des camélidés, lesquels étaient placés à l'aile gauche séleucide, et qu'ils faisaient face aux troupes d'Eumène, lesquelles étaient rangées à l'aile droite de l'armée romaine.

<sup>1773</sup> Xén., *An.*, I. 8. 10. Cf. corpus p. 29.

<sup>1774</sup> Pol., V. 53. 10. Cf. corpus p. 38.

furent utilisées « avant qu'on en vînt aux mains »<sup>1775</sup>. Contrairement aux chars homériques, qui servaient à amener le combattant sur le champ de bataille, ou à ceux de l'âge du bronze, qui étaient utilisés comme plate-forme d'archerie mobile<sup>1776</sup>, les chars à faux avaient un rôle offensif important. Xénophon y fait référence dans un passage de la *Cyropédie* où il attribue ces mots à Cyrus : « les chars [...] ne resteront pas au point mort, comme auparavant, dos tourné, prêts à la fuite »<sup>1777</sup>. Les auteurs anciens précisent cela en affirmant qu'aux batailles de Counaxa, Gaugamèles et Magnésie-du-Sipyle, les chars à faux des armées perses et séleucides avaient pour mission de faire une brèche dans les rangs ennemis<sup>1778</sup>. Afin de remplir cet objectif tactique, mais aussi d'échapper aux attaques de fantassins légers, il était nécessaire, comme ce fut le cas à Gaugamèles, que les chars à faux soient « lancés au grand galop »<sup>1779</sup>. Beaucoup de choses ont été écrites à propos de la charge des chars à faux. Il a par exemple été soutenu que les auriges sautaient du char avant la collision avec l'armée adverse<sup>1780</sup>. Cela est à exclure, car ce saut impliquerait une perte de précision dans la direction du char au moment crucial de son utilisation. Il a aussi été supposé que les chars à faux ne fonçaient pas sur la formation ennemie, mais tournaient avant d'entrer en collision avec cette dernière de manière à faucher le premier rang seulement<sup>1781</sup>. Les promoteurs de cette idée affirment en effet que les chevaux préfèrent éviter les obstacles que foncer dessus<sup>1782</sup>. Ce serait d'ailleurs l'une des raisons de l'ajout des faux<sup>1783</sup>. Cependant, cette stratégie consistant à « tailler » la frange de la formation ennemie nous paraît peu compatible avec l'objectif de créer une brèche dans cette dernière. De plus, certains dispositifs meurtriers du char à faux, notamment les piques orientées parallèlement aux chevaux, seraient alors d'aucune utilité. Il convient de noter que si ce virage des chars à faux devant les rangs ennemis était attesté, l'hypothèse d'un saut de l'aurige perdrait encore davantage en crédibilité. Pour notre part, nous estimons peu évidente l'idée selon laquelle les chars à faux avaient vocation à aller dans la même direction, et, de ce fait, étaient équipés de la même manière. Il est possible que certains chars dussent « tailler » la frange ou les flancs de l'ennemi, quand d'autres, probablement les suivants, dussent se diriger dans les brèches créées par le passage des précédents. Ainsi, l'emploi des chars à faux a pu obéir à un plan de

---

<sup>1775</sup> Plut., *Artax.*, 7. 6. Cf. corpus p. 99.

<sup>1776</sup> ROP 2013, 169.

<sup>1777</sup> Xén., *Cyr.*, VI. 2. 17. Cf. corpus p. 26.

<sup>1778</sup> Xén., *An.*, I. 8. 10. Cf. corpus p. 29 ; Plut., *Artax.*, 7. 6. Cf. corpus p. 99 ; Arr., *An.*, III. 13. 5. Cf. corpus p. 103 ; Liv., XXXVII. 41. 5. Cf. corpus p. 66.

<sup>1779</sup> DS. XVII. 58. 2. Cf. corpus p. 53.

<sup>1780</sup> NELSON 1978, 62.

<sup>1781</sup> THE HISTORY CHANNEL (prod.), *Ancient Discoveries*, 2007.

<sup>1782</sup> *Ibid.*

<sup>1783</sup> *Ibid.*

coordination global élaboré en amont. En revanche, l'aurige ne sautait pas du char avant la collision, car la perte de contrôle d'un char pouvait s'avérer aussi dangereuse pour l'armée les ayant envoyés que pour celle les ayant affrontés. Les chars à faux avaient vocation à se replier après leur passage.

Les formations ciblées par les chars à faux étaient composées de fantassins. Xénophon évoque ainsi, dans la *Cyropédie*, les « soldats debout » victimes des chars à faux<sup>1784</sup>. Cependant, l'auteur ne précise pas si ces soldats appartenaient à une formation d'infanterie lourde ou légère. Le terme utilisé pour désigner les soldats confrontés aux chars à faux à Dascyleion, celui de « *stratiôtès* »<sup>1785</sup>, ne permet pas non plus de savoir s'il s'agissait d'hoplites ou de fantassins légers. Le récit de la bataille de Gaugamèles a permis à Waldemar Heckel, Carolyn Willekes, et Graham Wrightson d'affirmer que les chars à faux étaient en fait opposés à tout type de fantassins<sup>1786</sup>. D'une part, et comme nous l'avons vu plus haut, les cinquante chars à faux placés au milieu de l'armée perse lors de cette bataille étaient placés en face de la phalange macédonienne. De plus, les auteurs précisent qu'ils furent lancés contre celle-ci<sup>1787</sup>. D'autre part, les chars à faux de l'aile gauche furent envoyés contre les hommes de traits et les javelotiers macédoniens, avant d'être reçus par les hippocomes et les hypaspistes<sup>1788</sup>. Au regard de ce constat, nous pensons que les chars à faux utilisés par Antiochos III à Magnésie du Sipyle avaient aussi vocation à déstabiliser des rangs de fantassins. En effet, Tite-Live écrit que les *kamèlitai* situés à proximité étaient, en raison de leur position haute, armés avec de longues épées de façon à atteindre l'ennemi « de si haut »<sup>1789</sup>. Cela suggère selon nous que cet armement était destiné à servir contre des fantassins. De plus, comme l'a supposé Duncan Head, les unités de cavalerie pouvaient facilement éviter la charge de ces chars, ce qui était beaucoup plus difficile pour des formations d'infanterie<sup>1790</sup>. En tout état de cause, la réussite tactique des chars à faux est attestée à Dascyleion, où les deux seuls chars à faux de Pharnabaze parvinrent à scinder en deux la formation d'Agésilas<sup>1791</sup>. À l'Amnias également, les chars à faux de Mithridate, « s'abattant sur les Bythiniens de toute la violence de leur élan, ouvrirent des

---

<sup>1784</sup> Xén., *Cyr.*, VII. 1. 31. Cf. corpus p. 28.

<sup>1785</sup> Xén., *Hell.*, IV. 1. 17. Cf. corpus p. 30.

<sup>1786</sup> Voir HECKEL, WILLEKES et WRIGHTSON, 2010. La position de Jeffrey Rop sur le rôle tactique des chars à faux s'accorde avec cette démonstration (2013, 168).

<sup>1787</sup> DS. XVII. 58. 4. Cf. corpus p. 53 ; Curt., IV. 15. 14. Cf. corpus p. 88.

<sup>1788</sup> Arr., *An.*, III. 12. 3 ; III. 13. 5-6. Cf. corpus p. 103.

<sup>1789</sup> Liv., XXXVII. 40. 12. Cf. corpus p. 66.

<sup>1790</sup> HEAD 1982, 178.

<sup>1791</sup> Xén., *Hell.*, IV. 1. 19. Cf. corpus p. 30.

brèches dans leurs rangs »<sup>1792</sup>. Enfin, à Zéla, les troupes de Jules César furent bousculées par les chars à faux, avant que ces derniers ne soient neutralisés<sup>1793</sup>.

Après cette action, les chars à faux ne devaient pas rester sur le champ de bataille. Appien confirme cela en affirmant qu'à Magnésie du Sipyle, « il leur avait été dit de se replier après le premier engagement »<sup>1794</sup>. Ce repli, qui conforte l'idée selon laquelle les auriges ne devaient pas sauter de leur char, était certainement un exercice périlleux pour ces guerriers. Du fait de l'amoncellement des corps ou des parties de corps sectionnées, la stabilité du char pouvait être mise à mal et le risque de chute de ces hommes était possible. Xénophon est le seul à avoir évoqué ce danger, dans son récit de la bataille de Thymbrée. Il décrit « les roues faisant des bonds en passant sur des amoncellements de toute nature », ce qui entraîna la chute d'Abradatas et d'autres hommes qui avaient chargé avec lui<sup>1795</sup>. En raison de la vulnérabilité de ces guerriers, les chances de survie étaient à peu près nulles. Non seulement ces guerriers étaient isolés, mais ils ne pouvaient pas non plus fuir aisément et rapidement à cause de la lourdeur de leur équipement. Ainsi, durant ce combat, « tous, sur place, en héros, furent taillés en pièces et tués »<sup>1796</sup>. Sans aucun doute, les combattants à chars d'époque hellénistique ont été confrontés aux mêmes risques. Cependant, rien n'indique que les chars à faux, dans la majeure partie des cas, ne parvenaient pas à faire demi-tour.

Comme les éléphants, l'intervention des chars à faux était suivie de celle des troupes situées derrière, qui profitaient du désordre pour anéantir la formation adverse. Cela était déjà attesté par Xénophon, dans la *Cyropédie* et les *Helléniques*. En effet, selon lui, à la bataille de Thymbrara, Cyrus ordonna aux cavaliers de « talonner les chars » afin de « tomber sur des ennemis en pleine confusion »<sup>1797</sup>. Ce mouvement fut très efficace à Dascyleion, où les cavaliers de Pharnabaze situés derrière les chars à faux « eurent vite fait d'abattre environ cent hommes »<sup>1798</sup>. À Gaugamèles, d'après Diodore, c'est la cavalerie de Mazaios, située à l'aile droite, qui « chargeait en escadrons serrés pour appuyer les chars porteurs de faux, rendant ainsi le choc des quadriges plus effrayant encore ! »<sup>1799</sup>. Il est probable que la cavalerie placée derrière les chars à faux à Magnésie-du-Sipyle avait pour mission de s'engouffrer dans la brèche

---

<sup>1792</sup> App., *Mithr.*, 18. 66. Cf. corpus p. 112.

<sup>1793</sup> Ps.-Caes., *A.*, 75. 2. Cf. corpus p. 76 ; Dion Cass., XLII. 47. 5. Cf. corpus p. 123.

<sup>1794</sup> App., *Syr.*, 32. 168. Cf. corpus p. 111.

<sup>1795</sup> Xén., *Cyr.*, VII. 1. 32. Cf. corpus p. 28.

<sup>1796</sup> *Ibid.*

<sup>1797</sup> Xén., *Cyr.*, VII. 1. 9. Cf. corpus p. 27.

<sup>1798</sup> Xén., *Hell.*, IV. 1. 19. Cf. corpus p. 30.

<sup>1799</sup> DS. XVII. 58. 2. Cf. corpus p. 53.

que devaient ouvrir les chars à faux d'Antiochos III<sup>1800</sup>. Enfin, il arriva, peut-être de manière plus exceptionnelle, que des fantassins suivent les chars à faux. Rappelons à ce sujet qu'une partie de ceux mis en ligne à Counaxa étaient placés devant l'infanterie d'Artaxerxès, mais surtout, pour l'époque hellénistique, que ce furent les fantassins légers dirigés par Archélaos qui profitèrent de la confusion jetée par les chars à faux dans les rangs bithyniens à la bataille de l'Amnias.

Finalement, les chars à faux pouvaient se révéler d'une efficacité redoutable, d'autant plus lorsque leur charge était suivie par les troupes situées derrière eux. Les batailles de Daskyleion et de l'Amnias constituent les meilleurs exemples d'utilisations réussies des chars à faux. Cependant, la première était une attaque surprise par Pharnabaze des soldats d'Agésilas II. Xénophon rapporte d'ailleurs « l'insouciance et le manque de précautions » de ces derniers<sup>1801</sup>. Par conséquent, le combat qui opposa les généraux de Mithridate à l'armée de Nicomède IV reste le mieux à même de montrer le potentiel tactique des chars à faux. En outre, la date à laquelle celui-ci intervint, au début du I<sup>er</sup> siècle, démontre que ces armes étaient encore, à la fin de leur histoire, tout à fait efficaces dans les conflits opposant les souverains de l'Orient méditerranéen.

## *II. 2. Position et manœuvre des cavaliers cataphractes*

À la manière des autres troupes de cavalerie, les cavaliers cataphractes étaient, à l'époque hellénistique, installés sur les ailes. Ainsi, ceux utilisés au Panion par les Séleucides et à Tigranokert par Tigrane d'Arménie combattaient à l'aile droite<sup>1802</sup>. À Magnésie du Sipyle, les 6000 cataphractes étaient répartis équitablement entre l'aile droite et l'aile gauche<sup>1803</sup>. Contrairement à l'éléphanterie et à la charrerie, cette cavalerie avait, comme toutes les autres, plusieurs rangs de profondeur. Toutefois, celle-ci, plus encore que les autres, semble avoir été mise en exergue par les souverains hellénistiques. À Tigranokert par exemple, Tigrane d'Arménie les plaça aux premiers rangs<sup>1804</sup>. La position des cataphractes dans

---

<sup>1800</sup> Liv., XXXVII. 40. 12. Cf. corpus p. 66.

<sup>1801</sup> Xén., *Hell.*, IV. 1. 17. Cf. corpus p. 30.

<sup>1802</sup> Pol., XVI. 17. 8. Cf. corpus p. 39 ; Plut., *Luc.*, 27. 7. Cf. corpus p. 95.

<sup>1803</sup> Liv., XXXVII. 40. 5, 11. Cf. corpus p. 66 ; App., *Syr.*, 32, 163-164. Cf. corpus p. 110. Comme l'a remarqué Paul Goukowsky dans sa traduction du livre syriaque d'Appien, ce dernier duplique les troupes de l'aile gauche séleucide (2007, CVIII, n. 443). Selon le traducteur, l'explication se trouve dans le fait qu'Appien travaillait à partir de deux sources. De ce fait, et contrairement à ce qu'affirme Appien en XI. 32. 164, le passage XI. 32. 163 ne se rapporte en fait qu'à l'aile droite.

<sup>1804</sup> Plut., *Luc.*, 27. 7. Cf. corpus p. 95.

l'ordonnancement de l'armée parthe n'est pas indiquée par les auteurs anciens. Cela s'explique probablement par le fait que les pratiques militaires parthes différaient de celles des Séleucides et des Arméniens. En l'occurrence, les Parthes s'appuyaient essentiellement sur des forces de cavalerie. Par conséquent, comme dans l'armée perse, le découpage traditionnel aile gauche/centre/aile droite s'avère peu pertinent pour décrire l'ordonnancement des troupes parthes. Cette caractéristique suggère également que les cataphractes avaient un rôle plus important encore dans la stratégie des Parthes.

Le rôle exact des cataphractes séleucides est mal renseigné par les auteurs anciens. Dans sa critique du récit de la bataille de Panion rapporté par Zénon de Rhodes, Polybe rapporte que les cataphractes séleucides placés à l'aile droite ont participé à la mise en déroute de la cavalerie de l'aile gauche lagide<sup>1805</sup>. Aucun détail de cette attaque n'est toutefois rapporté. À Magnésie du Sipyle, Antiochos attaqua l'aile gauche romaine avec ses cataphractes et ses auxiliaires<sup>1806</sup>. Ces derniers, au regard de leur position à proximité des cataphractes, faisaient sans doute partie de l'*agèma*<sup>1807</sup>. D'après Tite-Live, le roi exerça une « violente pression de face » et accablait le flanc des Romains<sup>1808</sup>. Ce faisant, « la cavalerie [romaine] fut mise en déroute et [...] les fantassins voisins, dans une course éperdue, furent chassés à leur tour jusqu'au camp »<sup>1809</sup>. Bezalel Bar-Kochva reste circonspect quant à la crédibilité de cette partie du récit de Tite-Live : « *This version is little short of amazing : there was no need of 3 000 cataphracts and 1 000 Guardsmen on top of the 1 200 Dahae to break 120 horse ; moreover, had the cataphracts abandoned their position and attacked the turmae in a diagonal movement, they would have opened a dangerous gap in the flank of their own phalanx* »<sup>1810</sup>. L'historien observe d'ailleurs que la version de Tite-Live ne correspond pas à celle de Justin puisque ce dernier, bien que ne faisant aucunement référence aux cataphractes, affirme qu'Antiochos avait chargé non pas la cavalerie romaine, mais la légion placée en face de l'aile qu'il commandait<sup>1811</sup>. Bezalel Bar-Kochva estime cette version plus crédible que celle de Tite-Live<sup>1812</sup>, et les arguments qu'il avance sont tout à fait pertinents. Il observe premièrement que les cataphractes faisaient partie des troupes de cavalerie situées au plus près de la phalange. Or, selon Appien, cette dernière

<sup>1805</sup> Pol., XVI. 17. 8. Cf. corpus p. 39.

<sup>1806</sup> Liv., XXXVII. 42. 7. Cf. corpus p. 67.

<sup>1807</sup> Voir aussi BAR-KOCHVA 1976, 170.

<sup>1808</sup> Liv., XXXVII. 42. 8. Cf. corpus p. 67.

<sup>1809</sup> *Ibid.*

<sup>1810</sup> BAR-KOCHVA 1976, 170.

<sup>1811</sup> Just., XXXI. 8. 6-7. Cf. corpus p. 149. BAR-KOCHVA 1976, 170.

<sup>1812</sup> BAR-KOCHVA 1976, 170.

était concentrée « dans un petit espace »<sup>1813</sup>. Par conséquent, l'extrémité des légions romaines devait faire face à la partie de l'aile droite séleucide située près de la phalange, là où étaient placés les cataphractes<sup>1814</sup>. Deuxièmement, il souligne qu'un effondrement total de la légion était rare et rappelle que Justin qualifie un tel échec de honteux. Ainsi, il lui est difficile de concevoir que Trogue-Pompée, la source de Justin, ait pu confondre une partie de l'aile gauche romaine avec la légion. En revanche, le jugement moral porté sur les Légionnaires en cas de fuite pourrait selon lui justifier la volonté, chez Tite-Live, de vouloir passer sous silence cet échec, ce qui expliquerait l'absence de cohérence de ce passage dans le récit de cet auteur<sup>1815</sup>. Troisièmement, Bezalel Bar-Kochva n'exclut pas que la confusion provienne directement du récit de Polybe, la source de Tite-Live<sup>1816</sup>. Dans ses commentaires du livre XI d'Appien, Paul Goukowsky a également soutenu l'idée selon laquelle la charge des cataphractes s'effectua de manière frontale et que celle-ci n'avait pas pour cible des cavaliers. D'une part, remarque-t-il, Appien ne fait pas référence à la cavalerie romaine<sup>1817</sup>. D'autre part, Appien évoque une fracture du dispositif, ce qui, pour Paul Goukowsky, suppose une « attaque mieux centrée », et correspond à la place des cataphractes dans l'ordonnement séleucide<sup>1818</sup>. Compte tenu de ces éléments, l'historien estime que la charge des cataphractes a pu viser « l'articulation de la légion italienne et de la légion romaine les plus proches du Phrygios »<sup>1819</sup>. En définitive, les cataphractes séleucides avaient pour mission de désorganiser l'infanterie adverse en chargeant frontalement celle-ci. D'ailleurs, comme l'affirme très justement Bezalel Bar-Kochva, « *a head-on charge sounds reasonable since the cataphracts were well enough equipped to overcome the legion from the front* »<sup>1820</sup>. La mission des cataphractes était ainsi comparable à celle des chars à faux, mais selon des modalités différentes. Il est d'ailleurs probable que la charge des premiers, comme celle des seconds, devait être suivie de près par d'autres troupes qui pouvaient profiter du désordre installé dans les rangs ennemis pour achever la déroute romaine. Cependant, cela n'aurait pas été très utile à Magnésie du Sipyle du fait que les légions romaines avaient fait le choix de se replier plutôt que d'être disloquées. De plus, l'attaque séleucide fut ensuite repoussée après qu'Aemilius, le garde du camp romain, eut contraint les fuyards, par des menaces de mort, de revenir au combat affronter les cataphractes<sup>1821</sup>. En tout

<sup>1813</sup> App., *Syr.*, 32. 165. Cf. corpus p. 110.

<sup>1814</sup> BAR-KOCHVA 1976, 170.

<sup>1815</sup> *Ibid.*

<sup>1816</sup> *Ibid.*

<sup>1817</sup> GOUKOWSKY 2007, CIV.

<sup>1818</sup> GOUKOWSKY 2007, CV.

<sup>1819</sup> *Ibid.*

<sup>1820</sup> *Ibid.*

<sup>1821</sup> Liv., XXXVII. 43. 1-4.



état de cause et malgré la défaite séleucide, l'effondrement partiel et provisoire de la légion romaine suite à la charge des cataphractes placés à l'aile droite est sans doute l'un des seuls résultats en mesure de valider la stratégie d'Antiochos III, qui selon Appien « mis ses espoirs dans ses cavaliers »<sup>1822</sup>. Néanmoins, nous ne pouvons considérer l'action des cataphractes de l'aile droite comme un exemple représentatif de l'efficacité de ces cavaliers puisque ces derniers n'ont pas disloqué mais seulement repoussé l'ordonnement ennemi.

Les objectifs assignés aux cataphractes arméniens à Tigranokert n'ont pas été rapportés par Plutarque. En revanche, dans son récit de la bataille de Carrhae, ce dernier a décrit avec précision le rôle joué par ces cavaliers dans l'armée de Suréna face aux troupes de Crassus. Initialement, les cataphractes devaient « charger les Romains avec leurs piques pour les ébranler et enfoncer les premiers rangs »<sup>1823</sup>. Cela implique qu'ils devaient intervenir en premier et qu'ils étaient par conséquent situés eux-mêmes à l'avant des troupes parthes. Cette information confirme par ailleurs la fonction de troupe de choc des cavaliers cataphractes, déjà attestée dans l'armée d'Antiochos III. Selon Plutarque, Suréna changea toutefois de stratégie en constatant la profondeur de la légion romaine<sup>1824</sup>. Il écrit que les cataphractes « reculèrent, et l'on crut qu'ils se dispersaient et rompaient leurs rangs, alors qu'ils se dérobaient à la vue et enveloppaient le carré des Romains »<sup>1825</sup>. Nous pensons qu'il est peu probable que les cataphractes aient exécuté un tel mouvement. En effet, dans la suite du récit, ces cavaliers sont toujours situés à l'avant des troupes et sont chargés de l'assaut pendant que les troupes de cavalerie légère voltigent « sans ordre autour d'eux »<sup>1826</sup>. Le changement de stratégie ne paraît donc pas avoir concerné les cataphractes. Il consistait surtout à appuyer l'action de ces derniers en installant des archers montés autour du carré romain. La version de Dion Cassius décrit bien cette complémentarité tactique des troupes de cavalerie lourdes et légères, mais également le dilemme devant lequel se trouvaient les Romains : « s'ils décidaient de rapprocher leurs boucliers afin d'éviter leurs traits en adoptant un dispositif serré, ils subissaient l'assaut des porteurs de piques (*kontophoroi*), qui abattaient certains d'entre eux ou dispersaient totalement les autres ; et s'ils étiraient leurs lignes pour l'éviter, ils étaient atteints par les flèches »<sup>1827</sup>. Cette tactique dite « du marteau et de l'enclume » était par conséquent extrêmement

---

<sup>1822</sup> App., *Syr.*, 32. 165. Cf. corpus p. 110.

<sup>1823</sup> Plut., *Crass.*, 24. 2. Cf. corpus p. 96.

<sup>1824</sup> *Ibid.*

<sup>1825</sup> *Ibid.*

<sup>1826</sup> Plut., *Crass.*, 25. 5. Cf. corpus p. 96.

<sup>1827</sup> Dion Cass., XL. 22. 2. Cf. corpus p. 122.

redoutable. Néanmoins, elle n'était pas exceptionnelle du fait, comme nous l'avons vu, que l'attaque des cataphractes devait être habituellement suivie de celles d'autres troupes. La véritable nouveauté, si c'en était une, résidait en fait dans le caractère simultané des interventions des cavaliers lourds et légers, non dans la complémentarité de celles-ci.

### *II. 3. Place et rôle prévus pour les dromadaires à Magnésie-du-Sipyle*

Le rôle que devaient jouer les dromadaires alignés par Antiochos III à Magnésie du Sipyle n'est pas connu. Cela s'explique fort bien puisque, selon Tite-Live et Appien, l'unité de *kamèlitai* a fui avant même d'avoir combattu. Il est donc difficile de déterminer les objectifs tactiques assignés à celle-ci, d'autant que cet événement est le seul de la période hellénistique pour lequel le combat à dos de dromadaire est attesté. Nous savons qu'à la même époque, dans le monde indien, les camélidés étaient utilisés dans la guerre mais pas en tant que montures. L'auteur de l'*Arthashastra* préconise en effet de placer au centre de l'armée des chars tirés par des *kameloï* lorsqu'un roi n'a pas assez d'éléphants<sup>1828</sup>. Il s'agit cependant de la seule mention de chars tirés par des camélidés dans les sources antiques et nous n'avons aucune preuve qu'un tel attelage ait été utilisé par les Indiens. De plus, le texte ne permet pas d'établir avec certitude que l'auteur fait référence à un char de guerre plutôt qu'un char de transport. En tout état de cause, le fait que la bataille de Magnésie du Sipyle soit la seule attestation historique connue du combat à dos de dromadaires laisse circonspect quant à la réalité de l'existence d'une telle pratique, et quant à l'authenticité de cette partie du récit de Tite-Live et d'Appien. Pour l'assyriologue Dominique Charpin, aucun de ces animaux n'a en fait été mis en ligne par les Séleucides, contrairement à ce qui a été avancé par Tite-Live et Appien :

Le mode de combat des Arabes a donné lieu à un contresens, chez certains historiens grecs ou romains, quant à l'utilisation du chameau. Le combat monté sur un chameau ne fut jamais pratiqué pour des raisons simples : contrairement au cheval, le chameau est incapable de manœuvrer dans un espace restreint et sa hauteur fait de celui qui le monte une cible trop facile. Le chameau ne fut donc utilisé que comme mode de transport, souvent pour deux personnes, l'un conduisant la monture et l'autre les protégeant avec un arc. Les soldats descendaient de chameau pour combattre ; ils remontaient en cas de défaite pour prendre la fuite, ce que les bas-reliefs du palais nord d'Assurbanipal à Ninive représentent complaisamment<sup>1829</sup>.

L'observation formulée à propos des scènes représentées sur les reliefs assyriens est

---

<sup>1828</sup> *Arthashastra*, X. 4 [154] 18. Cf. corpus p. 19.

<sup>1829</sup> CHARPIN, 2002.

incontestable. Les guerriers montés à dos de dromadaires sont montrés dans une situation de fuite, et l'on peut tout à fait supposer que ces animaux étaient leur mode de transport. C'est peut-être en raison de ce mode de combat que la présence des dromadaires sur les champs de bataille de la Seconde guerre médique n'est pas attestée par Hérodote. Cela expliquerait aussi pourquoi les cavaliers arabes de Xerxès, comme l'observe Hérodote, avaient le même équipement que les soldats à pied<sup>1830</sup> ; les guerriers montés à dos de dromadaire avant les batailles et les guerriers à pied pendant les batailles ne formaient en fait qu'un seul et même contingent. Il faut également rappeler que plusieurs populations arabes, dont celle des Nabatéens, préféraient utiliser des chevaux plutôt que des dromadaires à la guerre. D'autres éléments viennent conforter les propos de Dominique Charpin. Premièrement, Xénophon et Diodore évoquent le combat à dos de dromadaires dans des récits de fiction. Ainsi, même si ces auteurs soulignent le caractère exceptionnel de cet usage, on ne peut écarter l'idée que l'allusion à cette pratique dans leurs récits n'est qu'un élément fantaisiste destiné à mettre en exergue l'audace et l'inventivité de Cyrus le Grand et de Sémiramis. Secondement, l'historien romain Salluste, repris ensuite par Ammien Marcellin, a affirmé que les Romains avaient vu pour la première fois des camélidés lors du siège du Cyzique (75), durant la Troisième guerre mithridatique<sup>1831</sup>. Plutarque, qui rapporte les propos de Salluste, s'étonne de ceux-ci et rappelle que les soldats de Scipion en ont vus lors de leur combat contre Antiochos III<sup>1832</sup>. Pour autant, Plutarque n'indique pas que les Arabes au service du roi séleucide ont combattu montés sur des camélidés. Malgré ces éléments, les arguments avancés par Dominique Charpin sont insuffisants pour affirmer formellement que « le combat à dos de chameau ne fut jamais pratiqué ». Il est vrai que ces animaux, en raison de leur taille importante et de leur mobilité plus faible que celle des chevaux, sont plus difficiles à manœuvrer dans un espace étroit que ces derniers. La hauteur particulière de l'animal faisait également du monteur une cible privilégiée. Toutefois, ces caractéristiques se prêtent aussi bien aux éléphants de guerre. Cela n'a pourtant pas empêché les Indiens, les Macédoniens et les Carthaginois, qui disposaient de nombreuses troupes de cavalerie, de recourir aux pachydermes. Par conséquent, nous estimons que les propos de Dominique Charpin doivent être nuancés. Ainsi, nous n'excluons pas l'hypothèse selon laquelle le souverain séleucide a souhaité, peut-être inspiré par la légende de Sémiramis ou de Cyrus le Grand et motivé par l'envie de construire la sienne, déployer des dromadaires montés afin de décontenancer des soldats et des chevaux qui ne connaissaient pas

---

<sup>1830</sup> Hdt., VII. 86. Cf. corpus p. 25.

<sup>1831</sup> Salluste, *apud* Plut., *Luc.*, 11. 6. Cf. corpus p. 95 ; Amm., XXIII. 6. 56. Cf. corpus p. 151.

<sup>1832</sup> Plut., *Luc.*, 11. 6. Cf. corpus p. 95.

cette monture de guerre. En effet, dans la *Cyropédie*, Xénophon décrit la déroute de la cavalerie de Crésus face aux camélidés lancés par Artagersès lors du combat de Thybrée<sup>1833</sup>. Il est possible qu'Antiochos III ait puisé dans ce récit l'idée de recourir à ces animaux contre les chevaux romains, non habitués aux camélidés. Quant aux propos de Salluste, ils peuvent s'expliquer par le fait que l'auteur fasse allusion non aux dromadaires, mais aux chameaux, une espèce que les Romains n'avaient peut-être pas eu l'occasion de rencontrer avant le siège de Cyzique, ou tout simplement par le fait que les Romains de cette génération n'avaient jamais vu de camélidés avant cette guerre.

Considérant que la participation au combat des dromadaires à Magnésie du Sipyle est authentique, il faut désormais s'interroger sur les missions tactiques assignées à ces animaux. Au regard de leur position dans l'ordonnancement séleucide et de l'armement de leurs monteurs, nous suggérons que les *kamèlitai* d'Antiochos III n'avaient pas seulement pour fonction de perturber psychologiquement les troupes adverses, mais étaient également préparés à lutter contre des unités d'infanterie et de cavalerie. D'une part, comme nous l'avons vu, ces dromadaires étaient situés à proximité des chars à faux. Il est donc possible que ces animaux aient eu pour mission de profiter d'une brèche ouverte par ces derniers dans la légion romaine. D'autre part, la possession d'une arme de jet et d'une arme de main par les *kamèlitai* suggère la polyvalence de ces guerriers et la diversité de leurs cibles. Leurs épées, qui étaient particulièrement longues « pour mieux atteindre l'ennemi de si haut »<sup>1834</sup>, étaient parfaitement adaptées pour combattre tout type de guerrier placé en contrebas.

Comme nous l'avons vu, la cavalerie caméline n'apparaît plus dans les guerres hellénistiques après Magnésie du Sipyle. Cependant, cette bataille ne fut pas la seule occasion où ces animaux furent utilisés de manière offensive. En effet, le roi nabatéen Obodas I<sup>er</sup> se servit des dromadaires qu'il possédait pour tendre une embuscade au roi hasmonéen Alexandre Jannée, à Garada. Flavius Josèphe fait brièvement allusion à ce piège dans les *Antiquités Judaïques*, mais également dans la *Guerre des Juifs*. Les versions qu'il nous livre dans ces deux œuvres divergent sur un point. Dans les *Antiquités Judaïques*, l'auteur explique que l'armée d'Alexandre Jannée fut poussée dans un profond ravin par une multitude de camélidés<sup>1835</sup>. Dans la *Guerre des Juifs*, l'auteur ne précise pas l'origine de cette chute et indique que les soldats

---

<sup>1833</sup> Xén., *Cyr.*, VII. 1. 27. Cf. corpus p. 28.

<sup>1834</sup> Liv., XXXVII. 40. 12. Cf. corpus p. 66.

<sup>1835</sup> Jos., *A. J.*, XIII. 5. 375. Cf. corpus p. 85.

d'Alexandre Jannée furent écrasés par les *kameloi*<sup>1836</sup>. Les deux récits peuvent être complémentaires. Obodas dut attendre que l'armée de son opposant prenne position entre ses camélidés et le ravin. Il poussa ensuite ces animaux à charger les troupes hasmonéennes afin de faire tomber celles-ci dans le ravin. L'écrasement des soldats d'Alexandre Jannée par les *kameloi* était sans doute lié au fait que quelques bêtes n'étaient pas parvenues à arrêter leur course. Quoiqu'il en soit, l'utilisation offensive des camélidés par Obodas est un concours de circonstances. Ces animaux n'appartenaient pas à l'armée nabatéenne mais servaient comme bêtes de bât, au même titre que les *kameloi* porteurs de flèches employés par les Parthes à Carrhae. Cependant, l'embuscade de Garada est intéressante du fait qu'elle demeure le seul exemple attesté d'une charge de camélidés à l'époque hellénistique.

---

<sup>1836</sup> Jos., *B. J.*, I. 90. Cf. corpus p. 84.

### III. Unités et commandement : de la théorie à la pratique

#### III. 1. Unités et commandement des éléphants de guerre

Bien qu'à son époque, les éléphants de guerre et les chars à faux n'étaient que « rarement utilisés », Asclépiodote a tenu à transmettre la terminologie relative au commandement de ces armes afin, écrit-il, de parfaire sa description. Il déclare ainsi sur les éléphants :

À propos des éléphants, celui qui conduit un seul éléphant est appelé un chef de bête (*zôarchos*), celui qui en conduit deux un chef de paire (*thêrarchos*) et l'ensemble une paire (*thêrarchia*), celui qui en conduit quatre un chef de bipaire (*epithêrarchos*) et l'ensemble une bipaire (*epithêrarchia*), celui qui en conduit huit un chef de peloton (*ilarchês*), seize un éléphantarque (*elephantarchês*), trente-deux un chef d'aile (*kerarchês*) et le double un chef de phalange (*phalangarchês*), et l'on appellera en conséquence l'ensemble correspondant à chaque poste de commandement<sup>1837</sup>.

Nous ne connaissons pas l'origine de cette terminologie. Il est par conséquent difficile de déterminer si celle-ci provenait directement des traités de tactique indiens, ou s'il s'agissait d'une invention d'époque hellénistique. Un siècle et demi après Asclépiodote, Élien le Tacticien retranscrit ces informations<sup>1838</sup>. Il apporte une précision sur le nom du chef d'aile, le kerarque chez Asclépiodote, qu'il nomme keratarque ou merarque<sup>1839</sup>. Il confirme par ailleurs la dernière phrase de l'extrait ci-dessus par l'emploi des termes d'*ilarchia*, d'*elephantarchia* et de *keratarchia*<sup>1840</sup>. Cette terminologie n'est sans doute pas restée théorique. Toutefois, elle est quasiment absente des récits de bataille. Seul Tite-Live mentionne la présence de onze paires d'éléphants (*binis elephantis*) au centre de la formation séleucide à Magnésie du Sipyle<sup>1841</sup>. Les seize éléphants installés devant chaque aile lors du même événement formaient sans doute des *elephantarchia*, mais ce terme n'est pas employé par Tite-Live<sup>1842</sup>. Quant aux noms de commandants, ils sont eux-aussi très peu mentionnés. Comme nous l'avons vu, le *zôarchos* est toujours désigné par le terme *Indos* dans les sources anciennes. En fait, seul le terme d'éléphantarque est attesté ailleurs. Il est attribué à Séleucos, à Philippe et Nicanor, généraux séleucides sous Antiochos III, et à Hermon, général lagide sous Ptolémée IV. Cependant, il ne revêt pas le même sens que dans les traités de Tactique. L'auteur de *III Macc.*

<sup>1837</sup> Asclépiod., IX. Cf. corpus p. 46.

<sup>1838</sup> El. Tact., *Tact.*, 23. Cf. corpus p. 113.

<sup>1839</sup> *Ibid.*

<sup>1840</sup> *Ibid.*

<sup>1841</sup> Liv., XXXVII. 40. 1. Cf. corpus p. 65.

<sup>1842</sup> Liv., XXXVII. 40. 6, 13. Cf. corpus p. 66.

qui attribue à Hermon ce titre<sup>1843</sup>, explique que ce dernier était « *pros tē tōn elephantōn epimeleia* », c'est-à-dire « chargé des éléphants »<sup>1844</sup>. Pour cette raison, celui-ci est appelé par Philopator pour organiser l'exécution des Juifs d'Alexandrie. Ainsi, l'éléphantarque ne renvoie pas ici au commandement d'une unité de seize éléphants, mais semble être un titre officiel accordé à l'homme sous l'autorité duquel était placée l'éléphanterie royale. Attribué à Séleucos, le terme d'éléphantarque semble également avoir cette signification. Le surnom d'éléphantarque a été donné au premier roi séleucide sur le ton de la moquerie par des proches du roi Démétrios :

Démétrios, raillant et tournant en ridicule ceux qui donnaient à d'autres qu'à son père et à lui-même le titre de rois, avait plaisir à entendre ses flatteurs, en buvant, porter les santés du roi Démétrios, de l'éléphantarque Séleucos, de l'amiral (*navarchou*) Ptolémée, du trésorier Lysimaque (*gazophylakos*), du gouverneur insulaire (*nésiarchou*) Agathocle de Sicile<sup>1845</sup>.

Au-delà de la négation du titre royal de ces souverains, la dimension ironique de ces propos s'appuie ici sur la caricature. Les flatteurs de Démétrios raillent les « obsessions » de ces souverains : la possession d'éléphants par Séleucos, le développement d'une flotte puissante par Ptolémée, la fiscalité par Lysimaque, et la construction d'un vaste empire insulaire autour de la Sicile par Agathocle. Dans ce contexte, le terme éléphantarque ne renvoie donc pas au commandement de seize éléphants mais au fait que Séleucos était, parmi ces rois, celui qui avait le plus grand nombre de pachydermes<sup>1846</sup>. La suite du texte de Plutarque vient à l'appui de cette hypothèse. Selon l'auteur, « quand on rapportait ces plaisanteries aux rois, tous ne faisaient qu'en rire, sauf Lysimaque »<sup>1847</sup>. Cette réaction positive de Séleucos, Ptolémée et Agathocle démontre que ceux-ci, contrairement à ce dernier, étaient assez fiers de cette image d'eux-mêmes. Gageons que le premier n'aurait sans doute pas apprécié la plaisanterie si les flatteurs de Démétrios l'avaient réduit au commandement d'une unité de seize éléphants seulement, alors qu'il possédait plus d'une centaine de ces animaux. En tout état de cause, le terme d'éléphantarque doit ici être traduit par l'expression de « maître des éléphants ». Il n'est pas certain, toutefois, que Séleucos fut chargé de l'éléphanterie de sa propre armée. Un autre homme, dont le nom n'est pas parvenu jusqu'à nous, a pu occuper cette fonction. Cependant, il eût été cohérent que le roi s'occupa personnellement de l'éléphanterie, puisqu'il manifesta

---

<sup>1843</sup> *III. Macc.*, V. 4. Cf. corpus p. 44.

<sup>1844</sup> *III. Macc.*, V. 1. Cf. corpus p. 44.

<sup>1845</sup> Plut., *Dem.*, 25. 7. Cf. corpus p. 98.

<sup>1846</sup> Voir *supra*, p. 158.

<sup>1847</sup> Plut., *Dem.*, 25. 8. Cf. corpus p. 98.

rapidement sa volonté d'associer l'éléphant à son image pour faire de cet animal un symbole royal.

C'est à Appien, dans son récit de la bataille de Magnésie du Sipyle, que l'on doit l'attribution du titre d'éléphantarque à Philippe<sup>1848</sup>. Le contexte du récit pourrait suggérer *a priori* que ce général commandait effectivement seize éléphants lors de cet événement. D'ailleurs, le nombre de ces animaux mis en ligne au centre, là où se trouvait Philippe, était de 22, un chiffre trop bas pour lui accorder le statut de kerarque ou keratarque, mais suffisamment proche de seize pour lui attribuer celui d'éléphantarque. Mais nous ne pensons pas que ces onze paires formaient une grande éléphantarchie. Il faut plutôt voir dans le titre d'éléphantarque une traduction grecque de l'expression latine *magistro elephantorum* utilisée par Tite-Live dans son propre récit de la bataille<sup>1849</sup>. Philippe avait donc en charge l'éléphanterie royale sous le règne d'Antiochos III. Pour autant, il bénéficiait de l'expérience du commandement de ces animaux puisqu'il avait dirigé les soixante éléphants de l'aile droite lors de la bataille de Raphia<sup>1850</sup>.

Selon *II Macc.*, Nicanor avait été éléphantarque avant que Démétrios I<sup>er</sup> le promeuve stratège de Judée<sup>1851</sup>. Nous n'avons pas d'informations sur les activités militaires de ce général avant son expédition en 161. Il est possible qu'il ait commandé un bataillon d'éléphants au cours des expéditions de Lysias. Cependant, nous estimons que le cas de Nicanor ne fait pas exception et que cet homme, comme Hermon et Philippe, avait été chargé de l'éléphanterie royale.

Notre documentation ne nous permet pas d'établir précisément ce que recouvrait la charge d'éléphantarque. Dès lors, on ne peut que formuler des hypothèses. L'homme qui l'occupait avait sans doute de hautes fonctions administratives et militaires qui impliquaient la gestion et le commandement suprême de l'ensemble des éléphants de guerre d'une armée. Par conséquent, il devait transmettre les ordres aux commandants des différents bataillons d'éléphants. Cette charge devait être similaire à celle exercée par Pôros durant la bataille de l'Hydaspe, c'est-à-dire contrôler et coordonner l'avancée des éléphants. Quinte-Curce précise en effet que le roi des Paurava, depuis le haut de son éléphant, était à l'origine de chaque mouvement des éléphants lors de ce combat. Cet auteur indique ainsi que Pôros « fit donner les éléphants du côté où il avait noté la charge de la cavalerie »<sup>1852</sup>, fit « placer les éléphants devant son front de bataille »<sup>1853</sup>. Le commandement suprême de l'éléphanterie était toutefois différent dans les

---

<sup>1848</sup> App., *Syr.*, 33. 170. Cf. corpus p. 111.

<sup>1849</sup> Liv., XXXVII. 41. 1. Cf. corpus p. 66.

<sup>1850</sup> Pol., V. 82. 8. Cf. corpus p. 38.

<sup>1851</sup> *II Macc.*, 14. 12. Cf. corpus p. 43.

<sup>1852</sup> Curt., VIII. 14. 18. Cf. corpus p. 90.

<sup>1853</sup> Curt., VIII. 14. 22. Cf. corpus p. 90.



armées hellénistiques. D'abord, les souverains ne montaient pas à dos d'éléphants, même si cela a parfois été soutenu. D'après Memnon d'Héraclée par exemple, Ptolémée Kéraunos a affronté les Galates monté à dos d'éléphant<sup>1854</sup>. De son côté, Claude Élien affirme que Pyrrhos a chuté de son éléphant lors du siège d'Argos<sup>1855</sup>. Toutefois, ces auteurs ne soutiennent pas l'idée selon laquelle ces souverains avaient exercé le commandement des éléphants de guerre. Plusieurs historiens estiment d'ailleurs que le premier témoignage est une réécriture<sup>1856</sup>. Quant au second, il est discrédité par le récit que Plutarque nous a laissé du même événement. D'une part, cet auteur attribue la chute depuis l'éléphant à un cornac anonyme<sup>1857</sup>. D'autre part, il indique que Pyrrhos chuta de son cheval<sup>1858</sup>. Ainsi, nous rejetons l'idée selon laquelle les rois hellénistiques ont combattu à dos d'éléphants<sup>1859</sup>. Cette position était d'ailleurs extrêmement dangereuse<sup>1860</sup>. Par ailleurs, rien ne suggère que les hommes désignés comme étant des éléphantarques aient combattu à dos d'éléphant. En effet, les hommes qui occupèrent cette charge étaient tous des Grecs. Or, comme nous l'avons écrit, la combat à dos d'éléphant resta un monopole indien au moins jusqu'au III<sup>e</sup> siècle<sup>1861</sup>. L'éléphantarque devait donc être, contrairement à ce que son nom peut laisser croire, et contrairement à son homologue des armées indiennes, un cavalier. En revanche, comme dans l'Inde ancienne, ces hommes occupaient un haut rang dans la hiérarchie sociale. Tous faisaient partie de l'entourage du souverain. En effet, Hermon et Philippe étaient les « frères de lait » (*syntrophoi*) des souverains sous les règnes desquels ils travaillaient<sup>1862</sup>. De son côté, Nicanor était le fils de Patrocle, l'un des plus proches amis du roi<sup>1863</sup>. Cette origine sociale est peu surprenante compte tenu de l'importance et du prestige de la fonction.

Un autre terme apparaît dans les sources pour désigner des commandants d'éléphants. Il s'agit de celui d'*hegemôn*. Les *hégémônes* de Pôros sont évoqués par Arrien<sup>1864</sup>, ceux de l'armée d'Eumène par Diodore<sup>1865</sup>, et ceux au service d'Antigone II Gonatas par Plutarque<sup>1866</sup>.

---

<sup>1854</sup> Memn., dans Phot., *Bibl.*, CCXXIV [226b]. Cf. corpus p. 160.

<sup>1855</sup> El., *N. A.*, VII. 41. Cf. corpus p. 131.

<sup>1856</sup> Voir BELOCH 1912, 560, n. 2.

<sup>1857</sup> Plut., *Pyrrh.*, 33. 5. Cf. corpus p. 94.

<sup>1858</sup> Plut., *Pyrrh.*, 34. 4.

<sup>1859</sup> Voir aussi BAR-KOCHVA 1989, 335 ; HOOVER 2005, 39 ; TRONCOSO 2013, 256.

<sup>1860</sup> HOOVER 2005, 39.

<sup>1861</sup> *Supra*, p. 219-220.

<sup>1862</sup> *III Macc.*, 5. 32 ; *Pol.*, V. 82. 8. Cf. corpus p. 38.

<sup>1863</sup> *II Macc.*, 8. 9.

<sup>1864</sup> Arr., *An.*, V. 17. 5. Cf. corpus p. 105.

<sup>1865</sup> DS. XIX. 39. 4. Cf. corpus p. 58.

<sup>1866</sup> Plut., *Pyrrh.*, 26. 6. Cf. corpus p. 94.

Nous estimons que ce terme se rapportait à tout homme ayant autorité sur les éléphants de guerre, qu'il s'agisse de l'éléphantarque ou éventuellement de ceux placés sous les ordres de ce dernier. Dans sa *Vie d'Eumène*, Plutarque nous apprend qu'Eudamos, le satrape du Pendjab ayant apporté à Eumène de Carda des éléphants, était « l'hégémôn des éléphants »<sup>1867</sup>. Toutefois, Plutarque n'attribue pas ce statut à Eudamos dans le cadre d'un récit de bataille. De plus, il n'écrit pas que le satrape était « l'un » des chefs des éléphants, mais « le » chef des éléphants, faisant fi des autres chefs évoqués par Diodore. Nous estimons qu'Eudamos était en fait responsable de l'ensemble de l'éléphanterie, un éléphantarque donc, et non qu'il eût l'habitude de commander une unité composée de ces animaux à Paraitakène ou Gabiène. Comme il n'y avait qu'un seul éléphantarque par armée, les autres *hégémônes* devaient tous être placés sous la coupe de ce personnage. Pierre Schneider n'exclut pas que Keteus, le stratège des soldats venus de l'Inde rejoindre l'armée d'Eumène de Cardia avec Eudamos, ait été l'un d'entre eux à Paraitakène<sup>1868</sup>. Myiscos, qui avait dirigé les quarante-deux éléphants de l'aile gauche séleucide à Raphia devait également occuper cette fonction. Ces deux hommes montrent la diversité des origines ethniques des *hégémônes* puisque le premier est indien, et le second grec. Ils ont en revanche des origines sociales similaires. Les funérailles pompeuses de Keteus démontrent que celui-ci était un soldat de rang supérieur<sup>1869</sup>, et, selon Polybe, Myiscos faisait partie des *basilikoi paides*<sup>1870</sup>. En raison de l'origine aristocratique de ces *hégémônes*, nous avançons l'hypothèse que l'homme inhumé dans la tombe de Myrina, dans laquelle a été retrouvée la statuette représentant un éléphant terrassant un *thyreophoros*, était aussi l'un d'entre eux. En effet, la richesse des objets retrouvés dans le caveau et la présence d'une Victoire drapée suggère que cet homme, enterré ici avec une femme (peut-être son épouse), était un militaire de haut rang ayant participé à une campagne victorieuse<sup>1871</sup>. La découverte, dans la même tombe, de la statuette, mais également d'un fragment d'animal attribué par les archéologues à celui d'un éléphant<sup>1872</sup>, conforte cette idée. En tout état de cause, la mission des *hégémônes* devait consister à suppléer l'éléphantarque du côté de l'armée où celui-ci ne combattait pas. Comme ce dernier, il n'est pas assuré qu'ils combattaient à dos d'éléphant. Il convient de noter, enfin, que d'autres hommes, choisis davantage pour leurs aptitudes à diriger les éléphants qu'en raison de leurs origines sociales, ont sans doute été des *hégémônes*. Leur

---

<sup>1867</sup> Plut., *Eum.*, 16. 3. Cf. corpus p. 97.

<sup>1868</sup> SCHNEIDER 2017, 232.

<sup>1869</sup> SCHNEIDER 2017, 233.

<sup>1870</sup> Pol., V. 82. 13. Cf. corpus p. 38.

<sup>1871</sup> Voir POTTIER et REINACH, 1882, 429-430.

<sup>1872</sup> *Ibid.*

nombre devait être proportionnel à celui des éléphants mis en ligne et certains ont pu être montés à dos d'éléphant. Il est d'ailleurs possible que l'animal sur lequel ils étaient montés jouait un rôle dans la direction du bataillon. Pline l'Ancien rapporte à ce propos une anecdote significative :

Un jour qu'Antiochus voulait sonder le gué d'un fleuve, l'éléphant Ajax, qui autrement menait toujours la bande (*dux agminis*), refusa d'avancer. Alors il fut proclamé que le commandement serait à celui qui passerait. Patrocle s'y hasarda, et en récompense, Antiochus lui fit don de colliers d'argent (*phaleris argenteis*) – chose qu'ils aiment entre toutes – et des autres prérogatives du commandement. L'autre éléphant, ainsi dégradé, se laissa mourir de faim, préférant la mort à la honte<sup>1873</sup>.

Ce récit indique qu'il existait aussi une forme de hiérarchie entre les éléphants et qu'au moins l'un d'entre eux était, en raison de son courage, le « *dux agminis* », c'est à dire le chef de troupeau. Plus qu'une simple distinction, la phalère d'argent devait servir à identifier cet animal. Nous pensons que les phalères d'argent du musée de l'Ermitage sont des exemplaires de ces distinctions<sup>1874</sup>. Les « autres prérogatives du commandement » confiées à Patrocle ne sont pas précisées. Le commandement d'un bataillon d'éléphants a pu faire partie de celles-ci. D'ailleurs, l'expression latine *dux agminis* peut également désigner le « chef de rang » d'une armée. Certains incidents intervenus lors d'opérations militaires, que nous aborderons dans notre chapitre 9, confortent l'idée selon laquelle cette fonction d'animal meneur existait en situation de combat, et confirment le fait que ces « chefs de rang » étaient choisis pour leur courage<sup>1875</sup>. Comme nous l'avons supposé dans le chapitre précédent, cette hiérarchie fut sans doute mise en place dès la période de formation militaire de ces animaux. Elle devait permettre une relative maîtrise de l'ensemble du troupeau. Il est peu probable, en revanche, que les animaux meneurs portaient une distinction sur le champ de bataille car celle-ci, susceptible de faire comprendre à l'adversaire l'importance de cet éléphant, aurait fait de ce dernier une cible privilégiée.

---

<sup>1873</sup> Pline, VIII. 5 (5). Cf. corpus p. 81.

<sup>1874</sup> Voir aussi GOUKOWSKY 1972, 492, n. 70. Sur ces phalères, voir *supra*, p. 122.

<sup>1875</sup> *Supra*, p. 229.

### III. 2. Unités et commandement des chars à faux

Les formations de chars ont également été décrites par Asclépiodote, et la terminologie qui s'y rapporte concernait tout type de chars :

Deux chars s'appellent une paire (*zygarchian*), deux paires une bipaire (*syzygian*), deux bipaires une quadripaire (*episyzygian*), deux quadripaires une unité de chars (*harmatarchian*) et un ensemble d'unités de chars une aile (*kéras*), que l'on double pour obtenir une phalange. Si l'on utilise plusieurs phalanges de chars on peut utiliser la même terminologie<sup>1876</sup>.

Deux remarques peuvent être formulées à propos de cet extrait d'Asclépiodote. Premièrement, la terminologie présentée est complètement absente des récits des batailles lors desquelles les chars à faux furent utilisés. Secondement, elle ne comprend pas, contrairement à celle relative aux éléphants de guerre, de noms de postes de commandement correspondant aux différentes unités. Les descriptions des batailles d'époques achéménide et hellénistique ne nous en apprennent pas davantage sur les unités et le commandement des chars à faux. Dans la *Cyropédie*, Xénophon atteste l'existence de commandants de chars (*oi tôn harmatôn hégèmones*)<sup>1877</sup>. D'après lui, les généraux perses Abradatas et Artagersas dirigeaient un escadron de chars lors de la bataille de Thybrara<sup>1878</sup>. Cependant, nous ne pouvons assurer qu'il s'agissait de chars à faux puisque la charrerie de Cyrus le Grand était mixte. De plus, le caractère romancé du récit de Xénophon permet de douter de l'authenticité de certains renseignements. Pour la période hellénistique, un seul nom peut être rapporté aux chars à faux. Il s'agit de Crateros qui, d'après Appien, était le chef des cent trente chars durant la Première guerre de Mithridate<sup>1879</sup>. L'auteur n'affirme pas, toutefois, que cet homme avait été chargé de commander les auriges lors des opérations militaires de ce conflit, mais cela est fort probable. Dans l'armée séleucide, des hommes devaient également être préposés au commandement des chars à faux. Il est possible, par exemple, que Mendis et Zeuxis, généraux séleucides sous Antiochos III, ont fait partie de ceux-là. En effet, selon Appien, ces deux guerriers conduisaient les « troupes placées en avant des lignes » à la bataille de Magnésie du Sipyle<sup>1880</sup>. Or, comme nous l'avons déjà énoncé, les chars à faux occupaient justement cette position<sup>1881</sup>. D'un point de vue sociologique, les commandants de chars avaient de hautes fonctions et étaient de sang

<sup>1876</sup> Asclépiod., VIII. Cf. corpus p. 46. Voir aussi El. Tact., *Tact.*, 22. 2. Cf. corpus p. 113.

<sup>1877</sup> Xén., *Cyr.*, VI. 3. 8, 34, 36. Cf. corpus p. 27.

<sup>1878</sup> Xén., *Cyr.*, VII. 1. 9, 28. Cf. corpus p. 27-28.

<sup>1879</sup> App., *Mithr.*, 17. 63. Cf. corpus p. 112.

<sup>1880</sup> App., *Syr.*, 33. 170. Cf. corpus p. 111.

<sup>1881</sup> *Supra*, 294 sq.

noble ou royal. Abradatas par exemple, était, selon Xénophon, roi de Suse. Quant à Zeuxis, il était satrape de Lydie en plus d'être un ami intime d'Antiochos III<sup>1882</sup>. Gageons que Mendis et Crateros, que nous connaissons peu, faisaient également partie, respectivement, de l'entourage d'Antiochos III et de celui de Mithridate VI. En définitive, les commandants des chars à faux appartenaient à une élite.

### *III. 3. Unités et commandement des cavaliers cataphractes et des dromadaires*

Les tacticiens n'accordent pas d'attention particulière aux cavaliers cataphractes. Nous en déduisons qu'il n'existait pas de noms d'unités et de commandements spécifiques à cette troupe de cavalerie. Par conséquent, la terminologie relative à la cavalerie devait aussi concerner cette dernière. Quant aux dromadaires, ils sont complètement ignorés des tacticiens<sup>1883</sup>. Cela s'explique par le fait qu'ils n'étaient utilisés dans la guerre que de manière exceptionnelle et qu'en conséquence, ils n'étaient pas considérés comme de véritables montures de guerre. Il est ainsi probable qu'aucune terminologie relative aux unités et au commandement de *kamèlitai* n'a été développée. Pour autant, des « commandants des hommes montés à chameaux » étaient bien choisis lorsque ces animaux étaient mis en ligne, puisque Xénophon évoque l'un d'eux dans son récit de la bataille de Thymbrée (*o archôn tôn epi tais kamèlois andrôn*)<sup>1884</sup>. Malheureusement, les récits des guerres hellénistiques n'apportent pas davantage de précisions que les traités de Tactique sur les formations et le commandement des cataphractes et des dromadaires. Nous connaissons toutefois quelques commandants d'unités de cataphractes. Polybe nous apprend en effet qu'à la bataille de Panion, la conduite des cataphractes était l'affaire du prince Antiochos (le fils d'Antiochos III et futur Antiochos IV)<sup>1885</sup>. Par ailleurs, Plutarque indique qu'à Carrhae, Suréna était placé à la tête de ces cavaliers<sup>1886</sup>. Ces deux renseignements nous permettent de démontrer que le commandement des cavaliers cataphractes était, comme celui des chars à faux, confié à des hommes de sang aristocratique ou royal. Ces auteurs n'indiquent pas cependant si Antiochos, fils d'Antiochos III, et Suréna étaient équipés de la même manière que les cavaliers cataphractes. Au regard des difficultés liées à la retraite de cette troupe<sup>1887</sup>, cela nous semble peu évident.

---

<sup>1882</sup> Pol., XXI. 16 ; Jos., *A. J.*, XII. 147.

<sup>1883</sup> Ils sont toutefois mentionnés au V<sup>e</sup> siècle par Végèce (*Mil.*, III. 23. 1. Cf. corpus p. 156).

<sup>1884</sup> Xén., *Cyr.*, VI. 3. 33. Cf. corpus p. 27.

<sup>1885</sup> Pol., XVI. 17. 6. Cf. corpus p. 39.

<sup>1886</sup> Plut., *Crass.*, 24. 1. Cf. corpus p. 96.

<sup>1887</sup> *Infra*, p. 387.

## Chapitre VIII

# Les effets des chars à faux, des éléphants, des cataphractes et des dromadaires sur le corps et l'esprit des guerriers

Au-delà de leur usage tactique, les troupes montées orientales étaient utilisées pour leurs effets psychologiques et physiques redoutables. Les auteurs anciens attestent, en effet, l'impression de terreur laissée par les chars à faux, les éléphants, les cavaliers cataphractes et les dromadaires sur ceux qui y étaient confrontés. L'insistance particulière sur ces aspects dans les descriptions de batailles lors desquelles ces troupes participèrent interroge du fait que la peur est une expérience vécue de manière universelle et intemporelle par les guerriers. Avant l'intégration de ces troupes, beaucoup d'autres armes ou machines de guerre, comme par exemple la sarisse, avaient provoqué l'effroi dans les rangs adverses. Par conséquent, si les auteurs anciens ont insisté sur la peur engendrée par les chars à faux, les éléphants, les cataphractes et les dromadaires, c'est que celle-ci fut d'une intensité inhabituelle. Dans ce chapitre, nous allons tenter de vérifier la pertinence de cette hypothèse en déterminant, d'une part, les facteurs d'épouvante des troupes montées de l'Asie, et en étudiant, d'autre part, la nature de leurs effets sur l'esprit et le corps des soldats. Aussi, nous nous demanderons dans quelle mesure les généraux de l'époque hellénistique comptaient sur le potentiel psychologique de ces troupes pour déstabiliser l'ennemi et vaincre celui-ci.

## I. Les éléphants : des *mormolukeia* d'une efficacité redoutable

### I. 1. Un épouvantail sur le champ de bataille

Lors des batailles où ils furent mis en ligne, les éléphants de guerre furent parfois extrêmement redoutés par certaines populations ou armées, faisant figures de véritables épouvantails (*mormolukeia*). Ce terme n'est employé qu'une seule fois à propos des éléphants de guerre, par Lucien<sup>1888</sup>, et renvoie indéniablement à des grandes figures mythologiques. Néanmoins, il est tout à fait représentatif de l'effet que pouvaient faire les éléphants sur les champs de bataille. Dans l'*Arthashastra*, il est écrit que les éléphants de guerre avaient pour mission, entre autres, de semer la peur et de terroriser l'adversaire<sup>1889</sup>. Quelques siècles plus tard, Jules l'Africain, faisant référence aux « Anciens », tient des propos similaires : « *they make a terrifying spectacle at first sight both to horses who are not accustomed to them and men as well ; and when they equipped them with a tower, they considered them a source of fear* »<sup>1890</sup>. Les descriptions des combats d'Alexandre et des souverains hellénistiques le confirment. Ainsi, au début de la bataille de l'Hydaspe, d'après Quinte-Curce, Les Macédoniens avaient marqué « un léger temps d'arrêt en considérant et les bêtes et surtout le roi indien »<sup>1891</sup>. Selon ce même auteur, « grande fut la terreur provoquée par les bêtes », et celle-ci toucha autant les chevaux que les hommes<sup>1892</sup>. De son côté, Plutarque affirme qu'Alexandre craignait les éléphants de Pôros<sup>1893</sup>. Arrien nuance cela en écrivant que le Conquérant avait surtout peur que ses chevaux paniquent lors de la traversée du fleuve et se jettent à l'eau, en apercevant les éléphants installés sur l'autre rive<sup>1894</sup>. À l'époque hellénistique, les cités grecques assiégées semblent avoir été les premières à être terrifiées par les éléphants de guerre. Diodore raconte par exemple l'appréhension des Mégalopolitains, menacés par les forces de Polyperchon : « Des bruits avaient en effet couru sur la puissance de l'armée royale et le grand nombre des éléphants qui l'accompagnaient : ils passaient pour posséder une force irrésistible, comme l'était l'élan de leur corps »<sup>1895</sup>. Au début du II<sup>e</sup> siècle, encore, les cités grecques furent de

---

<sup>1888</sup> Luc., *Zeux.*, 12. Cf. corpus p. 117.

<sup>1889</sup> *Arthashastra*, X. 4 [154]. 14. Cf. corpus p. 18.

<sup>1890</sup> Jules l'Africain, *Cestes*, F. 12. 18. Cf. corpus p. 124.

<sup>1891</sup> Curt., VIII. 14. 12. Cf. corpus p. 90. Quinte-Curce évoque à deux autres reprises la peur qui habitait les Macédoniens avant la bataille, en raison de la largeur du fleuve à traverser et de « l'aspect de l'ennemi » (VIII. 13. 8, 11. Cf. corpus p. 89-90). Dans ces passages toutefois, les éléphants ne sont pas explicitement mentionnés.

<sup>1892</sup> Curt., VIII. 14. 23. Cf. corpus p. 90.

<sup>1893</sup> Plut., *Alex.*, 60. 11. Cf. corpus p. 98.

<sup>1894</sup> Arr., *An.*, V. 10. 2. Cf. corpus p. 104.

<sup>1895</sup> DS. XVIII. 70. 3. Cf. corpus p. 56.

nouveau épouvantés par les éléphants de guerre. Tite-Live rapporte en effet que, lorsqu'Antiochos III attaqua la cité de Larissa, le souverain séleucide avait placé les éléphants devant les enseignes « pour provoquer la terreur [...] de sorte que, indécis, une grande partie des habitants hésitaient entre la crainte des ennemis qui étaient là et la honte de manquer à leurs alliés qui étaient loin »<sup>1896</sup>. La stratégie du souverain séleucide laisse penser que celui-ci avait emmené avec lui ses éléphants lors de sa campagne en Grèce propre dans le but de s'en servir pour faire pression sur les populations.

Les Romains furent aussi effrayés par les éléphants lorsque Pyrrhos les leur opposa. Florus le résume très bien en écrivant que le roi d'Épire arriva en Italie avec « l'épouvante causée par des bêtes sauvages »<sup>1897</sup>. L'appréhension de ces animaux semble même avoir joué un rôle capital dans l'issue de la bataille d'Héraclée. Les auteurs anciens rapportent en effet que Pyrrhos se trouvait en difficulté et que la situation tourna en sa faveur grâce aux éléphants, dont l'aspect terrorisa les Romains. Selon Tite-Live et Pausanias, ce sont les soldats qui furent déstabilisés par ces animaux<sup>1898</sup>. Pour Plutarque et Florus, en revanche, ce sont les chevaux qui ne purent supporter (*dynasaschetêô*) les éléphants et « semèrent au loin le carnage »<sup>1899</sup>. De son côté, Dion Cassius affirme que les éléphants effrayèrent autant les hommes que les chevaux. Les premiers « *were invariably filled with alarm and astonishment* »<sup>1900</sup> et les seconds « *became frenzied and bolted* »<sup>1901</sup>. Cette panique entraîna la fuite des Romains et de leurs chevaux<sup>1902</sup>. Il faut toutefois nuancer le caractère déterminant de l'effroi provoqué par les éléphants dans l'issue de la bataille car Eutrope, qui évoque aussi la peur laissée par les éléphants sur les Romains, affirme que ce fut la tombée de la nuit qui mit fin au combat, et non la fuite de ces derniers<sup>1903</sup>. Il est possible que cet auteur ait cherché à minimiser l'effet des éléphants sur les Romains. À Ausculum, Pyrrhos réussit une fois encore à effrayer une partie de la cavalerie avec ses éléphants et à entraîner sa fuite<sup>1904</sup>.

Les Galates ont probablement aussi été terrorisés par les éléphants de guerre. Il semble qu'ils ont découvert les éléphants pour la première fois lors de leur combat contre Ptolémée Kéraunos puisque ce souverain, d'après Memnon d'Héraclée, leur en avait opposé. Pour Brendan Mac

---

<sup>1896</sup> Liv., XXXVI. 10. 4. Cf. corpus p. 65.

<sup>1897</sup> Flor., I. 13 (I. 18). 6. Cf. corpus p. 114.

<sup>1898</sup> Liv., *Periochae*, 13. Cf. corpus p. 68 ; Paus., I. 12. 3. Cf. corpus p. 115.

<sup>1899</sup> Plut., *Pyrrh.*, 17. 6. Cf. corpus p. 93 ; Flor., I. 13 (I. 18). 8. Cf. corpus p. 114.

<sup>1900</sup> Dion Cass., IX (*apud* Zonaras, 8. 2). Cf. corpus p. 164. Voir aussi Dion Cass., IX (*apud* Zonaras, 8. 3. 6). Cf. corpus p. 164.

<sup>1901</sup> Dion Cass., (*apud* Zonaras, 8. 3.). Cf. corpus p. 164.

<sup>1902</sup> Plut., *Pyrrh.*, 17. 6. Cf. corpus p. 93 ; Dion Cass., (*apud* Zonaras, 8. 3.). Cf. corpus p. 164 ; Just., XVIII. 1. 6. Cf. corpus p. 149.

<sup>1903</sup> Eutr., II. 11. 2. Cf. corpus p. 151.

<sup>1904</sup> Dion Cass., (*apud* Zonaras, 8. 5.). Cf. corpus p. 165.



Congail, « *Keraunos' battle strategy was built around the use of battle elephants, apparently believing that these beasts would terrify the barbarians* »<sup>1905</sup>. Cela est tout à fait incertain. D'abord, nous ne savons presque rien de cette bataille. Dans son récit de la bataille, Memnon d'Héraclée fait seulement référence au pachyderme monté par le roi. Or comme nous l'avons vu, il est peu probable que le souverain combattit à dos d'éléphant<sup>1906</sup>. Par conséquent, la participation des éléphants au combat n'est pas assurée. Notons par ailleurs que les éléphants de guerre ne constituaient sans aucun doute qu'une partie des forces mises en ligne contre les Galates et que ces animaux n'étaient pas mis en ligne sur les champs de bataille dans le seul but d'effrayer l'ennemi. Au regard de ces éléments, il est impossible d'établir la stratégie que Ptolémée Kéraunos mit en place contre les Galates. Deux ans plus tard, les Galates rencontrent les éléphants d'Antigone Gonatas, mais ils ne les affrontent pas<sup>1907</sup>. Ainsi, c'est peut-être durant leur combat contre Antiochos que les Galates furent confrontés aux éléphants de guerre pour la première fois. Durant ce conflit, les troupes du roi se trouvaient en difficulté en raison des forces impressionnantes déployées par les Galates<sup>1908</sup>. Les bataillons séleucides étaient mal préparés et peu nombreux<sup>1909</sup>. Le tacticien Théodotas de Rhodes décida alors d'une stratégie qui s'appuyait uniquement sur l'effet de surprise. Il ordonna de cacher les éléphants à la vue de l'ennemi et de les sortir peu après l'engagement : « S'ils pratiquaient cette manœuvre, affirme-t-il, les chevaux seraient effrayés et se retourneraient dans leur fuite contre les Galates »<sup>1910</sup>. Comme nous l'avons déjà évoqué, la dissimulation des éléphants paraît douteuse et n'est peut-être qu'un élément narratif ajouté par Simonide de Magnésie, la source de Lucien. Pour autant, l'idée selon laquelle les Séleucides ont cherché à terroriser les Galates en leur opposant des éléphants de guerre est tout à fait probante. D'après Lucien, les espoirs séleucides ne furent pas déçus, puisque « les Galates et leurs chevaux [...], épouvantés par ce spectacle extraordinaire [...], lâchèrent pied et prirent la fuite, dans un désordre total »<sup>1911</sup>. Lucien a décrit avec précision cette débandade :

Les fantassins se perçaient les uns les autres avec leurs lances ; ils étaient piétinés par les cavaliers qui se ruaient sur eux à toute vitesse. Les chars, se retournant eux aussi contre

---

<sup>1905</sup> MAC CONGAIL 2013a.

<sup>1906</sup> *Supra*, p. 311.

<sup>1907</sup> Just., XXV. 1. 6. Cf. corpus p. 149. Sur la rencontre entre Antigone Gonatas et les Galates, voir *infra*, p. 333.

<sup>1908</sup> D'après Lucien, le nombre total de cavaliers mis en ligne par les Celtes était de quarante mille. Cet auteur précise également que la formation d'infanterie galate avait vingt-quatre rangs de profondeur (*Zeux.*, 8. Cf. corpus p. 116). Cependant, Théodore Reinach et Altay Coskun, ont jugé ces chiffres invraisemblables (REINACH 1889, 125-126 ; COSKUN 2012, 63).

<sup>1909</sup> Luc., *Zeux.*, 8. Cf. corpus p. 116.

<sup>1910</sup> Luc., *Zeux.*, 9. Cf. corpus p. 116.

<sup>1911</sup> Luc., *Zeux.*, 10. Cf. corpus p. 116.

leurs propres troupes, se frayèrent un passage à travers elles, non sans verser le sang (*empalin*) et, comme dit Homère, *Les chars se renversaient dans un bruit de cymbales*. Quant aux chevaux, incapables de supporter la vue des éléphants, dès qu'ils cessèrent de courir droit devant eux, ils jetèrent à bas les conducteurs : *Les chars vides sonnaient dans un bruit de crotales*<sup>1912</sup>.

Bien que les Séleucides aient pu parvenir, grâce à leurs éléphants, à semer la panique parmi les troupes galates, les détails que nous donne Lucien de cette fuite semblent peu authentiques. En effet, l'emploi de certains procédés de dramatisation par cet auteur trahit une volonté de théâtralisation évidente. On retient tout d'abord la généralisation des comportements humains et animaux : aucun guerrier ne semble avoir maîtrisé sa peur et tenté de résister aux éléphants, aucun cheval n'a supporté la vue des éléphants. Il est probable que des contingents galates ont cherché à affronter les éléphants, ou tout du moins essayé de contourner ces animaux, d'autant que ces derniers étaient peu nombreux (16). Notons également que Lucien évoque l'effusion de sang, ce qui est rare dans les récits de bataille et souvent caractéristique des auteurs cherchant à renforcer l'expressivité de leurs récits. Nous y reviendrons<sup>1913</sup>. Enfin, les citations de l'*Iliade* montrent que Lucien s'inscrivait dans les pas d'Homère, et par conséquent se percevait non comme un historien, mais comme un poète. Nous parvenons donc à la même conclusion que Théodore Reinach : « il suffit de lire d'un bout à l'autre ce brillant récit de bataille pour se convaincre que Lucien, ou plutôt sa source, n'a visé que l'effet poétique et romanesque, sans aucun souci de la vérité historique »<sup>1914</sup>.

Lucien précise ensuite que les éléphants « assurèrent à Antiochos une victoire écrasante »<sup>1915</sup>. Cela ne réjouit pas pour autant le souverain, qui, à l'issue de la bataille, « déclara en pleurant, dit-on : “Nous devons avoir honte, soldats, de devoir notre salut à ces seize bêtes, car si la bizarrerie de leur aspect n'avait pas terrifié les ennemis, que serions-nous devenus face à eux ?” »<sup>1916</sup>. Altay Coskun ne croit pas à l'authenticité des propos prêtés au souverain séleucide : « *Victory certainly would not be shameful for someone who had the courage to face and overcome a stronger enemy, but it would be for a king who did not appropriately deploy his trained hoplites, and also to the soldiers who were unable to discern the difference between military strength and the success of an unexpected stratagem* »<sup>1917</sup>. Cette remarque nous semble très juste. Selon nous, l'émotion et la réaction du souverain constituent également des procédés

---

<sup>1912</sup> *Ibid.*

<sup>1913</sup> *Infra*, p. 339-340.

<sup>1914</sup> REINACH 1889, 124. Cet avis a été suivi par son neveu, Adolphe Reinach, qui a observé que « tous les ressorts ordinaires de l'épopée se retrouvent dans le récit de Lucien » (REINACH 1913, 194-195).

<sup>1915</sup> Luc., *Zeux.*, 10. Cf. corpus p. 117.

<sup>1916</sup> Luc., *Zeux.*, 11. Cf. corpus p. 117.

<sup>1917</sup> COSKUN 2012, 65.

de dramatisation. En tout état de cause et malgré le style romancé, les erreurs historiques et les incohérences du récit de Lucien, il nous paraît possible que les Galates aient été terrorisés par les éléphants de guerre des Séleucides, car leur combat contre ces derniers a bien pu être pour eux le premier où ils firent face à cette pratique militaire.

Les troupes antigonides du début du II<sup>e</sup> siècle ont également été confrontées à la crainte d'affronter les éléphants. À Cynocéphales, d'après Polybe, les Romains étaient en difficulté à la fois au centre et à l'aile gauche<sup>1918</sup>. Flaminius décida alors de lancer les éléphants situés devant l'aile droite en espérant sauver la situation<sup>1919</sup>. L'aile gauche antigonide n'était alors pas prête au combat car elle se trouvait encore en ordre de marche<sup>1920</sup>. Par conséquent, les rangs « n'attendirent même pas, dans ces conditions, le choc de l'ennemi »<sup>1921</sup>. Les éléphants des Romains « suffirent pour semer la panique » et « leur faire lâcher pied »<sup>1922</sup>. Tite-Live le confirme en déclarant que « les Macédoniens tournèrent le dos, mis en fuite par la frayeur, dès qu'ils virent les animaux »<sup>1923</sup>. Il ajoute que « tous les suivirent dans leur déroute »<sup>1924</sup>, ce qui suggère que l'intervention des éléphants régla le sort des Antigonides. Ce propos mérite d'être nuancé. En effet, Tite-Live note par ailleurs qu'une attaque lancée par un tribun militaire à l'arrière de la phalange fut également victorieuse<sup>1925</sup>. Pour autant, le texte de Tite-Live laisse entendre que c'est le succès de l'aile gauche romaine sur l'aile droite antigonide qui incita ce tribun à abandonner son poste pour attaquer à revers l'aile droite ennemie. Par conséquent, on peut supposer que la terreur provoquée par les éléphants sur l'aile gauche antigonide contribua à l'issue victorieuse de la bataille, mais qu'une fois encore, c'est la bonne coordination entre les troupes qui assura la réussite des Romains.

L'impact psychologique des éléphants ne semble avoir concerné que des populations n'ayant jamais affronté les éléphants de guerre, voire n'ayant encore jamais rencontré ces animaux. Les auteurs qui ont décrit les conflits lors desquelles les éléphants terrifièrent l'armée adverse ne manquent pas de le mentionner. Ainsi, d'après Tite-Live, Pline l'Ancien, Dion Cassius, Justin et Eutrope, l'aspect des éléphants était inconnu des Romains avant leur combat à Héraclée<sup>1926</sup>. Cette méconnaissance avait valu à ces animaux le surnom de « bœufs de

---

<sup>1918</sup> Pol., XVIII. 24. 4. Cf. corpus p. 40.

<sup>1919</sup> *Ibid.*

<sup>1920</sup> Pol., XVIII. 24. 5-6. Cf. corpus p. 40.

<sup>1921</sup> Pol., XVIII. 24. 7. Cf. corpus p. 40.

<sup>1922</sup> *Ibid.*

<sup>1923</sup> Liv., XXXIII. 9. 7. Cf. corpus p. 64.

<sup>1924</sup> Liv., XXXIII. 9. 8. Cf. corpus p. 64.

<sup>1925</sup> Liv., XXXIII. 9. 8-10. Cf. corpus p. 64.

<sup>1926</sup> Liv., *Periochae*, 13. Cf. corpus p. 68 ; Pline, VIII. 6 (6). Cf. corpus p. 81 ; Dion Cass., (*apud* Zonaras 8. 2.).

Lucanie »<sup>1927</sup>, car c'est dans cette région donc, que les Romains les découvrirent pour la première fois. De son côté, Lucien affirme que les Galates qui affrontèrent Antiochos III « n'avaient jamais vu d'éléphants auparavant »<sup>1928</sup>. Cela nous paraît peu probable. En effet, bien que nous ne puissions établir la date exacte de la bataille, il est évident que celle-ci eut lieu après que les Galates eussent rencontré les éléphants des rois de Macédoine. Par conséquent, les Galates qu'affronta Antiochos III connaissaient sans doute déjà les éléphants<sup>1929</sup>. En revanche, et comme nous venons de le démontrer, il n'est pas certain qu'ils aient eu l'occasion de lutter contre ces animaux sur un champ de bataille. Dès lors, on peut imaginer que les Galates appréhendaient de se retrouver face à une éléphanterie rangée en ordre de bataille. Diodore, Polybe et Tite-Live n'indiquent pas si les habitants des cités de Mégalopolis et de Larissa, ainsi que les soldats de Philippe V avaient vu ou non des éléphants. Nous savons qu'au moins un Mégalopolitain, Damis, présent lors du siège de la cité, « connaissait par expérience la nature et l'utilisation des éléphants » car il « avait été en Asie avec Alexandre »<sup>1930</sup>. Cependant, étant donné que des bruits couraient au sujet de ces animaux (l'instigateur de ceux-ci a pu être Damis en personne), nous estimons que la plupart de ses concitoyens ne les avaient jamais rencontrés. Quant aux habitants de Larissa et aux guerriers de Philippe V, il est probable qu'ils n'avaient jamais vu d'éléphants de guerre puisque cette pratique, en ce début du II<sup>e</sup> siècle, appartenait déjà au passé dans cette partie du monde grec. On notera qu'il devait en être de même dans le cas d'autres sièges lors desquels les assiégés eurent à affronter les éléphants<sup>1931</sup>.

---

Cf. corpus p. 164 ; Dion Cass., IX. 40. 24. Cf. corpus p. 122 ; Just., XVIII. 1. 6. Cf. corpus p. 149 ; Eutr., II. 11. 2. Cf. corpus p. 151 ; Veg., *Mil.*, III. 24. 5. Cf. corpus p. 156.

<sup>1927</sup> Lucr., V. 1302. Cf. corpus p. 47 ; Pline, VIII. 6 (6). Cf. corpus p. 81.

<sup>1928</sup> Luc., *Zeux.*, 10. Cf. corpus p. 116.

<sup>1929</sup> Voir aussi COSKUN 2012, 64, n. 25.

<sup>1930</sup> DS. XVIII. 71. 2. Cf. corpus p. 56.

<sup>1931</sup> Nous pensons notamment à Mégare et à Sparte. Les éléphants avaient déjà foulé le sol mégarien avant que la cité ne soit assiégée puisque Cassandre y avait fait embarquer ses éléphants pour rejoindre le littoral de l'Argolide, à Épidaure (316). Mais rien ne permet d'affirmer, en l'état actuel des connaissances, que les Mégariens ont pu, à cette occasion, voir les pachydermes. Nous ne pouvons exclure non plus l'idée selon laquelle les Spartiates avaient déjà vu des éléphants avant l'attaque de Pyrrhos, mais dans ce cas-là également, les sources sont trop évasives. En l'occurrence, les Spartiates s'étaient préparés à une attaque des troupes de Cassandre, une fois ce dernier arrivé, avec ses éléphants, dans le Péloponnèse. Cependant, comme l'a souligné Matthieu Guintrand, rien ne permet de confirmer que les opérations de Cassandre ont concerné la Laconie. D'autres indices suggèrent la possibilité d'une rencontre armée ayant permis aux Spartiates d'expérimenter le combat contre les éléphants. D'après Diodore, Antigone le Borgne a tenté de lever une armée dans le Péloponnèse contre Cassandre et ses alliés : Lysimaque et Ptolémée (315) (DS. XIX. 57. 5). Pour ce faire, il aurait envoyé Aristodème demander aux Spartiates l'autorisation de lever huit mille hommes dans le Péloponnèse (DS. XIX. 60. 1). Mais Diodore ne révèle rien quant à l'aboutissement d'une telle démarche. Il faut aussi exclure l'idée selon laquelle les Spartiates ont rencontré des éléphants lors de leurs combats contre Démétrios Poliorcète (294) (Plut., *Dem.*, 35). Il est vrai que ce souverain était en possession de ces animaux quatre ans plus tard, puisqu'il les opposa aux forces alliées de Pyrrhos et Lysimaque (D'après Pausanias, Pyrrhos avait capturé des éléphants lors de sa bataille contre Démétrios [I. 12. 3]). Ces animaux avaient donc certainement été mis en ligne par le souverain antigonide lors de cet événement). Cependant, nous estimons que Démétrios avait hérité des éléphants de Cassandre au moment de son arrivée sur le trône de Macédoine (voir aussi SCULLARD 1974, 100). Or, sa campagne dans le Péloponnèse fut sans doute

Après les premières rencontres avec les éléphants, la crainte suscitée par ces animaux ne provoquait plus des comportements de fuite, voire avait totalement disparu. À Gaza par exemple, les éléphants de Démétrios « semèrent la terreur », mais cela ne sembla pas ébranler les forces opposées<sup>1932</sup>. De la même manière, Florus relève qu'à Ausculum, « la crainte inspirée par ces animaux [aux Romains] s'était désormais calmée »<sup>1933</sup>. Cela a conduit certains chercheurs à affirmer que les éléphants étaient utiles à la guerre uniquement lorsque l'adversaire découvrait ces animaux pour la première fois. Cette conclusion nous laisse circonspect du fait que les souverains hellénistiques n'hésitèrent pas à opposer leurs éléphants à des ennemis connaissant, voire possédant ces animaux. De toute évidence, les généraux de l'époque estimaient que les éléphants de guerre étaient suffisamment utiles d'un point de vue tactique pour ne pas limiter leur usage à des conflits les opposant aux populations européennes. Il faut donc se garder de réduire l'éléphant de guerre à un simple rôle d'épouvantail, même si les récits d'Héraclée et plus encore celui de la bataille qu'Antiochos III livra aux Galates se focalisent sur cet aspect de leur emploi. Notons également que le fait d'avoir déjà lutté contre des éléphants ne suffisait sans doute pas à dissiper totalement la crainte que ces animaux suscitaient parmi les hommes et les chevaux. Nous en tenons pour preuve un extrait de Diodore. Cet auteur raconte qu'Eumène de Cardia donna deux cents talents à Eudamos, officiellement pour l'entretien des éléphants que celui-ci avait amené de l'Inde, officieusement « pour se gagner l'homme par ce cadeau »<sup>1934</sup>. D'après Diodore en effet, Eumène était convaincu qu'en cas de conflit, Eudamos « ferait nettement pencher la balance en faveur de celui auquel il se rallierait, car le fait d'utiliser des éléphants provoque la terreur »<sup>1935</sup>. Cela démontre bien qu'à l'époque des Diadoques, les pachydermes conservaient un fort potentiel d'épouvante, et ce malgré le fait qu'ils avaient été vaincus à l'Hydaspe par les Macédoniens. L'exemple de la bataille de Gaza, évoqué plus haut, peut également l'illustrer. Malheureusement pour Eumène, le ralliement d'Eudamos ne lui apporta pas la victoire contre Antigone. Cependant, le fait que ce dernier ordonna l'exécution du satrape du Pendjab après Gabiène peut laisser penser que les pachydermes de l'armée d'Eumène avaient grandement éprouvé, sur le plan tactique mais également psychologique, les troupes du stratège d'Asie<sup>1936</sup>. D'autres batailles peuvent

---

légèrement antérieure à sa montée sur le trône.

<sup>1932</sup> DS. XIX. 84. 1. Cf. corpus p. 60.

<sup>1933</sup> Flor., I. 13 (I. 18). 9. Cf. corpus p. 114.

<sup>1934</sup> DS. XIX. 15. 5. Cf. corpus p. 57.

<sup>1935</sup> *Ibid.*

<sup>1936</sup> DS. XIX. 44. 1. Cf. corpus p. 59.

également montrer que la crainte suscitée par les éléphants affectait également les guerriers qui connaissaient ces animaux. Ainsi, au Panion, une partie de la cavalerie lagide fut effrayée par les éléphants<sup>1937</sup>, alors que ces chevaux étaient habitués à côtoyer ces derniers. De la même manière, les éléphants mis en ligne par Antiochos III à Magnésie du Sipyle apportèrent une grande terreur aux Romains, malgré le fait que ces derniers connaissaient bien ces animaux<sup>1938</sup>. Par conséquent, les souverains de la période n'étaient pas à l'abri de voir leurs chevaux ou leurs soldats perdre leur sang-froid face aux éléphants, et cela même si ces animaux et ces hommes avaient été entraînés à y faire face.

### I. 2. Un « surcroît aux horreurs de la guerre »

Les auteurs anciens ont fait état des différents facteurs d'effroi liés à l'emploi des éléphants de guerre. Diodore remarquait que la disposition des éléphants de Pôros était en elle-même saisissante (*kataplèktikôs*)<sup>1939</sup>. Mais ce sont surtout les caractéristiques physiques de l'animal, au premier rang desquelles figurent leurs dimensions impressionnantes. Selon Quinte-Curce et Tite-Live, les éléphants de guerre indiens étaient géants (*ingentes*)<sup>1940</sup>. Le premier évoque en plus la masse énorme de leur corps (*vastorum corporum moles*)<sup>1941</sup>. À l'époque hellénistique, cette impression était « accrue par les frontaux, les panaches, [et] les tours installées sur leur dos »<sup>1942</sup>. Afin que son lecteur se fasse une idée précise du spectacle qui s'offrit aux Macédoniens confrontés à l'armée de Pôros, Diodore utilise la métaphore de la poliorcétique :

L'ensemble du dispositif donnait donc au spectateur l'impression d'une ville. Par la place qu'ils occupaient, les éléphants ressemblaient en effet à des tours (*tois pyrgois*), tandis que les soldats intercalés entre eux figuraient une courtine (*tois mesopyrgois*)<sup>1943</sup>.

Cette assimilation des éléphants à la partie la plus élevée des fortifications est souvent reprise par les auteurs anciens. On la retrouve ainsi chez Quinte-Curce et Polyen dans leurs descriptions respectives de la bataille de l'Hydaspe<sup>1944</sup>, et chez Appien, dans celle de Magnésie du Sipyle<sup>1945</sup>.

---

<sup>1937</sup> Zénon de Rhodes, *apud* Pol., XVI. 19. 4, 6. Cf. corpus p. 40. Polybe se demande toutefois à quelle partie de la cavalerie Zénon fait ici référence.

<sup>1938</sup> *elephantis magnum terrorem praebebat*. Liv., XXXVII. 40. 3. Cf. corpus p. 65-66.

<sup>1939</sup> DS. XVII. 87. 4. Cf. corpus p. 54.

<sup>1940</sup> Liv., XXXVII. 40. 4. Cf. corpus p. 66 ; Curt., VIII. 13. 10. Cf. corpus p. 90.

<sup>1941</sup> Curt., VIII. 13. 10. Cf. corpus p. 90.

<sup>1942</sup> Liv., XXXVII. 40. 4. Cf. corpus p. 66.

<sup>1943</sup> DS. XVII. 87. 5. Cf. corpus p. 54.

<sup>1944</sup> Curt., VIII. 14. 13. Cf. corpus p. 90 ; Polyen, IV. 3. 22. Cf. corpus p. 118.

<sup>1945</sup> App., *Syr.*, 32. 162. Cf. corpus p. 110.

D'autres termes d'architecture militaire ont aussi été utilisés pour décrire les éléphants. Quinte-Curce a par exemple écrit que ceux d'Omphis avaient l'aspect d'une forteresse (*castellorum*)<sup>1946</sup>. Selon Arrien, ceux de Pôros constituaient pour les Indiens un « rempart » (*teichos*)<sup>1947</sup>. Si cette dernière métaphore semble plutôt faire référence à la mission de protection de l'infanterie assignée aux éléphants indiens, dans la plupart des cas, les auteurs cherchent à souligner non seulement les dimensions importantes des éléphants, mais aussi le caractère inébranlable/imprenable de ces animaux. Ainsi Jules l'Africain, qui utilise également le terme de rempart, assimile le combat contre un éléphant de guerre à une prise d'assaut<sup>1948</sup>. Philostrate, sans doute inspiré par cet auteur ou par la même source que lui, fait dire à l'un des personnages de sa *Vie d'Apollonios de Tyane*, Damis, que se rendre maître d'un éléphant est comparable à la prise d'assaut d'une acropole<sup>1949</sup>. D'autres auteurs ont été plus loin en soulignant le caractère invincible, voire immortel des éléphants. Rappelons notamment les propos de Diodore, selon lesquels, pour les Mégalopolitains, les éléphants possédaient une force « irrésistible » (*anypostaton*)<sup>1950</sup>. La croyance en l'immortalité des éléphants ne semble quant à elle avoir existé que dans l'esprit des Romains. Florus écrit à ce propos que, lors des combats qui opposèrent les Romains aux éléphants de Pyrrhos, Gaius Minucius « avait montré, en coupant la trompe de l'un d'eux, que ces bêtes pouvaient mourir »<sup>1951</sup>. Notons que Florus délivre cette information directement après avoir affirmé que la crainte suscitée par les éléphants à Héraclée s'était dissipée au moment du second combat. Cet auteur semble donc établir un lien de cause à effet entre l'épouvante suscitée par les pachydermes et la croyance des Romains en l'immortalité de ces derniers. Chez les Romains, l'immortalité était une caractéristique divine. Les propos de Pausanias, selon lesquels les Romains, en voyant les éléphants, « furent pris de panique car ils pensèrent à tout sauf à des animaux »<sup>1952</sup>, s'accordent donc avec ceux de Florus. Justin traduira ensuite cette perception romaine des éléphants en désignant ces derniers par le terme latin *monstrum*<sup>1953</sup>, dont l'étymologie renvoie à une créature divine porteuse d'un

---

<sup>1946</sup> Curt., VIII. 12. 7. Cf. corpus p. 89.

<sup>1947</sup> Arr., *An.*, V. 17. 2. Cf. corpus p. 105.

<sup>1948</sup> Jules l'Africain, *Cestes*, F. 12. 18. Cf. corpus p. 124.

<sup>1949</sup> Philstr., *V. Ap.*, II. 11. Cf. corpus p. 137.

<sup>1950</sup> DS. XVIII. 70. 3. Cf. corpus p. 56.

<sup>1951</sup> Flor., I. 13 (I. 18). 9. Cf. corpus p. 114. Florus rapporte ce fait d'arme au début de son récit de la bataille d'Ausculum. Toutefois, Végèce le situe en Lucanie (*Mil.*, III. 24. 7. Cf. corpus p. 156), ce qui suggère que Florus fait référence à un épisode de la bataille d'Héraclée.

<sup>1952</sup> Paus., I. 12. 3. Cf. corpus p. 115.

<sup>1953</sup> Just., XVIII. 1. 6. Cf. corpus p. 149 (*monstrum*). Le terme *belua* est également employé (*Veg.*, *Mil.*, III. 24. 8, 11, 13, 16. Cf. corpus p. 156), mais la polysémie de ce mot, désignant aussi bien l'animal que le monstre, ne permet pas d'assurer qu'il fut employé dans le but d'assimiler l'éléphant à une créature fantastique terrible issue de mondes lointains et inconnus.

message ou d'un avertissement. Cependant, pour Dion Cassius, les Romains savaient très bien, lorsqu'ils les virent pour la première fois, que les éléphants étaient des animaux<sup>1954</sup>. De ce fait, ils étaient conscients de leur nature mortelle<sup>1955</sup>. La croyance en l'immortalité des éléphants apparaît de ce fait comme une construction narrative. Par conséquent, nous nous en tiendrons à soutenir que la taille exceptionnelle des éléphants laissait penser aux Grecs et aux Romains que ces animaux étaient puissants et difficiles à vaincre, non que ceux-ci étaient immortels. L'emploi des éléphants s'inscrivait dans une tendance, très répandue dans l'ingénierie militaire hellénistique, pour le gigantisme, et cela quel que soit le théâtre d'opérations. Ainsi, dès le début de la période, les souverains ont cherché à accroître la taille de leurs navires<sup>1956</sup>, mais aussi à construire des machines de siège aux dimensions saisissantes. On citera pour exemple l'hélépole, cette tour « preneuse de villes » dont la hauteur atteignait près de 46 mètres<sup>1957</sup>, et les tortues-bélières, dont les poutres pouvaient atteindre 54 mètres de long<sup>1958</sup>. À partir des exemples des sièges de Rhodes par Démétrios Poliorcète (305/304) et de Gadara par Antiochos III (218), Isabelle Pimouguet-Pédarros a montré que l'emploi de ces machines extraordinaires avait pour objectif, au-delà des aspects tactiques, de frapper de stupeur les assiégés<sup>1959</sup>. Ce faisant, les souverains hellénistiques espéraient provoquer chez ces derniers une perte de confiance susceptible de les amener à la reddition<sup>1960</sup>. L'éléphant, bien qu'ayant des dimensions incomparables aux machines de sièges que nous avons citées, semble bien avoir été employé dans le but de produire le même effet sur les soldats de l'armée adverse, et ce quelle que fut l'espèce utilisée. Ainsi, les éléphants de forêt de l'armée romaine, dont la taille était sensiblement moins importante que celle des éléphants d'Asie et de savane d'Afrique, parvinrent à effrayer les guerriers de Philippe V à Cynocéphales. Il faut toutefois nuancer cela, car les dimensions des éléphants, au même titre que celle des machines de siège, ne constituaient pas le seul élément susceptible d'effrayer les soldats ennemis. D'autres caractéristiques des pachydermes ont contribué à terroriser ceux qui leur faisaient face, notamment les bruits et l'odeur de ces animaux.

Quinte-Curce révèle qu'au début de la bataille de l'Hydaspe, les éléphants avaient été commandés à barrir : « comme on les excitait à dessein, ils fatiguaient les oreilles de leurs

---

<sup>1954</sup> Dion Cass., IX. 40. 24. Cf. corpus p. 122.

<sup>1955</sup> *Ibid.*

<sup>1956</sup> PIMOUGUET-PEDARROS 2011, 176-177.

<sup>1957</sup> Sur la hauteur de l'hélépole, voir PIMOUGUET-PEDARROS 2011, 162-163.

<sup>1958</sup> Sur les dimensions des tortues-bélières, voir PIMOUGUET-PEDARROS 2011, 166-167.

<sup>1959</sup> PIMOUGUET-PEDARROS 2011, 249.

<sup>1960</sup> *Ibid.*



affreux barrissements (*horrendo stridore*) »<sup>1961</sup>. Les souverains hellénistiques reprirent pour leur compte cette pratique indienne en ajoutant le barrissement collectif des éléphants aux traditionnels bruits des trompettes et cris de guerre des soldats, caractéristiques des débuts des combats. Ainsi, selon Dion Cassius, les éléphants de Pyrrhos poussèrent un barrissement à l'unisson au début de la bataille d'Héraclée, pendant que les soldats épirotes tapèrent leurs lances contre leurs boucliers et que l'on fit sonner les trompettes<sup>1962</sup>. Les barrissements des éléphants de guerre séleucides sont aussi attestés par Lucien, dans son récit de la bataille « des éléphants », avec l'emploi du verbe *trizô* (pousser un cri aigu)<sup>1963</sup>. Il est légitime de penser que, là-encore, les pachydermes avaient été commandés à barrir. L'objectif de cette procédure était triple. Il s'agissait de marquer le branle-bas de combat, de renforcer l'ardeur combattive des guerriers, mais aussi d'effrayer l'ennemi dans l'espoir de susciter, chez ce dernier, un sentiment de panique<sup>1964</sup>. Ce dernier objectif semble avoir été particulièrement bien rempli par les éléphants. Polyen, Jules l'Africain et Végèce ont écrit que le barrissement des éléphants (*klaggê/barritus*) était particulièrement effrayant<sup>1965</sup>. Les éléphants peuvent produire des bruits très diverses. Si celui de « trompette » est le plus connu, d'autres bruits de « grondement » ou de « grognement », plus proches du brâme du cerf<sup>1966</sup>, peuvent être terrifiants. Le vocabulaire grec utilisé par les auteurs anciens ne permet pas de révéler cette diversité des bruits produits par l'éléphant<sup>1967</sup>. Les Grecs étaient sensibles au bruit dans la guerre. Nous citerons comme exemple l'hélépole, qui, d'après Plutarque, « avançait avec un grognement et un bruit intenses »<sup>1968</sup>. Cependant, même si ces bruits participaient à la terreur suscitée par cet engin de siège en raison de son intensité, les guerriers de l'Antiquité pouvaient sans doute facilement identifier son origine mécanique<sup>1969</sup>. À l'inverse, les barrissements et les « grondements » des éléphants étaient des bruits inconnus pour ceux, hommes et chevaux, qui n'avaient jamais rencontré ces animaux. Arrien a ainsi précisé que le « cri » (*tê phônê*) des éléphants de Pôros était l'une des raisons pour lesquelles Alexandre s'inquiétait de voir ses chevaux prendre

---

<sup>1961</sup> Curt., VIII. 13. 10. Cf. corpus p. 90.

<sup>1962</sup> Dion Cass., IX (*apud* Zonaras, 8. 4). Cf. corpus p. 164.

<sup>1963</sup> Luc., *Zeux.*, 10. Cf. corpus p. 116.

<sup>1964</sup> Voir aussi PIMOUGUET-PEDARROS 2011, 249-251.

<sup>1965</sup> Polyen, IV. 21. Cf. corpus p. 119 ; Jules l'Africain, *Cestes*, F. 12. 18. Cf. corpus p. 124 ; Veg., *Mil.*, III. 24. 5. Cf. corpus p. 156.

<sup>1966</sup> Dans sa traduction de l'œuvre de Jean Zonaras publiée en 1583, Jean de Maumont utilise le verbe « bramer » et non « barrir ».

<sup>1967</sup> Il n'existe pas, en grec ancien, de terme pour désigner les bruits spécifiques des éléphants, les barrissements. Cela s'explique fort bien. Le barrissement provient du verbe latin *barrire*, lui-même dérivé du terme *barrus*, lequel désignait l'éléphant dans la langue latine avant que le terme *elephantus*, d'origine grecque, ne s'impose.

<sup>1968</sup> Plut., *Dém.*, 21. 1. 4.

<sup>1969</sup> D'après Isabelle Pimouguet-Pédarros, Plutarque fait probablement allusion « aux renforcements en fer [de l'hélépole] qui, nécessairement, devaient vibrer sur le bois » (2011, 164).

peur<sup>1970</sup>. L'inquiétude du conquérant était parfaitement fondée, car ce qu'il redoutait arriva : « leur barrissement (*stridor*), auquel on n'était pas habitué, avait bouleversé non seulement les chevaux, animaux que tout effraie, mais les hommes et les rangs »<sup>1971</sup>. À la bataille d'Héraclée, d'après Dion Cassius, les barrissements des pachydermes contribuèrent à la panique romaine<sup>1972</sup>. Florus précise toutefois que cette réaction concerna surtout les chevaux<sup>1973</sup>. Lors de la bataille « des éléphants », les barrissements perturbèrent à la fois les Galates et leurs chevaux<sup>1974</sup>. Il ne faut pas sous-estimer l'effet que les barrissements pouvaient avoir sur les chevaux. En effet, un cheval qui a peur peut se cabrer et désarçonner son cavalier. Un seul exemple de cette réaction équine est attesté dans notre documentation. Il s'agit du cheval de Ptolémée VI, qui, à la bataille de l'Oenoparus, causa la chute et la mort de son cavalier. Flavius Josèphe rapporte que « *Ptolemy's horse was alarmed on hearing the trumpeting (phônês) of an elephant, and unseating Ptolemy, threw him to the ground ; and when the enemy saw this, they rushed upon him and inflicted many wounds on him about the head, so as to bring him to the point of death* »<sup>1975</sup>. Le roi d'Égypte succomba à ses blessures quelques jours plus tard<sup>1976</sup>. Le fait que la monture de Ptolémée VI ait été effrayée par le bruit d'un éléphant n'a selon nous rien d'étonnant. À cette époque, les pachydermes devaient être peu nombreux, voire absents des écuries égyptiennes. Par conséquent, les chevaux de la cavalerie n'étaient sans doute plus habitués aux éléphants. Enfin, les éléphants eux-mêmes pouvaient être gênés par les barrissements d'autres éléphants. Polybe rapporte ainsi qu'à Raphia, les éléphants de savane de Ptolémée IV furent déstabilisés par le cri (*phônên*) des éléphants indiens d'Antiochos III<sup>1977</sup>. Néanmoins, on peut penser qu'il s'agit-là d'un élément d'explication inventé par l'auteur pour justifier la fuite d'une partie de l'éléphanterie lagide devant l'éléphanterie séleucide.

Bien que n'ayant pas utilisé ses éléphants dans le cadre d'une bataille rangée, c'est Alexandre qui, le premier des rois macédoniens, a ordonné à ses éléphants de barrir à l'unisson. Ce commandement a été donné à l'occasion de l'immolation de Kalanos (324), l'ascète indien qui a suivi le Conquérant lors de son retour. D'après Néarque (*apud* Arrien), « au moment où ceux qui en avaient reçu l'ordre avaient mis le feu au bûcher, [...] les trompettes sonnèrent, sur l'ordre d'Alexandre, [...] toute l'armée poussa le cri de guerre, comme elle faisait en marchant

<sup>1970</sup> Arr., *An.*, V. 10. 2. Cf. corpus p. 104.

<sup>1971</sup> Curt., VIII. 14. 23. Cf. corpus p. 90.

<sup>1972</sup> Dion Cass., IX (*apud* Zonaras, 8. 3). Cf. corpus p. 164.

<sup>1973</sup> Flor., I. 13 (I. 18). 8. Cf. corpus p. 114.

<sup>1974</sup> Luc., *Zeux.*, 10. Cf. corpus p. 116.

<sup>1975</sup> Jos., *A. J.*, XIII. 8. 117. Cf. corpus p. 85.

<sup>1976</sup> *I Macc.*, 11. 18.

<sup>1977</sup> Pol., V. 84. 6. Cf. corpus p. 39.

au combat, et [...] les éléphants lui firent écho en poussant leur barrissement aigu de guerre, en l'honneur de Kalanos »<sup>1978</sup>. On peut *a priori* s'étonner qu'une procédure caractéristique de la guerre terrestre ait été mise en œuvre dans ce contexte, d'autant que Kalanos, comme les autres ascètes, n'était pas un soldat. Cependant, Alexandre devait penser que le gymnosophe, en cherchant à fuir le déshonneur par un acte courageux<sup>1979</sup>, était digne des plus grands guerriers. En tout état de cause, le cri de guerre, le bruit des trompettes et les barrissements des éléphants avaient vocation, dans le contexte militaire comme dans celui de l'auto-immolation de Kalanos, non seulement à marquer le début d'un effort, d'une épreuve physique, mais aussi à renforcer le courage, l'ardeur et la détermination de ceux qui s'apprêtaient à mourir pour défendre leur honneur.

D'après les auteurs anciens, l'odeur des éléphants contribua également à jeter le désordre dans les rangs ennemis. Toutefois, seuls les animaux semblent en avoir été incommodés. Ainsi, à Héraclée, d'après Florus, l'odeur des éléphants de Pyrrhos aurait eu une responsabilité dans la fuite de la cavalerie romaine<sup>1980</sup>. De son côté, Polybe indique qu'à Raphia, les éléphants de savane de l'armée lagide ne purent supporter l'odeur des éléphants indiens d'Antiochos III<sup>1981</sup>. À croire ces auteurs, on pourrait considérer les éléphants comme les ancêtres des premières « bombes puantes » utilisées dans la guerre<sup>1982</sup>. Cependant, il est peu probable que l'odeur des éléphants indiens ait réellement eu un effet répulsif sur les chevaux et les éléphants de savane d'Afrique. En effet, chez les animaux, les réactions négatives aux odeurs se comprennent dans le cadre de la relation proie-prédateur. Or les éléphants indiens ne sont pas des espèces prédatrices des chevaux et des éléphants d'Afrique. De plus, il n'y a aucune raison biologique pour que les chevaux et les éléphants d'Afrique soient « incommodés » par l'odeur des éléphants d'Asie. Florus et Polybe ont simplement tenté de justifier la fuite des chevaux à Héraclée et des éléphants de savane à Raphia par une explication leur paraissant logique.

---

<sup>1978</sup> Arr., *An.*, VII. 3. 6. Cf. corpus p. 106.

<sup>1979</sup> L'auto-immolation était pratiquée par les ascètes pour échapper à la maladie physique, qu'ils considéraient comme indigne. Kalanos avait atteint l'âge de 73 ans et sa maladie s'aggravait. C'est la raison pour laquelle il demanda à Alexandre de l'aider en chargeant ses esclaves de préparer le bûcher (DS. XVII. 107. 1-6 ; Str., XV. 1. 65 ; Plut., *Alex.*, 69. 6 ; Arr., *An.*, VII. 3. 1).

<sup>1980</sup> Flor., I. 13 (I. 18). 8. Cf. corpus p. 114.

<sup>1981</sup> Pol., V. 84. 6. Cf. corpus p. 39.

<sup>1982</sup> SCHMEISSER (E.), POLLARD (K. A.), LETOWSKI (T.), 2013, *Olfaction Warfare : Odor as Sword and Shield*, Aberdeen, 21.

La crainte des guerriers était surtout liée au fait de devoir se mesurer physiquement aux éléphants, et de devoir subir une violence extrême. Quinte-Curce l'exprime clairement : les guerriers confrontés aux éléphants avaient « la crainte non seulement de mourir, mais, dans la mort même, de subir un supplice nouveau »<sup>1983</sup>. L'auteur ne précise pas quels étaient les particularités physiques de l'éléphant à l'origine de cette crainte. On peut toutefois supposer que la force et le poids de ces animaux, auxquelles il faut ajouter leurs trompes et leurs défenses<sup>1984</sup>, dispositifs meurtriers à part entière, étaient à l'origine de celle-ci. Dans l'Inde ancienne, en effet, les trompes et les défenses constituaient de terribles instruments de mise à mort. L'*Arthashastra* nous apprend que les éléphants de guerre avaient ainsi pour mission de saisir et projeter l'adversaire<sup>1985</sup>. Diodore confirme cela en évoquant brièvement les effets de ces animaux sur le corps des Macédoniens à l'Hydaspe :

Les éléphants tirèrent convenablement parti de leur supériorité physique et de leur puissance. Écrasés avec leurs armes, des Macédoniens périssaient, les os broyés, d'autres ceinturés par la trompe de l'animal et élevés en l'air, trouvaient une mort terrible en heurtant ensuite le sol avec violence ; beaucoup également perdaient la vie, transpercés par les défenses et blessés sur tout le corps<sup>1986</sup>.

Quinte-Curce reprend de manière synthétique le récit de Diodore. Il ajoute qu'une fois les guerriers saisis par la trompe, les éléphants, « par-dessus leur tête, les remettaient à leurs conducteurs »<sup>1987</sup>. Le fait que ces animaux attrapaient les guerriers renforce le parallèle avec les hélépoles, ces tours de siège « preneuses de villes ». De tels supplices, nouveaux pour les Grecs à l'époque d'Alexandre, le furent également à l'époque hellénistique pour les Romains, les Galates, et les Antigonides du début du II<sup>e</sup> siècle. Ainsi, à Héraclée, les Romains furent tués par les éléphants, « *which destroyed many with their trunks and tusks and crushed and trampled under foot as many more* »<sup>1988</sup>. Florus met en exergue la rapidité de la mort par écrasement en

---

<sup>1983</sup> Curt., VIII. 14. 29. Cf. corpus p. 90.

<sup>1984</sup> En grec ancien, plusieurs termes ont été utilisés pour désigner la trompe de l'éléphant : celui de *proboskis* (Arstt., *P. A.*, II. 16 [659a]. Cf. corpus p. 34 ; Pol., III. 46. 12 ; DS. II. 19. 6. Cf. corpus p. 49 ; DH. XX. C. Cf. corpus p. 69), et celui de *pronomiaia* (Pol., V. 84. 3. Cf. corpus p. 38 ; DS. XVII. 88. 1. Cf. corpus p. 54 ; Plut., *Pyrrh.*, 20. 4. Cf. corpus p. 93 ; Plut., *Alex.*, 60. 13. Cf. corpus p. 98 ; Luc., *Zeux.*, 10. Cf. corpus p. 116 ; Philstr., *V. Ap.*, II. 12. Cf. corpus p. 137). À l'époque hellénistique, les défenses étaient désignées par le terme *odous* qui signifie « dent » (Hdt. III. 97. Cf. corpus p. 24 ; Arstt., *H. A.*, IX. 1 [610a]. Cf. corpus p. 33 ; Pol., V. 84. 3-4. Cf. corpus p. 38 ; Pol. XXX. 25. 12. Cf. corpus p. 41 ; DS. II. 19. 6. Cf. corpus p. 49 ; XVII. 88. 1. Cf. corpus p. 54). Ce terme correspond à la réalité puisque les défenses des éléphants sont des incisives. D'autres auteurs, souvent plus tardifs, ont considéré à tort que les défenses étaient des cornes (Juba II de Maurétanie [cf. Pline, VIII. 4. Cf. corpus p. 80 ; Philstr., *V. Ap.*, II. 13. Cf. corpus p. 138], El., *N. A.*, XI. 37. Cf. corpus p. 133). Pline l'Ancien et Philostrate affirment leur désaccord avec cette position.

<sup>1985</sup> *Arthashastra*, X. 4 [154]. 14. Cf. corpus p. 18.

<sup>1986</sup> DS. XVII. 88. 1. Cf. corpus p. 54. Le récit que fit Diodore de la bataille livrée par Sémiramis à Strabrobratès contient un passage similaire (II. 19. 6. Cf. corpus p. 49).

<sup>1987</sup> Curt., VIII. 14. 27. Cf. corpus p. 90.

<sup>1988</sup> Dion Cass., IX (*apud* Zonaras 8. 3). Cf. corpus p. 164.

affirmant qu'après celle-ci, la colère vivait encore dans le visage des suppliciés<sup>1989</sup>. De leur côté, les Galates furent écrasés par les éléphants d'Antiochos, mais également projetés en l'air par les trompes (*anarriptountes tais pronomaiais*)<sup>1990</sup>. Si l'on en croit Lucien, les trompes et les défenses étaient volontairement mises en exergue par les Séleucides, sans doute pour suggérer la violence dont était capable l'éléphant. En l'occurrence, cet auteur indique que l'éclat des défenses « se distinguait d'autant mieux qu'il sortait d'un corps tout noir »<sup>1991</sup>. Il écrit aussi que les trompes des éléphants d'Antiochos alignés devant les Galates, étaient dressées, « comme pour les saisir »<sup>1992</sup>. Il est possible que ces descriptions proviennent de l'imagination de l'auteur étant donné la dimension romanesque du récit. Cependant, il paraît vraisemblable que les souverains hellénistiques ont cherché à accentuer la visibilité des défenses et des trompes, les premières par un équipement spécifique (les fers à défenses<sup>1993</sup>), les secondes en commandant aux éléphants de les agiter en tous sens au début des batailles. De telles stratégies auraient été parfaites pour laisser craindre à l'adversaire une mort terrible. Enfin, après les Galates, les guerriers antigonides subirent à leur tour l'écrasement par les pieds des éléphants, durant la bataille de Pydna<sup>1994</sup>. Claude Élien a également décrit l'impact de l'écrasement par éléphant sur le corps des guerriers, dans un paragraphe relatif aux expéditions de chasse aux éléphants en Inde. Cet extrait est intéressant pour notre sujet, car le sort des guerriers tués par les éléphants dans les guerres hellénistiques ne dut pas être différent de celui des chasseurs indiens victimes de leurs proies. Claude Élien indique tout d'abord que les éléphants infligeaient « la fin la plus pitoyable et la plus affreuse qui soit »<sup>1995</sup>. La suite du récit justifie parfaitement cette remarque :

[Les éléphants] se ruent avec une fougue extrême et renversent un grand nombre d'hommes en poussant des barrissements sonores et stridents comme le bruit d'une trompette. Ceux qui se sont fait prendre sont piétinés et écrasés sous les genoux des bêtes, dans un craquement énorme d'os broyés qui se fait entendre même à grande distance, et les visages aux yeux érabouillés, au nez défoncé et au front fendu perdent la netteté de leurs traits et deviennent bien souvent méconnaissables, y compris pour leurs plus proches parents<sup>1996</sup>.

Ce texte montre bien à quel point l'écrasement d'un corps par un éléphant était très impressionnant pour ceux qui en étaient témoins. Le caractère extrême de cette mise à mort est

---

<sup>1989</sup> Flor., I. 13 (I. 18). 17. Cf. corpus p. 114.

<sup>1990</sup> Luc., *Zeux.*, 10. Cf. corpus p. 117.

<sup>1991</sup> Luc., *Zeux.*, 10. Cf. corpus p. 116.

<sup>1992</sup> *Ibid.*

<sup>1993</sup> *Supra*, p. 236.

<sup>1994</sup> Liv., XLIV. 42. 6. Cf. corpus p. 68.

<sup>1995</sup> El., *N. A.*, VIII. 10. Cf. corpus p. 131.

<sup>1996</sup> *Ibid.*

révélé à la fois par son bruit, mais aussi par ses effets sur le corps, notamment sur le visage, puisque certaines victimes n'étaient plus identifiables. Il est évident que les guerriers redoutaient de mourir d'une manière aussi violente et indigne. Cette crainte devait être plus forte encore lorsque les guerriers étaient dénués d'expérience dans la lutte contre les pachydermes, ou avaient été insuffisamment préparés à celle-ci. Une telle violence était inédite dans les guerres grecques et romaines. Comme nous allons en faire la démonstration, seule la mort par chars à faux a pu égaler, voire surpasser un tel niveau de violence. En tout état de cause, il nous semble tout à fait justifié d'affirmer, comme l'a fait Lucrèce, que l'arrivée des éléphants de guerre et des chars à faux dans les armées hellénistiques « ajouta un surcroît dans les horreurs de la guerre (*inque dies belli terroribus addidit augmen*) »<sup>1997</sup>. Avec les éléphants, tous les sens des guerriers et des chevaux étaient mis à l'épreuve : la vue, l'ouïe et l'odorat. C'est la raison pour laquelle ces animaux suscitaient la terreur et entraînaient des comportements de panique et de fuite.

### *I. 3. Un instrument de pression stratégique et diplomatique*

Plusieurs souverains hellénistiques utilisèrent leurs éléphants de guerre comme moyens de pression pour favoriser leurs intérêts politiques ou militaires, avec plus ou moins de succès. Par exemple, Séleucos, en 287, se servit de huit éléphants pour faire pression sur les soldats de Démétrios afin de les rallier à lui<sup>1998</sup>. Cela fonctionna très bien, mais le découragement des soldats de l'armée antigonide, souligné par Polyen<sup>1999</sup>, contribua sans doute pour une bonne part à faire d'eux des transfuges. C'est ensuite Pyrrhos, qui, lors des négociations avec les ambassadeurs romains venus traiter de la rançon des prisonniers, peu après la bataille d'Héraclée, tenta de faire pression avec un de ses éléphants. Pyrrhos souhaitait rallier à lui l'un des ambassadeurs, Fabricius, car celui-ci était particulièrement estimé des Romains. Il lui offrit par conséquent de l'or, que Fabricius refusa<sup>2000</sup>. Alors, « Pyrrhos s'en tint là pour le moment »<sup>2001</sup>. Il ne lâcha pas l'affaire pour autant et essaya de s'attirer l'amitié de l'ambassadeur par un autre moyen :

Le lendemain, voulant l'effrayer, parce qu'il n'avait jamais vu d'éléphants, il donna l'ordre de placer le plus grand de ces animaux derrière eux, caché par un rideau, tandis

---

<sup>1997</sup> Lucr., V. 1307. Cf. corpus p. 47.

<sup>1998</sup> Polyen, IV. 9. 3. Cf. corpus p. 119.

<sup>1999</sup> *Ibid.*

<sup>2000</sup> Plut., *Pyrrh.*, 20. 1-3.

<sup>2001</sup> Plut., *Pyrrh.*, 20. 3. Cf. corpus p. 93.

qu'ils s'entretenaient ensemble. L'ordre fut exécuté, et à un signal donné, on tira le rideau et l'animal, levant sa trompe, la tint au-dessus de la tête de Fabricius en poussant un barrissement rauque et terrible<sup>2002</sup>.

On peut penser que l'éléphant avait servi sur commande pour surprendre Fabricius. L'idée de terroriser ce dernier pour faire pression sur lui était intéressante. Absent à la bataille d'Héraclée, l'ancien consul n'avait sans doute jamais vu d'éléphants. Il est toutefois possible qu'il ait été prévenu de l'utilisation de ces animaux par le roi d'Épire. Cela peut expliquer, au moins en partie, pourquoi Fabricius resta de marbre face au colosse. En effet, selon Plutarque, « Fabricius se retourna tranquillement et dit en souriant à Pyrrhos : “Ton or ne m'a pas ému hier, ni aujourd'hui ta bête” »<sup>2003</sup>. Cette anecdote révèle deux qualités morales de Fabricius : l'incorruptibilité, pour avoir refusé l'or, et l'impassibilité, pour avoir conservé son sang-froid devant l'éléphant. Nous ne savons pas si cet extrait de Plutarque a pour origine les écrits de Hiéronimos de Cardia, de Denys d'Halicarnasse, ou s'il provient des *Mémoires* de Pyrrhos. Quoi qu'il en soit, il est significatif puisqu'il montre que, selon l'un de ces auteurs, la plupart des hommes, à la place de Fabricius, aurait soit accepté l'or, soit été effrayé par l'éléphant. On peut en déduire que l'idée d'employer l'éléphant pour faire pression sur les Romains à l'issue de la bataille d'Héraclée était considérée, même *a posteriori*, comme tout à fait pertinente. Une anecdote similaire mettant en scène Antigone Gonatas et les Galates a été rapportée par Justin. D'après ce dernier, le roi de Macédoine, lors de pourparlers avec les Celtes, avait montré à ces derniers ses éléphants et ses navires chargés de troupes afin de les impressionner<sup>2004</sup>. Mais cela n'eut aucun effet, et donna surtout aux Galates l'espoir de faire un riche butin<sup>2005</sup>. Pour Brendan Mac Congail, cet échec est normal, car ces tribus celtiques étaient les mêmes que celles qui avaient affronté les éléphants de Ptolémée Kéraunos deux ans plus tôt<sup>2006</sup>. Justin précise pourtant que ces animaux n'avaient jamais été vus avant (*invisitatas*) par les Galates<sup>2007</sup>. Brendan Mac Congail estime qu'il s'agit d'une erreur de l'auteur. Pour notre part, nous ne remettons pas en cause l'authenticité de l'information de Justin. En effet, l'emploi d'éléphants contre les Galates par Ptolémée Kéraunos n'est pas assuré. Il est donc tout à fait possible que ces troupes galates n'aient jamais vu d'éléphants avant leur rencontre avec Antigone Gonatas. Les raisons de l'échec du roi de Macédoine sont donc à chercher ailleurs. Selon nous, le peu de crainte suscitée par les éléphants auprès des Galates ou de Fabricius s'explique fort bien :

---

<sup>2002</sup> Plut., *Pyrrh.*, 20. 3-4. Cf. corpus p. 93.

<sup>2003</sup> Plut., *Pyrrh.*, 20. 5. Cf. corpus p. 93.

<sup>2004</sup> Just., XXV. 1. 6. Cf. corpus p. 149.

<sup>2005</sup> Just., XXV. 1. 6-7.

<sup>2006</sup> MAC CONGAIL 2013b, 1-2.

<sup>2007</sup> Just., XXV. 1. 6. Cf. corpus p. 149.

l'aspect de ces animaux, pour ceux qui ne les connaissaient pas, suscitait moins la crainte que le fait de devoir les combattre. Compte tenu de cela, la réussite de Séleucos se comprend aisément : les soldats de Démétrios devaient penser, contrairement à Fabricius et aux Galates, que leur interlocuteur était prêt à lâcher sur eux les éléphants.

L'appréhension de la lutte contre les éléphants de guerre eut aussi des conséquences sur le plan stratégique. En l'occurrence, la présence de ces animaux dans les armées indiennes semble avoir conduit à l'abandon de plusieurs projets de conquête au-delà du Gange. C'est en effet ce que souligne Diodore, en faisant explicitement référence à l'expédition d'Alexandre :

Aucun roi venu d'ailleurs n'a jamais conquis cette région parce que tous les peuples étrangers redoutent à la fois la multitude et la puissance des bêtes. Même Alexandre de Macédoine, qui conquiert toute l'Asie, évita dans ses guerres uniquement les Gangarides ; en effet, arrivé au Gange avec toute sa force armée, après une campagne victorieuse contre le reste des Indiens, lorsqu'il apprit que les Gangarides disposaient de quatre mille éléphants équipés pour la guerre, il renonça à l'expédition prévue contre eux<sup>2008</sup>.

Quinte-Curce et Plutarque affirment aussi que les Macédoniens redoutaient d'affronter les Gangarides<sup>2009</sup>. Ces auteurs ne font toutefois pas allusion uniquement aux éléphants de ces derniers mais à la supériorité numérique de l'ensemble des troupes de leur roi, Xandramès<sup>2010</sup>. Quinte-Curce note cependant que les éléphants incarnaient la « terreur suprême »<sup>2011</sup>. La lecture de Quinte-Curce et d'Arrien nous apprend que ce sont les soldats d'Alexandre qui, découragés après la bataille de l'Hydaspe et ayant entendu que les éléphants des Gangarides étaient supérieurs en nombre, en taille et en courage, contraignirent leur chef à renoncer à la poursuite de la campagne<sup>2012</sup>. Ces informations n'étaient pas des « racontards » (*fingamus*), contrairement à ce que voulut faire croire Alexandre à ses troupes<sup>2013</sup>. Premièrement, le nombre d'éléphants à disposition des Gangarides lui avait été confirmé par Pôros en personne<sup>2014</sup>. Secondement, l'*Arthashastra* indique également que les éléphants issus des régions indiennes les plus orientales avaient de meilleures aptitudes que ceux des régions occidentales. En l'occurrence, ceux du Kalinga et d'Anagara, régions gouvernées successivement par les Nanda (dynastie

---

<sup>2008</sup> DS. II. 37. 3. Cf. corpus p. 49.

<sup>2009</sup> Curt., IX. 2. 3-4. Cf. corpus p. 91 ; Plut., *Alex.*, 62. 3. Cf. corpus p. 98.

<sup>2010</sup> Ce nom est fourni par Diodore. Quinte-Curce le nomme Aggrammès.

<sup>2011</sup> Curt., IX. 2. 4. Cf. corpus p. 91.

<sup>2012</sup> Curt., IX. 2. 4-33. Cf. corpus p. 91 ; Arr., *An.*, V. 25. 1. Cf. corpus p. 106. D'après Diodore, les soldats d'Alexandre souhaitaient retourner en Macédoine depuis la mort de Darius (XVII. 74. 3.). L'affrontement avec les éléphants des Gangarides ne constitua donc qu'une raison supplémentaire.

<sup>2013</sup> Curt., IX. 2. 15-16. Cf. corpus p. 91. L'authenticité de ce discours prononcé par Alexandre à ses soldats est discutée dans le chapitre 2.

<sup>2014</sup> DS. XVII. 93. 2-3. Cf. corpus p. 54-55.



gargaride) et les Mauryas étaient les meilleurs<sup>2015</sup>. Ceux nés dans les régions orientales de Cedi et du Karūṣa, mais aussi ceux des provinces occidentales du Daśārṇas et de l'Aparāntas étaient considérés comme moyens<sup>2016</sup>. Quant à ceux des régions occidentales du Surāṣṭra (partie du Gujarat) et du Pañcanada (actuel Pendjab), ils étaient les plus mauvais<sup>2017</sup>. Il faut noter l'incertitude qui plane autour de l'origine des éléphants utilisés par les Gargarides. En effet, nous savons par Claude Élien qu'aux premiers siècles de n. è., les éléphants appartenant au roi du Kalinga, un royaume faisant partie de la région habitée par les Gargarides, étaient importés depuis Taprobane (actuel Sri Lanka), car les éléphants insulaires, en plus d'avoir « une force plus importante et des dimensions plus grandes que les éléphants continentaux », étaient aussi « plus intelligents à tous égards »<sup>2018</sup>. Ces pachydermes étaient connus par l'armée d'Alexandre puisqu'Onésicrite a rapporté qu'ils étaient « plus grands et plus belliqueux qu'en Inde »<sup>2019</sup>. De ce fait, nous n'excluons pas que ce trafic d'éléphants ait existé dès le IV<sup>e</sup> siècle, avant de se poursuivre durant les siècles suivants. Cela reste toutefois hypothétique, car les scientifiques ont démontré que les éléphants du nord-est de l'Inde sont effectivement plus grands qu'à l'ouest<sup>2020</sup>. Quoi qu'il en fût, l'Argéade savait que les rumeurs sur la taille et la puissance des éléphants gargarides étaient parfaitement fondées car, selon Arrien, « ces renseignements avivaient chez [lui] le désir de pousser plus avant »<sup>2021</sup>. Les craintes et la démotivation de ses soldats eurent toutefois raison de l'ambition royale. Mais le renoncement des rois étrangers à poursuivre leur conquête orientale à cause des éléphants ne s'arrêta pas, selon nous, à Alexandre.

---

<sup>2015</sup> *Arthashastra*, II. 2. 15 [20]. Cf. corpus p. 16.

<sup>2016</sup> *Ibid.*

<sup>2017</sup> *Ibid.*

<sup>2018</sup> El., *N. A.*, XVI. 18. Cf. corpus p. 134. L'éléphant de Taprobane, vivant encore actuellement au Sri Lanka, a longtemps été considéré par les zoologistes comme une des trois sous-espèces d'éléphant d'Asie, en raison notamment de sa hauteur plus élevée (SUKUMAR 2006, 1). C'est pourquoi la taxonomie lui avait attribué l'appellation d'« *elephas maximus maximus* ». Des études scientifiques menées au début des années 2000 ont permis de confirmer que seul l'éléphant de Bornéo (*Elephas maximus borneensis*), isolé depuis plus de 300 000 ans et de ce fait inconnu des auteurs anciens, tant grecs qu'indiens, constitue une sous-espèce d'éléphant d'Asie. Sur l'analyse de l'ADN des éléphants du Sri Lanka, voir FERNANDO (P.), PFRENDER (M. E.), ENCALADA (S. E.), LANDE (R.), 2000, « Mitochondrial DNA variation, phylogeography and population structure of the Asian elephant », *Heredity*, n. 84, 362-372 ; SUKUMAR (R.), 2003, *The Living Elephants: Evolutionary Ecology, Behaviour, and Conservation*, New-York. Sur l'analyse ADN des éléphants de Bornéo, voir FERNANDO (P.), VIDYA (T. N.), PAYNE (J.), STUEWE (M.), DAVISON (G.), ALFRED (R. J.), ANDAU (P.), BOSI (E.), KILBOURN (A.), MELNICK (D. J.), 2003, « DNA analysis indicates that Asian elephants are native to Borneo and are therefore a high priority for conservation », *PLoS Biology*.

<sup>2019</sup> Pline, VI. 24. 22. Cf. corpus p. 79. Au III<sup>e</sup> siècle, Ératosthène admet avoir entendu dire que des éléphants vivent sur cette île (Str., XV. 1. 14. Cf. corpus p. 70).

<sup>2020</sup> SUKUMAR 2006, 3.

<sup>2021</sup> Arr., *An.*, V. 25. 1. Cf. corpus p. 106.

À l'époque hellénistique, d'autres souverains essayèrent de conquérir les confins orientaux de l'Inde. Démétrios I<sup>er</sup> de Bactriane fit partie de ceux-là. Nous disposons de peu d'éléments au sujet de sa conquête. Néanmoins, l'inscription Hathigumpha, datée du règne du roi Kharavela du Kalinga<sup>2022</sup>, autorise à penser que les éléphants présents dans les forces de ce monarque furent l'un des principaux arguments à l'origine du renoncement de Démétrios. Cette source épigraphique fait référence à la conquête menée par Kharavela dans les années 180-175. D'après cette inscription, le roi Yavana Dimita (Démétrios I<sup>er</sup> de Bactriane)<sup>2023</sup>, en apprenant la mise à sac de Goradhagiri et l'attaque de Rajagaha par le roi du Kalinga « se retira à Mathura, ayant extirpé son armée démoralisée »<sup>2024</sup>. Il est ensuite précisé dans le texte que Kharavela « dirigea ses éléphants » dans Sugamgiya<sup>2025</sup>. Or, nous savons que le roi indien n'avait pas seulement des éléphants dans son armée puisque celle-ci était également « forte en chevaux, [...] infanterie et chars »<sup>2026</sup>. Selon nous, le fait de résumer les forces militaires royales aux seuls éléphants suggère l'importance numérique ou tactique de ces animaux au sein de l'armée du Kalinga. D'après Pline l'Ancien, les Gangarides du Kalinga disposaient, à l'époque d'Alexandre, de sept cents éléphants<sup>2027</sup>. Cet effectif nous semble exagéré. Néanmoins, s'il fut maintenu sous la dynastie Mahameghavahana, il n'est pas impossible que ces animaux eussent raison des projets de conquête de Démétrios. De plus, ces pachydermes étaient sans doute, encore à cette époque, plus imposants que ceux utilisés par les souverains de l'Inde de l'Ouest et, désormais, les rois hellénistiques. Nous n'avons pas la certitude que Démétrios I<sup>er</sup> de Bactriane disposait d'éléphants de guerre<sup>2028</sup>. Toutefois, si tel fut le cas, le rapport de force entre les éléphants continentaux du roi de Bactriane et ceux insulaires du roi du Kalinga se serait certainement établi au détriment des premiers. Pour cette raison, Démétrios a pu choisir de ne pas se heurter à cette armée, ou bien a cédé aux pressions venant de ses soldats, comme le fit Alexandre avant lui. En tout état de cause, la réputation des éléphants de guerre des Gangarides semble avoir été suffisante pour mettre un terme à toute velléité de conquête au-delà du Gange.

---

<sup>2022</sup> Troisième empereur de la dynastie des Mahameghavahana du Kalinga (II<sup>e</sup> siècle).

<sup>2023</sup> D'après Guy Vincent, le terme « Yavana », qui signifie « Ionien », était générique et pouvait aussi bien désigner les Grecs que les Scythes, les Perses et d'autres peuples barbares. (2005, 5)

<sup>2024</sup> L. 7-8. Cf. corpus p. 217. Les places mentionnées faisaient partie du royaume de Magadha, gouverné à cette époque par le roi Pushyamitra Shunga (Bahasatimita dans l'inscription), premier souverain de la dynastie des Shunga. La place forte de Goradhagiri a été identifiée à la colline de Barabar, et la ville de Rajagaha correspond à l'actuelle Rajgir (Inde).

<sup>2025</sup> L. 12. Cf. corpus p. 217.

<sup>2026</sup> L. 4. Cf. corpus p. 217.

<sup>2027</sup> Pline, VI. 22 (19). Cf. corpus p. 79.

<sup>2028</sup> *Supra*, p. 122-123.

## II. Le corps et l'esprit des guerriers à l'épreuve des chars à faux

Comme les éléphants de guerre, les chars à faux avaient un impact psychologique et physique indéniable. En plus du grand bruit qui accompagnait parfois leur charge<sup>2029</sup>, et qui pouvait déstabiliser les guerriers qui leur étaient opposés, les chars à faux étaient d'une violence extrême. Il semble étonnant que celle-ci n'ait pas été étudiée de manière plus approfondie par les historiens. Elle est pourtant très bien renseignée par les auteurs anciens. De plus, la thématique de la violence dans l'Antiquité fait l'objet d'un intérêt majeur dans l'historiographie récente<sup>2030</sup>. La guerre a d'ailleurs trouvé toute sa place au sein de cette tendance historiographique. Toutefois, les études publiées ont peu porté sur les violences corporelles dans les batailles rangées<sup>2031</sup>. Dans la présente partie, la violence des chars à faux, perceptible dans le vocabulaire et les choix narratifs des auteurs, constituera donc notre objet d'étude. Nous nous poserons d'abord la question d'une redéfinition des pratiques et des normes guerrières grecques à l'époque hellénistique. Dans un deuxième temps, nous convoquerons les sources littéraires faisant état des effets des chars à faux sur le corps et dans lesquelles les auteurs -fait rare dans les sources anciennes- évoquent les symptômes physiologiques des guerriers après amputation. Finalement, nous concluons notre propos en mettant en évidence l'intérêt stratégique de cette violence extrême, mais en en présentant aussi les limites.

### II. 1. Les amputations par chars à faux : terminologie et choix narratifs

Dans son œuvre, Diodore décrit le char à faux comme une arme « forgée pour la destruction » et qui sème la mort « de diverses manières »<sup>2032</sup>. L'étendue du répertoire verbale des auteurs anciens traduit bien cette diversité des effets violents des chars à faux, autant à l'époque achéménide qu'à l'époque hellénistique. Xénophon écrit par exemple qu'à Thymbrée, les chars d'Abrodatas et de sa garde « culbutaient (*anétrepon*) les soldats debout par les heurts de la force vive des chevaux ; les soldats qui s'écroulaient, ils les écrasaient (*katéloôn*), eux et

<sup>2029</sup> Curt., IV. 13. 33. Cf. corpus p. 88.

<sup>2030</sup> On retiendra pour exemple plusieurs ouvrages collectifs : *Corps outragés, corps ravagés de l'Antiquité au Moyen Âge*, dir. BODIOU (L.), MEHL (V.) et SORIA (M.), 2011 ; *Corps au supplice et violence de guerre dans l'Antiquité*, dir. ALLÉLY (A.), 2014 ; *The Topography of Violence in the Greco-roman World*, dir. RIESS (W.) et FAGAN (G. G.), 2016 ; *L'Antiquité écarlate. Le sang des Anciens*, dir. BODIOU (L.) et MEHL (V.), 2017.

<sup>2031</sup> À l'exception des travaux de André Bernard (*Guerre et violence dans la Grèce antique*, 1999), de Nadine Bernard (*À l'épreuve de la guerre - Guerre et société dans le monde grec V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles avant notre ère*, 2000), et plus récemment de Xavier Lapray (« Les violences corporelles dans les batailles rangées. L'exemple romain », dans *Corps au supplice et violence de guerre dans l'Antiquité*, dir. ALLELY (A.), Bordeaux, 2014, 137-149).

<sup>2032</sup> DS. XVII. 58. 4-5. Cf. corpus p. 53.

leurs armes, sous les chevaux et les roues »<sup>2033</sup>. À Gaugamèles, les sabots des chevaux « écrasent » (*obterent*) les Macédoniens, tandis qu'à Magnésie du Sipyle, les guerriers séleucides se font « écraser (*obtererentur*) par les bêtes », chevaux de traits, chameaux et éléphants confondus<sup>2034</sup>. Dans ces récits toutefois, les chars à faux ne sont jamais les seuls responsables de l'écrasement des corps. La charrerie perse, à Thymbrée, est mixte, et c'est le pêle-mêle d'unités orientales qui fait un carnage à Magnésie-du-Sipyle. Aussi, les ravages corporels occasionnés par l'écrasement ne sont pas décrits. Ce silence s'explique sans doute par la fréquence de ces blessures dans les guerres de l'Antiquité, mais surtout parce qu'avec les chars à faux, les mutilations les plus impressionnantes étaient celles provoquées par les faux. L'expression de celles-ci ne diffère en rien de celles infligées dans d'autres contextes et par d'autres armes. Yannick Muller a remarqué qu'en général « l'amputation de membres est le plus souvent exprimée en grec par un composé des verbes τέμνω et κόπτω » (couper), et que « ces bases verbales peuvent être associées [...] à un préverbe – pour donner une idée de mouvement ou d'intensification – [...] »<sup>2035</sup>. En analysant notre corpus, le même constat peut être établi. À Thymbrée, d'après Xénophon, « tout [...], armes et corps, était brutalement (*biai*) déchiqueté (*diekopteto*) » par les faux<sup>2036</sup>. Le verbe *koptô* apparaît sous la même forme chez ce même auteur (*diakoptein*) et chez Appien (*diekopte*), dans leurs descriptions respectives des batailles de Counaxa et de l'Amnias<sup>2037</sup>. Le recours au préfixe *dia* (« à travers ») traduit bien une volonté d'intensification de l'auteur. Diodore lui préfère *apo*, signifiant « au loin, hors de », pour montrer que les membres des Macédoniens sont arrachés à leur tronc (*apokoptesthai*)<sup>2038</sup>. Le verbe *temnô* se retrouve chez le même auteur et chez Appien sous forme adjectivale (*tomais* ; *hêmitomous*) ou précédé d'un préfixe (*dietemne*), pour décrire les corps coupés en deux des Bithyniens<sup>2039</sup>. Il est aussi choisi par Lucien (*temnontes*) qui l'intensifie en l'associant au verbe *diaireô* (« diviser »)<sup>2040</sup>. Lorsque l'effet des faux ne concerne pas les membres, le recours aux préfixes demeure, mais d'autres verbes sont sollicités. Pour les cous, c'est le verbe *syro* précédé du préfixe *para* (*parasyresthai*), signifiant « emporter », qui est employé<sup>2041</sup>. Pour les côtes, le

<sup>2033</sup> Xén., *Cyr.*, VII. 1. 31. Cf. corpus p. 28. Édouard Delebecque souligne que « le verbe καταλοάω fait une image exacte et forte ; il signifie, en parlant des animaux qui tournent sur l'aire (ἀλωή), "écraser (le blé)" ».

<sup>2034</sup> Curt., IV. 14. 14. Cf. corpus p. 88 ; Liv., XXXVII. 43. 9. Cf. corpus p. 67.

<sup>2035</sup> MULLER 2014, 48.

<sup>2036</sup> Ὅτου δ' ἐπιλάβοιτο τὰ δρέπανα, πάντα βία διεκόπτετο καὶ ὄπλα καὶ σώματα (Xén., *Cyr.*, VII. 1. 31. Cf. corpus p. 28).

<sup>2037</sup> Xén., *An.*, I. 8. 10. Cf. corpus p. 29 ; App., *Mithr.*, 18. 66-68. Cf. corpus p. 112.

<sup>2038</sup> DS. XVII. 58. 5. Cf. corpus p. 53.

<sup>2039</sup> *Ibid.* ; App., *Mithr.*, 18. 66-67. Cf. corpus p. 112.

<sup>2040</sup> Luc., *Zeux.*, 10. Cf. corpus p. 117.

<sup>2041</sup> DS. XVII. 58. 5. Cf. corpus p. 53.

verbe *rhêssô* précédé du préfixe *ana* (*anarêttesthai*, « briser, déchirer ») est privilégié<sup>2042</sup>. On peut s'étonner que le verbe *akrôtêriazô*, qui signifie amputer ou mutiler, ne soit pas employé. Il est probable que les auteurs anciens ont jugé ce terme inapproprié, car peu à même de révéler l'intensification de la violence des chars à faux. On aurait également pu s'attendre à la formation d'un verbe dérivé de *drepanê* (la faux), puisque l'emploi de *pelekizô* au sens de « décapiter » par Polybe (*epelekisan*) atteste l'existence de verbes formés à partir du nom de l'arme à l'origine de la mutilation (*pélekus* signifiant la hache)<sup>2043</sup>. Du côté des verbes latins, en revanche, le verbe « amputer » (*amputo*) est employé à deux reprises par Quinte-Curce pour exprimer les effets des faux sur le corps<sup>2044</sup>, mais le recours au verbe « trancher » (*abscido*), plus généraliste, est préféré par Lucrèce pour évoquer ces mutilations<sup>2045</sup>.

Au-delà de l'action tranchante des faux, les auteurs mettent en exergue la perte d'intégrité corporelle des guerriers. Diodore rapporte qu'à Gaugamèles, « beaucoup de soldats avaient le bras coupé avec le bouclier et certains le cou arraché »<sup>2046</sup>. Cela est confirmé par la Souda : « à mesure que les faux avançaient, les uns étaient pris par les pieds, d'autres par les mains, d'autres par leurs armes »<sup>2047</sup>. Lucrèce évoque aussi la perte, pour les guerriers victimes des faux, de leurs mains, de leurs jambes ou de leurs têtes<sup>2048</sup>. La désintégration des corps est telle que les auteurs ne prennent pas toujours la peine d'identifier les membres sectionnés. Xénophon évoque des « amoncellements (*sôreumatôn*) » de toute nature, Appien des « morceaux » (*es merê polla*) de guerriers dispersés, Lucrèce des « restes de corps » (*corpore relicuo*), et Tite-Live, enfin, des « monceaux de cadavres » (*acervos corporum*)<sup>2049</sup>. Fait *a priori* surprenant, le sang est peu présent dans les descriptions des auteurs<sup>2050</sup>. Les hémorragies sont implicitement suggérées par l'état des cadavres, mais Lucien et Quinte-Curce sont les seuls à y faire explicitement référence (*ouk anaimôti ; multo sanguine effuso*)<sup>2051</sup>. Cette absence s'explique en réalité fort bien. En effet, Yannick Muller a constaté que, dans

<sup>2042</sup> *Ibid.*

<sup>2043</sup> Pol., I. 7. 12.

<sup>2044</sup> Curt., IV. 9. 5. Cf. corpus p. 87 ; IV. 15. 17. Cf. corpus p. 88.

<sup>2045</sup> Lucr., III. 642, 645, 654. Cf. corpus p. 47.

<sup>2046</sup> ὥστε πολλῶν μὲν βραχίονας σὺν αὐταῖς ταῖς ἀσπίσιν ἀποκόπτεσθαι, οὐκ ὀλίγων δὲ τραχήλους παρασύρεσθαι (DS. XVII. 58. 5. Cf. corpus p. 53).

<sup>2047</sup> ἐλαυνομένων γὰρ τῶν δρεπάνων οἱ μὲν τῶν ποδῶν, οἱ δὲ τῶν χειρῶν, οἱ δὲ ἐκ τῶν ὄπλων κρατούμενοι ἐσύροντο ἐπὶ πολὺ καὶ ἀνηροῦντο (Suid., s.v. *Drepanêphora tethrippa* [δ 1517]. Cf. corpus p. 162).

<sup>2048</sup> Lucr., III. 649 ; 651-654. Cf. corpus p. 47.

<sup>2049</sup> Xén., *Cyr.*, VII. 1. 32. Cf. corpus p. 28 ; App., *Mithr.*, 18. 67. Cf. corpus p. 112 ; Lucr., III. 648. Cf. corpus p. 47 ; Liv., XXXVII, 43. 7.

<sup>2050</sup> MEHL 2017, 146 ; MULLER 2017, 210, 218.

<sup>2051</sup> Luc., *Zeux.*, 10. Cf. corpus p. 117 ; Curt., IV. 15. 17. Cf. corpus p. 88.

l'Antiquité, l'évocation du sang dans les récits de mutilation relève d'un procédé narratif ayant pour but de renforcer l'expressivité d'un récit, d'en accentuer la théâtralisation. En l'occurrence, le sang apparaît plus souvent dans les poèmes homériques ou dans la tragédie classique que dans les récits historiques<sup>2052</sup>. Il n'est donc pas étonnant que, parmi les auteurs décrivant les mutilations par chars à faux, seuls Lucien et Quinte-Curce – qui ont livré une biographie romancée d'Antiochos pour le premier, et d'Alexandre pour le second – mettent en exergue le sang. D'ailleurs, cette évocation s'accompagne parfois d'une rhétorique du pathétique qui n'est pas sans rappeler les mises en scène du corps du guerrier blessé et affaibli dans l'iconographie antique, « porteuses d'une intensité pathétique, voire tragique »<sup>2053</sup>. Ainsi Quinte-Curce a recours à l'adjectif *miserabili*, c'est-à-dire déplorable, digne de pitié, pour qualifier la mort causée par un char à faux<sup>2054</sup>. En définitive, la description des corps mutilés par les chars à faux diverge selon le genre littéraire. Malgré cela, tous les auteurs de notre corpus y consacrent un développement, ce qui est significatif au regard de la banalité de la violence dans le contexte guerrier.

À l'époque classique, les mutilations infligées par instruments de pénétration étaient plus courantes que celles infligées par instruments tranchants sur le champ de bataille<sup>2055</sup>. L'armement grec était aussi plus propice aux coups d'estoc que de taille. À l'époque hellénistique, la capacité d'amputation corporelle des armes les plus tranchantes reste sujette à débat dans l'historiographie<sup>2056</sup>. Le char à faux fait exception, puisque l'archéologie expérimentale a bien montré que son élan, atteignant parfois jusqu'à 37 km/h, assurait l'efficacité des faux<sup>2057</sup>. Ainsi, par l'emploi de ces armes, la part des amputations sur l'ensemble

<sup>2052</sup> L'auteur précise qu'aux époques classique et hellénistique, « la mention du sang dans des contextes de violence est toujours présente dans les textes en vers : les exemples foisonnent chez Eschyle, Sophocle ou Euripide où le sang n'est pas évoqué pour lui-même mais ajoute un effet supplémentaire à l'acte violent » (MULLER 2017, 210 ; 213).

<sup>2053</sup> Voir KEI (N) « La vulnérabilité mise en scène : blessures et soins sur les images antiques », dans *L'Antiquité écarlate. Le sang des Anciens*, dir. BODIQU (L.) et MEHL (V.), Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2017, 75-91.

<sup>2054</sup> Curt., IV. 15. 17. Cf. corpus p. 88. L'historien anonyme qui a raconté la bataille de Gaugamèles a aussi eu recours à cet adjectif - *oiktros* en grec- pour décrire les Macédoniens tués par les chars à faux (cf. Suid., s.v. *Drepanèphora tethrippa* [δ 1517]. Cf. corpus p. 162). Cette aptitude à susciter un sentiment d'horreur et de pitié chez le lecteur est sans doute un héritage de l'historiographie hellénistique (voir LAPRAY 2014, 142).

<sup>2055</sup> La mort d'Épaminondas par javeline est l'un des exemples les plus emblématiques (DS. XV. 87. 1, 5-6).

<sup>2056</sup> Xavier Lapray rapporte ces avis divergents au sujet du *gladius hispaniensis* (glaive républicain) et de ses capacités tranchantes vantées par Tite-Live (XXXI, 34. 4) : « Selon C. Salazar, en dépit des affirmations liviennes [...] et des traces archéologiques, le cas devait être rare car les glaives antiques n'étaient pas dotés de capacités tranchantes comparables aux épées japonaises médiévales ou modernes. (SALAZAR 2000, 13). Pour le médecin Philippe Charlier, à l'inverse, qui s'appuie sur ses études ostéo-archéologiques de nécropoles étrusques ou celtiques, l'épée antique, notamment romaine, permettait d'amputer d'un coup un bras ou une jambe (CHARLIER 2009, 31) » (LAPRAY 2014, 142).

<sup>2057</sup> Lors du test d'un char à faux reconstitué au milieu des années 2000, celui-ci, lancé à pleine vitesse, a sectionné

des mutilations possibles a sensiblement augmenté sur les champs de bataille. Un tel intérêt des auteurs pour ces amputations ne doit donc pas surprendre. Il s'agit à la fois de montrer au lecteur un changement dans les pratiques guerrières, et de traduire en plus le sentiment de stupéfaction qui l'accompagne. Ce sentiment apparaît déjà chez Diodore, dans un autre contexte. Cet auteur raconte qu'Alexandre et ses soldats, en chemin pour Persépolis, furent pris de colère et de compassion à la vue de huit cents prisonniers Grecs, tous mutilés (*êkrôtêriasménoi*) d'une partie du corps (mains, pieds, oreilles, nez) par les Perses<sup>2058</sup>. Alexandre voulut les reconduire dans leurs cités d'origine mais ceux-ci refusèrent car en se dispersant, on leur reprocherait cet outrage<sup>2059</sup>. Cette réaction affirme ici la différence de perception entre l'individu mutilé, d'une part, et le groupe de mutilés, d'autre part. Seul, le mutilé fait l'objet d'une stigmatisation dans le corps social. En groupe, il fait l'objet de compassion. L'intérêt des auteurs anciens pour les mutilations par chars à faux s'explique peut-être, de la même façon, par le nombre inhabituel de guerriers mutilés visible en un même temps, en un même lieu, et peut-être par une seule et même arme. Diodore écrivait d'ailleurs qu'un petit nombre de chars avait suffi pour faire beaucoup de morts dans les rangs macédoniens, lors de la bataille de Gaugamèles<sup>2060</sup>. L'emploi des chars à faux fit donc émerger un phénomène nouveau de mécanisation de la mort pour les Grecs. En osant un anachronisme, nous pourrions être tenté de qualifier le char à faux de première « arme de destruction massive » de l'Histoire. Cependant, l'un des critères retenus pour intégrer une arme dans cette classification est souvent le caractère non conventionnel de celle-ci. Or, rien ne laisse penser que l'emploi des chars à faux a constitué une transgression des lois communes des Grecs, les *koina nomina*<sup>2061</sup>, puisque les mutilations infligées aux combattants sont exclues de cette réglementation<sup>2062</sup>. Thierry Van Compernelle a en effet

---

les membres inférieurs d'un mannequin et projeté en l'air la partie supérieure de son corps (The History Channel, 2007)

<sup>2058</sup> DS. XVII. 69. 2-4. Cette rencontre est également attestée par le Ps-Callisthène (II. 18. 3-5). D'autres passages de Diodore font référence aux amputations des prisonniers de guerre : « Les "Syriens" (je veux dire les esclaves fugitifs) coupaient les mains de leurs prisonniers et ne se contentaient pas d'une ablation au niveau du poignet, mais ils retranchaient le bras entier » (XXXIV. 29).

<sup>2059</sup> DS. XVII. 69. 6.

<sup>2060</sup> DS. XVII. 58. 4. Cf. corpus p. 53 ; Curt., IV. 15. 17. Cf. corpus p. 88. Plutarque atteste lui aussi le grand nombre de guerriers tombés à Gaugamèles et la multitude de cadavres entourant les chars à faux, sans pour autant préciser l'origine des guerriers tués (Plut., *Alex.*, 33. 4).

<sup>2061</sup> L'expression est présente chez Thucydide, dans le discours prononcé par les Platéens après la reddition leur cité (Thc., III, 59. 1).

<sup>2062</sup> Celles-ci imposaient par exemple d'échanger les prisonniers de guerre contre rançon, et interdisaient de les exécuter ou de les mutiler. Dans un discours rapporté par Thucydide, les Thébains accusent les Platéens d'avoir enfreint la loi (*paranomôs*) en tuant des prisonniers de guerre, au début de la guerre du Péloponnèse (Thc., III. 66. 2). Xénophon qualifie d'illégal (*paranomein*) certaines actions du général athénien Philoclès, qui, à la fin de cette même guerre, a permis qu'une assemblée, par décret, autorise la condamnation des prisonniers spartiates à l'amputation de leur main droite en cas de victoire athénienne à Aigos Potamos (Xén., *Hell.*, II, 1. 31-32). Ce récit est aussi rapporté par Plutarque (Plut., *Lys.*, IX. 7). Cependant, Xénophon ne soulève pas cette dimension transgressive lorsqu'il évoque les égorgements des prisonniers de guerre par les Charybdes, peuple iranien d'Asie

rappelé que « ces interdits religieux traditionnels ne concernent pas l'usage d'armes particulières »<sup>2063</sup>. D'ailleurs, selon ce spécialiste, « ni sur le plan international, ni dans le cadre des cités, l'arme n'apparaît [...] avoir été objet de droit »<sup>2064</sup>. Par conséquent, l'emploi des chars à faux n'a jamais constitué une transgression des *koina nomina*<sup>2065</sup>. Notre comparaison avec nos actuelles « armes de destruction massive » présente donc ici ses limites.

## II. 2. Des symptômes physiologiques révélateurs d'une violence extrême

Si les amputations par chars à faux ne sont pas transgressives du point de vue du droit de la guerre, les troubles qu'elles engendrent sur le corps et l'esprit des guerriers remettent en question le savoir scientifique et philosophique des Anciens. Aristote prétendait que les blessures faites par des pointes de lance et des épées en bronze étaient moins douloureuses et plus faciles à guérir que celles causées par le fer<sup>2066</sup>. Pourtant, les mutilations infligées par les faux de fer des chars ne sont pas toujours douloureuses. Lucrèce et Quinte-Curce attestent ce phénomène dû à la rapidité des coups. D'après le premier, « l'âme (*mens*) du combattant, surprise par la soudaineté (*mobilitate*) du coup », ne peut en ressentir la douleur (*non quit sentire*

---

Mineure (Xén., *An.*, IV. 7. 10) probablement parce que les *koina nomina* ne s'appliquaient qu'aux Grecs. Dans *Contre Apion*, Flavius Josèphe affirme que la violence sur les prisonniers de guerre était condamnée par la loi juive (Jos., *c. Ap.*, II. 29. 212). La mutilation des non-combattants (vieillards, femmes, enfants) était, elle aussi, proscrite, tout comme celle commise à l'encontre des hérauts. Diodore dénonce la sauvagerie dont fait preuve Diègylis lors de sa conquête des franges du royaume d'Attale II (vers 145). Après avoir pris la ville de Lysimachie, le prince de Caenes de Thrace fit couper « les mains, les pieds et la tête des enfants, il les attachait au cou des pères pour qu'ils les portent <en collier> ; après avoir démembré des hommes et des femmes, il intervertissait leurs membres ; après avoir coupé les mains de certains autres, il les dépeçait en suivant la colonne vertébrale » (DS. XXXIII. 18. 3). Au cours de cette conquête, « Diègylis fit subir aux otages des dissidents des violences terribles et des sévices criminels, alors que certains, par l'âge et le physique, n'étaient que des enfants des plus fragiles. C'est qu'en effet certains d'entre eux eurent le corps démembré de diverses façons, tandis que d'autres se firent trancher la tête, les mains et les pieds. Et, parmi eux, les uns avaient été suspendus à des pieux, les autres à des arbres. On pouvait voir également bon nombre de femmes le corps écartelé pour être violentées, exposées aux regards pour subir les affres de la mort, et aussi que toutes les formes de viol avaient été accomplies par l'arrogance des Barbares » (DS. XXXIII. 19. 1-2). Polybe s'indigne des supplices infligés à Gescon et à ses soldats par les mercenaires rassemblés sous l'autorité du chef gaulois Autarite, lors de leur révolte contre les Carthaginois (241-238), et des lapidations subies par les « orateurs de chaque nation » (sans doute d'autres mercenaires ou des hérauts) ayant appelé à la clémence vis-à-vis du général punique (Pol., I. 80. 8-9).

<sup>2063</sup> VAN COMPERNOLLE 2007, 586-587.

<sup>2064</sup> *Ibid.* Pour soutenir cette hypothèse, l'historien s'appuie sur un passage de la *Géographie* de Strabon, dans lequel ce dernier s'étonne de l'interdiction d'armes de jet par une stèle du sanctuaire d'Amarynthos, lors de la guerre qui opposa Chalcis à Érétie pour la possession de la plaine Lélantine : « Le fait est remarquable, car nulle part ailleurs, et aujourd'hui pas plus qu'hier les procédés de combat ni l'armement ne sont définis par un usage » (Str., X. 1. 12).

<sup>2065</sup> Ajoutons aussi que la perte d'intégrité physique des soldats consécutive à ces mutilations n'est pas incompatible avec l'idéologie de la « belle mort », puisque les blessures et le sang évoquent, selon Jean-Pierre Vernant, la vaillance du jeune héros mort au combat, et « rehaussent sa beauté d'une touche plus virile » (VERNANT 1989, 63).

<sup>2066</sup> Arstt., dans Plut., *Propos de table*, III. 10. 3.



*dolorem*)<sup>2067</sup>. Pour le second, « les blessures chaudes ne causaient pas encore de douleur (*aberat dolor*) »<sup>2068</sup>. Cela est intéressant puisque à l'époque hellénistique, dans la continuité des travaux d'Aristote sur la faculté sensitive, l'absence de douleur est au cœur des débats qui animent les différentes écoles philosophiques<sup>2069</sup>. D'après Frédéric Le Blay, la philosophie épicurienne, à laquelle se rattache Lucrèce, « est une philosophie sensualiste, qui accorde toute sa confiance au témoignage des sens et qui fait [...] du toucher un sens primordial »<sup>2070</sup>. En soulignant l'insensibilité des guerriers mutilés par les chars à faux, Lucrèce démontre que ces combattants ne se situent plus dans le réel et sont dépossédés d'eux-mêmes. Pourtant, dans le discours des Épicuriens, l'absence de douleur (*apatheia*) constitue aussi l'une des qualités intrinsèques à la sagesse hellénistique (*prôta kata physin*), avec l'absence de troubles du corps (*aponia*) et de l'esprit (*ataraxia*)<sup>2071</sup>. Elle n'est donc pas, à l'époque hellénistique, le symptôme d'un dérèglement, mais un des signes qui démontre un « état avancé » de l'individu. Les effets mutilants des chars à faux présentent dès lors un paradoxe que Lucrèce juge digne d'être rapporté : l'absence de douleur des guerriers est associée à la perte d'intégrité corporelle et aux troubles psychiques. Elle devient dans ce contexte un signe d'abjection. À l'époque de Lucrèce, ce phénomène n'étonne plus les Stoïciens, dont la réflexion sur la douleur s'est éloignée de celle des Épicuriens. Néanmoins, il demeure le signe d'une abjection. Pour eux, « l'idée d'un homme fermé à toute émotion, libéré de toute douleur, paraît inacceptable »<sup>2072</sup>. La sagesse se traduit par une souffrance surmontée, non l'abolition des sens<sup>2073</sup>. Les propos que Cicéron attribue au scholarque platonicien Crantor illustrent bien ce changement :

Je ne suis pas [...] de l'avis de ceux qui louent [...] je ne sais quelle insensibilité à la douleur (*indolentia*), car cette insensibilité ne peut ni ne doit exister. Puissé-je ne pas être malade, mais, dit-il, si je dois l'être, je garde ma sensibilité même s'il s'agit d'inciser ou d'amputer une partie de mon corps. Car l'on paye le prix fort à ne rien sentir, celui d'un esprit cruel et d'un corps engourdi (*immanitatis in animo, stuporis in corpore*) »<sup>2074</sup>.

<sup>2067</sup> Lucr., III. 645-646. Cf. corpus p. 47.

<sup>2068</sup> Curt., IV. 15. 17. Cf. corpus p. 88.

<sup>2069</sup> Arstt., *An.*, II. 3. 2 [414b]. Les Épicuriens et les Stoïciens développent l'idée que les sens et les impressions que nous recevons du monde sont le premier mode d'accès à la connaissance. Pour les Platoniciens, au contraire, les sens ne constituent pas des gages de vérité. Pour cette raison, Frédéric Le Blay associe la figure de l'aveugle-devin à la pensée platonicienne (voir LE BLAY 2006, 85-86).

<sup>2070</sup> Frédéric Le Blay précise que chez les scholarques du Jardin, « rejeter le témoignage d'une sensation, [...] c'est remettre en question la possibilité même de vivre » (LE BLAY 2006, 86). Lucrèce affirme lui-même que le toucher est le garant de la réalité des phénomènes. D'après lui, la main est dotée de facultés cognitives que n'a pas la vue : elle permet de distinguer les formes dans le noir (Lucr., IV. 230-238).

<sup>2071</sup> Ce discours, partagé par les fondateurs du Portique comme Zénon de Kition, est une continuité de celui des Péripatéticiens. Cf. LE BLAY 2006.

<sup>2072</sup> LE BLAY 2006, 90.

<sup>2073</sup> Cette évolution a été influencée par celle des Platoniciens. Sénèque traduira l'*apatheia* par l'*impatientia*, c'est-à-dire, non pas l'absence de douleur, mais la souffrance surmontée.

<sup>2074</sup> Cic., *Tusc.*, III. 6. Le terme *indolentia*, qui a peut-être été inventé par Cicéron selon l'hypothèse de Frédéric Le Blay, traduit l'*apatheia* ou l'*analgesia*.

Sur le plan éthique, cette insensibilité est donc également proscrite par les Stoïciens<sup>2075</sup>. En définitive, l'évocation, par Lucrèce, de l'absence de douleur comme symptôme des guerriers mutilés, révèle la dimension paroxystique de la violence des chars à faux.

Lucrèce décrit un autre phénomène *a priori* étrange qui affectait les guerriers victimes de la violence des chars à faux :

Comme l'esprit (*mens*) est tout entier dégagé dans l'ardeur du combat (*simul in pugnae studio*), l'homme avec le reste du corps reprend la lutte et le carnage sans s'apercevoir [...] qu'il a perdu la main gauche avec son bouclier, emportée au milieu des chevaux par les roues et les faux destructrices. Un autre ne sent pas que sa main droite est tombée, tandis qu'il monte à l'assaut et presse son ennemi ; ailleurs un autre s'efforce de se relever sur la jambe qu'il a perdue<sup>2076</sup>.

Dans son récit de la bataille de Gaugamèles, Quinte-Curce atteste lui-aussi ce phénomène : « quoique faibles et mutilés (*trunci quoque et debiles*), [les soldats d'Alexandre] n'abandonnaient pas leurs armes »<sup>2077</sup>. Ces extraits sont tout à fait intéressants dans la mesure où les effets physiques et psychologiques consécutifs à un traumatisme, ou, à l'inverse, l'absence étonnante de ces effets, sont rarement abordés par les historiens anciens<sup>2078</sup>. Ces précisions sont en revanche courantes dans la poésie épique, où elles concernent plutôt des héros que des guerriers anonymes<sup>2079</sup>. Chez Quinte-Curce, l'évocation du maintien de l'ardeur combattante du guerrier mutilé révèle, une fois encore, le goût certain de l'auteur pour le *pathos*. Le phénomène décrit n'en demeure pas moins réel. Chez Lucrèce, cet acharnement au combat est d'ailleurs expliqué de manière rationnelle. En effet, d'après lui, l'esprit (*animus/mens*) de l'Homme, qui commande la crainte, c'est-à-dire les émotions, est localisé au milieu du corps, dans la région de la poitrine<sup>2080</sup>. Pour cette raison, l'amputation des membres ne porte pas atteinte à l'esprit, qui continue de fonctionner. Par ailleurs, Lucrèce soutient l'idée selon laquelle la crainte de la mort est plus forte que tout, y compris la douleur. Le maintien de l'ardeur combattante chez le guerrier mutilé n'est donc pas, chez Lucrèce, un trouble de l'esprit,

---

<sup>2075</sup> Quelques décennies après l'arrêt de l'emploi des chars à faux à la guerre, le théâtre de Sénèque témoignera d'une obsession pour les corps mutilés (LE BLAY 2011, 222).

<sup>2076</sup> Lucr., III. 647-652. Cf. corpus p. 47.

<sup>2077</sup> Curt., IV. 15. 17. Cf. corpus p. 88.

<sup>2078</sup> Le cas du guerrier athénien Épizélos, atteint de cécité hystérique émotionnelle en pleine bataille de Marathon (490), est une exception (Hdt. VI. 117).

<sup>2079</sup> Par exemple, dans l'*Illiade*, Patrocle et Hector conservent la faculté de parler malgré les blessures mortelles qu'ils ont reçues (XVI. 844-854 ; XXII. 356-360).

<sup>2080</sup> Lucr., III. 140.

mais au contraire le signe du bon fonctionnement de ce dernier. Ce phénomène a fait l'objet d'une attention particulière chez les psychiatres et les historiens. Le psychiatre Jonathan Shay, qui a soigné des vétérans de la guerre du Vietnam souffrant de névroses de guerre, a confronté les passages où Homère évoque l'acharnement au combat des guerriers non mutilés avec ses observations et les propos de ses patients<sup>2081</sup>. Cette analyse comparative lui a permis d'établir que ce trouble psychique est universel et atemporel. Il l'a alors désigné par le terme de « berserking », expression attribuée aux guerriers scandinaves du X<sup>e</sup> siècle qui combattaient dans un état de transe provoqué par l'esprit animal du guerrier<sup>2082</sup>. L'antiquisant Bernard Eck l'a rapproché du « délire du champ de bataille », expression de Christopher Browning pour qualifier « une surexcitation incontrôlée due au combat prolongé, qui fait perdre tout principe de réalité et qui peut pousser le soldat à commettre des atrocités inimaginables »<sup>2083</sup>. Pour Bernard Eck, le guerrier qui se trouve dans cet état, « cruel et insensible à toute souffrance et ivre de puissance, animé d'un fort sentiment d'invincibilité, est à la fois bête et dieu, étant complètement hors de l'humanité »<sup>2084</sup>. Il ajoute que « la métamorphose du soldat en "berserker" est parachevée par le sentiment qu'il a d'être déjà mort, cet état supprimant toute émotion et toute peur »<sup>2085</sup>. Cet acharnement au combat des guerriers attrapés par les chars à faux a certainement impressionné ceux qui en étaient témoins, car il mettait à mal un principe généralement admis, celui de l'immobilité caractéristique du guerrier blessé et mutilé<sup>2086</sup>. L'ininteruption de l'ardeur guerrière apparaît alors dans la littérature, comme un autre signe de violence extrême.

L'éphémère survie des membres et des têtes coupés est le dernier signe de violence extrême mentionné par Lucrèce. D'après lui, « on dit que les chars armés de faux [...] tranchent des membres d'un coup si rapide, qu'on voit palpiter à terre la partie tranchée »<sup>2087</sup>. Il raconte ensuite les mésaventures d'un soldat fraîchement mutilé, auprès duquel « son pied agonisant sur le sol remue encore les doigts »<sup>2088</sup>. Enfin, il décrit « une tête coupée d'un tronc encore chaud et vivant qui garde un visage animé et des yeux ouverts jusqu'à ce que soient rendus les derniers restes de l'âme »<sup>2089</sup>. Ce symptôme de violence extrême, contrairement aux deux

---

<sup>2081</sup> SHAY 1994.

<sup>2082</sup> Voir les *Sagas islandaises*, p. 1517 (trad. R. BOYER, éd. Gallimard).

<sup>2083</sup> ECK 2012, 140 (voir BROWNING 1994, 211).

<sup>2084</sup> ECK 2012, 146.

<sup>2085</sup> ECK 2012, 147.

<sup>2086</sup> Dans l'*Illiade*, il est d'ailleurs rappelé par Nestor qu'un blessé ne peut combattre (Hom., *Il.*, XIV. 63).

<sup>2087</sup> Lucr., III. 642-644. Cf. corpus p. 47.

<sup>2088</sup> Lucr., III. 653. Cf. corpus p. 47.

<sup>2089</sup> Lucr., III. 654-656. Cf. corpus p. 47.

précédents, figure aussi dans les récits historiques. Diodore déclare que la tête des Macédoniens décapités à Gaugamèles « tombait à terre alors que les yeux regardaient encore et que le visage conservait son expression »<sup>2090</sup>. Appien mentionne aussi les derniers instants des Bithyniens à l'Amnias, « coupés en deux et qui respiraient toujours »<sup>2091</sup>. Le fait que Lucrèce n'ait pas le monopole de la description de ce phénomène confère à son récit une plus grande authenticité. Le terme *memorant* (« on dit que ») qu'il emploie et les similitudes narratives entre les récits semblent d'ailleurs révéler l'existence d'une tradition orale et écrite liée à l'emploi des chars à faux. Le premier élément récurrent est la référence aux yeux du mourant, présente chez Diodore et Lucrèce. Celle-ci est intéressante car dans la culture gréco-romaine la vue est le sens qui s'apparente le plus au maintien de la vie<sup>2092</sup>. Dans l'*Illiade*, il est fait allusion à la transformation des yeux des victimes de mort violente, sous l'expression *porphyreos thanatos* (parfois traduite par « mort pourpre » ou « mort versicolore »)<sup>2093</sup>. Bernard Eck a expliqué le phénomène biologique à l'origine de cette expression :

Les yeux d'une personne victime d'une mort violente [...] rougissent fortement à cause d'un brusque apport sanguin ; les yeux restent de cette couleur pendant un certain temps. Ensuite, [...], les différentes couleurs qu'on trouve dans les yeux se modifient et évoluent peu à peu jusqu'à perdre tout éclat. À la fin, les yeux sont d'un blanc touchant à l'ocre terne, en un mot, cireux, et l'iris est devenu gris vitreux. Un passage du rouge initial au sombre est donc à peu près perceptible, si l'on n'oublie pas que d'autres couleurs peuvent être perçues au cours d'un processus de transformation qui dure plusieurs heures<sup>2094</sup>.

Les coups portés par les chars à faux sont d'une telle violence que ce processus habituel de transformation des yeux ne s'engage pas instantanément. Plus encore, ce regard insoutenable du guerrier est le signe de l'éphémère survie de son souffle de vie (*thumos*), de son âme (*anima*),

<sup>2090</sup> DS. XVII. 58. 5. Cf. corpus p. 53.

<sup>2091</sup> App., *Mithr.*, 18. 67. Cf. corpus p. 112.

<sup>2092</sup> Bernard Eck rappelle d'ailleurs que dans l'œuvre d'Homère, « perdre l'usage de ses yeux est probablement aussi important dans la mort, qu'exhaler son *thumos* ou sa *psuchè* » (ECK 2012, 187). Il cite en exemple une pratique attestée chez Homère, selon laquelle le père et la mère du défunt lui ferment les yeux (Hom., *Il.*, XI. 452), ainsi que cet autre passage de l'épopée : « Le terme de la mort enveloppa ses yeux et ses narines » (Hom., *Il.*, XVI. 502).

<sup>2093</sup> Dans l'*Illiade*, lorsque les Troyens Hypsénor, Cléobule et Échècle se font tuer (respectivement par Eurypyle, Ajax et Achille), la « mort pourpre » (*porphyreos thanatos*) emplit leurs yeux (Hom., *Il.*, V. 83 ; XVI. 334 ; XX. 477). Bernard Eck met en lumière l'incertitude sémantique qui plane sur l'adjectif *porphyreos* et suit la position d'Heinrich Ebeling, pour qui l'expression de « mort pourpre » retranscrivait « le fait que les yeux d'un mourant ondoient de couleurs variées » avant d'être couverts de noir (ECK 2012, 190-192 ; EBELING, 1885, *Lexicon homericum*, 212). « *porphyreos* » pourrait évoquer la couleur du sang, mais l'auteur fait remarquer qu'Homère utilise plus souvent *mélas* (noir) pour désigner celle-ci (ECK 2012, 191) alors que *porphyréè* est également employé pour désigner l'arc-en-ciel (Hom., *Il.*, XVII. 547). Bernard Eck reste néanmoins prudent, puisqu'il arrive que : « *porphureos* [soit] présenté comme un synonyme de μέλας, "noir" » (ERBSE, 1971, *Scholia Graeca in Homeri Iliadem*, Berlin, Walter de Gruyter, 17).

<sup>2094</sup> ECK 2012, 192.

autre élément récurrent puisqu'il apparaît chez Lucrèce, mais aussi chez Appien<sup>2095</sup>. Chez les Grecs, le *thumos* n'est pas censé survivre à la disparition de l'organisme, et chez l'Épicurien qu'est Lucrèce, l'*anima* est mortelle<sup>2096</sup>. La survie des parties sectionnées du guerrier victime des chars démontre donc le maintien du *thumos* et de l'*anima* dans chacune d'elles, un phénomène qui ne se manifeste que dans les cas de mort violente. Chez Lucrèce, cette survie des membres coupés est directement liée au maintien de l'ardeur guerrière du guerrier mutilé. En effet, d'après lui, « le corps est [...] le vase de l'âme [...] partout l'âme y est répandue »<sup>2097</sup>. De plus, « l'âme [...] obéit et se meut à la volonté et sous l'impulsion de l'esprit »<sup>2098</sup>. Par conséquent, l'âme ne meurt pas tant que l'esprit, situé au milieu du corps, vit. C'est pourquoi la survie des membres coupés est, pour Lucrèce, tout à fait rationnelle. Finalement, l'éphémère survie des membres et têtes tranchés par les faux, comme l'absence de douleur et le maintien de l'ardeur combattante chez le guerrier mutilé, invite le lecteur à distinguer plusieurs niveaux de violence guerrière. En l'occurrence, ces trois signes placent le char à faux parmi les armes les plus violentes, précisément du fait de sa capacité à réifier. Pour cette raison, le char à faux occupe une place à part dans les mémoires de guerre antiques.

### II. 3. Un impact psychologique aux effets tactiques redoutables

Les auteurs anciens attestent l'impact psychologique et physiologique des chars à faux sur les guerriers témoins de leur violence. D'après Appien, l'armée de Nicomède, à l'Amnias, fut effrayée par les corps mutilés encore vivants, démembrés ou restés accrochés aux faux : « la nausée provoquée par ce spectacle, plus qu'une défaite militaire, leur inspira une peur (*phobou*) qui mit le désordre dans leurs rangs »<sup>2099</sup>. D'une part, l'éphémère survie des membres et des têtes coupées suggérait à ces combattants que les victimes des faux percevaient leur exécution, que la mort n'était pas instantanée<sup>2100</sup>. D'autre part, les corps mutilés et démembrés par les chars à faux provoquaient, chez les guerriers témoins de cette violence extrême, plus qu'une peur, une sensation de profond écœurement. L'évocation de la nausée (*aêdia*) par Appien est significative puisque, si l'impact psychologique des armes ou de leurs effets sur ceux qui en

---

<sup>2095</sup> Cf. PARDON-LABONNELIE 2008, 199.

<sup>2096</sup> GARLAND 1981, 48.

<sup>2097</sup> Lucr., III. 440.

<sup>2098</sup> Lucr., III. 143-144.

<sup>2099</sup> App., *Mithr.*, 18. 67. Cf. corpus p. 112.

<sup>2100</sup> L'historien Daniel Arasse avait formulé cette hypothèse à propos des témoins de « l'instant de la guillotine », expression choisie en référence à la célèbre machine régulièrement employée durant la Révolution française, pour désigner ce moment éphémère où les signes de vie sont encore perceptibles dans le regard des personnes décapitées (ARASSE 1987, 49, 51, 91).

étaient témoins est parfois attesté dans les textes anciens<sup>2101</sup>, rares sont les auteurs qui décrivent les symptômes physiologiques qui y sont liés. Par ailleurs, le potentiel psychologique des chars à faux se manifestait parfois avant même que ceux-ci n'entrent en action. D'après Diodore, les Macédoniens furent pris de peur (*phobon*) à la seule vue des chars à faux de Darius<sup>2102</sup>. Pour Quinte-Curce, le Grand Roi avait d'ailleurs mis en ligne les chars à faux dans l'objectif de « frapper l'ennemi d'une extrême épouvante (*hostium terror*) »<sup>2103</sup>. Appien affirme de son côté qu'à Magnésie du Sipyle, Eumène, qui pourtant connaissait les limites liées à l'emploi des chars à faux<sup>2104</sup>, redoutait « surtout la charge impétueuse » de ceux rangés contre lui<sup>2105</sup>. Végèce évoque aussi cette crainte suscitée par les chars à faux d'Antiochos III et de Mithridate dans les rangs romains<sup>2106</sup>. Il est possible que la culture gréco-macédonienne ait contribué à donner à ce spectacle un pouvoir de déstabilisation des esprits. En l'occurrence, les faux des chars, d'abord, et leurs effets, ensuite, faisaient écho à plusieurs stéréotypes littéraires présents dans la poésie archaïque et la tragédie classique parmi lesquels « l'amputation des extrémités ». Vincent Azoulay rappelait à ce propos que « les cas de *diasparagmos*, de démembrement, ne sont pas sans rappeler certains passages de l'*Iliade* » particulièrement violents<sup>2107</sup>. On peut supposer que la vue des chars à faux était propre à stimuler l'imaginaire du guerrier par le jeu entremêlé des réminiscences culturelles et des réviviscences de situations rencontrées antérieurement. Cet impact psychologique, qui concernait autant les populations grecques que non grecques, avait des conséquences tactiques importantes, notamment celle de diminuer l'ardeur des soldats, de motiver des comportements de fuite, et de jeter en conséquence le désordre (*tarachê*). C'est ce qui se passa pour les Égyptiens à Thymbrée, pour les Macédoniens à Gaugamèles et pour les Bithyniens à l'Amnias<sup>2108</sup>. L'utilité tactique des chars à faux dépendait ensuite, comme nous l'avons vu, de la capacité des unités d'infanterie et de cavalerie à profiter

<sup>2101</sup> Pour exemple, lorsque la reine de Cilicie demanda à Cyrus de lui montrer son armée en bataille, la phalange hoplitique provoqua l'effroi des troupes ciliciennes et de la reine elle-même (Xén., *An.*, I. 2. 18). De la même manière, la vision du « hérisson » formé par les sarisses relevées de la phalange macédonienne était propice à effrayer les guerriers qui se trouvaient en face. À l'époque hellénistique, cette peur se renouvelle par l'emploi de nouvelles machines de siège, de plus en plus grandes et sophistiquées (cf. les hélépoles de Démétrios Poliorcète terrifient les Rhodiens en 305-304 [Plut., *Dem.*, 21. 1-3]), mais également par l'usage des éléphants et des cavaliers cataphractes.

<sup>2102</sup> DS., XVII. 58. 2. Cf. corpus p. 53.

<sup>2103</sup> Curt., IV. 9. 4. Cf. corpus p. 87.

<sup>2104</sup> Liv., XXXVII. 41. 9. Cf. corpus p. 66.

<sup>2105</sup> App., *Syr.*, 33. 172. Cf. corpus p. 111.

<sup>2106</sup> Vég., *Mil.*, III. 24. 1. Cf. corpus p. 156.

<sup>2107</sup> AZOULAY 2007, 285. V. Azoulay s'exprime alors au sujet du cadavre du général perse Abradatas, tué à la bataille de Thymbrée. De l'*Iliade*, il cite pour exemple le passage où Eurypyle tranche le bras d'Hypsénor avec son épée (Hom., *Il.*, V. 82).

<sup>2108</sup> Xén., *Cyr.*, VII. 1. 32. Cf. corpus p. 28 ; Curt., IV. 15. 4. Cf. corpus p. 88 ; App., *Mithr.*, 18. 67. Cf. corpus p. 112.

du désordre pour attaquer. Inversement, l'efficacité de cette attaque dépendait de l'étendue du désordre installé préalablement par les chars à faux. Notons en outre que la multitude de membres et têtes sectionnés par les chars finissait parfois par porter atteinte à la mobilité de ces derniers. À Thymbrée par exemple, ce sont ces amoncellements qui font chuter Abradatas de son char avec certains de ceux qui l'accompagnent<sup>2109</sup>. Ce sont également eux qui empêchent Darius, monté sur son char, de faire demi-tour à Gaugamèles<sup>2110</sup>. Aucun auteur ne rapporte ce type de mésaventure à l'époque hellénistique. Néanmoins, la responsabilité des morceaux de corps dans le basculement ou l'arrêt de la course des chars est à relativiser du fait que les blocages rencontrés par Abradatas et Darius provenaient surtout de leur difficulté à manœuvrer leurs chars. Ces membres et têtes coupés par les chars à faux ne semblent pas non plus avoir constitué des obstacles au déploiement des unités d'infanterie ou de cavalerie se trouvant derrière eux.

En tout état de cause, les descriptions particulièrement réalistes de l'impact des chars à faux sur les corps des guerriers dans les guerres achéménides et hellénistiques attestent la volonté de leurs auteurs d'affirmer la dimension paroxystique de cette violence. Par une terminologie spécifique, par l'évocation des symptômes physiologiques caractéristiques du guerrier mutilé et enfin par la démonstration de l'impact psychologique des amputations et autres mutilations sur les guerriers qui en étaient témoins, les auteurs anciens placent le char à faux parmi les armes les plus violentes utilisées dans les guerres antiques. Cela permet de mieux comprendre pourquoi, dès l'époque achéménide, « les chars à faux [...] se distinguèrent fort »<sup>2111</sup> et pourquoi l'usage de cet « engin de guerre » (*to polemistêrion*), comme le nomme parfois Xénophon<sup>2112</sup>, intéressa les souverains hellénistiques.

---

<sup>2109</sup> Xén., *Cyr.*, VII. 1. 32. Cf. corpus p. 28. Ces circonstances peuvent laisser croire qu'Abradatas, dont le corps fut retrouvé complètement déchiré à l'issue de la bataille, a été victime des chars à faux présents dans ses propres rangs, même si, d'après Xénophon, l'amputation de sa main droite (et peut-être l'état général de son cadavre) était due à l'action d'une copide provenant des rangs adverses (Xén., *Cyr.*, VII. 3. 8-10).

<sup>2110</sup> Plut., *Alex.*, 33. 8. Cf. corpus p. 97-98.

<sup>2111</sup> Xén., *Cyr.*, VII. 1. 47. Cf. corpus p. 28.

<sup>2112</sup> *Ibid.*

### III. Cavaliers cataphractes et dromadaires : un impact psychologique plus limité

La terreur suscitée par les dromadaires et les cavaliers cataphractes est peu attestée par les auteurs anciens. Plusieurs éléments laissent penser toutefois que les souverains hellénistiques comptaient sur ces troupes afin d’effrayer l’ennemi.

#### *III. 1. L’aspect et la charge terrifiante des cavaliers cataphractes*

Contrairement aux éléphants et aux dromadaires, il est impossible d’affirmer que les généraux de l’époque hellénistique comptaient sur le caractère nouveau des cavaliers cataphractes pour terroriser leurs adversaires. En effet, comme nous l’avons vu, il est incertain que ces cavaliers sont apparus à l’époque hellénistique. D’ailleurs, aucun auteur ne fait référence à l’aspect effrayant des cataphractes séleucides, arméniens et parthes. Leur assimilation à des statues de fer en mouvement, qui est tout à fait à propos pour suggérer la solidité, voire l’invincibilité de ces cavaliers, est plus tardive et apparaît surtout dans les romans<sup>2113</sup>. Pour autant, la charge des cataphractes était extrêmement redoutée. Ainsi, Dion Cassius rapporte qu’à la bataille de Carrhae, « beaucoup mouraient épouvantés (*ekpléttomenoi*) par la charge des porteurs de piques (*tôn kontophorôn*) »<sup>2114</sup>. Pour Carolyn Willekes, « *The Parthians need not necessarily come into contact with the front ranks of the Romans to throw their ranks into confusion. The sight and sound of a unit of these heavily armed horsemen coming steadily towards the lines could cause men to waver and break* »<sup>2115</sup>. Les chevaux et l’équipement de ces cavaliers étaient sans aucun doute plus impressionnants que ceux des autres troupes de cavalerie. Néanmoins, il faut nuancer l’impact psychologique de la charge des cataphractes. En effet, ce potentiel d’épouvante n’était pas propre aux cataphractes : toute charge de cavalerie avait un effet psychologique sur les fantassins menacés par celle-ci, et ce pour des raisons évidentes : la hauteur des cavaliers, leur vitesse et leur puissance<sup>2116</sup>. David Soria Molina rappelle d’ailleurs que cette dimension psychologique était fondamentale dans ce type d’attaque : « *el resultado de una carga de caballería depende más*

---

<sup>2113</sup> Héliodore, *Les Éthiopiennes*, IX. 15. Cf. corpus p. 147.

<sup>2114</sup> Dion Cass., XL. 22. 3. Cf. corpus p. 122.

<sup>2115</sup> WILLEKES 2013, 243.

<sup>2116</sup> Voir aussi SORIA-MOLINA 2011, I, 98.



*del contexto y de la psicología que de la carga en sí misma* »<sup>2117</sup>. Pour autant, l'extrême protection des cavaliers cataphractes, qui pouvait suggérer que ces guerriers étaient invulnérables, a certainement accentué ce phénomène.

### *III. 2. Les blessures impressionnantes infligées par le kontos*

L'arme des cavaliers cataphractes, le *kontos*, était sans aucun doute particulièrement redoutée. Plutarque fait en effet état des impressionnantes blessures infligées par celle-ci. Dans son récit de la bataille de Carrhae, il écrit que les blessures subies par les Gaulois et les Romains étaient « énormes et meurtrières » (*hypo traumatôn megalôn kai kairiôn*), et capables de transpercer « deux hommes du même coup »<sup>2118</sup>. Dion Cassius évoque aussi le transpercement des Romains lors du même événement, sans pour autant décrire l'impact de celui-ci sur le corps des guerriers<sup>2119</sup>. Il est possible que les précisions apportées par Plutarque soient simplement des éléments narratifs visant à donner un ton dramatique à son récit. Néanmoins, nous avons vu que les dimensions du *kontos* devaient être particulièrement importantes, notamment le diamètre de cette arme. Nous ne remettons donc pas en cause les propos de Plutarque. Pour autant, ces blessures, bien qu'impressionnantes, étaient typiques de celles d'autres armes d'estoc. De plus, d'autres armes, notamment l'arc des hippotoxotes, avaient un impact terrible sur le corps et l'esprit des combattants<sup>2120</sup>. En outre, le *kontos*, au même titre que les flèches, ne portait pas atteinte à l'intégrité corporelle des guerriers, contrairement aux éléphants de guerre et aux chars à faux qui, on l'a vu, rendaient parfois méconnaissables ceux qui en étaient victimes. Par conséquent, on ne peut affirmer que l'armement des cavaliers cataphractes était un facteur d'épouvante déterminant dans l'efficacité de ces cavaliers.

---

<sup>2117</sup> *Ibid.*

<sup>2118</sup> Plut., *Crass.*, 27. 2. Cf. corpus p. 97. Cette dernière précision a été reprise par Héliodore dans *Les Éthiopiennes* (IX. 15. Cf. corpus p. 147).

<sup>2119</sup> Dion Cass., XL. 22. 3. Cf. corpus p. 122.

<sup>2120</sup> Plutarque a décrit avec un certain souci du détail les souffrances causées aux Romains par les flèches des hippotoxotes parthes, lors de cette même bataille : « ils étaient frappés et mouraient, non pas d'une mort facile et prompte, mais dans des convulsions et des souffrances atroces, car ils se roulaient autour des flèches qu'ils brisaient dans leurs blessures en essayant de retirer de force les pointes recourbées qui avaient pénétré dans leurs veines (*phlebôn*) et dans leurs muscles (*neurôn*) ; ainsi, ils se déchiraient et se torturaient eux-mêmes (*Crass.*, 25. 5. Cf. corpus p. 96. Voir aussi Dion Cass., XL. 22. 4-5. Cf. corpus p. 122-123).

### *III. 3. L'emploi des dromadaires à Magnésie du Sipyle : un effet de surprise recherché par Antiochos III ?*

En première partie de cette thèse, nous avons écrit que la présence des camélidés était perturbante pour les chevaux qui ne connaissaient pas ces animaux. D'après les auteurs anciens, l'aspect et l'odeur des *kameloï* étaient particulièrement incommodants pour les équidés. Cela est affirmé non seulement par Diodore<sup>2121</sup>, dans son récit de la bataille qui opposa Sémiramis à Strabrotatès, mais également par Frontin dans sa description de la bataille de Thymbrée<sup>2122</sup>. Selon ces deux auteurs, cela était suffisant pour provoquer la fuite des chevaux sur un champ de bataille. L'aspect des dromadaires peut effectivement l'expliquer en partie, au même titre que le bruit des camélidés, le blatèment, même si ce dernier n'est pas évoqué par les auteurs. En revanche, il est peu probable que l'odeur des dromadaires ait perturbé les chevaux, pour les mêmes raisons que celle des éléphants indiens n'a sans doute pas perturbé les chevaux et les éléphants d'Afrique : il n'y a pas de relation proie-prédateur entre les camélidés et les équidés. Mais les Séleucides le savaient-ils ? Il est possible qu'en mettant en ligne des dromadaires, Antiochos III espérait mettre en fuite tout ou partie de la cavalerie romaine et, ce faisant, provoquer un désordre très important dans les rangs adverses. Il ne faut pas exclure non plus l'idée que ces animaux, inconnus des Romains jusque-là, devaient surprendre ces derniers. Lucien a raconté la réaction des Égyptiens lorsque l'un des deux premiers souverains lagides leur montra, au théâtre, un chameau de Bactriane : « à la vue du chameau, les spectateurs prirent peur, et peu s'en fallut qu'ils ne s'enfuissent précipitamment »<sup>2123</sup>. Jean Trinquier avait cependant souligné les invraisemblances de ce récit : « la terreur et le dégoût qui s'emparent des esprits ne sont en rien caractéristiques de la perception égyptienne de la monstruosité, dominée au contraire par la curiosité et l'intérêt [...] Il est en outre peu vraisemblable qu'un camélidé, eut-il deux bosses, ait suscité un tel effroi dans un pays qui sortait tout juste du joug perse et auquel cet animal n'était pas inconnu »<sup>2124</sup>. Toutefois, et malgré le caractère peu réaliste du récit de Lucien, nous estimons que l'épouvante suscitée par les camélidés existait réellement. Cependant, celle-ci, ne s'abattait sur les esprits que dans des circonstances spécifiques, et le fait de n'avoir jamais vu de dromadaires ou de chameaux auparavant était, comme pour les éléphants, insuffisant pour faire émerger un tel sentiment. Nous avons vu que les éléphants de Pyrrhos avaient jeté l'effroi dans les rangs romains à Héraclée non seulement parce que ceux-

---

<sup>2121</sup> DS. II. 19. 3. Cf. corpus p. 49.

<sup>2122</sup> Front., *Strat.*, II. 4. 12. Cf. corpus p. 86.

<sup>2123</sup> Luc., *Pr.*, 4. Cf. corpus p. 117.

<sup>2124</sup> TRINQUIER 2002, 866.

ci étaient inconnus des Romains, mais surtout parce que ces derniers redoutaient de découvrir la violence guerrière dont ils étaient capables. Nous croyons donc possible qu'à Magnésie du Sipyle, le souverain séleucide ait essayé de reproduire un tel effet psychologique en recourant à des animaux dont l'usage dans la guerre était inconnu par ses ennemis. Si cet objectif fut la principale raison de l'emploi des dromadaires à la guerre par Antiochos III, cela expliquerait pourquoi ces animaux, bien connus par les Grecs, et par les Romains après Magnésie du Sipyle, n'intéressèrent pas davantage les généraux de l'époque hellénistique. En l'occurrence, et comme nous l'avons souligné avec les éléphants et les chars à faux, le fort potentiel d'épouvante d'une arme, d'une troupe ou d'une pratique militaire ne suffisait pas à assurer la pérennité de son emploi. Il fallait avant tout que ces effets psychologiques servent les objectifs tactiques. Or, non seulement les dromadaires n'ont pas perturbé les Romains, mais en plus, leur fuite a pu faire croire qu'ils étaient moins courageux que les chevaux, et achever de discréditer leur emploi sur les champs de bataille.

Pour conclure sur ce chapitre, nous pouvons affirmer que l'emploi des éléphants, des chars à faux, des cavaliers cataphractes et des dromadaires dans les guerres hellénistiques eut un impact psychologique non négligeable sur les troupes qui ont été confrontées à ces pratiques guerrières. La crainte des éléphants fut particulièrement importante chez les guerriers et les chevaux n'ayant jamais rencontré ces animaux. En l'occurrence, les Grecs de la péninsule balkanique, les Romains, les Galates et les guerriers antigonides au début du II<sup>e</sup> siècle furent particulièrement impressionnés par l'aspect et le bruit des pachydermes. Les souverains hellénistiques semblent d'ailleurs avoir parfaitement eu conscience des avantages tactiques qu'il y avait à tirer de cette méconnaissance des éléphants, et notre documentation montre qu'ils cherchèrent même, par de petites stratégies, à l'exploiter. L'ordre donné aux éléphants de barrer collectivement à chaque début de bataille en est un exemple. Les rois savaient également que l'effet de surprise suscité par les éléphants chez l'ennemi ne fonctionnait qu'une seule fois. Ainsi, en déployant de manière exceptionnelle un contingent de dromadaires montés, Antiochos III a probablement cherché à reproduire l'effet de surprise et d'épouvante induit par une première utilisation des éléphants, dans le but de mettre en fuite une cavalerie désormais accoutumée à ces derniers. Les guerriers semblent également s'être habitués à l'aspect des éléphants. En revanche, la crainte de subir la violence de ces animaux perdura sans doute aussi longtemps que ceux-ci furent mis en ligne sur les champs de bataille. À bien des égards, cette violence était impressionnante et paroxystique puisqu'elle pouvait rendre méconnaissable celui qui en était victime, au point d'écœurer ceux qui en étaient témoins. Avec les pachydermes,

seuls les chars à faux étaient capables de porter atteinte à l'intégrité physique des guerriers. Par conséquent, Lucrèce a tout à fait raison lorsqu'il écrit que les éléphants de guerre et les chars à faux ajoutèrent un « surcroît aux horreurs de la guerre »<sup>2125</sup>. Les blessures infligées par les cavaliers cataphractes avec leurs *kontoï* sont également restées dans les mémoires, mais de manière plus relative. En définitive, qu'il s'agisse de leurs caractéristiques physiques inconnues ou de leurs effets sur le corps, les troupes montées asiatiques avaient la capacité à mettre à l'épreuve les sens et la sensibilité des guerriers, et, ce faisant, à diminuer leur ardeur et à motiver des comportements de fuite. Pour cette raison, l'invention de procédés de défense contre ces troupes se posa peu de temps après leur intégration dans les armées hellénistiques.

---

<sup>2125</sup> Lucr., V. 1305. Cf. corpus p. 47.

## Chapitre IX

# Les limites militaires des troupes montées asiatiques

Dans la deuxième partie de ce manuscrit, nous écrivions que l'emploi des troupes montées orientales nécessitait un entraînement spécifique pour la guerre. Malgré celui-ci, le recours aux éléphants, aux chars à faux, aux cavaliers cataphractes et aux dromadaires n'était pas sans présenter certaines limites. Ces dernières occupent d'ailleurs une place prépondérante dans l'historiographie du sujet puisque ces troupes, comme nous l'avons souligné en introduction, ont bien souvent été jugées peu efficaces, voire contre productives pour ceux qui les utilisaient. De ce fait, ce chapitre se propose d'étudier, à partir de sources essentiellement textuelles, ce qui a pu représenter un obstacle à l'efficacité de ces troupes, à la fois sur les terrains d'opérations mais également lors des campagnes militaires. Il sera question, d'une part, d'interroger la nature de ces limites et d'en mesurer les éventuels effets. D'autre part, nous montrerons comment les guerriers opposés aux troupes montées ont cherché à exploiter celles-ci afin de mettre en œuvre des techniques de lutte efficaces contre ces dernières. Ce n'est qu'au prix d'une telle analyse que nous pourrons réévaluer le potentiel guerrier des troupes montées orientales et tenter, en dépit de l'insuffisance des sources, de déterminer l'intérêt stratégique de l'intégration de celles-ci dans les armées hellénistiques.

## I. Conditions particulières et difficultés d'utilisation

### *I. 1. La présence d'éléphants lors les campagnes militaires : avantage ou inconvénient ?*

Peu d'auteurs anciens ont évoqué les modalités de déplacement des éléphants lors des campagnes militaires. Nous savons par Appien que Pyrrhos plaçait ses éléphants « en tête de colonne » lorsque son armée se déplaçait<sup>2126</sup>. Il est difficile cependant d'affirmer que cette organisation était habituelle chez les souverains hellénistiques. L'objectif de Pyrrhos était sans aucun doute d'impressionner, voire de terroriser les cités alliées des Romains en mettant en avant ces animaux inconnus. Mais cette organisation n'était pas sans risque, car elle exposait les troupes situées à l'arrière à un demi-tour des éléphants si ces derniers, à la suite d'un événement inattendu, se mettaient à paniquer. Le risque était évidemment limité pour Pyrrhos au regard du faible effectif de son éléphanterie. Il était en revanche beaucoup plus important pour les Lagides et les Séleucides, qui disposaient de nombreux éléphants. Néanmoins, placer les éléphants devant le reste des troupes paraît cohérent. En effet, une fois ces animaux passés, il était assuré que le reste de l'armée pu passer aisément. L'inverse était bien moins certain.

Les sources dont nous disposons attestent les difficultés liées au déplacement des éléphants. Dans l'*Arthashastra*, il est écrit que les éléphants peuvent marcher et descendre dans les secteurs escarpés<sup>2127</sup>. Ces animaux ont effectivement des genoux flexibles et peuvent tout à fait grimper<sup>2128</sup>. Néanmoins, leur capacité à évoluer sur ce type de terrain dépend du degré d'escarpement. De plus, les pachydermes ont beaucoup plus de difficultés à descendre des pentes raides qu'à les monter. Le consul Q. Marcius Philippus eut ainsi de grandes difficultés à faire passer le mont Olympe à ses éléphants, peu avant son affrontement avec Persée (169). Tite-Live décrit d'abord le stress des éléphants et ses conséquences dangereuses sur le reste des troupes : « quand ils étaient arrivés à des endroits impraticables, ils jetaient à terre leurs cornacs et poussaient des barrissements stridents qui créaient une effroyable panique, surtout parmi les chevaux »<sup>2129</sup>. Selon lui, « le désordre causé par les éléphants dans la colonne était presque égal à celui qu'y aurait causé l'ennemi »<sup>2130</sup>. Tite-Live raconte ensuite le moyen ingénieux trouvé

---

<sup>2126</sup> App., *Samn.*, Fr. 10. 10. Cf. corpus p. 110.

<sup>2127</sup> *Arthashastra*, X. 4 [154]. 14. Cf. corpus p. 18.

<sup>2128</sup> OGATA 2017, 17.

<sup>2129</sup> Liv., XLIV. 5. 2. Cf. corpus p. 67.

<sup>2130</sup> *Ibid.*

par les Romains afin de faire descendre les pentes raides aux pachydermes :

On finit [...] par trouver un moyen de les faire avancer. Une fois qu'on avait, le long d'une pente, pris l'inclinaison de celle-ci, deux madriers longs et solides étaient enfoncés verticalement dans la terre par leur extrémité inférieure en des points distants l'un de l'autre d'un peu plus de la largeur d'un animal ; reposant sur une poutre appuyée elle-même transversalement sur ces madriers, des planches longues de trente pieds chacune étaient jointes entre elles, de façon à former une plate-forme que l'on recouvrait de terre. Ensuite, un peu plus bas, on construisait une seconde plate-forme, puis une troisième et ainsi de suite, aux endroits où les roches étaient abruptes. L'éléphant avançait de la terre ferme sur la plate-forme ; avant qu'il fût parvenu à l'extrémité de celle-ci, on coupait les madriers et la plate-forme s'affaissait, ce qui obligeait l'animal à se laisser glisser doucement jusqu'au début de la plate-forme suivante. Certains éléphants se laissaient glisser en restant debout, les autres en s'accroupissant. Chaque fois qu'un éléphant était arrivé sur le plancher horizontal de la seconde plate-forme, à nouveau, l'écroulement identique de cette plate-forme inférieure le faisait descendre, cela, jusqu'au moment où l'on fut parvenu à une vallée au sol plus uni<sup>2131</sup>.

Cette opération prit beaucoup de temps et ralentit la progression des Romains, qui, ce jour-là, avancèrent seulement « d'un peu plus de sept milles »<sup>2132</sup> (10,4 km). Il paraît étonnant que les Romains, qui, à cette époque, connaissaient bien les éléphants, mais aussi la Grèce, n'aient pas préféré un autre itinéraire. Peut-être n'avaient-ils pas eu d'autre choix. En tout état de cause, ces difficultés n'ont sans doute pas été étrangères au renoncement des Romains à employer des éléphants de guerre.

Le déplacement des éléphants indiens exigeait également de bonnes conditions climatiques. En effet, ces animaux supportent mal les climats extrêmes. Dans l'*Arthashastra*, il est déconseillé de partir en campagne avec des éléphants de guerre dans les régions sèches, sans quoi ces derniers peuvent tomber malades, voire devenir incontrôlables : « *During a time when excessive heat has abated, he should march with regiments consisting mostly of elephants ; for elephants sweat internally and thus become leprous, and when they cannot immerse in water and drink water, they have internal secretions and thus become blind. Therefore, one should march with regiments consisting mostly of elephants only in a region with abundant water and during the rainy season* »<sup>2133</sup>. L'auteur de l'*Arthashastra* a tout à fait raison. L'éléphant d'Asie est peu adapté aux chaleurs extrêmes, contrairement à l'éléphant de savane d'Afrique. Cela s'explique par des différences épidermiques. La peau de l'éléphant de savane d'Afrique se caractérise par des crevasses profondes et des canaux minuscules. En cas de forte chaleur, l'animal se recouvre de boue, et la présence de ces crevasses facilite l'adhérence de cette

---

<sup>2131</sup> Liv., XLIV. 5. 2-7. Cf. corpus p. 67-68.

<sup>2132</sup> Liv., XLIV. 5. 8.

<sup>2133</sup> *Arthashastra*, IX. 1 [136]. 45-48 Cf. corpus p. 18.

dernière. Cette couche de boue le protège à la fois du soleil, des parasites, tout en empêchant sa déshydratation. Sous l'effet de la chaleur, l'eau contenue dans la boue s'évapore et vient circuler dans les petits canaux, ce qui permet à l'animal de se refroidir pendant une longue période. L'éléphant de savane est donc particulièrement adapté aux milieux arides<sup>2134</sup>. C'est la raison pour laquelle les Lagides n'eurent pas à craindre de mener leurs éléphants à travers le désert égyptien. L'éléphant d'Asie, bien qu'ayant une peau vallonée, ne dispose pas de ces craquelures profondes. Sa peau est plutôt fine, même si son surnom de pachyderme suggère le contraire<sup>2135</sup>. Sa capacité à se protéger du soleil et à réguler sa température est donc très limitée. L'assèchement de sa peau, l'exposition de celle-ci au soleil et le manque d'hygiène liée à l'absence de surfaces de grattage favorisent l'apparition d'affections cutanées. Néanmoins, aucun cas de lèpre chez les éléphants n'est connu à ce jour<sup>2136</sup>. Selon nous, en affirmant que l'éléphant devient « lépreux » en milieu aride, l'auteur de l'*Arthashâstra* fait référence à l'érythème solaire, un coup de soleil associé ou non à un coup de chaleur<sup>2137</sup>. En effet, lorsque la peau de l'éléphant est brûlée, elle peut desquamer, c'est-à-dire se détacher par lamelles ou lambeaux<sup>2138</sup>, ce qui peut faire penser à des lésions lépromateuses. Par ailleurs, le soleil peut entraîner une hyperhémie (congestion des vaisseaux sanguins) conjonctivale qui, mal soignée, peut évoluer en conjonctivites ou en kératites, et entraîner la cécité de l'éléphant<sup>2139</sup>. Or, chez les êtres humains, la lèpre peut se fixer sur les nerfs optiques et provoquer la cécité. L'allusion à la lèpre, maladie bien connue dans l'Orient hellénistique<sup>2140</sup>, par l'auteur de l'*Arthashâstra*, s'explique donc fort bien. L'évocation de la cécité de l'éléphant témoigne de la difficulté à soigner ces animaux. Cela est confirmé par les auteurs grecs, notamment Strabon, Arrien et Claude Élien, qui affirment que les maladies affectant les éléphants sont difficiles à soigner<sup>2141</sup>, particulièrement celles qui touchent les yeux<sup>2142</sup>. Ils indiquent que le traitement utilisé consistait à nettoyer l'œil de l'animal avec du lait<sup>2143</sup>. Ce remède était sans aucun doute absent lors des traversées des milieux arides par les armées indiennes et hellénistiques. En définitive, les

<sup>2134</sup> Sur la structure épidermique de l'éléphant de savane d'Afrique, voir MARTINS (A. F.), BENNETT (N. C.), CLAVEL (S.), GROENEWALD (H.), HENSMAN (S.), HOBY (S.), JORIS (A.), MANGER (P. R.), MILINKOVITCH (M. C.), 2018, « Locally-curved geometry generates bending cracks in the African elephant skin », *Nature Communications*, n. 9.

<sup>2135</sup> *Pachydermos* signifie « qui à la peau épaisse » en grec (Arstt, *G. A.*, V. 3).

<sup>2136</sup> Chez les animaux, la bactérie infectieuse responsable de la lèpre a été identifiée seulement chez les tatous et les écureuils roux.

<sup>2137</sup> LABATUT 2009, 185.

<sup>2138</sup> *Ibid.*

<sup>2139</sup> LABATUT 2009, 186-187.

<sup>2140</sup> Sur la diffusion de la lèpre dans l'Antiquité, voir VITAU (J.), 2020, *Histoire de la lèpre*, Paris, p. 7-18.

<sup>2141</sup> Str., XV. 1. 43. Cf. corpus p. 71 ; Arr., *Ind.*, 14. 8-9. Cf. corpus p. 108 ; El., *N. A.*, XIII. 7. Cf. corpus p. 134.

<sup>2142</sup> *Ibid.*

<sup>2143</sup> *Ibid.*



éléphants d'Asie devaient être évités lors des saisons sèches ou dans les régions arides. Les Grecs le surent très vite puisqu'Alexandre, lors de son retour en Perse, prit soin d'éviter à ses éléphants la traversée du désert de Gédrosie et préféra les confier à Cratère, dont l'itinéraire était plus à même de limiter les pertes<sup>2144</sup>.

Les Anciens notent également que les éléphants sont très sensibles au froid<sup>2145</sup>. Cela est très juste, puisque dans des conditions de grand froid, ces animaux peuvent être victimes de gelures, de pharyngites, et de pneumonies dont les conséquences sont parfois mortelles<sup>2146</sup>. Nous ne connaissons pas d'épisode de froid ayant été fatal aux éléphants dans le monde hellénistique<sup>2147</sup>. Cette information peut laisser penser que les souverains utilisant des éléphants évitaient les régions froides ou attendaient la belle saison avant de les traverser.

Dans les sources, il est possible de trouver quelques passages consacrés au transport fluvial et maritime des éléphants. Il faut ici distinguer les traversées des cours d'eau à pied de celles qui s'effectuaient sur des embarcations. Pour le premier type de déplacement, les éléphants ne semblent pas avoir posé de problème majeur. Ces animaux aiment l'eau et, contrairement à ce qui est parfois affirmé par certains auteurs antiques, savent très bien nager<sup>2148</sup>. Cette information était connue des Grecs dès l'époque d'Alexandre, par l'intermédiaire de Néarque<sup>2149</sup>. Dans l'*Arthashastra*, il est d'ailleurs précisé que les éléphants de guerre étaient habitués à descendre et à traverser des rivières<sup>2150</sup>. En l'occurrence, Perdicas ne semble pas avoir rencontré d'opposition dans les rangs de ses éléphants lorsqu'il leur fit traverser le Nil<sup>2151</sup>. Pline l'Ancien est le seul à évoquer brièvement le refus d'avancer dans l'eau manifesté par un éléphant<sup>2152</sup>. Ce dernier, Ajax, éléphant meneur de l'armée séleucide sous Antiochos III, fut dès lors remplacé par Patrocle, un autre éléphant. L'auteur ne rapporte pas les raisons de cette désobéissance. Quoi qu'il en soit, dans les deux exemples mentionnés ici, la présence d'éléphants semble plutôt avoir constitué un atout. Dans le premier cas, Perdicas

---

<sup>2144</sup> Arr., *An.*, VI. 27. 3. Cf. corpus p. 106.

<sup>2145</sup> Arstt., *H. A.*, IX. 46 [630b]. Cf. corpus p. 33 ; Pline, VIII. 10 (10). Cf. corpus p. 82 ; El., *N. A.*, IV. 31. Cf. corpus p. 129.

<sup>2146</sup> LABATUT 2009, 189- 193.

<sup>2147</sup> Les seules pertes d'éléphants dues au froid mentionnées dans les sources antiques concernent l'éléphanterie carthaginoise (Pol., III. 74. 11).

<sup>2148</sup> Aristote (*H. A.*, IX. 46 [630b] Cf. corpus p. 33), repris ensuite par Pline l'Ancien (VIII. 10 [10]. Cf. corpus p. 82) et Claude Élien (*N. A.*, IV. 31. Cf. corpus p. 129), prétend que les éléphants ne savent pas nager. Il indique toutefois que ces animaux n'ont pas peur de l'eau puisqu'ils peuvent s'immerger complètement et respirer en levant leur trompe au-dessus de la surface (*H. A.*, II. 1 [497b]. Cf. corpus p. 31 ; IX. 46 [630b] Cf. corpus p. 33).

<sup>2149</sup> Str., XV. 1. 43. Cf. corpus p. 71.

<sup>2150</sup> *Arthashastra*, X. 4 [154]. 14. Cf. corpus p. 18.

<sup>2151</sup> DS. XIX. 35. 1 ; 4. Cf. corpus p. 55.

<sup>2152</sup> Pline, VIII. 5 (5). Cf. corpus p. 81.

utilise les éléphants afin de bloquer le courant du Nil et permettre à ses troupes de passer sans être emportés par celui-ci. Diodore décrit cette opération réussie, malgré de plus grandes difficultés sur la fin :

Ayant compris quelle difficulté causait le courant, Perdiccas disposa les éléphants sur sa gauche : ils recevaient le choc des eaux venu d'amont et brisaient la force du courant ; sur sa droite, il rangea les cavaliers, grâce auxquels les soldats emportés par le fleuve étaient recueillis et conduits sains et saufs sur l'autre rive. [...] Si, au début de l'opération, le franchissement du gué s'était fait avec plus de sécurité, c'est que le sable était intact au moment du passage. Mais par la suite, foulé et remué par les éléphants, les chevaux et les fantassins déjà passés, le sable avait été emporté vers l'aval par le courant et, le gué s'étant creusé en conséquence, le passage était devenu plus profond au milieu du fleuve<sup>2153</sup>.

Dans le second cas, Antiochos III s'appuie sur l'éléphant meneur de son éléphanterie afin de « sonder le gué d'un fleuve »<sup>2154</sup>, probablement dans l'objectif d'évaluer la stabilité de ce dernier.

Le déplacement d'éléphants sur des embarcations semble avoir été plus complexe et plus dangereux. Les souverains hellénistiques en firent l'expérience bien avant l'organisation des remontées d'éléphants sur le Nil et la mer Rouge par les Lagides. La plus ancienne attestation de l'embarquement d'éléphants pour l'époque hellénistique concerne la traversée du golfe Saronique par Cassandre. Afin de gagner le Péloponnèse, ce dernier fit passer ses éléphants de Mégare à Épidaure par le moyen d'embarcations de fortune (*schedias*) construites pour l'occasion<sup>2155</sup>. Ces canots n'ont pas été décrits par Diodore. Nous savons toutefois que le terme grec *schedia* renvoie à « toute construction légère et faite à la hâte »<sup>2156</sup>. Polybe utilise le même terme pour désigner les embarcations à bord desquelles Hannibal fit traverser le Rhône à ses éléphants<sup>2157</sup>. De son côté, Pline emploie le terme latin *ratis*, qui signifie radeau, dans sa brève évocation de la traversée du détroit de Messine par le consul L. Caecilius Metellus et ses éléphants (ces animaux avaient été capturés dans le camp carthaginois après la bataille de Panormus)<sup>2158</sup>. Il est tout à fait possible que Cassandre utilisât lui aussi des radeaux pour faire traverser le golfe Saronique à ses éléphants. Quoi qu'il en fût, l'impréparation de cette traversée fut certainement due au fait que Cassandre avait été contraint d'emprunter la voie maritime en raison du blocage de l'isthme de Corinthe par Alexandre, le fils de Polyperchon. L'itinéraire n'était pas sans risque pour l'éléphanterie. En effet, comme l'a remarqué Polybe, « les éléphants

<sup>2153</sup> DS. XIX. 35. 1 ; 4. Cf. corpus p. 55.

<sup>2154</sup> Pline, VIII. 5 (5). Cf. corpus p. 81.

<sup>2155</sup> DS. XIX. 54. 3. Cf. corpus p. 59.

<sup>2156</sup> Dictionnaire d'Anatole Bailly.

<sup>2157</sup> Pol., III. 46. 1.

<sup>2158</sup> Pline, VIII. 6 (6). Cf. corpus p. 81.

ont l'habitude de toujours écouter docilement leurs cornacs, jusqu'à ce que l'élément humide se présente »<sup>2159</sup>. Nous n'excluons donc pas que ceux de Cassandre furent tout aussi stressés que ceux d'Hannibal lors de cette traversée. Cette hypothèse ne peut toutefois être étayée par le texte, trop bref, de Diodore. La traversée du canal d'Otrante par Pyrrhos est mieux renseignée, grâce au récit que nous a laissé Plutarque. Contrairement à Cassandre, le roi d'Épire avait eu le temps de préparer cette expédition, et il est probable que le transport des éléphants par voie maritime a constitué une problématique logistique importante pour lui. Nous ignorons toutefois sur quel(s) type(s) de navires furent embarqués les éléphants. Les Tarentins avaient envoyé à Pyrrhos une flotte comprenant des navires pontés et des *hippagôgoi* (*hippègôn* dans le texte de Plutarque –)<sup>2160</sup>, mais le texte ne fait pas mention d'*elephantegoi*. Nous n'excluons pas que de tels navires aient été conçus pour l'occasion, même si leur emploi n'est attesté qu'en mer Rouge. La traversée fut catastrophique pour l'armée épirote, mais les pachydermes n'en étaient pas responsables. Confrontés à des vents violents venus du Nord, la plupart des navires furent désorientés et échouèrent<sup>2161</sup>. D'après Plutarque, seuls deux éléphants survécurent sur les vingt embarqués<sup>2162</sup>. Cependant, comme nous l'avons supposé dans le chapitre 4, le roi d'Épire avait en fait embarqué cinquante têtes et l'effectif de vingt correspond sans doute au nombre d'éléphants ayant survécu à la traversée du détroit. Les pertes en valeur absolue furent par conséquent plus importantes que ce qui est affirmé par Plutarque. La disparition des éléphants était d'autant plus dommageable qu'à cette époque, les rois hellénistiques d'Europe n'avaient pas d'autres moyens pour assurer la remonte de leur éléphanterie que de capturer des éléphants aux Séleucides. Près d'un siècle plus tard, au début de la guerre antiochique, le consul Glabrio tente à son tour de transporter ses éléphants via le canal d'Otrante, entre Brindes et Apollonie d'Illyrie<sup>2163</sup>. Cependant, Appien, qui mentionne cette traversée, ne fournit aucune information sur les modalités de cette dernière. De même, nous ne connaissons rien du déplacement des éléphants séleucides en mer Égée sous Antiochos III, hormis le lieu de débarquement de ces animaux et du reste des troupes (Démétrias, Thessalie)<sup>2164</sup>.

<sup>2159</sup> Pol. III. 46. 7. Il y a peut-être là un élément de nature à expliquer la désobéissance d'Ajax.

<sup>2160</sup> Plut., *Pyrrh.*, 15. 2. Cf. corpus p. 93. Selon Pausanias, les Tarentins avaient envoyé cette flotte à Pyrrhos pour son expédition contre Corcyre (I. 12. 2). Au moment où Tarente appela le roi d'Épire à son secours, celui-ci avait donc déjà ces navires en sa possession. Dans le même extrait, Pausanias évoque la préparation de bateaux pour les hommes et les chevaux mais ne donne aucune information sur les modalités de transport des éléphants.

<sup>2161</sup> Plut., *Pyrrh.*, 15. 3-9. Appien fait aussi référence à un naufrage subi par l'armée de Pyrrhos (*Samm.*, Fr. 8. 1. Cf. corpus p. 110).

<sup>2162</sup> Plut., *Pyrrh.*, 15. 9. Cf. corpus p. 93.

<sup>2163</sup> App., *Syr.*, 17. 71. Cf. corpus p. 110.

<sup>2164</sup> Liv., XXXV. 43. 5-6. Cf. corpus p. 64.

Finalement, la présence d'éléphants dans une armée impliquait une préparation logistique importante, qu'il s'agisse de l'approvisionnement en nourriture et en eau ou du choix de l'itinéraire/de la saison. Le déplacement de ses animaux par voie maritime était encore plus complexe à organiser et n'était pas sans risque. Malgré cela, on ne peut conclure que l'emploi des éléphants à la guerre constituait un obstacle pour la progression des armées en campagne. En effet, ces animaux apportaient aussi une aide non négligeable au reste de l'armée. Nous l'avons vu avec l'exemple de Patrocle, qui aida Antiochos III à sonder un gué, mais les éléphants pouvaient effectuer bien d'autres actions au bénéfice du collectif. Certaines ont été énumérées dans l'*Arthashastra* : « *making new roads, camping places, and fords ; repelling attacks ; [...] holding the ground, [...] ; setting and putting out fires ; [...] providing protection in a calamity* »<sup>2165</sup>. Les auteurs grecs et latins passent sous silence ces avantages liés à la présence des éléphants dans l'armée en campagne. Nous supposons toutefois que les guerriers hellénistiques ne manquèrent pas d'en profiter.

### *I. 2. L'inadaptation des troupes montées asiatiques à certains théâtres d'opérations*

Le transport des chars à faux n'est pas évoqué dans les sources. À l'évidence, ces chars devaient être plutôt encombrants. Ils étaient sans doute transportés en pièces détachées et des charrons devaient accompagner les armées en campagne pour les assembler. Quoi qu'il en fût, si les difficultés liées au transport des chars à faux peuvent constituer un élément d'explication à leur absence lors de certains conflits, la principale limite de cette arme résidait dans son inadaptation à certains théâtres d'opérations. Dans son traité de Tactique, Végèce écrivait, à propos du char à faux, que « le moindre obstacle l'arrête »<sup>2166</sup>. Depuis, plusieurs historiens, parmi lesquels Bezalel Bar-Kochva, Pierre Ducrey et Jeffrey Rop, ont insisté sur le fait que l'emploi des chars à faux était conditionné par la topographie et que ceux-ci n'étaient efficaces qu'en terrain plat. Le premier, comme nous l'avons noté dans le troisième chapitre, a remis en cause la participation de la charrerie à la seconde expédition de Lysias en Judée et à la campagne d'Antiochos IV en Égypte en raison du relief montagneux et sablonneux de ces régions<sup>2167</sup>. Le deuxième écrivait que le caractère accidenté ne permettait pas les mouvements de chars en formation<sup>2168</sup>. Le troisième, enfin, affirmait que le terrain sur lequel les armées perses,

---

<sup>2165</sup> *Arthashastra*, X. 4 [154]. 14. Cf. corpus p. 18.

<sup>2166</sup> Vég., *Mil.*, III. 24. 2. Cf. corpus p. 156.

<sup>2167</sup> *Supra*, p. 106.

<sup>2168</sup> DUCREY 1985, 29.

séleucides ou pontiques choisissaient de combattre était le facteur le plus déterminant pour décider ou non de déployer les chars à faux<sup>2169</sup>. Un passage en revue des batailles lors desquelles ces derniers participèrent, mais également de celles pour lesquelles leur présence n'est pas mentionnée par les auteurs anciens conforte ces conclusions. Dès l'époque achéménide, tous les combats pour lesquels l'usage des chars à faux est attesté (Thymbrée, Counaxa, Daskyleion et Gaugamèles) se tinrent sur des sites de plaine<sup>2170</sup>. À Gaugamèles, où il n'y avait « pas même de racines, ni de courtes broussailles »<sup>2171</sup>, Darius avait pris soin de faire raser les éventuelles proéminences du sol afin de rendre le niveau égal partout et de faciliter la progression des chars et de la cavalerie<sup>2172</sup>. Malgré ces précautions, il craignait « que les Macédoniens, en s'avancant sur un terrain inégal, ne rendent ses chars inutilisables »<sup>2173</sup>. À l'inverse, l'absence des chars à faux au Granique et à Issos s'explique notamment par l'inadaptation des sites de ces combats pour ce type de troupes. Mais cela était moins lié au relief qu'à la configuration des lieux. En l'occurrence, lors des deux événements, les deux armées s'étaient rangées sur les rives opposées d'un cours d'eau et se faisaient face de part et d'autre de celui-ci. L'usage des chars était donc impossible. À l'époque hellénistique, les sites des batailles lors desquelles les chars furent employés étaient également de nature à favoriser la progression de ceux-ci. Les combats de Magnésie du Sipyle, de l'Amnias, de Chéronée et d'Orchomène se tinrent sur des sites de plaine<sup>2174</sup>. Selon Appien toutefois, Archélaos était « environné d'escarpements » à Chéronée<sup>2175</sup>. Cela n'a toutefois pas empêché le déploiement des chars à faux puisque l'adversaire romain avait pris position sur une plaine « favorable à la poursuite comme au repli »<sup>2176</sup>. Le terrain d'Ipsos n'est quant à lui pas connu, mais selon Pier D. Armandi, il se situait « dans les plaines de la Phrygie »<sup>2177</sup>. La présence des chars à faux lors de ce conflit accrédite donc cette hypothèse. Les autres batailles durant lesquelles les chars à faux furent mis en ligne eurent lieu dans des régions ou secteurs connus pour leurs plaines. Il en est ainsi, d'après Strabon, de la Cataonie<sup>2178</sup>, où Séleucos opposa ses chars à faux à Démétrios. Le site

<sup>2169</sup> ROP 2013, 168.

<sup>2170</sup> Xén., *Cyr.*, VII. 1. 40. Cf. corpus p. 28 (Thymbrée) ; DS. XIV. 22. 3 (Counaxa) ; Xén., *Hell.*, IV. 1. 17. Cf. corpus p. 30 (Daskyleion) ; DS. XVII. 53. 4. Cf. corpus p. 53 ; Curt., IV. 9. 10 ; IV. 14. 12. Cf. corpus p. 87-88 ; Arr., *An.*, III. 8. 7. Cf. corpus p. 103. (Gaugamèles).

<sup>2171</sup> Curt., IV. 9. 10. Cf. corpus p. 87.

<sup>2172</sup> Curt., IV. 9. 10. Cf. corpus p. 87 ; Arr., *An.*, III. 8. 7. Cf. corpus p. 103.

<sup>2173</sup> Arr., *An.*, III. 13. 2. Cf. corpus p. 103.

<sup>2174</sup> Liv., XXXVII. 41. 12. Cf. corpus p. 66 ; App., *Syr.*, 36. 186. Cf. corpus p. 111 (Magnésie du Sipyle) ; App., *Mithr.*, 18. 64 Cf. corpus p. 112 (Amnias) ; Plut., *Syll.*, 15. 3. Cf. corpus p. 94 (Chéronée) ; Plut., *Syll.*, 20. 5 (Orchomène).

<sup>2175</sup> App., *Mithr.*, 42. 161. Cf. corpus p. 112.

<sup>2176</sup> *Ibid.*

<sup>2177</sup> ARMANDI 1843, 66.

<sup>2178</sup> Str., XII. 2. 1.

de la bataille qui opposa Antiochos III aux forces de Molon dans l'Apolloniade n'a pas été localisé précisément par Polybe. Toutefois, en étudiant les itinéraires empruntés par les deux belligérants, Paul Pédech a établi que le combat s'est tenu « au pied du Qyrmyzy Dereh, [...] entre les hauteurs et la rive droite du Nahr Baladrouz, affluent de gauche de la Diala »<sup>2179</sup>, c'est-à-dire dans la partie orientale de la grande plaine irakienne qui s'étend du Tigre aux premières montagnes constituant la frontière avec l'Iran. De son côté, Hatto H. Schmitt, dont l'avis a été suivi par Jean-Pierre Tubach, a soutenu que le combat a eu lieu sur la plaine de Qyzrobat (ville dont le nom actuel est Sadiyah)<sup>2180</sup>. Enfin, la bataille de Zéla se tint près de la cité éponyme (actuelle Zile), qui est entourée d'une grande plaine. Végèce précise toutefois qu'il était « difficile pour un char à faux de trouver toujours une plaine unie »<sup>2181</sup>. Cela peut expliquer, au moins en partie, la présence aléatoire des chars à faux sur les champs de bataille, et leur absence de participation à de nombreuses rencontres armées (Raphia, Thermopyles...). Nous croyons toutefois possible que Séleucos ait utilisé cette arme à la bataille mal connue du Couroupédion, puisque le type de site, une plaine, est révélé dans l'étymologie même du nom de celui-ci (*Kyrou pedion* signifiant « la plaine de Kyros »).

L'emploi des éléphants de guerre, des cataphractes et des dromadaires n'était pas autant conditionné par la topographie que celui des chars à faux, mais certains types de terrain étaient plus adaptés que d'autres. Dans son récit de la bataille de Gaza, Diodore écrivait, à propos de l'éléphant, que « nul ne peut résister de front à la vigueur de cet animal sur un sol plat et meuble, mais qu'en terrain raboteux et difficile il ne sert absolument plus à rien, car il a le dessous des pattes délicat »<sup>2182</sup>. Cette affirmation est étonnante car cet auteur indique que la défaite des éléphants de Démétrios lors de cet événement n'était pas liée au relief mais au dispositif anti-éléphants déployé par l'armée adverse<sup>2183</sup>. De plus, elle est fautive car, si les éléphants ont des pieds sensibles, ces derniers ne sont pas pour autant fragiles. En effet, ils ne sont pas constitués de coussinets comme les chats et les chiens, mais d'une plante surmontée d'une « motte gélatineuse » dont le rôle est d'absorber les chocs. L'éléphant peut donc évoluer en terrain rocaillieux sans problème, et les généraux de l'époque hellénistique en avaient parfaitement conscience puisqu'ils ont utilisé cet animal sur tous types de terrains. Les auteurs anciens ont par exemple indiqué que les batailles d'Orkynia, de Gabiène, de Magnésie du Sipyle, et de

---

<sup>2179</sup> PEDECH 1958, 73.

<sup>2180</sup> SCHMITT 1964, 135, 145, 300 ; TUBACH 1995, 254, n. 49.

<sup>2181</sup> Vég., *Mil.*, III. 24. 2. Cf. corpus p. 156.

<sup>2182</sup> DS., XIX. 84. 3. Cf. corpus p. 60.

<sup>2183</sup> *Infra*, p. 394-395.

Pydna ont eu lieu en plaine<sup>2184</sup>. Nous avons également vu en page précédente qu'il devait entre être de même à Ipsos. Toutefois, d'autres combats se sont produits sur des lieux plus accidentés. Nous savons ainsi par Denys d'Halicarnasse que la nature du terrain à Beneventum n'était pas favorable aux troupes de Pyrrhos<sup>2185</sup>. Le site de Cynocéphales se trouvait dans des collines « couvertes d'aspérités et crevassées »<sup>2186</sup>, ce qui n'empêcha pas les Romains de mettre en ligne leurs éléphants. Le défilé des Thermopyles était quant à lui très étroit et délimité « d'un côté par la côte, rocheuse [...], de l'autre par un marais infranchissable rempli de fondrières »<sup>2187</sup>. Ce paramètre, qui a sans doute contraint Antiochos III à renoncer aux chars à faux, n'a pas empêché l'utilisation d'éléphants. Le choix de ce site pour affronter les Romains procédait d'ailleurs de la volonté du souverain séleucide<sup>2188</sup>. Il est évident que si ce type de sol pouvait nuire à l'efficacité des pachydermes, ce dernier aurait sans doute opté pour un lieu plus propice à ces animaux, ou même simplement renoncé à mettre ces derniers en ligne. En tout état de cause, il ne faut pas nier que les éléphants, comme l'a écrit Claude Élien, préfèrent les sols meubles<sup>2189</sup>. Ils sont aussi plus à l'aise sur un sol plat et uni. Cependant, cette affirmation est aussi bien valable pour la phalange et les troupes de cavalerie<sup>2190</sup>. Les éléphants étaient donc, comme d'autres corps et au contraire des chars à faux, en capacité de s'adapter à un terrain moins évident. C'est sans doute de cette manière qu'il faut comprendre certains extraits de l'*Arthashastra*, dans lesquels il est écrit que ces animaux peuvent évoluer en terrain boueux ou accidenté<sup>2191</sup>. Néanmoins, la topographie et la nature du sol ne devaient pas atteindre certaines extrémités. L'*Arthashastra* indique d'ailleurs, dans les mêmes extraits, que le terrain le plus approprié pour les éléphants de guerre devait être exempt de crevasses ou d'obstacles créés par de trop grosses branches d'arbres<sup>2192</sup>. Pour l'époque hellénistique, la bataille d'Ausculem semble être le meilleur exemple des limites des éléphants liées à la nature du sol et à la topographie. Le premier jour de cette bataille, les lieux étaient impraticables pour la cavalerie, et, selon Plutarque, les rives fangeuses et escarpées d'un fleuve empêchèrent les éléphants de gagner leur position<sup>2193</sup>. En conséquence, les éléphants ne furent mis en ligne que le lendemain. L'inadaptation des éléphants de guerre à certains théâtres d'opérations n'était pas seulement le

<sup>2184</sup> DS. XVIII. 40. 6. Cf. corpus p. 55 (Orkynia) ; DS. XIX. 42. 1. Cf. corpus p. 59 (Gabiène) ; Liv., XXXVII. 41. 12. Cf. corpus p. 66 ; App., *Syr.*, 36. 186. Cf. corpus p. 111 (Magnésie du Sipyle) ; Plut., *Aemil.*, 16. 8 (Pydna).

<sup>2185</sup> DH. XX. I. Cf. corpus p. 69.

<sup>2186</sup> Pol., XVIII. 22. 9. Cf. corpus p. 40.

<sup>2187</sup> App., *Syr.*, 17. 76.

<sup>2188</sup> App., *Syr.*, 17. 75.

<sup>2189</sup> El., *N. A.*, IV. 24. Cf. corpus p. 129.

<sup>2190</sup> Plut., *Aemil.*, 16. 8 (phalange) ; Dion Cass., XLIX. 20. 2. Cf. corpus p. 123.

<sup>2191</sup> *Arthashastra*, X. 4 [153]. 6, 9 ; X. 4 [154]. 14. Cf. corpus p. 18.

<sup>2192</sup> *Arthashastra*, X. 4 [153]. 6, 9. Cf. corpus p. 18.

<sup>2193</sup> Plut., *Pyrrh.*, 21. 7. Cf. corpus p. 93.

fait de la topographie ou de la nature du sol. Le récit que nous a livré Plutarque du siège d'Argos démontre que dans la guerre de siège, la configuration des lieux, et notamment les caractéristiques architecturales de l'appareil défensif d'une cité, pouvait représenter une vraie limite à l'emploi de ces animaux. Lors de cet événement, l'une des portes de la cité était trop basse pour que les éléphants *pyrgophoroi* pussent passer. De ce fait, « il fallut leur enlever leurs tours, puis replacer celles-ci dans l'obscurité et le tumulte, ce qui causa du retard »<sup>2194</sup>. Les troupes de Pyrrhos furent à nouveau confrontées à un autre problème, plus grave encore, lorsque le plus grand des éléphants tomba en travers de cette même porte, ce qui ferma le passage aux soldats qui se retiraient<sup>2195</sup>. En tout état de cause, l'emploi des éléphants était moins contraint par la nature du sol ou la topographie des lieux que les chars à faux. Néanmoins, les dimensions inhabituelles de ces animaux imposaient aux généraux de bien connaître les caractéristiques physiques des théâtres d'opération avant de les utiliser, sans quoi les conséquences humaines et stratégiques pouvaient être significatives.

Plus que toute autre troupe de cavalerie, les unités de cavaliers cataphractes et de *kamèlitai* avaient des difficultés à évoluer sur certains types de terrains. À Carrhae, Suréna avait pris soin d'éviter l'affrontement avec les Romains sur un terrain à forte déclivité par crainte que ce dernier soit inaccessible aux cavaliers cataphractes, trop pesamment équipés et armés<sup>2196</sup>. Quelques années plus tard, Pacorus I<sup>er</sup> n'hésita pas, au Mont Gindarus, à lancer une attaque contre le camp romain pourtant situé dans les hauteurs<sup>2197</sup>. D'après Dion Cassius, les Romains tirèrent avantage de cette position<sup>2198</sup>. Le bilan fut très lourd pour les Parthes, et le souverain lui-même y laissa la vie<sup>2199</sup>. De leur côté, les dromadaires ont des pieds très fragiles. Comme les chiens et les chats, ce sont des animaux digitigrades, et leurs pieds sont constitués d'un coussinet fait de tissu adipeux. Il est donc plus facile pour eux d'évoluer sur des sols meubles. Des précautions pouvaient être prises afin de soulager les douleurs de ces animaux. Aristote indique par exemple qu'il était courant de chausser de cuir les camélidés qui allaient à la guerre, lorsque ceux-ci avaient mal aux pieds<sup>2200</sup>.

---

<sup>2194</sup> Plut., *Pyrrh.*, 32. 2. Cf. corpus p. 94.

<sup>2195</sup> Plut., *Pyrrh.*, 33. 5. Cf. corpus p. 94.

<sup>2196</sup> Dion Cass., XL. 26. 1. Cf. corpus p. 123.

<sup>2197</sup> Dion Cass., XLIX. 20. 1-2. Cf. corpus p. 123.

<sup>2198</sup> *Ibid.*

<sup>2199</sup> Dion Cass., XLIX. 20. 3. Cf. corpus p. 123.

<sup>2200</sup> Arstt., *H. A.*, II. 1 [499a]. Cf. corpus p. 31.



### *I. 3. Des espèces d'éléphants plus performantes que d'autres ?*

Dans le chapitre précédent, nous avons rapporté que les éléphants de guerre indiens avaient plus ou moins d'aptitudes à la guerre selon leur provenance. Ces différences de taille, de force et d'intelligence entre populations d'éléphants d'Asie doivent cependant être nuancées. Premièrement, la taille d'un éléphant indien n'était pas proportionnelle à son niveau militaire. En effet, selon Claude Élien, les éléphants de Taxila (Gandhara, actuel Pendjab), réputés comme ayant peu d'aptitudes dans l'*Arthashâstra*, arrivaient pourtant en deuxième position dans l'ordre de grandeur, juste après ceux des Prasiens, ce qui faisait d'eux des éléphants indiens d'une taille respectable<sup>2201</sup>. Secondement, il est écrit dans l'*Arthashâstra* que « *the courage, speed, and energy of all are increased with training* »<sup>2202</sup>, ce qui suggère que la formation des éléphants pouvait être adaptée selon la provenance, et selon les particularités physiques et comportementales de ces animaux. L'efficacité des éléphants de guerre indiens dépendait ainsi davantage de la capacité d'un État à attirer les meilleurs spécialistes en dressage et conduite de ces animaux, plutôt que de l'origine de ces derniers. Nul doute que les Diadoques, puis les Séleucides, dont les éléphants provenaient vraisemblablement des régions de l'Inde occidentale, ont porté une grande attention à la réputation et au parcours de ces hommes avant de les recruter. Cependant, contrairement aux Indiens, dont l'emploi des éléphants dans la guerre se pratiquait depuis plusieurs siècles, les Grecs n'avaient pas les connaissances suffisantes pour évaluer leur compétence. En conséquence, il est possible que les éléphants asiatiques des souverains hellénistiques n'aient pas été aussi efficaces que ceux utilisés par leurs voisins indiens. Cela expliquerait par ailleurs pourquoi la participation d'éléphants aux campagnes orientales des monarques séleucides ou bactriens n'est pas attestée.

Comme nous l'avons évoqué en première partie, de nombreux historiens ont soutenu la thèse selon laquelle l'espèce d'éléphants de savane avait une moindre aptitude au dressage que l'espèce indienne, d'où que cette dernière provienne, et de ce fait un moindre potentiel guerrier<sup>2203</sup>. La fuite de l'éléphanterie de l'aile gauche lagide devant celle de l'aile droite séleucide à Raphia, décrite par Polybe, a d'ailleurs souvent servi d'illustration à ces propos. Aussi, le fait que les éléphants placés devant l'aile droite lagide refusèrent d'aborder l'ennemi, conduisant les cavaliers placés derrière à devoir contourner ces animaux pour attaquer celui-

---

<sup>2201</sup> El., *N. A.*, XIII. 8. Cf. corpus p. 134.

<sup>2202</sup> *Arthashâstra*, II. 2. [20] 16. Cf. corpus p. 16.

<sup>2203</sup> *Supra*, p. 35.

ci<sup>2204</sup>, les conforte. Pour notre part, nous estimons qu'on ne peut considérer l'infériorité des éléphants de savane comme évidente sur la base d'un unique témoignage, d'autant que Polybe n'est pas toujours fiable. Nous en avons la preuve par la confusion qu'il fait entre les éléphants libyens, utilisés dans la guerre par les Carthaginois et les Romains, et les éléphants éthiopiens, mis en ligne par les Ptolémées. Ainsi, lorsqu'il affirme que les éléphants libyens avaient « l'habitude (*ethos*) » de refuser le combat<sup>2205</sup>, il est légitime de penser qu'il fait allusion aux pachydermes de l'armée romaine et non à ceux de l'armée lagide. Polybe avait certainement dû apprendre, au cours des années qu'il passa à Rome, que les éléphants de forêt ne faisaient pas le poids face aux éléphants indiens. Les Romains semblent en effet avoir eu conscience de cela assez tôt. En effet, d'après Tite-Live (et donc sans doute d'après Polybe) et Appien, c'est en raison de l'infériorité en taille et en force de l'éléphant de Lybie que les Romains préférèrent mettre leurs éléphants en réserve, durant la guerre antiochique, plutôt que de leur faire affronter ceux d'Antiochos III<sup>2206</sup>. Par ailleurs, il serait étonnant que les Ptolémées aient maintenu l'organisation de coûteuses expéditions de chasse et l'utilisation d'éléphants de guerre jusqu'au dernier quart du III<sup>e</sup> siècle, si ces animaux étaient incapables de combattre leurs cousins asiatiques, d'autant que l'éléphant de savane avait été intégré à l'armée lagide dans ce but. En tout état de cause, la bataille de Raphia ne peut être considérée comme représentative du comportement des éléphants de savane sur le champ de bataille. D'autres facteurs peuvent expliquer l'échec de l'éléphanterie de Ptolémée IV. Tout d'abord, les éléphants de savane ont pu être intimidés par la taille du groupe d'éléphants leur faisant face, de 50 % supérieur au leur. Aussi, la composition du groupe selon le ratio mâle/femelle peut être avancée comme justification, d'autant que les éléphantess de savane ne sont pas plus grandes que les éléphants indiens. De ce fait, une surreprésentation des femelles dans le groupe d'éléphants lagide et une surreprésentation des mâles dans le groupe d'éléphants séleucide peut expliquer la fuite de l'éléphanterie de Ptolémée IV<sup>2207</sup>. Enfin, les éléphants de savane ont peut-être tout simplement eu peur de l'inconnu, car ils n'étaient pas habitués au contexte agité d'un champ de bataille. À partir de l'étude du papyrus *P. Petr.* II 20 IV, Lionel Casson a établi qu'au moins une partie de l'éléphanterie lagide a été assemblée à la hâte quelques mois avant la bataille, et n'avait donc aucune expérience de la guerre. Le document en question est le brouillon d'une lettre adressée à Héraklédès, *oikonomos* du nome arsinoïte, par Théophilos, pour le compte d'Antiklès,

<sup>2204</sup> Pol. V. 85. 1-3. Cf. corpus p. 39.

<sup>2205</sup> Pol., V. 84. 5. Cf. corpus p. 38.

<sup>2206</sup> Liv. XXXVII. 39. 13. Cf. corpus p. 65 ; App., *Syr.*, 31. 160. Cf. corpus p. 110.

<sup>2207</sup> Sur la sélection des éléphants selon le sexe, voir *supra*, p. 202.

homme « *in charge of the shipping out of the royal grain in the boats under his supervision* »<sup>2208</sup>. Dans cette missive datée du 2 décembre 218, Théophilos demande à Hérakléidès de renvoyer au port de Ptolémaïs Hormos un *lembos* que ce dernier a réquisitionné une semaine plus tôt dans ce même port afin d’approvisionner en foin les écuries à éléphants de Memphis<sup>2209</sup>. Le mot *lembos* renvoie, dans la documentation hellénistique, « à toute une série d’embarcations à rames, inférieures à la trière, et dépourvues d’éperons »<sup>2210</sup>. Le *lembos* servait parfois dans la guerre, comme navire auxiliaire, suivant ou précédant un navire de taille plus importante. Il pouvait être utilisé pour transporter des archers, mais aussi des artilleurs, lorsque ces navires étaient équipés à leur proue de petites oxybèles. Lionel Casson s’est interrogé sur le fait qu’un petit bateau, habituellement utilisé en Méditerranée et d’une capacité de charge faible (900 artabes = ca. 22, 5 t.), soit utilisé à cette fin<sup>2211</sup>. La rapidité de ce type d’embarcation lui apparaît comme le seul avantage ayant conduit à préférer celui-ci<sup>2212</sup>. Il en a déduit que le recours exceptionnel à un *lembos* pour approvisionner les écuries de Memphis suggère le caractère urgent de l’opération et a supposé que cela était lié à l’arrivée récente de nouveaux éléphants de guerre à Memphis<sup>2213</sup>. Il a ensuite mis cette hypothèse en perspective avec un extrait de Polybe, dans lequel celui-ci affirme qu’au moment où Antiochos III attaqua l’Égypte, en 219, Ptolémée et son entourage « avaient négligé tout ce qui touchait les préparatifs de guerre »<sup>2214</sup>. Polybe précise que les ministres Agathocles et Sosibios avaient essayé de gagner du temps en négociant avec des ambassadeurs séleucides, tout en organisant le rassemblement de mercenaires, la préparation du matériel et la fabrication des armes<sup>2215</sup>. Lionel Casson n’exclut pas que ces ministres aient aussi ordonné aux hommes présents dans les stations de chasse aux éléphants de faire remonter tous les animaux présents dans ces derniers à Memphis, pour qu’ils rejoignent l’éléphanterie<sup>2216</sup>. Cela expliquerait l’arrivée soudaine d’éléphants dans cette même ville et le besoin urgent d’approvisionner en fourrage les écuries de la cité<sup>2217</sup>. La faiblesse numérique de l’éléphanterie lagide à Raphia en comparaison de

<sup>2208</sup> *P. Petr.* II 20 iv, l. 3. Cf. corpus p. 259.

<sup>2209</sup> Le ravitaillement en fourrage des écuries avait sans doute été demandé à Hérakléidès par un des successeurs de Démétrios, homme en charge de l’approvisionnement en foin des éléphants dans la Thébàide sous le règne de Ptolémée II (*supra*, p. 183).

<sup>2210</sup> PIMOUGUET-PEDARROS 2011, 179. Le nombre de rameurs oscillait entre 16 et 50 selon les sources (Liv., XXXIV. 35. 5 ; Pol., II. 3. 1 ; Str., II. 3. 4).

<sup>2211</sup> CASSON 1993a, 91.

<sup>2212</sup> *Ibid.*

<sup>2213</sup> CASSON 1993a, 91-92.

<sup>2214</sup> Pol., V. 62. 8.

<sup>2215</sup> Pol., V. 63. 7-14 ; 64. 1-11.

<sup>2216</sup> CASSON 1993a, 92.

<sup>2217</sup> *Ibid.*

l'éléphanterie séleucide suggère également que les Lagides avaient mis en ligne tous les éléphants à leur disposition<sup>2218</sup>. Toutefois, si la plupart de ces animaux ont été enrôlés peu de temps avant la bataille, ils étaient, sans aucun doute, inexpérimentés. Il serait par ailleurs vraisemblable, au regard de l'urgence du contexte de préparation, que ces nouvelles recrues n'aient pas été suffisamment entraînées, d'autant plus si l'entraînement de l'éléphant de savane requérait plus de temps ou était plus complexe que celui de l'éléphant d'Asie. Par conséquent, la fuite d'une partie de l'éléphanterie lagide à Raphia s'explique sans doute moins par l'infériorité militaire, réelle ou supposée, de l'éléphant de savane sur son cousin d'Asie, que par les circonstances de préparation du combat, et du combat lui-même. Rappelons, enfin, que tous les éléphants de Ptolémée n'ont pas fui le combat. Pour Stéphane Thion, les animaux capables de tenir face aux pachydermes séleucides appartenaient à la minorité d'éléphants asiatiques présents dans l'armée lagide<sup>2219</sup>. Compte tenu des éléments que nous venons d'aborder, nous pensons qu'il pouvait s'agir d'éléphants de savane dont l'intégration dans les troupes de Ptolémée remontait à plusieurs années.

L'échec des éléphants de savane à Raphia, comme nous venons d'en faire la démonstration, n'a peut-être été qu'une affaire de contexte. Pour autant, nous n'écartons pas l'idée que cette espèce, du fait de ses particularités physiques et éthologiques, était moins performante dans le combat individuel que celle d'Asie. Ainsi, d'après Évelyne Samama, les éléphants indiens « ont plus de force dans les affrontements où ils poussent, par-dessous, comme dans une mêlée de rugby, jusqu'à déséquilibrer l'adversaire et le mettre en fuite »<sup>2220</sup>. Elle ajoute que l'éléphant de savane « est plus haut, et a donc un centre de gravité au-dessus, ce qui fait qu'il est plus facilement renversé si on le pousse par en-dessous »<sup>2221</sup>. Toutefois, s'il était avéré que les femelles de l'espèce de savane ou de jeunes éléphants de cette même espèce, d'une taille inférieure ou équivalente à celle des mâles de l'espèce indienne, étaient surreprésentés dans l'éléphanterie de Ptolémée IV, cette explication serait insuffisante pour justifier la fuite de cette dernière à Raphia.

---

<sup>2218</sup> Voir aussi CASSON 1993a, 91.

<sup>2219</sup> THION 2012, 34.

<sup>2220</sup> SAMAMA 2017, 167, n. 20.

<sup>2221</sup> *Ibid.*

## II. Stratégies et tactiques utilisées contre les troupes montées asiatiques

### II. 1. La lutte contre les éléphants de guerre : de l'évitement à l'affrontement

Comme tout exercice militaire, la lutte contre les éléphants de guerre se préparait en amont des rencontres armées. Ainsi, certains généraux entraînaient leurs hommes et leurs chevaux à maîtriser leur peur des pachydermes, mais également à combattre ces derniers. Les auteurs anciens n'apportent que peu d'éléments sur cette préparation. Les seules informations que nous avons sur celle-ci concernent des armées qui ne comprenaient pas d'éléphants. En l'occurrence, Diodore, Polyen et Dion Cassius ont écrit que Persée avait fait réaliser des simulacres d'éléphants afin que ses chevaux s'habituent aux pachydermes de l'armée romaine<sup>2222</sup>. Voici la description que nous a livrée Polyen de ces faux éléphants :

*Perseus ordered artisans to make wooden images of elephants with the proper shape and color, so that the animal might not seem new and intimidating to his horses. And because the animal's trumpeting is particularly frightening, he ordered a man with a pipe to enter the wooden image and, aiming his pipe straight out the mouth, to emit a sharp, harsh noise. In this way the Macedonian horses learned to disdain the sound and sight of elephants<sup>2223</sup>.*

Dion Cassius a ajouté que ces figures de bois avaient été enduites d'un onguent (*chrisma*) à l'odeur terrible, afin que les chevaux s'accoutument aussi à l'odeur des éléphants<sup>2224</sup>. Compte tenu du succès de l'éléphanterie romaine à Pydna<sup>2225</sup>, et même si nous ne connaissons pas les raisons précises de la fuite des Macédoniens devant celle-ci, il est permis de douter de l'efficacité de cette préparation. Il va de soi que l'utilisation de véritables éléphants était hautement plus efficace pour habituer les chevaux à ces animaux. Pour cette raison, les armées qui ne comprenaient pas de pachydermes étaient, sur le plan psychologique comme sur le plan tactique, plus vulnérables à ces derniers. À l'inverse, celles qui en disposaient bénéficiaient d'un avantage tactique indéniable<sup>2226</sup>.

---

<sup>2222</sup> DS. II. 17. 2-3. Cf. corpus p. 48 ; Polyen, IV. 21. Cf. corpus p. 119 ; Dion Cass., XX (*apud* Zonaras, 9. 22). Cf. corpus p. 165.

<sup>2223</sup> Polyen, IV. 21. Cf. corpus p. 119.

<sup>2224</sup> Dion Cass., XX (*apud* Zonaras, 9. 22). Cf. corpus p. 165. Dion Cassius ne fournit aucun détail sur les matières utilisées pour fabriquer l'onguent.

<sup>2225</sup> Liv., XLIV. 41. 3, 5. Cf. corpus p. 68.

<sup>2226</sup> Voir aussi SCHNEIDER 2015, 40.

Dans les *Cestres*, Jules l'Africain donnait son opinion sur la meilleure façon de lutter contre un éléphant de guerre « *I personally am of the opinion [...] that it is better neither to stand up to the elephant at the outset nor to come in close with this manifold danger, but rather to anticipate its threats, its charges, its battles, and its falls* »<sup>2227</sup>. L'analyse des batailles hellénistiques montre que les généraux de l'époque étaient également de cet avis. Pour mettre en œuvre cette stratégie d'évitement, plusieurs procédés pouvaient être choisis. L'un d'entre eux consistait à ouvrir les rangs. Dans son traité sur *l'Art de la guerre*, Nicolas Machiavel, par l'intermédiaire de l'un de ses personnages, Fabrizio Colonna, évoque ce mouvement d'évitement : « il faut toujours laisser passer ce qu'on ne peut arrêter, ainsi que faisaient les Anciens à l'égard des éléphants et des chars armés de faux »<sup>2228</sup>. Sur les chars à faux, nous aborderons plusieurs exemples dans la partie suivante. Il n'existe en revanche aucun témoignage de l'utilisation d'une telle tactique contre les éléphants de guerre dans les récits des batailles antiques. Nicolas Machiavel n'a toutefois rien inventé puisque cette information provient de Végèce. Ce dernier a écrit qu'« au moment où les monstres/animaux arrivaient, les soldats les laissaient s'avancer, comme s'ils avaient brisé la ligne de front ; quand les éléphants étaient parvenus au centre de l'armée, des groupes de soldats surgis de toutes parts les faisaient prisonniers avec leurs cornacs sans les blesser »<sup>2229</sup>. Il est regrettable que Végèce n'illustre pas son propos par un exemple. Nous observons néanmoins que, dans le passage consacré à la lutte contre les éléphants de guerre dans son traité, il ne fait référence qu'à des conflits auxquels les Romains participèrent. Nous suggérons donc que cette tactique fut mise en œuvre par ces derniers, soit contre les éléphants de Pyrrhos, soit lors des guerres puniques, soit, enfin, durant la guerre antiochique.

Un autre procédé, utilisé pour éviter l'affrontement avec les éléphants, consistait à prendre place sur un terrain impraticable ou inaccessible pour ces animaux. C'est de cette manière que les Romains évitèrent une partie des éléphants de Pyrrhos à la bataille d'Ausculum :

Lorsqu'ils se rendirent compte, depuis les hauteurs, qu'arrivaient les secours envoyés contre eux par le roi (Pyrrhos), les hommes qui avaient mené cette opération (se postèrent) sur le sommet d'une colline, là où ni les pachydermes ni les chevaux ne pourraient grimper facilement. [...] Les Romains, prévoyant leur attaque, se hâtèrent de grimper sur une hauteur boisée et se disposèrent en ordre de bataille. Les éléphants, incapables de gravir la pente, ne leur causaient aucun dommage, pas plus que les troupes à cheval, mais, de tous côtés, les archers <et> les frondeurs en blessèrent et tuèrent un grand nombre par leurs tirs. [...] <sup>2230</sup>.

<sup>2227</sup> Jules l'Africain, *Cestres*, F. 12. 18. Cf. corpus p. 124.

<sup>2228</sup> MACHIAVEL 1521, *L'Art de la guerre*, 3. 7. (trad. T. GUIRAUDET, éd. Flammarion)

<sup>2229</sup> Vég., *Mil.*, III. 24. 13. Cf. corpus p. 156.

<sup>2230</sup> DH. XX. C. Cf. corpus p. 69.

La topographie pouvait aussi être modifiée artificiellement pour empêcher les éléphants d'avancer. En l'occurrence, des travaux d'affouillement furent réalisés par les Spartiates, hommes et femmes, en préparation du siège de leur ville par les forces de Pyrrhos. Plutarque écrit ainsi, d'après le témoignage d'Athénée, qu'on « résolut [...] de creuser un fossé parallèle au camp des ennemis, d'y placer de chaque côté des chariots en les enterrant jusqu'au milieu des roues, afin d'opposer un obstacle solide et infranchissable au passage des éléphants »<sup>2231</sup>. Il ajoute que « ce fossé était large de six coudées, profond de quatre et long de huit plèthres, à ce que rapporte Phylarque, mais selon Hiéronimos ses dimensions étaient moindres »<sup>2232</sup>. Il est vrai qu'une largeur inférieure était suffisante pour barrer l'accès de la ville aux éléphants. En effet, selon Kiwako Ogata, « a ditch of 2 meters can be a formidable obstacle for them »<sup>2233</sup>. Le creusement de ce fossé s'est sans doute imposé au regard de la fragilité des fortifications de la ville. D'après Pausanias, celles-ci avaient été construites à la hâte au temps de la campagne de Démétrios et de celle qui nous concerne<sup>2234</sup>. On comprend alors que les Spartiates aient craint de voir les éléphants abattre ces murailles de fortune. Notons que le creusement d'un fossé n'était pas une opération nouvelle dans la guerre de siège. En effet, les Mégalopolitains, d'après Diodore, avaient creusé « une profonde tranchée » autour de leur ville lorsque celle-ci fut menacée par Polyperchon<sup>2235</sup>. L'auteur n'a pas indiqué quel était l'objectif défensif précis de cette réalisation. Néanmoins, nous pensons que ce fossé était également destiné à bloquer les pachydermes<sup>2236</sup>. En effet, dans le récit qu'il nous a livré du siège de Mégalopolis, Diodore rappelle que certaines parties des fortifications de la cité étaient endommagées juste avant le siège et avaient dû être réparées<sup>2237</sup>. Il est possible que certains secteurs aient été encore fragiles, et que les Mégalopolitains aient craint de voir Polyperchon utiliser ses éléphants contre leurs remparts, à la manière de l'usage indien. Par conséquent, on ne peut exclure que les Spartiates se soient inspirés de la défense mise en place par leurs voisins contre les éléphants de guerre<sup>2238</sup>. Quoiqu'il en fût, la réalisation de travaux d'affouillements pour empêcher les éléphants de l'assiégeant d'avancer n'était sans doute pas nouvelle. En effet, le creusement de fossés pour protéger les cités est attesté dans l'Inde maurya. L'auteur de l'*Arthashastra* précise d'ailleurs

---

<sup>2231</sup> Plut., *Pyrrh.*, 27. 5. Cf. corpus p. 94.

<sup>2232</sup> Plut., *Pyrrh.*, 27. 8. Cf. corpus p. 94.

<sup>2233</sup> OGATA 2017, 17.

<sup>2234</sup> Paus. VII. 8. 5 ; VII. 9. 5. Pausanias indique qu'il fallut attendre l'époque de la tyrannie de Nabis pour que les murailles de Sparte soient consolidées de manière plus sûre.

<sup>2235</sup> DS. XVIII. 70. 2. Cf. corpus p. 56.

<sup>2236</sup> Voir aussi GUINTRAND 2017, 212.

<sup>2237</sup> DS. XVIII. 70. 2.

<sup>2238</sup> *Ibid.*

qu'une cité fortifiée idéale était entourée par un triple cercle de larges fossés<sup>2239</sup>. Pour autant, ce type de défense était très répandu, non seulement dans le monde indien, mais également dans le monde grec, où il était utilisé contre tous types de machines de sièges<sup>2240</sup>.

Les différentes techniques d'évitement que nous avons présentées ne sont sans doute pas exhaustives. Il est par exemple tout à fait possible que les armées tentassent d'effrayer les éléphants avant de se heurter directement à ces animaux. Claude Élien a par exemple rapporté que les chasseurs indiens, à une époque indéterminée, utilisaient des trompettes et faisaient du bruit en frappant leurs javelots contre leurs boucliers afin de faire fuir les pachydermes<sup>2241</sup>. De telles méthodes ont tout à fait pu être employées sur les champs de bataille hellénistiques.

Lorsqu'il n'était pas possible d'éviter les éléphants de guerre, certaines armées commençaient par attaquer les parties du front adverse dépourvues d'éléphants avec leurs troupes légères, ou, si cela n'était pas possible, de faire une attaque en flanc. L'objectif était de permettre aux troupes légères de se positionner sur les côtés des éléphants et le plus près possible de ces animaux afin de les harceler de traits. De cette manière, les chances de succès des guerriers placés face aux pachydermes étaient plus importantes. D'après Plutarque et Arrien, c'est la stratégie qu'avait choisie Alexandre à l'Hydaspe, où la plupart des éléphants étaient placés devant le centre indien. Le premier auteur affirme que le Conquérant, « craignant les éléphants et le grand nombre des ennemis, ne s'en prit lui-même qu'à leur aile gauche, et ordonna à Coenos d'attaquer la droite »<sup>2242</sup>. Le second confirme cette information<sup>2243</sup>, et précise que les commandants de la phalange, Séleucos, Antigènes et Tauron avaient reçu l'ordre de ne pas engager celle-ci « dans l'action » (nous comprenons ici qu'il s'agit d'une référence aux pachydermes), « avant de voir l'infanterie et la cavalerie ennemies rompues par ses propres troupes de cavalerie »<sup>2244</sup>. La stratégie d'Alexandre fonctionna. Les deux ailes indiennes furent dérouterées, et les Indiens situés-là coururent se réfugier auprès des éléphants<sup>2245</sup>. Cette stratégie fut souvent reprise durant les guerres des Diadoques. À la bataille de Paraitakène par exemple, les cavaliers de Pithon, placés à l'aile gauche d'Antigone, jugèrent « peu sûr » d' « affronter les risques d'un combat de front contre les éléphants » situés devant l'aile droite d'Eumène<sup>2246</sup> :

---

<sup>2239</sup> BASHAM 1976, 155.

<sup>2240</sup> *Infra*, p. 393.

<sup>2241</sup> El., *N. A.*, VIII. 10. Cf. corpus p. 132.

<sup>2242</sup> Plut., *Alex.*, 60. 10. Cf. corpus p. 98.

<sup>2243</sup> Arr., *An.*, V. 16. 2. Cf. corpus p. 105.

<sup>2244</sup> Arr., *An.*, V. 16. 3. Cf. corpus p. 105.

<sup>2245</sup> Plut., *Alex.*, 60. 11. Cf. corpus p. 98 ; Arr., *An.*, V. 17. 2. Cf. corpus p. 105.

<sup>2246</sup> DS. XIX. 30. 2. Cf. corpus p. 58.



« aussi, après un mouvement tournant autour de l'aile et une attaque de flanc, les blessaient-ils par une grêle d'armes de jet, sans risque pour eux, grâce à leur mobilité, mais au grand dommage des bêtes auxquelles leur poids interdisait la poursuite ou le repli, quand l'occasion le demandait »<sup>2247</sup>. Eumène parvint toutefois à mettre en déroute cette attaque avec sa cavalerie légère et ses éléphants<sup>2248</sup>. Cette tactique semble avoir été utilisée par Ptolémée et Séleucos lors de la bataille de Gaza. Rappelons que, durant celle-ci, Démétrios comptait entamer le combat avec son aile gauche, devant laquelle étaient placés la majorité de ses éléphants. Or, le même auteur écrit que la bataille démarra par un combat de cavalerie aux extrémités des ailes. Nous avons pourtant observé, dans le chapitre 7, que les éléphants, en raison de leur position, étaient chargés de l'engagement. On peut dès lors se demander pourquoi les éléphants ne furent pas engagés les premiers. Trois hypothèses peuvent être avancées : 1) ces animaux ne couvraient pas l'intégralité de l'aile en question, et Démétrios avait en fait prévu de lancer ses forces de cavalerie avant eux ; 2) les éléphants ne couvraient pas l'intégralité de l'aile en question, et Démétrios souhaitait démarrer le combat avec eux. Cependant, Ptolémée et Séleucos, dans le but d'éviter ou de retarder le plus possible l'affrontement avec ces animaux, avaient imposé à leur adversaire un autre plan ; 3) les pachydermes couvraient l'intégralité de l'aile gauche, et Démétrios prévoyait d'ouvrir les hostilités avec eux. Toutefois, ses opposants ont pu, là encore afin d'éviter ou de retarder l'affrontement avec ces animaux, ordonner à leurs cavaliers d'attaquer le flanc de l'aile ennemie. Nous excluons la première hypothèse. Il nous semble en effet peu probable que Démétrios, disposant d'éléphants de guerre, ait confié l'engagement à ses forces de cavalerie de manière délibérée. Par conséquent, nous pensons que Ptolémée et Séleucos ont souhaité éviter ou retarder le plus possible l'affrontement avec les pachydermes, voire perturber ou ralentir ces derniers dans leur course en désorganisant leur formation, et ce malgré les dispositions qu'ils avaient prises pour protéger leur aile droite contre ces animaux<sup>2249</sup>. Cette stratégie a certainement perduré au-delà de l'époque des Diadoques et a pu être mise en œuvre même lorsque les souverains étaient en mesure d'opposer aux éléphants d'autres éléphants. En l'occurrence, nous pensons qu'à la bataille du Panion, comme Scopas craignait les pachydermes séleucides placés au centre, il ordonna à ses cavaliers, installés aux ailes, d'attaquer en premier afin de mettre en fuite les ailes adverses. Ce faisant, les cavaliers pouvaient se positionner au plus près des éléphants, sur les côtés, et accompagner l'attaque frontale par une grêle de traits. Le récit est malheureusement trop confus pour conforter cette

---

<sup>2247</sup> *Ibid.*

<sup>2248</sup> DS. XIX. 30. 3-4. Cf. corpus p. 58.

<sup>2249</sup> *Infra*, p. 394-395.

hypothèse. Les Romains procédaient également de cette manière. En effet, dans son récit de la bataille de Magnésie du Sipyle, Tite-Live indique qu'ils étaient habitués, depuis les guerres puniques, à « éviter la charge des bêtes et à les attaquer de biais à coups de javelots »<sup>2250</sup>. On peut donc imaginer que cette stratégie fut aussi mise en œuvre durant la guerre antiochique.

Le combat contre les éléphants était difficile et dangereux. Dans leur récit de la bataille de l'Hydaspe, Diodore et Quinte-Curce décrivent l'attaque coordonnée de la phalange et des troupes légères contre les éléphants de guerre. Dans un premier temps, les *sarissophoroi* s'attaquaient au *stiphos*, ces fantassins qui protégeaient les abords des éléphants<sup>2251</sup>. Ensuite, les phalangites étaient commandés à diriger leur sarisse contre ces derniers<sup>2252</sup>. Pendant ce temps, les animaux étaient criblés de traits par l'infanterie légère agrienne et thrace<sup>2253</sup>. Comme les ailes indiennes avaient été préalablement vaincues<sup>2254</sup>, les fantassins légers bénéficiaient sans doute d'un espace assez large sur les côtés de la phalange et des éléphants. Les guerriers macédoniens devaient observer avec attention le comportement des éléphants afin d'identifier ce que l'on a appelé, dans le chapitre 6, l'éléphant meneur. Les monteurs d'éléphants étaient aussi visés. Parmi ces hommes, les chefs des éléphants (*rectores ; regentibus*) constituaient une cible privilégiée des phalangites et des fantassins légers<sup>2255</sup>. Plutarque passe sous silence cet épisode de la bataille. Il évoque seulement, comme Diodore et Quinte-Curce, l'avalanche de traits, notamment de javelots, subie par le roi indien, du haut de son éléphant<sup>2256</sup>. Le récit d'Arrien est quant à lui très confus puisque son auteur écrit que les éléphants furent encerclés et assaillis de javelots par les phalangites<sup>2257</sup>. De toute évidence, cet auteur a mélangé la pression exercée par les *sarissophoroi* et l'escarmouche des troupes légères. Diodore, Quinte-Curce, mais aussi Arrien, s'accordent sur le fait que les éléphants et leurs monteurs firent de nombreuses victimes dans les rangs macédoniens<sup>2258</sup>. Ces auteurs divergent cependant quant à l'efficacité de cette tactique. Pour Diodore, la bataille opposant les Macédoniens aux éléphants de guerre « était indécise »<sup>2259</sup>, mais tourna en faveur des premiers : « les éléphants furent [...] criblés de traits et, comme leurs nombreuses blessures les faisaient souffrir de partout, les

<sup>2250</sup> Liv., XXXVII. 42. 5. Cf. corpus p. 67.

<sup>2251</sup> DS. XVII. 88. 2. Cf. corpus p. 54.

<sup>2252</sup> Curt., VIII. 14. 16. Cf. corpus p. 90.

<sup>2253</sup> DS. XVII. 88. 3. Cf. corpus p. 54 ; Curt., VIII. 14. 24. Cf. corpus p. 90.

<sup>2254</sup> Plut., *Alex.*, 60. 11. Cf. corpus p. 98.

<sup>2255</sup> Curt., VIII. 14. 16, 25. Cf. corpus p. 90.

<sup>2256</sup> DS. XVII. 88. 5-7. Cf. corpus p. 54 ; Curt., VIII. 14. 31-32. Cf. corpus p. 90-91 ; Plut., *Alex.*, 60. 13. Cf. corpus p. 98.

<sup>2257</sup> Arr., *An.*, V. 17. 3. Cf. corpus p. 105.

<sup>2258</sup> *Supra*, p. 330.

<sup>2259</sup> DS. XVII. 88. 2. Cf. corpus p. 54.

Indiens montés à califourchon sur leur dos n'étaient plus en état de contrôler l'élan de leurs bêtes. Elles se dérobaient en effet pour se porter d'un élan irrésistible contre les rangs indiens, foulant aux pieds les troupes amies »<sup>2260</sup>. Cependant, l'auteur nuance lui-même son propos puisqu'il écrit que Pôros, à la suite de cette attaque, rassembla autour de lui quarante éléphants qui n'avaient pas été gagnées par l'affolement<sup>2261</sup>. Arrien décrit également la panique des éléphants, et se montre plus nuancé que Diodore quant à la vitesse de retour de ces animaux. En effet, il affirme que ceux-ci « reculaient pas à pas, comme les navires qu'on ramène en arrière, la poupe en avant »<sup>2262</sup>. Il ajoute que la plupart des commandants (*hégémônes*) d'éléphants trouvèrent la mort<sup>2263</sup>. Pour Quinte-Curce, en revanche, les Macédoniens ne parvinrent pas à repousser les éléphants de cette manière : « on lutta [...] sans résultat, tantôt poursuivant, tantôt fuyant les éléphants ; et cela prolongea, tard dans la journée, l'incertaine bataille »<sup>2264</sup>. Selon cet auteur, il fallut attendre que les Macédoniens sortent des haches (*securibus*) et des copides (*copidas*) pour venir à bout des éléphants<sup>2265</sup>. Les haches devaient servir à sectionner les tendons des jarrets de ces derniers afin de les immobiliser<sup>2266</sup>. Quinte-Curce décrit les copides comme étant des « épées (*gladios*) légèrement recourbées en forme de faux (*falcibus*) »<sup>2267</sup>. Contrairement au cimenterre, dont la lame était également recourbée, celle de la copide (ou *kopis*), était incurvée vers l'avant<sup>2268</sup>. Cette arme était destinée, dans le contexte de la lutte contre les éléphants, à couper la trompe de ces animaux<sup>2269</sup>. Pline l'Ancien indique que cette blessure était très facile à infliger<sup>2270</sup>. Cela s'explique fort bien puisque la trompe est dépourvue de squelette cartilagineux, ce qui la rend particulièrement vulnérable<sup>2271</sup>. Quoi qu'il en soit, ces blessures constituent un paroxysme de violence pour les pachydermes. L'éléphant dont la trompe a été coupée est en effet extrêmement stressé par la douleur car il s'agit d'un organe très sensible en raison de la multitude de terminaisons nerveuses qui le caractérise<sup>2272</sup>. L'hémorragie qui s'ensuit est si importante qu'elle provoque la mort de l'animal en une heure seulement<sup>2273</sup>. Il peut paraître étonnant que les Macédoniens n'aient pas eu recours avant à des

<sup>2260</sup> DS. XVII. 88. 3. Cf. corpus p. 54.

<sup>2261</sup> DS. XVII. 88. 4. Cf. corpus p. 54.

<sup>2262</sup> Arr., *An.*, V. 17. 7. Cf. corpus p. 105.

<sup>2263</sup> Arr., *An.*, V. 17. 5. Cf. corpus p. 105.

<sup>2264</sup> Curt., VIII. 14. 28. Cf. corpus p. 90.

<sup>2265</sup> Curt., VIII. 14. 28-29. Cf. corpus p. 90. Voir aussi Curt., IX. 2. 19. Cf. corpus p. 91.

<sup>2266</sup> Curt., VIII. 14. 28. Cf. corpus p. 90.

<sup>2267</sup> Curt., VIII. 14. 29. Cf. corpus p. 90.

<sup>2268</sup> La *machaira* était encore différente puisque sa lame était plus droite.

<sup>2269</sup> Curt., VIII. 14. 29. Cf. corpus p. 90.

<sup>2270</sup> Pline, VIII. 7 (7). Cf. corpus p. 82.

<sup>2271</sup> SCHNEIDER 2015, 9.

<sup>2272</sup> BARATEY 2013.

<sup>2273</sup> VERNUS 2005, 136. La trompe est extrêmement vascularisée car composée d'environ 30 000 muscles.

armes aussi efficaces contre les éléphants, d'autant que, d'après Quinte-Curce, leur utilisation était prévue<sup>2274</sup>. Nous pensons que les soldats d'Alexandre ont mis beaucoup de temps avant de pouvoir approcher les pachydermes de près, ce qui indique que ceux-ci étaient très bien protégés par le *stiphos*. Quoi qu'il en soit, les éléphants blessés, dans leur élan, renversèrent les Indiens et écrasèrent leurs conducteurs après les avoir précipités à terre<sup>2275</sup>. En tout état de cause, la bataille de l'Hydaspe démontre que, malgré l'appréhension et la méconnaissance de cette pratique guerrière indienne, Alexandre et ses soldats surent apporter une réponse tactique et armée efficace contre les éléphants. Elle illustre aussi la complexité et la dangerosité de la lutte contre ces animaux.

L'époque hellénistique marque un tournant dans la stratégie macédonienne de lutte contre les éléphants de guerre. Cela est notamment lié à la diffusion de cette pratique guerrière, qui permit à certains souverains d'opposer aux éléphants d'autres éléphants. Les combats auxquels participèrent ces animaux furent dès lors plus équilibrés. Aussi, ils firent sans doute moins de victimes chez les éléphants. En effet, compte tenu des difficultés d'approvisionnement en pachydermes, nous estimons que leur capture constituait, pour les souverains les utilisant à la guerre, un enjeu autant politique que militaire. Dès lors, il fallait combattre ces animaux avec plus de ménagement. D'ailleurs, ce n'est peut-être pas un hasard si les actes les plus invalidants et les plus meurtriers subis par les pachydermes et rapportés par les auteurs anciens furent infligés par des belligérants n'ayant jamais manifesté l'intention de se doter d'une éléphanterie permanente. On peut citer pour exemple le cas de Ptolémée, en 321, qui se servit d'une sarisse pour crever les yeux d'un éléphant de l'armée de Perdicas lors du siège du Fort des Chameaux<sup>2276</sup>. Les combats menés par les Romains illustrent aussi ce phénomène. Il nous faut rappeler ici qu'à la bataille d'Ausculum, le légionnaire Gaius Numicius coupa la trompe d'un éléphant avec son glaive, ce qui, naturellement, entraîna la mort de l'animal<sup>2277</sup>. Denys d'Halicarnasse et Eutrope notent également que plusieurs éléphants trouvèrent la mort lors de cette bataille<sup>2278</sup>. Dans le chapitre 4, nous évaluons ces pertes à près de la moitié des éléphants de Pyrrhos<sup>2279</sup>. Tite-Live nous apprend que les Romains, depuis les guerres puniques,

---

<sup>2274</sup> Curt., VIII. 14. 28. Cf. corpus p. 90.

<sup>2275</sup> Curt., VIII. 14. 30. Cf. corpus p. 90.

<sup>2276</sup> DS. XVIII. 34. 2. Cf. corpus p. 55.

<sup>2277</sup> Flor., I. 13 (I. 18). 9. Cf. corpus p. 114 ; Vég., *Mil.*, III. 23. Cf. corpus p. 156. Cela vient confirmer que la trompe n'était pas protégée par une pièce d'armure.

<sup>2278</sup> DH. XX. C. Cf. corpus p. 69 ; Eutr., II. 13. 4. Cf. corpus p. 151.

<sup>2279</sup> *Supra*, p. 152.

avaient aussi l'habitude de couper les tendons des jarrets des éléphants avec leurs épées<sup>2280</sup>. L'auteur latin, qui intègre cette information à sa description de la bataille de Magnésie du Sipyle, ne précise toutefois pas si ce type de blessure fut infligé aux éléphants d'Antiochos III lors de cet événement. De son côté, Végèce affirme, sans contextualiser son propos, que les vélites tuaient les éléphants « avec une pique à pointe large ou un javelot long », pendant que « les frondeurs lançaient au fustibale ou à la fronde des balles arrondies sur les cornacs indiens et les tuaient en les faisant tomber avec leurs tourelles »<sup>2281</sup>. Le dernier exemple que nous pouvons évoquer est celui des Maccabées. Lors de la bataille de Beth-Zacharia, Éléazar blessa mortellement au ventre un éléphant séleucide<sup>2282</sup>. Cette anecdote, comme nous le verrons dans le chapitre 11, manque d'authenticité<sup>2283</sup>. Pour autant, l'idée que les Maccabées cherchaient à tuer les éléphants de guerre de leur adversaire et non à les capturer est vraisemblable.

Les quelques cas que nous venons de mentionner ne signifient pas qu'aucun éléphant n'était tué lors des conflits où cet animal était présent dans les deux camps. En l'occurrence, les guerres syriennes n'épargnèrent pas les éléphants, bien que les souverains séleucides et lagides aient préféré capturer ceux de l'adversaire plutôt que de les éliminer. La bataille de Raphia le démontre très bien puisque, sur les cent soixante-quinze éléphants ayant participé à celle-ci, vingt-et-un succombèrent à leurs blessures pendant ou à la suite des combats<sup>2284</sup>. Au regard du coût que représentait la chasse aux éléphants pour les Lagides, et l'achat de ces animaux pour les Séleucides, mais également du temps qu'il fallait pour entraîner ces animaux à la guerre, nous supposons que ces dynasties faisaient leur possible pour soigner les éléphants blessés. Plusieurs auteurs ont rapporté la façon dont étaient soignées les blessures infligées aux éléphants. Aristote indique, par exemple, que l'on faisait boire aux éléphants de l'huile d'olive ou manger une racine bouillie dans de l'huile afin d'extraire les morceaux de fer de leur corps<sup>2285</sup>. Strabon évoque cette méthode et ajoute qu'on pouvait aussi appliquer du beurre dans le même objectif<sup>2286</sup>. Selon lui, on administrait ensuite un cataplasme fait de peau de porc sur les plaies<sup>2287</sup>. Assurément, une partie de ces connaissances de médecine vétérinaire ont été transmises aux Grecs par les Indiens à l'époque hellénistique. L'*Arthashastra* nous apprend que des vétérinaires chargés de veiller sur les chevaux et les éléphants étaient attachés à l'armée

---

<sup>2280</sup> Liv., XXXVII. 42. 5. Cf. corpus p. 67.

<sup>2281</sup> Vég., *Mil.*, III. 24. 10-12. Cf. corpus p. 156.

<sup>2282</sup> *I. Macc.*, 6. 46. Cf. corpus p. 42 ; Jos., *B. J.*, I. 43. Cf. corpus p. 84 ; *A. J.*, XII. 4. 73. Cf. corpus p. 85.

<sup>2283</sup> *Infra*, p. 470.

<sup>2284</sup> Pol., V. 86. 6. Cf. corpus p. 39.

<sup>2285</sup> Aristt., *H. A.*, VIII. 26 [605b]. Cf. corpus p. 33.

<sup>2286</sup> Str., XV. 1. 43. Cf. corpus p. 71. Voir aussi El., *N. A.*, XIII. 7. Cf. corpus p. 133-134.

<sup>2287</sup> *Ibid.*

maurya<sup>2288</sup>. Il est probable que les souverains hellénistiques ont cherché à faire venir ces hommes dans leurs royaumes afin qu'ils s'occupent de leurs éléphants de guerre, ou qu'ils transmettent leurs connaissances. C'est peut-être d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles l'empereur Ashoka envoya auprès d'Antiochos II, d'Antigone Gonatas et de Ptolémée II, vers 260, des personnes chargées de prodiguer des soins médicaux (*cikitsa*) aux hommes (*manusa*) et aux animaux (*pazu*)<sup>2289</sup>. On notera que les trois souverains hellénistiques mentionnés possédaient effectivement des éléphants. L'utilisation du terme sanskrit *pazu*, qui désigne les animaux, et non celui de *gaja*, qui désigne les éléphants, s'explique peut-être par le fait que les vétérinaires au service d'Ashoka étaient polyvalents et s'occupaient aussi bien des éléphants que des chevaux. Nous pouvons constater que l'intérêt des souverains hellénistiques pour la médecine vétérinaire indienne s'accordait parfaitement avec la doctrine de l'*ahimsâ* embrassée par l'empereur Ashoka et dont l'un des principes était la bienveillance envers toutes les formes de vie. Pour autant, le fait que les prédécesseurs de ce monarque ne partageaient pas cette philosophie n'a sans doute pas empêché ceux-ci d'envoyer des vétérinaires dans le monde hellénistique. Séleucos entretenait des relations cordiales avec Chandragupta, Antiochos et Ptolémée II firent de même avec Bindusâra, le successeur de ce dernier<sup>2290</sup>. En définitive, il est possible que des vétérinaires de l'empire maurya soient arrivés dans les royaumes séleucide et lagide pour soigner les éléphants dès que ces dynasties furent en capacité de mettre en ligne ces animaux face à leurs ennemis.

## II. 2. Procédés de défense contre les chars à faux

Plusieurs tactiques ont été mises en œuvre dans le but de ne pas subir la violence des chars à faux. La première d'entre elles était d'ordre psychologique. Elle consistait à effrayer les chevaux par le bruit des armes ou en poussant des cris. Cette tactique était ancienne puisqu'à Counaxa, les Dix Mille parvinrent à effrayer les chevaux perses en frappant leurs lances contre leurs boucliers<sup>2291</sup>. C'est peut-être en ayant à l'esprit cet extrait de l'*Anabase* de Xénophon qu'Alexandre eut l'idée d'utiliser cette technique contre les chars à faux de Darius III<sup>2292</sup>. À Gaugamèles, en effet, d'après Diodore, le Conquérant « recommanda aux fantassins de la

---

<sup>2288</sup> *Arthashastra*, II. 31. [48]. 1. Cf. corpus p. 17. Arthur L. Basham indique que la présence de vétérinaires ayant pour mission de soigner les éléphants lors des campagnes des Indiens est attestée par d'autres sources (1976, 151). L'historien n'a toutefois pas précisé lesquelles.

<sup>2289</sup> Cf. corpus p. 215-216.

<sup>2290</sup> BASHAM 1976, 71.

<sup>2291</sup> Xén., *An.*, I. 8. 18. Cf. corpus p. 29.

<sup>2292</sup> Comme nous l'avons déjà évoqué, Arrien affirme qu'Alexandre avait lu l'*Anabase* (II. 7, 8).

phalange de serrer les rangs (*synaspisai*) sitôt que les quadriges approcheraient et de frapper leurs boucliers avec leurs sarisses »<sup>2293</sup>. Selon lui, « les chevaux seraient effrayés par le bruit, et les chars feraient demi-tour »<sup>2294</sup>. Ainsi, à l'approche des chars à faux, « la phalange serra les rangs (*synaspiszouses*) et, conformément aux ordres du roi, tous frappèrent leur bouclier avec leur sarisse : ce fut un grand vacarme »<sup>2295</sup>. Dans le récit du même événement livré par Quinte-Curce, la méthode choisie par Alexandre pour effrayer les chevaux est différente de celle rapportée par Diodore. Selon l'auteur latin, le Conquérant ordonna à ses hommes, si les Perses lançaient leurs chars armés de faux sans bruit, « de les épouvanter de leurs cris »<sup>2296</sup>. À l'inverse si les chars à faux se précipitaient « en menant grand bruit », les Macédoniens devaient « recevoir le choc adverse en silence »<sup>2297</sup>. Alexandre estimait sans doute qu'il serait inutile de pousser des cris qui seraient couverts par le bruit de la charge. La suite du récit de Quinte-Curce ne permet pas de savoir dans quel camp furent lancés les cris. Quoi qu'il en soit, Diodore et Quinte-Curce présentent deux stratégies différentes employées par les Macédoniens pour effrayer les chevaux. Il est possible néanmoins que celles-ci aient été complémentaires ; celle décrite par Diodore ayant pu précéder celle décrite par Quinte-Curce. On peut aussi penser que les deux auteurs ne font pas référence au même secteur de la bataille puisque les chars à faux, comme nous l'avons vu, étaient répartis sur différents secteurs du front. Durant les siècles qui suivirent la bataille de Gaugamèles, les deux méthodes d'épouvante sont de nouveau attestées. Toutefois, celle décrite par Diodore ne semble pas avoir été employée contre les chars à faux à l'époque hellénistique<sup>2298</sup>, contrairement à celle évoquée par Quinte-Curce. En l'occurrence, Eumène II de Pergame, qui, selon Tite-Live, « n'ignorait pas combien était aléatoire une pareille arme lorsqu'on effrayait les chevaux au lieu d'attaquer franchement »<sup>2299</sup>, ordonna aux troupes légères de pousser des cris discordants contre les chars à faux séleucides à Magnésie du Sipyle<sup>2300</sup>. Un siècle plus tard, Sylla commanda à ses troupes d'en faire de même à Orchomène pour neutraliser l'attaque des chars à faux de Mithridate<sup>2301</sup>. D'autres techniques pour effrayer les chevaux des chars existaient certainement. Comme nous l'avons déjà évoqué, Antiochos I<sup>er</sup> aurait utilisé les éléphants pour effrayer les chevaux attelés aux chars à faux des Galates<sup>2302</sup>.

<sup>2293</sup> DS, XVII. 57. 6. Cf. corpus p. 53.

<sup>2294</sup> *Ibid.*

<sup>2295</sup> DS, XVII. 58. 3. Cf. corpus p. 53.

<sup>2296</sup> Curt., IV. 13. 33. Cf. corpus p. 88.

<sup>2297</sup> *Ibid.*

<sup>2298</sup> À la bataille d'Héraclée, Pyrrhos ordonna à ses soldats de frapper leurs lances contre leurs boucliers afin d'effrayer les Romains (Dion Cass., IX [*apud* Zonaras, 8. 4]. Cf. corpus p. 164).

<sup>2299</sup> Liv., XXXVII. 41. 9. Cf. corpus p. 66.

<sup>2300</sup> Liv., XXXVII. 41. 10-11. Cf. corpus p. 66.

<sup>2301</sup> Front., *Strat.*, II. 3. 17b. Cf. corpus p. 86.

<sup>2302</sup> Luc., *Zeux.*, 9-10. Cf. corpus p. 116-117.

Bien que l'usage de ce type de char par les Galates soit invraisemblable<sup>2303</sup>, il est néanmoins possible que les pachydermes aient parfois été utilisés afin de repousser les chars lors d'autres rencontres armées. Les tentatives d'épouvante sur les chevaux de trait pouvaient s'avérer très efficaces. En effet, d'après Xénophon, une partie des chars à faux d'Artaxerxès « furent emportés les uns à travers les troupes même de leurs adversaires, les autres à travers celles des Grecs, mais ils étaient vides, sans conducteurs »<sup>2304</sup>. À Gaugamèles également, « les chevaux prirent peur et la plupart des chars, faisant demi-tour, se retournèrent violemment, d'un élan irrésistible, contre leurs propres lignes. Les autres vinrent se jeter sur la phalange »<sup>2305</sup>. Lucien dresse le même bilan dans sa description de la bataille « des éléphants »<sup>2306</sup>.

Il convient de noter qu'il était rare que les tentatives d'épouvante parvinssent à neutraliser l'intégralité de la charrerie adverse. De nombreux chars à faux continuaient leur course. Pour contrer ceux-là, une autre stratégie était adoptée. Ainsi, dans son récit de la bataille de Counaxa, Xénophon rapporte que les Grecs évitèrent une partie des chars à faux d'Artaxerxès II en ouvrant leurs rangs<sup>2307</sup>. L'auteur ne précise pas, toutefois, par quelle troupe cette action fut menée. Selon nous, l'ouverture des rangs a pu être pratiquée aussi bien par des fantassins légers que par des hoplites. Les récits de la bataille de Gaugamèles confortent l'idée selon laquelle toute formation d'infanterie était capable de s'étendre, si la configuration des lieux le permettait. Ainsi, Diodore rapporte que, dans le but d'éviter les chars à faux ayant poursuivi leur course malgré les tentatives d'épouvante, les phalangites « ouvrirent leurs rangs, laissant de larges corridors dans lesquels les chars s'engouffrèrent. Les uns furent criblés de coups de javelot (*synêkontisthê*) ; d'autres traversèrent ces corridors de bout en bout »<sup>2308</sup>. Quinte-Curce atteste également cette ouverture des rangs de la phalange et l'attaque en flanc des chars à faux<sup>2309</sup>. Il précise que les phalangites faisaient tomber les équipages des chars<sup>2310</sup>. Arrien évoque lui aussi l'ouverture des rangs, l'attaque en flanc et la chute des auriges<sup>2311</sup>. Toutefois, il n'attribue pas ces actions à la phalange mais aux troupes légères, lanceurs de traits ou de javelots (*akontistai*). Il ajoute par ailleurs que les chars à faux ayant réussi à traverser de

<sup>2303</sup> *Infra.* p. 483-487.

<sup>2304</sup> Xén., *An.*, I. 8. 20. Cf. corpus p. 29.

<sup>2305</sup> DS. XVII. 58. 4. Cf. corpus p. 53.

<sup>2306</sup> Luc., *Zeux.*, 10. Cf. corpus p. 117.

<sup>2307</sup> Xén., *An.*, I. 8. 20. Cf. corpus p. 29.

<sup>2308</sup> DS. XVII. 58. 4. Cf. corpus p. 53. Voir aussi DS. XVII. 57. 6. Cf. corpus p. 53.

<sup>2309</sup> Curt., IV. 15. 15. Cf. corpus p. 88.

<sup>2310</sup> *Ibid.* Sur le terme « *propugnator* » utilisé par Quinte-Curce pour désigner l'équipage des chars à faux, voir *supra*, p. 260.

<sup>2311</sup> Arr., *An.*, III. 13. 5. Cf. corpus p. 103.



bout en bout furent maîtrisés par les *hippokomoi* et les hypaspistes de l'Escadron royal<sup>2312</sup>. Pour Waldemar Heckel, Carolyn Willekes et Graham Wrightson, Arrien n'évoque pas le même secteur de la bataille. En effet, même si la position exacte des chars à faux n'est pas précisée par Diodore et Quinte-Curce, la référence à Mazée, commandant de l'aile droite perse, dans les extraits susmentionnés<sup>2313</sup>, indique selon ces chercheurs que les chars à faux lancés contre la phalange arrivaient de cette dernière<sup>2314</sup>. Or, chez Arrien, les chars à faux cernés par les troupes légères avaient été lancés « contre Alexandre lui-même »<sup>2315</sup>, lequel était situé à l'aile droite macédonienne. Les chars provenaient donc de l'aile gauche perse. Sur ce point, nous sommes d'accord avec les trois chercheurs, d'autant qu'un autre élément de ces différents récits conforte leur hypothèse. En l'occurrence, tandis que certains chars à faux furent d'une efficacité redoutable contre la phalange dans les récits de Diodore et de Quinte-Curce<sup>2316</sup>, ceux lancés contre les troupes légères effectuèrent « une percée sans dégâts pour eux-mêmes et sans faire aucun mal aux troupes contre lesquelles ils avaient été lancés »<sup>2317</sup>. La version d'Arrien semble donc complémentaire de celle de Diodore/Quinte-Curce. Cependant, Waldemar Heckel, Carolyn Willekes et Graham Wrightson jugent cette dernière peu vraisemblable. Ils estiment qu'une telle tactique était trop complexe à réaliser pour des *sarissophoroi*, et ce pour plusieurs raisons<sup>2318</sup>. 1) la sarisse était une lance extrêmement longue<sup>2319</sup> ; 2) la phalange n'avait aucun intérêt à s'ouvrir à ce stade de la bataille, car ces brèches pouvaient être exploitées par d'autres troupes ennemis<sup>2320</sup> ; 3) la phalange était une formation dense. En conséquence, les phalangites n'avaient pas assez de place pour créer, avec rapidité, des espaces d'une largeur suffisante pour laisser passer les chars à faux<sup>2321</sup> ; 4) le niveau d'abaissement des sarisses des premiers rangs n'offrait pas aux hommes qui les occupaient une grande mobilité latérale<sup>2322</sup> ; 5) l'orientation des sarisses ne peut être modifiée de plus de cinq ou dix degrés une fois la phalange en formation<sup>2323</sup>. Celle-ci ne pouvait donc être efficace seulement contre un ennemi placé devant elle<sup>2324</sup>. Considérant ces quelques remarques, Waldemar Heckel, Carolyn Willekes et

<sup>2312</sup> Arr., *An.*, III. 13. 6. Cf. corpus p. 103.

<sup>2313</sup> DS. XVII. 58. 2. Cf. corpus p. 53 ; Curt., IV. 15. 5.

<sup>2314</sup> HECKEL, WILLEKES, WRIGHTSON 2010, 106.

<sup>2315</sup> Arr., *An.*, III. 13. 5. Cf. corpus p. 103.

<sup>2316</sup> *Supra*, p. 337-342.

<sup>2317</sup> Arr., *An.*, III. 13. 6. Cf. corpus p. 103.

<sup>2318</sup> HECKEL, WILLEKES, WRIGHTSON 2010, 104.

<sup>2319</sup> *Ibid.*

<sup>2320</sup> *Ibid.*

<sup>2321</sup> HECKEL, WILLEKES, WRIGHTSON 2010, 105.

<sup>2322</sup> *Ibid.*

<sup>2323</sup> *Ibid.*

<sup>2324</sup> *Ibid.*

Graham Wrightson ont suggéré que l'ouverture des rangs de la phalange, contrairement à ce qui est affirmé par Diodore et Quinte-Curce, n'était pas délibérée mais accidentelle<sup>2325</sup>. Selon eux, ces auteurs font une confusion avec la séparation des contingents de phalangites commandés par Méléagre et Simmias, qui elle, était délibérée. Ce mouvement est effectivement attesté par Arrien<sup>2326</sup>. La démonstration des trois chercheurs mérite selon nous d'être critiquée. D'une part, elle repose sur des présupposés concernant la phalange macédonienne. D'autre part, elle ne tient pas compte de l'ambiguïté du récit de Diodore.

La phalange macédonienne de l'époque de Philippe II et d'Alexandre est mal connue. Il est donc incertain qu'elle fut aussi peu mobile et difficile à manœuvrer que les phalanges d'époque hellénistique. De plus, les sarisses étaient, au départ, plus courtes. Compte tenu de cette méconnaissance, et à défaut d'analyses techniques plus avancées, il nous semble téméraire d'affirmer que les phalangites manquaient de temps pour se séparer et que la rotation des phalangites était impossible. Néanmoins, nous admettons que ces manœuvres exigeaient une rapidité d'exécution et de la discipline. Aussi, l'ouverture des rangs ne garantissait pas une protection totale contre les chars à faux. Ces derniers firent d'ailleurs de nombreuses victimes. Pour autant, si nous ne remettons pas en cause le caractère délibéré de l'ouverture des rangs de la phalange, nous émettons des réserves concernant l'attaque en flanc des chars à faux par les phalangites. En l'occurrence, le récit de Diodore présente une ambiguïté concernant l'armement de ces derniers. Dans l'extrait XVII. 58. 3, cet auteur indique qu'ils étaient équipés d'une sarisse. Cependant, dans l'extrait XVII. 58. 4, il attribue un javelot aux phalangites chargés d'attaquer les chars à faux. Nous ne pensons pas que les phalangites étaient équipés des deux armes. Par conséquent, nous estimons que des fantassins légers étaient postés sur les flancs ou, plus probablement, derrière la phalange, et que ce sont eux qui ont harcelé les chars. En tout état de cause, Diodore et Quinte-Curce n'ont pas fait de confusion avec la séparation des contingents de Méléagre et de Simmias attestée par Arrien. L'ouverture des rangs fut bien réalisée de manière délibérée par les phalangites pour limiter le nombre de victimes des chars à faux, avant que ces derniers ne soient mis hors d'état de nuire par les javelotiers. Il demeure toutefois impossible, compte tenu des imprécisions des auteurs anciens, de déterminer quelle unité de phalangites effectua cette manœuvre. Il est d'ailleurs peu assuré que cette unité fut la même que celle qui tenta d'effrayer les chars en faisant du bruit, ou que celle qui réalisa un *synaspismos* contre les chars. Il faut en effet garder à l'esprit que les auteurs anciens nous livrent une synthèse des batailles, ce qui suppose de nombreuses inexactitudes et simplifications.

---

<sup>2325</sup> HECKEL, WILLEKES, WRIGHTSON 2010, 109.

<sup>2326</sup> *Ibid.*

Dans les récits des guerres hellénistiques, l'ouverture des rangs et l'attaque des chars à faux par des unités d'infanterie lourde n'est pas attestée. Ainsi, à Magnésie du Sipyle, mais aussi à Chéronée, les Romains laissèrent à leurs troupes légères la double mission de harceler les chars à faux tout en esquivant ces derniers. Les récits que nous ont livré Tite-Live et Appien du premier événement nous apportent des détails intéressants sur l'organisation de cette attaque. Par exemple, Tite-Live indique que l'action de l'infanterie légère était coordonnée avec celle des cavaliers. En l'occurrence, Eumène II de Pergame lança contre les chars à faux d'Antiochos III « les archers crétois, les frondeurs et les lanceurs de javelots avec quelques pelotons de cavalerie, en ordre non pas serré mais le plus éparpillé possible, pour jeter des projectiles de tous les côtés à la fois »<sup>2327</sup>. L'attaque était accompagnée par les cris<sup>2328</sup>, dont l'objectif était certainement d'effrayer les chevaux. Appien précise d'ailleurs que les guerriers devaient cibler ces derniers en priorité et non les hommes montés sur les chars : « Dans un attelage en effet, quand un cheval se bat avec son compagnon de joug, le char devient totalement inefficace »<sup>2329</sup>. Végèce confirme cela dans son traité, en écrivant, à propos du char à faux, qu'« un seul cheval tombé ou blessé le paralyse »<sup>2330</sup>. Cela paraît évident. Les fantassins légers avaient plus de chance de blesser l'un de ces animaux que les hommes placés dans la caisse du char. De plus, la mort de l'aurige n'aurait pas nécessairement arrêté le char à faux dans sa course. Le récit de la bataille de Chéronée par Appien est moins détaillé. L'auteur indique toutefois que ce sont aussi les lanceurs de javelots romains qui, durant celle-ci, s'éparpillèrent et encerclèrent tout ou partie des chars à faux afin de mettre ces derniers hors de combat<sup>2331</sup>. Frontin évoque aussi l'attaque des javelotiers contre les chars à faux dans son récit du combat d'Orchomène<sup>2332</sup>, mais il ne donne aucune précision au sujet des mouvements effectués par ces derniers. On peut toutefois supposer que les troupes légères avaient également attaqué tout en esquivant.

La tactique consistant à allier harcèlement et esquivance semble toujours s'être révélée efficace pour neutraliser les chars à faux. À Magnésie du Sipyle, d'après Tite-Live, les chevaux séleucides, « comme s'ils avaient perdu leurs freins, [...] se jetaient au hasard dans une course folle. Les troupes légères, les frondeurs agiles, les Crétois véloces esquivèrent leurs charges, et

---

<sup>2327</sup> Liv., XXXVII. 41. 9. Cf. corpus p. 66.

<sup>2328</sup> Liv., XXXVII. 41. 10. Cf. corpus p. 66.

<sup>2329</sup> App., *Syr.*, 33. 172. Cf. corpus p. 111.

<sup>2330</sup> Vég., *Mil.*, III. 24. 2. Cf. corpus p. 156.

<sup>2331</sup> App., *Mithr.*, 42. 164. Cf. corpus p. 112.

<sup>2332</sup> Front., *Strat.*, II. 3. 17b. Cf. corpus p. 86.

la cavalerie, en poursuivant, augmentait le désordre et la peur chez les chevaux et les chameaux gagnés eux aussi par l'épouvante [...]. C'est ainsi que les quadriges furent chassés du milieu de la plaine séparant les deux armées »<sup>2333</sup>. Cette panique se répandit bientôt aux guerriers eux-mêmes, et provoqua ainsi une débandade générale à l'aile gauche séleucide<sup>2334</sup>. Appien confirme cela et ajoute que les Séleucides, qui redoutaient un demi-tour des chars à faux, y furent effectivement confrontés : « criblés de blessures, les chevaux emportaient les chars en tous sens dans les rangs amis, [notamment les] cataphractes, qui, en raison de leur lourd équipement, ne pouvaient [les] esquiver [...] aisément »<sup>2335</sup>. D'après Frontin, les chars à faux de Mithridate se retournèrent également contre les leurs à Orchomène<sup>2336</sup>.

Le demi-tour des chars à faux est souvent considéré dans l'historiographie comme l'un des risques les plus importants liés à l'emploi des chars à faux. Cependant, les auteurs anciens ayant fait référence à un tel retournement n'ont jamais évoqué les éventuels effets meurtriers de celui-ci. Lucien fait exception, mais, comme nous le verrons dans le chapitre suivant, son récit n'est pas authentique en raison de l'attribution de l'emploi des chars à faux aux Galates. L'absence de victimes des demi-tours était sans doute due au fait que les chars à faux, après avoir été déroutés, ne disposaient pas, contrairement à ce qui est avancé par Diodore, d'un « élan irrésistible ». Certains chars étaient dénués de conducteurs, certains chevaux étaient blessés. Les chars n'étaient donc plus aussi efficaces, et les troupes situées derrière eux disposaient de suffisamment de temps pour anticiper leur passage. Peut-être avaient-elles, d'ailleurs, été formées pour parer à cette éventualité. Par conséquent, nous ne pouvons affirmer que ces demi-tours faisaient de nombreuses victimes dans les armées achéménide, séleucide et pontique.

Une dernière tactique de lutte contre les chars à faux est attestée dans les sources anciennes. Celle-ci consistait à réduire l'intervalle des deux armées afin d'empêcher les chars de prendre un élan suffisant pour être efficace. La seule référence à cette tactique se trouve chez Plutarque, dans la *Vie de Sylla*. Selon l'auteur latin, la force des chars à faux « vient surtout de la longueur de leur course, qui leur donne élan et violence pour percer l'ennemi ; lancés de près, ils sont sans effet (*apraktoi*) et débiles (*ambleiai*), comme des projectiles dont la trajectoire n'est pas tendue »<sup>2337</sup>. C'est pour cette raison que le général romain fit rapprocher ses troupes de l'armée de Mithridate à Chéronée. D'après Plutarque, la tactique fut efficace : « les premiers

---

<sup>2333</sup> Liv., XXXVII. 41. 10-12. Cf. corpus p. 66.

<sup>2334</sup> Liv., XXXVII. 42. 1, 3. Cf. corpus p. 66-67.

<sup>2335</sup> App., *Syr.*, 33. 173. Cf. corpus p. 111.

<sup>2336</sup> Front., *Strat.*, II. 3. 17b. Cf. corpus p. 86.

<sup>2337</sup> Plut., *Syll.*, 18. 4-5. Cf. corpus p. 94.

de leurs chars, lancés à faible allure, attaquèrent avec une telle mollesse (*nôthrôs*) que les Romains » parvinrent à les repousser<sup>2338</sup>. Selon nous, la faible distance entre les deux armées ne suffit pas à expliquer l'échec des chars à faux lors de cette bataille. Lancés au galop, les chevaux sont capables d'atteindre en peu de temps une vitesse suffisante pour assurer l'efficacité de cette arme. Les raisons de la faiblesse des chars à faux sont donc à chercher ailleurs. D'après Plutarque, l'armée de Mithridate était en désordre avant le début des hostilités<sup>2339</sup>. Ce contexte peut être un élément d'explication. Néanmoins, le texte de Plutarque trahit un mépris certain pour les chars à faux. L'emploi du terme *nôthrôs*, que l'on peut traduire par « paresseusement », « nonchalamment », est significatif. Il est évident que les chars à faux ont été lancés à vive allure par les auriges de Mithridate. Par conséquent, si l'on admet que ces engins ont été peu efficaces à Chéronée, il nous paraît improbable que cela fut lié à la réduction de l'espace entre les deux armées.

### *II. 3. La lutte contre les cavaliers cataphractes et les dromadaires*

Les techniques de lutte contre les cataphractes séleucides ne sont pas connues. Nous ignorons la façon dont les guerriers de Scopas, au Panion, comptaient affronter ceux de l'armée d'Antiochos III. À Magnésie du Sipyle, les cataphractes situés à l'aile gauche séleucide ne soutinrent pas le choc de la cavalerie romaine<sup>2340</sup>, mais Tite-Live et Appien n'apportent aucune précision sur cette attaque. Ils mettent toutefois en exergue les difficultés de retraite pour ces cavaliers. Selon Appien, les cataphractes, à cause de leur lourdeur, étaient dans l'incapacité d'esquiver les Romains qui s'étaient lancés à leur poursuite<sup>2341</sup>. Cet auteur affirme qu'ils furent massacrés<sup>2342</sup>. Tite-Live évoque aussi le poids de l'équipement et de l'armement de ces cavaliers, qui les empêchait, en cas de chute, de se relever et de fuir<sup>2343</sup>. Dans son récit, les cataphractes meurent écrasés<sup>2344</sup>, probablement par les troupes romaines. Plutarque est le premier à décrire la façon dont les Romains luttaient contre ces cavaliers. À Tigranokert, Lucullus avait ordonné aux cavaliers thraces et galates d'attaquer ces derniers de flanc, et de dévier les *kontoï* avec leurs épées<sup>2345</sup>. Il avait également commandé à ses troupes d'attaquer les

---

<sup>2338</sup> Plut., *Syll.*, 18. 6. Cf. corpus p. 94-95.

<sup>2339</sup> Plut., *Syll.*, 18. 4. Cf. corpus p. 94.

<sup>2340</sup> Liv., XXXVII. 42. 2. Cf. corpus p. 66 ; App., *Syr.*, 34. 176. Cf. corpus p. 111.

<sup>2341</sup> App., *Syr.*, 34. 176. Cf. corpus p. 111.

<sup>2342</sup> *Ibid.*

<sup>2343</sup> Liv., XXXVII. 42. 2. Cf. corpus p. 66.

<sup>2344</sup> *Ibid.*

<sup>2345</sup> Plut., *Luc.*, 28. 2. Cf. corpus p. 95.

cataphractes au corps à corps en ciblant les mollets et les cuisses, parties du corps qui n'étaient pas protégées<sup>2346</sup>. Cependant, l'armée romaine n'eut pas besoin de recourir à cette tactique, car les cataphractes prirent la fuite avant même de subir l'attaque, ce qui provoqua le désordre parmi les rangs arméniens :

[...] ils s'enfuirent le plus honteusement du monde en poussant des cris, et se jetèrent de tout leur poids, eux et leurs chevaux, dans les rangs de leur propre infanterie, avant que celle-ci eût commencé à combattre, si bien que toutes ces dizaines de milliers d'hommes furent mis en déroute sans qu'il y eût un blessé, sans qu'on eût vu une goutte de sang. Et le grand carnage commença au moment où ils prirent la fuite, ou plutôt voulurent la prendre, car ils n'y parvinrent pas, empêtrés qu'ils étaient dans la masse compacte et profonde des rangs de leurs compagnons d'armes<sup>2347</sup>.

À la bataille de Carrhae, les cavaliers celtes de l'armée romaine sont encore préposés à la lutte contre les cataphractes. La tactique choisie semble toutefois différente. D'une part, les cavaliers saisissaient les *kontoï* et essayaient de faire chuter les cataphractes de leurs montures<sup>2348</sup>. Cela, comme nous l'avons vu, condamnaient ces derniers à une mort certaine. D'autre part, certains cavaliers gaulois descendaient de cheval, et se glissaient sous les chevaux ennemis afin de les blesser au ventre<sup>2349</sup>. Selon Plutarque, les animaux blessés « bondissaient de douleur et mouraient en piétinant pêle-mêle leurs cavaliers et les ennemis »<sup>2350</sup>.

Les Romains déployèrent également contre les cavaliers cataphractes des troupes légères, notamment des frondeurs. Ainsi, au Mont Gindarus, lorsque leur camp fut attaqué par l'armée de Pacorus I<sup>er</sup>, ils se défendirent contre les cataphractes en les attaquant à distance par des coups violents<sup>2351</sup>. Le relief contribua largement à la réussite de l'attaque, comme nous l'avons vu. Antoine confia aussi la lutte contre les cataphractes aux frondeurs lorsqu'il affronta les Mèdes et les Parthes<sup>2352</sup>. Cependant, les Romains ne tuèrent pas beaucoup de cavaliers durant cette rencontre armée en raison de la rapidité de ces derniers<sup>2353</sup>.

Sur la lutte contre les *kamèlitai*, les sources n'apportent que peu d'éléments. Tite-Live et Appien n'ont en effet rien révélé des techniques utilisées par les Romains afin de dérouter les dromadaires d'Antiochos III. Néanmoins, le récit de Tite-Live permet d'établir que la fuite des

---

<sup>2346</sup> Plut., *Luc.*, 28. 4. Cf. corpus p. 95.

<sup>2347</sup> Plut., *Luc.*, 28. 5-6. Cf. corpus p. 95.

<sup>2348</sup> Plut., *Crass.*, 25. 8. Cf. corpus p. 96.

<sup>2349</sup> *Ibid.* Cf. corpus p. 97.

<sup>2350</sup> *Ibid.*

<sup>2351</sup> Dion Cass., XLIX. 20. 2. Cf. corpus p. 123.

<sup>2352</sup> Dion Cass., XLIX. 26. 2. Cf. corpus p. 123.

<sup>2353</sup> *Ibid.*

camélidés a été causée par deux facteurs différents : la panique des chevaux de trait, d'une part, qui se répandit ensuite chez les dromadaires<sup>2354</sup>, et l'attaque de la cavalerie romaine, d'autre part, qui contribua à jeter l'épouvante chez ces derniers<sup>2355</sup>. Il est certain que la fuite des dromadaires présentait moins de danger pour les *kamèlitai* que celle des chars à faux et des chevaux cataphractes pour les auriges et les cavaliers cataphractes. En l'occurrence, ces animaux courent plus vite que les chevaux et l'équipement des *kamèlitai*, plus léger, offrait à ces hommes davantage de chance de survie en cas de chute.

---

<sup>2354</sup> Liv., XXXVII. 41. 10-11. Cf. corpus p. 66.

<sup>2355</sup> *Ibid.*

### III. Les dispositifs techniques utilisés contre les éléphants et les chars à faux

#### III. 1. *Triboloi et autres pièges de métal*

Plusieurs pièges de métal ont été utilisés afin d'arrêter la progression ou d'immobiliser les éléphants et les chars à faux. Selon certaines sources, Alexandre en déploya quelques-uns contre les éléphants que ses troupes eurent à combattre en Orient, mais ces récits semblent, pour la plupart, fantaisistes. Le pseudo-Callisthène raconte par exemple que l'Argéade repoussa ceux de Pôros avec des statues de bronze brûlantes<sup>2356</sup>. Le silence des historiens d'Alexandre sur cette anecdote apparaît suffisant pour démontrer le caractère fabuleux de celle-ci. Cela n'a toutefois pas empêché certains artistes de l'époque médiévale de la diffuser dans leurs écrits<sup>2357</sup>. Une autre anecdote, moins invraisemblable, a été rapportée par l'historien de Jérusalem. D'après ce dernier, le conquérant aurait jeté (*erripsen*) des *triboloi* sur le champ de bataille de Gaugamèles afin d'immobiliser les éléphants de Darius III<sup>2358</sup>. Végèce a défini le *tribolos* comme « un moyen de défense constitué de quatre pieux, qui, de quelque côté qu'on le jette (*abieceris*), prend appui sur trois d'entre eux et dresse la quatrième vers le haut »<sup>2359</sup>. Jules l'Africain indique également qu'il s'agit d'une arme que l'on jetait sur le sol<sup>2360</sup>. Selon Théodore Reinach et Nicholas Sekunda, le *tribolos* pouvait être semi-enterré<sup>2361</sup>. Cependant, la traduction du texte de Végèce sur laquelle s'appuyait Théodore Reinach, et qui suggérait que les *triboloi* étaient « plantés » dans le sol, a été revue et corrigée (le verbe latin *ābīcīo* employé par Végèce signifiant jeter). Il est en revanche moins aisé de comprendre l'origine des propos de Nicholas Sekunda, du fait que celui-ci n'a pas cité ses sources. En somme, le *tribolos*, sans pouvoir être considéré comme une « arme de jet », puisqu'il n'était pas lancé directement contre l'ennemi, était bien un dispositif que l'on jetait au sol. Ce piège n'était pas nouveau au temps d'Alexandre. Le général athénien Nicias y avait par exemple eu recours contre la cavalerie des

<sup>2356</sup> Ps.-Callisth., III. 3. 6-7. Cf. corpus p. 143-144.

<sup>2357</sup> Le poète persan Ferdowsî (940-1020) a rapporté, dans le *Livre des rois* (*Shâh Nâmeh*), une légende selon laquelle Alexandre, pour vaincre les éléphants de Pôros, aurait fait forger des milliers de chevaux et de cavaliers de taille humaine en métal creux et montés sur des roues, chacun rempli de naphta. Il aurait ensuite fait rouler ces figures rejetant des fumées de feu contre les éléphants indiens (MAYOR 2003, 235). Pour Adrienne Mayor, ce récit est sans doute une combinaison de l'anecdote racontée par le Pseudo-Callisthène et du mythe homérique du cheval de Troie (MAYOR 2003, 235).

<sup>2358</sup> *Fragm. Sabbaiticum*, Cod. 29. [Jacoby, FGrH, 2B, F#151], 13. Cf. corpus p. 141.

<sup>2359</sup> Vég., *Mil.*, III. 24. 4. Cf. corpus p. 156.

<sup>2360</sup> Jules l'Africain, *Cestres*, F. 12. 18. Cf. corpus p. 124.

<sup>2361</sup> REINACH 1892, 309 ; SEKUNDA et WARRY 1998, 108.



Syracusains durant l'expédition de Sicile (415-413)<sup>2362</sup>. L'emploi des *triboloi* par les Macédoniens à Gaugamèles est toutefois peu probable du fait que la participation active des éléphants perses au cours du combat demeure incertaine<sup>2363</sup>. De plus, Arrien, qui mentionne également la présence d'éléphants côté perse, ne rapporte pas cet usage. Quinte-Curce et Polyen sont les seuls autres auteurs à faire référence à l'emploi de *triboloi* à Gaugamèles. Cependant, c'est Darius, et non Alexandre, qui les aurait déployés sur le champ de bataille afin de mettre la cavalerie macédonienne en difficulté<sup>2364</sup>. Par conséquent, nous estimons que l'anecdote rapportée par l'historien de Jérusalem n'est pas plus authentique que celle du *Roman d'Alexandre*. Les historiens s'accordent d'ailleurs sur le fait que cet épitomé comprend de nombreuses inexactitudes<sup>2365</sup>. Dans les guerres hellénistiques, l'emploi des *triboloi* contre les éléphants de guerre n'est attesté qu'une seule fois dans les textes : lors de la bataille d'Ausculum. Ces armes étaient alors jetées au sol par des fantassins montés sur les chars anti-éléphants<sup>2366</sup>. Malgré cet unique exemple, il est tout à fait possible que l'emploi de *triboloi* contre les éléphants ait été assez répandu dans les guerres hellénistiques. En l'occurrence, les archéologues ont mis au jour un *tribolos* lors des fouilles d'Aï-Khanoum<sup>2367</sup>. L'objet, daté du milieu du II<sup>e</sup> siècle, a été retrouvé dans un bâtiment public considéré comme l'arsenal de la cité par les archéologues. Il est constitué de fer et de bronze. Ses dimensions sont importantes (6,4 cm de hauteur), ce qui a conduit Frantz Grenet, Jean-Claude Liger et Régis de Valence à supposer qu'il était destiné à blesser des éléphants<sup>2368</sup>. L'usage des *triboloi* contre les éléphants est également attesté par Jules l'Africain, mais cet auteur ne contextualise pas son propos. Toutefois, il nous livre une description intéressante de la manière dont ces instruments étaient déployés sur le champ de bataille et des effets qu'ils produisaient sur les pachydermes. D'après lui, les guerriers faisaient semblant de battre en retraite, tout en jetant les *triboloi* sur le chemin des éléphants<sup>2369</sup>. L'effet de ces armes était redoutable : « *When stepped on, they bring the elephant to a halt, penetrating into the pads of its feet. The weight with which it treads on others is very thing that defeats it, because it steps on them with its whole body. The advantage of this is two-fold. For either in its suffering, it destroys those who are trying to relieve its incurable pain, <or> unable to stand it collapses in a heap* »<sup>2370</sup>.

<sup>2362</sup> Polyen, I. 39. 2.

<sup>2363</sup> *Supra*, p. 33-35.

<sup>2364</sup> Curt., IV. 13. 36. Cf. corpus p. 88 ; Polyen, IV. 3. 17.

<sup>2365</sup> REINACH 1892 ; GOUKOWSKY 1972, 476.

<sup>2366</sup> *Infra*, p. 396.

<sup>2367</sup> Cf. corpus p. 235. (Photographie non disponible)

<sup>2368</sup> BERNARD, *et al.* 1980, 54.

<sup>2369</sup> Jules l'Africain, *Cestres*, F. 12. 18. Cf. corpus p. 124.

<sup>2370</sup> *Ibid.*

De tels outils pouvaient également servir contre les dromadaires<sup>2371</sup>. Cependant, leur emploi n'est pas attesté dans les récits de la bataille de Magnésie du Sipyle. Ces animaux ont peut-être disparu trop rapidement du champ de bataille pour que l'emploi de *triboloi* ait été nécessaire. L'emploi de ce type de piège contre les chars à faux est en revanche attesté. En effet, selon Végèce, les Romains luttèrent contre les chars à faux séleucides et pontiques en jetant « sur toute la plaine des *tribulos*, sur lesquels les quadriges venaient se lancer et se fracasser dans leur élan »<sup>2372</sup>. Néanmoins, les récits des campagnes menées par les Romains lors des guerres antiochique et mithridatiques ne livrent aucune information sur l'installation de ces pièges. Les propos de Végèce ne doivent pas pour autant être déconsidérés, bien au contraire, car les Romains ont effectivement utilisé des pièges contre les chars à faux. Frontin a en effet décrit l'un d'eux, déployé contre ceux de Mithridate à la bataille d'Orchomène. Avant le début de cette dernière, selon cet auteur, Sylla « commanda [...] aux *postignani*, qui se trouvaient en deuxième ligne, d'enfoncer solidement des pieux nombreux et serrés, puis, dès que les quadriges approchèrent, il rappela derrière ces pieux la ligne des *antesignani* »<sup>2373</sup>. Le procédé semble avoir été quelque peu différent de celui des *triboloi* puisque ces pieux étaient semi-enterrés (sans doute trouve-t-on ici l'origine de la confusion faite par N. Sekunda). C'est la raison pour laquelle nous estimons que celui-ci n'avait rien à voir avec celui décrit par Végèce. Quoi qu'il en soit, l'objectif de ce stratagème était le même que celui assigné aux *triboloi* : arrêter la charge des chars à faux et les immobiliser. Selon Frontin, l'action était accompagnée d'un cri de guerre et était coordonnée avec celle de l'infanterie légère<sup>2374</sup>. La suite du récit indique que les chars à faux devinrent non seulement inutiles, mais aussi que leur demi-tour fut désastreux pour l'armée de Mithridate : « les chars de l'ennemi, empêtrés dans les pieux ou terrorisés par les cris et les traits, se retournèrent contre les leurs et désorganisèrent la formation des Macédoniens »<sup>2375</sup>. En tout état de cause, ces pièges furent d'une efficacité redoutable contre les chars à faux.

S'il n'existe pas de témoignages de l'emploi de *triboloi* contre les éléphants de guerre par Alexandre et les souverains hellénistiques, d'autres dispositifs techniques, plus

---

<sup>2371</sup> Hérodien atteste leur utilisation par les Romains contre les *kamèlitai* parthes à la bataille de Nisibis (IV. 15. 2-3).

<sup>2372</sup> Vég., *Mil.*, III. 24. 3. Cf. corpus p. 156.

<sup>2373</sup> Front., *Strat.*, II. 3. 17b. Cf. corpus p. 86.

<sup>2374</sup> *Ibid.*

<sup>2375</sup> *Ibid.*

sophistiqués, furent créés par les Grecs de la période dans le but de rendre ces animaux inopérants. Lors du siège de Mégalopolis par exemple, le commandant des Mégalopolitains, Damis, qui, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, connaissait bien les éléphants de guerre, eut l'idée de concevoir un dispositif spécifique pour lutter contre ces animaux. Selon Diodore, « il larda de clous acérés plusieurs grandes planches, qu'il posa à plat dans des fosses peu profondes en dissimulant l'extrémité des pointes, et il ménagea une voie d'accès menant à la ville à travers ce dispositif »<sup>2376</sup>. L'emploi de chausse-trappes était à l'époque courant dans la poliorcétique grecque. Cependant, elles étaient habituellement constituées de mines ou de galeries dissimulées dans le sol et destinées à empêcher l'acheminement des machines de sièges<sup>2377</sup>. La chausse-trappe de Damis n'était qu'une adaptation de ce type de dispositif, spécifiquement pensée pour transpercer les pieds des éléphants, parties très sensibles puisqu'ils peuvent percevoir de très fines vibrations provenant du sol. Les Mégalopolitains n'avaient pas posté de soldats à l'extrémité du piège pour combattre les éléphants de front, mais prévoyaient une attaque en flanc, en faisant pleuvoir sur les bêtes immobilisées une grêle de javelots et de flèches<sup>2378</sup>. L'utilisation de catapultes (*katapultikôn*) contre les pachydermes était également prévue<sup>2379</sup>. Diodore est d'ailleurs le seul auteur ancien à nous faire part de l'idée de recourir à cette arme contre ces animaux. Nous pouvons remarquer que les procédés de défense préparés par les Mégalopolitains pour lutter contre les pachydermes (chausse-trappes, catapultes) dérivent tous de la poliorcétique. L'éléphant semble donc avoir été considéré comme une sorte de machine de siège.

Selon Diodore, le piège fonctionna très bien. Polyperchon, surpris de voir que personne ne se présentait de front pour faire obstacle à ses éléphants, ordonna aux cornacs de précipiter ces derniers à l'intérieur de la ville. Le résultat fut catastrophique, tant pour les éléphants que pour leurs monteurs :

[...] lancés de toute leur force, ils [les éléphants] allèrent donner dans les planches garnies de clous (*tas katakekentrômenas thyras*). Blessés aux pieds par les clous, dont les pointes les transperçaient en raison de leur lourde masse, ils étaient incapables de pousser plus

<sup>2376</sup> DS. XVIII. 71. 3. Cf. corpus p. 56.

<sup>2377</sup> Énée le Tacticien et Philon de Byzance préconisent leur emploi contre les machines de siège. En. Tact., *Pol.*, XXXII. 8 : « Contre les machines de grande taille [...], il faut d'abord que les défenseurs de la ville minent en secret les voies d'accès de ces machines pour que leurs roues tombant dans les galeries s'y enfoncent ». Phil. Byz., 85, 10-30 (74-76) : « En avant du fossé, des poteries fournies par les citoyens ou aux frais de la communauté devront être enfouies, debout et vides, leur orifice bouché par des algues : car cette matière est imputrescible ; ensuite, on les recouvrira de terre, de manière à ce que les hommes puissent marcher dessus sans danger, mais que les tortues et les ouvrages de charpente, durant leur approche, s'y enfoncent ». L'emploi de chausse-trappes pour arrêter les machines de siège est attesté lors du siège de Rhodes (Vég., *Mil.*, IV. 20).

<sup>2378</sup> DS. XVIII. 71. 3. Cf. corpus p. 56.

<sup>2379</sup> *Ibid.*

avant aussi bien que de faire demi-tour, vu la difficulté qu'ils éprouvaient à se mouvoir. Comme en même temps des projectiles de toutes sortes s'abattaient sur eux de flanc, une partie des Indiens trouva la mort tandis que les autres, couverts de blessures, n'arrivaient plus à dominer la situation. Quant aux bêtes, douloureusement éprouvées par la multitude des projectiles et le caractère particulier de la blessure produite par les clous, elles faisaient demi-tour à travers les rangs amis, en écrasant de nombreux soldats macédoniens<sup>2380</sup>.

Le récit de Diodore est extrêmement clair. Celui-ci semble néanmoins se contredire en expliquant, dans un premier temps, que les éléphants piégés étaient dans l'incapacité d'effectuer un demi-tour et, dans un second temps, que ces animaux opérèrent tout de même un demi-tour. Il est probable que l'auteur évoque en fait deux groupes distincts d'éléphants. En tout état de cause, l'idée de Damis fut salvatrice pour les Mégalopolitains. Quelques années plus tard, Ptolémée et Séleucos déployèrent un dispositif du même type contre les éléphants de Démétrios lors de la bataille de Gaza, à la différence que celui-ci n'était pas posé au sol. En effet, selon Diodore, cette « palissade garnie de fer (*kharaka sesidêrômenon*) et maintenue par des chaînes » était portée par les hommes placés devant l'aile droite<sup>2381</sup>. Dans ce cas également, les troupes légères avaient un rôle à jouer, une fois les éléphants immobilisés. Diodore précise ainsi que Ptolémée et Séleucos : « placèrent également devant cette aile les corps de troupes légères et donnèrent l'ordre aux lanceurs de javelots et aux archers de cribler de blessures les bêtes et ceux qui les montaient »<sup>2382</sup>. Le piège fut aussi redoutable que celui des Mégalopolitains :

[...] quand ils (les éléphants) atteignirent la palissade garnie de fer (*sesidêrômenon kharaka*), la foule des lanceurs de javelots et des archers, en décochant trait sur trait, blessèrent les bêtes et ceux qui les montaient. Et comme les cornacs indiens cherchaient à se frayer de force un passage et aiguillonnaient les bêtes, certaines s'empalèrent (*periepeironto*) sur la palissade ingénieusement conçue (*philotechnêthenti kharaki*). Rendues folles de douleur par leurs blessures, elles mettaient le désordre dans les rangs<sup>2383</sup>.

Il n'est pas surprenant que certains cornacs ne soient pas parvenus à arrêter la charge de leurs montures à temps. Il est en effet très difficile d'arrêter des éléphants une fois ceux-ci lancés à pleine vitesse<sup>2384</sup>. Les conséquences pour l'armée de Démétrios ne furent pas négligeables, car la plupart des cornacs trouvèrent la mort, et tous les éléphants furent capturés<sup>2385</sup>. Pour Diodore, ce piège fut cause de la défaite de Démétrios : « Cet événement provoqua la terreur de la plupart des cavaliers de Démétrios qui prirent la fuite précipitamment et celui-ci se trouva abandonné

<sup>2380</sup> DS. XVIII. 71. 4-6. Cf. corpus p. 56.

<sup>2381</sup> DS. XIX. 83. 2. Cf. corpus p. 60.

<sup>2382</sup> DS. XIX. 83. 3. Cf. corpus p. 60.

<sup>2383</sup> DS. XIX. 84. 1-2. Cf. corpus p. 60.

<sup>2384</sup> DELORT 1984, 361.

<sup>2385</sup> DS. XIX. 84. 4. Cf. corpus p. 60.

avec quelques hommes ; il demandait à chacun de rester et de ne pas l'abandonner, mais, comme personne ne l'écoutait, il fut contraint de faire retraite avec les autres »<sup>2386</sup>. Une autre information importante est rapportée par le Sicilien. D'après lui, Ptolémée « avait astucieusement prévu les conséquences de l'installation de cette palissade »<sup>2387</sup>. Cela suggère que le satrape d'Égypte en était l'instigateur. De ce fait, on peut se demander si les Macédoniens n'avaient pas appris cette technique de lutte contre les éléphants durant l'Anabase, étant donné que les deux hommes ayant eu l'idée d'y recourir dans les années qui suivirent, Damis et Ptolémée, avaient participé à celle-ci. On peut également s'étonner qu'il n'existe aucune attestation de l'emploi de ce type de piège en dehors du siège de Mégalopolis et de la bataille de Gaza, compte tenu de son efficacité contre les éléphants. Il est possible que celui-ci n'avait que peu d'intérêt lorsque les deux belligérants disposaient d'éléphants, mais également que la construction de ces palissades était trop contraignante. Une variante de ce piège a toutefois été développée par Persée pour lutter contre les éléphants des Romains. En effet, les Antigonides n'utilisèrent pas de planches ou de palissades, mais, selon Dion Cassius, fixèrent les clous directement aux boucliers et aux casques d'un de leurs bataillons<sup>2388</sup>. Dans son récit du même événement, Tite-Live fait également référence à des guerriers « chargés de combattre les éléphants », les éléphantomaques (*elephantomachae*)<sup>2389</sup>. Nous estimons qu'il s'agit ici du même contingent que celui évoqué par Dion Cassius<sup>2390</sup>. Le procédé semble toutefois avoir été bien moins efficace que celui de Damis ou de Ptolémée, si l'on en juge par la suite du texte de Tite-Live :

De même [...] que la plupart des inventions des mortels sont efficaces en paroles, mais à l'expérience, quand il faut les mettre en application et non pas expliquer comment on les met en application, se révèlent pure illusion dénuée de toute résultat, de même les contingents chargés de combattre les éléphants ne furent alors qu'un nom vide, sans aucune utilité<sup>2391</sup>.

Dans cet extrait, Tite-Live fait référence à une pratique courante dans le monde grec, qui consistait, pour un ingénieur chargé d'un programme de construction publique, à présenter son projet sous la forme d'une maquette en bois ou en terre cuite devant l'assemblée<sup>2392</sup>. L'auteur latin n'a pas tort ; il arrivait parfois que l'invention ne soit pas à la hauteur des espérances, voire

<sup>2386</sup> DS. XIX. 84. 5. Cf. corpus p. 60.

<sup>2387</sup> DS. XIX. 84. 4. Cf. corpus p. 60.

<sup>2388</sup> Dion Cass., XX (*apud* Zonaras, 9. 22). Cf. corpus p. 165.

<sup>2389</sup> Liv., XLIV. 41. 4. Cf. corpus p. 68.

<sup>2390</sup> Voir aussi SCULLARD 1974, 184.

<sup>2391</sup> Liv., XLIV. 41. 4. Cf. corpus p. 68.

<sup>2392</sup> MARTIN (R.), 1965, *Manuel d'architecture grecque*, Paris, v. 1, p. 174-175.

qu'elle ne soit pas réalisable<sup>2393</sup>. Pour autant, nous sommes plus nuancés que Tite-Live au sujet des éléphantomaques. En l'occurrence, Végèce, au V<sup>e</sup> siècle de n. è., a mentionné un contingent du même type dans son inventaire des méthodes à utiliser contre les éléphants. L'auteur tardif indique en effet que « d'autres (*alii*) ont opposé aux éléphants des soldats dont la cuirasse (*catafractos*) présentait aux bras, sur le casque ou les épaules, de grandes pointes de fer, pour empêcher l'éléphant de saisir de sa trompe le guerrier qui l'approchait »<sup>2394</sup>. Il serait étonnant que Végèce ait choisi de faire référence à ces guerriers si l'inutilité de ceux-ci contre les éléphants était avérée. Par ailleurs, il n'est pas évident que ces « autres », auxquels l'auteur fait allusion, désignent les Antigonides, d'autant que celui-ci évoque essentiellement les tactiques romaines utilisées contre ces animaux. Par conséquent, nous croyons possible qu'il y ait eu des éléphantomaques dans l'armée romaine, peut-être même avant la création d'un tel contingent dans l'armée antigonide. En tout état de cause, l'échec des éléphantomaques de l'armée de Persée dut être lié aux circonstances, ce qui explique que celui-ci n'a pas suffi à discréditer cette technique de lutte contre les éléphants dans les siècles qui ont suivi.

### *III. 2. Les chars keraiophoroi déployés par les Romains contre les éléphants*

À la bataille d'Ausculum, d'après Denys d'Halicarnasse, les Romains mirent en ligne 300 chars spécialement conçus pour combattre les éléphants de Pyrrhos. Ceux-ci étaient entraînés par un attelage de bœufs et placés « à l'extérieur du dispositif »<sup>2395</sup>. Les Romains avaient installé sur ces chars un armement et un équipage militaires très divers, que Denys d'Halicarnasse a décrit avec précisions :

Ces chars comportaient, fixés sur des traverses (*keraias*) droites, des bras latéraux, qui pouvaient être aisément tournés et orientés à volonté dans la direction souhaitée ; aux extrémités de ces bras (*tôn keraiôn*) étaient adaptés ou des tridents (*ê triodontes*), ou des cestres propulseurs de lames (*ê kestroi machairoeideis*), ou des crochets tout en fer (*ê drepana olosidera*), ou bien encore des machines d'où s'abattaient de lourds grappins (*Bareis kopakas*). Sur nombre de ces bras, à l'avant des chars, étaient attachées des pinces porte-feu garnies d'étoffe, abondamment imbibée de poix (*pyrphoroi styppia pollêi pittêi lelipasmena*). Une partie de leur équipage, à l'approche des bêtes sauvages, devait enflammer l'étoffe pour les blesser à la trompe (*proboskidas*) et à la face (*prosôpa*). Sur les chars à quatre roues (*tai hamaxais tetrakyllois*) étaient également montées des

<sup>2393</sup> On peut citer par exemple le projet de machine permettant de soulever et de déplacer les hélépoles, que l'architecte itinérant Callias d'Arados présenta aux Rhodiens (Vitr., X. 16. 3-4). La présentation théorique du projet convainquit les Rhodiens, mais lorsque ces derniers demandèrent à Callias de réaliser un modèle grandeur nature de sa machine et de la mettre en fonction pour lutter contre les hélépoles de Démétrios Poliorcète, l'architecte reconnut qu'il en était incapable. Sur cette machine, voir PIMOUGUET-PEDARROS 2011, 214-215.

<sup>2394</sup> Vég., *Mil.*, III. 24. 9. Cf. corpus p. 156.

<sup>2395</sup> DH. XX. C. Cf. corpus p. 69.

troupes légères : un grand nombre d'archers, de frondeurs, de lanceurs de triboles de fer ; et à côté, marchaient d'autres soldats, plus nombreux encore<sup>2396</sup>.

Nous ne remettons pas en cause l'existence de ces chars porteurs de bras (*tais keraiophorois hamaxais*). Denys d'Halicarnasse n'est d'ailleurs pas le seul à y faire référence puisque Dion Cassius atteste aussi leur emploi durant cette bataille<sup>2397</sup>. Cependant, plusieurs éléments du récit de Denys d'Halicarnasse sont difficiles à comprendre, voire peu vraisemblables. Premièrement, les bœufs devaient être fortement exposés au danger, notamment à la chute de débris enflammés, mais aussi aux éléphants eux-mêmes. Nous n'excluons pas l'hypothèse de Nicholas Sekunda, selon laquelle ces animaux n'étaient pas attelés à l'avant du char, mais à l'arrière, et par conséquent poussaient celui-ci<sup>2398</sup> (voir figure n. 22). Il resterait toutefois à déterminer, ce que l'historien n'a pas manqué d'observer, la manière dont le char était dirigé. Deuxièmement, l'effectif de chars est disproportionné au regard du faible nombre d'éléphants présents dans les rangs de Pyrrhos. Troisièmement, une telle sophistication technique sur un seul char est assez surprenante. Sur ce sujet, Nicholas Sekunda a soulevé les nombreuses interrogations que pose ce texte, mais a laissé ces questions sans réponses :

*How many 'movable transverse poles' with blades or spikes were mounted on any one wagon? Did a single wagon mount a ballista, bladed pole/s and a crane, or were these all alternatives? Were these weapons in addition to archers/slingers, or were the mounted weapons and missile troops alternative loads? How were the front poles with flaming grapnels attached – rigidly as in this reconstruction, or (as the wording about their use in action seems to imply) movably, like the poles with blades?<sup>2399</sup>*

Le traité tactique de Végèce, non abordé par cet historien, permet toutefois d'éclaircir certains points. Dans le paragraphe qu'il consacre aux techniques de lutte contre les éléphants de guerre, Végèce fait également référence aux chars anti-éléphants des Romains. Cependant, il évoque deux types de chars différents, et ni l'un ni l'autre ne paraît avoir été *keraiophoros* comme celui décrit par Denys d'Halicarnasse et Dion Cassius. Le premier, dont l'attelage est composé de deux chevaux cataphractes, est monté par deux *clibanarii* armés d'une sarisse (*sarissas*)<sup>2400</sup>.

---

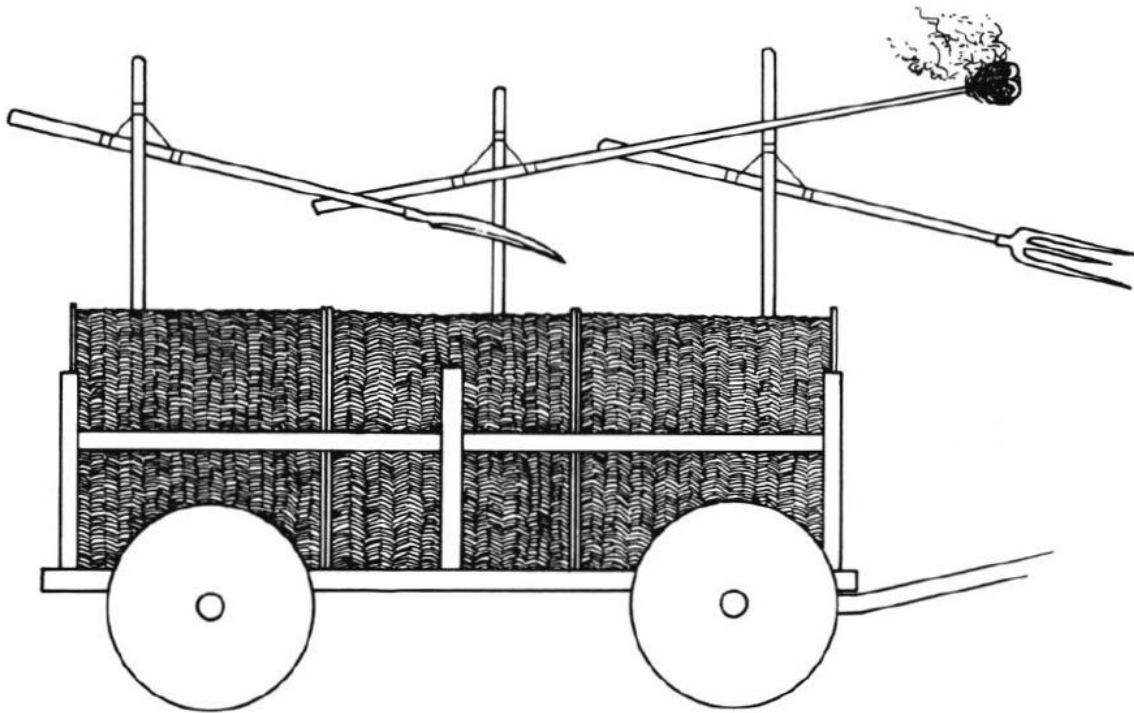
<sup>2396</sup> *Ibid.*

<sup>2397</sup> Dion Cass., X (*apud* Zonaras, 8. 5). Cf. corpus p. 164-165.

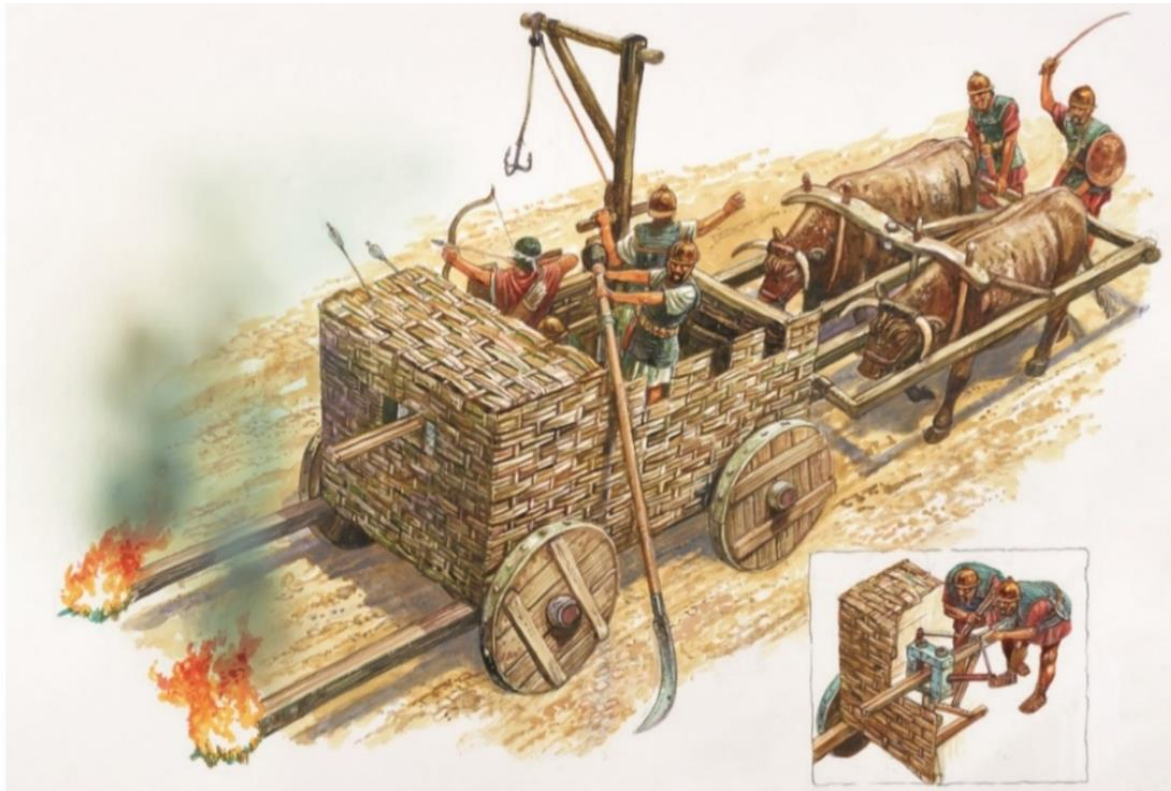
<sup>2398</sup> SEKUNDA 2019, 47.

<sup>2399</sup> *Ibid.*

<sup>2400</sup> Vég., *Mil.*, III. 24. 7-8. Cf. corpus p. 156.



**Figure 21** Restitution hypothétique d'un char anti-éléphants  
(© HEAD 1982, 181)



**Figure 22** Restitution hypothétique d'un char anti-éléphants  
(dessin de P. Denis, dans SEKUNDA 2019, 47, pl. H)



Le second, dont l'attelage est composé d'une paire de chevaux ou de mulets<sup>2401</sup>, est équipé d'une carroballiste (*carroballistas*), un appareil roulant propulseur de traits parfois appelé « scorpion à roues »<sup>2402</sup>. La description de ces chars par Végèce n'est pas sans poser problème. L'auteur emploie des termes latins qui font référence à des guerriers et des techniques militaires non attestés avant l'Antiquité tardive. Les premiers *clibanarii* ne sont pas attestés avant le IV<sup>e</sup> siècle de n. è., et la plus ancienne référence à une carroballiste se trouve sur la colonne Trajane (I<sup>er</sup> siècle de n. è.)<sup>2403</sup>. De l'avis de quelques historiens, Végèce a employé des termes de son époque pour désigner des troupes ou des armes militaires utilisées par les Romains durant les derniers siècles avant notre ère. Le mot *clibanarii* renverrait par exemple, de façon anachronique, à une sorte de guerriers cuirassés de la République romaine. Howard H. Scullard semble d'accord avec cette analyse car pour lui, le premier char évoqué par Végèce est bien celui qui fut déployé à Ausculum, et ce malgré l'espèce animale différente attelée à celui-ci<sup>2404</sup>. Aussi, au sujet de la carroballiste, Philip Rance estime possible « *that Vegetius has included contemporary poliorcetic contexts in a broad discussion of elephants, though they are not mentioned again in his subsequent book devoted to siege warfare* »<sup>2405</sup>. La carroballiste ferait dans sans doute référence aux systèmes propulseurs évoqués par Denys d'Halicarnasse. Il est d'ailleurs peu vraisemblable qu'une machine disposant déjà de ses propres roues ait été installée sur un char. Quoiqu'il en soit, le second char décrit par Végèce correspond sans doute aussi à ceux mis en ligne contre Pyrrhos. À partir de ces hypothèses sur l'origine des chars mentionnés par Végèce, on peut se demander si les Romains n'ont pas construit plusieurs modèles de chars anti-éléphants, contrairement à ce que suggèrent les textes de Denys d'Halicarnasse et de Dion Cassius. Compte tenu du grand nombre d'hommes et de dispositifs armés installés sur ces chars, Végèce nous paraît sur ce point plus raisonnable. Cette suggestion permet d'expliquer la diversification de l'armement de l'équipage et des chars eux-mêmes, mais aussi l'utilisation d'espèces d'animaux différentes pour faire avancer ces derniers.

À bien des égards, les chars *keraiophoroi* sont tout à fait à même de démontrer l'ingéniosité romaine. L'armement monté sur ces engins est en effet très varié puisqu'il combine à la fois des armes de taille (crochets), d'estoc (tridents), de jet (arcs, frondes et kestrés), des pièges (*triboloi*), mais également d'autres dispositifs plus souvent utilisés dans la

<sup>2401</sup> Vég., *Mil.*, III. 24. 14. Cf. corpus p. 156.

<sup>2402</sup> *Ibid.*

<sup>2403</sup> SCULLARD 1974, 248.

<sup>2404</sup> SCULLARD 1974, 248.

<sup>2405</sup> RANCE 2003, 359.

poliorcétique : les pinces porte-feu garnies d'étoupe et imbibées de poix. L'idée de recourir au feu contre les éléphants n'était sans doute pas nouvelle. En effet, d'après Claude Élien, les chasseurs d'éléphants indiens avaient l'habitude de lancer des tisons ardents contre ces animaux ou d'agiter de longues torches enflammées devant leur face<sup>2406</sup>. Il précise que cela était très efficace pour faire reculer les pachydermes car ces derniers ont peur du feu<sup>2407</sup>. Cependant, l'auteur n'a pas indiqué à quelle époque les Indiens utilisaient ces techniques. De plus, un tel usage sur les champs de bataille n'est pas attesté. Nous savons seulement, d'après Jules l'Africain, que les archers luttant contre les éléphants pouvaient envoyer des flèches enflammées sur les tours portées par ces animaux : « *For when the chance missile sticks into its target, it is enough to bring complete ruination ; for the beast, having sensed the flame, and frightened by the danger of the fire, it shakes off the battlements placed upon it ; one might thus compare it with a tower falling on a city under siege* »<sup>2408</sup>. Aucune référence à l'emploi de ces procédés incendiaires ne figure dans les descriptions des guerres hellénistiques, mais un tel usage reste tout à fait possible. L'intérêt de la poix était à la fois de coller à la matière à brûler (la peau des éléphants), mais également de couler le long de celle-ci et par conséquent d'y répandre le feu<sup>2409</sup>. De plus, par sa composition chimique non miscible à l'eau, la poix rendait l'action de cette dernière inefficace<sup>2410</sup>. L'usage de ces procédés incendiaires impliquait la présence, sur les chars, d'un personnel spécialisé comprenant des lanceurs et des manieurs de feu, ainsi que des réserves de poix.

L'usage de *kestroi* a de quoi surprendre. En effet, selon Polybe et Tite-Live, cette arme, appelée *cestrosphendon* par le second, a été inventée durant la Troisième guerre macédonienne, soit plus d'un siècle après la bataille d'Ausculum<sup>2411</sup>. De plus, le *kestros* semble avoir désigné, chez ces historiens, non pas le système propulseur, qui était une sorte de fronde, mais le projectile lui-même. Ce dernier n'était d'ailleurs pas une lame, mais un fer de lance<sup>2412</sup>. Enfin, pour Emmanuèle Caire, la localisation des *kestroi* aux extrémités des bras latéraux des chars se conciliait difficilement avec le maniement d'une fronde<sup>2413</sup>. Pour cette raison, la chercheuse a suggéré que les *kestroi* d'Ausculum étaient propulsés par un système mécanique<sup>2414</sup>. Compte tenu des éléments que nous venons d'avancer, nous considérons que Denys d'Halicarnasse a

---

<sup>2406</sup> El., *N. A.*, VIII. 10. Cf. corpus p. 132.

<sup>2407</sup> *Ibid.*

<sup>2408</sup> Jules l'Africain, *Cestres*, F. 12. 18. Cf. corpus p. 124.

<sup>2409</sup> BERTHELOT 1891, 790 ; FINÓ 1970, 16.

<sup>2410</sup> *Ibid.*

<sup>2411</sup> Pol. XXVII. 11 ; Liv., XLII. 65. 9.

<sup>2412</sup> *Ibid.*

<sup>2413</sup> CAIRE 2002, 425, n. 51.

<sup>2414</sup> *Ibid.*

ici commis une erreur, d'autant que ni Dion Cassius, ni Végèce ne font référence à cette arme dans leur description, certes brève, des chars anti-éléphants. Il ne faut toutefois pas exclure que les *kestroi* ont été inventés dans le but spécifique de combattre ces animaux puisque ces derniers ont, comme nous l'avons vu, participé activement à la Troisième guerre macédonienne. Cette hypothèse suppose que l'arme fut inventée par les Antigonides étant donné que les Romains n'eurent pas à combattre d'éléphants lors de ce conflit. Polybe et Tite-Live n'ont malheureusement pas précisé dans quel camp cette invention eut lieu.

Denys d'Halicarnasse et Dion Cassius proposent deux récits différents de la performance des chars *keraiophoroi* en bataille. D'après le premier, les hommes montés sur les chars arrêtaient la charge des pachydermes grâce aux différents bras armés, et surtout en dirigeant les pinces porte-feu vers les yeux de ces animaux<sup>2415</sup>. Dans son récit du même événement, Florus indique que des torches (*faces*) furent lancées contre les tours placées sur le dos des éléphants et que celles-ci « recouvrirent toutes les colonnes ennemies de débris enflammés (*ardentibus ruinis*) »<sup>2416</sup>. Il est possible que ces torches aient fait, elles-aussi, partie des armes incendiaires envoyées depuis les chars *keraiophoroi*. Après cette attaque, les chars furent mis hors d'état de nuire par l'action coordonnée des pyrgomachontes et des troupes légères de Pyrrhos. Les premiers lancèrent des javelots sur l'équipage des chars<sup>2417</sup>. Les lanceurs et les manieurs de feu, qui devaient être installés à l'avant du char, ont sans doute été les plus exposés à cette attaque. Quant aux secondes, elles « mettaient en pièces les protections entourant les chars et coupaient les tendons des bœufs »<sup>2418</sup>. Ces troupes légères avaient sans doute combattu préalablement les soldats romains qui marchaient à côté des chars et qui étaient chargés de la protection de ces derniers. En tout état de cause, la réaction épirote entraîna la fuite de l'équipage des chars, ce qui perturba les rangs romains<sup>2419</sup>. Dion Cassius apporte une autre version des événements. Selon lui, les chars *keraiophoroi* ne furent jamais engagés contre les éléphants car Pyrrhos avait fait placer ceux-ci à l'autre extrémité du champ de bataille<sup>2420</sup>. Pour Duncan Head, les deux versions peuvent être admises du fait que la bataille s'étendit sur deux journées<sup>2421</sup>. Nous estimons, comme ce chercheur, que l'échec des chars le premier jour a

<sup>2415</sup> DH. XX. C. Cf. corpus p. 69.

<sup>2416</sup> Flor., I. 13. (I. 18.) 10. Cf. corpus p. 114.

<sup>2417</sup> DH. XX. C. Cf. corpus p. 69.

<sup>2418</sup> DH. XX. C. Cf. corpus p. 69.

<sup>2419</sup> *Ibid.*

<sup>2420</sup> Dion Cass., X (*apud* Zonaras, 8. 5). Cf. corpus p. 165.

<sup>2421</sup> HEAD 1982, 181.

pu dissuader les Romains de remettre ceux-ci en service le lendemain, voire a conduit à l'abandon définitif de ce moyen de lutte contre les éléphants de guerre.

### *III. 3. Des cochons contre les éléphants : l'idée originale des Mégariens*

L'utilisation de cochons enflammés est sans aucun doute la technique de lutte la plus originale employée contre les éléphants de guerre. Ce sont les habitants de Mégare qui, assiégés par Antigone Gonatas, eurent l'idée de défendre leur ville en utilisant des suidés contre les éléphants de ce roi. D'après Polyen, « *The Megarians smeared liquid pitch on their pigs, set them on fire, and let them loose. Burned by the fire, the screaming pigs rushed at the elephants, who fled, frantic and agitated, in different directions* »<sup>2422</sup>. Le recours à des cochons paraît *a priori* fantaisiste. Mais pour Jean-Pierre Callu, cette affaire peut être tout à fait authentique. Celui-ci rapporte en effet que, dans l'Antiquité, il était « fort aisé de trouver des pores à l'intérieur de la ville grecque car on y en faisait trafic »<sup>2423</sup>, au point que, « depuis *Les Achéens* d'Aristophane, le marchand de cochons de Mégare était personnage de comédie »<sup>2424</sup>. De plus, la crainte que suscitaient les cochons chez les pachydermes était connue des Grecs depuis l'époque archaïque puisqu'une fable d'Ésope y fait référence<sup>2425</sup>. C'est d'ailleurs la plus ancienne information écrite sur les éléphants qui soit parvenue jusqu'à nous. Nous supposons que cette peur était surtout liée à la méconnaissance de cet animal par les éléphants. Selon Ctésias de Cnide, on ne trouvait pas de cochons sauvages ou domestiques en Inde<sup>2426</sup>, mais ce renseignement est peu utile pour notre analyse. D'une part, Aristote, qui rapporte ce propos, considère que son auteur n'est pas « digne de foi »<sup>2427</sup>. D'autre part, les éléphants d'Antigone Gonatas avaient quitté l'Inde depuis de nombreuses années. Pour autant, il est possible que ces pachydermes n'eussent jamais rencontré de cochons avant le siège de Mégare. Selon Claude Élien, qui a aussi fait le récit de cet événement, les éléphants d'Antigone prirent la fuite « soit par suite de la haine et de la répulsion particulières et instinctives qu'ils ont pour les cochons, soit en raison de l'épouvante que suscita chez eux les cris perçants et discordants de ces bêtes »<sup>2428</sup>. Il semble qu'à l'exception de Plutarque, qui est resté évasif en déclarant que

---

<sup>2422</sup> Polyen, IV. 6. 3. Cf. corpus p. 118. Ce passage a également été repris par Claude Élien (*N. A.*, XVI. 36. Cf. corpus p. 135).

<sup>2423</sup> CALLU 1976, 95.

<sup>2424</sup> *Ibid.*

<sup>2425</sup> Es., 145. Cf. corpus p. 23.

<sup>2426</sup> Aristt., *H. A.*, VIII. 28. [606a]. Cf. corpus p. 33.

<sup>2427</sup> *Ibid.* Il est possible que le porc n'était pas consommé en Inde, ce qui aurait poussé Ctésias à penser que le cochon n'existait pas dans cette région.

<sup>2428</sup> El., *N. A.*, XVI. 36. Cf. corpus p. 135.

« les éléphants fuient le cochon »<sup>2429</sup>, les auteurs ayant précédé Claude Élien avaient choisi l'une des deux propositions. Ainsi, Sénèque et Pline indiquaient que c'est le cri de cet animal qui était à l'origine de la crainte que ce dernier suscitait chez les éléphants<sup>2430</sup>. Claude Élien lui-même le confirme dans un autre passage de *La personnalité des animaux*<sup>2431</sup>. Il est vrai que dans l'esprit des Mégariens, le feu était d'abord un moyen de faire crier les cochons<sup>2432</sup>. Pour autant, nous savons que les éléphants en avaient peur<sup>2433</sup>. Par conséquent, le feu contribua à la fuite de ces animaux sans doute autant que les cris des cochons. En tout état de cause, l'emploi du cochon par les Mégariens fut d'une efficacité redoutable, au point qu'Antigone Gonatas, après cet événement, « *ordered the Indians to raise pigs with the elephants, so the beasts might become accustomed to their appearance and squealing* »<sup>2434</sup>.

Howard H. Scullard et Jean-Pierre Callu s'accordent sur le fait que le recours aux cochons contre les éléphants de guerre trouve son origine à Mégare<sup>2435</sup>. Ces historiens ont toutefois omis de mentionner qu'avant le siège de cette cité, les cochons avaient déjà été utilisés pour la guerre. Polyen rapporte en effet que Ptolémée avait employé ces animaux, mais également des chèvres et des bœufs, afin de mettre en place un stratagème contre Perdicas, lorsque l'armée de celui-ci traversa le Nil au niveau de Memphis<sup>2436</sup>. Alors que la plupart des troupes du chiliarque avait déjà atteint l'autre rive, Ptolémée fit rassembler ces animaux et ordonna qu'on attachât à chacun d'eux un chargement de bâtons, de façon à ce que ces bêtes, en trainant ceux-ci sur le sol, créent un immense nuage de poussière<sup>2437</sup>. Le satrape d'Égypte fit galoper quelques chevaux pour donner plus d'amplitude à ce dernier et avança avec le reste de sa cavalerie en direction des troupes ennemies<sup>2438</sup>. À la vue du nuage de poussière, celles-ci pensèrent qu'une armée importante attaquait et, n'étant pas en formation de combat, prirent la fuite<sup>2439</sup>. Selon Polyen, beaucoup d'hommes trouvèrent la mort dans le fleuve, et d'autres furent capturés<sup>2440</sup>. Cet auteur ne fournit pas d'autres détails. On peut supposer que les éléphants de Perdicas, à défaut de s'apercevoir de la présence des suidés, furent les premiers effrayés par le

---

<sup>2429</sup> Plut., *Sol. an.*, 32. 981e. Cf. corpus p. 101.

<sup>2430</sup> Sen., *Ir.*, II. 11. 5 ; Pline, VIII. 9 (9). Cf. corpus p. 82.

<sup>2431</sup> El., *N. A.*, I. 38. Cf. corpus p. 127.

<sup>2432</sup> Voir aussi CALLU 1976, 96.

<sup>2433</sup> *Supra*, p. 400.

<sup>2434</sup> Polyen, IV. 6. 3. Cf. corpus p. 118. Voir aussi El., *N. A.*, XVI. 36. Cf. corpus p. 135.

<sup>2435</sup> SCULLARD 1974, 114 ; CALLU 1976, 96.

<sup>2436</sup> Polyen, IV. 19. Cf. corpus p. 119.

<sup>2437</sup> Polyen, IV. 19. Cf. corpus p. 119.

<sup>2438</sup> *Ibid.*

<sup>2439</sup> *Ibid.*

<sup>2440</sup> *Ibid.*

nuage de poussière que ces derniers avaient contribué à soulever, et que leur demi-tour ne fit qu'aggraver le sort de l'armée du chiliarque. De ce fait, Ptolémée est très probablement le premier à avoir fait fuir des éléphants de guerre en recourant à des cochons. Néanmoins, les Mégariens semblent bien avoir été les premiers à avoir envoyé des cochons directement contre des pachydermes. Cela s'explique fort bien. Lors des batailles rangées, il aurait été très difficile, pour ne pas dire impossible, pour les généraux de diriger des cochons, enflammés ou non, en direction des éléphants. Lors des sièges, cette pratique était risquée, car un éléphant en panique était aussi dangereux pour l'assiégeant que pour l'assiégé. Il était donc préférable d'immobiliser les éléphants, comme le firent les Mégalopolitains, ou de les empêcher d'avancer, comme le firent les Spartiates. Les Mégariens devaient le savoir, mais ils n'ont peut-être pas eu le temps de mettre en place des pièges contre les éléphants, ou de creuser des fossés. En définitive, le siège de Mégare semble être l'unique exemple du recours aux cochons contre les éléphants de guerre dans l'Antiquité. Cependant, d'autres témoignages suggèrent le contraire. Il est par exemple écrit, dans un texte latin rédigé à la charnière des IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles, *l'Epistula Alexandri ad Aristotelem de itinere suo et de situ Indiae*, que le conquérant ordonna à ses cavaliers thessaliens de monter à cheval, d'emporter des cochons avec eux et de fouetter ces animaux afin que leur cri fasse fuir les éléphants de Pôros<sup>2441</sup>. Toutefois, cette histoire de cochons montés à cheval est invraisemblable<sup>2442</sup>. L'origine même du texte n'est pas gage d'authenticité puisqu'il s'agirait, selon l'historien, d'une version « séparée et amplifiée » d'une lettre « incorporée en grec sous une rédaction courte dans l'état sévérien du roman du Pseudo-Callisthène »<sup>2443</sup>. De plus, aucun historien d'Alexandre n'a attribué à celui-ci ce type de pratique. Malgré cela, certains érudits médiévaux ont à leur tour diffusé cette anecdote fabuleuse<sup>2444</sup>. Cependant, ceux-ci semblent également avoir jugé invraisemblable l'idée de cochons montés à cheval, comme le montre la représentation ci-dessous (figure n. 26), où les cochons sont au sol face aux éléphants.

---

<sup>2441</sup> Ps.-Callisth., App. I. 38-39. Cf. corpus p. 145.

<sup>2442</sup> Voir aussi CALLU 1976, 99.

<sup>2443</sup> CALLU 1976, 98.

<sup>2444</sup> Vers 1448, Jean Wauquelin y fait allusion dans son livre *Les Faicts et les conquestes d'Alexandre* : « Faites tos venir tous les pors de l'ost, et les faites battre, si que ils s'escrient, et si faites declieqnier trompettes et clarons, et aveucq gettez chacun unng cry au plus hault que faire se potrà, et j 'espoir que vous les verrez tantos tourner en fuyes, si me sieuwez et faittes comme vous me verez faire » (CALLU 1976, 98).



Figure 23 Les éléphants de Pôros contre les cochons d'Alexandre, enluminure du XV<sup>e</sup> siècle. MS. 20 B. XX. f. 57 (B. M.) (DRUCE 1919, 53).

Un autre exemple du recours aux cochons contre les éléphants dans l'Antiquité existe. En l'occurrence, Claude Élien a affirmé que les Romains se sont servis du cri du porc contre les éléphants de Pyrrhos, ce qui leur a permis de « remporter une victoire éclatante »<sup>2445</sup>. Comme l'a souligné Jean-Pierre Callu, cela ne peut être qu'une référence à un épisode de la bataille de Beneventum puisqu'Héraclée et Ausculum ont été remportées par le roi d'Épire<sup>2446</sup>. Le recours aux cochons par les Romains n'est toutefois pas rapporté par Denys d'Halicarnasse, Plutarque, Eutrope et Zonaras. Cependant, l'argument *a silentio* ne peut ici être retenu pour discréditer Claude Élien étant donné que ces auteurs ont livré un récit trop bref de cette rencontre armée. En revanche, il est plus surprenant que Végèce n'ait pas fait allusion aux cochons dans son exposé consacré aux différents moyens de lutter contre les éléphants de guerre. Pour notre part, nous sommes enclins à donner raison à Jean-Pierre Callu, lorsque celui-ci écrit que cette charge de cochons à Benevetum est peu véridique<sup>2447</sup>. Pour cet historien, il s'agit d'un ajout tardif illustrant, comme le texte précédemment évoqué, l'existence d'un *topos* éléphants – cochons dans la littérature antique, lequel aurait émergé à la suite du siège de Mégare<sup>2448</sup>. Les représentations d'un cochon et d'un éléphant sur un *aes signatum* daté de la première moitié du III<sup>e</sup> siècle n'a donc probablement rien à voir avec les conflits qui opposèrent les Romains à

<sup>2445</sup> El., *N. A.*, I. 38. Cf. corpus p. 127.

<sup>2446</sup> CALLU 1976, 90.

<sup>2447</sup> CALLU 1976, 99.

<sup>2448</sup> CALLU 1976, 96.

Pyrrhos<sup>2449</sup>. Pour Jean-Pierre Callu, ces animaux ont ici une symbolique politique : l'image de la truie était l'emblème de l'unité romano-latine, tandis que l'éléphant est devenu, dans le bestiaire romain, « serviteur des dieux et gage d'éternité »<sup>2450</sup>. En tout état de cause, nous souscrivons à la conclusion de cet historien, selon laquelle l'utilisation de cochons contre les éléphants n'a appartenu qu'au domaine de la poliorcétique<sup>2451</sup>.

À bien des égards, les différents dispositifs de lutte contre les éléphants présentés dans cette dernière sous-partie attestent, dans le contexte d'une menace nouvelle, la capacité d'adaptation et d'invention des Grecs et des Romains dans le contexte de diffusion des pratiques guerrières orientales. Cette ingéniosité se caractérise autant par le développement de techniques anciennes (les chausse-trappes), que par l'émergence de machines ou de procédés originaux (chars *keraiophoroi*, recours aux cochons...). Plusieurs facteurs ont contribué à faire naître ces innovations militaires. Le premier est la connaissance physique et psychologique des éléphants, par l'expérience, mais aussi par la littérature. Le second, plus hypothétique, est l'influence des techniques de chasse aux éléphants, laquelle pourrait expliquer l'usage du bruit et du feu. La dernière, enfin, est le contexte de la guerre de siège, qui semble avoir été particulièrement propice à l'expérimentation de pratiques nouvelles contre les éléphants de guerre, considérés par les Grecs, puis les Romains, comme de véritables engins de sièges.

---

<sup>2449</sup> Cf. corpus p. 322.

<sup>2450</sup> CALLU 1976, 99.

<sup>2451</sup> *Ibid.* Après les Mégariens, ce sont les habitants d'Édesse qui, en 544, utiliseront un cochon pour défendre leur cité contre les éléphants de l'armée sassanide (Procop., VIII. 14. 36-37 ; Suid., s. v. *Kekragmon* (k 1259)).



## *Quatrième partie*

### *Images, pouvoir et représentations*

## Chapitre X

# L'éléphant comme instrument d'affirmation et de légitimation du pouvoir royal

Dans le chapitre 2, nous avons montré qu'Alexandre a entretenu un lien personnel avec l'éléphant. Il a, de plus, fait représenter cet animal dans l'iconographie royale. L'objectif de cette mise en scène était de mettre en exergue la réputation d'invincibilité du pachyderme afin de transformer la victoire de l'Hydaspe en exploit militaire surhumain. Ce faisant, Alexandre s'affirmait comme un nouveau *Theos Aniketos*, ce qui lui permettait de revendiquer une filiation mythique avec Héraklès. Cependant, son apothéose ne pouvait pas seulement être justifiée par sa victoire contre les éléphants. Il fallait aussi que le Conquérant s'approprie personnellement cette pratique militaire dont il vantait l'extrême puissance. C'est la raison pour laquelle il se constitua un *agèma* d'éléphants et chercha à intégrer ces animaux à la culture grecque. Il convient de se demander si les souverains hellénistiques ont cherché à poursuivre ou non cette utilisation symbolique de l'éléphant à des fins personnelles, d'une part, et l'intégration de cet animal dans la culture militaire grecque, d'autre part. Par l'étude des représentations de l'éléphant dans l'iconographie royale et, plus largement, dans l'art et l'artisanat hellénistique, mais aussi par l'analyse de la place accordée aux éléphants royaux en dehors du contexte militaire, ce chapitre a pour ambition d'apporter des réponses à ces interrogations. Dans un premier temps, nous démontrerons qu'après la mort d'Alexandre, l'éléphant a conservé son statut de symbole du pouvoir royal dans une grande partie du monde hellénistique. Dans un second temps, nous chercherons à comprendre l'origine et la signification d'un motif artistique très répandu dans le monde hellénistique : l'éléphant terrassant un guerrier. Enfin, dans un dernier temps, nous porterons notre attention sur l'utilisation des éléphants pour exécuter les condamnés. Nous tenterons notamment de présenter les modalités de mise en œuvre et les enjeux juridiques et sociaux de ce nouveau mode d'exécution.

## I. L'éléphant, un symbole du pouvoir royal

### *I. 1. L'éléphant dans le monnayage des Ptolémées*

Ptolémée n'est pas connu pour avoir utilisé des éléphants de guerre. Pourtant, il est le premier, parmi les Diadoques, à avoir associé l'image de l'éléphant à son pouvoir personnel. Cet animal apparaît en effet, à la fin du IV<sup>e</sup> siècle, sur différents types d'émissions monétaires lagides. Lorsqu'il arrive à la tête de sa satrapie, Ptolémée fait d'abord frapper des tétradrachmes d'argent dont l'avvers montre Alexandre coiffé d'une dépouille de lion et le revers Zeus *Aétophore* assis sur son trône. Rapidement, de nouveaux tétradrachmes sont émis, représentant cette fois, sur le droit, Alexandre coiffé d'un scalp d'éléphant<sup>2452</sup>. Comme nous l'avons vu avec l'exemple de la double darique d'or du trésor de Mir Zaka, le Conquérant était à l'origine de ce portrait de lui-même coiffé de la dépouille d'éléphant, lequel l'assimilait à son ancêtre mythique, Héraclès<sup>2453</sup>. D'après Orestes H. Zervos, la frappe de ce type dans la satrapie d'Égypte remonte aux années 322/321<sup>2454</sup>. Cette datation s'accorde avec l'hypothèse, préalablement formulée par Robert A. Hadley et Paul Goukowsky, selon laquelle l'apparition de la dépouille d'éléphant est à mettre en lien avec le « détournement » de la dépouille d'Alexandre vers l'Égypte, au printemps 321<sup>2455</sup>. Paul Goukowsky affirme que Ptolémée, en choisissant ce motif iconographique, souhaitait « légitimer son coup de force et proclamer sa fidélité au roi défunt »<sup>2456</sup>. Osmund Bopearachchi et Philippe Flandrin livrent une interprétation similaire. Pour ces historiens, l'adoption de ce modèle est à comprendre comme un signe de fidélité à la Macédoine<sup>2457</sup>. De son côté, Howard H. Scullard suggère que Ptolémée a fait frapper ce motif pour rappeler sa victoire contre Perdicas<sup>2458</sup>. Nous pouvons observer que ces hypothèses ne sont pas exclusives les unes des autres. Pour notre part, nous estimons que la proposition d'Howard H. Scullard est la plus probante. Après la mort d'Alexandre, Ptolémée fut le premier à avoir affronté les éléphants de guerre et à les avoir brillamment combattus, ce qui fit de lui le digne héritier à la fois d'Alexandre, mais également d'Héraclès. La frappe de la dépouille d'éléphant permettait de rappeler cette prouesse, et de conférer à sa personne une

---

<sup>2452</sup> Cf. corpus p. 272, n. 1 ; 2. Les revers vont également varier, Zeus laissant sa place, à partir de 315 et jusqu'en 304, à la déesse Athéna *Alkidemos*, debout, tenant une lance dans sa main droite et un bouclier de sa main gauche.

<sup>2453</sup> *Supra*, p. 95-96.

<sup>2454</sup> ZERVOS 1967, 14.

<sup>2455</sup> HADLEY 1964 ; GOUKOWSKY 1969, 331, n. 2.

<sup>2456</sup> GOUKOWSKY 1978, 206.

<sup>2457</sup> BOPEARACHCHI et FLANDRIN 2005, 188.

<sup>2458</sup> SCULLARD 1974, 81.

dimension royale, voire divine. En tout état de cause, l'apparition de ce motif démontrait sans doute moins la fidélité du satrape à l'égard du roi défunt et de la Macédoine que sa volonté d'indépendance vis-à-vis des autres Diadoques, voire son ambition royale.

Après la prise du titre royal par le satrape d'Égypte, une nouvelle émission est frappée dans les ateliers monétaires lagides. Il s'agit d'un statère d'or sur lequel apparaît, au droit, la tête de Ptolémée couronnée d'un diadème<sup>2459</sup>. Au revers, Alexandre tient la foudre et le sceptre, tout en conduisant un quadriges d'éléphants indiens. Selon Paul Goukowsky, Ptolémée revendiquait là encore, par ce motif, l'héritage d'Alexandre, et partageait désormais son apothéose<sup>2460</sup>.

Il n'est pas à exclure que l'investissement personnel de Ptolémée dans la lutte contre les éléphants de ses adversaires ait contribué à légitimer le statut d'héritier d'Alexandre qu'il revendiquait. En effet, Diodore de Sicile mentionne à plusieurs reprises le rôle actif, voire déterminant du satrape d'Égypte dans les combats menés contre ses animaux. Le récit qu'il fait de la défense du siège du Fort des Chameaux contre les pachydermes de Perdicas met particulièrement l'accent sur la bravoure de Ptolémée :

Ptolémée, qu'entouraient les plus braves, voulut inciter le reste de ses officiers et de ses amis à s'exposer au danger : il se saisit d'une longue pique et, dressé au sommet de l'avant-mur, il aveugla l'éléphant de tête, qu'il dominait de l'endroit où il se trouvait ; il blessa d'autre part l'Indien assis sur son cou et faisant fi des soldats qui escaladaient l'échelle, il les culbuta à grands coups dans le fleuve avec leurs armes, couverts de blessures ! Comme les amis de Ptolémée combattaient en s'inspirant de son exemple, l'éléphant suivant perdit toute efficacité quand son cornac indien eut été abattu à coups de javelot<sup>2461</sup>.

Dans son récit de la bataille de Gaza, Diodore met cette fois en exergue l'intelligence militaire du satrape. Il indique que ce dernier « avait astucieusement prévu les conséquences de l'installation » de la palissade anti-éléphants<sup>2462</sup>. Cela laisse entendre, comme nous l'avons supposé dans le chapitre précédent, que Ptolémée était à l'initiative de la mise en place d'un tel dispositif. Ainsi, le satrape d'Égypte s'est distingué, durant les guerres des Diadoques, par son habileté dans la lutte contre les éléphants. Il est vraisemblable que les deux événements militaires sus mentionnés ont contribué à légitimer la prétention du souverain à se considérer

---

<sup>2459</sup> Cf. corpus p. 272, n. 3.

<sup>2460</sup> GOUKOWSKY 1978, 134.

<sup>2461</sup> DS. XVIII. 34. 2-3. Cf. corpus p. 55.

<sup>2462</sup> DS. XIX. 84. 4. Cf. corpus p. 60. Sur ce dispositif, voir *supra* p. 394-395.

comme l'héritier du *Theos Aniketos*. Par ailleurs, il n'est pas à exclure que la reconnaissance de la possession de l'Égypte à Ptolémée comme « terre conquise à la pointe de la lance », lors du partage de Triparadisos<sup>2463</sup>, soit liée au geste du satrape lors de la défense du Fort des Chameaux. Néanmoins, ces extraits de Diodore proviennent sans nul doute d'un panégyrique de Ptolémée<sup>2464</sup>, ce qui autorise à remettre en cause l'authenticité des faits qui y sont rapportés. Il est toutefois difficile d'identifier précisément cette source. Il ne peut s'agir de Ptolémée lui-même, puisque les *Mémoires* de ce souverain s'achevaient avec la mort d'Alexandre<sup>2465</sup>. Au livre III de sa *Bibliothèque*, Diodore précise qu'il eut accès aux *hypomnemata* royaux d'Alexandrie<sup>2466</sup>. Néanmoins, pour les extraits qui nous concernent, nous estimons que Diodore ne consulta pas ces archives directement, mais par l'intermédiaire d'une autre source. En l'occurrence, nous pensons que l'auteur a emprunté le récit du siège du Fort des chameaux à Agatharchide de Cnide, secrétaire à la cour de Ptolémée VI qui, d'après Flavius Josèphe, avait rédigé une histoire des Diadoques<sup>2467</sup>. Selon Didier Marcotte, il s'agissait en fait d'une partie du dernier livre qu'Agatharchide consacra à l'Asie<sup>2468</sup>. Or, Diodore reconnaît avoir utilisé le second livre de cette œuvre<sup>2469</sup>. On peut donc imaginer qu'il disposait de l'ensemble des livres composant cette dernière. Quoi qu'il en soit, les exploits personnels de Ptolémée contre les éléphants ne sont peut-être qu'une invention provenant de la source de Diodore ou de celle d'Agatharchide. De ce fait, ces extraits attestent davantage le succès de l'idéologie royale plutôt que de réelles prédispositions de Ptolémée dans la lutte contre les éléphants de guerre.

La filiation que Ptolémée revendiqua avec Alexandre ne s'arrêta pas à sa mort. Ses successeurs utilisèrent également l'image de l'éléphant pour affirmer leur ascendance avec le *Theos Aniketos*. Les quadriges d'éléphants ne réapparaissent plus sur les monnaies après la mort de Ptolémée, mais on retrouve des Alexandres coiffés de la dépouille d'éléphant dans le monnayage d'autres souverains lagides : Philadelphe, Evergète, Philopator, Épiphané ou Physcon<sup>2470</sup>. Ce motif est également attesté dans la sculpture lagide. Ainsi, une tête de marbre coiffée d'un scalp d'éléphant, copie romaine d'un original grec, a été attribuée par

<sup>2463</sup> DS. XVIII. 39. 5.

<sup>2464</sup> Voir aussi SEIBERT 1969, 74 (« Der autor schrieb zur Verherrlichung des Ptolemaios und setzte Perdikkas herab »).

<sup>2465</sup> Arr., *An.*, VII. 26. 3.

<sup>2466</sup> DS. III. 38. 1.

<sup>2467</sup> Jos., *A. J.*, XII. 5.

<sup>2468</sup> MARCOTTE [D.], 2001, « Structure et caractère de l'œuvre historique d'Agatharchide », *Historia : Zeitschrift für Alte Geschichte*, n. 4, p. 405.

<sup>2469</sup> DS. III. 11. 2.

<sup>2470</sup> Cf. corpus p. 272, n. 4.

Paul Goukowsky aux ateliers ptolémaïques<sup>2471</sup>. On citera également deux petites statuettes en bronze datées des règnes de Ptolémée Philadelphe ou de son successeur : la première, retrouvée à Alexandrie, représente un homme nu tenant une masse de sa main gauche et levant le bras droit<sup>2472</sup>, et la seconde, provenant d'Athribis, un cavalier nu<sup>2473</sup>. Les deux personnages sont coiffés de la dépouille d'éléphant. Il faut ajouter à cette liste une petite tête en bronze du III<sup>e</sup> siècle et une attache décorative d'époque ptolémaïque ou romaine ornée d'une tête<sup>2474</sup>. Il est possible également qu'une pierre de jaspe noir de provenance inconnue conservée au British Museum et sur laquelle apparaît aussi une tête coiffée d'un scalp d'éléphant provienne des ateliers ptolémaïques<sup>2475</sup>. L'identité des têtes fait toutefois l'objet de controverses. Paul Perdrizet, qui a commenté la statuette de l'homme nu en position debout, écrivait que la dépouille d'éléphant était probablement réservée à Alexandre<sup>2476</sup>. La plupart des autres historiens estiment au contraire que les Ptolémées se sont représentés eux-mêmes coiffés de la dépouille d'éléphant. Ainsi, pour Campbell C. Edgar, l'homme debout n'est autre que Ptolémée Philadelphe<sup>2477</sup>. D'autres chercheurs ont admis cette hypothèse<sup>2478</sup>. Pour Paul Goukowsky, il s'agissait pour les Ptolémées d'évoquer leurs propres exploits, et, ce faisant, de se positionner comme les égaux d'Héraclès et d'Alexandre<sup>2479</sup>. Cela nous paraît pertinent, d'autant que les Première et Troisième guerres syriennes, campagnes orientales au cours desquelles les Lagides ont affronté les éléphants indiens des Séleucides, justifiaient pleinement la substitution de leurs portraits à celui d'Alexandre. Les têtes coiffées de la dépouille d'éléphant, et plus généralement les représentations d'éléphants, disparaissent ensuite de la numismatique et l'art lagides au milieu du II<sup>e</sup> siècle. Cette date correspond à la fois à la fin des guerres syriennes, et à l'arrêt de l'utilisation des éléphants de guerre.

---

<sup>2471</sup> Cf. corpus p. 334. GOUKOWSKY 1978, 207.

<sup>2472</sup> Cf. corpus p. 304.

<sup>2473</sup> Cf. corpus p. 305.

<sup>2474</sup> Cf. corpus p. 306.

<sup>2475</sup> Cf. corpus p. 335.

<sup>2476</sup> PERDRIZET 1911, 39.

<sup>2477</sup> EDGAR 1906, 281-282.

<sup>2478</sup> PFUHL 1930, 31; DERICHS 1950, 13-14; SAUER 1964, 157; KYRIELIS 1975, 20; GOUKOWSKY 1978, 206; QUEYREL 2009, 31. Les hypothèses de Andrej V. Bannikov et Artem A. Popov, selon lesquelles le cavalier nu représente Démétrios I<sup>er</sup> de Bactriane, et l'animal monté était un éléphant plutôt qu'un cheval (2013, 1209), ne nous paraissent pas pertinentes. Tout d'abord, le lieu de découverte de cette statuette, Athribis, ne coïncide pas avec l'identité du personnage qu'ils suggèrent. Aussi, qu'il s'agisse d'Alexandre ou de souverains hellénistiques, il est peu probable que l'animal monté soit un éléphant. En effet, comme nous l'avons vu, les rois hellénistiques, comme le Conquérant, n'ont jamais combattu à dos d'éléphant, et n'ont pas non plus été représentés dans une telle mise en scène (*supra* p. 311). Le faible écartement des jambes du cavalier semble de plus incompatible avec la présence d'un éléphant entre celles-ci. En tout état de cause, le cavalier avait bien une monture équine et non éléphantine.

<sup>2479</sup> GOUKOWSKY 1978, 206, A. XXIII.

## *I. 2. L'emblème de la dynastie séleucide*

Les Séleucides ont accordé aux éléphants une place prépondérante dans leur programme iconographique. Cet animal devint d'ailleurs, incontestablement, le symbole de cette dynastie dans le monde hellénistique. Ces animaux sont particulièrement représentés dans le monnayage des rois séleucides. À de rares exceptions près, tous les souverains séleucides ayant eu en leur possession des éléphants ont fait émettre des monnaies sur lesquelles figuraient ces animaux. Le lien entre ces émissions et l'utilisation des pachydermes dans la guerre est évident. D'ailleurs, les éléphants disparaissent des émissions monétaires et des rangs de l'armée séleucides à la même période, vers les années 140/130. Au départ influencées par les émissions des ateliers lagides, les représentations séleucides vont rapidement s'en distinguer. Tout d'abord, Séleucos fait frapper, dans l'atelier de Séleucie-du-Tigre, une monnaie de bronze dont l'avvers montre Alexandre coiffé de la dépouille d'éléphant<sup>2480</sup>. Ce motif est également observable sur une double darique d'or émise à Ecbatane<sup>2481</sup>. Georges Le Rider a estimé la datation des émissions en bronze aux années 311/306-305<sup>2482</sup>. Paul Goukowsky voit dans le choix de ce motif une influence directe du monnayage lagide, que le satrape de Babylonie découvrit lors de son séjour en Égypte<sup>2483</sup>. D'après lui, « le choix de ce symbole [commémorait] moins son alliance avec Ptolémée que l'entreprise, amorcée dès 312, de reconquérir pour son propre compte les Hautes Satrapies et l'Inde »<sup>2484</sup>. Il s'agissait donc, comme chez les Lagides, de revendiquer une filiation avec Alexandre, cette dernière étant justifiée par une nouvelle expédition en Orient. Après le règne de Séleucos, on retrouve les têtes coiffées de la dépouille d'éléphant sur le monnayage d'Antiochos III, d'Antiochos IV (à Suse et à Orchoi), de Démétrios I<sup>er</sup>, de Démétrios II et de l'usurpateur Tigraios<sup>2485</sup>. L'identité des têtes est variable. Sur les monnaies en bronze de Mégas, émises à Suse, il s'agit d'une tête féminine, ce qui constitue une nouveauté. Pour Georges Le Rider, cette tête est soit une Victoire, soit une personnification de l'Inde ou de la Bactriane<sup>2486</sup>. Paul Goukowsky soutient cette dernière hypothèse<sup>2487</sup>. Sur les monnaies des autres souverains, ce sont ces derniers eux-mêmes qui sont coiffés du scalp d'éléphant. Il faut sans doute voir dans cette évolution une influence de

---

<sup>2480</sup> Cf. corpus p. 198-199, n. 2, 4.

<sup>2481</sup> Cf. corpus p. 198-199, n. 3.

<sup>2482</sup> LE RIDER 1965, 27, 30-31.

<sup>2483</sup> GOUKOWSKY 1978, 207.

<sup>2484</sup> *Ibid.*

<sup>2485</sup> Cf. corpus p. 203, n. 2, 3 ; p. 205, n. 1 ; p. 206, n. 1 ; p. 208 ; p. 209, n. 1-3. Sous Antiochos IV, la dépouille d'éléphant est aussi représentée sur un sceau en terre-cuite (Cf. corpus p. 205, n. 2).

<sup>2486</sup> LE RIDER 1965, 57.

<sup>2487</sup> GOUKOWSKY 1978, 356, n. 20.

l'idéologie royale lagide. Selon Paul Goukowsky, qui reprend d'autres hypothèses formulées avant lui<sup>2488</sup>, « la dépouille d'éléphant [pour les successeurs de Séleucos], est toujours liée à des projets de conquête du côté de l'Extrême-Orient »<sup>2489</sup>.

Séleucos ne se limita pas à la représentation de têtes coiffées de la dépouille d'éléphant. Le char tiré par des pachydermes est également présent dans son monnayage, nouvelle preuve de l'influence de Ptolémée sur ce dernier. Cependant, ce motif est différent de celui du Lagide puisqu'Alexandre ne conduit pas ces chars. En effet, dans le monnayage séleucide, ils sont conduits par deux déesses. Nous disposons par exemple de tétradrachmes d'argent dont l'avvers montre une tête masculine couronnée, et le revers Athéna combattante conduisant un char tiré par quatre ou deux éléphants cornus (le nombre de pachydermes varie en fonction de l'atelier d'émission)<sup>2490</sup>. Il existe également des statères d'or, frappés à Suse, ornés au droit de la tête d'Apollon, et au revers d'Artémis conduisant un char tiré par une paire d'éléphants<sup>2491</sup>. Le choix de ces divinités ne doit pas surprendre. Celui de la déesse de la guerre est cohérent avec la place importante prise par les pachydermes dans l'armée séleucide. Celui de la déesse de la chasse s'explique quant à lui aisément du fait qu'Artémis est, plus largement, la maîtresse des animaux sauvages. Ces représentations apparaissent après la prise du titre royal par Séleucos (comme en témoigne la mention ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΕΛΕΥΚΟΥ sur les tétradrachmes). Elles sont probablement directement liées à ce nouveau statut du souverain, voire à un événement susceptible de légitimer celui-ci. Ces quadriges peuvent en l'occurrence mettre en scène les accords passés avec Chandragupta Maurya (303), qui permirent à Séleucos d'obtenir de nombreux éléphants de guerre, ou bien la participation de ces derniers à la victoire collective d'Ipsos contre les forces d'Antigone le Borgne (301). Quoi qu'il en soit, nous estimons que l'apparition du quadriges d'éléphants sur les monnaies commémore un événement précis. Cela pourrait expliquer l'absence de ce motif dans le monnayage d'autres souverains séleucides.

---

<sup>2488</sup> Notamment celles de Franz Altheim (1948, *Weltgeschichte Asiens Im Griechischen Zeitalter*, II. 59) et de Georges Le Rider (1965, 57 ; 301 ; 309 [Antiochos IV] ; 348, 385).

<sup>2489</sup> GOUKOWSKY 1978, 207. D'autres historiens ont depuis soutenu cette hypothèse (BOPEARACHCHI et FLANDRIN 2005, 189). Les projets de conquête des quatre souverains séleucides mentionnés sont connus. En revanche, celui de Trigraios interroge. Georges Le Rider estime que ce dernier, qui devait être le dynaste d'un peuple bordant la Susiane, avait des raisons de s'intéresser à l'Inde. Selon le numismate, il est possible qu'« un de ses projets était de restaurer la voie maritime par le Golfe Persique, dont l'importance [...] avait décliné considérablement depuis deux décennies environ » (1965, 385). Il précise que « le trafic le long de cette route avait fait, dans la première moitié du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C., la fortune de Suse, et il est normal que Trigraios, soucieux d'affermir son pouvoir, ait éprouvé le désir de rendre aux Susiens leur prospérité » (1965, 385).

<sup>2490</sup> Cf. corpus p. 198-199, n. 7, 8. Les quadriges sont attestés sur les modèles provenant des ateliers de Séleucide-du-Tigre et de Bactres. Les modèles aux chars tirés par deux éléphants, non présents dans notre corpus, proviennent des ateliers de Suse (NICOLET-PIERRE 2002, 221). Cette simplification n'est pas significative.

<sup>2491</sup> NICOLET-PIERRE 2002, 221. Non présents dans le corpus.



Sous son règne, Séleucos fait frapper d'autres types de représentations d'éléphants sur ses monnaies, inconnues dans le monnayage de Ptolémée. On voit par exemple apparaître, sur le revers d'une monnaie en bronze, une tête d'éléphant cornu<sup>2492</sup>. On peut aussi observer, sur d'autres monnaies de bronze ou d'argent, un éléphant passant à droite<sup>2493</sup>. Nous ne connaissons pas les datations de ces modèles, à l'exception de la monnaie en argent, dont la date d'émission a été placée par Panagiotis Iossif entre la victoire de Couroupédion et la mort du roi, soit entre février et septembre 281<sup>2494</sup>. Les têtes d'éléphants sont aussi visibles sur des monnaies dentelées de Séleucos IV et de Démétrios I<sup>er</sup><sup>2495</sup>. Nicholas Sekunda a également identifié ce symbole des Séleucides sur deux monnaies romaines datées des années 120. Celles-ci proviennent d'une branche de la gens Caecilia, les Caecilii Metelli. Au revers de la première, on observe une tête d'éléphant et la proue d'une galère<sup>2496</sup>. Au revers de la seconde figure un bouclier au centre duquel apparaît une tête d'éléphant<sup>2497</sup>. Pour Nicholas Sekunda, la présence d'un insigne séleucide sur les monnaies des Caecilii Metelli n'a pas de quoi surprendre : « *In 140, a Roman embassy consisting of P. Scipio Aemilianus, L. Caecilius Metellus Calvus and Sp. Mummius went on a tour of inspection of the eastern mediterranean [...]. It is possible that the embassy visited Syria in order to re-impose the terms of the Treaty of Apameia, which may be why these Seleucid symbols appear on later coins struck by the Caecilli Metelli* »<sup>2498</sup>. L'historien envisage même que des boucliers ornés d'une tête d'éléphant, comme celui visible sur la seconde monnaie, aient été portés par un des régiments de l'armée séleucide<sup>2499</sup>. Cette hypothèse est parfaitement recevable<sup>2500</sup>. Il nous semble toutefois plausible que l'éléphant soit représenté sur ces monnaies simplement parce que cet animal était devenu l'emblème de la gens Caecilia au II<sup>e</sup> siècle, en commémoration de la victoire du consul Lucius Caecilius Metellus sur les

<sup>2492</sup> Cf. corpus p. 198-199, n. 6. Nous ne reviendrons pas sur les cornes attribuées aux éléphants dans le monnayage séleucide et absentes du monnayage lagide, car elles ne sont ni spécifiquement liées aux pachydermes, ni à cette dynastie. Sur ce sujet, on consultera notamment l'article de Panagiotis Iossif publié en 2012 dans les *CEA* : « Les "cornes" des Séleucides, vers une divinisation "discrète" », et celui de Romain Barre publié l'année suivante dans les *DHA* : « Les Antigonides avaient-ils des cornes ? Sur l'utilisation d'un attribut divin dans les représentations d'une dynastie hellénistique ».

<sup>2493</sup> Cf. corpus p. 198-199, n. 5, 9, 10, 11.

<sup>2494</sup> IOSSIF 2012, 36.

<sup>2495</sup> Cf. corpus p. 204 ; p. 206, n. 2.

<sup>2496</sup> Cf. corpus p. 324, n. 1.

<sup>2497</sup> Cf. corpus p. 324, n. 2.

<sup>2498</sup> SEKUNDA 1994, 75, fig. 14-15. Cette expédition est attestée par Justin (XXXVIII. 8). Sur le traité d'Apamée, qui imposa aux Séleucides d'abandonner leurs éléphants aux Romains, voir *infra* p. 459-469.

<sup>2499</sup> SEKUNDA 1994, 75, fig. 16-17. Les concepteurs du jeu vidéo *Rome II Total War* ont repris cette idée puisque dans celui-ci, l'épisme de certains *thyreoi* est un éléphant.

<sup>2500</sup> Elle a depuis été reprise par les concepteurs du jeu vidéo *Rome II Total War*, qui ont attribué cet épisme à certains *thyreoi*.

éléphants d'Hasdrubal à Panormos en 251<sup>2501</sup>. Pour autant, le fait que la tête d'éléphant soit représentée sur des monnaies séleucides suffit à prouver qu'il s'agissait d'un symbole de la dynastie séleucide.

L'éléphant passant, à droite ou à gauche, est également visible dans le monnayage d'Antiochos, de Séleucos II et d'Antiochos III<sup>2502</sup>. Il disparaît ensuite de nos sources avant de réapparaître sur les monnayages de Timarque et d'Alexandre I<sup>er</sup> Balas<sup>2503</sup>. Georges Le Rider a vu dans ce motif une référence aux expéditions orientales des souverains. Il affirme par exemple que les monnaies frappées à ce motif sous Séleucos II seraient une allusion à la campagne de ce souverain contre les Parthes<sup>2504</sup>, et que celles émises sous Antiochos III feraient référence à l'expédition de ce dernier dans les satrapies orientales<sup>2505</sup>. Les éléphants passant indiqueraient donc non plus seulement des projets de conquête en Orient, comme la dépouille d'éléphant, mais leur concrétisation. Nous préférons rester prudent car les sources ne permettent pas d'assurer qu'Antiochos, Timarque et Alexandre Balas aient organisé des expéditions en Orient. Nous suggérons que l'éléphant passant représente simplement la capacité des souverains séleucides à domestiquer le monde sauvage.

L'éléphant passant est également attesté dans l'architecture défensive des Séleucides, comme en témoigne une forteresse hellénistique située sur les pentes du mont Karasis, au cœur des montagnes du Taurus oriental, en Cilicie<sup>2506</sup>. Découverte en 1994 par les archéologues allemand et turque Adolf Hoffmann et Mustafa Sayar, cette forteresse a été surnommée le « château de l'éléphant » en raison de la présence d'un petit éléphant passant à gauche, la trompe relevée, sculpté sur le linteau de porte d'une tour. Cette sculpture ne révèle pas la présence d'éléphants sur ce site à l'époque hellénistique. De telles hauteurs devaient d'ailleurs être difficilement accessibles pour ces animaux. Pour les archéologues, le pachyderme de pierre constitue simplement une preuve de l'appartenance du fort aux souverains de la dynastie séleucide<sup>2507</sup>. L'animal trouve ici sa place parce qu'il était devenu l'emblème de cette dernière<sup>2508</sup>. C'est aussi

---

<sup>2501</sup> Voir aussi TOYNBEE 1973, 35. À l'issue de cette bataille, la majorité, voire la totalité des éléphants d'Hasdrubal sont capturés avec leurs monteurs par les Romains commandés par Lucius Caecilius Metellus (Pol. I. 40. 15 ; DS. XXIII. Fr. 18. 9 ; Liv., *Periochae*, 19 ; Pline, VIII. 16). On peut ajouter qu'à la fin du II<sup>e</sup> siècle, Quintus Caecilius Metellus « tua ou s'empara » des éléphants de Jugurtha (Eutr., IV. 27.1).

<sup>2502</sup> Cf. corpus p. 201, n. 1-4; p. 202; p. 203, n. 1-4.

<sup>2503</sup> Cf. corpus p. 207. Nous laissons de côté ici les monnaies dentelées datées du règne d'Antiochos VI et sur lesquelles figure un éléphant passant à gauche. En raison du caractère dionysiaque de la scène, ces pièces feront l'objet d'un traitement spécifique (*infra* p. 454-455).

<sup>2504</sup> LE RIDER 1965, 51.

<sup>2505</sup> LE RIDER 1965, 56.

<sup>2506</sup> Cf. corpus p. 183. La céramique retrouvée à l'intérieur de la forteresse a été datée du II<sup>e</sup> siècle av. n. è.

<sup>2507</sup> RADT 2011, 53.

<sup>2508</sup> Il est possible que la forteresse de Karasis fût un site de garnison. L'installation d'un établissement militaire en cette contrée est tout à fait plausible puisque la plaine de Cilicie était une zone de conflit majeure. Premièrement,

pour cette raison qu'un éléphant passant est visible à droite de la chouette sur certaines monnaies athéniennes dites « du nouveau style » (II<sup>e</sup> siècle)<sup>2509</sup>. Nous pensons que la présence de cet animal est un indice de la présence d'un prince ou d'un souverain séleucide dans la cité à la date d'émission de cette monnaie<sup>2510</sup>. La mention ANTIOXOS conforte cette interprétation, bien que l'identité précise du souverain demeure controversée<sup>2511</sup>. Au regard de ces quelques remarques, il est aisé de comprendre la représentation de l'éléphant passant sur les monnaies frappées par les Séleucides. Pour les premiers monarques de la dynastie, il s'agissait d'affirmer et de légitimer leur pouvoir en s'appuyant sur une pratique militaire réputée : l'éléphant de guerre. Pour Timarque et Alexandre Balas, comme pour les souverains parthes qui ont fait frapper des émissions de ce type<sup>2512</sup>, l'objectif était, par l'image, de revendiquer ce pouvoir.

En tant que symbole de la dynastie, les éléphants faisaient partie du décorum royal. Ainsi, les rois séleucides multiplièrent les occasions pour mettre en scène ces animaux, tant sur les champs de bataille que dans le contexte civil. Nous savons par exemple que ces animaux étaient utilisés comme gardiens de la tente du roi ou de ses proches lors de certaines campagnes<sup>2513</sup>, dans la continuité des pratiques inaugurées par Alexandre. Mais certaines sources montrent que les Séleucides cherchèrent d'autres occasions pour mettre en scène ces animaux, notamment en période de paix. Ainsi, d'après la Chronique des Ruines de l'Esagil, une tablette babylonienne datée du début du III<sup>e</sup> siècle<sup>2514</sup>, un prince couronné (sans doute le jeune Antiochos, alors vice-roi aux côtés de son père), se servit d'éléphants lors de travaux préalables à la reconstruction du temple de Mardouk. D'après cette inscription, les éléphants

---

elle dominait la voie terrestre entre l'Anatolie, la Syrie et la Mésopotamie. Deuxièmement, la côte attirait les bases navales militaires et mercantiles de la Méditerranée orientale. Enfin, la partie ouest, la « Cilicie trachée », fournissait du bois en masse, par exemple, pour la flotte égyptienne. La région faisait donc l'objet de multiples convoitises. Pour Olivier Casabonne, l'existence de cette forteresse suggère que, dès le début du III<sup>e</sup> siècle, Séleucos s'était emparé de la Cilicie orientale et des routes transcataoniennes (2004, 237-238). L'édifice serait donc antérieur au II<sup>e</sup> siècle.

<sup>2509</sup> Cf. corpus p. 179.

<sup>2510</sup> Voir aussi SCULLARD 1974, 190.

<sup>2511</sup> Margaret Thompson estime que ce nom ne fait pas référence à un souverain séleucide, mais à un magistrat athénien homonyme. Selon elle, ce dernier souhaitait, en faisant représenter un éléphant, rendre hommage au roi Antiochos Epiphane, bienfaiteur de la cité (1961, d'après le compte-rendu de Léon Lacroix publié en 1963 dans la *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, n. 41-1, 140). Treize ans plus tard, Howard H. Scullard donne un avis contraire. Pour lui, le nom fait bien référence à un souverain séleucide, bien qu'il soit difficile d'identifier avec exactitude ce dernier : « *The dating of this series is very controversial and the coin [...] has also been variously assigned, for instance to the future Antiochos Epiphanes, who spent some time there about 175 B. C., or to Antiochos VII in exile c. 148. A recent suggestion points to the future Antiochus VIII who was sent there by his mother Cleopatra in 130/129* » (1974, 189-190).

<sup>2512</sup> *Supra*, p. 129.

<sup>2513</sup> *II Macc.* 13. 15. Cf. corpus p. 43.

<sup>2514</sup> *BCHP* 6. Cf. corpus p. 191-192. Robartus J. Van der Spek situe sa datation entre 293 et 281 (2004, 272 et 274).

furent sollicités afin de retirer les derniers vestiges du sanctuaire<sup>2515</sup>. Gérard Gertoux a dû s'appuyer sur une traduction différente de celle que nous avons de ce document, puisqu'il rapporte que ces animaux ont été utilisés pour détruire les derniers vestiges, avant que ceux-ci ne soient évacués<sup>2516</sup>. Il est possible que les éléphants aient été mis à contribution à la fois pour détruire et pour déplacer les restes du sanctuaire. Le recours à ces animaux sur les chantiers n'a pas de quoi étonner. En effet, les éléphants d'Asie sont capables de soulever en moyenne 5 tonnes<sup>2517</sup>. De nos jours encore, ces animaux sont toujours employés sur les chantiers de démolition en complément des bulldozers<sup>2518</sup>. Ils sont également utilisés pour trainer des grumes dans l'industrie forestière<sup>2519</sup>. En définitive, au-delà de leurs fonctions militaires, les éléphants constituaient une force de travail utile, qui permettait aux rois de se dispenser de recourir à une main d'œuvre humaine. D'après Libanios, un rhéteur syrien du IV<sup>e</sup> siècle, ces animaux ont aussi été utilisés au moment de la fondation d'Antioche (300), lors des travaux de délimitation préalables à la construction des fortifications de la future cité. Cet auteur rapporte que Séleucos, « pour tracer le contour de la ville, plaça des éléphants, de distance en distance, aux endroits où devaient se trouver les tours ; puis, pour marquer la longueur et la largeur des portiques et des rues, il se servit de grains de froment, qui avait été apportés par des navires mouillant dans le fleuve »<sup>2520</sup>. Cette histoire s'apparente à un récit légendaire de fondation de cité construit *a posteriori*. Son origine est sans doute à chercher dans des récits royaux d'époque séleucide. L'idée d'associer l'éléphant, symbole de la dynastie, à la fondation de la capitale de cette dernière, est idéologiquement cohérente. Cependant, doit-on pour autant exclure l'idée d'une participation des pachydermes à la fondation de cette cité ? L'exemple du recours à ces animaux dans le cadre du chantier de l'Esagil semble au contraire démontrer qu'une part d'authenticité se cache dans le récit de Libanios. Il nous paraît donc vraisemblable que Séleucos, quelques mois seulement après sa victoire d'Ipsos à laquelle les éléphants contribuèrent, ait cherché à mettre en scène ces derniers dans ce chantier royal. Comme l'a

---

<sup>2515</sup> *BCHP* 6, l. 8. Cf. corpus p. 191-192. L'Etemenanki, la célèbre ziggurat de Babylone, était délabrée depuis la période perse. Alexandre le Grand avait ordonné le retrait des vestiges de celle-ci afin de la reconstruire (Str., XVI. 1. 5). La reconstruction de l'Esagil et de l'Ezida commence sous le règne personnel d'Antiochos I<sup>er</sup>, en mars 268 (WEISSBACH 1911, 133 ; VAN DER SPEK 2004, 275)

<sup>2516</sup> GERTOUX 2016, 73-74.

<sup>2517</sup> GOUTY (F.), 2016, « Travail animal : les compétences sous-estimées des éléphants d'Asie », *Sciences et avenir*. [en ligne]

<sup>2518</sup> En 2017, la police indienne a utilisé des éléphants pour démolir des constructions illégales dans la réserve naturelle d'Amchang (TAYLOR [A.], 2017, « Using Elephants as Bulldozers to Preserve Wildlife Sanctuaries », *The Atlantic*, 29 novembre 2017. [en ligne]).

<sup>2519</sup> Sur le travail des éléphants, se référer aux études de Nicolas Lainé portant sur les relations entre les Khamti et les éléphants dans le nord-est indien.

<sup>2520</sup> Lib., *Discours*, XI. 90. Cf. corpus p. 151.

observé Laurent Capdetrey, « les Séleucides ne devaient pas [...] rester indifférents à la construction d'une image de rois bâtisseurs », à l'instar de leurs prédécesseurs babyloniens<sup>2521</sup>. Au-delà de leur utilité pratique, les éléphants, symboles de la dynastie, devaient être sur les chantiers les meilleurs promoteurs de celle-ci.

### *I. 3. L'éléphant dans le monnayage des rois hellénistiques d'Europe et de Bactriane*

Dans le sillage des Ptolémées et des Séleucides, d'autres souverains hellénistiques intégrèrent les éléphants à leur programme iconographique. Ainsi, une tête coiffée de la dépouille d'éléphant figure sur l'avvers d'un statère d'or d'Agathocle, tyran de Syracuse<sup>2522</sup>. Les historiens s'accordent pour voir dans ce monnayage une influence des tétradrachmes d'argent émis par Ptolémée<sup>2523</sup>. Cette hypothèse est compatible avec la datation habituellement attribuée à l'émission de ce statère, située entre 310 et 304<sup>2524</sup>. L'identité de la tête représentée reste discutée. Certains y ont vu une tête féminine. Pour George F. Hill, ce serait une personnification d'Africa/Lybia<sup>2525</sup>. Paul Goukowsky est d'accord avec cette idée, mais n'exclut pas qu'il s'agisse de la Sicile personnifiée<sup>2526</sup>. De leur côté, Herbert A. Cahn et Michael Ierardi estiment que la tête est masculine<sup>2527</sup>. En l'occurrence, le second observe que le front est assez musclé et qu'aucune boucle d'oreille n'est visible<sup>2528</sup>. Les deux historiens pensent qu'il s'agit d'une référence à Alexandre. Pour Herbert A. Cahn, il s'agit du Conquérant lui-même<sup>2529</sup>. Michael Ierardi n'est pas aussi affirmatif : « *An idealized portrait of "Agathocles as Alexander" seems to me quite possible* »<sup>2530</sup>. Comme ces historiens, nous pensons qu'Alexandre est l'homme représenté sur cette monnaie puisqu'à la fin du IV<sup>e</sup> siècle, la dépouille d'éléphant est toujours associée à Alexandre. Ce statère ne fait sans doute pas exception. Il atteste la volonté du souverain de Sicile de s'inscrire comme un imitateur du Conquérant et, ce faisant, à se présenter comme l'égal des Diadoques. Si cette prétention du souverain de Sicile fut légitimée par ses campagnes en Afrique, rien ne permet d'affirmer qu'il affronta des éléphants de guerre. En effet, Diodore et Justin ne mentionnent pas la présence de ces animaux dans les armées

---

<sup>2521</sup> CAPDETREY 2007, 56.

<sup>2522</sup> Cf. corpus p. 321.

<sup>2523</sup> HILL 1903, 156 ; IERARDI 1996, 17.

<sup>2524</sup> HILL 1903, 155.

<sup>2525</sup> HILL 1903, 156.

<sup>2526</sup> GOUKOWSKY 1978, 207 ; 356.

<sup>2527</sup> CAHN 1988, 143 ; IERARDI 1996, 17.

<sup>2528</sup> IERARDI 1996, 17.

<sup>2529</sup> CAHN 1988, 143.

<sup>2530</sup> IERARDI 1996, 18.

carthaginoises et cyrénéennes qu'Agathocle affronta en cette fin du IV<sup>e</sup> siècle<sup>2531</sup>. D'ailleurs, l'emploi des éléphants de guerre n'est pas attesté dans le monde punique avant 262. Il est en revanche possible que les troupes de Cassandre, qu'Agathocle affronta à Corcyre entre 300 et 298<sup>2532</sup>, comprenaient des éléphants de guerre<sup>2533</sup>. Cependant, la date attribuée à la frappe du statère est antérieure à ce conflit. Ces quelques éléments semblent démontrer que la frappe de ce motif sur les monnaies n'était pas systématiquement liée à la victoire de la puissance émettrice contre une armée comprenant des éléphants de guerre. Toutefois, ils pourraient aussi inciter à réexaminer la datation du statère, et faire descendre celle-ci au III<sup>e</sup> siècle.

D'après Osmund Bopearachchi et Philippe Flandrin, le portrait d'Alexandre coiffé du scalp d'éléphant a aussi été repris par Pyrrhos et Antigone Gonatas<sup>2534</sup>. Nous n'avons pas pu observer ces émissions et nous n'en connaissons pas les datations. Quoiqu'il en soit, le choix de ce motif s'explique là encore par la volonté de se placer dans les pas d'Alexandre.

En l'état actuel des recherches, le quadriges d'éléphants n'a pas pu être identifié ailleurs que sur les émissions de Ptolémée et de Séleucos. L'éléphant passant est en revanche visible sur plusieurs autres monnaies. On le retrouve par exemple sur un statère d'or frappé vers 281/280 à Lysimacheia (Thrace), sous Ptolémée Kéraunos<sup>2535</sup>. Sur l'avvers est représentée la tête de Lysimaque, ceinte d'un diadème<sup>2536</sup>. Le revers montre Athéna Nikephoros entourée de divers symboles, dont l'éléphant. Pour Branko F. van Oppen de Ruiten, cette représentation confirme la possession d'éléphants par Ptolémée Kéraunos<sup>2537</sup>. Cependant, il est possible que le nouveau roi de Macédoine n'ait fait que reprendre un motif qui existait déjà sur les émissions de son prédécesseur. Dès lors, le petit éléphant peut faire référence à ceux que possédaient ce dernier. L'éléphant passant a également été remarqué dans le monnayage tarentin. Sur l'avvers des monnaies de Tarente, sont habituellement représentées les emblèmes de la cité : Taras/Phalanthos nu chevauchant un dauphin, tenant une flèche de sa main droite et un arc de sa main gauche. Toutefois, sur certains modèles, un petit éléphant indien passant à droite est visible sous le cétacé<sup>2538</sup>. La présence de l'éléphant révèle l'association d'une puissance

---

<sup>2531</sup> DS. XX. 11-12 ; XX. 41. Justin (XXII. 3-4) ne décrit pas les forces carthaginoises.

<sup>2532</sup> DS. XXI. Fr. 7.

<sup>2533</sup> Diodore reste muet quant à la composition des troupes de Cassandre à Corcyre. Cependant, le parcours des éléphants capturés par Alexandre après la mort de ce dernier est parfaitement compatible avec la participation de ces animaux à cet événement. Voir *supra*. p. 150.

<sup>2534</sup> BOPEARACHCHI et FLANDRIN 2005, 188.

<sup>2535</sup> Cf. corpus p. 178.

<sup>2536</sup> D'après Wilhelm Hollstein, Ptolémée Kéraunos aurait poursuivi la frappe du portrait de Lysimaque (1995).

<sup>2537</sup> VAN OPPEN DE RUITER 2019, 8.

<sup>2538</sup> Cf. corpus p. 321.

politique et militaire hellénistique aux forces locales. En l'occurrence, le pachyderme a sans doute été ajouté pour avertir de la présence des forces de Pyrrhos dans la cité et ainsi faire pression sur les Romains. Une autre représentation des éléphants de Pyrrhos existait à l'époque hellénistique. Pausanias raconte en effet qu'il y avait à Argos un édifice en marbre blanc qui était situé au milieu de l'agora, et sur lequel étaient sculptés les machines et les éléphants que Pyrrhos employait à la guerre<sup>2539</sup>. L'association des pachydermes aux machines confirme l'idée, déjà affirmée dans notre étude, que ces animaux étaient considérés comme un élément du machinisme militaire développé par les Macédoniens. L'auteur précise que ce monument n'était pas, « *as the Argives declare, a trophy in honor of a victory over Pyrrhos of Epeiros, but it can be shown that his body was burned here* »<sup>2540</sup>. En définitive, l'éléphant demeura un symbole militaire important du roi d'Épire.

Les souverains gréco-bactriens et indo-grecs ont également fait frapper le motif de l'éléphant sur leur monnayage. Les têtes coiffées de la dépouille d'éléphant se retrouvent ainsi sur les monnaies datées des règnes de Démétrios I<sup>er</sup><sup>2541</sup>, d'Agathoclès<sup>2542</sup>, et réapparaissent ensuite au tournant des II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles dans le monnayage de Lysias et de Démétrios III<sup>2543</sup>. Les têtes représentées sont celles des souverains, non celle d'Alexandre. Dans le monnayage de Démétrios I<sup>er</sup> de Bactriane, le scalp d'éléphant sert sans doute à commémorer les campagnes victorieuses que ce souverain a mené dans le nord de l'Inde. En adoptant ce motif, les autres souverains ont très probablement cherché à revendiquer une filiation avec ce souverain, voire, comme l'a suggéré Christophe Chassanite, avec Alexandre<sup>2544</sup>.

L'éléphant passant est aussi très présent dans le monnayage des rois grecs de Bactriane et d'Inde. Il est visible par exemple sur les monnaies datées des règnes de Démétrios I<sup>er</sup>, d'Antimaque I<sup>er</sup>, d'Apollodote I<sup>er</sup>, de Lysias, d'Hélioklès II et de Zoilos II<sup>2545</sup>. Comme dans le monnayage d'autres souverains hellénistiques, l'animal est parfois associé à Niké. On peut prendre l'exemple des monnaies de Démétrios I<sup>er</sup>, où Niké figure au revers<sup>2546</sup>, mais également celles d'Héliokès II et du souverain indo-scythe Maues, sur lesquelles l'animal tient une couronne de victoire avec sa trompe<sup>2547</sup>. L'éléphant est également montré, dans le monnayage

<sup>2539</sup> Paus., II. 21. 4. Cf. corpus p. 115. Ce monument n'a pas été retrouvé lors des fouilles d'Argos.

<sup>2540</sup> *Ibid.*

<sup>2541</sup> Cf. corpus p. 223, n. 3.

<sup>2542</sup> Cf. corpus p. 224.

<sup>2543</sup> Cf. corpus p. 228, n. 1 ; p. 230.

<sup>2544</sup> CHASSANITE 2015, 281-282.

<sup>2545</sup> Cf. corpus p. 223, n. 4 ; p. 224, n. 1-2 ; p. 225 ; p. 228, n. 2 ; p. 230 ; p. 231, n. 2.

<sup>2546</sup> Cf. corpus p. 223, n. 4.

<sup>2547</sup> Cf. corpus p. 230 ; p. 232, n. 1-3.

de Zoilos II, sur le revers d'un autre modèle, à la gauche d'Apollon<sup>2548</sup>. Selon nous, ces éléphants passant à gauche ou à droite sont tous à considérer comme un symbole de la royauté. Sur certaines émissions de Démétrios I<sup>er</sup> et de Ménandre, on peut observer une tête d'éléphant<sup>2549</sup>. L'animal porte une cloche autour de son cou. Ces éléphants portant une cloche apparaissent également, aux côtés de Zeus, sur des drachmes et des tétradrachmes d'argent datés du règne d'Antialkidas<sup>2550</sup>. Absent du monnayage des autres souverains hellénistiques, on peut penser *a priori* que l'éléphant portant une cloche a une signification particulière. Pour notre part, nous estimons qu'il s'agit simplement d'un choix de l'atelier d'émission. En effet, l'image de l'éléphant regardant Zeus est aussi attestée dans le monnayage d'Eucratide et du souverain indo-scythe Maues<sup>2551</sup>, et l'animal ne semble pas, sur ces modèles, porter de cloche. L'éléphant est là encore à considérer comme un symbole du pouvoir royal.

---

<sup>2548</sup> Cf. corpus p. 231, n. 1.

<sup>2549</sup> Cf. corpus p. 223, n. 1-2 ; p. 227, n. 1.

<sup>2550</sup> Cf. corpus p. 229, n. 2.

<sup>2551</sup> Cf. corpus p. 226 ; p. 232, n. 4.



## II. L'éléphant contre le guerrier : un motif original dans l'art et l'artisanat hellénistique

Les fouilles archéologiques n'ont pas permis de mettre au jour un nombre important de représentations d'éléphants de guerre d'époque hellénistique. Néanmoins, nous pouvons remarquer, dans nos documents, la récurrence d'un motif artistique particulier associé à cette pratique guerrière. Il s'agit d'une opposition entre un éléphant, monté ou non, et un guerrier équipé d'une épée et d'un bouclier. Ce motif est attesté en Asie mineure et en Égypte. Dans cette partie, nous proposons de nous interroger sur son origine, sa diffusion, mais également sur sa signification.

### II. 1. *Les galatomachies séleucides*

En mars 1881, lors des fouilles de la nécropole hellénistique de Myrina (Éolide), les archéologues Edmond Pottier et Salomon Reinach ont mis au jour une petite statuette de terre-cuite représentant un éléphant terrassant un guerrier *thyreophoros*<sup>2552</sup>. En raison de sa grande taille, de sa nudité, de la forme de son épée et de son bouclier, les archéologues ont identifié ce dernier à un Galate<sup>2553</sup>. Ils ont par ailleurs suggéré que la statuette de Myrina représente les combats menés par Antiochos I<sup>er</sup> contre les Galates, vers 275<sup>2554</sup>. Cette hypothèse a depuis été largement relayée dans l'historiographie. Cela s'explique fort bien. Lors de cette bataille, d'après Lucien, les éléphants ont suivi et piétiné des guerriers galates<sup>2555</sup>. De plus, les éléphants ont joué un rôle déterminant dans la victoire séleucide, au point qu'Antiochos « ordonna de ne graver sur le trophée que la forme d'un éléphant »<sup>2556</sup>. Certains chercheurs n'ont d'ailleurs pas hésité à voir dans la statuette de Myrina une réplique de cet objet<sup>2557</sup>. Néanmoins, l'existence de ce trophée demeure incertaine<sup>2558</sup>.

---

<sup>2552</sup> Cf. corpus p. 184. Ce motif artistique n'est pas un cas unique dans les sources archéologiques puisqu'il est également attesté sur une pierre gravée (sardoine) de provenance et d'origine inconnues (cf. corpus p. 336). Sur cet objet, l'éléphant est monté par trois personnages. L'animal est montré en train d'attaquer un guerrier muni d'un bouclier qui semble être un *thyreos*. D'après Paul Goukowsky, il existait à Athènes une réplique de la statuette de Myrina dans la collection Misthos (1972, 490, n. 64).

<sup>2553</sup> POTTIER ET REINACH, 1885, 488. À l'époque hellénistique, l'usage de ce grand bouclier allongé de forme ovale se diffuse au-delà des seules troupes galates, mais, comme l'ont rappelé Anne-Marie Adam et Stephan Fichtl, cette arme reste attachée à l'image physique du guerrier celte (ADAM ET FICHTL 2011, 122).

<sup>2554</sup> POTTIER ET REINACH (S.) 1885, 492.

<sup>2555</sup> Luc., *Zeux.*, 10. Cf. corpus p. 116-117. Ces animaux ont toutefois, au départ, été envoyés contre les chars et les cavaliers celtes.

<sup>2556</sup> Luc., *Zeux.*, 11. Cf. corpus p. 117.

<sup>2557</sup> BIENKOWSKI 1927, 146-147 ; 149 ; SETTIS 1966, 21 ; GOUKOWSKY 1972, 490.

<sup>2558</sup> Pour Altay Coskun, il peut s'agir d'un élément narratif ajouté par l'auteur : « *one would normally expect that*

La « bataille des éléphants », racontée au II<sup>e</sup> siècle de notre ère par Lucien de Samosate, eut probablement un retentissement important dès l'époque hellénistique. Pour beaucoup d'historiens, cette renommée était due au succès, au III<sup>e</sup> siècle, d'un poème commémorant cette victoire, œuvre de Simônidès de Magnésie<sup>2559</sup>. Ce poème nous est connu par une notice de la *Souda* consacrée à son auteur :

*Simônidès : a Magnesian from the Sipylus ; epic poet ; he lived (γέγονεν) under Antiochus the so-called (κληθέντος) Great ; and he wrote about the deeds of Antiochus {the Great} and the victory against the Galatians, (which was achieved) when he annihilated <their> cavalry with the elephants<sup>2560</sup>.*

Le poème de Simônidès de Magnésie est reconnu depuis longtemps comme la source du récit de Lucien, en raison notamment du caractère épique et romanesque de ce dernier. La plupart des historiens s'accordent sur le fait que son auteur a vécu à l'époque d'Antiochos III, puisque l'épithète « Megas » mentionné dans la notice de la *Souda* était portée par ce souverain. Il est aussi généralement admis que la seconde occurrence « *tou Megalou* » (celle mise entre accolades) est une glose maladroite, et que par conséquent, le second Antiochos évoqué dans la notice, celui ayant combattu les Galates, est bien le premier souverain séleucide à avoir porté ce nom<sup>2561</sup>. Adolphe Reinach a toutefois remarqué, à raison, qu'il était peu probable que la victoire d'Antiochos I<sup>er</sup> ait été représentée aussi tardivement dans l'artisanat et l'art hellénistique. Il a, par conséquent, conclu que Simônidès de Magnésie s'était inspiré d'un tableau pour rédiger son poème. Adolphe Reinach a en effet perçu, dans le texte de Lucien le « souvenir de quelque peinture »<sup>2562</sup>, notamment lorsque l'auteur évoque les « défenses [des éléphants], dont l'éclat se distinguait d'autant mieux qu'il sortait d'un corps tout noir »<sup>2563</sup>. Il a ainsi effectué un rapprochement avec deux tableaux, visibles à Pergame dans l'Antiquité et connus par les sources littéraires. Le premier, d'après Pausanias, représentait « l'exploit

---

*the armament of the defeated enemy would be exposed in a tropaeum, not the victor's weapon, which might, however, become a votive offering for a divinity* » (2012, 65).

<sup>2559</sup> WERNSDORF 1743, 42 ; REINACH (T.) 1889, 125-126 ; REINACH (A.) 1913, 194 ; GOUKOWSKY 1972, 490, n. 63.

<sup>2560</sup> Suid., s. v. *Simônidès* (Σ 442). Cf. corpus p. 163.

<sup>2561</sup> Sur cette interprétation de la notice de la *Souda*, voir COSKUN 2012, 67. Antiochos III doit avoir combattu les Galates lors de son conflit avec Achaïos, durant la décennie 220. Toutefois, pour Bezalel Bar-Kochva (1973, 1-2 ; 1989, 503), mais aussi pour Altay Coskun (2012, 67), il est peu probable que Simonide ait considéré cette expédition comme l'un des plus hauts faits de ce souverain.

<sup>2562</sup> REINACH (A.) 1913, 195.

<sup>2563</sup> Luc., *Zeux.*, 10. Cf. corpus p. 116.

accompli » contre les Galates »<sup>2564</sup>. Pausanias l'évoque comme un tableau ancien, mais encore visible à son époque. Le second tableau est mentionné dans une notice consacrée par Étienne de Byzance au peintre Pythéas de Boura, « dont l'œuvre fameuse est l'éléphant qui se voit à Pergame, partie d'une peinture murale, à ce que rapporte Philon »<sup>2565</sup>. Adolphe Reinach croit possible que Pausanias et Philon fassent référence à la même œuvre<sup>2566</sup>. Selon lui, l'auteur nommé Philon n'est autre que Philon d'Hérakleia, lequel a vécu dans les deux premiers tiers du III<sup>e</sup> siècle av. n. è.<sup>2567</sup>. Le tableau ne pourrait donc être qu'une représentation des combats menés contre les Galates par les Séleucides, puisqu'à une époque aussi haute, fait-il remarquer très justement, les Attalides ne possédaient pas encore d'éléphants<sup>2568</sup>. Le coroplaste de la statuette de Myrina aurait donc pu lui aussi s'inspirer de ce tableau. On peut toutefois se demander ce qui aurait conduit Philétairos ou son successeur à faire représenter la victoire du Séleucide dans Pergame. Pour Adolphe Reinach, cela s'explique par la participation possible de Philétairos à cette bataille<sup>2569</sup>. Pour notre part, nous considérons qu'Adolphe Reinach se perd dans de trop nombreuses hypothèses, bien que certaines d'entre elles, comme la possibilité d'un unique tableau, soient séduisantes. De plus, l'identification de Philon et la période d'activité de Pythéas de Boura demeurent incertaines, et, par conséquent, discutées<sup>2570</sup>. Il était peut-être vain de chercher à identifier la source de Simonide de Magnésie pour remonter au règne d'Antiochos I<sup>er</sup>. En effet, d'autres interprétations de la notice de la *Souda* autorisent à penser que ce poète a bien été en activité sous le règne de ce dernier.

En 2012, l'historien Altay Coskun s'est prêté à une nouvelle analyse de cette notice. D'une part, il a souligné que l'auteur du second « *tou Megalou* » considérait les deux Antiochos mentionnés dans la notice comme un seul et même souverain, sans quoi il aurait établi une distinction entre les deux<sup>2571</sup>. Il n'a pas exclu qu'un scribe peu attentif ait répété « *tou Megalou* » au lieu d'écrire « *tou Zôtêros* ». Cependant, il aurait dans ce cas répété le terme « *klêthentos* »<sup>2572</sup>. Il estime donc qu'il faut considérer le second « *tou Megalou* » comme authentique. D'autre part, il suppose que, jusqu'à une date incertaine, la tradition

<sup>2564</sup> Paus., I. 4. 6. Georges Roux suggérait de restituer cette peinture à l'abri d'un portique du sanctuaire d'Athéna (1987, *La terrasse d'Attale I<sup>er</sup> à Delphes, Fouilles de Delphes*, Paris, p. 135). François Queyrel la plaçait dans la pinacothèque de ce même édifice (2005, 163).

<sup>2565</sup> Cf. corpus p. 346.

<sup>2566</sup> REINACH (A.) 1913, 195-196.

<sup>2567</sup> REINACH (A.) 1913, 196, n. 1.

<sup>2568</sup> REINACH (A.) 1913, 196.

<sup>2569</sup> REINACH (A.) 1913, 198.

<sup>2570</sup> *Infra*, p. 429.

<sup>2571</sup> COSKUN 2012, 67-68.

<sup>2572</sup> COSKUN 2012, 68.

encyclopédique s'est appuyée directement sur le poème. Or, puisque l'œuvre de Simônidès de Magnésie était consacrée aux actions d'un seul souverain, l'auteur n'avait nul besoin de préciser l'identité de ce dernier en lui accolant une épithète. En revanche, il est fortement probable, selon Altay Coskun, que Simônidès de Magnésie « *have in some way underlined the king's "greatness"* ». C'est cela, pour l'historien, qui a pu conduire l'encyclopédiste à commettre une erreur en identifiant le souverain comme étant Antiochos III Megas. Simônidès de Magnésie aurait donc bien vécu sous le règne de celui dont il décrit les plus hauts faits, c'est-à-dire Antiochos I<sup>er</sup>. Cela nous semble d'autant plus cohérent que tous les souverains ayant vaincu les Galates dans la décennie 270 ont cherché à promouvoir leurs victoires. À Athènes, une fresque du temple d'Athéna Niké commémorait la victoire d'Antigone Gonatas à Lysimacheia<sup>2573</sup>. À Alexandrie, l'hymne délien de Callimaque de Cyrène honorait les victoires de Ptolémée II sur les Celtes. Notre méconnaissance de la datation de ces œuvres ne permet pas de savoir si celles-ci ont pu inspirer ou être inspirées par le poème de Simônidès de Magnésie. Néanmoins, leur existence suggère que le poème séleucide s'est inscrit dans une tendance artistique très répandue dans le monde hellénistique. Pour Altay Coskun, l'association de la défaite des Galates et de l'éléphant de guerre dans le programme iconographique d'Antiochos intervint peu de temps après la victoire<sup>2574</sup>. L'historien estime également que la diffusion de ce thème culturel avait un double objectif politique :

*On the one hand, the king's subjects in the Greek cities were to understand that he now was in position to defend his possessions from invaders. Thus, with the break-out of the First Syrian War in 274 B. C., when their loyalty to Antiochus might have wavered, they would have realized that he could re-establish his supremacy by drawing on the resources of his eastern realm. On the other hand, the subjects of the Tetrapolis of Syria, as well as the court of Ptolemy II at Alexandria, would be cautioned by the knowledge that not even the most barbarous enemies on the outskirts of the empire could withstand the might of Antiochus<sup>2575</sup>.*

Ces éléments d'explication sont tout à fait intéressants. Néanmoins, nous ne nous risquons pas à être aussi précis qu'Altay Coskun. À une époque aussi haute, les Galatomachies des

---

<sup>2573</sup> REINACH (A.) 1911, 101. Cette source n'a pas été décrite, mais quelques éléphants de guerre ont pu y figurer puisque le souverain antigonide utilisa ceux-ci contre les Galates (Just., XXV. 1. 6). Cf. corpus p. 146. Les éléphants de guerre ont peut-être été plus présents dans le programme iconographique des rois de Macédoine que ce que l'on peut penser. La découverte, à Thessalonique, d'une statuette représentant un éléphant *pyrgophoros* sur la tour duquel est fixé un *thyreos*, le démontre (Cf. corpus p. 176). Il existait peut-être aussi, à Athènes, une galatomachie. En effet, d'après Pausanias, le peintre Olbiadès a réalisé un tableau représentant « Callipos, qui conduisit les Athéniens aux Thermopyles pour préserver la Grèce de l'invasion de Galates » (I. 3. 4). Toutefois, cette formulation est ambiguë. Il s'agissait peut-être simplement d'un portrait du chef de guerre, et non d'une représentation de la bataille qu'il dirigea contre les Galates.

<sup>2574</sup> COSKUN 2012, 68.

<sup>2575</sup> *Ibid.*

souverains hellénistiques avaient vocation à affirmer leur puissance, et par conséquent à légitimer leur pouvoir à la tête de leurs royaumes respectifs. De ce fait, il est incertain que ce motif iconographique, dans le royaume séleucide, ait constitué un message à la seule attention des Grecs d'Asie Mineure et des Syriens. Il devait s'adresser à l'ensemble des sujets, mais aussi à l'ensemble des autres souverains hellénistiques. Par ailleurs, nous ne pensons pas que l'éléphant soit représenté dans le but de montrer la capacité du souverain à recourir aux forces des satrapies orientales de son royaume. Sur les Galatomachies séleucides, l'éléphant doit d'abord être considéré comme un attribut de la dynastie. Il symbolise l'implication personnelle du roi dans la lutte contre les Barbares. En tout état de cause, l'éléphant occupa une place singulière dans les Galatomachies séleucides. Pour autant, il est impossible d'affirmer avec certitude que la statuette de Myrina (mais aussi la pierre gravée) représente les combats d'Antiochos I<sup>er</sup> contre les Galates<sup>2576</sup>.

## II. 2. Un motif d'origine attalide ?

Dans leur rapport de fouilles sur la nécropole de Myrina, Edmond Pottier et Salomon Reinach proposent une alternative à l'hypothèse selon laquelle la statuette de l'éléphant et du guerrier est une représentation de la « bataille des éléphants ». Selon les archéologues, la statuette peut aussi faire référence aux victoires obtenues par Eumène II de Pergame contre les troupes galates d'Ortiagon en 184, ou contre celles de Solovettios, vers 168/166<sup>2577</sup>. Nous ne savons pas si des éléphants de guerre furent mis en ligne par les Attalides lors de ces événements. Cela est envisageable puisqu'Eumène II disposait de plusieurs dizaines d'éléphants de forêt d'Afrique et d'éléphants indiens<sup>2578</sup>. On peut ajouter aux victoires mentionnées par les archéologues celle du mont Olympe (189), car, lors de ce combat, les Attalides combattirent aux côtés des Romains, et les éléphants furent utilisés<sup>2579</sup>. La statuette peut aussi ne pas avoir été inspirée par un événement précis, mais constituer une synthèse des victoires attalides sur les Galates. Par ailleurs, il est possible que l'homme inhumé dans le tombeau à côté de cette terre-cuite a lui-même pris part à ces dernières. En effet, à l'exception de deux stèles, qui seraient antérieures au II<sup>e</sup> siècle, toutes celles mises au jour dans la zone de la nécropole où la statuette a été trouvée (Nord-Est), datent du II<sup>e</sup> siècle<sup>2580</sup>. La découverte, dans

---

<sup>2576</sup> Voir aussi POTTIER ET REINACH (S.) 1885, 492 ; COSKUN 2012, 65.

<sup>2577</sup> POTTIER ET REINACH (S.) 1885, 492. Le premier combat est attesté par une inscription de Telmessos datant de décembre 184 (WILL 1967, 286 ; PAYEN 2016, 119). Sur le second, voir DS. XXXI. 18 ; *OGIS* 305 ; *OGIS* 751.

<sup>2578</sup> *Supra*, p. 165-167.

<sup>2579</sup> *Supra*, p. 118.

<sup>2580</sup> POTTIER ET REINACH 1882, 415. Au rapport des archéologues, trente et une tombes ont été fouillées.

la même tombe, d'un « morceau d'animal », sans doute un osselet, qui pourrait appartenir, d'après les archéologues, au squelette d'un éléphant<sup>2581</sup>, suggère que l'homme inhumé eut dans sa vie un lien particulier avec ce dernier. Il n'est pas impossible que nous ayons ici affaire à la tombe d'un soigneur ou d'un monteur d'éléphant ayant servi dans l'armée attalide. L'hypothèse des archéologues est d'autant plus pertinente que les Attalides ont eux-aussi cherché à commémorer, par des inscriptions ou des fresques, leurs combats contre les Galates. Roland Étienne n'hésite pas, d'ailleurs, à affirmer que « ce sont les Gaulois qui donnèrent à la politique iconographique de Pergame son originalité la plus saillante »<sup>2582</sup>. Cette politique fut initiée sous Attale I<sup>er</sup>, qui a combattu victorieusement les Galates à deux reprises<sup>2583</sup>. Son successeur la poursuivit. Les combats d'Eumène II contre les Galates sont par exemple évoqués, de manière implicite, par le thème des Gigantomachies. En effet, selon les chercheurs, la bataille des dieux de l'Olympe contre les Géants, visible sur une frise du Grand autel de Pergame, monument construit sous Eumène II, est à considérer comme une allégorie des victoires attalides contre les Galates<sup>2584</sup>. Pour François Queyrel, la référence à la mythologie permettait d'ancrer les batailles contre les Galates dans la mémoire collective<sup>2585</sup>. Les galatomachies ont aussi fait partie du programme iconographique d'Eumène II. En effet, d'après Pline l'Ancien, plusieurs artistes ont représenté les victoires d'Attale, mais aussi celles de son successeur, contre les Galates<sup>2586</sup>. L'auteur cite notamment quatre d'entre eux : Isigonos, Pyromachos, Stratonikos et Antigone<sup>2587</sup>. Nous sommes tenté d'ajouter à cette liste le nom de Pythéas de Boura<sup>2588</sup>. En effet, comme nous l'avons vu dans la partie précédente, cet artiste avait peint « l'éléphant qui

<sup>2581</sup> POTTIER et REINACH 1882, 430. Cette source demeure aujourd'hui introuvable.

<sup>2582</sup> ÉTIENNE 2003, 368-369.

<sup>2583</sup> Attale I<sup>er</sup> combattit les Galates vers 241, près des sources du Caïque (*OGIS* 269 ; *OGIS* 276), et vers 238/237, à l'Aphrodision, lorsque les Tolistoages et les Tectosages s'allièrent à Antiochos Hiérax (*OGIS* 275 ; *OGIS* 280). Si l'affrontement contre le Séleucide fut l'occasion pour lui de prendre le titre royal, ce sont probablement ses victoires contre les Galates qui lui valurent l'épithète de Sôter (Sur ce sujet, voir WILL 1966, 296). Attale I<sup>er</sup> multiplia ensuite les actes de commémoration de ces victoires. Ainsi, des inscriptions attestent l'existence d'une peinture représentant une bataille contre les Galates, située à Delphes, dans un monument érigé par ce souverain (QUEYREL 2005, 135). Attale I<sup>er</sup> consacra aussi plusieurs offrandes à Athènes, dans le sanctuaire d'Athéna *Niképhoros*, dont une représentation de son combat contre les Gaulois, en Mysie (Paus., I. 25. 2). Enfin, il érigea, dans le sanctuaire d'Athéna de Pergame, à l'extrémité nord du portique sud, une base inscrite pour commémorer sa victoire du Caïque (*OGIS* 269). Selon François Queyrel, celle-ci « supportait peut-être un groupe en bronze de quelques Galates vaincus » (2005, 130). À cette liste doivent peut-être être ajoutés le *Galate mourant* du musée du Capitole, et le *Gaulois Ludovisi* du musée des Thermes. Cependant, comme l'a rappelé François Queyrel, l'attribution de ces œuvres à la consécration d'Attale n'est pas assurée (2005, 496).

<sup>2584</sup> REINACH 1911, 81 ; ÉTIENNE 2003, 368 ; QUEYREL 2005, 139.

<sup>2585</sup> QUEYREL 2005, 134.

<sup>2586</sup> Pline, XXXIV. 84.

<sup>2587</sup> *Ibid.* C'est peut-être l'œuvre de l'un d'eux qui a inspiré « l'unique Galatomachie » découverte à Pergame, laquelle était représentée sur un petit objet en bronze du II<sup>e</sup> siècle aujourd'hui perdu. Voir COURTIEU 2011. Cependant, la présence de guerriers thyreophores ne permet pas d'assurer qu'il s'agit d'une galatomachie.

<sup>2588</sup> Voir aussi POTTIER et REINACH 1885, 493.

se voit à Pergame », et il se pourrait, si l'on admet l'hypothèse d'Adolphe Reinach, que cet éléphant n'était qu'une partie d'un tableau représentant une galatomachie<sup>2589</sup>. De plus, Alfonsi Heckeri a placé la période d'activité de Pythéas de Boura sous le règne d'Eumène II<sup>2590</sup>.

Sous Eumène II, le thème des galatomachies se diffuse dans d'autres régions d'Asie Mineure occidentale. Ainsi, les Éphésiens, dont la cité entretenait des relations étroites avec Pergame, ont fait ériger un monument représentant un combat opposant les Grecs d'Ionie aux Galates<sup>2591</sup>. Le succès des galatomachies en Ionie n'a pas de quoi surprendre. Comme l'a indiqué Polybe, les populations des régions cistauriques étaient extrêmement préoccupées par la présence des Galates<sup>2592</sup>. Il ne serait donc pas étonnant qu'à cette époque, le thème des galatomachies rencontra un certain succès dans les ateliers des cités proches de Pergame, comme celle de Myrina. Cette cité d'Éolide était plus proche encore de Pergame qu'Ephèse, et comme cette dernière, elle entretenait des relations avec le pouvoir attalide. De ce fait, la statuette découverte à Myrina est peut-être à considérer comme un indice du rayonnement du programme iconographique d'Eumène II au-delà de la capitale attalide. D'un point de vue idéologique, l'intégration de l'éléphant dans le registre des galatomachies sous Eumène II de Pergame n'était pas sans intérêt. D'une part, elle permettait de montrer la puissance et la diversité des troupes qui composaient l'armée attalide. D'autre part, l'appropriation physique et culturelle de ce qui était un symbole de la puissance politique et militaire séleucide indiquait

---

<sup>2589</sup> *Supra*, p. 424-425.

<sup>2590</sup> HECKERI 1850, 418. Pour arriver à cette conclusion, Alfonsi Heckeri a fait un rapprochement entre le peintre Pythéas et un homonyme dont l'existence est rapportée par la *Souda* dans un article consacré au poète épique Leschidès. D'après cette source, Leschidès « accompagna le roi Eumène en campagne. Il était le plus célèbre des poètes. Ses compagnons étaient Pythias l'historien et Ménandros, un docteur » (Suid., s. v. « Leschides » [I 311]). Le souverain mentionné dans la notice est généralement identifié comme étant le deuxième de ce nom. Comme aucun historien du nom de Pythéas n'est connu, Alfonsi Heckeri a proposé de corriger « Pythias l'historien » en « Pythéas le peintre », les termes « historien » et « peintre » étant presque des homophones en grec ancien. Selon lui, l'auteur de l'article de la *Souda* a commis une erreur en remplaçant *ho sôgraphos* (le peintre) par *ho sygraphos* (l'historien), une maladresse qui s'expliquerait par l'utilisation d'une source orale. Adolphe Reinach s'est toutefois montré sceptique à l'égard de cette hypothèse. Il estime qu'il est plus logique que, parmi les courtisans d'un roi, la tradition associe un historien à un poète. Cet argument est peu convaincant. L'association d'un peintre et d'un poète n'a rien d'extravagant. Nous savons qu'Eumène II associait dans sa communication l'écrit et l'image, et qu'il avait à sa disposition différents artistes, sculpteurs... Par conséquent, la correction d'Alfonsi Heckeri paraît tout à fait acceptable. De son côté, Adolphe Reinach a proposé d'identifier Pythéas de Boura à Pythermos d'Ephèse, un historien qui écrivit, vers la fin du III<sup>e</sup> siècle av. n. è., l'histoire du siècle écoulé (1913, 196). Cette suggestion est peu convaincante.

<sup>2591</sup> QUEYREL 2005, 135. François Queyrel suggère que ce monument commémorait la victoire remportée par Eumène II en 166. Nous n'excluons pas une datation plus haute.

<sup>2592</sup> Cet auteur rapporte qu'après les victoires remportées par Gnaeus Manlius Vulso allié aux Attalides sur Antiochos III, puis sur les Galates (189-187), « toutes les populations établies en deçà du Tauros se réjouissaient moins de la défaite d'Antiochos [...] que d'être délivrés de la crainte des Barbares et de se sentir désormais à l'abri de leurs violences et de leurs agressions » (Pol., XXI. 41).

aux populations des régions cistauriques que, désormais, cette dynastie n'était plus en mesure de les préserver des violences galates.

### II. 3. Les céramiques en faïence des ateliers égyptiens

Le motif du guerrier luttant contre un éléphant est également attesté dans le royaume lagide. Nous avons pu l'identifier de manière certaine sur quatre céramiques en faïence<sup>2593</sup> :

1. Un fragment de la panse d'un vase globulaire découvert en 1904 dans la nécropole de Sciati, à Alexandrie et conservé au musée gréco-romain d'Alexandrie. Datation : fin IV<sup>e</sup> – début II<sup>e</sup> siècle<sup>2594</sup>.
2. Un fragment de vase (une hydrie, d'après Robert A. Lunsingh Scheurleer), dont le lieu de découverte est inconnu. Il est conservé au musée Allard Pierson d'Amsterdam. Datation : fin IV<sup>e</sup> – début II<sup>e</sup> siècle<sup>2595</sup>.
3. Un fragment de bol, dont le lieu de découverte est inconnu. Il est conservé au musée Allard Pierson d'Amsterdam. L'éléphant n'est pas visible mais l'extrémité de sa trompe apparaît au-dessus du bouclier du guerrier. Datation : fin IV<sup>e</sup> – début II<sup>e</sup> siècle<sup>2596</sup>.
4. Un bol découvert dans l'ancienne cité d'Athribis (Tell-Athrib, Benha), et daté du règne de Ptolémée Philopator<sup>2597</sup>.

Sur ces quatre céramiques, on peut distinguer une scène représentant un éléphant recouvert d'un tapis de selle, non monté et non équipé d'une tour. L'animal est en position d'attaque. Devant lui, affaissé sur ses genoux, se trouve un guerrier qui se protège du pachyderme avec un bouclier de forme ovale. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, lorsque le premier fragment fut publié, les chercheurs et autres érudits ont affirmé que le guerrier est un Galate en raison de la forme de son bouclier<sup>2598</sup>. Ils proposaient de reconnaître, dans ces scènes de galatomachies, des représentations de la victoire qu'Antiochos remporta contre les Celtes<sup>2599</sup>. Cette dernière hypothèse peut sembler surprenante. En effet, comme l'a remarqué Robert A. Lunsingh Scheurleer, « *it seems strange, to a modern mind anyway, to see glorified in the kingdom of Ptolemy a victory of Antiochus, the very king who had recently slain Ptolemy's troops invading Coele Syria and Damascus in 276 BC*<sup>2600</sup> ». Cela eut été d'autant plus étonnant qu'à la même

---

<sup>2593</sup> Nous sommes tenté d'ajouter à cette liste deux autres fragments de bols en faïence provenant d'Alexandrie (cf. corpus p. 278). Cependant, il est impossible, sur ces représentations, de distinguer un guerrier à côté du pachyderme.

<sup>2594</sup> Cf. corpus p. 275.

<sup>2595</sup> Cf. corpus p. 276.

<sup>2596</sup> Cf. corpus p. 277.

<sup>2597</sup> Cf. corpus p. 281-282.

<sup>2598</sup> BIENKOWSKI 1912, 55-56 ; BRECCIA 1912, I, 187-188, COURBY 1922, 503.

<sup>2599</sup> BIENKOWSKI 1912, 55-56 ; BRECCIA 1912, I, 187-188 ; REINACH (A.) 1913, 197 ; COURBY 1922, 504.

<sup>2600</sup> LUNSINGH SCHEURLEER 1979, 102.



époque, vers 275, Ptolémée II réprima avec force et violence un soulèvement des mercenaires gaulois à son service<sup>2601</sup>. Il paraîtrait plus évident, *a priori*, que nos quatre sources fassent référence à cet événement, même si les auteurs qui racontent ce dernier ne décrivent pas les forces engagées par le roi contre les Galates, et par conséquent ne mentionnent pas l'utilisation d'éléphants de guerre. De plus, Philadelphie semble bien, comme ses homologues antigonide et séleucide, avoir cherché à commémorer ses hauts faits contre les Celtes. En l'occurrence, le poète de cour Callimaque de Cyrène y fait allusion dans son *Hymne à Délos*<sup>2602</sup>. Aussi, l'apparition du *thyreos* sur certaines émissions monétaires datées du règne de Philadelphie est sans aucun doute en relation avec cette répression<sup>2603</sup>. Ce programme culturel et artistique dut rencontrer un vif succès si l'on en juge par la diffusion, dans les ateliers de céramique égyptiens, d'un nouveau motif artistique montrant un cavalier grec terrassant un guerrier *thyreophoros* (celui-ci n'est pas, d'ailleurs, sans rappeler la statuette de Myrina)<sup>2604</sup>. Malgré cela, les chercheurs du début du XX<sup>e</sup> siècle ont probablement raison de ne pas voir, dans le décor des vases et des bols en faïence égyptiens, la représentation de la répression de la révolte galate par Ptolémée II. En effet, comme nous l'avons supposé, la Première guerre syrienne (274-271) est peut-être bien l'événement ayant conduit ce souverain à se doter d'une éléphanterie<sup>2605</sup>. De ce fait, les seuls éléphants présents dans les ménageries royales au moment de la révolte des Galates étaient ceux que Philadelphie avait hérités de Ptolémée Sôter. Étant donné l'âge de ces animaux, lesquels, rappelons-le, avaient été ramenés d'Inde par Alexandre, nous doutons que ces derniers fussent nombreux, et suffisamment vigoureux pour être encore utilisés. Pour autant, nous ne pensons pas que les *kallainopoioi* des ateliers égyptiens aient voulu représenter les exploits guerriers d'Antiochos. La clef du problème réside sans doute dans le fait que les scènes représentées ne sont pas des galatomachies. Il est vrai que le bouclier du guerrier a la forme d'un *thyreos*. Cependant, il est incertain qu'il s'agisse d'un bouclier laténien. En effet, l'arrête dorsale caractéristique de ce type de bouclier, la *spina*, souvent représentée en relief sur les monnaies ou les statuettes de terre-cuite<sup>2606</sup>, n'est visible sur aucun de nos objets en faïence. Son absence peut être interprétée comme une simplification volontaire liée au support utilisé.

<sup>2601</sup> Sur cet événement, voir Paus., I. 7. 2 ; Call., *Del.*, v. 171-187. D'après un scholiaste de Callimaque (*Hymne à Délos*, v. 175), Ptolémée Philadelphie avait pris à sa solde des Galates grâce à l'entremise d'un ami nommé Antigone (*Antigonos tis philos tou Philadelphou Ptolemaiou*). Pour Adolphe Reinach, il pourrait s'agir d'Antigone Gonatas (1911, 37).

<sup>2602</sup> Call., *Del.*, v. 171-187.

<sup>2603</sup> REINACH (A.) 1911, 38.

<sup>2604</sup> Sur ces objets, voir REINACH (A.) 1911, 102-104, fig. 28, 29, 30, 31. Selon Adolphe Reinach, ils proviennent tous d'ateliers alexandrins.

<sup>2605</sup> *Supra*, p. 173.

<sup>2606</sup> Nous citerons pour exemple les émissions monétaires que nous venons d'évoquer, et les statuettes de Thessalonique et de Myrina, sur lesquelles la *spina* est parfaitement identifiable.

Il n'en demeure pas moins que celle-ci ne permet pas d'identifier de manière formelle le bouclier à un *thyreos*. Robert A. Lunsingh Scheurleer observait également que l'épisme des boucliers représentés sur les bols est une étoile de Vergina, un motif macédonien<sup>2607</sup>, et que le guerrier ne porte pas une tenue celte, mais un chiton et une chlamyde<sup>2608</sup>. Il a aussi noté que la tête du guerrier est couverte par un casque *pilos*, une pièce d'armure bien connue dans le monde grec aux V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles<sup>2609</sup>. Compte tenu de ces éléments, nous pensons, comme ce chercheur, que le guerrier n'est pas un galate, et que la forme ovale des boucliers s'explique simplement par l'angle de vue choisi par les *kallainopoiot*<sup>2610</sup>. Par conséquent, il pourrait bien s'agir de boucliers hoplitiques. Nous croyons d'ailleurs possible que le rebord apparent autour des boucliers représentés corresponde au méplat caractéristique de ce type de bouclier. Sur la base de cette interprétation, Robert A. Lunsingh Scheurleer, Marie-Dominique Nenna et Mervat Seif El-Din ont conclu que le motif de l'éléphant terrassant le guerrier sur les céramiques égyptiennes représente les batailles victorieuses que les Lagides ont menées en utilisant les pachydermes<sup>2611</sup>. L'éléphant serait-il devenu un symbole de la puissance militaire ptolémaïque, comme il le fut pour les Séleucides ? Le désir de concurrencer l'éléphanterie de cette dernière dynastie était réel chez les souverains lagides<sup>2612</sup>. Pour autant, nous ne sommes pas d'accord avec cette interprétation. En effet, sur un autre bol d'Athribis daté du règne de Ptolémée IV, ce n'est pas un éléphant que le guerrier affronte avec son bouclier, mais une gazelle<sup>2613</sup>. De ce fait, nous pensons avoir ici affaire à des scènes de chasse, et non de guerre. Cela expliquerait pourquoi l'éléphant n'est ni monté, ni équipé pour la guerre. L'ajout d'un tapis sur le dos de l'animal par les *kallainopoiot* relève selon nous ou bien d'un choix esthétique, ou bien de la volonté de distinguer l'éléphant des autres animaux en raison de son statut royal. En tout état de cause, le motif de l'éléphant terrassant un guerrier, dans l'art et l'artisanat hellénistique, ne semble pas avoir été circonscrit au seul contexte militaire, même s'il faut rappeler que la chasse s'apparente, dans le monde hellénistique, à un combat. Pour autant, qu'il s'agisse de la statuette de Myrina ou de la céramique égyptienne, ce motif met en scène la domination du souverain, tant sur les personnes (les Galates), que sur les animaux (les éléphants).

---

<sup>2607</sup> Ce motif a été identifié en 1977 à Aigai (actuelle Vergina) lors des fouilles dirigées par Manólis Andrónikos. Il est notamment visible sur un larnax en or retrouvé dans la tombe de Philippe II de Macédoine et conservé au musée des tombes royales d'Aigai.

<sup>2608</sup> LUNSINGH SCHEURLEER 1979, 101-102.

<sup>2609</sup> LUNSINGH SCHEURLEER 1979, 102.

<sup>2610</sup> LUNSINGH SCHEURLEER 1979, 100-101.

<sup>2611</sup> LUNSINGH SCHEURLEER 1979, 101 ; NENNA et SEIF EL-DIN 2000, 89.

<sup>2612</sup> *Infra*, p. 446 sq.

<sup>2613</sup> Cf. corpus p. 283-284.

### III. L'exécution par les éléphants des transfuges et des rebelles

Les exécutions publiques des transfuges et des rebelles par les éléphants ont été un autre moyen d'utiliser ces animaux afin d'affirmer ou de réaffirmer l'autorité royale. Cet usage ne semble toutefois pas avoir été très répandu dans le monde hellénistique, puisqu'il est attesté chez deux souverains seulement : Philippe Arrhidée (par Perdikkas), puis, plus d'un siècle après, un Ptolémée dont l'identité n'est pas clairement établie. Ce nouveau mode d'exécution des condamnés est venu compléter l'arsenal répressif des souverains en s'ajoutant à la liste des supplices déjà mis en œuvre dans le monde grec, comme le supplice d'exposition au poteau (*apotympanismos*), la crucifixion (*anastaurôsis*), ou encore la lapidation... Il a permis, plus exactement, de renouveler la pratique ancienne de la « condamnation aux bêtes », laquelle consistait à torturer et mettre à mort un individu ou un groupe de personnes par l'utilisation d'animaux<sup>2614</sup>.

#### *III. 1. L'écrasement par un éléphant : une mise à mort pour sanctionner la désobéissance à l'autorité royale*

L'utilisation des pachydermes pour exécuter les condamnés existait dans l'Inde ancienne. Sa plus ancienne attestation est toutefois tardive, puisqu'elle se trouve dans les *Lois de Manu*, un corpus législatif hindoue daté du II<sup>e</sup> siècle de n. è. environ. Il y est notamment précisé que le roi doit faire exécuter les voleurs par un éléphant<sup>2615</sup>. La mise à mort par un éléphant est aussi évoquée dans le chapitre de l'*Arthashastra* consacré aux « *Punishments for Transgressions* »<sup>2616</sup>. Cependant, il n'est pas question d'exécution d'un condamné mais d'un sacrifice humain volontaire. Le traité indique à la personne décidée à s'offrir aux dieux, par l'intermédiaire de l'éléphant, la démarche à suivre pour préparer l'animal à tuer (nourrir le pachyderme, l'enivrer de liqueur pour le rendre furieux...). Comme les lois de Manu, ce traité n'est pas non plus antérieur aux campagnes d'Alexandre en Inde. Par conséquent, les plus anciennes attestations historiques d'exécutions par les éléphants sont d'époque hellénistique. Néanmoins, le recours aux pachydermes pour exécuter les condamnés était certainement plus ancien, et a sans doute été emprunté par les souverains macédoniens aux Indiens.

---

<sup>2614</sup> On citera par exemple le cas de Lysimaque, qui fut jeté à un lion féroce pour avoir aidé Callisthène à s'empoisonner (Just., XV. 3. 7). Lysimaque gagna toutefois ce combat.

<sup>2615</sup> « *Lost property that is recovered shall remain in the care of competent officials and the king should have any thieves caught in connection with its disappearance executed by an elephant* » (*The Law Code of Manu*, VIII. 33, ed. et trad. Patrick OLIVELLE, Oxford, 2004, p. 125).

<sup>2616</sup> *Arthashastra*, IV. 13. [88]. 7. Cf. corpus p. 17.

Contrairement à l'Inde, où les éléphants pouvaient être réquisitionnés pour condamner les auteurs de petits méfaits comme le vol, le recours à ces animaux, à l'époque hellénistique, semble avoir été réservé aux actes plus graves de trahison ou de rébellion collective contre l'autorité du souverain. La plus ancienne attestation historique de ce supplice intervient peu de temps après la mort d'Alexandre, dans un contexte de désaccords sur la succession royale. Lors de la conférence de Babylone, les membres du Conseil royal et les cavaliers souhaitent placer sur le trône le fils à naître du conquérant, le futur Alexandre IV, par le moyen d'une régence. La majeure partie de la phalange est défavorable à cette idée et impose le demi-frère d'Alexandre, Philippe Arrhidée, comme roi. Deux hommes incarnent cette opposition : Perdikkas et Méléagre. Un compromis est trouvé avec une royauté collégiale. Néanmoins, Perdikkas profite d'une cérémonie de lustrations de l'armée pour se venger des hommes n'ayant pas rejoint la position du conseil royal. Ces événements sont évoqués par Diodore, Quinte-Curce, Arrien, et Justin, mais seul Quinte-Curce a décrit avec précisions cette cérémonie et la mise à mort des soldats séditeux<sup>2617</sup>. Au cours de celle-ci, la cavalerie et les éléphants, à la tête desquels avait été placé Arrhidée, faisaient face à l'infanterie, commandée par Méléagre<sup>2618</sup>. Alors que les deux corps étaient sur le point de se joindre, Philippe Arrhidée chevaucha avec un escadron en direction de l'infanterie, et, manipulé préalablement par Perdikkas, exigea que les responsables de la sédition lui soient livrés<sup>2619</sup>. Afin qu'ils obtempèrent, le roi menaça les soldats de lâcher sur eux tous les escadrons avec les éléphants<sup>2620</sup>. Méléagre et l'infanterie sont évidemment abasourdis d'être menacés par l'homme qui leur devait son trône. Perdikkas fit ensuite mettre à part environ trois cent hommes (trente dans le récit de Diodore) du parti de Méléagre et, à la vue de l'armée entière, les livra aux éléphants<sup>2621</sup>.

L'extrait de Quinte-Curce constitue la seule attestation d'une exécution par les éléphants ordonnée par un souverain dans un contexte militaire, à l'époque hellénistique. Une autre exécution de soldats par les éléphants est évoquée chez Valère Maxime durant la période. Toutefois, son commanditaire n'est pas un souverain hellénistique, mais le général romain Paul-Émile. Les circonstances et le motif de l'exécution sont néanmoins similaires à celle ordonnée par Perdikkas. En l'occurrence, Paul-Émile, pendant la Troisième guerre de Macédoine, est

<sup>2617</sup> DS. XVIII. 4. 7 ; Curt., X. 9. 13-19. Cf. corpus p. 92 ; Arr., *Succ.*, 4 (dans Phot. *Bibl.*, codex 92) ; Just., XIII. 4.

<sup>2618</sup> Curt., X. 9. 13. Cf. corpus p. 92.

<sup>2619</sup> Curt., X. 9. 16. Cf. corpus p. 92.

<sup>2620</sup> *Ibid.*

<sup>2621</sup> Curt., X. 9. 18. Cf. corpus p. 92.

confronté à la trahison de soldats étrangers, qui ont rejoint les rangs antigonides. Après avoir défait l'armée de Persée à Pydna, le général romain capture ces transfuges et les fait étendre sur le sol pour les faire écraser par des éléphants (*elephantis substravit*)<sup>2622</sup>.

Le recours aux éléphants pour exécuter des civils est également attesté chez les auteurs anciens. Cependant, l'auteur de *III Maccabées* et Flavius Josèphe, dans *Contre Apion*, sont les seuls à l'évoquer. Chacun d'eux fait référence à l'exécution des Juifs d'Alexandrie par les éléphants de l'armée lagide. Toutefois, ces deux sources ne s'accordent pas sur l'identité du souverain ayant commandité cette mise à mort. L'auteur de *III Maccabées* attribue cette décision à Ptolémée Philopator. Il raconte qu'en 217, le monarque lagide, félicité par les Juifs à la suite de sa victoire de Raphia, décida de se rendre à Jérusalem. Une fois dans cette cité, le souverain, impressionné par la splendeur du temple, voulut y rentrer<sup>2623</sup>. On lui expliqua alors que seul le Grand prêtre de Jérusalem pouvait s'y rendre, une fois dans l'année, et que, par conséquent, tout autre personne s'autorisant à entrer dans le temple commettait un acte sacrilège<sup>2624</sup>. Le roi se vit donc refuser l'accès au lieu saint<sup>2625</sup>. Il repartit alors en Égypte, non sans désir de vengeance à l'égard des Juifs. Après son retour, à une date incertaine<sup>2626</sup>, il rendit publique une inscription pour avertir les Juifs d'Égypte que ceux refusant d'adhérer au culte de Dionysos, et ce faisant d'apostasier, se verraient privés de « l'inestimable citoyenneté », et seraient marqués au fer rouge par une feuille de lierre, emblème de Dionysos<sup>2627</sup>. Malgré cette menace, la majorité des Juifs refusèrent<sup>2628</sup>. Ptolémée IV les accusa alors de préparer un complot contre lui et décida de s'en prendre à l'ensemble de la diaspora juive d'Égypte. Il décréta la déportation massive des Juifs, de leurs femmes et de leurs enfants vers l'hippodrome d'Alexandrie. L'objectif était de procéder à l'enregistrement nominatif des prisonniers. Cependant, devant l'ampleur de la tâche (les Juifs sont trop nombreux), le souverain décida

---

<sup>2622</sup> Val.-Max., II. 6. 14. Cf. corpus p. 76. Valère Maxime prend position en faveur de cette sanction « quand elles [les armées] ont dévié du droit chemin, elles vont vous écraser si elles ne sont pas écrasées ». Cet auteur rapporte également que Scipion l'Africain offrit les soldats étrangers qui avaient déserté en spectacle, en les opposant aux bêtes (*bestiis obiecit*) (II. 6. 13. Cf. corpus p. 76). Toutefois, nous ne savons pas s'il s'agissait d'éléphants. De son côté, Hannibal confronta un prisonnier romain à un éléphant, mais le soldat romain parvint à tuer l'animal (Pline, VIII. 7. 1).

<sup>2623</sup> *III Macc.*, 1. 9-10.

<sup>2624</sup> *III Macc.*, 1. 11-12.

<sup>2625</sup> *III Macc.*, 2. 21-22; 3. 18.

<sup>2626</sup> Joseph Méléze Modrzejewski situe l'événement en 217 (2008, 169).

<sup>2627</sup> *III Macc.*, 2. 27-29. Dans un article publié en 2011, Marie-Françoise Baslez a expliqué que l'objectif de Ptolémée IV était moins religieux que politique. Il s'agissait non pas de déjudaïser l'Égypte, mais de faire entrer les Juifs dans un réseau de fidélité autour de sa personne. Le roi leur offrait donc une promotion en leur accordant non pas la citoyenneté, mais plutôt des privilèges spécifiques. (« Dionysisme *versus* judaïsme dans le Troisième livre des Maccabées : religion et politique à la cour de Ptolémée IV », *Semitica et Classica*, n. 4, p. 63-72).

<sup>2628</sup> *III Macc.*, 2. 32.

l'exécution des captifs. Il ordonna à ses stratèges (gouverneurs locaux) et à ses soldats de prévoir une mort « inexorable et ignominieuse » pour ceux qu'il considérait comme des traîtres<sup>2629</sup>. Les Juifs furent condamnés à être écrasés par « cinq cents » éléphants<sup>2630</sup>. En préparation de cette exécution, les agents du roi les enchainèrent et leur lièrent les mains<sup>2631</sup>. Les éléphants furent quant à eux parés « d'effroyables instruments » qui n'ont pas été décrits par l'auteur de *I Maccabées*<sup>2632</sup>, et furent « mis dans un état de folie furieuse » par « de généreuses fournées d'encens et une abondante quantité de vin pur »<sup>2633</sup>. L'exécution fut reportée à deux reprises, car la première fois, le « Dieu suprême » endormit le roi<sup>2634</sup>, et, la seconde fois, il lui insuffla de la compassion à l'égard des Juifs<sup>2635</sup>. À la troisième tentative, l'un des condamnés, le prêtre Éléazar, se mit à prier, ce qui provoqua une fois encore l'intervention divine : le « Dieu, très glorieux » ouvrit le ciel et envoya deux anges qui retournèrent les éléphants contre l'armée royale<sup>2636</sup>. Comme l'a suggéré Joseph Méléze Modrzejewski, ce furent très probablement les cris des Juifs, qui, effrayant les éléphants, ont poussé ces derniers à opérer un demi-tour<sup>2637</sup>. Ptolémée renonça finalement à son projet et gracia les Juifs. Le récit se termine ainsi, sur un triple *deus ex machina*, ce qui ne contribue pas à lui accorder une grande crédibilité historique. De son côté, Flavius Josèphe place cet événement non sous Ptolémée IV, mais sous Ptolémée VIII. Dans son récit, l'origine du conflit n'est pas religieuse, mais politique : les Juifs d'Alexandrie, comme l'armée du général juif Onias IV, soutenaient la reine Cléopâtre II, alors en conflit de succession avec son frère, Ptolémée VIII. Ce dernier, d'après Flavius Josèphe, refusa de combattre l'armée d'Onias IV<sup>2638</sup>. Il décida plutôt de rassembler les citoyens juifs d'Alexandrie, avec leurs femmes et leurs enfants, les fit se déshabiller, avant de les ligoter pour les faire écraser par des éléphants enivrés pour l'occasion<sup>2639</sup>. Mais la menace se retourna contre lui lorsque les éléphants se jetèrent contre les amis du roi et en tuèrent « le plus grand nombre »<sup>2640</sup>. Flavius Josèphe fait également référence à l'intervention d'une divinité persécutrice auprès de

<sup>2629</sup> *Ibid.*, 3. 25.

<sup>2630</sup> *Ibid.*, V. 2. Cf. corpus p. 44. Ce chiffre est exagéré. L'auteur de *III Maccabées* reprend à son compte l'expression utilisée dans la littérature indienne pour signifier « beaucoup de » (*supra*, p. 219-220).

<sup>2631</sup> *Ibid.*, V. 5-6. Cf. corpus p. 44.

<sup>2632</sup> *Ibid.*, V. 45. Cf. corpus p. 45.

<sup>2633</sup> *Ibid.*, V. 2; V. 10. Cf. corpus p. 44; V. 45. Cf. corpus p. 45.

<sup>2634</sup> *Ibid.*, V. 11-12. Cf. corpus p. 44.

<sup>2635</sup> *Ibid.*, V. 27-32. Cf. corpus p. 44.

<sup>2636</sup> *Ibid.*, VI. 1; VI. 16-22. Cf. corpus p. 45.

<sup>2637</sup> MELEZE MODRZEJEWSKI 2008, 44.

<sup>2638</sup> Jos., *c. Ap.*, II. 53. Cf. corpus p. 84.

<sup>2639</sup> Jos., *c. Ap.*, II. 53. Cf. corpus p. 84.

<sup>2640</sup> Jos., *c. Ap.*, II. 54. Cf. corpus p. 84.

Physcon<sup>2641</sup>. La similarité des récits de *III Maccabées* et de Flavius Josèphe a suggéré aux chercheurs que ces sources rapportent en fait le même événement. Les spécialistes ne s'accordent pas, toutefois, sur la datation de ce dernier. Philippe Abadie donne raison à Flavius Josèphe. Pour lui, *III Macc.* « transpose en fait sous Ptolémée IV les difficultés rencontrées en 140-139 avant J.-C. par les Juifs d'Égypte pour avoir soutenu la lutte de Cléopâtre II contre son frère et époux »<sup>2642</sup>. Joseph Méléze Modrzejewski exprime toutefois son désaccord avec cela : « À la lumière des sources documentaires, les luttes intestines entre les enfants de Ptolémée Epiphane –Ptolémée VI, Ptolémée VIII et Cléopâtre II, n'ont pas perturbé la vie juive en Égypte. Au contraire, les documents épigraphiques, et tout récemment, les papyri du dossier d'Hérakléopolis étalent un climat de confiance et de coopération entre le pouvoir royal et les Juifs pendant la deuxième partie du règne de Ptolémée VIII dans la deuxième moitié du II<sup>e</sup> siècle av. n. è. »<sup>2643</sup>. Il ajoute que « l'emploi d'éléphants comme instrument d'exécution convient mieux à la période qui suit immédiatement la bataille de Raphia qu'au règne de Ptolémée VIII, du fait de la présence à Alexandrie d'un grand nombre des pachydermes pris par Ptolémée IV à Antiochos »<sup>2644</sup>. Si le premier argument est tout à fait pertinent, le second l'est moins. Certes, Physcon avait peu d'éléphants en comparaison de son grand-père. Mais ces animaux étaient bien présents dans les écuries royales sous son règne. En tout état de cause, l'hypothèse de Joseph Méléze Modrzejewski nous paraît plus vraisemblable, bien qu'on ne puisse écarter définitivement l'idée selon laquelle l'auteur de *III Macc.* et Flavius Josèphe fassent allusion à deux événements différents.

### *III. 2. Un supplice conforme au modèle juridique, culturel et social des sociétés hellénistiques*

D'un point de vue du protocole, les exécutions par les éléphants ne se distinguent pas des autres types d'exécutions de masse mises en œuvre contre les traîtres et les rebelles à l'époque hellénistique, comme celle des proches d'Agathoclès, ministre de Ptolémée IV qui conspira contre le pouvoir lagide (205/204), ou encore celle des Juifs de Jérusalem sous Antiochos IV.

---

<sup>2641</sup> *Ibid.*

<sup>2642</sup> ABADIE 2009, 761.

<sup>2643</sup> MELEZE MODRZEJEWSKI 2008, 46.

<sup>2644</sup> *Ibid.*

1) elles procèdent d'une décision royale, ou du moins sont consenties par le monarque<sup>2645</sup>, même si ce dernier, comme en témoigne l'auteur de *III Maccabées*, semble laisser le choix du mode d'exécution à ses hommes<sup>2646</sup>.

2) l'armée occupe un rôle actif dans le déroulement de l'exécution : Hermon, qui dirige l'organisation de l'exécution des Juifs, est un militaire de haut rang et les éléphants proviennent de l'armée lagide<sup>2647</sup>. Il convient de noter que les troupes armées intervenaient dès l'arrestation des condamnés. On citera pour exemple le cas de celle de Scopas d'Étolie, dont la maison fut cernée par des troupes et des éléphants sur l'ordre du régent Aristoménès (196)<sup>2648</sup>.

3) les condamnés sont mis dans une position de vulnérabilité<sup>2649</sup>. Perdicas agit par ruse et profite d'un rapport de forces défavorable aux séditeux. Les agents de Ptolémée enchainent les Juifs d'Alexandrie. Paul-Émile fait quant à lui mettre les transfuges en position couchée.

4) les commanditaires s'assurent de la publicisation de l'événement<sup>2650</sup>. Perdicas fait mettre à mort les soldats « à la vue de l'armée entière », et Ptolémée organise l'événement dans un lieu public, l'hippodrome, où se rendent « des foules innombrables ».

Marie-Françoise Baslez a observé que les tortures et les supplices mis en œuvre par les souverains hellénistiques « avaient un caractère spectaculaire qui les intégrait dans la culture de la représentation, caractéristique du monde hellénistique »<sup>2651</sup>. Si l'historienne ne les évoque pas, les exécutions par les éléphants semblent pourtant bien avoir été les plus spectaculaires auxquelles les foules des III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> siècles ont pu assister. Cela était lié à la dimension impressionnante de ces animaux, mais aussi au fait que, dans le cas du projet d'exécution des

---

<sup>2645</sup> Cas des proches d'Agathoclès : Pol., XV. 32. 7 ; 8 ; 10 (consentement du jeune Ptolémée V recueilli par Sosibe) ; Cas des Juifs de Jérusalem : Jos., *A. J.*, XII. 5. 255-256 (décision royale).

<sup>2646</sup> Ce cas de figure est également attesté dans le royaume séleucide. Polybe rapporte que, dans le cas de l'exécution d'Achéos (213), le choix du supplice procéda d'une décision collégiale : « quand le conseil se réunit, il y eut une longue discussion sur les châtiments qu'il fallait infliger à Achéos ; on décida finalement qu'on commencerait par couper les extrémités de ce malheureux, qu'ensuite on lui trancherait la tête, on la coudrait dans une peau d'âne et on crucifierait le cadavre » (Pol., VIII. 21. 2-3).

<sup>2647</sup> Sur ce personnage, voir *supra*, p. 308-311. Les monteurs d'éléphants ne semblent pas, toutefois, avoir participé à l'exécution.

<sup>2648</sup> Pol., XVIII. 53. 7. Cf. corpus p. 40. Ce fut aussi l'armée qui vint chercher Agathoclès et Agathoclée (Pol., XV. 32. 11).

<sup>2649</sup> Cas des proches d'Agathoclès : Pol., XV. 33. 6 (enchaînement d'Agathocle).

<sup>2650</sup> Cas des proches d'Agathoclès : Pol., XV. 33. 2 et 5 (meurtre de Philon sur la place publique) ; Pol., XV. 33. 12 (mise à mort de la femme de Philammon, assassin d'Arsinoé III, sur la place publique). La vulnérabilité des condamnés et la publicisation de l'exécution ne sont pas évoquées de manière explicite dans le cas de la mise à mort des Juifs de Jérusalem par Antiochos IV. Néanmoins, l'un des modes de mises à mort choisis, la crucifixion, suggère que ces caractéristiques étaient également présentes.

<sup>2651</sup> BASLEZ 2011, 343. Selon l'historienne, « ces événements et leur récit prennent la suite des représentations du théâtre tragique et de l'imagerie mythologique des vases grecs qui avaient habitué les Grecs à visualiser les corps outragés ».



Juifs d'Alexandrie, ceux-ci avaient été enivrés au point d'être « dans un état proche de la folie furieuse »<sup>2652</sup>. L'abreuvement en vin des éléphants n'avait, selon nous, rien d'exceptionnel. Nous savons par plusieurs auteurs anciens que les éléphants, dans la Perse et l'Inde ancienne, avaient droit à une ration de vin<sup>2653</sup>. Cela n'a rien de surprenant, comme l'a souligné Pierre Briant, puisque « tous les animaux soumis à des travaux de force en reçoivent des rations régulières »<sup>2654</sup>. Cela s'explique par le fait que l'alcool est un analgésique puissant, qui permet de relaxer et d'éviter les douleurs. Nous n'avons pas d'information à ce sujet concernant le monde hellénistique<sup>2655</sup>. Néanmoins, il est possible que les éléphants de guerre des Antigonides, des Séleucides et des Lagides aient reçu à l'occasion quelques rations de vins. Les soigneurs devaient toutefois veiller à fournir des quantités raisonnables aux pachydermes, même si ces derniers, d'après Claude Élien, « ne refusent pas de boire le verre de l'amitié »<sup>2656</sup>. Les fonctionnaires lagides chargés de préparer les éléphants pour l'exécution des Juifs d'Alexandrie n'ont pas limité la ration de vin donnée aux éléphants, puisqu'ils ont volontairement mis ces animaux en état d'ivresse. Ainsi, l'auteur de *III Maccabées* multiplie l'emploi de termes évoquant la quantité énorme de vin donnée aux éléphants (*pleioni aphthonô pollês*). Il précise de plus que le vin était pur (*akratô*). Or, le vin était habituellement mélangé avec de l'eau, dans l'Antiquité, avant d'être consommé<sup>2657</sup>. Les agents de Ptolémée n'ignoraient sans doute pas que les éléphants, une fois ivres, seraient plus terrifiants encore. En effet, d'après le psychopharmacologue Ronald K. Siegel, un éléphant, dans cet état, devient plus agressif, se met à barrir et, pendant une à deux heures, agite ses oreilles d'avant en arrière afin de réguler sa température corporelle<sup>2658</sup>. En mettant les éléphants dans cet état, les agents de Ptolémée semblent bien avoir voulu donner à cette exécution un caractère des plus spectaculaires.

---

<sup>2652</sup> *III Macc.*, V. 45. Cf. corpus p. 45.

<sup>2653</sup> Aristote indique qu'en Perse ou en Inde, on pouvait donner à l'éléphant jusqu'à cinq maris (environ 50 l.) de vin par repas (*H. A.*, VIII. 9 [596a]. Cf. corpus p. 32). Selon Claude Élien, la boisson ordinaire d'un éléphant de guerre, en Inde, est le vin de riz ou le vin de canne (*N. A.*, XIII. 8. Cf. corpus p. 134). De leur côté, Strabon, Arrien et Claude Élien rapportent qu'en Inde, du vin rouge était administré aux éléphants malades afin que ceux-ci guérissent (*Str.*, XV. 1. 43. Cf. corpus p. 71 ; *Arr.*, *Ind.*, XIV. 9. Cf. corpus p. 108 ; *El.*, *N. A.*, XIII. 7. Cf. corpus p. 134).

<sup>2654</sup> BRIANT 2016, 273.

<sup>2655</sup> Nous savons toutefois, par l'auteur de *I Maccabées* qu'avant la bataille de Beth-Zacharia, « on mit sous les yeux des éléphants du jus de raisin et de mûre pour les disposer à l'attaque » (VI. 34. Cf. corpus p. 42). Cependant, rien ne suggère que le jus de raisin et de mûre était la boisson habituelle des éléphants séleucides. Il s'agit peut-être là d'une simple récompense promise à ces animaux.

<sup>2656</sup> *El.*, *N. A.*, VIII. 27. Cf. corpus p. 132.

<sup>2657</sup> MELEZE MODRZEJEWSKI 2008, 155.

<sup>2658</sup> SIEGEL 1989, 119. Ce mouvement des oreilles pour ventiler son corps s'explique par le fait que l'éléphant est dénué de glandes sudoripares (il ne peut pas transpirer). La fonction de thermorégulation ne peut donc se faire par le moyen de la transpiration.

Les exécutions par les éléphants étaient aussi plus impressionnantes que les autres à cause de leurs effets singuliers sur le corps des condamnés. Dans le chapitre 8, nous avons montré à quel point les corps des guerriers étaient désintégrés après avoir été écrasés par ces animaux. Les exécutions par les éléphants entraînaient les mêmes effets. Ainsi, d'après Quinte-Curce, les pachydermes « broyèrent (*obtero*) [...] sous leurs pieds » les soldats de Perdicas<sup>2659</sup>. Il est probable qu'il s'agissait de la mort la plus infamante réservée aux condamnés à mort, du fait qu'elle rendait l'identification des corps presque impossible. D'après l'auteur de *III Maccabées*, c'était l'objectif recherché par le souverain lagide qui, selon lui, cherchait à faire disparaître, à exterminer (*aphanision*) les condamnés<sup>2660</sup>. Comme l'a écrit Marie-Françoise Baslez, « la mort infamante réservée à certains condamnés a [...] sa logique dans la mentalité grecque comme dans le système pénal des Etats : elle interdit leur représentation, elle abolit leur mémoire »<sup>2661</sup>. Il s'agit selon elle de l'exacte opposition du modèle grec de la « belle mort », celle qui offre au guerrier, libre, tombé sur le champ de bataille « l'immortalité dans la mémoire collective »<sup>2662</sup>. L'historienne voit donc, dans les supplices mis en œuvre lors des exécutions des traîtres et des asociaux par les Lagides et les Séleucides, la construction d'un nouveau modèle, celui de la « male mort », « mort infamante qui vise à déshumaniser le corps et à la rendre méconnaissable »<sup>2663</sup>. À cet égard, l'exécution par les éléphants semble bien avoir incarné la forme la plus aboutie de ce nouveau modèle.

### *III. 3. Le projet d'exécution des Juifs d'Égypte vu par les auteurs juifs : un acte transgressif, mais un supplice légal*

Comme nous l'avons vu, l'écrasement par les éléphants semble s'inscrire dans la tradition des exécutions légales mises en œuvre par les souverains hellénistiques. Ce constat semble partagé par l'auteur de *III Maccabées* et Flavius Josèphe. Certes, l'auteur de *III Maccabées* dénonce explicitement le projet d'exécution en le qualifiant de sacrilège (*anosios*) et d'illicite/criminelle (*athesmos*)<sup>2664</sup>. Cependant, cette considération n'est pas liée à l'instrument d'exécution choisi. Il est vrai que l'auteur dresse un portrait péjoratif des éléphants. Ces derniers sont présentés comme féroces (*agriois*), impitoyables (*anêlēēs*), et fous

<sup>2659</sup> Curt., X. 9. 18. Cf. corpus p. 92.

<sup>2660</sup> *III Macc.*, V. 20 ; V. 38. Cf. corpus p. 44-45.

<sup>2661</sup> BASLEZ 2011, 344.

<sup>2662</sup> BASLEZ 2011, 343-344.

<sup>2663</sup> *Ibid.* Les pratiques achéménides ont sans doute exercé une influence sur celles des souverains hellénistiques. D'après Strabon, « celui qui désobéit au monarque [perse] a la tête et les bras tranchés et l'on jette son cadavre » (XV, 3, 17.).

<sup>2664</sup> *III Macc.*, V. 8, 12 ; V. 47 Cf. corpus p. 44-45.

(*maniôdes*). Aussi, l'auteur fait dire à Ptolémée que l'éléphant est un animal anthropophage<sup>2665</sup>. Néanmoins, nous ne croyons pas que l'auteur ait une image aussi négative des pachydermes. D'abord, il rappelle lui-même, à plusieurs reprises, que les éléphants sont ivres. Il n'ignore pas non plus que ces animaux sont herbivores puisqu'il précise dans la suite du récit que le but de l'opération était de faire écraser les Juifs par les éléphants<sup>2666</sup>, et non que ces derniers se repaissent des condamnés. Selon nous, l'auteur de *III Maccabées*, en qualifiant ces animaux de la sorte, vise plutôt à révéler le caractère tyrannique de leur propriétaire. Les qualificatifs attribués aux éléphants sont d'ailleurs caractéristiques de ceux habituellement attribués aux tyrans par les auteurs anciens. Cette hypothèse se confirme par la comparaison que l'auteur fait, ailleurs dans son récit, entre le souverain d'Égypte et Phalaris, le tyran de Sicile<sup>2667</sup>, à qui l'ensemble de ces qualificatifs ont été attribués<sup>2668</sup>. La fin du livre nous permet de comprendre pourquoi l'auteur qualifie le projet d'exécution de sacrilège et d'illégal. Dans une lettre écrite par Ptolémée IV à ses stratèges et rapportée par l'auteur du livre, le souverain lagide dénonce ceux qui, dans son entourage, s'apprêtaient à mettre à mort les Juifs « sans enquête préalable, ni examen des preuves »<sup>2669</sup>. Le caractère illégal et sacrilège du projet d'exécution s'explique donc par un vice de procédure, et non par le mode d'exécution choisi, qui, dans cette même lettre, est considéré comme convenable aux rebelles<sup>2670</sup>.

Dans le récit de Flavius Josèphe, le projet d'exécution est également jugé comme illégal, même si ce terme n'est pas employé. Cependant, cela n'a rien à voir avec le mode d'exécution retenu, à propos duquel l'auteur ne s'exprime pas. L'illégalité de la tentative d'exécution s'explique par le fait que Flavius Josèphe considère Ptolémée Physcon comme un usurpateur<sup>2671</sup>. De plus, en faisant référence à « l'armée » d'Onias IV, chargée de défendre les intérêts du jeune Ptolémée VII, héritier du trône, Flavius Josèphe place la tentative d'exécution dans un contexte de guerre. Les Juifs d'Alexandrie ont donc le statut de prisonniers de guerre. Or, comme il le rappelle dans un autre extrait de *Contre Apion*, la loi juive interdit de s'en prendre aux prisonniers de guerre et aux non-combattants, notamment les femmes et les enfants<sup>2672</sup>. Flavius Josèphe dénonce donc à la fois l'usurpation royale, le mépris des lois de la guerre communes aux Grecs et aux Juifs,

<sup>2665</sup> *III Macc.*, V. 31. Cf. corpus p. 44. Le terme *anthropophagos* n'est pas employé par l'auteur. Ptolémée déclare à Hermon que ses parents et ses enfants auraient offert un « généraux repas » (*dapsilê thoinan*) aux éléphants.

<sup>2666</sup> *III Macc.*, V. 42. Cf. corpus p. 45.

<sup>2667</sup> *III Macc.*, V. 20, 42. Cf. corpus p. 44-45.

<sup>2668</sup> Phalaris est qualifié d'impitoyable (*nêleês*) par Pindare (*P.*, I. 95). Chez Lucien, le tyran se défend d'être féroce (*agrion*), cruel (*anêmeros*) et fou (*maneiên*) (*Phal.*, I. 8, 11). Le tyran fut également qualifié d'anthropophage (*anthrôpophagian*) (Tat., *Or. Ad Graec.*, XXXIV).

<sup>2669</sup> *III Macc.*, VII. 5.

<sup>2670</sup> *Ibid.*

<sup>2671</sup> Jos., *c. Ap.*, II. 5. 51.

<sup>2672</sup> Jos., *c. Ap.*, II. 29. 212.

mais en aucun cas le mode d'exécution choisi par Physcon.

Pour clore cette partie, nous pouvons nous interroger sur les critères ayant présidé au choix de l'éléphant comme instrument d'exécution. L'analyse du décret trilingue de Memphis (196) a conduit Bernard Legras à supposer qu'en Égypte lagide, le type de supplice était fonction de l'appartenance « ethnique » du condamné<sup>2673</sup>. Hélas, nous ne pouvons affirmer que l'écrasement par les éléphants fut réservé aux seuls condamnés juifs, dans le royaume des Ptolémées, sur la base de deux témoignages seulement. Nous pouvons même nous demander si ce mode d'exécution, dans *III Maccabées*, n'est pas qu'un élément narratif destiné à rendre le projet de Ptolémée plus dramatique pour le lecteur. Comme l'ont rappelé Oliver D. Hoover et Joseph Méléze Modrzejewski, ce livre présente un certain nombre de ressemblances stylistiques, lexicales et narratives avec *II Maccabées*<sup>2674</sup>. Or, dans ce dernier, le frère de Judas Maccabée meurt écrasé par un éléphant appartenant à un autre souverain hellénistique, Antiochos IV. Comme nous le verrons dans le chapitre suivant, cet événement a transformé cet animal en un symbole de l'oppression macédonienne sur les Juifs. En faisant de l'éléphant l'instrument de la cruauté grecque, l'auteur de *III Maccabées*, mais également Flavius Josèphe, ont repris un *topos* de la littérature de persécution juive. Pour autant, les exécutions par les éléphants des rebelles et des traîtres sont, comme nous l'avons démontré, tout à fait conformes au système pénal des royaumes hellénistiques, lequel prévoyait des châtiments exceptionnels pour les coupables de ce type de crime. Nous ne pouvons donc pas affirmer avec certitude que cet instrument d'exécution, dans le contexte civil, fut une invention littéraire. Il faut peut-être admettre, comme Josèphe Méléze-Modrzejewski, que celui-ci fut choisi pour des raisons symboliques :

Le rejet du culte de Dionysos étant, aux yeux du roi, la première manifestation patente de la « trahison » des Juifs, leur châtiment prendrait la forme d'une « peine réfléchissante » : mourir écrasés par les genoux et les pieds d'éléphants ivres après avoir refusé de rejoindre les adeptes de Dionysos serait, pour les Juifs rebelles, une sanction comparable à la peine du bûcher ordonnée pour des incendiaires. La référence au culte de Dionysos se vérifie dans l'iconographie hellénistique qui associe l'éléphant aux pompes dionysiaques ; le mélange de l'encens et du vin qu'on administre aux bêtes avant de les lancer sur les victimes a pu être interprété comme le reflet d'un rituel propre à ce culte<sup>2675</sup>.

---

<sup>2673</sup> LEGRAS 2010, 247.

<sup>2674</sup> HOOVER 2005, 40 ; MELEZE MODRZEJEWSKI 2008, 36. Oliver D. Hoover n'exclut pas, par exemple, que le nom porté par le prêtre juif dont les prières ont permis de sauver les condamnés, Éléazar, ait été choisi par l'auteur en référence au frère de Judas Maccabées, mort écrasé par un éléphant à la bataille de Beth-Zacharia.

<sup>2675</sup> MELEZE MODRZEJEWSKI 2008, 64. Sur l'intégration de l'éléphant dans l'iconographie du mythe de Dionysos, voir chapitre suivant.

Pour conclure ce chapitre, nous pouvons affirmer que l'éléphant occupa une place singulière parmi les troupes montées asiatiques intégrées aux armées hellénistiques. En effet, au-delà de son statut d'arme de guerre, il revêtait une dimension symbolique forte. Sa représentation sur les monnaies, sur les édifices et sur les peintures, mais également son utilisation hors contexte guerrier, permettait de mettre en scène la puissance politico-militaire des monarques et de faire de ces derniers des héritiers du *Theos Aniketos*. Avant l'affirmation des grandes monarchies hellénistiques, cette utilisation symbolique de l'éléphant annonçait leur ambition politique personnelle. Après l'affirmation des grandes monarchies hellénistiques, elle contribuait à légitimer la prise du titre royal. En tout état de cause, l'éléphant est rapidement devenu, comme dans les royaumes indiens, une allégorie du pouvoir, particulièrement dans l'Égypte lagide et l'Asie séleucide. Par ailleurs, l'association de ces animaux à des divinités grecques dans le monnayage royal, mais aussi les mises en scène physiques ou symboliques de ceux-ci contre des non Grecs (Galates, Juifs) témoigne d'une volonté de les intégrer dans la culture grecque, au point d'en faire des nouvelles figures de l'hellénisme. Il convient d'ailleurs de souligner que les souverains hellénistiques, dans la continuité d'Alexandre, donnaient des noms grecs à leurs éléphants. Nous avons déjà évoqué Ajax et Patrocle, deux pachydermes appartenant à l'armée d'Antiochos III<sup>2676</sup>, mais d'autres cas sont attestés. Ainsi, un éléphant de Pyrrhos était nommé Nikon<sup>2677</sup>, et une éléphante d'Antigone Gonatas s'appelait Nikaia<sup>2678</sup>. Nous estimons probable que cette habitude exista aussi chez les Lagides et les rois gréco-bactriens. En tout état de cause, les souverains hellénistiques, dans la continuité des monarques indiens, ont utilisé l'éléphant comme symbole de leur puissance politico-militaire. Ce faisant, l'animal est devenu, tant physiquement que symboliquement, un gardien de l'hellénisme.

---

<sup>2676</sup> Pline, VIII. 5. (5). Cf. corpus p. 81.

<sup>2677</sup> Plut., *Pyrrh.*, 33. 5. Cf. corpus p. 94.

<sup>2678</sup> El., *N. A.*, XI. 14. Cf. corpus p. 133.

## Chapitre XI

# Perceptions et représentations des éléphants de guerre chez les opposants aux souverains séleucides

Comme nous l'avons vu, les souverains séleucides ont fait de l'éléphant l'emblème de leur dynastie. L'association de cet animal à cette dernière était non seulement évidente dans le royaume séleucide, mais également dans l'ensemble du monde hellénistique, voire au-delà. Nous pouvons ainsi rappeler que Séleucos était surnommé l'éléphantarque par les proches de Démétrios Poliorcète<sup>2679</sup>. Nous savons aussi qu'un éléphant de guerre carthaginois réputé pour sa vaillance était appelé *surus*, « parce qu'il lui manquait une défense »<sup>2680</sup>. S'il est vrai que le terme *surus* renvoie en latin à un « pieu » ou un « piquet », certains chercheurs estiment qu'il s'agirait plutôt d'une transcription du grec « *syros* », qui signifie syrien<sup>2681</sup>. Pierre Schneider n'exclue pas que l'éléphant appartenait à l'espèce asiatique<sup>2682</sup>. Néanmoins, nous considérons, comme Oliver D. Hoover, que le surnom donné à l'animal était un hommage à la longue tradition des éléphants séleucides<sup>2683</sup>. Au-delà de leur caractère anecdotique, ces deux informations sont tout à fait intéressantes puisqu'elles démontrent la pertinence, voire le succès des choix militaires et symboliques des rois séleucides. Dès le règne du fondateur de la dynastie, ces derniers furent considérés comme les maîtres des éléphants. D'après Plutarque, le surnom donné à Séleucos n'était qu'une raillerie destinée à moquer la prise du titre royal par ce dernier. À l'évidence, les proches de Démétrios sous-estimaient la puissance politique que conférait la possession des éléphants à l'ancien satrape de Babylonie. En effet, l'association de Séleucos à ces puissants animaux contribuait plutôt à légitimer le statut royal de ce dernier qu'à le délégitimer. C'est sans doute pour cela que les petites plaisanteries de la cour antigonide, loin de vexer Séleucos, le faisaient rire<sup>2684</sup>. Par ailleurs, il est fort probable que ce souverain et ses successeurs appréciaient tout hommage rendu à leurs éléphants de guerre, particulièrement si celui-ci provenait de régions où ces animaux étaient connus et employés à des fins militaires,

---

<sup>2679</sup> Plut., *Dem.*, 25. 7. Cf. corpus p. 98.

<sup>2680</sup> Caton (*apud* Pline, VIII. 5 [5]. Cf. corpus p. 81).

<sup>2681</sup> HOOVER 2005, 41 ; SCHNEIDER 2015, 64.

<sup>2682</sup> SCHNEIDER 2015, 64.

<sup>2683</sup> HOOVER 2005, 41.

<sup>2684</sup> Plut., *Dem.*, 25. 8. Cf. corpus p. 98.

car cela signifiait que leur éléphanterie constituait une référence. Nous pouvons nous demander si cette utilisation physique et symbolique de l'éléphant de guerre par les Séleucides eut une influence sur les perceptions et les représentations de cette pratique militaire et de cette dynastie chez les principaux opposants à cette dernière : les Ptolémées, les Romains, et les Maccabées. Afin de répondre à cette question, nous nous proposons d'identifier et d'étudier les réactions, actes ou discours, que ces trois belligérants manifestèrent vis-à-vis des éléphants de guerre séleucides.

## I. La formation et la mise en scène d'une éléphanterie concurrente en Égypte lagide

### *I. 1. Éléphant d'Éthiopie et des Trogodytes vs. Éléphant indien : la concurrence de l'éléphanterie lagide*

Dans le cinquième chapitre, nous souscrivions à l'hypothèse de Pierre Schneider, selon laquelle la Première guerre syrienne est l'événement qui décida Ptolémée II à doter son armée d'une éléphanterie, et donc à organiser des expéditions de chasse dans le pays des Trogodytes et l'Éthiopie<sup>2685</sup>. Ce faisant, Philadelphie ne chercha sans doute pas seulement à mettre ses forces au niveau de celles de son adversaire par l'utilisation d'éléphants. En effet, au-delà de l'intérêt militaire que cela représentait, il s'agissait de livrer aux Séleucides une véritable concurrence sur le plan idéologique et symbolique. Ainsi, plusieurs sources, épigraphiques et littéraires, attestent la promotion, par les Ptolémées, de leurs exploits liés à l'approvisionnement de leurs armées en éléphants. La plus ancienne, qui date sans doute de 265/264<sup>2686</sup>, est la stèle de Pithom. Cette inscription, que nous avons déjà évoquée, rapporte la fondation de la station de chasse de Ptolémaïs, le long de la mer rouge. Après avoir fait référence aux expéditions de chasse aux éléphants organisées depuis ce lieu et à la remontée de ces animaux par la voie maritime, le rédacteur du texte ajoute cette précision à la gloire de Philadelphie : « rien de tel n'avait été fait par aucun roi sur la terre entière »<sup>2687</sup>. Les Lagides n'étaient pas sans ignorer que les souverains indiens pratiquaient la chasse aux éléphants. Par conséquent, il s'agit bien ici, pour reprendre les mots de Pierre Schneider, de « mettre en valeur la complexité de l'entreprise » d'approvisionnement en éléphants depuis le pays des Trogodytes et d'Éthiopie jusqu'à l'intégration de ces animaux dans l'armée<sup>2688</sup>. Un propos de la même nature est rapporté dans un autre texte épigraphique, l'inscription d'Adoulis, daté du règne de Ptolémée III. Le rédacteur de cette stèle rappelle qu'Évergète a conduit une expédition en Asie (la Troisième guerre syrienne, 246-241) avec « des éléphants des Troglodytes et d'Éthiopie, que son père et lui le premier (*prôtos*), avaient chassé dans ces régions et qu'ils avaient emmenés en Égypte et équipés pour servir à la guerre »<sup>2689</sup>. Il est assez curieux que le qualificatif *prôtos* soit appliqué au fils. Selon nous, cela se justifie par le fait que plusieurs stations de chasse ont été créées sous

---

<sup>2685</sup> SCHNEIDER 2004, 73.

<sup>2686</sup> Voir SCHNEIDER 2019, 10.

<sup>2687</sup> Stèle de Pithom. Cf. corpus p. 244.

<sup>2688</sup> SCHNEIDER 2004, 76.

<sup>2689</sup> Stèle d'Adoulis, l. 11-13. Cf. corpus p. 250-251.



le règne d'Évergète<sup>2690</sup>. Ce souverain a donc poursuivi l'œuvre de son père. Il est plus étrange en revanche que le qualificatif soit mis au singulier. Wilhelm Dittenberger a proposé de corriger le texte en mettant *prôtos* au pluriel<sup>2691</sup>. Pour Pierre Schneider, si l'on rejette cette correction, « on peut comprendre que, continuateur de l'œuvre du père et héritier des qualités ancestrales, Ptolémée III jouit lui aussi du titre "transmissible" de *prôtos* »<sup>2692</sup>. Le terme *prôtos* est également employé dans ce contexte par Agatharchide de Cnide, un écrivain qui vécut à la cour de Ptolémée VI, dans son *Traité sur la Mer Érythrée*. Cette œuvre est aujourd'hui perdue mais certains extraits nous ont été transmis par le moine byzantin Photios. D'après ce dernier, Agatharchide écrivait que Ptolémée II « fut le premier (*prôton*) à organiser la capture des éléphants et d'autres fauves du même genre »<sup>2693</sup>. Dans le commentaire qu'il formule après avoir cité cet extrait, Photios fait remarquer très justement que les éléphants de guerre ont été utilisés (il faut ici comprendre « chassés »<sup>2694</sup>) bien avant les Ptolémées, par les souverains indiens notamment<sup>2695</sup>. L'érudit s'interroge alors sur l'interprétation à donner aux propos d'Agatharchide : « Peut-être veut-il dire qu'on a considéré ce Ptolémée comme le premier à s'adonner en grand à cette occupation, ou le premier des successeurs d'Alexandre ou le premier souverain d'Égypte à s'y adonner »<sup>2696</sup>. La première des hypothèses nous paraît plus probante, mais nécessite d'être partiellement corrigée. En comparant le texte d'Agatharchide à ceux des stèles évoquées ci-dessus, on constate que l'écrivain n'a fait que reprendre les éléments du discours royal officiel. Cependant, contrairement aux rédacteurs des inscriptions de Pithom et d'Adoulis, Agatharchide ne situe pas géographiquement le lieu où se sont déroulées les expéditions de chasse. Il nous paraît probable qu'il s'agisse là d'un simple oubli de la part d'Agatharchide ou d'un scribe peu attentionné. Par conséquent, cet auteur a sans doute voulu signifier, comme le rédacteur de la stèle de Pithom, que Philadelphie fut le premier souverain « de la terre entière » à organiser la capture des éléphants « et d'autres fauves du même genre » dans le pays des Trogodytes et l'Éthiopie. Pour autant, cette revendication du titre de *prôtos* n'avait de sens que dans le cadre plus restreint de la compétition politique et militaire entre souverains hellénistiques.

---

<sup>2690</sup> *Supra*, p. 184-185.

<sup>2691</sup> Voir SCHNEIDER 2009, 330.

<sup>2692</sup> SCHNEIDER 2009, 331.

<sup>2693</sup> Agatharch., *Rubr. m.*, 1 (dans Phot., CCL. Fr. 1 [441b]). Cf. corpus p. 160.

<sup>2694</sup> Comme l'a noté Pierre Schneider, Photios déforme ici légèrement les propos d'Agatharchide, puisque ce dernier indique que Ptolémée II fut le premier à chasser les éléphants, non à les utiliser dans la guerre (2004, 75).

<sup>2695</sup> Phot., CCL. Fr. 1 [441b]. Cf. corpus p. 160.

<sup>2696</sup> *Ibid.*

Dans un article publié en 2004, Pierre Schneider a expliqué le bénéfice que les Lagides pouvaient tirer de l'organisation des expéditions de chasse en mer Rouge, en termes de renommée et d'image. Il a tout d'abord rappelé que l'éléphant, « outre l'image de sa propre puissance », « concentrait en lui [...] celle des *mirabilia* de l'Orient et celle de triomphes inouïs » : ceux de Dionysos, d'Héraklès, et bien sûr d'Alexandre<sup>2697</sup>. C'est la raison pour laquelle, comme nous l'avons déjà évoqué, l'éléphant a occupé une place particulière dans le programme iconographique d'Alexandre et des souverains hellénistiques. Cependant, seuls les Séleucides, du fait de leur position géographique, pouvaient s'assurer un approvisionnement pérenne en éléphants. Ce monopole, qui permettait aux souverains de cette dynastie de se démarquer de leurs homologues à la tête des royaumes hellénistiques, fut rompu lorsque Ptolémée II, le premier donc, organisa des expéditions de chasse aux éléphants dans les Trogodytes et l'Éthiopie. Le prestige que Philadelphie pouvait tirer de cette entreprise dans le cadre de la compétition politique entre les souverains hellénistiques était important, et avait de quoi alerter les Séleucides. Pierre Schneider en a énuméré les différentes raisons :

1. Ptolémée II « se présentait comme un égal d'Alexandre qui, nous dit Pausanias, fut le premier (*prôtos*) des habitants de l'Europe à posséder des éléphants »<sup>2698</sup>.
2. Ptolémée II « rejoignait le “club” des rois indiens possesseurs d'éléphants qu'ils pouvaient faire chasser dans leur domaine et auquel ne participait aucun des autres grands rois hellénistiques »<sup>2699</sup>.
3. Ptolémée II remettait en question deux idées reçues au sujet des éléphants indiens. D'une part, « l'éléphant domestiqué, apprivoisé, transformé en machine de guerre ou de parade, [...] appartenait à l'Inde seule et à ses rois »<sup>2700</sup>. D'autre part, les éléphants indiens étaient plus forts physiquement, et par conséquent plus puissants que les autres éléphants.

Ce dernier point nous semble devoir être explicité. Dans sa *Géographie*, Strabon écrit qu'Onésicrite d'Astypalée, le compagnon d'Alexandre, « a [...] affirmé, comme d'autres<sup>2701</sup>,

---

<sup>2697</sup> SCHNEIDER 2004, 74.

<sup>2698</sup> SCHNEIDER 2004, 75 ; Paus., I. 12. 3. Cf. corpus p. 115.

<sup>2699</sup> *Ibid.*

<sup>2700</sup> SCHNEIDER 2004 74. Il n'est pas assuré, en effet, que les Carthaginois se soient dotés d'éléphants avant les Lagides (*infra*, p. 460-462).

<sup>2701</sup> Selon Félix Jacoby, les « autres » pourraient faire référence aux autres historiens d'Alexandre (1923-1959, 117-118). Pierre Schneider a proposé les noms d'Aristobule et de Néarque (2016, 138). Cette idée est ensuite réaffirmée, sous le règne de Séleucos, par Mégasthène, l'ambassadeur séleucide envoyé à la cour de l'empereur maurya (DS. II. 35. 4. Cf. corpus p. 49).

que ceux de l'Inde sont plus gros et plus forts que ceux de Libye »<sup>2702</sup>. On notera avec étonnement que l'éléphant éthiopien est absent de la comparaison. Pour autant, ces auteurs connaissaient son existence puisqu'Hérodote y fait référence<sup>2703</sup>. On peut donc s'interroger sur ce qui semble être un oubli de la part d'Onésicrite et de ses collègues. Comme l'a souligné Pierre Schneider, ces auteurs ont vécu avant le début des chasses ptolémaïques et n'ont sans doute jamais vu d'éléphants libyens et éthiopiens<sup>2704</sup>. Il est, de ce fait, peu probable qu'ils connaissaient les différences physiques entre ces éléphants. Certes, Hérodote avait écrit que les éléphants d'Éthiopie étaient énormes (*amphilaphes*)<sup>2705</sup>, une information qu'il avait probablement obtenue lors de son voyage en Égypte ou par l'intermédiaire d'Hécatee de Milet. Cependant, cette indication n'était pas significative pour les contemporains d'Alexandre puisqu'Hérodote ne s'est jamais livré à une comparaison entre les différentes populations d'éléphants. Le qualificatif pouvait donc convenir à tous les éléphants. Faute d'avoir pu comparer les différentes populations d'éléphants, Onésicrite et ses collègues ne pouvaient qu'envisager les éléphants indiens plus grands que les autres. En effet, Hérodote et Onésicrite prétendaient, en s'appuyant sur les caractéristiques climatiques de l'Inde et, pour le second seulement, en prenant en compte celles de l'Éthiopie, que les animaux terrestres et aquatiques que l'on trouve en Inde sont plus grands que dans n'importe quelle autre région<sup>2706</sup>. En l'occurrence, même si l'éléphant éthiopien pouvait être imaginé plus grand que l'éléphant libyen en raison de conditions d'ensoleillement plus favorables en Éthiopie qu'en Libye, il ne pouvait surpasser l'éléphant indien, du fait d'une quantité d'humidité plus importante en Inde qu'en Éthiopie. Par ailleurs, étant donné que les contemporains d'Alexandre ignoraient les différences physiques entre les éléphants libyens et éthiopiens, il est vraisemblable qu'avant les premières expéditions de chasse aux éléphants par Ptolémée II, l'expression « éléphant de Libye » ou « éléphant libyen » désignait indistinctement tous les éléphants non indiens. D'après Strabon, le pays des Trogodytes et l'Éthiopie, comme toutes les régions de la rive orientale du Nil, se situaient en Asie et non en Lybie<sup>2707</sup>. Toutefois, le géographe écrit aussi, comme Hérodote avant lui, que les habitants de la partie méridionale de la Libye étaient appelés les

<sup>2702</sup> Str., XV. 1. 43. Cf. corpus p. 71. Selon William W. Tarn, cette information remonte à Ctésias de Cnide (TARN 1926a, 100 ; 1930, 99). En effet, Diodore rapporte la supériorité de l'éléphant indien sur l'éléphant libyen dans son récit de la bataille légendaire que Sémiramis livra au roi indien Strabrobatès (DS. II. 16. 4. = Ctés., *FGrH* 688 F1b. Cf. corpus p. 48). Toutefois, pour Félix Jacoby, Dominique Lenfant et Pierre Schneider, il s'agit d'une interpolation (JACOBY 1923-1959, 117-118 ; LENFANT 2004, 43 n. 222 ; SCHNEIDER 2016, 145).

<sup>2703</sup> Hdt. III. 114. Cf. corpus p. 25.

<sup>2704</sup> SCHNEIDER 2016, 139.

<sup>2705</sup> Hdt. III. 114. Cf. corpus p. 25.

<sup>2706</sup> Hdt. III. 106 ; Str., XV. 1. 22 (Onésicrite, *FGrHist* 134 F 22).

<sup>2707</sup> « Après l'Asie, il y a la Libye, contiguë à l'Égypte et à l'Éthiopie » (Str., II. 5. 33).

Éthiopiens<sup>2708</sup>. Hérodote distinguait toutefois ces derniers des Libyens, lesquels habitaient dans la partie septentrionale de la Libye<sup>2709</sup>. Ces hésitations s'expliquent fort bien si l'on admet que la population éthiopienne était répartie de part et d'autre du Nil. Il y avait donc des Éthiopiens d'Asie, et d'autres de Lybie. Du fait de cette géographie particulière du peuplement éthiopien, il ne serait pas surprenant que les auteurs anciens, ignorant la localisation exacte des populations d'éléphants éthiopiens, aient pensé que ces animaux vivaient dans le sud de la Libye. En tout état de cause, l'éléphant éthiopien était, avant son déploiement dans la guerre par les Lagides, considéré comme plus petit, et moins puissant que son congénère indien. Dès lors, les Ptolémées devaient mettre à mal ce présupposé en faisant connaître cette espèce.

Sans surprise, Philadelphe fut le premier à mettre en scène l'éléphanterie qu'il constitua. Un extrait de la *Vie d'Aratos*, de Plutarque, révèle la renommée de ces animaux, vers 250. L'extrait s'inscrit dans le contexte du conflit qui opposa la ligue achéenne au royaume de Macédoine. Afin de régler les problèmes économiques de Sicyone, Aratos se rendit à Alexandrie pour solliciter l'aide financière du souverain lagide. Selon Antigone Gonatas, dont les propos ont été rapportés par Plutarque, Aratos « admirait la richesse de l'Égypte, en entendant parler de ses éléphants, de ses flottes et du faste de sa cour »<sup>2710</sup>. À l'évidence, la politique de promotion des éléphants éthiopiens entreprise par Philadelphe rencontra un certain succès. Cependant, Antigone Gonatas aurait ensuite ajouté cette précision : « tout cet appareil [...] n'est que pompe théâtrale et décor »<sup>2711</sup>. Plus qu'un simple mépris, ce propos, selon Pierre Schneider, peut indiquer que Ptolémée II n'avait pas encore eu l'occasion de démontrer l'efficacité, voire la supériorité militaire de ses éléphants<sup>2712</sup>. Or, cela était nécessaire pour s'approprier complètement le « mythe indien ». C'est Evergète qui, lors de la Troisième guerre syrienne, s'en chargea. Selon Pierre Schneider, le rédacteur de l'inscription d'Adoulis, qui présente les conquêtes d'Evergète durant ce conflit, cherche également à affirmer la supériorité militaire des éléphants des Trogodytes et d'Éthiopie sur ceux de l'Inde<sup>2713</sup>. Il paraît en effet significatif à cet historien que l'inscription rappelle l'origine des éléphants de l'armée lagide, avant de rapporter, quelques lignes plus loin, que Ptolémée III s'empara d'éléphants indiens<sup>2714</sup>. Certes, aucune source ne fait état de l'affrontement entre les deux types d'éléphants lors de ce

---

<sup>2708</sup> Hdt. IV. 197 ; Str., II. 5. 33.

<sup>2709</sup> Hdt. IV. 197.

<sup>2710</sup> Plut., *Arat.*, 15. 3. Cf. corpus p. 99.

<sup>2711</sup> *Ibid.*

<sup>2712</sup> SCHNEIDER 2009, 328.

<sup>2713</sup> SCHNEIDER 2004, 76.

<sup>2714</sup> *Ibid.*

conflit. Nous ne savons pas non plus si les éléphants indiens capturés ont été préalablement combattus, et vaincus<sup>2715</sup>. Mais cela avait peu d'importance : les éléphants éthiopiens faisaient partie des forces du vainqueur, et les éléphants indiens, en plus de figurer parmi les forces du vaincu, avaient été soumis<sup>2716</sup>. Par conséquent, la victoire de Ptolémée III sur Séleucos II fut l'occasion tant attendue, pour les Lagides, d'infirmier l'idée selon laquelle l'éléphant indien était supérieur en taille et en force aux éléphants « de Libye », et, ce faisant, d'affirmer la puissance et la supériorité de leur éléphanterie sur celle des Séleucides. De ce fait, on peut penser que la renommée des éléphants de l'armée lagide a atteint son paroxysme sous Evergète. L'idée de la supériorité des éléphants indiens fut réhabilitée, sans doute de manière définitive, durant la Quatrième guerre syrienne. À Raphia, comme nous l'avons vu, l'éléphanterie de Ptolémée IV placée à l'aile gauche de l'ordonnement lagide fut mise en déroute par l'éléphanterie d'Antiochos III placée à l'aile droite de l'ordonnement séleucide<sup>2717</sup>. Il est de ce fait peu surprenant que les éléphants des Trogodytes et d'Éthiopie ne soient pas mentionnés dans le décret de Raphia, qui célèbre la victoire ptolémaïque<sup>2718</sup>. Cette absence suggère une capitulation des Lagides sur le plan symbolique. La bataille avait certes été gagnée par Ptolémée IV, mais elle fut aussi l'occasion pour les Séleucides de démontrer la supériorité de leur éléphanterie, et, ce faisant, de réhabiliter le mythe de l'éléphant indien. Il n'était donc plus question, à l'issue de la Quatrième guerre syrienne, de promouvoir les éléphants des Trogodytes et d'Éthiopie<sup>2719</sup>. En revanche, il y avait un prestige à tirer de la capture des éléphants séleucides. On retrouve ainsi, de manière cohérente, la mention de ce butin à la fin du décret de Raphia. En outre, on notera que cette déroute militaire et symbolique de l'éléphant de guerre éthiopien ne mit pas fin aux expéditions de chasse dans les années qui suivirent. Cela peut être considéré comme la preuve que Philopator croyait encore dans les capacités militaires des éléphants éthiopiens, et conforte l'idée selon laquelle l'échec de l'éléphanterie lagide à Raphia était, au moins en Égypte, imputé aux circonstances, et non à l'infériorité, réelle ou supposée, des éléphants éthiopiens. Le trafic de l'ivoire est aussi à prendre en compte pour expliquer la reprise des expéditions de chasse. Cependant, les troubles politiques qui agitèrent le royaume lagide fin III<sup>e</sup>/début II<sup>e</sup> siècles, et la défaite des Séleucides face aux Romains à Magnésie du Sipyle durent mettre un terme à la concurrence des éléphanteries.

---

<sup>2715</sup> SCHNEIDER 2009, 331.

<sup>2716</sup> *Ibid.*

<sup>2717</sup> *Supra*, p. 284-285.

<sup>2718</sup> Cf. corpus p. 260-261.

<sup>2719</sup> Ptolémée Philopator ne se fit donc pas « l'avocat de l'éléphant d'Afrique », comme le croyait Ismaël, personnage principal du roman *Moby Dick* d'Herman Melville, qui se comparait au souverain hellénistique en s'auto-proclamant « champion du cachalot » (MELVILLE [H.], 1851, *Moby Dick*, éd. La Pléiade, p. 417).

## I. 2. La mise en scène des éléphants lors des *Ptolemaeia*

Il est probable, comme nous venons de le voir, que les Lagides se soient dotés d'éléphants de savane d'Afrique dans le but de concurrencer l'éléphanterie séleucide lors d'opérations militaires. Cependant, ces captures servaient également la mise en scène politique des origines mythiques de cette dynastie. On rappellera notamment que Ptolémée I<sup>er</sup> avait fait frapper des statères d'or sur lesquels figurait un quadriges attelé d'éléphants conduit par Alexandre. Philadelphie poursuivit cette utilisation des éléphants à des fins politiques avant même le déclenchement de la Première guerre syrienne. Ainsi, lors des *Ptolemaeia* qu'organisa le jeune souverain, vers 275/274, pas moins de vingt-six chars attelés d'éléphants défilèrent dans le cortège<sup>2720</sup>. L'un d'entre eux portait une effigie d'Alexandre en or, aux côtés de laquelle étaient placées Niké et Athéna. Ce tableau, comme l'a observé Paul Goukowsky « correspond à l'image classique à laquelle les monnaies de Ptolémée I<sup>er</sup> avaient depuis longtemps habitué les Alexandrins »<sup>2721</sup>. D'après Athénée, un autre char tiré par des éléphants, placé dans la partie du cortège célébrant Dionysos, représentait le retour de ce dieu après sa conquête indienne :

*There was a Dionysus measuring eighteen feet who reclined upon an elephant's back, clad in a purple coat and wearing a gold crown, of ivy and vine pattern; he held in his hands a gold wand-lance, and his feet were shod with shoes fastened by gold straps. Seated in front of him on the elephant's neck was a Satyr measuring seven and half feet, crowned with a gold pine-wreath, his right hand holding a goat-horn of gold, as though he were signalling with it. The elephant had trappings of gold and round its neck an ivy-crown in gold<sup>2722</sup>.*

Le mythe de la conquête indienne du dieu du vin et de l'ivresse n'était pas nouveau à l'époque hellénistique. Dès l'époque classique, Dionysos était connu pour être un dieu conquérant de l'Asie<sup>2723</sup>. Toutefois, selon Euripide et Hérodote, il s'était arrêté aux portes de l'Inde<sup>2724</sup>. Ce retour de conquête est représenté sur un lécythe aryballisque attique de la fin du V<sup>e</sup> siècle<sup>2725</sup>. Le dieu est dépeint assis sur un chameau, animal caractéristique des peuples des montagnes habitant dans les confins de l'Asie centrale<sup>2726</sup>. Vers la fin du V<sup>e</sup> siècle/début du IV<sup>e</sup> siècle, l'Inde est incluse parmi les conquêtes du dieu, et l'éléphant supplante le chameau<sup>2727</sup>. Ainsi,

<sup>2720</sup> Ath., V. 200d; 200f; 202a. Cf. corpus p. 125.

<sup>2721</sup> GOUKOWSKY 1981, 82.

<sup>2722</sup> Ath., V. 200d. Cf. corpus p. 125.

<sup>2723</sup> Hdt. II. 146 ; III. 97. Cf. corpus p. 24 ; Eur., *Bacch.*, 13-22. L

<sup>2724</sup> *Ibid.*

<sup>2725</sup> Cf. corpus p. 176.

<sup>2726</sup> FRANCFORT 2020, 49.

<sup>2727</sup> GOUKOWSKY 1981, 11.

Antimaque de Colophon et d'autres poètes ont écrit que Dionysos « revint de l'Inde à Thèbes sur un éléphant »<sup>2728</sup>. Cet aspect du mythe de Dionysos est longtemps resté marginal<sup>2729</sup>, jusqu'à ce que les Diadoques s'en emparent pour leur gloire personnelle.

Comme l'a démontré Paul Goukowsky, Dionysos était un dieu mineur dans le royaume de Macédoine<sup>2730</sup>. Cet historien a aussi souligné que, même si Alexandre organisa les Dionysies et célébra des *kômoi* en l'honneur de cette divinité, cette dernière n'a jamais été pour lui un modèle dans son *gradus ad Olympum*<sup>2731</sup>. Le conquérant ne cherchait qu'à se mettre dans les pas d'Héraclès. Il est vrai qu'au cours de l'étape indienne de l'Anabase, « des princes et des peuplades avaient reconnu dans le roi conquérant l'égal ou l'avatar de divinités indigènes que les Gréco-Macédoniens assimilèrent à Dionysos »<sup>2732</sup>. Pour autant, « rien – sinon des textes tardifs – n'autorise à soutenir que le roi voulut sérieusement imiter le triomphe du dieu »<sup>2733</sup>. Malgré cela, ce phénomène ne fut sans doute pas étranger à l'intérêt nouveau porté par les premiers rois hellénistiques pour ce dieu. On citera pour exemple les monnaies séleucides frappées après 301, sur lesquelles Séleucos apparaît paré d'attributs dionysiaques, comme la peau de panthère ou les cornes de taureau<sup>2734</sup>. Pour Paul Goukowsky, cette représentation atteste la prétention du souverain à se reconnaître comme un émule de Dionysos, celle-ci étant justifiée par la reconquête de la Haute-Asie et l'invasion de l'Inde du nord<sup>2735</sup>. C'est aussi à cette période, fin IV<sup>e</sup>/début III<sup>e</sup> siècle, que certains auteurs des cours lagide et séleucide, notamment Clitarque d'Alexandrie et Mégasthène, effectuèrent un rapprochement plus ou moins explicite entre la conquête d'Alexandre et celle de Dionysos<sup>2736</sup>. Rien ne permet d'affirmer, toutefois, que ces auteurs ont prêté au Conquérant l'intention d'imiter cette divinité et de s'ériger en « Néos Dionysos »<sup>2737</sup>. Compte tenu de ces éléments, l'évocation du retour de l'Inde de Dionysos lors des *Ptolemaeia* de 275/274 n'a pas de quoi surprendre. On peut *a priori* supposer que les Lagides souhaitaient concurrencer les Séleucides en s'appropriant leurs thèmes

---

<sup>2728</sup> DS. III. 65. 7. Cf. corpus p. 52. Voir aussi DS. IV. 3. 1. Cf. corpus p. 52. Sur cet extrait de Diodore, voir GOUKOWSKY 1981, 13.

<sup>2729</sup> GOUKOWSKY 1981, 82.

<sup>2730</sup> GOUKOWSKY 1981, 9-10.

<sup>2731</sup> GOUKOWSKY 1981, 79.

<sup>2732</sup> GOUKOWSKY 1981, 14.

<sup>2733</sup> GOUKOWSKY 1981, 63. L'un des textes auxquels Paul Goukowsky fait référence est le livre III de Quinte-Curce, dans lequel il est écrit que les Macédoniens souhaitaient accomplir la course glorieuse de Dionysos (III. 10. 5).

<sup>2734</sup> GOUKOWSKY 1981, 15 ; IOSSIF 2012.

<sup>2735</sup> *Ibid.*

<sup>2736</sup> GOUKOWSKY 1981, 79 ; IOSSIF 2012. (GOUKOWSKY 1981, 80).

<sup>2737</sup> GOUKOWSKY 1981, 80.

iconographiques. Cependant, le contexte et l'objectif visé par Philadelphie excluent cette hypothèse. En l'occurrence, le char sur lequel était montée une effigie de Dionysos n'était pas la seule évocation du mythe, puisqu'il défile dans une procession dionysiaque. Alexandre dispose quant à lui de son propre cortège, où il défile sur un char attelé d'éléphants. Ainsi, le souverain lagide ne paraît pas avoir voulu associer délibérément les conquêtes de Dionysos à celles d'Alexandre ou de son père<sup>2738</sup>. Le cortège de Dionysos, comme ceux consacrés à Zeus et à d'autres dieux durant ce même défilé, a pour objectif de construire la filiation divine de Ptolémée Sôter, et, ce faisant, d'instaurer le culte royal. On notera en effet que les Lagides prétendaient descendre d'Hyllos, qui avait pour père Héraclès, fils de Zeus et pour mère Déjanire, fille de Dionysos, lui-même fils de Zeus<sup>2739</sup>. En somme, le tableau représentant le retour de l'Inde de Dionysos, considéré isolément, n'est pas significatif.

Les *Ptolemaeia* étaient une fête isolympique, c'est-à-dire destinée à tous les Grecs<sup>2740</sup>. Leur retentissement était, de ce fait, important. Dès lors, on peut se demander comment l'utilisation des éléphants dans cette procession royale fut perçue par les souverains séleucides. En effet, comme nous l'avons vu, Séleucos avait revendiqué la prétention d'être un émule de Dionysos. Il est toutefois difficile d'apporter une réponse satisfaisante à cette interrogation. La seule festivité attestée dans le royaume séleucide par les auteurs anciens sont les jeux de Daphné, qui ont été organisés en 166, près d'Antioche, sous le règne d'Épiphanie. Lors de ceux-ci, selon Polybe, on pouvait voir défiler un char tiré par deux éléphants, suivi par trente-six éléphants harnachés<sup>2741</sup>. Athénée nous livre une description similaire mais ajoute un quadriges d'éléphants<sup>2742</sup>. Cependant, le texte de Polybe ne contient pas de référence dionysiaque. D'ailleurs, selon Jacques Dumont, l'objectif des jeux de Daphné n'avait rien à voir avec une quelconque rivalité avec le royaume lagide, alors en proie à de grands problèmes de succession<sup>2743</sup>. Polybe affirme d'ailleurs explicitement qu'Antiochos IV, qui, selon Diodore, haïssait les Romains<sup>2744</sup>, voulait « surpasser en magnificence » les jeux organisés par Paul-Émile en Macédoine<sup>2745</sup>. Pour autant, les Séleucides ont aussi mis en relation l'éléphant avec

<sup>2738</sup> Selon Paul Goukowsky, c'est sous le règne de Philopator qu'Alexandre est devenu un « Néos Dionysos » (1981, 83).

<sup>2739</sup> Dans l'inscription d'Adoullis, la légitimité de Ptolémée III est appuyée par cette généalogie : « τὰ μὲν ἀπὸ πατρὸς Ἡρακλέος τοῦ Διός, τὰ δὲ ἀπὸ μητρὸς Διονύσου τοῦ Διός » (l. 4-5). Cf. corpus p. 250-251.

<sup>2740</sup> GOUKOWSKY 1981, 82.

<sup>2741</sup> Pol., XXX. 25. 11. Cf. corpus p. 41.

<sup>2742</sup> Ath., V. 194f. Cf. corpus p. 125.

<sup>2743</sup> DUMONT 2003, 331.

<sup>2744</sup> DS. XXXI. 17-18.

<sup>2745</sup> Pol., XXX. 25.



Dionysos. En effet, sur une monnaie dentelée frappée sous le règne d'Antiochos VI Dionysos, on peut voir, sur l'avvers, la tête diadémée et radiée du jeune monarque, et, sur le revers, un éléphant passant à gauche tenant une torche avec sa trompe<sup>2746</sup>. Il nous semble que l'éléphant porteur de torche, représentation inhabituelle dans le monde hellénistique, évoque un triomphe, et n'est pas sans lien avec l'épithète porté par le souverain. Toutefois, il serait téméraire de voir dans cette représentation une influence des processions lagides. En tout état de cause, le mythe des conquêtes indiennes de Dionysos n'a jamais été instrumentalisé par les souverains lagides et séleucides dans le cadre de la compétition politique et militaire qu'ils se livrèrent. Pour autant, il permit aux Lagides, et peut-être aussi aux Séleucides, d'intégrer les éléphants dans les pratiques religieuses grecques.

### *I. 3. L'éléphant dans les triomphes dionysiaques : un motif alexandrin à succès dans le monde gréco-romain*

Comme nous l'avons souligné, l'éléphant fut associé à l'expédition en Inde de Dionysos au moins dès le début du IV<sup>e</sup> siècle. Cependant, cet animal n'apparaît dans les représentations de cortèges dionysiaques qu'à partir du III<sup>e</sup> siècle. Pour de nombreux historiens, cette nouvelle mode, qui concerne l'ensemble du monde grec, fut directement inspirée par la politique religieuse d'Alexandrie. Le plus ancien exemple connu de représentation d'un éléphant dans une scène dionysiaque se trouve sur un skyphos découvert dans l'ancienne cité d'Alalia (Corse) et daté du début du III<sup>e</sup> siècle<sup>2747</sup>. Cette céramique, au style de Gnathia, nous montre Éros ailé caressant de sa main droite une colombe posée sur son genou droit. Avec sa main gauche, il s'appuie sur ce qui semble être un siège dont la forme, « mal dégrossie et aux contours enfantins », s'apparente, pour Laurence J. Jehasse, à un éléphant<sup>2748</sup>. L'historienne estime qu'il s'agit d'une scène dionysiaque d'origine alexandrine<sup>2749</sup>. Cela est tout à fait possible. L'image de l'éléphant monté par des Érotes est effectivement attestée dans l'Égypte des Ptolémées, sur un moule de terre-cuite découvert à Bubastis<sup>2750</sup>. L'un des Érotes est ailé, l'autre est montré jouant de la cithare. Éros

---

<sup>2746</sup> Cf. corpus p. 208.

<sup>2747</sup> Cf. corpus p. 328.

<sup>2748</sup> JEHASSE 1963, 22.

<sup>2749</sup> JEHASSE 1963, 25.

<sup>2750</sup> Cf. corpus p. 290. La datation est celle fournie par le British Museum. Un autre moule du même type, découvert à Memphis et conservé au musée Pétrie serait d'époque romaine (Cf. corpus p. 290). D'après Salomon Reinach et Paul Goukowsky, il existerait un autre moule, découvert en 1911 à Koptos, qui daterait du II<sup>e</sup> siècle de n. è. (REINACH 1913, 201-202 ; GOUKOWSKY 1972, 501). Ces historiens proposent une photo du médaillon, sans indiquer pour autant le lieu de conservation du moule. Sur ce médaillon, l'éléphant est monté par deux personnages dont l'un porterait, selon Salomon Reinach, un casque à cornes et des moustaches. L'archéologue, suivi par Paul Goukowsky, l'a identifié à Pan. Cela est tout à fait possible puisque d'après Polyen, Pan fut l'un des chefs

apparaît également à dos d'éléphant, aux côtés de Psyché, sur deux exemplaires d'une statuette de terre-cuite découverte dans la cité de Myrina et datée du I<sup>er</sup> siècle<sup>2751</sup>. D'après Paul Perdrizet, Éros et Psyché reviennent de l'Inde, où ils ont accompagné Dionysos<sup>2752</sup>. En effet, Éros aurait été l'auxiliaire du dieu de Nysa dans la guerre qu'il conduisit contre les Indiens. C'est la raison pour laquelle le modelleur l'a dépeint avec cet air martial, tenant fièrement son bouclier sur lequel figure la tête de la Gorgone<sup>2753</sup>. Pour Paul Goukowsky, le motif est aussi directement inspiré de modèles alexandrins<sup>2754</sup>. En tout état de cause, le skyphos d'Alalia et la statuette de Myrina montrent que la cour d'Alexandrie exerça une influence culturelle importante dans l'ensemble du monde grec à l'époque hellénistique.

Le thème du retour de Dionysos connut un grand succès chez les Romains. On peut ainsi observer, sur un skyphos en argent enfoui à Boscoreale (Campanie) lors de l'éruption du Vésuve (79 de n. è.), une procession dionysiaque dans laquelle un éléphant est monté par deux Erotes<sup>2755</sup>. Le motif artistique est également sculpté sur cinq sarcophages de marbre d'époque antonine et sévérienne. Sur le premier, daté du II<sup>e</sup> siècle de n. è. et conservé au Fitzwilliam Museum de Cambridge<sup>2756</sup>, Dionysos est allongé sur le dos d'un éléphant<sup>2757</sup>, derrière le cornac. Il tient un thyrses de la main droite et un canthare de la main gauche. Sur le second, daté de la même époque et provenant de la Via Salaria, à Rome, on observe trois éléphants, chacun étant dirigé avec l'aiguillon par un satyre<sup>2758</sup>. Le troisième est daté du début du III<sup>e</sup> siècle. Il a été découvert à Lyon mais proviendrait d'un atelier romain<sup>2759</sup>. Sur son haut-relief sont visibles de nombreux animaux, parmi lesquels figure un éléphant monté par des prisonniers aux cheveux bouclés. Le

---

militaires de Dionysos en Inde (Polyen, I. 2). Cependant, la qualité de la photo proposée par Salomon Reinach et reprise par Paul Goukowsky ne nous permet pas de conforter ou d'infirmier cette hypothèse. D'autres sources archéologiques égyptiennes d'époque gréco-romaine montrant des éléphants peuvent avoir un caractère dionysiaque. On citera pour exemple une lampe de terre noire découverte à Memphis, issue de la collection Fouquet (cf. corpus p. 294). Sur le bec de celle-ci est sculptée une tête d'éléphant, et sur la partie saillante servant à tenir la lampe, une feuille de lierre. Pour Paul Perdrizet, il pourrait s'agir de références à l'expédition indienne de Dionysos (1921, 144).

<sup>2751</sup> Cf. corpus p. 185.

<sup>2752</sup> PERDRIZET 1897, 212. Le relief d'Alexandrie de Troade montrant Pysché à dos de dromadaire (III<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> siècles) n'a quant à lui rien à voir avec le mythe de Dionysos (cf. corpus p. 182). Il symboliserait le voyage de l'âme vers le monde des Bienheureux. L'espèce de chameau représentée, celle d'Arabie, conforte cette idée. Rappelons-nous en effet qu'avant l'éléphant, c'est le chameau de Bactriane, à deux bosses, et non le chameau d'Arabie qui figurait dans les scènes dionysiaques.

<sup>2753</sup> Le bouclier n'est visible que sur l'exemplaire Misthos conservé au musée d'Athènes.

<sup>2754</sup> GOUKOWSKY 1972, 500.

<sup>2755</sup> Cf. corpus p. 329.

<sup>2756</sup> Cf. corpus p. 341.

<sup>2757</sup> L'éléphant est africain, mais ce détail, incohérent avec le mythe, n'est probablement pas significatif.

<sup>2758</sup> Cf. corpus p. 341.

<sup>2759</sup> Cf. corpus p. 342.

quatrième, conservé au Louvres, est de la même époque mais son origine n'est pas connue<sup>2760</sup>. Le haut-relief nous montre un éléphant monté à l'arrière par un personnage tenant une couronne de fleurs de sa main droite. Enfin, le cinquième sarcophage est de la même époque que les deux précédents et provient de l'île de Marmara, réputée pour sa production de sarcophages<sup>2761</sup>. Sur ce modèle est représenté un attelage de deux éléphants montés chacun par un Éros-enfant. Le motif s'inspire du mythe, rapporté par Pline l'Ancien, selon lequel Dionysos aurait été porté sur un char tiré par des éléphants lors de son triomphe. Il est vraisemblable que ce détail du mythe a émergé à la suite des processions ptolémaïques. L'influence de ces dernières dans la culture romaine ne s'est d'ailleurs pas limitée aux représentations artistiques du retour de Dionysos, ni au mythe de cette divinité.

À la fin de la période républicaine, l'éléphant apparaît lors de triomphes, non plus pour exposer les troupes de l'ennemi, comme le firent Antigone après sa victoire à Gabiène et Curius Dentatius après la bataille de Bénévent<sup>2762</sup>, mais pour placer le triomphateur dans les pas de Dionysos. Ainsi, Pompée imite le triomphe du dieu en défilant sur un char tiré par des éléphants, près de Rome, après ses campagnes africaines (79)<sup>2763</sup>. De son côté, César fait défiler quarante éléphants porteurs de flambeaux lors de son quadruple triomphe en 46<sup>2764</sup>. En plus de rappeler le modèle représenté sur une pièce de bronze d'Antiochos VI<sup>2765</sup>, il s'agissait pour César d'imiter la procession dionysiaque des *Ptolemaeia*, et, ce faisant, de tirer profit de la popularité du culte de Dionysos pour façonner son propre mythe politique<sup>2766</sup>. Pour Paul Goukowsky, les processions dionysiaques lagides, mais également les triomphes romains que nous venons d'évoquer, sont à l'origine de l'insertion du thème du triomphe dionysiaque d'Alexandre dans la *vulgate* tardive<sup>2767</sup>. Pour autant, aucun historien d'Alexandre n'a écrit que ce dernier a fait son entrée triomphale à Babylone sur un char tiré par des éléphants. Ce détail du mythe, même s'il parut parfois authentique à certains et a donné lieu à la réalisation de très belles peintures aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles (figures n. 24 et 25)<sup>2768</sup>, relève de la légende. Alexandre n'est pas le seul dont la légende fut modifiée sous l'influence des mises en scène dionysiaques lagides et romaines. C'est ainsi qu'une fresque de Pompéi, probable copie d'une autre réalisée sous Auguste, présente

<sup>2760</sup> Cf. corpus p. 343.

<sup>2761</sup> Cf. corpus p. 342.

<sup>2762</sup> Just., XIV. 4. 18. Cf. corpus p. 149 ; Sen., *Brev.*, XIII. 3. Cf. corpus p. 76 ; Eutr., II. 14. 5. Cf. corpus p. 151.

<sup>2763</sup> Pline, VIII. 2 (2). Cf. corpus p. 79. L'auteur précise que ce sont les premiers éléphants attelés que l'on vit à Rome. Il ajoute, sur la base du témoignage de Procilius, que l'attelage ne put franchir la porte de la ville.

<sup>2764</sup>

<sup>2765</sup> TOYNBEE 1973, 47.

<sup>2766</sup> HÖLBL 2001, 290.

<sup>2767</sup> GOUKOWSKY 1981, 64, 82.

<sup>2768</sup> ARMANDI 1843, 58.

Vénus triomphante sur un quadrigé d'éléphants<sup>2769</sup>. En tout état de cause, les choix iconographiques et religieux des Lagides ont eu un rayonnement et une postérité importants dans l'ensemble du monde gréco-romain, tant dans les représentations mythologiques que dans les mises en scène politiques.



**Figure 24** *Entrée d'Alexandre dans Babylone*, Charles Le brun, 1664  
Huile sur toile, 450 × 707 cm, musée du Louvre, Paris.



**Figure 25** *L'entrée d'Alexandre à Babylone*, Gaspard Diziani, 1730  
Huile sur toile, 83 × 106 cm, musée des Beaux-arts, Dijon.

<sup>2769</sup> Cf. corpus p. 340.

## II. La dissolution de l'éléphanterie séleucide par les Romains

En 189, lors des préliminaires de Sardes qui suivent la victoire de Magnésie-du-Sipyle, les Romains imposent à Antiochos III de leur remettre les éléphants qu'ils possèdent, et lui interdisent d'en posséder de nouveau<sup>2770</sup>. Il est également prévu que les éléphants séleucides remis aux vainqueurs soient confiés aux Attalides, les alliés des Romains<sup>2771</sup>. Ces décisions sont entérinées par le traité d'Apamée (188)<sup>2772</sup>. Cette confiscation de toute l'éléphanterie peut surprendre en raison de son caractère radical. En effet, après leur victoire, les Romains n'avaient nullement l'intention de supprimer l'armée séleucide, mais seulement de s'assurer que celle-ci ne fût plus en capacité de leur être opposée. C'est la raison pour laquelle le traité prévoyait de limiter le nombre de navires présents dans la flotte de guerre, et non d'imposer à Antiochos III de renoncer à cette dernière. Il faut dès lors s'interroger sur les raisons qui ont poussé les Romains à prendre une décision aussi forte concernant l'éléphanterie séleucide.

### *II. 1. Une clause ordinaire dans les traités imposés aux adversaires de Rome*

Tout d'abord, la confiscation des éléphants de guerre et l'interdiction de se doter d'une nouvelle éléphanterie n'étaient pas des clauses nouvelles dans les traités imposés par Rome à ses ennemis vaincus. Deux précédents peuvent être mentionnés. Le premier a lieu treize ans avant le traité d'Apamée, en 201, et concerne la fin de la Deuxième guerre punique. Après leur victoire à Zama contre les troupes d'Hannibal (202), les Romains imposent à ce dernier de livrer ses navires de guerre, à l'exception de dix trirèmes, et ses éléphants<sup>2773</sup>. Le second a lieu en 196, à la fin de la Deuxième guerre de Macédoine. Par la paix de Tempé, les Antigonides se voient privés de leurs navires, à l'exception de cinq trières, doivent remettre leurs éléphants aux Romains, et sont interdits de posséder ces animaux<sup>2774</sup>. Si la présence d'éléphants parmi les forces du chef carthaginois n'a rien de surprenante au regard du nombre de ces animaux mis en ligne à Zama, leur possession par Philippe V de Macédoine a de quoi intriguer. En effet, à cette

---

<sup>2770</sup> DS. XXIX. Fr. 12. Cf. corpus p. 61 ; App. *Syr.*, 38. 198. Cf. corpus p. 111. Dans le récit que Polybe et Tite-Live nous livrent des préliminaires de Sardes, cette clause n'est pas évoquée. Selon Édouard Will, cette divergence pourrait être liée à l'utilisation d'une source non polybienne par Diodore et Appien (1967, 216).

<sup>2771</sup> DS. XXIX. Fr. 14. Cf. corpus p. 61.

<sup>2772</sup> Pol., XXI. 42. 12. Cf. corpus p. 40; Liv., XXXVIII. 38. 8; XXXVIII. 39. 5. Cf. corpus p. 67 ; Memn., XIV (= Phot., *Bibl.*, cod. CCXXIV [229b]). Cf. corpus p. 160.

<sup>2773</sup> Pol. XV. 18. 3.

<sup>2774</sup> Liv. XXXIII. 30. 6. Cf. corpus p. 64 (pour l'interdiction de posséder ces animaux) ; Dion Cass., XVIII (*apud* Zonaras, 9. 16). Cf. corpus p. 165 (pour la confiscation des éléphants en la possession des Antigonides au moment du traité).

époque et selon toute vraisemblance, les Antigonides n'entretenaient plus d'éléphanterie. L'emploi des éléphants de guerre n'est d'ailleurs pas attesté durant les Première et Deuxième guerres de Macédoine. Selon nous, les auteurs anciens ne commettent pas d'erreur. Il est tout à fait possible qu'il y ait encore eu quelques éléphants dans les ménageries antigonides en ce début du II<sup>e</sup> siècle, mais ce troupeau ne devait comporter que quelques têtes, ce qui était insuffisant pour constituer une éléphanterie. Ces animaux étaient peut-être des descendants de ceux que possédaient Antigone II Gonatas, mais les difficultés liées à la reproduction des éléphants en captivité rendent plus probable l'hypothèse d'une origine séleucide du petit troupeau. En tout état de cause, la confiscation des éléphants et l'interdiction d'utiliser ces animaux dans la guerre n'ont pas été réservées aux seuls Séleucides. Ces clauses ont été imposées à tous les royaumes ou peuples qui possédaient des éléphants et qui savaient utiliser ces derniers à des fins militaires. De ce fait, l'interdiction de posséder une éléphanterie avait une dimension éminemment symbolique. Pour les Carthaginois et les Séleucides, qui disposaient d'une éléphanterie réputée, il s'agissait d'une véritable humiliation.

Le fait que les Romains se soient assurés de voir l'éléphant de guerre disparaître définitivement des pratiques militaires carthaginoises, antigonides et séleucides démontre peut-être à quel point les éléphants de guerre avaient laissé des traumatismes dans les mémoires romaines. Depuis l'expédition de Pyrrhos jusqu'à la défaite d'Antiochos III, les Romains n'ont pas cessé d'être confrontés à ces animaux. On peut d'ailleurs se demander s'ils ne tenaient pas les souverains hellénistiques pour responsables de l'emploi de ces animaux dans la guerre par les Carthaginois. En effet, plusieurs historiens soutiennent que les Grecs eurent un rôle dans la diffusion de cette pratique militaire dans le monde punique. Certains d'entre eux estiment par exemple que les Carthaginois ont appris cet usage après avoir combattu les souverains hellénistiques, voire que ces derniers leur ont fourni quelques éléphants. Ainsi, pour Jocelyn M. C. Toynbee ainsi que pour Hédi Dridi et Kiwako Ogata, les Carthaginois ont adopté l'éléphant de combat après avoir affronté Pyrrhos en Sicile, dans les années 270<sup>2775</sup>. L'objectif aurait été, selon Kiwako Ogata, de faire face à « *the increasing pressure from the Romans who were trying to expand their territories* »<sup>2776</sup>. Les sources permettent de faire remonter l'emploi d'éléphants de guerre par les Carthaginois à la Première guerre punique, en 262, à Agrigente<sup>2777</sup>, ce qui s'accorde *a priori* avec cette hypothèse. Cependant, comme l'a souligné

---

<sup>2775</sup> TOYNBEE 1973, 35 ; DRIDI 2006, 122 ; OGATA 2017, 52.

<sup>2776</sup> OGATA 2017, 52.

<sup>2777</sup> Pol., I. 19. Le général carthaginois Hannon le Grand part d'Héraclée avec cinquante éléphants.

Howard H. Scullard, il faut du temps pour capturer et entraîner une force d'éléphants<sup>2778</sup>. Cet historien a donc estimé que les Carthaginois avaient décidé d'employer ces animaux pour la guerre deux ou trois décennies avant le siège d'Agrigente<sup>2779</sup>. Ce délai nous paraît exagéré. Nous croyons plus vraisemblable de ramener celui-ci à une, voire deux décennies<sup>2780</sup>. L'hypothèse de l'intégration d'éléphants dans l'armée punique par suite des batailles que les Carthaginois ont mené contre Pyrrhos reste donc vraisemblable. De son côté, Pierre Schneider n'exclut pas que l'initiative ait été prise à la suite du conflit qui les opposa à Agathocle de Sicile (312-306)<sup>2781</sup>. Ce dernier n'est pas connu pour avoir possédé ou utilisé des éléphants. Cependant, lors de ce conflit, le souverain de Sicile était allié à Ophellas, un ancien compagnon d'Alexandre devenu gouverneur de Cyrénaïque, pour le compte de Ptolémée<sup>2782</sup>. Les Carthaginois ont peut-être réalisé, durant ce conflit, qu'ils pouvaient un jour être confrontés aux éléphants indiens en possession du satrape d'Égypte. Pour autant, nous ne pouvons affirmer de manière formelle que l'apparition des éléphants de guerre dans l'armée punique fut liée à l'utilisation de ces animaux par les Diadoques. L'emploi d'éléphants pour la guerre dans cette partie du monde a peut-être été plus ancien. En tout état de cause, il n'existe pas de réponse satisfaisante à la question de l'origine de l'éléphanterie carthaginoise.

Certains historiens avancent l'idée selon laquelle les souverains lagides et séleucides ont aidé les Carthaginois, de manière directe ou indirecte, à s'approvisionner en éléphants. Pour Kiwako Ogata, ce sont les souverains lagides qui ont appris aux Carthaginois à apprivoiser ces animaux<sup>2783</sup>. De leur côté, William Gowers et Howard H. Scullard pensent que les Carthaginois ont obtenu des éléphants de guerre indiens par l'intermédiaire de Ptolémée IV, durant la Deuxième guerre punique<sup>2784</sup>. En l'occurrence, ces chercheurs ont identifié des éléphants de cette espèce sur quelques monnaies retrouvées dans le Val di Chiana, en Étrurie<sup>2785</sup>. Selon eux, le lieu de la découverte exclut la mise en relation de celles-ci avec l'expédition de Pyrrhos<sup>2786</sup>. Par conséquent, William Gowers et Howard H. Scullard ont mis ces monnaies en lien avec l'expédition d'Hannibal<sup>2787</sup>. Cependant, les Carthaginois n'avaient pas l'habitude d'utiliser les éléphants indiens. En effet, leur armée comprenait des éléphants de forêt, capturés en

---

<sup>2778</sup> SCULLARD 1948, 159.

<sup>2779</sup> *Ibid.*

<sup>2780</sup> Voir aussi SCHNEIDER 2015, 62.

<sup>2781</sup> *Ibid.*

<sup>2782</sup> DS. XX. 40. 1-2.

<sup>2783</sup> OGATA 2017, 52.

<sup>2784</sup> GOWERS et SCULLARD 1950, 280-282.

<sup>2785</sup> GOWERS et SCULLARD 1950, 278.

<sup>2786</sup> *Ibid.*

<sup>2787</sup> *Ibid.*

Maurétanie et en Numidie<sup>2788</sup>. Dès lors, ces chercheurs se sont interrogés sur les circonstances qui auraient permis à ce chef carthaginois d'obtenir des éléphants indiens. Ils ont rappelé qu'Hannibal reçut un nouvel apport d'éléphants depuis Carthage, en 215, pour pallier la perte de la quasi-totalité de ses éléphants trois ans plus tôt, après la bataille de la Trébie<sup>2789</sup>. Selon eux, quelques éléphants indiens ont pu faire partie de ce troupeau<sup>2790</sup>. À cette époque, comme le soulignent William Gowers et Howard H. Scullard, les écuries lagides étaient remplies d'éléphants, puisque Ptolémée IV avait capturé la plupart des pachydermes séleucides à l'issue de la bataille de Raphia<sup>2791</sup>. Ces chercheurs estiment donc qu'une partie des éléphants pris aux Séleucides a ensuite convoyé vers Carthage, avant d'être envoyée à Locres, en Calabre, pour rejoindre l'armée d'Hannibal. D'autres arguments plaident en faveur de l'hypothèse de William Gowers et d'Howard H. Scullard. En l'occurrence, la conservation en captivité d'un grand nombre d'éléphants a pu poser des problèmes logistiques à l'administration lagide. On peut se demander par exemple si les écuries de Memphis, au sortir de la Quatrième guerre de Syrie, étaient en capacité d'accueillir tous les éléphants obtenus grâce à la victoire. Par ailleurs, Ptolémée IV avait-il les moyens d'entretenir tous ces animaux ? De plus, avait-il besoin d'autant de têtes ? John Prevas a formulé une autre hypothèse pour justifier la représentation d'éléphants indiens sur la numismatique carthaginoise. D'après ce chercheur, les Puniques ont pu acquérir quelques éléphants indiens et leurs cornacs grâce aux cités phéniciennes, par l'intermédiaire des rois lagides<sup>2792</sup>. Ces hypothèses doivent être accueillies avec la plus grande réserve compte tenu de notre méconnaissance des relations politiques entre les Carthaginois et les souverains hellénistiques. L'hypothèse de John Prevas nous semble particulièrement peu vraisemblable. En l'occurrence, on peut se demander comment les cités phéniciennes auraient-elles pu obtenir des éléphants indiens, alors que ces derniers constituaient un monopole séleucide.

Finalement, la présence d'éléphants indiens sur les monnaies peut résulter de simples conventions artistiques, et de ce fait ne pas être significative. Notons également que, depuis le début de la Deuxième guerre punique, les Carthaginois avaient certainement veillé à prévoir des renforts d'éléphants en cas de besoin. Au début des années 210, les captures durent être nombreuses et le dressage pratiqué de manière intensive par les hommes restés dans la cité punique. Au regard des éléments que nous venons d'avancer, il est difficile, en l'état actuel des connaissances, d'attribuer aux souverains hellénistique un rôle quelconque dans le

---

<sup>2788</sup> SCULLARD 1948, 160 ; SCHNEIDER 2015, 63; OGATA 2017, 52.

<sup>2789</sup> Liv., XXIII. 41.10.

<sup>2790</sup> GOWERS et SCULLARD 1950, 278.

<sup>2791</sup> *Ibid.* Voir Décret de Raphia. Cf. corpus p. 260-261.

<sup>2792</sup> PREVAS 2001, 61.



développement ou dans l'approvisionnement de l'éléphanterie carthaginoise. Dans l'attente d'éléments probants, nous concluons que la clause du traité d'Apamée relative aux éléphants avait simplement vocation à priver les Séleucides d'éléphants, ce qui était déjà, pour une dynastie ayant fait de cet animal un emblème, un véritable symbole de défaite, tant sur le plan militaire que politique.

## *II. 2. Un trophée de guerre encombrant pour les Romains, mais utile aux Attalides*

Le traité d'Apamée prévoyait également que les éléphants confisqués aux Séleucides soient confiés à Eumène II de Pergame. Le fait que les Romains ne conservent pas les éléphants n'a pas de quoi surprendre. En effet, les sources anciennes montrent bien que ces animaux, lorsqu'ils étaient capturés par les Romains, étaient soit confiés à un allié, soit abattus. Après la bataille de Panormus (251), les éléphants pris à l'armée d'Hasdrubal sont ramenés à Rome par Mettelus. Cependant, d'après Verrius (*apud* Pline), « on les tua à coups de javelots, faute de savoir quoi en faire, car on ne voulait ni les nourrir, ni les donner aux rois »<sup>2793</sup>. À l'issue de la Seconde guerre punique, les éléphants pris aux Carthaginois sont confiés à Massinissa, l'allié des Romains et le nouveau roi de Numidie<sup>2794</sup>. Cela explique pourquoi ce souverain était en capacité de faire parvenir aux Romains un troupeau d'éléphants pendant la Seconde guerre macédonienne et pendant la guerre antiochique. Après la bataille de Cynocéphales, les Romains ne repartent pas avec leurs éléphants. Ils confient ces animaux, avec les quelques têtes prises aux Antigonides, aux rois de Pergame. Enfin, lorsque se termina la bataille des Thermopyles, les Romains ne prirent même pas la peine d'organiser le convoi des éléphants pris à Antiochos III vers le royaume attalide. D'après Tite-Live, ils abattirent les pachydermes sur place, faute de pouvoir les prendre<sup>2795</sup>. Ces différents exemples témoignent d'une grande dépréciation des éléphants de guerre dans le monde romain. Selon nous, cette perception négative du potentiel militaire des éléphants, attestée dès le milieu du III<sup>e</sup> siècle, remontait à l'époque des expéditions de Pyrrhos. Durant celles-ci, l'emploi des éléphants ne fut déterminant qu'à la première bataille, celle d'Héraclée, parce que les troupes de Laevinus étaient terrifiées

---

<sup>2793</sup> Pline, VIII. 6. Cf. corpus p. 81. Selon Pline l'Ancien, d'autres auteurs soutiennent que les éléphants ne furent pas abattus, mais Pline semble vouloir les discréditer en ajoutant que ceux-ci n'ont pas indiqué ce qu'il advint de ces animaux.

<sup>2794</sup> C'est ainsi que l'éléphant de guerre intégra les pratiques militaires numides. Le roi Juba I<sup>er</sup> de Numidie en confiera plusieurs dizaines à Scipion pour affronter les forces de Jules César à la bataille de Thapsus en 46 (App., *Civ.*, II. 96).

<sup>2795</sup> Liv., XXXVI. 19. 6. Cf. corpus p. 65.

par les animaux. Mais les Romains ont rapidement développé des techniques de lutte efficaces contre ces animaux. Comme nous l'avons vu, ce conflit ne fut pas représentatif de l'emploi des éléphants dans la guerre. Il n'en demeure pas moins qu'il dut constituer pour les Romains une référence sur cette pratique militaire. De ce fait, les Romains durent retenir que l'utilité des éléphants sur un champ de bataille se résumait à effrayer des populations qui ne connaissaient pas ces animaux et qui ne les avaient jamais affrontés. L'emploi des éléphants par les Romains le confirme, puisque ces derniers ne les mirent en ligne seulement contre des peuples qui n'étaient pas habitués à leur aspect ou au combat contre eux. Ainsi, les éléphants furent mis en ligne par les Romains contre les Antigonides à une époque où ces derniers n'étaient plus habitués à lutter contre ces animaux. Ils furent également déployés par Nobilior contre les Arévaques lors du siège de Numance (153)<sup>2796</sup>. Or d'après Appien, les Celtibères et leurs chevaux « n'avaient jamais vu auparavant d'éléphants au cours des guerres »<sup>2797</sup>. Enfin, Cn. Domitius Ahenobarbus utilise les pachydermes contre les peuples gaulois des Allobroges et des Arvernes, lors d'une bataille près de Vindalium (121). La victoire des Romains lors de cet événement, d'après Paul Orose, était « due principalement au fait que les chevaux des ennemis et les ennemis, terrifiés par l'apparence nouvelle des éléphants, s'étaient enfuis de tous côtés »<sup>2798</sup>. Polyen rapporte également que César se servit d'un éléphant afin d'effrayer l'armée bretonne de Casivellaunus, qui n'avait jamais vu cet animal avant, et de pouvoir ensuite traverser la Tamise<sup>2799</sup>. Cependant, l'authenticité de ce stratagème ne fait pas l'unanimité chez les historiens. Théodore Reinach n'y voit qu'une invention : « Inutile d'insister sur l'ineptie de ce récit dont il n'y a pas trace dans les *Commentaires* de César. Mais Polyen est un auteur trop médiocre et trop enchaîné à ses autorités pour qu'on puisse l'accuser d'avoir tiré ce stratagème de son propre cru ; il n'a pu l'emprunter, directement ou indirectement, qu'à un poème épique »<sup>2800</sup>. De son côté, William Gowers admet sa recevabilité : « *I find nothing incredible, or inherently improbable, in this story. [...] It seems conceivable that in his published Commentaries Caesar preferred to give the whole of the credit to his legionaries rather than to admit that he had made the task comparatively easy for them by scaring the simple savages out of their wits. [...] For my part I am inclined to give more weight to his positive testimony than to the negative evidence of Caesar's silence* »<sup>2801</sup>. Comme cet auteur, nous estimons que

<sup>2796</sup> App., *Iber*, 46. 189.

<sup>2797</sup> App., *Iber*, 46. 190.

<sup>2798</sup> Oros., *Hist.*, V. 13. 2. Cf. corpus p. 152. Voir aussi Flor., I. 37 [III. 3]. 5. Cf. corpus p. 114. Sur le triomphe de Cn. Domitius Ahenobarbus après cette bataille, voir Suet., *Ner.*, VI. 2. Cf. corpus p. 102.

<sup>2799</sup> Polyen, VIII. 23. 5. Cf. corpus p. 119-120.

<sup>2800</sup> REINACH (T.) 1889, 132.

<sup>2801</sup> GOWERS 1947, 49.

l'absence de cette anecdote chez César ne peut constituer une preuve du caractère fantaisiste de cette dernière. En revanche, le fait qu'un seul éléphant ait été utilisé contre l'armée bretonne paraît douteux. Malheureusement, le récit de Polyen est trop court pour établir le contexte précis de l'événement. Il est possible que César soit parvenu à intimider Casivellaunus avec un éléphant, comme Pyrrhos tenta de le faire avec Fabricius. Néanmoins, il faut exclure l'idée selon laquelle cet animal offrit à lui-seul une victoire aux Romains. En définitive, le recours aux éléphants de guerre par ces derniers se limita uniquement aux conflits contre des peuples n'ayant jamais été confrontés à cette pratique militaire. De ce fait, l'entretien d'une éléphanterie régulière n'avait aucun intérêt. C'est la raison pour laquelle les Romains n'ont jamais envisagé sérieusement l'intégration de ces animaux dans leur armée, et qu'ils ne les conservaient pas lorsqu'ils en capturaient. Ainsi, même s'ils étaient, sur le plan symbolique, un véritable trophée de guerre, les éléphants ne semblent avoir été pour les Romains qu'un fardeau inutile. Nous pensons d'ailleurs que, si les éléphants ont été confiés aux Attalides après les traités de Tempé et d'Apamée, c'est que ceux-ci devaient les avoir demandés aux Romains. Sans cela, les pachydermes auraient sans aucun doute eu un destin similaire à ceux capturés à Panormos et aux Thermopyles. La possession des éléphants était très utile pour les rois de Pergame. Premièrement, ces animaux, formés pour la guerre, pouvaient servir dans l'armée. Secondement, ils incarnaient la royauté et la puissance militaire séleucides, et peut-être aussi les victoires d'Antiochos I<sup>er</sup> contre les Galates. De ce fait, la présence des pachydermes de cette dynastie parmi les forces attalides permettait aux souverains de Pergame de se positionner comme les seuls en mesure de préserver les cités d'Asie Mineure des violences celtes.

### *II. 3. Une clause d'importance secondaire à l'esprit des Romains ?*

Comme nous l'avons vu, la clause du traité d'Apamée imposant aux Séleucides de se séparer de leurs éléphants et leur interdisant d'employer ces animaux pour la guerre ne fut que partiellement respectée par les Séleucides, puisque ces animaux furent de nouveau mis en ligne sur les champs de bataille par Antiochos IV. Il est probable, conformément à ce que nous avons suggéré dans le quatrième chapitre, que seuls les éléphants présents à Apamée Kélainai, la cité où fut conclue cette paix, rejoignirent les forces attalides<sup>2802</sup>. De ce fait, d'autres éléphants, présents ailleurs dans le royaume séleucide, ont pu être oubliés par les Romains. Cela expliquerait pourquoi ces animaux réapparaissent dans l'armée séleucide une vingtaine

---

<sup>2802</sup> *Supra*, p. 166.

d'années plus tard, à moins bien sûr que Séleucos IV ou son successeur ait bénéficié d'un nouvel approvisionnement. On notera que les deux hypothèses ne sont d'ailleurs pas exclusives. On peut se demander si les Romains ont simplement fait preuve de négligence dans l'application du traité, ou ont volontairement consenti au non-respect de la clause anti-éléphants.

Afin de répondre à cette question, déjà posée dans l'historiographie, certains historiens ont convoqué un extrait de Polyen. D'après cet auteur, l'éléphanterie que les Romains comptaient opposer à Persée en 168 était constituée à la fois d'éléphants libyens, mais aussi d'éléphants indiens, « *which they got from Antiochus of Syria* »<sup>2803</sup>. Les historiens ne sont pas unanimes concernant l'identité du souverain mentionné par Polyen. Pour Pier D. Armandi et William Gowers, ce dernier fait référence à Antiochos III, et les éléphants en question sont ceux ayant été confisqués par le traité d'Apamée<sup>2804</sup>. John Kistler approuve cette identification et suggère que les Romains avaient donc repris ou emprunté provisoirement les pachydermes qu'ils avaient confiés aux rois de Pergame vingt ans plus tôt<sup>2805</sup>. Cette identification nous paraît également pertinente. En effet, il est vraisemblable qu'Eumène avait mis, de gré ou de force, ses éléphants à disposition des Romains pour vaincre Persée. Cependant, on ne peut pas non plus totalement écarter l'idée, avancée par Howard H. Scullard et Arkady A. Abakumov, selon laquelle les éléphants indiens mis en ligne à Pydna ont été fournis par Antiochos IV<sup>2806</sup>. Certes, il eut été plus pratique de faire venir les éléphants de Pergame plutôt que d'Apamée sur l'Oronte, là où se situaient les écuries à éléphants des Séleucides. De plus, Antiochos IV n'est pas connu pour s'être impliqué dans la Troisième guerre macédonienne. Néanmoins, ce souverain ne semble jamais avoir tenté de cacher aux Romains les éléphants qu'il possédait, bien au contraire. En l'occurrence, Épiphanes déploya ses éléphants de manière régulière et n'hésita pas à les faire parader lors de fêtes publiques, ce qui contraste avec l'absence d'attestation de ces animaux sous le règne de son prédécesseur. Diodore souligne d'ailleurs que, « *in celebrating his festal games, [...] [Antiochos] brought together at his festival the most distinguished men from virtually the whole world, adorned all parts of his capital in magnificent fashion, and having assembled in one spot, and, as it were, put upon the stage his entire kingdom, left them (les Romains) ignorant of nothing that concerned him* »<sup>2807</sup>. L'absence de réaction des Romains, notamment après la venue d'une ambassade à la cour séleucide après la parade de Daphné, conforte l'idée, avancée par Arkady A. Abakumov, selon laquelle la

---

<sup>2803</sup> Polyen, IV. 21. Cf. corpus p. 119.

<sup>2804</sup> ARMANDI 1843, 226 ; GOWERS 1947, 47.

<sup>2805</sup> KISTLER 2006, 147.

<sup>2806</sup> SCULLARD 1974, 182 ; ABAKUMOV 2017, 35-36.

<sup>2807</sup> DS. XXXI. 16. 1-2.

clause du traité d'Apamée relative aux éléphants était d'importance secondaire comparée à celle qui prévoyait la concession des possessions territoriales séleucides en Asie Mineure. À l'évidence, les Romains devaient disposer de moyens de pression suffisants pour ne pas avoir à craindre une réaction de la part du souverain séleucide.

Après la mort d'Antiochos IV, les Romains semblent avoir été plus soucieux du respect du traité d'Apamée. À la fin de l'été 162<sup>2808</sup>, sous la régence de Lysias, trois ambassadeurs sont envoyés en Syrie pour « régler les affaires du royaume selon les désirs du Sénat »<sup>2809</sup>. L'objectif était de « tout faire pour entamer la puissance du royaume »<sup>2810</sup>. En l'occurrence, les ambassadeurs avaient reçu pour ordre de « faire détruire par le feu les vaisseaux pontés de la flotte syrienne, [et] de faire couper les jarrets des éléphants »<sup>2811</sup>. Appien et Dion Cassius nous livrent un récit similaire<sup>2812</sup>. Cependant, les Romains ne parvinrent toujours pas à faire appliquer la clause du traité d'Apamée relative aux éléphants. En effet, quelques mois plus tôt, au printemps 162, Lysias emmena trente-deux éléphants lors de sa seconde expédition, en Judée<sup>2813</sup>. Or, les éléphants sont de nouveau mis en ligne, en 161, à la bataille d'Adassa<sup>2814</sup>, et, selon une chronique babylonienne, Démétrios I<sup>er</sup> Sôter était en mesure d'opposer vingt-cinq de ces animaux à Alexandre Balas en 150<sup>2815</sup>. Par conséquent, à moins que Lysias n'ait emporté avec lui en Judée qu'une partie seulement de l'éléphanterie séleucide, les Romains ne semblent avoir abattu que sept éléphants. Au regard de ces éléments, deux hypothèses peuvent être avancées pour comprendre la raison pour laquelle les Romains n'ont tué qu'une partie de l'éléphanterie séleucide : 1) il est possible que cette dernière ait été, à cette période, répartie dans deux lieux différents. En l'occurrence, nous pouvons imaginer que ces sept éléphants avaient été mis de côté car inaptes au combat ; 2) nous pouvons supposer que l'éléphanterie était effectivement regroupée lorsque les Romains arrivèrent, mais que ces derniers, devant l'ampleur de la tâche, abattirent une partie seulement des éléphants, et renoncèrent à finir le travail à la suite d'un événement inattendu. En l'occurrence, Appien raconte, dans son œuvre, que « ce fut un spectacle pitoyable que le massacre des animaux [...] et l'incendie des

---

<sup>2808</sup> La datation est de Bezalel Bar-Kochva (1989, 551).

<sup>2809</sup> Pol., XXXI. 2.

<sup>2810</sup> Pol., XXXI. 2. 11. Cf. corpus p. 41.

<sup>2811</sup> *Ibid.*

<sup>2812</sup> App., *Syr.*, 46. 239. Cf. corpus p. 112 ; Dion Cass., XX (*apud* Zonaras, 9. 25). Cf. corpus p. 165.

<sup>2813</sup> *I. Macc.*, 6. 30. Cf. corpus p. 42 ; Jos., *A. J.*, 12. 3. 366. Cf. corpus p. 85. L'auteur de *II Maccabées* avance le chiffre de vingt-deux (13. 2. Cf. corpus p. 43).

<sup>2814</sup> *II. Macc.*, 15. 20-21. Cf. corpus p. 43.

<sup>2815</sup> *AD III*, n<sup>o</sup>- 149A. Cf. corpus p. 197.

navires »<sup>2816</sup>. Il ajoute qu'un « certain Leptine, qui n'avait pas supporté de voir cela, assassina le chef de ces ambassadeurs, Gnaeus Octavius, alors qu'il s'exerçait au gymnase [de Laodicée-sur-mer] »<sup>2817</sup>. Un tel événement dut conduire les deux autres ambassadeurs à renoncer à l'abattage du reste de l'éléphanterie. Ce témoignage d'Appien est par ailleurs très intéressant car il peut nous éclairer sur les raisons ayant conduit les Romains à ne pas programmer l'abattage des éléphants plus tôt, sous le règne d'Antiochos IV. Nous savons que, dans l'Inde maurya, l'éléphant était protégé à plus d'un titre. D'une part, une personne coupable d'avoir abattu ou volé un éléphant appartenant au roi était condamnée à la peine de mort par empalement<sup>2818</sup>. D'autre part, l'empereur Ashoka, après sa conversion au bouddhisme, vers 250, interdit le meurtre rituel de tous les animaux<sup>2819</sup>. Or, un témoignage de Plutarque suggère que l'abattage d'un éléphant était également proscrit dans le monde hellénistique. Cet auteur raconte que Ptolémée IV, à l'issue de sa victoire contre Antiochos III, décida d'offrir en sacrifice quatre éléphants à Hélios<sup>2820</sup>. Mais le souverain ne tarda pas à regretter ce geste : « la nuit venue, il eut un songe où il vit le dieu en colère l'accabler de menaces à cause de ce sacrifice inouï. Il multiplia alors les rites expiatoires et fit dresser quatre éléphants de bronze pour remplacer les animaux mis à mort »<sup>2821</sup>. Au-delà de sa dimension étrange et mythologique, ce récit indique que le sacrifice rituel d'éléphants n'était pas une pratique admise en Égypte lagide, même lorsque l'initiative était royale. Certes, le contexte est égyptien et religieux, mais nous sommes tenté de croire que, sur le modèle de l'Inde maurya, la mise à mort d'un éléphant en dehors du contexte guerrier était proscrite dans l'ensemble du monde hellénistique. L'existence de telles mesures de protection aurait été particulièrement cohérente dans le royaume séleucide, où l'éléphant, en plus d'être un monopole royal, était l'emblème de la dynastie. De plus, elle pourrait expliquer pourquoi les Romains ne touchèrent pas aux éléphants royaux sous Séleucos IV et Antiochos IV. Édouard Will avait écrit que « les mesures de désarmement séleucide de 163/2 [...] ne s'expliquent que par l'absence momentanée d'un souverain adulte »<sup>2822</sup>. Les Romains ont donc profité de ce contexte d'affaiblissement du pouvoir lié à l'incapacité de Lysias, pour se débarrasser des éléphants. C'était sans compter sur la loyauté de certains sujets à l'égard de la monarchie. Ainsi, l'acte de Leptine fut sans doute moins motivé par la sensibilité de cet homme devant le sort terrible réservé aux éléphants, que par la volonté

---

<sup>2816</sup> App., *Syr.*, 46, 240. Cf. corpus p. 112.

<sup>2817</sup> App., *Syr.*, 46, 240. Cf. corpus p. 112.

<sup>2818</sup> *Arthashastra*, IV. 11. [86]. 7. Cf. corpus p. 17.

<sup>2819</sup> RENO 1950, 182.

<sup>2820</sup> Plut., *Sol. an.*, 17. 972c. Cf. corpus p. 101.

<sup>2821</sup> *Ibid.*

<sup>2822</sup> WILL 1967, 366.

de sanctionner ce qui s'apparentait à un crime de lèse-majesté. Nous estimons donc que cet homme démontra, par cet assassinat, sa loyauté envers le royaume séleucide<sup>2823</sup>. Après l'assassinat de Gnaeus Octavius, les Romains renoncèrent définitivement à faire appliquer la clause du traité d'Apamée relative aux éléphants de guerre. Ainsi, l'acte de Leptine a peut-être eu pour conséquence de prolonger, pour quelques années, l'emploi des éléphants de guerre par les Séleucides.

---

<sup>2823</sup> Voir aussi HOOVER 2005, 43.

### III. Les abattages d'éléphants dans la littérature de persécution juive

Dans le premier livre des *Maccabées*, il est écrit qu'au début de la bataille de Beth-Zacharia, Éléazar Auaran, le frère de Judas Maccabée, s'est précipité vers un éléphant de l'armée séleucide pour le tuer, croyant que l'animal était monté par Antiochos Eupator. L'animal, blessé au ventre, ne tarda pas à s'effondrer sur Éléazar, tuant ce dernier sur le coup<sup>2824</sup>. Flavius Josèphe, dans ses *Antiquités Judaïques*, paraphrase cette version de la bataille<sup>2825</sup>. Toutefois, dans la *Guerre des Juifs*<sup>2826</sup>, il précise qu'Éléazar ne souhaitait pas tuer l'éléphant du roi, mais portait un projet de régicide<sup>2827</sup>. La hauteur de l'éléphant a cependant contraint le général juif à renoncer pour finalement ne tuer que la monture. À bien des égards, cet événement et la mise en récit qui en a été faite par les auteurs juifs montrent que l'éléphant de guerre était le meilleur symbole du pouvoir séleucide dans la littérature de persécution juive.

#### III. 1. Un récit peu vraisemblable

Le récit de *I Maccabées* et des *Antiquités Judaïques* est peu fiable. Les erreurs historiques et autres invraisemblances qu'il contient laissent planer le doute sur l'authenticité des faits. Il est par exemple difficile d'admettre qu'Éléazar a réellement cru que le roi séleucide se trouvait sur le dos d'un éléphant à Beth-Zacharia, et ce pour plusieurs raisons. D'abord, et comme nous l'avons déjà montré, les rois séleucides ne combattaient pas dans les tourelles placées sur le dos des pachydermes, et ne conduisaient pas non plus l'animal<sup>2828</sup>. Beth-Zacharia n'était pas la première bataille des guerres des Maccabées. Par conséquent, les Juifs ne devaient pas ignorer les pratiques militaires séleucides. Ensuite, il paraît étrange qu'Éléazar ignorait qu'Antiochos V n'était âgé que d'une dizaine d'années seulement<sup>2829</sup>, et ne pouvait donc être présent dans les rangs séleucides<sup>2830</sup>. Les critères qui ont conduit Éléazar à identifier l'éléphant supposé être monté par le roi ne sont pas non plus sans poser problème. D'après l'auteur de *I Maccabées*, c'est l'équipement de l'éléphant qui aurait mis le frère de Judas Maccabée sur cette piste. L'animal se distinguait en effet des autres parce qu'il était protégé d'une armure

<sup>2824</sup> *I Macc.*, VI. 43-46. Cf. corpus p. 42.

<sup>2825</sup> Jos., *A. J.*, XII. 4. 373-374. Cf. corpus p. 85.

<sup>2826</sup> Jos., *B. J.*, I. 42-44. Cf. corpus p. 84.

<sup>2827</sup> Jos., *B. J.*, I. 43. Cf. corpus p. 84.

<sup>2828</sup> *Supra*, p. 311.

<sup>2829</sup> D'après Appien, Antiochos V avait neuf ans au moment de son accession au trône, en 164 (*Syr.* 66. 352).

<sup>2830</sup> HOOVER 2005, 35. C'est le régent Lysias qui conduisait les troupes séleucides lors de cet événement.



royale (*thôrax*)<sup>2831</sup>. Toutefois, comme nous l'avons vu dans notre chapitre sur l'équipement des éléphants pour la guerre, ces animaux ne semblent pas avoir porté d'armure défensive<sup>2832</sup>. C'est d'ailleurs pour cela qu'à Beth-Zacharia, comme lors d'autres rencontres armées, chaque éléphant était protégé d'un *stiphos*<sup>2833</sup>. Oliver D. Hoover objecte d'ailleurs que, si l'éléphant avait porté une armure de protection, il serait difficile de comprendre comment Éléazar a réussi à tuer l'animal d'un seul coup, ou même le blesser assez gravement pour que celui-ci perde l'équilibre et s'effondre sur le coup<sup>2834</sup>. Ainsi, comme nous l'avons déjà mentionné, l'historien a suggéré que le terme *thôrax* utilisé par l'auteur de *I Maccabées* et Flavius Josèphe (dans *Les Antiquités Judaïques*) pour désigner l'armure, doit être interprété comme étant un diminutif de *thôrakeion*, occurrence occasionnellement employée pour désigner la tour placée sur le dos de l'éléphant de guerre<sup>2835</sup>. Cette hypothèse s'accorde avec le récit de la bataille de Beth-Zacharia rapporté par Flavius Josèphe dans la *Guerre des Juifs*. En effet, dans cette version, il n'est pas question d'une armure royale mais d'une tour au parapet doré<sup>2836</sup>. Cette ornementation de la tour n'est pas attestée ailleurs dans les sources, mais elle peut être authentique, du fait, comme nous l'avons vu, que l'équipement de l'éléphant n'était pas standardisé. Si un tel parement de la tour a existé, celui-ci a pu être réservé à l'éléphant meneur, chargé d'indiquer aux autres les manœuvres à effectuer. D'ailleurs, selon *I Maccabées*, l'éléphant visé par Éléazar était situé en tête (*hyperagon*)<sup>2837</sup>. Cette hypothèse reste toutefois fragile. Le fait d'attribuer un équipement différent et facilement repérable à l'éléphant meneur aurait fait de cet animal, dont la fonction était particulièrement importante, une cible privilégiée. Nous pouvons éventuellement supposer que le parapet doré était une ruse militaire destinée à faire croire à l'ennemi que le pachyderme qui le portait était l'éléphant meneur, de façon à détourner son attention du véritable animal meneur, que rien ne distinguait des autres. Cependant, dans la *Guerre des Juifs*, il n'est pas mentionné que l'éléphant choisi par Éléazar était en tête, mais que celui-ci était le plus gros (*hypsêlotaton*)<sup>2838</sup>. Or, il est plus probable que l'animal meneur était choisi selon son caractère et non selon sa force. En tout état de cause, les raisons et les critères qui ont conduit Éléazar à cibler cet éléphant, d'après l'auteur de *I Maccabées* sont invraisemblables.

---

<sup>2831</sup> *I Macc.*, VI. 43. Cf. corpus p. 41 ; *Jos., A. J.*, XII. 4. 373. Cf. corpus p. 82.

<sup>2832</sup> *Supra*, p. 235-237.

<sup>2833</sup> *I. Macc.*, VI. 35-36. Cf. corpus p. 42.

<sup>2834</sup> HOOVER 2005, 37.

<sup>2835</sup> HOOVER 2005, 37-38.

<sup>2836</sup> *Jos., B. J.*, I. 42. Cf. corpus p. 84.

<sup>2837</sup> *I Macc.*, VI. 43. Cf. corpus p. 42.

<sup>2838</sup> *Jos., B. J.*, I. 42. Cf. corpus p. 84.

Le récit de la mort d'Éléazar rapporté dans la *Guerre des Juifs* semble lui aussi comporter quelques erreurs. Il est par exemple douteux qu'Éléazar ait réussi à atteindre un éléphant « avant même que les armées ne fussent venues au contact »<sup>2839</sup>. En effet, les éléphants étaient habituellement protégés d'un *stiphos*, et cette présence est effectivement attestée par l'auteur de *I Maccabées*, d'une part, et par Flavius Josèphe, dans les deux récits qu'il nous a livré de cette bataille, d'autre part<sup>2840</sup>. D'après *I Maccabées*, mille hommes et cinq cents cavaliers d'élite avaient été affectés à chaque éléphant, une protection qui est numériquement exagérée<sup>2841</sup>. Selon ces auteurs, Éléazar réussit l'exploit surhumain de passer à travers le *stiphos*, en tuant les hommes à sa gauche et à sa droite, jusqu'à ce que le reste des guerriers séleucides s'écarte. Cette réaction des soldats d'Antiochos est pour le moins étonnante au regard du rapport de force numérique, clairement en défaveur d'Éléazar. Ce dernier aurait dû être mis hors d'état de nuire assez rapidement par l'armée de Lysias. Pour cette raison, nous pensons qu'Éléazar attaqua l'éléphant alors que la bataille était déjà engagée. Ainsi, l'absence de précision chronologique par l'auteur de *I Maccabées* rend son récit, sur ce point, plus crédible que celui de Flavius Josèphe dans la *Guerre des Juifs*. Éléazar dut profiter d'une circonstance opportune qui priva momentanément cet éléphant d'une protection suffisante. Il est de ce fait peu probable que le frère de Judas Maccabée ait eu l'opportunité de choisir sa cible, contrairement à ce qui est affirmé par les auteurs anciens.

### III. 2. Régicide raté ou simple acte de résistance ?

À bien des égards et en dépit de son éventuelle participation à la bataille<sup>2842</sup>, l'auteur de *I Macc.* n'avait pas pour ambition de livrer à son lecteur une version authentique de l'événement. Il souhaitait surtout montrer qu'Éléazar est mort en héros, alors même que son projet de régicide a échoué<sup>2843</sup>. Selon cet auteur et Flavius Josèphe, devenir un héros pour les Juifs révoltés était un objectif recherché par le frère de Judas Maccabée. Le premier déclare qu'Éléazar « se dévoua lui-même pour sauver son peuple et acquérir un nom immortel »<sup>2844</sup>, là où le second écrit qu'il n'avait « rien fait de plus que de viser à un geste de grandeur en faisant

---

<sup>2839</sup> Jos., *B. J.*, I. 42. Cf. corpus p. 84.

<sup>2840</sup> *I Macc.*, VI. 35-36. Cf. corpus p. 42 ; Jos., *B. J.*, I. 42. Cf. corpus p. 84 ; Jos., *A. J.*, XII. 4. 373. Cf. corpus p. 85.

<sup>2841</sup> *I Macc.*, VI. 35. Cf. corpus p. 42.

<sup>2842</sup> Voir BAR-KOCHVA 1989, 293.

<sup>2843</sup> HOOVER 2005, 39.

<sup>2844</sup> *I. Macc.*, VI. 44. Cf. corpus p. 42.

passer la vie après la gloire »<sup>2845</sup>. Oliver D. Hoover n'accorde que peu de crédit à ces motivations d'Éléazar et suppose que le geste de ce dernier devait se comprendre en des termes symboliques<sup>2846</sup>. Pour l'historien, du fait de l'utilisation des éléphants de guerre par les Séleucides en Cœlé-Syrie avant la bataille de Beth Zacharia et de la diffusion des monnaies séleucides sur lesquelles figuraient ces animaux, les Juifs savaient que les éléphants étaient l'emblème des Séleucides<sup>2847</sup>. Par conséquent, l'attaque d'un éléphant par Éléazar est à interpréter selon lui comme un acte de résistance à l'égard du pouvoir séleucide, et non comme une action destinée à lui offrir la gloire éternelle. Ainsi, lorsqu'Éléazar traversa les rangs de l'ennemi pour tuer l'éléphant, son objectif n'était pas de tuer le roi ou la monture supposée de ce dernier, comme le prétendent les auteurs anciens, mais de porter atteinte de manière symbolique à la puissance séleucide en s'attaquant à un emblème de celle-ci<sup>2848</sup>. Oliver D. Hoover précise d'ailleurs que l'attaque ou la destruction de symboles emblématiques d'un ennemi, particulièrement lorsque celui-ci était très puissant et trop éloigné pour être attaqué directement, était une pratique déjà ancienne et répandue dans tout le Proche Orient au II<sup>e</sup> siècle<sup>2849</sup>.

La construction narrative de l'exploit d'un Hasmonéen face au pouvoir séleucide n'est pas un cas isolé dans la littérature de persécution juive. L'auteur de *II Macc.* a par exemple livré un récit tout à fait semblable à celui de *I Macc.* et Flavius Josèphe pour démontrer l'audace de Judas Maccabée. Il raconte qu'au cours de la campagne séleucide en Judée, Judas résolut d'attaquer pendant la nuit la tente du roi. Avec l'aide de jeunes guerriers, il parvint à tuer deux mille hommes, l'éléphant qui était placé en tête (*ton prôteuonta tòn elephantôn*), ainsi que les hommes placés sur son dos (*syn tòi kat oikian*)<sup>2850</sup>. La position de l'éléphant, mais également le fait que l'animal était monté par plusieurs hommes, laissent penser que le contingent chargé de protéger la tente du roi était organisé selon un plan tactique similaire à celui d'une bataille rangée. Nous pensons, comme Bezalel Bar-Kochva, que ces précisions de l'auteur de *II Maccabées* ont en fait été puisées dans le récit d'autres événements militaires. Pour l'historien israélien, cet extrait de *II Maccabées* est un mélange entre un raid organisé par les Juifs dans le

<sup>2845</sup> Jos., *B. J.*, I. 43. Cf. corpus p. 84.

<sup>2846</sup> HOOVER 2005, 40.

<sup>2847</sup> HOOVER 2005, 41. Les Juifs avaient déjà rencontré des éléphants lors du siège de Beth Zur (164). Oliver D. Hoover a supposé que l'armée d'Antiochos IV qui pilla Jérusalem au retour de la campagne d'Égypte (168) comprenait certainement des éléphants, ce qui est tout à fait possible puisque le roi séleucide en avait emmené avec lui en Égypte.

<sup>2848</sup> HOOVER 2005, 42.

<sup>2849</sup> *Ibid.*

<sup>2850</sup> *II Macc.*, 13. 15. Cf. corpus p. 43.

camp séleucide durant le siège de Beth Zur et l'acte d'Éléazar à Beth-Zacharia<sup>2851</sup>. En mettant en scène un combat opposant Judas Maccabée et ses troupes à un éléphant de guerre, l'auteur de *II Macc.* a sans aucun doute voulu mettre en exergue les qualités héroïques dont ces hommes ont fait preuve pour affronter le pouvoir séleucide. Oliver D. Hoover a suggéré par ailleurs que l'auteur cherchait avant tout à faire du meurtre de l'éléphant un présage de la victoire de Judas Maccabée sur les troupes séleucides conduites par Nicanor à Adassa en 161, bataille qui constitue le *climax* de *II Macc.*<sup>2852</sup>.

En tout état de cause, si l'emploi d'éléphants de guerre par Lysias à Beth-Zacharia ou pour surveiller la tente royale est tout à fait crédible, les deux éléphants auxquels les auteurs des premier et second livres des Maccabées font référence sont à considérer dans ces récits comme une allégorie du pouvoir séleucide. L'abattage de ces animaux, authentique ou non, doit se comprendre dans un sens métaphorique. Il s'agissait pour les auteurs de mettre en exergue l'audace et le courage des Juifs révoltés, et surtout des figures emblématiques des Maccabées, face à un pouvoir oppresseur. Il faut néanmoins exclure l'hypothèse d'une hostilité personnelle des Juifs révoltés envers les pachydermes. Leur réaction à l'égard de ces animaux était surtout influencée par la qualité des relations entretenues avec les monarques. Ainsi, une trentaine d'années avant la révolte, les Juifs accueillirent de façon honorable Antiochos III et ses éléphants, venus chasser les troupes lagides de Coelé-Syrie : « *the Jews of their own will went over to him and admitted him to their city and made abundant provision for his entire army and his elephants* »<sup>2853</sup>. Il y a donc eu un moment de basculement où, lorsque les relations avec les Juifs révoltés se sont dégradées (sous Antiochos IV), l'éléphant, en tant qu'emblème et arme de guerre caractéristique de la dynastie séleucide, est devenu un symbole du pouvoir oppresseur. Selon nous, et conformément aux hypothèses d'Oliver D. Hoover, les auteurs des livres des *Maccabées* et Flavius Josèphe n'ont fait que retranscrire, dans des reconstructions narratives établies un siècle après les événements, une perception négative des éléphants de guerre séleucides construite durant les guerres maccabéennes.

---

<sup>2851</sup> BAR-KOCHVA 1989, 293-294.

<sup>2852</sup> HOOVER 2005, 44.

<sup>2853</sup> Jos., *A. J.*, XII. 3. 133. Cf. corpus p. 85.

### *III. 3. La vision des quatre bêtes dans le livre de Daniel : une autre allusion à l'éléphant de guerre séleucide ?*

Certains exégètes, dont Jacques Vermeylen, ont suggéré que le *livre de Daniel*, plus ancien que *I Maccabées*<sup>2854</sup>, comporte une allusion à l'emblème des Séleucides. Dans ce livre, le prophète évoque la vision qu'il a eue de quatre bêtes représentant chacune un royaume. Les trois premières sont de véritables animaux dotés de membres en surnombre ou sans correspondance avec leur physiologie naturelle : un lion avec des ailes, un ours avec trois côtes dans sa gueule, un léopard avec quatre têtes et quatre ailes. Le quatrième animal est quant à lui présenté comme plus terrible que les autres, effrayant, doté d'une force extrême et pourvu de dix cornes<sup>2855</sup>. Selon l'auteur du livre, la bête « avait des dents de fer énormes : elle mangeait, broyait, et foulait aux pieds ce qui restait »<sup>2856</sup>. En observant ces dix cornes, Daniel vit pousser une autre corne, ce qui fit tomber trois des dix cornes. Selon l'auteur, cette nouvelle corne « avait des yeux et une bouche qui disait de grandes choses, et elle avait plus grand air que les autres cornes »<sup>2857</sup>. Il ajoute qu'elle « faisait la guerre aux saints et l'emportait sur eux, jusqu'à la venue de l'Ancien qui rendit jugement en faveur des saints du Très-Haut, et le temps vint et les saints possédèrent le royaume »<sup>2858</sup>. En conséquence, « la bête fut tuée et son corps détruit et livré à la flamme de feu »<sup>2859</sup>. Daniel ne comprit pas bien cette vision et demanda à « l'un de ceux qui se tenaient là » de la lui expliquer<sup>2860</sup>. On lui répondit alors que les quatre bêtes correspondaient à quatre royaumes et que les dix cornes de la quatrième bête représentaient dix rois d'un même royaume<sup>2861</sup>. En ce qui concerne la nouvelle corne, voici ce qui fut révélé à Daniel : « un autre [roi] se lèvera après eux ; il sera différent des premiers et abattra les trois rois ; il proférera des paroles contre le Très-Haut et mettra à l'épreuve les saints du Très-Haut. Il méditera de changer les temps et le droit, et les saints seront livrés entre ses mains »<sup>2862</sup>.

---

<sup>2854</sup> John Bright a proposé de dater le livre de l'année 166/165 (1959, 424). Albert De Pury a été plus prudent en suggérant des bornes chronologiques moins précises (167-163) (2009, 28). Pour Jacques Vermeylen, le texte a pu recevoir sa forme finale en 164, avant la mort d'Antiochos IV (2009, 700).

<sup>2855</sup> Spt., *Dan.*, VII. 7. Cf. corpus p. 37.

<sup>2856</sup> *Ibid.*

<sup>2857</sup> Spt., *Dan.*, VII. 8; VII. 20. Cf. corpus p. 37.

<sup>2858</sup> Spt., *Dan.*, VII. 21-22. Cf. corpus p. 37.

<sup>2859</sup> Spt., *Dan.*, VII. 11. Cf. corpus p. 37.

<sup>2860</sup> Spt., *Dan.*, VII. 16. Cf. corpus p. 37.

<sup>2861</sup> Spt., *Dan.*, VII. 17 ; VII. 23-24. Cf. corpus p. 37.

<sup>2862</sup> Spt., *Dan.*, VII. 24-25. Cf. corpus p. 37.

Certains théologiens, comme Harold H. Rowley, ont proposé d'identifier la quatrième bête au royaume d'Alexandre et de ses successeurs en Judée, les Séleucides<sup>2863</sup>. Selon eux, les dix cornes pourraient faire référence aux souverains qui, depuis Alexandre, ont régné sur la Judée : Alexandre le Grand, Séleucos I<sup>er</sup>, Antiochos I<sup>er</sup>, Antiochos II, Séleucos II, Séleucos III, Antiochos III, Séleucos IV, Héliodore, Démétrios (futur I<sup>er</sup> Sôter) ou Antiochos (autre fils de Séleucos IV). Toutefois, l'explication apportée à Daniel concernant le roi représenté par la nouvelle corne nous incite à proposer des corrections à cette liste. Il lui est notamment dit que ce roi persécutera les « saints du Très-Haut » et « méditera de changer [...] le droit »<sup>2864</sup>. Comme John Bright, nous interprétons ces propos comme une allusion à Antiochos IV, lequel, pendant la révolte des Maccabées, abolit la Torah<sup>2865</sup>. La datation de la fin de la rédaction du livre de Daniel suggérée par cet historien, mais également par Albert de Pury et Jacques Vermeulen, conforte cette hypothèse. Il est dès lors possible d'identifier les trois rois « abattus » à Démétrios, Héliodore et Antiochos, tous trois victimes d'un coup d'Etat complexe qui a conduit le frère cadet de Séleucos IV sur le trône<sup>2866</sup>. Cela nous conduit logiquement à retirer le nom d'Alexandre de la liste proposée par Harold H. Rowley afin que chacun de ces trois « rois » y figurent. Ce faisant, nous admettons que la quatrième bête puisse être une allégorie du royaume séleucide. L'hypothèse de Jacques Vermeulen selon laquelle celle-ci ferait allusion à l'éléphant n'est donc pas à exclure<sup>2867</sup>. Les « dents de fer » font implicitement penser à d'éventuelles protections métalliques dont ont pu être recouvertes les défenses des éléphants de guerre, et l'écrasement sous les pieds, également évoqué, renvoie au supplice que certains guerriers luttant contre ces animaux ont pu connaître. Pour autant, les conclusions des exégètes doivent être considérées avec une grande prudence. En l'occurrence, aucune des caractéristiques de la quatrième bête n'est spécifique à la physionomie de l'éléphant. De ce fait, le songe de Daniel ne permet pas d'accréditer l'hypothèse selon laquelle l'éléphant entra dans la littérature juive de persécution dès la révolte des Maccabées, même si celle-ci reste envisageable. Nous ne pouvons donc apporter des éléments concrets sur l'origine littéraire du récit de la mort d'Éléazar.

---

<sup>2863</sup> ROWLEY 1935, 97.

<sup>2864</sup> Spt., *Dan.*, VII. 25. Cf. corpus p. 37.

<sup>2865</sup> BRIGHT 1959, 424-425.

<sup>2866</sup> Une conjonction d'événements écarta ces trois hommes au profit d'Antiochos IV. Le prince légitime, Démétrios, fut échangé comme otage à Rome à la place de ce dernier. Héliodore, qui était ministre de Séleucos IV, fut assassiné par Antiochos IV après avoir lui-même empoisonné le roi. De son côté, le fils cadet de Séleucos IV ne resta pas héritier du trône longtemps puisqu'il fut à son tour éliminé par son oncle. Edouard Will doute que ces événements n'aient été que de pures coïncidences et y voit le résultat d'une action préparée entre Rome et Pergame (1966, III, 305).

<sup>2867</sup> VERMEULEN 2009, 699.

Pour conclure ce chapitre, il faut souligner qu'en raison de ce statut royal particulier, l'éléphant ne fut pas une cible des adversaires des Séleucides uniquement sur les champs de bataille. En effet, durant les conflits qui les opposèrent à ces souverains, les Ptolémées et les Romains s'attachèrent à combattre cet animal sur le plan symbolique. Toutefois, ces belligérants le firent selon des modalités très différentes. Les Lagides cherchèrent à concurrencer les Séleucides, en promouvant leurs expéditions de chasse aux éléphants de savane d'Afrique, et en affirmant la supériorité de cette espèce sur celle d'Asie. Les Romains s'opposèrent politiquement aux éléphants, par le traité d'Apamée (188), en interdisant la possession de ces animaux et leur emploi dans la guerre aux Séleucides. L'éléphant acquiert également un statut particulier pour les Juifs révoltés, où, en tant que symbole du pouvoir séleucide, il devint une allégorie de l'oppression macédonienne en Judée.

## Chapitre XII

# La construction d'une image négative des éléphants, des chars à faux et des camélidés en Europe, de la fin de l'époque hellénistique à l'époque contemporaine

Dans la présente étude, nous avons tenté de montrer les avantages et les inconvénients liés à l'emploi des éléphants de guerre, des chars à faux, des cavaliers cataphractes et des dromadaires montés. Assurément, les souverains hellénistiques estimaient que le bénéfice militaire qu'ils pouvaient tirer de ces troupes lorsque celles-ci étaient bien préparées et coordonnées avec les autres formations militaires était suffisamment important pour en accepter les risques éventuels. Cependant, après l'arrêt du déploiement de ces troupes par les souverains hellénistiques, le regard porté par les Gréco-romains, et à plus long terme par les Européens, sur celles-ci est de plus en plus négatif. Les cavaliers cataphractes échappent à ce changement de perception. Cela est lié au fait que la cavalerie cuirassée va susciter un intérêt nouveau chez les Romains, et, plus tard, dans les armées de l'Europe médiévale et moderne. Dans ce dernier chapitre, nous nous proposons de présenter l'origine et les enjeux de la perception négative des éléphants, des chars à faux, et, dans une moindre mesure, des camélidés montés. Il s'agit, d'une part, d'approfondir les constructions narratives et les valeurs sur lesquelles elles reposent, et, d'autre part, d'analyser les représentations de ces pratiques militaires indienne, perse, et arabe, dans l'Europe médiévale et moderne. À terme, l'objectif est de mesurer l'influence exercée par la tradition littéraire romaine, puis chrétienne, dans l'historiographie contemporaine, afin d'expliquer pourquoi les éléphants, les chars à faux, et les unités de dromadaires montés ont fait l'objet d'un jugement dépréciatif de la part de nombreux historiens contemporains.



## I. Des pratiques de guerre marginalisées par les auteurs anciens

### I. 1. Un mépris profond pour ces troupes dans l'empire romain

Dès la fin de l'époque hellénistique, les éléphants et les chars à faux acquièrent un statut particulier dans la science militaire, et plus largement dans la littérature. Les auteurs anciens les considèrent désormais comme des pratiques militaires obsolètes, et trop risquées. De ce fait, les éléphants et les chars à faux sont marginalisés. Leur place dans les traités de tactique est à ce titre évocatrice. Au I<sup>er</sup> siècle, le tacticien Asclépiodote, qui distingue trois types de forces montées (*ochématikês dynamêôs*), les chevaux, les chars et les éléphants, réserve un traitement plus conséquent aux équidés étant donné que, selon lui, « ni les chars ni les éléphants ne sont bien adaptés aux batailles »<sup>2868</sup>. Deux siècles plus tard, Arrien de Nicomédie et Élien le Tacticien frappent officiellement d'obsolescence ces deux types de troupes montées. Afin de démontrer le peu d'intérêt à s'étendre sur les aspects tactiques liés à l'utilisation de ces troupes, le premier déclare : « concernant les chars et les éléphants, il m'a semblé que c'était un effort inutile d'énumérer leurs formations, les noms de ces formations, leurs officiers et les noms de ses officiers car j'aurais été sur le point de parler de choses aujourd'hui sorties de l'usage depuis longtemps »<sup>2869</sup>. Le second tient à peu près le même propos, en précisant qu'à son époque : « *we rarely find any use for these arms* »<sup>2870</sup>. Il est regrettable que les tacticiens n'avancent pas les raisons pour lesquelles les éléphants et les chars à faux sont désormais considérés comme inadaptés et obsolètes. Celles-ci sont toutefois évoquées par les historiens romains. Ainsi, dans sa description de la bataille de Canusium (209), Tite-Live souligne le caractère aléatoire (*anceps*) des éléphants de guerre<sup>2871</sup>. Les pachydermes en question sont ceux des Carthaginois et appartiennent vraisemblablement à l'espèce de forêt. Néanmoins, cela n'était sans doute pas, dans l'esprit de Tite-Live, significatif. Cette dimension aléatoire de l'emploi des éléphants est aussi évoquée par Appien. En effet, dans la description qu'il nous livre du combat ayant opposé Fulvius Nobilior aux Arévaques (153), il surnomme les éléphants, qui font alors partie des forces romaines, les *koinoi polemioi*, c'est-à-dire les « ennemis communs »<sup>2872</sup>. L'adjectif latin *anceps* est également utilisé par Tite-Live pour qualifier les

---

<sup>2868</sup> Asclépiod., I. 3. Cf. corpus p. 46.

<sup>2869</sup> Arr., *Tact.*, XIX. 1. Cf. corpus p. 109.

<sup>2870</sup> El. *Tact.*, *Tact.*, 22. 1. Cf. corpus p. 113.

<sup>2871</sup> Liv., XXVII. 14. 9.

<sup>2872</sup> App., *Iber.*, 46.

chars à faux, dans son récit de la bataille de Magnésie du Sipyle<sup>2873</sup>. Ces propos sont tout à fait objectifs puisque lors de ces trois événements, les éléphants et les chars à faux ont opéré un demi-tour aux lourdes conséquences pour les troupes placées derrière eux. On notera que Végèce, contrairement à ses prédécesseurs, s'étend davantage sur les éléphants de guerre<sup>2874</sup>. Toutefois, son exposé se concentre sur les techniques qui permettent de lutter contre ces animaux, et non sur la façon de les employer dans la guerre. À la fin de celui-ci, Végèce explique qu'il a rapporté ces « différents types de procédés afin qu'on sache, si la nécessité l'exige, ce qu'il faut faire contre des bêtes aussi monstrueuses »<sup>2875</sup>. Cette précision n'a pas de quoi surprendre. À l'époque de Végèce, l'emploi des éléphants dans la guerre n'était plus obsolète. En effet, à partir du III<sup>e</sup> siècle de n. è., ces animaux apparaissent dans les forces militaires de l'empire sassanide, voisin oriental de l'empire romain d'Orient. Les Romains ont peut-être affronté les éléphants de guerre sassanides dès cette époque. Cependant, leur confrontation avec ces animaux n'est attestée qu'à partir du milieu du siècle suivant, lorsque les troupes des empereurs Constance II et Julien combattirent celles du roi Chapour II (337-363)<sup>2876</sup>. La grande majorité des guerriers romains qui prirent part à ce conflit n'avaient sans doute aucune expérience dans la lutte contre les éléphants. L'un d'entre eux, Ammien Marcellin, a d'ailleurs raconté comment ces animaux les ont terrifiés, eux et leurs chevaux, en perturbant leurs sens<sup>2877</sup>. Il nous semble probable que cette expérience rappela aux Romains que l'inaccoutumance du combat contre ces animaux pouvait être la cause d'une véritable déroute. Ainsi, la présentation des techniques anciennes de lutte contre les éléphants par Végèce était tout à fait à propos. Il convient cependant de souligner que ces campagnes contre les Sassanides ont aussi rappelé aux Romains les limites de l'emploi des pachydermes dans la guerre. Ammien Marcellin indique par exemple que durant le siège de Nisibis, les éléphants, effrayés par des projectiles enflammés, se retournèrent contre les bataillons sassanides et les écrasèrent<sup>2878</sup>. L'auteur ajoute qu'à la suite de cet incident, les cornacs s'équipèrent de longs couteaux pour pouvoir tuer l'animal en cas de nécessité<sup>2879</sup>. Cependant, cette disposition n'empêcha pas les éléphants d'effectuer un autre demi-tour une dizaine d'années après, lors du

<sup>2873</sup> Liv., XXXVII. 41. 9. Cf. corpus p. 66.

<sup>2874</sup> Vég., *Mil.*, III. 24. 5-16. Cf. corpus p. 156.

<sup>2875</sup> Vég., *Mil.*, III. 24. 16. Cf. corpus p. 156.

<sup>2876</sup> Les éléphants sont déployés en 350 lors du troisième siège de Nisibis (Amm., XXV. 1. 15), en 359, lors du siège d'Amida (Amm., XIX. 7. 6-7), et en 363, aux batailles de Ctésiphon (Amm., XXIV. 6. 8), de Maranga (Amm., XXV. 1. 14), de Samara (Amm., XXV. 3. 4-5, 11) et d'un dernier combat près du fort Suma (Amm., XXV. 6. 2-3 ; XXV. 7. 1 ; Zosime, III. 30. 2-3).

<sup>2877</sup> Amm., XIX. 7. 6 ; XXV. 1. 14 ; XXV. 3. 4 ; XXV. 6. 2.

<sup>2878</sup> Amm., XXV. 1. 15.

<sup>2879</sup> *Ibid.*

siège d'Amida<sup>2880</sup>. À l'évidence, ces réactions des pachydermes ne pouvaient qu'accréditer les propos de Tite-Live et d'Appien.

Les cavaliers cataphractes, qui ont connu un certain succès dans les armées parthe, romaine et sassanide après l'effondrement du royaume séleucide, ont échappé à cette déconsidération militaire, même si certains auteurs, de Tite-Live à Végèce, soulignent à juste titre leur lourdeur et leur manque de mobilité<sup>2881</sup>. Les camélidés demeurent quant à eux absents des traités de tactique les plus anciens dont nous disposons, ce qui montre que ces animaux n'ont jamais véritablement été considérés comme des montures de guerre. Végèce est le premier à y faire référence. Cependant, l'auteur les mentionne surtout à des fins d'exhaustivité, mais reste lucide sur leurs compétences militaires : « si cette espèce animale, faite pour supporter les sables et la soif, est connue pour trouver son chemin sans erreur, même si le vent a recouvert les pistes de poussière, pour le reste, à part la nouveauté pour ceux qui ne sont pas habitués à en voir, elle est sans utilité à la guerre »<sup>2882</sup>.

Le discours tenu par les auteurs anciens à l'égard de ces troupes ne témoigne pas seulement de la volonté d'apporter au lecteur un regard objectif sur la valeur militaire de ces dernières à leur époque. En effet, dans les siècles qui suivirent l'arrêt de leur usage par les souverains hellénistiques, les chars à faux, les cataphractes, les camélidés et les éléphants font l'objet de sarcasmes et de railleries de la part des auteurs anciens. Le mépris pour les chars à faux semble remonter au moins aux guerres mithridatiques. Ainsi, Plutarque rapporte que les Romains, après avoir repoussé les chars à la bataille de Chéronée, « en demandaient d'autres en se moquant à grand bruit, comme on le fait habituellement dans les courses du cirque »<sup>2883</sup>. C'est peut-être cette anecdote qui a conduit Tite-Live à qualifier les chars à faux de « vaine tromperie (*inani ludibrio*) », dans son récit de la bataille de Magnésie du Sipyle<sup>2884</sup>. Pour lui, donc, le char à faux est d'abord une ruse destinée à faire illusion et non une arme de guerre qui, bien utilisée, peut s'avérer d'une extrême dangerosité. Cette déconsidération totale pour les chars à faux semble avoir été largement relayée durant les premiers siècles de notre ère. En effet, au milieu du V<sup>e</sup> siècle de n. è., Végèce indique dans son traité de tactique que les chars à faux « ont été l'objet de moqueries » à la suite de leur déploiement par Antiochos III et

---

<sup>2880</sup> Amm., XIX. 7. 7.

<sup>2881</sup> Liv., XXXVII. 42. 2. Cf. corpus p. 66 ; Vég., *Mil.*, III. 23. 3. Cf. corpus p. 156.

<sup>2882</sup> Vég., *Mil.*, III. 23. 2. Cf. corpus p. 156.

<sup>2883</sup> Plut., *Syll.*, 18. 6. Cf. corpus p. 95.

<sup>2884</sup> Liv., XXXVII. 41. 12. Cf. corpus p. 66.

Mithridate VI<sup>2885</sup>. Les cavaliers cataphractes restent relativement épargnés par ce type de commentaire. Cela s'explique peut-être en partie par l'intérêt que portèrent les Romains à cette pratique guerrière aux premiers siècles de notre ère. Pour autant, certains éléments du discours des auteurs témoignent d'un mépris pour les cavaliers cataphractes des armées orientales. La façon dont Plutarque évoque la fuite de ces derniers à Tigranokert est significative puisqu'il indique que ces cavaliers quittèrent le champ de bataille de façon honteuse, déshonorante (*aïschista*)<sup>2886</sup>. Dès que les cataphractes disparaissent des rangs romains, ces cavaliers deviennent l'objet d'un réel discrédit. Ainsi, comme l'a relevé Robert M. Rattenbury, Ammien Marcellin et Claudien voient ceux de leur époque « *more highly as a show piece for a military review than as an effective fighting force* »<sup>2887</sup>. Au VI<sup>e</sup> siècle, l'emploi des camélidés à la guerre est lui aussi tourné en dérision. En effet, d'après Procope de Césarée, le gouverneur byzantin de l'Afrique du nord, Salomon, aurait invité ses soldats, dans une harangue prononcée avant un combat contre les Maures, à mépriser les dromadaires de l'armée ennemie : « *you are warranted in despising these camels, which cannot fight for the enemy, and when struck by our missiles will, in all probability, become the cause of considerable confusion and disorder among them* »<sup>2888</sup>. Les éléphants n'ont sans doute pas été épargnés par ces railleries. Les propos que Quinte-Curce attribue à Alexandre et que nous avons exposés dans le second chapitre sont, à cet égard, éloquents. Pour rappel, l'auteur rapporte que le Conquérant méprisait ces animaux. Comme nous l'avons vu, cela est peu crédible. Il s'agit sans doute d'un anachronisme trahissant la perception que l'auteur avait de ses animaux, laquelle fut peut-être largement partagée par ses contemporains. En l'occurrence, Quinte-Curce ne se prive pas, dans sa description de la bataille de l'Hydaspe, de mettre en exergue l'inadaptation des éléphants à la guerre, en comparant l'éléphanterie en fuite de Pôros à du bétail craintif (*pecorum pavidum*)<sup>2889</sup>. Sur le même registre, on peut se demander si le regard qu'Antigone Gonatas porte sur les éléphants de guerre et les navires lagides, qui n'étaient selon lui que « pompe théâtrale et décor »<sup>2890</sup>, ne traduit pas plutôt la perception que Plutarque avait de l'éléphanterie et de la flotte lagide. En effet, la réputation d'inefficacité à la guerre des éléphants de savane ne se développa véritablement

<sup>2885</sup> Vég., *Mil.*, III. 24. 1. Cf. corpus p. 156. Il est peu assuré que les Romains rencontrèrent de nouveau ces chars par la suite. D'après l'auteur de l'*Histoire Auguste*, le roi sassanide Ardachir I<sup>er</sup> aligna 700 éléphants et 1800 chars à faux face à l'armée d'Alexandre Sévère (*Alex.*, 55. 2 ; 56. 4). Cette anecdote semble toutefois fantaisiste. L'usage des chars à faux par les Sassanides n'est pas attesté ailleurs, et le nombre d'éléphants et de chars indiqué dans l'*Histoire Auguste* est exagéré.

<sup>2886</sup> Plut., *Luc.*, 28. 5. Cf. corpus p. 95.

<sup>2887</sup> RATTENBURY 1942, 116 (Amm., XVI. 10. 8 ; Claud., *Ruf.*, II. 357-362).

<sup>2888</sup> Procop., IV. 11. 33. Ces camélidés constituaient, sur plusieurs rangs de profondeur, une sorte de « palissade vivante ».

<sup>2889</sup> Curt., VIII. 14. 30. Cf. corpus p. 90.

<sup>2890</sup> Plut., *Aratos*, 15. 3. Cf. corpus p. 99.

qu'après la bataille de Raphia<sup>2891</sup>. De plus, c'est sous Ptolémée IV que fut construit le plus grand navire de guerre de l'époque hellénistique, la *tessarakonteres*, un navire à quarante rangs de rameurs tellement grand et difficile à manœuvrer que Plutarque, dans sa *Vie de Démétrios*, le qualifie de navire d'apparat<sup>2892</sup>. Il est par conséquent probable que Plutarque a attribué à Antigone Gonatas une perception de l'armée lagide plus tardive<sup>2893</sup>. Enfin, nous pouvons citer Lucien de Samosate, qui considérait l'emploi des éléphants comme un spectacle, une prestidigitation, une fantasmagorie (*thaumatopoiia*)<sup>2894</sup>.

Les différentes railleries dont les chars à faux, les cataphractes, les camélidés et les éléphants ont été le sujet dans l'empire romain étaient indubitablement liées à l'origine barbare de ces pratiques guerrières. En effet, on retrouve dans ces moqueries, notamment celles formulées à l'égard des chars à faux par Tite-Live, des éléphants par Antigone Gonatas/Plutarque, et des cavaliers cataphractes par Ammien Marcellin et Claudien, l'idée, largement répandue chez les Grecs et les Romains, selon laquelle les Barbares privilégieraient le luxe et l'ostentation au détriment d'un véritable savoir militaire. Ainsi, les pratiques militaires non grecques et non romaines seraient donc seulement destinées à impressionner l'adversaire, et n'auraient aucun potentiel tactique. De ce fait, une fois l'effet de surprise surmonté, ces troupes seraient systématiquement contre-productives sur le plan militaire.

### *I. 2. Le char à faux, un attribut militaire des Barbares*

À l'évidence, l'utilisation des éléphants, des chars à faux et des camélidés par des souverains d'origine macédonienne, du IV<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> siècles av. n. è., n'a pas conduit à faire oublier l'origine de ces troupes. Au contraire, les auteurs anciens ont eu tendance à attribuer leur emploi à de nombreux peuples barbares, même si ces derniers ne les utilisaient pas. Cela est surtout vrai pour les chars à faux. Ainsi, Strabon affirmait que les Pharousiens et les Nigrètes, peuples africains vivant dans le voisinage des Éthiopiens occidentaux, utilisaient des chars à faux<sup>2895</sup>. De leur côté, Pomponius Mela et Lucien ont attribué l'usage des chars à faux aux Celtes : ceux

---

<sup>2891</sup> *Supra*, p. 451.

<sup>2892</sup> Plut., *Dem.*, 43. 6.

<sup>2893</sup> Concernant les navires, l'attribution d'un tel discours à Antigone Gonatas reste crédible puisque à l'époque de ce roi, Ptolémée II battit des records de grandeur dans le domaine de la construction navale. Sur la course au gigantisme des flottes hellénistiques, voir CASSON (L.), 1971, *Ships and Seamanship in the Ancient World*, Princeton, chapitre 6, appendice 2.

<sup>2894</sup> Luc., *Zeux.*, 12. Cf. corpus p. 117.

<sup>2895</sup> Str., XVII. 3. 7. Cf. corpus p. 75.

de Gaule pour le premier, ceux d'Asie Mineure pour le second<sup>2896</sup>. D'après Pomponius Mela, Frontin, et Silius Italicus, les Bretons auraient également employé une sorte de char à faux appelé *covinus*<sup>2897</sup>. Ces informations sont peu probantes. Selon Théodore Reinach, l'attribution de l'emploi des chars armés de faux aux Pharusiens et aux Nigrètes est attesté « probablement sur les dires d'un voyageur mal informé »<sup>2898</sup>. Cet auteur estime également fautive l'utilisation des chars à faux par les Celtes et les Bretons. Tout d'abord, les historiens ayant fait le récit des guerres que les Grecs et les Romains ont conduit contre les Celtes n'ont jamais indiqué que les chars de ces derniers portaient des faux<sup>2899</sup>. Nous estimons que cet argument *a silentio* a une valeur presque décisive<sup>2900</sup>. Cette observation s'applique aussi aux sources matérielles. Ainsi, lorsque des débris de chars gaulois ont été exhumés, comme ce fut le cas en 1910, aucun élément semblable à une faux n'a, à notre connaissance, été découvert<sup>2901</sup>. Par ailleurs, si les chars galates, notamment les roues et les moyeux des roues, sont représentés dans la sculpture grecque<sup>2902</sup>, il n'est pas possible d'identifier des faux sur ces représentations. Par conséquent, les chars de guerre celtiques n'étaient pas armés de faux. Ceux des Bretons, les *covini*, ne l'étaient pas davantage. Arrien a décrit le *covinus* comme un bige utile « pour traverser toutes les sortes de terrains », et trainé par des « chevaux de petite taille et de piètre qualité », mais aussi « très endurants »<sup>2903</sup>. Ces caractéristiques sont à l'opposé de celles du char à faux, qui était tiré par quatre chevaux sélectionnés avec soin, et nécessitait d'être déployé sur un terrain plat et dépourvu de toute végétation<sup>2904</sup>. De plus, sur la base des témoignages de César, de Lucain, et de Martial<sup>2905</sup>, Théodore Reinach a établi que la tactique du char breton était bien différente de celle du char à faux. Sur le *covinus*, peut-être aussi sur le char à faux, étaient installés deux hommes : l'aurige et le guerrier. Toutefois, le guerrier monté sur le *covinus*

<sup>2896</sup> Mela, VI. 52. Cf. corpus p. 77 ; Luc., *Zeux.*, 8, 10. Cf. corpus p. 116-117.

<sup>2897</sup> Mela, VI. 52. Cf. corpus p. 77 ; Sil., XVII. 415-418. Cf. corpus p. 76 ; Front., *Strat.*, III. 18. Cf. corpus p. 86. Silius Italicus attribue l'emploi des chars à faux aux habitants de Thulé, une île britannique. Pour Théodore Reinach, l'information apportée par Silius Italicus provient d'un poète qui n'a fait que reprendre le renseignement de Pomponius Mela (REINACH 1889, 128). Frontin indique comment César, à l'aide de pieux fichés en terre, neutralisa ces chars à faux. L'auteur emploie le terme *Galli*, qui désigne aussi bien les Gaulois que les Bretons. Pour Théodore Reinach, Frontin fait ici référence aux Bretons, car « à l'époque de César, comme nous l'apprennent les *Commentaires*, le char de guerre, *in genere*, avait complètement disparu de la Gaule continentale » (1889, 126). L'historien estime que l'anecdote racontée par Frontin n'est pas authentique (1889, 127).

<sup>2898</sup> REINACH 1889, 124.

<sup>2899</sup> REINACH 1889, 123-124.

<sup>2900</sup> Voir aussi REINACH 1889, 124.

<sup>2901</sup> COUISSIN 1929, 263.

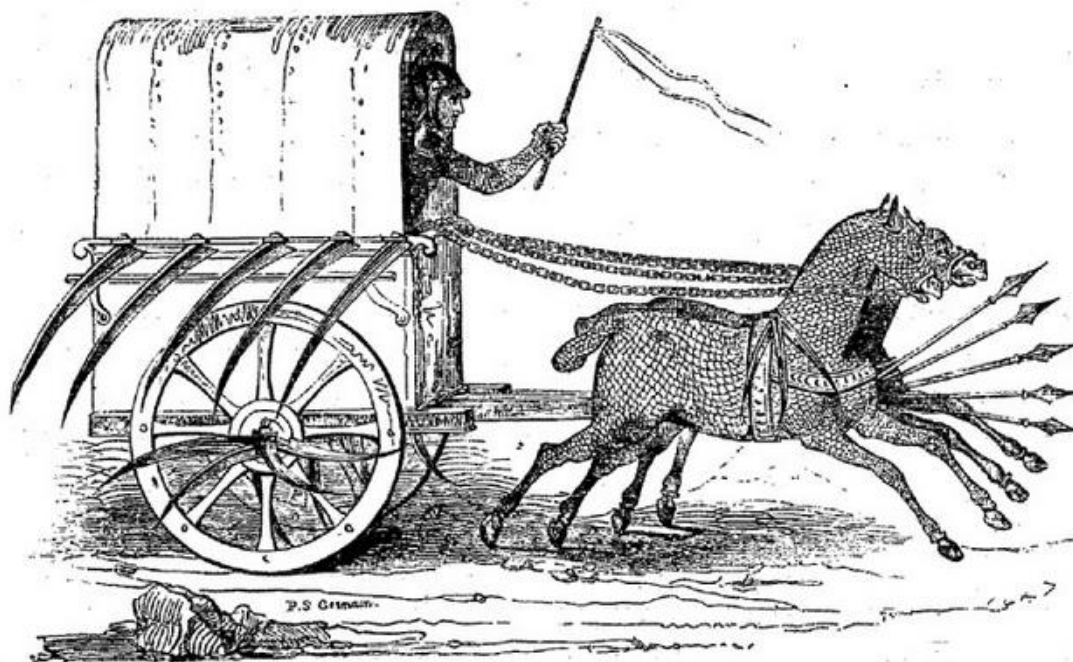
<sup>2902</sup> On pense notamment aux trophées pergaméniens, au sarcophage de Chiusi, à la frise de Civit'Alba, et à un élément sculpté de la base d'une statue étolienne située à Delphes, qu'Adolphe Reinach a identifié à un moyeu de roue (1913, 195, n. 1).

<sup>2903</sup> Arr., *Tact.*, 19. 3. Dion Cassius précise aussi que les chevaux utilisés étaient petits (LXXVI. 12).

<sup>2904</sup> Voir aussi REINACH 1889, 128-129.

<sup>2905</sup> Caes., *G.*, IV. 33 ; V. 19 ; Luc., I. 426 ; Mart., XII. 24. Les chars bretons sont aussi évoqués brièvement par Strabon (IV. 5. 2) et Tacite (*Agr.*, 35-36).

descendait du char pour combattre à pied, avant de remonter sur le véhicule lorsqu'il se retrouvait en mauvaise posture<sup>2906</sup>. Le char breton servait donc de char de transport, mais aussi de repli. Pour être efficace, le char à faux était lancé dans une direction précise, et n'avait pas vocation à ralentir pour déposer un guerrier. De plus, les dispositifs mutilants étaient peu compatibles avec une remontée rapide du guerrier sur le char<sup>2907</sup>. Cette erreur historique n'a toutefois pas empêché l'érection à Londres, en 1902, d'une statue représentant Boudicca, la reine bretonne des Iceni qui se révolta contre les Romains en 60/61 de n. è., et ses filles, sur un véritable char à faux (figure n. 27). En tout état de cause, les chars à faux ne semblent avoir été utilisés ni par les peuples africains, ni par les peuples européens.



Char à faux.

**Figure 26 Représentation d'un *covinus* équipé de faux, M. Ginzzot, 1838**  
(1838, « Les chars à faux », *Le magasin pittoresque*, p. 68).

Le graveur a voulu représenter un *covinus*, le char breton, équipé de faux, comme celui décrit par Pomponius Mela, Frontin et Silius Italicus. En réalité, le *covinus* n'était pas un char à faux.

<sup>2906</sup> REINACH 1889, 130-131.

<sup>2907</sup> Voir aussi REINACH 1889, 131.



**Figure 27** Boadicee et ses filles sur un char à faux, statue de Thomas Thornycroft, XIX<sup>e</sup> siècle  
La statue est installée près du pont de Westminster (Londres).

L'attribution de l'emploi du char à faux aux Gaulois et aux Bretons par Pomponius Mela, Frontin et Silius Italicus est surprenante. Théodore Reinach avance une explication commode à celle-ci. Selon lui, ces auteurs auraient utilisé comme source un poème épique, à la manière de Lucien, qui, nous l'avons vu, s'est appuyé sur Simônides de Magnésie pour faire le récit de la bataille qu'Antiochos livra aux Galates<sup>2908</sup>. On peut supposer *a priori* que l'auteur de ce poème cherchait à dénigrer les Barbares en leur attribuant une pratique de guerre jugée aléatoire et obsolète. Cependant, cette hypothèse ne semble pas pouvoir justifier l'attribution du char à faux aux Galates par Lucien, du fait que sa source, Simônides de Magnésie, était proche des souverains séleucides, lesquels étaient d'authentiques utilisateurs des chars à faux. On peut avancer une explication simple : l'attribution des chars à faux aux Galates peut avoir été ajoutée par Lucien de Samosate lui-même. Toutefois, le fait que les Séleucides employaient le char à faux ne signifie pas pour autant que l'ensemble de leurs sujets trouvait cette pratique intéressante. À l'évidence, les poèmes de Simônides de Magnésie, écrits en grec, s'adressaient

<sup>2908</sup> REINACH 1889, 131-132. Pour Théodore Reinach, l'utilisation d'un éléphant par Jules César contre les chars et la cavalerie des Bretons, attestée par Polyen, serait une « ineptie » issue de cette même source épique.



d'abord aux sujets grecs du royaume séleucide, dans l'esprit desquels le char à faux demeurait une pratique de guerre originale, caractéristique de l'Orient, et dont l'emploi par les Séleucides était sans doute perçu pour ce qu'elle était : une concession faite à l'égard de l'ancienne aristocratie achéménide. En l'occurrence, l'emploi du char à faux était certainement admis par les sujets grecs du royaume séleucide non pour des raisons militaires, mais pour des raisons politiques. Il demeure donc tout à fait incertain que l'ensemble des sujets séleucides était convaincu de l'utilité d'une telle arme sur les champs de bataille. Il n'est d'ailleurs pas exclu que les railleries dont fut victime le char à faux et dont Tite-Live s'est fait l'écho remontaient à l'époque hellénistique, voire à l'époque classique. Par conséquent, l'idée selon laquelle l'attribution des chars à faux aux Galates par Simônides de Magnésie avait vocation à décrédibiliser les pratiques militaires celtes ne peut être définitivement écartée. Pour autant, il faut nuancer celle-ci. En effet, dans le récit de Lucien, ce n'est pas tant l'emploi du char à faux qui est cause de la défaite des Galates, mais surtout le choix, par Antiochos, de recourir à des éléphants contre la cavalerie adverse. De plus, il faut garder à l'esprit que le récit de Simônides de Magnésie, comme celui de Lucien, est une version romancée et peu authentique de la bataille que livra Antiochos aux Galates. Pour cette raison, on peut penser que l'attribution des chars à faux aux Galates répondait en premier lieu à des objectifs narratifs. D'une part, elle permettait de rendre le combat plus sanglant et, ce faisant, plus spectaculaire pour le lecteur ; d'autre part, elle contribuait à stimuler chez ce dernier, l'imaginaire d'une contrée lointaine et mal connue à l'époque hellénistique : la Gaule. Ce sont très probablement ces mêmes visées narratives qui ont conduit la source de Pomponius Mela et de Frontin à attribuer l'emploi des chars à faux aux Gaulois et aux Bretons.

Les éléphants de guerre vont parfois aussi être attribués, dans la littérature grecque d'époque romaine, à des peuples ou des souverains n'ayant jamais déployé ces animaux sur les champs de bataille. Ce phénomène est toutefois plus marginal, sans doute parce que l'emploi des pachydermes, par souci de cohérence, ne pouvait être attribué qu'à des peuples ou des souverains ayant accès aux régions identifiées comme pourvoyeuses de ces animaux. Ainsi, dans *Chéréas et Callirhoé*, de Chariton d'Aphrodise, les éléphants figurent parmi les forces de Cyrus II<sup>2909</sup>. Ce souverain n'a, semble-t-il, jamais utilisé d'éléphants dans la guerre, mais a tout à fait pu posséder quelques-uns de ces animaux. Enfin, dans *Les Éthiopiennes* d'Héliodore d'Émèse, dont l'action se situe également dans une période classique reconstituée,

---

<sup>2909</sup> Charit., VI. 8. Cf. corpus p. 120.

les éléphants combattent, de façon cohérente, pour le compte du roi d'Éthiopie<sup>2910</sup>, une région dans laquelle la présence de ces animaux, à ce stade de notre étude, n'est plus à démontrer.

### I. 3. Les chars à faux du *De rebus bellicis*

Si la majorité des auteurs anciens, historiens, tacticiens, poètes et romanciers ont contribué à marginaliser le char à faux, un auteur anonyme de la fin du IV<sup>e</sup> siècle fait toutefois exception en ayant proposé, dans un traité, le *De rebus bellicis*, de reprendre le char à faux, mais surtout de le décliner en trois nouveaux modèles. De cet auteur, nous ne savons pas grand-chose. Il serait latin et originaire des provinces occidentales de l'empire romain<sup>2911</sup>. D'après Patrick Boivin, il n'était ni mécanicien, ni ingénieur militaire, et n'a jamais exercé de charge militaire<sup>2912</sup>. Il aurait toutefois fréquenté les chancelleries, même s'il n'était plus en fonction au moment de la rédaction de son traité<sup>2913</sup>. Dans ce dernier, l'auteur propose une réforme militaire fondée sur le machinisme, la vitesse et le progrès<sup>2914</sup>. Pour cette raison, le *De rebus bellicis* est parfois considéré comme « le plus novateur des traités que l'Antiquité nous ait légués »<sup>2915</sup>. Chaque arme ou machine présentée est accompagnée d'une représentation.

Les trois chars à faux présentés par l'Anonyme se distinguent de ceux des périodes achéménide et hellénistique par l'absence de caisse, mais aussi parce qu'aucun d'entre eux n'est tiré par quatre chevaux. Le premier est tiré par deux chevaux caparaçonnés, chacun monté par un cavalier bardé de fer. Ces chevaux sont attelés à un châssis surmonté « d'une rangée de couteaux en saillie afin évidemment que personne ne trouve là un accès facile par l'arrière »<sup>2916</sup>. Mais ce char se distingue également par le fait que les faux, placées de part et d'autre du châssis au niveau du moyeu des roues, peuvent être abaissées ou relevées à volonté : « sur le côté, elles ont de petits anneaux, auxquels sont attachés des câbles ; lorsque ceux-ci sont relâchés, ils font descendre les faux, lorsqu'ils sont tirés, ils les font remonter, selon la volonté de deux cavaliers »<sup>2917</sup>. Selon Philippe Fleury, qui a proposé une représentation plus précise de ce char (figure n. 32), il devait en fait y avoir trois types d'anneaux pour permettre le relevage des faux :

---

<sup>2910</sup> Hld. XI. 16-17. Cf. corpus p. 147-148.

<sup>2911</sup> BOIVIN 2018, 58.

<sup>2912</sup> BOIVIN 2018, 59.

<sup>2913</sup> BOIVIN 2018, 60.

<sup>2914</sup> Cependant, d'après Patrick Boivin, « ce sont des considérations d'ordre politique, économique, social et démographique qui ont commandé l'écriture du *De rebus bellicis* » (2018, 11).

<sup>2915</sup> BOIVIN 2018, 58.

<sup>2916</sup> Anonyme, XII. 2. (+ gravure) Cf. corpus p. 157.

<sup>2917</sup> Anonyme, XII. 3. (+ gravure) Cf. corpus p. 157.

« 1) les *ansulae* mentionnées ici qui servent à attacher le câble à la faux, 2) les anneaux solidaires de l'armure du cheval [...] qui servent à la fois de passant et de fixation pour le bout du câble tenu en main par le cavalier, 3) des anneaux de redirection du mouvement du câble, fixés sur des poteaux solidaires du châssis, comme semblent en témoigner les dessins du manuscrit »<sup>2918</sup>.



**Figure 28** Représentation du char à faux double du *De rebus bellicis* (dessin de Philippe Fleury. Infographie C. Morineau, UnivCaen, Cireve)

Le deuxième char est semblable au précédent, écrit l'Anonyme, à l'exception de l'attelage puisque celui-ci ne comprend qu'un seul cheval monté par un guerrier<sup>2919</sup>. Le troisième char, nommé « chars à faux avec boucliers » (*currodrepani clipeati*) reprend quelques caractéristiques des précédents mais est plus sophistiqué. Il est tiré par deux chevaux dont un seulement est monté<sup>2920</sup>. Les faux sont également pivotantes, par l'intermédiaire d'un câble « attaché, sur les flancs arrière et du côté extérieur, à un anneau solide de l'armure par

<sup>2918</sup> FLEURY 2017, 78-79.

<sup>2919</sup> Anonyme, XIII. (+ gravure) Cf. corpus p. 157.

<sup>2920</sup> Anonyme, XIV. 3. (+ gravure) Cf. corpus p. 157-158.

laquelle les chevaux sont défendus contre toute pénétration de traits »<sup>2921</sup>. Cela correspond au second type d'anneaux mentionné par Philippe Fleury. Toutefois, en dehors des faux, la partie arrière du char est très différente des deux premiers puisqu'elle « est équipée de fouets automatiques pour exciter les chevaux, ainsi que de boucliers entourés de pointes de fer, et placés comme sur un ouvrage de défense »<sup>2922</sup>. Comme la relevé Philippe Fleury, le mécanisme d'entraînement des fouets n'est pas décrit par l'Anonyme. Cet auteur suppose qu'il existait « un système d'engrenages avec des alluchons solidaires des roues du char et des lanternes solidaires de la hampe du fouet, système utilisé par exemple dans les moulins à eau ou à vent pour transformer la rotation verticale en rotation horizontale »<sup>2923</sup>. L'utilité des fouets reste toutefois discutée. D'une part, et comme Salomon Reinach l'a souligné, il est peu assuré que les chevaux en aient senti les effets compte tenu de leur protection, même si, selon lui, « l'Anonyme eut sans doute répondu qu'ils en entendraient du moins le sifflement »<sup>2924</sup>. D'autre part, Philippe Fleury remarquait que « les fouets automatiques ne sont [...] intéressants que s'il n'y a pas d'homme pour exciter les bêtes, physiquement ou oralement »<sup>2925</sup>. Le traducteur n'exclue pas que la présence d'un cavalier sur le troisième char soit une erreur de l'Anonyme ou provienne d'une corruption du texte<sup>2926</sup>.

L'idée de perfectionner les chars à faux par l'Anonyme est originale, pour ne pas dire pertinente. En effet, comme nous l'avons indiqué précédemment, le char à faux, à cette époque, est déconsidéré et moqué par les auteurs latins. D'ailleurs, parmi les armes et les machines de guerre décrites dans le *De rebus bellicis*, le char à faux est la seule à ne pas appartenir déjà à l'arsenal de l'armée romaine<sup>2927</sup>. Ainsi, en proposant d'adopter cet usage, l'auteur démontre une certaine audace, et surtout une grande ouverture d'esprit à l'égard des cultures militaires orientales. Il reconnaît toutefois aux chars à faux quelques défauts, puisqu'il imagine un char plus léger, par la suppression de la caisse, mais aussi plus mobile et moins dangereux en cas de demi-tours par l'invention d'un système de relevage des faux. Ce projet, comme celui de bien d'autres machines décrites dans son traité, resta théorique. Il était pourtant loin d'être le plus complexe du traité à réaliser.

---

<sup>2921</sup> Anonyme, XIV. 5. (+ gravure) Cf. corpus p. 158.

<sup>2922</sup> Anonyme, XIV. 1. (+ gravure) Cf. corpus p. 157. Philippe Fleury en a également proposé plusieurs reconstitutions.

<sup>2923</sup> FLEURY 2017, 80-81.

<sup>2924</sup> REINACH (S.) 1922, 233.

<sup>2925</sup> FLEURY 2017, 81.

<sup>2926</sup> *Ibid.*

<sup>2927</sup> BOIVIN 2018, 89.

## II. Les éléphants de guerre dans les traditions chrétienne et juive : une pratique guerrière caractéristique de la culture militaire ennemie

Comme nous l'avons vu, les Juifs ont été confrontés aux éléphants de guerre à plusieurs reprises à l'époque hellénistique : à la fin du III<sup>e</sup> siècle ou au milieu du II<sup>e</sup> siècle, lorsque les Juifs d'Égypte furent menacés d'être écrasés par les éléphants lagides, et au II<sup>e</sup> siècle av. n. è., dans le contexte de la révolte des Maccabées contre le pouvoir séleucide. Plusieurs siècles plus tard, les Chrétiens ont également affronté cette pratique guerrière. Ainsi, au IV<sup>e</sup> siècle de n. è., les rois arsacides d'Arménie ont fait face aux éléphants sassanides. Ces événements ont eu un écho important dans la littérature et l'art juifs et chrétiens de l'Antiquité tardive et du Moyen-âge. À bien des égards, l'entretien de cette mémoire collective a contribué à faire de l'éléphant de guerre, dans la tradition juive et chrétienne, une pratique guerrière caractéristique de la culture militaire de l'ennemi, oppresseur ou envahisseur.

### *II. 1. Les allusions discrètes aux éléphants de guerre des souverains hellénistiques chez les historiens arméniens*

Les différentes confrontations des Juifs aux éléphants de guerre des souverains hellénistiques ont servi de référence aux historiens arméniens ayant fait le récit des guerres que les rois arsacides ont mené contre les Sassanides, au IV<sup>e</sup> siècle. L'épisode de la mort d'Éléazar Auaran à Beth Zacharia les a particulièrement intéressés. D'après Philip Rance, le récit de cet événement par l'auteur de *I Maccabées* fut, pour la plupart des historiens arméniens, « *the model account of a brave revolt against a cruel foreign oppressor* »<sup>2928</sup>. L'exemple qu'il cite est celui de Faust de Byzance, un auteur du V<sup>e</sup> siècle mal connu qui a rapporté, dans un style romancé, les combats ayant opposé au IV<sup>e</sup> siècle les rois arsacides d'Arménie aux Sassanides. On peut effectivement identifier, dans la description que Faust de Byzance nous a livrée du combat que le chef militaire arménien Bagos mena contre les troupes perses du général Antigan, un anachronisme historique directement emprunté à cet événement :

*Bagos then met the contingent of elephants and observed that one of the elephants was greatly adorned and bore the royal insignia. Thinking that the king was [riding] on that elephant, he dismounted from his horse, drew his sword, and threw himself on the elephant. He raised his weapon, crawled under the elephant, hamstringed him, and brought the elephant down on himself so that they were both killed, for he did not have time to*

---

<sup>2928</sup> RANCE 2003, 366.

*escape from under the elephant. In this battle the commander Bagos was the only one to die, but none of the Persian host was left alive, not a one*<sup>2929</sup>.

Ainsi Bagos aurait eu la même fin qu'Éléazar Auaran. L'objectif de l'auteur ou de sa source semble surtout d'avoir voulu faire de ce chef arménien un nouveau martyr en puisant des références dans la littérature de persécution juive d'époque hellénistique. Il est possible que la tentative d'exécution des Juifs d'Égypte par les Lagides à l'aide d'éléphants ait également servi de référence à Faust de Byzance. En effet, dans les deux chapitres suivants, l'auteur indique que les Sassanides firent subir divers types d'atrocité aux populations civiles d'Arménie, parmi lesquelles l'écrasement sous les pattes des éléphants, un supplice réservé aux hommes<sup>2930</sup>. Il reste toutefois difficile d'affirmer avec certitude que le recours à ce mode d'exécution ne soit qu'un élément de fiction ajouté par Faust.

## *II. 2. La mosaïque aux éléphants de l'ancienne synagogue de Huqoq : une représentation du conflit entre les Maccabées et les Séleucides ?*

Ces événements d'époque hellénistique ont peut-être aussi servi de référence aux artistes juifs contemporains de Faust de Byzance. En l'occurrence, lors des fouilles d'une synagogue du début du V<sup>e</sup> siècle à Huqoq (Basse-Galilée, Israël), dans les années 2010, des archéologues ont mis au jour une mosaïque tout à fait intéressante pour notre propos<sup>2931</sup>. Celle-ci comprend trois parties horizontales. La partie supérieure représente deux groupes d'hommes en armes, visiblement prêts à s'affronter. Celui de gauche est composé de civils juifs. Le groupe de droite est accompagné de deux éléphants non montés et non *pyrgophoroi*. Devant chacun de ces groupes se trouvent leurs chefs respectifs entrain d'échanger. Celui de gauche montre le ciel à son interlocuteur de sa main droite et tient le pommeau de son épée avec sa main gauche. Celui de droite présente à son interlocuteur un taureau. Le panneau central nous montre neuf arcades abritant chacune un homme appartenant à la troupe placée à gauche sur le panneau supérieur. Le chef de guerre est placé sous l'arcade centrale. Le panneau inférieur est décoré d'une scène de bataille. On peut y voir un éléphant écroulé, sur le dos duquel est monté un cornac en train de tomber en arrière. Le taureau du panneau supérieur apparaît également, percé de flèches et sanguinolant.

---

<sup>2929</sup> Faust de Byzance, *Histoire de l'Arménie*, IV. 22 (éd. et trad. Nina G. GARSOÏAN, Cambridge, Harvard University Press, 1989).

<sup>2930</sup> *Ibid.*, IV. 23-24, 57.

<sup>2931</sup> Cf. corpus p. 345.

Les chercheurs ont proposé de nombreuses interprétations concernant cette mosaïque, mais aucune d'entre elle n'a, pour le moment, fait l'objet d'un consensus. En raison de la présence d'éléphants de guerre, plusieurs chercheurs, proposant une lecture de la mosaïque de haut en bas, estiment qu'il s'agit d'une représentation d'événements ayant eu lieu durant la révolte des Maccabées. Par exemple, selon Asher Ovadiah et Rosario Pierri, le panneau supérieur représente la rencontre du prêtre hasmonéen Mattathias avec un commandant de l'armée d'Antiochos IV, à Modi'in (167)<sup>2932</sup>. Le panneau central aurait pour thème la libération et la purification du temple, et la célébration de la première fête de la Dédicace, Hanukkah (164)<sup>2933</sup>. Enfin, le panneau inférieur montrerait une scène de la bataille de Beth-Zachariah (162)<sup>2934</sup>. Janine Balty propose une approche plus symbolique et estime que les représentations ne renvoient pas obligatoirement à des événements précis de la révolte des Maccabées. Selon elle, le panneau supérieur nous montrerait l'opposition entre le Grand Prêtre (Mattathias ou Judas Maccabée) et le souverain séleucide Antiochos IV<sup>2935</sup>. Le panneau central ferait également référence à Hanukkah et le panneau inférieur à la défaite des Séleucides<sup>2936</sup>. Quant au taureau, il symboliserait la religion grecque que le pouvoir séleucide chercha à imposer<sup>2937</sup>. Ces interprétations sont tout à fait intéressantes. Cependant, Benjamin D. Gordon et Zeev Weiss ont souligné très justement que la représentation de ces événements ne s'accorde pas avec le programme iconographique de la synagogue<sup>2938</sup>. En effet, les grandes mosaïques découvertes *in situ* ont toutes pour thème un épisode biblique plus ou moins célèbre<sup>2939</sup>. Pour ces chercheurs, il serait surprenant que la mosaïque aux éléphants constitue une exception. Or, les livres des *Maccabées*, dans lesquels sont évoqués les événements ayant opposé les Juifs traditionalistes aux Séleucides, ne font pas partie de la bible hébraïque. Nous estimons donc que l'on peut écarter tout lien entre la mosaïque aux éléphants et des faits, historiques ou mythiques, non mentionnés dans le *Tanakh*. Pour autant, l'utilisation d'éléphants de guerre par les adversaires des Juifs n'est pas attestée dans ce dernier. Dès lors, il faut se demander à quels adversaires l'emploi de ces animaux a-t-il été attribué, et, surtout, pourquoi l'a-t-il été.

---

<sup>2932</sup> OVADIAH et PIERRI 2017, 11.

<sup>2933</sup> *Ibid.*

<sup>2934</sup> *Ibid.*

<sup>2935</sup> BALTY 2018, 511.

<sup>2936</sup> BALTY 2018, 512.

<sup>2937</sup> BALTY 2018, 511.

<sup>2938</sup> GORDON et WEISS 2018, 528.

<sup>2939</sup> *Ibid.* Sont ainsi représentés l'arche de Noé (Spt., *Gen.*, 6), la tour de Babel (Spt., *Gen.*, 11), l'ouverture de la mer Rouge par Moïse (Spt., *Ex.*, 14), le campement dans l'oasis d'Elim (Spt., *Ex.*, 15.27), l'exploration du pays de Canaan (Spt., *Num.*, 13.23), Jonas avalé par la baleine (Spt., *Jon.*, 2), Samson attachant des torches allumées à la queue des renards (Stp., *Jud.*, 15.4), Samson portant les portes de Gaza (Stp., *Jud.*, 16.3), et la vision de Daniel (Spt., *Dan.*, 7).

Selon Benjamin D. Gordon et Zeev Weiss, le thème de la mosaïque s'inspirerait d'un extrait du premier livre de *Samuel*<sup>2940</sup>. Le panneau inférieur représenterait le combat que Saül, roi d'Israël, mena contre les Amalékites, une tribu nomade probablement arabe<sup>2941</sup>. Le panneau central montrerait le prophète Samuel entouré de ses disciples<sup>2942</sup>. Enfin, le panneau supérieur donnerait à voir l'entrevue de Gilgal, lors de laquelle le prophète Samuel annonce à Saül qu'il est évincé du pouvoir pour avoir épargné Agag, le chef des Amalékites<sup>2943</sup>. D'après Benjamin D. Gordon et Zeev Weiss, les éléphants présents derrière Saül proviendraient du butin pris aux Amalékites<sup>2944</sup>. Cette analyse se heurte à notre méconnaissance des pratiques militaires de ces derniers. En effet, l'utilisation d'éléphants de guerre par les Amalékites n'est pas attestée. Plus généralement, les pratiques militaires de cette tribu ne sont pas évoquées dans la Bible, ni chez Flavius Josèphe<sup>2945</sup>. Mais pour Benjamin D. Gordon et Zeev Weiss, cela n'est pas significatif. En l'occurrence, ces chercheurs estiment que la représentation d'éléphants de guerre parmi les forces amalékites constitue un élément anachronique relevant d'un choix délibéré de l'artiste : « *It is no secret that synagogue mosaics of late antiquity regularly utilize anachronistic imperial imagery for kings and other leading figures of the Biblical age, and Huqoq has proven to be no exception* »<sup>2946</sup>. Cette hypothèse est tout à fait intéressante, d'autant que l'éléphant de guerre, comme nous l'avons vu, était dans la tradition juive une pratique guerrière caractéristique de la culture militaire ennemie. À cet égard, l'artiste a pu s'inspirer consciemment des pratiques militaires séleucides ou sassanides<sup>2947</sup>. L'idée d'attribuer l'emploi de cet animal aux Amalékites peut donc avoir été motivée par la volonté de souligner le danger que représentait cet ennemi, voire de faciliter l'identification de ce dernier<sup>2948</sup>. Cette interprétation doit toutefois être accueillie, comme les autres, avec une grande réserve. Malgré cela, cette mosaïque constitue une preuve supplémentaire du fait que, depuis la révolte des

---

<sup>2940</sup> GORDON et WEISS 2018, 529-541.

<sup>2941</sup> GORDON et WEISS 2018, 529-530.

<sup>2942</sup> GORDON et WEISS 2018, 530-531.

<sup>2943</sup> GORDON et WEISS 2018, 531-533.

<sup>2944</sup> GORDON et WEISS 2018, 532.

<sup>2945</sup> Flavius Josèphe indique seulement qu'après avoir été attaqués par les troupes de Davis, les Amalékites survivants prirent la fuite sur des dromadaires (*A. J.*, VI. 14. 364). Cependant, rien ne suggère que les Amalékites combattaient montés sur des camélidés.

<sup>2946</sup> GORDON et WEISS 2018, 536.

<sup>2947</sup> On ne peut exclure définitivement l'idée que les Amalékites utilisaient des éléphants de guerre puisqu'à l'époque où le conflit est censé se dérouler, fin X<sup>e</sup>/début IX<sup>e</sup> siècles, une population d'éléphants d'Asie, dite de Syrie, évoluait encore dans les régions d'Asie de l'ouest, des rives du golfe persique à l'Anatolie. Cependant, rien ne suggère que les populations d'Asie occidentale aient eu recours à ces éléphants pour des raisons militaires.

<sup>2948</sup> C'est peut-être aussi pour ces mêmes raisons que le peintre italien Antonio Tempesta a représenté, au début du XVII<sup>e</sup> siècle, quelques éléphants parmi les forces amalékites, dans une composition ayant pour thème la bataille que les Juifs ont livrée à ces derniers (BM 1980, U.104).



Maccabées, l'éléphant n'a pas cessé d'être assimilé, dans la tradition juive, à une culture militaire ennemie.

### *II. 3. L'intérêt renouvelé pour la mort d'Éléazar Auaran au Moyen-âge classique*

La mort d'Éléazar Auaran, causée par un éléphant séleucide à la bataille de Beth-Zacharia, va connaître un regain de popularité en Europe durant le Moyen-âge classique<sup>2949</sup>. Ainsi, Claude Gaier a observé qu'à cette époque, « un certain nombre de manuscrits de l'Ancien Testament [s'agrémentaient] [...] de miniatures représentant cet épisode susceptible de frapper les esprits »<sup>2950</sup> (figures n. 28, 29, 30). La mort d'Éléazar Auaran a également été utilisée comme motif dans l'ornementation d'édifices religieux. On en retrouve par exemple une représentation sur une peinture du cloître de la cathédrale de Bressanone (Italie) au XV<sup>e</sup> siècle (figure n. 33). Cet intérêt renouvelé pour cet événement de l'Ancien testament fut certainement lié aux Croisades. Dès la fin du XI<sup>e</sup> siècle, ces expéditions en Orient ont fait émerger de nouvelles formes littéraires, notamment la chanson de geste et le poème épique, qui mettent en exergue les exploits guerriers de chevaliers croisés contre les dynasties arabes. On peut dès lors comprendre qu'à cette époque, des modèles de guerriers s'étant illustrés contre des ennemis orientaux étaient recherchés dans les livres saints. Assurément, ce phénomène contribua à rendre populaire cet épisode de la révolte des Maccabées, au point sans doute de faire de lui le plus connu de l'époque hellénistique dans l'Occident médiéval. Il permit également de réaffirmer l'idée que l'éléphant de guerre est une pratique militaire ayant largement contribué à la répression des Juifs. Dans les siècles qui vont suivre, les nombreuses représentations de la mort d'Éléazar Auaran et d'autres événements de la révolte des Maccabées, dans différentes éditions de l'ancien testament, ont contribué à l'entretien de cette perception (figure n. 32).

---

<sup>2949</sup> OGATA 2017, 92.

<sup>2950</sup> GAIER 2004, 388.

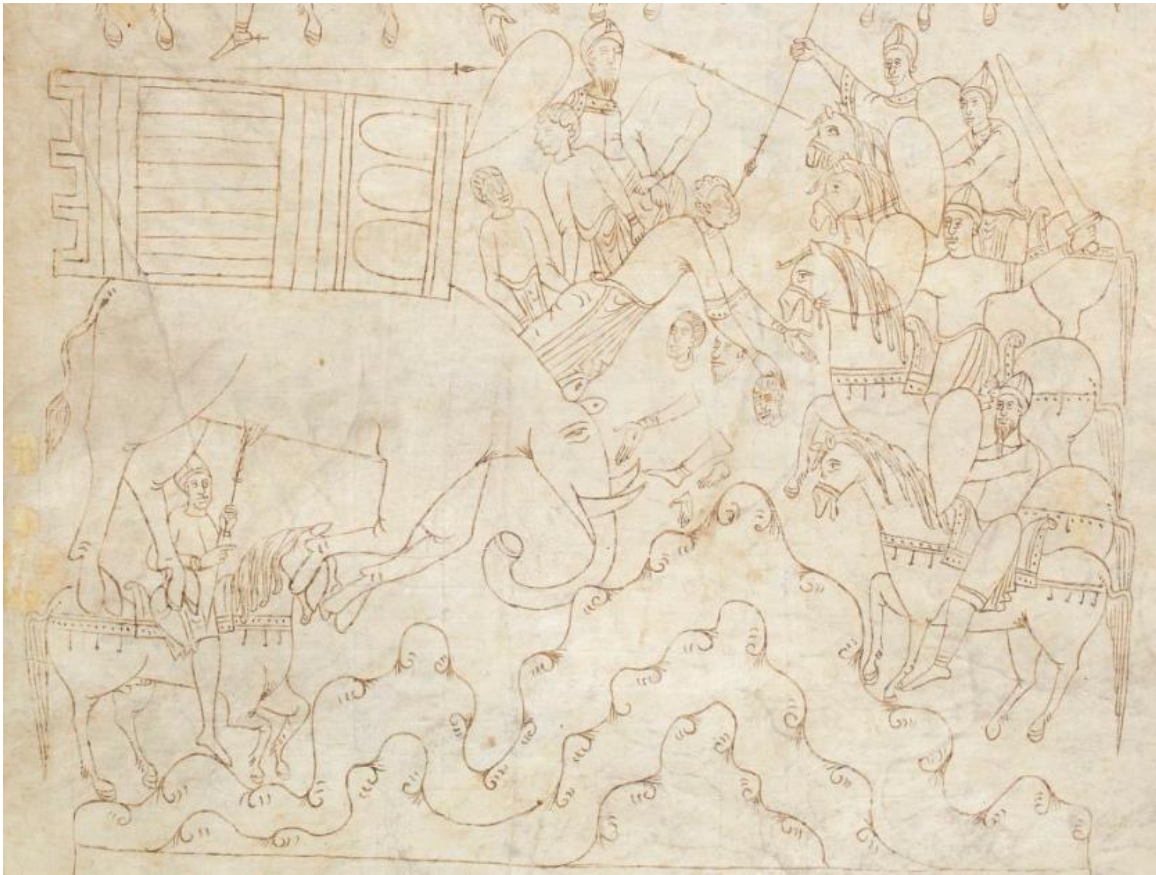


Figure 29 La bataille de Beth Zacharia, Bible Saint-Pierre-de-Roda, Catalogne, XI<sup>e</sup> siècle  
Paris, BNF, Ms Lat 6, vol III, fol. 145.



Figure 31 Éléazar tuant un éléphant de guerre séleucide, *Speculum humanae salvationis*,  
c. 1370-1380.  
BNF Latin 511, fol. 25r.

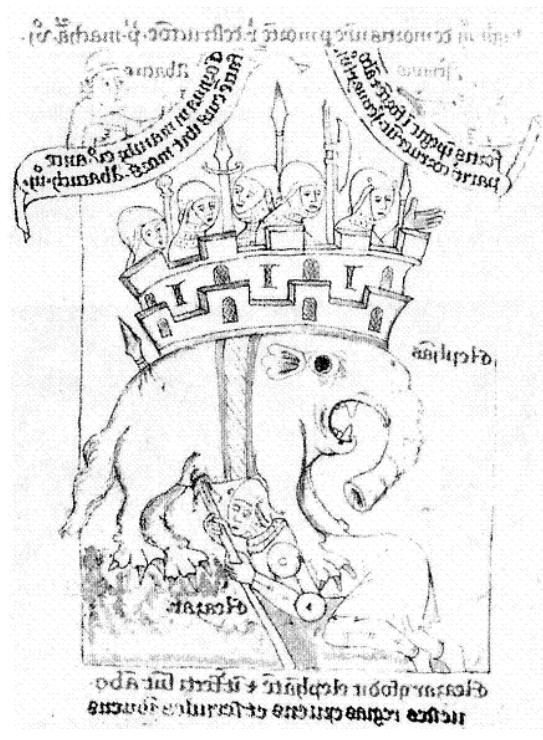


Figure 30 Éléazar tuant un éléphant de guerre séleucide, *Speculum humanae salvationis*, 1428  
Dessin de Jean de Stavelot, Bruxelles, Bibliothèque Royale,  
ms. 9332-9346, f<sup>o</sup> 146. (GAIER 2004, 430)





**Figure 33** Élazar tuant un éléphant de guerre séleucide, cloître de la cathédrale de Bressanone, Italie, 1482



**Figure 32** Élazar tuant un éléphant de guerre séleucide, dessin de Gustave Doré et gravure d'Alexandre Hurel, 1866  
© Bibliothèque nationale de France



### III. La perception des troupes montées de l'Asie dans l'Europe moderne et contemporaine : entre fascination et mépris

#### III. 1. Une fascination pour le machinisme : les chars à faux de Konrad Kyeser, Léonard de Vinci et Voltaire

Les chars à faux ont suscité la curiosité de quelques ingénieurs de renom à la fin du Moyen-âge et durant la Renaissance. Ainsi, l'allemand Konrad Kyeser, dans son traité technique publié au XV<sup>e</sup> siècle, le *Bellifortis*, proposa plusieurs nouveaux modèles de char à faux, armés à la fois de faux et de hallebardes ou bombardes<sup>2951</sup> (figure n. 34). À son tour, Léonard de Vinci dessina deux chars à faux extrêmement perfectionnés (figure n. 35). D'après Marcellin Berthelot, ces propositions de chars à faux par Konrad Kyeser et Léonard de Vinci ont directement été inspirées par celles du *De rebus bellicis*<sup>2952</sup>. En tout état de cause, ces nouveaux chars à faux n'ont rien à voir techniquement avec ceux utilisés à l'époque des souverains achéménides et hellénistiques. Nul ne sait d'ailleurs si ces chars ont été testés, ou si leur emploi a réellement été envisagé dans la guerre.

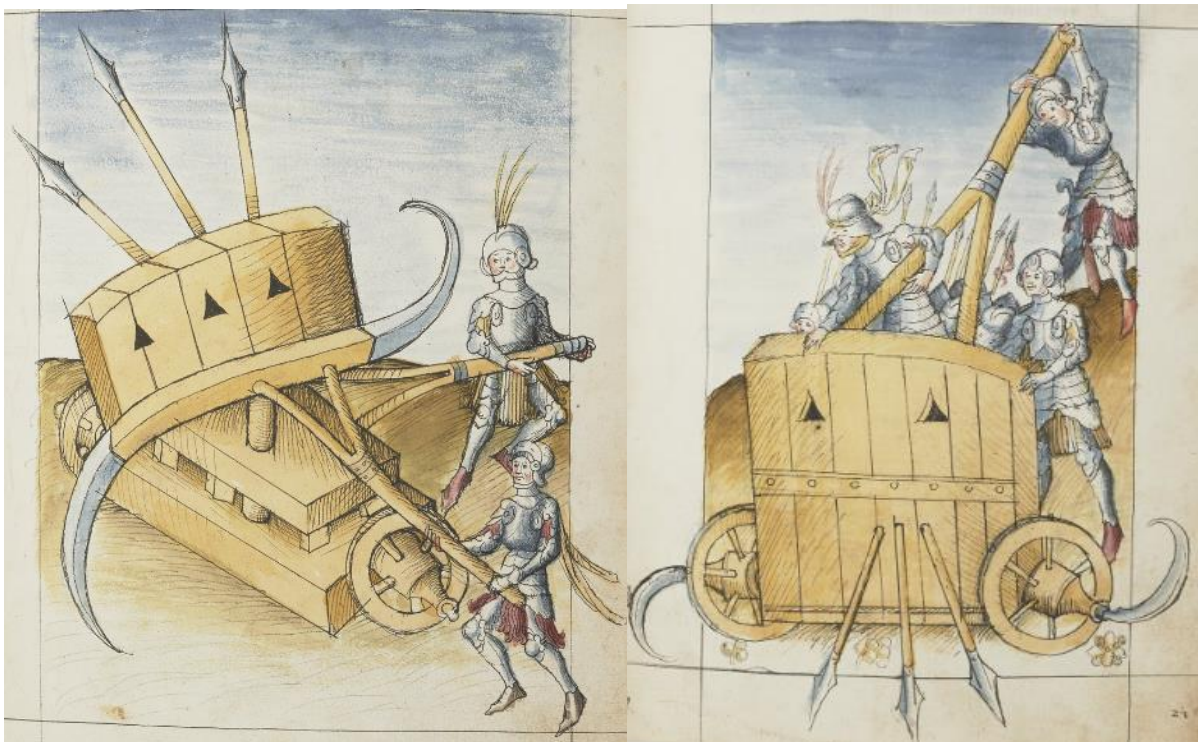
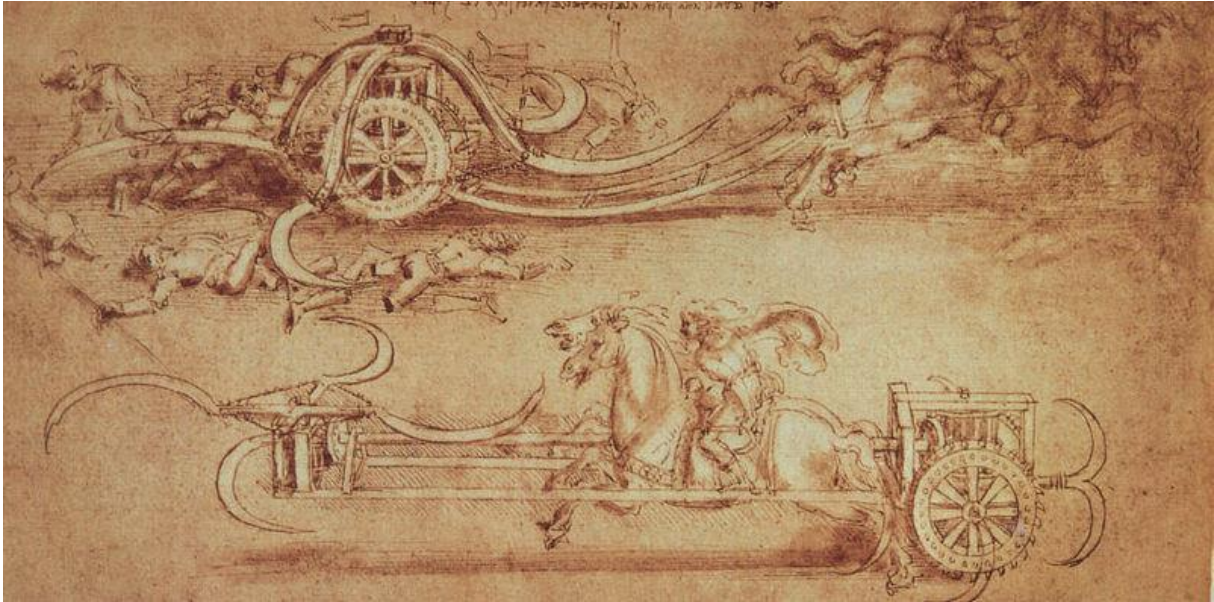


Figure 34 Chars à faux du *Bellifortis*, Konrad Kysler, fin du XIV<sup>e</sup> siècle  
Feuerwerkbuch von 1420

<sup>2951</sup> BERTHELOT 1900, 296-310.

<sup>2952</sup> BERTHELOT 1900, 300-305 ; 1902, 119.



**Figure 35 Chars à faux, gravure de Léonard de Vinci, XV<sup>e</sup> siècle**

Il faut attendre le XVIII<sup>e</sup> siècle pour que le retour des chars à faux sur les champs de bataille soit proposé. C'est le philosophe Voltaire qui est à l'origine de cette proposition. Dans une lettre adressée le 1<sup>er</sup> novembre 1756 au duc de Richelieu, il indique à ce dernier qu'il prépare un prototype d'une machine de guerre pour lutter contre les Prussiens. Toutefois, il n'en révèle aucun détail. Jean Cazes a rapporté le contenu de cette missive :

On prétend que le roi de Prusse mêle actuellement les piques de la phalange macédonienne à sa cavalerie. [...] Je ne suis pas du métier, mais je crois qu'il y a une arme, une machine bien plus sûre, bien plus redoutable ; elle faisait autrefois gagner sûrement des batailles. J'ai dit mon secret à un officier [le marquis de Florian], ne croyant pas lui dire une chose importante et n'imaginant pas qu'il pût sortir de ma tête un avis dont on put faire usage dans le beau métier de détruire l'espèce humaine. Il a pris la chose sérieusement. Il m'a demandé un modèle, il l'a porté à M. d'Argenson [le ministre de la guerre]. On l'exécute à présent en petit : ce sera un fort joli engin. On le montrera au roi. Si cela réussit, il y aura de quoi étouffer de rire que ce soit moi qui sois l'auteur de cette machine destructive. Je voudrais que vous commandassiez l'armée et que vous tuassiez force Prussiens avec mon petit secret<sup>2953</sup>.

Reconnaissant ne pas avoir l'expérience de la guerre (« je ne suis pas du métier »), Voltaire s'amuse et semble même s'étonner du fait que sa proposition ait été prise au sérieux par le marquis de Florian. Il est possible que l'estime portée par ce dernier pour l'oncle de son amie

<sup>2953</sup> CAZES 1920, 407.

et future épouse Madame de Fontaine, et par le compte d'Argenson pour Voltaire, contribua au développement de ce modèle réduit d'un char à faux<sup>2954</sup>. Pour l'anecdote, Voltaire surnommait le marquis de Florian, dans une lettre adressée à ce dernier, le « surintendant des chars de Cyrus »<sup>2955</sup>. Le lancement du projet conforta chez Voltaire la conviction de l'efficacité d'un char à faux, à condition toutefois de « renouveler cette ancienne invention et de la rectifier »<sup>2956</sup>. Cependant, le projet de remettre le char à faux au goût du jour n'aboutit pas, du fait d'un désintérêt, voire d'un mépris de l'armée royale pour le machinisme et pour les anciennes pratiques de guerre. C'est en tout cas l'explication avancée par Voltaire au marquis de Florian, dans une autre lettre adressée principalement à sa nièce, Madame de Fontaine, le 18 juillet 1757 :

Pour vous, Monsieur le Grand Ecuyer de Cyrus, je crois que vous avez montré la curiosité, la rareté de la tactique assyrienne et persane à un moderne qui se moque quelquefois du temps présent et du temps passé. Je m'imagine qu'à présent on croit n'avoir pas besoin de machines pour achever la ruine de Luc. Mais quand j'écrivis au héros de Mabon qu'il fallait qu'il vît notre char d'Assyrie, on avait alors besoin de tout : les choses ont changé du 6 de juin au 18 ; et on croit tout gagné parce qu'on a repoussé Luc à la septième attaque. Les choses peuvent encore éprouver un nouveau changement dans huit jours, et alors le char paraîtra nécessaire ; mais jamais aucun général n'osera s'en servir, de peur du ridicule en cas de mauvais succès. Il faudrait un homme absolu, qui ne craignit point les ridicules, qui fût un peu machiniste et qui aimât l'histoire ancienne<sup>2957</sup>.

Cette dernière phrase semble être une critique implicite du duc de Richelieu, qui opposa une fin de non-recevoir à Voltaire. Elle montre l'amertume de ce dernier. Le philosophe répond ceci au duc de Richelieu, dès le lendemain : « Puisque le vainqueur de Mabon renvoie ma machine aux anciens rois d'Assyrie, il n'y a qu'à la mettre avec la colonne de Folard dans les archives de Babylone ». Cet échec sera de nouveau évoqué par Voltaire dans deux lettres adressées à Madame de Fontaine et à son ami le marquis de Florian, suite aux défaites françaises contre l'armée de Frédéric II de Prusse. Dans la première, l'auteur note qu'il aurait mieux valu « faire courir des chariots d'Assyrie en rase campagne que de se faire assommer entre deux collines et d'être obligés de s'enfuir avec honte devant six bataillons prussiens sans avoir combattu »<sup>2958</sup>. Dans la seconde, Voltaire écrit ceci : « Quoi qu'on en dise, on aurait eu besoin de nos chars contre la cavalerie de Luc »<sup>2959</sup>.

---

<sup>2954</sup> D'après J. Cazes, les dessins de Voltaire et le petit char à faux n'ont jamais été retrouvés (1920, 409-410).

<sup>2955</sup> CAZES 1920, 409.

<sup>2956</sup> CAZES 1920, 407.

<sup>2957</sup> CAZES 1920, 410.

<sup>2958</sup> CAZES 1920, 411.

<sup>2959</sup> *Ibid.*

Voltaire n'en resta pas là. En 1769, c'est à l'impératrice Catherine II de Russie qu'il suggère d'employer les chars à faux contre les Turcs :

J'ai revu l'ancien officier qui proposa des chariots de guerre, dans la guerre de 1756. Le comte d'Argenson, ministre de la guerre, en fit faire un essai. Mais comme cette invention ne pouvait réussir que dans de vastes plaines, telles que celles de Lutzen, on ne s'en servit pas. Il prétend toujours qu'une demi-douzaine seulement de ces chars, précédant un corps de cavalerie ou d'infanterie, pourraient déconcerter les janissaires de Moustapha, à moins qu'ils n'eussent des chevaux de frise devant eux. C'est ce que j'ignore. [...] D'ailleurs, il est dit dans un livre qui ne ment jamais que Salomon avait douze mille chars de guerre dans un pays où il n'y eut avant lui que des ânes. Et il est dit encore dans le beau livre des Juges qu'Adonaï était victorieux dans les montagnes, mais qu'il fut vaincu dans les vallées parce que les habitants avaient des chars de guerre »<sup>2960</sup>.

Cet extrait montre bien à quel point Voltaire souhaitait voir son idée aboutir. Premièrement, il ne reconnaît pas être à l'initiative du projet et l'attribue à un homme de métier, dans le but probable de donner du crédit à sa proposition. Deuxièmement, il explique l'absence de déploiement du char par des raisons géomorphologiques et se garde bien de faire état du peu de considération des généraux de l'armée du royaume de France pour cette arme. Troisièmement, le philosophe mentionne plusieurs épisodes bibliques pour démontrer l'intérêt des chars de guerre. Ce choix d'exemples n'a rien d'anodin. Il s'agit de sensibiliser la pieuse impératrice en s'appuyant sur des textes sacrés, et ce malgré le fait que les chars évoqués n'étaient pas armés de faux. L'impératrice répond à Voltaire le 15 août 1769 et lui fait part du scepticisme des généraux de son armée : « nos gens de guerre ressemblent à ceux de tous les autres pays ; les nouveautés non éprouvées leur paraissent douteuses »<sup>2961</sup>. Le philosophe renouvelle sa proposition un an plus tard, le 10 avril 1770 :

Je vous supplie de me pardonner si j'ose insister encore sur les chars de Tomyris. Ceux qu'on met à vos pieds sont d'une fabrique toute différente de ceux de l'antiquité. Je ne suis point du métier des homicides, mais, hier, deux excellents meurtriers allemands m'assurèrent que l'effet de ces chars était immanquable dans une première bataille et qu'il serait impossible à un bataillon ou à un escadron de résister à l'impétuosité et à la nouveauté d'une telle attaque. Les Romains se moquaient des chars de guerre et ils avaient raison ; ce n'est plus qu'une mauvaise plaisanterie quand on y est accoutumé ; mais la première vue doit certainement effrayer et mettre tout en désordre. Je ne sais d'ailleurs rien de moins dispendieux et de plus aisé à manier. Un essai de cette machine, avec trois ou quatre escadrons seulement, peut faire beaucoup de bien sans aucun inconvénient... Daignez encore faire examiner la chose : je ne parle qu'après les officiers les plus expérimentés. Ils disent qu'il n'y a que les chevaux de frise qui puissent rendre cette manœuvre inutile : car, pour le canon, le risque est égal des deux côtés et, après tout, on ne hasarde de perdre par escadron que deux charrettes, quatre chevaux et quatre hommes.

---

<sup>2960</sup> Lettre du 27 mai 1769.

<sup>2961</sup> REINACH 1922, 235.

Dans cette nouvelle lettre, Voltaire se couvre encore derrière des hommes de métier, ici des militaires allemands dont l'identité n'est pas révélée à l'impératrice. En faisant référence aux Romains, l'épistolier veut montrer sa bonne foi en indiquant qu'il n'ignore pas les défauts du char, mais que ceux-ci peuvent tout de même se révéler utiles contre un adversaire ne disposant pas de chevaux de frise, version moderne des chausse-trappe antiques. Le mois suivant, l'impératrice envoie une réponse tout à fait satisfaisante à Voltaire : « j'ai commandé deux chars selon le dessin et la description que vous avez bien voulu m'envoyer, et dont je vous suis bien obligée. J'en ferai faire l'épreuve en ma présence »<sup>2962</sup>. Comme l'indique Jean Cazes, cet essai est certainement à considérer comme une politesse de l'impératrice à l'égard de Voltaire<sup>2963</sup>. Celle-ci ne cache toutefois pas à son destinataire que, selon l'avis de ses hommes de guerre, cette pratique militaire semble inadaptée contre les troupes turques :

Nos militaires conviennent que les chars feraient leur effet contre des troupes rangées ; ils ajoutent que la façon d'agir des Turcs dans la campagne passée était d'entourer nos troupes en se dispersant, et qu'il n'y avait jamais un escadron ou un bataillon ensemble. Les janissaires seuls choisissaient des endroits couverts, comme bois, chemins creux, etc., pour attaquer par troupes, et alors les canons font leur effet<sup>2964</sup>.

Malgré cette réponse et les succès militaires de l'armée impériale, Voltaire insiste une nouvelle fois, dans une missive en date du 4 juillet, avant de se résigner définitivement dans une autre lettre en date du 14 septembre : « je vois plus que jamais que les chars de Cyrus sont fort inutiles à vos troupes victorieuses »<sup>2965</sup>. Jean Cazes conclura sur les chars à faux de Voltaire avec ces mots très justes : « pas plus à la cour de Pétersbourg qu'à Versailles, l'invention de Voltaire ne fut prise au sérieux »<sup>2966</sup>.

### *III. 2. Les chars à faux et les éléphants de guerre vus par les soldats français : de la déconsidération à l'hommage*

Dans ses lettres, Voltaire fait le constat d'un désintérêt pour le machinisme et pour les pratiques de guerre antiques de la part des hommes de son temps. Cependant, d'autres raisons, d'ordre idéologique, peuvent expliquer la déconsidération des chars à faux par les hommes de guerre français et russes du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. En l'occurrence, les pratiques de guerre de l'Orient méditerranéen et de l'Asie semblent avoir souffert de préjugés importants dans l'armée

---

<sup>2962</sup> CAZES 1920, 413. Nous ignorons ce qu'il advint de cette commande de l'impératrice.

<sup>2963</sup> CAZES 1920, 414.

<sup>2964</sup> CAZES 1920, 413-414.

<sup>2965</sup> CAZES 1920, 414.

<sup>2966</sup> *Ibid.*



française. Les témoignages à notre disposition sont peu nombreux, mais attestent un mépris certain pour les chars de guerre, les éléphants et les dromadaires. Ainsi, un an après que Voltaire eut soumis son projet au duc de Richelieu, le Major d'un régiment de Grenadiers royaux, Jean-Baptiste de Bouchaud de Bussy, affirme, dans une édition de la *Tactique* d'Élien, que l'emploi des chars, des éléphants et des dromadaires dans la guerre démontre l'inaptitude militaire et la déchéance morale des souverains séleucides :

Quant aux Princes Macédoniens d'Asie, infectés de tous les vices attachés à ce climat, et non contents de laisser perdre dans leurs armées la discipline et l'amour des exercices, ils y introduisirent encore tout ce qui pouvait nuire le plus à la simplicité de la phalange, et diminuer davantage la force inhérente à sa constitution primitive. Ils adoptèrent l'usage des charriots de guerre, des éléphants chargés de tours, des dromadaires, sortes d'animaux et de machines toujours plus nuisibles à ceux qui les avaient employées, qu'à leurs adversaires<sup>2967</sup>.

La caricature des pratiques militaires des Séleucides ou de leurs sujets pour démontrer leur inaptitude militaire trouve son origine dès l'époque hellénistique. Ainsi, le philosophe stoïcien Posidonios d'Apamée, dans le troisième livre de ses *Histoires*, a décrit de manière peu flatteuse l'armement des Apaméens : « *They grasped daggers and small lances covered with rust and dirt ; they put on hats with visors, which afforded shade, but did not prevent breathing at the throat ; they carried with them drinking-horns full of wine and food of every variety, and beside these lay small flutes and single-pipes, implements of revel, not of battle* »<sup>2968</sup>. À l'évidence, les critiques formulées à l'égard des chars à faux et des éléphants de guerre par les auteurs anciens des premiers siècles de notre ère renforcent cette image péjorative des souverains séleucides en Europe. Bouchaud de Bussy se fait donc l'écho d'un point de vue ancien, mais va au-delà puisqu'il attribue le choix de ces pratiques guerrières à l'influence du milieu naturel sur les qualités morales et intellectuelles de l'Homme, dans notre cas des souverains séleucides. Les historiens désignent ce déterminisme climatique sous l'expression de « théorie des climats »<sup>2969</sup>. Aussi loin que l'on peut remonter, cette doctrine apparaît dès l'Antiquité, sous la plume d'Hippocrate<sup>2970</sup>. Cependant, aucun auteur ancien n'a apporté une telle justification à l'emploi des chars à faux, des éléphants et des dromadaires dans la guerre par les souverains hellénistiques, et ce malgré l'image négative dont ces troupes ont souffert dans le monde gréco-romain. Nous supposons que Bouchaud de Bussy retranscrit ici une vision contemporaine de ces pratiques guerrières, notamment des éléphants de guerre, et des hommes qui les utilisaient

---

<sup>2967</sup> BOUCHAUD DE BUSSY 1757, 235-236.

<sup>2968</sup> Ath., IV. 176. b-c.

<sup>2969</sup> PINNA 1989, 322.

<sup>2970</sup> *Ibid.*

au XVIII<sup>e</sup> siècle. Sa traduction de la *Tactique* d'Élien est publiée en 1757, soit pendant les guerres carnatiques. Au cours de ce conflit, les troupes de la Compagnie française des Indes orientales ont combattu les Britanniques aux côtés de celles conduites par les nababs de la Carnatique (siège d'Arcot, 1751) et du Bengale (bataille de Plassey, 1756<sup>2971</sup>). Ces dernières comprenaient alors des éléphants de guerre. Cependant, ces animaux n'ont pas empêché les défaites de la coalition franco-indienne. Au contraire, ils semblent même y avoir contribué puisqu'au cours du siège d'Arcot, les éléphants opérèrent un demi-tour désastreux après avoir été visés par les balles des assiégés. Il nous paraît évident que ces expériences ont influencé la perception française, mais aussi anglaise, de l'éléphant de guerre, et peut-être plus généralement des pratiques militaires indiennes, voire orientales. Cela peut expliquer, au moins en partie, le jugement sévère que Bouchaud de Bussy porte sur l'emploi des éléphants dans la guerre.

En 1843, Pier D. Armandi, ancien colonel d'artillerie de l'armée napoléonienne, fait naître l'espoir d'une réévaluation objective de l'efficacité militaire des éléphants en affirmant, dans une phrase non dénuée d'ambiguïté, que l'influence de ces animaux dans les guerres antiques « n'a pas toujours été bien appréciée par les écrivains l'ayant précédé »<sup>2972</sup>. Toutefois, à travers ces quelques mots, Pier D. Armandi veut d'abord souligner le peu d'intérêt manifesté à l'égard des éléphants de guerre par ses érudits prédécesseurs, et non affirmer une volonté de démontrer l'efficacité de ces animaux dans la guerre. Le jugement qu'il porte sur ces derniers s'inscrit d'ailleurs dans la continuité de celui émis un siècle plus tôt par Jean-Baptiste de Bouchaud de Bussy :

Il n'est pas étonnant [...] que des nations barbares, auxquelles les vrais principes de l'art militaire étaient inconnus, aient placé dans les éléphants une confiance illimitée, comme celle qu'ils plaçaient dans les chars, [...] dans tout ce qui était propre à frapper les sens et à éblouir l'imagination. C'était substituer l'apparence à la force, et masquer une infériorité réelle par une vaine ostentation<sup>2973</sup>.

On retrouve dans ces propos les conclusions formulées par les auteurs anciens à l'égard des éléphants, des chars et des cavaliers cataphractes : ces pratiques de guerre de l'Orient méditerranéen et de l'Asie n'avaient qu'un objectif ostentatoire, psychologique, et n'avaient aucune valeur tactique. Seule l'ignorance des « vrais principes de l'art militaire » peut expliquer qu'elles aient été employées.

---

<sup>2971</sup> Les Anglais rapportèrent à l'issue de cette bataille l'armure d'un éléphant indien (GAIER 2004, 395).

<sup>2972</sup> ARMANDI 1843, VI.

<sup>2973</sup> ARMANDI 1843, 374.

Il faut attendre le développement et la généralisation des premiers chars d'assaut au début du XX<sup>e</sup> siècle pour que la perception des chars et des éléphants de guerre évolue chez les militaires français. En effet, après la création du 507<sup>e</sup> régiment de chars de combat (RCC) à la fin de la Première Guerre mondiale, les militaires appartenant à celui-ci ont cherché des équivalences aux nouveaux chars dans les pratiques d'assaut des époques antérieures. Ainsi, à l'occasion de la fête annuelle de ce régiment qui se tint au quartier Lizé de Montigny-lès-Metz le 2 juillet 1939, un défilé de chars d'apparat représentant des pratiques d'assaut passées, présentes et futures fut organisé. Les différents tableaux de cette exposition nommée « le char à travers les âges » ont été décrits brièvement dans *Le Républicain lorrain* par Roger Campana<sup>2974</sup>. Le premier d'entre eux était un cheval de Troie<sup>2975</sup>, mais les deux suivants nous intéressent davantage. En effet, d'après le journaliste, le second était un char à faux :

Le deuxième tableau nous transporte en Perse, où Asiatiques et Grecs se combattent sans cesse. En 334 avant Jésus-Christ, Alexandre III, roi de Macédoine, trouve qu'il n'a pas assez d' « espace vital » « Lebensraum ». [...] Alexandre passe le Bosphore et oblige Darius, roi des Perses, à battre en retraite. Mais celui-ci construit un char que nous voyons arriver sur la piste, char dont les essieux sont armés de faux et les côtés recouverts de longues pointes acérées. Les guerriers qui le montent sont armés de javelots, de lances et de flèches. Avec 200 chars semblables, Darius bat Alexandre à Arvèles<sup>2976</sup>.

Le choix d'inscrire les nouveaux chars d'assaut dans la continuité du char à faux perse atteste un changement radical de perception de cette pratique militaire dans l'armée française. À la faveur du développement de l'artillerie d'assaut, le potentiel tactique du char à faux fut donc réhabilité, et les soldats du 507<sup>e</sup> régiment de chars de combat se virent comme les héritiers des Perses. Cette rupture fut également favorisée par un changement de perception d'Alexandre, assimilé, comme le révèle le texte, à Adolf Hitler. Comme l'a montré Pierre Briant, ce dernier ne s'est jamais véritablement intéressé au roi de Macédoine<sup>2977</sup>. Cependant, certains officiers nazis, notamment Erich Lorenz, ont fait d'Alexandre un « marqueur exemplaire de la légitimité de la conquête d'un espace vital »<sup>2978</sup>. Chez les historiens favorables au régime national-socialiste, c'est Helmut Berve qui attribua à Alexandre un projet de fusion de deux « races aryennes dominantes » parentes : les Macédoniens et les Perses. Par conséquent, le fait de se

---

<sup>2974</sup> Édition du 3 juillet 1939. L'article figure dans l'ouvrage de Joël Cambre (2002, annexe n. 15). Nous remercions Hadrien Barthélémy de nous avoir informé de l'existence de ce défilé, rapporté le contenu d'une autre coupure de presse qu'il a lui-même trouvée dans les archives du musée des blindés de Saumur, et transmis les images associées à l'évènement. Le titre de presse d'où a été extrait cet autre article n'a pas pu être identifié.

<sup>2975</sup> D'après Roger Campana, les flancs du cheval étaient une « véritable citerne (et citerne en anglais se dit tank) ».

<sup>2976</sup> Il s'agit sans doute ici d'une faute de frappe du journaliste.

<sup>2977</sup> BRIANT 2016, 458-459.

<sup>2978</sup> BRIANT 2016, 460.

mettre dans les pas des ennemis d'Alexandre, pour les militaires du 507<sup>e</sup> régiment de chars de combat, était une réponse symbolique à l'instrumentalisation d'Alexandre dans la propagande nazie. Le journaliste, qui se fait probablement l'écho du discours ayant accompagné le défilé, n'hésite d'ailleurs pas à falsifier les faits historiques en affirmant que les Macédoniens ont été battus par les Perses.

Le troisième tableau du défilé intéresse également notre propos puisqu'il s'agissait d'un éléphant de guerre appartenant à l'armée de Pyrrhos :

Les Romains ont dressé leur tente sur la piste. Ils se croient en sécurité, mais leur ennemi Pyrrhus, roi d'Épire, lance à leur rencontre des éléphants, chars vivants, ceux-là. Ils portent sur leur dos des soldats armés de flèches, et les Romains sont anéantis. Disons tout de suite que l'éléphant qu'on nous présente est un magnifique carton-pâte, grandeur nature, monté sur chenilles, et qui aurait eu peut-être encore plus de succès que l'éléphant vivant à cette époque-là<sup>2979</sup>.

Roger Campana ne le précise pas, mais l'éléphant de carton-pâte était équipé d'une tour, comme le montre la photographie ci-dessous (figure n. 36).



**Figure 36 L'éléphant de Pyrrhos en carton-pâte, défilé du 2 juillet 1939, Montigny-lès-Metz**  
(© Archives du musée des blindés de Saumur)

<sup>2979</sup> Une autre coupure de presse évoque cet éléphant, dont la « cuirasse naturelle permet[tait] de jouer le rôle d'un char d'assaut [et de] remporter d'écrasantes victoires ».

L'idée selon laquelle l'éléphant de guerre était le « tank de l'Antiquité » est plus ancienne et a sans doute une origine anglo-saxonne. En 1930, William W. Tarn indique l'avoir identifiée à plusieurs reprises, notamment dans un article sur le tank publié en 1926 par un militaire de l'armée britannique<sup>2980</sup>. Le rapprochement entre les deux armes est d'autant plus significatif que les Grecs, comme nous l'avons vu, considéraient les éléphants de guerre comme une sorte de machine. Cependant, William W. Tarn estime que les points communs entre les pachydermes et les tanks demeurent limités. Selon lui, l'attaque d'une position fortifiée est la seule fonction commune aux deux armes<sup>2981</sup>. Pour notre part, nous estimons que le rapprochement fait entre les chars d'assaut, d'un côté, et les éléphants de guerre ou les chars à faux, de l'autre, se justifie à de multiples égards : 1) la position et l'objectif tactique de ces troupes : sur les théâtres d'opération, ces armes précédaient le reste des troupes et facilitaient l'intervention de ces dernières en réalisant des percées sur le front ; 2) leur caractère aléatoire : comme les éléphants de guerre et les chars à faux, la progression des chars d'assaut n'était pas assurée. En effet, pendant la Première Guerre mondiale, les conducteurs de chars étaient souvent confrontés à des pannes mécaniques ; 3) leur aptitude à terroriser : les deux armes ont jeté l'effroi sur les soldats qui ne les avaient jamais vues. Charles Spindler a ainsi rapporté dans son journal ce qu'un officier allemand de la Première Guerre mondiale aurait dit à l'un de ses amis au sujet de l'impression suscitée par les chars d'assaut britanniques : « Leur aspect seul est déjà terrifiant. Tels des monstres antédiluviens, ils rampent vers vous [...] Mais, c'est surtout à l'aube, quand ils émergent du brouillard, qu'ils vous glacent d'effroi »<sup>2982</sup>. Ces paroles ne sont pas sans rappeler les descriptions que les auteurs anciens nous ont laissées de l'effet psychologique produit par les éléphants sur l'esprit des soldats. Il convient aussi de noter que les chars d'assaut, comme les pachydermes ou les machines de siège antiques, faisaient un bruit terrible qui devait participer à la terreur qu'ils suscitaient. Les graveurs français de l'époque n'ont d'ailleurs pas manqué de promouvoir cette nouvelle machine dans des mises en scènes spectaculaires où l'ennemi paraît stupéfié (figure n. 37), un peu comme l'avaient fait les coroplastes et les *kallainopoioi* avec les éléphants dans le monde hellénistique. Nous pouvons ajouter à ces trois points communs le fait que l'adoption des chars à faux et des éléphants de guerre par les souverains hellénistiques, comme celle des blindés par les armées britanniques et françaises,

---

<sup>2980</sup> TARN 1930, 95.

<sup>2981</sup> *Ibid.* Certains chars d'assaut ont effectivement été utilisés contre des casemates pendant la Seconde Guerre mondiale. On peut prendre l'exemple de Brest, en septembre 1944.

<sup>2982</sup> SPINDLER (C.), 1925, *L'Alsace pendant la guerre*, Strasbourg.

s'inscrivait en rupture avec une pensée militaire traditionnelle et témoignait d'une capacité d'innovation et d'ouverture certaine.



**Un éléphant terrassant un guerrier galate**  
Statuette de Myrina  
© Musée du Louvres



**Figure 37 Un tank britannique stupéfiant un soldat allemand**  
Première image d'un tank autorisée à la diffusion  
*L'illustration*, n. 3848, 2 décembre 1916

En tout état de cause, le défilé du 2 juillet 1939 atteste un changement de perception des chars à faux et des éléphants de guerre dans l'armée française. Nous ignorons qui fut à l'origine du programme du défilé. Nous n'excluons pas qu'il s'agissait du commandant du 507<sup>e</sup> régiment de chars de combat en personne : le colonel de Gaulle. En effet, ce dernier était un grand lecteur et fin connaisseur de l'histoire militaire, y compris celle de l'Antiquité<sup>2983</sup>. Quoiqu'il en fût, l'éléphant en carton-pâte eut un tel succès qu'à la suite du défilé, il devint l'insigne du 19<sup>e</sup> bataillon de chars de combat, issu de la dissolution du 507<sup>e</sup> régiment (figure n. 38). Cependant, cette réhabilitation des chars à faux et des éléphants de guerre resta circonscrite aux bataillons

---

<sup>2983</sup> Dans *Le fil de l'épée* (1932), Charles de Gaulle fait référence à la bataille de Salamine (480), à la bataille de Cannes (216) et aux conquêtes d'Alexandre. Il cite également des extraits de dialogues socratiques, des *Commentaires* de César, et rapporte avoir lu *Salambô* de Flaubert, fiction dans laquelle sont évoqués les éléphants de guerre carthaginois. Dans d'autres écrits, il affirme avoir lu l'*Anabase* de Xénophon. Il connaît donc aussi très bien les chars à faux.

de chars de combat et ne semble pas avoir eu d'impact majeur sur la perception négative de ces troupes dans l'historiographie contemporaine occidentale.



Figure 38 L'éléphant *pyrgophoros*, insigne du 19<sup>e</sup> bataillon de chars de combat

### *III. 3. Chars à faux, éléphants, cavaliers cataphractes et dromadaires dans les œuvres de fiction et la culture ludique : une perception plus objective ?*

Du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours, ces troupes montées sont devenues des marqueurs des cultures militaires orientales dans la culture populaire occidentale. Ainsi, dans les œuvres de fiction, les éléphants de guerre sont le plus souvent attribués aux souverains indiens, perses, et carthaginois. De plus, ils se font souvent remarquer pour leur inefficacité militaire. Les exemples étant nombreux, nous n'en retiendrons que quelques-uns. Nous pouvons par exemple citer la *Princesse de Babylone*, conte philosophique de Voltaire dans lequel l'un des personnages raconte que les Gangarides, « peuple vertueux et invincible », parvinrent à repousser les dix mille éléphants d'un roi indien conquérant en utilisant des licornes, lesquelles

transpercèrent les pachydermes. Plus récemment, Frank Miller a attribué l'emploi d'éléphants à l'armée perse de Xerxès I<sup>er</sup> durant la bataille des Thermopyles (480), alors que la présence de ces animaux lors de cette rencontre armée n'est pas attestée. Selon nous, l'intégration des éléphants aux forces perses trahit la volonté évidente, de la part de l'auteur, de dénigrer les pratiques militaires des Barbares, voire les Barbares eux-mêmes. Les éléphants y sont en effet décrits comme des « bêtes stupides et maladroitesses »<sup>2984</sup>. Les Grecs ont peu de mal à s'en débarrasser. Il est peu probable que les Grecs présents aux Thermopyles, qui n'avaient jamais vu d'éléphants, auraient réagi de cette manière si Xerxès leur en avait opposé quelques-uns. Ces représentations péjoratives des troupes montées asiatiques sont aujourd'hui remises en question par l'influence croissante des cultures asiatiques en Europe, mais aussi par le développement de jeux dont les concepteurs montrent une volonté d'être au plus près de la réalité historique. Ainsi, dans le manga *Kingdom* publié à la fin des années 2000 et dont l'action se situe dans la Chine des Royaumes combattants, les ennemis de l'Etat de Chu redoutent le combat contre les éléphants de l'armée de Chu. Ils craignent notamment que leurs chevaux refusent d'avancer et que leurs lances ne soient d'aucune utilité contre ces animaux (figure n. 39). En comparant ces réactions avec celles des soldats et chevaux confrontés aux éléphants de guerre pour la première fois, nous devons admettre que celles-ci sont tout à fait réalistes.

---

<sup>2984</sup> MILLER (F.), 1998, 300.





Figure 39 Les éléphants de l'armée de Chu, planche extraite du manga *Kingdom*

Les représentations des chars à faux, des éléphants, des cavaliers cataphractes et des dromadaires dans la culture ludique témoignent quant à elles d'un certain souci d'objectivité des concepteurs. D'une part, ces troupes ne sont plus seulement associées aux Indiens, aux Perses ou aux Carthaginois. On citera pour exemple le jeu de société *Successors* (1997), dont l'action se situe au cœur des guerres des Diadoques et qui propose aux joueurs d'« utiliser » des éléphants de guerre, mais également le jeu vidéo *Total War : Rome II* (2011), qui permet d'attribuer l'emploi d'éléphants de guerre et de cavaliers cataphractes aux Séleucides, et celui

de chars à faux à Mithridate VI. Plus récemment, les concepteurs du jeu *Assassin's Creed Origins* (2017) ont inclus des éléphants de guerre dans l'armée de Ptolémée XIII. L'utilisation de ces animaux par les Lagides au I<sup>er</sup> siècle reste anachronique mais permet de rappeler que cette dynastie a joué un rôle majeur dans l'histoire de cette pratique militaire. Les concepteurs n'hésitent pas non plus à attribuer l'emploi de ces troupes à des armées européennes. Par exemple, dans *Rome II : Total War*, l'armée des Bretons comprend des chars à faux, ce qui n'est pas sans rappeler les erreurs de Pomponius Mela, de Frontin et de Silius Italicus. Par ailleurs, en dépit de reconstitutions fort discutables, ces jeux ont permis de développer une vision plus objective des troupes montées de l'Asie en présentant leurs avantages militaires sans pour autant occulter leurs limites tactiques. On peut par exemple lire, dans *Total War : Rome II*, que « seuls les imbéciles ne craignent pas les éléphants dans la bataille » et que ces « bêtes puissantes labourent les lignes ennemies avec une force redoutable ». Il est par ailleurs précisé à propos des chars à faux que « la terreur d'une charge tonitruante, avec des lames scintillantes, suffit à flanquer la frousse aux adversaires » et plus généralement à propos des chars de guerre que ceux-ci, « utilisés de façon compétente, peuvent briser des lignes d'infanterie ordonnées ». Ces jeux ont donc contribué, auprès du grand public, à mettre à mal certaines idées reçues sur les pratiques militaires de l'Antiquité asiatique, tout en faisant émerger, dans les cercles d'amateurs et de passionnés, de nombreuses interrogations sur les armées hellénistiques auxquelles cette thèse aura tenté de répondre.

## Conclusion

L'emploi des éléphants, des chars à faux, des cavaliers cataphractes et des dromadaires dans les guerres hellénistiques témoigne d'une véritable ouverture des Diadoques et de leurs successeurs à l'égard des cultures militaires orientales. Celle-ci s'inscrit directement dans la continuité du projet de mixité ethnique et de diversité des pratiques qu'Alexandre commença à mettre en œuvre dans son armée au cours de son expédition. Ce projet culturel avait d'abord une finalité politique : le Conquérant cherchait à attirer à lui l'aristocratie perse afin que cette dernière reconnaisse sa légitimité à la tête du royaume et, ce faisant, d'éviter toute revendication armée de son autorité. Il convient de noter que cette politique permettait aussi de pallier les pertes humaines dans l'armée royale et de maintenir la bonne volonté de l'aristocratie macédonienne, de plus en plus hostile aux choix du roi, en lui montrant qu'on pouvait désormais se passer de ses services. Après la mort d'Alexandre, ses successeurs à la tête des satrapies reprirent pour leur compte cette politique d'intégration des forces combattantes iraniennes avec les mêmes objectifs. En Cappadoce, Eumène de Cardia créa une cavalerie iranienne (322). En Babylonie, Séleucos s'attira le soutien des populations locales à deux reprises : durant la première guerre des Diadoques, entre 321 et 316, et lors de la guerre babylonienne (311-309). C'est selon nous durant ce dernier conflit ou pendant les expéditions qui le suivirent dans les satrapies orientales que Séleucos rallia à lui les conducteurs de chars à faux, ce qui le conduisit à intégrer cette arme caractéristique de l'armée achéménide dans la sienne. Les successeurs de Séleucos continuèrent à appliquer cette politique d'intégration ou de développement des pratiques militaires orientales dans l'armée séleucide, comme en témoignent la présence des cavaliers cataphractes dans cette dernière et la formation ponctuelle d'une unité de *kamèlitai* sous le règne d'Antiochos III. L'origine de l'apparition de ces deux autres troupes dans l'armée séleucide reste également incertaine. Le cas du cavalier cataphracte pose particulièrement problème. Tout d'abord, il est difficile de définir ce qu'était un cavalier cataphracte à la fin du III<sup>e</sup> siècle av. n. è., car nous manquons de précisions sur le niveau d'équipement du cheval et du cavalier à une époque aussi haute. Nous savons simplement qu'il s'agissait d'un cavalier dont l'équipement, ainsi que celui de sa monture, étaient « bardés de fer ». De plus, on ne peut affirmer avec certitude que le cavalier cataphracte exista en dehors du royaume séleucide avant le règne d'Antiochos III puisque le terme *kataphraktos* n'apparaît nulle part dans les sources relatives à la période antérieure au règne de ce monarque. On peut ainsi supposer que l'équipement des chevaux montés s'est alourdi dans le royaume séleucide, peut-être par l'ajout

d'une pièce supplémentaire (les *parapleuridia*), au point que ces montures, dans la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle, furent considérées comme cataphractes. L'absence du terme *kataphraktos* peut aussi s'expliquer par le manque de sources relatives aux troupes montées des peuples asiatiques. Dans ce cas, l'apparition du cavalier cataphracte dans les armées séleucides résulterait bien d'un transfert culturel. Notre documentation suggère d'ailleurs que l'équipement de la cavalerie s'est développé dans les régions bordant la mer Caspienne, notamment chez les Massagètes et autres peuples de Chorasmie. Pour autant, même si ces peuples ont contribué au développement de l'équipement équestre, rien ne permet d'établir qu'ils furent à l'origine du cavalier cataphracte. Les Séleucides ont très bien pu découvrir la cavalerie lourdement équipée dans d'autres régions. Certains historiens ont supposé qu'Antiochos III la découvrit chez les Parthes durant son expédition orientale, du fait que ces derniers sont connus pour avoir eu recours aux cavaliers cataphractes un siècle plus tard. Néanmoins, il se peut aussi que les Parthes ont appris cet usage en combattant l'armée séleucide. Pour notre part, nous avons soulevé la possibilité d'une origine mède du cavalier cataphracte, car la Médie était connue pour ses élevages de chevaux néséens, une race dont les caractéristiques physiques permettaient de supporter un équipement lourd, sans que ce dernier n'altère son endurance. L'hypothèse se heurte toutefois à notre méconnaissance des cultures équestres orientales. En définitive, l'origine des cavaliers cataphractes reste aujourd'hui un problème insoluble. Le contexte de formation d'une unité de *kamèlitai* est tout aussi complexe à appréhender car le combat à dos de dromadaires, dans le contexte d'une bataille rangée, demeura exceptionnel. Lorsque des guerriers arabes étaient présents sur les champs de bataille, ils combattaient dans l'infanterie ou dans la cavalerie. C'est la raison pour laquelle les camélidés n'ont jamais été considérés, contrairement aux chars et aux éléphants, comme des *polemisteria*, des armes de guerre. Le combat à dos de dromadaires devait, en revanche, être plus régulier dans les déserts. Il est notamment attesté dans l'ouest de la péninsule arabique. En définitive, l'utilisation de ces animaux comme monture de guerre dans l'armée séleucide, dont le seul exemple attesté est celui de la bataille de Magnésie-du-Sipyale, est selon nous la conséquence du rapprochement, dans la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle, entre le roi Antiochos III et les communautés indépendantes d'Arabie orientale. Les *kamèlitai* avaient donc un statut de mercenaires. En tout état de cause, le cavalier cataphracte et le dromadaire monté avaient en commun d'être des pratiques militaires issues des marges du royaume séleucide, et l'intégration de celles-ci peut bien avoir été le résultat de la politique diplomatique d'Antiochos III. Avec les chars à faux, le recours à ces troupes témoigne de la diversité culturelle de l'armée séleucide et

de la capacité des souverains de cette dynastie à recourir à l'ensemble des technologies et des pratiques militaires de leurs sujets et de leurs alliés.

L'intégration des éléphants de guerre dans l'armée royale s'effectua dès l'Anabase, lorsqu'Alexandre créa un *agèma* d'éléphants. L'objectif n'était pas, comme ce fut le cas pour les chars à faux, de rallier à lui des aristocrates d'un peuple vaincu. Cette intégration avait d'abord un but idéologique. Dès les mois qui suivirent la victoire à l'Hydaspe, Alexandre saisit l'intérêt et le prestige qu'il y avait à tirer d'associer l'éléphant, monture emblématique des armées indiennes, à sa personne. L'animal, au statut quasi mythique dans le monde grec et considéré comme très difficile à vaincre, révélait sa capacité à conquérir et à dominer les contrées les plus sauvages de l'oïkoumène, ce qui faisait de lui un nouveau *théos anikétos*, comme l'était son ancêtre Héraklès. Alexandre mis en scène cette filiation en se faisant représenter coiffé de la dépouille d'un éléphant, sur le modèle du demi-dieu coiffé de la dépouille d'un lion. En somme, l'intégration des pachydermes dans l'imagerie et l'armée royales permettait à Alexandre de justifier son apothéose. Après la mort physique du Conquérant, l'utilisation militaire du troupeau d'éléphants ramené d'Inde par ce dernier commença réellement. Cette pratique connut un grand succès durant les guerres des Diadoques et pendant les guerres de Syrie. Il convient de reconnaître la portée symbolique de l'intégration des éléphants dans les armées hellénistiques. Sur les champs de bataille mais également hors contexte guerrier (processions royales, fondations de cités, chantiers de construction...), ces animaux participaient à la mise en scène de la puissance politico-militaire des souverains en faisant d'eux des compagnons ou des héritiers du *théos anikétos*. De plus, leur emploi s'inscrivait dans une tendance, répandue à l'époque dans l'ingénierie militaire, pour le gigantisme. Ainsi, les dimensions des pachydermes, comme celles de certaines machines de sièges ou de certains navires, permettaient aux souverains de révéler leur puissance, mais surtout la grandeur de leur personne sur les théâtres d'opérations. En somme, l'éléphant fut un symbole politico-religieux important dans le monde hellénistique. Cela fut particulièrement significatif dans le royaume séleucide, où il devint un emblème de la dynastie, mais également dans le royaume lagide, lorsque les Ptolémées entrèrent en conflit avec les Séleucides et cherchèrent à concurrencer, tant physiquement que symboliquement, l'éléphanterie de ces derniers. Au regard de son statut de symbole, l'animal fut souvent représenté dans le monnayage des souverains ou dans les œuvres que ces derniers commandèrent aux artistes de cour. Il convient cependant de souligner que les éléphants, comme les chars à faux, les cavaliers

cataphractes et les dromadaires montés, ont d'abord été employés sur les champs de bataille parce qu'ils étaient considérés comme efficaces sur le plan tactique.

Dans les *Cestres*, Jules l'Africain a écrit que « *The ancients used to consider the elephants a great advantage in battles* »<sup>2985</sup>. En plus de conforter ces propos, l'analyse critique de notre documentation suggère que cela était également vrai pour les trois autres troupes. Durant l'expédition d'Alexandre, les Macédoniens ont été impressionnés par les chars à faux et les éléphants de guerre, dont l'aspect leur a inspiré une véritable terreur psychologique, et les effets sur le corps des guerriers un écœurement physique. Dès lors, Alexandre et ses successeurs ont saisi l'intérêt d'utiliser ces armes contre un ennemi qui n'y avait jamais été confronté. Durant l'époque hellénistique, de nombreux peuples furent terrorisés par ces troupes, parmi lesquels les Grecs de la péninsule balkanique, les Romains, les Galates et les Bithyniens. Pour autant, la violence des chars à faux et des éléphants était telle que les guerriers connaissant ces armes la redoutaient également. Nous suggérons que l'utilisation exceptionnelle des dromadaires à Magnésie du Sipyle avait aussi vocation à inspirer l'effroi, et notamment à perturber les chevaux de l'armée romaine qui n'étaient habitués ni à l'aspect, ni à l'odeur, ni au bruit de ces animaux. Dans une moindre mesure, l'aspect des cavaliers cataphractes, mais surtout les larges blessures que ces guerriers infligeaient avec leurs *kontoi*, étaient très impressionnants. En tout état de cause, ces quatre troupes avaient vocation à mettre à l'épreuve les sens et la sensibilité des guerriers de l'armée ennemie. Leur position habituelle à l'avant des troupes permettait de stimuler ces craintes. Néanmoins, ces troupes n'avaient pas qu'un simple rôle d'épouvantail sur les champs de bataille ; elles devaient jouer un rôle actif sur le plan tactique, dans le but de faciliter l'intervention des troupes traditionnelles situées derrière elles, et cela de manière coordonnée. Les chars à faux étaient utilisés seulement contre des troupes à pied. L'objectif était de raser le front et les flancs des bataillons adverses dès le début de la bataille avant de se replier. La bataille de l'Amnias constitue sans aucun doute le meilleur exemple attesté d'une charge de chars à faux efficace. Les cavaliers cataphractes formaient une unité de choc destinée à charger l'infanterie adverse. Leur mission était ainsi comparable à celle des chars à faux, selon des modalités différentes. D'après les auteurs anciens, ces cavaliers ont été efficaces lors des deux batailles durant lesquelles leur emploi est attesté : Panion et Magnésie-du-Sipyle. Le rôle que devaient jouer les dromadaires à Magnésie, s'ils étaient restés plus longtemps sur le champ de bataille, n'est pas connu. Nous estimons que les guerriers arabes

---

<sup>2985</sup> Jules l'Africain, *Cestres*, F. 12. 18. Cf. corpus p. 124.

auraient dû très probablement affronter les cavaliers de l'armée romaine. Quant à l'éléphant, il pouvait être utilisé contre tous types de troupes, ce qui présentait un réel avantage. Placés les uns à côté des autres, ils formaient une barrière infranchissable pour une cavalerie lourde, et difficile à franchir pour des fantassins. Pour mieux se préserver des éléphants, le choix considéré comme le plus pertinent était de leur opposer d'autres éléphants. Dans un tel cas, l'effectif mis en ligne et la qualité de la formation de ces animaux faisaient basculer la victoire d'un côté. Nos sources nous obligent à reconnaître que les Séleucides ont été des experts dans l'utilisation des éléphants sur le champ de bataille. À Ipsos, Séleucos parvint à déplacer ses éléphants de façon intelligente afin d'empêcher la cavalerie de Démétrios de porter secours à l'infanterie. À Raphia, leurs éléphants ont mis en déroute ceux de Ptolémée IV. En tout état de cause, les chars à faux et les éléphants n'ont jamais remplacé la cavalerie en tant que masse de manœuvre -ils étaient trop peu mobiles pour cela-, et les généraux de l'époque comptaient encore beaucoup sur la phalange pour obtenir une victoire. Cependant, il serait inexact d'affirmer que l'utilisation de ces troupes fut infructueuse, et que les rois hellénistiques qui les employèrent au combat n'eurent qu'à souffrir de leurs effets. Il est vrai que l'emploi des chars à faux et des éléphants n'était pas sans risque. Pour autant, les souverains hellénistiques semblent avoir estimé que les bénéfices apportés par ces armes étaient supérieurs aux risques liés à leur utilisation. D'ailleurs, les défauts militaires des chars à faux et des éléphants, au même titre que les nombreux procédés de défense développés contre ces armes, ne peuvent être avancés pour expliquer l'abandon de ces troupes aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles. Selon nous, l'arrêt de l'emploi des éléphants par les Séleucides fut la conséquence d'une conjonction de deux phénomènes parallèles : l'expansion parthe, qui ferma l'accès aux régions pourvoyeuses d'éléphants, et surtout l'ingérence romaine dans les affaires du royaume. La disparition de l'éléphanterie lagide peut s'expliquer quant à elle par les difficultés internes du royaume à la fin du III<sup>e</sup> siècle. Les archéologues ont ainsi constaté que la route reliant Bérénice à Apollonopolis Magna cessa d'être empruntée à partir de 206, c'est-à-dire au moment du déclenchement de la révolte de la Thébaïde. Le contexte troublé lié à la mort de Ptolémée IV, notamment les difficultés financières de la monarchie, mais aussi l'attrition de l'éléphanterie séleucide, durent convaincre les Lagides de renoncer à l'emploi de ces animaux, et ce malgré la fin de la révolte de la Thébaïde. De son côté, la disparition des chars à faux, après leur brève utilisation par l'armée du Pont, fut liée à l'occupation romaine du royaume du Pont, après la défaite de Pharnace II contre Jules César (47). Enfin, la fuite des dromadaires à Magnésie-du-Sipyle contribua sans aucun doute au discrédit militaire dont cet animal fut l'objet. Finalement, seul le cavalier cataphracte connut une postérité à court terme, dans l'armée parthe.

En tout état de cause, l'analyse croisée des sources permet de conclure que le potentiel militaire des chars à faux et des éléphants était bien réel, contrairement à ce qui a longtemps été sous-entendu par les auteurs d'époque romaine, et généralement admis par les historiens modernes. Sans affirmer qu'il fut déterminant, l'emploi de ces troupes montées de l'Asie facilita l'intervention des troupes grecques traditionnelles. Cependant, il était complexe et nécessitait un bon entraînement des animaux et une professionnalisation des auriges et des cornacs. En définitive, l'utilisation des chars à faux et des éléphants, mais aussi celle des cavaliers cataphractes et des dromadaires montés, démontre la capacité des souverains hellénistiques à faire preuve d'innovation en matière de défense, par l'expérimentation et le perfectionnement de pratiques de guerre jamais utilisées par les Grecs. À cet égard, les armées hellénistiques ont été de véritables laboratoires militaires.



## Bibliographie

[ANONYME], 1838, « Les chars à faux », *Le magasin pittoresque*, p. 68-69.

ABADIE (Ph.), « 1 et 2 Maccabées », dans RÖMER (T.), MACCHI (J.-D.), et NIHAN (C.), eds, 2009, *Introduction à l'Ancien Testament*, Paris, p. 761-772.

АВАКУМОВ (А. А.), 2017, « Боевые слоны эллинистического Востока: финал истории / War Elephants of the Hellenistic East: The Last Decades » [en russe], *Вестник древней истории*, n. 77/1, p. 30-41.

ABBOTT (J.), 1876, *History of Cyrus the Great*, New-York.

ADAM (A.-M.) et FICHTL (S.), 2011, « Les Celtes dans les guerres hellénistiques : le cas de la Méditerranée orientale », dans COUVENHES (J.-C.), CROUZET (S.) et PERE-NOGUES (S.), dir., 2011, *Pratiques et identités culturelles des armées hellénistiques du monde méditerranéen*, Bordeaux.

AGUT-LABORDERE (D.) et REDON (B.), dir., 2020, *Les vaisseaux du désert et des steppes. Les camélidés dans l'Antiquité (Camelus Dromedarius et Camelus Bactrianus)*, Lyon.

ALLELY (A.), dir., 2014, *Corps au supplice et violence de guerre dans l'Antiquité*, Bordeaux.

ANDERSON (J. K.), 1970, *Military Theory and Practice in the Age of Xenophon*, Berkeley/Los Angeles.

ANDREWS (F. H.), 1933, *Catalogue of Wall-paintings From Ancient Shrines In Central Asia And Sistan*, New Delhi.

ANDRONICOS (M.), 1970, « Sarissa », *BCH*, n. 94, p. 91-107.

ANTELA-BERNARDEZ (B.), 2011, « Elefantes de guerra en el mundo helenístico », *Desperta Ferro : Antigua y medieval*, n. 8, p. 42-45.

ARASSE (D.), 1987, *La guillotine et l'imaginaire de la terreur*, Paris.

ARCHER (R.), 2010, « Chariotry to cavalry: developments in the early first millennium », dans FAGAN (G. G.) & TRUNDLE (M.) dir., 2010, *New Perspectives on Ancient Warfare*, p. 57-79, Leyde/Boston.

ARMANDI (P. D.), 1843, *Histoire militaire des éléphants depuis les temps reculés jusqu'à l'introduction des armes à feu, avec des observations critiques de quelques-uns des plus hauts faits d'armes de l'antiquité*, Paris.

ARNAUD (P.), 2015, « La batellerie de fret nilotique d'après la documentation papyrologique (300 avant J.-C.-400 après J.-C.) », dans POMEY (P.), dir., 2015, *La batellerie égyptienne. Archéologie, histoire, ethnographie*, Études Alexandrines, n. 34, Alexandrie.

AZOULAY (V.), 2007, « Panthée, Mania et quelques autres : les jeux du genre dans l'œuvre de Xénophon », dans SEBILLOTTE CUCHET (V.) & ERNOULT (N.), dir., 2007, *Problèmes du genre en Grèce Ancienne*, Paris, p. 277-287.

AZZAROLI (A.), 1985, *An Early History of Horsemanship*, Leyde.

BALTY (J.), 2018, « La “mosaïque à l'éléphant” de Huqoq : un document très convoité et d'interprétation controversée », *JRA*, n. 31, p. 509-512.

BANNIKOV (A. V.) & POPOV (A. A.), 2013, « War Elephants in Greco-Bactrian and Indo-greek Armies », *World Applied Sciences Journal*, n. 27 (9), p. 1206-1211.

BARAL (P.-E.), 2005, *L'organisation militaire de la monarchie séleucide*. [en ligne : [http://www.institut-strategie.fr/RIHM\\_82\\_BARRAL.html](http://www.institut-strategie.fr/RIHM_82_BARRAL.html)]

BARATIN (Ch.), 2009, *Les provinces orientales de l'empire parthe*, thèse de doctorat, université de Lyon. [Thèse dirigée par Georges Rougemont et Frantz Grenet, non publiée]

BARD (K. A.) et FATTOVICH (R.), 2018, *Seafaring Expeditions to Punt in the Middle Kingdom: Excavations at Mersa/Wadi Gawasis, Egypt*, Leyde-Boston.

BARKER (P.), 1972, *The Armies and Enemies of Imperial Rome, 150 BC to 600 AD*, Goring-by-sea.

BAR-KOCHVA (B.), 1973, « On the Sources and Chronology of Antiochus I's Battle against the Galatians », *PCPS*, n. 19, p. 1-8, Cambridge.

BAR-KOCHVA (B.), 1976, *The Seleucid Army: organization and tactics in the great campaigns*, Cambridge.

BAR-KOCHVA (B.), 1989, *Judas Maccabaeus: The Jewish Struggle Against the Seleucids*, Cambridge.

BARNETT (R. D.), 1967, « Assyria and Iran: The Earliest Representations of Persians », dans POPE (A. U.), éd., *Survey of Persian Art*, v. 14, p. 2997–3007, Londres.

BASHAM (A. L.), 1976, *La civilisation de l'Inde ancienne*, Paris.

BASLEZ (M.-F.), 2011, « Du corps outragé au corps glorieux : anthropologie et religion dans l'Orient hellénistique d'après la première littérature juive de persécution », dans BODIOU (L.), MEHL (V.) et SORIA (M.), dir., 2011, *Corps outragés, corps ravagés de l'Antiquité au Moyen Age*, p. 335-351, Turnhout.

BAUD (M.), 2010, « Culture d'Afrique, modèles égyptiens et influences méditerranéennes », dans BAUD (M.), dir., 2010, *Méroé, un empire sur le Nil*, Paris, p. 76-94.

BAUD (M.), dir., 2010, *Méroé, un empire sur le Nil*, Paris.

BEAZLEY (J. D.), 1947, *Etruscan Vase Painting*, Oxford.

- BELOCH (K. J.), 1912 [2<sup>e</sup> édition, 1925], *Griechische Geschichte*, n. IV. 1, Berlin/Leipzig.
- BERNARD (A.) & MASSON (O.), 1957, « Les inscriptions grecques d'Abou-Simbel », *REG*, p. 70, n. 1-46.
- BERNARD (A.), 1972, *Le Paneion d'El-Kanaïs : Les inscriptions grecques*, Leyde.
- BERNARD (A.), 1977, *Pan du désert*, Leyde.
- BERNARD (A.), 1989, *De Thèbes à Syène*, Paris.
- BERNARD (P.), 1964, « Une pièce d'armure perse sur un monument lycien », *Syria*, n. 41, 3-4, p. 195-212.
- BERNARD (P.), GARCZYNSKI (P.), GUILLAUME (O.), GRENET (F.), GHASSOULI (N.), LERICHE (P.), LIGER (J.-C.), RAPIN (C.), ROUGEULLE (A.) THORAVAL (J.), DE VALENCE (R.), VEUVE (S.), 1980, *Campagne de fouille 1978 à Ai Khanoum (Afghanistan)*. *BEFEO*, n. 68.
- BERNARD (P.), 1985, « Le monnayage d'Eudamos, satrape grec du Pandjab et “maître des éléphants” », dans GNOLI (G.) et LANCIOTTI (L.), dir., 1985, *Orientalia Iosephi Tucci memoriae dicata*, p. 65-94, Rome.
- BERNARD (P.), 1990, « Nouvelle contribution de l'épigraphie cunéiforme à l'histoire hellénistique », *BCH*, n. 114, p. 513-541, Athènes.
- BERREY (M.), 2017, *Hellenistic Science at Court*, Berlin/Boston.
- BERTHELOT (M.), 1891, « Les compositions incendiaires dans l'Antiquité et au Moyen-âge. Le feu grégeois et les origines de la poudre à canon », *Revue des deux mondes*, vol. 106, n. 4, p. 786-822.
- BERTHELOT (M.), 1900, « Histoire des machines de guerre et des Arts mécaniques au moyen-âge (Le livre d'un ingénieur militaire à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle) », *Annales de Chimie et de Physique*, t. XIX, p. 289-420.
- BERTHELOT (M.), 1902, « Les manuscrits de Léonard de Vinci et les machines de guerre », *Journal des savants*, février 1902, p. 116-120.
- BEST (J. G. P.), 1969, *Thracian Peltasts and Their Influence on Greek Warfare*, Amsterdam.
- BEVAN (E.), 1927, *A History of Egypt Under the Ptolemaic Dynasty*, Londres.
- BIENKOWSKI (P.), 1912, « O nowym szczątku zaginionej kompozycji malarskiej z epoki hellenistycznej » (Über ein neues Bruchstück einer auf die Kämpfe mit Galatern bezüglichen hellenistischen Komposition), *Bulletin International de l'Académie des Sciences de Cracovie, Classe de Philologie. Classe d'histoire et de Philosophie*, p. 55-56.
- BIENKOWSKI (P.), 1927, *Les celtes dans les arts mineurs gréco-romains*, Cracovie.

- BICKERMAN (E. J.), 1938, *Institutions des Séleucides*, Paris.
- BIENKOWSKI (P.) 1912, « O nowym szczątku zaginionej kompozycji malarskiej z epoki hellenistycznej » (Über ein neues Bruchstück einer auf die Kämpfe mit Galatern bezüglichen hellenistischen Komposition), *Bulletin International de l'Académie des Sciences de Cracovie. Classe de Philologie. Classe d'histoire et de Philosophie*.
- BIGWOOD (J. M.), 1993, « Aristotle and the elephant again », *AJPh*, n. 114, p. 537-555.
- BLAINEAU (A.), 2015, *Le cheval de guerre en Grèce Ancienne*, Rennes.
- BODIOU (L.), MEHL (V.) et SORIA (M.), dir., 2011, *Corps outragés, corps ravagés de l'Antiquité au Moyen Age*, Turnhout.
- BODSON (L.), 1991, *Alexander the Great and the scientific exploration of the oriental part of his Empire. An overview of the background, trends and results*, *AS*, n. 22, p. 127-138.
- BODSON (L.), dir., 1998, *Les animaux exotiques dans les relations internationales : espèces, fonctions, significations*, Liège.
- BODSON (L.), 1998, « Contribution à l'étude des critères d'appréciation de l'animal exotique dans la tradition grecque ancienne », dans BODSON (L.), éd., 1998, *Les animaux exotiques dans les relations internationales : espèces, fonctions, significations*, Liège, p. 139-212.
- BOIVIN (P.), 2018, *Les traités grecs et romains de poliorkétique. Étude d'une tradition littéraire (c. 360-355 avant J.-C. – c. 386 après J.-C.)*, thèse de doctorat, université de Nantes. [Thèse dirigée par Isabelle Pimouguet-Pédarros. Non publiée]
- BOPEARACHCHI (O.) et SACHS (Ch.), 2001, « Armures et armes des Indo-Scythes d'après leurs émissions monétaires et les données archéologiques », *Topoi*, n. 11, p. 321-355.
- BOPEARACHCHI (O.), 2004a, « L'armure et les armes des Indo-Scythes », *Cahier des thèmes transversaux*, p. 53-61.
- BOPEARACHCHI (O.), 2004b, « Two rare pre-Kushan coins », *Oriental Numismatic Society*, n. 178, News Letter, p. 18-20.
- BOPEARACHCHI (O.) et FLANDRIN (Ph.), 2005, *Le portrait d'Alexandre le Grand. Histoire d'une découverte pour l'humanité*, Monaco.
- BOSWORTH (A. B.), 1993, « Aristotle, India and the Alexander Historians », *Topoi*, v. 3/2, p. 407-424.
- BOSWORTH (A. B.), 1996, *Alexander and the East: The Tragedy of Triumph*, Oxford.
- BOUCHAUD DE BUSSY (J.-B.), 1757, *La milice des Grecs ou Tactique d'Élien*, t. 2, Paris.
- BOUCHE-LECLERCQ (A.), 1913, *Histoire des séleucides*, Paris.
- BOUTANTIN (C.), 2014, *Terres cuites et culte domestique. Bestiaire de l'Égypte gréco-romaine*,

Leiden.

BOYANCE (P.), 1958, « La théorie de l'âme chez Lucrèce », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé : Lettres d'humanité*, n. 17, décembre 1958, p. 30-49.

BOYVAL (B.), 1995, « Trois notes sur le Paneion d'El-Kanaïs », *Kentron*, n. 11, 1, p. 51-55, Caen.

BRANDT (A. L.), HAGOS (Y.), YACOB (Y.), DAVID (V. A.), GEORGIADIS (N. J.), SHOSHANI (J.), ROCA (A. L.), 2013, « The Elephants of Gash-Barka, Eritrea: Nuclear and Mitochondrial Genetic Patterns », *Journal of Heredity*, Oxford.

BRECCIA (E.), 1912, *La necropoli di Sciabbi*, v. 1 et v. 2, Le Caire.

BRECCIA (E.), 1926, *Monuments de l'Égypte gréco-romaine publiés par la Société archéologique d'Alexandrie sous les auspices de S. M. Fouad I<sup>er</sup>, roi d'Égypte*, t. I, Bergame.

BRESCIANI (E.), 1966, « Due Ostraka Demotici Da Ossirinco », *Studi Classici e Orientali*, v. 15, p. 269-274.

BRIANT (P.), 1972, « D'Alexandre le Grand aux Diadoques : le cas d'Eumène de Kardia », *REA*, n. 74, 1, p. 32-73.

BRIANT (P.), 1982a, *Rois, tributs et paysans : Études sur les formations tributaires de Moyen Orient Ancien*, Paris.

BRIANT (P.), 1982b, *État et pasteurs au Moyen-Orient ancien*, Paris.

BRIANT (P.), 1996, *Histoire de l'Empire perse. De Cyrus à Alexandre*, Paris.

BRIANT (P.), 1997, « Note d'Histoire militaire achéménide. À propos des éléphants de Darius III », dans BRULE (P.) & OULHEN (J.), dir., 1998, *Esclavage, guerre, économie en Grèce Ancienne*, Rennes, p. 177-190.

BRIANT (P.) et JOANNES (F.), dir., 2004, *La transition entre l'empire achéménide et les royaumes hellénistiques (vers 350-300 av. J.-C.)*, Paris.

BRIANT (P.), 2016, *Alexandre. Exégèse des lieux communs*, Paris.

BRICAULT (L.), 1999, « Sarapis et Isis, Sauveurs de Ptolémée IV à Raphia », *CdE*, v. 74, p. 334-343.

BRIGHT (J.), 1959, *A History of Israel*, Philadelphie.

BRIQUEL-CHATONNET (F.), 2004, *Les Araméens et les premiers arabes, des royaumes araméens du IX<sup>ème</sup> s. à la chute du royaume nabatéen*, Aix en Provence.

BROWNING (C.), 1994, *Des hommes ordinaires. Le 101<sup>e</sup> bataillon de réserve de la police allemande et la solution finale en Pologne*, Paris.

BRULE (P.) & OULHEN (J.), dir., 1998, *Esclavage, guerre, économie en Grèce Ancienne*, Rennes.  
BRUN (J.-P.), 2018, « Chronologie des forts des routes de Myos Hormos et de Bérénice durant la période gréco-romaine », dans BRUN (J.-P.), FAUCHER (T.), REDON (B.), SIDEBOTHAM (S.), dir., 2018, *Le désert oriental d'Égypte durant la période gréco-romaine : bilans archéologiques*, Paris.

BRYCE (T.), 2014, *Ancient Syria: A Three Thousand Year History*, Oxford.

BUDGE (E. A.), 1880, *The History of Esarhaddon*, Londres.

BURSTEIN (S. M.), 1989, éd. and trans., *Agatharchidus of Cnidus: On the Erythraean Sea*, Londres.

BURSTEIN (S. M.), 1996, « Ivory and Ptolemaic Exploitation of the Red Sea. The Missing Factor », *Topoi Orient-Occident*, n. 6, p. 799-807.

BURSTEIN (S. M.), 2008, « Elephants for Ptolemy II: Ptolemaic Policy in Nubia in the Third Century BC1 », dans MCKECHNIE (P.) et GUILLAUME (Ph.), dir., 2008, *Ptolemy II Philadelphus and his World*, Leyde, p. 135-148. [Non consulté]

CAHN (H.), MILDENBERG (L.), RUSSO (R.), VOEGTLI (H.), 1988, *Griechische Münzen aus Grossgriechenland und Sizilien. Antikenmuseum und Sammlung Ludwig*, Bâle.

CALLU (J.-P.), 1976, « Éléphants et cochons : sur une représentation monétaire d'époque républicaine » dans *L'Italie préromaine et la Rome républicaine. I. Mélanges offerts à Jacques Heurgon*, Rome, p. 89-100.

CAMBRE (J.), 2002, *Le colonel de Gaulle et son régiment : de la théorie à la pratique, 507<sup>e</sup> régiment de chars de combat*, Cahier de la fondation Charles de Gaulle, n. 11.

CAPDETREY (L.), 2007, *Le pouvoir séleucide. Territoire, administration, finances d'un royaume hellénistique (312-129 av. J.-C.)*, Rennes.

CAPDETREY (L.), CARREZ-MARATREY (J.-Y.), GRANDJEAN (C.), HOFFMANN (G.), 2008, *Le monde hellénistique*, Paris.

CASABONNE (O.), 2004, *La Cilicie à l'époque achéménide*, Paris. [Texte remanié d'une thèse de doctorat dirigée par Pierre Briant et soutenue à Toulouse en 1998]

CASSIN (E.), 1968, « À propos du char de guerre en Mésopotamie », dans VERNANT (J.-P.), dir., 1968, *Problèmes de la guerre en Grèce ancienne*, Paris, p. 399-414.

CASSON (L.), 1993a, « A Petrie Papyrus and the Battle of Raphia », *BASP*, v. 30, n. 3/4, p. 87-92.

CASSON (L.), 1993b, « Ptolemy II and the Haunting of African Elephants », *TAPA*, n. 123, p. 247-260.

CAZES (J.), 1920, « Voltaire inventeur des tanks », *Mercure de Paris*, 1<sup>er</sup> mars 1920, Paris, p. 405-414.

CHAMOIX (F.), 1981, *La civilisation hellénistique*, Paris.

CHAMOIX (F.), 1988, « Pergame et les Galates », *REG*, t. 101, f. 482-484.

CHANG (C.), 2007, *The Rise of the Chinese Empire: Frontier, immigration, and empire in Han China, 130 B.C-A.D. 157*, v. 2, Ann Arbor.

CHANIOTIS (A.), 2005, *War in the Hellenistic World: A Social and Cultural History*, Oxford.

CHARLES (M. B.), 2007a, « Elephants at Raphia: Reinterpreting Polybius 5.84-5 », *CQ*, n. 57, p. 306-311.

CHARLES (M. B.), 2007b, « The Rise of the Sassanian Elephant Corps: Elephants and the later Roman Empire », *Iranica Antiqua*, v. XLII, p. 301-346.

CHARLES (M. B.), 2008a, « African Forest Elephants and Turrets in the Ancient World », *Phoenix*, n. 62, 3-4, p. 338-362.

CHARLES (M. B.), 2008b, « Alexander, Elephants and Gaugamela », *Mouseion*, n. III, 8, p. 9-23.

CHARLES (M. B.), 2016, « Elephant Size in Antiquity - DNA Evidence and the Battle of Raphia », *Historia: zeitschrift für alte geschichte*, vol. 65, n. 1, p. 53-65. [Non consulté]

CHARLIER (Ph.), 2009, *Male mort. Morts violentes dans l'Antiquité*, Paris.

CHARPIN (D.), 2002, « Les Arabes et la Mésopotamie à l'époque antique » [clio.fr].

CHASSANITE (C.), 2009, *L'image du roi indo-grec Ménéandre I<sup>er</sup>*, mémoire de Master, université de Besançon. [Mémoire dirigé par Guy Labarre et MUCKENSTURM-POULLE (C.), non publié]

CHASSANITE (C.), 2015, *L'idéologie et les pratiques monarchiques des rois grecs en Bactriane et en Inde*, thèse de doctorat, université de Besançon. [Thèse dirigée par Guy Labarre. Non publiée]

CHAUFRAY (M.-P.), 2020, « Les chameaux dans les ostraca démotiques de Bi'r Samut (Égypte, désert Oriental) », dans AGUT-LABORDERE (D.) et REDON (B.), dir., 2020, *Les vaisseaux du désert et des steppes. Les camélidés dans l'Antiquité (Camelus Dromedarius et Camelus Bactrianus)*, Lyon, p. 135-170.

CHAUMETTE (J. C.), 1987, *Les animaux dans les guerres de l'antiquité*, Nantes.

CHAUMONT (M.-L.), et TRAINA (G.), 2007, « Les Arméniens entre l'Iran et le monde gréco-romain (IV<sup>e</sup> siècle av. J. C. vers 300 ap. J. C.) », dans DEDEYAN (G.), dir., *Histoire du peuple arménien*, Toulouse, p. 101-162.

CHRISTESEN (P.), 2006, « Xenophon's *Cyropaedia* and Military Reform in Sparta », *JHS*, n. 126, p. 47-65.

CHRISTIDES (V.), 2010, « Transportation of Elephants in Hellenistic and Byzantine Egypt », dans KISLINGER (E.), KODER (J.), KÜLZER (A.), *Handels Güter und Verkehrswege. Aspekte der Warenversorgung im östlichen Mittelmeerraum*, Vienne, p. 71-78.

CLANCIER (Ph.), 2020, *À l'ombre des grandes puissances de Mésopotamie. Une histoire du Sūhu à l'époque néo-assyrienne*, Paris.

CLEMENT (J.), 2018, *Les cultures équestres du monde hellénistique. Une histoire culturelle de la guerre à cheval (ca. 350 – ca. 50a.C.)*, thèse de doctorat, université Paul-Valéry Montpellier 3. [Thèse dirigée par Christophe Chandezon. Non publiée]

COBB (M.), 2016, « The Decline of Ptolemaic Elephant Hunting: An Analysis of the Contributory Factors », *Greece and Rome*, v. 63.2, p. 192-204. [Non consulté]

COLORU (O.), 2017, « La forme de l'eau : idéologie, politique et stratégie dans l'Anabase d'Antiochos III » dans FEYEL (C.), GRASLIN-THOME (L.), dir., *Antiochos III et l'Orient. Actes du Colloque organisé à Nancy, 6-8 juin 2016*, Nancy, p. 299-314.

CONNOLLY (P.), 1981, *Greece and Rome at War*, Londres.

CONTOLEON (A.), 1886, « Epigraphai Klarou, Phokaias, Tralleon, Nysis, Thyateiron », *BCH*, n. 10, p. 514-521.

CORDIANO (G.), 2007, « Entre *gumnazein* et *hippeuein* : chevaux et “dressage” militaire de l'éphèbe à Cyrène », dans SAUZEAU (P.), VAN COMPERNOLLE (T.), dir., 2007, *Les armes dans l'Antiquité. De la technique à l'imaginaire*, Actes du colloque international du SEMA, Montpellier, 20 et 22 mars 2003, Montpellier, p. 563-584.

CORVISIER (A.), dir., 1988, *Dictionnaire d'art et d'histoire militaires*, Paris.

COSKUN (A.), 2012, « Deconstructing a myth of Seleucid History: the so-called “Elephant Victory” revisited », *Phoenix*, 66, n°1-2, p. 57-73.

COUISSIN (P.), 1929, « Les armes gauloises figurées sur les monuments grecs, étrusques et romains. Deuxième partie: les armes gauloises sur les monuments étrusques », *Revue archéologique*, Janvier-juin 1929, 5ème série, T. 29, p. 235-280.

COURBY (F.), 1922, *Les vases grecs à reliefs*, Paris.

CREEL (H. G.), 1970, *What Is Taoism? and Other Studies in Chinese Cultural History*, Chicago.

CUMONT (F.), 1914, « La double fortune des Sémites et les processions à dos de chameau », *Revue de l'Histoire des Religions*, p. 1-11.

CUMONT (F.), 1929, « Un dieu syrien à dos de chameau », *Syria*, n. 10. 1, p. 30-35.

CUVIGNY (H.), 2017a, « Quand Lichas plantait sa tente à Abbad. Un dossier de distribution d'eau sur la route d'Edfou à Bérénice (c. 240-210<sup>a</sup>) », *CdE*, v. 92, f. 183, p. 111-128.

CUVIGNY (H.), 2017b, « Les ostraca du désert oriental », *l'Histoire*, n. 441, novembre 2017.



CUVIGNY (H.), DELATTRE (A.), MARTIN (A.), VANTHIEGHEM (N.), 2017c, « Papyrologica. VI », *CdE*, v. 92, f. 184, p. 431-445.

DAREMBERG (Ch.) & SAGLIO (E.), 1892, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines d'après les textes et les monuments*, 2,1, Paris.

DARKO (J.), 1935, « Influences touraniennes sur l'évolution de l'art militaire des Grecs, des Romains et des Byzantins », *Byzantion*, n. 10, p. 443-469.

DARYAEE (T.), 2016, « From Terror to Tactical Usage: Elephants in the Partho-Sasanian Period », dans SARKHOSH CURTIS (V.), PENDLETON (E. J.), ALRAM (M.) et DARYAEE (T.), dir., 2016, *The Parthian and Early Sasanian Empires: Adaptation and Expansion*, Oxford, p. 36-41.

DELBRÜCK (H.), 1900, *Geschichte der Kriegskunst im Rahmen der politischen Geschichte*, Teil I, Berlin.

DELORT (R.), 1984, *Les animaux ont une histoire*, Paris.

DEMOUGEOT (E.), 1960, « Le chameau et l'Afrique du Nord romaine », *Annales Économies Sociétés Civilisations*, 15<sup>e</sup> année, n. 2, p. 209-247.

DE CALLATAÏ (F.), 2005, « La frappe libre a-t-elle existé dans l'Antiquité gréco-romaine ? », dans ALFARO (C.), MARCOS (C.), OTERO (P.), dir., 2005, *XIII Congreso Internacional de Numismática*, Madrid, 2003, I.

DE PURY (A.), « Le canon de l'Ancien Testament », dans RÖMER (T.), MACCHI (J.-D.), et NIHAN (C.), dir., 2009, *Introduction à l'Ancien Testament*, Paris, p. 19-41.

DERICHS (W.), 1950, *Herakles als Vorbild des Herrschers in der Antike*, Köln.

DESANGES (J.), 1970, « Les chasseurs d'éléphants d'Abou-Simbel », *Actes du 92<sup>e</sup> Congrès National des Sociétés Savantes, Section d'archéologie, Strasbourg-Colmar 1967*, Paris, p. 31-50.

DESANGES (J.), 1978, « Le littoral africain du Bab el-Manded d'après les sources grecques et latines », *Annales d'Éthiopie*, n. 11/1, p. 83-101.

DE VISSCHER (F.), 1960, « Une histoire d'éléphants », *AC*, n. 29, p. 51-60.

DEZSÖ (T.), 2006, « The Reconstruction of the Neo-Assyrian Army as Depicted on the Assyrian Palace Reliefs, 745-612 BC. », *AAnASH*, n. 57, p. 87-130.

DIDEROT (D.) et D'ALEMBERT (J. L. R.), 1753, *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris.

DRIDI (H.), 2006, *Carthage et le monde punique*, Paris.

DRUCE (G. C.), 1919, « The Elephant in Medieval Legend and Art », *Journal of the Royal Archaeological Institute*, v. 76, Londres.

DUCREY (P.), 1985, *Guerre et guerriers dans la Grèce antique*, Paris.

DUMONT (J.), 2003, *Les animaux dans l'Antiquité Grecque*, Paris.

DUNAND (F.) et LICHTENBERG (R.), 2005, *Des animaux et des hommes. Une symbiose égyptienne*, Paris.

DUPLAQUET (J.), 1957, « Quels étaient donc les éléphants d'Hannibal ? », *Revue forestière française*, n. 3, p. 204-207.

DUPUY (Ch.), 2009, « L'apparition et l'expansion du *Camelus dromedarius* dans le Nord de l'Afrique (Vallée du Nil, Maghreb, Sahara, Sahel) ». *Le Saharien*, n. 190, p. 6-10.

DURUY (V.), 1879, *Histoire des Romains*, t. 1, Paris.

EADIE (J. W.), 1967, « The Development of Roman Mailed Cavalry », *JRS*, n. 57, p. 161-73.

ECK (B.), 2012, *La mort rouge. Homicide, guerre et souillure en Grèce ancienne*, Paris.

EDGAR (C. C.), 1906, « Two Bronze Portraits from Egypt », *JHS*, n. 26, p. 281-282 ; pl. 18.

EPSTEIN (H.), 1954, « Le dromadaire dans l'Ancien Orient », *Revue d'Histoire des Sciences et de leurs applications*, t. 7, n. 3, p. 247-268.

ERLICH (A.), 2018, « The patriarch and the emperor: the Elephant mosaic panel in the Huqoq synagogue reconsidered », *JRA*, n. 31, p. 542-558. [Non consulté]

ESCHBACH (J.), 2018, « Patrolling the Desert Frontier. Roman Dromedary Troops », *Ancient Warfare*, v. XI, i. 5, p.18-22.

ÉTIENNE (R.), 2003, « La politique culturelle des Attalides », *L'Orient méditerranéen de la mort d'Alexandre aux campagnes de Pompée, Pallas*, n. 62.

FEYEL (C.) et GRASLIN-THOME (L.), 2014, « Antiochos IV, un réformateur méconnu du royaume séleucide ? », dans FEYEL (C.) et GRASLIN-THOME (L.), dir., 2014, *Le projet politique d'Antiochos IV*, Nancy, p. 11-47.

FINO (J.-F.), 1970, « Le feu et ses usages militaires », *Gladius*, n. IX, p. 15-60.

FISCHER (B.), 2000, « Un dromadaire égaré ? À propos d'une figurine archaïque en terre cuite de l'acropole d'Amathonte à Chypre », *CCEC*, n. 30, p. 27-43.

FISCHER-BOVET (C.), CLARYSSE (W.), 2012, « A military reform before the battle of Raphia ? », *Archiv für Papyrusforschung*, n. 58, p. 26-35.

FISCHER-BOVET (C.), 2014a, « Est-il facile de conquérir l'Égypte ? L'invasion d'Antiochos IV et ses conséquences », dans FEYEL (C.) et GRASLIN-THOME (L.), dir., 2014, *Le projet politique d'Antiochos IV*, Nancy, p. 209-259.

FISCHER-BOVET (C.), 2014b, *Army and Society in Ptolemaic Egypt*, Cambridge.

FOERTMEYER (V.), 1988, « The Dating of the Pompe of Ptolemy II Philadelphus », *Historia: Zeitschrift für Alte Geschichte*, n. 37/1, p. 90-104.

FOUCART (P.-F.), 1887, « Exploration de la plaine de l'Hermus par M. Aristote Fontrier », *BCH*, n. 11, p. 79-107.

FRANCFORT (H.-P.), 2020, « Les vestiges et les représentations du Camelus Bactrianus en Asie centrale entre le III<sup>e</sup> et le I<sup>er</sup> millénaire av. J.-C. », dans AGUT-LABORDERE (D.) et REDON (B.), dir., 2020, *Les vaisseaux du désert et des steppes. Les camélidés dans l'Antiquité (Camelus Dromedarius et Camelus Bactrianus)*, Lyon, p. 27-54.

FRASER (P. M.), 1972, *Ptolemaic Alexandria*, Oxford.

FREEMAN (Ph.) & KENNEDY (D.), dir., 1986, *The Defence of the Roman and Byzantine East: Proceedings of a Colloquium Held at the University of Sheffield in April 1986*, Oxford.

FRÖHLICH (C.), 2005, « La représentation du roi cavalier sur les monnaies indo-scythes et indo-parthes : une approche numismatique », *Revue numismatique*, 6<sup>e</sup> série - Tome 161, p. 59-78.

FRÖHLICH (P.), 2004, *Les Grecs en Orient, l'héritage d'Alexandre*, Paris.

GABRIELLI (M.), 2006, *Le cheval dans l'empire achéménide – Horse in the Achaemenid Empire*, Istanbul.

GAIER (C.), 2004, « L'éléphant de guerre de la Bible vu par un illustrateur liégeois du Moyen Age », *Armes et combats dans l'univers médiéval*, I, Paris.

GARDNER (P.), 1887, « New Greek Coins of Bactria and India », *NC*, 3<sup>e</sup> série, v. 7, p. 177-184.

GARELLI (P.), 1968, « Note sur l'évolution du char de guerre en Mésopotamie jusqu'à la fin de l'empire assyrien », dans VERNANT (J.-P.), dir., 1968, *Problèmes de la guerre en Grèce ancienne*, Paris, p. 391-397.

GARLAN (Y.), 1974, *Recherches de poliorcétique grecque*, Paris.

GARLAND (R.), 1981, « The causation of Death in the *Iliad*: a theological and biological Investigation », *Bulletin of the Institute of Classical Studies*, n. 28.

GEARY (P. J.), 2002, *Quand les nations refont l'Histoire*, Francfort.

GERTOUX (G.), 2016, *80 Old Testament Characters of World History. Chronological, Historical and Archaeological Evidence*.

GLOVER (R.), 1944, « The Elephant in Ancient War », *CJ*, n. 39, 5.

GLOVER (R.), 1948, « The Tactical Handling of the Elephant », *G&R*, n. 17, p. 1-11.

GLOVER (R.), 1950, « Some curiosity of Ancient Warfare », *G&R*, n. 19, 55, p. 1-9.

GODDIO (F.), 2006, *Egypt's Sunken Treasures*, Munich.

GOOSSENS (R.), 1943, « Gloses indiennes dans le lexique d'Hésychius », *AC*, t. 12, f. 1, p. 47-55.

GORDON (B. D.), WEISS (Z.), 2018, « Samuel and Saul at Gilgal: a new interpretation of the Elephant mosaic panel in the Huqoq synagogue », *JRA*, n. 31, p. 524-541.

GORELIK (M. V.), 1982, « Defensive Armour of the Persians and Medes in the Achaemenid Period », *VDI*, 161.3, 90-106. (en russe) [Non consulté]

GOUKOWSKY (P.), 1967, « Κάμελος δρομάς », *Revue de Philologie, de Littérature et d'Histoire Ancienne*, n. 41, p. 247-254.

GOUKOWSKY (P.), 1969, « Clitarque seul ? Remarques sur les sources du livre XVII de Diodore de Sicile », *RÉA*, n. 71, p. 320-337.

GOUKOWSKY (P.), 1972, « Le roi Pôros, son éléphant et quelques autres », *BCH*, n. 96, p. 473-502.

GOUKOWSKY (P.), 1978, *Essai sur les origines du mythe d'Alexandre (336-270 av. J.-C.) I Les origines politiques*, Nancy.

GOUKOWSKY (P.), 1981, *Essai sur les origines du mythe d'Alexandre (336-270 av. J.-C.) II Alexandre et Dionysos*, Nancy.

GOWERS (W.), 1947, « The African Elephant in Warfare », *African Affairs*, n. 46, p. 42-49.

GOWERS (W.), 1948, « African elephants and Ancient Authors », *African Affairs*, n. 47, p. 173-180.

GOWERS (W.) & SCULLARD (H. H.), 1950, « Hannibal's Elephants Again », *NC*, n. 10, p. 271-283.

GRENET (F.), LIGER (J.-C.), DE VALENCE (R.), « VII. L'Arsenal », dans BERNARD (P.), GARCZYNSKI (P.), GUILLAUME (O.), GRENET (F.), GHASSOULI (N.), LERICHE (P.), LIGER (J.-C.), RAPIN (C.), ROUGEULLE (A.) THORAVAL (J.), DE VALENCE (R.), VEUVE (S.), dir., 1980, *Campagne de fouille 1978 à Ai Khanoum (Afghanistan)*. *BEFEO*. T. 68, p. 51-63.

GUET (R.), 2019, « Le corps du guerrier à l'épreuve des chars à faux aux époques achéménide et hellénistique (VI<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle av. n. è.) », *Les Annales de Janua*, n. 7, Poitiers.

GUINTRAND (M.), 2017, *Sparte et la défense du Péloponnèse méridional du milieu du VI<sup>e</sup> siècle au milieu du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C.*, thèse de doctorat, université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, Avignon. [Thèse dirigée par Claire Balandier. Non publiée]

HAALAND (R.), 2014, « The Meroitic Empire: Trade and Cultural Influences in an Indian Ocean Context », *African Archaeological Review*, v. 31, n. 4, p. 649-673.

- HADLEY 1964, *Deified Kingship Propaganda Coinage in the Early Hellenistic Age : 323-280 B. C.*, [dissertation non publiée, Université de Pennsylvanie]. [Non consulté]
- HAMMOND, (N. G. L.), 1988, « Which Ptolemy Gave Troops and Stood as Protector of Pyrrhus' Kingdom? », *Historia: Zeitschrift für Alte Geschichte*, n. 37, 4, [405-413].
- HAMZAH (H.), « السلوقيون وفيلة الحرب » [The Seleucid and War Elephants] [en arabe] [Non consulté]
- HAMZAH (H.), « دراسة في طاقمها , تنظيمااتها العسكرية , مهامها والاسلحة المضادة لها ) »  
« فيلة الحرب في العصر الهيلينستي الجيش السلوقي نموذجاً » [War Elephants in the Hellenistic World. The Seleucid army an example (crew, organization, employment, and weapons anti-elephants)] [en arabe] [Non consulté]
- HANSON (V.), 1999, *Les guerres grecques, 1000-146 av. J.-C.*, Paris.
- HATZOPOULOS (M. B.), 2001, *L'organisation de l'armée macédonienne sous les Antigonides : Problèmes anciens et documents nouveaux*, Athènes.
- HEAD (B. V.), 1906, « The Earliest Graeco-Bactrian and Graeco-Indian Coins », *NC*, 4<sup>e</sup> série, v. 6, p. 1-16.
- HEAD (B. V.), 1932, *A Guide to the Principal Coins of the Greeks*, Londres.
- HEAD (D.), 1982, *Armies of the Macedonian and Punic Wars, 359 BC to 146 BC*, Goring-by-sea.
- HECKEL (W.), WILLEKES (C.) & WRIGHTSON (G.), 2010, « Scythed chariots at Gaugamela, a case study », dans CARNEY (E.) & OGDEN (D.), dir., *Philip II and Alexander the Great: father and son, lives and afterlives*, Oxford, p. 103-109.
- HECKERI (A.), 1850, « Epistolae criticae ad F. G. Schneidewinum V. Cl. Pars secunda. », *Philologus*, V.
- HERMARY (A.), 1999, « Des Chypriotes loin de leur île (époque hellénistique) », *Cahiers du Centre d'Études Chypriotes*, v. 29, p. 45-57.
- HERZFELD (E. E.), 1941, *Iran in the Ancient East*, New-York.
- HILL (G. F.), 1903, *Coins of Ancient Sicily*, Londres.
- HÖLBL (G.), 1994, *Geschichte des Ptolemäerriches*, Darmstadt.
- HOLLSTEIN (W.), 1995, « Münzen des Ptolemaios Keraunos », *SNR*, n. 74, p. 13-25.
- HOLT (F. L.), 2003, *Alexander the Great and the Mystery of the Elephant Medallions*, Berkeley.
- HOOVER (O. D.), 2005, « Eleazar Auaran and the Elephant: Killing Symbols in Hellenistic Judaea », *SCI*, 24, p. 35-44.

- HOUSEHOLDER (F. W.), PRAKKE (D. W.), 1945, « A Ptolemaic Graffito in New-York », *Transactions and Proceedings of the American Philological Association*, n. 76, p. 108-116.
- HUARD (P.), 1993, « L'éléphant domestiqué dans l'aire du Nil et en Afrique du Nord », dans ALLARD-HUARD (L.), dir., 1993, *Nil-Sahara, Dialogues rupestres, I. Les chasseurs*, Divajeu, p. 327-338.
- HUNT (P.), 2007, « Military Forces », dans SABIN (P.), VAN WEES (H.), WHITBY (M.), dir., *The Cambridge History of Greek and Roman Warfare*, v. 1, Cambridge, p. 108-146.
- IERARDI (M.), 1996, « The Tetradrachms of Agathocles of Syracuse: A Preliminary Study », *AJN*, v. 7/8, p. 1-73.
- IOSSIF (P. P.) & LORBER (C. C.), 2010, «The Elephantarches Bronze of Seleucos I Nikator », *Syria*, n. 87, p. 147-164.
- IOSSIF (P.), 2012, « Les "cornes" des Séleucides : vers une divinisation "discrète" », *CEA*, n. 49, Québec.
- IVANOV (S.), 2012, « К вопросу о тяжелой кавалерии в древней Средней Азии на основе остракона из Хумбуз-Тепе » (On question of heavy cavalry in ancient Central Asia on the base of ostrakon from Khumbuz-Tepe).
- JACOBY (F.), 1923-1959, *Die Fragmente der griechischen Historiker I-III*, s. v. Onesikritos von Astypaleia, Commentary F 14.
- JARITZ (H.), « Eine Elefantenstatue aus Syene-Gott oder Gottgeweiht ? », dans GUKSCH (A.), POLZ (D.), dir., 1998, *Stationen-Beiträge zur Kulturgeschichte Ägyptens*, Mayence, p. 459-467.
- JEANMAIRE (H.), 1939, *Couroi et Courètes. Essai sur l'éducation spartiate et sur les rites d'adolescence dans l'antiquité hellénique*, Lille.
- JHASSE (L. J.), 1963, « Plat et Skyphos à l'éléphant », *Corse historique*, n. 12.
- JOHNSON (J. H.), 1992, *Life in a Multi-Cultural Society: Egypt from Cambyses to Constantine and Beyond*, Chicago.
- JOHSTONO (P. A.), 2012, *Military Institutions and State Formation in the Hellenistic Kingdoms*, thèse de doctorat, université Duke, Durham. [Thèse dirigée par Josh Sosin. Non publiée]
- JUHEL (P.-O.), 2017, *Armes, armement et contexte funéraire dans la Macédoine hellénistique*, Gdansk.
- KAHIL (L.), 1972, « Un nouveau vase plastique du potier Sotadès au musée du Louvre », *Revue archéologique*, p. 271-284.
- KAWAMI (T. S.), 1987, « Kuh-e Khwaja, Iran, and Its Wall Paintings: The Records of Ernst Herzfeld », *Metropolitan Museum Journal*, v. 22, p. 13-52.
- KELLER (O.), 1909, *Die Antike Tierwelt*, vol. 1, Leipzig.

- KHAZANOV (A. M.), 1968, « The cataphractarii and them part in the history of military art », *VDI*, 1, p. 180-191. [en russe] [Non consulté]
- KISTLER (J. M.), 2006, *War Elephants*, Westport/Londres.
- KOZHIN (P.), 1966, « Cnossian Chariots », *Archaeology of Old and New World*, vol. 79, n. 25.
- KREBS (W.), 1964, « Elefanten in den Heeren der Antike », *Wissenschaftliche Zeitschrift der Universität Rostock*, n. 13, p. 205-220.
- KREBS (W.), 1965, « Einige transportprobleme der antiken Schifffahrt », *Altertum*, n. 11, p. 86-101.
- KRUGLIKOVA (I. T.), dir., 1976, *Drevnjaja Baktrija. Materialy Sovietsko-Afganskoj Ekspeditsii 1969-1973*, Moscou. [en russe]
- LABATUT (F.), 2009, *L'éléphant domestiqué au Laos (Elephas maximus indicus). Aspects culturel et socio-économique, situation sanitaire et conservation de l'espèce*, thèse de doctorat en médecine vétérinaire, faculté de Médecine de Créteil. [thèse dirigée par René Chermette]
- LAHDENPERÄ (M.), MAR (K. U.), LUMMAA (V.), 2016, « Nearby grandmother enhances calf survival and reproduction in Asian elephants », *Scientific Reports*, 10 juin 2016. [en ligne]
- LAHIRI-CHOUDHURY (D. K.), 1995, « History of elephants in captivity in India and their use : An overview », *Gajah*, n. 14, p. 28-31.
- LAIR (R. C.), 1997, *Gone Astray - The Care and Management of the Asian Elephant in Domesticity*, Rome. (Food and Agriculture Organization of the United Nations, regional office for Asia and the Pacific) [en ligne]
- LAMMERT (F.), 1920, « Κατάφρακτοι », dans WISSOWA (G.) et KROLL (W.), 1894-1978, *Real-Encyclopädie der classischen Altertumswissenschaft*, vol. X, Stuttgart.
- LAPRAY (X.), 2014, « Les violences corporelles dans les batailles rangées. L'exemple romain », dans ALLELY (A.), dir., 2014, *Corps au supplice et violences de guerre dans l'Antiquité*, Bordeaux, p. 137-149.
- LAUFER (B.), 1914, *Chinese Clay Figures. I Prolegomena on the History of Defensive Armor*, Chicago.
- LAUNEY (M.), 1949, *Recherches sur les armées hellénistiques*, Paris.
- LE BLAY (F.), 2006, « Penser la douleur dans l'Antiquité : enjeu médical ou enjeu philosophique ? », dans PROST (F.) & WILGAUX (J.), dir., 2006, *Penser et représenter le corps dans l'Antiquité*, Rennes, p. 79-92.
- LE BLAY (F.), 2011, « Le corps à l'épreuve du stoïcisme. Retour sur les monstres de Sénèque », dans BODIQU (L.), MEHL (V.) & SORIA (M.), dir., 2011, *Corps outragés, corps ravagés de l'Antiquité au Moyen Age*, Turnhout, p. 217-230.

LECLANT (J.), 1949, « "Per Africae Sitientia" ». Témoignages des sources classiques sur les pistes menant à l'oasis d'Ammon », *BIFAO*, n. 49, p. 193-253.

LECLANT (J.), 1978, « L'exploration des côtes de la Mer Rouge. À la quête de Pount et des secrets de la Mer Érythrée », *Annales d'Éthiopie*, n. 11/1, p. 69-73.

LEGRAS (B.), 2010, *Hommes et femmes d'Égypte (IV<sup>e</sup> siècle av. n. è.-IV<sup>e</sup> siècle de n. è.) : droit, histoire et anthropologie*, Paris.

LERICHE (P.), 1977, « Problèmes de la guerre en Iran et en Asie Centrale dans l'empire perse et à l'époque hellénistique », dans *Le plateau iranien et l'Asie centrale. Des origines à la conquête islamique*, Paris.

LE RIDER (G.), 1965, *Suse sous les Séleucides et les Parthes. Les trouvailles monétaires et l'histoire de la ville*, Paris.

LE RIDER (G.), 1989, « Le Golfe persique à l'époque séleucide : exploration archéologique et trouvailles monétaires », *RN*, n. XXXI, p. 248-252.

LEVEQUE (P.), 1957, *Pyrrhos*, Paris.

LEVEQUE (P.), 1968, « La guerre à l'époque hellénistique », dans VERNANT (J.- P.), 1968, *Problèmes de la guerre en Grèce ancienne*, Paris, 341-387.

LION (B.) et MICHEL (C.), 2006, « Les chasses royales néo-assyriennes : textes et images », dans SIDERA (I.), VILA (E.) et ERIKSON (Ph.), dir., *La chasse : pratiques sociales et symboliques*, Paris.

LOISEL (G.), 1912, *Histoire des Ménageries de l'antiquité à nos jours*, Paris.

LONES (T. E.), 1912, *Aristotle's Researches in Natural Sciences*, Londres.

LUKONIN (V. G.), 1967, *Archaeologia Mundi, Iran, II, Des Séleucides aux Sassanides*, Paris.

LUNSINGH SCHEURLEER (R. A.), 1979, « Elephants in Faience », *BAB*, n. 54, p. 100-101.

MAC CONGAIL (B.), 2013a, *The Thunderbolt*, Dublin.

MAC CONGAIL (B.), 2013b, *The Phantom Battle - Lysimachia 277 BC*, Dublin.

MAHAFFY (J. P.), 1898, « The army of Ptolemy IV at Raphia », *Hermathena*, n. 10, 24, p. 140-152.

MALOSSE (P.-L.), 2007, « Les cataphractaires (et comment s'en débarrasser) : un *topos* littéraire du IV<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. », dans SAUZEAU (P.), VAN COMPERNOLLE (T.), dir., 2007, *Les armes dans l'Antiquité. De la technique à l'imaginaire*, Actes du colloque international du SEMA, Montpellier, 20 et 22 mars 2003, Montpellier.

MANLIUS (N.), 2008, « L'éléphant égyptien », *Toutankhamon*, n. 39, p. 48-53.



- MANLIUS (N.), 2014, « Chameau et dromadaire en Égypte », *Pharaon*, n. 16, p. 42-44.
- MAUNY (R.), 1968, « Le périple de la Mer Érythrée et le problème du commerce romain en Afrique au sud du Limes », *JSA*, t. 38, f. 1, p. 19-34.
- MAURER (G.), 2018, *Conservation de l'éléphant d'Asie (Elephas maximus) par l'étude des interactions entre humains, populations sauvages et semi-captives d'éléphants : une approche intégrée des dimensions démographiques, génétiques, économiques et socioculturelles*, thèse de doctorat, université de Montpellier. [Thèse dirigée par Olivier Gimenez. Non publiée]
- MAYOR (A.), 2003, *Greek Fire, Poison Arrows and Scorpions Bombs. Biological and Chemical Warfare in the Ancient World*, Woodstock, New-York/Londres.
- MCDONNELL-STAFF (P.), 2018, « The Battle of Thapsus, 46 BC. Final Fight with Elephants », *AW.*, vol. XI, issue 5, janvier/février 2018, p. 28-37.
- MCLAUGHLIN (R.), 2014, *The Roman Empire and the Indian Ocean. The Ancient World Economy and the Kingdoms of Africa, Arabia and India*, Barnsley.
- MEHL (V.), 2017, « “ Les autels de tous les dieux sont inondés de sang” [Euripide, *Alceste*, 133-134] : la perception du sang lors de la *thusia* », dans BODIOU (L.) et MEHL (V.), dir., 2017, *L'Antiquité écarlate. Le sang des Anciens*, Rennes, p. 133-148.
- MELEZE-MODRZEJEWSKI (J.), 1980, « Droits de l'Antiquité », *Revue historique de droit français et étranger*, 4<sup>e</sup> s., vol. 58, n. 1, p. 103-131.
- MELEZE MODRZEJEWSKI (J.), 1991, *Les Juifs d'Égypte de Ramsès II à Hadrien*, Paris.
- MEYBOOM (P. G. P.), 1995, *The Nile Mosaic of Palestrina : Early Evidence of Egyptian Religion in Italy*, Leyde.
- MICHALAK (M.), 1987, « The origins and development of Sassanian heavy cavalry », *FO*, n. 24, p. 73-84.
- MICHOUDET-FONTSERE (P.), 2023, *Armement et pratiques militaires dans le monde hellénistique*, thèse de doctorat, université de Nantes. [Thèse dirigée par Isabelle Pimouguet-Pédarros. En préparation]
- MIELCZAREK (M.), 1990, « Die parthische Panzerreiterei bei Carrhae. Aus den Studien über Plutarchus, Crassus XXIV–XXVII », *FAH*, 4, p. 31-38.
- MIELCZAREK (M.), 1993, *Cataphracti and Clibanarii. Studies on the Heavy Armoured Cavalry of the Ancient World*, Łódz.
- MIELCZAREK (M.), 1998, « Cataphracts - a Parthian element in the Seleucid art of war », dans DABROWA (E.), éd., 1998, *Ancient Iran and the Mediterranean world. Proceedings of an international conference in honour of Professor Józef Wolski held at the Jagiellonian university, Cracow, in september 1996, Electrum. Studies in Ancient History*, Cracovie, p. 101-105.

MOAZAMI (M.), 2005, « Evil Animals in the Zoroastrian Religion », *History of Religions*, v. 44, n. 4, p. 300-317.

MODDERMAN (R.), 2014, *Who were the cataphracts? An archaeological and historical investigation into ancient heavy cavalry in the Near East*, Bachelor thesis, université de Leiden. [Bachelorthesis dirigée par Dr. M.J. Versluys. Non publiée]

MOLINA MARIN (A. I.), 2014, « La fascinación por el gigantismo en el mundo helenístico. El elefante de guerra », dans OLESTI (O.), VIDAL (J.), ANTELA (B.), dir., *Animales y Guerra en el Mundo Antiguo*, Saragosse, p. 73-91.

MOOREN (L.), 1975, *The Aulic Titulature in Ptolemaic Egypt*, Bruxelles.

MOREAU (A.), 2007, « La symbolique du char dans l'œuvre d'Eschyle », dans SAUZEAU (P.), VAN COMPERNOLLE (T.), dir., 2007, *Les armes dans l'Antiquité. De la technique à l'imaginaire*, Actes du colloque international du SEMA, Montpellier, 20 et 22 mars 2003, Montpellier.

MÜLLER (K.), 1882, *Geographi Graeci Minores*, I, Paris.

MULLER (Y.), 2014, « La mutilation de l'ennemi en Grèce classique : pratique barbare ou préjugé grec ? », dans ALLELY (A.), dir., 2014, *Corps au supplice et violences de guerre dans l'Antiquité*, Bordeaux, p. 41-72.

MULLER (Y.), 2017, « Le sang dans les récits de mutilation corporelle en Grèce ancienne d'Homère à Diodore de Sicile », dans BODIQU (L.), MEHL (V.), 2017, *L'Antiquité écarlate. Le sang des Anciens*, Rennes, p. 209-236.

MURRAY (G. W.), 1925, « The Roman Roads and Stations in the Eastern Desert of Egypt », *JEA*, v. 11, n. 3/4, p. 138-150.

MURRAY (G. W.), 1967, « Trogydytica: The Red Sea Littoral in Ptolemaic Times », *Geographical Journal*, n. 133, p. 24-33.

MURRAY (W. M.), 2002, « Observations on the "Isis Scraffito" at Nymphaion », *Tropis*, VII. 2, Proceedings of the 7th International Symposium on Ship Construction in Antiquity, 1999.

NACHTERGAEL (G.), 1957, *L'exploration des territoires de chasse à l'éléphant par les Lagides*, mémoire de licence, université libre de Bruxelles. [Mémoire dirigé par Claire Préaux. Non publié]

NACHTERGAEL (G.), 1982, « Scritti in onore di Orsolina Montevecchi », *CdE*, n. 57, p. 173-182.

NACHTERGAEL (G.), 1989, « Le chameau, l'âne et le mulet en Égypte gréco-romaine. Le témoignage des terres cuites », *CdE*, v. 64, I. 127-128, p. 287-336.

NEFIODKIN (A. K.), 2004, « On the Origin of the Scythed Chariots », *Historia : Zeitschrift für Alte Geschichte*, n. 53/3, p. 369-378.

NEFIODKIN (A. K.), 2010, « Tower as an armament of Ancient War Elephant », *VDI*, Moscou.

NELSON (R.), 1978, *Armies of the Greek and Persian Wars, 500 to 350 BC*, Goring-by-sea.

NENNA (M.-D.) et SEIF EL-DIN (M.), 2000, *La vaisselle en faïence d'époque gréco-romaine*, Le Caire.

NEWELL (E. T.), 1941, « Coinage of the Western Seleucid Mints from Seleucus I to Antiochus III », *ANS*, n. 4.

NICOLET-PIERRE (H.), 2002, *Numismatique grecque*, Paris.

NIKONOROV (V. P.), 1997a, *The Armies of Bactria 700 BC - 450 AD*, v. 2, Stockport.

NIKONOROV (V. P.), 1997b, « Cataphracti, catafractarii and clibanarii : another look at the old problem of their identifications », *Voennaia arkheologia*, Saint-Pétersbourg, p. 131-138.

NOSSOV (K.), 2008, *War Elephants*, Oxford.

OGATA (K.), 2017, *Elephant in Antiquity and the Middle Ages*, thèse de doctorat, université libre de Bruxelles. [Thèse dirigée par Alain Dierkens et Jacqueline Leclercq. Non publiée]

OVADIAH (A.) et PIERRI (R.), 2017, « The Mosaic Panel with the Warlike Scenes and Figurative Arcade in the Ancient Synagogue at Huqoq: Context and Meaning », *Judaica*, n. 73, p. 284-297.

OVERTOOM (N. L.), 2017, « The Parthians' Unique Mode of Warfare: a Tradition of Parthian Militarism and the Battle of Carrhae », *Anabasis. Study Classica et Orientalia*, n. 8, p. 95-122.

PANDEY (D. B.), 1971, « The Hydaspes-battle commemorative Medal of Alexander the Great – A fresh approach », *The Journal of the Numismatic Society of India*, v. 33, n. 2, p. 1-7.

PARDON-LABONNELIE (M.), 2008, « La dépréciation des yeux clairs dans les traités de physiognomonie gréco-romains », dans DASEN (V.), WILGAUX (J.), dir., 2008, *Langages et métaphores du corps dans le monde antique*, Rennes.

PAYEN (G.), 2016, *Les conséquences géopolitiques du traité d'Apamée en Asie Mineure*, thèse de doctorat, université Paris IV. [Thèse dirigée par Patrick Baker et Giusto Traina. Non publiée]

PAZ (O.), 1950, *Le labyrinthe de la solitude*, Paris.

PEDECH (P.), 1958, « Deux campagnes d'Antiochus III chez Polybe », *REA*, t. 60, n. 1-2, p. 67-81.

PERDRIZET (P.), 1897, « Terres cuites de l'Asie Mineure », dans *Monuments et mémoires de la Fondation Eugène Piot*, t. 4, f. 2, p. 209-220.

PERDRIZET (P.), 1911, *Bronzes grecs d'Égypte de la collection Fouquet*, Paris.

PERDRIZET (P.), LEFEBVRE (G.), 1919, *Les graffites grecs du Memnonion d'Abydos*, Nancy.

- PERDRIZET (P.), 1921, *Les terres cuites grecques d'Égypte de la collection Fouquet*, Nancy.
- PEREMANS (W.), 1967, « Diodore de Sicile et Agatharchide de Cnide », *Historia : Zeitschrift für Alte Geschichte*, bd. 16, p. 432-455.
- PETERS (J. P.) & THIERSCH (H.), 1905, *Painted tombs in the Necropolis of Marissa (Marêshah)*, Londres.
- PETIT (T.), 1990, *Satrapes et satrapies dans l'empire achéménide. De Cyrus le Grand à Xerxès I<sup>er</sup>*, Paris-Liège.
- PFUHL (E.), 1930, « Ikonographische Beiträge zur Stilgeschichte der hellenistischen Kunst », *Jahrbuch des Deutschen Archäologischen Instituts*, n. 45.
- PICARD (O.), 2012, « Le portrait de Ptolémée I ou comment construire la monnaie d'un nouveau royaume », *CEA*, n. 49, Québec.
- PIETREMENT (M. C.-A.), 1884, « Note sur les chars de guerre gaulois », *BMSAP*, III, 7, 3, p. 518-526, Paris.
- PILLONEL (C.), 2008, « Les reines hellénistiques sur les champs de bataille », dans BERTHOLET (F.) *et al.*, dir., 2008, *Égypte-Grèce-Rome, Les différents visages des femmes antiques*.
- PINNA (M.), 1989, « Un aperçu historique de la “théorie des climats” », *Annales de Géographie*, n. 547, p. 322-325.
- PLOTNIK (J. M.), POKORNY (J. J.), KERATIMANOCHAYA (T.), WEBB (C.), BERONJA (H. F.), HENNESSY (A.), HILL (J.), HILL (V. J.), KISS (R.), MAGUIRE (C.), *et al.*, 2013, « Visual cues given by humans are not sufficient for Asian elephants (*Elephas maximus*) to find hidden food », *PLoS ONE*, n. 8(4): e61174. [en ligne]
- PONT (J.), 2003, *Des animaux, des guerres et des hommes*, Toulouse.
- POST (L. A.), 1946, « Cataphracts in Curtius », *CW*, n. 18, p. 40.
- POTTIER (E.) & REINACH (S.), 1882, « Fouilles dans la nécropole de Myrina », *BCH*, n. 6, p. 388-433.
- POTTIER (E.) & REINACH (S.), 1885, « Fouilles dans la nécropole de Myrina », *BCH*, n. 9, p. 485-493.
- POTTS (D. T.), dir., 1990, *The Arabian Gulf in Antiquity*, vol. II, Oxford.
- POTTS (D.), 2005, « Bactrian Camels and Bactrian-Dromedary Hybrids », *Silkroad*, vol. 3, n. 1.
- POTTS (D. T.), 2007 [2012], « Cataphractus and kamāndār : some thoughts on the dynamic evolution of heavy cavalry and mounted archers in Iran and Central Asia », *BAI*, n. 21, p. 149-158.
- POUGATČENKOVA (G. A.), 1966, « The Body Armour of Parthian and Bactrian Warriors »,

*VDI*, n. 96/2, p. 27-43. [En russe]

PREAUX (C.), 1939, *L'économie royale des Lagides*, Bruxelles.

PREVAS (J.), 1998, *Hannibal Crosses the Alps : The Enigma Re-examined*, New-York.

PRICOLO (D.), 2013, « Seleucid war elephants. Beasts of Battle », *AW*, n. VIII/4, p. 18-21, Rotterdam.

QUEYREL (F.), 2005, *L'autel de Pergame. Images et pouvoir en Grèce d'Asie*, Paris.

QUEYREL (F.), 2009, « Iconographie de Ptolémée II », dans EMPEREUR (J.-Y.), dir., 2009, *Alexandrina 3*, Le Caire.

RADT (T.), 2010, « Fliehburg, Festung, Residenz? Die Ruinen auf dem Karasis », dans LORENTZEN (J.), PIRSON (F.), SCHNEIDER (P.), WULF-RHEIDT (U.), 2010, *Aktuelle Forschungen zur Konstruktion, Funktion und Semantik antiker Stadtbefestigungen*, Kolloquium 9./10. Février 2007, Istanbul, p. 195-217.

RADT (T.), 2011, « The Ruins on Mount Karasis in Cilicia », dans KOUREMENOS (A.), CHANDRASEKARAN (S.), et ROSSI (R.), 2011, *From Pella to Gandhara: Hybridisation and Identity in the Art and Architecture of the Hellenistic East*, Oxford, p. 49-64.

RANCE (Ph.), 2003, « Elephants in Warfare in Late Antiquity », *Acta Antiqua Academiae Scientiarum Hungaricae*, v. 43, p. 355-384.

RANCE (Ph.), 2009, « Hannibal, Elephants and Turrets in Suda Θ 438 [Polybius Fr.162<sup>B</sup>] – An Unidentified Fragment of Diodore », *CQ*, n. 59.1, p. 91-111, Cambridge.

RATTENBURY (R. M.), 1942, « An Ancient Armoured Force », *CR*, n. 56, 3, p. 113-116.

REINACH (A.), 1911, « Les Galates dans l'art alexandrin », *Monuments et mémoires de la Fondation Eugène Piot* t. 18, f. 1, Paris.

REINACH (A.), 1913, « La mort de Brennus ; Étude sur quelques figurations des Gaulois dans l'art hellénistique », dans PERROT (G.) et DE LASTEYRIE (R.), dir., *Monuments et mémoires de la Fondation Eugène Piot*, t. 21, Paris, p. 173-202.

REINACH (S.), 1892, « Elephas », dans DAREMBERG (C.) et SAGLIO (E.), dir., *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines d'après les textes et les monuments*, 2,1, Paris, p. 536-544.

REINACH (S.), 1922, « Un homme à projets du bas-empire », *Revue archéologique*, t. 16, juillet-décembre 1922, p. 205-265.

REINACH (T.), 1889, « Les chars armés de faux chez les anciens Gaulois », *Revue Celtique*, n. 10, p. 122-133.

REINACH (T.), 1890, *Mithridate Eupator, roi du Pont*, Paris.

REINACH (T.), 1892, « Un fragment d'un nouvel historien d'Alexandre le Grand », *REG*, n. 5,

19.

RENOU (L.), 1950, *La civilisation de l'Inde Ancienne d'après les textes Sanscrits*, Paris.

REY-COQUAIS (J.-P.), 1989, « L'Arabie dans les routes de commerce entre le monde méditerranéen et les côtes indiennes », dans FAHD (T.), dir., 1989, *L'Arabie préislamique et son environnement historique et culturel. Actes du colloque de Strasbourg 24-27 juin 1987*, Leiden, p. 225-239.

RICCIARDETTO (A.), « Le marquage et les soins vétérinaires appliqués aux camélidés d'après la documentation papyrologique grecque d'Égypte », *Pallas*, n. 101, *La trousse du vétérinaire dans l'Antiquité et au Moyen Âge. Instruments et pratiques*, p. 33-51.

RICE (E. E.), 1983, *The Grand Procession of Ptolemy Philadelphus*, Oxford.

RILLY (C.) et DE VOOGT (A.), 2012, *The Meroitic Language and Writing System*, Cambridge.

RIPINSKY (M.), 1985, « The Camel in Dynastic Egypt », *JEA*, v. 71, p. 134-141.

RIVET (A. L. F.), 1979, « A Note on Scythed Chariots », *AC*, n. 53, p. 130-132.

ROBERT (J.), ROBERT (L.), 1963, « Bulletin épigraphique », *REG*, n. 76, p. 121-192.

ROBERT (L.), 1935, *Villes d'Asie Mineure*, Paris.

ROBIN (C. J.), 2016, « Gerrha d'Arabie. Cité séleucide », *Syria*, suppl. 3, p. 223-250.

RODRIGUEZ (P.), 2004, « L'évolution du monnayage de Ptolémée I<sup>er</sup> et les événements militaires (c. 323-c. 300) », *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, n. 15, p. 17-35.

ROMM (J. S.), 1989, « Aristotle's elephant and the myth of Alexander's scientific patronage », *AJPh*, n. 110, p. 566-575.

ROP (J.), 2013, « Reconsidering the origin of the scythed chariot », *Historia: Zeitschrift für Alte Geschichte*, n. 62/2, p. 167-181.

ROSTOVITZ (M. I.), 1941, *The social and economic history of the Hellenistic World*, Oxford.

ROUGE (J.), 1988, « La navigation en mer Érythrée dans l'Antiquité », dans SALLES (J.-F.), dir., 1988, *L'Arabie et ses mers bordières. I. Itinéraires et voisinages. Séminaire de recherche 1985-1986*, Lyon, p. 59-74.

ROUSSEL (P.), 1930, « Les KYNHFOI à l'époque hellénistique et romaine », *REG*, t. 43, f. 203, p. 361-371.

ROWLEY (H.H.), 1935, *Darius the Mede and the Four World empires in the Book of Daniel*, Cardiff.

RUBIN (B.), 1955, « Die Entstehung der Kataphraktenreiterei im Lichte der chorenzischen Ausgrabungen », *Historia*, n. 4, p. 264-83.

SABER (A. S.), 1998, « The Camel in Ancient Egypt », *Proceedings of the Third Annual Meeting for Animal Production Under Arid Conditions*, vol. 1, p. 208-215.

SAGE (M. M.), 1996, *Warfare in Ancient Greece. A sourcebook*, Londres/New-York.

SALAZAR (C. F.), 2000, *The Treatment of War Wounds in Graeco-Roman Antiquity*, Leiden-Boston.

SALLES (J.-F.), 1988, « La circumnavigation de l'Arabie dans l'Antiquité classique », dans SALLES (J.-F.), dir., 1988, *L'Arabie et ses mers bordières. I. Itinéraires et voisinages. Séminaire de recherche 1985-1986*, Lyon, p. 75-102.

SALLES (J. F.), 1992a, « Découverte du golfe arabo-persique aux époques grecque et romaine », *REA*, t. 94, n. 1-2, p. 79-97.

SALLES (J.-F.), 1992b, « L'Arabie sans Alexandre », *Topoi*, n. 2, p. 201-235. [Compte rendu de l'ouvrage de POTTS (D. T.), 1990, *The Arabian Gulf in Antiquity*. Volume II. *From Alexander the Great to the Coming of Islam*]

SALLES (J.-F.), 1994, « Le golfe arabo-persique entre Séleucides et Maurya », *Topoi*, n. 4, p. 597-610.

SAMAMA (É.), 2017, *La médecine de guerre en Grèce ancienne*, Turnhout/Brepols.

SANZ (A. S.), 2011, « Los elefantes de guerra en los ejércitos de la Antigüedad », *Arqueo UCA*, n. 1, p. 51-66.

SAPIR-HEN (L.) et BEN-YOSEF (E.), 2013, « The Introduction of Domestic Camels to the Southern Levant: Evidence from the Aravah Valley », *Tel Aviv*, v. 40, n. 2, novembre 2013, p. 277-285.

SARTRE (M.), 1979, « Rome et les Nabatéens à la fin de la République (65-30 av. J.-C.) », *REA*, t. 81, n. 1-2, p. 37-53.

SARTRE (M.), 2001, *D'Alexandre à Zénobie. Histoire du Levant antique. IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. – III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.*, Paris.

SAUER (H.), 1964, « Das Motiv nachalexandrinischer Köpfe mit Elefanten-Exuvien », *Festschrift von Mercklin*, Waldsassen, p. 152-160.

SAUZEAU (P.) & VAN COMPERNOLLE (T.), dir., 2007, *Les armes dans l'Antiquité. De la technique à l'imaginaire*, Actes du colloque international du SEMA, Montpellier, 20 et 22 mars 2003, Montpellier.

SAUZEAU (P.), 2007, « Prolégomènes à l'étude du vocabulaire et de la symbolique des armes dans l'Antiquité. L'exemple du casque », dans SAUZEAU (P.), VAN COMPERNOLLE (T.), dir., 2007, *Les armes dans l'Antiquité. De la technique à l'imaginaire*, Actes du colloque international du SEMA, Montpellier, 20 et 22 mars 2003, 13-34, Montpellier.

SCHAFER (E. H.), 1957, « War Elephants in Ancient and Medieval China », *Oriens*, n. 10, 2, p. 289-291.

SCHMITT (H. H.), 1964, *Untersuchungen zur Geschichte Antiochos' des Großen und seiner Zeit* (Historia Einzelschriften 6), Wiesbaden.

SCHNEIDER (P.), 2004, « Les éléphants des Lagides : de l'appropriation du mythe indien à l'amertume des réalités », dans BOIS (J.-P.), dir., *Dialogue militaire entre Anciens et Modernes*, p. 73-80, Rennes.

SCHNEIDER (P.), 2009, « De l'Hydaspe à Raphia : rois, éléphants et propagande d'Alexandre le Grand à Ptolémée IV », *CdE*, v. 83.

SCHNEIDER (P.), 2015, *Les éléphants de guerre dans l'Antiquité. IV<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècles avant J.-C.*, Chamalières.

SCHNEIDER (P.), 2016, « Again on the Elephants of Raphia: Re-examining Polybius' Factual Accuracy and Historical Method in the light of DNA Survey », *Histos*, n. 10, p. 132-148.

SCHNEIDER (P.), 2017, « Des Indiens dans les armées hellénistiques. Une autre rencontre entre la Grèce et l'Inde », *Archimède*, n. 4, p. 229-235.

SCHNEIDER (P.), 2019, « Ptolémaïs des chasses : une fondation urbaine grecque dans l'océan Indien (III<sup>e</sup> siècle a.C. – I<sup>er</sup> siècle p.C) », *Carnets de Recherches sur l'océan Indien*, n. 3.

SCHOLL (R.), 2006, « Ein Syntagma der Jäger », *AS*, v. 36, p. 97-109.

SCHRADER (E.), 1870, « Das baktrische Kameel und das Land Musri der Keilioschriften », *Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft*, vol. 24, n. 3, p. 436-438.

SCHULTHEIS (E.), 2018, « Riding into History », *AW*, v. XI, 5, p. 16-17.

SCULLARD (H. H.), 1948, « Hannibal's elephants », *NC*, n. 8, 3/4.

SCULLARD (H. H.), 1974, *The Elephant in the Greek and Roman World*, Londres.

SEIBERT (J.), 1969, *Untersuchungen zur Geschichte Ptolemaios I*, Munich.

SEIBERT (J.), 1973, « Der Einsatz von Kriegselefanten: Ein militärgeschichtliches Problem der antiken Welt », *Gymnasium*, n. 26, p. 348-362.

SEKUNDA (N.), 1992, *The Persian Army 560-330 BC*, Londres.

SEKUNDA (N.), 1994, *Seleucid and Ptolemaic Reformed Armies 168-145 B.C*, Stockport.

SEKUNDA (N.) & WARRY (J.), 1998, *Alexander the Great: His Armies and Campaigns 334-323 B.C*, Londres.

SEKUNDA (N.) & DE SOUZA (Ph.), 2007, « Military Forces », dans SABIN (P.), VAN WEES (H.), WHITBY (M.), dir., 2007, *The Cambridge History of Greek and Roman Warfare: Volume 1*,



Greece, *The Hellenistic World and the Rise of Rome*, Cambridge.

SETTIS (S.), 1966, « Contributo A Bomerzo », *Bollettino d'Arte*, n. 51, p. 17-26.

SHAY (J.), 1994, *Achilles in Vietnam. Combat Trauma and the Undoing of Character*, New-York, Touchstone/Simon & Schuster.

SHERWIN-WHITE (S.) & KUHRT (A.), 1993, *From Samarkhand to Sardis, A new approach to the Seleucid empire*, Berkeley/Los Angeles.

SHINNIE (P. L.), 1967, *Meroe, A Civilization of the Sudan*, New-York.

SIDEBOTHAM (S. E.), 2011, *Berenike and the Ancient Maritime Space Route*, Berkeley-Londres.

SIDEBOTHAM (S. E.), 2018, « Overview of Fieldwork at Berenike 1994-2015 », dans BRUN (J.-P.), FAUCHER (T.), REDON (B.) et SIDEBOTHAM (S. E.), dir., *The Eastern Desert of Egypt during the Greco-Roman Period: Archaeological Reports*, Paris.

SIEGEL (R. K.), 1989, *Intoxication. The Universal Drive for Mind-Altering Substances*, Rochester (Vermont).

SKONDRIANOS (N.), 2013, *Evolution of the Cataphractii. From the Assyrians to Sassanians*, Sydney.

SMET (A.) et BYRNE (R. W.), 2013, « African Elephants Can Use Human Pointing Cues to Find Hidden Food », *Current Biology*, n. 23, p. 2033-2037.

SORIA-MOLINA (D.), 2011, « *Contarii, cataphracti y clibanarii*. La caballería pesada del ejército romano, de Vespasiano a Severo Alejandro », *Aquila legionis: cuadernos de estudios sobre el Ejército Romano*, n. 14, p. 69-122.

STEIN (A.), 1928, *Innermost Asia. Detailed Report of Exploration in Central Asia, Kan-Su and Eastern Iran*, v. 2, Oxford.

SUKUMAR (R.), 2006, « A brief review of the status, distribution and biology of wild Asian elephants », *International Zoo Yearbook*, v. 40/1, p. 1-8.

TABOADA (H. G. H.), 1995, « Polibio (5.84.5 s.) y los elefantes de Rafia », *Habis* 26, 113-118.

TALGAM (R.), 2018, « An illustration of the third book of Maccabees in a late-antique Galilean synagogue ? », *JRA*, n. 31, p. 513-523. [Non consulté]

TARN (W. W.), 1926a, « Polybius and a Literary Commonplace », *CQ*, n. 20, p. 98-100, Cambridge.

TARN (W. W.), 1926b, « The First Syrian War », *JHS*, n. 46, 2, p. 155-162.

TARN (W. W.), 1930, *Hellenistic military and naval developments*, Ares Publishers Inc., Cambridge.

TARN (W. W.), 1940, « Two notes on Seleucid History: 1. Seleucus' 500 Elephants, 2. Tarmita », *JHS*, n. 60, p. 84-94.

TATUM (J.), 1989, *Xenophon's Imperial Fiction. On the Education of Cyrus*, Princeton.

THIERS (C.), 1999, « Ptolémée Philadelphie et les prêtres de Saïs. La stèle Codex Ursinianus, fol. 6 r<sup>o</sup> + Naples 1034 + Louvre C.123 », *BIFAO*, n. 99, p. 423-445.

THIERS (C.), 2001, « Ptolémée Philadelphie, l'exploration des côtes de la Mer Rouge et la chasse à l'éléphant », *EAO*, n. 24.

THIERS (C.), 2007, *Ptolémée Philadelphie et les prêtres d'Atoum de Tjékou. Nouvelle édition commentée de la « stèle de Pithôm » (CGC 22183)*, Montpellier.

THION (S.), 2012, *Le soldat lagide de Ptolémée I<sup>er</sup> Sôter à Cléopâtre*, Auzielle.

THOMAS (F. W.), 1922, « Chandragupta, the Founder of the Maurya Empire », dans RAPSON (E. J.), dir., *The Cambridge History of India*, v. I, Cambridge.

TISDELL (C.), 2005, « Elephants and polity in ancient India as exemplified by Kautilya's Arthasastra (Science of Polity) », *Working papers in Economics, Ecology and the Environment*, n. 120.

TOLSTOV (S.), 1962, *Po drevnim del'tam Oksa i Yaksarta* [Le long des anciens deltas de l'Oxus et du Iaxarte], Moscou.

TOROK (L.), 2009, *Between two worlds. The Frontier Region between Ancient Nubia and Egypt 3700 BC – 500 AD*, Leyde.

TRAUTMANN (T. R.), 1982, « Elephants and the Maurya », dans MUKHERJEE (S. N.), dir., 1982, *India: History and Thought. Essays in Honour of A. L. Basham*, Calcutta, p. 254-281. [Non consulté]

TRAUTMANN (T. R.), 2015, *Elephants and Kings: An Environmental History*, Chicago. [Non consulté]

TREVER (K. V.), 1940. *Pamyatniki greko-baktriiskogo iskusstva*, T. 1., USSR Academy of Sciences Publisher.

TRINQUIER (J.), 2002, « Localisation et fonctions des animaux sauvages dans l'Alexandrie lagide : la question du "zoo d'Alexandrie" », *Mélanges de l'École française de Rome, Antiquité*, t. 114, n. 2, p. 861-919.

TRINQUIER (J.), VENDRIES (C.), dir., 2009, *Chasses antiques : pratiques et représentations dans le monde gréco-romain (III<sup>e</sup> s. av.-IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C.) : actes du colloque international de Rennes (Université Rennes II, 20-21 septembre 2007)*, Rennes.

TRONCOSO (V. A.), 2013, « The Diadochi and the Zoology of Kingship : The Elephants », dans TRONCOSO (A.), et ANSON (E. M.), dir., 2013, *After Alexander. The Time of the Diadochi (323-281 BC)*, Oxford, p. 254-270.

TOYNBEE (J. M. C.), 1973, *Animals in Roman Life and Art*, Londres.

TUBACH (J.-P.), 1995, « Herakles vom Berge Sanbulos », *AS*, n. 26, p. 241-271.

VAN COMPERNOLLE (T.), 2007, « L'arme : au centre ou aux marges de la cité ? », dans SAUZEAU (P.) & VAN COMPERNOLLE (T.), dir., 2007, *Les armes dans l'Antiquité. De la technique à l'imaginaire*, Actes du colloque international du SEMA, Montpellier, 20 et 22 mars 2003, p. 585-595, Montpellier.

VAN DER SPEK (R.), 1997/1998, « New Evidence from the Babylonian Astronomical Diaries Concerning Seleucid and Arsacid History », *AO*, n. 44/45, p. 167-175.

VAN DER SPEK (R. J.), 2004, « The Size and Significance of the Babylonian Temples under the Successors », dans BRIANT (P.), JOANNES (F.), dir., 2004, *La transition entre l'empire achéménide et les royaumes hellénistiques* (vers 350-300 av. J.-C.), Paris, p. 261-307.

VANDORPE (K.), 1995, « Sagalassos' city seal », dans WAELKENS (M.), POBLOME (J.), dir., 1995, *Sagalassos III, Report on the fourth excavation campaign of 1993*, Louvain, p. 299-306.

VAN OPPEN DE RUITER (B. F.), 2019, « Monsters of Military Might : Elephants in Hellenistic History and Art », *Arts*, n. 8 (4), 160, p. 1-37.

VERMA (T. P.), 1965, *A Catalogue of the Greek and the Indo-Greek Coins in the Department of Ancient Indian History, Culture and Archaeology*, Varanasi. [monographie publiée en 1983]

VERMEYLEN (J.), « Daniel », dans RÖMER (T.), MACCHI (J.-D.), et NIHAN (C.), dir., 2009, *Introduction à l'Ancien Testament*, Paris, p. 694-703.

VERNANT (J.-P.), 1968, *Problèmes de la guerre en Grèce Ancienne*, Paris.

VERNANT (J.-P.), 1985, *La Mort dans les yeux. Figures de l'autre en Grèce ancienne*, Paris.

VERNANT (J.-P.), 1989, *L'individu, la mort, l'amour. Soi-même et l'autre en Grèce ancienne*, Paris.

VERNUS (P.), 2005, « Éléphant », dans VERNUS (P.), YOYOTTE (J.), 2005, *Bestiaire des pharaons*, Paris, p. 134-136.

VIGNERON (P.), 1968, *Le cheval dans l'antiquité gréco-romaine (Des guerres médiques aux grandes Invasions)*, Nancy. [Non consulté]

VINCENT (G.), 2005, *L'ombre d'Alexandre dans le Mahâbhârata ou les manières d'enregistrer une expédition guerrière*, Aix-Marseille. (Conférence donnée à l'Université de Provence, MMSH, le 21 mai 2005, dans le cadre des Journées de l'Antiquité pour l'Association de Recherche de l'Inde)

VON GALL (H.), 1990, *Das Reiterkampfbild in der Iranischen und Iranisch Beeinflussten Kunst Parthischer und Sasanidischer Zeit*, Berlin.

- BRANOΠΟΥΛΟΣ (E.), 1975, « Πολεμικοί ἐλέφαντες εἰς τοὺς ἐλληνιστικοὺς στρατοὺς », *Πλάτων*, 27, p. 130-146. = VRANOPOULOS (E.), 1975, « War Elephants of the Hellenistic Armies », *Platon*, n. 27, p. 130-146. [Résumé en anglais]
- WAELEKENS (M.) & POBLOME (J.), dir., 1995, *Sagalassos III, Report on the fourth excavation campaign of 1993*, Louvain.
- WALBANK (F. W.), 1957, *A Historical Commentary on Polybius (I). Commentary on Books 1-6*, Oxford.
- WALEY (A.), 1955, « The Heavenly Horses of Ferghana. A New View », *History Today*, n. 5. 2. p. 95-103.
- WARRY (J. G.), 1980, *Warfare in the Classical World*, Londres.
- WEISSBACH (F. H.), 1911, *Die Keilinschriften der Achämeniden*, Leipzig.
- WELLMANN (M.), 1905, « Elefant », *Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft*, V. 2.
- WENIG (S.), 2001, « Musawwarat es-Sufra. Interpreting the Great Enclosure », *Sudan & Nubia*, n. 5, p. 71-87.
- WERNSDORF (G. II), 1743, *De republica Galatorum liber singularis*, Nuremberg.
- WILL (É.), 1966, *Histoire politique du monde hellénistique - Tome 1 : De la mort d'Alexandre aux avènements d'Antiochos III et de Philippe V*, Nancy. (Éditions du Seuil, 2003)
- WILL (É.), 1967, *Histoire politique du monde hellénistique - Tome 2 : Des avènements d'Antiochos III et de Philippe V à la fin des Lagides*, Nancy. (Éditions du Seuil, 2003)
- WILL (É.), 1989, « Guerre, acculturation et contre-acculturation dans le monde hellénistique », *Polis : revista de ideas y formas políticas de la antigüedad clásica*, n. 1, Alcalá.
- WILLEKES (C.), 2013, *From the Steppe to the Stable: Horses and Horsemanship in the Ancient World*, thèse de doctorat, université de Calgary. [thèse dirigée par Waldemar Heckel. Non publiée]
- WINTER (I. J.), 1980, *Hasanlu Special Studies, Volume I: A Decorated Breastplate from Hasanlu, Iran*, Philadelphie.
- WISSOWA (G.), KROLL (W.), 1894-1978, *Real-Encyclopädie der classischen Altertumswissenschaft*, v. X, Stuttgart.
- WOODCOCK (G.), 1966, *The Greeks in India*, Londres.
- WOŹNIAK (M.), RAĐKOWSKA (J.), 2018, « Berenike Trogodytika: a Hellenistic fortress on the Red Sea coast, Egypt », *Antiquity*, v. 92, n. 366, p. 1-7.
- WRIGHTSON (G.), 2015, « Macedonian Armies, Elephants, and the Perfection of Combined

Arms », dans HOWE (T.), GARVIN (E. E.) & WRIGHTSON (G.), dir., *Greece, Macedon and Persia*, Oxford, p. 59-68.

WRIGHTSON (G.), 2018, « La batalla de Gaugamela y el empleo de “armas combinadas” », *Desperta Ferro: Antigua y medieval*, n. 47, p. 14-22.

ZAYADINE (F.), 1990, « La campagne d’Antiochos III le Grand en 219-217 et le siège de Rabbatamana », *Revue Biblique*, n. 97, p. 68-84.

ZIEGLER (C.), LETELLIER (B.), DESROCHES-NOBLECOURT (C.), 1977, *Le Louvre présente au muséum de Lyon : les animaux dans l’Égypte ancienne (6 novembre 1977 - 31 janvier 1978)*, Paris. [catalogue d’exposition]

ZERVOS (O. H.), 1967, « The Early Tetradrachms of Ptolemy I », *A. N. S. Museum Notes*, v. 13, p. 1-16.

## Sources audiovisuelles

JEANNENEY (J.-N.), 2013, « L’éléphant, complice et victime de l’homme », dans *Concordance des temps*, 02/02/2013, France culture (avec l’intervention d’Éric Baratey, professeur d’histoire contemporaine à l’université de Lyon III).

THE HISTORY CHANNEL (prod.), 2007, *Les grandes inventions de l’Antiquité : les premières machines de guerre* (avec l’intervention de John Naylor, archéologue).

ZWEITEN DEUTSCHEN FERNSEHENS (prod.), 2006, *Schliemanns Erben 20: Der Schatz Alexander des Großen* (avec l’intervention de Mustafa Sayar, archéologue).

## **Annexes**

## Annexe n. 1 Glossaire

*Agêma* : (de guerriers ou d'éléphants). Garde des rois de Macédoine.

*Anabates/épibates* : terme qui désigne toute sorte de guerrier monté : cavalier, monteur d'éléphant, aurige.

*añka/ añkuśa* : sanskr. terme sanskrit pour désigner l'aiguillon servant à commander un éléphant

*Archikynègos* : chasseur-en-chef. D'après Reinhold Scholl, le terme pourrait désigner un homme placé à la tête d'une chiliarchie de chasseurs. Toutefois, il n'est pas certain que celui-ci prenait part aux expéditions de chasse. Ses fonctions ont pu être essentiellement administratives.

*Argyraspides* : corps d'élite de l'armée macédonienne

*Arpê* : terme utilisé par Claude Élien pour désigner l'aiguillon servant à commander un éléphant

*Axôn* : l'essieu

*Chiliarquie* : unité de mille chasseurs royaux (selon l'hypothèse de Reinhold Scholl)

*Cristae* : cimiers de plumes

*Dekanikos* : commandant d'un *decas* de chevaux (6 ou 8 chevaux)

*Diphros* : la caisse du char

*Drepanê* : la faux

*Drepanon* : terme utilisé par Aristote pour désigner l'aiguillon servant à commander un éléphant

*Drepanêphoros harma* : le char à faux

*Elephantarchês* : 1. commandant d'un bataillon de seize éléphants. 2. Homme chargé de la gestion et du commandement de l'éléphanterie d'une armée

*Elephantarchia* : bataillon de seize éléphants

*Elephantegos* : navire destiné au transport des éléphants. Dans notre documentation, le terme renvoie systématiquement aux embarcations utilisées par les Lagides pour acheminer les éléphants sur la mer Rouge.

*Elephantes machimoi* : les éléphants de combat

*Elephantes polemistai* : les éléphants de guerre

*Elephas* : l'éléphant

*Epigonoï* : jeunes perses armés à la macédonienne et enrôlés dans l'infanterie d'Alexandre

*Epikampion* : ordre de bataille oblique

*Epilarches* : commandant d'environ 128 chevaux, grade intermédiaire entre celui d'hipparque et celui d'ilarque. Selon Jean Lesquier, il s'agirait d'un lieutenant adjoint à l'ilarque.

*Epilochagos* : commandant d'une trentaine de chevaux, grade intermédiaire entre l'ilarque et le lochage.

*Episzygia* : groupe de huit chars de guerre (quadripare).

*Epithêrarchia* : bipaire de bêtes, d'éléphants

*Epithêrarchos* : chef d'une bipaire de bêtes, de quatre éléphants

*Frontalia* : latt. frontaux

*Harma (polemistêrios)* : le char de guerre

*Harmamaxa* : chariot à quatre roues utilisé par des hauts dignitaires orientaux

*Harmatarchia* : groupe de seize chars de guerre

*Harmatêlatês* : aurige

*Hégêmôn* : le chef. Dans le cadre de la conduite des éléphants, ce personnage peut être : 1. Un suppléant à l'éléphantarque. 2. Tout homme chargé de commander un bataillon d'éléphants, quel que soit le nombre de ces animaux.

*Hênias* : rênes d'un char

*Hêniochos* : cocher

*Hetaïroi* : compagnons à cheval du roi de Macédoine

*Hippakontistês* : cavalier armé d'un javelot ou d'une lance

*Hippokomos* : le palefrenier. Cet homme accompagne le cavalier sur le champ de bataille et s'occupe de tâches annexes (préparation du cheval au combat, aide à la mise en selle)

*Hippophorbia* : action d'élever, élevage de chevaux

Hippotoxote : archer à cheval

*Hormê* : assaut, élan, charge



*Hyphêniochos* : aurige aux ordres d'un guerrier porté

*Ilarchia* : peloton de huit d'éléphants

*Ilarchês* : commandant d'un *ilê* de chevaux (64 à 200) ou d'une *ilarchia* d'éléphants

*Kamêlemporos* : marchand transportant ses marchandises à dos de camélidés

*Kamêlitês* : monteur de chameaux/dromadaires

*Kamêlobatês* : guerrier monté à dos de chameaux/dromadaires. Ce terme, employé uniquement par Clément d'Alexandrie, est un hapax. Il est peu assuré qu'il exista à l'époque hellénistique.

*Kamêloboskos* : un éleveur de camélidés

*Kamelos* (pl. *kameloï*) : le chameau

*Kamêlotropheô* : élever un chameau d'Arabie ou de Bactriane

*Katakleisi* : clavette d'un essieu

*Kataphraktos hippos* : cavalerie complètement cuirassée

*Katatethorakismenoi hippoi* : chevaux caparaçonnés équipés de *parapleuridia*

*Kentron* : cravache ou fouet servant à commander les chevaux. Le terme est aussi employé par Appien pour désigner l'aiguillon servant à commander un éléphant.

*Keraiophoros hamaxa* : char à quatre roues porteur de bras, utilisé par les Romains contre les éléphants

*Kerarchês* : commandant d'une aile (32 éléphants). Synonymes : kératarques, mérarques

*Keraia* : ensemble d'unités de chars (aile)

*Keratarchia* : aile d'éléphants (32 éléphants)

*Kontophoros* : guerrier équipé d'un kontos

*Kontos* : lance dont étaient armés les cavaliers cataphractes

*Kyngêgos* : le chasseur

*Kynêgos prôtos* : le « premier des chasseurs ». Cette fonction peut désigner un chasseur qui disposait de fonctions de commandement lors des expéditions de chasse.

*Lepidôtos* : couvert d'écailles (à propos d'une cuirasse)

*Lonchophoroi* : cavaliers porteurs de lances, originaires de Médie et de Parthie

*Mahāsīlākantaga* : sanskr. machine indienne lanceuse de pierres dont l'existence est attestée

dans le *Bhagavati Sūtra*.

*Machaira* : sorte de sabre légèrement recourbé

*Machimos* : litt. Combattant indigène. Dans les sources lagides, le terme renvoie aux Égyptiens et Gréco-Égyptiens enrôlés dans l'armée royale.

*Mēlophoroi* : gardes du roi de Perse qui portaient 9 000 des lances à pomme d'or, 1 000 des lances à pomme d'argent

*Mistophoros* : soldat professionnel. Mercenaire.

*Odous* : dent. Défense d'éléphant.

*Oikonomos* : administrateur, intendant

*Okhēma arma* : char de transport

*Okhēmatikēs dynamēis* : troupes portées/montées

*Parameridios* : pièce d'armure équestre réservée aux chevaux montés. Elle servait à la fois de couvre-côtes pour le cheval, et de cuissards pour le cavalier.

*Parapleuridia* : pièce d'armure équestre réservée aux chevaux attelés.

*Pentacosiarque* : commandant de 500 hommes

*Peribrachionia* : brassards

*Pezhetairoi* : fantassins, compagnons du roi de Macédoine

*Phalangarchēs* : commandant d'une phalange d'éléphants (64 éléphants)

*Plinthion* : ordre de bataille carré

*Proboskis/pronomaia* : trompe d'éléphant

*Prometopidion* : chanfrein

Proskynēse : prosternation, adoration

*Prosterdinion* : pièce métallique protégeant le poitrail des chevaux

*Pyrgomachontes* : soldats qui combattent dans les tours placées sur le dos des éléphants

*Pyrgophoros elephas* : éléphant portant une tour sur son dos

*Rahamusala* : sanskr. char de guerre indien auquel une masse était attachée et infligeait de grands dommages sur les corps des soldats. Son existence est attestée dans le *Bhagavati Sūtra*.

*Seirophoron hippei* : les chevaux de volée

*Stratège* : 1. Officier général 2. Gouverneur civil et militaire des territoires de chasse aux éléphants

*Syntagma* : unité d'environ 250 chasseurs royaux (selon l'hypothèse de Reinhold Scholl)

*Syzygia* : groupe de quatre chars de guerre (bipaire)

*Tarantinoi* : cavaliers polyvalents, aussi bien capables d'attaquer à distance par le lancer de javelots, que de combattre au corps à corps.

*Teichokatalutai elephantas* : les éléphants destructeurs de remparts

*Tethorakismenoi hippei* : chevaux caparaçonnés non équipés de *parapleuridia*.

*Tethrippos* : le quadrigé

*Tethrippotropheô* : entretenir un quadrigé.

*Thêrarchia* : paire de bêtes, d'éléphants

*Thêrarchos* : commandant d'une paire d'éléphant

*Thorax* : plastron

*Thyreophoros* : soldat d'infanterie ou de cavalerie porteur d'un *thyreos*, bouclier laténien

*Totropaváhya* : aiguillon pour diriger un éléphant

*Tréphô* : nourrir/soigner (en parlant d'un animal)

*Trochos* : la roue

*Zôarchos* : commandant de bête, cornac

*Zygarchia* : paire de chars

## Annexe n. 2 Chronologie synthétique

Perse  
Achéménide

Chine des  
printemps et  
des automnes

Expédition  
d'Alexandre  
le Grand  
334 - 323

Guerres  
des  
diadoques  
323 - 281

Expédition  
de Pyrrhos  
280 - 275

Invasion  
Galate en  
Asie  
mineure.

- 853 : bataille de Qarqar (Haute-Syrie)  
c. 648 : campagnes d'Assurbanipal contre les Aribi  
552 – 550 : révolte du royaume perse d'Anshan  
547 : bataille de Thymbrara (Lydie)  
529 : Cyrus II affronte les Massagètes (Hdt.) ou/et les Derbikes (Ctes.)  
505 : attaque de la cité chinoise de Ying (État Chu) par l'État Wu  
401 : bataille de COUNAXA (Mésopotamie)  
395 : bataille de Daskyleion.
- 334 : bataille du Granique  
333 : bataille d'Issos  
331 : bataille de Gaugamèles  
326 : bataille de l'Hydaspe
- 323 : mort d'Alexandre ; conférence de Babylone  
322 : campagne de Perdikkas contre Ariarathe (Cappadoce)  
321 : siège du fort des Chameaux par Perdikkas ; Accords de Triparadisos  
320 : bataille d'Orkynia (Cappadoce)  
319 : bataille de Crétopolis (Pisidie)  
317 : siège de Mégalopolis (Péloponnèse).  
317 : Eudamos ramène d'Inde des éléphants à Eumène ; bataille de Paraitakène  
317-316 : siège de Pydna par Cassandre  
316 : bataille de Gabiène.  
315 : Cassandre traverse le golfe saronique avec ses éléphants  
312 : bataille de Gaza  
311-309 : intégration des chars à faux dans l'armée séleucide ?  
Années 310 : combat entre les « gouverneurs » d'Alexandre et Chandragupta Maurya  
306 : expédition d'Antigone en Égypte  
305/303 : traité entre Chandragupta et Séleucos.  
301 : bataille d'Ipsos. Première utilisation attestée des éléphants et des chars à faux par Séleucos  
c. 300 : fondation d'Antioche de Syrie  
c. 300-298 : Agathocle affronte Cassandre à Corcyre (emploi d'éléphants par le second ?)  
Entre 293 et 281 : Antiochos entreprend des travaux préalables à la restauration de l'Esagil  
c. 290 : Pyrrhos gagne une bataille contre l'armée antigonide et capture des éléphants  
287 : Séleucos utiliser ses éléphants pour faire pression sur les soldats de Démétrios  
285 : conflit en Cataonie et en Cyrhéstique entre Séleucos et Démétrios.  
283-276 : campagne de Philadelphie en Éthiopie  
281 : bataille de Couroupédion, mort de Lysimaque  
Envoi d'un renfort d'éléphants à Séleucos depuis la Bactriane. Mort de Séleucos
- 281-279 : révolte d'Apamée et de sa région.  
280 : bataille d'Héraclée.  
279 : bataille entre Ptolémée Kéraunos et les Galates. Bataille d'Ausculum.  
277 : Antigone II Gonatas utilise ses éléphants pour effrayer les Galates.

bataille de Lysimacheia.

bataille entre Pyrrhos et les Mamertins.

c. 276 : siège de Mégare par Antigone Gonatas.

275 : bataille de Beneventum.

≈ 275 : première expédition militaire lagide en Haute Nubie.

répression d'un soulèvement de mercenaires gaulois par Ptolémée II

« bataille des éléphants » : victoire d'Antiochos face aux Galates

275/274 : grande procession des *Ptolemaieia* à Alexandrie.

274 : bataille entre Pyrrhos et Antigone Gonatas.

Envoi de 20 éléphants en Syrie par le satrape de Babylonie au roi Antiochos.

272 : siège de Sparte par Pyrrhos. Siège d'Argos par Pyrrhos.

≈ 270 : fondation de Philotera, station de chasse d'éléphants par Satyros.

Entre 270 et 264 : fondation de Ptolémaïs Thêrôn par Eumèdes.

268 : début des travaux de reconstruction de l'Esagil à Babylone.

262 : siège d'Agrigente par les Carthaginois

261 : guerre du Kalinga

Première  
guerre  
syrienne  
274 - 271

Troisième  
guerre  
syrienne  
246 - 241

Quatrième  
guerre  
syrienne  
219 - 217

Cinquième  
guerre  
syrienne  
202 - 195

Deuxième  
guerre  
macédonienne

Guerre  
antiochique  
192 - 188

Troisième  
guerre  
macédonienne  
172 - 168

Sixième guerre  
syrienne  
170 - 168

Révolte des  
Maccabées  
175 - 140

≈ 250 : sécession de la Bactriane.

246 - 241 : Troisième guerre syrienne

244 : sécession de la Bactriane

224 : naufrage d'un *elephantegos* en mer Rouge

222 : bataille d'Apollonie

217 : bataille de Raphia

209 : Antiochos III annexe la Bactriane

206 : soulèvement de la Thébaidé

200 : Antiochos III fait monter son nombre d'éléphants à 150 grâce aux traités passés avec Euthydemos/Démétrios I<sup>er</sup> de Bactriane et Sophagasenos.

≈ Conflit à Lyncestis opposant Sulpicius Galba à Philippe V.

Antiochos III s'empare des villes de Cœlé-Syrie occupées par Scopas, de Samarie

198 : bataille de Panion ; invasion présumée de la Phrygie Epictète par les Séleucides.

197 : bataille de Cynocéphales

196 : Paix de Tempé : Attale I<sup>er</sup> reçoit en don des éléphants.

Aristoménès fait arrêter Scopas par une garde composée de soldats et d'éléphants

191 : Antiochos III se prépare à assiéger Larissa.

bataille des Thermopyles.

189 : bataille de Magnésie du Sipyle. Préliminaires de paix à Sardes. Bataille du Mont Olympe

188 : traité d'Apamée (Kélainai)

184 : victoire d'Eumène II de Pergame contre le chef galate Ortiagon

180-175 : conquêtes du roi Kharavela du Kalinga

170-168 : sixième guerre syrienne. Bataille du mont Casios.

22 juin 168 : bataille de Pydna

168/166 : victoire d'Eumène II de Pergame contre le chef galate Solovettios

166 : défilé de Daphné (Antioche).

164 : 1<sup>ère</sup> expédition de Lysias en Judée ; bataille de Beth Zur

mai 162 : 2<sup>ème</sup> expédition de Lysias en Judée ; bataille de Beth Zacharia

été 162 : abattage d'une troupe d'éléphants par l'ambassade de Gnaeus Octavius

161 : expédition de Nicanor en Judée ; bataille d'Adassa

Juin/juillet 150 : bataille entre Démétrios I<sup>er</sup> Sôter et Alexandre Balas. Mort de Démétrios I<sup>er</sup>.

145 : bataille de l'Oenoparus. Mort de Ptolémée VI.

Ptolémée VIII utilise les éléphants contre les Juifs d'Alexandrie.

144 : bataille entre Diodote et Démétrios II.

siège d'Antioche par Diodote Tryphon.

140 : guerres parthiques de Démétrios II.

139 : expédition de Zhang Qian en Asie centrale

133/132 : siège de Jérusalem par Antiochos VII.

130/129 : guerres parthiques d'Antiochos VII

101 : Mithridate VI s'apprête à utiliser 600 chars à faux contre Ariarathe VII.

88 : bataille de l'Amnias.

86 : bataille de Chéronée.

bataille d'Orchomène.

85 : paix de Dardanos (Troade)

74 : Troisième guerre mithridatique. Siège de Cyzique

69 : bataille de Tigranokert

53 : bataille de Carrhes

47 : bataille de Zéla

38 : bataille du mont Gindarus

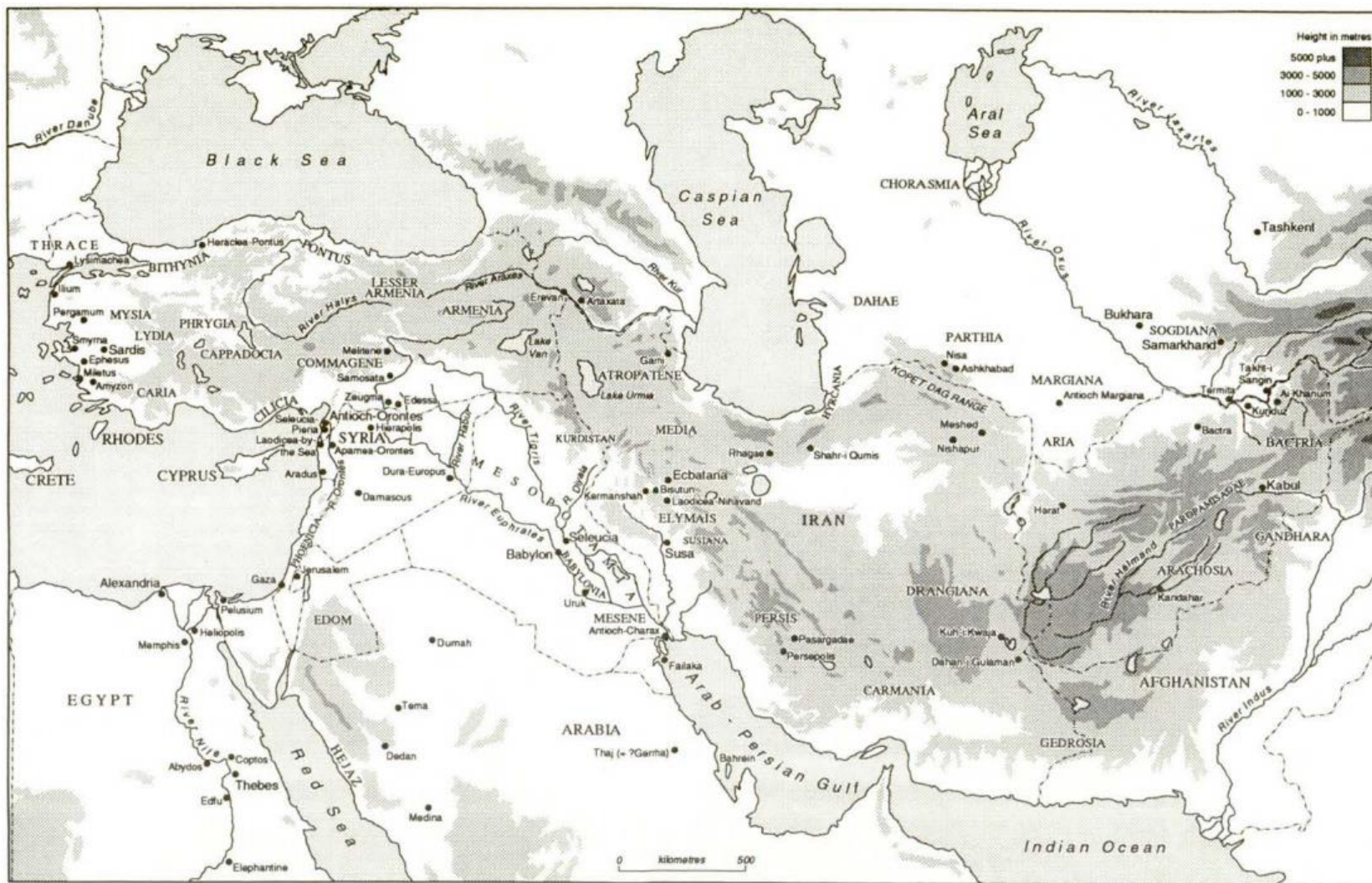
? : bataille opposant Antoine à une alliance médo-parthe

Première  
guerre  
mithridatique  
89 - 85

Troisième  
guerre  
mithridatique  
74 -63



### Annexe n. 3 Carte du royaume séleucide au III<sup>e</sup> siècle



© KUHRT (A.) et SHERWIN-WHITE (S.), 1993, fig. 1.

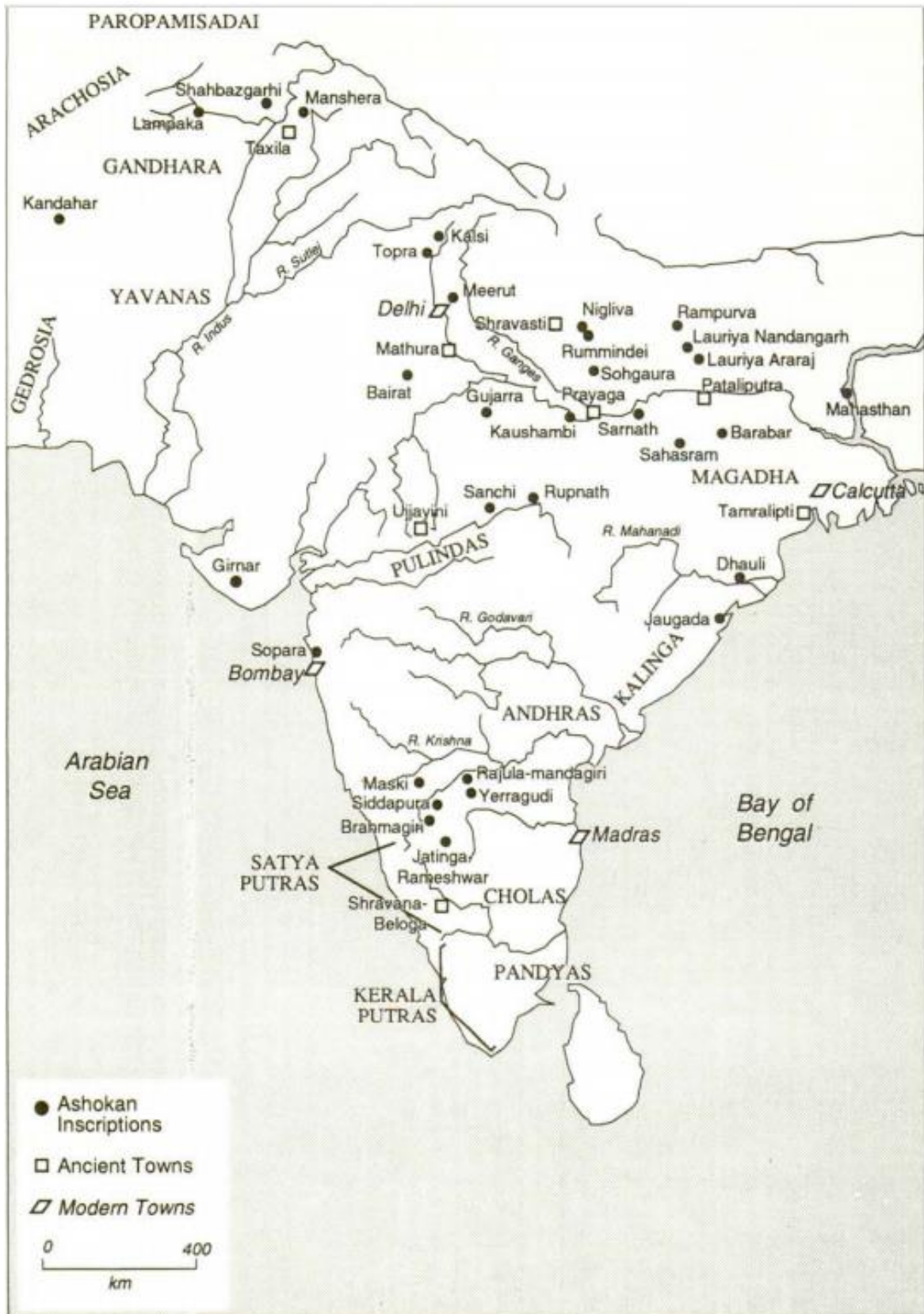


## Annexe n. 4 Cartes de l'Inde ancienne



© BASHAM (A.), 1976.

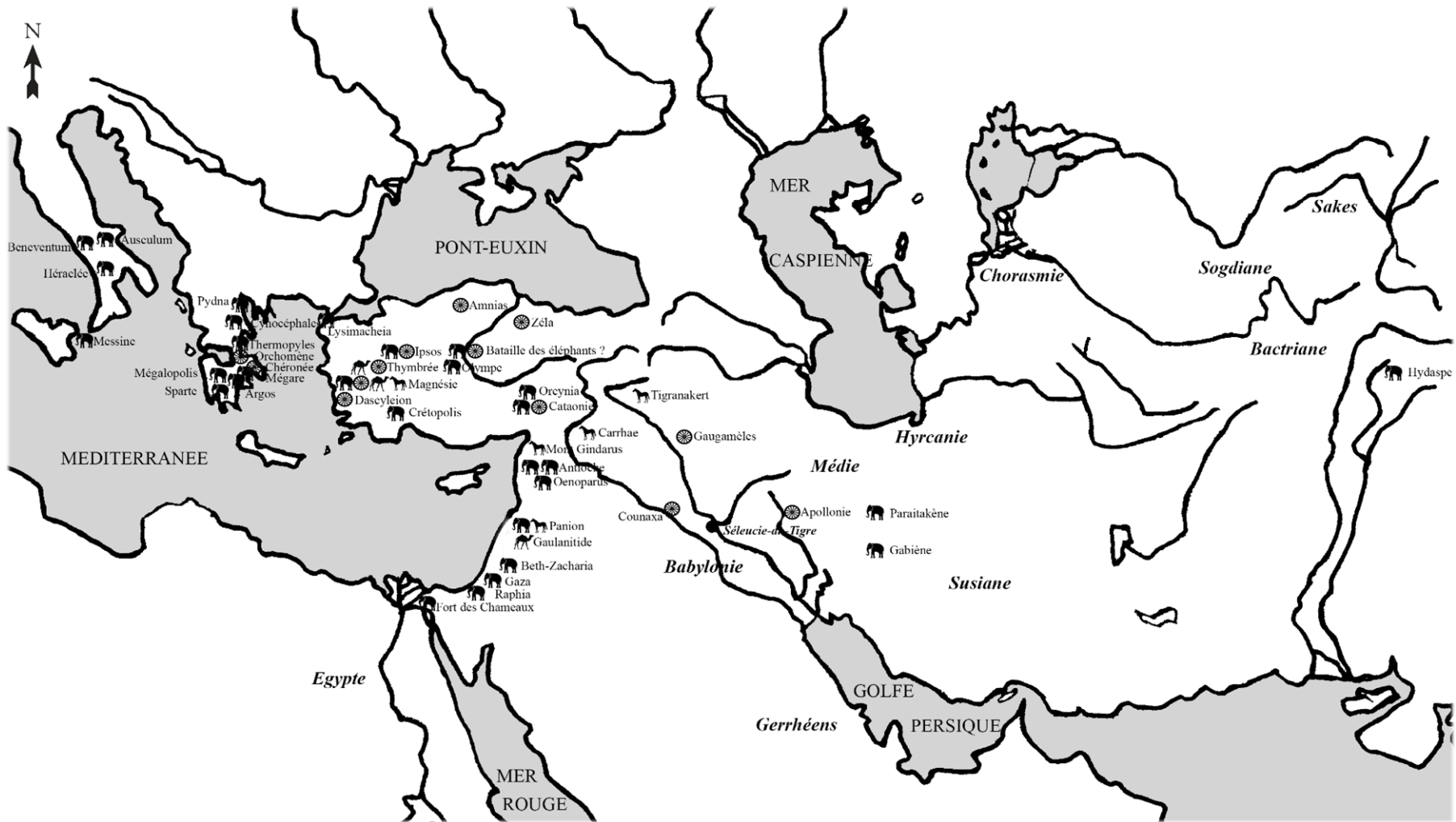




L'Inde Maurya

© Kuhrt (A.) et Sherwin-White (S.), 1993, p. 94, fig. 5.

## Annexe n. 5 Carte des batailles d'éléphants, de chars à faux, de cataphractes et de camélidés



## Annexe n. 6 Tableau des batailles

\* Vainqueur de la bataille.

### Royaumes indiens, assyriens et achéménides

ÉVÈNEMENT	SOURCES	EFFECTIFS, ORDONNANCEMENT, COMMANDEMENTS ET OBJECTIFS	DÉROULEMENT
<p><b>Bataille de Qarqar</b> 853</p> <p>Salmanazar III* – coalition de royaumes</p>	Stèle de Kurkh, 611.	1000 <i>kameloï</i> fournis par le roi arabe Gindibu sont intégrés aux forces de la coalition.	
<p><b>Bataille légendaire entre Sémiramis et Strabrobatès*</b></p> <p>Lieu : sur les rives de l'Indus. Les chameaux assyriens transportent les navires fluviaux jusqu'à l'Indus.</p>	DS. II, 16-19. (Ctésias de Cnide)	<p>Simulacres d'éléphants assyriens en peau de bœufs noirs pour épouvanter les Indiens, créer la surprise. Ils sont supportés par des hommes montés sur des chameaux et installés en tête de la phalange, à intervalles réguliers. 100 000 hommes sont montés sur des chameaux et armés d'épées de quatre coudées de long. On ignore si ces chameliers sont les mêmes que ceux portant les simulacres.</p> <p>Strabrobatès possède de nombreux éléphants indiens, plus gros que les éléphants libyens et équipés pour faire la guerre, avec notamment des tours. Les éléphants sont placés devant les fantassins. Le roi est à la tête de l'aile droite, monté sur l'éléphant le plus puissant.</p>	<p>Le piège est découvert par les Indiens. Les chevaux indiens, habitués de loin aux éléphants ne sont pas effrayés, mais à l'approche des simulacres, sont gênés par l'odeur des chameaux. Aussi, les traits déformés des faux éléphants les perturbent. En conséquence, des chevaux cessent d'obéir et jettent leurs cavaliers.</p> <p>La charge des éléphants indiens, qui fait suite dans le récit de Diodore à la débandade des chevaux indiens, ébranle les troupes assyriennes. Un grand carnage s'ensuit. Les éléphants piétinent les soldats, les éventrent avec leurs défenses, les projettent en l'air avec leurs trompes. Les cadavres jonchent le sol, l'armée assyrienne est prise de panique et s'enfuit.</p>
<p><b>Bataille de la frontière persane</b> vers 551</p> <p>Cyrus II et Cambyse I<sup>er</sup>* – Astyages de Médie</p>	N. Dam., F. 66 30 (Ctésias de Cnide)	100 chars à faux parmi les troupes mobilisées par Cambyse I <sup>er</sup> .	

<p><b>Bataille de Thymbrara</b> 547</p> <p>Cyrus II* – Crésus</p> <p>Nature des lieux : espace de plaine. (X)</p>	<p>Hdt., I. 80.</p> <p>Xén., <i>Cyr.</i>, VI. 1. 30 ; VI. 2. 8 ; 18 ; VI. 3. 33 ; VII. 1. 22 ; 27 ; 28 ; 48-49.</p> <p>Front., <i>Strat.</i>, II. 4. 12.</p>	<p>Chameaux perses, à l'origine bêtes de somme uniquement, en tête des troupes, pour lutter contre la cavalerie de Crésus, car le cheval craint le chameau. L'infanterie suit les chameaux. Il semble s'agir d'une disposition non prévue, ce que confirme Xénophon. (H)</p> <p>Chameaux perses, envoyés par les amis et pris à l'ennemi. Ils sont tous montés par deux archers, sont destinés à charger et à effrayer les chevaux ennemis. Des chameaux sont installés sur les ailes, face aux cavaliers mèdes. (X)</p> <p>Chameaux dans l'armée de Crésus destinés à lutter contre la cavalerie ennemie. (F)</p>	<p>Les chevaux de Crésus, à la vue et à l'odeur des chameaux, reculent. (H)</p> <p>Artagersès lance d'abord les chameaux contre l'aile gauche de l'ennemi. Les chevaux mèdes fuient, se cabrent, ou se jettent les uns sur les autres. Xénophon souligne que leur emploi fut utile, mais que les chameliers ne tuèrent personne et ne se firent pas tuer. Ainsi, les chameaux reprirent leur place de bête de somme par la suite. (X)</p> <p>Les chevaux, peu habitués aux chameaux, sont effrayés et renversent leurs cavaliers à terre, piétinent les fantassins de leurs propres rangs. (F)</p>
	<p>Xén., <i>Cyr.</i>, VI. 1. 27-30 ; VI. 2. 7-8 ; 17 ; 33 ; VI. 3. 34-36 ; VII. 1. 9 ; 28-32 ; 47.</p>	<p>Chars à faux, dont 100 fabriqués par Cyrus, 100 transformés par Abradatas et 100 autres chars mèdes transformés en chars à faux. Le char d'Abradatas est tiré par 8 chevaux. Lui-même commande une division de chars. Chars mèdes non armés de faux, particulièrement nombreux aux flancs, avec des troupes de toutes espèces.</p>	<p>Les chars commandés par Abradatas sont lancés au milieu des ennemis, dès que l'attaque est lancée. Les cavaliers, commandés par Chrysantas, sont derrière et doivent profiter du désordre installé par les chars.</p> <p>Abradatas lance les chars sur les deux ailes, après les chameaux. L'action combinée des chars, attaquant frontalement, et de la cavalerie, attaquant sur les flancs entraîne de nombreux morts du côté mède.</p> <p>Face à l'attaque d'Abradatas, les conducteurs des chars ennemis s'enfuient, certains en reprenant leur combattant, d'autres non. Certains chars perses poursuivent les chars mèdes en fuite.</p> <p>Debout, les Égyptiens sont renversés par les chevaux des chars. À terre, ils sont broyés avec leurs armes par les chevaux et les roues, et coupés en deux par les faux.</p> <p>Abradatas et plusieurs auriges perses dont les chars sont déstabilisés par des amoncellements, tombent de leurs chars et périssent.</p> <p>Des Perses entrent par la brèche ouverte par les chars.</p> <p>Les chars à faux se font une belle renommée. (X)</p>
	<p>Xén., <i>Cyr.</i>, VI. 1. 50 ; VI. 4. 1 ; 16 ; VII. 1. 1.</p>	<p>Cavaliers cuirassés.</p>	
<p><b>Bataille contre les Derbikes</b> 529</p> <p>Cyrus II - Amoraïos</p>	<p>Ctes., (dans Phot., LXXII. 36b-37a).</p>	<p>Éléphants indiens dans l'armée des Derbikes.</p>	<p>Les éléphants surgissent d'une embuscade et mettent en fuite la cavalerie de Cyrus.</p> <p>Cyrus tombe de son cheval et est blessé par le javelot d'un guerrier indien. Il meurt des suites de cette blessure.</p>

			On ne sait pas si Cyrus était placé avec la cavalerie dérouterée par les éléphants, ni si l'Indien qui porta le coup était à dos d'éléphant. Hérodote fait mourir Cyrus dans un combat contre les Massagètes, sans mentionner la présence d'éléphants.
<b>Siège de Ying</b> ca. 505  Chu – Wu*	Zuo Zhuan, XI [Ting]. 4. 15.	Éléphants dans l'armée de Chu.	Le commandant de l'armée de Chu envoie dans les rangs adverses des éléphants qui ont des torches accrochées à leurs queues. À la suite de cet acte, l'armée Wu entre dans Ying, ce qui laisse penser que les éléphants ont été utilisés pour défendre la ville assiégée.
<b>Seconde guerre médique</b> 480-479  Grecs - Xerxès	Hdt., VII. 86, 184.  M. Tyr., XIII. 1.	Contingent de camélidés montés par des Arabes dans les forces de Xerxès.  Maxime de Tyr mentionne la présence de chars « persiques » parmi les forces de Xerxès. L'épithète peut ici servir à désigner les chars à faux. Rien n'indique cependant que ces chars ont été déployés par Xerxès, d'autant qu'ils ne sont pas mentionnés par Hérodote.	La présence de cette cavalerie à dos de dromadaires n'est pas attestée sur les champs de bataille.
<b>Bataille de Counaxa</b> 401  Artaxerxès II – Cyrus le Jeune*.  Lieu : Counaxa, à 25 stades de Babylone. (P)  Nature des lieux : plaine babylonienne. (D et X)  3/4 stades entre le front des deux armées au moment du péan. (X)	Xén., <i>An.</i> , I. 7. 10-11 ; I. 8. 10 ; 18-20. (Ctésias, témoin oculaire du côté d'Artaxerxès).  DS., XIV. 22.  Plut., <i>Artax</i> , 7. 6. (Dionon, Ctésias et Xénophon).	200 chars à faux dans l'armée d'Artaxerxès, situés à l'avant et assez espacés les uns des autres. L'objectif étant de disloquer les rangs des Grecs (X) 20 chars à faux dans l'armée de Cyrus. (X)  Un grand nombre de chars à faux du côté d'Artaxerxès. (D et P). Ils sont placés sur l'ensemble du front de la formation d'infanterie d'Artaxerxès. (D et P) Par l'impétuosité de leur course, les chars à faux doivent rompre les bataillons ennemis avant qu'ils ne rejoignent les leurs. (P)	Les Grecs frappent leurs boucliers avec leurs lances pour effrayer les chevaux. Il n'est pas précisé si les chevaux ciblés par ce stratagème sont ceux montés ou attelés. La cavalerie d'Artaxerxès détourne ses chevaux et prend la fuite. (X)  Les chars, perturbés par l'attaque des Grecs, font demi-tour ou poursuivent leur course dans les rangs grecs, dénués de leurs auriges. Les Grecs ouvrent leurs rangs pour les laisser passer. Seul un soldat, immobilisé de stupeur, est touché par les chars, mais il ne souffrit d'« aucun mal ». (X)
	Xén., <i>An.</i> , I. 8. 6-7 ; 9 ; 24-25.	600 cavaliers cuirassés dans l'armée de Cyrus, placés au centre de l'armée, à l'avant.	Cyrus charge les 6000 chevaux commandés par Artaxerxès avec ses 600 chevaux. Il les met en fuite et poursuit les fuyards.
<b>Bataille de Daskyleion</b> 395 Soldats d'Agésilas II-Pharnabaze*	Xén., <i>Hell.</i> , IV. 1. 17-19.	2 chars à faux dans l'armée de Pharnabaze. Ils sont placés sur le front, devant la cavalerie de Pharnabaze et sont destinés à charger les Grecs, en coordination avec la cavalerie.	Les chars scindent en deux la formation d'Agésilas. Les cavaliers tuent une centaine d'hommes, certainement en exploitant la brèche ouverte par les chars. Les autres soldats d'Agésilas s'enfuient.

## Conquêtes d'Alexandre

ÉVÈNEMENT	SOURCES	EFFECTIFS, ORDONNANCEMENT, COMMANDEMENTS ET OBJECTIFS	DÉROULEMENT
<b>Bataille du Granique</b> 334 Alexandre* - Darius	Arétade, III, Fr. I, l. 3, <i>apud Plut., Parall. Min.</i> , 11.	Au moins 502 chars à faux.  Arrien, Diodore et Plutarque ne font pas mention des chars à faux dans leurs récits de la bataille.	Darius perd 502 chars à faux.
<b>Bataille d'Issos</b> 333  Alexandre* - Darius	Curt., III. 11. 13-15.	Du côté perse, présence d'une formation de cavalerie « alourdie par les plaques des cuirasses ».	D'après Quinte-Curce, ces cavaliers s'adaptent difficilement au combat, en raison de leur manque de rapidité, probablement dû à leur poids. Ils se font attaquer par la cavalerie thessalienne.
	Ps.-Callisth., I. 41. 5-9.	Le pseudo Callisthène attribue aux Perses l'usage de chars, sans préciser si ceux-ci étaient armés de faux. L'absence des chars dans le récit des autres auteurs discréditent le pseudo Callisthène.	L'essentiel des chars est piégé, détruit et mis en déroute. L'auteur évoque des difficultés de visibilité dû à la poussière et précise que la terre n'était plus visible à cause du sang.
<b>Bataille de Gaugamèles</b> 331  Alexandre*- Darius  Site : plaine. Quinte-Curce et Arrien précisent que Darius avait pris soin de faire aplanir le terrain.	DS. XVII. 53. 1-2 ; 4 ; XVII. 57. 6 ; XVII. 58. 2-5.  Curt., IV. 9. 4-5 ; IV. 12. 6, 9-10, 12 ; IV. 13. 33 ; IV. 14. 9, 14 ; IV. 15. 1, 3-4, 14-17.  Plut., <i>Alex.</i> , 33. 5, 8.	200 chars à faux dans l'armée achéménide. L'objectif est de frapper l'ennemi de stupéfaction et d'épouvante. Les chars sont probablement situés face à la phalange macédonienne puisqu'Alexandre donne des ordres à celle-ci pour lutter contre eux, mais aussi devant l'aile droite perse puisque la cavalerie de Mazée, qui était placée là, suit les chars. (D)  200 chars à faux dans l'armée achéménide, dont cent sont placés à l'aile gauche aux côtés de cavaliers, et 50 autres à l'aile droite. Les cinquante restants sont également situés à l'aile gauche mais plus près du centre de l'ordonnement perse. Ces cinquante chars sont placés devant les Indiens. L'objectif de Darius est de provoquer la terreur chez l'ennemi. Darius utilise des chausse-trappes dans un endroit précis pour lutter contre la cavalerie ennemie (Polyen rapporte aussi cette anecdote, IV. 3. 17). Darius commandait une aile et avait des chars à faux devant lui. (Q.-C.)  Plutarque mentionne seulement le char de Darius.	Alexandre ordonne aux fantassins de la phalange de combattre en ordre serré ( <i>synaspismos</i> ) au passage des chars, et de frapper leurs boucliers avec leurs piques pour faire fuir le maximum d'entre eux. Pour ceux poursuivant leur avancée, Alexandre prévoit l'ouverture des rangs pour les laisser passer. Les Macédoniens sont saisis de peur à la vue des chars lancés au galop. La cavalerie de Mazaios, située à l'aile droite perse accompagne la charge pour profiter du désordre laissé par les chars. Il se passe ensuite ce qu'Alexandre avait prévu : une partie des chars font demi-tour, une autre poursuit en direction de la phalange, qui ouvre ses rangs pour les laisser passer. Un petit nombre de chars fait beaucoup de morts (D) Alexandre livre à ses soldats deux ordres en fonction de la charge des chars. Si celle-ci s'effectue bruyamment, il leur demande d'ouvrir les rangs et de rester silencieux. Si la charge se fait en silence, il leur demande à l'inverse de pousser des cris pour effrayer et de tirer des traits contre les chevaux effrayés. Darius lance la charge des chars qui fait des dégâts importants chez les Macédoniens. Quinte-Curce ne le dit pas clairement, mais les Macédoniens semblent avoir ouvert leurs rangs puisqu'ils attaquent ensuite les chevaux de flanc avec leurs piques. Ils font tomber les équipages des chars. Les chevaux font tomber les jougs, les chars se retournent. Quelques chars font un massacre des Macédoniens (Q.-C.) Darius voit ses troupes refluer vers lui et se trouve empêché de faire demi-tour à cause des monceaux de cadavres. (P)

	<p>Arr., <i>An.</i>, III. 8. 6 ; III. 11. 6-7 ; III. 12. 3 ; III. 13. 2-3 ; 5-6 ; III. 15. 6. (armée perse connue d'après un plan d'Aristobule)</p> <p>Historien de Jérusalem, FGrH, 2B, F#151, 12-13.</p> <p>Ps.-Callisth., II. 16. 5-7.</p> <p>Suid., Δ 1517.</p>	<p>200 chars à faux dans l'armée achéménide. 100 à gauche aux côtés de la cavalerie scythe et des 1000 Bactriens, en face des hommes de traits et des frondeurs d'Alexandre, et 50 à droite avec la cavalerie arménienne et cappadocienne pour face aux cavaliers d'Alexandre. 50 chars à faux sont avec les éléphants et couvrent le centre avec l'infanterie grecque à la solde de Darius, les Mélophores et les Indiens.</p> <p>Chars à faux dans l'armée achéménide. (F. S., <i>Souda</i>, Pseudo-Callisthène)</p>	<p>Avant de lancer les chars à faux de l'aile gauche sur le terrain rendu praticable, l'aile droite d'Alexandre se déporte à droite. Darius envoie donc des troupes de tête pour empêcher cette déviation. Alexandre envoie les troupes mercenaires commandées par Ménidas pour leur répondre. Ceux-ci sont mis en fuite par des Scythes et des Bactriens. Darius lance alors les chars à faux contre Alexandre. Les Agriens et les javelotiers de Balacros font pleuvoir une grêle de traits sur les conducteurs, les font chuter, saisissent les rênes et abattent les chevaux.</p> <p>Quelques chars s'engouffrent dans les rangs d'Alexandre mais ceux-ci s'ouvrent alors. Ceux-là sont maîtrisés par les palefreniers et les hypaspistes. Certains chars en bon état sont récupérés par Alexandre à l'issue du combat. (A)</p> <p>Les chars à faux prennent les mains, les pieds, les armes et les traînent sur une longue distance. (F. S.)</p> <p>Darius fut pris de peur et fit faire un demi-tour aux chars à faux. Ceux-ci fauchèrent une « multitude » de Perses, « à l'instar des paysans moissonnant les épis dans les champs ». (P. C.)</p>
	<p>Arr., <i>Anab.</i>, III. 8. 6 ; III. 11. 6 ; III. 15. 4-6.</p> <p>Historien de Jérusalem, FGrH, 2B, F#151, 12-13.</p>	<p>15 éléphants venus de l'Inde ajoutés à quelques-uns déjà présents dans le royaume achéménide. Ils couvrent le centre avec cinquante chars à faux et font face à l'escadron royal. Arrien, comme Diodore et Quinte-Curce avant lui, relève la présence d'Indiens auxiliaires parmi les troupes de Darius (A)</p> <p>Éléphants équipés de tours dans l'armée de Darius (F. S.)</p>	<p>Arrien n'évoque pas le rôle des éléphants mais uniquement leur capture, ainsi que celle des chameaux, par Parménion. (A)</p> <p>Parfois, les soldats dans les tours blessent leurs opposants, et les éléphants écrasent ceux qui sont en face et à côté. Alexandre déploie des chausse-trappes à l'endroit où éléphants étaient disposés. Percés par ces dispositifs, les éléphants sont immobilisés et tombent. (F. S.)</p>
<p><b>Bataille de l'Hydaspe</b> 326</p> <p>Alexandre* - Pôros</p> <p>Nature des lieux : plaine (A)</p>	<p>DS. XVII. 87. 2 ; 4-5 ; XVII. 88. 1-7 ; XVII. 89. 2.</p>	<p>130 éléphants indiens placés sur le front, de distances en distances. Des fantassins lourds sont placés entre eux pour protéger leurs flancs. Alexandre dispose ses troupes en circonstances. Pôros est placé sur le plus grand des éléphants. (D)</p>	<p>Les éléphants écrasent les Macédoniens ou les attrapent avec leurs trompes avant de les projeter en l'air. D'autres sont transpercés par les défenses. Des Macédoniens tuent des fantassins chargés de protéger les abords des éléphants. Les éléphants sont ensuite criblés de traits et, blessés, ne répondent plus à leurs cornacs. Ils se retournent contre les rangs indiens et écrasent les leurs. Voyant cela Pôros rassemble 40 éléphants encore viables et se lance avec eux contre la phalange. Il inflige aux Macédoniens de lourdes pertes. Alexandre ordonne aux archers et aux troupes légères de diriger leurs tirs sur Pôros, qui, touché, chute de son éléphant. 80 éléphants sont capturés. (D)</p>

	<p>Curt., VIII. 13. 6-7 ; 10 ; VIII. 14. 9-14 ; 16-18 ; 22-34 ; 37-40.</p> <p>Plut., <i>Alex.</i>, LX. 1-2 ; 9-13. Cf. corpus p. 83-84 ; <i>Œuvres morales</i>, traité 63, XIV. 970c-d.</p> <p>Arr., <i>An.</i>, V. 10. 1-2 ; V. 11. 4 ; V. 15. 4-7 ; V. 16. 2-3 ; V. 17. 2-7 ; V. 18. 2 ; 4-8.</p>	<p>85 éléphants indiens placés sur le front, devant 300 chars et 30 000 fantassins. Le fait que les éléphants aient l'allure de tours et sont placés « au milieu des troupes » signifie très probablement que ceux-ci étaient également répartis, à distances égales. Pôros est placé sur le plus grand des éléphants. Les Macédoniens prévoient d'utiliser des haches. Quinte-Curce indique que des archers équipés de tambourins se situaient derrière les éléphants. (Q.-C.)</p> <p>Éléphants situés sur le front de l'armée de Pôros. Alexandre essaya d'habituer ses troupes au bruit pour ne pas s'en effrayer. Pôros est placé sur le plus grand des éléphants. (P)</p> <p>200 éléphants plus quelques autres qu'il laisse sur la rive en face de Cratère. Les 200 éléphants sont placés au centre, séparés d'un plèthre (30m) les uns des autres, et couvrent l'infanterie. Les fantassins indiens sont placés derrière, en deuxième ligne, au niveau des espaces vides entre les éléphants. (A). Pier D. Armandi pense que le nombre de 200 éléphants avancé par Arrien est exagéré. Il suggère de trancher entre les 85 éléphants de la version de Quinte-Curce et les 130 dans celle de Diodore, arrivant à une moyenne de 100 à 120 éléphants.</p>	<p>Les éléphants sont d'abord excités pour les faire barrir. Les Macédoniens prennent peur à la vue du fleuve et de l'ennemi. Derrière eux, les archers tambourinent. Étrangement, alors que les éléphants sont placés devant les chars, ce sont ces derniers qui sont déployés en premier. Alexandre donne l'ordre à ses soldats de déloger les cornacs et de s'attaquer aux éléphants à coups de lances. Pôros fait avancer ses éléphants là où il voit charger la cavalerie mais les éléphants sont trop lents. Plus tard dans la bataille, il fait placer les éléphants devant le front de bataille. Ceux-ci terrorisent les Macédoniens. Alexandre envoie contre eux l'infanterie légère des Agriens et des Thraces. La phalange attaque de manière coordonnée et certains soldats sont écrasés par les Macédoniens ou saisis par les trompes et livrés aux monteurs d'éléphants. Ce combat dura, jusqu'à ce que les Macédoniens s'attaquent aux pattes des éléphants avec des haches et aux trompes à l'aide de copides. Les éléphants sont blessés, font tomber leurs monteurs et les écrasent. Ils sont ensuite chassés comme du bétail. Pôros et son éléphant sont blessés et tentent de fuir. Lorsque le cornac fait s'agenouiller l'éléphant pour faire descendre Pôros, tous les autres éléphants s'agenouillent. L'éléphant de Pôros est abattu. (Q-C)</p> <p>Alexandre craignait les éléphants et commença donc par attaquer les ailes. Les ailes furent mises en déroute et les soldats se réfugièrent derrière les éléphants. L'éléphant de Pôros retire les flèches du corps du roi avec sa trompe. (P)</p> <p>Alexandre craint que les éléphants effraient sa cavalerie avant même que celle-ci ne gagne la rive. Il ordonne à ses cavaliers, si Pôros l'attaque sans ses éléphants, de rester avec lui, en revanche, si Pôros attaque avec ses éléphants, de passer le fleuve. Pôros laisse dans son camp pour empêcher la cavalerie de Cratère de passer le fleuve.</p> <p>Alexandre fait d'abord attaquer sa cavalerie sur les flancs de Pôros. La phalange doit attendre que la cavalerie ait mis le désordre chez l'ennemi avant de se mettre en branle. Les soldats de Pôros, probablement une partie de la cavalerie, se réfugient derrière les éléphants. Ceux-ci sont alors lancés contre la phalange, qui réplique attaquant les cornacs à coups de javelots. L'éléphanterie devient hors de contrôle et fit des ravages dans l'infanterie macédonienne. Les cavaliers indiens décident alors de tenter une attaque mais échouent, probablement gênés par les éléphants. Ces derniers, bloqués dans un endroit trop serré, s'affolent et écrasent amis et</p>
--	---	--	---



	<p>Polyen, IV. 3. 22.</p> <p>EL., N. A., VII. 37.</p> <p>Ps-Callisth., III. 3. 1-2 ; 4 ; 6-7.</p>	<p>Pôros utilisa plusieurs éléphants face à Alexandre et était lui-même placé à l'aile gauche, monté sur l'éléphant conducteur. Les éléphants de Pôros sont sur une même ligne, de l'aile gauche à l'aile droite. À l'aile droite, ils sont séparés de 50 pieds les uns des autres et les intervalles sont garnis d'infanterie. (Po)</p> <p>Claude Élien mentionne seulement l'éléphant de Pôros.</p> <p>Éléphants et autres bêtes féroces dans l'armée de Pôros. (P.-C.)</p>	<p>ennemis. Ils font d'énormes dégâts dans leurs propres troupes, puis ceux qui ne sont pas morts reculent pas à pas. La plupart des cornacs sont tués. Les éléphants survivants sont capturés. (A)</p> <p>Polyen écrit qu'Alexandre donna l'ordre à l'infanterie d'avancer tout en conduisant la cavalerie (probablement à l'aile droite), à dévier un peu plus à droite pour tenter une attaque en flanc de la formation indienne. (Po)</p> <p>L'éléphant enleva les traits enfoncés dans Pôros avec sa trompe. (C. É.)</p> <p>Alexandre prend peur à la vue des éléphants et autres animaux. Pour lutter contre eux, il fait disposer des cuirasses et des statues de bronze sur le champ de bataille, y mit le feu et les animaux, en se saisissant de ces objets, se brûlèrent la gueule. (P.-C.)</p>
--	---	---	--

## Période des Diadoques

ÉVÈNEMENT	SOURCES	EFFECTIFS, ORDONNANCEMENT, COMMANDEMENTS ET OBJECTIFS	DÉROULEMENT
<p><b>Siège du Fort des Chameaux</b> 321 Perdiccas – Ptolémée*</p>	<p>DS. XVIII. 33. 6 ; 34. 2-3 ; 35. 1-4.</p>	<p>Éléphants dans l'armée de Perdiccas.</p>	<p>Les cornacs des éléphants cherchent à ouvrir une brèche dans la palissade et à jeter bas le parapet. Au sommet de l'avant-mur, Ptolémée aveugle l'éléphant de tête à l'aide d'une pique. Il blesse son cornac. Les amis de Ptolémée abattent le cornac de l'éléphant suivant.</p>
<p><b>Bataille d'Orkynia</b> 320 Antigone* - Eumène Site : plaine. Situation : Cappadoce</p>	<p>DS. XVIII, 40. 6-7.</p>	<p>Plus de dix mille fantassins, deux mille cavaliers et trente éléphants dans l'armée d'Antigone.</p> <p>Plus de vingt mille fantassins et cinq mille cavaliers dans l'armée d'Eumène.</p>	
<p><b>Rencontre armée de Crétopolis</b> 319  Antigone* - Alcétas/Attale/Docime  Site : vallon Situation : Pisidie</p>	<p>DS. XVIII. 45. 1-2 ; 50. 3.</p> <p>Polyen, IV. 6. 7.</p>	<p>Éléphants dans l'armée d'Antigone, sur le front. L'armée d'Antigone compte 30 éléphants après cette bataille. L'armée d'Alcétas est bien inférieure en nombre. (D)</p> <p>Éléphants dans l'armée d'Antigone. (P)</p>	<p>En dévalant les hauteurs avec ses éléphants et son armée, Antigone jeta la panique. Cette attaque entraîna confusion et panique si bien qu'Alcétas ne put déployer convenablement sa phalange. (D)</p> <p>Polyen évoque une rencontre entre l'armée d'Antigone, d'une part, et les forces d'Attale, Alcétas et Docime campées dans un vallon de Pisidie, d'autre part. Ces derniers devinrent la présence d'Antigone en entendant ses éléphants. Antigone gagna sans combattre, en créant la surprise de son arrivée, devant des troupes qui n'étaient pas prêtes. (P)</p> <p>Diodore confirme que les troupes d'Alcétas n'avaient pas eu le temps de bien se ranger en bataille. Dans les deux versions, il n'est pas fait référence à une stratégie de défense du côté d'Alcétas.</p>
<p><b>Siège de Mégalopolis</b> ≈ 317  Polyperchon</p>	<p>DS. XVIII. 68. 3 ; 70. 3 ; 71. 1-6.</p>	<p>Peu de temps auparavant, Polyperchon entre dans l'Attique avec une armée comprenant 65 éléphants. Il fut contraint de ne laisser en Attique, pour le siège du Pirée, que « la fraction de son armée susceptible de s'y approvisionner en vivres ». Il est donc vraisemblable qu'il arriva dans le Péloponnèse avec les 65 éléphants.</p>	<p>Avant le siège, des bruits courraient dans la cité sur le nombre, la force et le caractère invincible des éléphants.</p> <p>Le siège dura plusieurs jours et les éléphants ne semblent pas avoir été utilisés avant le second jour. En effet, il fut d'abord creusé une brèche dans le rempart. Celle-ci fut ensuite déblayé pour permettre le passage des éléphants. Mais les Mégalopolitains usèrent d'un stratagème. Leur commandant, Damis, était parti en Asie avec Alexandre et connaissait bien les éléphants. Celui-ci eut l'idée de placer des planches garnies de clous retournées dans des fosses peu profondes et de ménager une voie d'accès à la ville sur ce dispositif. Il fit alors placer « quantité de lanceurs de javalots, d'archers et de catapultes » de part et d'autre de ce piège. Une fois la brèche déblayée et voyant le chemin dégagé, les cornacs lancèrent les éléphants à l'assaut et ces bêtes se clouèrent sur les planches garnies de clous. C'est alors que les éléphants, blessés</p>

			et immobilisés, subirent l'attaque des Mégalopolitains. Certains pachydermes firent demi-tour et écrasèrent de nombreux soldats macédoniens. Une partie des cornacs trouva la mort.
<p><b>Bataille de Paraitakène</b> 317</p> <p>Antigone – Eumène</p> <p>Situation : Médie Site : plaine</p>	<p>DS. XIX. 27. 1-2, 5 ; 28. 2, 4 ; 29. 1-2, 6-7 ; 30. 1-5 ; 33. 1.</p>	<p><u>Armée d'Eumène :</u> 114 éléphants au total dans l'armée d'Eumène mais ce chiffre ne s'accorde pas avec les précisions fournies par Diodore : - 45 éléphants sur le front de l'aile gauche formés en crochet, avec archers et frondeurs dans les intervalles situés entre chaque animal. Eudamos est placé sur cette aile. - 40 éléphants sur le front de la phalange avec fantassins légers dans les intervalles. - 40 éléphants sur le front de l'aile droite avec l'élite de la cavalerie. À l'extrémité de cette aile se trouve la division d'Eumène. L'effectif de 125 est peu probable étant donné qu'Eudamos n'avait apporté de l'Inde que 120 éléphants.</p> <p><u>Armée d'Antigone :</u> Antigone avait observé l'ordre de bataille d'Eumène et installé ses troupes en conséquence. Ses 65 éléphants étaient répartis de la manière suivante : - 30 éléphants des plus robustes en avant de l'aile droite, disposés en crochet et avec les intervalles remplis avec l'élite de l'infanterie légère. C'est à cette aile qu'Antigone se fiait le plus. Cette aile devait se battre tandis que l'autre devait éviter l'engagement. Elle était ainsi plus avancée que l'aile gauche. - La plupart du reste des éléphants devant la phalange. - Un petit nombre avec la cavalerie sur l'aile gauche. Une lutte de fuite et de harcèlement est prévue ici. C'est Pithon qui dirige les cavaliers.</p>	<p><u>Aile droite d'Eumène/aile gauche d'Antigone :</u> 1. Les cavaliers de Pithon, ne jugeant pas prudent d'attaquer les éléphants de front, les attaquent aux flancs en les accablant de traits. La vitesse de ses chevaux mit la cavalerie de Pithon hors de portée des armes de l'ennemi, qui se trouvait empêché dans ses mouvements. 2. Grâce à l'envoi par Eudamos de cavaliers légers en renfort et aux éléphants qui accompagnaient le mouvement, Eumène mit facilement en déroute les cavaliers de Pithon, et les poursuivit jusqu'au pied de la colline.</p> <p><u>Centre :</u> Rien n'est précisé sur le centre, hormis que les phalanges s'affrontèrent pendant un long moment et qu'il y eut beaucoup de pertes. Finalement, les hommes d'Eumène prirent le dessus grâce aux Argyraspides.</p> <p><u>Aile gauche d'Eumène/aile droite d'Antigone :</u> Antigone profita d'une brèche pour lancer, à la tête de son infanterie, une attaque en flanc de l'aile gauche commandée par Eudamos. Le rôle des éléphants n'est pas connu.</p> <p><u>Bilan :</u> Il n'y eut pas de véritable vainqueur mais l'armée d'Antigone subit beaucoup plus de pertes que celle d'Eumène. Ceteus, le stratège venu de l'Inde et combattant aux côtés d'Eumène, mourut durant la bataille. Le nombre d'éléphants perdus n'est pas connu.</p>
<p><b>Escarmouche entre les armées d'Antigone et d'Eumène*</b> 316</p>	<p>DS. XIX. 39. 2-6.</p>	<p>Éléphants dans l'armée d'Eumène. Antigone apprend que le départ des éléphants d'Eumène s'est fait en retard et que ces animaux sont situés non loin. Il décide de les attaquer avec 2000 piquiers mèdes à cheval, 200 Tarentins et toute l'infanterie légère. Il espérait s'en emparer pour ôter aux ennemis « la partie la plus forte de leur armée ». Eumène envoie à la rescousse 1500 cavaliers, la partie la plus puissante de sa cavalerie et 3000 fantassins légers.</p>	<p>Les chefs des éléphants font ranger ces animaux en carré, en plaçant les bagages au milieu, protégés par une arrière-garde de plus de 400 cavaliers. Ils continuent d'avancer. L'arrière garde est mise en déroute par les troupes d'Antigone. « Ceux qui étaient sur les éléphants » résistèrent malgré les blessures et l'incapacité à causer du tort aux ennemis. Finalement, ce sont les troupes envoyées par Eumène qui les arrachèrent au danger.</p>

<p><b>Bataille de Gabiène</b> 316</p> <p>Antigone* - Eumène</p> <p>Situation : Médie Site : plaine</p>	<p>DS. XIX. 40. 1-4 ; 42. 1, 6 ; 44. 1.</p> <p>Plut., <i>Eum.</i>, 14. 8 ; 18. 3-4.</p> <p>Just., XIV. 4. 16-19.</p>	<p><u>Armée d'Antigone</u> :</p> <p>65 éléphants en avant du front de toute la ligne. Intervalles entre les animaux remplis par des fantassins légers. Pithon dirige l'aile gauche et Démétrios l'aile droite. Antigone combat aux côtés de son fils. (D)</p> <p>Les éléphants sont équipés de tours. (P)</p> <p><u>Armée d'Eumène</u> :</p> <p>114 éléphants répartis comme cela :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Eumène était informé qu'Antigone s'était placé à son aile droite avec le meilleur de sa cavalerie. Il posta donc le meilleur de sa cavalerie à son aile gauche et rangea devant celle-ci les 60 éléphants les plus forts de son armée, en crochet. Les intervalles entre les animaux sont remplis par des fantassins légers.</li> <li>- Des éléphants sont placés devant la phalange. Les intervalles entre les animaux sont remplis par des fantassins légers.</li> <li>- À l'aile droite, la cavalerie et les éléphants les plus faibles. Philippe commande cette aile. Il avait pour mission d'éviter l'engagement et de surveiller ce qui se passe à l'aile gauche (D)</li> </ul>	<p>La bataille s'engage entre les éléphants et par des combats de cavalerie. L'éléphant de tête d'Eumène tomba face au plus fort de ses adversaires. (D)</p> <p><u>Bilan</u> :</p> <p>Après la bataille, Antigone utilise encore ses dix éléphants les plus forts et de nombreux lanciers mèdes et parthes pour écarter la foule. (P)</p> <p>Antigone demanda à ce qu'Eumène soit traité « comme un éléphant, comme un lion ». (P) Eumène fut toutefois exécuté conformément aux dispositions prises à Triparadisos. Eudamos « qui avait amené les éléphants indiens », subit le même sort. (D).</p> <p>Lors du triomphe d'Antigone, « les éléphants et les forces de l'Orient marchaient derrière. Cette victoire parut plus belle aux yeux d'Antigone que toutes celles d'Alexandre : si ce dernier avait vaincu l'Orient, lui l'avait emporté sur les vainqueurs de l'Orient ». (J)</p>
<p><b>Bataille de Gaza</b> 312</p> <p>Ptolémée &amp; Séleucos* - Démétrios</p> <p>Situation : Célé-Syrie</p>	<p>DS. XIX. 82. 1, 3-4 ; 83. 1-3 ; 84. 1-5.</p>	<p>43 éléphants dans l'armée de Démétrios.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Au centre, devant la phalange, 13 éléphants. Les intervalles sont remplis de troupes légères.</li> <li>- À l'aile gauche, nombre inconnu d'éléphants placés sur le front. Les intervalles entre les animaux sont remplis de 1000 lanceurs de javelots et archers et 500 frondeurs perses. Selon Howard H. Scullard, il devait y avoir 30 éléphants. C'est avec cette aile que Démétrios devait entamer la bataille. Démétrios et Pithon étaient placés sur cette aile.</li> </ul> <p>Ptolémée et Séleucos, placés à l'aile droite, avaient été avertis par des espions de la disposition de l'aile gauche de Démétrios. Ptolémée eut l'idée de placer, devant leur aile droite, une palissade garnie de fer et maintenue par des chaînes, ainsi que des archers et des javelotiers pour lutter contre les éléphants.</p>	<p>Malgré le fait que Démétrios voulait entamer le combat avec les éléphants, la bataille s'engagea aux extrémités des ailes avec la cavalerie.</p> <p>Les éléphants s'avancent ensuite en semant la terreur, atteignent la palissade. Les archers et les javelotiers de Ptolémée et de Séleucos attaquent les pachydermes et leurs monteurs. Certains éléphants viennent s'empaler sur la palissade. Les éléphants blessés paniquent et mettent le désordre dans les rangs. Il s'agissait sans doute des rangs antigonides car Diodore indique que Ptolémée « avait prévu les conséquences de l'installation de cette palissade ». De plus, Diodore fait aussi part de la terreur que provoqua cette action chez les cavaliers de Démétrios, qui prirent la fuite. Le demi-tour des éléphants fut certainement la cause de cette débandade. La plupart des cornacs furent abattus par les javelots et tous les éléphants furent capturés.</p>
<p><b>Conflit entre les gouverneurs</b></p>	<p>Just., XV. 4. 19.</p>	<p>Durant les préparatifs de la guerre que Chandragupta s'appropriait à livrer aux gouverneurs d'Alexandre, un éléphant d'une taille démesurée se présenta au roi indien, « le prit doucement sur son dos, comme s'il avait été dompté et domestiqué, et le conduisit à la</p>	

<p><b>d’Alexandre et Chandragupta</b></p> <p>Entre 310 et 305/303</p>		<p>guerre, où il se montra un combattant remarquable ». Cet éléphant ne fut probablement pas le seul engagé dans ce conflit. Les « gouverneurs d’Alexandre » devaient être des Grecs en charge des satrapies voisines de l’empire Maurya ou Séleucos, qui affronta l’armée de Chandragupta entre 308 et 305/303, dans un conflit à l’issue duquel le roi indien lui donna cinq cents éléphants.</p>	
<p><b>Conflit en Égypte</b> 306 Antigone – Ptolémée</p>	<p>DS. XX. 73. 2.</p>	<p>83 éléphants font partie des troupes d’Antigone.</p>	<p>L’expédition s’étant mal déroulée, Antigone renonce et revient en Syrie.</p>
<p><b>Bataille d’Ipsos</b> 301</p> <p>Ptolémée/Séleucos/ Cassandre/Lysimaque* – Antigone/Démétrios</p> <p>Situation : Phrygie Site : plaine</p>	<p>DS. XX. 113. 4 ; XXI. Fr. 5.</p> <p>Plut., <i>Dem.</i>, 28. 6 ; 29. 4-5.</p>	<p>480 éléphants dans l’armée des alliés. (D, XX) 100 chars à faux dans l’armée des alliés. (D, XX)</p> <p>400 éléphants dans l’armée des alliés. (P) 75 éléphants d’Antigone. (P) 120 chars à faux dans l’armée des alliés. (P)</p> <p>William W. Tarn estime que le nombre d’éléphants était inférieur à ce qui est indiqué par les auteurs anciens (1940).</p> <p>Pyrrhos combat dans l’armée d’Antigone lors de cette bataille.</p>	<p>Diodore évoque l’affrontement entre les éléphants. (D, XXI).</p> <p>Démétrios fonça avec sa cavalerie contre Antiochos. En voulant revenir en arrière, il ne put rejoindre l’infanterie de son camp car il trouva les éléphants entre elle et lui. (P) Selon William W. Tarn, ces éléphants étaient ceux des alliés. Il suggère que Séleucos avait ordonné à son fils de feindre une fuite de manière à éloigner la cavalerie de Démétrios le plus possible de l’infanterie antigonide. Ce faisant, il disposait du temps nécessaire pour placer les éléphants entre la cavalerie de Démétrios et l’infanterie antigonide, isolant ainsi cette dernière et la rendant plus vulnérable. (TARN 1940).</p>
<p><b>Bataille opposant Pyrrhos* à Démétrios</b> ≈ 290</p>	<p>Paus., I. 12. 3.</p>	<p>D’après Pausanias, Pyrrhos avait capturé des éléphants lors de sa bataille contre Démétrios. On peut donc faire l’hypothèse que lors de cet événement, ces animaux avaient été mis en ligne par le souverain antigonide.</p>	
<p><b>Conflit opposant Démétrios* à Séleucos</b> ≈ 285</p> <p>Situation : Cataonie</p>	<p>Plut., <i>Dem.</i>, XLVIII. 2.</p> <p>Polyen, IV. 9, 3.</p>	<p>Chars à faux dans l’armée séleucide. (P)</p> <p>Éléphants dans l’armée séleucide. (Po)</p>	<p>Démétrios soutint le choc et mit en fuite les chars à faux. (P)</p> <p>D’après Polyen, Séleucos utilisa huit éléphants et les meilleurs de ses hypaspistes pour impressionner les soldats découragés de Démétrios et les rallier à lui. Cela fonctionna.</p>

## De l'expédition de Pyrrhos à la défaite d'Antiochos III à Magnésie du Sipyle

<p><b>Bataille d'Héraclée</b> 280</p> <p>Pyrrhos* – Publius Valerius Laevinus</p> <p>Situation : Lucanie</p>	<p>Liv., <i>Periochae</i>, 13.</p> <p>Plut., <i>Pyrr.</i>, 15. 2. 9 ; 17. 6 ; 20. 3-5.</p> <p>Flor., I. 13 (I. 18). 6, 8, 13, 17.</p> <p>Paus., I. 12. 3.</p> <p>Dion Cass., VIII. 2-4.</p> <p>Dion Cass., IX, <i>apud</i> Zonaras 8. 2-4.</p> <p>Just., XVII. 2. 14 ; XVIII. 1. 6.</p> <p>Eutr., II. 11. 2.</p>	<p>Éléphants dans l'armée épirote. (T.-L.)</p> <p>Pyrrhos embarque avec vingt éléphants depuis les côtes illyriennes. (P)</p> <p>Éléphants dans l'armée de Pyrrhos. (F)</p> <p>Éléphants dans l'armée de Pyrrhos. Ces éléphants lui venaient de sa guerre contre Démétrios. (Paus.)</p> <p>Pyrrhos embarque avec vingt éléphants depuis les côtes illyriennes. Laevinus prononça une longue harangue parce que ses soldats redoutaient Pyrrhos et ses éléphants. Les éléphants portent des tours sur leurs dos (D. C.)</p> <p>Ptolémée (Kéraunos ?) confie à Pyrrhos 50 éléphants avant pour son expédition. (J)</p>	<p>Les soldats romains sont terrifiés par l'aspect inhabituel, pour eux, des éléphants. (T.-L.)</p> <p>Les éléphants accablent les Romains. Les chevaux sont effrayés et emportent leurs cavaliers. La cavalerie thessalienne achève la cavalerie en désordre. Quand Fabricius vient traiter de la rançon des prisonniers romains, Pyrrhos tente de l'effrayer avec un éléphant puisque le général n'en avait jamais vu, mais cela ne fonctionne pas. (P)</p> <p>Les éléphants épouvantèrent, par leur taille, leur aspect, leur cri et leur odeur, la cavalerie des Romains sema le carnage. Certains soldats romains sont écrasés par les éléphants. Ils portent leurs blessures à la poitrine. Certains, en mourant, entraînent leurs ennemis dans la mort. (F)</p> <p>Les Romains furent pris de panique à la vue des éléphants car ils « pensaient à tout sauf à des animaux ». (Paus.)</p> <p>Les Romains attaquèrent à l'arrière. Pyrrhos contra cette attaque en lançant ses éléphants. Les Romains et leurs chevaux furent effrayés par l'aspect et le bruit des éléphants, qu'ils n'avaient jamais vu, mais aussi par le bruit des armes de leurs monteurs. Certains chevaux devinrent fous et emportèrent leurs cavaliers dans la fuite. L'armée romaine est mise en fuite. Certains soldats sont tués par les pygomachontes, et d'autres par les animaux eux-mêmes, qui utilisèrent leurs trompes, leurs défenses et écrasèrent certains. Il n'y aurait eu aucun survivant si l'un des éléphants, blessé, n'avait pas fait demi-tour en mettant le désordre parmi ses congénères avec son barrisement. Dion Cassius nous apprend ensuite que Pyrrhos avait ordonné avant le début de la bataille, de faire barrir les éléphants en même temps. Il précise également que les Romains avaient conscience de la nature mortelle de ces animaux (D. C.). Nous ne pensons pas que les éléphants se situaient à l'arrière. Il est possible que cet éléphant mourût des suites de cette blessure car Pyrrhos n'avait plus que 19 éléphants à Ausculum.</p> <p>Les Romains étaient vainqueurs quand Pyrrhos les stupéfia avec les éléphants, animaux qu'ils n'avaient jamais vus. (J)</p> <p>Pyrrhus fuyait déjà lorsqu'il vainquit grâce à ses éléphants. Ces animaux, inconnus des Romains, les épouvantèrent. (E)</p>
--	--	--	--

<p><b>Bataille entre Ptolémée Kéraunos et les Galates*</b> 279</p>	<p>Memn., VIII (<i>apud</i> Phot., CCXXIV [226b]).</p>	<p>Éléphants dans l'armée de Ptolémée Kéraunos.</p>	<p>L'éléphant que montait Ptolémée Kéraunos lors de la bataille fut blessé et jeta le roi à terre. Celui-ci fut capturé par les Gaulois avant d'être écartelé.</p>
<p><b>Bataille d'Ausculum</b> 279 Pyrrhos*- Publius Decius Mus</p> <p>Situation : Apulie Site : lieu difficile, rives boisées et escarpées (1<sup>er</sup> jour), terrain plat (2<sup>nd</sup> jour). (P)</p>	<p>DH. XX. C.</p> <p>Plut., <i>Pyrrh.</i>, 21. 7-11.</p> <p>Front., II. 3. 21a.</p> <p>Flor., I. 13 (I. 18). 9.</p> <p>Eutr., II. 13. 4.</p> <p>Oros., IV. 1. 21 ; IV. 2. 5.</p>	<p>19 éléphants <i>pyrgophoroi</i> dans l'armée de Pyrrhos. Ce dernier divisa en deux les troupes légères et les éléphants et les disposa symétriquement, derrière les deux ailes, à l'écart, sur une position dominant légèrement la plaine. (D)</p> <p>Le premier jour, à cause du relief, les éléphants n'ont pas pu passer pour « se mêler à la phalange ». Le second jour, terrain plat permettant de lancer les éléphants au milieu des troupes ennemies. Des lanceurs de javelots et des archers sont mêlés aux éléphants. (P)</p> <p>Pyrrhos fit garder en réserve la cavalerie et les éléphants. (Fr.)</p> <p>Éléphants dans l'armée de Pyrrhos. (Fl.)</p> <p>Éléphants dans l'armée de Pyrrhos. (E)</p>	<p>Les Romains s'étaient préparés à la lutte contre les éléphants en construisant 300 chars anti-éléphants dotés de multiples dispositifs meurtriers (tridents, cestres propulseurs de lames, crochets en fer, pinces porte-feu garnies d'étoffe). Sur ces chars sont également montées des troupes légères. Pyrrhos donne l'ordre aux éléphants d'avancer vers les secteurs qui faiblissaient mais les Romains arrêtaient la charge avec leurs chars. Les pyrgomachontes et les troupes légères situées auprès des éléphants se défendirent, ce qui obligea les Romains à descendre des chars et à s'enfuir, ce qui sema le désordre dans leurs rangs. Les éléphants furent rejoints par du secours mais les Romains trouvèrent refuge sur des hauteurs, là où ces animaux ne pouvaient grimper. Ils ne furent en revanche pas protégés des archers et des frondeurs de Pyrrhos, qui en tuèrent un grand nombre. (D)</p> <p>Les Romains étaient pressés d'enfoncer les hoplites avant l'arrivée des éléphants, ce qui suggère que Pyrrhos prévoyait de placer ses éléphants sur le front de l'armée. Plutarque indique toutefois que ce furent les éléphants qui contribuèrent le plus au succès de Pyrrhos. (P)</p> <p>La crainte qu'avaient provoqué les éléphants s'était dissipée et Gaius Minucius, en coupant la trompe de l'un d'eux, avait démontré que ces animaux étaient mortels. Les Romains attaquèrent les éléphants à coup de javelots et des torches furent lancées sur les pyrgomachontes. La nuit sauva (les Épirotes ?) d'un désastre. (Fl.)</p> <p>Pyrrhos fut blessé, les éléphants tués. (E)</p> <p>Selon Paul Orose, les éléphants furent « exaspérés par des brandons jetés entre leurs arrière-trains flasques : portant alentour, avec une fureur éperdue, les bâtis qui brûlaient sur eux, ils causèrent la perte des leurs ». Il précise dans un autre extrait que les Romains « avaient préparé des traits incendiaires enveloppés d'étoffe et enduits de poix, fixés à des aiguillons crochus, et les avaient lancés, une fois enflammés, sur le dos des bêtes et sur les tours ». (O.)</p>

	Dion Cass., X, <i>apud</i> Zonaras, 8. 5.	Pyrrhos plaçait une grande confiance en ses éléphants. (D. C.)	Les Romains avaient préparé des chars anti-éléphants sur lesquels étaient installés des barres avec des pointes de fer qui pouvaient s'orienter dans toutes les directions. Depuis ces chars, ils envoyèrent du feu et divers missiles contre les éléphants. Pyrrhos apporta ses éléphants pour charger la cavalerie adverse, laquelle s'enfuit avant même d'avoir subi la charge de ces animaux. Il n'est pas fait mention de l'emploi des chars anti-éléphants dans cette version. (D. C.)
<b>Bataille contre les Mamertins</b> vers 276  Pyrrhos – les Mamertins	Plut., <i>Pyrrh.</i> , 24. 2.	Éléphants dans l'armée de Pyrrhos. Les Mamertins n'osaient pas affronter Pyrrhos en rase campagne et l'attendirent dans des lieux difficiles.	Deux éléphants tombèrent ainsi que beaucoup de soldats.
<b>Siège de Mégare</b> 276  Antigone II Gonatas	Polyen, IV. 6. 3.  El., <i>N. A.</i> , XI. 14 ; XVI. 36.	Éléphants dans l'armée d'Antigone. (Po)  Éléphants dans l'armée d'Antigone. Une éléphante du nom de Nicaia était élevée aux côtés d'un éléphant de combat. (C. É.)	Les éléphants enduisirent des cochons de poix, y mirent le feu et les lâchèrent contre les éléphants. Brulés, les cochons se mirent à pousser des cris qui effrayèrent les éléphants qui s'enfuirent, agités, dans toutes les directions. Suite à cette mésaventure, Antiochos demanda aux Indiens d'élever des cochons aux côtés des éléphants afin d'habituer ces derniers à leur aspect et à leurs cris. (Po)  La version de Claude Élien n'est qu'une paraphrase de celle de Polyen.
<b>Attaque du camp romain par Pyrrhos</b> 275	Plut., <i>Pyrrh.</i> , 25. 4, 6.	Pyrrhos décide d'attaquer le camp de Manius avec ses meilleurs soldats et les éléphants les plus belliqueux.	Manius parvint à les mettre en fuite en effrayant les premiers rangs ennemis. Un bon nombre de soldats péri et quelques éléphants, abandonnés par Pyrrhos, furent capturés par les Romains.
<b>Bataille de Beneventum</b> 275  Manius Curius Dentatus* – Pyrrhos  Situation : Campanie Site : plaine (P). Denys parle de la « nature défavorable du terrain », mais ce n'est pas celle-ci, selon lui, qui ruina la situation de Pyrrhos.	DH. XX. I ; K.  Sen., <i>Brev.</i> , XIII. 3.  Plut., <i>Pyrrh.</i> , 25. 7-8.  Plut., <i>Parall., Min.</i> , 6.  Flor., I. 13 (I. 18). 12.  Polyen, VI. 6. 1.  Dion Cass., X ( <i>apud</i> Zonaras, 8. 6).  El., <i>N. A.</i> , I. 38.	Nombre inconnu d'éléphants dans l'armée de Pyrrhos. (D ; P ; F ; D. C. ; É ; P. O.)	L'armée de Pyrrhos achève l'escalade avec les éléphants. Les Romains blessent un jeune éléphant, ce qui met le désordre chez les Grecs. Les Romains tuent deux éléphants, en capturent huit autres après la reddition de leurs cornacs indiens. (D)  Curius Dentatus fut le premier à faire défiler des éléphants lors de son triomphe. (S) Il y en avait alors 4 selon Eutrope.  Sur un point non localisé, « les Romains furent enfoncés par les éléphants et refoulés dans leur camp ». Ce sont les soldats préposés à la garde du parapet (du camp) qui, en tirant sur les éléphants depuis une position forte, parvinrent à les faire fuir, ce qui provoqua le trouble et la confusion dans les rangs de Pyrrhos. Critolaos, source de Plutarque dans les <i>Œuvres morales</i> , attribue le triomphe dont parle Florus à un certain Aemilius Paulus. Il s'agit ici d'une erreur. (P)



	<p>Eutr., II. 14. 5.</p>	<p>Les éléphants sont « à nouveau » placés en première ligne. (F)</p> <p>Il est probable qu'une dizaine d'éléphants seulement ont été mis en ligne lors de cette bataille puisque deux de ces animaux trouvèrent la mort et huit furent capturés par les Romains.</p>	<p>Un jeune éléphant reçut un javelot sur sa tête et fit demi-tour en poussant des plaintes, ce qui entraîna le désordre dans les rangs arrière. Sa mère le reconnut et pour le venger, jeta la confusion autour d'elle, dans les rangs de Pyrrhos. Les Romains capturèrent les éléphants et les firent défiler devant le peuple romain chargés de leurs tours. (F)</p> <p>Sans évoquer précisément la bataille de Beneventum, Polyen indique que Pyrrhos perdit ses éléphants lors de son expédition contre les Romains. (Po)</p> <p>Dion Cassius parle d'un jeune éléphant blessé qui secouait ses monteurs et se promenait à la recherche de sa mère. Celle-ci et les autres éléphants s'énervèrent, ce qui provoqua une grande confusion. Les Romains capturent huit éléphants à l'issue de la bataille. (D. C.)</p> <p>Sans évoquer explicitement la bataille de Beneventum, Claude Élien rapporte que les Romains remportèrent une victoire éclatante contre Pyrrhos en utilisant des porcs pour effrayer les éléphants.</p>
<p><b>Bataille des éléphants</b> ca. 275</p> <p>Antiochos I* – Galates.</p> <p>Situation : Phrygie Site :</p>	<p>Luc., <i>Zeux.</i>, 8-12.</p> <p>Simônide de Magnésie du Sipyle (<i>Souda</i>, Σ. 442.).</p>	<p><u>Armée séleucide</u> :</p> <p>Les bataillons séleucides étaient mal préparés. 16 éléphants dont 8 sont placés au centre et 4 sur chacune des ailes. Sur les conseils de Théodotas de Rhodes, ces animaux sont dérobés à la vue des Galates. Aux ailes, les éléphants sont destinés à mettre en fuite la cavalerie. Au centre, ils doivent faire fuir les chars galates. Cette fuite devait bouleverser les rangs des Galates. (L)</p> <p>Éléphants dans l'armée d'Antiochos. (Simônide)</p> <p><u>Armée galate</u> :</p> <p>80 chars à faux et deux fois autant de chars attelés de deux chevaux sont placés au centre. D'après Lucien, les Galates devaient ouvrir leur phalange pour les laisser passer, ce qui suggère que les chars n'étaient pas placés devant. Or, il est impossible que des chars à faux aient été placés derrière. L'emploi des chars à faux par les Galates est peu probable. (L)</p>	<p>Les Galates et leurs chevaux furent effrayés par les éléphants, notamment leurs barrissements et leur aspect. Ils prirent la fuite et mirent le désordre dans les rangs arrières. Les fantassins galates se perçaient les uns les autres, les chevaux jetaient à bas leurs cavaliers et les chars, en faisant demi-tour, tranchaient en deux tous ceux qui se trouvaient sur leur chemin. Ces derniers étaient nombreux. Les éléphants piétinaient les soldats, les lançaient en l'air avec leurs trompes et les transperçaient de leurs défenses.</p> <p>Victoire complète d'Antiochos. Le roi ordonne que seule une figure d'éléphant soit gravée sur le trophée. Cette victoire serait à l'origine de l'épithète de Sôter pour qualifier Antiochos.</p> <p>Lucien classe les éléphants parmi les « épouvantails étranges et autres fantasmagories »</p> <p>Mise en défaite de la cavalerie avec les éléphants. (Simônide)</p>
<p><b>Bataille de l'Aoos</b> 274</p>	<p>Plut., <i>Pyrrh.</i>, 26. 6.</p>	<p>Éléphants dans l'armée d'Antigone II Gonatas.</p>	<p>Ceux qui commandaient les éléphants ayant été enveloppés, se rendirent avec leurs animaux.</p>

Pyrrhos* – Antigone II Gonatas			
<b>Première guerre syrienne</b> 274-271  Antiochos I <sup>er</sup> – Ptolémée II*	Tablette cunéiforme babylonienne, l. 32-33.	D'après cette source, « <i>the satrap of Babylonia brought out much silver, cloth, goods, and ustensils from Babylon and Seleucia, the royal city, and 20 elephants (pîli) which the satrap of Bactria had sent to the king, to Transpotamia</i> ». Bezalel Bar-Kochva et Christophe Thiers jugent possible que Ptolémée II ait opposé des éléphants indiens à ceux d'Antiochos I <sup>er</sup> au début de cette guerre (BAR-KOCHVA 1976, 78 ; THIERS 2001, 6).	
<b>Siège de Sparte</b> 272  Pyrrhos	Plut., <i>Pyrrh.</i> , 26. 19 ; 27. 5, 8.	24 éléphants figurent dans l'armée de Pyrrhos juste avant le siège.	Les Spartiates creusèrent un fossé parallèle au camp des ennemis. Celui-ci « était large de six coudées, profond de quatre et long de huit plèthres, à ce que rapporte Phylarque, mais selon Hiéronymos ses dimensions étaient moindres ». Les femmes contribuèrent pour un tiers au creusement de ce fossé. De part et d'autre de ce fossé, on dressa une barricade de chars en enterrant ces derniers jusqu'au milieu des roues « afin d'opposer un obstacle solide et infranchissable au passage des éléphants ».
<b>Siège d'Argos</b> 272  Pyrrhos	Plut., <i>Pyrrh.</i> , 32. 2 ; 33. 2, 5-7.  Paus., II. 21. 4.  El., <i>N. A.</i> , VII. 41.	Éléphants dans l'armée de Pyrrhos. (Pl. ; Pa ; C. É.)	La porte Diampèrès, par laquelle Pyrrhos souhaitait faire entrer une partie de ses éléphants dans la cité, était trop basse. Il fallut, en pleine nuit, les décharger de leurs tours et réinstaller celles-ci une fois les animaux entrés dans la cité. Cela causa du retard. Apprenant les ennuis de son père, Héléno entra avec le reste des éléphants dans la cité, mais l'un de ces animaux tomba en travers d'une porte, ce qui ferma le passage à ceux qui se retiraient. Un autre éléphant, nommé Nikon, qui était entré avec Pyrrhos, chercha à rejoindre son cornac qui était tombé et qui fut blessé. Il alla à contre sens des hommes de Pyrrhos qui battaient en retraite et bouscula pêle-mêle les Argiens et les Épirotes. L'éléphant ayant trouvé le cadavre de son cornac, le chargea sur ses défenses et se retourna comme enragé. (Pl.)  Pausanias atteste l'érection d'un monument de marbre blanc sur la place publique d'Argos en l'honneur de la victoire sur Pyrrhos. Les éléphants de guerre de Pyrrhos étaient représentés sur ce monument. (Pa)  Claude Élien rapporte que l'éléphant de Pyrrhos vouait une telle affection à son maître que lorsque celui-ci mourut, à Argos, il le prit aux ennemis et le ramena dans le camp. (C. É.) Il s'agit ici d'une adaptation d'un élément du récit de Plutarque. L'homme transporté par l'éléphant n'était pas le roi.
<b>Troisième guerre syrienne</b> 246 – 241	OGIS 54	Éléphants dans l'armée lagide. L'inscription d'Adoulis rapporte que les Lagides capturèrent des éléphants indiens, ce qui peut suggérer que les Séleucides en utilisèrent pour le combat. Toutefois, comme l'a écrit Pierre Schneider, « il	

<p>Ptolémée III* – Séleucos II</p>		<p>est impossible de savoir si les éléphants indiens furent vaincus ou seulement capturés. D'après Polyen, VIII. 50, les forces séleucides tombèrent aux mains de Ptolémée III sans combat ».</p>	
<p><b>Bataille d'Apollonie</b> 222</p> <p>Antiochos III* – Molon</p> <p>Situation : Apolloniatide</p>	<p>Pol., V. 53. 4, 10.</p>	<p>Dix éléphants sont placés sur le front de l'armée séleucide, et sont situés à distance les uns des autres. Chars à faux dans l'armée de Molon, installés sur le front et éloignés les uns des autres. Selon Bezalel Bar-Kochva, leur nombre ne devait pas être très important. (1976, 83)</p>	
<p><b>Bataille de Raphia</b> 217</p> <p>Antiochos III – Ptolémée IV*</p>	<p>Pol., V. 79. 2, 13 ; V. 82. 7-9, 13 ; V. 84. 1-10 ; V. 85. 1-5 ; V. 86. 6.</p> <p>El., N. A., VII. 44.</p> <p>Décret de Raphia.</p>	<p><u>Armée lagide</u> : 73 éléphants <i>pyrgophoroi</i>. 40 sont placés devant l'aile gauche, 33 devant l'aile droite, à la hauteur des mercenaires à cheval. Ptolémée combat avec sa sœur à l'aile gauche.</p> <p><u>Armée séleucide</u> : 102 éléphants <i>pyrgophoroi</i> dans l'armée séleucide. 60 sont placés devant l'aile droite, sous le commandement de Philippos, l'ami d'enfance d'Antiochos. Ce dernier combat sur cette aile. Les cavaliers d'Antipatros sont rangés derrière eux. Le reste des pachydermes (probablement les 42 autres), est installé sur le front de l'aile gauche et placé sous la conduite de Myiscos, qui avait fait partie des <i>basilikoi paides</i>.</p> <p>Les deux souverains mirent leurs plus grands espoirs dans leurs phalanges.</p>	<p>La bataille fut engagée par les éléphants. Quelques-uns seulement de Ptolémée atteignirent leurs adversaires car la plupart refusèrent le combat et prirent la fuite, effrayés par les éléphants indiens. Il y eut un combat opposant les éléphants, mais également les pyrgomachontes entre eux. Les éléphants fuyards des Lagides refluent en installant le désordre dans leurs rangs, notamment, à l'aile gauche, les peltastes. La garde de Ptolémée fut piétinée et se mit à fléchir. Les gens de l'aile droite d'Antiochos débordèrent les éléphants pour attaquer la cavalerie de Polychratès, située à l'aile gauche lagide. En même temps, les mercenaires grecs adjoints à la phalange séleucide tombèrent sur les peltastes et les rejetèrent. L'aile gauche lagide plia. Voyant la déroute de l'aile gauche lagide, Echacratès, qui commandait l'aile droite, décala les troupes situées derrière les éléphants de cette aile pour les placer hors de l'atteinte des éléphants. Il attaqua la cavalerie adverse en même temps que Phoxidas et la mit en fuite, sans que les éléphants aient été utilisés. Le combat décisif se joua entre les phalanges. Bilan : trois éléphants séleucides meurent sur place et deux des suites de leurs blessures. 16 éléphants lagides sont tués et la plupart des autres capturés par les Séleucides, ce qui contredit le décret de Raphia. (P)</p> <p>Pour célébrer la victoire, Ptolémée sacrifia au dieu du soleil 4 éléphants, puis 4 éléphants de bronze pour apaiser la colère du dieu après ce sacrifice. (C. É.)</p> <p>À l'issue de la bataille, Ptolémée prit comme butin tous les éléphants d'Antiochos. (Décret de Raphia)</p>
<p><b>Conflit à Lyncestis</b> vers 200</p>	<p>Liv., XXXI. 36. 4.</p>	<p>Éléphants romains, pris aux Carthaginois, en avant des lignes romaines. Les éléphants sont utilisés par les Romains pour la première fois.</p>	<p>Philippe V ne vient finalement pas combattre.</p>

<p>Sulpicius Galba – Philippe V</p>			
<p><b>Bataille de Panion</b> 198</p> <p>Antiochos III* - Scopas</p> <p>Situation : Coelè Syrie Site :</p>	<p>Zénon de Rhodes <i>apud</i> Pol., XVI. 17. 6-10 ; XVI. 19. 1-11.</p> <p>Dans cet extrait, Polybe ne retranscrit pas le récit que Zénon de Rhodes a fait de la bataille de Panion, mais montre les incohérences de cet auteur.</p>	<p>Éléphants séleucides sont placés devant la phalange, de distance en distance. Des archers et frondeurs sont placés dans ces intervalles. D'après Zénon, Antiochos III se place avec la cavalerie des <i>hetairoi</i> et les <i>hypaspistoi</i> derrière les éléphants, mais cela est peu probable. Le roi et ces cavaliers devaient se situer sur une aile.</p> <p>Antiochos III a pu déployer un grand nombre d'éléphants car nous savons par Polybe qu'il avait monté son effectif à 150 grâce aux traités passés avec Euthydemos et Sophagasenon, vers 200 (Polybe, XI. 34. 10-12).</p> <p>Selon Bezalel Bar-Kochva, les Lagides ont aussi pu recourir à leurs éléphants et les installer devant le centre pour se protéger contre la phalange (et les éléphants) séleucide (1976, 155).</p> <p>Les cataphractes sont situés avec une partie de la cavalerie à l'aile droite séleucide, sur une montagne qui surplombe l'aile gauche lagide située en plaine. Antiochos le Jeune est à la tête de ces troupes.</p>	<p>Bezalel Bar-Kochva présume que les éléphants séleucides ont pu s'attaquer à des fantassins ou éléphants lagides avant de faire pression sur la phalange (1976, 156). Les phalangites séleucides, éprouvés par les Étoliens, reculent et certains s'abritent derrière les éléphants. Polybe se demande, à juste titre, comment ces animaux se sont retrouvés derrière la phalange.</p> <p>Selon Zénon, les cavaliers étoliens n'étaient pas habitués à l'aspect des éléphants. Polybe se demande qui étaient les cavaliers placés, sans doute par erreur, au milieu de la phalange. Il est possible qu'ils étaient situés sur l'une des ailes lagides.</p> <p>Flavius Josèphe (<i>A. J.</i>, XII. 3. 3) raconte comment les Juifs firent ensuite un grand accueil à Antiochos III dans « leur ville » et comment ces derniers apportèrent des soins aux éléphants séleucides et aidèrent le roi à assiéger et combattre la garnison laissée par Scopas dans la citadelle de Jérusalem.</p> <p>Antiochos le Jeune fait fuir la cavalerie lagide qui lui fait face (à l'aile gauche de l'armée lagide).</p>
<p><b>Bataille de Cynocéphales</b> 197</p> <p>Flaminius* – Philippe V</p> <p>Situation : Thessalie Site : lieux difficiles, inégalité du terrain.</p>	<p>Pol., XVIII. 23. 7 ; XVIII. 24. 2, 4-7.</p> <p>Liv., XXXIII. 8. 3 ; XXXIII. 9. 5-10.</p>	<p>Éléphants dans l'armée romaine placés à l'aile droite. Polybe nous apprend qu'un général de Philippe, Nicanôr, était surnommé « l'Éléphant ». (P)</p> <p>Éléphants dans l'armée romaine, en avant des lignes de l'aile droite, devant les enseignes. L'aile droite était, au départ, en réserve. On ne connaît pas le nombre de ces animaux mais Tite-Live affirme qu'un an plus tôt, Massinissa envoya 10 éléphants aux troupes qui combattaient en Macédoine. (Liv., XXXII. 27. 2; XLV. 13. 13).</p>	<p>Constatant la déroute de son aile gauche, Flaminius lance les éléphants contre les troupes d'infanterie adverses. Les hommes de Philippe étant incapables de se former en phalange en restant du caractère accidenté des lieux, et parce qu'ils étaient en ordre de marche, ne purent se déployer. Ils n'attendirent pas le choc de l'ennemi : « Les éléphants suffirent pour semer la panique parmi eux, pour disloquer leurs rangs et leur faire lâcher pied ». (P)</p> <p>Suite à la déroute de l'aile gauche, Flaminius fait avancer les éléphants contre les phalangites de l'aile gauche macédonienne (Philippe V avait très peu de forces de cavalerie lors de cette bataille). Les Macédoniens, effrayés par les éléphants, prennent la fuite ainsi que tous leurs compagnons d'armes. (T-L)</p>
<p><b>Siège de Larissa</b> 191</p>	<p>Liv., XXXV. 43. 5-6 ; XXXVI. 10. 4.</p>	<p>Antiochos III débarque à Démétrias avec 10 000 fantassins, 500 cavaliers et 6 éléphants, « à peine assez de troupes pour occuper une Grèce vide de soldats, à plus forte raison pour soutenir une guerre contre Rome » comme le souligne Tite-</p>	<p>Les Thessaliens hésitent « entre la crainte des ennemis qui étaient là et la honte de manquer à leurs alliés qui étaient loin ».</p>

<p>Antiochos III</p> <p>Situation : Thessalie</p>		<p>Live. D'autres arrivèrent certainement entre ce débarquement et les premières opérations car, selon <i>I. Macc.</i>, Antiochos engagea des chars et 120 éléphants dans la guerre antiochique (VIII. 6). Devant Larissa, les éléphants sont placés devant les enseignes pour provoquer la terreur et Antiochos fait avancer son armée en formation carrée.</p>	
<p><b>Bataille des Thermopyles</b> 191</p> <p>Manius Acilius Glabrio* – Antiochos III</p> <p>Situation : Thessalie Site :</p>	<p>Liv., XXXVI. 18. 4 ; XXXVI. 19. 4, 6.</p> <p>App., <i>Syr.</i>, 18. 83.</p>	<p>Les éléphants sont placés devant la cavalerie, à l'aile droite séleucide, avec leur équipage habituel. D'autres éléphants sont préposés à la défense du camp du roi. (T.-L.)</p> <p>Les éléphants sont disposés sur la gauche d'Antiochos, le long de la mer, avec leur bataillon d'appui habituel. (A)</p>	<p>Le rôle des éléphants placés à l'aile droite n'est pas connu. En revanche, Tite-Live précise que les éléphants du camp du roi gênèrent la progression des fantassins et surtout des cavaliers romains, « car les chevaux étaient effrayés et provoquaient entre eux un désordre plus grand que lors d'un combat ». Les soldats romains abattirent « les éléphants dont ils n'avaient pas pu s'emparer » (T.-L.)</p>
<p><b>Bataille de Magnésie du Sipyle</b> 189</p> <p>Scipion* – Antiochos III</p> <p>Situation : Site : plaine Conditions météorologiques : journee sombre, brumeuse et très pluvieuse. Selon Tite-Live et Appien, l'armée séleucide en fut incommodée.</p>	<p>Liv., XXXVI. 4. 8 ; XXXVI. 14. 1 ; XXXVII. 39. 13. XXXVII. 40. 1-4, 6, 13 ; XXXVII. 41. 1 ; XXXVII. 43. 9 ; XXXVII. 44. 1.</p>	<p>54 éléphants dans l'armée séleucide. 22 sont au centre avec la phalange. Cette dernière est divisée en dix corps séparés les uns des autres par une paire d'éléphants. Ces éléphants sont surmontés d'une tour abritant quatre soldats. 16 éléphants sont placés en soutien des cavaliers gallo-grecs, des cataphractes et de l'agéma, à l'aile droite. 16 autres sont installés à l'aile gauche. Le centre est confié à trois hommes dont Philippe, le « maître des éléphants ».</p> <p>16 éléphants d'Afrique dans l'armée romaine. Ils sont placés en réserve et ne sont pas destinés à servir car sont moins gros et moins résistants que les éléphants d'Antiochos. Avant son arrivée en Grèce (et donc avant la bataille des Thermopyles), Massinissa avait promis l'envoi de 500 cavaliers et de 30 éléphants au consul en préparation de cette guerre. Le consul traversa finalement la mer avec 15 éléphants qui le suivirent à Limnaion. Ces éléphants ne servirent pas aux Thermopyles, sans doute parce que les cavaliers romains n'étaient pas habitués à ces animaux. (T.-L.)</p>	<p>Dans le déroulement de la bataille, Tite-Live n'évoque que les éléphants placés auprès de la phalange. Après la déroute de l'aile gauche, celle-ci est attaquée par la légion. Le soldat romain n'est pas intimidé par les pachydermes car selon Tite-Live, il était habitué « depuis les guerres d'Afrique à éviter la charge des bêtes et à les attaquer de biais à coups de javelots (<i>pilis</i>) ou, s'il pouvait s'approcher plus près, à leur couper les jarrets à coups d'épée (<i>gladio</i>). Tite-Live attribue surtout la défaite de la phalange aux fuyards, qui empêchèrent les phalangites d'utiliser leur sarisse, mais aussi au « pêle-mêle de chars, d'éléphants, de chameaux ». Capture de 15 éléphants avec leurs cornacs. (T.-L.)</p>

<p>App., <i>Syr.</i>, 17. 71 ; XI. 31. 160 ; XI. 32. 162 ; XI. 35. 183 ; XI. 36. 186, 189.</p> <p>Flor., I. 24 (II. 8). 16.</p> <p>Dion Cass., XIX (<i>apud</i> Zonaras, 9. 20)</p>	<p>2 éléphants séleucides entre chacun des dix bataillons de la phalange (1600 hommes) et de part et d'autre de celle-ci = 22 têtes au total. Philippe l'<i>Eléphantarque</i> commande la phalange, Mendis et Zeuxis les troupes placées en avant des lignes.</p> <p>Éléphants romains à l'arrière, non destinés à être utilisés car de plus petite taille que ceux d'Antiochos. Appien atteste la présence de « quelques » éléphants dans l'armée romaine dès le début de la guerre antiochique, lors du débarquement de Glabrio en Illyrie. (A)</p> <p>Éléphants séleucides d'une taille gigantesque, tout brillants d'or, de pourpre, d'argent et de l'ivoire de leurs défenses, placés sur les ailes. (F)</p> <p>Éléphants séleucides situés au milieu, à côté des chars à faux et devant l'infanterie légère. (D. C./Z)</p>	<p>Au moment où la phalange, très éprouvée, essaie de se retirer, les éléphants s'affolent, cessent d'obéir à leurs cornacs, ce qui bouleverse la retraite. À l'issue du combat, certains éléphants sont tués et d'autres capturés. (A)</p> <p>Les chars à faux firent demi-tour en direction des éléphants et jetèrent la confusion dans les rangs macédoniens. Scipion s'empare d'objets en ivoire dans le camp d'Antiochos. (D. C./Z)</p>
<p>Liv., XXXVII. 40. 12 ; 41. 5-12 ; 42. 1 ; 43. 9.</p> <p>App., <i>Syr.</i>, 32. 168 ; XI. 33. 172-174 ; XI. 34. 175-176.</p> <p>Flor., I. 24 (II. 8). 16.</p>	<p>Les chars à faux (quadriges) sont rangés en première ligne, devant les mille cavaliers de l'escadron du roi, à l'aile gauche, avec les dromadaires situés non loin d'eux. Antiochos comptait sur les chars à faux pour bouleverser les rangs ennemis. (T-L)</p> <p>Chars à faux dans l'espace entre les deux armées, en avant de la ligne de front, devant l'aile gauche et probablement juste devant les chamelles. Mendis et Zeuxis commandent les troupes placées en avant des lignes. (A)</p> <p>Chars à faux dans l'armée séleucide. (F)</p>	<p>Eumène, qui se situait à l'aile droite romaine, était familiarisé avec les chars à faux. Il ordonna aux troupes légères, aux archers crétois et aux frondeurs d'effaroucher les chevaux des chars, en se dispersant et en faisant pleuvoir une grêle de traits accompagnée de cris discordants. Les chevaux attelés et les dromadaires sont également épouvantés par l'attaque des Romains et s'emportent. Les cavaliers romains profitent du désordre pour poursuivre les fuyards et accentuer la peur subie par les chevaux et les dromadaires. La panique des chars se diffuse chez les auxiliaires situés à proximité jusqu'aux cataphractes. Piétinement des soldats syriens par les animaux. Tite-Live qualifie les chars à faux de « vains épouvantails ». (T-L.)</p> <p>À l'aile droite romaine, Eumène, redoutant la charge des chars à faux situés face à lui, ordonne aux archers, frondeurs et autres troupes légères de les contourner au pas de course en dirigeant leurs tirs sur les chevaux et non sur les combattants portés. Les chevaux blessés, emportent les chars dans les rangs amis. Conséquence : chamelles, cavalerie et cataphractes en désordre à l'aile gauche séleucide. (A)</p> <p>Florus évoque le désordre et la fuite des Macédoniens, sans faire de lien avec les unités orientales. (F)</p>

	<p>Dion Cass., XIX. 20 (<i>apud</i> Zonaras, 9. 20).</p>	<p>Chars à faux dans l'armée séleucide. Ils sont placés en première ligne, à côté des éléphants. (D. C./Z)</p>	<p>Les Romains anticipèrent la charge des chars à faux par une charge bruyante, ce qui effraya les chevaux et mis en fuite les chars. Ceux-ci se retournèrent sur les éléphants, ce qui mit le désordre dans les rangs séleucides. (D. C./Z)</p>
	<p>Liv., XXXVII. 40. 12 ; 41. 11 ; 43. 9.</p> <p>App., <i>Syr.</i>, 32. 167 ; XI. 33, 173 ; XI. 34, 175.</p>	<p>Les dromadaires sont montés par des archers arabes et rangés avec les chars à faux en avant des cavaliers de l'escadron du roi placés à l'aile gauche. Séleucos et Antipater commandent cette aile. (T.-L.)</p> <p>Les chamelles sont montées par des archers arabes qui utilisent aussi un sabre en combat rapproché. Elles sont rangées avec les hippotoxotes, à proximité des chars à faux au moment où ceux-ci font demi-tour. Séleucos commande l'aile gauche. (A)</p>	<p>Les dromadaires et les chevaux sont épouvantés par les cris lancés par l'aile droite des Romains conduite par Eumène et Attale. Piétinement des soldats syriens par les animaux. (T.-L.)</p> <p>Les chamelles sont les premières à être victimes des chars à faux, en raison de leur proximité. Elles furent mises en fuite. (A)</p>
	<p>Liv., XXXVII. 40. 5-6, 11 ; 42. 1-2, 7-8.</p> <p>App., <i>Syr.</i>, 32. 163-164 ; XI. 33. 173 ; XI. 34. 176.</p> <p>Dion Cass., XIX. 20 (<i>apud</i> Zonaras, 9. 20).</p>	<p>À droite de la phalange, 3 000 cavaliers cataphractes sont placés entre les cavaliers galates et l'<i>agèma</i>. À l'aile gauche, Tite-Live est moins précis qu'Appien sur la position des cataphractes. Ils viennent après les cavaliers galates, les Cappadociens et les auxiliaires. Ils sont au nombre de 3 000 et sont placés à côté de mille cavaliers (aile royale) moins protégés mais semblables aux précédents. Antiochos commande l'aile droite, Séleucos et Antipater l'aile gauche. (T.-L.)</p> <p>Les cataphractes sont placés de part et d'autre de la phalange, entre les cavaliers galates et l'<i>agèma</i>, ainsi qu'à l'aile gauche entre les mercenaires et la cavalerie des Compagnons. (A) Pour Paul Goukowsky, Appien travaillait à partir de deux sources, ce qui explique cette duplication des troupes de l'aile gauche. La séquence « cavaliers galates, cataphractes, agèma » serait donc un doublon de la séquence « cavaliers galates et cappadociens [mercenaires], cataphractes et Compagnons », corroborée par Tite-Live. Il ajoute que « les troupes qui combattent réellement à l'aile gauche sont celles qu'Appien énumère au XXXII. 164 et non pas celles dont il est question au XXXII. 163 ».</p> <p>Cavaliers cataphractes dans l'armée séleucide. (D. C./Z)</p>	<p>Les cataphractes de l'aile gauche font partie des rares corps présents sur cette aile à ne pas être atteints par l'effroi causé par l'attaque romaine ou la panique des quadriges. La fuite des auxiliaires les laisse toutefois sans appui. Se voyant découverts et chargés par la cavalerie romaine, ils ne soutiennent pas même le premier choc. Les uns se débandent ; les autres, accablés du poids de leurs cuirasses et de leurs armes, sont pris ou tués. À l'aile droite, Antiochos charge à la tête de ses auxiliaires et de ses cataphractes. Il attaque les Romains de front mais également au flanc, ce qui fit fuir la cavalerie et entraîna celle de l'infanterie romaine. Les Romains s'en sortent finalement avec le renfort d'Attale. (T.-L.)</p> <p>À l'aile gauche, les cataphractes ne pouvaient esquiver les chars en raison de leur lourd équipement. Eumène profita de cela pour lancer une charge de cavalerie contre eux, ce qui les mis en fuite. Les cavaliers les rattrapaient puisque leur lourdeur les empêcher d'esquiver ou de voler aisément. (A) Pour Paul Goukowsky, Antiochos a poursuivi inconsidérément l'infanterie légionnaire et cette action a privé la phalange de son soutien de cavalerie. (Appien, <i>Livre Syriacque</i>, 2007, p. XXVI). D'un autre côté, il précise que « les vrais responsables de la défaite étaient plutôt les chefs de la phalange, qui l'avaient laissée s'immobiliser alors qu'elle aurait dû suivre coûte que coûte la cavalerie royale et les Hypaspistes » (Appien, <i>Livre Syriacque</i>, 2007, p. 38 n°459).</p> <p>Antiochos, suivi de ses hommes d'armes et cataphractes, chasse l'escadron romain qui lui fait face. (D. C./Z)</p>

	Just., XXXI. 8. 6-7.	Justin n'évoque pas les cavaliers cataphractes.	Justin raconte la déroute de la partie gauche de la légion romaine face à l'aile droite séleucide dirigée par Antiochos. Contrairement à Tite-Live, il explique que c'est la légion et non les cavaliers romains qui furent mis en fuite par les cataphractes et les auxiliaires.
<p><b>Bataille du Mont Olympe</b> 189</p> <p>Cn. Manlius Vulso/Attalides* - Galates</p>	Liv., XXXVIII. 20. 10.	Éléphants parmi les forces de l'alliance romano-attalide	Le rôle des éléphants dut se limiter à bloquer l'accès sud du mont, là où les pentes étaient plus douces, et à recevoir les Galates si ceux-ci étaient amenés à fuir par ce côté.



## Basse-époque hellénistique

<p><b>Sixième guerre syrienne</b> 170 – 168</p> <p>Antiochos IV* – Lagides</p>	<p><i>I Macc.</i>, I. 17.</p>	<p>Éléphants et chars dans l'armée séleucide. Bezalel Bar-Kochva est sceptique sur la participation des chars à faux à ce conflit : « <i>Chariots are mentioned by I Macc. in a brief reference to Antiochus' Egyptian expedition (1. 17), but the sandy terrain of Egypt's western frontier did not favour armaments of this kind</i> ». (1976, 83-84) Nicholas Sekunda doute également de la participation des chars à faux, mais ne l'exclut pas totalement, notamment pour la bataille du Mont Casios. (1994, 26)</p>	
<p><b>Bataille de Pydna</b> 22 juin 168</p> <p>Paul-Émile* – Persée</p>	<p>DS. II. 17. 1.</p> <p>Liv., XLIII. 6. 13 ; XLIV. 41. 3-5 ; XLIV. 42. 6.</p> <p>Polyen, IV. 21.</p> <p>Dion Cass., XX (<i>apud</i> Zonaras 9. 22).</p>	<p>Éléphants de Libye dans l'armée romaine. Persée avait entraîné ses chevaux à s'habituer à la présence des éléphants grâce à des simulacres de ces animaux. (D)</p> <p>Éléphants dans l'armée romaine placés à l'aile droite. Selon cet auteur, Massinissa avait promis au Sénat romain d'envoyer 12 éléphants pour ce conflit. (T.-L.)</p> <p>Éléphanterie mixte dans l'armée romaine : certains éléphants sont libyens et d'autres provenaient d'un « Antiochos de Syrie ». Persée avait fait réaliser des éléphants en bois pour habituer ses chevaux à la présence de ces animaux. (P)</p> <p>Persée avait mis sur pied une unité avec des équipements spécifiques (casques et boucliers garnis de longs clous pointus) pour lutter contre les éléphants des Romains. Il avait par ailleurs habitué ses chevaux aux éléphants en utilisant des simulacres de ces animaux. (D. C./Z)</p>	<p>Les Macédoniens prennent la fuite face aux éléphants. Les guerriers antigonides chargés de combattre les éléphants (<i>elephantomachae</i>) ne furent pas d'une grande utilité. Les alliés du nom latin suivirent la charge et mirent en fuite l'aile gauche. Des hommes fuirent vers le rivage. Ceux revenant vers le littoral furent écrasés par les éléphants qui avaient été conduits là par leurs cornacs. (T.-L.)</p>
<p><b>Révolte des Maccabées</b> (1<sup>e</sup> expédition de Lysias) 164</p>	<p><i>I Macc.</i>, III. 32, 34.</p>	<p>Avant de partir en Judée, Lysias se voit confier par Antiochos IV la moitié des troupes séleucides et les éléphants. (I. M.)</p>	

<p>Lysias – Judas Maccabée</p>	<p><i>II Macc.</i>, XI. 4-5, 8-10.</p> <p>Jos., <i>B. J.</i>, I. 40-41.</p>	<p>Lysias part en Judée avec 80 éléphants. Peu avant la bataille de Beth Zur, les partisans des Maccabées se préparent à transpercer les « bêtes les plus sauvages » pour défendre leurs places fortes, mais il n'est pas clairement établi que les Séleucides ont déployé leurs éléphants à Beth Zur. Cela est toutefois probable. Certains éléphants ont pu être confiés à Nicanor puisque, selon cet auteur, ce-dernier, avant de lancer sa propre expédition contre Judas au début du règne de Démétrios I<sup>er</sup> Sôter, avait commandé un escadron d'éléphants. (<i>II Macc.</i> XIV. 12. Cf. corpus p. 40)</p> <p>Lysias part en Judée à la tête de 80 éléphants. Il s'empare de Beth Zur. (F. J.)</p>	
<p><b>Bataille de Beth Zacharia</b> (2<sup>e</sup> expédition de Lysias) Fin mai 162</p> <p>Lysias – Judas Maccabée</p>	<p><i>I Macc.</i>, VI. 30, 34-37, 43-47.</p> <p><i>II Macc.</i>, XIII. 1-2, 15.</p> <p>Jos., <i>B. J.</i>, I. 41-45.</p> <p>Jos., <i>A. J.</i>, XII. 3. 366 ; XII. 4. 371, 373-374.</p>	<p>Peu avant la bataille de Beth Zacharia, il dispose de 32 éléphants dont l'usage est seulement attesté lors de ce combat (fin mai 162). Les éléphants sont excités avec du jus de raisin et de mûre, sont chargés des tours avant d'être répartis « parmi les phalanges ». Mille hommes cuirassés et cinq cent cavaliers d'élite sont affectés à la protection des éléphants. (I. M.)</p> <p>Lysias dispose de 22 éléphants et 300 chars à faux. L'utilisation de ces derniers est peu probable, comme l'a souligné Bezalel Bar-Kochva : « <i>Although II Macc. lists chariots in his version of Lysias' second expedition (13.2), their omission from the more reliable I Macc. and Josephus' Bellum make the participation of chariots most unlikely. The mountainous route chosen by Lysias, the scarcity in the Judaeen plateau of flat, even plains of sufficient length to allow them to gather speed, and the light character of the Jewish armament, all confirm this impression</i> » (1976, 84). (II. M.)</p> <p>Nombre inconnu d'éléphants <i>pyrgophoroi</i> à Beth-Zacharia. (F. J.)</p> <p>Lysias partit avec 32 éléphants. En raison de l'étroitesse des lieux, Lysias installa ses éléphants sur deux lignes. Ceux-ci</p>	<p>Éléazar vit un éléphant équipé d'un harnais royal et plus grand que les autres en taille. Croyant qu'il s'agissait de la monture du roi, il courut vers la bête « au milieu de la phalange », se glissa sous l'animal, lui enfonça son épée et le tua. L'éléphant s'écroula sur Éléazar qui mourut écrasé. (I. M.)</p> <p>Judas attaque le camp séleucide avec une élite de jeunes gens. Ils tuèrent 2000 hommes et transpercèrent le plus grand des éléphants avec l'équipage qu'il portait sur son dos (sans doute dans la tour). Cette action intervient juste après que l'auteur ait indiqué que Lysias disposait de 22 éléphants. La mort de cet éléphant ramena donc ce chiffre à 21. (II. M.)</p> <p>Avant que les armées n'entrent en contact à Beth Zacharia, Éléazar aperçoit le plus gros des éléphants, chargé d'une haute tour et de caparaçons dorés. Croyant qu'il était monté par le roi, il fonça en sa direction, frappa la bête sous le ventre et périt écrasé par cette dernière. (F. J.)</p>

		portaient des hautes tours et des archers. 1000 fantassins et 500 cavaliers étaient chargés de protéger les éléphants.	Éléazar vit l'éléphant le plus grand qui portait une armure royale. Croyant que l'animal était monté par le roi, il se précipita en sa direction, tua un certain nombre de soldats sur son chemin, se glissa sous l'animal et lui assena un coup d'épée dans le ventre. L'animal s'écroula sur Éléazar, ce qui provoqua la mort de ce dernier. (F. J.)
<b>Bataille d'Adassa</b> (Expédition de Nicanor) 161  Nicanor – Judas Maccabée*	<i>II Macc.</i> , XV. 20-21.	L'auteur de <i>II Maccabées</i> fait allusion à la férocité des bêtes ( <i>tôn thêriôn agriotêta</i> ).	
<b>Bataille près d'Antioche</b> Juin/juillet 150  Démétrios I <sup>er</sup> Sôter - Alexandre Balas*	<i>AD III</i> , n°- 149A	Démétrios I <sup>er</sup> Sôter engage vingt-cinq éléphants dans sa guerre contre Alexandre Balas.	Démétrios meurt durant la bataille. Alexandre Balas s'empare du trône, et très probablement des éléphants.
<b>Bataille de l'Œnoparus</b> 145  Ptolémée VI et Démétrios II Nicator* - Alexandre Balas	<i>Jos., A. J.</i> , XIII. 8. 117 ; XIII. 9. 120.	Éléphants dans l'une des deux armées.	Le cheval de Ptolémée, effrayé par le barrissement d'un éléphant, se cabra et désarçonna le roi. Les ennemis en profitèrent pour blesser Ptolémée. Le roi mourut des suites de ses blessures. Démétrios II Nicator trahit Ptolémée et resta maître des éléphants.
<b>Bataille près d'Antioche</b> 144  Diodote Tryphon* – Démétrios II Nicator	<i>I Macc.</i> , XI. 55-56.  <i>Jos., A. J.</i> , XIII. 3. 144.	Diodote Tryphon s'empare des éléphants de Démétrios II Nicator juste après la bataille et avant le siège d'Antioche. On peut donc supposer que Démétrios II avait utilisé des éléphants lors de celle-ci.	
<b>Embuscade dans la Gaulanitide</b> vers 96  Alexandre Jannée – Obédas*	<i>Jos., B. J.</i> , I. 90 ; <i>A. J.</i> , XIII. 5. 375.	Dromadaires dans le camp nabatéen.	Dans les <i>Antiquités Judaïques</i> , Alexandre Jannée est poussé dans un ravin par une multitude de <i>kameloi</i> . Dans la <i>Guerre des Juifs</i> , l'armée hasmonéenne tombe dans un ravin avant d'être écrasée par une multitude de <i>kameloi</i> . Les deux récits sont certainement complémentaires.

<p><b>Bataille de l'Amnias</b> 88</p> <p>Mithridate VI* – Nicomède IV</p> <p>Site : plaine.</p>	<p>App., <i>Mithr.</i>, 17. 63 ; XII. 18. 64, 66-68.</p>	<p>Chars à faux dans l'armée de Mithridate. Avant sa description de la bataille, Appien indique que Crateros avait commandé 130 chars. Ceux-ci ont pu être des chars à faux mais Appien rapporte l'utilisation de « quelques chars » seulement.</p>	<p>Les chars à faux chargent les Bithyniens, font une brèche au milieu, tranchent les uns et déchirent les autres en morceaux. L'armée de Nicomède est terrifiée de l'horreur du spectacle, ce qui met le désordre dans les rangs. L'action des chars à faux est suivie par une attaque d'Archélaos à la tête de l'infanterie légère, pendant que l'infanterie légère de Néoptolème et la cavalerie d'Arcathias, qui avaient interrompu leur repli et fait demi-tour, attaquent à l'arrière.</p>
<p><b>Bataille de Chéronée</b> 86</p> <p>Mithridate VI – Sylla*</p> <p>Situation : Béotie Site : le terrain sur lequel était l'armée de Mithridate était « environné d'escarpements », alors que Sylla s'était placé sur une plaine. (A)</p>	<p>Plut., <i>Syll.</i>, 15. 1 ; 18. 4-6 ; <i>Luc.</i>, XI. 6.</p> <p>App., <i>Mithr.</i>, 42. 163-164.</p>	<p>Taxile, un général de Mithridate, descendit de Thrace et de Macédoine avec une armée comprenant 90 chars à faux. Selon Plutarque, « la force des Barbares résidait dans leurs chevaux et dans leurs chars ». Dans la vie de <i>Lucullus</i>, Plutarque précise que les Romains ont vu des <i>kameloï</i> appartenant à Mithridate lors de cette bataille.</p> <p>Mithridate utilisa soixante chars à faux. (A)</p>	<p>Sylla réduisit l'intervalle entre les deux armées en arrivant de manière rapide, ce qui ne permit pas aux chars de disposer de l'élan nécessaire à leur efficacité. Les chars à faux furent effectivement trop lents et les Romains purent les éviter. Les infanteries en vinrent aux mains après cela, ce qui indique que les chars à faux avaient engagé la bataille. (P)</p> <p>Pris au dépourvu, Mithridate envoya d'abord un détachement de cavalerie. Face à l'échec des cavaliers, il dépêcha ensuite soixante chars à faux pour ouvrir des brèches dans les légions romaines. Les Romains ouvrirent leurs rangs et les chars arrivèrent aux lignes arrière. « Comme ils avaient de la difficulté à tourner, les hommes des derniers rangs les encerclèrent et les mirent hors de combat en les criblant de javelots ». (A)</p>
<p><b>Bataille d'Orchomène</b> 85</p> <p>Mithridate VI – Sylla*</p> <p>Site : plaine favorable aux mouvements de cavalerie. (P)</p>	<p>Front., II. 3. 17a, 17b, 18. (P. Barker attribue le récit de Frontin à cette bataille)</p> <p>Plut., <i>Syll.</i>, 24. 1 ; <i>Luc.</i>, XI. 6.</p>	<p>Chars à faux au nombre inconnu, placés sur la ligne de front pour désorganiser l'ennemi. (F)</p> <p>Dans la vie de <i>Lucullus</i>, Plutarque rapporte que les Romains ont vu des <i>kameloï</i> appartenant à Mithridate lors de cette bataille.</p>	<p>Afin de contrer les chars, Sylla commande aux <i>prostignani</i> de ficher en terre « des pieux nombreux et serrés, puis, dès que les quadriges approchèrent, il rappela derrière ces pieux la ligne des <i>antesignani</i> ». Il fait pousser le cri de guerre à son armée et ordonne aux vélites et aux autres troupes légères de lancer des javelots. Les chars, empêtrés dans les pieux et terrorisés par les cris et les traits, font demi-tour et désorganisent la formation des Macédoniens qui recula.</p> <p>Dans la vie de <i>Sylla</i>, Plutarque fait référence à la présence de chars à faux dans l'armée de Mithridate peu de temps après la bataille, lors de l'entrevue entre Sylla et le roi du Pont.</p>
<p><b>Troisième guerre mithridatique</b> 74-63</p> <p>Mithridate VI – Lucullus/Pompée*</p>	<p>Plut., <i>Luc.</i>, 7. 5 ; 11. 6 ; 34. 4 ; 37. 4.</p>	<p>Dans la vie de <i>Lucullus</i>, Plutarque atteste la présence de 100 chars à faux dans l'armée de Mithridate. Il ajoute que des chameaux comptaient parmi le train de Mithridate. Ce sont sans doute ces animaux qui tombent ensuite entre les mains de Lucullus.</p>	<p>D'après Plutarque, on vit défiler des chars à faux lors du cortège de Lucullus à Rome. (P)</p>

	<p>Memn., Fr. 37, <i>apud</i> Phot., CCXXIV. [232b].</p> <p>Amm., XXIII. 6. 56.</p> <p>Dion Cass., XXXVI. 49. 3-4.</p>	<p>Cent vingt chars à faux dans l'armée de Mithridate après la mort de Sylla. (M)</p> <p>Chameaux de Bactriane découverts pour la première fois par les Romains lors du siège de Cyzique (73). (A. M.)</p> <p>Chameaux « de toute espèce », chars et chariots dans le train de Mithridate attaqué par surprise en 65. (D. C.) D'après Plutarque (<i>Pompée</i>, XXXII), les généraux de Mithridate avaient rangé l'armée en ordre de bataille. Plutarque n'évoque pas les chameaux et les chars.</p>	
<p><b>Bataille de Tigranakert</b> 69</p> <p>Tigrane II d'Arménie – Lucullus*</p>	<p>Plut., <i>Luc.</i>, 26. 7 ; 27. 7 ; 28. 2-6 ; 37. 4.</p> <p>Eutr., VI. 9. 1.</p>	<p>17 000 cavaliers cataphractes. La plupart des cavaliers cataphractes sont placés sur les premiers rangs de l'aile droite. Cette aile est commandée par le roi de Médie. (P)</p> <p>Le roi Tigrane est à la tête de 7500 clibanaires et de 100 000 sagittaires et hommes d'armes. (E)</p>	<p>Lucullus donne l'ordre à ses cavaliers thraces et gaulois d'attaquer de flanc les cataphractes et de détourner leurs lances avec leurs épées. Lucullus lance ses troupes contre les cataphractes et leur ordonne de ne pas utiliser le javelot mais d'attaquer au corps à corps en ciblant les mollets et les cuisses, parties non protégées des cataphractes. Avant le choc des Romains, les cataphractes prirent la fuite en criant et se jetèrent dans les rangs de l'infanterie, avant que celle-ci ait commencé à combattre. Les cataphractes ne réussirent pas à fuir, empêtrés dans leurs propres rangs. Lorsque Lucullus rentra à Rome, on fit défiler des cavaliers cataphractes dans le cirque Flaminius. (P)</p>
<p><b>Bataille de Carrhae</b> 53</p> <p>Suréna* – Crassus</p>	<p>Plut., <i>Crass.</i>, 24. 1-3 ; 25. 1, 5-9 ; 27. 2.</p> <p>Dion Cass., XL. 22. 2-5.</p>	<p>Cavaliers cataphractes au nombre inconnu dans l'armée parthe. D'après Plutarque, mille cataphractes et d'autres cavaliers plus légèrement armés servaient habituellement d'escorte à Suréna (21. 7). Chameaux porteurs de flèches, derrière l'armée parthe. Les chameaux n'ont pas de rôle actif dans la bataille. Nous savons que Plutarque disposait de mille chameaux de transport (21. 7). (P)</p> <p>Cataphractes dans l'armée de Suréna. (D. C.)</p>	<p>L'objectif assigné aux cavaliers cataphractes était d'abord de charger les Romains avec leurs piques afin d'ébranler et d'enfoncer les premiers rangs. En constatant la masse de boucliers et la fermeté de la formation romaine, Suréna changea de stratégie. Les cataphractes simulèrent une fuite avant d'encercler le carré romain et de le contraindre à se resserrer. S'effectue ensuite une action coordonnée des troupes légères et des cataphractes (stratégie du marteau et de l'enclume). Il semble que les cataphractes ne restent pas autour mais se repositionnent devant la formation romaine pendant que les troupes légères les encerclent et font pleuvoir une grêle de traits. Les troupes légères vont s'approvisionner en flèches sur les chameaux positionnés derrière l'armée. Publius décide d'affronter les Parthes avec des cavaliers. Ceux d'origine gauloise s'illustrent contre les cataphractes en faisant tomber leurs cavaliers et en blessant les chevaux par-dessous, après être eux-mêmes descendus de leurs montures. Les chevaux cataphractes se cabrent et écrasent leurs cavaliers tandis que les chevaux des Gaulois sont victimes des piques. Afin d'échapper aux flèches, beaucoup de Romains se jettent contre les cataphractes et meurent transpercés par les <i>kontoi</i>. (P)</p>

			Dion Cassius est un peu plus claire sur la stratégie de Suréna. Il explique que les Romains devaient resserrer leurs rangs pour se protéger des flèches, mais qu'en faisant cela, ils devenaient vulnérables aux cataphractes. Selon lui, beaucoup de Romains moururent épouvantés et transpercés par les cataphractes. (D. C.)
<p><b>Bataille de Zela</b> 47</p> <p>Pharnace II – Jules César*</p>	<p>Ps.-Caes., A., 75. 2-3.</p> <p>Dion Cass., XLII. 47. 5.</p>	Chars à faux dans l'armée de Pharnace II. (Ps. C. ; D. C.)	<p>Les chars à faux portent le désordre dans les rangs romains à peine formés. Ceux-ci répondent par une grêle de traits. (Ps. C.)</p> <p>César fut un temps troublé par la cavalerie de Pharnace et par ses chars à faux. (D. C.)</p>
<p><b>Bataille du Mont Gindarus</b> 38</p> <p>Pacorus I<sup>er</sup> – Ventidius*</p> <p>Situation : Syrie Cyrrestique</p>	<p>Dion Cass., XLIX, 200 1-2.</p>	Cavaliers cataphractes dans l'armée parthe.	<p>Les Parthes attaquent le camp des Romains mais ceux-ci s'y étaient préparés. Les Romains étaient placés sur des hauteurs, ce qui les aida à repousser la cavalerie cataphracte des Parthes. Les fantassins et surtout les frondeurs, qui attaquaient à distance par des coups violents, repoussèrent les cataphractes.</p>
<p><b>Engagement opposant les Mèdes et les Parthes à Antoine*</b></p>	<p>Dion Cass., XLIX, 26. 2.</p>	Cavaliers cataphractes dans l'armée parthe.	<p>Antoine met en fuite l'armée ennemie avec les frondeurs, ce qui porte le désordre parmi les cataphractes. Ils n'en tuèrent toutefois pas beaucoup car ceux-ci galopent rapidement.</p>

## Table des illustrations

Figure 1 Carte de la plaine chinoise à l'époque des Printemps et des Automnes (V <sup>e</sup> siècle).....	28
Figure 2 Aire de peuplement des éléphants dits "de Syrie" aux II <sup>e</sup> -I <sup>er</sup> millénaires .....	31
Figure 3 Tesson de terre-cuite montrant des pièces d'armure équestre .....	59
Figure 4 Tableau des effectifs d'éléphants, de <i>kameloi</i> et de chars rassemblés par Alexandre .....	77
Figure 5 Cheval royal et son palefrenier, procession des dignitaires, palais de Persépolis .....	137
Figure 6 La dispersion de l'éléphanterie d'Alexandre (tableau) .....	157
Figure 7 Effectifs d'éléphants dans les armées indiennes (tableau).....	169
Figure 8 L'Égypte, l'Éthiopie et la Trogydytique au III <sup>e</sup> siècle .....	187
Figure 9 Le désert égyptien dans la seconde moitié du III <sup>e</sup> siècle.....	211
Figure 10 Représentation hypothétique d'un char à faux .....	232
Figure 11 Représentation hypothétique d'un éléphant <i>pyrgophoros</i> lors du siège d'Argos.....	243
Figure 12 Reconstitution hypothétique d'un char à faux.....	247
Figure 13 Représentation hypothétique de deux éléphants de guerre gréco-bactriens .....	255
Figure 14 Représentation hypothétique d'un cavalier cataphracte séleucide.....	263
Figure 15 Représentation hypothétique de l'équipement et de l'armement .....	267
Figure 16 Position, nombre et ordonnancement des éléphants de guerre (tableau).....	279
Figure 17 Victoire de l'aile droite séleucide sur l'aile gauche lagide à Raphia (schéma).....	285
Figure 18 Frise arrière de l'architrave central de la porte ouest du stûpa 1 de Sâncî .....	288
Figure 19 Frise arrière de l'architrave central de la porte sud du stûpa 1 de Sâncî .....	288
Figure 20 Peinture issue de la grotte des peintres, Kizil (nord-ouest de la Chine),.....	288
Figure 21 Représentation hypothétique d'un char anti-éléphants.....	398
Figure 22 Représentation hypothétique d'un char anti-éléphants.....	398
Figure 23 Les éléphants de Pôros contre les cochons d'Alexandre, enluminure du XV <sup>e</sup> siècle. ....	405
Figure 24 Entrée d'Alexandre dans Babylone, Charles Le brun, 1664.....	458
Figure 25 L'entrée d'Alexandre à Babylone, Gaspare Diziani, 1730 .....	458

Figure 26 Représentation d'un covinus équipé de faux, M. Ginzzot, 1838 .....	485
Figure 27 Boadicée et ses filles sur un char à faux, statue de Thomas Thornycroft, XIX <sup>e</sup> siècle.....	486
Figure 28 Représentation du char à faux double du <i>De rebus bellicis</i> .....	489
Figure 29 La bataille de Beth Zacharia, Bible Saint-Pierre-de-Roda, Catalogne, XI <sup>e</sup> siècle.....	496
Figure 30 Éléazar tuant un éléphant de guerre séleucide, <i>Speculum humanae salvationis</i> , 1428.....	496
Figure 31 Éléazar tuant un éléphant de guerre séleucide, <i>Speculum humanae salvationis</i> , c. 1370....	496
Figure 32 Éléazar tuant un éléphant de guerre séleucide, dessin de Gustave Doré et gravure d'Alexandre Hurel, 1866.....	497
Figure 33 Éléazar tuant un éléphant de guerre séleucide, cloître de la cathédrale de Bressanone, Italie, 1482 .....	497
Figure 34 Chars à faux du <i>Bellifortis</i> , Konrad Kyser, fin du XIV <sup>e</sup> siècle .....	498
Figure 35 Chars à faux, gravure de Léonard de Vinci, XV <sup>e</sup> siècle.....	499
Figure 36 L'éléphant de Pyrrhos en carton-pâte, défilé du 2 juillet 1939, Montigny-lès-Metz .....	506
Figure 37 Un tank britannique stupéfiant un soldat allemand, <i>L'illustration</i> , 02/12/1916.....	508
Figure 38 L'éléphant <i>pyrgophoros</i> , insigne du 19 <sup>e</sup> bataillon de chars de combat.....	509
Figure 39 Les éléphants de l'armée de Chu, planche extraite du manga <i>Kingdom</i> .....	511



# Table des matières

Remerciements.....	1
Abréviations, conventions.....	3
Introduction .....	4
I. Cadres de l'étude .....	5
II. État de la question .....	8
III. Sources .....	17
<b>Première partie</b>	
<b>Des armées de l'Orient aux armées hellénistiques</b>	
Chapitre I L'origine des chars à faux, des éléphants de guerre, des cavaliers cataphractes et du combat à dos de dromadaire .....	25
I. <i>L'éléphant de guerre : une pratique militaire indienne</i> .....	26
I. 1. L'Inde, berceau de l'emploi des éléphants à la guerre .....	26
I. 2. Des éléphants de guerre dans le Proche-Orient ancien .....	30
I. 3. Des éléphants de guerre africains ? .....	35
II. <i>Le combat à dos de dromadaire : un monopole arabe</i> .....	37
II. 1. Une monture de guerre caractéristique de l'Arabie antique .....	37
II. 2. Des dromadaires montés dans les armées assyriennes ? .....	39
II. 3. Le combat à dos de dromadaire dans le monde achéménide .....	42
III. <i>Le char à faux, une arme développée dans les plaines mésopotamiennes</i> .....	46
III. 1. L'ajout de faux, une initiative assyrienne .....	46
III. 2. Les chars à faux : une invention de Cyrus II ? .....	47
III. 3. Les origines macédoniennes et indiennes des chars à faux : des hypothèses caduques ..	51
IV. <i>Le cavalier cataphracte : l'aboutissement de plusieurs siècles d'évolution de la cavalerie</i> .....	53
IV. 1. L'hypothèse assyrienne .....	53
IV. 2. L'hypothèse achéménide .....	54
IV. 3. Un cavalier venu des régions d'Asie centrale ? .....	56
Chapitre II Perception et emploi des troupes montées asiatiques par les Grecs durant l'Anabase d'Alexandre .....	63
I. <i>Regards grecs sur les troupes montées de l'Asie avant l'expédition d'Alexandre</i> .....	64
I. 1. Le char à faux chez Xénophon : une arme présentée comme redoutable .....	64
I. 2. La perception des <i>kameloï</i> et des éléphants à l'époque classique .....	67
I. 3. Éléphants et <i>kameloï</i> chez Aristote .....	70
II. <i>Acquisition et usage des troupes montées asiatiques par les Macédoniens lors de l'Anabase</i> .....	76

II. 1. Captures, dons et réquisitions d'éléphants, de <i>kameloi</i> et de chars .....	76
II. 2. Les <i>kameloi</i> et les éléphants : un soutien logistique précieux.....	80
II. 3. L'intégration des éléphants dans l'armée macédonienne.....	83
<i>III. Portée politique et symbolique de l'acquisition des troupes montées asiatiques par Alexandre.....</i>	<i>86</i>
III. 1. L'enrôlement des élites indigènes .....	86
III. 2. Valeur politique et militaire des éléphants et des chars de guerre .....	89
III. 3. L'éléphant de guerre : un faire-valoir du Théos Anikètos .....	92

## Chapitre III Le déploiement des éléphants, des chars à faux, des cataphractes et des dromadaires montés dans les armées hellénistiques ..... 98

<i>I. Des guerres des Diadoques à la paix d'Apamée : l'emploi régulier des éléphants et des chars à faux.....</i>	<i>99</i>
I. 1. Le déploiement des éléphants de guerre d'après les sources textuelles .....	99
I. 2. Le déploiement des chars à faux par les Séleucides .....	104
I. 3. Une troupe pour asseoir durablement le pouvoir de Séleucos .....	107
<i>II. Le recours ponctuel aux troupes montées orientales au II<sup>e</sup> siècle.....</i>	<i>111</i>
II. 1. L'apparition des cataphractes et des dromadaires dans l'armée séleucide .....	111
II. 2. Le tournant de Magnésie-du-Sipyle dans l'emploi des éléphants de guerre.....	118
II. 3. Cataphractes et éléphants de guerre dans les royaumes gréco-indiens et indo-grecs.....	121
<i>III. Les résurgences des troupes montées asiatiques à la fin de l'époque hellénistique..</i>	<i>125</i>
III. 1. <i>Kameloi</i> , chars à faux et cataphractes : fin du II <sup>e</sup> siècle/1 <sup>e</sup> moitié du I <sup>er</sup> siècle.....	125
III. 2. Cavaliers cataphractes et <i>kameloi</i> dans les armées parthes .....	127
III. 3. Des éléphants de guerre dans les armées parthes ? .....	128

## Deuxième partie

### Remonte, entretien et préparation à la guerre

## Chapitre IV La remonte des troupes montées asiatiques en Grèce et en Asie 132

<i>I. La remonte des chevaux et des dromadaires.....</i>	<i>134</i>
I. 1. Le cheval néséen : une race déterminante pour l'efficacité militaire des cataphractes et des chars à faux .....	134
I. 2. La Médie et l'Arménie : des régions indispensables pour la remonte des chevaux cataphractes .....	138
I. 3. L'élevage de dromadaires : une activité en développement dans l'Orient hellénistique .	141
<i>II. Les éléphants comme butin de guerre.....</i>	<i>146</i>
II. 1. La dispersion de l'éléphanterie d'Alexandre en Asie .....	146
II. 2. La dispersion de l'éléphanterie d'Alexandre en Europe.....	149
II. 3. La capture des éléphants séleucides et lagides après l'époque des Diadoques .....	154
<i>III. La formation et la remonte des éléphanteries par la voie diplomatique : les cas séleucide, épirote, et attalide.....</i>	<i>158</i>
III. 1. Les échanges diplomatiques des Séleucides avec les Indiens et les Bactriens .....	158
III. 2. Le prêt de Ptolémée Kéraunos à Pyrrhos .....	163
III. 3. Les dons des Romains aux Attalides.....	165

## Chapitre V Les expéditions de chasse aux éléphants en Égypte lagide ..... 173

<i>I. L'implantation lagide sur les côtes de la mer Rouge</i> .....	174
I. 1. La chasse aux éléphants dans la vallée du Nil, un projet abandonné ? .....	174
I. 2. Bérénice et Ptolemaïs-des-chasses : deux fondations urbaines majeures sous Ptolémée Philadelphé.....	179
I. 3. La conquête des régions du sud sous Evergète et Philopator.....	184
<i>II. Les expéditions de chasse aux éléphants</i> .....	188
II. 1. La composition des corps expéditionnaires.....	188
II. 2. Les techniques de chasse à l'éléphant .....	195
II. 3. Les éléphants recherchés par les Lagides : espèce, âge et sexe .....	198
<i>III. De la capture des éléphants à leur acheminement en Basse-Égypte : un voyage aux multiples périls</i> .....	203
III. 1. L'acheminement des éléphants sur les navires porte-éléphants.....	203
III. 2. La traversée du désert égyptien .....	210
III. 3. La descente de la vallée du Nil .....	214

## Chapitre VI Préparation des troupes montées asiatiques à la guerre ..... 218

<i>I. Dressage, entretien et entraînement des éléphants, dromadaires et chevaux néséens</i> 219	
I. 1. La conduite des éléphants de guerre : un monopole indien ?.....	219
I. 2. Formation et entraînement des troupes montées asiatiques .....	224
I. 3. Entretien des troupes montées orientales et infrastructures .....	228
<i>II. L'équipement des montures et la structure des chars à faux</i> .....	231
II. 1. L'équipement général des chevaux, des dromadaires et des éléphants .....	231
II. 2. Les éléphants pyrgophoroï .....	238
II. 3. La structure des chars à faux .....	244
<i>III. Les combattants de ces troupes : équipement et armement</i> .....	250
III. 1. Les monteurs d'éléphants .....	250
III. 2. L'équipage des chars à faux et les cavaliers cataphractes .....	258
III. 3. L'équipement et l'armement des kamèlitai .....	266

### Troisième partie

## Les troupes montées asiatiques dans les guerres hellénistiques : aspects militaires

## Chapitre VII L'utilisation tactique des troupes montées asiatiques ..... 270

<i>I. Ordonnancement et objectifs assignés aux éléphants de guerre</i> .....	271
I. 1. Caractéristiques tactiques et dispositions particulières .....	271
I. 2. Objectifs et rôle des éléphants de guerre .....	280
I. 3. L'emploi des éléphants dans la poliorcétique grecque et l'attaque des camps .....	286
<i>II. Ordonnancement et objectifs assignés aux chars à faux, aux cavaliers cataphractes et aux dromadaires</i> .....	294
II. 1. Position et manœuvre des chars à faux .....	294
II. 2. Position et manœuvre des cavaliers cataphractes .....	300
II. 3. Place et rôle prévus pour les dromadaires à Magnésie-du-Sipyle.....	304
<i>III. Unités et commandement : de la théorie à la pratique</i> .....	308

III. 1. Unités et commandement des éléphants de guerre.....	308
III. 2. Unités et commandement des chars à faux .....	314
III. 3. Unités et commandement des cavaliers cataphractes et des dromadaires .....	315

## Chapitre VIII Les effets des chars à faux, des éléphants, des cataphractes et des dromadaires sur le corps et l'esprit des guerriers..... 316

<i>I. Les éléphants : des mormolukeia d'une efficacité redoutable.....</i>	<i>317</i>
I. 1. Un épouvantail sur le champ de bataille .....	317
I. 2. Un « surcroît aux horreurs de la guerre » .....	324
I. 3. Un instrument de pression stratégique et diplomatique .....	332
<i>II. Le corps et l'esprit des guerriers à l'épreuve des chars à faux.....</i>	<i>337</i>
II. 1. Les amputations par chars à faux : terminologie et choix narratifs .....	337
II. 2. Des symptômes physiologiques révélateurs d'une violence extrême .....	342
II. 3. Un impact psychologique aux effets tactiques redoutables .....	347
<i>III. Cavaliers cataphractes et dromadaires : un impact psychologique plus limité.....</i>	<i>350</i>
III. 1. L'aspect et la charge terrifiante des cavaliers cataphractes .....	350
III. 2. Les blessures impressionnantes infligées par le kontos .....	351
III. 3. L'emploi des dromadaires à Magnésie du Sipyle : un effet de surprise recherché par Antiochos III ?.....	352

## Chapitre IX Les limites militaires des troupes montées asiatiques ..... 355

<i>I. Conditions particulières et difficultés d'utilisation.....</i>	<i>356</i>
I. 1. La présence d'éléphants lors les campagnes militaires : avantage ou inconvénient ?.....	356
I. 2. L'inadaptation des troupes montées asiatiques à certains théâtres d'opérations .....	362
I. 3. Des espèces d'éléphants plus performantes que d'autres ?.....	367
<i>II. Stratégies et tactiques utilisées contre les troupes montées asiatiques .....</i>	<i>371</i>
II. 1. La lutte contre les éléphants de guerre : de l'évitement à l'affrontement .....	371
II. 2. Procédés de défense contre les chars à faux .....	380
II. 3. La lutte contre les cavaliers cataphractes et les dromadaires .....	387
<i>III. Les dispositifs techniques utilisés contre les éléphants et les chars à faux.....</i>	<i>390</i>
III. 1. Triboloi et autres pièges de métal .....	390
III. 2. Les chars keraiphoroi déployés par les Romains contre les éléphants .....	396
III. 3. Des cochons contre les éléphants : l'idée originale des Mégariens .....	402

## Quatrième partie

### Images, pouvoir et représentations

## Chapitre X L'éléphant comme instrument d'affirmation et de légitimation du pouvoir royal ..... 408

<i>I. L'éléphant, un symbole du pouvoir royal.....</i>	<i>409</i>
I. 1. L'éléphant dans le monnayage des Ptolémées .....	409
I. 2. L'emblème de la dynastie séleucide .....	413
I. 3. L'éléphant dans le monnayage des rois hellénistiques d'Europe et de Bactriane.....	419

<i>II. L'éléphant contre le guerrier : un motif original dans l'art et l'artisanat hellénistique</i>	423
II. 1. Les galatomachies séleucides.....	423
II. 2. Un motif d'origine attalide ? .....	427
II. 3. Les céramiques en faïence des ateliers égyptiens.....	430
<i>III. L'exécution par les éléphants des transfuges et des rebelles</i>	433
III. 1. L'écrasement par un éléphant : une mise à mort pour sanctionner la désobéissance à l'autorité royale .....	433
III. 2. Un supplice conforme au modèle juridique, culturel et social des sociétés hellénistiques .....	437
III. 3. Le projet d'exécution des Juifs d'Égypte vu par les auteurs juifs : un acte transgressif, mais un supplice légal .....	440
<b>Chapitre XI Perceptions et représentations des éléphants de guerre chez les opposants aux souverains séleucides</b>	<b>444</b>
<i>I. La formation et la mise en scène d'une éléphanterie concurrente en Égypte lagide</i>	<i>446</i>
I. 1. Éléphant d'Éthiopie et des Trogodytes vs. Éléphant indien : la concurrence de l'éléphanterie lagide .....	446
I. 2. La mise en scène des éléphants lors des Ptolemaeia.....	452
I. 3. L'éléphant dans les triomphes dionysiaques : un motif alexandrin à succès dans le monde gréco-romain .....	455
<i>II. La dissolution de l'éléphanterie séleucide par les Romains</i>	<i>459</i>
II. 1. Une clause ordinaire dans les traités imposés aux adversaires de Rome .....	459
II. 2. Un trophée de guerre encombrant pour les Romains, mais utile aux Attalides.....	463
II. 3. Une clause d'importance secondaire à l'esprit des Romains ? .....	465
<i>III. Les abattages d'éléphants dans la littérature de persécution juive</i>	<i>470</i>
III. 1. Un récit peu vraisemblable .....	470
III. 2. Régicide raté ou simple acte de résistance ? .....	472
III. 3. La vision des quatre bêtes dans le livre de Daniel : une autre allusion à l'éléphant de guerre séleucide ? .....	475
<b>Chapitre XII La construction d'une image négative de l'emploi des éléphants, des chars à faux et des dromadaires dans la guerre, de la fin de l'époque hellénistique à l'époque contemporaine</b>	<b>478</b>
<i>I. Des pratiques de guerre marginalisées par les auteurs anciens</i>	<i>479</i>
I. 1. Un mépris profond pour ces troupes dans l'empire romain .....	479
I. 2. Le char à faux, un attribut militaire des Barbares .....	483
I. 3. Les chars à faux du De rebus bellicis .....	488
<i>II. Les éléphants de guerre dans les traditions chrétienne et juive : une pratique guerrière caractéristique de la culture militaire ennemie</i>	<i>491</i>
II. 1. Les allusions discrètes aux éléphants de guerre des souverains hellénistiques chez les historiens arméniens .....	491
II. 2. La mosaïque aux éléphants de l'ancienne synagogue de Huqoq : une représentation du conflit entre les Maccabées et les Séleucides ? .....	492
II. 3. L'intérêt renouvelé pour la mort d'Éléazar Auaran au Moyen-âge classique .....	495

<i>III. La perception des troupes montées de l'Asie dans l'Europe moderne et contemporaine : entre fascination et mépris</i> .....	498
III. 1. Une fascination pour le machinisme : les chars à faux de Konrad Kyeser, Léonard de Vinci et Voltaire .....	498
III. 2. Les chars à faux et les éléphants de guerre vus par les soldats français : de la déconsidération à l'hommage .....	502
III. 3. Chars à faux, éléphants, cavaliers cataphractes et dromadaires dans les œuvres de fiction et la culture ludique : une perception plus objective ? .....	509
Conclusion .....	513
Bibliographie .....	519
Annexes .....	548
<i>Annexe n. 1 Glossaire</i> .....	549
<i>Annexe n. 2 Chronologie synthétique</i> .....	554
<i>Annexe n. 3 Carte du royaume séleucide au III<sup>e</sup> siècle</i> .....	557
<i>Annexe n. 4 Cartes de l'Inde ancienne</i> .....	558
<i>Annexe n. 5 Carte des batailles d'éléphants, de chars à faux, de cataphractes et de dromadaires</i> .....	560
<i>Annexe n. 6 Tableau des batailles</i> .....	561
Table des illustrations .....	589

Sous la direction d'Isabelle Pimouguet Pédarros,  
Professeur d'histoire ancienne

# Chars à faux, éléphants, cataphractes et dromadaires dans les guerres hellénistiques

Approche militaire, sociale et culturelle

Thèse de doctorat

Régis Guet

Volume 2 : Corpus documentaire



Université de Nantes  
UFR Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie

Illustration page de couverture : Psyché à dos de dromadaire, III<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> siècle av. n. è., musée du Louvre © F. Frédel, 20 juillet 2019.





# Table des matières

Sources littéraires .....	12
Monde indien et chinois (V <sup>e</sup> siècle av. n. è – V <sup>e</sup> siècle de n. è.) .....	13
Mahābhārata .....	14
Arthaśāstra .....	15
Zuo Zhuan .....	20
Sima Qian .....	20
Ban Gu .....	21
Fan Ye .....	21
I- Époques archaïque et classique .....	22
Ésope .....	23
Eschyle .....	23
Hérodote .....	24
Xénophon .....	26
Aristote .....	31
Démosthène .....	35
II - Époque hellénistique .....	36
Livre de Daniel .....	37
Polybe .....	38
Apollonios Paradoxographos .....	41
Premier livre des Maccabées .....	42
Deuxième livre des Maccabées .....	43
Troisième livre des Maccabées .....	44
Asclépiodote .....	46
Lucrèce .....	47
Diodore de Sicile .....	48
Nicolas de Damas .....	62

III - Époque romaine .....	63
Tite-Live.....	64
Denys d’Halicarnasse .....	69
Strabon .....	70
Pseudo-César.....	76
Valère Maxime.....	76
Sénèque .....	76
Pomponius Mela.....	77
Silius Italicus .....	77
Périple de la mer Érythrée .....	78
Pline l’Ancien.....	79
Flavius Josèphe.....	84
Frontin.....	86
Quinte-Curce .....	87
Plutarque .....	93
Juvénal.....	102
Suétone.....	102
Arrien .....	103
Appien.....	110
Élien le tacticien .....	113
Florus .....	114
Pausanias .....	115
Lucien de Samosate.....	116
Polyen.....	118
Maxime de Tyr.....	120
Chariton d’Aphrodise .....	120
Julius Pollux .....	120
L. Ampelius.....	121
Clément d’Alexandrie.....	121
Dion Cassius.....	122
Jules l’Africain .....	124
Athénée de Naucratis.....	125
Claude Élien.....	127
Philostrate.....	137
Historien de Jérusalem.....	140

Pseudo-Callisthène .....	142
Héliodore.....	147
Justin .....	149
Libanios.....	151
Ammien Marcellin.....	151
Eutrope .....	151
Festus .....	152
Jérôme de Stridon.....	152
Paul Orose .....	152
Nonnos de Panopolis .....	153
Végèce.....	156
<i>De Rebus Bellicis</i> .....	157
Hésychios d'Alexandrie .....	158
<b>IV - Époque médiévale .....</b>	<b>159</b>
Photios I <sup>er</sup> de Constantinople .....	160
La Souda.....	162
Jean Zonaras .....	164
<i>Realia</i> .....	166
<b>Orient assyrien et achéménide - Monde grec archaïque et classique</b> .....	<b>167</b>
Textes assyriens.....	168
Reliefs d'Assurnasirpal II à Tiglath-Pileser III.....	169
Reliefs d'Assurbanipal .....	171
Frise des tributaires, palais de Persépolis.....	173
Représentations achéménides de chameaux et d'éléphants.....	174
Chameaux et dromadaires dans le monde grec archaïque.....	175
Chameaux et dromadaires dans le monde grec classique.....	176

<b>Grèce, Macédoine, Thrace .....</b>	<b>177</b>
Monnaie de Ptolémée Kéraunos, Lysimacheia, Thrace .....	178
Monnaie dite « du nouveau style », Athènes, Attique.....	179
Statuette d'un éléphant <i>pyrgophoros</i> , Thessalonique, Macédoine .....	180
<b>Asie Mineure.....</b>	<b>181</b>
Liste éphébique d'Apollonis, Lydie.....	182
Dédicace de Klaudia à Aphrodite, Lydie .....	182
Sculpture d'un éléphant, forteresse du mont Karasis, Cilicie.....	183
Statuette d'un éléphant <i>pyrgophoros</i> , Myrina, Éolide .....	184
Statuette d'Éros et Psyché à dos d'éléphant, Myrina, Éolide.....	185
Bas-relief de Psyché à dos de dromadaire, Alexandrie de Troade .....	186
Bas-relief du sanctuaire d'Athéna Nikephoros, Pergame, Éolide .....	187
Sceau de Sagalassos, Pisidie .....	189
<b>Mésopotamie et Asie centrale.....</b>	<b>190</b>
Chronique des Ruines de l'Esagil ( <i>BCHP 6</i> ) .....	191
Chronique concernant Antiochos, la Bactriane et l'Inde ( <i>BCHP 7</i> ).....	193
Chronique de la fin du règne de Séleucos ( <i>BCHP 9</i> ).....	194
Journal astronomique de la Première guerre syrienne ( <i>AD I, n° - 273B</i> ) .....	195
Journal astronomique Démétrios I <sup>er</sup> contre Alexandre ( <i>AD III, n°- 149A</i> ).....	197
Monnaies de Séleucos .....	198
Monnaies d'Antiochos I <sup>er</sup> .....	201
Monnaie de Séleucos II .....	202
Monnaies d'Antiochos III.....	203
Monnaie de Séleucos IV .....	204
Monnaies d'Antiochos IV.....	205
Monnaies de Démétrios I <sup>er</sup> .....	206
Monnaie de Timarque.....	207
Monnaies d'Alexandre Balas.....	207
Monnaie d'Antiochos VI.....	208
Monnaie de Démétrios II.....	208
Monnaies de Tigraios .....	209
Monnaies parthes.....	210

Phalères d'argent au motif de l'éléphant de guerre .....	211
Peintures du palais de Ghaga-Shahr, Kuh-i Khwadja .....	212
<b>Bactriane – Inde .....</b>	<b>214</b>
Deuxième édit d'Ashoka .....	215
Inscription Hathigumpha, Kalinga.....	217
Décadrachme de Pôros .....	219
Tétradrachme à l'archer.....	220
Tétradrachme du char .....	221
Médaillon de victoire d'Alexandre, Bactriane .....	222
Monnaies de Démétrios I <sup>er</sup> .....	223
Monnaie d'Agathoclès.....	224
Monnaies d'Antimaque I <sup>er</sup> .....	224
Monnaie d'Apollodote I <sup>er</sup> .....	225
Monnaie d'Eucratide .....	226
Monnaies de Ménandre .....	227
Monnaies de Lysias .....	228
Monnaies d'Antialkidas.....	229
Monnaie d'Heliokles II.....	230
Monnaie de Démétrios III.....	230
Monnaies de Zoilos II.....	231
Monnaies de Maues .....	232
Monnaie d'Azès I <sup>er</sup> .....	233
Aiguillons à éléphant, Ai-Khanoum, Bactriane, et Taxila, Inde .....	234
Tribolos, Ai-Khanoum, Bactriane.....	235
Pièces de cataphractes, Ai-Khanoum, Bactriane.....	236
Frise du palais kouchan de Khalchayan, Bactriane .....	239

Égypte lagide et royaume de Méroé .....	240
Graffites du temple de Ramsès II, Abou Simbel.....	242
Stèle de Pithôm.....	244
Graffites du Paneion d'El-Kanaïs .....	245
Registre d'un employé de relais postal ( <i>P. Hib.</i> 1 110).....	247
Décret d'Alexandrie .....	248
Inscription d'Adoulis ( <i>OGIS</i> 54) .....	250
Lettre officielle, transport d'éléphants ( <i>BGU</i> 10 1913).....	252
Paiement d'une chaîne pour un éléphant ( <i>P. Mich.</i> 1 115).....	253
Rapport de corvées ( <i>UPZ</i> II 157).....	254
Lettre de Manrès aux chasseurs d'éléphants ( <i>P. Petrie</i> II 40a) .....	255
Ordre de paiement de solde aux chasseurs d'éléphants ( <i>P. Eleph.</i> 28).....	256
Comptes de chasseurs d'éléphants ( <i>P. Petrie</i> III 114) .....	258
Lettre de Theophilos à Herakleides ( <i>P. Petrie</i> II 20 IV).....	259
Décret de Raphia .....	260
Dédicace pour les éléphants, temple d'Isis, Philae .....	262
Bon pour des rations d'eau destinées à Lichas et à ses troupes, Abbad .....	263
Dédicaces de Lichas, Apollonopolis Magna.....	265
Dédicace d'un chasseur à Pan, Paneion d'El-Kanaïs ? .....	266
Bordereau d'envoi d'un sac de courrier ( <i>O. Osloënsia</i> 2 11).....	268
Dédicace d'Alexandros et Apoasis ( <i>OGIS</i> 86).....	269
Graffites du Memnonion d'Abydos .....	270
Fragments d'un crâne et d'une molaire d'éléphant, Berenikê.....	271
Monnaies lagides .....	272
Peinture de la tombe du Sidonien, Marissa, Idumée .....	273
Fragment d'un vase en faïence (guerrier contre éléphant), Alexandrie .....	275
Fragment d'un vase en faïence (guerrier contre éléphant), Memphis .....	276
Fragment d'un bol en faïence (guerrier contre éléphant), Memphis .....	277
Fragments de bols en faïence, Alexandrie .....	278
Appliques en forme d'éléphant, Memphis ? .....	279
Appliques en forme d'éléphant, Alexandrie .....	280
Bol en faïence (guerrier contre éléphant), Athribis .....	281

Bol en faïence (éléphant marchant), Athribis.....	283
Fragment d'un bol en faïence (éléphant marchant), Athribis .....	285
Fragment d'un bol en faïence (pattes d'éléphant), Athribis .....	286
Fragment d'un vase en faïence, Medinet Habou.....	287
Fragment d'un vase en faïence (éléphant monté par un cornac) .....	288
Vase en forme d'éléphant, Memphis .....	289
Tampons de terre-cuite, Bubastis et Memphis.....	290
Lampe en forme d'éléphant de guerre .....	291
Lampe en forme d'éléphant de guerre, Benha .....	292
Lampe en forme de tête d'éléphant de guerre, Memphis .....	293
Lampe à motif de tête d'éléphant, Memphis.....	294
Lampe en forme d'éléphant monté par un cornac .....	295
Lampe en forme de tête d'éléphant.....	296
Statuette : éléphant monté par un cornac .....	296
Statuette : Harpocrate à dos d'éléphant.....	297
Statuette : Harpocrate et l'éléphant.....	298
Statuette : éléphant aux deux danseurs, Athribis.....	299
Figurines de plomb en forme d'éléphant .....	301
Statuette : Ptolémée coiffé des <i>exuviae elephantis</i> .....	304
Statuette : cavalier coiffé des <i>exuviae elephantis</i> .....	305
Têtes coiffées des <i>exuviae elephantis</i> .....	306
Pied d'éléphant en faïence verte, Memphis .....	307
Tête d'éléphant harnaché, Naucratis ou Memphis .....	308
Tête d'éléphant en terre-cuite .....	309
Tête d'éléphant harnaché, Memphis ? .....	310
Statue : éléphant de granit rose, Alexandrie.....	311
Statue : éléphant de granit rose, Éléphantine .....	312
Mur-éléphant et graffiti du Grand enclos de Musawwarat es-Soufra, Méroé .....	313
Procession d'éléphants, Temple du Lion, Musawwarat es-Soufra, Méroé.....	315
Roi méroïtique à dos d'éléphant, Musawwarat es-Soufra, Méroé.....	317
Éléphant peint sur bois, Gebel Barkal, Napata.....	318
Statuette éléphant de guerre, Méroé.....	319



<b>Italie, Sicile, Corse</b> .....	<b>320</b>
Monnaie d'Agathocle de Syracuse .....	321
Monnaie de Tarente .....	321
Aes Signatum : éléphant/cochon.....	322
Médaillon au motif de l'éléphant de guerre, Campanie .....	323
Monnaies des Caecili Metelli .....	324
Deniers d'Aemilius Scaurus .....	325
Plats au motif de l'éléphant de guerre, Capena et Alalia .....	326
Skyphos Éros assis sur un éléphant, Alalia .....	328
Skyphos à décor dionysiaque, Campanie.....	329
Lampe en forme de tête d'éléphant, Sicile.....	329
Vase en forme d'éléphant de guerre, Pompéi.....	330
Mosaïque du Nil, Préneste.....	331
Tête d'éléphant en armure, Étrurie .....	332
<b>Sources antiques d'origine inconnue</b> .....	<b>333</b>
Tête de marbre coiffée des <i>exuviae elephantis</i> .....	334
Pierre gravée au motif d'une tête coiffée des <i>exuviae elephantis</i> .....	335
Pierre gravée (sardoine) au motif de l'éléphant de guerre.....	336
Plaque de plomb : éléphant de guerre .....	337
Statuettes en forme de chameau.....	338
<b>Antiquité tardive</b> .....	<b>339</b>
Vénus sur un quadrigé d'éléphants, Pompéi .....	340
Sarcophages avec triomphe de Dionysos, époque antonine .....	341
Sarcophages avec triomphe de Dionysos, époque sévérienne.....	342
Mosaïques des <i>elephantegoi</i> .....	344
« Mosaïque aux éléphants », Huqoq (Basse-Galilée).....	345
<b>Sources matérielles attestées par les auteurs anciens</b> .....	<b>346</b>

# Sources littéraires

## Monde indien et chinois (V<sup>e</sup> siècle av. n. è – V<sup>e</sup> siècle de n. è.)

# Mahābhārata

(Extraits choisis)

VII. [...] Quand les guerriers furent revenus à l'assaut dans leurs troupes respectives, ton fils en personne attaqua Bhima avec une division d'éléphants. Défié par le roi lui-même comme un éléphant par un autre éléphant ou un taureau par un autre taureau, (Bhima) se précipita sur cette division d'éléphants. Le fils de Prtha rompu aux combats eut vite fait de la disperser à la force des bras. [...] Tandis que le fils du Vent massacrait ces éléphants, Duryodhana furieux alla vers lui et le perça de flèches acérées. [...] À l'aide de deux flèches en demi-lune, le Pandava brisa rapidement l'éléphant de pierres précieuses qui figurait sur l'emblème incrusté de bijoux (de Duryodhana) ainsi que son arc. [...] Tandis que les divisions en déroute fuyaient de tous les côtés, le Pragjyotisa (Baghadatta) assaillit Bhima avec un éléphant. L'éléphant avec lequel il attaqua Bhima était un descendant de celui avec lequel Maghavat (Indra), avait vaincu les démons. Cet animal d'élite fonça impétueusement sur Bhima. Les yeux révoltés de colère, manquant de détruire le Pandava, il broya complètement le char et les chevaux de Vrkodara avec ses deux pattes (de devant) et sa trompe contractée. Bhima courut alors à pied et s'engouffra sous le corps de l'éléphant. Comme il en connaissait la science de l'anjalikavedha, le Pandava ne recula pas. Placé entre les membres de l'animal, il se mit à le frapper continuellement de la main, jouant avec cet éléphant inébranlable qui voulait le tuer. Cet éléphant splendide qui avait la force de dix mille de ses congénères se mit alors à tourner à toute vitesse comme la roue d'un potier, entraînant Vrkodara avec lui. Surgissant de sous l'éléphant Supratika, Bhima se trouva face à lui. L'animal baissa sa trompe et frappa cruellement Bhima de ses genoux, puis il lui entourait le cou (de sa trompe), se préparant à le tuer. Bhimasena tordit la trompe qui l'enserrait comme un nœud coulant et se libéra. Vrkodara retourna sous le corps de l'éléphant, le temps de voir si un éléphant de sa propre armée ne venait pas à la rescousse. Bhima sortit de sous le corps de l'animal et s'éloigna à toute vitesse. Alors, une grande rumeur s'éleva des rangs de toute l'armée : « Hélas ! Malheur ! Bhima a été tué par l'éléphant ! ». Terrorisés par cet éléphant, les guerriers de Pandava coururent à toutes jambes vers l'endroit où se tenait Vrkodara. Le roi Yudhisthira, croyant que Vrkodara avait été tué, encercla complètement Bhagadatta avec l'aide des Pancala. Ces excellents guerriers tourmenteurs d'ennemis entourèrent le char (de Bhagadatta) et le submergèrent de centaines et de milliers de flèches acérées. Le roi du pays des montagnes para ces traits à l'aide de son croc et dispersa les Pandava et les Pancala grâce à son éléphant. O roi, c'est avec émerveillement que nous vîmes le vieux Bhagadatta accomplir cet exploit guerrier avec son éléphant. Puis le roi des Dasarna assaillit le Pragjyotisa par le côté avec un éléphant rapide ruisselant de Mada. Les deux terribles éléphants engagèrent un combat pareil à celui qui opposait jadis deux montagnes ailées couvertes de forêts. L'éléphant du seigneur des Pragjyotisa, se retournant et prenant du recul, transperça le flanc de l'éléphant du roi des Dasarna, et l'étendit à terre. Avec sept javelots brillants comme les rayons du soleil, Bhagadatta tua son ennemi pendant que son siège tombait du dos de l'éléphant. Yudhisthira envoya des flèches à Bhagadatta et le fit encercler par une grande division de chars. Juché sur son éléphant, entouré de tous les côtés par les chars, Bhagadatta resplendissait comme un feu flambant dans une forêt au sommet d'une montagne. [...]

Le fils de Kunti dit à Kṛṣṇa :

- Destructeur de Madhu, il semble que le roi Pragjyotisa a effectué une violente sortie sur son éléphant. C'est sûrement lui qui a fait ce bruit. Égal à Indra au combat, il est expert dans l'art de conduire les éléphants. Je pense qu'il est le premier des guerriers à éléphant de toute la terre. Son éléphant est le meilleur, aucun autre ne peut l'affronter au combat. Il est hors d'atteinte de toutes les armes, habile et insensible à la fatigue. Capable de supporter sans dommage les armes qu'on lui jette et le contact du feu, cet animal, à lui seul, exterminera aujourd'hui toute l'armée des Pandava. A l'exception de nous deux, personne n'est à même de le repousser. Dépêche-toi donc d'aller à la rencontre du roi des Pragjyotisa. La vigueur guerrière de son éléphant le rend présomptueux, son grand âge lui donne de l'arrogance [...]. Obéissant au désir de Partha, Kṛṣṇa dirigea vite ses chevaux rapides comme la pensée, caparaçonnés d'or, vers l'armée de Drona. [...] Quand celle-ci fut détruite, le roi Bhagadatta sur son éléphant courut impétueusement vers Dhananjaya. Ce tigre parmi les hommes, placé sur son char, fit face à cette attaque. Le char et l'éléphant se heurtèrent à grand fracas. Bhagadatta et Dhananjaya, ces deux héros, l'un sur son éléphant et l'autre sur son char, tous deux équipés suivant les préceptes, se mirent à parcourir le

champ de bataille (en se poursuivant). Comme le puissant Indra sur son éléphant pareil à un nuage, Bhagadatta submergea Dhananjaya d'un flot de traits. [...] (Le roi Pragjyotisa) excita son éléphant pour qu'il tue Acyuta et Partha. Voyant cet éléphant furieux fondre sur eux telle la Mort en personne, Janardana manœuvra rapidement le char et le contourna par la gauche. Bien que le grand éléphant et le guerrier qui le montait lui tournassent alors le dos, Dhananjaya ne voulut pas les mettre à mort, se rappelant le dharma (des ksatriya qui interdit de frapper un ennemi par derrière). [...] Perché sur le cou de son éléphant, il déversait sans trêve des pluies de flèches sur les deux Krsna placés sur leur char. [...] Puis, le fils de Pakasasana (Indra), à l'aide d'une grande nuée de flèches, détruisit l'armure de l'éléphant qui tomba en morceaux. Une fois son armure brisée, l'éléphant grandement tourmenté par les flèches ressemblait à une montagne royale privée de sa couverture de nuages et ruisselant de chutes d'eau. [...] Revêtu de sa guirlande dorée, (Bhagadatta) tomba de son éléphant harnaché d'or, grand comme une montagne, tel un arbre karnikara en fleur que la tempête arrache du sommet d'un mont. Après avoir tué au combat ce roi vaillant comme Indra et ami de ce dernier, le fils d'Indra dispersa les autres guerriers de ton armée qui espéraient le vaincre, tel un ouragan déracinant des arbres. [...]

*Le Mahābhārata*, éd. et trad. Jean-Michel PETERFALVI et Madeleine BIARDEAU, Paris, Flammarion, 1986.

## Arthaśāstra

### [Book I : « On the Subject of Training ]

- I. 10. [6] « Ascertaining the Ministers » **15** He should employ individuals proven to lack integrity through every test in pit mines, in produce forests, in elephant forests, and in factories.
- I. 12. [7b] « Establishment of Mobile Agents » **2** Assassins are brave individuals from the countryside who, brushing aside personal safety, would do battle with an elephant or a vicious animal for the sake of money.
- I. 14. [10] « Winning over Seducible and Non-Seducible Factions in an Enemy's Territory » **7** He should get the set of angry people incited in this manner : « As an elephant blinded by intoxication and controlled by an intoxicated man crushes whatever it encounters, so this king, blind because he lacks the eyesight provided by the science, has set out to exterminate the inhabitants of cities and the countryside. It is possible to liquidate him by instigating a rival elephant. Display your indignation ! »
- I. 19. [16] « Regimen of the King » **15** During the seventh he should inspect elephants, horses, chariots, and troops.
- I. 21. [18] « Personal Protection of the King » **16** Performers should entertain him without employing performances involving weapons, fire, or poison. **17** Their musical instruments should remain within the palace, as also the ornaments of their horses, carriages, and elephants. **25** Dressed in full military attire and riding on a horse or an elephant, he should inspect his troops dressed in full military attire.

### [Book II : « On the Activities of Superintendents »]

- II. 1. [19] « Settlement of the Countryside » **7** [...] To superintendents, accountants, and the like, as also to revenue officers, county supervisors, elephant trainers, physicians, horse trainers, and courriers, he should present gifts that cannot be sold or mortgaged. **19** He should set up the operations (2.7.3 n.) of factories attached to mines (1.18.8 n.), produce forests, elephant forests, herd stations, and trade routes [...]. **39** In this manner the king should protect produce forests, elephant forests, reservoirs, and mines established in the past and also set up new ones.
- II. 2. [20] « Covering the Crevices on the Land » **3** He should get an animal reserve of the same extent established for the king's relaxation – a reserve with [...] male and female elephants and elephant cubs for use in the hunt. **6** At the frontier, he should establish an elephant forest guarded by foresters. **7** The Superintendent of Elephant Forests should protect elephant forests located near hills, rivers, lakes, or marshy land, with the help of elephant-forest wardens, keeping the boundaries, entrances, and exits under surveillance. **8** They should put to death anyone who kills an elephant. **9** Anyone who brings the two tusks of an elephant that has died naturally shall receive a reward of four and quarter Panas. **10** The elephant-forest wardens, assisted by elephant keepers, foot chainers, border guards, foresters, and attendants—their body odors masked by rubbing elephant urine and dung, camouflaged with branches

of Bhallātakī-tree, and moving about with five or seven female elephants acting as lures—should find out the size of the elephant herds by means of clues provided by where they sleep, their footprints and dung, and the damage they have done to river banks. **11** They should keep a written record of elephants—those moving in herds, those roaming alone, those driven from a herd, and the leaders of herds, as well as those that are vicious or in rut, the cubs, and those released from captivity. **12** They should capture elephants that, in the judgment of elephant trainers, have excellent marks and demeanor. **13** A king's victory is led by elephants, **14** for elephants, with their enormous bodies and lethal onslaughts, can crush an enemy's troops, battle arrays, forts, and military camps. **15** Among elephants, those born in Kaliṅga and Aṅgara are the best ; those born in the east, Cedi, and Karūṣa, and those from the Daśārṇas and Aparāntas are considered middling. **16** Those from Surāṣṭra and Pañcanada are said to be the worst. The courage, speed, and energy of all are increased with training.

II. 3. [21] « Construction of Forts » **28** there are four elephant bars ; **29** to facilitate access, there is an « elephant nail » ;

II. 4. [22] « Layout of a Fort » **5** [...] roads for elephants and in fields, two Dandas [...]

II. 6 [24] « Organization of Revenue Collection by the Collector » **6** Forest preserves for game animals, deer, produce, and elephants – these constitute « forest ». **7** Cattle and buffaloes, goats and sheep, donkeys and camels, horses and mules – these constitute « herd. » **11** [...] procurement of foot soldiers, horses, chariots, and elephants [...] these constitute the corpus of expenditure.

II. 9 [27] « Inspection of Officers » **29** Higher-ranking supervisors are those who ride on elephants, horses, and chariots. **30** Their apprentices, endowed with skill and integrity, act as spies on the accountants and others.

II. 15 [33] « Superintendent of the Storehouse » **42** From five Droṇas of unhusked Sālī-rice, 12 Ādhakas of rice kernel serve as feed for young elephants ; 11 for vicious elephants ; ten for riding elephants, nine for war elephants [...] **50** With regard to elephants and horses, we will discuss the quantity of rations in the section on the respective superintendents.

II. 18 [36] « Superintendent of the Armory » **12** [...] are the swords, and their hilts are made of rhinoceros and buffalo horns, elephant tusks, wook, and bamboo roots. **16** Metal coat of mail, metal fabric, metal plate, armor made of fabric, and dense structures made of the skin, hooves, and horns/tusks of the river dolphin, rhinoceros, Dhenuka, elephant, and cattle are the kinds of armor. [...] **18** The fittings for harnessing elephants, chariots, and horses, and items used to decorate them and to prepare them for battle constitute equipment.

II. 31. [48] « The Superintendent of Elephants » **1** The Superintendent of Elephants should provide for the following : the protection of the elephant forests, stalls, and places for lying down for male and female elephants and cubs that are under training or capable of work ; the amount of work to them ; their fastenings and equipment ; their military trappings ; and the retinue of attendants such as veterinarians and elephant trainers. **2** He should have a stable constructed, a stable whose height, width, and length are twice the length of an elephant ; that has additional stalls for female elephants, an entrance hall, and a « princess » configuration ; and that faces to the east or the north. **3** He should have each stall constructed square in shape with each side the length of an elephant, a stall that is equipped with a smooth tying post and a floor made of smooth planks, and that has an outlet for urine and excrement. **4** He should have a place for lying down that is the same in size as a stall but half as high prepared, within the fort for military and transport elephants, and outside the fort for elephants under training and for vicious elephants. **5** Within the eightfold division of a day (1.19.7), the first and the seventh are the times for bathing, and immediately thereafter for feeding. **6** The time for exercise is the forenoon, and the time for the stimulating drink (2.25.10 n.) is the afternoon. **7** Two parts of the night are for sleeping, while a third part is for lying down and getting up. **8** The time for capturing elephants is the summer. **9** A 20-year-old should be captured, **10** while cubs, ones with small tusks, ones without tusks, the sick, and female elephants that are pregnant or suckling should not be captured. **11** The best is a 40-year-old elephant measuring seven Aratnis in height and nine in length, with a girth of ten ; the middling is a 30-year-old one ; and the lowest is a 25-year-old one. **12** The rations for the latter two are successively one-quarter less. **13** Per Aratni, the ration is one Droṇa of rice kernels, half an Ādhaka of oil, three Prasthas of ghee, ten Palas of salt, 50 Palas of meat (2.29.43 n.), one Ādhaka of juice or twice that amount of curd to moisten the lumps, one Ādhaka of liquor (2.29.43 n.) or double that amount of milk along with ten Palas of sugar as a stimulating drink, one Prastha of oil for anointing the limbs, one-eighth of that for the head and for the lamp, two and a quarter loads (2.29.43 n.) of green fodder, two and a half loads

of dry grass, and an unlimited amount of leaves. **14** Outside the time of rut, an eight-Aratni elephant gets the same amount of food as a seven-Aratni one. **15** The remaining types of elephant, namely, the six-Aratni and the five-Aratni, are treated according to their measurement in Hastas. **16** In order to play with, one may capture a cub (*bikka*), feeding it milk and green fodder. **17** The appearances are as follows : emergence of redness, being covered, sides that have become smooth, even girth, flesh evenly distributed, with even back muscles, and having a trough formed. **18** To a gentle and sluggish one, as also to an animal with mixed characteristics, he should give exercise (by employing them) in various tasks in accordance with either their appearance or the season.

II. 32 [48a] « Activities of Elephants » **1** There are four who are mainly devoted to work : trainee, war elephant, riding elephant, and vicious elephant. **2** Of these, trainees are of five kinds : one becoming accustomed to someone getting on its shoulders, one becoming accustomed to being tied to the post, one becoming accustomed to water, one becoming accustomed to pits, and one becoming accustomed to the herd. **3** Its preparatory regimen consists of the activities of a cub. **4** The war elephant has seven types of activities (2.32.2 n.) : standing in attendance, walking around, marching together, killing and trampling, battling elephants, attacking cities, and engaging in warfare. **5** Its preparatory regimen consists of putting on the girth and the neck chain, and activities of the elephant corps. **6** Riding elephants are of eight kinds (2.32.2 n.) : one that is led, one that can be ridden only with the help of another elephant, one that trots, one that uses various gaits, one that can be ridden only with the help of a goad, one that can be ridden without any help, and one that is used in hunting. **7** Its preparatory regimen consists of automnal work, inferior work, and responding to signals. **8-9** The vicious elephant has just one type of activity. Its preparatory regimen consists of keeping it under restraint and guarding it individually. It is one that is apprehensive, obstinate, erratic, and in rut, one whose rut is diagnosed ; and one the cause of whose inebriation is diagnosed. **10** A vicious elephant that is lost to all activities may be simple, firmly resolved, erratic, and vitiated by all the defects. **11** Their fastenings and equipments fall under the authority of the elephant trainer. **12** The fastening consist of tying post, neck chain, girth, stirrup ropes, foot chain, upper chain and the like. **13** The equipment consist of goad, bamboo, mechanical device, and the like. **14** The ornaments consist of Vaijayanī-garland, Kṣurapra-necklace, covering, blanket, and the like. **15** The military ornaments consist of armor, lance, quiver, mechanical device, and the like. **16** The retinue of attendants consists of veterinarian, trainer, mahout, groom, guard, decorator, cook, feeder, foot restrainer, stall guard, sleep attendant, and the like. **17** The veterinarian, the stall guard, and the cook should each receive one Prastha of boiled rice, one Prāṭi of fat, and two Palas of sugar and salt ; and, except the veterinarians, also ten Palas of meat. **18** Veterinarians should treat elephants suffering as a result of a journey, sickness, work, rut, or old age. **19** These are the occasions for imposing a penalty : keeping the stall unclean, not giving green fodder, making an elephant sleep on bare ground, striking it on an improper area, letting someone else ride on it, making it travel at an improper time or on unsuitable ground, taking it to water at a place that is not a ford, and letting it go into a thicket of trees. **20** He should deduct this from their rations and wages. **21** Three lustrations should be performed at the junctures of the four-month seasons, and offerings to spirits on new-moon days and to Senānī on full-moon days. **22** Leaving aside a length equal to twice the circumference at the root of the tusk, he should cut the tusks every two and a half years in the case of those born near rivers and every five years in the case of those inhabiting mountain regions.

[Book IV : « Eradication of Thorns »]

IV. 11 [86] « Rules on the Clean and the Vivid Forms of Capital Punishment » **7** They should impale on stakes the following : [...] those who kill or steal an elephant, horse, or chariot belonging to the king. **8** And anyone who cremates them or takes them away should receive the very same punishment, or the highest seizure fine. **20** He should have someone who sets fire to a pasture, a field, a threshing ground, a house, a produce forest, or an elephant forest burnt with fire.

IV. 13 [88] « Punishments for Transgressions » **14** When a man shouts « Get out ! » while cutting a tree, tugging an untrained animal by the reins, handling or riding an untrained animal, or twirling around a piece of wood, a clod, a stone, a stick, an arrow, or his arms, or when about to collide with a cart or an elephant, he should not be punished. **15** A man (wanting to be) killed by an enraged elephant should present it with one Droṇa of food, a Kumbha of liquor, a garland and unguents, and a cloth to clean its tusks. **16** The washing of the feet is done because being killed by an elephant is equal to participating in

the bath at the conclusion of a horse sacrifice. **17** In the event a bystander is killed, the highest fine is imposed on the mahout.

**[Book V : « On Secret Conduct »]**

V. 6 [94] « Transition of Regime » **10** Further, when he becomes aware that a neighboring lord poses a danger, he should have him arrested under the pretext of a festival, marriage, capturing elephants, sale of horses, or land grant, or else through an ally of that man.

**[Book VII : « On the Sixfold Strategy »]**

VII. 10 [116b] « Peace Pacts for Land » **32** for a river fort can be captured by means of elephants, bridges of tree trunks, dikes and boats.

VII. 11 [116c] « Peace Pacts for Unsettled Land » **13** « Between the benefits from a produce forest and from an elephant forest, the benefits from a produce forest are the basis for all activities and are able to create an extensive store ; the benefits from an elephant forest have the opposite characteristics, » so state the teachers. **14** « No, » says Kautilya. **15** « It is possible to plant any number of produce forests in any number of tracts, not so an elephant forest ; **16** for the extermination of an enemy's army depends principally on elephants. »

**[Book IX : « King Preparing to March into Battle »]**

IX. 1 [136] « Proper Times for Military Expeditions » **45** During a time when excessive heat has abated, he should march with regiments consisting mostly of elephants ; **46** for elephants sweat internally and thus become leprous, **47** and when they cannot immerse in water and drink water, they have internal secretions and thus become blind. **48** Therefore, one should march with regiments consisting mostly of elephants only in a region with abundant water and during the rainy season. **49** When conditions are opposite, he should march into a region with little rain or muddy areas with regiments consisting mostly of donkeys, camels, and horses.

**[Book X : « On War »]**

X. 3 [150] « Kinds of Covert Military Operations » **5** He should breach a compact military formation with the use of elephants. **7** He should attack him from the front first and, when he is tottering or turns back, he should attack him from the rear with elephant brigades and cavalry. **22** Or, when the enemy is breached, with his elephant and horse contingents rendered ineffective by frightened herds of cattle, buffaloes, and camels carrying bags of dried skin and round pebbles, and turns back, he should, remaining unbreached, attack him.

X. 4 [153] « Terrains Suitable for Fighting » **1** For both and setting up camp in the case of infantry, horses, chariots and elephants, it is advantageous to find a terrain suitable for each. **2** [...] for elephants operating in rivers, mountains, marsh land, and lakes, as well as for horses – the desirable terrains and times for fighting are to be determined according to the needs of each. **3** A terrain suitable for chariots is one that is flat, hard, clear, and without holes ; in which wheels, hooves, or axles will not get stuck ; that does not contain hazards caused by trees, shrubs, creepers, tree trunks, swampland, craters, anthills, sand, or mud ; and that is free of clefts. Such a terrain is also suitable for elephants and horses, as well as for men, in fighting and in setting up camp, in both an even and an uneven battle formation. **6** A terrain suitable for elephants is one that contains traversable hills, water, or rugged land, trees that can be ripped up, creepers that can be lopped off, and mud hazards, and that is free of clefts. **9** The most excellent for elephants is a terrain that has places containing dust, mud, water, reeds, and rushes, is devoid of « dog's teeth, and is free of obstructions created by large tree branches. **10** The most excellent for chariots is a terrain that contains water reservoirs and havens, has no holes, is devoid of swampland, and permits turning around.

X. 4 [154] « Respective Tasks for Infantry, Cavalry, Chariot Corps, and Elephant Corps » **14** These are the tasks of the elephant corps : marching at the vanguard ; making new roads, camping places, and fords ; repelling attacks ; crossing and descending into water ; holding the ground, marching forward, and descending entering rugged and crowded places ; setting and putting out fires ; scoring a victory with a single army unit ; reuniting a broken formation ; breaking an unbroken formation ; providing protection in a calamity ; charging forward ; causing fear ; terrorizing ; demonstrating grandeur ; gathering ; dispatching ; shattering parapets, doors, and turrets ; and taking the treasury safely in and



out. **18** A king who has few steeds should yoke oxen and horses to chariots, while a king with few elephants should place at the center carts drawn by donkeys and camels.

X. 5 [155] « Arrangement of Battle Formations in the Wings, Flanks, and Breast according to the Total Troop Strength » **3** He should space foot soldiers one *śamas* apart, horses three *śamas* apart, and chariots and elephants five *śamas* apart. **6** A *Dhanuṣ* is five *Arathnis* long. He should place an archer at that distance, a horse at a distance of three *Dhanuṣes*, and a chariot or an elephant at a distance of five *Dhanuṣes*. **9** There should be three men fighting in front of a horse ; **10** fifteen in front of a chariot or an elephant, as also five horses. **11** The same number of foot guards should be employed for a horse, a chariot, and an elephant. **23** This also explains the insertion units of elephants and horses. **24** He should make an insertion in such a manner that it will not cramp the fighting of horses, chariots, and elephants. **30** The chariot formation also explains the elephant formation. **31** Alternatively, a mixed formation consists of elephants, chariots, and horses—elephants at the borders of the army, horses in the two flanks, and chariots in the breast. **32** When the elephants are in the breast, chariots in the two flanks, and horses in the two wings, it is a formation where the breakthrough is done with the cented. **33** When the formation is the reverse of this, the breakthrough is done with the edges. **34** A pure formation, however, consists only of elephants—with war elephants forming the breast, riding elephants the hind, and vicious elephants the two tips.

X. 5 [156] « Arrangement of Strong and Weak Troops » **41** With respect to men, the best troops are endowed with the exemplary qualities of the army. **42** With respect to elephants and horses, the special distinction comes from pedigree, breed, spirit, youth, stamina, height, speed, vigor, skill, steadfastness, stateliness, obedience, auspicious marks, and good conduct. **49** When an enemy's army is weak and bereft of elephants and horses, contains traitorous ministers, or has been subject to secret instigations, he should attack it with a large number of his best troops.

X. 5 [157] « Methods of Fighting for Infantry, Cavalry, Chariot Corps, and Elephant Corps » **54** For elephants, the techniques of fighting are as follows : all the above ones with the exception of scattering ; and in addition the annihilation of the four divisions, whether they are combined or separate ; crushing the wings, flanks, and breast ; sudden assault ; and attack on sleeping troops.

X. 6 [158] « Arraying the Battle Formations of Staff, Snake, Circle, and Non-Compact » **28** The cart, when interspersed with elephants, horses, and chariots, is « flying about ». **39** When the breast consists of chariots, the flanks of elephants, and the hind of horses, it is the « invulnerable. » **40** When infantrymen, horses, chariots, and elephants are in formation the one behind the other, it is the « immovable ». **41** When elephants, horses, chariots, and infantrymen are in formation the one behind the other, it is the « impregnable »

### [Book XII : « On the Weaker King »]

XII. 1 [162] « Work of an Envoy » **25** Should he seek a peace pact entailing the army, he should give the man elephants and horses that are sluggish, or energetic ones that have been administered poison.

### [Book XIII : « Means of Capturing a Fort »]

XIII. 2 [172] « Drawing Out by Trickery » **39** Alternatively, wardens of elephant forests should entice a king who is fond of elephants with an elephant possessing auspicious marks. **40** When he agrees, after leading him into a dense forest or a place that permits only travel in a single file, they should either kill him or tie him up and take him away. **41** This also explains a king who loves hunting.

KAUṬILYA, *Arthaśāstra*, ed. et trad. Patrick OLIVELLE, Oxford, Oxford University Press, 2013.

#### Quelques unités de longueur :

- 1 *angula* = 16 mm à 21 mm
- 4 *angulas* = 1 *dhanu graha* (arc saisi) = 62 mm à 83 mm;
- 8 *angulas* = 1 *dhanu musti* (poing avec le pouce levé) = 125 mm à 167 mm;
- 12 *angulas* = 1 *vitasti* (distance entre le pouce et le petit doigt avec la paume plate) = 188 mm à 250 mm
- 2 *vitastis* = 1 *aratni* (coude) = 375 mm à 500 mm
- 4 *aratnis* = 1 *danda* = 1.5 à 2.0 m
- 2 *dandas* = 1 *dhanu* = 3 à 4 m
- 5 *dhanus* = 1 *rajju* = 15 m à 20 m
- 2 *rajjus* = 1 *paridesha* = 30 m à 40 m
- 100 *parideshas* = 1 *krosha* (ou *gorata*) = 3 km à 4 km
- 4 *kroshas* = 1 *yojana* = 13 km à 16 km
- 1,000 *yojanas* = 1 *Mahayojan* = 13 Mm à 16 Mm

# Zuo Zhuan

## [505 : bataille opposant l'armée Wu à l'armée Chu]

XI [Ting]. 4. 15 [...] 楚子取其妹季芊，畀我，以出，涉睢，鍼尹固与王同舟，王使执燧象以奔吴师，庚辰，吴入郢，以班处宫，子山处令尹之宫， [...]

XI [Ting]. 4. 15 [...] Le jour *kì madò*, le prince de Tch'ou emmena sa soeur Ki Mie Pi ngo, et traversa avec elle la Ts'iu. Kou, chef des censeurs, monta sur le même bateau que le prince de Tch'ou. Ce prince fit lancer au milieu de l'armée de Ou des **éléphants** qui avaient à leurs queues des torches allumées. Le jour *kēng tch'én*, l'armée de Ou entra dans Ing, et les officiers se partagèrent les palais d'après leurs grades. [...]

*Tchouen Ts'iou et Tso Tchouan, La chronique de la principauté de Lòu*, t. 3, éd. et trad. Séraphin COUVREUR, Paris, Les Belles Lettres, 1951, (1<sup>ère</sup> édition de 1914).

# Sima Qian

(ca. 145 – ca. 86)

## [Des éléphants de guerre dans le Sind hellénistique]

123. 53 [...] 身毒在大夏東南可數千里。其俗土著，大與大夏同，而卑溼暑熱云。其人民乘象以戰。其國臨大水焉。 [...]

123. 53 [...] Shōn-tu may be several thousand li to the southeast of Ta-hia<sup>1</sup>. The people there have fixed abodes and their customs are very much like those of Ta-hia ; but the country is slow, damp, and hot. The people ride on **elephants** to fight in battle. The country is close to a great river. [...]

## [Des éléphants montés dans le royaume de Dian]

123. 57 [...] 然聞其西可千餘里有乘象國，名曰滇越，而蜀賈茲出物者或至焉，於是漢以求大夏道始通滇國。初，漢欲通西南夷，費多，道不通，罷之。及張騫言可以通大夏，乃復事西南夷。

123. 57 [...] They heard, however, that about a thousand li or more to the west there was the « **elephant-riding country** » called Tién-yüé [possibly meaning « the Tién, » or Yünnan, part of Yüe or South China], whither the traders of Shu [Ssi-ch'uan] were wont to proceed, exporting produce surreptitiously. Thus it was that by trying to find the road to Ta-hia [Bactria] the Chinese obtained their first knowledge of the Tién country (Yün-nan).

## [102 : forces des Han durant la guerre des chevaux célestes]

123. 116 [...] 乃案言伐宛尤不便者邓光等，赦囚徒材官，益发恶少年及边骑，岁餘而出敦煌者六万人，负私从者不与。牛十万，马三万餘匹，驴騾橐它以万数。多齎粮，兵弩甚设，天下骚动，传相奉伐宛，凡五十餘校尉。宛王城中无井，皆汲城外流水，於是乃遣水工徙其城下水空以空其城。

123. 116 [...] When it left Tun-huang this army consisted of sixty thousand men, not counting those who followed as carriers of secret supplies of extra provisions ; a hundred thousand oxen ; more than thirty thousand horses ; donkeys, mules, and **camels** numbering myriads, and a commissariat well stocked with provisions, besides arms and crossbows. All parts of the Empire had to bestir themselves in contributing offerings.

SIMA QIAN, *Shiji*, éd. et trad. Friedrich HIRTH, « The Story of Chang K'ien, China's Pioneer in Western Asia: Text and Translation of Chapter 123 of Ssi-Ma Ts'ien's Shih-Ki. », *Journal of the American Oriental Society*, n. 37, p. 89-152, 1917.

<sup>1</sup> Un *li* est égal à environ 0.416 kilomètres.

# Ban Gu

(32 – 92)

## [Un éléphant dressé du royaume de Dian est présenté à l'empereur Wu]

6 [Wu]. 88 夏，馬生余吾水中。南越獻馴象、能言鳥。

6 [Wu]. 88 In the summer, a horse was born in the midst of the Yü-wu River and the [kingdom of] Nan-Yüeh presented [to the Emperor] a trained elephant and a bird that could talk.

BAN GU, *Hanshu*, éd. et trad. Homer H. DUBS, *The History of the Former Han Dynasty*, Baltimore, Waverly Press, 1938-1955.

## [Des dromadaires en Bactriane]

96. 40 大月氏国，治监氏城，去长安万一千六百里。[...] 东至都护治所四千七百四十里，西至安息四十九日行，南与罽宾接。土地风气，物类所有，民俗钱货，与安息同。出一封橐驼。

96. 40 The country of Dayuezhi with the city of Jianshi as its capital is 11,600 li from Changan [the capital of Han China]<sup>2</sup>. [...] The land, climate, agricultural products, customs, coins, and manufactured goods are the same as those in Anxi [Parthia]. The **camels** with a single hump [dromedary] are raised there.

BAN GU, *Hanshu*, éd. et trad. Alexander WYLIE, « Notes on the Western Regions. Translated from the “Tsëen Han Shoo,” Book 96, Part 1. », *The Journal of the Anthropological Institute of Great Britain and Ireland*, v. X, p. 40, 1881.

# Fan Ye

(398 – 445)

## [Des éléphants de guerre dans le Sind à l'époque romaine]

88. 15 天竺国一名身毒，在月氏之东南数千里。俗与月氏同，而卑溼暑热。其国临大水。乘象而战。其人弱於月氏，脩浮图道，不杀伐，遂以成俗。

88. 15 The kingdom of Tianzhu (Northwestern) India is also called Juandu (India). It is several thousand li southeast of the Yuezhi (Kushans). Their way of life is similar to that of the Yuezhi (Kushans), but the country is low, humid, and hot. This kingdom is beside a great river [the Indus]. The people ride **elephants** into battle. They are weaker than the Yuezhi (Kushans). They practice the Buddhist Way, not to kill, or wage war. [...]

## [Des éléphants de guerre dans les provinces orientales de l'empire koushan]

88. 16 東離國居沙奇城，在天竺東南三千餘里，大國也。其土氣、物類與天竺同。列城數十，皆稱王。大月氏伐之，遂臣服焉。男女皆長八尺，而怯弱。乘象、駱駝，往來鄰國。有寇，乘象以戰。

88. 16 The main centre of the kingdom of Dongli ('Eastern Division') is the town of Shaqi (Śāketa). It is more than 3,000 li (1,247 km) southeast of Tianzhu (Northwestern India). It is a big kingdom. Its products are similar to those of Tianzhu (Northwestern India). There are several dozen major towns whose rulers take the title of king. The Da Yuezhi attacked and subdued it. The men and women are all eight *chi* tall (about 1.85 metres or 6 feet), but are cowardly. They ride **elephants** and **camels** when travelling to neighbouring kingdoms. When invaded, they ride **elephants** to wage war.

FAN YE, *Hou Hanshu*, éd. et trad. John E. HILL, *Annotated Translation of the Chapter on the Western Regions according to the Hou Hanshu*, 2003 (2<sup>ème</sup> édition).

---

<sup>2</sup> À cette époque, les Yuezhi règnent sur la Bactriane (Daxia).

# I- Époques archaïque et classique

# Ésope

(VII<sup>e</sup> – VI<sup>e</sup> siècle)

## 145. Le chameau, l'éléphant et le singe.

Les bêtes délibéraient sur le choix d'un roi. Le chameau et l'éléphant se mirent sur les rangs et se disputèrent les suffrages, espérant être préférés aux autres, grâce à leur haute taille et à leur force. Mais le singe les déclara l'un et l'autre impropres à régner : « le chameau, dit-il, parce qu'il n'a point de colère contre les malfaiteurs, et l'éléphant, parce qu'il est à craindre qu'un goret, animal dont il a peur, ne vienne nous attaquer. » Cette fable montre qu'une petite cause ferme parfois l'accès des grands emplois.

## 146. Le chameau et Zeus.

Le chameau, voyant le taureau se prévaloir de ses cornes, l'envia et voulut lui aussi en obtenir autant. C'est pourquoi, étant allé trouver Zeus, il le pria de lui accorder des cornes. Mais Zeus, indigné qu'il ne se contentât point de sa grande taille et de sa force et qu'il désirât encore davantage, non seulement refusa de lui ajouter des cornes, mais encore lui retrancha une partie de ses oreilles. Ainsi beaucoup de gens qui, par cupidité, regardent les autres avec envie, ne s'aperçoivent pas qu'ils perdent leurs propres avantages.

## 147. Le chameau danseur.

Un chameau que son propre maître contraignait à danser dit : « Ce n'est pas seulement quand je danse que je manque de grâce, j'en manque même lorsque je marche. » Cette fable peut se dire à propos de tout acte dépourvu de grâce.

## 148. Le chameau vu pour la première fois.

Lorsqu'ils virent le chameau pour la première fois, les hommes eurent peur, et, frappés de sa grande taille, ils s'enfuirent. Mais quand avec le temps ils se furent rendu compte de sa douceur, ils s'enhardirent jusqu'à l'approcher. Puis s'apercevant peu à peu que la bête n'avait pas de colère, ils en vinrent à la mépriser au point de lui mettre une bride et de la donner à conduire à des enfants. Cette fable montre que l'habitude amoindrit la peur qu'inspirent les choses effrayantes.

ÉSOPE, *Fables*, éd. et trad. Émile CHAMBRY, Paris, Les Belles Lettres, 1960 (2<sup>ème</sup> édition).

# Eschyle

(ca. 525 – 456)

284. J'ai ouï parler aussi d'Indiennes nomades, qui chevauchent 285. des chameaux sur des selles à dossier à travers les régions qui avoisinent l'Éthiopie.

ESCHYLE, *Tragédies*. Les Suppliantes, éd. et trad. Paul MAZON, Paris, Les Belles Lettres, 1920 (2<sup>ème</sup> édition, 15<sup>ème</sup> tirage, 2010).

# Hérodote

(ca. 480 – ca. 425)

## [547 : bataille de Thymbrara]

**80** [...] Quand Cyrus vit les Lydiens se ranger en ce lieu pour combattre, il eut peur de leur cavalerie ; et, sur le conseil du Mède Harpage, prit ces dispositions : il réunit tout ce qu'il avait dans son armée de chameaux pour le transport des vivres et du matériel, leur ôta leurs fardeaux, fit monter sur eux des soldats vêtus en cavaliers, et ordonna à ces hommes ainsi équipés de marcher en avant du reste de l'armée contre la cavalerie de Crésus ; l'infanterie, par son ordre, suivit les chameaux ; et, derrière l'infanterie, il plaça toutes les troupes de cheval. [...] Et voici pourquoi il plaça les chameaux en face de la cavalerie : le cheval redoute le chameau, il n'en supporte pas l'aspect et ne peut pas en sentir l'odeur. C'est pour cette raison que la ruse avait été conçue, afin que Crésus ne pût tirer parti de sa cavalerie, de cette cavalerie par laquelle le Lydien se proposait bien de briller. Par le fait, quand on s'aborda pour la bataille, les chevaux, aussitôt qu'ils sentirent les chameaux et qu'ils les virent, firent volte-face ; et les espoirs de Crésus furent anéantis. Les Lydiens, toutefois, ne prirent pas peur pour cela [...] ils sautèrent à bas de leurs chevaux, et engagèrent l'action à pied contre les Perses. [...]

**215** Les Massagètes s'habillent comme les Scythes et vivent comme eux. Ils combattent à cheval et sans chevaux (car ils s'entendent aux deux), ils sont archers et piquiers, ils ont l'habitude de porter des sagares. [...] De même pour leurs chevaux : ils enveloppent les poitrails de cuirasses d'airain [...].

HERODOTE, *Histoires*, Livre I, éd. et trad. Philippe-Ernest LEGRAND, Paris, Les Belles Lettres, 1932 (6<sup>ème</sup> tirage, 1993).

## [Relations entre les Arabes et les troupes de Cambyse]

**9** Lors donc que l'Arabe se fut engagé avec les envoyés venus de la part de Cambyse, voici les dispositions qu'il prit : il remplit d'eau des outres en peau de chameau et les chargea sur tous ses chameaux vivants ; cela fait, il avança dans la région sans eau et il y attendit les troupes de Cambyse. Tel est le plus plausible des deux récits que l'on fait [...].

## [Don d'ivoire au Grand Roi]

**97** [...] Voici maintenant les peuples qui n'étaient pas taxés pour payer un tribut mais qui livraient des présents : les Éthiopiens, ceux qui sont limitrophes de l'Égypte et que Cambyse avait soumis dans sa marche contre les Éthiopiens Longue-vie <et ...> qui sont fixés autour de la sainte Nysa et célèbrent les fêtes en l'honneur de Dionysos [...] ; les uns et les autres réunis livraient, et livrent encore de mon temps, tous les deux ans, deux chénices d'or non passé par le feu, deux cents billes d'ébène, cinq jeunes garçons éthiopiens et vingt défenses d'éléphant (ἐλέφαντος ὀδόντας μεγάλους). [...]

## [Les chameaux indiens pour chercher de l'or]

**102** [...] Mais d'autres Indiens sont voisins de la ville de Caspatyros et de la Pactyque [...], ils ont à peu près le genre de vie des Bactriens. [...] ce sont ceux qui vont en expédition à la recherche de l'or ; car c'est de leur côté qu'est une région déserte à cause des sables. [...] C'est pour chercher ce sable que les Indiens vont en expédition dans le désert ; chacun attelle trois chameaux, à droite et à gauche un mâle attaché au moyen d'une longe, qu'il tire par côté, au milieu une femelle ; et lui-même monte sur celle-ci, ayant pris soin de l'arracher pour l'atteler, à des petits aussi jeunes que possible ; car les chameaux des Indiens ne sont pas inférieurs aux chevaux pour la rapidité et, indépendamment de cela, sont beaucoup plus capables de porter des fardeaux. **103** Quel est l'aspect du chameau, les Grecs le savent, je ne leur en fais pas la description ; mais je dirai ce qu'ils en peuvent ignorer : le chameau a à chaque jambe de derrière deux cuisses et deux genoux, et le membre du mâle, entre les jambes de derrière, est tourné vers la queue. [...] **105** [...] Alors, les chameaux mâles étant moins rapides à la course que les femelles, on les détache quand ils se font traîner, pas tous les deux en même temps ; quant aux femelles, se souvenant des petits qu'elles ont laissés, elles ne manifestent aucune mollesse. [...]

### [Les grands éléphants d'Éthiopie]

**114** Du côté où le soleil décline de sa position méridienne s'étend vers le couchant l'Éthiopie, dernière terre habitée de ce côté ; elle produit beaucoup d'or, des éléphants énormes (ἐλέφαντας ἀμφιλαφείας) [...] les hommes y sont les plus grands, les plus beaux et y vivent le plus longtemps.

HERODOTE, *Histoires*, Livre III, éd. et trad. Philippe-Ernest LEGRAND, Paris, Les Belles Lettres, 1958 (3<sup>ème</sup> édition).

### [Les hippotoxotes scythes]

**46** [...] Des gens, en effet, qui n'ont ni villes ni murailles contruites mais qui sont tous des porte-maison et des archers à cheval (ἵπποτοξόται). [...]

### [Les éléphants de Libye occidentale]

**191** [...] la partie occidentale [de la Libye] [...] se trouvent [...] les éléphants (οἱ ἐλέφαντές) [...]. [...]

HERODOTE, *Histoires*, Livre IV, éd. et trad. Philippe-Ernest LEGRAND, Paris, Les Belles Lettres, 1945 (4<sup>ème</sup> tirage, 1985).

### [Équipement et armement des Perses]

**61** [...] Les Perses avaient sur la tête des bonnets (κεφαλήσι) de feutre mou qu'on appelle des *tiarses* ; autour du corps, des tuniques à manches, de couleurs variées, <et des cuirasses> formées d'écailles de fer, qui avaient l'apparence d'écailles de poisson ; aux jambes, des *anaxyrides* ; en place des boucliers, des *gerrhes* en osier, sous lesquels étaient pendus leurs carquois ; de courtes piques, des arcs de grande dimension et des flèches de roseau ; avec cela, des dagues pendues à la ceinture le long de la cuisse droite.

### [La cavalerie à chameaux des Perses durant la seconde guerre médique]

**83** [...] Ils menaient avec eux [...] leurs concubines et une nombreuse domesticité [...]. Leurs vivres étaient transportés à part de ceux des autres soldats par des chameaux et des bêtes de somme.

**86** [...] Les Arabes, qui avaient le même équipement qu'à pied, menaient tous des chameaux, lesquels, pour la vitesse, ne le cédaient pas aux chevaux. **87** Ces peuples seuls fournissaient des troupes montées, dont l'effectif était de huit myriades, non compris les chameaux et les chars. La masse des cavaliers étaient répartie en escadrons ; les Arabes occupaient le dernier rang ; le cheval ne pouvant supporter le chameau, on les avait placés derrière, pour qu'ils n'effrayassent par la cavalerie. [...]

**125** Pendant qu'il [Xerxès] était en marche par cette route, des lions attaquaient dans son armée les chameaux qui portaient les vivres ; descendant la nuit des montagnes où ils avaient leurs repaires, ces lions ne touchaient à rien d'autre, ni bête de somme, ni humain, mais faisaient carnage des seuls chameaux. Je me demande avec étonnement quel pouvait bien être le motif qui les poussait, épargnant les autres êtres, à s'attaquer aux chameaux, alors qu'auparavant ils n'avaient pas vu cet animal et n'en avaient pas goûté.

**184** [...] j'ajouterai à ces derniers les Arabes qui menaient les chameaux (de guerre) [...]. [...]

HERODOTE, *Histoires*, Livre VII, éd. et trad. Philippe-Ernest LEGRAND, Paris, Les Belles Lettres, 1951 (2<sup>ème</sup> tirage, 1963).

### [479 : bataille de Platées]

**22** [...] quand celui-ci [Masistios] fut tombé, les Athéniens se précipitèrent sur lui, et, en même temps qu'ils s'emparaient de son cheval, le tuèrent lui-même malgré sa résistance. Ils n'y réussirent pas tout d'abord ; il portait en effet sous son vêtement, qui était un chiton de pourpre, une cuirasse d'or en écailles ; les coups qui frappaient cette cuirasse n'avaient aucun effet, jusqu'au moment où quelqu'un compris ce qu'il en était, et frappa Masistios à l'œil [...]. [...]

HERODOTE, *Histoires*, Livre IX, éd. et trad. Philippe-Ernest LEGRAND, Paris, Les Belles Lettres, 1954 (2<sup>ème</sup> tirage, 1968).

# Xénophon

(ca. 430 – ca. 355)

## [547 : bataille de Thymbrara]

VI. 1. **27** Il équipait encore une charrerie, provenant des chars des prisonniers et de toute autre origine possible. Et ce qui était auparavant le type troyen de la caisse et ce qui est aujourd'hui encore le mode d'emploi cyrénéen des chars (άρμάτων), il l'abolit : avant lui, en effet, les peuples de Médie, de Syrie, d'Arabie, et d'une manière générale ceux d'Asie, employaient le char (άρματηλασίαν) selon la pratique cyrénéenne d'aujourd'hui. **28** Il jugea que ce qui – normalement – constituait l'élément le plus efficace de sa force, puisque les hommes d'élite sont montés en char (τοῖς ἄρμασι), jouait un rôle de harcèlement et n'apportait à la victoire qu'une contribution réduite : car trois cents chars (Ἄρματα) donnent trois cents combattants, pour lesquels il faut douze cents chevaux ; et comme conducteurs (ἠνίοχοι) ils ont, naturellement, ceux qui leur inspirent le plus de confiance, les hommes d'élite : ce qui en donne encore environ trois cents qui ne causent pas le plus petit dommage à l'ennemi. **29** Il abolit donc ce modèle de char ; à la place, il munit les chars de guerre (πολεμιστήρια ἄρματα) de roues (τροχοῖς) assez solides pour qu'elles ne fussent pas facilement brisées, et d'essieux (ἄξοσι) longs, parce que tout ce qui est à large base chavire moins. Pour les conducteurs (ἠνίοχοις), il fit de la caisse (τὸν δίφρον) du char une sorte de tour (πύργον) en bois dur, dont le haut venait au niveau des coudes de façon que les guides (τοὺς ἠνιοχούς) pussent exercer leur action (ἠνιοχεῖσθαι) sur l'attelage par-dessus la caisse (τῶν δίφρων) ; et il cuirassa (ἐθωράκισε) les conducteurs jusqu'aux yeux exclusivement. **30** Il adapta encore des faux de fer (δρέπανα σιδηρᾶ) d'environ deux coudées aux essieux (ἄξονας), de part et d'autre des roues (τῶν τροχῶν), d'autres encore par-dessous, sous l'essieu (ἄξονι), pointant vers le sol, le but étant de charger l'ennemi avec les chars (τοῖς ἄρμασιν) ; et aujourd'hui encore les peuples du Roi ont leurs chars conformes au modèle alors institué par Cyrus. Il avait aussi une quantité de chameaux (κάμηλοι), rassemblés par les amis, d'autres capturés, formant tous un même corps. [...] **50** Après cela, Abradatas, voyant Cyrus engagé dans l'affaire des chars à faux et celle des chevaux et cavaliers cuirassés (τοὺς τεθωρακισμένους ἵππους), s'efforçait de lui apporter en contribution, prélevés sur sa propre cavalerie, jusqu'à cent chars du même type que les siens ; il se préparait à en prendre lui-même la tête sur son char (τοῦ ἄρματος) ; **51** ce char, il le fit à quatre timons (τετράρρυμόν), et huit chevaux sous le joug ; et il en équipa les chevaux d'un caparaçon (προβλήμασι) tout de bronze (χαλκοῖς).

VI. 2. **7** [...] déjà, les chars porte-faux (τὰ ἄρματα τὰ δρεπανηφόρα), ceux qu'il aménageait lui-même, avaient leurs effectifs complets à cent, et ceux qu'Abradatas de Suse avait entrepris de fabriquer sur le modèle de ceux de Cyrus avaient eux aussi leurs effectifs complets encore à cent. **8** Quant aux chars (ἄρματα) de Médie, Cyrus avait persuadé Cyaxare d'en unifier le modèle par une transformation du type troyen et libyen de la caisse ; ceux-là avaient leurs effectifs complets encore à cent. Les chameaux fournissaient un poste de combat à deux hommes par animal, des archers (τοξόται). [...] **17** [Cyrus, en imaginant la réaction des Perses si les forces de Crésus était aussi impressionnantes que les leurs] « [...] Et encore que les chars (ἄρματα) arrivent, qui ne resteront pas au point mort, comme auparavant, dos tourné, prêts à la fuite (φυγήν), mais que les chevaux de leur attelage sont cuirassés (κατατεθωρακισμένοι), que les conducteurs (οἱ ἠνιοχοι) sont installés dans des tours (πύργοις) de bois (ξύλινοις), tout ce qui, de leur corps, dépasse, étant couvert de cuirasses (θώραξι) et de casques (κράνεσι) – et des faux de fer (δρέπανά τε σιδηρᾶ) ajustées aux essieux (τοῖς ἄξοσι) – avec l'idée de charger immédiatement, eux aussi, contre les rangs ennemis, **18** que, de surcroît, ils ont des chameaux qu'ils vont monter pour foncer quand cent chevaux ne pourraient supporter la vue d'un seul [...] ». [...] **33** « [...] Ayez encore des chevrons de secours pour les chars (ἄρμασι) et les chariots (ἀμάξαις) ; car à force de servir il est forcé que beaucoup rendent l'âme. **34** Ayez encore, pour toutes ces besognes, les outils les plus indispensables, car on n'a pas partout les hommes de métier sous la main, mais il y a toujours des gens capables de faire une réparation qui tienne un jour. Il convient aussi d'avoir une pelle et une pioche par char (ἄμαξαν), avec une hache (ἀξίνην) et une serpe (δρέπανον) par bête de somme (τὸν νωτοφόρον) ; ces instruments, utiles pour chacun en particulier, le deviennent souvent aussi pour la collectivité. **35** [...] Sur ce que je vous prie d'avoir pour les bêtes de somme, c'est à vous, les commandants des équipages (οἱ ἡγεμόνες τῶν ὀπλοφόρων), de faire les sondages et de contraindre à s'équiper quiconque est démuné. **36** Quant à vous, les commandants des pionniers, vous avez ma liste



des hommes rayés des corps de tireurs, d'archers, de frondeurs ; que ceux qui viennent des tireurs soient tenus de faire la campagne en ayant une hache (πέλεκυν) à couper le bois, des archers une pioche, des frondeurs une pelle ; que, munis de ces outils, ils marchent par compagnies en avant des chariots [...] **37** J'emmènerai encore, avec leurs outils, les forgerons (χαλκέας), les charpentiers (τέκτονας), les cordonniers (σκυτοτόμους) en âge de servir pour subvenir à tout besoin qu'on aura dans l'armée de ces corps de métier ; détachés de leur unité combattante, ils seront, avec une solde, à leur poste, au service de tous.

VI. 3. **8** Après le déjeuner, il réunit les commandants des cavaliers, des fantassins et des chars (ἀρμάτων ἡγεμόνας) [...]. [...] **33** Toi, le commandant des méharis, prends ta formation derrière les voitures couvertes, et exécute les ordres d'Artagersès. **34** Vous, les commandants des chars, tirez au sort, et celui qui aura obtenu son poste en avant de la ligne de bataille, qu'il prenne ses cent chars et les y mette ; et que les autres escadrons de chars soient en retrait de la ligne de bataille en se plaçant à la file en colonne par un, l'un sur le flanc droit de l'armée, l'autre sur le flanc gauche. [...] **35** Abradatas, le roi de Suse, dit : « Je suis volontaire, ô ! Cyrus, pour me charger d'occuper mon poste juste en face de la ligne de bataille adverse, à moins que tu n'aies une autre idée. » **36** Cyrus, l'admirant et lui tendant une main amie interrogea les Perses qui commandaient les autres chars : « Consentez-vous, vous aussi ? » Lorsqu'ils eurent répondu que l'honneur leur interdisait une telle démission, Cyrus tira au sort ; Abradatas, ayant obtenu la charge demandée, fut placé face aux Égyptiens.

VI. 4. **1** Le lendemain, de bonne heure, tandis que Cyrus sacrifiait, le reste de l'armée [...] s'équipait d'une profusion de tuniques éblouissantes, d'une profusion de cuirasses et de casques éblouissants ; on équipait aussi les chevaux de chanfreins (προμετωπίδιος) et de poitrails (προστερνιδίος), les montés de cuissards (παραμηριδίος) mais les attelés de couvre-têtes (παραπλευριδίος)<sup>3</sup>. **2** Abradatas avait son chariot à quatre timons et huit chevaux magnifiquement parés ; au moment où il allait revêtir la cuirasse de lin en usage dans son pays [...] **16** Marchons donc, Messieurs, sus à l'ennemi, avec des chars armés contre des chars non armés, ceux d'en face, de même avec des cavaliers et des chevaux armés contre les leurs non armés, en vue d'un combat corps à corps.

VII. 1. **1** [...] [Cyrus] monta sur son cheval en y invitant son état-major. **2** Toute la garde était équipée des mêmes armes que Cyrus, tuniques écarlates, cuirasses de bronze (θώραξι χαλκοῖς), casques de bronze (κράνεσι χαλκοῖς), aigrettes blanches (λόφοις λευκοῖς), coutelas (μαχαίραις), et un javelot de cornouiller (παλτῶ κρανεῖνῳ) par tête ; les chevaux avaient des chanfreins (προμετωπίδιος), poitrails (προστερνιδίος) et cuissards de bronze (παραμηριδίος χαλκοῖς), ces derniers servant encore aussi de cuissards (παραμηριδία) pour le cavalier. Il y avait cette simple différence pour Cyrus qu'un enduit doré avait été passé sur toutes les armes [...] **9** [...] « Vous reconnaîtrez l'instant du corps-à-corps – car j'imagine qu'il y aura du fracas – ; alors, de son côté, Abradatas s'élancera contre l'ennemi avec ses chars : il en aura reçu l'ordre. Quant à vous, il vous faut talonner les chars : c'est le moyen pour nous de tomber sur des ennemis en pleine confusion. Je serai là, moi aussi, à toute vitesse, en train de les poursuivre si le ciel y consent. **15** Lorsqu'il fut, en passant, près d'Abradatas, il s'arrêta. Abradatas remit les guides (ἡνίας) à l'aide-conducteur (τῷ ὕφηνιόχῳ) et vint à lui ; d'autres encore, qui appartenaient aux rangs voisins, fantassins et charriers (ἀρματηλατῶν), coururent à lui. Alors Cyrus, devant les nouveaux venus, prit la parole : « Le ciel, Abradatas, a, comme tu le revendiquais, accordé que tes hommes et toi soyez, de nos alliés, combattants du premier rang. Rappelle-toi ceci, que, au moment où il te faudra te battre, les Perses seront hommes, non pas seulement à vous contempler, mais à vous suivre et à ne pas vous laisser vous battre sans soutien. » **16** Abradatas répondit : « Eh ! bien, je crois, Cyrus, que du côté des miens tout est en ordre. Bon, mais ce sont les flancs qui m'affligent, parce que je vois se déployer les ailes de l'ennemi, fortes de chars et de troupes de toutes armes, et rien de notre côté, ne leur est opposé que des chars ; de sorte que, si le sort ne m'avait pas donné ce poste de combat, je rougirais de me trouver ici : tant il me semble que j'occupe la position la moins dangereuse. » **17** [...] Cyrus répondit : « Allons, si de ton côté tout est en ordre, tranquillise-toi pour les flancs ; le ciel aidant, ces flancs-là, je les viderai des ennemis. Mais toi, ne va pas te jeter sur des Égyptiens, pour la raison qu'ils te font face, je t'en conjure, avant de contempler en pleine fuite ceux-là que tu redoutes maintenant. [...] quand tu les verras en pleine fuite, dis-toi que je suis là et lance-toi contre les soldats ennemis ; c'est alors que tu auras l'adversaire le plus découragé, tes hommes au comble du courage. **18**

<sup>3</sup> Il s'agit plutôt d'une pièce d'armure protégeant les flancs des chevaux.

Mais, Abradatas, pendant que tu en as encore le temps, trouve le moyen de défiler devant tes chars, et exhorte tes hommes en vue de la charge [...] Et pour que l'on voie en vous les plus forts de la charrerie, inspire-leur l'esprit d'émulation [...] Monté sur son char, Abradatas passait à l'exécution en défilant. **21** Lorsqu'il fut, en passant, proche du flanc, et du commandant des chars de par là, il dit à ce dernier : « Si je viens, eh ! bien, c'est pour vous apporter mon appui ; allons, quand vous saurez que nous attaquons sur la pointe, alors, du même coup, tentez aussi de foncer à travers les ennemis : vous serez bien plus en sûreté parvenus à l'extérieur qu'enfermés à l'intérieur. » **22** [...] il donna l'ordre à Artagersès et à Pharnouchos de rester sur place avec leurs deux régiments, d'infanterie et de cavalerie. « Quand vous saurez, dit-il, que j'attaque face à notre aile droite, alors, vous aussi donnez l'assaut en face de vous ; vous vous battez contre un ennemi en colonne, selon son point faible, mais en étant, vous, de front, selon votre chance de point fort. Les cavaliers ennemis, comme vous le voyez, sont les derniers ; trouvez le moyen de lancer contre eux le corps des chameaux (τῶν καμήλων), et avant la bataille, sachez-le bien, les ennemis vous offriront un spectacle à faire rire. **27** Lorsqu'Artagersès sut Cyrus en pleine action, il attaque à son tour sur la gauche, en lançant les chameaux (τὰς καμήλους), conformément à l'ordre de Cyrus. De très loin, les chevaux se dérobaient : ou bien ils fuyaient affolés, ou bien faisaient des sauts de mouton, ou bien se jetaient les uns sur les autres ; car tel est l'effet produit sur les chevaux par les chameaux (καμήλων). **28** Artagersès, lui, tenant ses hommes serrés au coude à coude, pressait des troupes en plein désordre et jetait les chars à la fois contre la droite et contre la gauche. Beaucoup, en fuyant les chars, se faisaient tuer par ceux qui arrivaient par derrière de flanc, et beaucoup, en fuyant ceux-ci, se faisaient prendre par les chars. **29** Abradatas, de son côté, sans plus hésiter, mais en criant « Suivez, mes amis ! », s'élançait sans ménager ses chevaux et les mettant, de son aiguillon (τῷ κέντρῳ), tout en sang ; du même élan jaillirent les autres charriers (ἀρματηλάται). Devant eux les chars ennemis prenaient aussitôt la fuite, les uns en abandonnant leur dragon porté, mais les autres aussi en le recueillant. **30** Cependant Abradatas, bondissant droit devant soi, se jette sur la ligne de bataille des Égyptiens ; avec lui fonçaient de même les soldats des rangs voisins. Beaucoup d'autres batailles ont démontré qu'il n'est point de ligne de bataille plus ferme que celle que composent des amis qui se soutiennent ; on le vit aussi en cette journée. Car c'étaient les compagnons et commensaux d'Abradatas qui fonçaient avec lui sur l'ennemi ; les autres conducteurs de char, voyant les Égyptiens tenir bon en masse compacte, dévièrent du côté des chars en fuite et les poursuivaient. **31** De leur côté, Abradatas et sa garde étant, là où ils fonçaient, incapables de percer une trouée à travers les Égyptiens à cause de la résistance de ceux qu'ils avaient sur leurs flancs de part et d'autre, culbutaient les soldats debout par les heurts de la force vive des chevaux ; les soldats qui s'écroulaient, ils les écrasaient, eux et leurs armes, sous les chevaux et les roues. D'autre part, tout ce qui se trouvait happé par les faux (τὰ δρέπανα), armes et corps (σώματα), était brutalement (βία) déchiqueté (διεκόπτετο). **32** Dans cette confusion indescriptible (Ἐν δὲ τῷ ἀδιηγίτῳ τούτῳ ταραχῷ), comme les roues faisaient des bonds en passant sur des amoncellements (σωρευμάτων) de toute nature, Abradatas tombe de char, d'autres aussi qui avaient foncé avec lui, et tous, sur place, en héros, furent taillés en pièces et tués. Les Perses, liés à leurs pas, se ruant derrière eux par où Abradatas et les siens avaient foncé, massacraient un ennemi en pleine confusion, mais les Égyptiens, là où ils n'avaient subi aucune perte – et c'était le cas d'un grand nombre – avançaient à la rencontre des Perses. **33** Alors la bataille fut affreuse, à la lance, à la javeline, au coutelas. [...] **35** C'était une boucherie humaine, un horrible fracas d'armes et de traits de toute espèce [...]. **40** Une fois en haut, il [Cyrus] eut sous les yeux le spectacle d'une plaine couverte de chevaux, d'hommes, de chars, en train de fuir, de poursuivre, de vaincre, d'être vaincus ; mais nulle part il ne put voir un seul élément résister, sauf le corps des Égyptiens. [...] **47** Les chars à faux aussi se distinguèrent fort ; si bien que cet engin de guerre subsiste encore de nos jours de Roi en Roi. **48** Les chameaux (κάμηλοι), en revanche, n'effrayaient pas les chevaux ; leurs chameliers ne tuaient pas de cavaliers, et même n'étaient pas non plus tués par les cavaliers ; car aucun cheval n'approchait d'eux. **49** Leur service ne semblait pas inutile : un point c'est tout ; car aucun homme de valeur ne voulait ni élever de chameaux (κάμηλον) pour ses déplacements, ni en dresser comme montures de guerre. Ils ont donc repris leur condition, et leur place est dans le train des équipages.

#### [Recommandations de Cyrus à ses satrapes/Sur l'armée de Cyrus]

VIII. 6. **10** A tous ceux qu'il envoyait comme satrapes il prescrivit de l'imiter en tout ce qu'ils le voyaient faire : ils devaient d'abord constituer une cavalerie avec les Perses et les alliés qui les accompagnaient, ainsi qu'une charrerie (ἀρματηλάτας) [...] **11** « Et celui, dit Cyrus, qui, à la mesure de sa puissance, me

produira le plus grand nombre de chars, le plus grand nombre de braves cavaliers, celui-là je l'honorerai en bon allié et bon compagnon des défenseurs de l'empire pour le bien des Perses et de moi-même. [...] **12** [...] jamais ne donnez aux chevaux leur fourrage sans qu'ils aient travaillé [...] **19** Lorsque l'année fut révolue, il réunit à Babylone une armée dont l'effectif, dit-on, s'élevait environ à cent vingt mille cavaliers, deux mille chars à faux (ἄρματα δρεπανηφόρα) et six cent mille fantassins.

VIII. 8. **22** Cyrus, en effet, après avoir proscrit le combat de harcèlement, puis armé d'une cuirasse cavaliers et chevaux et donné à chaque homme un javelot, livrait un combat rapproché, au corps à corps ; maintenant c'est fini : la cavalerie ne harcèle pas plus qu'elle ne se bat au corps à corps. **24** Les chars à faux (τοῖς δρεπανηφόροις ἄρμασιν), eux aussi, on ne les emploie plus aux missions pour lesquelles Cyrus les avait créés. Il avait, lui, comblé d'honneurs et mis au pinacle les conducteurs de chars (τοὺς ἡνιόχους) et disposait ainsi de guerriers pour charger les hoplites ; les Perses modernes ne connaissent pas les charriers (τοῖς ἄρμασιν) et se figurent qu'en les improvisant ils en auront d'aussi forts que ceux de métier. **25** Ces charriers-là s'élancent peut-être, mais avant d'être au milieu des ennemis, les uns tombent du char volontairement, les autres en sautent, avec le résultat que souvent des attelages (τὰ ζεύγη) dépourvus de conducteurs (ἡνιόχων) font plus de mal aux amis qu'à l'ennemi.

XENOPHON, *Cyropédie*, Livres VI-VIII, éd. et trad. Édouard DELEBECQUE, Paris, Les Belles Lettres, 1978 (2<sup>ème</sup> tirage, 2000).

#### [401 : bataille de Counaxa]

I. 7. **10** [...] avec Cyrus il y avait [...] une vingtaine de chars à faux. **11** Les ennemis étaient, disait-on, cent-vingt myriades avec deux cents chars à faux [...].

I. 8. **6** Cyrus et ses cavaliers, environ six cents, formaient le centre de l'armée ; les hommes, Cyrus excepté, étaient tous armés de cuirasses (θώραξι), de cuissards (παραμηριδίοις), de casques (κράνεσι). Cyrus, lui, se tenait prêt au combat tête nue. [On dit que l'usage général des Perses est d'avoir la tête nue quand, à la guerre, ils s'exposent au péril.] **7** Quant aux chevaux qui étaient avec Cyrus, tous avaient la tête couverte de chanfreins (προμετωπίδια) et le poitrail bardé de métal (προστερνίδια). Les cavaliers portaient aussi des coutelas (μαχαίρας) grecs. **9** Il y avait des cavaliers, à l'aile gauche des ennemis, avec des cuirasses blanches (λευκοθώρακες<sup>4</sup>) : Tissapherne, disait-on, les commandait. Puis venaient des gens avec des boucliers d'osier, puis des hoplites avec des boucliers de bois [...] **10** Devant eux, assez espacés les uns des autres, étaient des chars dits chars à faux. Ils avaient, fixées aux essieux, leurs faux (δρέπανα) allongées horizontalement ; ils en avaient aussi en dessous, tournées vers le sol, pour déchiqeter (διακόπτειν) tout ce qu'elles rencontraient. L'idée des Perses était de lancer ces chars contre les rangs des Grecs, afin de les disloquer (διακόποντα). **18** [...] Quelques uns disent qu'ils frappèrent aussi avec leurs lances contre les boucliers (ταῖς ἀσπίσι), faisant ainsi peur (φόβον) aux chevaux. **20** Quant aux chars (τὰ ἄρματα), ils furent emportés les uns à travers les troupes même de leurs adversaires, les autres à travers celles des Grecs, mais ils étaient vides, sans conducteurs (τῶν ἡνιόχων). Les Grecs les apercevaient-ils ? Aussitôt ils ouvraient (δίσταντο) leurs rangs. Il y eut cependant un homme qui fut touché, parce que comme dans une course de chevaux, la stupeur l'avait immobilisé. Pourtant, assure-t-on, cet homme même ne souffrit aucun mal. Aucun Grec d'ailleurs ne reçut aucune blessure en cette bataille, sauf un inconnu à l'aile gauche qui, disait-t-on, fut atteint par une flèche. **24** A ce moment Cyrus appréhendait qu'il ne prît à revers et ne taillât en pièces le contingent hellénique, pousse droit devant lui. Chargeant avec ses six cents chevaux, il défait les gens alignés devant le roi et met en fuite le corps des six mille cavaliers. On dit même qu'il tua de sa main Artagersès qui les commandait. **25** Quand ces troupes eurent été mises en déroute, les six cents cavaliers de Cyrus dans l'ardeur de la poursuite se dispersent dans tous les sens. [...]

XENOPHON, *Anabase*, Livres I-III, éd. et trad. Paul MASQUERAY, Paris, Les Belles Lettres, 1930 (8<sup>ème</sup> tir., 2002).

#### [394 : le roi de Sparte Agésilas II capture des chameaux perses]

III. 4. **24** [...] Outre de grosses quantités d'argent, qui se trouvèrent valoir plus de soixante-dix talents, c'est alors qu'on s'empara des chameaux (αἱ κάμηλοι) qu'Agésilas emmena en Grèce.

---

<sup>4</sup> Pierre-Louis Malosse a précisé que ces cuirasses ne sont pas blanches, mais qu'elles « brillent au soleil » (MALOSSE 2007, 258).

XENOPHON, *Helléniques*, Livres I-III, éd. et trad. Jean HATZFELD, Paris, Les Belles Lettres, 1960 (4<sup>ème</sup> édition).

### [395 : bataille de Daskyleion]

IV. 1. **17** L'insouciance et le manque de précautions – on n'avait jamais été attaqué jusque-là – avec laquelle les soldats (τῶν στρατιωτῶν) allaient se ravitailler, fit qu'un jour, comme ils étaient dispersés dans la plaine, Pharnabaze leur tomba dessus avec deux chars porte-faux (ἄρματα μὲν ἔχων δύο δρεπανηφόρα) et à peu près quatre cents cavaliers. **18** Quand les Grecs virent qu'il attaquait, ils se rassemblèrent au nombre d'environ sept cents ; Pharnabaze alors, sans tarder, fit mettre ses chars (τὰ ἄρματα) en avant, et, se plaçant lui-même par derrière avec ses cavaliers, donna l'ordre de charger les Grecs. **19** Comme les chars (τὰ ἄρματα), en pénétrant dans cette troupe aux rangs serrés, la coupèrent en deux, les cavaliers eurent vite fait d'abattre environ cent hommes ; le reste s'enfuit vers Agésilas, qui se trouvait tout près avec ses hoplites.

XENOPHON, *Helléniques*, Livres IV-VII, éd. et trad. Jean HATZFELD, Paris, Les Belles Lettres, 1948.

I. **6** [...] Après quoi, il faut armer les chevaux et les cavaliers de manière à leur épargner, à eux, le plus de blessures possibles et à les mettre en état de nuire le plus possible à l'ennemi.

XENOPHON, *Le commandant de la cavalerie*, éd. et trad. Édouard DELEBECQUE, Paris, Les Belles Lettres, 1973.

XII. **1** Nous voulons écrire encore quel doit être l'équipement<sup>5</sup> du cavalier qui s'apprête à affronter les dangers. D'abord donc, nous affirmons qu'il lui faut avoir une cuirasse faite sur mesure, car une cuirasse bien ajustée, c'est le corps qui doit la porter, tandis qu'une trop lâche porte sur les seules épaules, et une trop étroite n'est pas une arme mais un carcan. **2** Comme le cou est un endroit vital, nous disons qu'il doit aussi avoir une pièce de protection en genre de collerette, tenant à la cuirasse même ; cette pièce constituera un ornement et, en même temps, si elle est fabriquée selon les règles de l'art, couvrira le visage du cavalier, s'il veut, jusqu'au nez. **3** Comme casque, nous jugeons que le meilleur est celui de fabrication béotienne ; c'est lui qui protège le mieux tout ce qui dépasse de la cuirasse, sans empêcher de voir. De son côté, la cuirasse doit être fabriquée de manière à n'empêcher ni de s'asseoir ni de se pencher. **4** Pour la région du bas-ventre et du sexe et des endroits environnants, que les ailes soient assez nombreuses et assez bien disposées pour pouvoir écarter les traits. **5** Et comme tout accident à la main gauche<sup>6</sup> annihile le cavalier, pour elle aussi nous recommandons l'armure inventée que l'on appelle le gantelet. Il couvre l'épaule, le bras et le coude et ce qui tient les rênes, il se déplie et se rentre ; il protège en outre le défaut de la cuirasse, sous l'aisselle. **6** La main droite, s'il s'agit de lancer un javelot ou de frapper, il faut la lever ; il convient donc de supprimer la partie de la cuirasse qui gêne le geste ; à la place, il faut appliquer des ailes dans les jointures de façon qu'elles s'ouvrent également quand on lève le bras et se ferment quand on l'abaisse. **7** Pour le bras, l'espèce de cnémide qui s'applique sur sa longueur nous paraît préférable à une pièce rapportée de l'armure. La partie découverte, quand le bras droit est levé, doit être protégée près de la cuirasse par une pièce de veau ou de bronze ; sinon, un endroit particulièrement vital sera privé de protection. **8** Et puisque, si un accident survient au cheval, le cavalier se trouve en plein danger, le cheval aussi doit être armé d'un chanfrein, d'un poitrail et de ces couvre-côtes, qui sont en même temps comme des cuissards pour le cavalier. Mais de toutes les parties du corps, c'est surtout le ventre du cheval qu'il faut protéger ; car tout en étant l'endroit le plus vital il est encore le plus délicat ; il est possible de le protéger lui aussi avec la selle (τῷ ἐφιππίῳ). **9** Mais il convient aussi que la matelassure soit cousue de manière à procurer au cavalier l'assiette la plus solide sans blesser le dos du cheval. [...] **10** En revanche, les jambes et les pieds doivent naturellement dépasser hors des cuissards ; mais on peut les armer aussi en employant des houseaux de cuir, de ce cuir dont les chaussures sont faites : on aurait ainsi du même coup la jambe armée et le pied chaussé. **11** Telles sont, avec le secours des dieux, les armes défensives.

XENOPHON, *De l'art équestre*, éd. et trad. Édouard DELEBECQUE, Paris, Les Belles Lettres, 1978.

<sup>5</sup> Édouard Delebecque précise que « l'armement ici préconisé pour le cheval et pour le cavalier est celui de la cavalerie perse [...] » (DELEBECQUE 1978, 142).

<sup>6</sup> Édouard Delebecque rappelle qu'il s'agit de la main qui tient les rênes (DELEBECQUE 1978, 73).

# Aristote

(384 – 322)

## [Différences morphologiques entre les animaux]

II. 1 [497b] [...] [L'éléphant] a d'autre part la région des doigts de pieds assez peu distincte et ses jambes de devant sont beaucoup plus grandes. C'est un animal à cinq doigts et, aux jambes de derrière, il a de courtes chevilles. Mais il a un nez d'une forme et d'une dimension telles qu'il peut s'en servir comme de mains. En effet, il boit et mange en portant à sa bouche avec sa trompe, et il fait passer les objets au cornac (τῶ ἐλεφαντιστῆ) qui est sur son dos. Avec sa trompe, il arrache aussi des arbres, et quand il marche dans l'eau, elle lui sert à respirer. Elle se recourbe à son extrémité, mais le reste ne se plie pas, car elle est cartilagineuse. [...] l'éléphant a bien [498a] deux mamelles, mais elles ne sont pas sur la poitrine, elles sont près de la poitrine.

## [Mouvement des membres]

II. 1 [498a] [...] L'éléphant lui, ne procède pas comme certains le prétendaient : il s'assoit et plie les jambes ; seulement il ne peut pas, à cause de son poids, plier les deux côtés à la fois : il se couche soit sur sa gauche soit sur sa droite et s'endort dans cette position ; mais il fléchit ses membres postérieurs de la même façon que l'homme. [...] [498b] Mais le lion et les deux chameaux, celui de Bactriane et celui d'Arabie, vont l'amble : on dit « aller l'amble », quand la droite ne dépasse pas la gauche, mais la suit.

## [Autres particularités des animaux : les poils]

II. 1 [499a] [...] Les chameaux présentent une particularité qui les distingue des autres quadrupèdes : c'est ce qu'on appelle la bosse, qu'ils ont sur le dos. Mais les chameaux de Bactriane sont différents de ceux d'Arabie. Les premiers ont deux bosses, les seconds une seule, mais ils ont en dessous du corps une autre bosse comparable à la bosse du dessus, et sur laquelle, quand ils s'agenouillent, s'appuie le reste du corps. Quoi qu'il en soit, le chameau a quatre mamelles comme la vache, une queue semblable à celle de l'âne, et les organes génitaux en arrière. Il a, à chaque jambe un seul genou, et n'a pas, comme certains le disent, plus d'articulations que les autres : c'est une apparence qui vient du retrait de l'abdomen. Il a aussi un osselet semblable à celui du bœuf, mais fragile et menu proportionnellement à la taille de son corps. Il a les pieds fourchus et n'a pas une double rangée de dents, mais son pied fourchu se présente de la façon suivante : de l'arrière part une petite fente qui va jusqu'à la deuxième articulation des doigts ; les devants sont légèrement fendus jusqu'à la première articulation à l'extrémité des doigts, aux quatre pieds. Et il y a quelque chose aussi entre les fentes comme chez les oies. D'autre part, le dessous du pied est charnu comme chez les ours : c'est d'ailleurs pourquoi on chausse de cuir les chameaux qui vont à la guerre, lorsqu'ils ont mal au pied.

## [Différences relatives aux dents]

II. 5 [501b] L'éléphant a quatre dents de chaque côté, avec lesquelles il triture sa nourriture (il la broie en une sorte de farine), et outre celles-là, deux autres qui sont grandes. Le mâle les a grandes et relevées, la femelle petites et [502a] dirigées à l'inverse de celles du mâle : car elles sont tournées vers le bas. L'éléphant, aussitôt né, a des dents, mais les grandes, au début, sont imperceptibles.

II. 6 [502a] L'éléphant a, de plus, une langue tout à fait petite et cachée à l'intérieur. Aussi est-il difficile de l'apercevoir.

## [La vésicule biliaire]

II. 15 [506b] [...] L'éléphant a, lui aussi, le foie dépourvu de vésicule biliaire ; pourtant quand on le dissèque, à la place où se forme la bile chez ceux qui en ont, s'écoule en plus ou moins grande quantité une humeur qui ressemble à la bile. [...]

## [Les intestins]

II. 17 [507b] [...] L'éléphant a un intestin comportant des parties resserrées, au point qu'on pourrait croire qu'il a quatre estomacs. Là aussi se trouve la nourriture, et l'éléphant n'a pas de réceptacle à part.

Ses viscères sont assez semblables à ceux du porc, [508 a] à cette réserve près que son foie est quatre fois plus gros que celui du bœuf et les autres viscères aussi ; sa rate au contraire est plus petite qu'on ne s'y attendrait pour un corps de cette taille. [...]

ARISTOTE, *Histoire des animaux*, t. 1, Livres I-IV, éd. et trad. Pierre LOUIS, Paris, Les Belles Lettres, 1964.

#### [L'accouplement des quadrupèdes vivipares]

V. 2 [540a] [...] Les chameaux s'accouplent la femelle assise : et le mâle l'enfourche pour la saillir, non pas croupe contre croupe, mais dans la position des autres quadrupèdes. Et ils passent la journée à faire l'amour. Mais ils se retirent à l'écart lorsqu'ils s'accouplent, et ne se laissent approcher que par leur chamelier. Le chameau a une verge qui est un tendon au point qu'on en fait de la corde pour les arcs. Les éléphants s'accouplent dans les endroits écartés, de préférence au voisinage des cours d'eau et là où ils ont l'habitude de vivre. Dans l'accouplement, la femelle s'accroupit et écarte les jambes, et le mâle monte sur elle pour la saillir. [...]

V. 14 [546b] Le chameau est un animal qui urine par derrière, et la femelle est couverte comme il a été indiqué plus haut. Le temps de l'accouplement se situe, en Arabie, vers le mois de Maemactérion. La gestation dure douze mois et il naît un seul petit : c'est en effet, un animal unipare. La femelle commence à s'accoupler à trois ans, et le mâle à trois ans également. Après avoir mis bas, la femelle laisse passer un an avant de se laisser couvrir. Chez l'éléphant (ἐλέφας), la femelle commence à se laisser monter au plus tôt à dix ans, au plus tard à quinze ans. Mais le mâle monte à cinq ou six ans. C'est le printemps l'époque de l'accouplement. Le mâle, après l'accouplement, monte à nouveau au bout de deux ans. Il ne touche plus à la femelle qu'il a fécondée. La gestation dure deux ans et il naît un seul petit. L'éléphant est, en effet, un animal unipare. Le petit à sa naissance est de la taille d'un veau de deux ou trois mois.

#### [L'accouplement chez les vivipares : le mâle en rut]

VI. 18 [571b] [...] Chez le chameau également le mâle devient mauvais au moment du rut si un homme ou un chameau l'approche : à plus forte raison si c'est un cheval, car le chameau est en général toujours en guerre avec lui. [...] Les éléphants également, deviennent sauvages quand ils sont en rut, et c'est pour cela, dit-on, que ceux qui en font l'élevage aux Indes ne les laissent pas couvrir les femelles : il paraît, en effet, que devenus furieux à ces moments-là [572a] ils renversent les maisons de leurs maîtres, dont la construction certes est légère, et commettent bien d'autres méfaits. On dit aussi qu'une nourriture abondante les rend plus doux. Et en introduisant parmi eux d'autres éléphants, on réussit à les châtrer et à les maîtriser en chargeant les nouveaux venus de les frapper. [...]

#### [La chamelle]

VI. 26 [578a] La chamelle porte dix mois et met bas toujours un seul petit, car elle est unipare. On sépare les petits de leurs mères quand ils ont un an. Cet animal vit longtemps, plus de cinquante ans. La chamelle met bas au printemps et elle a du lait jusqu'à ce qu'elle porte. Elle a la chair et le lait les plus délicieux qui soient. On boit son lait mélangé d'eau dans la proportion de deux contre un ou trois contre un.

#### [Naissance des éléphants]

VI. 27 [578a] Les éléphants mâles et femelles commencent à s'accoupler à vingt ans. Lorsque la femelle a été couverte, elle porte suivant les uns un an et six mois, suivant d'autres trois ans. La cause de ce désaccord sur la durée de la gestation est qu'il n'est pas facile d'observer l'accouplement. La femelle met bas en s'accroupissant sur ses pattes de derrière et on voit qu'elle souffre. L'éléphant, à sa naissance, tête avec la bouche et non avec la trompe, et il marche et voit aussitôt né.

ARISTOTE, *Histoire des animaux*, t. 2, Livres V-VII, éd. et trad. Pierre LOUIS, Paris, Les Belles Lettres, 1968.

#### [Nourriture et espérance de vie des éléphants et des chameaux]

VIII. 9 [596a] L'éléphant mange au maximum neuf médimnes macédoniens d'orge au même repas. Mais une si grande quantité est dangereuse. En général, il en absorbe six ou sept médimnes, cinq médimnes de farine et cinq « maris » de vin (le maris correspond à six cotyles). Un jour un éléphant but en une seule fois quatorze métrètes macédoniens d'eau et recommença le soir à en boire huit. La plupart

des chameaux vivent environ trente ans, certains même beaucoup plus : car ils vont jusqu'à cent ans. Quant à l'éléphant, certains prétendent qu'il vit près de deux cents ans, d'autres trois cents.

#### [Les maladies de l'éléphant]

VIII. 26 [605a] Les éléphants souffrent d'affections en rapport avec des flatuosités : aussi ne peuvent-ils évacuer ni l'excrément liquide ni ceux du ventre. Et si l'éléphant mange de la terre, il est indisposé, à moins qu'il ne le fasse continuellement. Si au contraire il le fait constamment, il n'est pas du tout gêné. Il engloutit parfois même des cailloux. Il est pris également de diarrhée. Quand cela lui arrive, on le soigne en lui donnant à boire de l'eau chaude, et on lui fait manger son foin dans du miel : chacun de ces remèdes fait cesser le mal. Lorsqu'ils sont fatigués à force d'insomnie, on les remet en état en leur frottant les épaules avec du sel, de l'huile et de l'eau chaude. [605b] Et quand ils souffrent de douleurs aux épaules, on applique des morceaux de viande de porc rôtie, et cela les soulage. Certains éléphants boivent de l'huile d'olive, d'autres non. Et s'il arrive qu'ils aient un morceau de fer dans le corps, l'huile d'olive, quand ils en boivent, le fait, dit-on, sortir. A ceux qui n'en boivent pas, on donne une racine qu'on a fait bouillir dans l'huile.

#### [L'absence de porcs en Inde]

VIII. 28 [606a] [...] Dans l'Inde, au dire de Ctésias, qui n'est pas une source digne de foi, on ne trouve pas de cochons, ni sauvages ni domestiques, et les non sanguins, ainsi que les animaux à écailles, sont tous de grande taille. [...]

#### [Les éléphants en guerre et leur capture]

IX. 1 [610a] [...] Quant aux éléphants, ils vont jusqu'à se livrer entre eux de violents combats et ils se frappent avec leurs défenses. Le vaincu est soumis à un dur esclavage et il ne résiste pas à la voix du vainqueur. Il est d'ailleurs étonnant de voir combien les éléphants diffèrent en fait par le courage. Les Indiens se servent pour faire la guerre des femelles aussi bien que des mâles. Et pourtant les femelles sont plus petites et beaucoup moins braves. L'éléphant renverse les murailles en les frappant avec ses grandes dents ; il heurte du front les palmiers jusqu'à ce qu'ils s'inclinent, puis ils les piétinent et les couchent sur le sol. La chasse aux éléphants se pratique de la manière suivante : on monte sur des bêtes domestiquées et courageuses et l'on part en quête. Quand le chasseur a rattrapé un éléphant sauvage, il le fait frapper par sa monture jusqu'à ce qu'il soit épuisé ; le cornac monte alors dessus et le fait marcher droit avec son croc (τῶ δρεπάνῳ). Après cela l'éléphant s'apprivoise rapidement et obéit à son maître. En tout cas, lorsque le cornac est sur leur dos, tous les éléphants sont dociles ; mais quand il est descendu, certains le sont, les autres non. S'ils redeviennent sauvages, on leur attache les pattes de devant avec des cordes, pour les faire tenir tranquilles. On chasse l'éléphant quand il est déjà grand ou quand il est jeune. [...]

#### [Particularités relatives à l'éléphant]

IX. 46 [630b] L'éléphant est de tous les animaux sauvages le plus facile à apprivoiser et à domestiquer. Car il apprend beaucoup de choses et les comprend, puisqu'on le dresse même à se prosterner devant le roi. Il a les sens très développés et d'autre part sa faculté de comprendre dépasse celle des autres animaux. Quand il a couvert une femelle et l'a rendue grosse, il ne la touche plus. L'éléphant vit, selon les uns, deux cents ans, selon les autres, cent vingt ans, et l'on dit que la femelle vit presque aussi longtemps que le mâle, qu'il est adulte vers soixante ans et qu'il a du mal à supporter les hivers et le froid. L'éléphant vit auprès des rivières mais ce n'est pas un animal de rivière. Il marche même dans l'eau et s'y avance tant que sa trompe fait surface : car c'est par elle qu'il souffle et qu'il respire. Mais il n'est guère capable de nager, à cause du poids de son corps.

#### [Relations entre mère et fils]

IX. 47 [630b] Les chameaux ne couvrent pas leurs mères, et même si on les force, ils s'y refusent. En effet, il arriva qu'un jour, comme on manquait d'étalon, le préposé recouvrit la mère d'un voile et lui amena son rejeton. Pendant la saillie le voile tomba : alors le jeune mâle consumma l'accouplement, mais peu de temps après, il mordit le chamelier (τὸν καμηλίτην) [631a] et le tua. On raconte aussi que le roi de Scythie avait une jument de race dont tous les poulains étaient bons : voulant avoir un produit du meilleur de ces poulains et de la mère, il la fit amener pour la saillie. Mais le poulain ne voulait pas.

On couvrit la mère d'un voile et il la monta sans la reconnaître. Mais après la saillie, on découvrit la face de la jument, et le poulain à cette vue prit la fuite et alla se jeter dans un précipice.

#### [Castration des truies et des chammelles]

IX. 50 [632a] [...] On châtre également les chammelles, lorsqu'on veut s'en servir à la guerre, pour qu'elles ne portent pas de petits. Certaines gens de l'intérieur possèdent jusqu'à trois mille chameaux. Ceux-ci courent beaucoup plus vite que les chevaux néséens, quand ils se mettent à courir, à cause de la grandeur de leurs enjambées. En général, les animaux châtrés deviennent plus longs que ceux qui ne le sont pas.

ARISTOTE, *Histoire des animaux*, t. 3, Livres VIII-X, éd. et trad. Pierre LOUIS, Paris, Les Belles Lettres, 1969.

#### [Le nez de l'éléphant]

II. 16 [658b] [...] L'éléphant présente, parmi tous les autres animaux, la conformation la plus singulière pour cet organe : il a, en effet, un nez d'une taille et d'une force exceptionnelle. Il s'en sert comme d'une main pour porter les aliments à sa bouche, qu'ils soient secs ou [659a] humides, pour entourer les arbres et les arracher : cet organe, en somme, lui sert de main. Par sa nature c'est, en effet, un animal qui peut vivre aussi bien dans les marécages que sur terre ; par conséquent, comme il lui arrive de prendre sa nourriture dans l'eau, et qu'il faut bien qu'il respire puisque c'est un animal terrestre et sanguin, comme, d'autre part, il ne peut passer rapidement de l'humide au sec, comme le font certains animaux vivipares qui sont sanguins et qui respirent, car il est d'une grosseur extrême, il était nécessaire qu'il pût vivre dans l'eau aussi bien que sur terre. De même donc que pour les plongeurs certains fabriquent des appareils pour respirer et rester longtemps sous la mer en aspirant grâce à l'appareil l'air de la surface, de même c'est sur ce principe que la nature a réglé la taille du nez des éléphants. C'est pourquoi ils respirent en sortant leur nez de l'eau, si d'aventure ils font route dans l'élément liquide. Comme nous l'avons dit, en effet, la trompe est le nez de l'éléphant. Or, comme il était impossible que le nez fût de cette taille sans être mou et flexible (car sa longueur aurait empêché l'animal de prendre sa nourriture au dehors [...]), donc, comme le nez des éléphants était ainsi fait, la nature, qui a l'habitude d'utiliser les mêmes organes à plusieurs fonctions, lui a donné comme rôle accessoire de suppléer au service des pattes de devant. En effet, les quadrupèdes polydactyles ont des pieds à la place des mains, mais ceux-ci ne leur servent pas seulement à supporter le poids du corps ; or, les éléphants sont polydactyles, ils n'ont ni un sabot fendu en deux, ni un sabot unique ; mais étant donné leur grande taille et le poids de leur corps, leurs pieds ne servent qu'à les soutenir, et par suite de la lenteur de leur marche et de leur inaptitude à fléchir, ils ne peuvent servir à rien d'autre. Ainsi donc l'éléphant a un nez pour respirer, comme chacun des autres animaux qui possèdent un poumon, mais comme il peut vivre dans l'eau et qu'il n'en sort que lentement, ce nez peut s'enrouler et il est grand ; et l'éléphant étant privé de l'usage de ses pieds, la nature, nous l'avons dit, se sert aussi de cet organe pour suppléer à l'aide qu'auraient pu donner les pieds.

#### [Les cornes]

III. 2 [662b] [...] Ceux à qui la nature n'en a pas donné ont tous reçu d'elle un autre moyen de protection, par exemple la vitesse, comme pour les chevaux, ou la grandeur du corps, comme pour les chameaux. Car une supériorité de taille suffit à empêcher qu'un animal soit détruit par les autres, comme c'est le cas pour les chameaux et surtout pour les éléphants. [...]

#### [Position et fonction de l'estomac]

III. 14 [674a] [...] font exception ceux qui, par suite de la grandeur de leur corps ou sous l'influence de leur nourriture qui n'est pas facile à digérer parce qu'elle est épineuse et ligneuse, ont plusieurs estomacs comme le chameau et également les bêtes à cornes.

#### [L'estomac des ruminants]

III. 14 [674b] [...] En même temps, comme sa nourriture est épineuse, et qu'il est nécessaire que la langue soit charnue, la nature renforce la dureté de son palais en utilisant l'éléphant terreux des dents. D'ailleurs le chameau rumine comme les bêtes à cornes, parce qu'il a des estomacs semblables aux leurs. [...]



### [La bile et le foie]

IV. 2 [677a] [...] De plus les animaux chez qui l'absence de bile avait échappé aux anciens, comme le dauphin et le chameau, vivent également très vieux. [...]

### [Disposition des mamelles chez les animaux]

IV. 10 [688b] [...] L'éléphant, lui, n'a que deux mamelles qui se trouvent sous les aisselles des membres antérieurs. La raison pour laquelle il a deux mamelles est qu'il ne met pas qu'un seul petit, et s'il ne les a pas entre les cuisses c'est qu'il est fissipède [...] ; enfin, il les a en haut près des aisselles parce que c'est là que se trouvent les premières mamelles chez les animaux qui en ont plusieurs, et que ce sont celles qui sécrètent le plus de lait. [...] Quant aux animaux qui ne sont pas fissipèdes, mais qui font peu de petits ou qui ont des cornes, ils ont également les mamelles entre les cuisses, par exemple la jument, l'ânesse, la chamelle (ces animaux ne font tous qu'un petit, mais les premiers sont fissipèdes tandis que le dernier a le pied fourchu) [...]

ARISTOTE, *Les parties des animaux*, éd. et trad. Pierre LOUIS, Paris, Les Belles Lettres, 1956..

### [Propriétés du sperme]

II. 2 [736a] [...] Ctésias de Cnide s'est évidemment trompé dans ce qu'il dit à propos du sperme des éléphants : il affirme que ce sperme durcit tellement en se desséchant qu'il devient semblable à de l'ambre. [...]

### [Multipares et unipares]

IV. 4 [771a] [...] les animaux les plus grands sont unipares, par exemple l'éléphant, le chameau, le cheval, les solipèdes.

IV. 4 [771b] [...] Cependant la règle n'est pas valable pour tous, car c'est la taille plus ou moins grande du corps qui est la cause d'une progéniture plus ou moins nombreuse et non le fait que le genre est solipède ou fissipède ou a les pieds fourchus. En voici la preuve : l'éléphant, qui est le plus grand des animaux, est fissipède ; le chameau, le plus grand après lui, a les pieds fourchus. [...]

### [Grosueur des poils et des cheveux]

V. 3 [782b] [...] Voilà pourquoi ce sont en général les animaux à la peau épaisse qui ont les poils gros ; pourtant ceux qui ont la peau la plus épaisse n'ont pas les poils les plus gros, pour les raisons que nous avons données : c'est le cas, par exemple, du genre des porcs comparé à celui des bœufs ou à l'éléphant et à beaucoup d'autres. [...]

ARISTOTE, *De la génération des animaux*, éd. et trad. Pierre LOUIS, Paris, Les Belles Lettres, 1961.

## Démosthène

(384 – 322)

### [Les chameaux d'Artaxerxès II]

27. [...] Qu'est-ce que cela en comparaison des douze cents chameaux (καμήλους) dont la charge compose, dit-on, le trésor du roi ? [...]

DEMOSTHENE, *Harangues. I*, Sur les Symmories, éd. et trad. Maurice CROISSET, Paris, Les Belles Lettres, 1924 (9<sup>ème</sup> édition, 2002).

## II - Époque hellénistique

# Livre de Daniel

(II<sup>e</sup> siècle<sup>7</sup>)

## [Songe de Daniel : les quatre bêtes]

VII. **7** Ensuite je contemplai une vision dans les visions de la nuit. Voici : une quatrième bête, terrible, effrayante et forte extrêmement ; elle avait des dents de fer énormes : elle mangeait, broyait, et foulait aux pieds ce qui restait. Elle était différente des premières bêtes et portait dix cornes. **8** Tandis que je considérais ses cornes, voici : parmi elles poussa une autre corne, petite ; trois des premières cornes furent arrachées de devant elle, et voici qu'à cette corne, il y avait des yeux comme des yeux d'homme, et une bouche qui disait de grandes choses ! **11** Je regardais ; alors, à cause du bruit des grandes choses que disait la corne, tandis que je regardais, la bête fut tuée, son corps détruit et livré à la flamme de feu. **15** Moi, Daniel, mon esprit en fut écrasé et les visions de ma tête me troublèrent. **16** Je m'approchai de l'un de ceux qui se tenaient là et lui demandai de me dire la vérité concernant tout cela. Il me répondit et me fit connaître l'interprétation de ces choses : **17** « Ces bêtes énormes au nombre de quatre sont quatre rois qui se lèveront de la terre. **19** Puis je demandai à connaître la vérité concernant la quatrième bête, qui était différente de toutes les autres, terrible extrêmement, aux dents de fer et aux griffes de bronze, qui mangeait et broyait, et foulait aux pieds ce qui restait ; **20** et concernant les dix cornes qui étaient sur sa tête – et l'autre corne poussa et les trois premières tombèrent, et cette corne avait des yeux et une bouche qui disait de grandes choses, et elle avait plus grand air que les autres cornes. **21** Je contemplais cette corne qui faisait la guerre aux saints et l'emportait sur eux, **22** jusqu'à la venue de l'Ancien qui rendit jugement en faveur des saints du Très-Haut, et le temps vint et les saints possédèrent le royaume. **23** Il dit : « La quatrième bête sera un quatrième royaume sur la terre, différent de tous les royaumes. Elle mangera toute la terre, la foulera aux pieds et l'écrasera. **24** Et les dix cornes : de ce royaume, dix rois se lèveront et un autre se lèvera après eux ; il sera différent des premiers et abattra les trois rois ; **25** il proférera des paroles contre le Très-Haut et mettra à l'épreuve les saints du Très-Haut. Il méditera de changer les temps et le droit, et les saints seront livrés entre ses mains pour un temps et des temps et un demi-temps. **26** Mais le tribunal siègera et la domination lui sera ôtée, détruite et réduite à néant jusqu'à la fin. **27** Et le royaume et l'empire et les grandeurs des royaumes sous tous les cieux seront donnés au peuple des saints du Très-Haut. Son empire est un empire éternel et tous les empires le serviront et lui obéiront. »

*La Bible de Jérusalem*, trad. Pierre-Jean DE MENASCE, Paris, Les Éditions du Cerf, 1955 (3<sup>ème</sup> édition, 1998).

---

<sup>7</sup> Pour Jacques Vermeylen, l'ouvrage a pu recevoir sa forme finale en 164, avant la mort d'Antiochos IV (2009, 697-700).

# Polybe

(ca. 200 – ca. 118)

## [Les haras royaux de Médie]

V. 44. **1** C'est, en effet, aux Mèdes que sont confiés tous les haras royaux (ἵπποφόρβια), et il y a chez eux une quantité incalculable de blé et de bétail.

## [222 : guerre de Molon]

V. 52. **1** L'avis de Zeuxis ayant prévalu, on divisa aussitôt l'armée en trois corps [...].

V. 53. **4** [...] Il disposa les éléphants en avant de sa ligne, de place en place ; il y en avait dix. **6** [...] Il confia l'aile gauche à Hermias et à Zeuxis [...] **10** il [Molon] mit en avant de sa ligne les chars armés de faux (δρεπανηφόρα τῶν ἀρμάτων), de distance en distance.

V. 54. **9** Lui-même descendit à Séleucie et remit de l'ordre dans les satrapies voisines [...]

## [217 : bataille de Raphia]

V. 79. **1** Antiochus et Ptolémée, au commencement du printemps, avec leurs forces toutes prêtes, se disposaient à terminer la campagne sur une bataille décisive. **2** Ptolémée partit d'Alexandrie avec soixante-dix mille hommes d'infanterie à peu près, cinq mille cavaliers et soixante-treize éléphants ; **3** Antiochus, en apprenant ce départ, concentra ses forces. Elles comprenaient des Dahes, des Carmaniens et des Ciliciens, armés à la légère, au nombre d'environ cinq mille ; c'est le Macédonien Byttacos qui en avait à la fois la charge et le commandement. **8** Les Arabes et quelques-uns de leurs voisins étaient à peu près dix mille, subordonnés à Zabdibèlos. **12** L'effectif total de la cavalerie était d'à peu près six mille hommes [...] **13** L'effectif de l'armée d'Antiochus était de soixante deux mille fantassins, plus six mille cavaliers et cent deux éléphants.

V. 82. **2** [...] Tous les deux rangèrent les phalanges et les unités d'élite armées à la macédonienne en face les unes des autres. **3** Du côté de Ptolémée les deux ailes étaient constituées de la façon que voici : Polycratès avec son corps de cavalerie tenait l'aile gauche ; **4** entre lui et la phalange il y avait les Crétois, tout contre les cavaliers, à leur suite la garde royale, puis les *peltastes* sous le commandement de Socratès, accolés aux Africains armés à la macédonienne. **5** A l'aile droite il y avait le Thessalien Échécratès avec son corps de cavalerie ; immédiatement à sa gauche se trouvaient les Gaulois et les Thraces ; **6** à leur suite Phoxidas menait les mercenaires grecs, accolés à la phalange égyptienne. **7** Quant aux éléphants, il y en avait quarante à l'aile gauche, où Ptolémée devait livrer bataille en personne, et les trente-trois autres étaient rangés devant l'aile droite, à la hauteur des mercenaires à cheval. **8** Antiochus disposa soixante de ses éléphants, sous les ordres de Philippos, son *ami d'enfance*, devant son aile droite, là où il devait en personne livrer bataille à Ptolémée ; **9** derrière eux il rangea deux mille des cavaliers, commandés par Antipatros, qu'il flanqua de deux mille autres en équerre. **11** A l'extrémité de son aile gauche il plaça deux mille cavaliers, commandés par Thémison, sur leur flanc les Cardaques et les Lydiens lanceurs de javelots, à la suite les soldats légers de Ménédèmos, au nombre de trois mille environ, **12** puis les Kissiens, les Mèdes et les Carmaniens flanqués par les Arabes et les peuples voisins, reliés à la phalange. **13** Quant au reste des éléphants, il les mit devant l'aile gauche, sous la conduite de Myïscos, qui avait fait partie des pages royaux (βασιλικοί παῖδες).

V. 83. **2** Mettant tous les deux leurs plus grands espoirs dans les phalanges [...] **4** [...] ni l'un ni l'autre ne pouvait présenter à ses auditeurs un exploit personnel illustre et prestigieux parce qu'ils avaient pris trop récemment le pouvoir.

V. 84. **1** [...] ils firent donner le signal guerrier et engagèrent d'abord les éléphants. **2** Quelques-uns seulement de ceux de Ptolémée atteignirent leurs adversaires : les soldats qu'ils portaient dans des tours (οἱ πυργομαχοῦντες) se livrèrent un beau combat à bout portant, se perçant et se frappant à coups de *sarisses* (ταῖς σαρίσαις), mais les éléphants un plus beau combat encore, en s'affrontant et en se chargeant de face. **3** Voici de quelle manière se battent ces animaux : croisant et enfonçant l'un contre l'autre leurs défenses, ils se poussent de vive force, se disputant farouchement le terrain jusqu'à ce que l'un d'eux, plus puissant, repousse la trompe de l'autre ; **4** alors, quand il l'a fait plier et pris par le flanc, il le transperce de ses défenses comme font les taureaux avec leurs cornes. **5** Mais la plupart des éléphants de Ptolémée refusèrent le combat, suivant l'habitude des éléphants d'Afrique (Λιβυκοῖς) ; **6**

car ils ne supportent pas l'odeur et le cri, et même ils redoutent la taille et la force des éléphants indiens, à ce que je crois bien, et ils les fuient tout de suite, quand ils sont à portée et c'est ce qui se produit alors. **7** Quant, refluant en désordre, ils bousculèrent les rangs des leurs, la garde de Ptolémée, piétinée par les éléphants, se mit à fléchir, **8** et les gens d'Antiochus, débordant les éléphants et se lançant à la charge, tombèrent sur Polycratès et les cavaliers qu'il commandait. **9** En même temps, en arrière des éléphants, les mercenaires grecs adjoints à la phalange, chargeant les *peltastes* de Ptolémée, les rejetèrent, alors que les éléphants avaient déjà bouleversé leurs rangs. **10** C'est ainsi que la gauche de Ptolémée tout entière, écrasée, pliait.

V. 85. **1** Echécrotès, qui commandait l'aile droite, observait d'abord attentivement la rencontre des deux ailes mentionnées, mais lorsqu'il vit la poussière soulevée avancer dans la direction des siens et leurs éléphants refuser absolument même d'aborder l'ennemi, **2** il ordonna à Phoxidas, commandant les mercenaires de Grèce, d'attaquer les troupes qui lui faisaient face, **3** tandis que lui-même, faisant glisser sur l'aile sa cavalerie et les corps rangés derrière les éléphants, se mit hors de l'atteinte des éléphants (ennemis) et mit rapidement en fuite la cavalerie adverse, soit en la tournant, soit en la prenant de flanc. **4** Phoxidas et toutes ses troupes en firent autant : ayant chargé les Arabes et les Mèdes, ils les culbutèrent, les forçant à prendre la fuite en désordre. **5** Ainsi la droite d'Antiochus était victorieuse, mais sa gauche avait le dessous de la manière qui vient d'être dite. **6** Les phalanges, découvertes de leurs ailes, restaient intactes au milieu de la plaine, avec des espoirs incertains pour la suite.

V. 86. **5** Les pertes du côté d'Antiochus s'élevaient à près de dix mille fantassins et à plus de trois cents cavaliers ; plus de quatre mille hommes avaient été faits prisonniers. **6** Trois éléphants avaient péri sur place, et deux par suite de leurs blessures. Du côté de Ptolémée les pertes étaient d'à peu près mille cinq cents fantassins et d'à peu près sept cents cavaliers ; de ses éléphants seize avaient été tués et la plupart des autres capturés.

POLYBE, *Histoires*, Livre V, éd. et trad. Paul PEDECH, Paris, Les Belles Lettres, 1977.

#### [La Médie]

X. 27. **1** La Médie est la principauté d'Asie la plus remarquable, tant par la superficie de son territoire, que par le nombre et la valeur de ses hommes, ainsi que de ses chevaux ; **2** elle fournit en animaux de cete espèce presque toute l'Asie, puisque même les établissements royaux destinés à l'élevage des chevaux ont été confiés aux Mèdes, en raison de la fertilité de leurs pâturages.

#### [Antiochos III reconnaît le royaume de Bactriane et reçoit des éléphants du roi indien]

XI. 34. **8** [...] Euthydème envoya son fils Démétrios pour sanctionner leur accord. **9** [...] [Antiochos] concéda à son père le titre de roi. **10** Il conclut sur les autres points des accords écrits avec une alliance sous serment, puis il leva le camp après avoir abondamment ravitaillé son armée et réuni les éléphants d'Euthydème à ceux qu'il avait. **11** Passant le Caucase et descendu en Inde, il renouvela son amitié avec Sophagasènos, roi des Indiens, **12** et après avoir reçu des éléphants, ce qui en faisait jusqu'à cent cinquante en tout [...].

POLYBE, *Histoires*, Livres X-XI, éd. et trad. Éric FOULON et Raymond WEIL, Paris, Les Belles Lettres, 1990.

#### [198 : bataille du Panion]

XVI. 17. **6** [...] ses cavaliers soit à l'aile gauche de sa phalange, soit à l'aile droite, où était notamment sa cavalerie cuirassée (τὴν κατάφρακτον ἵππον), commandée tout entière par son fils cadet Antiochos. **7** Il dit ensuite qu'il rangea ses éléphants de distance en distance, en avant de la phalange, ainsi que les Tarentins d'Antipatros ; qu'il remplit les intervalles entre les éléphants avec ses archers et ses frondeurs, et qu'il se plaça lui-même derrière les éléphants avec sa cavalerie d'hétaires et ses hypaspistes. **8** Cela posé, il dit qu'Antiochos le cadet, qu'il a mis dans la plaine devant la gauche des ennemis, avec la cavalerie cuirassée (τὴν κατάφρακτον ἵππον), descendit des hauteurs, qu'il mit en déroute et entreprit de poursuivre les cavaliers de Ptolémée, fils d'Aéropos, qui se trouvait à la tête des Étoliens dans la plaine à gauche ; **9** et que les phalanges, quand elles se rencontrèrent, se livrèrent un combat violent. **10** Or elles ne pouvaient pas se rencontrer, puisque les éléphants, la cavalerie et les troupes légères étaient rangés devant elles – mais cela, Zénon ne s'en aperçoit plus.

XVI. 19. **1** Il dit ensuite que la phalange d'Antiochos, inférieure en courage et refoulée par les Étoliens, reculait pas à pas, mais que les éléphants rendaient de grands services en recueillant les hommes qui pliaient et en se jetant sur l'ennemi. **2** Comment ces bêtes se sont-elles trouvées derrière la phalange ? Ce n'est pas facile à comprendre, ni comment, une fois qu'elles y étaient, elles pouvaient rendre de grands services, **3** car une fois les phalanges engagées au corps à corps, les éléphants ne pouvaient plus distinguer sur leur passage entre amis et ennemis. **4** Il dit en outre que les cavaliers étoliens étaient gênés dans cette bataille de n'être pas habitués à l'aspect des éléphants. **5** Mais les cavaliers rangés à droite depuis le début demeuraient indemnes à ce qu'il dit lui-même, et tout le reste des cavaliers, qui avaient été affectés à la gauche, étaient tous en fuite, battus par Antiochos. **6** Quelle était donc cette partie des cavaliers que les éléphants effrayaient, au centre de la phalange ? **7** Où est passé le roi, et quelle part a-t-il prise au combat, lui qui avait autour de lui ses plus belles unités d'infanterie et de cavalerie ? On n'en dit absolument rien. **8** Où était Antiochos l'aîné, qui avait occupé à l'avance les positions dominantes ? **9** Pour Zénon, il n'est même pas rentré au camp après la bataille. Bien sûr ! puisque Zénon a admis la présence de deux Antiochos, fils du roi, alors qu'un seul l'avait accompagné dans cette campagne-là. **10** Et comment, selon Zénon, peut-il avoir quitté la bataille à la fois le premier et le dernier ? Zénon dit en effet qu'en voyant Antiochos le cadet apparaître dans le dos de la phalange au retour de la poursuite, il perdit du coup tout espoir de vaincre et se retira ; **11** puis que la bataille fut à son comble, quand la phalange fut encerclée par les éléphants et les cavaliers – et que Scopas se retira de la bataille le dernier.

POLYBE, *Histoires*, Livres XIII-XVI, éd. et trad. Éric FOULON et Raymond WEIL, Paris, Les Belles Lettres, 1995.

#### [197 : bataille de Cynocéphales]

XVIII. 22. **9** [...] Les collines dont j'ai parlé, appelées les Kynos Képhalai, sont couvertes d'aspérités et crevassées. Elles sont aussi assez élevées. [...]

23. **7** Cela dit, il ordonna aux troupes de l'aile droite, devant lesquelles se trouvaient les éléphants, de rester sur place et, avec celles de l'aile gauche, ainsi qu'avec l'infanterie légère, avança sur l'ennemi au pas de parade.

24. **2** [Philippe] avait chargé Nicanôr, surnommé l'Éléphant, de veiller à ce que le reste de l'armée avançât à sa suite. **4** Quand Flaminius vit que ses hommes ne pouvaient soutenir le choc de la phalange, que son aile gauche était refoulée, qu'elle avait déjà perdu une partie de ses effectifs et que les rescapés reculaient pied à pied, mais qu'il pouvait encore compter sur son aile droite pour sauver la situation, il se porta au plus vite de ce côté-là. **5** Il constata que les troupes ennemies qui se rangeaient à côté des unités déjà engagées... [n'étaient pas encore prêtes ?] et que les autres commençaient tout juste à redescendre des crêtes ou même ne les avaient pas encore atteintes. Il lança alors contre elles ses manipules, en les faisant précéder par les éléphants. **6** Les Macédoniens, n'ayant personne dans ce secteur pour leur donner des ordres et se trouvant hors d'état de faire front et d'adopter la formation de combat propre à la phalange, à la fois à cause du terrain accidenté et parce que, avançant à la suite des troupes déjà engagées, ils étaient toujours en ordre de marche et n'avaient pu encore se déployer, **7** n'attendirent même pas, dans ces conditions, le choc de l'ennemi. Les éléphants suffirent pour semer la panique parmi eux, pour disloquer leurs rangs et leur faire lâcher pied.

#### [196 : L'arrestation de Scopas]

XVIII. 53. **7** Voyant son affolement, Aristoménès fit cerner sa demeure par des troupes et des éléphants.

#### [189 : siège d'Ambrakia par Nobilior]

XXI. 27. **4** Voyant les béliers frapper leurs murailles avec violence et les faux raser leurs créneaux (τῶν δορυδρεπάνων ἀποσυρόντων), ils essayèrent de répliquer avec d'autres engins. [...] **5** Ils accrochèrent les faux (τοῖς δὲ δρεπάνοις) avec des grappins de fer, de façon à les attirer vers l'intérieur de l'enceinte en brisant leur hampe contre les créneaux, la lame (τῶν δρεπάνων) leur restant ainsi entre les mains.

#### [188 : traité d'Apamée]

XXI. 42. **12** Il abandonnera tous les éléphants qui se trouvent à Apamée et il ne lui sera plus permis d'en avoir.

**[166 : défilé de Daphné]**

XXX. 25. **9** La cavalerie cataphracte (ἡ κατάφρακτος ἵππος) fermait la marche. Comme son nom l'indique, les hommes et les bêtes de ce corps étaient bardés de fer. Ils étaient au nombre de quinze cents. **10** Tous les cavaliers énumérés ci-dessus portaient des casaques de pourpre, souvent brodées d'or et ornées de motifs figuratifs. **11** Dans la suite du défilé figuraient cent chars à six chevaux, quarante à quatre chevaux et un char tiré par deux éléphants, que suivait une file de trente-six éléphants équipés. **12** [...] huit cents défenses d'éléphants.

**[Fin des années 160 : massacre des éléphants séleucides]**

XXXI. 2. **11** Cn. Octavius et ses collègues se mirent donc en route. Ils avaient ordre de faire détruire par le feu les vaisseaux cataphractes de la flotte syrienne, de faire couper les jarrets des éléphants, bref, de tout faire pour entamer la puissance du royaume.

POLYBE, *Histoire*, éd. et trad. Denis ROUSSEL, Paris, Gallimard, 1970 (édition de 2003).

## Apollonios Paradoxographos

(II<sup>e</sup> siècle)

XX. Ctésias dit, au livre X des *Persica*, qu'il y a dans la région, des chameaux dont les poils sont d'une douceur comparable à celle de la laine de Milet et que l'on en fait des vêtements que portent les prêtres et les souverains.

APOLLONIOS, *Mirabilia*, éd. et trad. Dominique LENFANT, *Ctésias de Cnide, La Perse, L'Inde et autres fragments*, F10a, Paris, Les Belles Lettres, 2004.

# Premier livre des Maccabées

(Premier quart du 1<sup>er</sup> siècle<sup>8</sup>)

**[170-168 : troupes d'Antiochos IV avant la sixième guerre syrienne]**

I. **17** Il entra en Égypte avec une masse de troupes, avec des chars, des éléphants et une grande flotte.

**[≈ 165 : expédition de Lysias en Judée]**

III. **32** [Antiochos IV] laissa Lysias, homme de la noblesse et de la famille royale, à la tête des affaires du roi depuis le fleuve de l'Euphrate jusqu'à la frontière de l'Égypte. **34** Il lui confia la moitié de ses troupes avec les éléphants et lui dicta toutes ses volontés, en particulier au sujet des habitants de la Judée et de Jérusalem.

**[162 : bataille de Beth Zacharia]**

VI. **30** Son armée compta cent mille fantassins, vingt mille cavaliers et trente-deux éléphants dressés au combat. **34** On mit sous les yeux des éléphants du jus de raisin et de mûre pour les disposer à l'attaque. **35** Les bêtes furent réparties parmi les phalanges. Près de chaque éléphant on rangea mille hommes cuirassés de cottes de mailles (τεθωρακισμένους) et coiffés d'un casque d'airain, sans compter cinq cents cavaliers d'élite affectés à chaque bête. **36** Ceux-ci prévenaient tous les mouvements de la bête et l'accompagnaient partout sans jamais s'en éloigner. **37** Sur chaque éléphant, comme appareil défensif, une solide tour de bois était assujettie par des sangles et dans chacune se trouvaient quatre (τέσσαρες) guerriers montés combattant sur les bêtes, en plus de leur cornac. **43** Éléazar surnommé Awâran aperçut alors une des bêtes caparaçonnée d'un harnais royal et surpassant toutes les autres par la taille. S'imaginant que le roi était dessus, **44** il se dévoua lui-même pour sauver son peuple et acquérir un nom immortel. **45** Il eut le courage de courir sur la bête au milieu de la phalange, tuant à droite et à gauche si bien que les ennemis s'en écartèrent de part et d'autre. **46** Il se glissa sous l'éléphant, lui enfonça son épée et le tua. La bête s'écroula à terre sur lui et là-même mourut Éléazar. **47** Les Juifs ayant constaté la force du royaume et l'élan de ses troupes se retirèrent devant elles.

**[192-188 : guerre antiochique]**

VIII. **6** Antiochus le Grand, roi de l'Asie, qui s'était avancé pour les combattre avec cent vingt éléphants, de la cavalerie, des chars et une armée considérable avait été entièrement défait par eux.

**[144 : conflit entre Démétrios II Nicator & Diodote Tryphon]**

XI. **55** Et toutes les armées que Démétrios avait envoyées aux corbeaux se groupèrent autour de lui et firent la guerre à Démétrios, qui, lorsqu'il se repliait, fut mis en déroute. **56** Tryphon prit les éléphants et s'empara d'Antioche.

*Les livres des Maccabées*, éd. et trad. Félix-Marie ABEL, Paris, Gabalda, 1949.

---

<sup>8</sup> ABADIE 2009, 765.



# Deuxième livre des Maccabées

(Premier quart du 1<sup>er</sup> siècle<sup>9</sup>)

## [164 : siège de Beth Zur]

XI. **1** Très peu de temps après, Lysias, tuteur et parent du roi [...] **2** [...] se mit en marche contre les Juifs, comptant bien faire de la ville sainte une résidence pour les Grecs **4** [...] pleinement confiant dans ses myriades de fantassins, dans ses milliers de cavaliers et ses quatre-vingts éléphants. **5** Ayant donc pénétré en Judée, il s'approcha de Bethsour, qui est une place forte distante de Jérusalem d'environ cinq schoenes et la pressa vivement. **8** ils se trouvaient encore près de Jérusalem qu'un cavalier vêtu de blanc apparut à leur tête, agitant une armure d'or. **9** Alors tous à la fois bénirent le Dieu des miséricordes et se sentirent animés d'une telle ardeur qu'ils étaient prêts à transpercer non seulement des hommes mais encore les bêtes les plus sauvages et des murailles de fer. **10** Ils s'avancèrent donc en ordre de bataille, aidés par un allié venu du ciel, le Seigneur ayant eu pitié d'eux.

## [L'expédition d'Antiochos Eupator en Judée]

XIII. **1** L'an cent quarante-neuf, Judas ouït-dire qu'Antiochus Eupator marchait sur la Judée avec une foule de gens **2** et qu'il y avait avec lui Lysias son tuteur et ministre à la tête d'une armée grecque de cent dix mille fantassins, cinq mille trois cents cavaliers, vingt-deux éléphants et trois cents chars armés de faux. **15** Quand il (Judas) eut donné aux siens comme mot d'ordre : « Victoire de Dieu ! » il attaqua avec une élite d'excellents jeunes gens la tente du roi pendant la nuit. Parmi les hommes campés, il en tua environ deux mille et ses gens transpercèrent le plus grand des éléphants avec son cornac (σὸν τῷ κατ οἰκίαν ὄντι συνεκέντησεν)<sup>10</sup>.

XIV. **12** Ayant aussitôt fixé son choix sur Nicanor qui avait commandé l'escadron des éléphants, il (Démétrios I<sup>er</sup> Sôter) le promut stratège de Judée et le fit partir **13** avec l'ordre de faire périr Judas [...]

## [161 : bataille d'Adassa]

XV. **20** Pendant que tous attendaient le prochain dénouement et que déjà les ennemis, ayant opéré leur concentration, se rangeaient en ordre de bataille, les éléphants étant replacés en une position favorable et la cavalerie rangée sur les ailes, **21** Maccabée observait ces masses imposantes, l'appareil varié de leur armement et l'aspect farouche des éléphants. [...]

*Les livres des Maccabées*, éd. et trad. Félix-Marie ABEL, Paris, Gabalda, 1949.

---

<sup>9</sup> ABADIE 2009, 770.

<sup>10</sup> La traduction de Félix-Marie Abel est inexacte sur ce point. En effet, le texte grec ne fait pas référence au cornac mais à l'équipage monté sur l'éléphant. L'occurrence οἰκίαν semble ici être un dérivé de οἰκιδίον, qui désigne, dans un article de la *Souda* (s. v. Θωράκιον), la tour placée sur le dos de l'éléphant.

# Troisième livre des Maccabées

(Première moitié du 1<sup>er</sup> siècle<sup>11</sup>)

## [L'éléphant dans la persécution des Juifs d'Égypte sous Ptolémée Philopator]

V. **1** Alors, ayant convoqué Hermon, qui avait la charge des éléphants, débordant de violente colère et de rage, toujours inflexible, **2** il ordonna que le jour suivant tous les éléphants, au nombre de cinq cents, fussent enivrés par de généreuses fournées d'encens et une abondante quantité de vin pur et que, rendus furieux par ce breuvage administré avec profusion, on les introduisît pour faire subir aux Juifs leur sort. **3** Ayant donné ces ordres, il retourna à son festin auquel il avait convié ceux de ses amis et commandants d'armée qui étaient les plus hostiles aux Juifs. **4** Hermon, l'intendant des éléphants, se mit immédiatement à exécuter la consigne. **5** Les agents qui en avaient la charge, sortant dans la soirée, lièrent les mains de ces malheureux et prirent encore d'autres précautions pour assurer leur surveillance pendant la nuit, persuadés que toute cette gent allait, d'un seul coup, à sa perte finale. **6** Mais les Juifs, qui paraissaient aux païens privés de toute aide tant ils étaient garrottés dans les chaînes de toutes parts, **7** implorèrent tous, à grands cris et versant des larmes, le Seigneur omnipotent et Maître de toute puissance, leur Dieu miséricordieux et Père, en l'implorant **8** de déjouer le projet impie formé contre eux et de les sauver, par quelque grandiose manifestation, du sort qu'on leur préparait. **9** Leur supplication montait ardemment au ciel. **10** Cependant, Hermon, ayant abreuvé les impitoyables éléphants jusqu'à ce qu'ils soient remplis d'une abondante provision de vin et rassasiés d'encens, se présenta de bon matin au palais pour en rendre compte au roi. **11** Mais Celui qui, de tout temps, nuit et jour, octroie à tous ceux qu'il veut en gratifier cette création exquise qu'est le sommeil, en envoya une portion au roi ; **12** plongé dans un sommeil très doux et profond par l'action du Maître, il a gravement compromis son projet illicite et fut grandement frustré de ses obstinés calculs. **13** Quant aux Juifs, ayant évité de justesse l'heure prévue pour leur perte, ils louaient leur saint Dieu, attendant à nouveau Celui qui se laisse réconcilier si facilement montre aux païens arrogants la vigoureuse force de sa main. **18** La réunion était déjà bien avancée, le roi fit venir Hermon et, en le menaçant sévèrement, commença à se renseigner pour quelle raison il fut permis aux Juifs de survivre à la journée qui se terminait. **19** Celui-ci lui ayant exposé, soutenu par le témoignage de ses amis, que dans la nuit précédente il avait entièrement exécuté l'ordre reçu, **20** le roi, dans un accès de colère pire que celle d'un Phalaris, dit qu'ils pouvaient en savoir gré à son sommeil d'aujourd'hui, mais, ajouta-t-il, « pour le jour suivant, sans aucun délai, prépare les éléphants, de la même manière, pour que disparaissent ces Juifs iniques ». **23** Dès le chant du coq au petit matin, Hermon, ayant armé les bêtes, les poussa dans la grande colonnade. **24** À travers la ville des foules s'assemblèrent pour assister à ce déplorable spectacle attendant le matin avec impatience. **25** Et les Juifs, l'heure étant venue, poussant leur dernier soupir dans une supplication abondamment arrosée de larmes et avec de déchirantes lamentations, levaient les mains vers le ciel et imploraient le Dieu suprême de venir encore une fois, de toute urgence, à leur secours. **26** Les rayons du soleil ne s'étaient pas encore déployés que le roi recevait déjà ses amis ; Hermon se présenta et proposa de sortir, annonçant que le dessein du roi était sur le point de se réaliser. **27** Mais entendant cela, le roi, stupéfait à l'idée d'une sortie aussi insolite et dominé par une totale incompréhension, demandait quelle était donc l'affaire pour laquelle on avait avec tant de zèle accompli tout cela pour lui. **28** C'était l'action de Dieu, le maître de toute chose, qui dans l'esprit du roi avait placé l'oubli de tout ce que celui-ci avait manigancé auparavant. **29** Hermon et tous les amis expliquaient : « Les bêtes et les troupes ont été préparées, ô Roi, selon ton souhait pressant ! » **30** À ces paroles, pris d'une violente colère, car son esprit avait été entièrement obscurci sur ces questions par la providence divine, le roi fixa sur lui un regard menaçant et dit : **31** « Tes parents ou rejetons, tous autant qu'ils sont, ils auraient offert un généreux repas aux bêtes sauvages à la place des Juifs, irréprochables et qui m'ont donné, à moi et à mes ancêtres, des preuves irréfutables de leur entière et constante fidélité. **32** En fait, n'était l'affection de l'éducation en commun et les services rendus, c'est à toi, et non pas à eux, qu'on devrait ôter la vie. » **33** Ainsi, Hermon reçut-il une menace aussi inattendue que dangereuse ; son regard et son visage s'assombrirent. **37** Et après avoir mandé Hermon, il dit sur un ton menaçant : « Combien de fois,

---

<sup>11</sup> LANGLOIS (M.), « 3-4 Maccabées », dans RÖMER (T.), MACCHI (J.-D.), et NIHAN (C.), dir., 2009, *Introduction à l'Ancien Testament*, Paris, Les Éditions du Cerf, p. 815.

misérable, dois-je te donner des ordres sur la même chose ? **38** Arme tes éléphants dès à présent pour demain, pour exterminer les Juifs ! » **42** Alors le roi, un vrai Phalaris à tous égards, sous l'emprise totale de la déraison, ne tenant aucun compte des changements qui s'étaient produits dans son esprit en faveur des Juifs, proféra fermement un serment absolument irrévocable qu'il les expédierait sans plus de délai dans l'Hadès, écrasés sous les genoux et les pieds des bêtes, **43** et qu'il enverrait ensuite une armée en Judée pour la raser au sol en toute hâte par le feu et par la lance, et qu'il détruirait aussitôt par le feu « leur Temple, dont l'accès nous fut interdit », en le rendant pour toujours vide de fidèles qui y viennent offrir des sacrifices. **45** L'intendant des éléphants a mis les bêtes, pour ainsi dire, dans un état proche de la folie furieuse par des potions odorantes de vin et d'encens, les ayant parées d'effroyables instruments. **46** Vers l'aube, la ville étant déjà entièrement remplie de foules innombrables se déversant vers l'hippodrome, il entra au palais pour presser le roi au sujet de son projet. **47** Celui-ci, laissant son esprit impie se remplir d'une rage farouche, se lança avec véhémence en route suivant les bêtes, désireux de contempler, le cœur insensible et de ses propres yeux, la pénible et lamentable défaite de ceux dont on vient de parler **48** Voyant la poussière soulevée par les éléphants qui sortaient par la porte, la troupe en armes qui les suivait et la foule mouvante, et entendant un vacarme puissant, les Juifs, **49** persuadés que c'était pour eux le dernier moment de leur vie et la fin de l'insupportable attente, se mirent à pleurer et à se lamenter, s'embrassant les uns les autres, serrant les proches dans leurs bras et se jetant à leur cou, parents et enfants, mères et filles, certaines avec des nouveau-nés pendus à leur sein, tétant une dernière goutte de lait. **50** Cependant, en se souvenant des secours que le ciel leur avait déjà prêtés dans le passé, ils se jetèrent à terre à plat ventre tous ensemble, les bébés séparés du sein maternel, **54** et d'une voix très forte poussèrent un cri, suppliant le Maître de toute puissance de leur manifester sa pitié alors qu'ils se trouvaient déjà devant les portes de l'Hadès.

VI. **1** C'est alors qu'un certain Éléazar, homme qui se distinguait parmi les prêtres dans le pays, déjà avancé en âge et orné de toutes les vertus de la vie, en enjoignant aux anciens qui l'entouraient de cesser d'invoquer le saint Dieu, commença à prier ainsi [...] **16** Au moment même où Éléazar terminait sa prière, le roi arriva sur l'hippodrome avec les bêtes et toute l'insolence de sa puissance. **17** Voyant cela, les Juifs poussèrent de grands cris vers le ciel, si bien que les vallées environnantes en retentirent, semant parmi toute l'armée une irrésistible frayeur. **18** Alors Dieu, très glorieux, tout-puissant et vrai, montrant sa sainte face, ouvrit les portes du ciel et il en descendit deux anges, resplendissant de gloire et d'une allure terrifiante, visibles pour tous, sauf pour les Juifs. **19** Et ils affrontèrent la puissance de leurs adversaires, et les remplirent de confusion et de terreur, et les clouèrent sur place, comme enchaînés, **20** Et le corps du roi fut saisi de frissons, et l'oubli emporta sa sinistre audace. **21** Et les bêtes se tournèrent contre les soldats en armes qui les suivaient et commencèrent à les piétiner et les anéantir. **22** Et la fureur du roi se mua en pitié et en larmes à cause de toutes ses manigances antérieures.

*Troisième livre des Maccabées*, éd. et trad. Joseph MELEZE MODRZEJEWSKI, Paris, Les Éditions du Cerf, 2008.

# Asclépiodote

(I<sup>er</sup> siècle)

I. 3. Il y a de même trois types de forces montées (ὀχηματικῆς δυνάμεως), se servant l'un de chevaux, l'autre de chars et le troisième d'éléphants. Mais étant donné que ni les chars ni les éléphants ne sont bien adaptés aux batailles, on différera le moment d'en parler. Nous étudierons tout de suite la cavalerie, qui est nombreuse, largement répandue et plus utile dans les batailles. Il en existe trois sortes : celle qui combat de près, celle qui combat de loin, et l'intermédiaire. Celle qui combat de près utilise également un équipement très lourd ; les chevaux et les hommes sont entièrement protégés par des armures (πανταχόθεν θώραξι περισκεπόν) et elle utilise, elle aussi, de longues lances (δόρασιν) : c'est la raison pour laquelle on l'appelle porte-lance (δορατοφόρον) et porte-javeline (ξυστοφόρον), ou encore porte-bouclier (θυρεοφόρον) quand il lui arrive de porter également des boucliers (ἀσπίδας) longs qui protègent les hommes et leurs chevaux.

VIII. Bien que nous constatons que l'on n'utilise que rarement les chars et les éléphants, nous en donnerons néanmoins la terminologie afin de parfaire notre description. C'est ainsi que deux chars s'appellent une paire (ζυγαρίαν), deux paires une bipaire (συζυγίαν), deux bipaires une quadripaire (ἐπισυζυγίαν), deux quadripaires une unité de chars (ἄρματαρχίαν) et un ensemble d'unités de chars une aile (κέρας), que l'on double pour obtenir une phalange. Si l'on utilise plusieurs phalanges de chars on peut utiliser la même terminologie. Parmi les chars il y en a de légers (ψιλὰ) et d'autres dont les essieux (ἄξονας) sont munis de faux (δρεπανηφόρα).

IX. À propos des éléphants, celui qui conduit un seul éléphant est appelé un chef de bête (ζῴαρχος), celui qui en conduit deux un chef de paire (θήραρχος) et l'ensemble une paire (θηραρχία), celui qui en conduit quatre un chef de bipaire (ἐπιθήραρχος) et l'ensemble une bipaire (ἐπιθηραρχία), celui qui en conduit huit un chef de peloton (ιλάρχης), seize un éléphantarque (ἐλεφαντάρχης), trente-deux un chef d'aile (κεράρχης) et le double un chef de phalange (φαλαγγάρχης), et l'on appellera en conséquence l'ensemble correspondant à chaque poste de commandement.

ASCLEPIODOTE, *Traité de Tactique*, éd. et trad. Lucien POZNANSKI, Paris, Les Belles Lettres, 1992.

# Lucrèce

(I<sup>er</sup> siècle)

## [Les éléphants indiens]

II. **536** ainsi parmi les quadrupèdes nous voyons tout d'abord les éléphants à la trompe serpentine ; l'Inde les nourrit par milliers innombrables, et s'en fait un rempart d'ivoire qui interdit l'accès de ses profondeurs : **540** tant sont nombreux là-bas ces animaux, dont pourtant nous ne connaissons que de rares spécimens.

## [L'impact des chars à faux sur le corps et l'esprit des guerriers]

III. **640**. [...] On dit que les chars armés de faux (*falciferos currus*), tout chauds du carnage et de la mêlée, tranchent des membres si subitement qu'on voit palpiter à terre la partie détachée et **645**. tombée du tronc, sans que néanmoins l'âme du combattant, surprise par la soudaineté du coup, puisse en ressentir la douleur. En même temps, comme l'esprit est tout entier dégagé dans l'ardeur du combat, l'homme avec le reste du corps reprend la lutte et le carnage, sans s'apercevoir souvent qu'il a perdu la main gauche avec son bouclier **650.**, emportée au milieu des chevaux par les roues et les faux destructrices. Un autre ne sent pas que sa main droite est tombée, tandis qu'il monte à l'assaut et presse son ennemi ; ailleurs un autre s'efforce de se relever sur la jambe qu'il a perdue, tandis que près de lui, sur le sol, son pied agonisant remue encore ses doigts. Une tête **655**. coupée d'un tronc encore chaud et vivant farde à terre un visage animé et les yeux ouverts, jusqu'à ce qu'elle ait rendu les derniers restes de l'âme.

LUCRECE, *De la nature*, éd. et trad. Alfred ERNOUT, Paris, Les Belles Lettres, 1923 (6<sup>ème</sup> tirage, 1990).

## [Progrès dans l'art de la guerre : les chars à faux et les éléphants]

V. **1300**. Et l'on attela deux chevaux avant d'en atteler deux couples et de monter en armes sur des chars garnis de faux. Plus tard les bœufs de Lucanie, au dos garni de tours, monstres affreux, à la trompe serpentine, furent dressés par les Carthaginois à supporter les blessures de la guerre, et à jeter le désordre dans les grands bataillons. C'est ainsi que **1305**. successivement la discorde meurtrière inventa de nouveaux moyens pour répandre l'effroi parmi les peuples en armes, et que de jour en jour elle ajouta un surcroît aux horreurs de la guerre.

LUCRECE, *De la nature*, éd. et trad. Alfred ERNOUT, Paris, Les Belles Lettres, 1923 (5<sup>ème</sup> tirage, 1985).

# Diodore de Sicile

(I<sup>er</sup> siècle)

## [La première expédition grecque en Éthiopie sous Ptolémée II]

XXXVII. 5 Car depuis les temps anciens jusqu'au règne de Ptolémée surnommé Philadelphe, non seulement aucun Grec n'avait pénétré en Éthiopie, mais aucun ne s'était avancé jusqu'à ses frontières avec l'Égypte, tant étaient inhospitalières toutes ces régions, et tout à fait dangereuses. Cependant, du fait que ce roi a fait pour la première fois une expédition en Éthiopie avec une armée grecque, les réalités de ce pays ont été connues avec plus de précision depuis cette époque.

DIODORE, *Bibliothèque historique*, Livre I, éd. et trad. Pierre BERTRAC et Yvonne VERNIERE, Paris, Les Belles Lettres, 1993.

## [Campagne de Ninus contre les Bactriens]

V. 4 Une fois rassemblée l'armée levée de partout, on dénombra, d'après le recensement de Ctésias dans ses Histoires, un million sept cent mille fantassins, deux cent dix mille cavaliers, et un peu moins de dix mille six cents chars armés de faux (ἄρματα δρεπανηφόρα).

## [Bataille entre Sémiramis, reine assyrienne et Strabrobatès, roi indien]

XVI. 2 [...] Stabrobatès [...] disposait aussi de nombreux éléphants, équipés avec une magnificence extraordinaire de leur terrifiant attirail guerrier [...]. 4 Il y a aussi une quantité incroyable d'éléphants qui sont bien plus puissants et bien plus forts physiquement que ceux de la Libye [...]. 8 Sémiramis, ayant remarqué qu'elle était fortement handicapée par le manque d'éléphants ; conçut l'idée de fabriquer des simulacres de ces animaux, dans l'espoir de frapper de terreur les Indiens puisqu'ils croyaient qu'il n'existait absolument pas d'éléphants hormis ceux de l'Inde. 9 Elle sélectionna trois cent mille bœufs noirs puis en distribua la viande aux artisans et à la main d'œuvre préposée aux assemblages ; mais les peaux, elle les fit coudre ensemble et rembourrer avec de la paille pour fabriquer des simulacres, faisant reproduire en tous points les traits physiques de ces animaux. Chacun de ces simulacres avait à l'intérieur un homme chargé de la manœuvrer et un chameau (καὶ κάμηλον) ; ce dernier portait le simulacre qui donnait ainsi, vu de loin, l'illusion d'une véritable bête. 10 Les artisans qui fabriquaient cela pour elle se consacraient assidûment à leurs tâches dans une enceinte entourée d'un mur avec des portes soigneusement gardées, de façon qu'aucun des artisans à l'intérieur ne sortît ni que personne à l'extérieur n'entrât les rejoindre. Elle avait agi ainsi pour qu'aucune personne de l'extérieur ne vît ce qui se passait et pour qu'aucune rumeur ne filtrât jusqu'aux Indiens à ce sujet.

XVII. 1 Lorsque la fabrication des navires et des bêtes fut terminée au bout de deux ans, la troisième année elle fit venir de partout ses troupes en Bactriane. [...] 2 Il y avait aussi des guerriers montés sur des chameaux (ἐπὶ καμήλων), portant des sabres (μαχαίρας) de quatre coudées, au même nombre que les chars. Elle avait fait construire deux mille navires fluviaux démontables pour lesquels elle avait apprêté des chameaux qui transportaient les embarcations par terre. Des chameaux soutenaient aussi les simulacres des éléphants (τὰ τῶν ἐλεφάντων εἶδωλα), comme on vient de le dire ; les soldats venaient mêler à eux leurs chevaux pour les habituer à ne pas avoir peur de la nature sauvage des bêtes. 3 C'est à peu près le même procédé qu'utilisa bien des années après Persée, le roi des Macédoniens, quand il était sur le point de livrer bataille aux Romains qui avaient des éléphants venant de Libye. Mais en fait, l'énergie et l'ingéniosité ainsi déployées n'eurent pas une incidence décisive sur la guerre, ni pour ce dernier, ni pour Sémiramis ; le récit qui suit fera voir plus précisément ce qu'il en fut. 7 Il (Strabrobatès) organisa aussi une chasse aux éléphants sauvages et multiplia le nombre déjà à sa disposition, puis il les équipa tous de leur magnifique et terrifiant attirail guerrier ; 8 l'effet était tel que leur apparition, au moment où ils chargeaient, donnait à l'être humain une impression d'impuissance devant leur multitude et devant les tours qui coiffaient leur dos (τῶν θωρακίων).

XVIII. 6 Sémiramis [...] continuait d'avancer à la poursuite des Indiens, avec les simulacres des éléphants en tête pour que les éclaireurs ennemis vissent signaler au roi le grand nombre des bêtes à sa disposition. 7 Et elle ne fut pas déçue, sur ce point du moins, dans son espoir : comme la mission de reconnaissance signalait aux Indiens le grand nombre des éléphants dans les rangs ennemis, ils étaient

tous décontenancés, se demandant d'où venaient les bêtes qui accompagnaient Sémiramis en si grand nombre. **8** Toutefois, la supercherie ne resta pas plus longtemps un mystère ; en effet quelques soldats de l'expédition de Sémiramis furent surpris à négliger leur service de garde la nuit dans le camp ; par peur du châtimeur qui s'ensuivait, ils passèrent à l'ennemi et lui signalèrent l'erreur portant sur les éléphants. Là-dessus, enhardi, le roi des Indiens, après avoir communiqué à ses troupes ce qui concernait les simulacres, fit volte-face pour affronter les Assyriens et disposa ses troupes.

XIX. **2** La reine soutint fermement la charge des cavaliers et, comme ses éléphants de contrefaçon étaient disposés devant la phalange, à intervalles réguliers, alors les chevaux des Indiens prenaient peur. **3** En effet, les simulacres de loin, avaient le même air que les vraies bêtes, habituelles compagnes des chevaux des Indiens qui, dès lors, galopèrent fougueusement ; mais, une fois à proximité, l'odeur les prenait à la gorge par son étrangeté, et tous les traits en général qui étaient fortement contrastés perturbaient complètement les chevaux. C'est pourquoi, parmi les Indiens, les uns tombaient à terre et les autres, comme leur animal n'obéissait plus au mors, venaient se briser au hasard sur les ennemis avec leurs montures. **4** Sémiramis [...] profita habilement de l'avantage pour mettre les Indiens en déroute. Mais, malgré ces fuyards regagnant la phalange, Strabrobates, inébranlable, fit avancer ses unités de fantassins avec les éléphants en tête, tandis que lui-même, placé à l'aile droite et participant au combat sur la bête la plus puissante, avançait d'un air terrifiant (*καταπληκτικῶς*) contre la reine que le hasard avait placée devant lui. **5** Les autres éléphants faisant de même, les troupes aux côtés de Sémiramis ne résistèrent qu'un court moment à la charge des bêtes ; car les animaux, remarquables de puissance et forts de leurs capacités physiques, anéantissaient facilement toute résistance. **6** C'est pourquoi il y avait un grand et indescriptible carnage (*φόνος*) : les uns, dans leur chute, étaient piétinés par les éléphants, d'autres éventrés par leurs défenses (*τοῖς ὀδοῦσιν*), certains enfin lancés en l'air avec leurs trompes (*ταῖς προβοσκίσιν*). Devant un amoncellement compact de cadavres et à la vue du danger qui jetait une consternation et une panique (*φόβον*) horribles, plus personne n'avait le courage de rester à son poste. **7** Lorsque finalement tout le monde fut mis en déroute, le roi des Indiens fondit sur la personne même de Sémiramis. [...] Sémiramis [...] réussit à se sauver au grand galop puisque la bête à sa poursuite était nettement distancée à la course.

#### [Les éléphants en Inde]

XXXV. **4** Il [le pays] nourrit également de très nombreux et de très grands éléphants, leur fournissant de la nourriture en abondance, ce qui explique que ces bêtes soient bien plus fortes que les éléphants qui grandissent en Libye ; aussi les Indiens les capturent-ils à la chasse en grand nombre et les dessent-ils pour la lutte armée, où, dans certains cas, ils jouent un grand rôle pour la victoire.

XXXVII. **2** Celui-ci [le Gange] [...] coule du nord vers le sud et se déverse dans l'océan, isolant dans sa zone orientale le peuple des Gangarides, qui possède de très nombreux et de très grands éléphants. **3** Ainsi, aucun roi venu d'ailleurs n'a jamais conquis cette région parce que tous les peuples étrangers redoutent à la fois la multitude et la puissance des bêtes. Même Alexandre de Macédoine, qui conquiert toute l'Asie, évita dans ses guerres uniquement les Gangarides ; en effet, arrivé au Gange avec toute sa force armée, après une campagne victorieuse contre le reste des Indiens, lorsqu'il apprit que les Gangarides disposaient de quatre mille éléphants équipés pour la guerre, il renonça à l'expédition prévue contre eux.

XLI. **2** [...] Toute la masse des soldats et des chevaux et éléphants de guerre est entretenue aux frais du trésor royal.

XLII. **1** Il y a sur le territoire indien de très nombreux et de très grands éléphants (*ἐλέφαντας*), d'une puissance et d'une taille tout à fait exceptionnelles. Cet animal s'accouple non pas, comme certains l'affirment, sur un mode particulier, mais de la même manière que les chevaux et les autres animaux quadrupèdes ; les femelles portent au minimum seize mois et au maximum dix-huit. **2** Elles mettent bas, comme les chevaux, le plus souvent un seul petit, et les mères nourrissent ce petit pendant six années entières. La longévité de la plupart des éléphants est comparable à celle du plus âgé des hommes, et, pour les plus vieux, elle est de deux cents ans.

#### [Le rôle du soleil dans la répartition des éléphants]

LI. **3** Il semble d'ailleurs que le territoire qui touche au midi est fortement pénétré de l'énergie du soleil, source de vie par excellence, et que, pour cette raison, il est favorable à l'existence d'espèces animales nombreuses, variées et belles. **4** C'est pour les mêmes motifs, semble-t-il, qu'en Égypte vivent les

crocodiles et les hippopotames, en Éthiopie et dans le désert de Libye une grande quantité d'éléphants [...] il en va de même pour les éléphants de l'Inde, dont le volume, le nombre ainsi que la puissance sont démesurés.

#### [Éléphants et chameaux d'Arabie orientale. Chameaux de guerre]

LIV. 4 L'Arabie qui borde l'océan est située juste au-dessus de l'Arabie Heureuse [...] 5 [...] Cette contrée nourrit des troupeaux d'éléphants (ἐλεφάντων) ainsi que d'autres animaux monstrueux [...] 6 Elle nourrit des chameaux (καμήλων) appartenant à des races très nombreuses et très variées, qui sont sans poils (ψιλῶν), ou velus (δασέων), ou qui présentent deux bosses dorsales (διπλοῦν ἀνατετακώτων), et sont appelés pour cela des chameaux *dityloi* (διτύλων) (à double bosse) : certains d'entre eux donnent du lait et ont une chair comestible, fournissant ainsi aux indigènes une nourriture très abondante ; d'autres, habitués à la charge de leur bât, portent du blé sur leur dos à raison de dix médimnes chacun ou supportent le poids de cinq personnes étendues sur un palanquin ; d'autres enfin, courts sur pattes et élancés de stature, sont des chameaux de course (δρομάδες), et ils parcourent d'une traite de grands distances, notamment pour effectuer des marches à travers la région dépourvue d'eau et déserte. 7 Ce sont ces derniers aussi qui, quand il y a la guerre, sont amenés au combat montés par deux archers (τοξότας) qui sont placés dos à dos ; l'un deux repousse les adversaires qui se présentent de front, l'autre les poursuivants qui les menacent. [...]

DIODORE, *Bibliothèque historique*, t. 2, Livre II, éd. et trad. Bernard ECK, Paris, Les Belles Lettres, 2003.

#### [La chasse aux éléphants en Éthiopie]

XVIII. 4 En outre, Ptolémée III, qui aimait passionnément la chasse aux éléphants qui vivent dans ces régions, envoya l'un de ses amis, appelé Simmias, pour explorer cette région ; celui-ci se mit en route avec tout l'appareil nécessaire à son expédition et fit, comme le dit l'historien Agatharchidès de Cnide, une observation précise des peuples qui vivent le long de la côte. [...]

XXVI. 1 Fort loin de cette région, du côté du couchant, on trouve les Éthiopiens Éléphantomaques, qui sont des chasseurs. Résidant dans des régions boisées et dont les arbres poussent serrés, ils surveillent les entrées et les sorties des éléphants, faisant le guet du haut des arbres les plus élevés ; quand ces bêtes sont en troupeaux, ils ne les attaquent pas, car ils n'ont alors aucun espoir de succès ; en revanche, quand elles se déplacent isolément, ils se jettent sur elles dans une entreprise d'une audace incroyable. 2 En effet, quand la bête arrive à droite de l'arbre sur lequel le guetteur se trouve caché, au moment même où elle dépasse cet endroit, l'homme l'attrape par la queue avec ses deux mains, tout en s'appuyant des pieds contre la cuisse gauche de l'animal. A ses épaules est suspendue une hache, assez légère pour que l'on puisse frapper d'une seule main et extrêmement tranchante : la prenant dans sa main droite, il coupe les tendons du jarret droit de l'animal, en portant des coups redoublés, tandis que sa main gauche lui sert à maintenir la direction de son propre corps. Ils apportent à ces opérations une rapidité déconcertante, parce que l'enjeu du combat est, pour chacun, sa propre existence : le chasseur n'a pas d'autre alternative que de venir à bout de l'animal ou de mourir lui-même, la situation n'offrant pas d'autre issue. 3 Quand ses tendons ont été coupés, parfois l'animal, ne pouvant se tourner à cause de son manque d'agilité et s'affaissant sur la partie blessée, tombe à terre et entraîne l'Éthiopien dans sa perte ; parfois, au contraire, comprimant l'homme contre une pierre ou contre un arbre, il l'écrase de son poids, jusqu'à ce qu'il l'ait tué. 4 Cependant, quelque-fois, dans l'excès de leur souffrance, certains éléphants sont si loin de songer à se défendre contre leur assaillant qu'ils prennent la fuite à travers la plaine, jusqu'à ce que le chasseur qui continue à s'agripper, en frappant de sa hache au même endroit, ait coupé les tendons et vidé l'animal de ses forces. Alors, quand la bête tombe, ils accourent en bandes et, tranchant les chairs de l'arrière-train sur la bête encore vivante, ils festoient.

XXVII. 1 Cependant, certains indigènes du voisinage, chassant l'éléphant sans prendre de risques, emploient la ruse pour vaincre la force. En effet, cet animal a coutume quand il est repu de s'abandonner au sommeil, mais, en cette circonstance, il ne se comporte pas de la même manière que le reste des quadrupèdes : 2 il ne peut pas en effet laisser aller à terre la masse de son corps en pliant les genoux et c'est en s'appuyant contre un arbre qu'il prend un sommeil réparateur. Aussi, l'arbre contre lequel il s'est appuyé à maintes reprises est usé par le frottement et couvert de saletés ; en outre, les alentours portent des empreintes et des marques nombreuses, grâce auxquelles les Éthiopiens qui recherchent de telles traces repèrent les lieux de repos des éléphants. 3 Quand ils rencontrent un tel arbre, ils le scient



au niveau du sol, jusqu'à ce qu'il faille plus qu'une petite poussée pour qu'il tombe ; ensuite, après avoir effacé les traces de leur propre présence, ils s'éloignent vite, avant l'arrivée de l'animal ; vers le soir, l'éléphant repu revient à son lieu de repos habituel. Mais, à peine s'est-il appuyé de tout son poids, que l'arbre en s'écroulant l'entraîne à terre et, tombé à la renverse, il reste étendu toute la nuit parce que la nature de son corps ne lui permet pas de se relever. **4** Les Éthiopiens qui avaient scié l'arbre reviennent au matin et, tuant l'animal sans risques, ils campent sur place et y demeurent jusqu'à ce qu'ils aient entièrement consommé l'animal tombé.

XXXVI. **3** Ptolémée II, qui aimait passionnément la chasse aux éléphants et qui, à l'occasion de la capture extraordinaire des animaux les plus vigoureux, distribuait de grandes récompenses, dépensa des sommes considérables pour satisfaire ce goût, acquis ainsi un grand nombre d'éléphants de guerre et fit connaître aux Grecs d'autres espèces d'animaux inconnues et extraordinaires.

XXXVII. **9** [...] les Éthiopiens [...] déclarent, en effet, que l'on voit dans leur pays des serpents d'une taille si importante que non seulement ils dévorent vaches et taureaux et les animaux de masse égale, mais encore qu'ils en viennent aux prises avec les éléphants, en leur entourant les pattes de leurs anneaux, ils entravent leurs mouvements naturels et, dressant leur cou au-dessus de la trompe, ils mettent leur tête en face des yeux des éléphants ; et lançant, grâce à la couleur rouge-feu de leurs yeux, des éclairs à peu près comme la foudre, ils les aveuglent et, une fois qu'ils les ont fait tomber à terre, ils mangent la chair des animaux dont ils sont venus à bout.

#### [Le danger de la navigation à bord des *elephantegoi*]

XL. **4** [...] en revanche, les bateaux transporteurs d'éléphants, qui ont un fort tirant d'eau à cause de leur charge et qui sont lourds du fait de leurs équipements, font courir de grands et redoutables dangers à leurs équipages. **5** En effet, comme ils cinglent à pleines voiles et que la violence des vents les entraîne souvent durant la nuit, tantôt, heurtant des écueils, ils font naufrage, tantôt ils s'échouent sur des hauts fonds. Alors les marins ne peuvent pas débarquer parce que la profondeur de l'eau excède la taille d'un homme et, s'ils ne parviennent pas à dégager leur bateau avec des gaffes, ils jettent tout par-dessus bord, sauf les vivres. Et si, même par ce moyen, ils n'arrivent pas à se tirer d'affaire, ils se trouvent en grand péril, parce qu'on ne saurait voir aucune île, aucun promontoire, aucun autre bateau dans le voisinage : en effet, ces régions sont tout à fait inhospitalières et ne sont fréquentées que par de rares navigateurs. **6** Par surcroît de malheur, les vagues projettent en un instant contre la carène du bateau une telle quantité de sable et l'amoncellent de façon si étonnante qu'il se forme une butte tout autour et que la coque est enchâssée comme à dessein dans le fond marin. **7** Ceux à qui cet accident arrive sont d'abord modérés dans les plaintes qu'ils élèvent devant un désert sourd, tant qu'ils ne désespèrent pas complètement de trouver le salut pour finir ; de fait, les gens dans ce cas ont souvent vu se manifester en leur faveur le flux de la marée qui les a soulevés vers le haut en les sauvant, à la manière d'un dieu qui se manifeste, du danger extrême où ils étaient tombés. Mais, quand l'aide divine que nous avons mentionnée ne vient pas à leur secours et que la nourriture se met à faire défaut, les plus robustes jettent à la mer les plus faibles, pour que, du fait de leur petit nombre, les provisions restantes durent davantage ; mais quand, enfin, ils ont effacé de leur esprit tout espoir, ils périssent beaucoup plus misérablement que ceux qui sont morts les premiers. Car, alors que ceux-ci ont en un instant rendu le souffle à la nature qui le leur avait donné, en revanche pour eux, qui ont fragmenté leur propre mort en mille tortures, les maux qui s'attachent à la fin de l'existence s'en trouvent considérablement prolongés. **8** Quant à ces navires pitoyablement vidés de leurs passagers, ils demeurent longtemps, tels des cénotaphes, de tous côtés entourés par une butte, et, dressant en l'air leurs mâts et leurs vergues, ils provoquent chez ceux qui les aperçoivent de loin pitié et compassion pour les disparus. Une prescription royale veut, en effet, qu'on laisse en place les vestiges de ce genre pour signaler aux navigateurs les endroits qui peuvent causer leur perte.

#### [Ptolémaïs et la chasse aux éléphants]

XLI. **1** Le voyage le long de la côte au-delà de ces régions, depuis Ptolémaïs jusqu'au promontoire des Taures, nous en avons déjà parlé quand nous avons parlé des chasses aux éléphants de Ptolémée. [...] **3** La partie qui s'étend vers l'intérieur est remplie d'éléphants, de buffles, de lions et de nombreuses autres sortes d'animaux vigoureux. [...]

### [Les sacrifices de chameaux]

XLIII. **1** La côte attenante, autrefois occupée par les Maranites, le fut ensuite par les Garindanes, leurs voisins. Voici la façon dont ces derniers s'emparèrent du pays : dans la Palmeraie mentionnée plus haut, on célébrait tous les quatre ans une panégyrie et les peuples voisins avaient l'habitude d'y venir de tous côtés, pour sacrifier aux dieux du sanctuaire des hécatombes de chameaux bien engraisés, ainsi que pour remporter dans leurs patries de l'eau de cet endroit, parce que, selon la tradition, cette boisson procurait la santé à ceux qui l'absorbaient. [...]

### [Usage des dromadaires pour la guerre par les Arabes Dèbes]

XLV. **3** [...] Le pays qui est immédiatement voisin de cette région montagneuse est occupé par les Arabes connus sous le nom de Dèbes. **4** Ils élèvent des chameaux (καμηλοτροφοῦντες) et ils utilisent pour tous les besoins essentiels de la vie les services de ces animaux : leurs ennemis, c'est du haut de leurs chameaux qu'ils les combattent, les marchandises, c'est à dos de chameaux qu'ils les transportent, de sorte qu'ils accomplissent aisément toutes leurs affaires ; c'est en buvant leur lait qu'ils pourvoient à leur subsistance et c'est sur des chameaux de course (τῶν δρομάδων καμήλων) qu'ils parcourent toute l'étendue de leur pays<sup>12</sup>.

### [Dionysos sur un éléphant]

LXV. **7** [...] Quoi qu'il en soit, on dit que Dionysos, ayant châtié les impies et manifesté sa bienveillance au reste des hommes, revint de l'Inde à Thèbes sur un éléphant. **8** [...] La légende rapporte également que Dionysos, ayant réuni une masse de butin en rapport avec l'importance de son expédition, fut le premier de tous à conduire un triomphe en revenant dans sa patrie.

DIODORE, *Bibliothèque historique*, Livre III, éd. et trad. Bibiane BOMMELAER, Paris, Les Belles Lettres, 1989.

### [Le triomphe de Dionysos]

III. **1** Il mena campagne en Inde et regagna la Béotie dans la troisième année, rapportant une considérable masse de butin ; il fut le premier de tous à conduire un triomphe juché sur un éléphant indien. **2** Les Béotiens, tous les autres Grecs et les Thraces gardant un souvenir de cette expédition en Inde, ont institué des sacrifices triennaux à Dionysos, et ils pensent que le dieu, à ces moments-là, se manifeste auprès des hommes.

DIODORE, *Bibliothèque historique*, Livre IV, éd. et trad. Anahita BIANQUIS, Paris, Les Belles Lettres, 1997.

### [401 : bataille de Counaxa]

XXII. **2** Comme les contingents d'Indiens et de quelques autres peuples étaient en retard à cause de l'éloignement de ces régions, avec les forces déjà rassemblées, il partit à la rencontre de Cyrus [...] **4** Il fit creuser un fossé de soixante pieds de large, de dix de profondeur, et mettre en cercle les chariots qui l'accompagnaient en guise de rempart. [...] **7** Artaxerxès, sur l'ensemble du front de sa phalange, plaça des chars garnis de faux (ἄρματα δρεπανηφόρα) en nombre considérable. Il confia à des Perses le commandement des ailes, et prit lui-même position au centre avec des troupes d'élite comptant au moins cinquante mille hommes.

DIODORE, *Bibliothèque historique*, Livre XIV, éd. et trad. Martine BONNET et Éric R. BENNETT, Paris, Les Belles Lettres, 1997.

### [331 : bataille de Gaugamèles]

LIII. **1** Au moment où il apprit sa venue, Darius avait achevé la concentration des troupes de toute provenance qui constituaient son armée, ainsi que tous ses préparatifs de bataille. Il avait accru, par rapport aux modèles antérieurs, la longueur des glaives et des javelots, car on se figurait que c'était grâce à ces armes qu'Alexandre avait remporté l'avantage lors de la bataille de Cilicie. Il avait également fait

---

<sup>12</sup> Nous avons choisi de ne pas retenir la traduction de δρομάδων καμήλων par « dromadaires » établie par Anahita Blanquis. Il est préférable, pour rester au plus près de la grammaire grecque, d'utiliser le groupe nominal « chameaux de course », comme l'a fait Bernard Eck dans sa traduction du livre II de Diodore.

construire deux cents chars porteurs de faux (ἄρματα δρεπανηφόρα), conçus de manière à frapper l'ennemi de stupéfaction et d'épouvante (κατάπληξις/φόβος). **2** Des rasoirs de forme oblongue, longs de trois empan, faisaient en effet saillie sur chacun de ces chars, parallèlement à chacun des deux chevaux de volée. Ils étaient cloués au joug et leur tranchant était dirigé vers le front de l'attelage. Deux autres rasoirs, fixés aux clavettes, faisaient en outre saillie dans l'axe de l'essieu. Comme les premiers, ils avaient leur tranchant dirigé vers l'avant, mais ils étaient plus longs et plus larges. On avait d'autre part ajusté des faux (δρέπανα) à leur extrémité. **4** Darius désirait en effet déployer son armée en bataille au voisinage de Ninive, car les plaines qui entourent cette ville offrent de vastes espaces libres et sont particulièrement propices à une grande armée comme celle qui était rassemblée sous son commandement. Là, il rangeait chaque jour son armée en bataille et l'habitua à une prompt obéissance en déployant et en faisant manœuvrer continuellement les unités. Il était en effet profondément inquiet : ce rassemblement de peuples ne parlant pas la même langue n'allait-il pas susciter quelque confusion au cours de la bataille ?

LVII. **6** Pour faire échec à la charge des chars munis de faux (τῶν δρεπανηφόρων ἀρμάτων), le roi recommanda aux fantassins de la phalange de serrer les rangs sitôt que les quadriges approcheraient et de frapper leurs boucliers avec leurs piques : les chevaux seraient effrayés par le bruit et les chars feraient demi-tour. Si certains continuaient sur leur lancée, on ouvrirait dans les rangs des couloirs qu'ils traverseraient de bout en bout, sans danger pour les Macédoniens. Le roi prit lui-même le commandement de l'aile droite et adopta un dispositif oblique : il avait décidé d'être personnellement l'artisan de la victoire au cours de la bataille.

LVIII. **2** Tout d'abord, les Macédoniens furent frappés de saisissement et d'épouvante (φόβος) à la vue des chars porteurs de faux (τὰ δρεπανηφόρα τῶν ἀρμάτων) lancés au grand galop. C'est que Mazaios, qui commandait la cavalerie, chargeait en escadrons serrés pour appuyer les chars porteurs de faux, rendant ainsi le choc des quadriges plus effrayant encore ! **3** Mais la phalange serra les rangs (συνασπισζούσεσς) et, conformément aux ordres du roi, tous frappaient leur bouclier avec leur pique : ce fut un grand vacarme. **4** Les chevaux prirent peur et la plupart des chars, faisant demi-tour, se retournèrent violemment, d'un élan irrésistible, contre leurs propres lignes. Les autres vinrent se jeter sur la phalange. Mais les Macédoniens ouvrirent leurs rangs, laissant de larges corridors dans lesquels les chars s'engouffrèrent. Les uns furent criblés de coups de javelot ; d'autres traversèrent ces corridors de bout en bout ; un petit nombre, emporté par la violence de leur élan (τῇ βίᾳ τῆς ῥύμης φερόμενα), utilisèrent efficacement le tranchant de leurs fers et firent beaucoup de morts, de diverses manières. **5** Ces armes forgées pour la destruction étaient en effet si tranchantes et si solides que beaucoup de soldats avaient le bras coupé (ἀποκόπτεσθαι) avec le bouclier et certains le cou arraché (παρασύρεσθαι) : la tête tombait à terre alors que les yeux (τῶν ὀμμάτων) regardaient encore et que le visage conservait son expression ! Ces chars apportaient également à certains une mort rapide, en ouvrant dans leur flanc (πλευρὰς) des entailles qui atteignaient les centres vitaux.

LIX. **4** À leurs côtés combattaient également la Maison du roi et les Indiens les plus valeureux. [...]

#### [Alexandre s'empare du trésor de Persépolis]

LXXI. **1** Alexandre se rendit dans la citadelle, où se trouvait le trésor, dont il prit possession. Celui-ci regorgeait d'or et d'argent, car, depuis Cyrus, le premier roi des Perses, on avait accumulé jusqu'à ce jour les revenus de l'État : en évaluant l'or proportionnellement à l'argent, on trouva dans ce trésor cent vingt mille talents ! **2** Le roi voulait emporter avec lui une partie de ces fonds pour subvenir aux besoins de la guerre et déposer le reste à Suse sous bonne garde. De Babylonie, de Mésopotamie et de Susiane, il fit donc venir une foule de mulets de bât et de trait, ainsi que trois mille chameaux de bât. Grâce à ces animaux, il fit tout transporter aux endroits choisis. **3** En très mauvais termes avec les habitants (de la Perside) et plein de méfiance à leur égard, il désirait en effet détruire la ville entièrement.

LXXX. **3** En envoyant des émissaires montés sur des chameaux de course (ἐπὶ δρομάδων καμήλων), Alexandre devança la nouvelle du châtement de Philotas et fit assassiner son père Parménion, qui avait reçu le gouvernement de la Médie et s'était vu confier le trésor royal d'Ecbatane, dont le montant s'élevait à cent quatre vingt mille talents.

#### [326 : bataille de l'Hydaspe]

LXXXVI. **2** Un Indien, Aphrikès, séjournait alors aux alentours avec vingt mille soldats et quinze éléphants. Après avoir tué cet homme, certains apportèrent sa tête au Roi et s'assurèrent leur salut au

prix de ce bienfait. **3** Le roi enrôla ces gens dans son armée et captura les éléphants qui erraient dans la campagne. [...] Parvenu au fleuve Indus, il [...] fit traverser son armée. [...] **4** Quand naguère le roi Taxile était mort, l'héritier du trône, son fils Môphis, avait noué des contacts diplomatiques avec Alexandre qui séjournait en Sogdiane : il avait promis de prendre part à une expédition contre les adversaires indiens d'Alexandre. Il envoyait maintenant des ambassadeurs et déclarait livrer son royaume. **5** Mais quand le roi ne fut plus éloigné que de quarante stades, Môphis rangea son armée comme pour la bataille, disposa ses éléphants et s'avança à la rencontre d'Alexandre en compagnie de ses amis. Voyant approcher une grande armée rangée en bataille et se figurant que les promesses de l'Indien n'étaient qu'un traquenard monté pour attaquer les Macédoniens par surprise, Alexandre ordonna aux trompettes de sonner l'alarme et, après avoir rangé son armée en bataille, il se porta à la rencontre des Indiens. **6** De son côté, voyant le trouble des Macédoniens et conjecturant ce qui s'était passé, Môphis laissa son armée en arrière et s'avança à cheval avec quelques hommes. Il tira les Macédoniens de leur méprise et livra au roi sa personne et son armée. **7** Ravi, Alexandre lui rendit son royaume et ne cessa plus désormais de le traiter en ami et allié. Il changea également son nom en celui de Taxile. Voilà donc ce qui s'accomplit cette année là.

LXXXVII. **2** (Pôros) possédait plus de cinquante mille fantassins, trois mille cavaliers environ, plus d'un millier de chars et cent trente éléphants. Il avait en outre conclu une alliance avec un autre roi du voisinage, nommé Embisaros, dont l'armée n'était guère inférieure à la sienne. **4** [...] Pôros [...] disposa de distance en distance, sur toute la longueur du front, les éléphants dont la belle ordonnance semait la terreur. Dans l'intervalle entre chaque bête, il rangea ce qui lui restait d'infanterie lourde, avec ordre de soutenir les éléphants et d'empêcher qu'ils fussent attaqués de flanc à coup de javelot. **5** L'ensemble du dispositif donnait donc au spectateur l'impression d'une ville. Par la place qu'ils occupaient, les éléphants ressemblaient en effet à des tours, tandis que les soldats intercalés entre eux figuraient une courtine. Après avoir reconnu le dispositif ennemi, Alexandre rangea son armée pour répondre à cette ordonnance.

LXXXVIII. **1** On livra bataille et, pour commencer, presque tous les chars indiens furent détruits par la cavalerie. Mais ensuite les éléphants tirèrent convenablement parti de leur supériorité physique et de leur puissance. Écrasés avec leurs armes, des Macédoniens périssaient, les os broyés, d'autres ceinturés par la trompe (ταῖς προνομαῖς) de l'animal et élevés en l'air, trouvaient une mort terrible en heurtant ensuite le sol avec violence ; beaucoup également perdaient la vie transpercés par les défenses (τοῖς ὀδοῦσι) et blessés sur tout le corps. **2** La bataille était pourtant indécise, car les Macédoniens affrontaient vigoureusement le danger et tuaient avec leurs longues piques les Indiens intercalés entre les bêtes. **3** Les éléphants furent ensuite criblés de traits et, comme leurs nombreuses blessures les faisaient souffrir de partout, les Indiens montés à califourchon sur leur dos n'étaient plus en état de contrôler l'élan de leurs bêtes. Elles se dérobaient en effet pour se porter d'un élan irrésistible contre les rangs indiens, foulant aux pieds les troupes amies. **4** Dans la grande confusion qui s'ensuivit, Pôros, posté sur le plus fort de ses éléphants, embrassa d'un coup d'œil la situation. Rassemblant autour de lui quarante bêtes que l'affolement n'avait pas encore gagnées, il fonça sur l'adversaire de toute la masse de ses éléphants et lui infligea de lourdes pertes (φόνον). [...] **5** [...] Or, comme la bravoure de Pôros épouvantait les Macédoniens rangés en face de lui, Alexandre, ayant fait venir les archers et les troupes légères, leur ordonna de concentrer leur tir sur Pôros. **6** Les soldats exécutèrent rapidement l'ordre donné et firent converger leurs traits sur l'Indien. Vu la dimension de la cible, tous atteignirent leur but et Pôros, qui avait combattu en héros, s'évanouit à la suite de l'hémorragie provoquée par ses nombreuses blessures. Il glissa le long de l'animal et s'abattit à terre. **7** Le bruit s'étant répandu que leur roi était mort, les Indiens prirent la fuite.

LXXXIX. **2** On captura plus de neuf mille hommes et quatre-vingt éléphants (ἐλέφαντες δὲ ὀγδοήκοντα). **3** Lui-même sacrifia à Hélios : c'était ce dieu, pensait-il, qui lui avait accordé de remporter la victoire sur les pays de Levant.

#### [L'armée des Prasiens et des Gangarides]

XCIII. **2** A propos de la contrée au-delà du fleuve, Alexandre avait ouï dire à Phêgeus « qu'après douze jours de marche à travers un désert, on trouve un fleuve que l'on nomme le Gange. [...] Au-delà de ce fleuve habitent le peuple des Prasiens et celui des Gangarides. Sur eux règne Xandramès, qui possède vingt mille cavaliers, deux cent mille fantassins, deux mille chars et quatre mille éléphants équipés pour la guerre ». N'accordant point créance à ces propos, Alexandre convoqua Pôros et se renseigna avec

précision sur le rapport qui lui avait été fait. **3** Pôros confirma son entière véracité. [...] **4** Alexandre voyait bien quelles difficultés comportait une campagne contre les Gangarides. Pourtant, son amour de la gloire ne l'abandonna pas [...].

#### **[Alexandre et ses soldats saccagent le royaume de Sambos]**

CII. **7** [...] le roi Sambos échappa au danger en se réfugiant avec trente éléphants dans le pays au-delà de l'Indus.

#### **[La traversée du désert de Gédrosie]**

CV. **7** Aussi envoya-t-il des soldats légèrement armés en Parthyène, en Drangiane et en Arie, ainsi que dans les autres régions voisines du désert, avec l'ordre de conduire rapidement à l'entrée de la Carmanie des chameaux de course (δρομάδας καμήλους) et des animaux de bât chargés de grain et autres produits de première nécessité.

#### **[Les funérailles d'Héphaïstion]**

CXV. **1** Par obséquiosité envers le roi, officiers et Amis faisaient tous fabriquer des statues d'Héphaïstion faites d'or, d'ivoire et d'autres matières tenues pour très précieuses. [...]

DIODORE, *Bibliothèque historique*, Livre XVII, éd. et trad. Paul GOUKOWSKY, Paris, Les Belles Lettres, 1976.

#### **[323 : Le char funèbre d'Alexandre]**

XXVII. **1** Le premier tableau représentait un char ciselé ; assis dessus, Alexandre, tenant entre ses mains un sceptre magnifique ; entourant le roi, la Maison militaire : une troupe de Macédoniens en armes, une autre de Mélophores perses et, devant ceux-ci, les Écuyers. Le second représentait les éléphants accompagnant la Maison militaire, harnachés en guerre, montés (ἀναβάτας) sur le devant par un Indien et à l'arrière par un Macédonien revêtu de son équipement national. [...]

#### **[321 : siège du « Fort des Chameaux »]**

XXXIII. **6** Toute la nuit, il marcha rapidement avant d'établir son camp au bord du Nil, près d'un fortin appelé « le Fort des chameaux ». Quand le jour se leva, il fit traverser son armée, les éléphants ouvrant la marche. [...]

XXXIV. **2** Immédiatement, les Hypaspistes dressèrent les échelles et se lancèrent à l'escalade, tandis que les cornacs des éléphants cherchaient à ouvrir une brèche dans la palissade et à jeter bas le parapet. Ptolémée, qu'entouraient les plus braves, voulut inciter le reste de ses officiers et de ses amis à s'exposer au danger : il se saisit d'une longue pique et, dressé au sommet de l'avant-mur, il aveugla l'éléphant de tête, qu'il dominait de l'endroit où il se trouvait ; il blessa d'autre part l'Indien assis sur son cou et, faisant fi des soldats qui escaladaient l'échelle, il les culbuta à grands coups dans le fleuve avec leurs armes, couverts de blessures ! **3** Comme les amis de Ptolémée combattaient en s'inspirant de son exemple, l'éléphant suivant perdit toute efficacité quand son cornac indien eut été abattu à coups de javelot.

#### **[321 : Perdicas et ses soldats traversent le Nil]**

XXXV. **1** Ayant compris quelle difficulté causait le courant, Perdicas disposa les éléphants sur sa gauche : ils recevaient le choc des eaux venu d'amont et brisaient la force du courant ; sur sa droite, il rangea les cavaliers, grâce auxquels les soldats emportés par le fleuve étaient recueillis et conduits sains et saufs sur l'autre rive. **4** [...] Si, au début de l'opération, le franchissement du gué s'était fait avec plus de sécurité, c'est que le sable était intact au moment du passage. Mais par la suite, foulé et remué par les éléphants, les chevaux et les fantassins déjà passés, le sable avait été emporté vers l'aval par le courant et, le gué s'étant creusé en conséquence, le passage était devenu plus profond au milieu du fleuve.

#### **[321 : bataille d'Orkynia]**

XL. **6** Comme Eumène campait dans certaines plaines de Cappadoce propices à un combat équestre, Antigonos prit l'offensive avec toute son armée et occupa les basses pentes dominant la plaine. **7** En cette occasion, Antigone avait plus de dix mille fantassins (pour moitié des Macédoniens d'une valeur

admirable), deux mille cavaliers et trente éléphants ; de son côté, Eumène disposait d'au moins vingt mille fantassins et de cinq mille cavaliers.

### [319 : bataille de Crétopolis]

XLV. **1** Dévalant des hauteurs avec ses éléphants et toute son armée, Antigone jeta la panique chez l'adversaire, très inférieur en nombre. Alcétas et ses alliés disposaient en effet, au total, de seize mille fantassins et neuf cents cavaliers, tandis que les forces d'Antigone, sans compter les éléphants, dépassaient quarante mille fantassins et sept mille cavaliers. **2** Les éléphants s'avançaient de front ; les cavaliers, tirant avantage de leur nombre, débordaient de partout l'adversaire ; les fantassins enfin, infiniment plus nombreux et plus valeureux, occupaient une position dominante : aussi Alcétas et les siens étaient-ils en proie à la confusion et à la panique. En raison de l'extrême rapidité de la vigoureuse action ainsi engagée, il ne parvint même pas à déployer convenablement sa phalange.

L. **3** [Antigone] disposait en effet à cette époque de soixante mille fantassins, dix mille cavaliers et trente éléphants. [...]

### [317 : sièges du Pirée et de Mégalopolis]

LXVIII. **2** Polyperchon [...] apprit que Cassandre avait débarqué au Pirée, il arriva en Attique et établit son camp à proximité du Pirée. **3** Il avait avec lui vingt mille fantassins macédoniens et environ quatre mille alliés, ainsi que mille cavaliers et soixante-cinq éléphants. Son plan était d'assiéger Cassandre ; mais, manquant de vivres et conjecturant que le siège serait long, il fut contraint de ne laisser en Attique, sous le commandement de son fils Alexandros, que la fraction de son armée susceptible de s'y approvisionner en vivres, tandis que lui-même, avec le gros de ses forces, gagna le Péloponnèse pour obliger les Mégalopolitains à obéir aux rois. Ils étaient en effet partisans de Cassandre et gouvernés par l'oligarchie qu'Antipatros avait établie.

LXX. **2** Tout se faisait simultanément : les uns creusaient une profonde tranchée autour de la ville ; d'autres rapportaient de la campagne des pieux pour palissade ; d'autres réparaient les sections endommagées du rempart [...] **3** Des bruits avaient en effet couru sur la puissance de l'armée royale et le grand nombre des éléphants qui l'accompagnaient : ils passaient pour posséder une force irrésistible, comme l'était l'élan de leur corps.

LXXI. **1** Comme les morts et les blessés étaient nombreux de part et d'autre, et que la nuit tombait, Polyperchon fit sonner la retraite et ramena ses soldats au camp. **2** Le lendemain, il fit déblayer l'emplacement de la brèche et le rendit accessible aux éléphants : il projetait en effet de recourir à leur force pour prendre la ville. Mais, sous le commandement de Damis (qui avait été en Asie avec Alexandre et connaissait par expérience la nature et l'utilisation des éléphants), les Mégalopolitains ne remportèrent pas un mince avantage ! **3** Cet homme eut en effet recours aux ressources de son imagination pour contrebalancer la brutale violence des éléphants et rendit inutile leur force physique. Il larda de clous acérés (τῶν κέντρων) plusieurs grandes planches, qu'il posa à plat dans des fosses peu profondes en dissimulant l'extrémité des pointes, et il ménagea une voie d'accès menant à la ville à travers ce dispositif. En outre, il ne rangea aucun soldat de front, mais disposa sur les flancs quantité de lanceurs de javelots, d'archers et de catapultes. **4** Quand Polyperchon eut fait déblayer tout l'emplacement de la brèche et que, par ce couloir, il eut lancé à l'assaut ses éléphants en rangs serrés, il advint aux animaux une mésaventure extraordinaire. Comme les éléphants ne rencontraient de front aucune résistance, les cornacs indiens les obligèrent à se précipiter dans la ville et, lancés de toute leur force, ils allèrent donner dans les planches garnies de clous (τὰς κατακεκέντρωμένας). **5** Blessés aux pieds par les clous (τραυματιζόμενοι ; τοῖς κέντροις), dont les pointes les transperçaient en raison de leur lourde masse, ils étaient incapables de pousser plus avant aussi bien que de faire demi-tour, vu la difficulté qu'ils éprouvaient à se mouvoir. Comme en même temps des projectiles de toutes sortes s'abattaient sur eux de flanc, une partie des Indiens trouva la mort tandis que les autres, couverts de blessures, n'arrivaient plus à dominer la situation. **6** Quant aux bêtes, douloureusement éprouvées par la multitude des projectiles et le caractère particulier de la blessure produite par les clous, elles faisaient demi-tour à travers les rangs amis, en écrasant de nombreux soldats macédoniens. Le plus vaillant des éléphants, qui inspirait aussi le plus de terreur, finit par s'abattre. Le reste devint complètement inutilisable ou sema la mort dans les rangs amis.

### [Eudamos apporte des éléphants à Eumène]

XIV. **8** Eudamos était arrivé de l'Inde avec cinq cents cavaliers, trois cents fantassins et cent vingt éléphants. Ces bêtes étaient devenues sa propriété, quand, après la mort d'Alexandre, il eut assassiné le roi Poros. [...]

XV. **5** [...] Après avoir versé aux Macédoniens leur solde pour six mois, il donna deux cents talents à Eudamos, qui avait convoyé les éléphants depuis l'Inde, en principe pour payer l'entretien des bêtes, en réalité pour se gagner l'homme par ce cadeau. En cas de conflit, en effet, il ferait nettement pencher la balance en faveur de celui auquel il se rallierait, car le fait d'utiliser des éléphants provoque la terreur. [...]

### [Les éléphants antigonides en campagne. Traversée du territoire des peuples cosséens]

XVII. **2** [...] Quand il eut obtenu d'eux des renforts, (Antigone) fit faire un pont de bateaux sur le Tigre, y fit passer ses troupes [...] **3** [...] (le Tigre) est large de trois stades dans plusieurs endroits, parfois même de quatre, et, au milieu du courant, sa profondeur équivaut à la taille d'un éléphant. [...]

XIX. **3** Il était difficile pour une armée de la parcourir sans le consentement des Barbares qui habitaient cette région montagneuse. [...] **6** Antigone et ses hommes, une fois arrivés dans les passages difficiles, tombèrent dans des dangers irrémédiables. Les indigènes, en effet [...] faisaient rouler sans relâche de grosses pierres sur les hommes en marche. Ceux-ci, en même temps, étaient atteints par une grêle de flèches sans pouvoir ni se protéger, ni détourner les projectiles à cause du terrain difficile. **7** La route était escarpée et peu praticable : aussi, pour les éléphants, les cavaliers, sans compter l'infanterie lourde, aux dangers venait s'ajouter la fatigue, sans qu'ils pussent se défendre.

### [Lettres supposées avoir été envoyées par Oronte, satrape de l'Arménie, mais en réalité écrites par Eumène pour rendre les soldats plus disposés au combat et rabaisser l'orgueil de Peukestas]

XXIII. **2** Le sens des lettres était qu'Olympias, après s'être vu confier le fils d'Alexandre, avait également repris possession du royaume de Macédoine grâce à la mort de Cassandre ; Polyperchon était passé en Asie et marchait contre Antigone avec le gros de l'armée royale et les éléphants ; son avance l'avait déjà mené en Cappadoce.

### [317 : bataille de Paraitakène]

XXVII. **1** Il disposait en tout, avec les renforts fournis par Pithon et Séleucos, de plus de vingt-huit mille fantassins, huit mille cinq cents cavaliers et soixante-cinq éléphants. Différents furent les ordres de bataille choisis par les stratèges, car ils rivalisaient aussi d'expérience en ce domaine. **2** Eumène, en effet, rangea à l'aile gauche Eudamos, celui qui était descendu de l'Inde avec les éléphants, ainsi que sa garde de cent cinquante cavaliers, et devant eux, comme avant-lignes, deux escadrons de lanciers d'élite, avec cinquante hommes en profondeur [...] **5** Venaient ensuite cinq cents hommes du pays des Paropanisades, ainsi qu'un nombre égal de Thraces [...]. Devant toutes ces troupes, (Eumène) rangea en crochet quarante-cinq éléphants et, dans les intervalles entre les bêtes, ce qu'il fallait d'archers et de frondeurs.

XXVIII. **2** Devant toute la phalange, il plaça quarante éléphants et remplit les intervalles avec des corps d'infanterie légère. **4** [...] Tout le long de la ligne de l'aile, il rangea en avant-ligne quarante éléphants. Les forces d'Eumène représentaient au total, trente-cinq mille fantassins, six mille cent cavaliers et cent quatorze éléphants.

XXIX. **1** Antigone, après avoir observé d'en haut l'ordre de bataille ennemi, disposa ses propres troupes en fonction de celui-ci. Comme il voyait l'aile droite de ses adversaires renforcée par les éléphants et le plus fort de la cavalerie, il leur opposa ce qu'il avait de plus légers comme cavaliers, qui, en ouvrant les rangs, devaient refuser l'engagement pour mener au contraire un combat de harcèlement et de cette manière neutraliser la partie de l'armée dans laquelle ses adversaires avaient le plus confiance. **2** Sur cette aile, il plaça les archers à cheval et les piquiers de Médie et de Parthie, mille hommes qui convenaient parfaitement pour une lutte de harcèlement [...] **6** Autour de l'aile tout entière, il rangea en crochet les trente éléphants les plus forts et remplit les intervalles avec les corps d'élite de l'infanterie légère. Quant aux bêtes restantes, il en plaça la plupart devant la phalange et quelques-unes, avec les cavaliers, du côté gauche. **7** Après avoir ainsi rangé son armée, il descendit vers l'ennemi avec un front

en oblique. Il avait, en effet, déporté vers l'avant l'aile droite à laquelle il se fiait le plus, tandis qu'il maintenait l'autre en retrait, car il avait décidé que l'une éviterait l'engagement et que l'autre se battrait.

XXX. **1** [...] Les premiers, les cavaliers de Pithon, qui n'avaient pas de dispositif compact, ni même important, de couverture autour d'eux, mais qui l'emportaient sur leurs adversaires par le nombre et la mobilité, cherchèrent à tirer parti de leurs avantages propres. **2** Affronter les risques d'un combat de front contre les éléphants leur paraissait peu sûr, aussi, après un mouvement tournant autour de l'aile et une attaque de flanc, les blessaient-ils par une grêle d'armes de jet, sans risque pour eux, grâce à leur mobilité, mais au grand dommage des bêtes auxquelles leur poids interdisait la poursuite ou le repli, quand l'occasion le demandait. **3** Eumène, qui voyait que l'aile était en train de succomber sous le nombre des archers à cheval, se fit envoyer par Eudamos, qui s'occupait de l'aile gauche, ce qu'il avait de plus léger comme cavalerie. **4** Après avoir fait déborder à l'aile la petite troupe, il se jeta avec les voltigeurs et ses cavaliers les plus légers contre les adversaires et, comme les éléphants accompagnaient le mouvement, il mit aisément en déroute les hommes de Pithon et les poursuivit jusqu'au pied de la montagne. **5** Pendant ce temps les phalanges s'affrontèrent durant un bon moment, mais, pour finir, après des pertes importantes de part et d'autre, les hommes d'Eumène prirent le dessus, grâce à la valeur des Argyraspides macédoniens.

XXXIII. **1** Ceteus, en effet, le stratège des soldats venus de l'Inde, avait été tué dans la bataille, après avoir brillamment combattu. [...]

#### [Les messagers à dos de dromadaire]

XXXVII. **3** (Antigone), contre l'attente de tous, [...] prit rapidement la route du désert. [...] **4** Il ordonna d'allumer des feux, le jour, dans le camp, mais de les éteindre complètement la nuit, pour que personne, les ayant remarqués depuis les hauteurs, n'allât annoncer aux ennemis ce qui arrivait. **5** [...] Après cinq jours d'une marche éprouvante pour l'armée, les soldats, à cause du froid et des nécessités vitales, allumèrent du feu jour et nuit dans le camp. **6** Ce que voyant, des habitants des bordures du désert envoyèrent des messagers l'annoncer le jour même à Eumène et Peucestès, en leur donnant des chameaux de course (δρομάδας καμήλους) ; cet animal, en effet, ne parcourt pas moins de mille cinq cents stades en un jour.

#### [316 : conflit entre Antigone et Eumène]

XXXIX. **2** Après avoir traversé le désert, Antigone apprit des indigènes qu'à peu près tout le reste de l'armée avait rejoint Eumène, mais que le départ des éléphants de leurs quartiers d'hiver s'était fait en retard et qu'ils se trouvaient non loin de là, isolés de tout secours. Il envoya contre eux deux mille piquiers mèdes à cheval, deux cents Tarentins et toute son infanterie légère, **3** car il espérait, en attaquant les bêtes isolées, s'en rendre maître facilement et ôter aux ennemis la partie la plus forte de leur armée. Mais Eumène, qui avait deviné ce qui allait se passer, envoya à la rescousse mille cinq cents cavaliers, la partie la plus puissante de sa cavalerie, et trois mille fantassins légers. **4** Comme les soldats d'Antigone étaient apparus les premiers, les chefs des éléphants placèrent leurs bêtes en carré et continuèrent leur marche, avec le bagage bloqué au centre et, à l'arrière-garde, moins de quatre cents cavaliers pour combattre avec eux. **5** Les ennemis mirent tout leur poids dans leur attaque ; sous l'extrême violence de la charge, les cavaliers, écrasés par le nombre, furent mis en déroute ; ceux qui étaient sur les éléphants résistèrent tout d'abord et tinrent bon, malgré les blessures reçues de toutes parts et l'incapacité de causer aucun mal aux ennemis. **6** Mais ils allaient succomber quand apparurent, inopinément, les hommes envoyés par Eumène, qui les tirèrent de danger. Quelques jours plus tard, les deux camps se faisant face à quarante stades de distance, les deux chefs rangèrent leurs troupes pour la bataille, en pensant qu'elle serait décisive.

#### [316 : bataille de Gabiène]

XL. **1** Antigone, après avoir distribué les cavaliers sur les ailes, confia le côté gauche à Pithon et le droit à son fils Démétrios, avec lequel lui-même avait décidé de combattre. Après avoir placé au centre l'infanterie, il rangea les éléphants tout au long de l'armée et remplit les intervalles avec des unités légères. Son armée comprenait en tout vingt-deux mille fantassins, neuf mille cavaliers, en comptant les Mèdes enrôlés en renfort, et soixante-cinq éléphants. **2** A la nouvelle qu'Antigone s'était posté à l'aile droite avec le meilleur de sa cavalerie, Eumène rangea son armée, en mettant ses meilleurs cavaliers à



l'aile gauche. [...] **3** Devant l'aile tout entière, il rangea en crochet les soixante éléphants les plus forts et répartit les unités légères dans les intervalles. Parmi les fantassins, il rangea d'abord les hypaspistes, puis les Argyraspides, enfin les mercenaires et ceux des autres soldats, qui étaient armés à la macédonienne ; devant eux, des éléphants et ce qu'il fallait d'infanterie légère. **4** A l'aile droite, il rangea ce qu'il avait de plus faible comme cavalerie et comme éléphants et désigna Philippe pour commander l'ensemble, avec ordre d'éviter l'engagement et d'observer ce qui se déciderait de l'autre côté. Il y avait en tout avec Eumène, en cette occasion, trente-six mille sept cents fantassins, six mille cavaliers et cent-quatorze éléphants.

XLII. **1** La bataille s'engagea d'abord entre les éléphants, puis également entre la masse des cavaliers. Comme la plaine était très vaste [...] **6** Ce fut une dure bataille de cavalerie [...] C'est alors que tomba, pendant la lutte qui opposait les éléphants, l'animal de tête d'Eumène, aux prises avec le plus fort de ses adversaires.

XLIV. **1** Quand, contre toute attente, Antigone se fut rendu maître d'Eumène et de toute l'armée adverse [...] Il fit exécuter Eudamos qui avait amené de l'Inde les éléphants [...].

### [316 : siège de Pydna]

XLIX. **2** Les vivres furent rapidement épuisés et il fit régner une telle disette chez les assiégés qu'il les anéantit pratiquement. Ils en furent réduits, en effet, à distribuer une ration de cinq chénices par mois aux soldats, à débiter les poutres pour donner la sciure aux éléphants enfermés et à abattre les bêtes de somme et les chevaux pour s'en nourrir. **3** Tandis que la ville connaissait de pareilles difficultés et qu'Olympias s'accrochait encore à ses espoirs d'un secours extérieur, les éléphants périrent de faim et les cavaliers hors cadre, qui ne recevaient aucune distribution de nourriture, moururent à peu près tous, tandis que de nombreux hommes de troupe connaissaient la même fin.

### [Les bateaux pour transporter les éléphants de Cassandre]

LIV. **3** [...] Cassandre, de son côté, partit avec son armée en direction du Péloponnèse, mais, ayant trouvé l'Isthme bloqué par des postes placés par Alexandre, fils de Polyperchon, il gagna Mégare. Là, il construisit des radeaux sur lesquels il fit passer les éléphants jusqu'à Épidaure, tandis que le reste de l'armée utilisait des barques. [...]

### [315-314 : les chameaux d'Antigonos]

LV. **1** L'année écoulée, Praxiboulos devint archonte à Athènes et les Romains désignèrent comme consuls Spurius Nautius et Marcus Popilius. Au cours de leur année de charge, Antigone laissa Aspisis, un homme du pays, comme satrape en Susiane ; lui-même, ayant décidé de transporter toutes les richesses jusqu'à la mer, se procura des chariots et des chameaux (καμήλους) et partit avec elles et les troupes pour la Babylonie.

### [312 : bataille de Gaza]

LXXX. **1** Démétrios, le fils d'Antigone, séjournait toujours en Coelé-Syrie, d'où il surveillait les forces de Ptolémée. Quand il apprit la prise de ces villes, il laissa Pithon sur place, comme stratège, avec les éléphants et les troupes lourdement armées. [...]

LXXXII. **1** A l'aile gauche, où lui-même allait combattre, il rangea d'abord ses deux cents cavaliers d'élite. On y trouvait tous les amis et en particulier Pithon, qui avait fait campagne avec Alexandre et qu'Antigone avait nommé stratège aux côtés de son fils, en l'associant au commandement suprême. **3** [...] Devant l'ensemble de l'aile, il mit trente éléphants et remplit les intervalles avec les corps de troupes légères, soit mille lanceurs de javelots et archers, ainsi que cinq cents frondeurs perses. **4** C'est avec cette aile gauche, ainsi disposée, qu'il comptait entamer la bataille. A sa suite il plaça la phalange d'infanterie composée de onze mille hommes, qui comprenaient deux mille Macédoniens, mille Lyciens et Pamphyliens et huit mille mercenaires. [...] Il plaça les treize éléphants restants devant la phalange d'infanterie et leur adjoignit dans les intervalles un nombre suffisant de fantassins légers. C'est ainsi, donc, que Démétrios disposa son armée.

LXXXIII. **1** Ptolémée et Séleucos avaient d'abord renforcé la partie gauche de leur armée, car ils ne connaissaient pas les intentions de l'adversaire. Sur les informations des espions, ils rangèrent rapidement l'armée de façon à ce que leur aile droite fût renforcée et dotée des troupes les plus fortes pour affronter Démétrios et ses hommes de l'aile gauche. Ils rangèrent à cette aile les trois mille cavaliers

les meilleurs, avec lesquels ils avaient eux-mêmes l'intention de combattre. **2** Devant cette formation, ils placèrent des hommes qui transportaient une palissade garnie de fer (χάρακα σεσιδηρωμένον) et maintenue par des chaînes. Ils l'avaient fait préparer comme défense contre l'attaque des éléphants, car, une fois celle-ci mise en place, il était facile d'empêcher la progression des bêtes. **3** Ils placèrent également devant cette aile les corps de troupes légères et donnèrent l'ordre aux lanceurs de javelots et aux archers de cribler de blessures les bêtes et ceux qui les montaient. [...]

LXXXIV. **1** Tandis que la bataille de cavalerie se prolongeait sans résultat, les éléphants, poussés au combat par les cornacs indiens (τῶν Ἰνδῶν), s'avançaient sur une certaine distance en semant la terreur, comme si rien ne pouvait leur résister. Mais quand ils atteignirent la palissade garnie de fer (σεσιδηρωμένον χάρακα), la foule des lanceurs de javelots et des archers, en décochant trait sur trait, blessèrent les bêtes et ceux qui les montaient. **2** Et comme les cornacs indiens (τῶν Ἰνδῶν) cherchaient à se frayer de force un passage et aiguillonnaient les bêtes, certaines s'empalèrent (περιεπίροντο) sur la palissade ingénieusement conçue (φιλοτεχνηθέντι χάρακι). Rendues folles de douleur par leurs blessures, elles mettaient le désordre dans les rangs. **3** Il faut dire que nul ne peut résister de front à la vigueur de cet animal sur un sol plat et meuble, mais qu'en terrain raboteux et difficile il ne sert absolument plus à rien, car il a le dessous des pattes délicat. **4** C'est pourquoi, en cette occasion, comme Ptolémée avait astucieusement prévu les conséquences de l'installation de cette palissade (χάρακος), celle-ci rendit leur force inutile. Et finalement, quand la plupart des cornacs eurent été abattus par les javelots, tous les éléphants furent capturés. **5** Cet événement provoqua la terreur de la plupart des cavaliers de Démétrios qui prirent la fuite précipitamment et celui-ci se trouva abandonné avec quelques hommes ; il demandait à chacun de rester et de ne pas l'abandonner, mais, comme personne ne l'écoutait, il fut contraint de faire retraite avec les autres.

#### [L'expédition d'Antigone dans le pays des Arabes Nabatéens]

XCIV. **1** Antigone, après avoir recouvré sans lutte toute la Syrie et la Phénicie, projeta une expédition contre le territoire des Arabes qu'on appelle Nabatéens. [...] **4** [...] Certains élèvent des chameaux (καμήλους) [...] **5** Un grand nombre d'entre eux a, en effet, pour coutume de transporter jusqu'à la mer l'encens, la myrrhe et les plus précieux des aromates que leur remettent ceux qui les acheminent depuis l'Arabie dite « heureuse ».

XCVII. **6** Après ce discours, Démétrios fit retirer l'armée et ordonna qu'on lui envoie des ambassadeurs pour traiter de cette affaire. Les Arabes envoyèrent les plus âgés d'entre eux qui, après avoir exposé à peu près les mêmes idées, le persuadèrent de recevoir en présent ce qu'ils avaient de plus précieux et de cesser les hostilités.

DIODORE, *Bibliothèque historique*, Livre XIX, éd. et trad. Françoise BIZIERE, Paris, Les Belles Lettres, 1975.

#### [306 : expédition d'Antigone en Égypte]

LXXIII. **1** [...] Antigone [...] rassembla ses troupes à Antigonie. Il avait décidé de mener une expédition contre l'Égypte. **2** Lui-même, donc, à la tête de l'armée de terre, s'avança à travers la Coelé-Syrie avec plus de quatre vingt mille fantassins, environ huit mille cavaliers, et quatre-vingt trois éléphants [...]. **3** [...] alors qu'il campait dans les environs de Gaza, dans sa hâte de prévenir les préparatifs de guerre de Ptolémée, enjoignit à ses soldats de prendre de la nourriture pour dix jours, et fit charger sur les chameaux (ἐπι δὲ ταῖς καμήλοις) rassemblés par les Arabes (τῶν Ἀράβων) cent trente mille médimnes de grain et une quantité de fourrage pour les quadrupèdes ; emportant les engins de trait sur les chariots, il avança à travers le désert avec des difficultés dues au fait que beaucoup d'endroits étaient bourbeux, surtout aux environs de ce que l'on appelait les Barathres.

#### [301 : bataille d'Ipsos]

CXIII. **4** Au même moment arriva Séleucos, descendu des satrapies supérieures en Cappadoce avec des troupes nombreuses ; construisant des abris pour ses soldats, il y prit ses quartiers d'hiver. Il avait environ vingt mille fantassins, autour de douze mille cavaliers en comptant les archers à cheval, quatre cent quatre-vingts éléphants et plus de cent chars armés de faux (ἄρματα δὲ δρεπανηφόρα).

DIODORE, *Bibliothèque historique*, Livre XX, éd. et trad. Cécile DURVYE, *Édition critique commentée du livre XX de Diodore de Sicile*, Paris, 2005 [thèse de Doctorat d'Études Grecques].

### [301 : bataille d'Ipsos]

XXI. Fr. 5. Au cours de la bataille livrée par Antigonos à Lysimaque, les éléphants combattirent comme si la Nature leur avait donné, avec la bravoure et la force, un sujet de rivalité.

### [Pyrrhos et ses éléphants]

XXII. Fr. 17b. 2 [...] Ayant fait embarquer son monde, ainsi les éléphants et tout le matériel de guerre, il prit la mer et, parti de Tarente, il toucha terre à Locres au bout de neuf jours.

Fr. 22. 2 [...] Avec ce matériel, il partit en campagne contre le territoire contrôlé par les Carthaginois, avec trente mille fantassins, mille cinq cents cavaliers et <...> éléphants. La première ville qu'il réduisit fut Héraclée, où les Carthaginois tenaient garnison. Après quoi il reçut la soumission d'Azonai. Ce furent ensuite les gens de Sélinonte qui rejoignirent le roi, puis ceux d'Halicyae, de Ségeste et d'autres cités en très grand nombre.

DIODORE, *Bibliothèque historique. Fragments*, Livre XXI-XXVI, éd. et trad. Paul GOUKOWSKY, Paris, Les Belles Lettres, 2006.

### [189 : Préliminaires de Sardes]

Fr. 12. [...] Le consul [...] accorda la paix aux conditions suivantes [...]. Il renoncerait à ses éléphants et à sa flotte de guerre et verserait une indemnité égale aux dépenses engagées pour la guerre [...].

### [189 : Les ambassadeurs d'Antiochos III au Sénat romain]

Fr. 14. [...] cette instance décida et publia que le pays en deçà du Taurus et les éléphants étaient la propriété d'Eumène [...].

### [Sur le genre de vie peu ordinaire d'Antiochos IV]

Fr. 35. [...] Antiochos [...] inaugura un genre de vie sortant de l'ordinaire, rompant avec les pratiques des autres rois. [...] Quand il avait obtenu la fonction, il siégeait sur une chaise en ivoire [...].

DIODORE, *Bibliothèque historique. Fragments*, Livre XXIX, éd. et trad. Paul GOUKOWSKY, Paris, Les Belles Lettres, 2012.

# Nicolas de Damas

(64 – après 4 av. n. è.)

## [552-550 : Révolte perse]

F. 66. **30** [...] Καὶ παραχρῆμα καλέσας τοὺς στρατηγούς ἀθροίζειν τὴν δύναμιν κελεύει. Ὡς δὲ ἠθροίσθη εἰς ρ' μὲν πεζῶν μυριάδας, εἴκοσι δὲ ἰππέων, τρισχίλια δὲ ἄρματα, ἐλαύνει δὴ ἐπὶ Πέρσας. **31** Ἦδη δὲ ὄπλιστο κάκει ἡ στρατιὰ ὑπὸ Ἀτραδάτα πάντα εἰδότος· καὶ ἦσαν λ' μὲν μυριάδες πελταστῶν, ε' δὲ ἰππέων, ρ' δὲ δρεπανηφόρα. [...]

F. 66. **30** [...] Ac statim advocatos duces exercitum congregare jubet. Et quum decies centum millia peditum, et ducenta millia equitum, et currum tria millia collecta essent, contra Persas proficiscitur. **31** Interea vero illic quoque exercitus ab Atradate de Cyri consiliis jam edocto instructus erat, trecenta millia peltastarum, quinque millia equitum et centum currus falcatus. [...]

F. 66. **30** [...] [Astyages] appela ses généraux et leur ordonna d'assembler l'armée. Il rassembla près d'un million de fantassins, deux cent mille cavaliers, et trois mille chars qu'il conduisit contre les Perses. **31** Pendant ce temps, l'armée conduite par Atradates (Cambyse I<sup>er</sup>), qui était maintenant entièrement formée, comptait trois cent mille fantassins, cinquante mille cavaliers, et cent chars armés de faux. [...]

NICOLAS DE DAMAS, *Histoires*, dans Constantin VII Porphyrogénète, *Excerpta de insidiis*, éd. Félix JACOBY, *Die Fragmente der Griechischen Historiker*, zweiter Teil, A, n. 64-105, Louvain, E. J. Brill, 1961, p. 367.  
Traduction : Régis Guet, 2013.

## III - Époque romaine

# Tite-Live

(64 ou 59 av. n. è. – 17 de n. è.)

## [≈ 200 : conflit à Lyncestis opposant les Romains à l'armée de Philippe]

36. **4** Le lendemain, le consul descendit avec toutes ses troupes et les disposa en ordre de bataille, en faisant placer des éléphants en avant des premières lignes ; ce fut la première fois que les Romains, qui en avaient capturé un certain nombre pendant la guerre contre Carthage, utilisèrent leur aide.

TITE-LIVE, *Histoire romaine*, t. 21, Livre XXXI, éd. et trad. Alain HUS, Paris, Les Belles Lettres, 1977.

## [198 : envoi d'éléphants par Masinissa aux troupes romaines]

27. **2** Le même été, deux cents cavaliers, dix éléphants, et deux cent mille boisseaux de froment furent envoyés par le roi Masinissa et parvinrent à l'armée stationnée en Grèce. [...]

TITE-LIVE, *Histoire romaine*, t. 22, Livre XXXII, éd. et trad. Bernard MINEO, Paris, Les Belles Lettres, 2003.

## [197 : bataille de Cynocéphales]

8. **3** [...] Il laissa l'aile droite en réserve, avec les éléphants rangés devant les enseignes ; avec l'aile gauche et toute l'infanterie légère, il se porta contre l'ennemi.

9. **5** La phalange qui était arrivée en colonne plutôt qu'en ligne de bataille, et qui était dans une formation plus adaptée à la marche qu'au combat, était à peine parvenue au sommet. **6** Contre ces troupes en désordre, Quinctius, tout en voyant que les siens reculaient à l'aile gauche, conduisit d'abord les éléphants, puis lança l'attaque, car il pensait que la défaite d'une partie entraînerait le reste. **7** L'affaire ne fut pas indécise : immédiatement les Macédoniens tournèrent le dos, mis en fuite par la frayeur, dès qu'ils virent les animaux. **8** Et tous les suivirent dans leur déroute. Un tribun militaire, prenant une décision inspirée par l'occasion, emmena les soldats de vingt manipules et, laissant la partie des siens qui l'emportait incontestablement, par un bref contournement attaque à revers l'aile droite ennemie. **9** Toute armée eût été effrayée par une attaque venant de l'arrière, mais à l'effroi habituel et général en une telle circonstance, s'ajouta le fait **10** que la phalange macédonienne, lourde et peu mobile, ne pouvait se retourner [...]

## [196 : paix de Tempé]

30. **6** on interdisait au roi d'avoir plus de cinq mille soldats et le moindre éléphant [...] **10** Antias Valerius ajoute que l'île d'Égine et les éléphants furent attribués à Attale, malgré son absence.

TITE-LIVE, *Histoire romaine*, t. 23, Livre XXXIII, éd. et trad. Guy ACHARD, Paris, Les Belles Lettres, 2001.

## [191 : forces d'Antiochos III avant son passage en Europe]

43. **5** Là, le magnétarque Euryloque et les dirigeants magnètes vinrent à sa rencontre depuis Démétrias ; heureux de leur nombre, le lendemain il entra avec des navires dans le port de la ville et débarqua ses troupes non loin de là ; **6** elles consistaient en dix mille fantassins, cinq cents cavaliers et six éléphants, à peine assez de troupes pour occuper une Grèce vide de soldats, à plus forte raison pour soutenir une guerre contre Rome.

## [Discours d'un ambassadeur séleucide devant l'assemblée d'Aegium, pour s'assurer de la neutralité des Achéens dans le conflit avec Rome]

48. **2** L'ambassadeur d'Antiochos fut entendu avant les Étoliens. Beau parleur, comme tous ceux que nourrit la manne d'un roi, celui-ci emplît mers et terres du bruit vide de ses paroles : **3** une masse innombrable de cavaliers était convoyée en Europe par l'Hellespont ; elle comportait pour partie des cavaliers munis d'une cuirasse, qu'ils appellent cataphractes (cataphractus), d'autre part des archers montés (sagittis) qui tiraient des flèches depuis leur cheval en se repliant au galop, avec beaucoup de précision, si bien qu'il n'y avait aucune échappatoire face à eux. **4** Bien que ces forces équestres fussent à anéantir les armées de l'Europe entière, même réunies toutes ensemble, il ajoutait de multiples armées

de fantassins, **5** et inspirait la terreur en nommant des peuplades dont on avait à peine entendu parler, citant les Dahes, les Mèdes, et les Élyméens et les Cadusiens [...]

49. **8** [Flaminius] « [...] On peut en dire autant, avec justesse, des troupes du roi, qu'on vient de vous vanter : les armements sont variés, et nombreux les noms de peuples dont on n'a jamais entendu parler, les Dahes et les Mèdes, et les Cadusiens, et les Élyméens ; ce sont tous des Syriens, une race plus apte, par son esprit servile, à fournir des esclaves que des combattants [...] ».

TITE-LIVE, *Histoire romaine*, t. 25, Livre XXXV, éd. et trad. Richard ADAM, Paris, Les Belles Lettres, 2004.

#### [Masinissa envoie des éléphants aux Romains]

4. **8** Les envoyés de Masinissa promirent que leur roi enverrait [...] cinq cents cavaliers ainsi que vingt (*vīgintī*) éléphants au consul Acilius.

#### [191 : Antiochos s'apprête à assiéger Larissa]

10. **4** Il fit passer les éléphants devant les enseignes pour provoquer la terreur, et il fit avancer son armée en formation carrée vers la ville, de sorte que, indécis, une grande partie des habitants hésitaient entre la crainte des ennemis qui étaient là et la honte de manquer à leurs alliés qui étaient loin.

#### [191 : bataille des Thermopyles]

14. **1** Précisément à cette époque le consul Manius Acilius, qui avait traversé la mer avec vingt mille fantassins, deux mille cavaliers et quinze éléphants, fit conduire son infanterie à Larissa par les tribuns militaires, tandis que lui-même, avec sa cavalerie, allait rejoindre Philippe à Limnaion.

17. **5** [Discours du consul] « [...] ici, ce sont des Syriens et des Grecs d'Asie, races tout à fait viles, nées pour l'esclavage. [...]

18. **2** Le roi, quand il eut vu les enseignes des ennemis, fait lui aussi sortir ses troupes. Il plaça en première ligne, devant le retranchement, une partie de son infanterie légère, puis il disposa autour des fortifications mêmes, comme pour les protéger, le corps d'élite des Macédoniens que l'on appelait les sarissophores. [...] **4** Sur la droite des Macédoniens, juste à l'extrémité des fortifications, à l'endroit où la boue des marécages et les fondrières ferment jusqu'à la mer une région qu'elles rendent impraticable, il mit en position ses éléphants avec leur équipage habituel ; derrière eux, la cavalerie et, à une courte distance, tout le reste de ses troupes qui formaient la seconde ligne.

19. **4** Les ouvrages de défense gênèrent les poursuivants, ainsi que l'étroitesse du passage à travers lequel devait s'effectuer la poursuite, et par-dessus tout la présence des éléphants en arrière-garde : les fantassins avaient du mal à passer près d'eux, et les cavaliers ne le pouvaient absolument pas, car les chevaux étaient effrayés et provoquaient entre eux un désordre plus grand que lors d'un combat ; **5** le pillage du camp prit aussi un certain temps ; on poursuivit cependant ce jour-là l'ennemi jusqu'à Scarphia. **6** Après avoir massacré ou capturé dans la poursuite même des chevaux et des hommes, mais aussi après avoir abattu les éléphants dont ils n'avaient pas pu s'emparer, les soldats revinrent dans leur camp.

TITE-LIVE, *Histoire romaine*, t. 26, Livre XXXVI, éd. et trad. André MANUELIAN, Paris, Les Belles Lettres, 1983.

#### [189 : bataille de Magnésie du Sipyle]

39. **13** [...] On plaça seize éléphants derrière les « triaires », en appui, car, outre qu'ils ne paraissaient pas pouvoir contenir la masse des éléphants du roi (il y en avait cinquante-quatre), même à nombre égal les éléphants d'Afrique ne résistent pas aux éléphants de l'Inde : tant pour la taille (les autres sont beaucoup plus gros) que pour la résistance, ils ont l'infériorité.

40. **1** [...] C'était le centre, divisé en largeur pour former dix corps ; **2** chacun de ces corps était séparé de l'autre par une paire d'éléphants ; en profondeur, la ligne s'étendait sur trente-deux rangs. **3** C'était la force principale des Royaux et, par son apparence générale, notamment par ses éléphants rangés entre

les soldats de manière à dépasser l'alignement<sup>13</sup>, cette troupe était formidable. **4** Par elles-mêmes les bêtes étaient énormes, impression encore accrue par les frontaux, les panaches, les tours installées sur leur dos et portant chacune quatre hommes en plus du cornac. **5** Sur le flanc droit des phalangites, le roi plaça mille cinq cent fantassins gallo-grecs. Il leur adjoignit trois mille cavaliers cuirassés, qu'on appelle là-bas « cataphractes » (cataphractus ipsi appellant). Il les appuya d'une aile de mille cavaliers environ, nommée « agèma ». **6** C'était des Mèdes, guerriers d'élite, mêlés à des cavaliers de la même région et appartenant à beaucoup d'autres nationalités. Tout à côté venait un troupeau de seize éléphants, placés en soutien. **7** Plus à droite, et sur le prolongement de cette aile, était la cohorte royale, qui portait le nom d'argyraspides à cause de ses boucliers d'argent. Venaient ensuite douze cents archers à cheval (equites sagittarii), de la nation des Dahes ; **8** puis trois mille hommes de troupes légères, composés de Tralles et de Crétois à peu près en nombre égal, et de deux mille cinq cents archers Mysiens. **9** L'extrémité de l'aile était couverte par un corps de quatre mille hommes, tant frondeurs Cyrtéens qu'archers Élyméens. **10** À l'aile gauche, les phalangites étaient flanqués de mille cinq cents fantassins gallo-grecs et de deux mille Cappadociens, armés comme eux et envoyés au roi par Ariarathe. **11** Puis on trouvait un mélange de toutes races, au nombre de deux mille sept cents hommes, trois mille cavaliers cataphractes, et mille autres cavaliers, aile royale formée d'hommes et de chevaux plus légèrement protégés, mais pour le reste semblables aux précédents ; c'étaient pour la plupart des Syriens, mêlés de Phrygiens et de Lydiens. **12** Précédaient cette cavalerie des quadriges armés de faux et des chameaux appelés dromadaires ; sur ces animaux étaient assis des archers arabes, armés d'épées minces, longues de quatre coudées pour mieux atteindre l'ennemi de si haut. (cameli, quos appellant dromadas his insidebant Arabes sagittarii, gladios tenuis habentes longos quaterna cubita). **13** Puis venait une autre masse égale à celle de l'aile droite [...] et seize éléphants à quelque distance.

41. **1** Personnellement, le roi se tenait à l'aile droite ; il mit son fils Séleucus et son neveu Antipater à la tête de l'aile gauche ; le centre fut confié à trois chefs : Minnion, Zeuxis et Philippe, le maître des éléphants. **5** Les quadriges armés de faux, qui devaient bouleverser la ligne ennemie, comme l'avait cru Antiochus, tournèrent l'épouvante sur leurs propres troupes. **6** Ils étaient, en gros, armés de la façon suivante : autour du timon des dards pointaient du joug, longs de dix coudées, comme des cornes, pour transpercer tout ce qui se trouvait sur leur passage, **7** et à chaque extrémité du joug sortaient deux faux, l'une au niveau du joug, l'autre placée en dessous et inclinée vers le sol, destinée celle-là à couper tout ce qui se présentait à droite et à gauche, celle-ci à atteindre l'ennemi à plat ventre ou rampant ; à l'axe des roues, des deux côtés et orientées de la même façon, deux autres faux étaient attachées. **8** Les quadriges ainsi armés, s'ils avaient été placés à l'arrière ou au milieu, auraient dû traverser les rangs de leur propre armée ; aussi est-ce en première ligne, comme on l'a dit, que le roi les avait placés. **9** Ce que voyant, Eumène, qui savait se battre et n'ignorait pas combien était aléatoire une pareille arme lorsqu'on effrayait les chevaux au lieu d'attaquer franchement, lance les archers crétois, les frondeurs et les lanceurs de javelots avec quelques pelotons de cavalerie, en ordre non pas serré mais le plus éparpillé possible, pour jeter des projectiles de tous les côtés à la fois. **10** Cet ouragan, par les blessures que provoquaient les coups lancés de toutes parts et par les cris discordants (clamoribus dissonis) qui l'accompagnaient, épouvanta tellement les chevaux que soudain, comme s'ils avaient perdu leurs freins, ils se jetaient au hasard dans une course folle. **11** Les troupes légères, les frondeurs agiles, les Crétois véloces esquivèrent leurs charges ; et la cavalerie, en poursuivant, augmentait le désordre et la peur chez les chevaux et les chameaux (camelisque) gagnés eux aussi par l'épouvante, sans parler des cris (clamore) poussés par la cohue disparate qui les entourait. **12** C'est ainsi que les quadriges furent chassés du milieu de la plaine séparant les deux armées. Une fois écarté de vain épouvantail, on en vint au combat régulier et, au signal donné de part et d'autre, ce fut le choc.

42. **1** Au reste ce dérisoire épisode provoqua bientôt un réel désastre. Car les auxiliaires placés tout près, en appui, effrayés par la peur et la panique des quadriges (quadrigarum), prirent la fuite à leur tour et dégarnirent toute l'aile jusqu'aux cavaliers cataphractes (cataphractus). **2** Ceux-ci, leur appui disparu, furent rejoints par la cavalerie romaine et ne soutinrent pas même le premier choc : une partie d'entre eux se débandèrent et les autres, gênés par le poids de leurs cuirasses et de leurs armes, furent écrasés (tegumentorum armorumque oppressi [sunt]). **3** Toute entière, alors, l'aile gauche céda, et quand le

<sup>13</sup> Le texte latin ne fait pas référence à un éventuel débordement de la ligne des éléphants par rapport à la première ligne de la phalange comme le suggère ici la traduction de Jean-Marie Engel. Tite-Live indique simplement que les éléphants apportaient une grande terreur (*elephantis magnum terrorem praebebat*).



désordre fut jeté chez les auxiliaires placés entre la cavalerie et les soldats appelés phalangites, la peur gagna le centre de la ligne. **4** Là, dès que les rangs eurent été bouleversés et que les fuyards venus s'y mêler eurent empêché l'emploi des très longues lances appelées sarisses en Macédoine, les légions romaines attaquèrent et lancèrent leurs javelots sur l'ennemi en plein désordre. **5** Les éléphants intercalés n'intimidaient même pas le soldat romain, habitué depuis les guerres d'Afrique à éviter la charge des bêtes et à les attaquer de biais à coups de javelots (pilis) ou, s'il pouvait s'approcher plus près, à leur couper les jarrets à coups d'épée (gladio). **6** Déjà le centre presque tout entier avait ses premiers rangs culbutés, les rangs de soutien étaient tournés et en train d'être massacrés par derrière, quand, sur un autre côté les Romains entendirent la fuite de leurs camarades et des cris d'effroi qui gagnaient leur camp. **7** De fait, Antiochus, à l'aile droite, voyant que la confiance inspirée par la Rivière n'avait fait placer là, en appui, que quatre pelotons et que ceux-ci, en voulant se rapprocher de leurs camarades, laissaient la rive dégarnie, chargea dans cette direction avec ses auxiliaires et sa cavalerie cataphracte (cataphracto). **8** Il exerçait une violente pression de face, mais surtout il avait tourné l'aile le long de la rivière et accablait son flanc, tant qu'enfin la cavalerie fut mise en déroute et que les fantassins voisins, dans une course éperdue, furent chassés à leur tour jusqu'au camp.

43. **9** [...] Mais pour les fuyards, plus funeste encore que le pêle-mêle des quadriges, des éléphants et des chameaux (camelis), était leur propre cohue : sans garder leurs rangs, ils se précipitaient aveuglément les uns sur les autres et se faisaient écraser (obterentur) par les bêtes.

44. **1** [...] mille quatre cents hommes furent pris, et quinze éléphants avec leurs cornacs (rectoribus).

TITE-LIVE, *Histoire romaine*, t. 27, Livre XXXVII, éd. et trad. Jean-Marie ENGEL, Paris, Les Belles Lettres, 1983.

#### [Éthymologie du fleuve Indus]

14. **2** On arriva devant la place de Tabusion, au bord de l'Indos, fleuve dont le nom vient d'un « indien » jeté à bas de son éléphant.

#### [189 : bataille de Mont Olympe]

20. **9** [...] Quant aux auxiliaires d'Attale, il les répartit aussi en trois groupes égaux et commande à Attale de l'accompagner. **10** La cavalerie, avec les éléphants, reste dans la plaine des contreforts ; ses officiers ont ordre de surveiller tous les fronts, pour pouvoir se porter en renfort où la situation l'exigera.

#### [Traité d'Apamée]

38. **8** Il livrera tous ses éléphants et s'abstiendra d'en équiper d'autres. [...]

39. **5** Cnaeus Manlius, après avoir, parmi ce qu'il devait recevoir d'Antiochus, pris possession des éléphants et les avoir tous offerts à Eumène, instruisit les contestations locales, car le nouvel état de choses avait provoqué de nombreux différends.

TITE-LIVE, *Histoire romaine*, t. 28, Livre XXXVIII, éd. et trad. Richard ADAM, Paris, Les Belles Lettres, 1982.

#### [Promesse de dons d'éléphants par Massinissa au Sénat romain]

XLIII. 6. **13** De même, les ambassadeurs de Masinissa promirent [...] 1.200 cavaliers et 12 éléphants. [...]

#### [L'armée de Q. Marcius Philippus traverse le Mont Olympe]

XLIV. 5. **2** Le désordre causé par les éléphants dans la colonne était presque égal à celui qu'y aurait causé l'ennemi : quand ils étaient arrivés à des endroits impraticables, ils jetaient à terre leurs cornacs et poussaient des barrissements stridents qui créaient une effroyable panique, surtout parmi les chevaux ; on finit cependant par trouver un moyen de les faire avancer. **3** Une fois qu'on avait, le long d'une pente, pris l'inclinaison de celle-ci, deux madriers longs et solides étaient enfoncés verticalement dans la terre par leur extrémité inférieure en des points distants l'un de l'autre d'un peu plus de la largeur d'un animal ; **4** reposant sur une poutre appuyée elle-même transversalement sur ces madriers, des planches longues de trente pieds chacune étaient jointes entre elles, de façon à former une plate-forme que l'on recouvrait de terre. **5** Ensuite, un peu plus bas, on construisait une seconde plate-forme, puis une troisième et ainsi de suite, aux endroits où les roches étaient abruptes. **6** L'éléphant avançait de la terre

ferme sur la plate-forme ; avant qu'il fût parvenu à l'extrémité de celle-ci, on coupait les madriers et la plate-forme s'affaissait, ce qui obligeait l'animal à se laisser glisser doucement jusqu'au début de la plate-forme suivante. **7** Certains éléphants se laissaient glisser en restant debout, les autres en s'accroupissant. Chaque fois qu'un éléphant était arrivé sur le plancher horizontal de la seconde plate-forme, à nouveau, l'écrasement identique de cette plate-forme inférieure le faisait descendre, cela, jusqu'au moment où l'on fut parvenu à une vallée au sol plus uni. **8** Ce jour-là, les Romains avancèrent d'un peu plus de sept milles [...].

#### [168 : troisième guerre de Macédoine, bataille de Pydna]

XLIV. 5. **2-7** On finit [...] par trouver un moyen de les faire avancer. Une fois qu'on avait, le long d'une pente, pris l'inclinaison de celle-ci, deux madriers longs et solides étaient enfoncés verticalement dans la terre par leur extrémité inférieure en des points distants l'un de l'autre d'un peu plus de la largeur d'un animal ; reposant sur une poutre appuyée elle-même transversalement sur ces madriers, des planches longues de trente pieds chacune étaient jointes entre elles, de façon à former une plate-forme que l'on recouvrait de terre. Ensuite, un peu plus bas, on construisait une seconde plate-forme, puis une troisième et ainsi de suite, aux endroits où les roches étaient abruptes. L'éléphant avançait de la terre ferme sur la plate-forme ; avant qu'il fût parvenu à l'extrémité de celle-ci, on coupait les madriers et la plate-forme s'affaissait, ce qui obligeait l'animal à se laisser glisser doucement jusqu'au début de la plate-forme suivante. Certains éléphants se laissaient glisser en restant debout, les autres en s'accroupissant. Chaque fois qu'un éléphant était arrivé sur le plancher horizontal de la seconde plate-forme, à nouveau, l'écrasement identique de cette plate-forme inférieure le faisait descendre, cela, jusqu'au moment où l'on fut parvenu à une vallée au sol plus uni

XLIV. 41. **3** A l'aile droite, où la bataille avait été engagée près de la rivière, le consul fait avancer les éléphants et les ailes des alliés ; et c'est là que commença la fuite des Macédoniens. **4** De même, en effet, que la plupart des inventions des mortels sont efficaces en paroles, mais à l'expérience, quand il faut les mettre en application et non pas expliquer comment on les met en application, se révèlent pure illusion dénuée de tout résultat, de même les contingents chargés de combattre les éléphants (elephantomachae) ne furent alors qu'un nom vide, sans aucune utilité. **5** Les alliés de nom latin suivirent la charge des éléphants et mirent en fuite l'aile gauche.

XLIV. 42. **6** Mais quand ils se virent traités en ennemis et massacrés du haut des barques, ceux qui le pouvaient, nageant en sens inverse, regagnèrent la terre pour y tomber victimes d'une forme de mort plus horrible encore : des éléphants, en effet, conduits par leurs cornacs vers le rivage, frappaient et piétinaient les hommes sortant de l'eau.

TITE-LIVE, *Histoire romaine*, t. 32, Livre XLIII-XLIV, éd. et trad. Paul JAL, Paris, Les Belles Lettres, 1976.

#### [Massinissa envoie des éléphants aux Romains pour lutter contre les Antigonides]

13. **12** [...] Quant à Masgaba, fils du roi Masinissa, qui avait débarqué à Pouzolles, le questeur L. Manlius, qu'on avait envoyé au-devant de lui avec de l'argent fut mis à sa disposition pour l'escorter jusqu'à Rome aux frais de l'État. **13** A son arrivée, le sénat lui accorda immédiatement audience. Le jeune homme parla d'une façon telle qu'il rendit plus agréables encore par ses paroles les choses qui l'étaient déjà par nature. Il rappela le nombre de fantassins et de cavaliers, le nombre d'éléphants, la quantité de blé qu'en ces quatre ans son père avait envoyés en Macédoine.

TITE-LIVE, *Histoire romaine*, t. 33, Livre XLV. Fragments, éd. et trad. Paul JAL, Paris, Les Belles Lettres, 1979 (2<sup>ème</sup> tirage, 1990).

#### [Bataille de Pyrrhos contre les Romains]

13. Le consul Valérius Laevinus combattit avec peu de succès contre Pyrrhus, les soldats ayant été terrifiés surtout par l'aspect, pour eux, inhabituel, des éléphants.

TITE-LIVE, *Abrégés des livres de l'Histoire Romaine de Tite-Live*, t. 34, 1<sup>ère</sup> partie. Periochae 1-69, éd. et trad. Paul JAL, Paris, Les Belles Lettres, 1984.

# Denys d'Halicarnasse

(ca. 60 av. n. è. – après 8 av. n. è.)

## [279 : bataille d'Ausculum]

**C** [...] Il divisa en deux les troupes légères et les éléphants et les disposa symétriquement, derrière les deux ailes, à l'écart, sur une position dominant légèrement la plaine. [...] À l'extérieur du dispositif, ils placèrent les troupes légères et les chars (τας άμαξας), au nombre de trois cents, qu'ils avaient équipés en vue du combat contre les éléphants. Ces chars comportaient, fixés sur des traverses (κεραίας) droites, des bras latéraux, qui pouvaient être aisément tournés et orientés à volonté dans la direction souhaitée ; aux extrémités de ces bras étaient adaptés ou des tridents (ή τριοδοντες), ou des cestres propulseurs de lames (ή κέστροι μαχαροειδεις), ou des crochets tout en fer (ή δρέπανα ολοσιδερα), ou bien encore des machines d'où s'abattaient de lourds grappins (βαρεις κόπακας). Sur nombre de ces bras, à l'avant des chars, étaient attachées des pincettes porte-feu (πυρφοροι στυπια) garnies d'étoupe (λελιπασμένα), abondamment imbibée de poix. Une partie de leur équipage (έστηκότες), à l'approche des bêtes sauvages (θηρίων), devait enflammer l'étoupe pour les blesser à la trompe (προβοσκίδας) et à la face (πρόσωπα). Sur les chars à quatre roues (ταϊς άμάξαις τετρακύκλοις) étaient également montées des troupes légères : un grand nombre d'archers, de frondeurs, de lanceurs de triboles de fer (τριβολου σιδερών) ; et à côté, marchaient d'autres soldats, plus nombreux encore. [...] Les Romains disposaient de huit mille cavaliers, Pyrrhus, d'un peu plus, et en outre de dix-neuf éléphants (θηρία). [...] Comme le roi avait donné l'ordre de faire avancer les éléphants vers le secteur qui faiblissait, prenant conscience de l'avancée des animaux (θηρίων), les hommes montés sur les chars armés de bras (ταϊς κεραιοφόροις άμάξαις), attaquèrent. D'abord, ils arrêtèrent la charge (όρμηϊς) des animaux, en les frappant avec les machines de guerre et en dirigeant vers leurs yeux les pincettes porte-feu (τάς πυρφόρους χεϊρας). Mais, par la suite, leurs adversaires, placés sur les tours (πύργοις) cessèrent de faire avancer les éléphants et lancèrent depuis le haut des javelots, tandis que les troupes légères mettaient en pièces les protections entourant les chars et coupaient les tendons des bœufs. Alors, sautant à bas des chars, les hommes préposés aux machines de guerre s'enfuirent vers les fantassins les plus proches et semèrent un grand trouble parmi eux. [...] Il envoie donc au secours du retranchement les éléphants et des cavaliers choisis parmi les plus braves. [...] Lorsqu'ils se rendirent compte, depuis les hauteurs, qu'arrivaient les secours envoyés contre eux par le roi, les hommes qui avaient mené cette opération (se postèrent) sur le sommet d'une colline, là où ni les pachydermes ni les chevaux ne pourraient grimper facilement. [...] Les Romains, prévoyant leur attaque, se hâtèrent de grimper sur une hauteur boisée et se disposèrent en ordre de bataille. Les éléphants, incapables de gravir la pente, ne leur causaient aucun dommage, pas plus que les troupes à cheval, mais, de tous côtés, les archers <et> les frondeurs en blessèrent et tuèrent un grand nombre par leurs tirs. [...]

## [275 : bataille de Bénévent]

**I** [...] Ce ne furent pas non plus la nature défavorable du terrain [...] ni quelque autre circonstance ou raison inattendue qui ruinèrent la situation de Pyrrhus [...] Cela, Pyrrhus lui-même ne l'ignorait pas, comme le relatent l'historien Proxenos et Pyrrhus en personne dans ses *Mémoires*.

**K** L'armée de Pyrrhus achève l'escalade avec les éléphants : les Romains s'en aperçoivent et blessent un éléphant (σκυμνιον έλέφαντος). Il en résulta un grand désordre parmi les Grecs et ce fut la débâcle. Alors, les Romains tuent deux éléphants, en acculent huit autres dans un lieu sans issue, prennent vivants ces éléphants après la reddition de leurs cornacs indiens, et massacrent un grand nombre de soldats.

DENYS D'HALICARNASSE, *Antiquités romaines*, Livres XIV-XX, XX. Fragments, éd. et trad. Emmanuèle CAIRE, Sophie COLLIN BOUFFIER, Sylvie PITTIA, Renaud ROBERT, Paris, Les Belles Lettres, 2002 (2<sup>ème</sup> tirage, 2005).

# Strabon

(ca. 60 av. n. è. – vers 20 de n. è.)

## [Les cataphractes des Albaniens]

IV. 4 [...] Ils n'en sont pas moins aptes à combattre à pied et à cheval, soit légèrement armés, soit revêtus d'une armure (κατάφρακτοι) à la manière des Arméniens. [...]

## [Le transport à dos de chameaux chez les Aorses du haut pays]

V. 8 [...] Cependant les Aorses du haut pays en fournissaient encore davantage, leur pouvoir s'étendant sur un territoire plus vaste. Ils étaient en effet les maîtres, à peu de chose près, de la plus grande partie de la côte habitée par les Caspiens, ce qui leur permettait d'importer à dos de chameaux les marchandises venues de l'Inde et de Babylone, qu'ils reprenaient des Arméniens et des Mèdes. Grâce à cette richesse, ils portaient des ornements d'or. [...]

## [L'équipement des chevaux massagètes, les chevaux Néséens et les *kataphraktoi* arméniens]

VIII. 6 [...] Les mors et les poitrails de leurs chevaux sont également en or. [...]

XIII. 7 [...] Comme en Arménie, la terre y offre une pâture exceptionnellement favorable à l'élève des chevaux. Il s'y trouve en particulier un pâturage appelé Pâtis aux Chevaux que les voyageurs se rendant de Perse et de Babylone aux Portes Caspiennes traversent dans toute sa longueur. Du temps des Perses, dit-on, il nourrissait cinquante mille juments qui constituaient les haras royaux. Quant aux chevaux Néséens, réservés aux rois parce qu'ils étaient les meilleurs et les plus grands, certains prétendent que leur race est originaire de cet endroit, mais d'autres les font venir d'Arménie. Comme les chevaux qu'on appelle aujourd'hui chevaux parthes, leur aspect particulier les différencie des chevaux grecs et des autres races courantes dans nos régions. Rappelons aussi que l'herbe qui nourrit le mieux les chevaux est connue chez nous sous le nom spécial d'« herbe des Mèdes » parce qu'elle croît en abondance chez eux. [...]

XIV. 9 [...] Le pays se prête d'autre part si bien à la pâture des chevaux, pour laquelle il ne le cède en rien à la Médie, qu'on y élève aussi les chevaux Néséens réservés autrefois à l'usage des souverains perses ; chaque année, à l'époque des fêtes de Mithra, le satrape d'Arménie envoyait vingt mille poulains de ces troupes au roi de Perse. Et quand Artavazde envahit la Médie avec Antoine, il put lui montrer en plus de sa cavalerie ordinaire un corps de cavalerie bardée de fer (τὴν κατάφρακτον) en ordre de bataille comptant soixante mille hommes. Les Mèdes et les Arméniens ne sont d'ailleurs pas les seuls à priser ce genre de cavalerie : elle est aussi en honneur chez les Albaniens, qui usent également de cavaliers en armure (καταφράκτους).

STRABON, *Géographie*, t. 8, Livre XI, éd. et trad. François LASSERRE, Paris, Les Belles Lettres, 1975.

## [Les éléphants d'Inde et de Taprobane]

I. 13 [...] Et on trouve en Inde presque les mêmes animaux qu'en Éthiopie et en Égypte [...]. 14 Quant à Taprobane [...] On y trouverait aussi des éléphants. Voilà ce que dit Ératosthène. [...] 29 [...] Dans la forêt dont je viens de parler, dit-on, se trouvent également les singes à longue queue [...] c'est un animal dont l'intelligence est très proche de celle de l'homme, non moins que l'éléphant [...]. 37 Tous s'accordent à dire que la terre la plus fertile est toute celle qui est au-delà de l'Hypanis. Mais aucun auteur n'est très exact et à cause de l'ignorance et de l'éloignement, on ne rapporte que des faits exagérés ou merveilleux. [...] On parle également d'une forme aristocratique de constitution politique, là-bas, composée de cinq mille bouleutes, qui fournissent tous un éléphant à la communauté. [...] 41 [...] Pour ce qui est des chevaux et des éléphants, les particuliers n'ont pas le droit d'en posséder. Ils estiment en effet que seul le roi peut en posséder et il y a des gens pour s'en occuper.

## [Digression sur la chasse à l'éléphant]

I. 42 On chasse ces animaux de la manière suivante. On creuse un fossé profond tout autour d'un lieu sans arbres, d'une circonférence de quatre ou cinq stades environ et on construit, pour rejoindre ce lieu, un pont très étroit. On y lâche trois ou quatre des femelles les plus dociles et on s'installe, en embuscade,

dans de petites cabanes dérobées aux regards. Tant qu'il fait jour, les éléphants sauvages ne s'approchent pas, mais quand la nuit tombe, ils pénètrent un par un dans cet endroit. Une fois qu'ils sont entrés, on bouche discrètement le passage ; les chasseurs y mènent ensuite les plus forts de leurs éléphants de guerre apprivoisés et luttent contre les sauvages et en même temps, ils les fatiguent par privation de nourriture. Une fois qu'ils faiblissent, les plus courageux de ceux qui montent les éléphants descendent discrètement et se glissent sous le ventre de leurs propres montures et en sautant de là, ils passent sous le ventre des éléphants sauvages et leur lient les pattes. Une fois la chose faite, ils ordonnent aux éléphants apprivoisés de frapper ceux qui sont attachés, jusqu'à ce qu'ils tombent à terre. Quand ils sont tombés, au moyen de lanières en peau de bœuf, ils les attachent par le cou à leurs propres éléphants. Pour éviter qu'ils s'agitent et fassent voler au loin ceux qui tentent de monter sur leur dos, ils leur entaillent le cou, en cercle et attachent les lanières par-dessus la plaie, afin que la douleur les fasse obéir aux liens et se tenir tranquilles. Les chasseurs, parmi ceux qu'ils ont pris, laissent de côté ceux qui sont trop vieux ou trop jeunes pour ce qu'on veut faire et emmènent les autres dans des étables ; ils leur attachent les pattes et les lient par le cou à une colonne très solide, pour les affaiblir en les affamant. Ils leur redonnent ensuite des forces avec des pousses vertes de roseau et d'herbe. Puis ils leur apprennent à obéir, les uns en leur parlant, les autres en les charmant avec de la musique et des tambourins. Ceux qui sont difficiles à dresser sont très peu nombreux. Ce sont en effet des animaux naturellement doux et dociles, qui sont très proches d'êtres intelligents. Certains sauvent dans les combats leurs cornacs exsangues tombés à terre, en les soulevant, d'autres défendent la vie des leurs, tombés entre leurs deux pattes de devant. Et s'il arrive qu'ils tuent involontairement l'un de ceux qui les nourrissent ou qui les dressent, ils s'en veulent tellement qu'ils se privent de nourriture à cause du chagrin et parfois même se laissent mourir.

#### **[Mœurs et maladies des éléphants]**

I. 43 Ils s'accouplent et mettent bas, comme les chevaux, surtout le printemps. Le bon moment, pour le mâle, se présente quand il est pris d'un désir véhément et devient brutal ; à ce moment-là il déverse une sorte de liquide gras par un orifice respiratoire qui se trouve près des tempes. Pour les femelles, c'est quand ce même orifice se trouve ouvert. La gestation dure entre dix-huit mois, pour la plus longue et seize pour la plus courte. La mère nourrit l'éléphanteau pendant six ans. La plupart d'entre eux vivent autant que les hommes qui ont la plus grande longévité et même certains atteignent deux cents ans. Ils sont cependant soumis à bien des maladies et sont difficiles à soigner. Pour les maladies des yeux, le remède est le lait de vache que l'on y applique, mais pour la plupart des autres maux, on leur fait boire du vin noir ; pour les blessures, on leur fait boire de l'huile et on leur applique du beurre, ce qui fait sortir les morceaux de fer et on administre sur les plaies un cataplasme fait de peau de porc. Cependant, Onésicrite affirme qu'ils vivent trois cents ans, parfois même jusqu'à cinq cents, et qu'ils sont dans la fleur de l'âge autour de deux cents ans ; les femelles seraient grosses pendant dix ans. Il a aussi affirmé, comme d'autres, que ceux de l'Inde sont plus gros et plus forts que ceux de Libye. Ainsi ils arrachent les palissades avec leurs trompes et déracinent des arbres, debout sur leurs pattes arrière. Néarque affirme que pendant les chasses, on pose même des pièges sur certaines pistes et que les éléphants sauvages sont poussés vers ces pièges par les éléphants apprivoisés, qui sont plus forts et guidés par les rênes. Et ils seraient si faciles à apprivoiser qu'ils apprendraient à lancer des pierres contre une cible et à utiliser des armes. Ils nageraient aussi très bien. Les Indiens considèrent, dit-il, comme le bien le plus précieux le fait de posséder un char tiré par des éléphants. On les mettrait sous le joug et le frein. Et une femme a grande renommée, si elle reçoit un éléphant en cadeau de la part d'un amant. Voilà qui ne s'accorde pas avec celui qui affirmait que seuls les rois possèdent des chevaux et des éléphants.

#### **[Les chevaux et les éléphants dans l'organisation militaire indienne]**

I. 52 Après ceux qui sont chargés de la ville, la troisième fonction est celle qui est attachée aux affaires militaires. Elle aussi est divisée en six groupes de cinq. L'un assiste le navarque. Un autre est chargé des chars à bœufs, qui servent à l'approvisionnement en matériel et en nourriture pour les hommes et les bêtes et en tout ce qui est utile à une armée. Ils fournissent également l'armée en serviteurs, en joueurs de cymbales et de cloches, en palefreniers, en techniciens accompagnés de main d'œuvre. Au son des cloches, ils envoient des fourrageurs [...] Le troisième groupe s'occupe des gens de pied, le quatrième de la cavalerie, le cinquième des chars et le sixième des éléphants. Il y a des étables royales pour les chevaux et pour les bêtes, et également un entrepôt royal pour les armes. Le soldat, en effet,

rapporte son équipement à l'entrepôt royal, ramène le cheval dans son écurie et de même pour la bête. Ils les montent sans mords. Sur les routes, les chars sont tirés par des bœufs. On mène les chevaux par leur licou, pour que leurs jambes ne soient pas usées par le frottement et pour que leur fougue ne s'avilisse pas sous le joug du char. En plus du cocher, il y a deux autres soldats sur le char. Et le cornac est le quatrième sur le dos de l'éléphant, où se tiennent trois archers.

#### **[La chasse royale à dos d'éléphant]**

I. 55 [...] Le roi chasse [...] pour les chasses hors des enclos, il est à dos d'éléphant. Et ses femmes sont sur des chars, à cheval ou sur des éléphants, comme elles partent en guerre avec lui, entraînées qu'elles sont au maniement de toutes les armes.

#### **[Éléphants et chars dans les processions indiennes]**

I. 69 [...] Et lors des processions qui ont lieu les jours de fête, on ferait défiler de nombreux éléphants, ornés d'or et d'argent, de nombreux quadriges de chevaux et attelages de bœufs. Suivent les soldats, en grande tenue. [...]

#### **[Séleucos cède les régions des Paropamisades, des Arachotes et des Gédrosènes à Sandrocottos contre des éléphants]**

II. 9 [...] Alexandre les avait enlevées aux habitants de l'Ariane et avait établi ses propres colonies, mais Séleucos Nicator les a données à Sandrocottos, concluant un droit de mariage entre les deux peuples et recevant en échange 500 éléphants. [...]

#### **[Les émissaires envoyés à Ecbatane à dos de chameaux pour tuer Parménion]**

II. 10 [...] Et il envoya aussi à Ecbatane des hommes chargés de tuer le père de celui-ci, accusé de complicité. On dit qu'ils firent en onze jours, à dos de chameaux de course (ἐπι δρομάδων καμήλων), une route de trente ou de quarante jours et accomplirent leur besogne<sup>14</sup>. [...]

#### **[Les chameaux de la région nord de la Perse]**

III. 1 [...] La troisième partie, au nord, est froide et montagneuse. À l'extrémité du pays vivent les éleveurs de chameaux (οἱ καμηλοβοσκοί).

#### **[Diverses coutumes perses]**

III. 17 [...] On célèbre les mariages au début de l'équinoxe de printemps. L'homme s'avance dans la chambre nuptiale après avoir mangé un fruit ou de la moelle de chameau et rien d'autre de toute la journée.

STRABON, *Géographie*, t. 12, Livre XV, éd. et trad. Pierre-Olivier LEROY, Paris, Les Belles Lettres, 2016.

#### **[L'utilisation de chameaux par Darius, dans son expédition en Scythie]**

I. 3 [...] In Aturia is a village Gaugamela, where Darius was conquered and lost his empire. Now this is a famous place, as is also its name, which, being interpreted, means "Camel's House." (καμήλου οἶκος) Darius, the son of Hystaspes, so named it, having given it as an estate for the maintenance of the camel which helped most on the toilsome journey through the deserts of Scythia with the burdens containing sustenance and support for the king. [...]

#### **[La route commerciale entre la Syrie et la Babylonie et les hôtelleries des chameliers]**

I. 27 [...] And on that road are camel-drivers who keep halting-places, which sometimes are well supplied with reservoirs, generally cisterns, though sometimes the camel-drivers (καμηλῖται) use waters brought in from other places. [...]

---

<sup>14</sup> Nous avons choisi de ne pas retenir la traduction de δρομάδων καμήλων par « dromadaires » établie par Pierre-Olivier Leroy. Il est préférable, pour rester au plus près de la grammaire grecque, d'utiliser le groupe nominal « chameaux de course », comme l'a fait Bernard Eck dans sa traduction du livre II de Diodore.

### [Les écuries d'Apamée]

II. 10 Apameia also has a city that is in general well fortified [...] Here, too, Seleucus Nicator kept the five hundred elephants and the greater part of the army, as did also the later kings. It was also called Pella at one time, by the first Macedonians, because the majority of the Macedonians who made the expedition took up their abode there, and because Pella, the native city of Philip and Alexander, had become, as it were, the metropolis of the Macedonians. Here, too, were the war-office and the royal stud (καὶ τὸ λογιστήριον τὸ στρατιωτικὸν καὶ τὸ ἵπποτροφεῖον, θήλειαι μὲν ἵπποι βασιλικάι). The royal stud consisted of more than thirty thousand mares and three hundred stallions. Here, too, were colt-breakers (πωλοδάμναι) and instructors (ὄπλομάχοι) who were paid to teach the arts of war (παιδεύται τῶν πολεμικῶν). [...]

### [L'élevage des chameaux par les Arabes Scénites]

III. 1 Above Judaea and Coelê-Syria, as far as Babylonia and the river-country of the Euphrates towards the south, lies the whole of Arabia, with the exception of the Scenitae in Mesopotamia. [...] of those parts that follow after Mesopotamia as far as Coelê-Syria, the part that lies near the river, as well as Mesopotamia, is occupied by Arabian Scenitae, who are divided off into small sovereignties and live in tracts that are barren for want of water. These people till the land either little or none, but they keep herds of all kinds, particularly of camels. [...]

### [Les éleveurs de chameaux du désert d'Arabie]

IV. 2 [...] The first people who occupy Arabia Felix, after the Syrians and Judaeans, are farmers. After these the soil is sandy and barren, producing a few palm-trees and a thorny tree and the tamarisk, and affording water by digging, as is the case in Gedrosia; and it is occupied by tent-dwellers and camel-herds (καμηλοβοσκοί) [...].

### [La chasse aux éléphants en Égypte lagide]

IV. 4 [...] and the part opposite the Troglodytic country (which is on the right side as one sails from the City of Heroes), as far as Ptolemaïs and the country where elephants are captured, extends nine thousand stadia towards the south [...]

IV. 5 Artemidorus says [...] As one sails from the City of Heroes along the Troglodytic country, one comes to a city Philotera, which was named after the sister of the second Ptolemy, having been founded by Satyrus, who had been sent for the purpose of investigating the Troglodytic country and the hunting of elephants. [...] And here, deep inland on the recess of the gulf, lies a city Berenicê.

IV. 7 [...] and after this to Ptolemaïs, near the hunting-grounds for elephants, a city founded by Eumedes, who had been sent to the hunting-grounds by Philadelphius; Eumedes secretly enclosed a kind of peninsula with a ditch and wall, and then, by courteous treatment of those who tried to hinder the work, actually won them over as friends instead of foes.

IV. 8 [...] And then to a harbour called Saba and to a hunting-ground for elephants of the same name. [...].

IV. 9 [...] After Elaea one comes to the Lookouts of Demetrius and the Altars of Conon; and in the interior grows an abundance of Indian reeds; and the country is called the country of Coracius. [...] After the Altars of Conon one comes to the Melinus Harbour, above which lie a Fortress of Coraüs, as it is called, and a Hunting-ground of Coraüs and another fortress and several hunting-grounds. [...]

IV. 10 [...] Next after the Harbour of Antiphilus one comes to the Grove of the Colobi, and to Berenicê, a Sabaeon city, and to Sabae, a good-sized city; and then to the Grove of Eumenes. Above the grove lie a city Darada and the hunting-ground for elephants called "The one near the well"; they are inhabited by the Elephantophagi, who engage in the chase of elephants. When from trees they first see a herd of elephants moving through the forest they do not then attack them, but stealthily follow the herd and hamstring those that have wandered from the rear of the herd. Some, however, kill them with arrows dipped in the gall of serpents. But the shooting of the bow is performed by three persons; two of these step to the front and hold the bow, and the third draws the string. Others, noting the trees against which the elephants are wont to rest, approach them from the other side and cut the trunks of these trees low down. So when the elephant approaches and leans against it, the tree falls and the elephant falls too; and since the elephant is unable to arise, because its legs have only a continuous and unbending bone, they leap down from the trees and cut the animal to pieces. The Nomads call the hunters "Acartarti."

IV. 13 After the Harbour of Eumenes, as far as Deirê and the straits opposite the six islands, the country is inhabited by the Ichthyophagi and the Creophagi and the Colobi, who extend as far as the interior. In this region are several hunting-grounds for elephants, and insignificant cities, and islands lying off the coast. [...]

IV. 14 [...] And there is also an island called Philip's Island, opposite which, above the coast, lies the hunting-ground for elephants called the Hunting-ground of Pythangelus. Then one comes to Arsinoê, a city and harbour; and, after these, to Deirê; and above these lies a hunting-ground for elephants. The next country after Deirê produces aromatics, the first that produces myrrh (this country belongs to the Ichthyophagi and Creophagi) [...] Above this country lies a hunting-ground for elephants, called the Hunting-ground of Lichas. In many places there are pools of rain-water; and when these dry up, the elephants, with their trunks and tusks, dig wells and find water. On this coast, extending as far as the promontory of Pytholaüs [...] and after this one comes to the Lookout of Leon and the Harbour of Pythangelus [...]

IV. 15 One comes also to pillars and altars of Pytholaüs and Lichas and Pythangelus and Leon and Charimortus along the known coast, extending from Deirê as far as Notu-ceras, but the distance is unknown. The country abounds in elephants, and also in lions called ants [...] but Artemidorus goes on to explain that the creature is especially inclined to fight with the elephant for places of pasture, thrusting its forehead under the elephant and ripping up its stomach, unless it is prevented from so doing by the proboscis and tusks of the elephant.

#### [L'usage des chameaux à la guerre par les Arabes]

IV. 18 [...] Then one comes to a rugged stretch of coast; and after that to certain gulfs and to a country of nomads who get their livelihood from camels (καμήλων); for they carry on war from the backs of camels, travel upon them, and subsist upon their milk and flesh. A river flows through their country that brings down gold-dust, but the inhabitants do not know how to work it. They are called Debae; and some of them are nomads, whereas others are also farmers. [...]

#### [Sur les capacités guerrières des Arabes]

IV. 23 [...] the Arabians are not very good warriors even on land, rather being hucksters and merchants, to say nothing of fighting at sea [...] This was caused by the treachery of Syllaëus, who said that there was no way for an army to go to Leucê Comê by land; and yet camel-traders travel back and forth from Petra to this place in safety and ease, and in such numbers of men and camels that they differ in no respect from an army.

#### [Les armées arabes et les caravanes du désert égyptien]

IV. 24 This came to pass because Obodas, the king, did not care much about public affairs, and particularly military affairs (this is a trait common to all the Arabian kings) [...] at the present time they are for the most part transported by the Nile to Alexandria; and they are landed from Arabia and India at Myus Harbour; and then they are conveyed by camels over to Coptus in Thebaïs, which is situated on a canal of the Nile, and then to Alexandria. [...]

#### [Place du chameau chez les Nabatéens]

IV. 26 [...] The sheep are white-fleeced and the oxen are large, but the country produces no horses. Camels afford the service they require instead of horses. [...]

STRABON, *Géographie*, v. 7, Livre XVI, éd. et trad. Horace Leonard JOHNS, Londres/Cambridge, The Loeb Classical Library, 1930.

#### [Crue du Nil et commerce caravanier]

I. 5 Les Anciens [...] percevaient que la crue du Nil était due aux pluies d'été, quand l'Éthiopie supérieure était sous les eaux, et particulièrement dans les montagnes les plus éloignées; et que, peu après la fin des pluies, la crue prenait fin progressivement. Cela fut particulièrement évident pour ceux qui naviguaient sur le golfe Arabique jusqu'à la Cinnamomophore et pour ceux qui étaient envoyés à la chasse aux éléphants – ou si quelque autre besoin incitait les rois d'Égypte ptolémaïques à dépêcher des hommes là-bas. [...] 45 Là commence un isthme s'avancant vers la mer Erythrée à hauteur de la ville



de Bérénice, certes dépourvue de port mais qui, grâce à la situation avantageuse de l'isthme, offre des lieux de relâche convenables. Ptolémée Philadelphe aurait été le premier, dit-on, à avoir ouvert pour son armée cette route dépourvue de points d'eau, et à avoir établi des gîtes d'étape, tout comme pour les voyages commerciaux à dos de chameau, ce qu'il aurait fait à cause des difficultés de navigation en mer Erythrée, notamment pour les navigateurs qui partent de sa partie la plus reculée. À l'usage, l'utilité s'en est révélée grande, et aujourd'hui l'ensemble des produits importés d'Inde, d'Arabie et de la partie éthiopique du golfe Arabique est acheminé vers Coptos qui sert de place commerciale à de telles marchandises. Non loin de Bérénice il y a Myos Hormos, ville où se trouvait le port d'attache des navigateurs, et, à quelque distance de Coptos, la ville nommée Apollonopolis, si bien qu'il y a deux villes de part et d'autre de l'isthme pour le délimiter [...]. Auparavant, les caravanes de chameaux (καμηλέμποροι) cheminaient de nuit en s'orientant aux étoiles et voyageaient comme les marins en emportant aussi leur eau [...].

**[Les habitants de Méroé, chasseurs d'éléphants]**

II. 2 [...] On chasse l'éléphant, le lion et la panthère ; on trouve aussi des serpents qui s'attaquent aux éléphants et de nombreuses autres bêtes sauvages [...]. [...]

STRABON, *Géographie*, Livre XVII. 1<sup>ère</sup> partie, éd. et trad. Benoît LAUDENBACH, Paris, Les Belles Lettres, 2015.

**[Des chars à faux chez les Africains]**

III. 7 [...] Les Pharousiens et les Nigrètes, qui habitent au-dessus des Marousiens près des Éthiopiens Occidentaux, sont en outre équipés d'arcs, tout comme les Éthiopiens, et utilisent aussi des chars à faux. [...]

STRABON, *Géographie*, Livre XVII. 2<sup>ème</sup> partie, éd. et trad. Benoît LAUDENBACH, Paris, Les Belles Lettres, 2014.

# Pseudo-César

(I<sup>er</sup> siècle de n. è.)

[47 : bataille de Zéla]

LXXV. **2** Les rangs n'étaient pas encore formés que les quadriges armés de faux (*falcatae regiae quadrigae*) bousculent nos soldats en désordre. Cependant, ils sont vite mis hors de combat par une grande quantité de traits. **3** Le front ennemi les suit et, avec le cri de guerre, un combat s'engage où les nôtres profitent de la nature du terrain et surtout de la faveur des dieux immortels, qui interviennent dans toutes les circonstances de la guerre, mais surtout dans celles où rien n'a pu être réglé par le calcul.

CESAR, *Guerre d'Alexandrie*, éd. et trad. Jean ANDRIEU, Paris, Les Belles Lettres, 1954.

# Valère Maxime

(I<sup>er</sup> siècle de n. è.)

[*La damnatio ad bestias*]

VI. **13** C'est ainsi que le Second Africain, après avoir détruit l'Empire punique, a offert les étrangers qui avaient déserté en spectacle au peuple en les opposant à des bêtes sauvages. **14** Et Paul-Émile, quand Persée eut été battu, a fait étendre sur le sol des hommes de même origine et coupables des mêmes forfaits pour les faire écraser par des éléphants : exemples particulièrement utiles certes, si du moins, devant les actions accomplies par les personnages les plus éminents, il est permis de porter un humble jugement sans être taxé d'insolence. Car des formes rudes et rigoureuses de punition sont nécessaires à la discipline des armées, parce que leur force réside dans les armes. Or quand elles ont dévié du droit chemin, elles vont vous écraser si elles ne sont pas écrasées.

VALERE MAXIME, *Faits et dits mémorables*, t. 1, Livres I-III, II, éd. et trad. Robert COMBES, Paris, Les Belles Lettres, 1995.

# Sénèque

(entre 4 av. n. è et 1 de n. è. – 65 de n. è.)

XIII. **3** [...] J'ai entendu quelqu'un recenser ce que chacun des chefs romains avait fait le premier : le premier, Duilius, a remporté une victoire navale, le premier, Curius Dentatus, fit défiler des éléphants lors de son triomphe. [...]

SENEQUE, *Sur la brièveté de la vie*, éd. et trad. Xavier BORDES, Paris, Mille et une nuits, 1994.

# Pomponius Mela

(I<sup>er</sup> siècle de n. è.)

## [Des chars à faux bretons]

VI. **52** Cependant, ils saisissent tous les prétextes pour se faire la guerre., toutes les occasions de se battre, et s'attaquent souvent les uns les autres, surtout par appétit de domination et passion d'étendre leurs possessions. Ils combattent non seulement à cheval ou à pied mais aussi avec des biges et des chars de guerre armés à la façon des Gaulois (ils les appellent couinni) : ils en utilisent les axes munis de faux (falcatis axibus utuntur).

## [Les installations de Ptolémée II Philadelphe le long de la mer rouge]

VIII. **80** [...] il y a une première Bérénice entre les golfes d'Héroopolis et de Strobilus ; puis, entre les promontoires Maenorénon (Myos Hormos) et Coloba, Philotéris et Ptolémaïs ; plus loin Arsinoé et une autre Bérénice ; ensuite une forêt qui produit l'ébène et les aromates, et un cours d'eau fait de main d'homme, qu'il faut mentionner car il puise dans le lit du Nil ses eaux par le moyen d'un canal d'adduction.

POMPONIUS MELA, *Chorographie*, éd. et trad. Alain SILBERMAN, Paris, Les Belles Lettres, 1988.

# Silius Italicus

(ca. 25 – ca. 101)

## [Des chars à faux chez l'habitant de Thulé]

**415** [...] Ainsi l'habitant **416** de Thulé, marqué de bleu pour la bataille, tourne **417** autour des lignes compactes avec son char armé de **418** faux.

SILIUS ITALICUS, *La guerre punique*, t. 4, Livres XIV-XVII, XVII, éd. et trad. Michel MARTIN et Georges DEVALLET, Paris, Les Belles Lettres, 1992.

# Périple de la mer Érythrée

(ca. milieu du 1<sup>er</sup> siècle de n. è.)

1. Of the designated harbors of the Erythraean Sea and the ports of trade on it, first comes Egypt's port of Myos Hormos and, beyond it, after a sail of 1800 stades to the right, Berenicê. The ports of both are bays of the Red Sea on the edge of Egypt.
2. To the right of these places, immediately beyond Berenicê, comes the country of the Barbaroi. The coastal parts are inhabited by Ichthyophagoi ["fish eaters"] living in mean huts built in narrow areas, hence in scattered groups, while the inland parts are inhabited by Barbaroi and the people beyond them, Agriophagoi ["wild animal eaters"] and Moschophagoi ["shoot eaters"], organized in chiefdoms. In the interior behind them, in the parts toward the west is [?] a metropolis called Meroe].
3. Beyond the Moschophagoi, about 4000 stades distant... on the sea is a small port of trade called Ptolemais Thêrôn ["Ptolemais of the Hunts"]; from it, in the days of the Ptolemies, the royal huntsmen made their way inland. The port of trade offers genuine tortoise shell, a little land tortoise, and a light-colored variety with rather small shields. On occasion, even a little ivory is to be found there, similar to that from Adulis. The place has no harbor and offers refuge only to small craft.
4. About 3000 stades beyond Ptolemais Thêrôn is a legally limited port of trade, Adulis. It is on a deep bay extending due south, in front of which lies an island called Oreinê ["hilly"] that is situated about 200 stades from the innermost part of the bay towards the open sea and, on both sides, lies parallel to the coast; here at the present time arriving vessels moor because of raids from mainland. Formerly they used to moor at the very outermost part of the bay at the island, called Didôros Island, right by this part of the coast; there is a ford crossing to it by which the Barbaroi dwelling roundabout used to overrun the island. On this part of the coast, opposite Oreinê, 20 stades in from the sea is Adulis, a fair-sized village. From Adulis it is a journey of three days to Koloê, an inland city that is the first trading post for ivory, and from there another five days to the metropolis itself, which is called Axômitês [Axum]; into it is brought all the ivory from beyond the Nile through what is called Kynêneion, and from there down to Adulis. The mass of elephants and rhinoceroses that are slaughtered all inhabit the upland regions, although on rare occasions they are also seen along the shore around Adulis itself. [...]
5. [...] The ruler of these regions, from the Moschophagoi to the rest of Barbaria, is Zôskalês [...]
6. In this area there is a market for: [...] iron which is expended on spears for elephants and the other wild animals as well as for war. [...] Likewise also, from the interior of Ariakê: Indian iron and steel [...] Exports from this area are: ivory, tortoise shell, rhinoceros horn. [...]
11. Beyond Mosyllon, after a two-run voyage come the so-called Neiloptolemaiu, Tapatêgê, a small laurel grove, Cape Elephas, ... it has a river called Elephas and a large laurel grove called Akannai, the one place that produces most "far-side" incense, of fine quality to boot.
17. [...] The area exports: a great amount of ivory but inferior to that from Adulis [...].
20. [...] This is why, when sailing down this sea, we set a course for Arabia down the middle and put on extra speed as far as Katakekaumenê ["burnt"] Island, immediately beyond which there is a succession of shores with peaceful inhabitants, animals at pasture, and camels.
27. [...] Above it inland lies the metropolis of Saubatha, which is also the residence of the King. All the frankincense grown in the land is brought into Kanê, as if to a warehouse, by camel as well as by rafts of a local type made of leathern bags, and by boats. [...]
50. Immediately beyond Barygaza the coast runs from north to south. The the region is called Dachinibadês [...] The hinterland that lies beyond towards the east contains many barren areas, great mountains, and wild animals of all kinds—leopards, tigers, elephants [...].
62. Around this area lies the region of Masalia, extending far inland ; a great many cotton garments are produced there. If you go due east from it across the bay that lies alongside, you come to the Dêsarênê region, the habitat of a kind of elephant called Bôsarê. [...]

*The Periplus Maris Erythraei*, ed. et trad. Lionel CASSON, Princeton, Princeton University Press, 1989.

# Pline l'Ancien

(23 – 79)

## [Distance de Bérénice à Ptolemaïs]

LXXV. (73) [...] Il est certain qu'à Bérénice, cité des Trogodytes, et à Ptolémaïs, ville située à 4.820 stades de là, dans le même pays, et fondée sur les bords de la mer Rouge pour les premières chasses aux éléphants, le même phénomène se produit quarante-cinq jours avant le solstice d'été et autant de jours après et que, durant ces quatre-vingt-dix jours, les ombres sont projetées vers le Midi. De même à Méroë, île du Nil habitée et capitale du peuple éthiopien [...]

PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, Livre II, éd. et trad. Jean BEAUJEU, Paris, Les Belles Lettres, 1950.

## [Les éléphants de guerre indiens : effectifs et espèces (Mégasthène)]

XXII. (18) [...] La dernière nation traversée est celle des Gangarides Calingiens, dont la capitale se nomme Pertalis. (19) Le roi a 60 000 fantassins, 1 000 cavaliers et 700 éléphants sur le pied de guerre. Chez les peuples indiens civilisés, la population est divisée en plusieurs classes : les uns cultivent la terre, d'autres font la guerre, d'autres exportent les produits indigènes et importent les produits étrangers. [...] Outre ces classes, il en est une à demi sauvage, assujétie à la tâche considérable – dont sont dispensées les précédentes, de chasser et de dompter les éléphants. On emploie ces animaux pour labourer et pour voyager ; on ne connaît guère d'autre bétail ; avec eux on fait la guerre et on défend le pays ; on les choisit pour les combats d'après la force, l'âge et la taille. Il y a dans le Gange une île très vaste renfermant une seule nation, nommée les Modogalinges. Au-delà sont situés [...], les Abales et les Thalutes, dont le roi a 50 000 fantassins, 4 000 cavaliers et 4 000 éléphants sous les armes. Vient ensuite la nation plus puissante des Andares, aux très nombreux bourgs, aux trente villes fortifiées de murs et de tours, qui fournit à son roi 100 000 fantassins, 2 000 cavaliers et 1 000 éléphants. [...] Mais les Prases sont les plus puissants et les plus célèbres des peuples de cette région mais aussi de l'Inde presque entière, avec la très grande et très riche ville de Palibothra, qui a fait parfois donner le nom de Palibothriens à la nation même, et même à tout le territoire depuis le Gange. Leur roi a une armée permanente de 600 000 fantassins, 30 000 cavaliers et 9 000 éléphants, ce qui permet d'imaginer l'immensité de ses richesses.

XXIII (20) [...] Entre l'Indus et l'Iomanès sont des tribus montagnardes : les Caeses, les Caetribones, qui vivent dans les forêts, puis les Mégalles, dont le roi a 500 éléphants et un nombre mal connu de fantassins et de cavaliers, les Chryséens, les Parasanges, les Asmages au pays infesté de tigres féroces, qui arment 30 000 fantassins, 300 éléphants et 800 cavaliers. Ils sont bornés par l'Indus et entourés par une ceinture de montagnes et par des déserts. [...] Les habitants de l'autre versant exploitent d'importantes mines d'or et d'argent. Après eux, les Orates, dont le roi n'a que dix éléphants, mais des forces considérables d'infanterie ; les Suarattarates, qui obéissent à un roi, mais n'entretiennent pas d'éléphants, se fiant à leur infanterie et à leur cavalerie, les Odonbaeores, les Sarabastres, avec la belle ville de Thorax [...]. Leur roi a 1 600 éléphants, 150 000 fantassins et 5 000 cavaliers. Le roi des Charmes, moins riche, a 600 éléphants et, pour le reste, de petites forces. Viennent ensuite les Pandes, seule nation de l'Inde gouvernée par des femmes. On rapporte qu'Hercule n'eut qu'un enfant de ce sexe, qui fut pour cette raison sa favorite et reçut un très grand royaume ; ses descendantes commandent à 300 villes, 150 000 fantassins et 500 éléphants. [...]

XXIV (22) Taprobane a longtemps été considérée comme un autre monde, sous le nom de terre des Antichthones. C'est l'époque d'Alexandre le Grand et ses entreprises qui ont prouvé manifestement que c'était une île. Onésicrite, son amiral, a écrit que les éléphants y sont plus grands et plus belliqueux qu'en Inde ; Mégasthène, qu'elle est partagée par un fleuve, que les habitants sont appelés Palaeogones [...] Les fêtes se passent en chasses, et les plus agréables sont les chasses aux tigres et aux éléphants. [...]

### [Le trajet d'Alexandrie à Bérénice]

XXVI. A deux milles d'Alexandrie se trouve la ville de Juliopolis ; de là on va par le Nil à Coptus, à 309 milles, voyage qui prend douze jours, quand soufflent les vents étésiens. De Coptus on va à dos de chameau ; des stations sont disposées pour le ravitaillement en eau ; la première, à 32 milles, se nomme Hydreuma ; la deuxième est dans les montagnes à un jour de marche ; la troisième, à un second Hydreuma, à 85 milles de Coptus ; la suivante, dans les montagnes, on arrive ensuite à Hydreuma d'Apollon, à 184 milles de Coptus ; puis encore à une station dans les montagnes ; ensuite à Nouvel-Hyreuma, à 236 milles de Coptus. Il y a encore Vieil-Hyreuma, nommé Trogodytique, où veille un poste de garde, sur une traverse à 2 milles de là ; il est à sept mille de Nouvel-Hyreuma. Puis la ville de Bérénicé, qui a un port sur la mer Rouge, à 257 milles de Coptus. Mais, comme la plus grande partie de la route se fait de nuit à cause de la chaleur et que le jour se passe dans les stations, l'itinéraire complet de Coptus à Bérénicé prend douze jours. La navigation commence au début de l'été, avant le lever du Chien ou immédiatement après, et on arrive vers le trentième jour à Océlis, en Arabie, ou à Cané, dans une région productrice d'encens. [...]

PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, Livre VI, 2<sup>ème</sup> partie, éd. et trad. Jacques ANDRE et Jean FILLIOZAT, Paris, Les Belles Lettres, 1980.

### [Les animaux terrestres : l'éléphant]

I. (1) [...] Le plus grand est l'éléphant, c'est aussi le plus proche de l'homme par les sentiments : il a en effet l'intelligence du langage de sa patrie, l'obéissance aux commandements, la mémoire des tâches qu'il a apprises, la passion de l'amour et de la gloire ; mieux encore – qualités rares même chez l'homme, - la probité, la prudence, l'équité, même le culte des astres et la vénération du Soleil et de la Lune. Des auteurs rapportent que, dans les montagnes de Mauritanie, leurs troupeaux descendent, quand brille la nouvelle lune, sur les bords d'un fleuve nommé Amilus ; là, ils se purifient en s'aspergeant d'eau solennellement, et, après avoir ainsi salué l'astre, ils regagnent leurs forêts, en portant devant eux les petits fatigués. Ils comprennent aussi la religion d'autrui ; et l'on croit que, lorsqu'ils vont traverser les mers, ils ne consentent à s'embarquer qu'après que leur cornac leur a promis par serment le retour. On en a vu qui, accablés par la souffrance – car les maladies s'attaquent même à ces colosses – jetaient, couchés sur le dos, des herbes vers le ciel, comme s'ils prenaient la terre à témoin dans leurs prières. Quant à la docilité, ils adorent le roi, s'agenouillent devant lui, lui présentent des couronnes. Les Indiens se servent pour labourer de petits éléphants, qu'ils appellent *nothi* (bâtards).

II. (2) Les premiers éléphants attelés qu'on ait vus à Rome sont ceux qui traînèrent le char du grand Pompée dans son triomphe sur l'Afrique ; comme on l'avait vu jadis, à ce qu'on raconte, au triomphe du dieu Liber après sa victoire sur les Indiens. Selon Procilius, au triomphe de Pompée, l'attelage ne put franchir la porte de la ville. Aux jeux de gladiateurs offerts par Germanicus César, des éléphants exécutèrent aussi quelques pas maladroits, en manière de danse. Leurs exercices ordinaires consistaient à jeter dans les airs des armes que les vents ne pouvaient emporter, à figurer entre eux des rencontres, ou à se livrer aux ébats d'une folâtre pyrrhique. Ensuite, ils marchèrent aussi sur la corde raide, ou encore on vit des groupes de quatre éléphants qui portaient dans une litière un cinquième faisant figure d'accouchée ; enfin dans des salles à manger pleines de convives ils allèrent prendre place à table, et circulèrent à travers les lits en dirigeant leurs pas avec assez d'adresse pour ne toucher aucun des buveurs.

III. (3) Il est avéré qu'un éléphant, ayant été plusieurs fois corrigé pour sa lenteur d'esprit à retenir ce qu'on lui enseignait, fut trouvé la nuit répétant sa leçon. Il est des plus étonnants de les voir grimper le long d'une corde, et de les en voir redescendre, surtout la tête en avant. [...]

IV. Ils savent que le seul butin qu'on recherche en eux, ce sont leurs défenses, que Juba appelle des cornes, mais Hérodote, bien plus ancien, et l'usage, d'un nom meilleur, des dents. Aussi lorsqu'elles tombent par accident ou par vieillesse, ils les enfouissent. Elles seules sont l'ivoire ; et encore, dans les défenses, la partie recouverte par les chairs n'est qu'un os sans valeur. Cependant, faute d'ivoire, on s'est mis récemment à couper en lamelles les os eux-mêmes. En effet, il est rare de trouver aujourd'hui de grandes défenses, excepté dans l'Inde ; dans notre partie du monde, tout l'ivoire qui s'y trouvait a disparu, absorbé par le luxe. C'est à la blancheur des dents qu'on reconnaît la jeunesse de l'animal. Les éléphants en ont un soin extrême ; ils ménagent la pointe de l'une, afin de l'avoir aiguisée dans les combats, ils emploient l'autre pour les travaux ; à déterrer les racines, à renverser les obstacles ; et cernés

par les chasseurs, ils placent en avant ceux qui ont les plus petites défenses, pour faire croire à l'ennemi qu'elles ne valent pas le combat ; puis, lorsqu'ils sont à bout de forces, ils les brisent en les enfonçant dans un arbre, et par cette rançon rachètent leur vie.

V. (4) C'est chose étonnante que la plupart des animaux sachent ce pour quoi on les chasse, et tous sans exception, ce dont ils ont à se garder. Un éléphant, rencontrant par hasard dans le désert un homme, simple voyageur égaré, se montre doux et paisible envers lui, et même, dit-on, lui indique le chemin ; mais s'il remarque la trace d'un homme avant de voir l'homme même, il se met à trembler, de peur d'embûches ; il flaire et s'arrête, il regarde tout autour de lui, il souffle avec colère ; il ne piétine pas l'empreinte, mais la détache du sol et la passe à son voisin, celui-ci au suivant, et la nouvelle se transmet ainsi jusqu'au dernier ; alors la troupe fait demi-tour, revient sur ses pas, et se range en bataille : tant est persistant pour l'odorat de toutes les bêtes ce fumet qui, le plus souvent, ne provient même pas de pieds nus. De même la trigrresse, si redoutable aux autres bêtes féroces, et qui méprise jusqu'aux traces de l'éléphant [...] (5) Les éléphants marchent toujours en troupe. Le plus âgé conduit la bande, le plus proche de lui par l'âge ferme la marche. Quand ils passent une rivière, ils envoient devant les plus petits, de peur que le lit ne se creuse sous l'avance des plus grands et que n'augmente ainsi la profondeur de l'eau. Antipater rapporte que le roi Antiochus avait deux éléphants de guerre, renommés pour leur valeur, et dont le surnom même était célèbre : et en effet ils connaissaient leurs noms. Ainsi Caton, bien qu'il ait supprimé de ses Annales les noms des généraux, nous dit que l'éléphant qui avait combattu le plus vaillamment dans l'armée punique était appelé Surus, parce qu'il lui manquait une défense. Un jour qu'Antiochus voulait sonder le gué d'un fleuve, l'éléphant Ajax, qui autrement menait toujours la bande, refusa d'avancer. Alors il fut proclamé que le commandement serait à celui qui passerait. Patrocle s'y hasarda, et en récompense, Antiochus lui fit don de colliers d'argent – chose qu'ils aiment entre toutes – et des autres prérogatives du commandement. L'autre éléphant, ainsi dégradé, se laissa mourir de faim, préférant la mort à la honte. Ils ont en effet une pudeur étonnante ; le vaincu fuit la voix du vainqueur, et lui présente de la terre et de la verveine. C'est par pudeur aussi qu'ils ne s'accouplent que dans le secret : le mâle engendre à cinq ans, la femelle à dix. La femelle ne se laisse couvrir que tous les deux ans, et, dit-on, pendant cinq jours de chaque année, pas davantage : le sixième, les couples se baignent dans une rivière et ne rejoignent leur troupe qu'après le bain. Ils ne connaissent pas l'adultère, et ne se livrent pas pour les femelles de ces combats mortels chez les autres animaux ; non qu'ils ignorent la puissance de l'amour, car on cite un éléphant qui fut amoureux d'une marchande de couronnes ; et ne croyez pas qu'il l'eût choisie au hasard : elle était la favorite du célèbre grammairien Aristophane. Un autre fut épris de Ménandre, jeune Syracusain qui servait dans l'armée de Ptolémée, et, quand il ne le voyait pas, il manifestait son regret en refusant de manger. Juba raconte qu'une parfumeuse fut aussi aimée par l'un d'eux. Tous donnèrent des preuves de leur affection : joie à la vue de la personne aimée, caresses naïves, pièces de monnaie, qu'on leur avait données, mises en réserve et répandues dans le giron de leurs amours. Du reste, rien d'étonnant à ce que des animaux doués de mémoire aient aussi de l'attachement. Juba raconte encore qu'un éléphant reconnut dans sa vieillesse, après de nombreuses années, un homme qui, dans sa jeunesse, avait été son cornac. Il leur attribue également un certain instinct de justice : le roi Bocchus ayant fait attacher à des poteaux trente éléphants contre lesquels il avait résolu de sévir, et les ayant exposés à trente autres des leurs, on eut beau charger ceux-ci pour les exciter, on ne put les résoudre à se mettre au service de la cruauté d'autrui.

VI. (6) C'est dans la guerre contre Pyrrhus que l'Italie vit pour la première fois des éléphants ; on les appela bœufs de Lucanie, car c'est en Lucanie qu'on les avait vus, ceci en l'an de Rome 472. Sept ans plus tard, Rome en vit dans un triomphe ; elle en vit encore un grand nombre, en 502, capturés en Sicile sur les Carthaginois lors de la victoire de L. Métellus, pontife. Il y en avait 142, ou, selon d'autres, 140, qui traversèrent sur des radeaux que Métellus avait disposés sur des rangées de tonneaux. Verrius dit qu'on les fit combattre dans le cirque, et qu'on les tua à coups de javelot, faute de savoir qu'en faire, car on ne voulait ni les nourrir ni les donner à des rois ; L. Pison dit qu'on se contenta de les introduire dans le cirque, et que, pour diminuer la crainte qu'ils inspiraient, on les fit pourchasser à travers l'arène par des manœuvres armés seulement de piques non ferrées. Les auteurs qui pensent qu'ils ne furent pas mis à mort, n'indiquent pas ce qu'on en fit par la suite.

VII. (7) Certain combat d'un Romain contre un éléphant est demeuré célèbre. Hannibal avait forcé les prisonniers romains à combattre entre eux. Restait un seul survivant ; il le mit en face d'un éléphant, en lui promettant de le renvoyer, s'il tuait la bête. Le Romain la combattit tout seul dans l'arène, et, au grand chagrin des Carthaginois, il en vint à bout. Hannibal, comprenant que le bruit de ce combat ferait

mépriser ces animaux, envoya des cavaliers tuer le soldat sur le chemin du retour. L'expérience des batailles contre Pyrrhus montra que leur trompe est très facile à couper. [...] L'éléphant a, dit-on, tant de douceur envers les faibles, que, dans un troupeau de menu bétail, il écarte avec sa trompe les bêtes qui sont devant lui, de peur d'en écraser une par mégarde. Ils ne font de mal que s'ils sont provoqués, et cela bien qu'ils aillent toujours en troupe, car ce sont les moins solitaires de tous les animaux. Entourés par la cavalerie, ils rassemblent au centre les malades, les fatigués, les blessés, et vont tour à tour prendre place au combat comme en vertu d'un commandement et d'une tactique.

#### [Capture des éléphants en Inde]

VIII. (8) Une fois pris, ils s'adoucissent très vite par l'usage du jus d'orge. Voici la façon de les prendre dans l'Inde : un cornac conduit un éléphant apprivoisé chargé de surprendre un éléphant sauvage solitaire ou séparé de sa troupe, et de le rouer de coups : une fois la bête fatiguée, il passe sur elle et la conduit aussi facilement que le premier. L'Afrique les prend dans des fosses ; et si l'un d'entre eux s'y est laissé tomber, aussitôt les autres entassent des branchages, font rouler des roches, construisent des remblais, bref s'efforcent par tous les moyens de le tirer d'affaire. Autrefois, quand on les chassait pour les dompter, les rois les rabattaient, avec de la cavalerie, dans une vallée faite de main d'homme dont la longueur les abusait ; là, enfermés par des levées de terre et des fossés, on les domptait par la faim. On avait la preuve de leur soumission quand ils acceptaient paisiblement un rameau qu'on leur tendait. Maintenant qu'on les chasse pour leurs défenses (dentium), on cherche à les blesser aux pieds, où du reste la peau est la plus tendre. Les Trogodytes limitrophes de l'Éthiopie, qui ne vivent que de cette chasse, montent sur des arbres voisins de la route que suivent les éléphants ; de là, ils guettent celui qui ferme la marche, et sautent sur son arrière-train ; de la main gauche, ils saisissent sa queue ; ils appuient leurs pieds sur sa cuisse gauche ; le chasseur ainsi suspendu coupe de la main droite, avec une hache à double tranchant (*praeacuta bipenni*) très affilée, l'un des jarrets ; cette blessure retardant l'animal, il lui coupe en se sauvant les tendons de l'autre jarret, exécutant le tout avec une extrême rapidité. D'autres, employant un moyen moins dangereux, mais plus décevant, fichent en terre, à une assez longue distance, de très grands arcs tendus : des jeunes gens pris parmi les plus robustes les maintiennent ; d'autres les tendent d'un même effort, et lancent sur les éléphants qui passent des épieux en guise de flèches (*praetereuntibus sagittarum uenabula*), puis ils suivent l'animal à la trace de son sang.

#### [Généralités sur les éléphants de guerre indiens]

IX (9) Dans cette espèce, les femelles sont beaucoup plus craintives que les mâles. Les éléphants furieux se domptent par la faim et par les coups, en approchant d'eux d'autres éléphants, chargés de mater à coups de chaîne l'auteur du tumulte. Du reste, c'est surtout à l'époque du rut qu'ils deviennent furieux, et démolissent avec leurs défenses les écuries des Indiens. Aussi les empêche-t-on de s'accoupler, et l'on tient les femelles séparées des mâles dans des pacages, comme on en a pour le gros bétail. Domptés, ils servent dans les armées ; ils portent sur leur dos des tours garnies de soldats, et en Orient ce sont eux qui, en grande partie, décident du sort des guerres : ils renversent les lignes, écrasent les soldats. Et ces mêmes animaux sont terrorisés par le cri du moindre cochon ; blessés et effrayés, ils reculent sans cesse, aussi dangereux alors pour leur propre parti. Les éléphants d'Afrique ont peur de ceux de l'Inde et n'osent pas les regarder : ceux de l'Inde sont en effet de plus grande taille.

X. (10) Dans la croyance populaire, la gestation des éléphants dure dix ans ; selon Aristote elle est de deux ans, et la portée n'est que 'un petit [et la femelle n'engendre qu'une fois.] Les éléphants vivent deux cents ans, et quelquefois, trois cents. Ils sont adultes à partir de soixante ans. Ils aiment beaucoup l'eau et se tiennent autour des rivières, quoique pourtant la grosseur de leur corps les empêche de nager. Ils ne peuvent supporter le froid ; c'est pour eux le plus grand mal ; ils souffrent aussi de la tympanite, de la diarrhée, et ne connaissent pas d'autres maladies. Je lis que, s'ils boivent de l'huile, les traits enfoncés dans leurs corps se détachent et tombent, mais que ces traits tiennent mieux quand la bête est en sueur. Il est mortel pour eux de manger de la terre, à moins qu'ils ne s'y habituent peu à peu ; ils avalent aussi des pierres ; mais leur nourriture préférée, ce sont les troncs d'arbres. Ils abattent avec leur front les palmiers les plus élevés, et une fois à terre, ils en consomment le fruit. Ils mangent avec la bouche ; ils respirent, boivent et flairent avec ce qu'on appelle assez proprement leur main. De tous les animaux, c'est le rat qu'ils haïssent le plus, et s'ils s'aperçoivent qu'un rat touche au fourrage placé dans leur crèche, ils n'en veulent plus. Ils éprouvent une très grande souffrance quand ils avalent en buvant, une *hirudo*, que l'on commence, comme je le remarque, à appeler dans le peuple *sanguisuga* (sangsue).



Quand elle se fixe dans le canal respiratoire, elle leur cause une douleur intolérable. Très dure sur le dos, leur peau est tendre sur le ventre ; ils n'ont nulle part de soies pour les couvrir, pas même sur la queue pour les défendre contre l'importunité des mouches (car la grandeur de leur masse ne les empêche pas d'en souffrir) ; leur peau est ridée en losanges, et attire ces insectes par son odeur. Aussi, quand sur leur peau détendue ils ont laissé leurs essaims se poser, ils la froncent brusquement et les écrasent entre les plus : cela leur tient lieu de queue, de crinière, de poil. Leurs défenses sont d'un très grand prix ; ce sont elles qui fournissent la plus belle matière pour les statues des dieux. Le luxe a trouvé un autre mérite à l'éléphant, et l'on recherche la saveur de la couenne de sa trompe, sans autre raison, je pense, que parce que l'on se donne l'air de manger l'ivoire même. C'est surtout dans les temples qu'on voit les plus grandes défenses ; toutefois à l'extrémité de l'Afrique, sur les confins de l'Éthiopie, elles servent de montants de portes dans les maisons ; et on les emploie, en guise de pieux, pour en faire des cloisons et des parcs à bestiaux : c'est du moins ce que rapporte Polybe, sur l'autorité d'un roitelet nommé Gulusa. XI. (11) L'Afrique produit des éléphants par-delà les déserts des Syrtes et dans la Mauritanie ; il y en a chez les Éthiopiens et les Trogodytes, comme on l'a dit ; mais les plus grands naissent dans l'Inde, où ils sont perpétuellement en guerre avec des dragons assez grands eux-mêmes pour les envelopper aisément dans leurs anneaux, et les étouffer dans l'étreinte de ce nœud. Ce duel se termine par une double mort : le vaincu, en s'abattant écrase de son poids le serpent qui l'enlace. [...]

#### **[Alexandre commande des recherches sur l'histoire des animaux à Aristote]**

XVII [...] Le roi Alexandre le Grand, brûlant de connaître l'histoire naturelle des animaux, confia le soin de cette étude à l'homme le plus savant en toute science, Aristote : et il soumit à ses ordres, sur toute l'étendue de l'Asie et de la Grèce, plusieurs milliers d'hommes qui tous vivaient de la chasse, de l'oisellerie, de la pêche, ou qui entretenaient des viviers, des troupeaux, des ruchers, des piscines, des volières, afin qu'aucune créature n'échappât à sa connaissance.

#### **[Les chameaux]**

XXVI. Les chameaux comptent parmi le gros bétail qu'élève l'Orient. Il y en a deux espèces, le chameau de Bactriane et celui d'Arabie : ils diffèrent en ce que le premier a deux bosses sur le dos, le second, une seule et en outre une autre sous la poitrine, sur laquelle il se couche. Ni l'un ni l'autre n'a, comme les bœufs, d'incisives à la mâchoire d'en haut. Tous servent comme bêtes de somme, et même comme cavalerie dans les combats. Ils ont la vitesse du cheval, mais leur fond est proportionné à leurs forces. Le chameau ne va jamais plus loin que son étape ordinaire, et n'accepte jamais plus que sa charge habituelle. Il a une aversion innée pour le cheval. Il peut supporter la soif pendant quatre jours, et se gorge d'eau, quand il a l'occasion de boire, et pour le passé et pour l'avenir, après avoir troublé le liquide en pataugeant : autrement il n'aime pas boire. Il vit cinquante ans, quelquefois cent. De toute façon, il est aussi sujet à la rage. On a trouvé le moyen de châtrer même les femelles, pour les employer à la guerre ; la privation du coït les rend plus courageux.

#### **[Alexandre fait combattre un éléphant contre un chien offert par le roi d'Albanie]**

LXI. (40) [...] Pendant la marche sur l'Inde d'Alexandre le Grand, le roi d'Albanie lui avait donné en présent un chien d'une taille extraordinaire [...] Aussi en envoyant à Alexandre un second chien, il lui recommanda de ne pas l'éprouver sur de petits animaux, mais sur le lion ou l'éléphant [...] Il fit ensuite introduire un éléphant, et jamais spectacle ne le réjouit davantage. En effet, le poil hérissé sur tout le corps, le chien commença d'abord par aboyer d'une manière terrible, puis il bondit à l'attaque, se jetant sur les pattes de l'éléphant tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, dans une lutte pleine d'adresse, l'attaquant ou l'évitant selon les péripéties du combat ; bref, à le faire tourner sans répit, il finit par l'abattre de vertige, et sa chute ébranla la terre.

PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, Livre VIII, éd. et trad. Alfred ERNOUT, Paris, Les Belles Lettres, 1952.

VI. 171. Au-delà, des forêts avec Ptolémaïs, fondée par Philadelphie pour la chasse aux éléphants, d'où son surnom Épi Théras, à côté du lac Monoleum [...] 185. C'était seulement à l'approche de Méroé que les herbes devenaient plus vertes et qu'apparaissaient, avec quelques forêts, des traces de rhinocéros et d'éléphants. [...]

PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, Livre VI, 4<sup>e</sup> partie, éd. et trad. Jean DESANGES, Paris, Les Belles Lettres, 2008.

# Flavius Josèphe

(ca. 37/38 – ca. 100)

## [vers 145 : mise à mort par éléphants sous Ptolémée VIII]

II. 53 Dieu témoigna clairement de la justice de sa conduite ; en effet, comme Ptolémée Physcon n'osait pas combattre l'armée d'Onias, mais prenant tous les Juifs citoyens de la ville avec leurs femmes et leurs enfants, les livra nus et ligotés aux éléphants pour qu'ils mourussent écrasés par ces bêtes, enivrées pour la circonstance, l'événement tourna contrairement à ses prévisions. 54 Les éléphants, sans toucher aux Juifs placés devant eux, se précipitèrent sur les amis de Physcon, dont ils tuèrent un grand nombre. Après cela, Ptolémée vit un fantôme terrible qui lui défendait de maltraiter ces hommes.

FLAVIUS JOSEPHÉ, *Contre Apion*, éd. et trad. Théodore REINACH et Léon BLUM, Paris, Les Belles Lettres, 1930.

## [162 : bataille de Beth Zacharia]

40 La Ville venait à peine de recouvrer son caractère sacré qu'Antiochos meurt. Son fils, Antiochos hérite à la fois de son royaume et de sa haine pour les Juifs. 41 Il rassemble cinquante mille fantassins, environ cinq mille cavaliers et quatre-vingt éléphants, traverse la Judée et envahit le pays montagneux. Il s'empare de la petite ville de Bethsour. A un lieu appelé Bethzacharia, où le passage est étroit, Judas et son armée viennent à sa rencontre. 42 Avant même que les armées n'en fussent venues au contact, Éléazar, apercevant le plus gros éléphant paré d'une haute tour et de caparaçons dorés, s'imagina que c'était Antiochos qui le montait ; il se détacha de ses compagnons à toutes jambes et fendant la presse des ennemis parvint jusqu'à l'éléphant. 43 Comme il lui était impossible, à cause de la hauteur, d'arriver jusqu'à celui qu'il prenait pour le roi, il frappa la bête sous le ventre, la fit s'effondrer sur lui-même et périt écrasé, sans avoir rien fait de plus que de viser à un geste de grandeur en faisant passer la vie après la gloire. 44 En fait, celui qui conduisait l'éléphant était un simple particulier, mais s'il s'était trouvé que ce fût Antiochos, notre audacieux ne serait arrivé à rien d'autre que de donner l'impression qu'il avait choisi la mort sur le simple espoir d'accomplir une brillante prouesse. 45 Ce fut pour son frère un présage sur l'ensemble du combat : les Juifs eurent beau combattre avec courage et acharnement, les troupes royales, supérieures en nombre et favorisées par le sort, l'emportent ; et comme il y avait eu beaucoup de morts, Judas s'enfuit avec les survivants dans le district de Gophna.

## [Alexandre Jannée engage le combat contre Obedas]

90 Après cela, il attaqua le roi des Arabes Obedas, qui lui avait tendu une embuscade en Gaulanitide. Pris au piège, il y perdit toute son armée, qui fut précipitée dans un profond ravin et écrasée par une multitude de chameaux. Quant à lui, ayant pu s'échapper, il s'enfuit à Jérusalem, où la gravité de son désastre excita à la révolte un peuple qui le détestait depuis longtemps.

105 [...] Il conquiert [...] la forteresse très sûre de Gamala.

FLAVIUS JOSEPHÉ, *Guerre des Juifs*, Livre I, éd. et trad. André PELLETIER, Paris, Les Belles Lettres, 1975.

## [Gamala]

4 Dans les débuts de la révolte, Agrippa s'était gagné par un traité les habitants de Sogané et de Séleucie, mais Gamala avait refusé, car elle se sentait en sécurité par suite de sa position plus inaccessible que celle de Iopata. 5 En effet à la descente d'une haute montagne un col accidenté dresse à mi-hauteur un éperon puis, de ce sommet, se prolonge en avant avec la même pente qu'à l'arrière, au point que sa silhouette ressemble à celle d'un chameau, d'où est venu le nom de la ville, les gens du pays n'observant pas exactement l'articulation sourde de ce nom.

FLAVIUS JOSEPHÉ, *Guerre des Juifs*, t. 3, Livres IV et V, IV, éd. et trad. André PELLETIER, Paris, Les Belles Lettres, 1982.

**[Du soin apporté aux éléphants d'Antiochos III par les Juifs : coutume de l'apantésis]**

XII. 3. **133** And later, when Antiochus took possession of the cities in Coele-Syria which Scopas had held, and Samaria, the Jews of their own will went over to him and admitted him to their city and made abundant provision for his entire army and his elephants; and they readily joined his forces in besieging the garrison which had been left by Scopas in the citadel of Jerusalem. **134** Accordingly Antiochus, considering it just to requite the zeal and exertions of the Jews on his behalf, wrote to his governors and Friends, bearing witness to the Jews concerning the good treatment which he had received at their hands, and announcing the rewards which he had decided to give them on that account. **135** I shall, therefore, cite the letters written to his governors concerning them, first explaining that Polybius of Megalopolis attests these statements of mine; for in the sixteenth book of his History he says the following. [...] **137** But we shall return to the main subject of our narrative, after first citing the letters of King Antiochus<sup>15</sup>. **138** "King Antiochus to Ptolemy, greeting. Inasmuch as the Jews, from the very moment when we entered their country, showed their eagerness to serve us and, when we came to their city, gave us a splendid reception and met us with their senate and furnished an abundance of provisions to our soldiers and elephants, and also helped us to expel the **139** Egyptian garrison in the citadel, we have seen fit on our part to requite them for these acts and to restore their city which has been destroyed by hazards of war, and to reapeople it by bringing back to it those who have been dispersed abroad. [...]

**[162 : bataille de Beth-Zacharia]**

XII. 3. **366** [...] And so an army was collected, which consisted of about a hundred thousand foot-soldiers and twenty thousand horsemen and thirty-two elephants. 4. **371** And he made his elephants follow one another, since they could not be placed side by side in an extended line because of the narrow space. Round each elephant there advanced together a thousand foot-soldiers and five hundred horsemen; and the elephants carried high towers and archers. [...] **373** And his brother Eleazar, whom they called Auran, on seeing that the tallest of the elephants was armed with breastplates like those of the king, and supposing that the king was mounted on it, risked his life by rushing upon it boldly, and after killing many of the men round the elephant and scattering the others, he slipped under the elephant's belly and killed it with a thrust. **374** But the animal came down upon Eleazar and crushed the hero under its weight. And so, after bravely destroying many of the foe, Eleazar met his end in this manner.

**[145 : bataille de l'Oenoparus]**

XIII. 8. **117** Now it happened that in the battle Ptolemy's horse was alarmed on hearing the trumpeting (φωνῆς) of an elephant, and unseating Ptolemy, threw him to the ground; and when the enemy saw this, they rushed upon him and inflicted many wounds on him about the head, so as to bring him to the point of death; and when his bodyguards snatched him from their hands, he was in so serious a condition that for four days he was unable either to understand anything or to utter a word.

XIII. 9. **120** But after assuming the royal power, Demetrius, surnamed Nicator, wickedly began to destroy the troops of Ptolemy, quite forgetting the alliance with him and that Ptolemy was his father-in-law and related to him through his marriage with Cleopatra. Accordingly, the soldiers fled from his attack to Alexandria, but Demetrius secured possession of the elephants.

**[144 : bataille entre Démétrios II Nicator et Diodote Tryphon]**

XIII. 3. **144** [...] And as the entire body of soldiers who had deserted Demetrius because they had not received their pay went over to him, he declared war against Demetrius, and engaging him in battle, overcame him and took possession both of the elephants and of the city of Antioch.

**[Alexandre Jannée engage le combat contre Obedas]**

XIII. 5. **375** Then he engaged in battle with Obedas, the king of the Arabs, and falling into an ambush in a rough and difficult region, he was pushed by a multitude of camels into a deep ravine near Garada, a village of Gaulanis, and barely escaped with his own life, and fleeing from there, came to Jerusalem.

---

<sup>15</sup> Cette lettre est adressée à Ptolemaios, stratège de Coélé-Syrie et Phénicie. Maurice Sartre l'a qualifiée de « charte séleucide de Jérusalem » puisqu'elle atteste la reconnaissance officielle du droit des Juifs de vivre selon les traditions de leurs ancêtres, c'est-à-dire selon les règles de la Torah (SARTRE 2001, 311)

JOSEPHUS, *Jewish Antiquities*, t. 7, Livres XII-XIV, éd. et trad. Ralph MARCUS, Londres/Cambridge, The Loeb Classical Library, 1943 (4<sup>ème</sup> tirage, 1966).

# Frontin

(ca. 30 – ca. 103)

## [86-85 : bataille entre Mithridate VI et Sylla]

III. **17a** Contre Lucius Sylla, Archélaos plaça sur la ligne de front et pour désorganiser l'ennemi des quadriges armés de faux ; en deuxième ligne la phalange macédonienne ; en troisième ligne, les troupes auxiliaires armées à la romaine, y mêlant des esclaves fugitifs d'Italie, dont la détermination lui inspirait la plus grande confiance. Il établit en dernier lieu les troupes légères. Ensuite, il disposa sa cavalerie, dont les effectifs étaient considérables, sur ses deux flancs, en vue d'envelopper l'ennemi. **17b** Face à cela, Sylla fit creuser de chaque côté un fossé d'une largeur considérable et construisit aux extrémités des redoutes. De cette façon, il évita que les ennemis supérieurs par le nombre de fantassins et surtout par la cavalerie ne l'encerlassent. Puis, il rangea son infanterie sur trois lignes, laissant des intervalles pour pouvoir y faire passer, quand la situation l'exigerait, les troupes légères et la cavalerie, placée tout à l'arrière. Il commanda alors aux *postignani*<sup>16</sup>, qui se trouvaient en deuxième ligne, d'enfoncer solidement des pieux nombreux et serrés (*densos palos*), puis, dès que les quadriges (*quadrigis*) approchèrent, il rappela derrière ces pieux la ligne des *antesignani*<sup>17</sup>. Alors seulement, il fit pousser le cri de guerre à toute l'armée et donna ordre aux vélites et aux troupes légères de lancer leurs javalots. Ceci fait, les chars de l'ennemi, empêtrés dans les pieux (*palis*) ou terrorisés par les cris (*clamore*) et les traits, se retournèrent contre les leurs et désorganisèrent la formation des Macédoniens. Ceux-ci reculèrent et, alors que Sylla les pressait et qu'Archélaos lui avait opposé sa cavalerie, les cavaliers romains chargèrent brusquement, refoulèrent l'ennemi et remportèrent une victoire complète. **18** Gaius César arrêta et neutralisa de la même manière les quadriges à faux des Gaulois (*Gallorum falcatas quadrigas*), avec des pieux (*palis*) fichés en terre.

## [279 : bataille d'Ausculum]

III. **21a** Pyrrhus qui combattait pour les Tarentins près d'Ausculum, conformément au vers d'Homère qui veut que l'on place les plus mauvais soldats au centre, disposa les Samnites et les Épirotes à l'aile droite, les Bruttians et les Lucaniens à l'aile gauche avec les Sallentins et, au milieu, les Tarentins ; et il fit garder en réserve la cavalerie et les éléphants.

## [547 : les chameaux de guerre de Crésus]

IV. **12** Crésus opposa à la très puissante cavalerie ennemie une troupe de chameaux ; effrayés par leur aspect inconnu et leur odeur, les chevaux non seulement précipitèrent leurs cavaliers à terre mais allèrent aussi piétiner les rangs des fantassins et permirent à l'ennemi de les vaincre. **13** Le roi d'Épire Pyrrhus, combattant les Romains pour le compte des Tarentins, utilisa de la même façon des éléphants afin de désorganiser les lignes ennemies. **14** Les Carthaginois aussi recoururent souvent à ce procédé contre les Romains.

FRONTIN, *Stratagèmes*, Livre II, éd. et trad. Thierry VERNET, *Frontin, Stratagèmes (I-II). Texte, traduction, commentaire*, Paris, 1998 [thèse de Doctorat d'Études Latines].

<sup>16</sup> Soldats qui combattaient derrière les enseignes.

<sup>17</sup> Soldats qui combattaient devant les enseignes.

# Quinte-Curce

(I<sup>er</sup> siècle)

## [L'armée de Darius rassemblée sous les murs de Babylone]

III. 2. **5** Les cavaliers Barcariens étaient deux mille, armés de doubles haches et de légers boucliers qui donnaient tout à fait l'impression de la *cétra* ; dix mille fantassins, avec le même armement, suivaient la cavalerie. **9** [...] Pour les Bactriens, Sogdiens, Indiens, et autres riverains de la mer Rouge, dont Darius même ignorait les noms, la précipitation empêchait qu'on les fit venir.

3. **6** [...] Darius, dans les premiers temps de son autorité, avait ordonné de changer le foureau (vaginam) du cimenterre (acinacis) perse pour le modèle usité en Grèce : aussitôt les Chaldéens en avaient conclu que l'empire perse passerait à ceux dont le roi avait imité les armes. **13** [...] Immédiatement après, marchaient ceux que les Perses appellent les Immortels, environ dix mille hommes. C'étaient eux surtout qu'un luxe d'une opulence barbare rendait plus imposants : à eux les colliers d'or, à eux les robes brochées d'or et les tuniques à manches, ornées aussi de gemmes. **14** À un faible intervalle, venaient ceux qu'on appelle « parents du roi », soit quinze mille hommes. Mais cette cohue, parée presque comme les femmes, était remarquable par son luxe plus que par la beauté de ses armes. **15** On nommait Doryphores la troupe qui les suivaient immédiatement ; on leur confiait d'ordinaire la garde-robe du roi [...]. **24** [...] Après elles, six cents mules et trois cents chameaux (cameli) transportaient le trésor royal, accompagnés par un corps d'archers.

## [333 : bataille d'Issos]

III. 11. **13** [...] Mais, à l'aile droite, les Perses serraient de près les cavaliers de Thessalie ; **14** déjà une charge seule avait piétiné un des escadrons, quand les Thessaliens, vivement, tournent bride, se dispersent, puis reviennent au combat et font un immense massacre des Barbares, qui, dans leur assurance de vainqueurs, étaient épars et en désordre. **15** Chevaux aussi bien que cavaliers perses, - formation alourdie par les plaques des cuirasses, - s'adaptaient avec peine à un genre de combat qui veut, d'abord, de la rapidité : ils étaient en train de tourner bride, quand les Thessaliens, sans courir de risque, les avaient surpris.

## [332 : pèlerinage d'Alexandre à Siwa]

IV. 7. **12** ni arbre, ni trace de sol cultivé ; l'eau même que les chameaux avaient portée dans des outres, leur faisait défaut, et il n'y en avait pas dans le sol aride et le sable ardent.

## [331 : bataille de Gaugamèles]

IV. 9. **2** [...] Les Bactriens, les Scythes, les Indiens étaient rassemblés. [...] **3** Cavaliers et chevaux [achéménides] avaient des cuirasses où les lames de fer se reliaient les unes aux autres en séries ; [...] **4** [...] Deux cents (ducentae) chars armés de faux (falcatae quadrigae), seules ressources de ces nations, venaient ensuite, -pour l'épouvante (hostium terror) des ennemis, avait cru Darius ; **5** des lances à la pointe de fer (Hastae praefixo ferro) dépassaient l'extrémité du timon (temone) ; de part et d'autre du joug (a iugo), étaient pointées trois épées (ternos direxerant gladios), et, entre les rayons des roues (radius rotarum), plusieurs têtes de dard (spicula) faisaient face ; en outre, des faux (falces) adhéraient aux cercles des roues (rotarum orbibus), les unes dressées, les autres abaissées vers le sol, de façon à trancher (amputaturae) tout ce que, dans leur élan, les chevaux rencontreraient sur leur route. **10** La région favorisait le déploiement des troupes : vaste plaine, propice aux chevauchées ; à la surface du sol, il n'y a pas même de racines ni de courtes broussailles ; la vue porte librement jusqu'aux confins de l'horizon. Aussi Darius fit-il aplanir les quelques proéminences du sol, et le niveau fut égal partout.

**12. 5** [...] En conséquence, Darius, qui souhaitait un combat en rase campagne, fait équiper ses troupes et dispose sa ligne de bataille. **6** À l'aile gauche s'avançaient environ mille cavaliers de Bactriane ; autant de Dahiens ; et les Arachosiens et les Susiens faisaient bien quatre mille hommes. Cent (centum) chars à faux les suivaient. Immédiatement après ces quadriges, venaient Bessus et huit mille cavaliers, Bactriens eux aussi. **7** Les Massagètes, avec deux mille hommes, fermaient la division de Bessus. À ces cavaliers Darius avait joint les fantassins de plusieurs peuples, sans les mêler, mais en les groupant par nations. Ensuite, venaient les Perses, avec les Mardes et les Sogdiens ; leurs chefs étaient Ariobarzanès

et Orontobatès. **9** Suivaient d'autres nations, mal connues de leurs alliés même. Après elles cinquante quadriges, devant lesquels marchait Phradatès avec une armée imposante de Caspiens. Derrière les chars, il y avait des Indiens et d'autres riverains de la mer Rouge, aide toute nominale<sup>18</sup>. **10** Ce groupe de forces finissait avec d'autres chars à faux, auxquels l'on avait adjoint des troupes étrangères (Claudobatur hoc agmen aliis falcatis curribus, quis peregrinum militem adiunxerat)<sup>19</sup>. Derrière celles-ci, des détachements de ce qu'on appelle l'Arménie Mineure. [...] **12** Tel était l'aspect de l'aile gauche. La droite était formée du peuple de l'Arménie Majeure, des Cadusiens, des Cappadociens, des Syriens et des Mèdes ; eux aussi avaient des chars à faux ; cinquante. **13** En tout, l'armée comptait quarante-cinq mille cavaliers et deux cent mille hommes d'infanterie.

**13. 4** [...] Parménion **5** : « [...] On aurait tout d'abord en face de soi les Scythes et les Bactriens à l'aspect horrible ; ils avaient le visage hirsute, les cheveux en désordre ; en outre, leur taille était de proportions extraordinaires. Et des détails accessoires et inconsistants touchent plus le soldat que des motifs légitimes d'effroi ». **26** [...] L'aile droite fut assignée à la cavalerie qu'on appelait « agèma » ; son chef était Clitus ; il lui adjoignit les escadrons de Philotas, dont il protégea le flanc avec tous les autres préfets de la cavalerie. **27** Le corps de Méléagre était en dernière position ; il était suivi de la phalange. Après la phalange, il y avait les Argyraspides, qui avaient à leur tête un fils de Parménion, Nicanor. **31** [...] Il dispose les derniers rangs à rebours du front, afin de donner à sa ligne entière une formation en cercle. **33** Alexandre prescrit que, si les Barbares lancent les chars à faux (falcatos currus) en menant grand bruit (fremitu), on espaçât les rangs et reçoive le choc adverse en silence (silentio) : il savait bien que les ennemis passeraient sans causer de dommage, si la personne ne leur faisait obstacle ; en revanche, s'ils lançaient, sans bruit (sine fremitu), leur assaut, c'était à eux de les épouvanter (terrere) de leurs cris (clamore), et d'accabler des deux côtés sous les traits leurs chevaux affolés (pauidosque). **36** On n'était pas encore arrivé à portée de trait, quand un déserteur, du nom de Bion, courut à toute vitesse jusqu'au roi, et lui révéla que Darius avait fait enfoncer dans le sol des pointes de fer (murices ferreos) là où il croyait que passerait l'assaut des cavaliers ennemis : « l'endroit avait été indiqué au moyen d'un repère précis, afin que ses gens pussent éviter le traquenard ».

**14. 9** Du haut de son char, il tournait les yeux et ses mains vers les régiments qui se tenaient autour de lui, à droite et à gauche ; et il dit « [...] **12** [...] J'ai choisi un emplacement où l'armée put se déployer [...] **14** [...] Par Hercule ! les sabots des chevaux suffisent à les écraser, même si je ne jette sur eux que les chars à faux (falcatos currus) ».

**15. 1** [...] Alexandre adopte l'ordre de marche oblique, afin d'éviter par un détour les pièges signalés par le déserteur, et de marcher contre Darius, qui commandait une aile<sup>20</sup>. **3** [Darius] avait devant lui les chars à faux, que, à un signal donné, il jeta tous contre l'ennemi. Ce fut une ruée à bride abattue, les conducteurs voulant que leur assaut, sous l'effet de la surprise, écrasât d'autant plus d'ennemis. **4** Des Macédoniens furent donc déchirés ou par les lames qui faisaient une forte saillie sur le timon, ou par les faux qui pendaient sur chaque flanc. Au lieu de reculer peu à peu, ils avaient fui en tous sens et rompu les rangs. **14** Pendant ce temps, les chars, après avoir porté le désordre dans les premiers rangs, s'étaient dirigés contre la phalange : les Macédoniens, affermissant leur courage, les reçoivent au beau milieu de leurs formations. **15** Leur ligne ressemblait à une palissade : ils avaient mis piques contre piques, et transperçaient, de chaque côté, les flancs des chevaux qui galopaient au hasard. Puis ils se mirent à cerner les chars et à en faire tomber les équipages. **16** Leur immense désastre avait jonché le front de chevaux et de cochers : ceux-ci étaient incapables de maîtriser leurs bêtes affolées, qui, à force de secouer la tête, avaient fait tomber le joug, et même retourné les chars ; blessées, elles tiraient des morts ; leur effroi les empêchait de s'arrêter, leur épuisement d'avancer. **17** Cependant, un petit groupe de quadriges parvint jusqu'aux derniers rangs, ayant fait périr d'une mort lamentable (miserabili) ceux qu'ils rencontrèrent : à terre, gisaient des membres sectionnés (amputata membra), et, comme les blessures chaudes ne causaient pas encore de douleur (aberat dolor), les soldats, malgré mutilation (trunci) et épuisement, ne lâchaient pas leurs armes jusqu'au moment où, en raison de la perte considérable de sang, ils s'effondraient, morts.

<sup>18</sup> En recoupant cette version avec celle d'Arrien, on peut établir que ces cinquante chars à faux, situés devant les Indiens, étaient en fait placés au centre de la formation perse, face à la phalange macédonienne.

<sup>19</sup> Au regard du nombre total de chars à faux indiqué par Quinte-Curce, il faut plutôt comprendre qu'il fait ici référence aux chars évoqués dans la phrase précédente.

<sup>20</sup> Le texte d'Arrien indique que Darius était au centre.

### [331 : cadeaux du satrape de Susiane à Alexandre]

V. 2. 9 [...] Là, Abulitès vint à sa rencontre, avec des cadeaux d'une opulence royale. 10 Il y avait, au nombre de ces cadeaux, des dromadaires d'une rapidité inouïe (Dromades cameli inter dona erant uelocitatis eximiae), ainsi que douze éléphants, importés de l'Inde par Darius ; ils ne constituaient plus pour les Macédoniens un objet d'effroi, comme on l'avait escompté, mais une aide, la fortune transmettant au vainqueur les ressources du vaincu.

### [Des chameaux pour transporter les trésors de Persépolis]

V. 6. 9 Cependant, à moins de douter de tout le reste, on admettra que le trésor de cette ville fut de cent vingt mille talents : le transport l'obligea – car il avait décidé d'emporter le trésor pour les besoins de la guerre – à faire venir de Suse et de Babylone un contingent de bêtes de somme et de chameaux (camelos).

QUINTE-CURCE, *Histoires*, t. 1, Livres III-VI, éd. et trad. Henri BARDON, Paris, Les Belles Lettres, 1961 (2<sup>ème</sup> édition).

### [Polydamas traverse le désert à dos de chameau]

VII. 2. 17 Affranchi d'une si grande peur, Polydamas promet son concours, avec plus de zèle même qu'on ne l'exigeait. Félicité et chargé de promesses, il dépose son vêtement pour revêtir son costume arabe. 18 On lui donne pour compagnons deux Arabes dont, entre temps, femmes et enfants – pour les lier à leur parole – restaient en otages auprès du roi. Ils traversent, sur des chameaux (camelis), un désert de sécheresse et, après dix jours, ils atteignent le but fixé.

### [Don de chameaux à Alexandre par Sisimithrès, satrape de Sogdiane]

VIII. 4. 19 En effet, Sisimithrès amena beaucoup de bêtes de somme et deux mille chameaux (camelorum), avec du gros et du petit bétail ; on les distribua aux troupes, remédiant ainsi à la fois à leurs pertes et à leur faim.

### [Les éléphants en Inde]

VIII. 9. 17 Les éléphants y sont de force plus grande que ceux qu'on a l'habitude de dompter en Afrique, et leur taille correspond à leurs forces. 29 [Le roi] accomplit à cheval les déplacements sur petite distance ; si l'itinéraire est plus long, des éléphants tirent son char et, pour lors, ces énormes bêtes ont le corps entier recouvert d'or.

### [Omphis (Âmbhi) offre des éléphants à Alexandre]

VIII. 12. 7 Quand celui-ci [Alexandre] arriva, il [Omphis] sortit pour l'accueillir, avec ses soldats en armes ; en outre, des éléphants, mêlés à la troupe, et proches les uns des autres, présentaient de loin l'aspect de châteaux forts. 10 [...] La netteté du Barbare enchanta Alexandre, qui lui donna sa main en gage de loyauté, et il lui restitua son royaume. 11 Il y avait cinquante six éléphants, qu'Omphis livra à Alexandre [...]

### [326 : don d'éléphants à Alexandre et bataille de l'Hydaspe]

VIII. 13. 3 Déjà Alexandre avait résolu de franchir l'Hydaspe, quand lui fut amené, dans les fers, Barzaentès, qui avait poussé les Arachosiens à la défection, ainsi que trente éléphants capturés en même temps : aide précieuse contre les Indiens, car, pour eux, ces bêtes, plus que l'armée, constituaient leur espérance et leur force réelle. 4 Et Samaxus, roi d'une partie infime de l'Inde, et qui avait lié partie avec Barzaentès, fut amené, dans les fers. 5 Il fit donc garder à vue le transfuge et le roitelet, et remettre les éléphants à Taxile ; puis il atteignit l'Hydaspe. Porus, dans l'intention d'arrêter l'ennemi, avait pris position sur la rive ultérieure du fleuve. 6 Il opposait une barrière de quatre-vingt cinq éléphants d'une étonnante vigueur ; derrière eux, trois cents chars, environ trente mille fantassins, parmi lesquels des archers, dont nous avons dit ci-dessus que les flèches, trop lourdes, ne pouvaient porter avec précision. 7 Quant au roi, il avait pour monture un éléphant qui dépassait tous les autres ; ses armes, embellies par l'or et l'argent, mettaient en valeur sa taille peu commune. Son âme répondait à sa force physique, et c'était un sage, autant qu'on peut l'être en pays barbare. 8 Outre l'aspect de l'ennemi, l'ampleur du fleuve à traverser effrayait les Macédoniens. [...] 10 Encore plus terrible d'aspect, était la rive que

chevaux et hommes recouvraient. Immobiles, les éléphants géants (ingentes) dressaient leur masse énorme (vastorum corporum moles) ; comme on les excitait à dessein, ils fatiguaient les oreilles (aures fatigabant) de leurs affreux barrissements (horrendo stridore). **11** Le fleuve d'un côté, l'ennemi de l'autre avaient frappé d'une peur imprévue les Macédoniens, dont le cœur savait pourtant ne pas renoncer, et qui, souvent, avaient fait l'épreuve d'eux-mêmes. [...]

VIII. 14. **4** Mais en cette journée, les chars furent d'un secours à peu près nul. En effet, comme on l'a dit ci-dessus, la pluie, tombant avec une violence inaccoutumée, avait rendu les plaines glissantes et inutilisables pour la cavalerie ; les chars, lourds, et à peu près incapables de bouger, étaient pris dans la boue et les fondrières. **6** Déjà la bataille s'était étendue sur tout le front, quand les conducteurs des chars, persuadés que c'était l'ultime ressource des leurs, se ruèrent à bride abattue en pleine mêlée. C'était un danger pour les deux partis également. **7** En effet, au premier choc, l'infanterie macédonienne était écrasée, mais les chars, lancés sur un terrain glissant et impraticable, renversaient ceux qui les conduisaient. **8** D'autres chars furent précipités par les chevaux, qui s'emballaient, dans les fondrières et les trous, et jusque dans le fleuve. Quelques chevaux, chassés par les projectiles de l'ennemi, arrivèrent à Porus qui, avec une telle vigueur, animait la bataille. **9** Voyant les chars, disséminés sur tout le front, errer sans conducteurs, il répartit les éléphants entre ceux de ses amis qui l'entouraient. **10** Derrière eux, il avait installé l'infanterie, en particulier les archers qui, selon l'habitude, tapaient sur des tambourins, ce qui correspondait pour les Indiens au chant de la trompette. Le vacarme n'avait pas d'action sur les éléphants, car leurs oreilles étaient faites depuis longtemps à ce bruit, qu'ils connaissaient. **12** [...] Quant aux Macédoniens, ils marquèrent un léger temps d'arrêt en considérant et les bêtes et surtout le roi indien. **13** Les bêtes, placées au milieu de la troupe, donnaient de loin l'impression de tours, et, par ses proportions, Porus dépassait presque ce que peut atteindre un homme ; à la grande taille de Porus semblait ajouter encore la bête qui le portait, car elle s'élevait au-dessus de toutes les autres autant qu'il dépassait lui-même les autres hommes. **14** D'où ces paroles d'Alexandre, quand il eut examiné le roi et la ligne des Indiens : « Je vois enfin un danger à la taille de mon génie : nous avons affaire en même temps à des bêtes et à des hommes hors de l'ordre. » **16** « La meilleure utilisation possible de nos lances, qui sont fort longues et solides sera contre les bêtes et leurs conducteurs : délogez ceux qu'elles portent ; elles, percez-les de coups. Elles sont un soutien hasardeux et c'est surtout contre les leurs que leur violence se déchaîne. Un commandement les pousse contre l'ennemi, l'épouvante contre les leurs. » **17** Sur ces mots, il lance son cheval, sans attendre. Déjà, selon le plan établi, il avait attaqué les rangs ennemis, quand Côtos, avec une violence inouïe, attaque l'aile gauche. **18** En outre, la phalange, d'un seul élan, rompit le centre des Indiens. Porus fit donner les éléphants du côté où il avait noté la charge de la cavalerie ; mais cet animal lent et presque incapable de bouger ne pouvait égaler la vitesse des chevaux. [...] **22** Néanmoins Porus [...] fait placer les éléphants devant son front de bataille. **23** Grande fut la terreur provoquée par les bêtes : leur barrissement, auquel on n'était pas habitué, avait bouleversé non seulement les chevaux, animaux que tout effraie, mais les hommes et les rangs. **24** Les vainqueurs de naguère regardaient autour d'eux où ils pourraient fuir, - quand Alexandre lâcha sur les bêtes l'infanterie légère agrienne et thrace, troupes meilleures pour l'escarmouche que pour le corps-à-corps. **25** Elles lancèrent une masse énorme de projectiles contre les éléphants et leurs conducteurs ; en outre la phalange, les croyant effrayés, poussa sans faiblir. **26** Mais certains, les poursuivant avec trop de témérité, s'attirèrent la fureur des bêtes, par les blessures qu'ils leur faisaient. Écrasés sous leurs pattes, ils apprirent aux autres à attaquer avec plus de prudence. **27** Le spectacle était particulièrement terrible quand les éléphants saisissaient armes et hommes avec leur trompe et, par-dessus leur tête, les remettaient à leurs conducteurs. **28** On lutta donc sans résultat, tantôt poursuivant, tantôt fuyant les éléphants ; et cela prolongea, tard dans la journée, l'incertaine bataille, jusqu'au moment où l'on entreprit de leur couper les pattes avec des haches, matériel dont on avait prévu l'utilisation. **29** On appelait copides les épées légèrement recourbées en forme de faux, dont on se servait pour atteindre les trompes des éléphants. La crainte non seulement de mourir, mais, dans la mort même, de subir un supplice nouveau, ne négligeait aucune garantie. **30** Aussi les éléphants, épuisés finalement par les blessures, renversent-ils, dans leur élan, les Indiens ; et ils écrasent leurs conducteurs, après les avoir précipités à terre. C'est pourquoi, plus épouvantés que dangereux, ils étaient chassés comme du bétail hors de la bataille, **31** quand Porus, abandonné par le gros de ses troupes, accabla, du haut de son éléphant, la ceinture d'ennemis sous des traits depuis longtemps préparés ; à distance il en blessa un grand nombre, mais il était exposé lui aussi aux coups et visé de tous côtés. **32** Il avait déjà reçu neuf blessures et dans le dos et dans la poitrine ; comme il avait perdu le sang en quantité, ses mains



languissantes laissaient glisser les traits plus qu'elles ne les lançaient. **33** Cela n'empêchait pas son éléphant, encore exempt de blessure, de se ruer, sous l'aiguillon de la rage, contre les rangs ennemis ; mais enfin, le conducteur vit que le roi, le corps affalé et incapable de tenir ses armes, allait s'évanouir. **34** Il excite la bête à fuir ; Alexandre le poursuit, mais son cheval, accablé de blessures et défaillant, se coucha sur le sol, déposant le roi au lieu de le désarçonner. [...] **37** Après cette dernière preuve de sa valeur, il [Porus] accéléra sa fuite ; mais son éléphant aussi, atteint de plusieurs traits, perdait ses forces. Il arrêta donc sa fuite, et opposa ses fantassins à l'ennemi qui le poursuivait. **38** Déjà Alexandre l'avait rejoint ; en raison de l'obstination de Porus, il interdit d'épargner quiconque résistait. De tous côtés, les projectiles plurent donc sur les fantassins et sur Porus lui-même ; finalement Porus, écrasé sous les traits, glissa du haut de son éléphant. **39** L'Indien qui conduisait l'animal crut qu'il descendait et, selon l'habitude, fit agenouiller l'éléphant ; dès que celui-ci se fut baissé, les autres, dressés à cela, l'imitèrent et s'abaissèrent au niveau du sol. **40** Cet incident livra aux vainqueurs Porus et tous les autres. Alexandre ordonne de dépouiller le corps de Porus, qu'il croyait mort ; on se précipitait pour lui ôter sa cuirasse et son vêtement, quand l'éléphant se mit à défendre son maître et à attaquer les détresseurs : il enleva le corps et le plaça de nouveau sur son dos. Aussi, les projectiles l'accablent-ils de toutes parts ; il est abattu, et l'on dépose Porus sur une voiture.

### [Des éléphants pour dissuader les Macédoniens de poursuivre la conquête]

IX. 2. **3** Tout de suite après, c'était le Gange, le plus grand fleuve de l'Inde entière ; sur la rive ultérieure habitaient les Gangarides et les Prasiens : ils avaient pour roi Aggrammès qui, avec vingt mille cavaliers et deux cent mille fantassins, tenait les routes ; **4** il menait en plus deux mille quadriges et, terreur suprême, les éléphants qui, d'après Phégée, étaient au moins trois mille. **5** Le roi ne voyait là qu'in vraisemblances. [...] **8** Les affirmations de Porus avaient inspiré au roi une inquiétude complexe. Plein de mépris pour l'ennemi et pour les éléphants, il redoutait fort la disposition du terrain et la violence des fleuves. **15** Naguère, qui croyait possible d'affronter des bêtes semblables à des murs et le fleuve Hydaspes, et bien d'autres difficultés plus graves dans la bouche d'autrui que dans la réalité ? A coup sûr, depuis longtemps nous aurions fui de l'Asie, si des fables avaient pu nous mettre en déroute. **16** Croyez-vous que les troupeaux d'éléphants soient, ici, plus nombreux qu'ailleurs les troupeaux de bœufs, alors que cet animal est rare, peu facile à prendre, et bien plus difficile à apprivoiser ? **19** Mais supposons vrais tous ces racontars. Qu'est-ce qui nous effraie ? La taille des bêtes, ou le nombre des ennemis ? En ce qui concerne les éléphants, nous avons un exemple immédiat : ils se sont rués contre les leurs avec plus de violence que contre nous ; haches et faux ont mutilé ces masses de chair. **20** Quelle importance y a-t-il à ce qu'ils soient aussi nombreux qu'en eut Porus, ou trois mille, puisque nous voyons qu'un ou deux d'entre eux, blessés, entraînent la fuite de tous les autres. De plus, on a peine à en gouverner un petit nombre : **21** tant de milliers d'éléphants rassemblés se livrent eux-mêmes, dès que ces énormes masses indociles sont incapables et de stationner et de fuir. Pour moi, ces animaux m'inspirent un tel mépris qu'en ayant en ma possession je ne les ai pas mis en ligne, car je sais bien qu'ils causent plus de danger aux leurs qu'aux ennemis. **24** [...] Maintenant, nous avons les Scythes avec nous, nous disposons des renforts de Bactriane [...] **33** [...] Exposez-moi aux fleuves, aux bêtes et à ces nations dont rien que le nom vous fait trembler : je trouverai, moi que vous délaissez, des gens pour me suivre. Seront avec moi les Scythes, les Bactriens [...]

IX. 3. **5** Alors Côtènes : « [...] **10** [...] Nous avons revêtu l'habit perse, parce qu'on ne peut en amener de chez nous ; nous sommes avilis à nous vêtir en étrangers **11** [...] la guerre nous a dévoré ce qui est nécessaire pour la guerre. **12** C'est cette belle armée que tu veux opposer, nue, aux éléphants (beluis) ? De ceux-ci, j'admets que les Barbares augmentent, exprès, la quantité ; mais ce mensonge même me fait concevoir leur grand nombre. **23** En outre, il fonda deux villes, dont il nomma l'une Nicée, l'autre Bucéphale [...] **24** Puis il se fit suivre des éléphants et des bagages par la route de terre, et il navigua en descendant le fleuve. [...]

IX. 4. **18** « [...] Et à supposer qu'ils les missent complètement en déroute, quelle récompense les attendait, eux ? la brume, les ténèbres, une nuit éternelle pesant sur la mer profonde, une onde pleine d'une foule de bêtes monstrueuses, des flots immobiles sur lesquels la nature, expirante, est sans pouvoir ».

IX. 6. **6** Mais Cratère [...] lui dit : « **7** Que tous les peuples du monde, si forts soient-ils, conspirent contre nous [...] mettent en ligne des bêtes inconnues, toi tu nous rendras invincibles.

**[Des chameaux pour épargner l'armée d'Alexandre de la famine]**

IX. 10. **17** Le roi, que la douleur et la honte rendaient doublement anxieux, vu que c'était lui la cause d'un pareil désastre, envoya au satrape des Parthes, Phrataphernès, l'ordre de lui faire parvenir à dos de chameaux des vivres cuits, et il informa de sa détresse d'autres préfets des régions voisines.

**[Perdiccas piège Méléagre et fait écraser ses soldats par les éléphants]**

X. 9. **13** Aussi, le jour fixé pour la cérémonie, le roi, avec la cavalerie et les éléphants, avait-il pris position face à l'infanterie, que commandait Méléagre. **16** alors le roi [Philippe], avec un escadron, chevaucha vers l'infanterie et, tandis qu'il aurait dû les couvrir, incité par Perdiccas il exigea, pour les faire exécuter, les responsables de la sédition ; en cas de refus, il menaçait de lâcher sur eux tous les escadrons, avec les éléphants. **18** Alors, dès qu'il les voit paralysés et en son pouvoir, Perdiccas fait mettre à part environ trois cents hommes qui avaient suivi Méléagre déchaîné à sa sortie de la première assemblée tenue après la mort d'Alexandre ; à la vue de l'armée entière, il les livre aux éléphants ; les bêtes les broyèrent tous sous leurs pieds, sans que Philippe l'empêchât – ou l'autorisât : **19** il était clair qu'il ne revendiquerait la responsabilité que de ce qui tournerait favorablement. Tels furent pour les Macédoniens le présage et le début des guerres civiles.

QUINTE-CURCE, *Histoires*, t. 2, Livres VII-X, éd. et trad. Henri BARDON, Paris, Les Belles Lettres, 1948 (4<sup>ème</sup> tirage, 2008).

# Plutarque

(ca. 46 – ca. 125)

## [280 : bataille d'Héraclée]

XV. **2** Ensuite les Tarentins lui ayant expédié un grand nombre de chalands à chevaux, de navires pontés et de bâtiments de toute espèce, il y embarqua vingt éléphants, trois mille cavaliers, vingt mille fantassins, deux mille archers et cinq cents frondeurs. **9** En même temps, les Messapiens chez qui la tourmente l'avait jeté accouraient en hâte et lui prodiguaient toute l'aide qu'ils pouvaient offrir, et l'on voyait arriver quelques-uns des vaisseaux qui avaient été sauvés avec un très petit nombre de cavaliers, moins de deux mille fantassins et deux éléphants (ἐλέφαντες δὲ δύο).

XVII. **6** A la fin, comme les éléphants surtout accablaient les Romains, dont les chevaux, même à distance ne pouvant en soutenir la vue, emportaient de côté et d'autre leurs cavaliers, Pyrrhos lança la cavalerie thessalienne sur les ennemis en désordre, les mit en déroute et en fit un grand carnage.

XX. **3** Fabricius refusa, et Pyrrhos s'en tint là pour le moment ; mais le lendemain, voulant l'effrayer, parce qu'il n'avait jamais vu d'éléphants, il donna l'ordre de placer le plus grand de ces animaux derrière eux, caché par un rideau, tandis qu'ils s'entretenaient ensemble. **4** L'ordre fut exécuté, et à un signal donné, on tira le rideau et l'animal, levant sa trompe (τε προνομίαν), la tint au-dessus de la tête de Fabricius en poussant un barrissement (φωνήν) rauque et terrible (φοβερὰν). **5** Fabricius se retourna tranquillement et dit en souriant à Pyrrhos : « Ton or ne m'a pas ému hier, ni aujourd'hui ta bête. »

## [279 : bataille d'Ausculum]

XXI. **7** Dès lors, l'état de ses affaires exigeant un nouveau combat, il reprit en main son armée, marcha contre les Romains et engagea la bataille près de la ville d'Ausculum. Acculé dans des lieux impraticables à la cavalerie, près d'un fleuve aux rives boisées et escarpées, où les éléphants ne pouvaient passer pour se mêler à la phalange, il ne se dégageda qu'à la nuit, après un combat où il y eut beaucoup de blessés et de tués. **8** Mais le lendemain, il manœuvra pour combattre en terrain plat et pouvoir lancer ses éléphants au milieu des troupes ennemies. Pour cela, il fit d'abord occuper par un détachement les passages difficiles et, mêlant à ses animaux beaucoup de lanceurs de javelots et d'archers, il conduisit avec vigueur et avec force son armée en masse serrée et bien ordonnée. **9** Les Romains, ne pouvant plus, comme la veille, se détourner et assaillir l'ennemi de côté, attaquèrent de front, en terrain plat ; **10** pressés d'enfoncer les hoplites avant l'arrivée des éléphants, ils engagèrent de terribles mêlées avec leurs épées contre les sarisses, sans se ménager, ne visant qu'à blesser et à abattre, et ne tenant pas compte des coups auxquels ils s'exposaient. **11** Le combat dura longtemps. La déroute romaine commença, dit-on, à l'endroit où se tenait Pyrrhos lui-même, qui pesait avec vigueur sur les troupes rangées en face de lui ; et ce furent ses éléphants dont la force et la fougue contribuèrent le plus à son succès. Les Romains ne purent déployer leur courage dans cette sorte de combat, mais emportés comme par un raz de marée, ou par un tremblement de terre, ils crurent qu'il fallait céder et ne pas attendre une mort inutile en subissant les pires maux sans espoir d'aucun profit.

## [≈ 276 : bataille contre les Mamertins]

XXIV. **2** Quant aux Mamertins, ils avaient traversé la mer avant lui avec au moins dix mille hommes ; ils n'osèrent pas l'affronter en bataille rangée, mais ils l'attaquèrent dans des passages difficiles, fondirent sur lui et jetèrent le désordre dans son armée. Deux éléphants tombèrent, ainsi que beaucoup de soldats de son arrière-garde.

## [275 : bataille de Beneventum]

XXV. **4** Pyrrhos, pressé de l'attaquer avant l'arrivée des autres, prit ses meilleurs soldats et ses éléphants les plus belliqueux et marcha de nuit sur son camp. **6** Cependant, les sacrifices étant devenus favorables, et les circonstances le forçant à se défendre, Manius fit une sortie, se jeta sur les premiers rangs ennemis, les mit en fuite et effraya les autres, si bien qu'il en périt un bon nombre et que quelques éléphants laissés sur place furent capturés. **7** Ce succès décida Manius à descendre pour combattre dans la plaine. Il chargea directement les troupes ennemies et en défit une partie ; mais sur un autre point les Romains furent enfoncés par les éléphants et refoulés dans leur camp. Alors Manius appela les nombreux soldats

en armes qu'il avait préposés à la garde du parapet ; c'étaient des troupes fraîches : **8** elles apparurent sur une forte position et, tirant sur les éléphants, les forcèrent à faire volte-face et à fuir à travers les rangs des alliés en semant à l'arrière le trouble et la confusion. C'est ainsi que les Romains remportèrent la victoire et du même coup affermirent leur empire.

#### [274 : bataille entre Pyrrhos et Antigone II/272 : siège de Sparte]

XXVI. **6** Les Gaulois qui étaient rangés à l'arrière-garde d'Antigone et qui étaient nombreux, résistèrent vigoureusement, mais, après une bataille acharnée, la plupart furent taillés en pièces, et les cornacs des éléphants (τῶν ἐλεφάντων ἡγεμόνες), se voyant cernés, se rendirent avec toutes leurs bêtes. **19** Les chagrins domestiques s'ajoutant de la sorte aux ressentiments politiques, la colère et la rancune le [Cléonymos] poussèrent à lancer contre Sparte Pyrrhos, qui arriva à la tête de vingt-cinq mille fantassins, deux mille cavaliers et vingt-quatre éléphants.

XXVII. **5** On résolut alors de creuser un fossé parallèle au camp des ennemis, d'y placer de chaque côté des chariots en les enterrant jusqu'au milieu des roues, afin d'opposer un obstacle solide et infranchissable au passage des éléphants. **8** Or ce fossé était large de six coudées, profond de quatre et long de huit plèthres, à ce que rapporte Phylarque, mais selon Hiéronymos ses dimensions étaient moindres.

#### [272 : siège d'Argos]

XXXII. **1** Par une nuit noire, Pyrrhos s'approcha des remparts, et, ayant trouvé la porte appelée Diampérés ouverte pour lui par Aristéas, il y fit passer ses Gaulois qui s'emparèrent par surprise de l'agora. **2** Mais la porte étant trop basse pour les éléphants, il fallut leur enlever leurs tours (τοὺς πύργους), puis replacer celles-ci dans l'obscurité et le tumulte, ce qui causa du retard. Alors les Argiens, s'étant aperçus de ce qui se passait, coururent à l'Aspis et aux fortifications ; en même temps ils envoyaient un message à Antigone pour l'appeler.

XXXIII. **2.** Mais à cause de la hâte et du tumulte, l'envoyé ne rapporta rien de clair, et, par une méprise complète, le jeune homme [Hélénos, fils de Pyrrhos], prenant avec lui le reste des éléphants et les meilleurs soldats, franchit les portes et s'avança à l'intérieur de la ville pour porter secours à son père. **5** Et en effet le plus grand des éléphants étant tombé en travers de cette porte et poussant des barrissements, fermait le passage à ceux qui se retiraient tandis qu'un autre, nommé Nicon, un de ceux qui étaient entrés auparavant, cherchant à rejoindre son cornac (τὸν ἐπιστάτην) qui était tombé par suite de ses blessures, se portait en sens contraire à ceux qui battaient en retraite et faisait choir à la fois amis et ennemis, qu'il bousculait pêle-mêle. **6** Et ils tombaient les uns sur les autres, jusqu'à ce qu'enfin l'éléphant, ayant trouvé le cadavre, l'enleva avec sa trompe (τῇ προβοσκίδι), et, le chargeant sur ses deux défenses (τοῖς ὀδοῦσιν), se retourna comme enragé et se mit à renverser et à tuer tous ceux qui se trouvaient sur son chemin. **7** Ainsi serrés et pressés les uns contre les autres, aucun d'eux ne pouvait se tirer d'affaire individuellement, et la multitude toute entière, comme une seule masse dont les parties ont été étroitement liées ensemble, ne cessait d'osciller et de flotter alternativement dans un sens et dans l'autre.

PLUTARQUE, *Vies*, t. 6, Pyrrhos-Marius -- Lysandre-Sylla, Pyrrhos, éd. et trad. Robert FLACELIERE et Émile CHAMBRY, Paris, Les Belles Lettres, 1971.

#### [86 : bataille de Chéronée]

XV. **1** Sur ces entrefaites, Taxile, général de Mithridate, descendit de Thrace et de Macédoine avec cent mille fantassins, dix mille cavaliers et quatre-vingt-dix quadriges munis de faux (δρεπανηφόροις). Il appela à lui Archélaos, qui stationnait encore à Munychie [...]. **3** Beaucoup de gens crurent qu'il faisait un mauvais calcul en abandonnant l'Attique, région accidentée et défavorable à la cavalerie, pour se jeter dans les plaines largement ouvertes de Béotie, bien qu'il vît que la force des barbares résidait dans leurs chevaux et dans leurs chars.

XVIII. **4** Car Sylla mena vivement ses troupes contre leur armée en désordre et il raccourcit par sa vitesse l'espace qui séparait les deux partis, ôtant de la sorte aux chars armés de faux leur efficacité. **5** Car leur force vient surtout de la longueur de leur course, qui leur donne élan et violence pour percer l'ennemi ; lancés de près, ils sont sans effet et débiles, comme des projectiles dont la trajectoire n'est pas tendue. **6** C'est justement ce qui arriva alors aux barbares : les premiers de leurs chars, lancés à faible allure,

attaquèrent avec une telle mollesse que les Romains, après les avoir repoussés, en demandaient d'autres en se moquant à grand bruit, comme on le fait habituellement dans les courses du cirque. **7** Puis les infanteries en vinrent aux mains. [...]

XXIV. **1** Ils se rencontrèrent donc à Dardanos, en Troade. Mithridate avait avec lui deux cents navires équipés et, pour l'armée de terre, vingt mille fantassins, six mille cavaliers et un grand nombre de chars munis de faux. Sylla, lui, n'avait que quatre cohortes et deux cents cavaliers.

PLUTARQUE, *Vies*, t. 6, Pyrrhos-Marius -- Lysandre-Sylla, Sylla, éd. et trad. Robert FLACELIERE et Émile CHAMBRY, Paris, Les Belles Lettres, 1971.

#### [74 : troisième guerre mithridatique]

VII. **5** [...] [Mithridate] rassembla des chevaux bien exercés plutôt que richement que parés ; il eut ainsi cent vingt mille fantassins rangés en corps de bataille à la romaine, seize mille cavaliers, sans compter les quadriges armés de faux (τῶν δρεπανηφόρων τεθρίππων), au nombre de cent.

#### [Les chameaux dans la troisième guerre mithridatique]

XI. **6** Je m'étonne que Salluste dise que les Romains virent alors des chameaux pour la première fois (καμήλους), comme s'il croyait que le chameau (κάμηλον) pouvait être ignoré des soldats qui jadis, sous les ordres de Scipion, avaient vaincu Antiochos et de ceux qui venaient de combattre Archélaos à Orchomène et à Chéronée.

#### [Sextilius empêche un contingent d'Arabes de rejoindre Tigrane]

XXV. **6** [...] Mais Lucullus [...] ordonna à Sextilius de barrer la route à un grand contingent d'Arabes, qui allait rejoindre le roi. **7** Tandis que Sextilius tombait sur les Arabes en train d'établir leur camp et les massacrait presque tous, Murena [...]

#### [6 octobre 69 : bataille de Tigranokert]

XXVI. **4** [...] lorsque [...] il fut venu beaucoup d'Arabes de la mer de Babylone [...] **7** En effet il menait avec lui vingt mille archers et frondeurs, cinquante-cinq mille cavaliers, dont dix-sept mille étaient cuirassés (κατάφρακτοι), ainsi que Lucullus l'écrivit au sénat [...]

XXVII. **7** [...] Le roi prit pour lui le centre ; il confia au roi d'Adiabène l'aile gauche et au roi de Médie l'aile droite, où les premiers rangs étaient occupés par la plupart des cavaliers cuirassés (τῶν καταφράκτων).

XXVIII. **2** Mais lorsqu'il vit la cavalerie cuirassée (τὴν κατάφρακτον ἵππον), dont on faisait tant de cas (ἥς πλεῖστος ἦν λόγος), rangée au pied d'une colline surmontée d'un large plateau, dont la pente, longue de quatre stades, n'était pas très rude ni coupée d'escarpements, il ordonna aux cavaliers thraces et galates qu'il avait avec lui de l'attaquer de flanc et de détourner les lances avec leurs épées, **3** car la seule arme de ces cavaliers cuirassés (τῶν καταφράκτων), c'est la lance (τοὺς κοντούς) ; ils n'ont pas d'autre moyen de défense ni d'attaque, à cause du poids et de la rigidité de leur équipement (σκληρότητα τῆς σκευῆς), qui leur donne l'air de gens emmurés. [...] **4** Arrivé au sommet [...] En faisant cela, il dirigeait les siens sur les cavaliers cuirassés (τοῖς καταφράκτοις) et leur recommandait de ne plus faire usage de leurs javelots, mais d'engager le corps à corps et de frapper les ennemis aux mollets et aux cuisses (κνήμας τε καὶ μηρούς), seules parties du corps qui n'étaient pas protégées. **5** Mais l'on n'eut même pas besoin de recourir à cette tactique, car les cavaliers (τῶν καταφράκτων) n'attendirent pas les Romains : ils s'enfuirent le plus honteusement du monde en poussant des cris (ἀλλ' ἀλαλάξαντας), et se jetèrent de tout leur poids, eux et leurs chevaux, dans les rangs de leur propre infanterie, avant que celle-ci eût commencé à combattre, si bien que toutes ces dizaines de milliers d'hommes furent mis en déroute sans qu'il y eût un blessé (τραύματος), sans qu'on eût vu une goutte de sang (αἵματος). **6** Et le grand carnage (φόνος) commença au moment où ils prirent la fuite, ou plutôt voulurent la prendre, car ils n'y parvinrent pas, empêtrés qu'ils étaient dans la masse compacte (πυκνότητι) et profonde des rangs de leurs compagnons d'armes. [...]

#### [Corruption de l'armée de Lucullus par Clodius]

XXXIV. **4** [...] « [...] nous devons nous contenter d'escorter les chariots et les chameaux de Lucullus, chargés de coupes d'or serties de pierres précieuses. [...]

### [Triomphe de Lucullus à Rome]

XXXVII. 4 D'autre part, on vit défiler dans le cortège quelques-uns des cavaliers cuirassés (τε καταφράκτων ἰππέων), dix chars armés de faux [...]

XLVI. (3). 1 Lucullus [...] soumit les pays [...] du sud et de la mer Érythrée avec l'aide des rois arabes [...].

PLUTARQUE, *Vies*, t. 7, Cimon-Lucullus -- Nicias-Crassus, Lucullus, éd. et trad. Robert FLACELIERE et Émile CHAMBRY, Paris, Les Belles Lettres, 1972.

### [Les richesses de Suréna]

XXI. 7 Quand il voyageait à titre privé, il emmenait toujours mille chameaux pour porter ses bagages (σκευοφορούμενος καμήλοις), et deux cents chariots de concubines ; mille cavaliers cuirassés (ἰππεῖς δὲ κατάφρακτοι) et d'autres, légèrement armés, en plus grand nombre lui servaient d'escorte. En tout, il n'avait pas moins de dix mille hommes, tant cavaliers que valets d'armes et esclaves.

### [53 : bataille de Carrhae]

XXIV. 1 Les Romains étaient épouvantés par ce fracas, lorsque soudain les Parthes, jetant bas tout ce qui recouvrait leurs armures, apparurent brillants comme la flamme, avec leurs casques et leurs cuirasses de fer margian aux reflets vifs et éblouissants ; et leurs chevaux aussi resplendissaient, bardés de fer et de bronze (οἱ θ' ἵπποι καταπεφραγμένοι χαλκοῖς καὶ σιδηροῖς σκεπάσμασι). A leur tête était Suréna. [...] 2 Leur dessein était d'abord de charger les Romains avec leurs piques (τοῖς κοντοῖς) pour les ébranler et enfoncer les premiers rangs ; mais, en constatant la profondeur de cette masse aux boucliers serrés et la solidité de ces hommes qui tenaient ferme à leur poste, ils reculèrent, et l'on crut qu'ils se dispersaient et rompaient leurs rangs, alors qu'ils se dérobaient à la vue et enveloppaient le carré des Romains. 3 Crassus fit sortir ses vélites au pas de course, mais ils n'allèrent pas loin : accueillis par une grêle de traits et bien vite percés de coups, ils se replièrent sur l'infanterie lourde, causant un commencement de désordre et de frayeur lorsque les Romains virent la force et la vigueur de ces flèches qui brisaient les armures et les perçaient également, qu'ils fussent mous ou durs, tous les obstacles.

XXV. 1 Tant qu'ils espérèrent que les Parthes, après avoir épuisé leurs traits, arrêteraient le combat ou en viendraient aux mains, les Romains tinrent bon ; mais quand ils s'aperçurent qu'il y avait derrière eux un grand nombre de chameaux (κάμηλοι) chargés de flèches, auprès desquels les premiers qui avaient tiré allaient, en faisant un détour, se ravitailler en projectiles, Crassus, n'y voyant plus de fin, perdit courage. Il envoya des messagers à son fils avec ordre d'aviser aux moyens d'approcher des ennemis de vive force, avant de se trouver encerclé, car c'était surtout sur lui qu'ils s'acharnaient, et autour de l'aile commandée par lui qu'ils galopaient pour le prendre à revers. 5 Mais les Parthes placèrent leurs cavaliers cuirassés (τοὺς κατάφρακτους) en avant, face aux Romains, et, avec le reste de leur cavalerie, ils se mirent à voltiger sans ordre autour d'eux en martelant la plaine : ils soulevaient du sol des masses de sable, d'où sortait une telle poussière que les Romains avaient peine à voir devant eux et à crier ; tournant dans un étroit espace et tombant les uns sur les autres, ils étaient frappés et mouraient, non pas d'une mort facile et prompte, mais dans des convulsions et des souffrances atroces, car ils se roulaient autour des flèches qu'ils brisaient dans leurs blessures en essayant de retirer de force les pointes recourbées qui avaient pénétré dans leurs veines (φλεβῶν) et dans leurs muscles (νεύρων) ; ainsi, ils se déchiraient et se torturaient eux-mêmes. 6 Beaucoup mouraient ainsi, et même les survivants étaient inaptes au combat ; comme Publius les exhortait à se jeter sur la cavalerie cuirassée (τὴν κατάφρακτον), ils montraient leurs mains clouées à leurs boucliers ou leurs pieds percés de part en part et fixés au sol, si bien qu'il leur était également impossible de fuir et de combattre. 7 Alors Publius lui-même, entraînant ses cavaliers, chargea vigoureusement et en vint aux mains avec les ennemis, mais il était inférieur dans l'offensive comme dans la défensive, car il frappait avec des javelines faibles et courtes sur des cuirasses de cuir et de fer (θώρακας ὀμοβύρσους ἢ σιδηροῦς), et il était frappé de coups de piques (κοντοῖς), qui perçaient les corps légèrement couverts ou presque nus des Gaulois ; or c'était sur ces Gaulois qu'il comptait le plus, et avec eux qu'il faisait des prodiges de valeur. 8 Ils saisissaient les piques (κοντῶν) et, prenant les Parthes à bras-le-corps, ils les tiraient à bas de leurs chevaux, bien qu'ils fussent difficiles à mouvoir à cause du poids (βαρύτητι) de leur armure. Beaucoup même, abandonnant leurs propres

montures, se glissaient sous celles de l'ennemi et les frappaient au ventre ; ces chevaux alors bondissaient de douleur et mouraient en piétinant pêle-mêle leurs cavaliers et les ennemis. **9** Ce qui tourmentait le plus les Gaulois, c'était la chaleur et la soif, car ils n'étaient habitués ni à l'une ni à l'autre ; en outre, ils avaient perdu la plupart de leurs chevaux, enferrés sur les piques (τοὺς κοντούς) des ennemis. [...]

XXVII. **2** [...] Cependant, quelques Romains, pour ne pas périr sous les flèches, se jetèrent sur les ennemis avec une audace désespérée, mais ils leurs firent peu de mal et succombèrent vite sous les blessures énormes et meurtrières (ὕπο τραυμάτων μεγάλων καὶ καιρίων) que les Parthes faisaient en poussant contre les cavaliers leurs lourdes piques de fer (τῶ σιδήρῳ τὸν κοντόν), qui transperçaient souvent deux hommes du même coup.

XXVIII. **5** [...] Peu après arrivèrent de chez les Barbares des Arabes qui connaissaient bien de vue Crassus et Cassius, pour s'être trouvés dans leur camp avant la bataille. **6** Ces gens, ayant vu Cassius sur le rempart, lui dirent que Suréna était disposé à traiter : ils auraient la vie sauve et deviendraient amis du roi, à condition d'évacuer la Mésopotamie [...]

XXXI. **8** [...] le reste, traqué par les Arabes, fut pris et massacré. [...]

XXXII. **2** Un des prisonniers, celui qui ressemblait le plus à Crassus, C. Paccianus, vêtu d'un habit royal de femme et dressé à répondre aux noms de Crassus et d'*imperator*, était conduit à cheval et précédé par des trompettes et des licteurs montés à dos de chameaux (καμήλοις). Aux faisceaux pendaient des bourses (βαλάντια), et, auprès des haches, des têtes de Romains fraîchement coupées.

PLUTARQUE, *Vies*, t. 7, Cimon-Lucullus -- Nicias-Crassus, Crassus, éd. et trad. Robert FLACELIERE et Émile CHAMBRY, Paris, Les Belles Lettres, 1972.

#### [316 : bataille de Gabiène]

XIV. **8** L'éclat des armes dorées étincelait de là-haut au soleil, l'armée marchait en bon ordre, on voyait les tours dominant les éléphants qui les portaient, et les tuniques de pourpre, ornement habituel des soldats qui vont au combat. A ce spectacle, les hommes des premiers rangs s'arrêtèrent et demandèrent à grands cris qu'on leur appelât Eumène **11** Dès qu'ils le virent, ils le saluèrent en langue macédonienne, puis reprirent leurs boucliers, qu'ils frappèrent avec leurs sarisses, et poussèrent le cri de guerre en défiant l'ennemi, maintenant qu'ils avaient leur chef avec eux.

XV. **7** il fallut, pour soulager les hommes, allumer un grand nombre de feux, de sorte que l'on ne put échapper à l'attention des ennemis, car les barbares habitant les montagnes situées en face de ce désert, étonnés de cette quantité de feux, envoyèrent prévenir Peucestas par des messagers montés à dos de dromadaires (ἵπαστριας καμήλοις).

XVI. **3** [...] Mais Eudamos, le chef des éléphants [...]

XVIII. **3** Antigone, craignant d'être débordé par la multitude (car il n'était resté personne dans le camp d'Eumène), envoya ses dix éléphants les plus forts et de nombreux lanciers mèdes et parthes pour écarter la foule. **4** Cependant lui-même ne se sentit pas le courage de voir Eumène, à cause de leurs liens anciens de camaraderie et d'amitié. Ceux à qui le captif avait été remis lui demandant : « Comment faut-il le garder ? », il répondit : « Comme un éléphant, comme un lion. »

PLUTARQUE, *Vies*, t. 8, Sertorius-Eumène -- Agésilas-Pompée, Eumène, éd. et trad. Robert FLACELIERE et Émile CHAMBRY, Paris, Les Belles Lettres, 1973.

#### [331 : bataille de Gaugamèles]

XXXI. **6** Quant à la grande bataille livrée contre Darios, elle n'eut pas lieu à Arbèles, comme l'écrivent la plupart des historiens, mais à Gaugamèles. **7** On dit que ce terme signifie « maison du chameau » : un des anciens rois, ayant échappé à ses ennemis sur un chameau de course, aurait établi l'animal en cet endroit et assigné des villages et des revenus pour son entretien.

XXXIII. **5** Il (Alexandre) l'avait en effet aperçu de loin à travers les hommes rangés devant lui, au fond de son escadron royal, où il se distinguait par sa beauté et sa haute taille, debout sur un char (ἄρματος) élevé, entouré d'un rempart de nombreux et brillants cavaliers, massés en bon ordre autour de son char (τὸ ἄρμα) et prêts à recevoir l'ennemi. **8** Darios se vit alors dans le plus extrême péril : ses troupes rangées en avant refluaient sur lui, et il était difficile de faire tourner son char (τὸ ἄρμα) pour s'échapper à travers la foule, car les roues (τροχοὶ) étaient retenues, empêtrées dans un monceau de cadavres, et les

chevaux, pris et disparaissant sous cette multitude de morts, se cabraient et effrayaient leur cocher. Alors Darios abandonna son char (τὸ ἄρμα) et ses armes [...].

#### [Les chameaux d'Alexandre et de ses courtisans]

XXXVII. 4 On dit qu'il trouva là autant d'argent monnayé qu'à Suse et que, pour emporter le mobilier et les richesses, il lui fallut dix mille paires de mulets et cinq mille chameaux (καμήλους).

XL. 1 Il voyait son entourage se livrer à un luxe effréné et mener un train de vie insolent et très dispendieux. [...] Léonnatos employait plusieurs chameaux à faire venir d'Égypte du sable pour ses exercices gymniques. [...]

#### [326 : bataille de l'Hydaspe]

LX. 1 Quant à la campagne contre Poros, il a raconté lui-même dans ses lettres comment elle se passa. Il dit que le cours de l'Hydaspe séparait les deux camps, et que Poros tenait constamment ses éléphants rangés de front pour garder le passage du fleuve. 2 Alexandre ajoute que lui-même faisait faire chaque jour dans son camp beaucoup de bruit et de vacarme, pour accoutumer les barbares à ne pas s'en effrayer. 9 Poros, ayant ainsi compris qu'Alexandre avait traversé en personne, marcha contre lui avec toutes ses forces, sauf celles qu'il laissa pour s'opposer au passage du reste des Macédoniens. 10 Alexandre, craignant les éléphants et le grand nombre des ennemis, ne s'en prit lui-même qu'à leur aile gauche, et ordonna à Coenos d'attaquer la droite. 11 Les deux ailes ayant été mises en déroute, les fuyards se retirèrent et se regroupèrent chaque fois auprès des éléphants. Dès lors, la mêlée fut générale, et c'est à peine si les ennemis cédèrent à la huitième heure. Voilà du moins ce que l'artisan de la victoire lui-même a rapporté dans ses lettres. 12 La plupart des historiens s'accordent pour dire que Poros avait quatre coudées et un empan de haut, et que, en raison de sa taille et de sa corpulence, il était aussi bien proportionné par rapport à l'éléphant qui le portait qu'un cavalier par rapport à son cheval. Et cependant cet éléphant était énorme. 13 La bête montra une sollicitude pour le roi et une intelligence merveilleuses : tant que son maître fut en pleine possession de ses forces, elle le défendit vaillamment et repoussa les assaillants, puis, dès qu'elle le sentit faiblir sous l'avalanche des traits qui le blessaient, craignant qu'il ne tombât, elle s'agenouilla lentement sur le sol et, saisissant avec sa trompe les javelots l'un après l'autre, elle les retira doucement de son corps.

LXII. 2 [...] ils apprirent [...] que la rive escarpée, de l'autre côté, était couverte d'une multitude d'armes, de chevaux et d'éléphants. 3 On disait en effet que quatre-vingt mille cavaliers, deux cent mille fantassins, huit mille chars et six mille éléphants de combat (μαχίμους ἐλέφαντας) les attendaient, sous les ordres des rois des Gandarides (Γανδαριτῶν) et des Praesiens (Πραισίων). 4 Et ce n'était pas une exagération, car Sandrococtos (Ἀνδρόκοκτος), qui régna quelque temps après, fit don à Séleucos de cinq cents (πεντακοσίους) éléphants (ἐλέφαντας), et envahit l'Inde avec une armée de six cent mille hommes, si bien qu'il la soumit tout entière.

PLUTARQUE, *Vies*, t. 9, Alexandre-César, Alexandre, éd. et trad. Émile CHAMBRY, Paris, Les Belles Lettres, 1975.

#### [Expédition de Démétrios en Arabie et capture de chameaux]

VII. 1 Après cette campagne, Démétrios, envoyé pour soumettre ceux des Arabes que l'on appelle Nabatéens, s'engagea dans des régions sans eau où il fut en danger, mais son intrépidité et son sang-froid intimidèrent les barbares, auxquels il prit un butin considérable et sept cents chameaux avant de se retirer.

#### [Séleucos, l'éléphantarque]

XXV. 7 alors que Démétrios raillant et tournant en ridicule ceux qui donnaient à d'autres qu'à son père et à lui-même le titre de rois avait plaisir à entendre ses flatteurs, en buvant, porter les santés du roi Démétrios, du maître des cornacs (ἐλεφαντάρχου) Séleucos, de l'amiral Ptolémée, du trésorier Lysimaque, du gouverneur insulaire Agathocle de Sicile. 8 Quand on rapportait ces plaisanteries aux rois, tous ne faisaient qu'en rire, sauf Lysimaque [...]



### [301 : bataille d'Ipsos]

XXVIII. 6 Il [Antigone] menait contre eux plus de soixante-dix mille fantasins, dix mille cavaliers et soixante-quinze éléphants (ἐλέφαντας). Ses adversaires disposaient de soixante-quatre mille hommes d'infanterie, de cinq cents cavaliers de plus que lui, de quatre cents éléphants (ἐλέφαντας) et de cent vingt chars de guerre (ἄρματα).

XXIX. 4 Quand on en fut venu aux mains, Démétrios, avec la plus grande et la meilleure partie de ses cavaliers, fondit sur Antiochos, fils de Séleucos, et chargea si brillamment les ennemis qu'il les mit en déroute, mais, en les poursuivant avec une impétuosité et une ardeur intempestives, il gâcha son succès : 5 lui-même, en revenant en arrière, ne put rejoindre l'infanterie parce qu'il trouva les éléphants entre elle et lui [...]

### [≈ 285 : conflit en Cataonie]

XLVIII. 1 [...] Enfermé comme une bête fauve que l'on encercle de tout côté, Démétrios se vit contraint d'employer la force, courut le pays et, attaqué par Séleucos, il eut le dessus dans toutes les rencontres. 2 Un jour même que Séleucos avait lancé contre lui ses chars armés de faux (τῶν δρεπανηφόρων), il soutint leur choc et les mit en fuite, puis il chassa les hommes qui fortifiaient les passages menant en Syrie et s'en rendit maître.

PLUTARQUE, *Vies*, t. 13, Démétrios-Antoine, Démétrios, éd. et trad. Robert FLACELIERE et Émile CHAMBRY, Paris, Les Belles Lettres, 1977.

### [Discours d'Antigonos Gonatas]

XV. 3 Auparavant il [Aratos] nous dédaignait, parce qu'il portait ses espérances au dehors et qu'il admirait la richesse de l'Égypte, en entendant parler de ses éléphants, de ses flottes et du faste de sa cour ; mais maintenant que, regardant derrière la scène, il a vu que tout cet appareil de là-bas n'est que pompe théâtrale et décor, il se tourne entièrement vers nous [...]

PLUTARQUE, *Vies*, t. 15, Artaxerxès-Aratos. Galba-Othon, Aratos, éd. et trad. Émile CHAMBRY et Robert FLACELIERE, Paris, Les Belles Lettres, 1979.

### [401 : bataille de Counaxa]

VII. 6 Artaxerxès avait fort bien rangé face aux Grecs les plus puissants de ses chars armés de faux (τῶν δρεπανηφόρων), en avant de sa propre phalange, afin de rompre leurs rangs par l'attaque impétueuse de ces chars avant qu'on en vînt aux mains.

PLUTARQUE, *Vies*, t. 15, Artaxerxès-Aratos. Galba-Othon, Artaxerxès, éd. et trad. Émile CHAMBRY et Robert FLACELIERE, Paris, Les Belles Lettres, 1979.

### [Le char, psychopompe/Défilé d'Emilius après la victoire contre Pyrrhos]

6. [...] Les Romains étaient en guerre avec Pyrrhos l'Épirote. Aemilius Paulus apprit d'un oracle que la victoire était subordonnée à la construction d'un autel où il verrait un noble disparaître avec un char dans un gouffre. Trois jours après, Valerius Conatius vit en songe qu'il revêtait un costume de prêtre (il était de fait un devin expérimenté). Il prit, là-dessus, le commandement de l'armée et, après avoir fait de nombreux morts, il disparut sous terre. Aemilius fit édifier un autel, remporta la victoire et envoya à Rome cent soixante éléphants porteurs de tour. L'autel rend des oracles à la date de cette victoire sur Pyrrhos. Ma source est le troisième livre de *l'Histoire de l'Épire* de Critolaos.

### [334 : bataille du Granique]

11. Darios, le Perse, bien que dans une bataille sur les bords du Granique contre Alexandre il eût perdu sept satrapes et cinq cent deux chars armés de faux (ἄρματα δρεπανηφόρα), était sur le point d'attaquer le lendemain. (Arétade de Cnide, dans le troisième livre de son *Histoire de Macédoine*).

PLUTARQUE, *Œuvres morales*, t. 4, Traité 19. Collection d'histoires parallèles grecques et romaines, éd. et trad. Jean BOULOGNE, Paris, Les Belles Lettres, 2002.

### [L'utilisation de chars par Alexandre]

II. 6 [...] Ses jeux consistaient à s'entraîner, pendant les marches, à tirer de l'arc et à descendre d'un char [...]

### [L'intérêt d'Alexandre pour les armées perses]

II. 11 [...] il ne s'agissait pas de lui apporter de l'or sur des milliers de chameaux, de réunir tout le luxe, le bon chère et les femmes de la Médie [...] mais d'imposer un ordre commun à toute l'humanité, de la soumettre à une seule autorité, de lui faire adopter un genre de vie uniforme. Ce désir était inné en lui : enfant, il s'en passionnait déjà et ces idées grandirent et se développèrent avec lui. Un jour, des députés du roi de Perse vinrent à la cour de Philippe, mais celui-ci était en voyage et ce fut Alexandre qui les reçut : il le fit avec beaucoup d'amabilité, mais il ne leur posa aucune des questions que posent d'ordinaire les enfants sur la fameuse vigne aux grappes d'or, les jardins suspendus ou la parure du Grand Roi. Tout son intérêt allait aux éléments essentiels de la domination : quels étaient les effectifs de l'armée perse, quel poste de combat occupait le Grand Roi pendant les batailles [...]

PLUTARQUE, *Œuvres morales*, t. 5, 1<sup>ère</sup> partie, Traité 21. La fortune ou la vertu d'Alexandre, éd. et trad. Christian FROIDEFOND, Paris, Les Belles Lettres, 1990.

### [L'intelligence de l'éléphant]

5. **963b** [...] la nature ne nous a pas privés de force ni d'une certaine stature, bien que sous ce rapport nous soyons peu de chose face à l'éléphant ou au chameau. [...]

10. **966c** [...] Et les éléphants ! A force de déraciner ou de couper les arbres pour manger, les défenses s'usent et s'émoussent ; eh ! bien, ils en réservent une seule à cet usage, et tiennent l'autre toujours acérée et pointue, prêts à servir pour se défendre. [...]

12. **968b** [...] Je veux croire que nous ne trouverez pas déplacé de ma part de faire entrer en scène, juste après les fourmis, les éléphants. Mon but est de nous permettre de saisir la nature de l'intellect, qui est présent aussi bien dans les corps les plus petits que dans les plus gros, sans qu'il soit noyé dans les derniers ni défectueux dans les premiers. En général, on admire l'éléphant pour les formes et les évolutions qu'il sait donner aux postures qu'il prend en public dans les théâtres après les avoir apprises et y avoir été dressé, et dont la variété et la complexité seraient fort difficiles à mémoriser et à retenir même pour un homme qui voudrait s'y exercer. **968c** Mais pour ma part, je vois plus volontiers la manifestation de leur intelligence dans les passions et les émotions qui naissent chez la bête spontanément et sans dressage, car alors elles sont pour ainsi dire pures et sans mélange. A Rome, par exemple, il n'y a pas longtemps, une troupe d'éléphants subissait un dressage préalable destiné à leur faire tenir des poses hardies et accomplir des évolutions circulaires difficiles à développer. Or, l'un d'eux, le plus rétif au dressage, réprimandé à tout moment et fréquemment puni, fut aperçu une nuit en train de répéter tout seul et de son propre chef, face à la lune, les exercices qu'il avait appris. **968d** Hagnon raconte qu'autrefois en Syrie un certain éléphant était élevé dans une maison particulière. Or, son cornac, lorsqu'il prenait sa mesure d'orge, se livrait à un détournement – une véritable escroquerie – portant sur la moitié de son contenu, et cela quotidiennement. Un jour que le maître était là et observait la scène, comme le serviteur avait versé la mesure entière, la bête le regarda faire puis, allongeant sa trompe au milieu de l'orge, elle le sépara en deux et en mit la moitié à part, dénonçant ainsi d'une façon aussi éloquente que possible la malhonnêteté du cornac. Un autre avait un cornac qui mêlait à sa ration d'orge des cailloux et de la terre ; un jour qu'il faisait cuire de la viande, l'éléphant ramassa de la cendre et la projeta dans la marmite. **968e** Un autre encore, à Rome, était chahuté par des enfants qui lui piquaient la trompe avec leurs stylets ; il en saisit un et l'éleva en l'air, donnant l'impression qu'il allait lui briser les membres ; un cri s'éleva dans l'assistance, mais l'animal reposa doucement l'enfant à terre et poursuivit son chemin, considérant qu'à cet âge la peur était une punition suffisante. Sur les éléphants sauvages qui vivent en liberté on raconte bien des anecdotes étonnantes, en particulier quant à leur façon de traverser les rivières : le premier à traverser est le plus jeune et le plus petit, qui se propose pour cet office, les autres, immobiles, regardant de loin ; ainsi, s'il dépasse le niveau de l'eau, les plus gros disposent d'une grande marge de sécurité qui leur donne confiance.

**[326 : bataille de l'Hydaspe]**

14. **970c** [...] Lorsque le roi Poros fut blessé dans son combat contre Alexandre, **970d** son éléphant lui retira avec sa trompe, doucement et sans lui faire de mal, un grand nombre des traits dont il était percé ; il était lui-même en piteux état, mais avant de s'écrouler, comme il sentait que le roi, vidé de son sang, glissait sur son dos et comme il craignait qu'il ne tombât, il s'accroupit doucement, lui permettant ainsi de descendre à terre sans douleur.

**[La capture de l'éléphant. Aspects spirituels]**

17. **972b** D'après ce que dit Juba, les éléphants montrent un grand sens de la solidarité, qui s'ajoute à leur intelligence. En effet, pour les attraper, les chasseurs creusent sous leurs pas des fosses qu'ils recouvrent de minces broussailles et d'une légère couche de détrit. Quand dans un troupeau en marche un bête vient à tomber au fond, les autres apportent du bois et des pierres qu'ils jettent dans le trou, comblant la cavité de la fosse de manière à faciliter l'évasion. Juba raconte également que les éléphants, sans l'avoir jamais appris, connaissent l'usage de la prière aux dieux, qu'ils se purifient dans l'eau de mer et qu'ils adorent le soleil levant, dressant leur trompe vers le ciel comme on lève les mains. **972c** C'est ce qui explique la très grande faveur des dieux pour cette bête, faveur dont Ptolémée Philopator fut le témoin. Il venait de vaincre Antiochos et, voulant honorer dignement la divinité, il sacrifia en action de grâces pour sa victoire d'innombrables victimes et notamment quatre éléphants. Mais la nuit venue il eut un songe où il vit le dieu en colère l'accabler de menaces à cause de ce sacrifice inouï. Il multiplia alors les rites expiatoires et fit dresser quatre éléphants de bronze pour remplacer les animaux mis à mort.

20. **974d** [...] Enfin des enquêtes indiquent que la pratique de la chirurgie est connue des éléphants, car lorsque certains d'entre eux sont blessés par des javelots, des piques ou des flèches, ils les entourent et retirent les projectiles sans déchirer les chairs, en douceur et sans faire de mal. [...]

32. **981e** [...] les éléphants fuient le cochon [...]

PLUTARQUE, *Œuvres morales*, t. 14, 1<sup>ère</sup> partie, Traité 63. L'intelligence des animaux, éd. et trad. Jean BOUFFARTIGUE, Paris, Les Belles Lettres, 2012.

# Juvénal

(milieu du I<sup>er</sup> siècle – après 128)

12. **101** [...] Il se trouve **102** des gens pour promettre cent bœufs, puisqu'il n'y a **103** pas ici d'éléphants sur le marché et qu'on ne voit point, **104** dans le Latium, ou nulle part sous notre ciel, naître de **105** bête aussi grosse. [...] **107** car le Tyrien Hannibal et nos **108** généraux et le roi des Molosses, voilà les maîtres **109** auxquels leurs ancêtres avaient coutume d'obéir, lorsqu'ils **110** portaient sur leur dos des cohortes, part appréciable **111** de la guerre, et une tour marchant au combat.

JUVENAL, *Satires*, éd. et trad. Pierre de LABRIOLLE et François VILLENEUVE, Paris, Les Belles Lettres, 1950 (4<sup>ème</sup> édition).

# Suétone

(ca. 70 – ca. 122)

## [Les triomphes de César]

37. **2** [...] Le jour de son triomphe sur les Gaules [...] **3** [...] il monta au Capitole à la lumière des flambeaux que portaient dans des candélabres quarante éléphants, à sa droite et à sa gauche. [...]

SUETONE, *Vies des douze Césars*, t. 1, César-Auguste, César, éd. et trad. Henri AILLOUD, Paris, Les Belles Lettres, 1931 (7<sup>ème</sup> tirage, 2002).

## [121 : Cn. Domitius parcourt sa province à dos d'éléphants après la bataille du Confluent]

6. **2**. [...] pendant son consulat [Cn. Domitius], ayant battu les Allobroges et les Arvernes, il parcourut sa province porté par un éléphant et suivi, comme dans la solennité du triomphe, par la foule de ses soldats. [...]

SUETONE, *Vies des douze Césars*, t. 2, Tibère-Caligula-Claude-Néron, Néron, éd. et trad. Henri AILLOUD, Paris, Les Belles Lettres, 1931 (3<sup>ème</sup> édition, 1961).

# Arrien

(ca. 85 – après 146)

## [331 : bataille de Gaugamèles]

III. 8. **3** En effet, étaient venus à son secours ceux des Indiens limitrophes de la Bactriane, ainsi que les habitants de la Bactriane elle-même et de la Sogdiane : l'ensemble qu'ils formaient était commandé par Bessus, satrape de Bactriane. S'étaient joints à eux les Saques (c'est un rameau scythe des Scythes qui habitent l'Asie), non comme sujets de Bessus, mais en vertu d'un traité d'alliance avec Darius. Ils étaient commandés par Manacès, et c'étaient des archers à cheval (*ἵπποτοξόται*). **6** [...] Au total, l'armée de Darius, d'après ce que l'on disait, comptait quarante mille cavaliers, environ un million de fantassins, deux cents chars à faux (*ἄρματα δρεπανηφόρα*), peu d'éléphants (*ἐλέφαντες*), mais les Indiens d'en deça l'Indus en avaient une quinzaine<sup>21</sup>. **7** C'est avec ces forces-là que Darius avait campé à Gaugamèles, près du fleuve Bumèle, à environ six cents stades de la ville d'Arbèles, sur un terrain absolument plat : en effet, en s'y prenant bien à l'avance, là où le terrain présentait des inégalités pour la cavalerie, les Perses l'avaient égalisé pour les évolutions des chars et les manœuvres de cavalerie : c'est que certains avaient convaincu Darius, à propos de la bataille d'Issos, que, s'il avait eu le dessous, c'était à cause de l'étroitesse des lieux, et Darius s'était rangé facilement à cet avis.

III. 11. **5** Au centre où se tenait Darius, avaient pris place la parenté du roi, les Mélophores, les Indiens [...] **6** Devant l'aile gauche, et face à la droite d'Alexandre, la cavalerie scythe, environ mille Bactriens et cent chars à faux (*ἄρματα δρεπανηφόρα*). Les éléphants étaient placés devant l'Escadron royal de Darius, avec cinquante chars environ (*οἱ δὲ ἐλέφαντες ἔστησαν κατὰ τὴν Δαρείου ἴλην τὴν βασιλικὴν καὶ ἄρματα ἐς πεντήκοντα*). **7** La cavalerie arménienne et cappadocienne était placée devant l'aile droite, avec cinquante chars à faux. Les mercenaires grecs encadraient Darius et les Perses qui étaient avec lui, face à la Phalange macédonienne elle-même, en tant que seuls capables de la contrebalancer.

III. 12. **3** [...] Devant l'Escadron royal (d'Alexandre) et les autres Compagnons étaient placés l'autre moitié des Agriens et des archers, ainsi que les lanceurs de javelots de Balacros : ils faisaient face aux chars à faux (*ἄρματα δρεπανηφόρα*).

III. 13. **2** Déjà les cavaliers scythes chevauchant le long de la ligne d'Alexandre étaient au contact avec les troupes de tête, mais Alexandre continuait néanmoins à appuyer sur sa droite et était sur le point de quitter le terrain rendu praticable (*ὠδοποιημένον χώρον*) par les Perses. Alors Darius, craignant que les Macédoniens, en s'avancant sur un terrain inégal, ne rendent ses chars inutilisables, ordonna aux formations de tête de son aile gauche de chevaucher autour de l'aile droite des ennemis, là où Alexandre dirigeait la marche, pour qu'ils ne puissent plus faire dévier cette aile. **3** Ce que voyant, Alexandre ordonna à la cavalerie mercenaire, commandée par Ménidas, de les charger ; mais les cavaliers scythes et les Bactriens qui étaient incorporés à leur unité les contre-attaquèrent et les mirent en fuite, bénéficiant d'une supériorité numérique écrasante. [...] **5** A ce moment, les Barbares lancèrent les chars à faux contre Alexandre lui-même, pour jeter la confusion dans ses rangs : en quoi ils se trompèrent lourdement. Car, dès que ces chars se portèrent en avant, ils furent criblés de traits par les Agriens et les lanceurs de javelots de Balacros, qui avaient pris position en avant de la cavalerie des Compagnons. Puis, s'emparant des rênes, ils arrachaient les conducteurs de leurs chars et, entourant les chevaux, ils les abattaient. **6** Certains chars cependant s'échappèrent et réussirent même à traverser la ligne de bataille des Macédoniens qui, selon les instructions reçues, s'écartaient là où les chars attaquaient. C'est essentiellement ce qui explique que ces chars purent faire cette percée sans dégâts pour eux-mêmes et sans faire aucun mal aux troupes contre lesquelles ils avaient été lancés. Mais, même ceux-là furent maîtrisés par les palefreniers de l'armée d'Alexandre, ainsi que par les hypaspistes de l'Escadron royal. III. 15. **4** [...] Parménion cependant s'empara du camp des Barbares, avec les bagages, les éléphants et les chameaux. **6** [...] on s'empara aussi des éléphants et des chars qui n'avaient pas été mis en pièces au cours du combat.

---

<sup>21</sup> La présence d'éléphants lors de cette bataille est incertaine, d'autant que les autres auteurs n'y font pas allusion.

### [Alexandre s'empare d'éléphants]

IV. 22. **6** [...] Taxile et les autres chefs s'exécutèrent, et lui apportèrent en cadeaux tout ce que les Indiens apprécient le plus ; ils lui firent savoir qu'ils lui donneraient les éléphants qu'ils possédaient, au nombre de vingt-cinq.

IV. 25. **5** De là, il gagna le pays des Assacéniens qui, d'après les nouvelles qu'il avait reçues, se préparaient à combattre, avec une cavalerie d'environ deux mille hommes, plus de trente mille fantassins et trente éléphants. [...]

IV. 27. **9** Le siège d'Ora ne présenta aucune difficulté pour Alexandre : il attaqua les remparts dès l'abord, se rendit maître de la cité et s'empara des éléphants qui y avaient été laissés.

IV. 30. **5** [...] Le lendemain, il envoya en détachement Néarque et Antiochus, chiliarques des hypaspistes : **6** il mit à la disposition de Néarque les Agriens et l'infanterie légère, et à la disposition d'Antiochus deux chiliarques supplémentaires en plus de la sienne. Leur mission consistait à explorer la région et à appréhender quelque part des indigènes dont ils pourraient tirer des renseignements sur la situation locale ; mais c'était surtout les nouvelles concernant les éléphants qui intéressaient Alexandre. **7** Lui-même marchait maintenant en direction de l'Indus ; son armée, à mesure qu'elle avançait, lui faisait une route, cette partie du pays étant autrement impraticable. A cet endroit, il fit prisonniers quelques indigènes ; il apprit par eux que les Indiens de la région s'étaient réfugiés auprès d'Abisarès, mais qu'ils avaient laissé les éléphants à paître près du fleuve Indus. Il leur ordonna de le guider sur le chemin qui conduisait à ces éléphants. **8** Beaucoup d'Indiens pratiquent la chasse aux éléphants, et Alexandre veillait à avoir toujours de ces chasseurs dans son entourage ; pour lors, il se livra avec eux à une chasse à l'éléphant : deux éléphants furent tués en se jetant dans un précipice pour échapper à leurs poursuivants ; les autres furent capturés et, acceptant d'être montés, ils furent affectés à l'armée. [...]

### [326 : bataille de l'Hydaspe]

V. 3. **5** [...] il trouva également des présents envoyés par l'Indien Taxile : environ deux cents talents d'argent, trois mille bœufs pour les sacrifices, plus de dix mille moutons et quelque trente éléphants.

V. 10. **1** [...] Certes, là où Porus avait établi son camp sur la rive de l'Hydaspe, Alexandre avait reconnu qu'il ne pouvait pas traverser, à cause du nombre des éléphants et aussi parce que, si ses propres troupes essayaient de passer, elles seraient attaquées par des forces nombreuses, bien rangées et remarquablement armées ; **2** de plus, il pensait que les chevaux refuseraient de monter sur l'autre rive, vu que les éléphants seraient immédiatement lâchés contre eux, que la vue ( $\tau\eta\ \delta\psi\epsilon\iota$ ) des éléphants aussi bien que leurs barrissements ( $\tau\eta\ \phi\omega\nu\eta\eta$ ) épouvantaient les chevaux et que, même avant d'aborder, pendant la traversée, ils ne resteraient pas sur les radeaux de cuir et sauteraient dans l'eau, pris de panique à la vue des éléphants sur l'autre rive. [...]

V. 11. **4** [...] « Mais si Porus, ajouta Alexandre, ne m'attaque qu'avec une partie de son armée, l'autre partie ayant été laissée au camp avec les éléphants, toi, même ainsi, tu ne dois pas quitter ton emplacement ; si, au contraire, il lance la totalité de ses éléphants contre moi, en laissant au camp une partie de l'armée, alors toi, traverse rapidement ; car, dit-il, seuls les éléphants constituent un obstacle insurmontable pour le débarquement des chevaux, le reste de l'armée ne les gêne nullement. »

V. 15. **2** [...] les chars ( $\alpha\rho\mu\alpha\tau\alpha$ ) furent capturés pendant la retraite, avec leurs attelages : ils étaient lourds à manier, et la boue les rendait inutiles dans l'action. **4** [...] Cependant, même ainsi, il laissa dans son camp quelques éléphants et un peu de troupes, pour interdire à la cavalerie de Cratère l'accès de la rive, en épouvantant les chevaux. Lui-même, ayant pris toute sa cavalerie, soit environ quatre mille cavaliers, tous ses chars, trois cents au total, deux cents éléphants, la meilleure partie de son infanterie, soit quelque trente mille hommes, marcha contre Alexandre. **5** Quand il eut trouvé un emplacement sans boue au sol, sablonneux, et entièrement uni et ferme pour les charges et les évolutions de la cavalerie, il y établit sa ligne de bataille. Il plaça d'abord ses éléphants sur la première ligne, chaque éléphant séparé du suivant au moins d'un plèthre [30m], pour former une ligne s'étendant devant son infanterie, lui servant de front, et aussi pour provoquer la panique dans toutes les troupes de cavalerie d'Alexandre. **6** Il pensait qu'en aucune manière un ennemi n'oserait pénétrer dans l'intervalle laissé entre les éléphants, ni à cheval, à cause de l'épouvante que les éléphants inspirent aux chevaux, ni à plus forte raison les fantassins : en effet, attaqués de front par l'infanterie lourde, ils seraient repoussés, puis foulés aux pieds par les éléphants qui se tourneraient contre eux. **7** Derrière les éléphants, il avait placé son infanterie, pas sur le même front que ces énormes bêtes, mais derrière elles, en deuxième ligne, l'emplacement des

compagnies correspondant à peu près aux intervalles séparant les éléphants. Aux ailes, débordant la ligne des éléphants, il y avait encore de l'infanterie ; de chaque côté de l'infanterie, il avait placé sa cavalerie et, devant celle-ci, des chars, des deux côtés.

V. 16. **2** Quand il eut observé le dispositif tactique des Indiens, il décida de ne pas attaquer au centre, là où les éléphants avaient été poussés en avant, et où les formations serrées de l'infanterie avaient été placées en arrière des intervalles qui séparaient les éléphants. [...] **3** [...] Il désigna Séleucus, Antigénès et Tauron pour le commandement de la Phalange d'infanterie : ils ne devaient pas l'engager dans l'action avant de voir l'infanterie et la cavalerie ennemies rompues par ses propres troupes de cavalerie.

V. 17. **2** [...] Alexandre vit l'aubaine que constituait cette conversion de leur cavalerie sur deux fronts, et attaqua ceux qui lui faisaient face, de telle manière que les Indiens n'attendirent même pas le choc de la charge de ses cavaliers et se rabattirent en trombe sur leurs éléphants comme contre un rempart (τείχος) ami. **3** Dans le même temps, les cornacs poussaient leurs énormes bêtes contre la cavalerie des Macédoniens, dont la Phalange elle-même marchait contre les éléphants, criblant de javelots leurs cornacs, et entourant les énormes bêtes elles-mêmes, sur lesquelles elle tirait de tous les côtés. Et cette action ne ressemblait à aucun des combats antérieurs, car les bêtes fonçaient sur les formations d'infanterie et, de quelque côté qu'elles se tournent, y causaient des ravages, quelle que fût la densité de la Phalange macédonienne ; et les cavaliers indiens, voyant que l'action prenait corps pour l'infanterie, opérèrent une nouvelle conversion et attaquèrent la cavalerie adverse. **4** Mais, ayant eu de nouveau le dessous devant les cavaliers macédoniens, qui leur étaient très supérieurs en puissance et en expérience, ils se trouvèrent de nouveau acculés aux éléphants. Et, à ce moment, toute la cavalerie d'Alexandre, regroupée désormais en un seul corps [...], partout où elle s'abattait sur les rangs indiens, les disloquait en en faisant un grand massacre. **5** Les éléphants, désormais bloqués sur un espace étroit, mettaient à mal non moins les troupes amies que les ennemis, les foulant aux pieds en cherchant à se retourner et à charger. Par suite, il se fit un grand massacre (φόνος) des cavaliers, vu qu'ils étaient enveloppés dans un espace resserré autour des éléphants ; les cornacs (οἱ ἡγεμόνες τῶν ἐλεφάντων) avaient été, pour la plupart, tués à coups de javelots ; et les éléphants, sous l'effet soit de leurs blessures, soit de leurs fatigues et de l'absence de cornac (ἡγεμόνων), ne pouvaient plus être maintenus séparément à leur place dans la bataille. **6** Comme s'ils étaient rendus fous par le désastre, ils se ruaient indistinctement sur amis et ennemis et, de toutes les manières possibles, renversaient, foulaient aux pieds et tuaient. Mais les Macédoniens, ayant toute la place qu'ils voulaient, et pouvant attaquer ces énormes bêtes quand ils le jugeaient bon, reculaient quand elles chargeaient et, quand elles s'en retournaient, les suivaient de près en les criblant de javelots ; tandis que les Indiens, ramenés au milieu des éléphants, recevaient d'eux la plupart de leurs blessures. **7** Finalement, comme ces monstres, fatigués, n'avaient plus la force de charger, mais se contentaient de barrir, et reculaient pas à pas, comme les navires qu'on ramène en arrière, la poupe en avant, Alexandre déploya sa cavalerie en cercle autour de toute leur troupe et donna le signal d'attaquer à la Phalange [...] ainsi, les cavaliers indiens furent massacrés dans cette action [...].

V. 18. **2** [...] Les deux fils de Porus furent tués, ainsi que Spitacès, gouverneur de cette partie de l'Inde, les commandants des éléphants et des chars, tous les commandants de la cavalerie et tous les généraux de l'armée de Porus. [...] ceux des éléphants qui n'avaient pas été tués au combat furent capturés. **4** Après avoir accompli des prouesses au combat, non seulement comme général mais comme soldat d'élite, Porus, ayant vu sa cavalerie massacrée, ses éléphants, les uns tombés sur le champ de bataille, les autres privés de cornac et errant misérablement, son infanterie en grande partie anéantie, Porus, dis-je, ne s'enfuit pas [...] **5** [...] lorsqu'il fut blessé à l'épaule droite [...], alors, lui aussi battit en retraite, après avoir fait faire volte-face à son éléphant. **6** Sur quoi, Alexandre, ayant vu son héroïsme et sa bravoure au combat, désira le sauver. Il dépêcha d'abord auprès de lui l'Indien Taxile ; et Taxile, s'étant avancé à cheval à une distance qui lui paraissait sans danger par rapport à l'éléphant qui portait Porus, invita le roi à arrêter sa bête : car il ne pouvait plus fuir, et devait écouter les propositions d'Alexandre. **7** L'autre, apercevant Taxile, son ennemi de vieille date, fit faire volte-face à son éléphant et s'élança contre lui, avec l'intention de le frapper de son javelot ; et il l'aurait peut-être tué si Taxile ne s'était pas rapidement éloigné [...] **8** Ayant écouté les propositions de Méroès et, de plus, terrassé par la soif, Porus arrêta son éléphant et mit pied à terre.

V. 20. **5** A ce moment, se présentèrent, de la part d'Abisarès, des envoyés chargés d'offrir à Alexandre la reddition d'Abisarès et du territoire qu'il gouvernait. [...] il envoyait son propre frère auprès d'Alexandre [...] et ce frère apportait en cadeau à Alexandre un trésor et quarante éléphants.

### **[Les éléphants des habitants de l'Inde, au-delà de l'Hyphase]**

V. 25. **1** [...] les gens de cette contrée, ajoutait-on, possédaient une grande quantité d'éléphants, beaucoup plus que les autres Indiens, et très supérieurs par la taille et le courage. **2** Ces renseignements avivaient chez Alexandre le désir de pousser plus avant [...]

### **[Les deux cents éléphants d'Alexandre]**

VI. 2. **2** Il répartit ses troupes de la façon suivante : il prit avec lui à bord des navires tous les hypaspistes, les archers, les Agrianes, et les cavaliers de la Garde royale. Cratère emmenait une partie de l'infanterie et de la cavalerie en longeant l'Hydaspe sur sa rive droite ; sur l'autre rive avançait Héphestion, conduisant la partie de l'armée la plus nombreuse et la plus forte, y compris les éléphants, qui étaient maintenant près de deux cents, avec ordre d'arriver le plus rapidement possible à l'endroit où se trouvait le palais de Sôphithès.

### **[Dons et captures d'éléphants]**

VI. 15. **4** Il fit alors passer sur la rive gauche de l'Indus Cratère, avec la plus grande partie de l'armée et les éléphants, parce qu'il estimait que la route serait plus facile de ce côté pour une troupe lourdement armée [...] **6** [...] il arriva aux frontières du territoire de Musicanos [...] lui apportant en cadeaux tout ce qui a le plus de prix chez les Indiens, et lui amenant tous ses éléphants [...].

VI. 16. **2** Il prit de vive force au premier assaut les deux villes les plus importantes de celles qui étaient sous l'autorité d'Oxycanos, et Oxycanos lui-même fut fait prisonnier dans l'une des deux. Alexandre abandonna à l'armée tout le butin, mais se réserva les éléphants. [...] **4** Dès qu'Alexandre s'approcha de la ville qui était la capitale de la province de Sambos et portait le nom de Sindimana, on lui ouvrit les portes à son arrivée, les familiers de Sambos comptèrent avec soin son trésor, et se portèrent au-devant d'Alexandre, en amenant avec eux les éléphants : Sambos n'avait pas fui, disaient-ils, parce qu'il se considérait comme en guerre avec Alexandre, mais parce qu'il avait pris peur en voyant que Musicanos était pardonné.

### **[L'armée d'Alexandre traverse la Carmanie avec les chameaux et les éléphants]**

VI. 27. **3** Alexandre était déjà parvenu en Carmanie lorsque Cratère arriva avec tout le reste de l'armée, les éléphants et Ordanès, qui avait fait défection et tenté un soulèvement ; mais Cratère l'avait fait prisonnier. Arrivèrent aussi à ce moment Stasanor, satrape d'Arie, ainsi que le satrape de Drangiane, et, avec eux, Pharismanès, fils du satrape de Parthiène et d'Hyrkanie. [...] **6** Ceux qui accompagnaient Stasanor et Phrataphernès étaient venus en amenant à Alexandre une grande quantité de bêtes de somme et beaucoup de chameaux : car, lorsqu'ils avaient appris qu'il se dirigeait sur la Gédrosie, ils s'étaient douté qu'il subirait les pertes que précisément son armée avait subies. Et eux aussi arrivèrent au moment voulu, et de même leurs chameaux et leurs bêtes de somme, qu'Alexandre répartit individuellement pour les officiers et, pour les autres, par escadrons et par centuries, ou encore par bataillons, en tenant compte du nombre de bêtes de somme et de chameaux dont il disposait.

### **[325 : immolation de Calanos, à Suse]**

VII. 3. **6** Au moment où ceux qui en avaient reçu l'ordre avaient mis le feu au bûcher, Néarque dit que les trompettes sonnèrent, sur l'ordre d'Alexandre, que toute l'armée poussa le cri de guerre, comme elle faisait en marchant au combat, et que les éléphants lui firent écho en poussant leur barrissement aigu de guerre, en l'honneur de Calanos. [...]

### **[Noires pensées des satrapes d'Alexandre, dont Abulitès, satrape de Susiane]**

VII. 4. **1** [...] Il fit arrêter et exécuter Abulitès et son fils Oxathrès, pour leurs crimes dans l'administration de la Susiane. **2** C'est que beaucoup de fautes avaient été commises par les gouverneurs des territoires acquis par Alexandre [...] parce que l'expédition du roi en Inde avait traîné en longueur, et il apparaissait peu vraisemblable qu'il pût en revenir sain et sauf, après des combats livrés à tant de peuples et à tant d'éléphants ; il était normal pour lui de trouver la mort au-delà de l'Indus, de l'Hydaspe, de l'Acésinès et de l'Hyphase.



**[321 : Antipater confie à Antigone la moitié des éléphants]**

Livres I-V. **43.** Antipater, rassuré, lui confie une partie de l'armée, qui l'avait accompagné en Asie : 8500 fantassins macédoniens, un nombre égal des Compagnons de cavalerie, et la moitié de ses éléphants, c'est-à-dire 70, afin qu'il mène à son terme la guerre contre Eumène dans les meilleures conditions.

ARRIEN, *Histoire de la succession d'Alexandre*, éd. et trad. Pierre-Olivier Leroy, Paris, Les Belles Lettres, 2017.

**[Les 500 éléphants d'Héraklès]**

VIII. **6** [...] Hercule aussi prit beaucoup de femmes comme épouses – et une fille unique. **7** [...] Elle reçut de son père environ 500 éléphants, 4000 cavaliers, 130 000 fantassins.

**[La classe guerrière en Inde]**

XII. **2** La cinquième classe est, chez les Indiens, celle des guerriers [...] **3** [...] des serviteurs soignent leurs chevaux, nettoient leurs armes, mènent leurs éléphants, s'occupent de leurs chars et les conduisent.

**[Chasse, dressage et généralités sur l'éléphant en Inde]**

XIII. **1** Les Indiens chassent toute espèce de gibier comme les Grecs, mais leur manière de chasser l'éléphant ne ressemble à aucune autre, parce que aussi bien ces bêtes ne ressemblent à aucune autre. **2** Ils choisissent un lieu plat et exposé au soleil, puis ils creusent un fossé tout autour en laissant un emplacement qui suffirait pour le campement d'une grande armée. La largeur du fossé est de cinq brasses environ, la profondeur de quatre. **3** La terre qu'ils retirent en creusant, ils la déposent sur les deux bords du fossé en guise de mur ; **4** puis, dans le remblai du bord extérieur, ils se font des abris souterrains, en y ménageant des ouvertures ; par là la lumière peut pénétrer et ils observent les bêtes quand elles s'avancent et entrent dans l'enclos. **5** Alors, après avoir placé trois ou quatre femelles, les mieux apprivoisées, dans l'enceinte, ils laissent un seul accès par le fossé en y établissant un pont ; ils portent de la terre et de l'herbe pour le dissimuler aux bêtes, de peur qu'elles ne devinent le piège. **6** Les chasseurs se tiennent à l'écart, blottis dans les abris creusés dans le fossé ; or les éléphants sauvages ne s'approchent pas de jour des habitations ; mais, de nuit, ils ont coutume d'errer de tous les côtés et ils cherchent pâture en troupe, en suivant le plus fort et le plus courageux d'entre eux comme les vaches suivent le taureau. **7** Quand donc ils s'approchent de l'enceinte, ils entendent le berrissement des femelles, ils en sentent l'odeur, ils s'élancent à la course et se dirigent vers la barricade ; ils font le tour du fossé et quand ils ont trouvé le pont, ils se précipitent par là dans l'enceinte. **8** Les hommes alors, lorsqu'ils s'aperçoivent de l'entrée des éléphants sauvages, se divisent en deux groupes ; les uns s'empressent d'enlever le pont, les autres courent aux villages voisins et annoncent que les éléphants sont enfermés. **9** À cette nouvelle, les habitants montent sur le dos de leurs éléphants les plus courageux et les mieux dressés, puis ils courent dans la direction de l'enceinte, mais ils n'engagent pas immédiatement le combat et ils attendent que les éléphants sauvages souffrent de la faim et soient réduits par la soif. **10** Lorsqu'ils croient les bêtes affaiblies ils replacent le pont, font entrer leurs éléphants dans l'enclos ; d'abord s'engage une violente bataille entre les bêtes dressées et celles qui viennent d'être prises, puis, comme il est naturel, les éléphants sauvages sont vaincus, affaiblis qu'ils sont par le découragement et par la faim. **11** Les cornacs descendent alors de leurs bêtes, ils lient l'extrémité des pattes aux éléphants sauvages maintenant abattus ; puis ils ordonnent aux éléphants dressés de frapper les autres d'une grêle de coups pour les punir, jusqu'à ce qu'ils tombent à terre d'épuisement. Debout, auprès d'eux ils leur enfilent une corde autour du cou, puis montent sur les bêtes, qui sont couchées. **12** Pour qu'elles ne jettent pas à terre leur cornac et qu'elles ne se défendent pas, on leur a fait tout autour du cou une coupure avec un poignard bien aiguisé, on lie la corde à l'endroit de la coupure : leur blessure les oblige ainsi à tenir tête et le cou immobiles. **13** Si en effet elles essaient de tourner la tête pour se débattre, la corde frotte sur la plaie. Alors seulement les éléphants se tiennent tranquilles, ils reconnaissent leur défaite et se laissent conduire avec le lien par les éléphants dressés.

XIV. **1** Ceux qui sont trop jeunes ou trop mal constitués pour qu'on les garde, on les laisse s'enfuir dans leurs repères. **2** Les chasseurs emmènent dans les villages les bêtes prises et leur donnent d'abord des roseaux et de l'herbe à manger ; **3** mais ils restent abattus et ne veulent aucune nourriture ; alors les Indiens les entourent, battent des tambours et des cymbales, chantent, et arrivent ainsi à les apprivoiser. **4** L'éléphant est, en effet, intelligent plus que tout autre bête. On en cite qui ramassèrent d'eux-mêmes

le corps de leur cornac tué dans une bataille et l'emportèrent pour qu'on l'ensevelît ; d'autres qui lui firent un rempart de leur corps, quand il gisait à terre ; d'autres qui se sont battus pour le protéger, quand il était tombé ; l'un même, qui, dans un moment de colère, avait tué son cornac, mourut de repentir et de désespoir. **5** Pour moi, j'ai déjà vu un éléphant jouer des cymbales tandis que d'autres dansaient ; des cymbales étaient attachées aux membres antérieurs de la bête qui jouait, et à ce qu'on appelle la trompe, une autre cymbale. **6** L'éléphant frappait alternativement la cymbale contre ses deux pattes, avec la trompe, en mesure, les autres dansant en rond formaient un chœur ; ils levaient et pliaient les membres de devant tour à tour et ils réglèrent eux aussi leur pas sur le rythme que leur donnait le musicien. **8** La durée de la vie des éléphants est au plus de deux cent ans ; beaucoup meurent de maladie sans atteindre cet âge. **9** Pour leurs yeux, on emploie comme remède le lait de vache qu'on y verse ; pour les autres maladies, le vin rouge qu'on leur fait boire ; pour leurs blessures, on y met de la viande de porc cuite, dont on leur fait une application. Voilà comment les Indiens soignent leurs éléphants.

**[Les éléphants et les chars, moyens de transport les plus honorables.]**

**Valeur de l'éléphant en Inde]**

XVII. **1** Les Indiens [...] voyagent généralement à dos de chameaux, de chevaux, d'ânes, et les riches à dos d'éléphants. **2** C'est en effet sur des éléphants que font route les rois dans l'Inde. Le moyen de transport le plus honorable est ensuite le char à quatre chevaux, puis le chameau. [...] **3** Chez eux les femmes les plus sages ne peuvent être séduites par aucun cadeau ; pourtant une femme s'abandonne à qui lui a fait présent d'un éléphant. Les Indiens ne trouvent pas déshonorant qu'on se donne pour ce prix ; une femme est fière au contraire que sa beauté passe pour valoir le prix d'un éléphant.

**[326 : préparatifs d'Alexandre pour le retour en Perse]**

XIX. **1** Quand tout fut prêt pour le départ, il ordonna à Kratéros de passer sur la rive opposée de l'Hydaspe avec de l'infanterie et de la cavalerie ; de l'autre côté Héphestion suivant une marche parallèle avec une armée plus nombreuse encore que celle de Kratéros. Héphestion emmenait les éléphants, au nombre d'environ deux cents.

**[Les Macédoniens se nourrissent de viande de chameau]**

XXIX. **5** Partis de là, après avoir franchi 800 stades, ils mouillent chez les Taens ; sur la côte étaient situés de misérables petits villages ; les habitants abandonnent leurs maisons et les Grecs trouvent un peu de blé et des fruits de dattiers. Ayant abattu sept chameaux que leurs propriétaires avaient laissés, ils en mangèrent la viande.

**[311 : Ptolémée envoie à Séleucos des secours à dos de chameaux]**

XLIII. **1** A droite de la mer Érythrée, au-delà de la Babylonie, s'étend la partie principale de l'Arabie. D'un côté la frontière en est la mer qui baigne les côtes de Phénicie et de Palestine, de l'autre à l'Occident jusqu'à la Méditerranée l'Égypte en marque la limite. **2** L'Océan forme un golfe le long de l'Égypte, et il est évident que puisque ce golfe communique avec la haute mer on pourrait facilement y pénétrer par mer de Babylone. **3** Mais aucun navigateur n'a jamais longé ces côtes désertes et brûlées du soleil, à moins d'y être poussé par les flots. **4** Les soldats de l'armée de Cambyse qui ont pu parvenir jusqu'à Suse, les secours envoyés par Ptolémée fils, de Lagos, auprès de Séleukos Nikator à Babylone à travers l'Arabie, **5** ont franchi un isthme, et se sont hâtés de traverser en huit jours en tout cette contrée desséchée et déserte, à dos de chameaux ; leurs bêtes portaient l'eau nécessaire et ils faisaient route de nuit ; de jour ils ne pouvaient endurer l'air libre à cause de la chaleur.

ARRIEN, *L'Inde*, éd. et trad. Pierre CHANTRAINE, Paris, Les Belles Lettres, 1927 (3<sup>ème</sup> tirage, 1968).

**[Cataphractes, chars à faux et éléphants dans *la Tactique*]**

II. 2 [...] le reste combat sur l'une ou l'autre sorte de monture. À la deuxième sorte appartiennent d'abord à la cavalerie, qui précisément utilise des chevaux, puis ceux qui montent des éléphants, comme les armées des Indiens, des Éthiopiens, et plus tard des Macédoniens, des Carthaginois et à l'occasion des Romains. 3 De ceux qui combattent à cheval, une partie serait à proprement parler appelée la cavalerie, et une autre partie est montée sur des chars. Et dans la cavalerie, les uns sont des cavaliers, les autres sont nommés amphippes. Les cavaliers sont ceux qui montent un seul cheval, et les amphippes ceux qui mènent deux chevaux sans selle attachés ensemble de manière à sauter de l'un à l'autre. 4 Quant au combat engageant ceux qui montent des éléphants, il n'a qu'une forme, sauf quand il arrivait que les éléphants portent des tours (πύργους). On équipait même les défenses (ὀδόντες) de certains d'entre eux d'un fer (σιδήρω) aigu (ὀπλισμένοι), à la fois pour les rendre plus tranchantes et pour éviter qu'elles ne se brisent facilement. 5 Le combat engageant ceux qui montent des chars (τῶν ἀρμάτων) prend des formes bien plus variées que les précédents. Soit les chars étaient simples, comme ceux de la guerre de Troie, soit ils portaient des faux (ἡ δρεπανηφόρα, ὡς ὕστερον), comme plus tard ceux des Perses ; soit les chevaux étaient couverts d'une protection, soit ils ne l'étaient pas, soit le timon (τοῦ ῥυμοῦ) était simple, soit il était double ; d'autres en avaient même plus de deux.

IV. 1 Pour ce qui est de la cavalerie et de son équipement, soit elle est cataphractaire (κατάφρακτος), soit elle est sans protection (ἄφρακτος). La cavalerie cataphractaire (κατάφρακτος) est constituée de chevaux et de cavaliers totalement protégés, les uns de cuirasses faites de lames coupées en écailles, ou de lin, ou de corne, et des cuissards, et les chevaux portent des protections sur les flancs et des chanfreins ; la cavalerie sans protection est tout l'inverse. 2 Parmi eux, les uns portent des lances, lance longue (contos) ou javelot (lonkhé), les autres ne sont que des tirailleurs (acrobolistai). 3 Ceux qui portent la lance s'approchent des rangs ennemis, se battent avec leurs lances ou bousculent l'adversaire dans leur assaut avec leurs lances longues, comme les Alains et les Sauromates [...] 4 Certains de la première sorte portent un bouclier long et sont nommés porteurs de boucliers (thureaphoroi), et d'autres, privés de cela, ne combattent qu'avec la lance et la lance longue ; ce sont ceux qui sont proprement appelés porteurs de lance ou porteurs de lance longue ; mais certains les nomment porteurs de javeline (xustophoroi). [...]

XIX. 1 Concernant les chars et les éléphants, il m'a semblé que c'était un effort inutile d'énumérer leurs formations, les noms de ces formations, leurs officiers et les noms de ses officiers car j'aurais été sur le point de parler de choses aujourd'hui sorties de l'usage depuis longtemps. 2 En effet, jamais les Romains n'ont pratiqué le combat de chars, et les Barbares, les Européens du moins, n'ont jamais utilisé de chars, si ce n'est les habitants des îles appelées britanniques, situées dans la mer extérieure, la grande mer. 4 Chez les Asiatiques, ce sont les Perses qui se sont exercés à la manœuvre de chars à faux tirés par des chevaux cataphractes, depuis l'époque de Cyrus. 5 et encore avant eux, les Grecs d'Agamemnon et les Troyens de Priam, mais avec des chevaux non protégés. Les Cyrénéens aussi combattaient principalement sur les chars. 6 Mais toutes ces pratiques sont tombées en désuétude et l'usage d'éléphants pour la guerre, lui aussi, si ce n'est peut-être chez les Indiens ou les Éthiopiens du haut pays, est tombé en désuétude.

ARRIEN, *L'Art tactique*, éd. et trad. Pierre-Olivier LEROY, Paris, Les Belles Lettres, 2017.

# Appien

(fin I<sup>er</sup> siècle – après 161)

## [L'armée de Ptolémée]

**Préface. X. 39** À eux seuls, les rois de mon pays disposaient d'une armée de deux cents mille fantassins et quarante mille cavaliers, de trois cents éléphants de guerre, de deux mille chars de combat, ainsi que d'armes de rechange pour trois cents mille hommes.

## [L'expédition de Pyrrhos]

**Livre samnite. Fr. 8. 1** Après le naufrage, Pyrrhos, le roi d'Épire, vint aborder à Tarente [...].

Fr. 10. **10** Comme aucune ouverture de paix ne lui parvenait du sénat, Pyrrhos se hâtait en direction de Rome, ravageant tout <en chemin> et il eut le temps d'arriver jusqu'à Anagni ; mais, comme son armée était alourdie par le butin et le grand nombre des prisonniers, remettant la bataille à plus tard, il battit en retraite vers la Campanie, les éléphants étant en tête de colonne, et il répartit ses troupes entre les différentes villes afin qu'elles y prennent leurs quartiers d'hiver.

Fr. 11. **6** À la suite de quoi celui-ci passa en Sicile avec les éléphants, huit mille <fantassins...> cavaliers, après avoir promis à ses alliés qu'il reviendrait de Sicile en Italie [...].

APPIEN, *Histoire romaine*, t. 1, La préface de l'*Histoire romaine* et les fragments des livres I – V, éd. et trad. Paul GOUKOWSKY, Paris, Les Belles Lettres, 2020.

## [Préparatifs des Romains au début de la guerre antiochique]

XVII. **71** En hâte, avec les troupes alors disponibles (deux mille cavaliers, vingt mille fantassins et quelques éléphants), les Romains, sous le commandement de Manius Acilius Glabrio, passèrent de Brindes à Apollonia et marchèrent sur la Thessalie [...] <sup>22</sup>.

## [191 : bataille des Thermopyles]

XVIII. **83** Le roi (Antiochos III) [...] disposa [...] sur sa gauche, le long de la mer, les éléphants (ἐλέφαντας) avec le bataillon d'appui qui les accompagnait toujours.

## [189 : bataille de Magnésie du Sipyle]

XXXI. **160** Estimant qu'aucun des éléphants (ἐλεφάντων), originaires de Libye (Λιβύης), dont il disposait ne lui serait utile, attendu qu'ils étaient moins nombreux et de plus petite taille, car libyens (et les petits ont peur des grands), il les plaça tous à l'arrière.

XXXII. **162** [...] Chacun de ces bataillons alignait cinquante hommes de front sur trente-deux de profondeur, et chacun était flanqué de vingt-deux éléphants <sup>23</sup>. La phalange avait l'aspect d'un rempart et les éléphants (τῶν ἐλεφάντων) de tours. **163** Telle était l'infanterie d'Antiochos ; de part et d'autre de celle-ci, des cavaliers avaient été rangés –des Galates, des *cataphractes* (κατάφρακτοι), et ce que l'on appelle l'*agèma* des Macédoniens. Eux aussi sont des cavaliers d'élite, et c'est pourquoi on les appelle « *agèma* ». **164** Ces unités se trouvaient dans l'alignement de la phalange, de part et d'autre. Après celles-ci avaient pris position, aux ailes : à droite, un certain type de fantassins armés à la légère et des cavaliers du corps des Compagnons, armés de boucliers d'argent, ainsi que mille deux cent archers à cheval ; à gauche, des peuplades Galates [...], un certain nombre de Cappadociens [...], puis des mercenaires [...], puis une autre cavalerie cataphracte, et ce que l'on appelait la cavalerie des Compagnons, armée à la légère. **165** (Antiochos) semble avoir mis ses espoirs dans ses cavaliers, qu'il disposa en grand nombre en première ligne, et aussi fait preuve d'incompétence militaire en concentrant dans un petit espace sa phalange en formation serrée, elle en qui il aurait dû placer principalement sa confiance, car elle était très bien entraînée. **167** Après eux venaient d'autres archers à cheval, Dahae, Mysiens, Élyméens, et Arabes –ces derniers, assis sur des chamelles très rapides (καὶ Ἄραβες, οἱ

<sup>22</sup> Tite-Live attribue au consul seize éléphants (XXXVII. 39. 13).

<sup>23</sup> Si l'on recoupe ce récit de la bataille de Magnésie avec celui de Tite-Live, on comprend que chaque bataillon était en fait flanqué de deux éléphants. Ainsi le nombre total d'éléphants présents au centre avec la phalange s'élève à vingt deux.

καμήλους ὄξυτάτας), tirent aisément de l'arc depuis leur position élevée et, chaque fois qu'ils en viennent au combat rapproché, ils utilisent des sabres longs et effilés. **168** En outre, des chars armés de faux avaient été disposés dans l'espace entre les deux armées, pour se battre en avant de la ligne de front. Et il leur avait été dit de se replier après le premier engagement.

XXXIII. **169** [...] Chacune des deux (armées) avait été équipée pour provoquer l'effroi, terrible qu'elle était par son importance et sa belle ordonnance. **170** Antiochos commandait personnellement les cavaliers de l'aile droite. Séleucos, le fils d'Antiochos, ceux de l'aile opposée, Philippe l'*Eléphantarque* la phalange, Mendis et Zeuxis les troupes placées en avant des lignes. **171** Mais la journée devint brumeuse et sombre : le spectacle offert par ce déploiement perdait de sa netteté et tous les tirs des archers étaient moins précis, comme il est naturel quand l'atmosphère est humide et sombre. **172** Ayant remarqué cela, Eumène n'eut qu'un seul souci : redoutant surtout la charge impétueuse des chars rangés contre lui, il rassembla tous les archers, frondeurs et autres troupes légères dont il disposait et leur ordonna de contourner les chars au pas de course en dirigeant leurs tirs sur les chevaux et non sur les combattants portés. Dans un attelage en effet, quand un cheval se bat avec son compagnon de joug, le char devient totalement inefficace et les autres unités perdent beaucoup de leur belle ordonnance, car les troupes amies redoutent les faux. **173** Ce fut précisément ce qui se produisit alors. Criblés de blessures, les chevaux emportaient les chars en tous sens dans les rangs amis : les chamelles (κάμελοι) furent les premières à ressentir les effets du désordre, car elles étaient placées à proximité des chars ; après elles, ce fut le tour de la cavalerie des cataphractes qui, en raison de leur lourd équipement, ne pouvaient esquiver les chars aisément. **174** Le tumulte était grand désormais et l'agitation confuse : après avoir pris naissance surtout dans ces unités, elle gagnait tout le front, et les suppositions que l'on faisait dépassaient l'exacte vérité. Comme il est naturel quand la distance est grande, la foule compacte, les clameurs confuses et la peur profonde, même ceux qui se trouvaient à proximité des victimes ne pouvaient comprendre exactement ce qui se passait, et chaque unité amplifiait les suppositions qu'elle transmettait à ses voisins.

XXXIV. **175** Ayant obtenu ce premier succès, comme tout le secteur du front occupé par les chars et les chamelles se trouvait dégarni, Eumène prit la tête de ses propres cavaliers ainsi que tous les Romains et Italiens rangés à côté de lui et il les mena contre les unités qui lui faisaient face (les Galates, les Cappadociens et le groupement de mercenaires) en poussant de grands cris pour exciter ses soldats contre des hommes sans expérience du combat qui n'étaient plus couverts par leur première ligne de défense. **176** Ils lui obéirent et leur charge irrésistible mit en fuite ces unités ainsi que les troupes qui leur étaient associées, cavaliers et *cataphractes*, parmi lesquels depuis longtemps les chars mettaient le désordre : ils rattrapaient et massacraient surtout ces derniers, que leur lourdeur empêchait d'esquiver ou de voler aisément. **177** Telle était la situation à gauche de la phalange macédonienne.

XXXV. **178** Formée à l'étroit en rectangle, en tant qu'associée à de la cavalerie, la phalange macédonienne, se trouvant, sur chaque flanc, dégarnie de cette cavalerie [...] Domitius l'avait encerclée facilement [...] la phalange était très durement éprouvée. **183** (Les Romains) leur causaient du dommage, jusqu'au moment où les éléphants, qui se trouvaient dans les rangs de la phalange macédonienne, s'affolèrent et cessèrent d'obéir à leurs cornacs, ce qui bouleversa le bon ordre de la retraite.

XXXVI. **186** [...] Mais quand il eut sous les yeux le spectacle de la défaite et vit la plaine entière couverte des cadavres des siens –hommes, chevaux et éléphants (ἐλεφάντων)- [...] Antiochos s'enfuit sans se retourner et arriva à Sardes avant le milieu de la nuit. **189** [...] Quant aux éléphants (τῶν ἐλεφάντων), certains furent tués et quinze capturés.

**[189 : Publius fait référence aux préliminaires de Sardes devant les ambassadeurs d'Antiochos]**

XXXVIII. **197** Nous continuons à lui offrir les conditions que nous lui propositions antérieurement (avec quelques menues additions), conditions qui nous seront utiles à nous et avantageuses pour sa sécurité à l'avenir. **198** [...] Qu'il livre tous les éléphants qu'il possède ainsi que les navires que nous exigerons [...] ; qu'à l'avenir il n'ait pas d'éléphants et juste le nombre de navires que nous fixerons [...] <sup>24</sup>.

---

<sup>24</sup> Il s'agit ici d'une des clauses du traité d'Apamée, imposé par les Romains aux Séleucides en 188.

**[162 : massacre des éléphants séleucides et destruction des navires par le feu]**

XLVI. **239** Apprenant d'autre part l'existence, en Syrie, d'une troupe d'éléphants et de navires dépassant le nombre qui avait été fixé, ils (les Romains) envoyèrent à Antiochos des ambassadeurs, qui devaient faire abattre ces éléphants et incendier ces navires. **240** Ce fut un spectacle pitoyable que le massacre des animaux, apprivoisés et peu nombreux, et l'incendie des navires. Et à Laodicée un certain Leptine, qui n'avait pas supporté de voir cela, assassina le chef de ces ambassadeurs, Gnaeus Octavius, alors qu'il s'exerçait au gymnase.

APPIEN, *Histoire romaine*, Livre XI, éd. et trad. Paul GOUKOWSKY, Paris, Les Belles Lettres, 2007.

**[88 : bataille de l'Amnias]**

XVII. **63** Il disposait également de troupes auxiliaires : son propre fils Arcathias lui avait amené de la Petite Arménie dix mille cavaliers, [...], Cratère cent trente chars (ἄρματα).

XVIII. **64** [...] Ce fut dans une vaste plaine bordant le fleuve Amneios que Nicomède et les généraux de Mithridate perçurent chacun la présence de l'adversaire et rangèrent en bataille, Nicomède toutes ses troupes, Néoptolème et Archélaos l'infanterie légère seulement, ainsi que la cavalerie d'Arcathias et quelques chars : la phalange, en effet, était encore en marche. **66** Ce que voyant Nicomède se porta de son côté à sa rencontre, et ce lieu devint le théâtre d'un grand combat meurtrier. Comme Nicomède avait rompu le dispositif ennemi, les soldats de Mithridate durent décrocher, jusqu'au moment où, attaquant sur la droite, Archélaos chargea les poursuivants. Ceux-ci firent volte-face pour se porter contre lui. Mais il se retira pas à pas, afin que Néoptolème et ses troupes eussent la possibilité d'interrompre leur repli et de revenir. Lorsqu'il conjectura que cela suffisait, il fit demi-tour et les chars armés de faux (τὰ δρεπανηφόρα ἄρματα), s'abattant sur les Bythiniens de toute la violence de leur élan, ouvrirent des brèches dans leurs rangs : les uns étaient tranchés en deux (διέκοπτε) d'un seul coup, les autres déchiquetés (διέτεμνε). **67** Ce qui se passait frappait d'effroi l'armée de Nicomède, à chaque fois qu'ils voyaient des hommes coupés en deux (ἡμιτόμους) encore vivants (ἔτι ἔμπνους), ou éparpillés en mille morceaux (ἐς πολλὰ διερριμμένους), ou restés suspendus (ἀπηρητημένους) aux faux (τῶν δρεπάνων). La nausée (Ἀηδία) provoquée par ce spectacle (τε μᾶλλον ὄψεως), plus qu'une défaite militaire, leur inspira une peur (φόβου) qui mit le désordre dans leurs rangs. **68** Une fois qu'ils furent désorganisés, Archélaos les attaqua de front, tandis que tombaient sur leurs arrières Néoptolème et Arcathias, qui avaient interrompu leur repli et fait demi-tour. Eux se défendirent longtemps, faisant face à leurs deux adversaires. Mais quand la majeure partie d'entre eux fut tombée, Nicomède s'enfuit vers la Paphlagonie avec les survivants, sans même que la phalange de Mithridate fût encore entrée en action [...]

**[86 : bataille de Chéronée]**

XLII. **161** Lorsqu'il vit l'adversaire établir son camp près de Chéronée sur un terrain accidenté où, si l'on ne remportait pas la victoire, on n'avait aucune possibilité de battre en retraite, il occupa lui-même une vaste plaine voisine et passa aussitôt à l'offensive, avec l'intention de contraindre, même contre son gré, Archélaos à la bataille, pendant que les Romains disposaient d'une plaine en pente douce, favorable à la poursuite comme au repli, alors qu'Archélaos était environné d'escarpements qui ne permettraient en aucune façon à son armée de participer tout entière au combat, puisque les accidents du terrain l'empêchaient de se reformer en masse ; et, si ses troupes étaient mises en fuite, les ravins rendraient cette dernière catastrophique. **162** C'est en fonction de tels calculs que Sylla faisait surtout confiance aux difficultés du terrain et marchait à l'ennemi [...] Mais comme Sylla marchait déjà contre lui, il se rendit compte, tardivement et non sans mal, des difficultés du terrain, et il envoya en avant quelques cavaliers barrer la route à l'ennemi. **163** Comme ceux-ci avaient été mis en déroute et bousculés jusqu'aux ravins, il envoya un nouveau détachement de soixante chars (ἄρματα) avec l'espoir qu'une charge vigoureuse pourrait entamer les légions ennemies et y ouvrir des brèches. **164** Mais les Romains ouvrirent leurs rangs et les chars, dans leur élan, manquèrent leur but et furent emportés jusqu'aux lignes arrière : comme ils avaient de la difficulté à tourner, les hommes des derniers rangs les encerclèrent et les mirent hors de combat en les criblant de javelots.

APPIEN, *Histoire romaine*, Livre XII, éd. et trad. Paul GOUKOWSKY, Paris, Les Belles Lettres, 2001.

# Élien le tacticien

(I<sup>er</sup> – II<sup>e</sup> siècle)

2. **9** (= 2.11K) The cavalry forces, which we distinguished earlier from the chariots, are organized in squadrons (ilai), and are either cataphracts (κατάφρακτος) or not cataphracts. The cataphracts (κατάφρακτος) are those troops among whom the bodies of both the horses and the men are covered all over with armour (θώραξι πάντοθεν σκέπουσα).

2. **10** (= 2. 12K) Of those which are not cataphracts (τῶν δὲ μὴ καταφράκτων), some are spear-bearing cavalry (δορατοφόροι), while others are skirmishers (ἀκροβολισταί). Spear-bearing cavalry, then, are those that engage the enemy at close quarters and fight hand to hand on horseback with spears. Of these some have long shields, and are therefore called shield-bearing cavalry (thyrophoroi). Some others use spears alone without shields, and are properly called spear-bearing, and others lancers (xystophoroi).

2. **12** (= 2. 15K) These, then, are the different subdivisions, nine in number, of the troops in the camps : heavy infantry targeteers (peltasts), light-armed infantry, spear-bearing cavalry, mounted javelin-men, mounted archers, cataphracts, chariots and elephants.

16. **3** [...] Two *epixenagiai* are a *stiphos*, of 4, 096 men. Two *stiphe* are an *epitagma*, of 1, 024 files and 8, 192 men.

22. **1** Regarding the ordering of the chariots and the elephants, though we rarely find any use for these arms, we shall nonetheless set forth their nomenclature, as employed by our predecessors, to complete this discussion.

22. **2** For in the chariot-corps, two chariots are called a zygarchy, two zygarchies a *syzygia*, two syzygias an *episyzygia*, two episyzygia a harmatarchy, two harmatarchies a wing (keras), and two wings a phalanx.

22. **3** If more than one kind of chariot-phalanx is to be used, the same nomenclature can be employed for each phalanx. Some chariots are « light-armed », others are equipped with scythes.

23. In the elephant-corps, the commander of one elephant is called a zoarch, the commander of two a therarch and his unit a therarchy, the commander of four an epitherarch and his unit a epitherarchy, the commander of eight an ilarch and his unit an ilarchy, the commander of 16 a elephantarch and his unit an elephantarchy, the commander of 32 a keratarch (« wing commander ») or a merarch and his unit a keratarchy. And a unit of 64 we call a phalanx of elephants, and (if we wish) the leader of two wings a phalangarch.

AELIAN, *Tactica Theoria*, éd. et trad. Andrew M. DEVINE, « Aelian's Manual of Hellenistic Military Tactics: A New Translation from the Greek with an Introduction », *The Ancient World*, v. XIX. n. 1-2, p. 31-64, Chicago, 1989.

# Florus

(ca. 70 – ca. 140)

## [Les campagnes de Pyrrhos en Italie]

I. 13. (I. 18.) **6** [...] Pyrrhus [...] avec toutes les forces de l'Épire, de la Thessalie, de la Macédoine et – inconnus jusqu'alors – des éléphants, il arrivait sur terre et sur mer avec des hommes, des chevaux et des armes et, pour combler le tout, l'épouvante causée par des bêtes sauvages. **7** Près d'Héraclée et du Liris, fleuve de Campanie, eut lieu avec le consul Laevinus la première bataille : elle fut si terrible qu'Obsidius, commandant un escadron de Férente, s'élançant sur le roi, le bouscula et le força à quitter le combat, après avoir jeté ses insignes royaux. **8** C'en était fait, si les éléphants, transformant la bataille en spectacle, ne s'étaient précipités en avant, épouvantant par leur taille comme par leur aspect difforme, par l'étrangeté de leur odeur en même temps que par leurs cris aigus, les chevaux qui, croyant ces bêtes inconnues d'eux plus redoutables qu'elles n'étaient, semèrent au loin le carnage. **9** On combattit mieux ensuite, à Asculum en Apulie, sous le consulat de Curius et Fabricius. La crainte inspirée par ces animaux s'était désormais calmée et Gaius Numicius, hastat de la quatrième légion, avait montré, en coupant la trompe de l'un d'eux, que ces bêtes pouvaient mourir. **10** C'est pourquoi on concentra sur elles le tir des javelots et les torches qu'on lança sur leurs tours recouvrirent toutes les colonnes ennemies de débris enflammées : il n'y eut pour mettre fin au désastre que l'interruption de la nuit et lui-même, le dernier à fuir, blessé à l'épaule, fut ramené par ses gardes sur ses propres armées. **11** La bataille suprême, celle de Lucanie, eut lieu près de ce qu'on appelle les « campi Arusini », avec les mêmes chefs que la précédente, mais cette fois la victoire fut totale. **12** L'issue du combat que l'on aurait dû attendre du courage, ce fut le hasard qui la fournit. Comme les éléphants avaient été menés à nouveau en première ligne, le petit de l'un d'eux, ayant reçu un javelot sur la tête, changea de route sous la douleur du coup ; alors que, revenant en arrière, il semait la dévastation parmi les siens en poussant des plaintes stridentes, sa mère le reconnut et bondit comme pour le venger, puis jeta la confusion autour d'elle, écrasant tout de sa lourde masse comme s'il s'agissait d'ennemis. **13** Ainsi les mêmes animaux qui nous avaient enlevé la première victoire rendirent la deuxième indécise et nous donnèrent sans conteste la troisième. **17** Quelle sorte d'hommes furent-ils donc, ceux qui, nous apprit-on, furent écrasés par les éléphants dans la première bataille ? Tous portaient leurs blessures à la poitrine, certains ayant, en mourant entraîné leurs ennemis dans la mort, tous, l'épée à la main, le visage gardant l'air menaçant et, dans la mort même, leur colère vivant encore. **18** Alors Pyrrhus : « [...] je suis bien issu de la semence d'Hercule [...] ». **28** Mais il n'y eut rien que le peuple romain contemplât avec plus de plaisir que ces animaux qu'il avait redoutés, avec leurs tours – et qui, non sans avoir quelque sentiment de leur captivité, suivaient, tête basse, les chevaux vainqueurs.

## [189 : bataille de Magnésie du Sipyle]

I. 24. (II. 8.) **13** Qu'Athènes ne soit pas trop fière ! Avec Antiochus, nous avons vaincu Xerxès, avec Aemilius, nous avons égalé Alcibiade, avec Éphèse, nous avons fait aussi bien que Salamine ! **14** Puis, sous le consulat de Scipion [...] **15** On dresse le camp près du fleuve Méandre et du mont Sipyle. C'est là que le roi – avec quels renforts ! quelles forces ! c'est chose incroyable à dire – s'était installé. **16** Trois cent mille fantassins, cavaliers et chars armés de faux, pas moins. En outre, il avait fortifié les deux ailes de sa ligne de bataille avec des éléphants d'une taille gigantesque ; l'or, la pourpre, l'argent et l'ivoire de leurs défenses jetaient des éclairs. **17** Mais toutes ces forces furent gênées par leur propre grandeur ; en outre, la pluie qui s'était mise soudain à tomber en abondance avait, par une chance extraordinaire, détérioré les arcs des Perses. Ce fut d'abord le désordre, puis la fuite, ensuite le triomphe. Au vaincu qui suppliait, on décida d'autant plus volontiers d'accorder la paix et une partie de son royaume, qu'il avait si facilement lâché prise.

## [121 : bataille du Confluent]

I. 37. (III. 3.) **5** Rien n'épouvanta plus les Barbares que nos éléphants, dont le caractère sauvage était bien en accord avec celui de ces peuplades.



# Pausanias

(ca. 115 – ca. 180)

## [Les éléphants de Pyrrhos]

12. 3 Comme il savait parfaitement que ses forces n'étaient pas suffisantes pour combattre les Romains, il se préparait à lancer sur eux ses éléphants (τοὺς ἐλέφαντας). Ce fut Alexandre le premier des souverains d'Europe qui eut des éléphants (Ἐλέφαντας), quand il eut vaincu Poros et anéanti l'empire des Indes<sup>25</sup>. Après la mort d'Alexandre d'autres rois en eurent, mais Antigone, lui, un très grand nombre. Pyrrhos avait pris ces animaux dans sa bataille contre Démétrios. Quand ces bêtes apparurent, les Romains furent pris de panique, car ils pensèrent à tout sauf à des animaux. 4 L'ivoire, du moins ce qui concerne son emploi pour les œuvres d'art et les instruments domestiques, était connu du monde entier depuis longtemps, c'est bien évident. Mais les animaux eux-mêmes, avant la traversée des Macédoniens en Asie, personne n'en avait jamais vu, à part les seuls Indiens, les Lybiens et les peuples qui étaient leurs voisins. Homère en fournit la preuve qui, dans ses vers, a décrit les lits des rois et les maisons des plus riches d'entre eux comme garnis d'ivoire, mais qui n'a fait nulle part mention de l'éléphant en tant qu'animal. S'il en avait pu ou entendu parler, il y aurait fait allusion bien plutôt, à mon sens, qu'à la lutte des Pygmées et des grues.

PAUSANIAS, *Description de la Grèce*, Livre I, L'Attique, éd. et trad. Michel CASEVITZ, Jean POUILLOUX et François CHAMOIX, Paris, Les Belles Lettres, 1992.

## [Le monument érigé pour Pyrrhos, à Argos]

21. 4 The building of white marble in just about the middle of the marketplace is not, as the Argives declare, a trophy in honor of a victory over Pyrrhos of Epeiros, but it can be shown that his body was burned here, and that this is his monument, on which are carved in relief the elephants and his other instruments of warfare. This building then was set up where the pyre stood, but the bones of Pyrrhos lie in the sanctuary of Demeter, beside which, as I have shown in my account of Attica, his death occurred. At the entrance to this sanctuary of Demeter you can see a bronze shield of Pyrrhos hanging dedicated over the door.

PAUSANIAS, *Description of Greece*, II, Corinth, éd. et trad. William H. S. JONES et Henry A. OMEROD, Londres/Cambridge, The Loeb Classical Library, 1918. Traduction remaniée par Gregory NAGY, 2018.

## [Les chameaux de Xerxès, attaqués par des lions]

5. 4 [...] La partie montagneuse de la Thrace qui se trouve en deçà du Nestos, dont le cours traverse le pays d'Abdère, nourrit diverses bêtes sauvages, et en particulier des lions qui, notamment, s'attaquèrent autrefois à l'armée de Xerxès et causèrent des dommages aux chameaux qui apportaient le ravitaillement.

PAUSANIAS, *Description de la Grèce*, Livre VI, L'Élide (II), éd. et trad. Michel CASEVITZ, Jean POUILLOUX et Anne JACQUEMIN, Paris, Les Belles Lettres, 2002.

21. 2 [...] I saw also Indian camels with the color of leopards.

PAUSANIAS, *Description of Greece*, IX, Boeotia, éd. et trad. William H. S. JONES et Henry A. OMEROD, Londres/Cambridge, The Loeb Classical Library, 1918. Traduction remaniée par Gregory NAGY, 2018.

---

<sup>25</sup> Ce propos est inexact puisqu'Alexandre a obtenu des éléphants avant d'arriver en Inde.

# Lucien de Samosate

(ca. 120 – après 180)

## [Dionysos affronte les éléphants indiens]

1. Lorsque Dionysos conduisit son armée contre les Indiens [...], on dit que ces peuples le méprisèrent d'abord, au point qu'ils ne firent que rire de son expédition, ou plutôt qu'ils prirent en pitié un téméraire qu'ils voyaient déjà foulé aux pieds par les éléphants, s'il osait entrer en ligne.
3. [...] Cependant, quand ils eurent appris que le dieu incendiait le pays, brûlait les villes avec leurs habitants [...] alors ils coururent aux armes, sellèrent et bridèrent leurs éléphants, les chargèrent de tours et marchèrent à l'ennemi [...].
4. Quand les deux partis se furent rapprochés et furent en vue l'un de l'autre, les Indiens ayant rangé les éléphants en avant s'avancèrent en phalange. [...] Aussitôt les Indiens et leurs éléphants lâchent pied et fuient en désordre, sans oser s'avancer jusqu'à la portée du trait [...].

LUCIEN DE SAMOSATE, *Œuvres complètes*. Dionysos, éd. et trad. Émile CHAMBRY (révisée et annotée par Alain BILLAULT et Émeline MARQUIS), Paris, Robert Laffont, 2015.

## [Alexandre se fâche contre Aristoboulos]

12. [...] Tel fut le cas d'Alexandre. Aristoboulos décrivit un duel entre Alexandre et Poros, et choisit de lire au roi ce passage de son œuvre (il pensait lui faire plaisir en lui prêtant mensongèrement des exploits et en exagérant les faits au mépris de la vérité). Alexandre prit le livre (il se trouve qu'ils naviguaient sur l'Hydaspe), et le jeta brutalement dans l'eau en ajoutant : « Tu devrais subir le même sort, Aristoboulos, pour me faire combattre ainsi en duel et tuer des éléphants avec un seul javelot. » [...]

LUCIEN DE SAMOSATE, *Œuvres complètes*. Comment il faut écrire l'Histoire, éd. et trad. Anne-Marie OZANAM, Paris, Les Belles Lettres, 2018.

## [Les Garamantes chassent dans le sud de la Libye]

2. [...] Leur gibier consiste en ânes sauvages, en ces grandes autruches qui se déplacent sans quitter la terre, en singes principalement, et parfois en éléphants. Ce sont les seuls animaux qui résistent à la soif et supportent d'être exposés assez longtemps à l'ardeur violente du soleil. [...]

LUCIEN DE SAMOSATE, *Œuvres complètes*. Sur les Dipsades, éd. et trad. Anne-Marie OZANAM, Paris, Les Belles Lettres, 2018.

## [ca. 275 : « bataille des éléphants »]

8. [...] du centre s'apprêtaient à charger quatre-vingts chars équipés de faux (τὰ ἄρματα δρεπανηφόρα) et deux fois autant de chars à deux chevaux. À cette vue, Antiochos désespéra vraiment de sa situation, les jugeant impossibles à vaincre. [...]
9. Mais Théodotas de Rhodes, homme valeureux et habile tacticien, qui se trouvait à ses côtés, ne le laissa pas s'abandonner au découragement. Antiochos avait seize éléphants. Théodotas ordonna de les tenir cachés dans un premier temps, pour qu'on ne les voie pas surplomber l'armée de leur haute taille ; puis quand le signal de la trompette aurait retenti, qu'il faudrait engager la bataille et en venir aux mains, lorsque la cavalerie des ennemis chargerait et que les Galates, ouvrant leur phalange en s'écartant, lanceraient leurs chars, il faudrait alors faire avancer quatre éléphants contre chaque aile de cavaliers, et lancer les huit autres contre les conducteurs de chars et de chariots à deux chevaux (τοὺς ὀκτὼ δὲ ἀντεπαφεῖναι τοῖς ἄρματιλάταις καὶ συνωριασταῖς). S'ils pratiquaient cette manœuvre, affirma-t-il, les chevaux seraient effrayés (φοβηθήσονται) et se retourneraient dans leur fuite contre les Galates.
10. Et c'est ce qui se produisit. Les Galates et leurs chevaux, qui n'avaient jamais vu d'éléphants auparavant, furent épouvantés par ce spectacle extraordinaire : alors que les bêtes (τῶν θηρίων) étaient encore loin, ils n'eurent pas plus tôt entendu leur barrissement et vu leurs défenses (τοὺς ὀδόντας), dont l'éclat se distinguait d'autant mieux qu'il sortait d'un corps tout noir (μέλανος), et leurs trompes dressées (τὰς προνομαίας ὑπεραιωρουμένας) comme pour les saisir, qu'ils lâchèrent pied et prirent la fuite, dans un désordre total. Les fantassins se perçaient les uns les autres avec leurs lances ; ils étaient piétinés par

les cavaliers qui se ruaient sur eux à toute vitesse. Les chars, se retournant eux aussi contre leurs propres troupes, se frayèrent un passage à travers elles, non sans verser le sang (ἔμπαλιν) et, comme dit Homère, *Les chars se renversaient dans un bruit de cymbales*<sup>26</sup>. Quant aux chevaux, incapables de supporter la vue des éléphants, dès qu'ils cessèrent de courir droit devant eux, ils jetèrent à bas les conducteurs (τοὺς ἐπιβάτας ἀποβαλόντες) : *Les chars vides sonnaient dans un bruit de crotales*<sup>27</sup>. Ils coupaient (τέμνοντες), par Zeus, et tranchaient en deux (διαίρουντες) avec leurs faux (τοῖς δρεπάνοις) tous ceux des leurs qui pouvaient se trouver sur leur chemin : or ceux-ci étaient nombreux dans une telle confusion. Les éléphants suivaient, les piétinant ou les lançant en l'air avec leurs trompes (ἀναρριπτοῦντες ταῖς προνομαίαις)<sup>28</sup> : ces bêtes assurèrent à Antiochos une victoire écrasante.

**11.** Parmi les Galates, les uns étaient morts, car le carnage fut considérable [...] Il déclara en pleurant, dit-on : « Nous devons avoir honte, soldats, de devoir notre salut à ces seize bêtes, car si la bizarrerie de leur aspect n'avait pas terrifié les ennemis, que serions-nous devenus face à eux ? » Et il ordonna de ne graver sur le trophée que la forme d'un éléphant.

**12.** Je dois donc veiller à ne pas me trouver dans la même situation qu'Antiochos, avec des moyens insuffisants pour la bataille et, pour frapper l'attention des spectateurs, seulement des éléphants, des épouvantails étranges et autres fantasmagories.

LUCIEN DE SAMOSATE, *Œuvres complètes*. Zeuxis ou Antiochos, éd. et trad. Anne-Marie OZANAM, Paris, Les Belles Lettres, 2018.

#### [Le chameau de Bactriane de Ptolémée]

**4.** [...] Ptolémée, fils de Lagos, fit venir en Égypte deux nouveautés, un chameau de Bactriane (κάμηλόν τε Βακτριανήν) entièrement noir et un homme à deux couleurs [...] Ayant assemblé les Égyptiens au théâtre, il leur donna plusieurs spectacles et finit par leur faire voir le chameau et l'homme demi-blanc et il pensait les émerveiller par cette exhibition. Mais, à la vue du chameau, les spectateurs prirent peur, et peu s'en fallut qu'ils ne s'enfuissent précipitamment. Cependant, l'animal était tout couvert d'or, il avait une housse (ἐπέστρωτο) de pourpre (άλουργίδι), et un frein (ὁ χαλινός) incrusté de pierreries, joyau d'un Darius, d'un Cambyse, ou de Cyrus lui-même. Quand l'homme parut, les uns se mirent à rire, les autres le regardèrent avec horreur comme un monstre, en sorte que Ptolémée, voyant le peu de succès qu'il avait obtenu par là, et que la nouveauté n'excitait pas l'admiration des Égyptiens, qui lui préféraient l'harmonie et la beauté, les fit emmener et n'en fit plus désormais autant de cas. Le chameau mourut faute de soins [...]

**5.** Je crains qu'il n'en soit de mon œuvre comme du chameau des Égyptiens, et qu'au lieu du chameau on n'admire le frein et la housse de pourpre [...].

LUCIEN DE SAMOSATE, *Œuvres complètes*. À celui qui m'a dit : « Tu es un Prométhée dans tes discours », éd. et trad. Émile CHAMBRY (révisée et annotée par Alain BILLAULT et Émeline MARQUIS), Paris, Robert Laffont, 2015.

#### [Paroles d'Alexandre]

**12. 3** Alexandre. — Mais les Scythes au moins, mon père, et les éléphants des Indiens n'étaient pas des ennemis à dédaigner ; et cependant je les ai vaincus, sans semer entre eux la discorde et sans acheter la victoire par des trahisons. [...]

**25. 5** Alexandre. — [...] je pénétrai jusque chez les Indiens et donnai l'Océan pour borne à mon empire ; je pris leurs éléphants, je soumis Porus et, traversant le Tanais, je vainquis les Scythes dans un grand combat de cavalerie, et les Scythes ne sont pas des adversaires méprisables. [...]

LUCIEN DE SAMOSATE, *Œuvres complètes*. Dialogues des morts, éd. et trad. Émile CHAMBRY (révisée et annotée par Alain BILLAULT et Émeline MARQUIS), Paris, Robert Laffont, 2015.

<sup>26</sup> Homère, *Iliade*, XVI, v. 379.

<sup>27</sup> Homère, *Iliade*, XI, v.160.

<sup>28</sup> Le texte grec mentionne aussi le transperçement des guerriers galates par les défenses des éléphants (τοῖς ὀδοῦσι περιπέιροντες).

# Polyen

(II<sup>e</sup> siècle)

## [326 : bataille de l'Hydaspe]

IV. 3. 22 In the battle against Porus, Alexander stationed the cavalry on the right wing, half in line and the rest angled forward. He put the phalanx and the light infantry on the left wing, and he also stationed some of these forces bent forward at an angle. Opposing him Porus stationed many elephants, and he was on the left wing on the leading elephant. He put the other elephants at fifty-foot intervals all the way over to the right wing and filled the spaces with infantry, so the formation resembled a large wall: the elephants like towers and the infantry the wall between the towers. Then, commanding the infantry to advance against the enemy, Alexander rode the cavalry harder to the right, hoping to outflank the enemy. To prevent this Porus advanced, but because he did not anticipate Alexander's maneuver the animals broke up his formation in many places. When the Macedonians attacked the gaps in his line, he was compelled to turn and fight facing the front. Meanwhile Alexander's horsemen succeeded in riding around, and by attacking the Indians in the rear they won a complete victory (after which Alexander was King of India).

## [La tente d'Alexandre chez les Barbares]

IV. 3. 24 When deciding legal cases among the Macedonians or the Greeks, Alexander preferred to have a modest and common courtroom, but among the barbarians he preferred a brilliant courtroom suitable for a general, astonishing the barbarians even by the courtroom's appearance. When deciding cases among the Bactrians, Hyrcanians, and Indians he had a tent made as follows: [...] In a circle around the tent stood the corps of elephants (τῶν ἐλεφάντων ἄγημα) Alexander had equipped, and 1,000 Macedonians wearing Macedonian apparel<sup>29</sup>. Next to these were 500 Susians dressed in purple, and after them, in a circle around them all, 10,000 Persians, the handsomest and tallest (of Persians), adorned entirely with Persian decorations, and all carrying short swords. Such was Alexander's courtroom among the barbarians.

## [276: siège de Mégare]

IV. 6. 3 While besieging Megara, Antigonus brought up his elephants. The Megarians smeared liquid pitch on their pigs, set them on fire, and let them loose. Burned by the fire, the screaming pigs rushed at the elephants, who fled, frantic and agitated, in different directions. In the future Antigonus ordered the Indians to raise pigs with the elephants, so the beasts might become accustomed to their appearance and squealing.

## [319 : rencontre armée de Crétopolis]

IV. 6. 7 Antigonus was secretly pursuing Attalus, Alcetas, and Docimus, famous Macedonian generals who were camped in a hollow in Pisidia. When the elephants bellowed and neighed, they perceived that Antigonus was approaching, for he alone had a supply of such animals. With the peltasts Alcetas hastened to seize the rough and difficult road through the mountains. Antigonus did not pursue Alcetas. By an oblique march below the hollows of the mountain, Antigonus hurried his army to the camp and caught some of the enemy just putting on their armor, others unarmed, and all in confusion. The result was that by abstaining from slaughter and promising safety he won without a fight<sup>30</sup>.

---

<sup>29</sup> Ce texte vient confirmer les propos de Phylarque (Ath., XII, 539f.) et apporte des précisions spatiales et chronologiques à la version de celui-ci. Pierre Schneider écrit « Si l'on considère qu'Alexandre pénétra en Bactriane en 329 AEC, qu'il opéra en Hyrcanie jusqu'en 327 et quitta l'Inde en 325, il semble avoir intégré les éléphants à l'escorte royale avant même la bataille de l'Hydaspe (étaient-ce les éléphants pris à Darius ?) » (2009, 315).

<sup>30</sup> Dans la version donnée par Diodore, Attale et Docime ne sont pas cités parmi les belligérants. Aussi, Antigone gagne par le moyen d'une attaque. Diodore précise néanmoins, en accord avec Polyen, que les troupes d'Alcétas n'avaient pas eu le temps de bien se ranger en bataille (XVIII, 45. 1-2).

**[ca. 285: conflit en Cataonie]**

IV. 9. 3 When Demetrius' soldiers were discouraged, Seleucus selected the bravest hypaspists and placed eight elephants in front of them. Going through a narrow path along the enemy's flank, he threw off his helmet and shouted "How long will you remain like madmen with a starving robber baron, when you could be paid by a rich king and share in a kingdom not merely wished for, but already existing?" When they heard this, most of the men threw away their spears and swords and signaled by waving their hands as they came over to Seleucus.

**[321 : Ptolémée utilise des chèvres, des cochons et des bœufs contre Perdicas]**

IV. 19. When Perdicas was crossing the river at Memphis, and in fact many of his troops were already across, Ptolemy collected as many herds of goats, pigs, and oxen as he could from the countryside. He gave orders to tie a load of sticks to each animal, so that by dragging the sticks it would raise a great cloud of dust. In addition to what the herds did, he also raised a very great cloud of dust by the galloping the horses. He took the rest of the horses and approached the enemy. Supposing from the dust cloud that a large army was attacking, they fled immediately. Most died in the river, and many were captured alive.

**[168: bataille de Pydna]**

IV. 21. As the Romans were using elephants, some African (Λιβύης) and some Indian which they got from Antiochus of Syria, Perseus ordered artisans to make wooden images of elephants with the proper shape and color, so that the animal might not seem new and intimidating to his horses. And because the animal's trumpeting is particularly frightening, he ordered a man with a pipe to enter the wooden image and, aiming his pipe straight out the mouth, to emit a sharp, harsh noise. In this way the Macedonian horses learned to disdain the sound and sight of elephants.

POLYAENUS, *Stratagems of War*, v. 1, Books I-V, éd. et trad. Peter KRENTZ et Everett L. WHEELER, Chicago, Ares Publishers, Inc., 1994.

**[Pyrrhos perd ses éléphants]**

VI. 6. 1 Pyrrhus was defeated by the Romans, lost his elephants, and sent an embassy to Antigonus to seek an alliance. [...]

**[547 : bataille de Thymbrara]**

VII. 6. 6 Cyrus was in battle formation opposite Croesus. The Lydians had many horsemen and Croesus was for this reason arrogant. Cyrus rendered Croesus' cavalry useless by placing many camels in front of his own infantry : a horse shuns both the sight and scent of a camel. The horses, immediately fleeing, carried off the Lydians and so Cyrus had a victory even before the battle.

**[Les chameaux de Datamès, général perse]**

VII. 21. 1 [...] With his personal staff, camels, and mules, he came to a temple decorated with wealth from the vicinity and took thirty talents of silver. He brought this sum to his army's camp on the camels and the mules, after filling a few jars with silver but preparing many in a manner similar to those really filled. He showed the soldiers some of the full jars. [...]

**[César effraie les Bretons avec un éléphant]**

VIII. 23. 5 In Britain Caesar was attempting to cross a great river<sup>31</sup>. The king of the Britanni, Casivellaunus, blocked him with numerous horsemen and chariots. In Caesar's train was a very large elephant, an animal unknown to the Britanni. Caesar armored the elephant with iron scales, raised a large tower upon its back, set archers and slingers in the tower, and ordered the animal to step into the river. The Britanni upon seeing the unknown and monstrous beast panicked. Why must I mention their horses, when even among Greeks the horses take flight if they saw even an unarmored elephant? But they did not even endure the sight of an armored elephant carrying a tower and shooting missiles and slingstones.

---

<sup>31</sup> La Tamise.

The Britanni fled with their horses and chariots, and the Romans crossed the river without danger after scaring off the enemy with a single beast.

POLYAENUS, *Stratagems of War*, v. 2, Books VI-VIII, éd. et trad. Peter KRENTZ et Everett L. WHEELER, Chicago, Ares Publishers, Inc., 1994.

## Maxime de Tyr

(II<sup>e</sup> siècle)

XIII. 1 When the Medes were on the march against Greece, the Athenians consulted the god to find out what they should do in the face of this force of foreign invaders, with its Median cavalry, Persian chariots, and Egyptian infantry, Carian slingers, Paphlagonian javelin-throwers, Thracian peltasts, Macedonian hoplites, and Thessalian cavalry.

MAXIMUS OF TYRUS, *The Philosophical Orations*, éd. et trad. Michael B. TRAPP, Oxford, Clarendon Press Oxford, 1997.

## Chariton d'Aphrodise

(ca. II<sup>e</sup> siècle)

**[Les éléphants et les chars à faux, des allégories des armées barbares dans la littérature grecque de l'Empire Romain]**

VI. 8 [...] Cyrus en effet, le premier qui ait régné sur les Perses, a fixé quelles nations auraient à fournir en cas de guerre de la cavalerie, et quels effectifs, lesquelles fourniraient de l'infanterie, et combien, lesquelles, des archers, combien chacune devrait de chars ordinaires et de chars armés de faux, d'où viendraient les éléphants, et leur nombre, quels peuples donneraient de l'argent, et quelles sommes. [...]

CHARITON D'APHRODISE, *Chéréas et Callirhoé*, éd. et trad. Pierre GRIMAL, Paris, Éditions Gallimard, 1958.

## Julius Pollux

(ca. II<sup>e</sup> siècle)

I. [139] [...] χρεια δ' εἰς τοὺς πολέμους σκευοφόρων μὲν ὄνων, ἐπεσκευασμένων βοῶν δὲ ὑφ' ἀμάξαις, ἡμιόνων δὲ πρὸς ἄμφω, καμήλων δὲ [140] ἐπισεσαγμένων τὰ σκεύη. Βάκτριοι δὲ καὶ μάχονται ἀπὸ τῶν καμήλων, καὶ εἰσὶν αὐτοῖς ἵππων μὲν ὠκύτεραι τὸ τάχος, ἐκπληκτικώτεραι δὲ διὰ μέγεθος καὶ δασύτητα, ἐνεργότεραι δὲ διὰ τὸ ἀδιυεῖν καὶ μᾶλλον δύνασθαι πονεῖν. ἵππων μέντοι καὶ ἐλεφάντων ἄντικρυς χρεια πρὸς τὰς μάχας. καὶ ὁ μὲν ἄγων ἐλέφαντα ἐλεφανταγωγὸς καλεῖται, ὁ δ' ἐπ' αὐτοῖς ἄρχων ἐλεφαντάρχης. φράττονται δὲ καὶ οἱ ἵπποι ὄπλοις, προμετωπιδίοις, παρωπίοις, παρηίοις, προστερνιδίοις, παραπλευριδίοις, [141] παραμηριδίοις, περικνημιδίοις. λέγονται δὲ ἵπποι τεθωρακισμένοι, πεφραγμένοι, ὠπλισμένοι. [...]

*Onomasticon.*

# L. Ampelius

(II<sup>e</sup> ou IV<sup>e</sup> siècle)

**[Mention des chars à faux de Darius et des simulacres d'éléphants de Persée]**

XVI. 2 Alexandre, fils de Philippe et d'Olympias, étant parti de la ville de Pella en Macédoine, passa en Asie avec quarante mille soldats et vainquit le roi des Perses Darius, d'abord sur le Granique, puis à Issos en Cilicie, une troisième fois à Arbèles : en trois batailles il vainquit trois cent mille fantassins, <cinquante> mille cavaliers, deux mille chars à faux [...]

XVI. 4 Persée Philippe, fils de Philippe : alors qu'il avait attaqué la Grèce avec de très importantes troupes macédoniennes, il fut vaincu par le consul Marcius dans les marais de l'Ascuris, lui et ses fantoches d'éléphants qui ne lui servirent à rien, et s'enfuit après avoir jeté ses trésors à la mer [...]

L. AMPELIUS, *Aide-mémoire (Liber memorialis)*, éd. et trad. Marie-Pierre ARNAUD-LINDET, Paris, Les Belles Lettres, 1993.

# Clément d'Alexandrie

(ca. 150 – ca. 215)

III. 24. 4 aux hommes de ce peuple [Scythes] le cheval est comme une demeure, et suffisante et plus commode que le char ; ils le montent et cette bête les porte là où ils veulent ; sont-ils épuisés par la faim, ils demandent à leur cheval de les nourrir et celui-ci offre ses veines ; la seule chose qu'il possède, son sang, il le met à la disposition de son maître, et c'est ainsi que le cheval transporte et nourrit le nomade.

III. 25. 1 Chez les Arabes – ce sont d'autres nomades – les jeunes gens en état de porter les armes vont à dos de chameau (καμηλοβάται) ; ils montent les chamelles (τὰς καμήλους) quand elles sont en gestation ; celles-ci peuvent en même temps paître et courir, tout en portant leurs maîtres et en plus, avec eux, toute leur smala. Si ces barbares, eux aussi, viennent à manquer de boisson, les chamelles laissent traire leur lait et même, quand la nourriture est épuisée, elles ne sont pas ménagères de leur sang, tout comme les loups, dit-on, quand ils sont enragés. Ces bêtes qui sont, à vrai dire, plus douces que les Barbares, ne gardent pas rancune si on les maltraite, mais elles courent à travers tout le désert intrépidement, portant et nourrissant en même temps leurs maîtres.

CLEMENT D'ALEXANDRIE, *Le pédagogue*, Livre III, éd. et trad. Claude MONDESERT et Chantal MATRAY, Paris, Les Éditions du Cerf, 1970.

# Dion Cassius

(ca. 155 – après 235)

## [280 : bataille d'Héraclée]

IX. 40. **24** Although on account of the elephants, a kind of beast they had never before seen, the Romans had fallen into dismay, nevertheless, by reflecting on the mortal nature of the animals and the fact that no animal is superior to man, but that all of them in every way show inferiority, if not as regards strength, at least in respect of intelligence, they began to take heart.

DIO CASSIUS, *Roman History*, t. 1, Books I-XI, éd. et trad. Earnest CARY, Londres/Cambridge, The Loeb Classical Library, 1914.

## [65 : Pompée attaque l'armée du Pont]

49. **3** Pendant ce temps, du haut des collines, les Romains lançaient de toutes parts des pierres, des flèches, des javelots, faisant inévitablement des blessés parce que les ennemis étaient nombreux, et ils les mirent dans une situation extrêmement critique. En effet, ils n'étaient pas en ordre de bataille, mais en ordre de marche : chevaux, chameaux, bagages de toute sorte, hommes et femmes, tous ensemble de-ci de-là, **4** certains montés sur des coursiers d'autres sur des chars ou des chariots et des voitures couvertes, certains d'entre eux déjà blessés et d'autres s'attendant à l'être, faisaient une mêlée confuse, et comme la peur les poussait à se serrer les uns contre les autres, il était d'autant plus facile de les tuer.

DION CASSIUS, *Histoire romaine*, Livres 36 & 37. Livre 36, éd. et trad. Guy LACHENAUD et Marianne COUDRY, Paris, Les Belles Lettres, 2014.

## [53 : pratiques guerrières parthes/bataille de Carrhes]

15. **2** ils ne font pas usage du bouclier et leurs troupes sont composées d'archers à cheval et de porteurs de piques, pour la plupart cuirassés (*ἰπποτοξόται δὲ καὶ κοντοφόροι, τὰ πολλὰ κατάφρακτοι*). Leurs fantassins sont peu nombreux et ce sont les hommes les moins vigoureux, bien que tous soient aussi archers. Dès l'enfance en effet, ils suivent un entraînement et le climat, tout comme le terrain, facilite ces deux modes de combat. **3** Leur pays, essentiellement fait de plaines, est excellent pour l'élevage des chevaux et se prête fort bien aux déplacements à cheval : en tout cas, ce sont de véritables troupeaux qu'ils déplacent, même pendant les campagnes, pour pouvoir changer de cheval en fonction des circonstances, attaquer de loin brusquement ou se replier soudainement.

20. **1** Ce fut pourtant Abgar d'Osroène qui leur infligea les plus graves dommages : bien qu'il eût conclu un traité avec les Romains du temps de Pompée, il choisit de rejoindre le camp du barbare. C'est ce que fit aussi l'Arabe Alchaudonios qui se rangeait constamment du côté du plus fort. **2** Ce dernier cependant fit ouvertement défection et par là même il n'était pas difficile de s'en garder, tandis qu'Abgar, qui était favorable aux Parthes, feignait l'amitié pour Crassus, lui versait des sommes importantes [...]

22. **2** En effet, s'ils décidaient de rapprocher leurs boucliers afin d'éviter leurs traits en adoptant un dispositif serré, ils subissaient l'assaut des porteurs de piques (*οἱ κοντοφόροι*) qui abattaient certains d'entre eux ou dispersaient totalement les autres ; et s'ils étiraient leurs lignes pour l'éviter, ils étaient atteints par les flèches. **3** Et pendant ce temps, beaucoup mouraient épouvantés par la charge des porteurs de piques (*τῶν κοντοφόρων*) elle-même, beaucoup aussi périssaient encerclés par les cavaliers, et d'autres encore étaient renversés par les piques ou mêmes transpercés et traînés sur le sol. **4** Les projectiles, qui tombaient dru sur eux et de tous côtés en même temps, en abattaient un grand nombre d'un coup mortel ou les mettaient hors de combat, les plongeant tous dans le désarroi : ils leur volaient dans les yeux, leur transperçaient les mains ou tout le reste de leur corps et, passant au travers même de leur armure, les privaient de cette protection et les contraignait à se dénuder et à s'exposer à toute nouvelle blessure, **5** si bien qu'à l'instant même où l'on voulait éviter une flèche ou en retirer une qui s'était fichée, on recevait encore blessure après blessure. Par conséquent ce n'était pas une solution de bouger, pas plus que de rester immobiles ; ni l'un ni l'autre ne leur apportait la sécurité, les deux attitudes



étaient funestes, la première parce que c'était impossible, la seconde parce qu'elle les exposait davantage aux blessures.

23. **3** [...] Ils ne pouvaient même plus tenir debout fermement à cause de l'amoncellement des cadavres et tombaient sur eux à la renverse.

24. **2** Dans ces conditions, <comme> il faisait nuit et que leur cavalerie devait les mener loin, ils se replièrent. Car ils ne campent jamais à proximité de l'ennemi, même le plus faible, parce qu'ils ne font jamais de retranchements et parce que, en cas d'attaque nocturne, ils ne peuvent s'appuyer ni sur leur cavalerie, ni sur leurs archers.

26. **1** L'ayant appris, Suréna, qui craignait, s'ils partaient ailleurs, qu'ils ne reprissent les hostilités contre eux, ne voulut pas s'engager contre eux sur des pentes inaccessibles aux chevaux : en effet, comme ils étaient lourdement armés [...]

DION CASSIUS, *Histoire romaine*, Livres 38, 39 & 40. Livre 40, éd. et trad. Guy LACHENAUD et Marianne COUDRY, Paris, Les Belles Lettres, 2011.

#### [47 : bataille de Zéla]

47. **5** il fut quelque temps troublé par la cavalerie de Pharnace et par ses chars à faux, mais finalement son infanterie lourde lui assura la victoire. [...]

DION CASSIUS, *Histoire romaine*, Livres 41 et 42. Livre 42, éd. et trad. Marie-Laure FREYBURGER-GALLAND, François HINARD et Pierre CORDIER, Paris, Les Belles Lettres, 2002.

#### [38 : bataille du Mont Gindarus]

20. **1** Voici comment Ventidius le rencontra alors qu'il était en Syrie Cyrresthique et fut vainqueur. Car, comme il ne les avait pas empêchés de traverser le fleuve et ne s'était pas non plus attaqué à eux aussitôt après leur traversée, ils taxèrent les Romains de mollesse et de faiblesse, et forts de cette idée, s'avancèrent contre leur retranchement, bien qu'il fût dans un lieu élevé, espérant les prendre au premier assaut. **2** Une sortie soudaine eut lieu et, comme les assaillants étaient à cheval, les Romains les repoussèrent facilement au bas de la pente. C'est alors que, tout en se défendant vaillamment (la plupart d'entre eux étaient en armure [κατάφρακτοι]), mais déconcertés devant le caractère inattendu de la situation et en raison de leur enchevêtrement, ils furent vaincus par les fantassins et surtout par les frondeurs : en les atteignant à distance par des coups violents, ils représentaient de fait un très grand danger pour eux. **3** En outre, la mort de Pacorus dans cette épreuve leur porta le coup le plus rude. Car, dès qu'ils s'aperçurent que leur chef était mort, quelques-uns luttèrent ardemment pour défendre son corps mais, lorsqu'ils eurent péri, tous les autres renoncèrent. Certains d'entre eux voulant rentrer chez eux par le pont n'y parvinrent pas et, interceptés avant de le faire, furent tués. Les autres se réfugièrent auprès d'Antiochus en Commagène.

#### [Bataille opposant Antoine aux Mèdes et aux Parthes]

26. **2** A la suite de cela, il les rencontra peu après et les mis en fuite. Car les frondeurs, qui étaient nombreux et frappaient plus loin que les arcs, causaient beaucoup de mal à tous les soldats, même à ceux qui portaient une armure (τὸν κατάφρακτον). Cependant, ils n'en tuèrent pas un nombre considérable, car les Barbares galopèrent rapidement.

DION CASSIUS, *Histoire romaine*, Livres 48 et 49. Livre 49, éd. et trad. Marie-Laure FREYBURGER et Jean-Michel RODDAZ, Paris, Les Belles Lettres, 1994.

# Jules l'Africain

(ca. 160 – ca. 240)

## Warfare with elephants

F. 12. **18** The ancients used to consider the elephants a great advantage in battles: they make a terrifying spectacle at first sight both to horses who are not accustomed to them and men as well; and when they equipped them with a tower, they considered them a source of fear, a kind of rampart advancing before the battle-line. Their trumpeting is piercing and their charge irresistible. While their tusks have in any case the capacity to bring ruin to any concentration of soldiers, this is especially true when they would outfit them with spears suitable to their huge size, fortify the largest bulk of their body with wide corselets, and give the beasts javelins to hurl with their trunk.

It was a portable battalion, a multiform image of military superiority: barrages of many missiles being fired from above by men with the upper hand, the zone at the elephant's feet being impregnable, and the enemy even fleeing far away. The battle was not one fought on equal footing. Against the elephant, a siege operation would have to be mounted. When the front ranks were broken through, as always happened, the troops, turned back, and their ranks dismantled by the enemy, were primed for annihilation – a ship, so to speak, that, after being shattered by the slightest impact of bronze-beaked trireme, was completely destroyed by the angry wave. Who could stand up to a landslide from the collapse of a cliff? An elephant in combat makes the impression of a mountain: it overturns, it hurls down, it smashes, it annihilates, and it does not disdain at all anyone lying in its way, in the way noble beasts do. It snatches them with its trunk – horse, man and chariot –, strikes them violently, turns them upside down, and drags them up to his own feet; by leaning upon them with its knees, it pulverizes them, aware of its own weight, then made even heavier by the addition of the towers. It is thus not by a single elephant that one is crushed, but rather one is obliterated by an enormous confluence of weight. How should one defend against an animal difficult to fight, fully armed both by many natural advantages and by human skill? It overthrows the one who makes a stand, the one who flees it seizes, the one who falls it tramples, the horseman it terrifies, and the charioteers it hits from its tower. First of all, then, one should oppose them with lightly-armed javelin throwers and archers, and desist from arraying cavalry against them, so that the army might not be thrown into confusion by the horses' <fear> of the unfamiliar; and the trumpeters are to make a frightful blast, so that by opposing the trumpeting of the beast the din of the instrument might blunt its threat. When the targeteers, then, shoot at the elephant, their aim should not be random; the archers should shoot fire-bearing arrows at the towers. For when the chance missile sticks into its target, it is enough to bring complete ruination; for the beast, having sensed the flame, and frightened by the danger of the fire, it shakes off the battlements placed upon it; one might thus compare it with a tower falling on a city under siege. But if it is wounded on the exposed parts of its body, it is now in fear of the enemy, and after turning against its own, its rage becomes more dangerous. For like a mountain flame, or a headlong torrent, this is exactly the way it rages: it kills, it injures, it destroys, it hurls down, it tramples, and despises even the dead heaping up corpses and obstructing the path of those in flight, as if it were taking vengeance on its own because they were the reason for its distress. I personally am of the opinion, however, that it is better neither to stand up to the elephant at the outset nor to come in close with this manifold danger, but rather to anticipate its threats, its charges, its battles, and its falls. For when it is encircled and falls, it will destroy a great many. Iron caltrops, sharp, firmly based and heavy, are forged. Those feigning retreat throw them down closepacked into the path of the beasts. When stepped on, they bring the elephant to a halt, penetrating into the pads of its feet. The weight with which it treads on others is very thing that defeats it, because it steps on them with its whole body. The advantage of this is two-fold. For either in its suffering, it destroys those who are trying to relieve its incurable pain, <or> unable to stand it collapses in a heap.

JULIUS AFRICANUS, *Cesti. The Extant Fragments*, éd. Martin WALLRAFF, Carlo SCARDINO, Laura MECELLA, Christophe GUIGNARD, trad. William ADLER, Berlin/Boston, De Gruyter, 2012.

# Athénée de Naucratis

(ca. 170 – après 223)

## [166 : défilé de Daphné]

V. **194f** Last of all was the armoured cavalry (κατάφρακτος ἵππος), both horses and men being completely covered with armour in accordance with their name. They numbered alone one thousand five hundred. And all these mentioned wore purple cloaks, many also cloaks woven with gold and embroidered with figures. After them were a hundred chariots drawn by six horses, and forty drawn by four horses; next a chariot drawn by four elephants, and another by a pair of elephants; and in single file followed thirty-six caparisoned elephants. **195a** little short of three hundred; elephants' tusks, eight hundred [...]

## [275/274 : grande procession des Ptolemaieia à Alexandrie à partir du livre IV de l'Historie d'Alexandrie de Callixène de Rhodes]

V. **200d** In another cart, which contained 'the return of Dionysus from India,' there was a Dionysus measuring eighteen feet who reclined upon an elephant's back, clad in a purple coat and wearing a gold crown, of ivy and vine pattern; he held in his hands a gold wand-lance, and his feet were shod with shoes fastened by gold straps. Seated in front of him on the elephant's neck was a Satyr measuring seven and half feet, crowned with a gold pine-wreath, his right hand holding a goat-horn of gold, as though he were signalling with it. The elephant had trappings of gold and round its neck an ivy-crown in gold.

**200f** After them were sent forth twenty-four elephant chariots [...] Next after them came six teams of camels, three on either side. [...] **201a** [...] Then came camels (Κάμηλοι), some of which carried three hundred pounds of frankincense, three hundred of myrrh, and two hundred of saffron, cassia, cinnamon, orris, and all other spices. [...]

**202a** [...] And after this came marching in the carnival a division in honour of Zeus and one of other gods in great number, and following all one devoted to Alexander, whose effigy in gold was borne, Victory and Athena on either side, in a chariot drawn by live elephants. [...]

ATHENAEUS, *The Deipnosophists*, t. 2, Livres III-V, éd. et trad. Charles BURTON GULICK, Londres/Cambridge, The Loeb Classical Library, 1928 (3<sup>ème</sup> tirage, 1967).

## [Luxe « exagéré » d'Alexandre]

XII. **539f** Outside the tent the elephant-division (τῶν ἐλεφάντων ἄγημα) was posted near in a circle with full equipment, also a thousand Macedonians in macedonian uniform, next ten thousand Persians, and the large body, amounting to five hundred, who wore the purple; for Alexander had granted them the privilege of wearing this garment<sup>32</sup>. [...]

## [Les chameaux aux réceptions de Daphné]

XII. **540a** Poseidonius, in the twenty-eighth book of his *Histories*, says that King Antiochus, nicknamed Grypus, held brilliant receptions when he celebrated the games at Daphne. **540b** [...] There were also distributed to the diners, he says, gold wreaths and a great quantity of silver vessels, slaves, horses, and camels. And it was the duty of each man, after mounting his camel, to drink a toast and accept the camel and everything upon it as well as the attending slave. [...]

ATHENAEUS, *The Deipnosophists*, t. 5, Livres XI-XII, éd. et trad. Charles BURTON GULICK, Londres/Cambridge, The Loeb Classical Library, 1933 (4<sup>ème</sup> tirage, 1963).

## [Un couple d'éléphants s'occupe d'un enfant indien]

XIII. **606f** Phylarcus, again, records in the twentieth book what great affection the animal known as the elephant had for a baby. He writes as follows: "With this elephant was kept a female elephant which they called Nicaea; when the wife of the Indian kepper was dying she placed her month-old baby in its

<sup>32</sup> Pour les détails chronologiques et spatiaux de la mise en place de ce décorum royal, voir Polyen, IV. 3. 24.

care. On the woman's death a remarkable affection for the child arose in the animal; in fact, neither could the babe endure being separated from her, and she was distressed whenever the baby was out of her sight. So, whenever the nurse had satisfied the child with milk, she would place it in its cradle right between the animal's feet. **607a** Whenever she failed to do this, the elephant would refuse to take food. Then, throughout the livelongday, she would take the stalks from the fodder set before her and brush away the flies from the baby while it slept; and whenever it cried, she would rock the cradle with her trunk and put it to sleep. And the same thing was often done by the male elephant also”.

ATHENAEUS, *The Deipnosophists*, t. 6, Livres XIII-XIV, éd. et trad. Charles BURTON GULICK, Londres/Cambridge, The Loeb Classical Library, 1937 (4<sup>ème</sup> tirage, 1970).

# Claude Élien

(ca. 175 – ca. 235)

II. 40 [...] Quant au singe et à l'éléphant, s'ils boivent du vin, l'un oublie sa force, l'autre sa fourberie ; ils sont alors tout à fait démunis et se laissent capturer.

## [Les Macédoniens mangent de la viande de chameau]

XII. 37 Alexandre, lorsqu'il poursuivait Bessos et qu'il se trouvait sans vivres, se nourrit, lui-même aussi bien que ses compagnons, des chameaux et des autres bêtes de somme. Comme le bois leur manquait, ils mangeaient la viande crue. Le silphion, qui poussait en abondance, leur fut d'un grand secours pour la digestion de ces viandes. [...]

ÉLIEU, *Histoire variée*, éd. et trad. Alessandra LUKINOVICH et Anne-France MORAND, Paris, Les Belles Lettres, 1991.

## [Bataille entre Pyrrhos et les Romains]

I. 38 L'éléphant a une peur bleue des béliers cornus et du cri du porc. C'est, paraît-il, ce qui permit aux romains de mettre en déroute les éléphants que conduisait Pyrrhos d'Épire, et de remporter une victoire éclatante.

## II. 11 Aptitudes intellectuelles et artistiques de l'éléphant

[...] Pour lors, je désire traiter de leur sensibilité artistique, de leur esprit discipliné, et de leur facilité à acquérir des connaissances qui sont pourtant, même pour un humain, difficiles à maîtriser, et devraient donc l'être, à plus forte raison, pour une bête aussi imposante et qui, au départ, est tout ce qu'il y a de plus sauvage. Les mouvements d'un chœur, les pas de danse, la manière d'avancer en cadence, de suivre allègrement le son de la flûte, d'en percevoir les différences de rythme, en ralentissant quand il fléchit, et en accélérant quand il devient précipité, l'éléphant sait tout cela, quand il l'a appris, et il s'y conforme parfaitement sans commettre d'erreur. C'est ainsi que la nature qui a fait de lui, par la taille, le plus grand des animaux, l'a rendu, pour ce qui est de l'aptitude à s'instruire, le plus doux et le plus souple. Maintenant, si j'entreprenais de rapporter par écrit la manière disciplinée et l'aisance avec laquelle ils apprennent en Inde, ou encore en Éthiopie ou en Libye, on pourrait peut-être croire que je fabule et fais le beau parleur en racontant, sur la foi de rumeurs, des histoires totalement fausses concernant la nature de cet animal. [...] Une fois apprivoisé, l'éléphant est la plus douce des créatures, et l'on peut sans aucune difficulté lui faire faire ce que l'on veut. Par respect pour la chronologie, ce sont les faits les plus anciens que je commencerai par rapporter. César Germanicus organisait des spectacles pour les Romains (c'était semble-t-il, le neveu de Tibère). Aussi y avait-il à Rome un certain nombre de mâles et de femelles adultes, dont par la suite naquirent sur place, des petits. Lorsque leurs pattes commencèrent à s'affermir, un homme qui savait s'y prendre avec ce genre de bêtes s'occupa de leur dressage et les soumit à sa volonté en utilisant une méthode d'enseignement géniale et d'une efficacité impressionnante. Il les amena, dans un premier temps, avec douceur et ménagements, à obéir à ses ordres, en leur offrant des friandises et les nourritures les plus délicieuses et les plus diverses, pour les amener par l'incitation et la séduction à se débarrasser de tout ce qu'il pouvait y avoir de sauvage en eux, et à changer de camp pour rejoindre celui de la domesticité et, d'une certaine façon, de l'humanité. Concrètement, on leur apprenait à ne pas devenir furieux au son de la flûte, à ne pas paniquer au choc retentissant des tambours, à se laisser charmer par le syrinx et à supporter des sons discordants, aussi bien le martèlement des pieds sur le sol que des chants polyphoniques. On les entraînait assidûment aussi à ne pas avoir peur d'une foule humaine. Leur formation comprenant également des leçons d'endurance consistant, en dépit de toute la vigueur et de toute la force dont ils sont dotés, à ne pas se fâcher quand ils recevaient un coup et à ne pas se mettre en colère quand on les forçait à plier leurs pattes et à les fléchir pour une danse ou une ronde. Et, en vérité, c'est en soi une marque de supériorité véritablement exceptionnelle de n'être ni indiscipliné ni rétif à l'égard de la pédagogie humaine. Et, lorsque le maître de chœur en eut fait de vrais professionnels et qu'ils maîtrisèrent les leçons qu'on leur avait enseignées, ils se montrèrent, paraît-il, à la hauteur de la peine qu'on avait prise à les instruire, à l'heure où le besoin et l'occasion les appelèrent

à faire la démonstration de ce qu'ils avaient appris. Douze, tel était le nombre des bêtes dont était constitué ce chœur. Ils firent leur entrée de part et d'autre du théâtre [...]. Et il paraît que sur un simple signal donné de la voix par le chorégraphe, ils formaient une ligne, pour autant que leur instructeur leur en avait donné l'ordre ; puis ils reprenaient leur formation en cercle, quand ce dernier leur faisait signe de le faire ; et s'ils devaient tourner en rond, ils s'exécutaient [...]. Mais qu'un animal sans langage articulé comprenne le rythme et la mélodie, qu'il respecte l'harmonie d'une figure, sans bouleverser la cadence, et accomplisse entièrement ce qu'exigent ses leçons, voilà des dons de la nature, et en même temps une particularité propre à stupéfier tout un chacun. [...]

II. 18 [...] La nature, elle, n'a nul besoin de ces subtilités-là. L'exemple de l'éléphant en fait foi : ainsi lorsque de nombreux javelots ou flèches pénètrent sa chair, il avale de la fleur d'olivier ou tout simplement de l'huile, après quoi il s'ébroue pour faire tomber tout ce qui s'est planté dans son corps, et il se retrouve parfaitement indemne. Voilà encore une propriété extraordinaire de cet animal.

II. 21 La terre d'Ethiopie, dis-je, est la mère des plus grands dragons du monde. Le fait est qu'ils atteignent jusqu'à trente coudées ; ils ne sont pas désignés par un nom de famille, mais les qualifie de « tueurs d'éléphants » [...].

III. 2 Les Mèdes, eux, sont majestueux et délicats, et leurs chevaux sont exactement comme eux. On dirait qu'ils sont aussi orgueilleux que leurs maîtres de la taille de leurs corps et de leur beauté, ainsi que du raffinement de leurs atours.

III. 3 Ctésias affirme qu'il n'y a en Inde ni cochons sauvages ni cochons domestiques [...].

### III. 46 Conte indien sur la gratitude de l'éléphant blanc

Un dresseur indien tomba sur un petit éléphant blanc. Il le recueillit alors qu'il était encore tout jeune et commença à l'élever. Il l'apprivoisa petit à petit, se mit à le monter, et conçut pour le précieux animal une affection à laquelle l'éléphant répondait, en rendant à son maître toutes les attentions qu'il avait reçues de lui quand il l'élevait. Le roi des Indiens vint à l'apprendre et demanda qu'on lui donnât l'éléphant. Notre homme, jaloux comme peut l'être un amoureux, et surtout incapable de supporter l'idée qu'un autre devînt le maître de l'éléphant, refusa de le donner et s'en alla dans le désert, monté sur son éléphant. Le roi en fut irrité et envoya des hommes à sa poursuite avec la double mission de ramener l'éléphant et de faire comparaître l'Indien pour qu'il soit jugé. Lorsqu'ils le rejoignirent, ils essayèrent d'employer la force. L'homme se mit alors à les frapper du haut de sa monture, et l'éléphant, comprenant qu'on agressait son maître, prît sa défense. Dans un premier temps, cela n'alla pas plus loin. Mais lorsque l'Indien, blessé, tomba à terre, l'éléphant, couvrant son maître à la manière des soldats qui protègent un camarade de leur bouclier, massacra un grand nombre d'assaillants et mit les autres en fuite. Puis, enroulant sa trompe autour de son maître, il le souleva et l'emporta dans une caverne, et il resta à ses côtés comme un ami loyal auprès de son ami, et lui témoigna son affection<sup>33</sup>. Ô humains pervers [songez-y], vous qui êtes toujours présents s'il y a une table et des bruits de poêles, et qui célébrez votre déjeuner par des danses – mais qui trahissez dès qu'il y a du danger, et invoquez en vain et sans agir en conséquence le nom de l'amitié !

### III. 47 Horreur du chameau pour l'inceste

[...] Ainsi, jamais un chameau n'oserait s'accoupler à celle qui lui a donné le jour. Une fois, le gardien d'un troupeau dissimula une chamelle du mieux qu'il put et cacha tout son corps sauf ses parties sexuelles avant de faire monter la mère par son enfant ; ce dernier, à son insu, poussé par le désir de s'accoupler, commit l'acte, et en le commettant réalisa ce qu'il faisait : il se mit alors à mordre, à piétiner et à écraser sous ses pattes l'homme qui était responsable de son accouplement illicite, et il lui infligea une mort absolument atroce, avant de se jeter dans un précipice. [...]

---

<sup>33</sup> Ce conte de l'éléphant blanc, très vraisemblablement d'origine indienne, se rencontre aussi dans les textes védiques, et le *Tripataka* chinois qui s'en inspire. L'éléphant blanc représente traditionnellement Bouddha.

#### IV. 10 Rituel des éléphants à la nouvelle lune

Je me suis laissé dire que, lors de l'apparition de la nouvelle lune, les éléphants, suivant une mystérieuse intuition naturelle, arrachent de tout jeunes bourgeons dans la forêt dans laquelle ils paissent et les brandissent en l'air, en tournant leur regard vers la déesse et en agitant doucement les bourgeons, comme s'ils tendaient à la déesse des prémices suppliants pour que la déesse leur témoigne bienveillance et bonté.

#### IV. 24 Apprivoisement des éléphanteaux

Les Indiens, qui ont du mal à s'emparer d'un éléphant adulte, se rendent dans les marais qui sont en bordure de fleuve, et y capturent les éléphanteaux. Car l'éléphant apprécie les régions humides au sol meuble, il aime l'eau et a l'habitude de prendre ses quartiers dans cet habitat ; il est pour ainsi dire, un animal palustre. Les Indiens les capturent donc quand ils sont tendres et dociles et les élèvent en flattant leur estomac, en prenant soin de leur corps, et en leur parlant d'une voix cajolante (car les éléphants comprennent la langue des indigènes) ; bref, ils les élèvent comme des enfants et leurs apprennent minutieusement toutes sortes de choses ; et les éléphanteaux se laissent former.

#### IV. 31 Anatomie et éthologie de l'éléphant

L'éléphant a des protubérances que certains considèrent comme des dents saillantes, d'autres comme des cornes. A chaque pied, il a cinq doigts dont on devine l'existence bien qu'ils ne soient pas séparés. C'est justement la raison pour laquelle il est absolument incapable de nager. [...] Je me suis laissé dire que la grossesse de l'éléphant durait deux ans ; mais certains contestent qu'elle dure si longtemps, et disent qu'elle est de dix-huit mois. [...] L'éléphant atteint sa pleine maturité à soixante ans, mais sa vie peut se prolonger jusqu'à deux cents ans. Il supporte très mal le froid.

#### IV. 55 Castration des chameaux de Bactriane

J'ai entendu dire que les chameaux vivaient jusqu'à cinquante ans, mais d'après mes informations ceux qui sont originaires de Bactriane ont une durée de vie deux fois supérieure. Les mâles, qui sont utilisés pour la guerre, les Bactriens les castrant pour supprimer leur agressivité et leurs penchants libidineux tout en préservant leur force. Les femelles, quant à elles, se voient cautériser les parties qui stimulent leur désir sexuel.

#### V. 50 Peurs des volailles et allaitement des mammifères

Voici encore un domaine dans lequel on peut discerner des particularités chez les animaux : nous voyons les oiseaux de basse-cour, qui grandissent entre les pattes des chevaux, des ânes, des vaches ou des chameaux, et qui sont à leur contact, rester impassibles devant ces animaux ; et si d'aventure ils sont élevés avec des éléphants apprivoisés et domestiqués, ils n'ont pas peur d'eux et n'hésitent pas à se promener au beau milieu de ces bêtes. Les coqs vont même jusqu'à se percher sur leur dos, tant ils se sentent en confiance et en sécurité. Mais si une belette passe près d'eux, ils sont saisis de panique et d'épouvante. Bien qu'ils ne prêtent aucune attention aux mugissements et aux braiments, ils tremblent de peur au moindre couinement d'une belette. [...]

VI. 1 [...] Les éléphants, eux se frappent avec leur trompe pour s'exciter au combat, lorsque la situation l'exige ; ils n'ont pas besoin qu'on leur chante ces mots : « Ce n'est pas le moment de se reposer et de traîner » et comptent encore moins pour cela sur les poèmes de Tyrtée.

#### VI. 6 Méfiance des chevaux pour les obstacles

Les chevaux qui vont à la guerre se méfient quand ils doivent sauter des fossés, bondir par-dessus des trous, franchir des palis, des palissades et des obstacles de ce genre. Il est d'ailleurs possible de l'apprendre de la bouche d'Homère, lequel dit à ce sujet : « Ainsi Hector, parcourant la troupe, pressait ses compagnons, les poussant à franchir le fossé. Mais même les chevaux aux pattes rapides ne s'y risquaient pas, et ils poussaient de forts hennissements, dressés à l'extrême bord du fossé ; car le fossé, qui était large, leur faisait peur : c'est qu'il n'était pas facile de sauter d'un bord sur l'autre, ni de le traverser »<sup>34</sup>.

---

<sup>34</sup> Homère, *Illiade*, XII. v. 49-54.

## VI. 8 Particularités lexicales pour désigner l'élevage

A chaque animal correspond un mot particulier pour désigner les soins que l'on prend pour l'élever. On parlera par exemple du « domptage-des-poulains », du « dressage-des-chiots », de la « formation-des-éléphants » [...].

## VI. 60 Pudeur des chameaux

[...] En revanche les chameaux n'iront jamais copuler en public ni aux yeux des gens qui en seraient en quelque sorte les témoins. Qu'il faille parler de pudeur ou d'un don mystérieux de la nature, laissons la question à Démocrite et autres personnes capables de dissenter et d'argumenter sur des sujets où il n'existe ni preuve, ni point de comparaison. Précisons d'ailleurs que même le chamelier s'éloigne un peu lorsqu'il perçoit chez ces animaux le désir de s'accoupler l'un avec l'autre, tout comme on se retire lorsque de jeunes époux pénètrent dans la chambre nuptiale.

## VI. 61 Législation naturelle des éléphants

[...] Ainsi, sachez-le, vous, les Lycurgue, les Solon, les Zaleucos et les Charondas, la race des éléphants se soumet à des lois que votre législation n'a pas le moins du monde abordées, ce qui ne les empêche pas de s'y conformer : les jeunes cèdent leur nourriture aux plus âgés, prennent soin d'eux quand ils sont recrus de vieillesse, les préservent des dangers, les aident à sortir des fosses dans lesquelles ils sont tombés en leur jetant des brassées et des fagots de branchages dont ces derniers se servent comme de marches pour sortir, appesantis qu'ils sont par la vieillesse. Où, dites-moi, un éléphant a-t-il jamais roué de coups son père ? Où, dites-moi, un père, chez eux, a-t-il jamais renié son fils ? – mais vous croyez peut-être, messieurs, vous qui, s'il faut parler franchement, avez l'art de forger et d'inventer des fables incroyables, que ce que je vous raconte là est une fable...

## VII. 6 Course effrénée et régime des éléphants

Les experts en chasse à l'éléphant disent généralement que ces bêtes, lorsqu'elles sont poursuivies, se précipitent et foncent avec une force irrésistible et une fougue incontrôlable, et que rien ne les arrête, au point même qu'ils se ruent au milieu des arbres les plus grands comme au milieu d'un champ de blé, fracassant les troncs comme si c'étaient des épis. Et tantôt les arbres les dépassent et les couvrent de leurs feuillages, tantôt ce sont eux qui sont plus hauts que les arbres. Ils courent donc de toutes leurs forces et coupent la route à leurs poursuivants, ce qui se comprend aisément vu qu'ils connaissent bien la région. Lorsqu'ils se sont beaucoup éloignés et qu'ils ont distancé les chevaux qui leur courent derrière, après s'être rassurés en se disant qu'ils sont à l'abri du danger et libres de leurs mouvements, ils s'arrêtent et se reposent, tout contents de se libérer du souci qu'avait fait naître leur peur. Et c'est à ce moment-là qu'ils s'avisent de se nourrir. D'après mes informations ils se nourrissent du lentisque, qui pousse en touffes épaisses autour des arbres, de lierre sauvage, qui grimpe sur les arbres en feuillage très dense, et bien sûr des frondaisons tendres et fraîches des palmiers, ainsi que des branchettes et des rameaux les plus succulents de différents végétaux. Si leurs poursuivants se rapprochent de nouveau, ils se remettent à fuir. Leurs poursuivants bivouaquent à la tombée de la nuit et bloquent les éléphants en mettant le feu à la forêt, ce qui a pour effet de couper d'une certaine façon leur retraite. Les éléphants n'ont pas moins peur du feu que des lions.

VII. 15 Lorsque les éléphants traversent un fleuve, ceux qui sont encore jeunes passent à la nage ; les adultes, même s'ils sont recouverts par les flots, maintiennent leur trompe en l'air au-dessus de l'eau ; tandis que les éléphanteaux, ce sont leurs mères qui les portent sur leurs défenses. Les jeunes sont les premiers à assumer les risques et les corvées, mais pour ce qui est de boire et de manger ils cèdent respectueusement le pas à leurs aînés, sans avoir aucunement besoin des lois de Lycurgue. Si un éléphant est affaibli par l'âge ou frappé par une maladie, jamais les bêtes du troupeau ne l'abandonneront : ils restent fidèlement à ses côtés et s'efforcent de lui redonner des forces en toutes circonstances et surtout lorsqu'on les poursuit ; ils luttent pour le défendre et se font blesser en restant à ses côtés, alors qu'ils ont la possibilité de s'enfuir. Quant aux éléphanteaux en bas âge, jamais leur mère ne leur fera défaut : elles restent fidèlement à leurs côtés, même lorsque les chasseurs sont à leurs trousses, et elles préféreraient abandonner leur vie plutôt que leurs petits. [...]



### VII. 37 Abnégation de l'éléphant du roi Pôros

Comme Pôros, le roi des Indiens, avait reçu de nombreuses blessures dans la bataille engagée contre Alexandre, son éléphant, avec délicatesse et précaution, retira les flèches avec sa trompe et, qui plus est, bien qu'il ait reçu lui-même maintes blessures, n'interrompit sa tâche que lorsqu'il comprit que son maître, à cause de tout le sang qu'il avait perdu, était exténué et avait fini par mourir. Il s'inclina alors et demeura accroupi pour éviter que Pôros ne tombe de tout son haut et que son corps ne subisse de ce fait encore plus de dommages<sup>35</sup>.

#### [272 : siège d'Argos]

VII. 41 [...] Pyrrhos d'Épire avait un éléphant qui vouait une telle affection à son maître que, lorsque Pyrrhos mourut à Argos, l'animal refusa de s'immobiliser et de se tenir tranquille, bien que son cornac soit tombé à terre, avant d'avoir soustrait le roi des mains de ses ennemis et de l'avoir ramené dans son camp.

#### [217 : bataille de Raphia]

### VII. 44 Sur les éléphants, favoris du soleil

Les éléphants rendent un hommage rituel au soleil levant en tendant leur trompe comme des mains face à ses rayons, et c'est sûrement la raison pour laquelle ils sont aimés du dieu. Ptolémée Philopator est un garant irrécusable de ce que nous disons. Dans le conflit qui l'opposait à Antiochos la victoire avait été pour lui, et Ptolémée, à l'heure de sacrifier pour célébrer sa victoire et de solliciter la faveur du soleil, ordonna des sacrifices somptueux et fit amener justement comme victimes sacrificielles quatre éléphants d'une taille exceptionnelle, pensant faire honneur au dieu par ce sacrifice particulier. Mais il fut profondément troublé par un rêve dans lequel le dieu semblait lui adresser des menaces en raison de ce sacrifice insolite et étrange. Saisi de crainte, Ptolémée fit faire quatre éléphants de bronze qu'il consacra au dieu pour compenser ceux qui avaient été tués, en sollicitant son indulgence et en cherchant à l'apaiser. Ainsi les éléphants rendent un hommage rituel aux dieux, tandis que les hommes se demandent si les dieux existent vraiment et, à supposer qu'ils existent, s'ils s'intéressent à nous.

VII. 45 [...] D'après mes informations, chez les éléphants, ceux qui sont indemnes retirent avec beaucoup de soins du corps des blessés les éclats de flèches et de javelines, comme s'ils étaient des spécialistes en chirurgie et avaient appris la maîtrise de cette discipline. [...]

### VIII. 10 Chasse à l'éléphant

Les éléphants ne sauraient se laisser facilement abuser par un piège. En effet, lorsqu'ils sont à proximité d'une de ces fosses que les chasseurs d'éléphants ont coutume de creuser, mus par quelque intuition naturelle ou par une faculté de divination vraiment extraordinaire ils se retiennent d'aller plus en avant et, après avoir fait demi-tour, ils font face, comme à la guerre, avec la plus grande pugnacité ; et ils essaient de renverser les chasseurs et de trouver leur salut dans la fuite en forçant le passage au milieu d'eux, après avoir pris le dessus sur leurs adversaires. Il s'ensuit alors un combat acharné, et c'est un carnage de part et d'autre. La façon dont se déroule ce combat est la suivante. Les hommes visent les bêtes avec des javelots robustes qu'ils lancent sur elles tandis que les éléphants saisissent les gens qui passent près d'eux, les écrasent contre terre, les piétinent, les frappent de leurs défenses et leur infligent la fin la plus pitoyable et la plus affreuse qui soit. Les bêtes attaquent en déployant comme des voiles leurs oreilles sous le coup de la fureur, à la façon des autruches qui fuient ou attaquent les ailes largement déployées. Et les éléphants, arquant ainsi leur trompe qu'ils replient à l'abri de leurs défenses, comme l'éperon d'un navire qui se précipite dans un bouillonnement d'écume, se ruent avec une fougue extrême et renversent un grand nombre d'hommes en poussant des barrissements sonores et stridents comme le bruit d'une trompette. Ceux qui se sont fait prendre sont piétinés et écrasés sous les genoux des bêtes, dans un craquement énorme d'os broyés qui se fait entendre même à grande distance, et les visages aux yeux écorchés, au nez défoncé et au front fendu perdent la netteté de leurs traits et deviennent bien souvent méconnaissables, y compris pour leurs plus proches parents. D'autres trouvent leur salut, contre toute attente, de la manière suivante : un chasseur est à deux doigts d'être pris, mais la bête, emportée

---

<sup>35</sup> Pôros est seulement blessé à la bataille de l'Hydaspe. Il meurt dix ans plus tard, assassiné par le satrape Eudamos.

par son élan, le dépasse, vient buter des genoux sur le sol, fiche ses défenses dans un arbuste, une racine ou quelque chose du genre, et reste coincée, éprouvant de grandes difficultés pour se retirer et dégager. Entre-temps, le chasseur se faufile et s'échappe. Toujours est-il que, dans un tel combat, si les éléphants l'emportent souvent, souvent aussi ils sont vaincus par les hommes qui ont recours à toutes sortes de moyens insidieux pour les effrayer et leur faire peur. En effet, ils font résonner des trompettes, émettent un bruit sonore et retentissant en frappant leurs javelots contre leurs boucliers, et font également des feux, certains qu'ils allument par terre, d'autres qu'ils promènent dans les airs, d'autres encore qu'ils projettent sur les éléphants, en tirant des tisons ardents et en agitant violemment de longues torches enflammées à la face des bêtes. Comme ces animaux en ont peur et ne supportent pas leur vue, ils sont refoulés, et il arrive même qu'ils soient acculés à tomber dans la fosse qu'ils avaient jusque-là évitée.

VIII. 17 [...] De plus, ils ne copulent pas sans vergogne et sous les yeux d'autrui, mais dans un endroit retiré. Ils s'abritent derrière des arbres touffus, des bosquets compacts, ou dans un renforcement profond qui leur permet de passer totalement inaperçus.

#### VIII. 27 Sur les éléphants

[...] Lorsqu'ils sont poursuivis et tombent dans une fosse, et qu'ils voient qu'il ne leur reste plus aucune issue, ils perdent le courage inhérent à leur liberté qu'ils avaient jusque-là : ils s'approchent spontanément de la nourriture qu'on leur tend et boivent de l'eau qu'on leur présente – et si on leur verse du vin dans la trompe, ils ne refusent pas de boire le verre de l'amitié.

#### IX. 58 Sur la longévité des éléphants

[...] Juba dit que son père avait un éléphant de Libye très âgé qui lui venait de ses ancêtres, et que Ptolémée Philadelphie en avait un d'Éthiopie, et que ce dernier, au bout d'une longue existence, était devenu extrêmement docile et obéissant, en partie du fait qu'il avait vécu avec des humains et en partie en raison de son dressage. Il évoque aussi un éléphant indien, propriété de Séleucos Nicator, et il dit que cet animal vécut tout le temps que dura la domination de la dynastie des Antiochos.

ÉLIEN, *La personnalité des animaux*, Livres I-IX, éd. et trad. Arnaud ZUCKER, Paris, Les Belles Lettres, 2001.

#### X. 3 Sur les pattes et le sexe du chameau

Hérodote dit que les chameaux ont quatre « cuisses » aux pattes postérieures et par suite un nombre égal de « genoux », et que leurs parties génitales se trouvent entre leurs pattes de derrière et sont tournées vers la queue.

#### X. 10 Étapes de la domestication des éléphants

Il vaut la peine de raconter ce que font les gens, après une chasse à l'éléphant fructueuse, pour adoucir et apprivoiser les bêtes. Tout d'abord ils emmènent les éléphants dans un bois, à faible distance de la fosse où ils les ont capturés, en les tenant attachés au bout d'une corde et en ne leur laissant pas la possibilité de se précipiter en avant ou au contraire de s'arrêter et de tirer vers l'arrière. Ensuite, ils les attachent chacun à un très gros arbre, au bout d'une longe dont la taille est calculée de façon à ce qu'ils ne puissent ni prendre leur élan pour bondir en avant ni reculer sur une grande distance, tout en laissant libres de trépigner et de se démener ; en les privant de nourriture et en leur imposant un jeûne ils leur ôtent leur excès de vigueur et de force, et surtout ils annihilent progressivement leur fougue et leur tempérament rebelle, afin de leur faire perdre l'indomptable sauvagerie qui était la leur jusque-là et de les faire renoncer à leur fougue d'antan. Alors les hommes qui dressent ces animaux s'approchent d'eux en leur présentant dans la main de la nourriture et la faim ne laisse pas d'autre choix aux éléphants que de l'accepter sans leur faire de mal – et dès lors leur regard se fait doux et languissant. Mais ceux d'entre eux qui sont exceptionnellement forts et robustes brisent leurs liens, déracinent leur arbre avec la pointe de leurs défenses et avec leur trompe, renversent d'autres arbres dans la foulée en se riant contre eux, et c'est avec beaucoup de peine et de temps qu'à la longue, on parvient à les apprivoiser, tantôt par le jeûne, tantôt par des friandises, tantôt par l'aiguillon. La nourriture que l'on donne à ces animaux durant la période de domestication se compose d'énormes galettes, de grains d'orge, de figues sèches, de raisins secs, d'oignons, d'aulx, de miel en grande quantité, de fagots de branche de lentisque, de palmier et de lierre, et de toutes les substances comestibles qui leur sont familières.

### [Siège de Mégare]

XI. 14 [...] Lorsqu'Antigone faisait le siège de Mégare il y avait une éléphant du nom de Nicaia qui était élevée avec un des éléphants de combat. Or l'épouse de l'homme qui s'occupait de l'éléphant confia à cette éléphant la garde d'un bébé qu'elle avait mis au monde trente jours plus tôt, en s'adressant à elle en indien, langue que les éléphants comprennent.

XI. 25 Que les éléphants comprennent la langue grecque  
On offrit en cadeau à Ptolémée II également surnommé Philadelphe un petit éléphant, qui fut élevé dans la langue grecque et comprenait ceux qui la parlaient. On était persuadé, avant lui, que les éléphants ne comprenaient que la langue des Indiens.

### [Bataille de Thymbrara]

XI. 36 Détails sur les chevaux

[...] Les chevaux passent pour être les animaux les plus efficaces pour tirer les chariots ; et d'après ce que je me suis laissé dire, les dresseurs de poulains affirment que les chevaux aiment qu'on les baigne et qu'on les frotte d'huile ; Sémonide dit dans ses Iambes qu'on frictionne même les chevaux avec du parfum. Les Perses, après la bataille que livra Cyrus en Lydie, élevèrent des chameaux avec leurs chevaux pour tâcher de dissiper chez les chevaux, en les élevant avec des chameaux, la peur que ces derniers leur inspirent.

XI. 37 Pour ce qui est de l'éléphant, je considère personnellement qu'il n'a pas des « dents », mais des cornes.

XII. 34 Coutumes bizarres en rapport avec des animaux

[...] Les Sagaraens organisent tous les ans en l'honneur d'Athéna une course de chameaux du même sexe que la déesse ; il se trouve que leurs chamelles sont à la fois très résistantes et très rapides à la course. [...]

XII. 44 Histoires parallèles de deux espèces mélomanes

[...] En Inde, il est difficile d'appivoiser un éléphant si on l'a capturé adulte, car la nostalgie qu'il éprouve pour la liberté le rend sanguinaire ; et si vous l'entravez par des chaînes, il redouble de fureur et refuse de rester asservi et enchaîné. Aussi les Indiens cherchent-ils à l'amadouer en lui donnant à manger et s'efforcent-ils de l'apaiser par toutes sortes de friandises alléchantes en lui présentant toute nourriture propre à satisfaire son ventre et à calmer sa fureur. Mais la nourriture lui répugne et l'éléphant n'y prête pas attention. Quel procédé les Indiens mettent-ils alors en œuvre ? Ils font venir devant les bêtes des musiciens du pays et envoûtent les éléphants grâce à un instrument qu'ils connaissent bien (cet instrument s'appelle « skindapsos »<sup>36</sup>) ; l'éléphant dresse alors l'oreille et tombe sous le charme ; sa colère s'apaise, sa fureur diminue et se dissipe, et il en vient petit à petit à s'intéresser à la nourriture. On le libère ensuite de ses chaînes, mais il reste enchaîné à la musique et se met à manger plein d'entrain et avec un solide appétit, car son attrait pour la musique le retient désormais de s'en aller. Les juments de Libye (car il faut aussi entendre la seconde histoire) sont tout autant captivées par le son de la flûte. Elles deviennent paisibles et dociles, cessent de se rebiffer et de faire des bonds, et elles suivent leur maître partout où les conduit la musique ; quand il s'arrête, elles s'arrêtent aussi ; et s'il donne plus d'intensité à son jeu, elles en pleurent de plaisir. Les gardiens de chevaux, après avoir évidé un rameau de laurier-rose et en avoir fait une flûte, soufflent donc dans cet instrument et envoûtent ainsi par leur jeu les animaux en question. Euripide parle d'ailleurs des « musiques de noces des bergers ». Il s'agit d'un air de flûte qui plonge les juments dans un état de passion amoureuse et d'excitation sexuelle, et inspire aux étalons le désir effréné de s'accoupler à elles. C'est de cette façon qu'on parvient à faire s'accoupler les chevaux, et c'est comme si l'air de flûte était une musique de noces.

XIII. 7 Remèdes indiens utilisés pour les éléphants

Les Indiens soignent les plaies des éléphants qu'ils ont capturés de la manière suivante : ils les mouillent avec de l'eau chaude, comme fait Patrocle pour la blessure d'Eurypile dans l'œuvre du sublime

---

<sup>36</sup> Instrument à quatre cordes.

Homère<sup>37</sup> ; après quoi ils les badigeonnent de beurre ; et si elles sont profondes ils atténuent l'inflammation en appliquant sur la plaie des morceaux de viande de porc encore chaude et gorgée de sang qu'ils laissent dessus. Ils traitent leurs maladies des yeux en y versant du lait de vache qu'ils ont préalablement fait chauffer ; les éléphants relèvent alors leurs paupières et, tout comme les hommes, ils sentent que cela leur fait du bien et s'en trouvent soulagés. Et les Indiens poursuivent ce traitement jusqu'à ce qu'ils n'aient plus de chassie : c'est le signe que l'ophtalmie est guérie. Pour les autres maladies qui frappent les éléphants, c'est le vin noir<sup>38</sup> qui constitue leur médicament ; et si un éléphant n'est pas délivré de sa maladie par ce remède, c'est qu'il est incurable.

### XIII. 8 Sur la passion des éléphants pour les parfums.

La boisson d'un éléphant ordinaire, quand il est apprivoisé, est l'eau ; en revanche, celle d'un éléphant qui est dressé à la guerre est le vin, mais ce n'est pas le vin de vigne car les gens font leur vin soit à base de riz, soit à base de canne. [...] Les éléphants indiens ont apparemment neuf coudées de haut et cinq de large. Il semble que les plus grands des éléphants de ce pays soient ceux qu'on appelle « Prasiens », ceux de Taxila arrivant en seconde position.

### XIII. 9 Sur l'équitation en Inde

Faire tourner en rond un attelage de quatre chevaux insatiables, voilà un exploit qui n'est sans doute pas négligeable ! [...] Un éléphant de combat porte, lui, sur ce qu'on appelle la « tour », voire à cru sur son dos nu, trois guerriers qui lancent leurs flèches [l'un] à droite, [l'autre] à gauche, et le troisième vers l'arrière, sans compter un quatrième homme qui tient dans ses mains le crochet à l'aide duquel il dirige la bête, comme un pilote qui est aux commandes et dirige le navire à l'aide du gouvernail.

### XIII. 22 Sur la discipline des éléphants indiens

[...] à ses côtés se tient son maître, qui lui rappelle sa leçon par un coup de crochet et quelques mots prononcés dans la langue du pays que les éléphants ont la faculté de comprendre, en vertu d'un mystérieux don naturel qui est une spécificité de cet animal. Il esquisse en outre une figure guerrière comme pour montrer qu'il a également retenu cet enseignement. À tour de rôle, comme cela se passe pour les autres composantes de son escorte, une unité de vingt-quatre éléphants assure en permanence la garde du roi, et on leur apprend à monter la garde sans s'assoupir. Car les Indiens connaissent aussi le moyen de leur inculquer cette leçon. Hécatée de Milet raconte qu'Amphiarao, fils d'Oiclès, s'était endormi pendant sa garde, et il raconte ce qu'il advint de lui ; les éléphants, eux, restent éveillés et ne cèdent pas au sommeil, et ils sont là-bas les gardiens les plus sûrs, du moins après les hommes.

### XIII. 25 Respect des Indiens pour les animaux et cadeaux royaux

Les Indiens ont énormément d'estime pour les chevaux et les éléphants, car ce sont des animaux qui, équipés pour le combat, rendent des services à la guerre. Aussi, les Indiens présentent-ils au roi les bottes de foin qu'ils jettent dans leurs mangeoires ainsi que le fourrage vert qu'ils leur donnent, en faisant bien voir qu'il est frais et n'est pas abîmé. Si c'est le cas, le roi les félicite, sinon il punit très sévèrement les responsables des éléphants et les palefreniers.

### XV. 15 Combats de bêtes à cornes chez les Indiens

[...] Les éléphants sont les derniers à entrer en scène pour combattre. Ils s'avancent et se blessent mutuellement avec leurs défenses jusqu'à ce que mort s'en suive : souvent l'un d'eux l'emporte et tue son adversaire, mais il arrive souvent aussi qu'ils trouvent ensemble la mort.

### XVI. 18 Végétation, population et faune marine de Taprobane

L'île de la grande mer que l'on appelle Taprobane possède [...] une grande quantité d'éléphants de très grande taille. Les éléphants insulaires ont une force plus importante et des dimensions plus grandes que les éléphants continentaux, et on peut les considérer comme plus intelligents à tous égards. On les transporte sur la rive opposée du continent grâce à de grands navires construits en bois (l'île étant bien évidemment très boisée), et à l'issue de la traversée on les vend au roi des Calinges (Kalinga).

---

<sup>37</sup> Homère, *Iliade*, XI, v. 829.

<sup>38</sup> C'est, pour les Grecs, la couleur du vin rouge.

#### XVI. 25 Conditionnement des chevaux perses

Voilà encore des faits qui concernent spécifiquement les chevaux. Les Perses, pour éviter que leurs chevaux paniquent, les accoutument aux bruits et au fracas du bronze en agitant des clochettes, afin qu'ils ne soient jamais effrayés pendant les combats par le cliquetis des armures et le choc des épées sur les boucliers. En outre, ils jettent sous leurs pattes des mannequins à forme humaine bourrés de paille afin de les habituer à piétiner des cadavres pendant les combats sans être effrayés et décontenancés, ce qui rendrait sinon impossible leur implication dans les engagements d'infanterie. Voilà encore un détail qui n'a pas échappé à Homère, comme il le montre lui-même. Nous trouvons effectivement dans l'Iliade, depuis notre enfance, le récit du meurtre de Rhésos le Thrace, et avec lui de ses compagnons<sup>39</sup>. Voici précisément ce que nous y trouvons : le fils de Tydée égorge les Thraces, tandis que le fils de Laërte<sup>40</sup> tire sur le côté les victimes par les pieds pour éviter que les chevaux thraces, qui viennent d'arriver sur les lieux du conflit, ne soient pris de panique en s'empêtrant dans les corps et que, pas encore habitués à piétiner des cadavres, ils soient épouvantés et fassent un écart. Mais une fois qu'ils ont appris quelque chose les chevaux ne sont pas près d'oublier la leçon tant ils sont doués pour retenir tout ce qui peut être utile. [...]

#### XVI. 36 Raid de cochons enflammés sur les éléphants d'Antigone

J'ai dit plus haut que l'éléphant avait peur du cochon. Mais je tiens à raconter ce qui se passa à Mégare lors du siège des Mégariens par Antigone. Voici l'histoire que nous voulons raconter. Comme les Macédoniens exerçaient sur eux une très forte pression, les Mégariens badigeonnèrent des cochons de poix liquide puis ils les allumèrent et les lâchèrent sur l'ennemi. Les cochons rendus furieux par leurs brûlures se précipitèrent au milieu des bataillons d'éléphants en poussant des cris, et ils affolèrent les bêtes en semant parmi eux une terrible panique. Les éléphants, bien qu'ils aient été dressés depuis leur plus jeune âge, rompirent alors les rangs et devinrent immaîtrisables, soit par suite de la haine et de la répulsion particulières et instinctives qu'ils ont pour les cochons, soit en raison de l'épouvante que suscita chez eux les cris perçants et discordants de ces bêtes. Instruits par cette expérience, les dresseurs d'éléphants élèvent, paraît-il, les éléphants avec des cochons, afin que l'habitude diminue la peur qu'ils en ont.

#### XVII. 7 Appétit et longévité des éléphants et des chameaux

Aristote dit dans le huitième livre de son ouvrage *Sur les animaux* que les éléphants mangent neuf médimnes macédoniennes d'orge, plus six de farine de blé, voire sept si on les lui donne. Le même auteur dit qu'ils boivent quatorze métrètes macédoniennes et encore huit autres le soir. Il dit que les éléphants vivent deux cents ans et que certains atteignent même les trois siècles. Le chameau déteste boire de l'eau pure et limpide et considère l'eau trouble et polluée comme le plus agréable.

#### XVII. 29 Puissance destructrice des éléphants indiens

Lorsque le roi des Indiens conduit une expédition contre des ennemis, son avant-garde est constituée de cent mille éléphants de combat. Viennent ensuite, d'après mes informations, encore trois mille éléphants, parmi les plus grands et les plus forts, auxquels on a appris à renverser les murailles en se ruant sur elles lorsque le roi en donne l'ordre. Ils les renversent avec leur poitrail. C'est Ctésias qui raconte cela, précisant qu'il le sait par ouï-dire. Mais le même auteur dit qu'il a vu personnellement à Babylone des palmiers se faire arracher et déraciner de cette manière par des éléphants, les bêtes se ruant sur les arbres avec une extrême violence. Ils agissent ainsi lorsque leur cornac indien leur donne l'ordre de le faire<sup>41</sup>.

#### XVII. 32 Multiples usages de l'oxyrhynchos

D'après mes informations il y a sur la terre des Caspiens un immense lac<sup>42</sup> où se reproduisent de gros poissons qu'on appelle « oxyrinchos » (nez pointu)<sup>43</sup>. Les Caspiens les pêchent puis les saupoudrent de

---

<sup>39</sup> Homère, *Iliade*, X. v. 86.

<sup>40</sup> Respectivement Diomède et Ulysse.

<sup>41</sup> Ctés., Fr. 45b (Auberger).

<sup>42</sup> La mer Caspienne.

<sup>43</sup> Un poisson de la famille des esturgeons.

sel et en font des salaisons qu'ils font sécher avant de les charger sur des chameaux et de les transporter à Ecbatane. [...]

**XVII. 34** Chèvres et chameaux de Caspienne

[...] Les chameaux sont en quantité innombrable, les plus grands étant de la taille des chevaux les plus grands, avec une robe particulièrement belle. Leurs poils sont en effet d'une extrême finesse, au point qu'ils peuvent rivaliser en douceur avec les laines de Milet. Aussi les prêtres ainsi que les plus riches et les plus puissants des Caspiens portent-ils des vêtements en poils de chameau<sup>44</sup>.

**XVII. 36** Goût instinctif des lions pour la viande de chameau

Le lion a plaisir à manger de la viande de chameau. La preuve, c'est qu'Hérodote dit que les lions attaquaient les chameaux de Xerxès qui transportaient les vivres, alors que, d'après cet auteur, les autres êtres vivants, homme ou bêtes de somme, n'étaient pas inquiétés. Mais Hérodote n'en savait pas long sur l'alimentation des lions de Thrace. Ce sont des choses que même les Arabes savent, ainsi que tous les peuples dont la terre enfante et nourrit des lions et des chameaux. Et en fait je ne serais pas étonné qu'en vertu d'un mystérieux instinct naturel même un lion qui n'a jamais vu de chameau prenne plaisir à manger de la viande de chameau s'il en trouve. Car c'est un désir naturel qui pousse les êtres à désirer certaine nourriture, même lorsqu'ils ne l'ont jamais vue.

CLAUDE ÉLIEN, *La personnalité des animaux*, Livres X-XVII et Index, éd. et trad. Arnaud ZUCKER, Paris, Les Belles Lettres, 2002.

---

<sup>44</sup> Ctés., Fr. 10b.

# Philostrate

(ca. 170 – milieu du III<sup>e</sup> siècle)

## [Chameaux et éléphants en Inde]

II. 6 Une fois franchie cette montagne, ils rencontrèrent des éléphants montés par des hommes ; c'est un peuple qui se trouve entre le Caucase et le fleuve Cophen ; ces gens sont très misérables et ils montent ces animaux ; il y en avait quelques-uns qui étaient sur des chameaux, dont se servent les Indiens pour leurs courses rapides, et ces chameaux parcourent mille stades par jour sans plier nulle part le genou. Un indien qui les rencontra, monté sur un chameau de ce genre, demanda au guide où ils allaient, et lorsqu'il connut le but de leur voyage, il en informa les nomades ; et ceux-ci poussèrent des cris de joie [...] 8 Ils traversèrent le fleuve Cophen sur des barques, mais les chameaux le passèrent à gué, car le fleuve n'était pas encore dans ses hautes eaux [...]

## [Dressage de l'éléphant en Inde et docilité de celui-ci]

II. 11 Tandis qu'ils continuaient leur route vers l'Inde, ils rencontrèrent un enfant d'environ treize ans monté sur un éléphant, et en train de frapper l'animal. Ce spectacle les étonna, et Apollonios demanda : « quel est le rôle, Damis, d'un bon cavalier ? – Quel peut-il être, répondit Damis, sinon de se tenir ferme sur son cheval, de le gouverner, de le diriger avec le mors, de la punir lorsqu'il est rétif, et de prendre garde que son cheval ne soit pas précipité dans un ravin, un fossé ou un trou, surtout lorsqu'il travers un marais ou une fondrière ? [...] Et un soldat monté, un combattant, quelles qualités doit-il avoir ? – Les mêmes, Apollonios, en outre, être capable de frapper et de parer, de charger et de reculer, de contraindre l'ennemi à se replier, de ne pas laisser son cheval s'effrayer lorsque résonnent les boucliers ou brillent les casques ou que retentit péan ou cri de guerre ; tout cela, je pense, fait partie de l'art du cavalier. – Et ce cavalier-ci, qui est monté sur un éléphant, qu'en diras-tu ? – Qu'il est bien plus admirable encore, Apollonios, car de commander à un animal aussi énorme, quand on est si petit, de le diriger avec le crochet que tu le vois enfoncer dans l'éléphant, comme une ancre, ne pas avoir peur de l'aspect de cet animal, ni de sa hauteur, ni de sa force, qui est si considérable, cela me semble surhumain, et je ne l'aurais pas cru, par Athéna, si je l'avais entendu raconter à quelqu'un. – Eh bien, si quelqu'un voulait nous vendre cet enfant, l'achèterais-tu, Damis ? – Oui, par Zeus, au prix de tout ce que je possède. Car se rendre maître, comme d'une acropole emportée d'assaut, de l'animal le plus énorme que nourrisse la terre me paraît le signe d'une nature noble et magnifique. [...] Il y a donc quelque chose d'autre, Damis, dit Apollonios, qui guide cet éléphant et le conduit, et ce n'est pas seulement ce conducteur, devant qui tu es près de te prosterner, tant tu l'admires. » Et comme Damis disait : « Qu'est-ce que cela peut être, Apollonios ? Car, à l'exception de l'enfant, je ne vois personne sur cet animal. » Apollonios continua : « Cet animal est facile à dresser comme ne l'est aucun autre, et une fois qu'il a été habitué à vivre en obéissant à l'homme, il supporte tout ce que l'homme peut lui faire, il s'applique à se montrer pareil à lui dans ses habitudes, il aime à recevoir sa nourriture de sa main, comme les jeunes chiens, et, quand son maître s'approche de lui, il le caresse de sa trompe et lui laisse mettre sa tête dans sa gueule, qu'il tient ouverte aussi longtemps qu'il plaît à son maître, comme nous l'avons vu faire chez les nomades. Mais la nuit, dit-on, il se plaint de son esclavage, non point, par Zeus, en poussant des cris aigus, comme à son ordinaire, mais en pleurant de façon pitoyable et triste, et si un homme survient tandis qu'il fait entendre sa plainte, l'éléphant arrête immédiatement ses lamentations, comme s'il avait honte. Il est donc maître de lui-même, Damis, et c'est plutôt l'instinct d'obéissance naturel en lui qui le mène que son cavalier et l'homme chargé de le diriger. »

## [Généralités sur les éléphants indiens/Consécration d'un éléphant au soleil par Alexandre]

II. 12 Lorsqu'ils parvinrent à l'Indus, ils virent, disent-ils, un troupeau d'éléphants en train de traverser le fleuve, et voici ce qu'ils entendirent raconter au sujet de cet animal : les uns sont des éléphants de marais, les autres vivent dans les montagnes, et il y en a une troisième espèce qui vit dans la plaine ; on les capture pour les services qu'ils rendent à la guerre. Car ils combattent, harnachés d'une tour capable de contenir jusqu'à dix et quinze Indiens à la fois ; de cette tour, les Indiens lancent des flèches et des javelots, exactement comme s'ils tiraient du haut d'une tour de rempart. L'animal lui-même considère sa trompe comme une main et s'en sert pour lancer des traits. Autant l'éléphant de Libye est plus gros

qu'un cheval de Nysa, autant l'éléphant de l'Inde est plus gros qu'un éléphant de Libye. L'âge auquel parviennent ces animaux et la longue durée de leur vie, tout cela a déjà été dit par d'autres, mais nos héros disent que, près de Taxila, qui est la plus grande ville de l'Inde, ils ont vu un éléphant que les indigènes parfument de myrrhe et ornent de bandelettes ; c'est l'un de ceux qui combattirent contre Alexandre pour Porus, et, comme il s'était bravement battu, Alexandre le consacra au soleil. Il avait, disent-ils, des anneaux d'or autour de ses défenses (ou cornes) et sur ces anneaux une inscription en grec, disant : ALEXANDRE FILS DE ZEUS, A CONSACRÉ L'ÉLÉPHANT AJAX AU SOLEIL. Car il avait donné ce nom à l'éléphant, jugeant qu'un grand animal méritait un grand nom. Et les indigènes calculaient que trois cent cinquante ans s'étaient écoulés depuis la bataille, sans compter l'âge qu'avait l'animal lorsqu'il combattit.

### [Les défenses et mœurs des éléphants selon leur type]

II. 13 Juba, qui fut autrefois roi de Libye, raconte qu'autrefois les cavaliers libyens combattirent les uns contre les autres sur des éléphants, et que certains de ceux-ci avaient une tour gravée sur leurs défenses, et les autres n'avaient rien ; lorsque survint la nuit, interrompant la bataille, les animaux marqués de ce signe étaient vaincus, et ils s'enfuirent dans le massif de l'Atlas ; Juba raconte que, quatre cents ans plus tard, il captura l'un des éléphants fugitifs et que la gravure demeurait profonde et n'était pas encore effacée par le temps. Le même Juba considère que leurs défenses sont des cornes, parce qu'elles leur poussent sur les tempes, qu'ils ne les frottent pas l'une contre l'autre, et qu'elles restent intactes et, comme des dents, ne tombent pas pour repousser. Mais moi je n'accepte par l'argument [...] Et chez les animaux à cornes, sans exception, la Nature place à l'intérieur de celles-ci des os poreux et fait pousser la corne extérieurement, tandis que la défense de l'éléphant est massive, et entièrement solide, quand on ouvre celle-ci, on constate qu'elle est entièrement traversée en son milieu par un canal très mince, comme les dents. Les défenses des éléphants de marais sont foncées, poreuses et difficiles à travailler, car elles présentent partout des nœuds qui ne se prêtent pas au travail. Les défenses des éléphants de montagne sont, sans doute, plus petites que les premières, mais suffisamment blanches et ne présentent aucune difficulté au travail ; mais les meilleures sont les défenses des éléphants de plaine, car elles sont très grandes, et très blanches, et agréables à sculpter, et prennent la forme que la main désire. S'il faut que je rapporte aussi les mœurs des éléphants, voici : ceux qui sont capturés dans les marécages sont considérés comme stupides et sans esprit par les Indiens, ceux de la montagne comme d'un mauvais naturel et méchants et, à moins qu'ils ne désirent quelque chose, peu sûrs pour les hommes, ceux de la plaine passent pour les meilleurs, faciles à dresser et avides d'imiter l'homme : ils écrivent, ils dansent, ils se balancent au son de la flûte et bondissent sur le sol.

### [Solidarité du troupeau]

II. 14 Donc, lorsque Apollonios vit les éléphants en train de traverser l'Indus – il y en avait, je crois, une trentaine, qui avaient comme guide le plus petit d'entre eux, et les plus puissants du troupeau avaient pris les jeunes sur l'avancée de leurs défenses et les y maintenaient avec leurs trompes, comme avec un lien –, le sage remarqua : « Ils font cela, Damis, sans que personne le leur ait montré, mais d'eux-mêmes, grâce à leur intelligence et leur sagesse, et tu vois comme ils ont chargé leurs petits à la manière de porteurs et comme ils les attachent pour les porter ? – Je vois, dit Damis, Apollonios, avec quelle sagesse et quelle intelligence ils font cela. A quoi bon, par conséquent, ce problème naïf posé par ceux qui se demandent vainement si la tendresse que l'on porte à ses enfants est naturelle ou non ? Car les éléphants eux-mêmes proclament que cette tendresse leur a été donnée par la nature ; ce ne sont pas les hommes qui la leur ont apprise, comme ils leur apprennent d'autres choses, car ceux-ci n'ont jamais partagé la vie des hommes ; c'est la nature qui leur a donné d'aimer les êtres qui leur doivent la vie, c'est à cause d'elle qu'ils leur prodiguent des soins et qu'ils les élèvent. – Tu pourrais ne pas dire cela des seuls éléphants, Damis [...] »

II. 15 – Mais dis-moi : est-ce qu'au début de notre conversation nous n'avons pas dit qu'il y avait chez les éléphants une sagesse et une raison, qu'ils mettent en pratique dans leurs actions ? – Et nous avions raison, Damis, car si la raison ne gouvernait pas cet animal, il ne pourrait pas survivre, pas plus que les populations parmi lesquelles il vit. – Alors, répondit Damis, pourquoi s'y prennent-ils si maladroitement et au rebours de ce qui leur serait utile pour franchir la rivière ? Car ils ont en tête, comme tu le vois, le plus petit d'entre eux, derrière lui, en vient un autre un peu plus gros, après lui un autre de plus grande taille, et les plus gros sont tous derrière. Ils auraient dû marcher dans la formation inverses : les plus



gros formant rempart et protégeant les autres. – Mais, Damis, répondit Apollonios, d’abord ils semblent bien fuir des hommes qui les poursuivent, et que nous ne tarderons pas à rencontrer, les suivant à la trace : il faut donc que, pour se prémunir contre leurs poursuivants, ils renforcent leurs arrières, comme on le fait à la guerre ; tu peux donc considérer que cette manœuvre des animaux est d’une excellente tactique ; ensuite, pour traverser, si les plus gros marchaient en tête, les autres ne pourraient pas juger si la profondeur de l’eau leur permettra à tous de passer, car les premiers trouveraient la traversée possible et aisée, étant les plus grands, pour les autres, elle serait difficile et même impossible, car ils n’auraient pas pied dans le courant. Tandis que, en traversant, le plus petit indique aux autres qu’il n’y a aucune difficulté pour eux. De plus, si les plus grands passaient les premiers, ils rendraient la rivière plus profonde pour les petits, car, forcément, la vase s’effondre et forme des trous sous le poids de ces animaux et leurs énormes pattes ; au contraire, les plus petits ne gênent nullement le passage des plus gros, car ils creusent des trous moins profonds.

II. 16 J’ai trouvé moi-même dans les écrits de Juba que les éléphants viennent au secours les uns des autres lorsqu’ils sont poursuivis par les chasseurs, qu’ils défendent tel ou tel d’entre eux qui est épuisé, et, s’ils peuvent l’emmener, qu’ils passent sur ses blessures de la sève d’aloès et restent autour de lui comme des médecins. [...]

#### [Le décor du temple de Taxila]

II. 20 [...] Taxila est à peu près de la grandeur de Ninive [...] il y avait là le palais du Roi qui tenait alors le royaume de Porus, et, en dehors des remparts, nos gens disent qu’ils virent un temple qui n’était pas loin d’avoir cent pieds, construit en pierre coquillée, dans lequel était aménagé un sanctuaire de moindres dimensions que ne l’aurait comporté l’ampleur du temple, qui, d’ailleurs, était entouré de colonnes et formait un monument très remarquable. Des plaques de bronze sont fixées dans chaque paroi ; les exploits de Porus et d’Alexandre y sont gravés. Des incrustations d’orichalque, d’argent, d’or et de bronze noir servent à dessiner les éléphants, les chevaux, les soldats, les casques et les boucliers ; les lances, les javelots, les épées, tout cela est en fer : on y découvre comme la composition d’un grand peintre, comme si ce tableau était de Zeuxis, ou de Polygnote et d’Euphranor, qui aimaient les jeux d’ombres et de lumières, et là comme dans leurs œuvres le relief et la profondeur donnaient l’apparence de la vie. Les matières y étaient mêlées comme des couleurs. La signification morale de cette représentation est aussi plaisante par elle-même ; car c’est Porus qui a dédié ces tableaux après la mort du Macédonien, et l’on y voit le Macédonien vainqueur soignant Porus blessé et lui faisant présent de l’Inde, dont il était désormais le maître. [...]

#### [L’éléphant de Pôros et son soigneur]

II. 21 [...] Et, comme le palefrenier (ὄρεοκόμου) avait équipé (κοσμήσαντος) l’éléphant sur lequel devait combattre Porus et lui disait : « Voilà, ô Roi, celui qui te portera », il répondit : « Non, c’est moi qui le porterai, si je suis toujours le guerrier que je fus. [...]

#### [L’éléphant Ajax consacré au Soleil dans le temple de Taxila]

II. 24 Ils disent aussi qu’ils virent un temple du soleil, dans lequel vivait en liberté l’éléphant nommé Ajax et se trouvaient des statues d’Alexandre, en or, et d’autres, de Porus, qui, elles, étaient de bronze noir. [...]

#### [Les éléphantophages et autres peuples d’Éthiopie]

VI. 25 Là vivent les Éthiopiens nomades, sur des chariots, formant de véritables cités, et, non loin d’eux, les chasseurs d’ivoire ; ils enlèvent les défenses des éléphants et en font le commerce, ce qui leur vaut un nom dérivé du trafic de l’ivoire<sup>45</sup>. [...]

PHILOSTRATE, *Vie d’Apollonios de Tyane*, éd. et trad. Pierre GRIMAL, Paris, Éditions Gallimard, 1958.

---

<sup>45</sup> Pour Pierre Grimal, Philostrate pense certainement aux habitants de l’île d’Éléphantine (1958, 1523).

# Historien de Jérusalem

(fin II<sup>e</sup> – début III<sup>e</sup> siècle ?)

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, un secrétaire du patriarche orthodoxe de Jérusalem, Papadopoulos Kerameus, mit en ordre un certain nombre de manuscrits grecs réunis au patriarcat, et décida d'en publier les plus importants. Parmi cette documentation figurait un fragment d'une *Histoire d'Alexandre le Grand*, rédigé dans une écriture du X<sup>e</sup> siècle. Pour, Théodore Reinach, l'historien, anonyme, s'inspire d'œuvres d'auteurs anciens aujourd'hui perdues notamment celles de Clitarque, Timagène, mais surtout Callisthène. Le passage sur la bataille du Granique est similaire pour la description qu'en fait le pseudo-Callisthène. Théodore Reinach a également supposé que notre extrait provienne d'une *Vie d'Alexandre* écrite par Amyntianus, auteur évoqué par Photios I<sup>er</sup> de Constantinople dans sa *Bibliothèque* et dont le style, médiocre, se rapproche de celui de l'historien anonyme. Selon deux scholiastes, Amyntianus aurait également rédigé un ouvrage spécialisé sur les éléphants à la demande de l'empereur Caracalla (211-217), lequel aurait souhaité tirer partie de ces animaux à la guerre. Cet ouvrage a pu constituer une source pour l'historien de Jérusalem. En tout état de cause, l'analyse du fond et de la forme conduit Théodore Reinach à dater ce récit de l'époque des derniers Antonins ou de leurs successeurs (REINACH 1892).

Le texte présenté ici est un extrait qui correspond à la toute fin de ce fragment. Il s'agit du récit de la bataille de Gaugamèles. L'historien de Jérusalem est le seul, avec Arrien, à mentionner la présence d'éléphants lors de cette bataille. Le piège tendu à ces animaux par Alexandre suggère que les éléphants avaient véritablement été employés contre les Macédoniens, ce que l'analyse du texte d'Arrien ne permet pas d'avancer. Comme l'a montré Théodore Reinach, ce stratagème – l'utilisation de chausse-trappes – utilisé par Alexandre n'a absolument rien d'in vraisemblable (1892, 308). D'autres détails sont toutefois douteux, comme l'existence de tours de bois sur le dos des éléphants, ou le mode d'utilisation des *triboloi*, qui, comme l'a rappelé Théodore Reinach, n'étaient pas des armes de jet (1892, 309). La partie concernant le moyen de lutte contre les chars à faux, décrit dans le manuscrit, est perdue. Le passage consacré aux chars à faux est une reproduction presque mot-à-mot de l'article de la *Souda* « Δρεπανηφόρα τέθριππα ».

## [331 : bataille de Gaugamèles]

12 [...] ἦσαν δὲ αὐτῶι καὶ ἐλέφαντες ἠγμένοι ἀπὸ τῆς Ἰνδικῆς, ὧν ἡ παρασκευὴ τοῦτον εἶχεν τὸν τρόπον· πύργοι ξύλινοι κατεσκευασμένοι ἐπετίθεντο τοῖς νότοις αὐτῶν, ἀφ' ὧν ἄνδρες ἀπεμάχοντο ἐν ὄπλοις, ὡς συμβαίνειν τοὺς ἀντιπαρατασσομένους διαφθεῖρεσθαι καὶ ὑπὸ τῶν ἀπομαχομένων ἀνδρῶν διαφθειρομένους καὶ ὑπὸ τῶν ἐλεφάντων πατουμένους. ἦν δὲ τῶι Δαρείωι καὶ τέθριππα δρεπανηφόρα κατασκευασμένα τὸν τρόπον τοῦτον· τοῖς τροχοῖς αὐτῶν εἰς τὸν κύκλον περικεχαλκευμένα δρέπανα ἦν, συνέβαινεν τε ἐπερχομέ[νων αὐ]τῶν τὰς τάξεις διαλύεσθαι καὶ τοὺς πίπτοντας [οἰκτρ]οτάτως ἀναιρεῖσθαι. ἐλαυνομένων γὰρ τῶν δρεπάνων, οἱ μὲν τῶν χειρῶν οἱ δὲ τῶν ποδῶν οἱ δὲ καὶ [τῶν ὄπ]λων κρατούμενοι ἐσύροντο ἐπὶ πολὺ καὶ ἀνηροῦντο.

13 γενομένης οὖν τῆς συμβολῆς, ὁ μὲν Ἀλέξανδρος ἐτεχνεύ[σατο π]ρὸς μὲν τοὺς ἐλέφαντας τοιοῦτο-τριβόλους χαλ[κοῦ]ς κατασκευάσας ὀξυτάτους ἔρριπεν κατὰ τὸ μέρος ἐν ᾧ τὰ θηρία ἦν, καὶ οὕτως περονώμενοι οἱ ἐλέφαντες εἰς μὲν τὸ ἔμπροσθεν οὐ παρεγίνοντο, περονώμενοι δὲ ὑπὸ τῶν τριβόλων ἔπιπτον. τῶν δὲ ἀρμάτων τῶν [δρεπανηφόρων \* \* \*

12 [...] Il y avait aussi des éléphants amenés d'Inde dont l'équipement était le suivant : des tours de bois étaient disposées sur leur dos du haut desquels les hommes se battaient en armes si bien qu'il arrivait que ceux qui étaient en face et à côté étaient détruits à la fois en étant détruit par les combattants d'en haut, et qu'ils étaient aussi écrasés par les éléphants. Darius avait aussi des quadriges porteurs de faux équipés selon la manière suivante : il y avait des faux forgées sur le cercle des roues. Il se produisait qu'à leur arrivée, les lignes étaient disloquées et que ceux qui tombaient étaient lamentablement déchiquetés. À mesure que les faux avançaient, les uns étaient pris par les mains, d'autres par les pieds, d'autres par leurs armes. Ils étaient traînés sur une longue distance et anéantis.

**13** La rencontre se produisant au début de la bataille, Alexandre imagina contre les éléphants ceci : ayant préparé des pièges à trois pointes (chasse-trappes), et très pointus, il les jeta dans le coin où étaient les bêtes et ainsi agrafaient les éléphants qui n'avançaient plus. Ils tombaient à cause des pièges et quant aux chars armés de faux...

*Fragm. Sabbaiticum*, Cod. 29. [Jacoby, FGrH, 2B, F#151], trad. Régis GUET, 2013.

# Pseudo-Callisthène

(fin du III<sup>e</sup> siècle ?)

Gilles Bounoure a présenté le *Roman d'Alexandre* en introduction d'une édition parue aux éditions des Belles Lettres, en 1992. Il rappelait alors que « l'histoire de cette nébuleuse de textes ou de variantes élaborées du IV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle autour du *Roman d'Alexandre* [...] n'est aujourd'hui pour nous qu'un "trou noir" vertigineux » (p. XVII). Nous proposons de faire une synthèse de son texte.

Les traces les plus anciennes du *Roman d'Alexandre* proviennent de papyrus qui mentionnent certains éléments de ce récit. La datation de cette documentation, conservée à Hambourg, Berlin et Florence, s'étend du I<sup>er</sup> siècle av. n. è. au II<sup>e</sup> siècle de. n. è. Le plus ancien papyrus, celui de Hambourg, pourrait être issu, non d'un exemplaire du *Roman d'Alexandre*, mais d'un recueil sur lequel le pseudo-Callisthène se serait appuyé pour écrire ce dernier.

L'adaptation la plus ancienne du *Roman d'Alexandre* dont nous disposons est son adaptation abrégée en langue latine par Julius Valerius, un auteur identifié comme étant la même personne qu'un homonyme, consul en 338 de n. è, et qui pourrait être l'auteur d'un *Itinéraire d'Alexandre* dédié à l'empereur Constance II.

Pour Gilles Bounoure, le *Roman* pourrait être daté de la fin du III<sup>e</sup> siècle, soit peu de temps avant cette adaptation latine. Il appuie cette hypothèse sur deux éléments. En premier lieu, les peuples que le *Roman* présente sous la bannière d'Artaxerxès sont les mêmes que ceux dont Aurélien se flattait d'avoir battus en 274. En second lieu, les développements astrologiques et stellaires du *Roman* renverraient au culte impérial du « Sol Invictus », thème qui caractérise l'« idéologie impériale » romaine du III<sup>e</sup> siècle. Toutefois, Gilles Bounoure précise que « rien de décisif n'empêche [...] de prêter à ce texte une genèse plus ancienne » (1992, XIX). Il pourrait d'ailleurs s'agir non du « travail original d'un individu », mais de « l'expression collective de traditions populaires ». L'auteur pense cependant qu'au regard de son unité de conception, le *Roman d'Alexandre* avait un auteur principal qui devait habiter à Alexandrie d'Égypte.

D'après Gilles Bounoure, le premier éditeur du *Roman d'Alexandre*, Ch. Müller, avait identifié trois textes de différentes époques représentant chacun une version du *Roman* :

- Le « texte A », fondé sur un manuscrit du XI<sup>e</sup> siècle conservé à Paris. Ce manuscrit constitue l'état le plus ancien du texte grec à notre disposition. Gilles Bounoure précise qu'il est « passablement mutilé et désinvolte à l'égard de sa source ». C'est postérieurement à l'adaptation latine qu'il prit la forme que nous lui connaissons. En effet, ce texte inclut un libelle de Palladius sur les Brahmanes qui n'a pu être composé lui-même avant la fin du IV<sup>e</sup> siècle de notre ère.

- Le texte B, fondé sur un manuscrit achevé à Otrante en 1469 et conservé à Paris. Il aurait été réalisé à Byzance au V<sup>e</sup> siècle de notre ère, puisque la version arménienne, datable de la deuxième moitié de ce siècle se fonde sur celui-ci. Il se rapproche du « texte L », traduit ici par Gilles Bounoure et Blandine Serret sur la base d'un manuscrit du XV<sup>e</sup> siècle conservé à Leyde.

- Le texte C, fondé sur un manuscrit daté de 1567 et conservé à Paris. Il reproduit une tradition judaïsante du *Roman*.

## [333 : bataille d'Issos, Cilicie]

I. 41. 2 [...] Il avait autour de lui les « Dix-Mille Immortels ». On les appelait les Immortels car on préservait leur nombre <en remplaçant> leurs morts par d'autres combattants. 5 Alors, de toute son ardeur, Alexandre s'élança pour combattre dans la plaine et vint aligner son armée en face de Darius. Mais les officiers de Darius, en voyant Alexandre diriger contre eux la force principale de son armée du côté où il avait appris qu'était Darius, disposèrent les chars de combat et toute la ligne de bataille. Une fois que les armées se trouvèrent toutes les deux prêtes à engager le combat, Alexandre ne laissa pas les ennemis opérer la moindre percée à l'intérieur de la phalange, rompre ses lignes par des charges de cavalerie ou les mettre en fuite ; c'est au contraire l'essentiel des chars de combat qui, prisonnier de toutes parts, se trouva détruit et mis en déroute. 7 [...] Et l'on avait là sous les yeux que chevaux gisant à terre et cadavres de guerriers. Il était même impossible de distinguer un Perse d'un Macédonien, les alliés des satrapes, un fantassin d'un cavalier, sous l'abondance de poussière : on n'apercevait pas le

ciel, on ne voyait pas la terre sous l'abondance de sang et de poussière. [...] **8** [...] Cependant, le char de commandement était trop facile à reconnaître : il abandonna donc son char pour enfourcher un cheval et reprendre sa fuite. **9** Mais Alexandre, ayant à cœur de capturer Darius, se mit à sa poursuite, pour éviter qu'il ne fût tué par n'importe qui. Donc le char, les armes [...] Alexandre s'en empara bien [...].

#### **[Alexandre et Darius demandent de l'aide logistique ou militaire à leurs satrapes]**

I. 42. **1** Mais Darius, après avoir fui et restauré son autorité, mit sur pied une armée plus nombreuse encore ; et il écrit aux nations qui lui étaient soumises de le rejoindre à grand renfort. [...]

II. 7. **4** Mais Oxydelkys, le frère de Darius, lui dit : « [...] **7** [...] En conséquence, toi aussi, roi, <mande> tes satrapes, et tous les peuples qui t'appartiennent, Perses, Parthes, Mèdes, Elyméens, Babyloniens, qui habitent la Mésopotamie et le pays des Odyne, pour ne pas te <citer> ceux de Bactriane et d'Inde, car nombreux sont les peuples qui t'appartiennent, et tires-en une armée.

II. 11. **1** [...] « Le roi Alexandre à tous les satrapes qui lui sont soumis, de Phrygie, de Cappadoce, de Paphlagonie, d'Arabie, et à tous les autres, salut. **2** Je veux que vous prépariez des tenues pour une armée très nombreuses et que vous nous les envoyiez à Antioche de Syrie. Les dépôts d'armes que vous avez constitués, faites-les nous parvenir. Ont été répartis à cet effet trois mille chameaux depuis l'Euphrate jusqu'à Antioche de Syrie pour servir l'exécution de nos ordres, afin que nous disposions de leur assistance sans délai. [...] »

II. 11. **5** Et il [Darius] ordonna à l'armée perse < de se tenir prête>. Il écrivit encore à Pôros, le roi des Indiens, en demandant de l'aide de sa part.

II. 12. **1** Le roi Pôros, en recevant la lettre de Darius et en apprenant les malheurs qui lui étaient arrivés, en fut affligé, et il lui répond ainsi : « Pôros, roi des Indiens, à Darius, roi des Perses, salut. En lisant ce que tu nous écris, j'ai été fort affligé et je ne sais que faire, désirant te rencontrer pour délibérer des mesures utiles, et m'en trouvant empêché par la maladie qui accable mon corps. **2** Persévère donc avec ardeur, en considérant que nous t'assistons et ne pouvons supporter cet outrage. Aussi bien écris-nous selon tes désirs : les forces qui m'appartiennent sont à ta disposition et les peuples même plus lointains exécuteront mes ordres. Porte-toi bien. »

#### **[Bataille sur les rives du fleuve Stranga]**

II. 16. **5** [...] Toute l'armée de Darius s'équipa de la cuirasse de combat. Darius se tenait sur un char à hautes roues, et ses satrapes étaient assis dans des chars armés de faux, d'autres convoyaient des machines de guerre ainsi que des balistes. **7** [...] Comme beaucoup de Perses étaient morts funestement, Darius, pris de peur, fit tourner bride aux chars armés de faux, et, par le mouvement de leurs roues, il faucha des multitudes de Perses, à l'instar des paysans moissonnant les épis dans les champs.

#### **[Darius demande à Pôros une assistance logistique]**

II. 19. **1** Mais Darius se préparait à engager une autre guerre contre Alexandre. Il écrit à Pôros, le roi des Indiens, en ces termes : « Le roi Darius à Pôros, le roi des Indiens, salut. [...] **3** [...] Rassemble donc une multitude de peuples du côté des Portes Caspiennes et distribue aux guerriers venant à ton appel de l'or en abondance, des vivres et du fourrage. **4** [...] À réception de ma lettre, réunis en toute hâte des foules d'hommes, et envoie-les nous. Porte-toi bien.

#### **[326 : bataille contre Pôros]**

III. 3. **1** Pôros, après avoir reçu cette lettre et l'avoir lue, s'empressa beaucoup, et réunit immédiatement les masses de ses Barbares, des éléphants et de nombreuses autres bêtes féroces qui combattaient aux côtés des Indiens. **2** Cependant, lorsque les Macédoniens et les Perses approchèrent, Alexandre, en voyant les troupes alignées par Pôros, eut peur non pas des multitudes de soldats, mais des bêtes féroces. En voyant en effet le spectacle étrange des animaux, il fut émerveillé, car c'est à des hommes qu'il avait l'habitude de livrer combat, et non à des animaux. **4** Et il alla dehors avec Alexandre, lui montra la multitude des animaux, et dit à Alexandre : « Va-t'en dire à Alexandre ceci : « Moi, ce sont les bêtes sauvages semblables à toi que je mène combattre contre toi ! ». **6** Quand, au sortir de chez Pôros, Alexandre eut contemplé les rangs des bêtes féroces et recherché la réplique appropriée, en se livrant à un long examen, que fait ensuite l'avisé ? Toutes les statues de bronze qu'il pouvait avoir, et même les cuirasses des soldats qu'il avait disposées en trophées, il ordonna qu'on y mit le feu en veillant à ce que le bronze ne fût plus que feu, et ordonna de les ranger comme une muraille en avant de la ligne de

bataille. **7** Les trompettes entonnèrent la musique du combat, Pôros ordonna alors de lâcher aussitôt les bêtes. Donc les fauves, livrés à leur élan, bondissaient à l'assaut, se saisissaient des statues, et aussitôt se brûlaient la gueule et ne s'attaquaient désormais plus à rien. C'est donc ainsi que l'assaut des animaux fut arrêté par l'ingénieux Alexandre.

### [Don d'éléphants, de défenses et d'objets en ivoire à Alexandre]

III. 18. **3** [...] « Candace, la reine de Béroé et tous les princes, au roi Alexandre, salut. [...] **4** Nous sommes en outre au nombre de quatre-vingts phalanges, disposées à mettre à mal les assaillants. Mais les ambassadeurs que nous t'avons dépêchés t'apportent cent lingots d'or massif, cinq cents jeunes Éthiopiens, deux cents singes et une couronne de mille livres d'or ornée d'émeraudes, dix colliers estampés de perles non percées, quatre-vingts coffrets d'ivoire, et diverses sortes d'animaux de chez nous : cinq éléphants, dix panthères apprivoisées, et, dans leurs cages, trente chiens mangeurs d'hommes, trente taureaux de combat, trois cents défenses d'éléphants, trois cents peaux de panthères, trois mille baguettes d'ivoire. [...] »

### [Luxe du palais de Candace]

III. 22. **1** [...] Il [Alexandre] regardait aussi le palais royal [...] **2** Il y avait [...] des tables faites entièrement d'ivoire déployé [...]. Il y avait aussi d'innombrables statues de bronze, des chars armés de faux ciselées, de même que leurs chevaux, dans des blocs de porphyre, au point de donner, dans leur course, l'apparence de la vie ; des éléphants sculptés dans la même pierre, foulant aux pieds les ennemis et soulevant les adversaires avec leur trompe [...] **3** En voyant cela, Alexandre en était émerveillé. [...] **4** Or, le lendemain venu, après avoir pris Antigone par la dextre, Candace commença à lui montrer [...] une maison dont les fondations n'étaient pas fixées dans la terre, mais clouées sur quatre grandes poutres en carré, et qui, une fois munie de roues, était tirée par vingt éléphants ; et c'est à l'intérieur que voyageait le roi pour combattre une ville. **6** [...] Candace dit alors : « Oui, tu as beau t'être fait appeler Antigone, je ne suis pas dupe : tu es bien le roi Alexandre. [...].

### Appendice I : Lettre d'Alexandre de Macédoine à Aristote son maître sur son expédition et la description de l'Inde.

**8** « [...] il m'a paru également convenable de décrire son armée innombrable, qui comprenait, outre les troupes à pied, seize mille cavaliers, et huit cents quadriges, tous armés de faux ; et c'est après avoir capturé quatre cents éléphants, qui portaient sur leur dos des tours défendues par des frondeurs en armes, que nous prîmes d'assaut la capitale même de Porus et son palais. **10** Les chambres et les lits étaient ornés de perles, petites et grosses, et d'escarboucles, les portes d'ivoire étaient d'une blancheur merveilleuse [...]. **15** Cependant, j'étais davantage tourmenté pour les animaux privés de parole que pour notre propre besoin, sachant qu'en toute situation, l'homme est plus endurant que l'animal domestique. **16** D'autant qu'il y avait, transportant de l'or, au moins mille éléphants d'une taille énorme, quatre cents quadriges attelés de chevaux, tous armés de faux, mille deux cents biges, vingt mille cavaliers, deux cent cinquante mille fantassins sous les armes, autour de deux mille mules de camp et de transport pour les bagages des soldats, deux milliers de chameaux, de dromadaires et de bœufs, portant des provisions de blé, et, à leur suite, un nombre énorme de têtes de bétail pour l'approvisionnement quotidien en viande. Du reste, aux chevaux comme aux éléphants et aux chameaux, la profusion considérable de nos victoires nous avait aussi permis de mettre des freins d'or. **17** Mais en la circonstance les animaux exaspérés avaient peine à se contenir. [...] **20** Et ils avaient déjà franchi le premier quart du fleuve quand un spectacle horrible à voir fut placé tout-à-coup sous nos yeux. Plus grands de corps que des éléphants, des hippopotames, surgis des profondeurs tourbillonnantes des eaux, firent leur apparition, et, peine cruelle, entraînant les guerriers dans l'abîme, ils nous les enlevèrent sous nos yeux en larmes. [...] **22** [...] On se mit donc à rassembler les bagages au milieu des tentes, et à regrouper les éléphants au centre du camp, afin de pouvoir les maîtriser plus commodément au cas où, d'accident, se produirait un effroi nocturne ou quelque trouble inhabituel, et déjà, au dehors, mille cinq cents feux se trouvaient allumés, la forêt pouvant fournir autant de bois que nous voulions. **28** Apparut en outre une bête d'une espèce encore inconnue, plus grosse qu'un éléphant, armée de trois cornes sur

le front, couramment appelée par les Indiens « le tyran denté »<sup>46</sup>, et portant une tête de couleur noir, ressemblant à celle d'un cheval. Cet animal, après s'être abreuvé, vit le camp et se lança dans une attaque soudaine contre nous, sans être ralenti par l'éclat des feux et des flammes. Comme, pour lui faire face, je lui avais opposé une troupe de soldats macédoniens, il en tua trente-six, en mit hors de combat cinquante-deux en les piétinant, et ne fut qu'à grand-peine transpercé par nos épieux. **36** Ensuite, comme nous allions nous engager au-delà, au cas où nous pourrions voir quelque chose de mémorable, nous apprîmes qu'il n'y avait que des déserts en direction de l'Océan, campagnes, montagnes, et forêts où se trouvaient, disait-on, des éléphants et des serpents. [...] **38** Nous parvînmes ensuite aux forêts les plus reculées des Indes [...] nous commencions à vouloir dîner, aux approches de la nuit, à la onzième heure, quand soudain ceux de la corvée de fourrage et de bois, tous épouvantés, revinrent tous ensemble nous crier de prendre au plus vite les armes : des forêts arrivaient d'immenses troupeaux d'éléphants pour attaquer le camp. J'ordonnai donc aux cavaliers thessaliens de monter à cheval et d'emporter avec eux des porcs dont les fauves, je le savais, redoutaient les grognements, et je leur commandai de courir sus aux éléphants au plus vite. D'autres cavaliers armés de lances reçurent l'ordre de les suivre, et tous les sonneurs de trompes d'aller en première ligne et d'ouvrir la marche montés sur des chevaux, enfin j'enjoignis à tous les fantassins de rester au camp. **39** Quant à moi, en m'avancant avec le roi Porus et la cavalerie, je vois les troupeaux de fauves se diriger vers nous, toutes trompes dressées. Leurs dos étaient noirs, blancs, rouges, et certains de couleur bigarrée. Pour ces derniers, Porus m'assurait qu'on pourrait m'en capturer d'utiles aux besoins de la guerre, et les dérouter facilement, pourvu que les cavaliers ne cessent point de fouetter leurs porcs. Et sans délai, les éléphants tremblants firent demi-tour, se mirent à gagner le couvert en aussi grand nombre qu'ils s'étaient précipités pour l'attaque, épouvantés par les buccins des hommes et par le grognement des porcs. Montés sur nos chevaux, nous en tuâmes, en leur coupant les jarrets, au moins neuf cent quatre-vingts, et quand leurs défenses et leurs dents eurent été prélevées, je rentrai au camp chargé d'un magnifique butin. J'ordonnai alors de doubler la palissade au moyen de boucliers et de cuirasses de peur que, durant la nuit, la fureur des éléphants et des autres fauves ne cause quelque dommage. La nuit fut tranquille jusqu'à l'aube, et nous eûmes tous un sommeil réconfortant. **49** [...] je pris avec moi quarante mille hommes avec la cavalerie, après avoir renvoyé à Fasiacé les troupes sous l'ordre de préfets et, avec l'ensemble de l'armée, les éléphants, le roi Porus et tous les bagages. **63** [...] il y avait, posé sur une table [...] un couteau d'ivoire. **71** De là, nous arrivâmes au fleuve Occluadas [...] Au milieu de ces roseaux, nous vîmes une couche d'ivoire splendide, car ce même lieu était le séjour d'innombrables milliers d'éléphants qui, j'ignore pourquoi, ne tentèrent aucune attaque contre nous ; sinon, nous étions piétinés de la manière la plus cruelle. Après avoir ramassé beaucoup de défenses [...] nous franchîmes le fleuve. **73** [...] des scares, poissons [...] qu'on capturait dans les tourbillons avec des nasses d'ivoire, pour éviter qu'ils n'aillent briser les roseaux en les mordant, ou qu'ils ne servent de dîner aux femmes chevelues, qui se nourrissaient de poissons, plongées au fond des eaux.

Variantes du livre III, à partir du texte A :

III. 4. **5** [...] Lorsqu'il eut remporté cette victoire, apprenant qu'aux confins du fleuve <Hydaspe>, quelqu'un régnait près des régions du levant, et possédait une grande masse de soldats et d'éléphants, il voulut aussi marcher contre eux. [...]

III. 10 Le fleuve est d'autant plus difficile à traverser qu'il est infesté d'*odontotyrannus*, fauves amphibies capables d'engloutir un éléphant [...] On y voit aussi des serpents de soixante-dix coudées, des fomis grandes comme la main, des scorpions d'une coudée, et des hardes d'éléphants. [...]

**[Expédition sur l'île du roi Érythrée]**

III. 17. **1** [...] Quant aux Barbares, je les cherchai sans pouvoir les trouver. Nous demeurâmes encore huit jours sur le promontoire et nous vîmes, au septième jour, la bête qui portait sur elle des éléphants.

---

<sup>46</sup> D'après Gilles Bounoure et Blandine Serret, cet « *Odontotyrannus* » désigne probablement un rhinocéros (1992, 263).

**[Après la défaite de Darius, en chemin depuis les Portes Caspiennes]**

III. 17. 1 [...] Et toutes les bêtes sortaient de la forêt de roseaux, sangliers plus grands que des lions, et avec des dents longues d'une coudée, <lynx>, panthères, tigres, queues-de-scorpions, éléphants, bœufs-béliers, tauréléphants, hommes à six mains et à jambes de corde <Cynopènes>, et autres animaux aux formes monstrueuses. [...] Cette bête [*l'odontoryannus*] a l'aspect d'un éléphant, mais une taille de beaucoup supérieure à cet animal [...]

III. 27-28. Version de Valérius pour ces chapitres :

[...] Car ce pays, de Prasiaca [...] S'ajoutait à cela le bruit que le roi possédait aussi des éléphants en tant de milliers qu'ils relèveraient, chez d'autres, de la forgerie, même pour dénombrer des hommes.

III. 33. Version du texte A (et, plus brièvement, de Valérius, utilisé pour combler quelques lacunes), pour l'ensemble de ce chapitre.

**[Testament d'Alexandre]**

[...] J'ordonne aux gouverneurs du royaume [...] d'envoyer à Delphes les défenses d'éléphants et les peaux de serpents ainsi que treize phiales d'or comme prémices du butin de l'armée. [...]

PSEUDO-CALLISTHENE, *Le roman d'Alexandre*, éd. et trad. Gilles BOUNOURE et Blandine SERRET, Paris, Les Belles Lettres, 1992.



# Héliodore

(III<sup>e</sup> ou IV<sup>e</sup> siècle)

## [Les cataphractes, les éléphants et les chars à faux]

IX. **12** [...] Les prêtres répondirent qu'ils ignoraient tout, mais que, à leur avis, Oroondatès était parti pour Eléphantine, où se trouvait réunie la plus grande partie de son armée et ils ajoutèrent qu'Oroondatès plaçait son espoir, de façon toute particulière, sur ses cavaliers cuirassés (τοῖς καταφράκτοις). **14** Donc, on le vit, son armée en bataille, dont la splendeur, toute perse, tenait les regards fascinés. [...] Le satrape lui-même se trouvait au centre, monté sur un char magnifique, armé de faux (ἄρματός τε δρεπανηφόρου λαμπρῶς) ; de part et d'autre, pour le garder, une phalange lui faisait escorte ; et il n'avait placé devant lui que les cavaliers cuirassés (τοὺς καταφράκτους ἰππέας), en qui il mettait le plus de confiance au moment du combat. Car cette troupe est, chez les Perses, toujours la plus vaillante et dresse face à la bataille comme un rempart inébranlable. **15** Leur armure est faite de la façon suivante : on choisit un homme d'une vigueur exceptionnelle et on lui couvre la tête d'un casque d'une seule pièce, parfaitement ajusté et qui reproduit l'image exacte d'un visage humain, à la façon d'un masque; il emboîte entièrement la tête, depuis le sommet jusqu'au cou, sauf les yeux, afin de permettre la vue; la main droite est armée d'un épéiu (κοντῶ) plus long qu'une lance, la main gauche reste libre pour tenir les rênes; on suspend un sabre (κοπίδα) à son côté, et l'on recouvre d'une cuirasse (τεθωράκισται) non seulement la poitrine (στέρνα) mais aussi tout le reste du corps (σῶμα). Quant à la façon dont est fabriquée la cuirasse (θώρακος), voici : on façonne des plaques de bronze et de fer (σκυτάλας χαλκῆς τε καὶ σιδηρᾶς), rectangulaires et d'un empan environ dans chaque sens, puis on les attache les unes aux autres par le bord, de façon que celle du dessous soit en partie recouverte par celle du dessus, et, de la même façon, dans le sens de la largeur, sans interruption. Des coutures assurent l'articulation dans les plis, réalisant comme une tunique d'écaillés (χιτῶνά τινα φολιδωτὸν) qui s'adapte au corps sans lui faire mal et l'enveloppe entièrement, entourant chaque jambe séparément et se resserrant et s'étendant sans gêner les mouvements. Cette cuirasse est pourvue de manches (χειριδωτός), elle descend du cou jusqu'aux genoux et n'est ouverte qu'à la hauteur des cuisses, ce qui est nécessaire pour permettre au cavalier de se tenir à cheval. Telle est la cuirasse ; elle renvoie les traits (ἀντίτυπὸν τι βελῶν) et est absolument invulnérable (ἀπομαχόμενον). Le jambart (κνημῖς) s'étend de la pointe du pied (ἄκρων ταρσῶν) au genou (γόνυ) et est attaché à la cuirasse (τὸν θώρακα). On munit également le cheval d'une armure semblable ; on entoure ses pattes de jambarts (κνημῖσι), on garnit entièrement sa tête de plaques protectrices et l'on suspend le long de son dos, jusqu'au ventre, des deux côtés, une sorte de housse tissée de fer (σιδηρόπλοκον) pour protéger l'animal et ne pas gêner son ventre, ce qui le rendrait incapable de courir (τοὺς δρόμους). Le cheval ainsi harnaché ou, pour mieux dire, revêtu, son cavalier le monte ; mais il ne se met pas tout seul en selle (ἐφαλλόμενος), il faut que d'autres lui donnent la jambe, à cause de son poids (ἄχθος). Le moment du combat venu, il lâche les rênes à son cheval, le pique de l'éperon et se précipite de tout son élan contre l'adversaire, pareil à un homme de fer ou à une statue (φαινόμενος ἢ καὶ σφυρήλατος) de métal massif qui se mettrait en mouvement. L'épéiu (Ὁ κοντός), loin en avant, pointe son fer ; il est relié à l'encolure (αὐχένα) par un lien, et sa poignée est attachée à la croupe (τὸν οὐρίαχον) par une corde (βρόχῳ), de telle façon qu'il ne cède pas au choc mais accompagne la main du cavalier qui se borne à diriger le coup et se raidit pour provoquer une blessure plus profonde ; dans son élan, l'épéiu transperce tout ce qu'il rencontre et, d'un seul coup, souvent, soulève deux hommes à la fois. **16** [...] Quant au centre de l'armée perse, qu'il savait formé par les fameux cuirassiers (τοῖς καταφράκτοις), Hydaspes se mit lui-même en face de lui, avec les éléphants chargés de tours (τοὺς περὶ αὐτὸν πυργοφόρους ἐλέφαντας ἀντέταξε) et plaça devant ceux-ci une ligne d'hoplites Blemmyes et Sères, auxquels les instructions nécessaires avaient été données pour le combat. **17** [...] Hydaspes, lui, avait donné l'ordre d'avancer d'abord lentement, et ne progresser que pas à pas, sans hâte, à cause des éléphants, pour éviter qu'ils ne fussent laissés en arrière par les combattants qui se trouvaient devant eux et pour laisser l'élan des cavaliers s'affaiblir en parcourant la distance qui les séparait de l'ennemi. Mais, lorsqu'ils furent à bonne portée et qu'ils virent les cuirassiers (τοὺς καταφράκτους) exciter leurs chevaux pour charger, les Blemmyes firent ce que leur avait ordonné Hydaspes et, laissant derrière eux les Sères pour contenir et défendre les éléphants, ils bondirent en avant des lignes et, à toute vitesse, s'élançèrent contre les cuirassiers (τοὺς καταφράκτους) ; ils avaient l'air de fous, de se lancer, en aussi petit nombre,

contre une telle multitude, aussi bien protégée. Sur quoi, les Perses forcèrent l'allure encore davantage sur leurs chevaux, considérant que cette témérité était pour eux-mêmes une bonne aubaine et qu'ils allaient immédiatement, et au premier choc, n'en faire qu'une bouchée. **18** Déjà les Blemmyes se trouvaient au contact et il s'en fallait de peu qu'ils ne fussent attrapés par les lances lorsque soudain, à un signal, ils plongèrent et se glissèrent sous les chevaux, un genou en terre, leur tête et leur dos (νότα) manquant juste d'être écrasés par les animaux. Alors ils se mirent à faire quelque chose d'extraordinaire (Παράδοξον), ils éventraient les chevaux (καὶ ἐλυμαίνοντο τὴν ἵππον ὑπὸ τὴν γαστέρα) au fur et à mesure qu'ils défilait, si bien qu'il en tombait un bon nombre, les animaux rendus insensibles aux rênes (τῶν χαλινῶν ὑπερορώντων) par la douleur (τὴν ἀλγηδόνα) et désarçonnant leurs cavaliers (τοὺς ἀναβάτας ἀποσειομένων) qui demeuraient à terre, comme bûches (κορμηδόν), et les Blemmyes leur tranchaient les cuisses (ὑπὸ τοὺς μηρούς ἀνέτεμνον) sous la cuirasse, car un cuirassier perse ne peut se mouvoir (ἀκίνητος = immobile) lorsqu'il n'a personne pour l'aider. Tous ceux qui avaient pu échapper sans que leurs chevaux fussent blessés chargeaient les Sères qui, lorsqu'ils les virent approcher, se retirèrent derrière les éléphants, à l'abri de cette protection et de ce vivant rempart. Alors ce fut un grand carnage de cavaliers, qui périrent presque jusqu'au dernier. Car les chevaux, au spectacle inhabituel des éléphants qui se dévoilèrent à eux, furent pris de panique devant leur masse, et, ou bien tournèrent bride, ou bien se précipitèrent en désordre les uns sur les autres, jetant aussitôt la confusion dans les rangs de leur propre troupe. Les soldats qui se trouvaient dans les tours, sur le dos des éléphants — il y avait six soldats dans chaque tour, deux armés d'arcs sur chaque face, seule, la partie de la tour dirigée vers la croupe de l'animal était dépourvue de combattants — ces soldats, donc, lançaient, sans discontinuer, des flèches bien ajustées, du haut des tours, qui leur faisait comme une citadelle, et les traits étaient si denses que les Perses croyaient que c'était un nuage qui avançait vers eux. Les Ethiopiens, la plupart du temps, visaient les yeux de leurs adversaires, et ils avaient l'air, moins d'être engagés dans un combat d'égal à égal que de participer à un concours de tir ; ils visaient si juste que les ennemis qu'ils atteignaient de leurs traits étaient emportés au hasard à travers la mêlée, tandis que de leurs yeux sortaient deux flèches, pareilles à deux tuyaux de flûte. Si quelques-uns, emportés par l'élan de leur cheval qu'ils n'avaient pu maîtriser, étaient lancés, malgré eux, contre les éléphants, ou bien ils périssaient à cet endroit même, rejetés et écrasés par les éléphants, ou bien ils étaient attaqués par les Sères et les Blemmyes qui surgissaient de derrière les éléphants, comme d'une embuscade, et, tantôt les frappaient en visant le défaut de la cuirasse et tantôt les désarçonnaient et les jetaient à terre. Ceux qui réussissaient à s'enfuir s'en allaient sans avoir rien pu faire ni causé aucun mal aux éléphants ; car cet animal est cuirassé (πέφρακται) de fer pour aller au combat et d'ailleurs la nature l'a doté d'une peau solide, dont la surface est recouverte d'écailles résistantes contre lesquelles n'importe quelle pointe vient se briser. **20** Mais lorsqu'ils apprirent que les cuirassiers (τοὺς καταφράκτους), la principale force et le principal espoir de l'armée (τὴν μεγίστην τοῦ πολέμου χειρὰ τε καὶ ἐλπίδα νομιζομένου), avaient été taillés en pièces (διεφθαρμένους κατέμαθον) [...]. Il y en eut beaucoup, parmi ceux-ci, qui tombèrent dans le Nil, entraînés par les chevaux, les chars armés de faux (δρεπανηφόρων ἀρμάτων) et de façon générale, la panique de cette multitude [...]

HELIODORE, *Les Éthiopiennes*, éd. et trad. Pierre GRIMAL, Paris, Éditions Gallimard, 1958.

# Justin

(III<sup>e</sup> ou IV<sup>e</sup> siècle)

## [Cortège d'Antigone après la bataille de Gabiène, 316]

XIV. 4. **16** L'armée le suit, elle-même captive après avoir livré son général ; elle mène au camp du vainqueur un triomphe remporté sur elle-même, livrant au vainqueur, en même temps qu'elle-même, **17** tous les attributs de la royauté d'Alexandre, ainsi que les palmes et les lauriers cueillis par tant de combats ; **18** et pour qu'il ne manquât rien à cette pompe, les éléphants aussi et les forces de l'Orient marchaient derrière. **19** Cette victoire parut plus belle aux yeux d'Antigone que toutes celles d'Alexandre : si ce dernier avait vaincu l'Orient, lui l'avait emporté sur les vainqueurs de l'Orient.

## [Chandragupta et son éléphant contre les satrapes nommés par Alexandre]

XV. 4. **19** Puis, comme il préparait la guerre contre les gouverneurs d'Alexandre, un éléphant sauvage, d'une taille démesurée, se présenta spontanément à lui, le prit doucement sur son dos, comme s'il avait été dompté et domestiqué, et le conduisit à la guerre, où il se montra un combattant remarquable.

## [Ptolémée (Kéraunos ?) fournit des éléphants à Pyrrhos]

XVII. 2. **14** Mais Ptolémée, qui, en raison de la faiblesse de ses forces, n'était pas en mesure d'atmoyer mit à sa disposition, pour deux ans seulement, cinq mille fantassins, quatre mille cavaliers, cinquante éléphants. En raison de ce service rendu, Pyrrhus épousa la fille de Ptolémée, et, après avoir fait la paix avec tous ses voisins, confia à ce prince la défense de son royaume, pour éviter de laisser celui-ci en proie à ses ennemis une fois qu'il aurait porté en Italie la jeunesse de son pays.

## [280 : bataille d'Héraclée]

XVIII. 1. **6** Les Romains étaient sur le point de remporter la victoire mais il les stupéfia tous d'abord en recourant à ses éléphants dont l'aspect leur était jusqu'alors inconnu, et il les contraignit bientôt à abandonner la bataille : ses adversaires déjà vainqueurs furent soudain vaincus par ces monstres d'un nouveau genre venus de Macédoine.

JUSTIN, *Abrégé des Histoires Philippiques de Trogue-Pompée*, t. 2, éd. et trad. Bernard MINEO, Paris, Les Belles Lettres, 2018.

## [Les éléphants d'Antigone II Gonatas contre les Galates]

XXV. 1. **6** Pour les effrayer, il leur avait fait montrer aussi ses éléphants, monstres inconnus aux barbares, et ses navires chargés de marchandises (*copiis*)<sup>47</sup>.

## [Bataille de Magnésie du Sipyle]

XXXI. 8. **6** Comme, à l'aile droite, la légion romaine enfoncée fuyait vers le camp avec plus de honte que de péril, M. Émilius, tribun des soldats, laissé à la garde du camp, ordonna à ses soldats de s'armer, de sortir des retranchements et, tirant leurs épées, de menacer les fuyards, en leur criant qu'ils seraient massacrés s'ils ne retournaient pas au combat et qu'ils trouveraient dans leur camp plus d'hostilité que dans celui des ennemis. **7** Effrayée de ce double péril, la légion retourne à la charge, accompagnée des camarades qui l'ont arrêtée dans sa fuite ; elle fait un grand carnage et commence ainsi la victoire. Cinquante mille ennemis furent massacrés, onze mille faits prisonniers.

## [Préparatifs de Mithridate contre Ariarathe]

XXXVIII. 1. **8** Mithridate, lui, rangea en ordre de bataille quatre-vingt mille fantassins, dix mille cavaliers, six cents chars armés de faux, mais les troupes d'Ariarathe, grâce aux secours fournis par les rois des contrées voisines, n'étaient pas moins importantes ; du coup, Mithridate, craignant l'incertitude du conflit, décide de changer de stratégie et de recourir à la trahison [...].

---

<sup>47</sup> Dans la traduction publiée aux éditions des Belles Lettres en 2020, Bernard Minéo a préféré traduire le terme *copiis* par celui de troupes.

**[Les cataphractes parthes]**

XLI. 2. **5** Leur armée n'est pas, comme chez les autres peuples, composée d'hommes libres, mais en majeure partie d'esclaves. Le nombre en grossit chaque jour, parce que, personne n'ayant le droit de les affranchir, tous les enfants naissent esclaves. Ils leur apprennent avec grand soin, tout comme à leurs enfants, à monter à cheval et à tirer à l'arc. **6** En temps de guerre, chacun, selon sa fortune, fournit au roi des cavaliers. Lorsque Antoine porta la guerre chez les Parthes, des cinquante mille cavaliers qu'ils lui opposèrent, quatre cents seulement étaient des hommes libres. **7** Ils ne savent pas combattre en ligne et de près, ni assiéger et prendre des villes. Ils combattent en lançant leurs chevaux en avant ou en tournant le dos ; souvent même ils simulent la fuite, pour que ceux qui les poursuivent se précautionnent moins contre leurs coups. **8** [...] Ils ne peuvent combattre longtemps ; mais on ne pourrait tenir contre eux, si leur persévérance égalait leur impétuosité. **9** Le plus souvent, au plus chaud de la mêlée, ils abandonnent le combat et le reprennent peu après leur fuite et, juste quand on les croit vaincus, c'est alors qu'ils sont le plus dangeureux. **10** Comme armes défensives pour eux et pour leurs chevaux, ils ont des cuirasses de lames de fer en forme de plumes qui couvrent entièrement le corps de l'homme et de sa monture. Ils ne font usage de l'or et de l'argent que pour leurs armes.

JUSTIN, *Abrégé des Histoires Philippiques de Trogue-Pompée*, t. 2, éd. et trad. Émile CHAMBRY et Lucienne THELY-CHAMBRY, Paris, Librairie Garnier Frères, 1936.

Sauf livre XXXVIII : JUSTIN, *Abrégé des Histoires Philippiques de Trogue-Pompée*, t. 3, éd. et trad. Bernard MINEO, Paris, Les Belles Lettres, 2020.

# Libanios

(ca. 314 – ca. 393)

## [≈ 300 : rôle des éléphants dans la fondation d'Antioche]

90. Pour tracer le contour de la ville [Antioche], [Séleucos] plaça des éléphants, de distance en distance, aux endroits où devaient se trouver les tours ; puis, pour marquer la longueur et la largeur des portiques et des rues, il se servit de grains de froment, qui avait été apportés par des navires mouillant dans le fleuve.

LIBANIOS, *Discours XI, Antiochikos*, éd. et trad. André J. FESTUGIERE, *Antioche païenne et chrétienne. Libanios, Chrysostome et les moines de Syrie*. BEFAR, n. 194, Paris, 1959.

# Ammien Marcellin

(ca. 330 – ca. 395)

## [Les chameaux bactriens de Mithridate]

XXIII. 6. **56** La plupart de ses régions [Bactriane], tout comme la Margiane, sont fort éloignées des rivages de la mer, mais fertiles en produits du sol, et le bétail qu'on y engraisse dans les régions de plaine et de montagne est membru et solidement bâti, comme le montrent les chameaux (*cameli*) qu'en fit venir Mithridate, et que les Romains virent pour la première fois au siège de Cyzique.

AMMIEN MARCELLIN, *Histoire*, t. 4, Livres XXIII-XXV, éd. et trad. Jacques FONTAINE, Paris, Les Belles Lettres, 1977 (2<sup>ème</sup> tirage, 1987).

# Eutrope

(IV<sup>e</sup> siècle)

## [280 : bataille d'Héraclée]

II. 11. **2** [...] La bataille ayant été ensuite engagée, Pyrrhus fuyait déjà lorsqu'il vainquit grâce à l'aide de ses éléphants ; à la vue de ces animaux inconnus d'eux, les Romains furent épouvantés, **3** mais la nuit mit fin au combat. [...]

## [279 : bataille d'Ausculum]

II. 13. **4** [...] La bataille engagée, Pyrrhus fut blessé, ses éléphants tués, vingt mille ennemis taillés en pièces et, parmi les Romains, seulement cinq mille ; Pyrrhus en fuite gagna Tarente.

## [275 : bataille de Beneventum]

II. 14. **5** Ce jour-là vingt-trois mille ennemis furent mis en pièces. Curius célébra un triomphe au cours de son consulat ; le premier, il amena à Rome quatre éléphants. Puis Pyrrhus quitta aussi Tarente et fut tué devant Argos, une cité de Grèce.

## [69 : bataille de Tigranakert]

VI. 9. **1** Donc Lucullus, à la poursuite de l'ennemi en fuite, pénétra même dans le royaume de Tigrane, qui exerçait le pouvoir sur les Arméniens, et prit Tigranocerte en Arzanène, la plus illustre cité d'Arménie. Le roi lui-même, qui était à la tête de sept mille cinq cents clibanaires et de cent mille sagittaires et hommes d'armes, il le vainquit, en n'ayant lui-même que dix-huit mille soldats, au point d'avoir détruit une grande partie de l'Arménien. Puis, partant pour Nisibe, il s'empara également de cette cité ainsi que du frère du roi.

EUTROPE, *Abrégé d'Histoire Romaine*, éd. et trad. Josèphe HELLEGOUARC'H, Paris, Les Belles Lettres, 2002.

# Festus

(IV<sup>e</sup> siècle)

XII. 1 [...] Antiochus, le très puissant roi de Syrie, fit au peuple romain une guerre redoutable. Il avait trois cent mille soldats et rangea également en bataille des chars à faux et des éléphants (falcatibus et elephantibus) ; vaincu en Asie, à Magnésie [...]

XV. 2 [...] Avec dix-huit mille Romains, ce même Lucullus vainquit le roi des Arméniens, Tigrane, avec sept mille cuirassiers (clibanarius) et cent vingt mille archers (sagittariorum). [...]

FESTUS, *Abrégé des hauts faits du peuple romain*, éd. et trad. Marie-Pierre ARNAUD-LINDET, Paris, Les Belles Lettres, 1994.

# Jérôme de Stridon

(ca. 347 – 420)

Vision XI. 5b [= Porphyre de Tyr, FGrH 260 F42.]

[...] les histoires rapportent en effet qu'il avait deux cent mille fantassins, vingt mille cavaliers, deux mille chars, quatre cents éléphants qu'il fut le premier à amener d'Éthiopie, mille cinq cents navires [...]

JEROME, *Commentaire sur Daniel*, éd. et trad. Régis COURTRAY, *Le "Commentaire sur Daniel" de Jérôme: traduction, notes et commentaire ; édition critique du "De Antichristo"*, p. 480, Lyon, 2004 [thèse de Doctorat d'Études Latines].

# Paul Orose

(ca. 380 – après 417)

## [Batailles de Pyrrhos contre les Romains]

IV. 1. 21 Les éléphants, dont on avait compris au cours de la première bataille qu'ils pouvaient être blessés et contraints à la fuite, furent ensuite exaspérés par des brandons jetés entre leurs arrières-trains flasques : portant alentour, avec une fureur éperdue, les bâts qui brûlaient sur eux, ils causèrent la perte de leurs.

IV. 2. 5 Comme les Romains, habitués maintenant à combattre les bêtes, avaient préparé des traits incendiaires enveloppés d'étoffe et enduits de poix, fixés à des aiguillons crochus, et les avaient lancés, une fois enflammés, sur le dos des bêtes et sur les tours, ils retournèrent sans difficulté les bêtes hors d'elles-mêmes et en proie aux flammes, pour la perte de ceux dont elles avaient été les troupes de renfort.

## [121 : bataille du Confluent]

V. 13. 2 Pour sa part, le proconsul Gnéus Domitius vainquit dans une très dure bataille les Gaulois Allobroges près de la place de Vindalium, victoire due principalement au fait que les chevaux des ennemis et les ennemis, terrifiés par l'apparence nouvelle des éléphants, s'étaient enfuis de tous côtés : on rapporte que vingt mille Allobroges furent tués là, et trois mille faits prisonniers.

OROSE, *Histoire (Contre les Païens)*, t. 2, Livre IV-VI, éd. et trad. Marie-Pierre ARNAUD-LINDET, Paris, Les Belles Lettres, 1991.

# Nonnos de Panopolis

(fin IV<sup>e</sup> – milieu du V<sup>e</sup> siècle)

I. **22-25** Si, d'un bond impétueux de ses pattes, il s'élançait dans les airs en prenant la forme d'un léopard au gré de ses métamorphoses changeantes, mon hymne dira comment le fils de Zeus a massacré la race des Indiens et foulé leurs éléphants avec son attelage de léopards.

NONNOS DE PANOPOLIS, *Les dionysiaques*, t. 1, Chants I-II, éd. et trad. Francis VIAN, Paris, Les Belles Lettres, 1976.

XV. **157-159** Tandis que son conducteur vacille sous l'effet de l'ivresse, une Bacchante des montagnes mène sa bête au cuir noir en cinglant les flancs de l'éléphant, sa prise de guerre.

NONNOS DE PANOPOLIS, *Les dionysiaques*, t. 6, Chants XIV-XVII, éd. et trad. Bernard GERLAUD, Paris, Les Belles Lettres, 1994.

XVIII. **235-238** Fouette tes lions carnassiers pour aller combattre l'Indien, ne crains pas les éléphants, puisque ton père, Zeus tout-puissant, terrassa de son foudre Campé aux têtes dressées dont tout le corps tortueux revêtait mille formes.

NONNOS DE PANOPOLIS, *Les dionysiaques*, t. 7, Chants XVIII-XIX, éd. et trad. Joëlle GERBEAU, Paris, Les Belles Lettres, 1992.

XXI. **211-214** Autour de lui affluent en se moquant les Indiens au visage brûlé, jusqu'à ce qu'il arrive devant le lieu où trône sur son char à double attelage le gigantesque Dériade, le chef du peuple. Celui-ci arrête le pas ferme de ses énormes éléphants [...]

XXII. **36-38** Les tigres jouent à faire la ronde en sautant sur les cimes de l'Inde, tandis qu'au sein des taillis bondit l'innombrable troupeau des éléphants montagnards.

XXIII. **189-191** [Hydaspe] « [...] jamais Dériade n'a sillonné l'onde paternelle dans son énorme palanquin juché sur les échines de ses éléphants gigantesques.

XXIV. **137-138** [...] cette autre [des Bassarides] s'agrippe à l'échine d'un éléphant à la peau noire et se juche sur la nuque du monstre montagnard. **174-175** Il fait quitter le fleuve à l'armée indienne et l'arrogant Dériade se retire, désolé et rageur, juché sur l'échine de ses éléphants qui battent en retraite **340-341** un autre encore lance une flèche haut dans les airs et il touche dans son rêve d'énormes éléphants avec son trait.

NONNOS DE PANOPOLIS, *Les dionysiaques*, t. 8, Chants XX-XXIV, éd. et trad. Neil HOPKINSON et Francis VIAN, Paris, Les Belles Lettres, 1994.

XXVI. **295-** Après eux prennent les armes ceux qui ont pour lot les marches d'Oité, mère boisée des éléphants à l'incommensurable longévité. La nature a accordé à cet animal de vivre pendant deux cents, voire trois cents cycles annuels, en parcourant des circuits sans nombre dans la carrière du temps éternel. Il paît en troupeau ; **300** il a la peau noire depuis le bout des pattes jusqu'à la tête ; sa mâchoire allongée porte une paire de dents proéminents pareilles à la faucille du moissonneur à la lame crochue et pourvues d'un tranchant acéré ; il peut piétiner des rangées d'arbres avec ses longues pattes ; il a l'apparence du chameau **305** et une échine voûtée (sur son vaste dos, il peut porter un innombrable essaim de conducteurs entassés tout en avançant d'un pied ferme sans ployer le genou dans sa marche) ; il a une tête serpentine au front large ainsi qu'une nuque courte et incurvée ; il a des **310** yeux exigus qui donnent à sa face un aspect porcin, alors qu'il est si haut de taille et si énorme. Quand il se balance dans sa marche, ses oreilles décharnées, ballottant de part et d'autre sur les tempes, remuent au moindre souffle d'un vent léger, tandis que sa queue, **315** grêle, courte et mobile, oscille en fouettant sans cesse son

corps d'un mouvement vif. Souvent, à la guerre, tout en agitant sa lèvre proéminente, ce fauve colossal à la tête de taureau se rue sur son adversaire, armé d'étranges faucilles à la dent acérée qui encadrent sa bouche, piques naturelles qu'il brandit des deux côtés de sa mâchoire. **320** Souvent, après avoir transpercé l'homme, il le soulève dans sa gueule ravisseuse, tout droit en l'air, avec cuirasse et bouclier ; puis il le précipite à terre au moyen de son dard à la dent acérée. Et, pendant qu'il lance de haut le cadavre qui s'en va rouler de lui-même dans un tourbillon de poussière en retombant au hasard, **325** l'animal fait tourner en cercle l'arc terrible de sa lèvre tortueuse qui, de part et d'autre de ses crocs saillants, ondule à la façon d'une échine de serpent, tandis qu'il pointe en direction de ses pieds le glaive acéré de ses dents. Quand, après la campagne des Indes, Sire Dionysos ramenait ces **330** bêtes le long des berges caucasiennes du fleuve amazonien, il mit en déroute les femmes casquées, juché sur l'échine de ces énormes éléphants. Mais ceci advint après la guerre. Pour l'heure, répondant à l'appel de Dériade, le champion Pyloités vient combattre Lyaios **335** en conduisant vers la mêlée son éléphant aux pattes rigides : en lui coule le sang belliqueux de la race de Marathôn aux beaux enfants.

XXVII. **28-29** [Dériade] « ces Pans amis des montagnes deviendront mes captifs : ils seront dans les fourrés les bouviers de mes troupeaux d'éléphants amis des solitudes. **132-135** Que nul ne tremble à la vue d'un capitaine qui mène une lionne ou monte la croupe d'une ourse sauvage, ni devant la gueule terrible de fauves attelés, car qui pourrait fuir face à une panthère ou un lion quand des éléphants marchent au combat ? » **136-138** Ainsi parle le roi et les Indiens s'avancent pour la bataille, les uns sur le dos d'éléphants caparaçonnés de fer, les autres marchant à leurs côtés sur des chevaux aux pieds de tempête. **237-238** Et voici qu'un guerrier, lançant sur l'ennemi un tigre furieux qu'il fouette, jette la panique parmi les chars attelés d'une paire d'éléphants

XXVIII. **15-17** Un tel bondit sur l'échine d'un ours cybélien pour fondre sur l'ennemi : en faisant des moulinets avec son thyrses garni de pampres, il met la panique parmi les cornacs des éléphants hauts sur pattes.

NONNOS DE PANOPOLIS, *Les dionysiaques*, t. 9, Chants XXV-XXIX, éd. et trad. Francis VIAN, Paris, Les Belles Lettres, 1990.

XXXVI. **161-164** [Dériade] Il dit et va d'un guerrier à l'autre, aiguillonnant les cornacs de ses éléphants à l'incommensurable longévité et disposant pour la bataille les chefs des fantassins, comme un rempart de soldats. **185-188** Sautant sur l'échine voûtée des éléphants aux pattes rigides, une panthère bondit dans les airs d'un seul élan ; sans cesse, elle s'agrippe à la tête de l'animal et retient la course des éléphants aux longues pattes. **217-220** un autre, le foie déchiré par une flèche mortelle, tombe de son éléphant la tête la première pour s'écraser bruyamment dans la poussière, le crâne incliné vers le sol, et agrippant de ses mains la terre ensanglantée, il s'y accroche désespérément. **313-318** Et fabriquant une image simulée au corps tacheté, c'est sous la forme d'une panthère qu'il s'élance dans les airs d'un bond de ses jarrets et grimpe sur le dos des éléphants à la haute encolure, d'un saut léger ; l'éléphant de volée donne une secousse au char et projette sur le sol son aurige impie, en tirant sur ses rênes brillantes et le cercle incurvé de son mors. **365-368** il tresse des entraves sans fer autour de ses deux pieds et enracine les pattes de son attelage d'éléphants <...> d'un lierre impossible à briser. **370-372** C'est en vain que l'aurige presse ses éléphants et fait tourner à grand bruit son fouet, déchirant de ses aiguillons les plus pointus leur dos indocile. **382-385** Et Dionysos délie les chaînes multiples de ses fruits, retire les belles grappes qui entravent Dériade, repousse le lierre sinueux qui couronne la vigne et libère le cou prisonnier des éléphants retenus par les mêmes liens.

NONNOS DE PANOPOLIS, *Les dionysiaques*, t. 12, Chants XXXV-XXXVI, éd. et trad. Hélène FRANGOULIS et Bernard GERLAUD, Paris, Les Belles Lettres, 2006.

XXXIX. **90-92** le chef des Indiens n'a pas mené à bonne fin la lutte sur terre, monté sur l'échine d'éléphants énormes, proche des nuages, inaccessible, à l'abri des coups, voisin de l'air.

XL. **50-53** Si je vois un sanglier charger, j'entends un mugissement bovin ; au lieu de l'animal porcin c'est un taureau que je vois, qui, du haut de son front oblique, pointe ses terribles cornes contre mes



éléphants. **255-259** Et les combattants emportent en butin toutes les richesses des ennemis ; l'un a le jaspe de l'Inde, l'autre la métallique hyacinthe gravée de Phoibos et les vertes émeraudes ; un autre, au pieds des pics de l'Imaios aux solides assises, presse la marche raidie des éléphants conquis à la lance...

NONNOS DE PANOPOLIS, *Les dionysiaques*, t. 14, Chants XXXVIII-XL, éd. et trad. Bernadette SIMON, Paris, Les Belles Lettres, 1999 (2<sup>ème</sup> édition, 2006).

# Végèce

(milieu du v<sup>e</sup> siècle)

## [Des chameaux et des cavaliers cuirassés]

III. 23. **1** Des chameaux (Camelos) figuraient autrefois dans l'armée de certaines nations, et les Urcilliens, en Afrique, et autres Mazices les y utilisent encore aujourd'hui. **2** Mais, si cette espèce animale, faite pour supporter les sables et la soif, est connue pour trouver son chemin sans erreur, même si le vent a recouvert les pistes de poussière, pour le reste, à part la nouveauté pour ceux qui ne sont pas habitués à en voir, elle est sans utilité à la guerre (inefficax bello est). **3** Les cavaliers cuirassés (Catafracti equites), grâce à la protection qu'ils portent, sont à l'abri des coups, mais l'embarras et le poids de leurs armes les exposent souvent à se faire prendre, même au lasso ; **4** ils sont plus efficaces contre les fantassins dispersés que contre les cavaliers ; mais, placés en avant des légions ou mêlés aux légionnaires, quand on en vient au combat rapproché, c'est-à-dire au corps à corps, ils brisent souvent le front ennemi.

## [Comment on peut résister aux quadriges à faux ou aux éléphants dans la ligne de bataille]

III. 24. **1** Le roi Antiochus et Mithridate employaient à la guerre des quadriges à faux ; autant ils ont inspiré au début une grande terreur, autant ils ont été l'objet de moqueries dans la suite. **2** Car il est difficile pour un char à faux de trouver toujours une plaine unie, le moindre obstacle l'arrête et un seul cheval tombé ou blessé le paralyse. **3** Mais, ce qui leur a été fatal, c'est surtout la technique romaine suivante. Quand le combat s'engageait, les Romains jetaient aussitôt sur toute la plaine des chausse-trapes, sur lesquels les quadriges venaient se lancer et se fracasser dans leur élan. **4** Le chausse-trape est un moyen de défense constitué de quatre pieux, qui, de quelque côté qu'on le jette, prend appui sur trois d'entre eux et dresse la quatrième vers le haut.

III. 24. **5** Les éléphants, à la bataille, jettent le désordre parmi les hommes et les chevaux par leur taille, leur barrissement effrayant, leur allure insolite. **6** Contre l'armée romaine, ils ont été utilisés pour la première fois en Lucanie par le roi Pyrrhus ; dans la suite, Hannibal, en Afrique, le roi Antiochus, en Orient, Jugurtha, en Numidie, les ont utilisés en grand nombre. Pour les combattre, on a imaginé divers procédés. **7** Ainsi, tel centurion, en Lucanie, a tranché d'un coup de glaive à l'un d'eux sa trompe, qu'on appelle promuscis, et deux chevaux cuirassés (catafracti equi) étaient attelés à des chars, sur lesquels des soldats cuirassés visaient les éléphants avec des sarisses (clibanarii sarisas), c'est-à-dire des lances très longues ; **8** car, protégés par le fer, ils n'étaient pas exposés aux archers qui montaient ces monstres, et la rapidité de leurs chevaux les protégeait contre leur attaque. **9** D'autres ont opposé aux éléphants des soldats dont la cuirasse (catafractos) présentait aux bras, sur le casque ou les épaules, de grandes pointes de fer, pour empêcher l'éléphant de saisir de sa trompe le guerrier qui l'approchait. **10** Cependant, les anciens alignaient surtout des vélites contre les éléphants. Les vélites étaient des soldats jeunes, armés à la légère, au corps agile, qui étaient des plus adroits à lancer des traits à cheval. **11** Au moment de dépasser les monstres avec leurs chevaux, ils les tuaient avec une pique à pointe large ou un javelot long. Mais ensuite, l'audace leur venant, des soldats convergeant en masse criblaient tous ensemble les éléphants de lances, c'est-à-dire d'armes de jet, et les massacraient sous leurs coups. **12** À quoi s'ajoutait que les frondeurs lançaient au fustibale ou à la fronde des balles arrondies sur les cornacs Indiens et les tuaient en les faisant tomber avec leurs tourelles : il n'est rien de plus efficace. **13** Ensuite, au moment où les monstres arrivaient, les soldats les laissaient s'avancer, comme s'ils avaient brisé la ligne de front ; quand les éléphants étaient parvenus au centre de l'armée, des groupes de soldats surgis de toutes parts les faisaient prisonniers avec leurs cornacs sans les blesser. **14** Des balistes sur roues (Carroballistas), de taille plus grande, qui propulsent leurs traits plus loin et avec plus de force, montées sur des véhicules à double attelage de chevaux ou de mules, doivent se placer derrière la ligne de bataille ; et, une fois arrivées à portée de tir, les flèches des balistes transpercent les animaux de part en part. **15** On y fixe cependant un fer assez large et assez solide, pour aggraver les blessures infligées à leurs corps imposants. **16** Contre les éléphants, nous avons rapporté différents types de procédés, afin qu'on sache, si jamais la nécessité l'exige, ce qu'il faut faire contre des bêtes aussi monstrueuses.

VEGECE, *Abrégé d'art militaire*, éd. et trad. Jacques-Henri MICHEL et Étienne FAMERIE, « Hommage à Jacques-Henri Michel (*L'Abrégé d'art militaire* de Végèce) », RIDA, n. 62, 2015.

## *De Rebus Bellicis*

### XII. Description du char à faux.

**1** Ce type de véhicule de combat, armé, comme on le voit, d'une façon sortant de l'ordinaire, est une invention répondant aux besoins de la guerre parthique. **2** Deux hommes soigneusement protégés par du fer – armes et armures –, montés chacun sur un cheval <également> bien protégé, le lancent à vive allure au milieu de la mêlée ; sa partie postérieure, au-dessus du châssis, est équipée d'une rangée de couteaux en saillie afin évidemment que personne ne trouve là un accès facile par l'arrière. **3** Des faux très acérées sont fixées aux axes de ce châssis ; sur le côté, elles ont de petits anneaux, auxquels sont attachés des câbles ; lorsque ceux-ci sont relâchés, ils font descendre les faux, lorsqu'ils sont tirés, ils les font remonter, selon la volonté de deux cavaliers. **4** Ceux qui connaissent la guerre pour l'avoir faite diront mieux que moi quelles pertes les machines de ce type causent à l'ennemi et quels carnages elles provoquent dans les rangs qu'elles disloquent.



### XIII. Description du char à faux avec un seul cavalier.

Sur ce petit char, qui est tiré par un seul cheval et qui est conduit l'habileté et défendu par le courage d'un seul homme, l'arrangement de l'armement est le même que sur le char précédent, que ce soit pour repousser les traits ou pour porter le danger ; il ne se distingue de la machine vue ci-dessus que par le fait que le char ci-dessus, du fait de ses dimensions, est tiré par deux chevaux et aussi dirigé par deux guerriers.



**XIV. Description du char à faux avec boucliers.** **1** Cette machine étonnante a quelque chose de nouveau ; en effet elle est différente en partie des chars précédents : de fait, dans le cas présent, la partie arrière du véhicule est équipée de fouets automatiques pour exciter les chevaux, ainsi que de boucliers entourés de pointes de fer, et placés comme sur un ouvrage de défense. **2** Cette machine est encore différente du premier char pour la raison suivante : ici les deux chevaux ne sont pas menés aussi, comme

dans l'autre, par l'habileté de deux hommes, mais seulement par celle d'un seul. **3** Elle se distingue du second char par la différence que voici : dans celui-là, un seul cheval supporte à la fois le poids du guerrier <...>, tandis qu'il porte le cavalier lui-même, et, puisque le timon qui porte le joug est caché, il a moins de prise. **4** Sur cette machine aussi, il est possible de faire pivoter les faux, qui, une fois les câbles relâchés, sont déployées et prolongent assez



considérablement les axes pour le malheur de l'ennemi. **5** Quant au câble qui permet, relâché, de déployer les faux et, tendu, de les dresser sur les axes, il est attaché, sur les flancs arrière et du côté extérieur, à un anneau solidaire de l'armure par laquelle les chevaux sont défendus contre toute pénétration de traits.

*De Rebus Bellicis*, éd. et trad. Philippe FLEURY, Paris, Les Belles Lettres, 2017.  
Illustrations : GIARDINA (A.), 1989, *Le cose della guerra*, Milan, fig. 6, 7, 8.

## Hésychios d'Alexandrie (VI<sup>e</sup> siècle)

Δρεπανηφόρους : ξιφοφόρους (440 -278)

Δρεπανηφόρους : ceux qui portent une épée (arme tranchante)

δρεπανηφόρα ἄρματα : τοὺς Μακεδόνας φασὶ πρώτους χρήσασθαι

Chars à faux : Les Macédoniens disent les avoir utilisés en premier.

Ἴνδος · ὁ τὸν ἐλέφαντα ἄγων ἀπὸ Αἰθιοπίας.

ἀγγόρης : ᾧ τοὺς ἐλέφαντας τύπτουσι σιδήρῳ.

ὄρηι : σίδηρος, ἐν ᾧ τὸν ἐλέφαντα τύπτουσιν.

objets en fer qui battent les éléphants

Νησαίας ἵππους : μεταξὺ τῆς Σουσιανῆς καὶ τῆς Βακτριανῆς τόπος ἐστὶ Καταστιγωνα, ὅπερ Ἑλλάδι γλώσση Νῆσος. ἐνταῦθα ἵπποι διάφοροι γίνονται, <εἰσὶν δὲ πᾶσαι ξανθαί. Ὁ δὲ Εὐριπίδης (fr. 1128) πρὸς τῇ Ἐρυθρᾷ θαλάσση τὴν Νησαίαν φησὶν εἶναι>

## IV - Époque médiévale

# Photios I<sup>er</sup> de Constantinople

(IX<sup>e</sup> siècle)

## [Tiré de *la Perse*, de Ctésias de Cnide]

LXXII. [36 b] [...] Cyrus se met en campagne contre les Derbikes, qui avaient pour roi Amoraïos. Les Derbikes font surgir des éléphants d'une embuscade et mettent en fuite la cavalerie de Cyrus ; lui-même tombe de cheval et un guerrier indien (car des Indiens combattaient aux côtés des Derbikes [37 a] qui recevaient d'eux leurs éléphants), un Indien, dis-je, alors que Cyrus était à terre, l'atteint d'un javelot au bas de la hanche, à la cuisse [...].

## [Tiré de *l'Inde*, de Ctésias de Cnide]

LXXII. [45 a] [...] Il parle des éléphants briseurs de murailles (Περὶ τῶν τεργοκαταλύτων ἐλεφάντων) [...]. [46 b] Le porc n'existe ni à l'état domestique ni à l'état sauvage aux Indes [...].

PHOTIUS, *Bibliothèque*, t. 1, éd. et trad. René HENRY, Paris, Les Belles Lettres, 1959.

## [Tiré de *l'Histoire de la succession d'Alexandre*, d'Arrien

### 321 : Antipater confie à Antigone la moitié des éléphants]

LXXII. [72 b] [...] Antipater, rassuré, lui confie une partie de l'armée, qui l'avait accompagné en Asie : 8500 fantassins macédoniens, un nombre égal des Compagnons de cavalerie, et la moitié de ses éléphants, c'est-à-dire 70, afin qu'il mène à son terme la guerre contre Eumène dans les meilleures conditions. [...]

ARRIEN, *Histoire de la succession d'Alexandre*, éd. et trad. Pierre-Olivier Leroy, Paris, Les Belles Lettres, 2017.

## [Tiré d'un traité sur Héraclée du Pont, de Memnon –II<sup>e</sup> s de n. è. –]

CCXXIV. [226 b] [...] Un parti de Gaulois quitta son pays à la suite d'une famine ; ces gens s'emparèrent de la Macédoine et livrèrent bataille à Ptolémée [Kéraunos] qui termina ses jours d'une façon que méritait bien sa cruauté ; il fut écartelé par les Gaulois qui l'avaient capturé vivant après que l'éléphant qui le portait eut été blessé et l'eut jeté à terre. [...]

CCXXIV. [229 b] [...] Peu après, Antiochus se mit à nouveau en guerre avec les Romains et, vaincu de haute lutte, il renonça à son attitude hostile aux termes d'un traité qui l'excluait de toute l'Asie, lui enlevait ses éléphants et les bâtiments de sa flotte et ne lui laissait pour royaume que la Comagène et la Judée. [...]

CCXXIV. [232 b] [...] Sylla étant mort à Rome peu de temps après, le sénat envoya en Bithynie Aurélius Cotta et en Asie Lucius Lucullus avec mission de faire la guerre à Mithridate. Lui-même [Mithridate] avait à sa disposition une armée de cent cinquante mille fantassins et de douze mille cavaliers. Il emmenait aussi cent vingt chars à faux (ἄρματά τε δρεπανηφόρα) et toute une formation de troupes de génie où rien ne manquait. [...]

PHOTIUS, *Bibliothèque*, t. 4, éd. et trad. René HENRY, Paris, Les Belles Lettres, 1965.

## [Tiré du premier livre sur la Mer Rouge d'Agatharchide de Cnide]

CCL. Fr. 1. [441 b] C'est, dit l'auteur, le Ptolémée successeur de Ptolémée Lagos qui fut le premier à organiser la capture des éléphants (πρῶτον ἐλεφάντων θήραν) et d'autres fauves du même genre ; les êtres que la nature a séparés, il les réunit délibérément dans une réserve unique. Il faut bien réfléchir à ce que l'historien entend dire ici. Avant les Ptolémées, en effet, beaucoup de gens déjà utilisaient des éléphants dressés, même à la guerre, comme l'Indien Porus qui combattit Alexandre, et comme d'assez nombreux autres. Peut-être veut-il dire qu'on a considéré ce Ptolémée comme le premier à s'adonner en grand à cette occupation, ou le premier des successeurs d'Alexandre ou le premier souverain d'Égypte à s'y adonner.

CCL. Fr. 20. [445 b] Ptolémée, dit l'auteur, leva, cinq cents cavaliers en Hellade pour sa guerre contre les Éthiopiens ; parmi eux, ceux qui devaient être les premiers au danger et servir d'avant-garde – ils



étaient au nombre de cent – furent pourvus d'un armement spécial (ὄπλισμοῦ περιέθηκε τρόπον) : il donna aux hommes et aux chevaux des équipements (στολάς) en laine (πιλητάς) foulée qu'on appelle dans ce pays « kasas » (κάσας) et qui recouvrent tout le corps (προσαγορεύουσι) à l'exception des yeux.

**[Tiré du cinquième livre sur la Mer Rouge d'Agatharchide de Cnide]**

CCL. **Fr. 53.** [452 b] Au-delà de la tribu en question, à une grande distance d'elle et plus vers le Couchant, habitent des gens qui vivent de la chasse aux éléphants. Les uns, du haut d'un arbre où ils se sont postés, guettent le passage des fauves ; de leurs mains, ils s'agrippent à leur queue, ils prennent appui avec leurs pieds sur la patte gauche de la bête, puis, avec une hache conçue pour cette opération, et qu'ils tiennent toujours prête, ils frappent à coups redoublés le jarret droit de l'animal pour en trancher les tendons ; ils frappent avec acharnement d'une main en se cramponnant de l'autre à la queue de l'animal, comme des gens dont la vie est en jeu, car il faut mourir ou tuer : il n'y a pas d'autre issue en cette circonstance. Quand la bête tombe sous les coups, vidée de son sang, les compagnons du chasseur surgissent au moment où elle s'écroule et, alors que le fauve est encore vivant, ils lui tranchent des morceaux des quartiers de derrière et s'en régalement en attendant ainsi la mort complète de la bête agonisante. **Fr. 54.** Voilà donc comment se comportent les chasseurs d'éléphants ; ils les attaquent en affrontant le plus grand des dangers. Il y en a d'autres qui chassent les éléphants de la manière suivante. Trois hommes armés d'un seul arc et de nombreuses flèches enduites de venin de serpent se tiennent dans la forêt sur les pistes des fauves. Quand la bête approche, un des chasseurs maintient l'arc calé contre son pied et les deux autres tendent la corde de toutes leurs forces et lancent la flèche en ne visant qu'un seul endroit, le milieu du flanc, de manière à percer le cuir et à couper et blesser le creux du ventre ; la bête ainsi frappée se débat, s'agite convulsivement, perd ses forces et s'écroule. **Fr. 55.** Il y a une troisième sorte de mangeurs d'éléphants. Quand les éléphants, repus au pâturage, cherchent à s'abandonner au sommeil, ils ne se couchent pas à terre pour dormir mais ils s'appuient aux plus gros et aux plus grands des arbres de telle façon que leurs deux pattes les plus proches du tronc ne prennent que légèrement appui au sol, tandis que leur flanc, recevant tout le poids du corps, est supporté par le tronc de l'arbre ; de cette façon, l'assoupissement n'est pas total mais [453 a] n'est qu'un semblant de sommeil, le sommeil profond s'accompagnant chez l'éléphant d'une forte angoisse, car la mort attend aussitôt celui qui s'écroule parce qu'il est naturellement incapable de se relever. Ceux donc qui vivent de cette chasse errent autour des forêts et, quand ils ont repéré l'endroit où la bête vient se reposer, ils scient l'arbre du côté opposé jusqu'à ce que, sans pencher tout à fait, il ne soit plus trop solide, mais reste debout et résiste à une légère pesée. La bête qui vient du pâturage à l'endroit habituel de son repos, en s'appuyant, s'écroule brusquement parce que l'arbre se casse et elle offre aux chasseurs comme un festin tout prêt, car ceux-ci, en tailladant les chairs des quartiers de derrière, vident la bête de son sang et la font mourir, puis en découpent les quartiers, chacun selon ses besoins. **Fr. 56.** Ptolémée, le roi d'Égypte<sup>48</sup>, voulut amener ces chasseurs à renoncer au massacre des éléphants afin de les avoir lui-même vivants ; il leur fit beaucoup de merveilleuses promesses ; non seulement il ne put les convaincre, mais il s'entendit répondre qu'ils n'échangeraient par le genre de vie qui était le leur contre tout son royaume.

PHOTIUS, *Bibliothèque*, t. 7, éd. et trad. René HENRY, Paris, Les Belles Lettres, 1974.

753. Δρεπανηφόρος : ξιφοφόρος (celui qui porte une épée/arme tranchante)

PHOTIUS, *Lexique*, en ligne <<https://dctthree.github.io/photios/>> [consulté le 19/02/2019].

---

<sup>48</sup> Il s'agit très certainement de Ptolémée II.

# La Souda

(fin du X<sup>e</sup> siècle)

A. 4005 : Ἄρπη: τὸ δρέπανον, καὶ κλίνεται ἄρπης. Ἄρπις δὲ διὰ τοῦ ι τὸ ὑπόδημα, καὶ κλίνεται ἀρπίδος, καὶ Ἄρπηφόρος, ὁ δρεπανηφόρος, καὶ Ἄρπήνη.

A. 4005 : Also [sc. attested is] ἀρπηφόρος ["sickle-bearer"], [meaning] the scythe-bearer.

Δ. 1517. Δρεπανηφόρα τέθριππα: ἦν δὲ τῶ Δαρείῳ ὑπ' Ἀλεξάνδρου πολεμουμένῳ τέθριππα δρεπανηφόρα κατεσκευασμένα τὸν τρόπον τοῦτον. τῶν τροχῶν ἦσαν εἰς τὸν κύκλον περικεχαλκευμένα δρέπανα: συνέβαινε τε ἐπερχομένων τὰς τάξεις ἀναιρεῖσθαι καὶ τοὺς ἐμπίπτοντας οἰκτρῶς ἀπόλλυσθαι: ἐλαυνομένων γὰρ τῶν δρεπάνων οἱ μὲν τῶν ποδῶν, οἱ δὲ τῶν χειρῶν, οἱ δὲ ἐκ τῶν ὄπλων κρατοῦμενοι ἐσύροντο ἐπὶ πολὺ καὶ ἀνηροῦντο.

Δ. 1517. Δρεπανηφόρα τέθριππα : Darius, contre lequel Alexandre avait déclaré la guerre, avait des quadriges porteurs de faux construits de la façon suivante : ils avaient des faux forgées sur le cercle des roues. Il se produisait qu'à leur arrivée, les lignes étaient disloquées et que ceux qui tombaient étaient lamentablement déchiquetés. À mesure que les faux avançaient, les uns étaient pris par les pieds, d'autres par les mains, d'autres par leurs armes<sup>49</sup>.

Δ. 1518. Δρεπανηφόρος : ξιφηφόρος, καὶ Δρεπανηφόροι. Ξενοφῶν : τὰ δὴ δρεπανηφόρα καλούμενα εἶχον δρέπανα ἐκ τῶν ἀξόνων εἰς πλάγιον ἀποτεταμένα καὶ ὑπὸ τοῖς δίφροις ἐς γῆν βλέποντα ὡς διακόπτειν ὄψω ἐτύγγανον.

Δ. 1518. [...] Xenophon [writes]: « [...] the so-called scythe-bearing [chariots: they] had thin scythes extending at an angle from the axles and under the seats, facing the ground, so as to cut through anyone/anything they encountered »<sup>50</sup>.

E. 815. Ἐλεφαντόκωπον: ἀπὸ τῆς λαβῆς τὴν μάχαιραν ἔφη.

E. 815. He was speaking of a scimitar, from [the perspective of] its handle.

Θ. 438. Θωράκιον : τὸ τοῦ ἐλέφαντος, ὅτι Ἀννίβας ὁ Καρχηδονίων στρατηγὸς φέρων τῶν ἐλεφάντων τὰ θωράκια καὶ τοῖς τῶν θηρίων οἰκιδίοις ἐπὶ πλεῖστον ὕψος τοὺς κλάδους ἀποκόπτων ἀσφαλῆ καὶ ῥαδίαν τὴν ὁδοιπορίαν κατεσκεύαζεν.

Θ. 438. That [sc. on the back] of an elephant. « Hannibal, general of the Carthaginians, bringing his breastworks of the elephants and, with these mini-houses of the beasts, cutting down the branches to as great a height as possible made the journey on foot safe and easy. »

Θ. 439. [...] θώραξ δὲ ἰππέως Πάρθου τοιόσδε ἐστὶ. τὸ μὲν γὰρ αὐτοῦ πρόσω στέρνον τε καὶ μηροὺς καὶ χεῖρας ἄκρας καὶ κνήμας καλύπτει, τὸ δὲ ὀπισθεν νῶτά τε καὶ τὸν αὐχένα καὶ τὴν κεφαλὴν ἅπασαν. περόναι δὲ εἰσι πρὸς ταῖς πλευραῖς πεποιημένα, αἷς ἐκάτερον τῶν μερῶν συμπορηθέν ὄλον σιδηροῦν ποιεῖ φαίνεσθαι τὸν ἰππέα. κωλύει δὲ οὐδὲν ὁ σίδηρος οὔτε τὰς ἐκτάσεις τῶν μελῶν οὔτε τὰς συστολάς: οὔτως ἀκριβῶς πρὸς τὴν τῶν μελῶν φύσιν πεποιήται. ὀπλίζουσι δὲ καὶ τὸν ἵππον ὁμοίως σιδήρῳ πάντα μέχρι τῶν ὀνύχων, διότι οὐδὲν αὐτοῖς ὄφελος ἂν εἴη τῶν ἰδίων ὄπλων, εἰ ὁ ἵππος αὐτοῖς προαπόλοιτο.

Θ. 439. [...] "The corslet of a Parthian cavalryman is of the following kind. For it covers in front his chest and thighs and arms from top to bottom and lower legs, but also in the rear his back and neck and entire head. Studs are made for the ribs, which are made of two parts wholly of iron to display the horseman. The iron hinders neither the extension nor the contraction of limbs: in this way it is made precisely for the nature of the limbs. They equip the horse in like manner with iron all the way to the hoofs, because there would be no advantage to them in their own equipment, if the horse dies before them."<sup>51</sup>

<sup>49</sup> Le lexicographe a ici reproduit un extrait du récit de l'historien de Jérusalem.

<sup>50</sup> Il s'agit d'une citation approximative de Xénophon (*An.*, I. 8. 10).

<sup>51</sup> Arr., *Parthica*, fr. 20.



I. 578. Ἴππος Νισαῖος : μεταξύ τῆς Σουσιανῆς καὶ τῆς Βακτριανῆς τόπος ἐστὶ Καταστιγώνα, ὅπερ Ἑλλάδι γλώσση Νῖσος καλεῖται: ἐνταῦθα ἵπποι διάφοροι γίνονται. οἱ δὲ ἀπὸ Ἐρυθρᾶς θαλάσσης: εἶναι δὲ ξανθὰς πάσας. ὁ δὲ Ἡρόδοτος τῆς Μηδίας εἶναι τὸν τόπον Νισαῖον. ὁ δὲ Πολέμων κακῶς φησι λευκὸν ἵππον Νισαῖον. ἐν δὲ Δίκτυϊ Ὀρφεὺς λέγει. ὅτι ἡ Νίσα τόπος ἐστὶν ἐν Ἐρυθρᾷ κείμενος.

I. 578. Between Susiana and Bactria there is a place [named] Katastigona, called Nisos in Greek ; exceptional horses are found there. But some say [they come] from the Red Sea, and that the mares are all tawny. Herodotus [says that] the place [called] Nisaea is part of Media. Polemon wrongly says that the Nisaeian horse [is] white. Orpheus speaks [of them] in Diktys. Nisa is a place situated on the Red [Sea].

K. 282. Κάμηλος : τὸ ζῷον. Ἀριστοφάνης : πῶς ἄνευ καμήλου Μῆδος ὦν ἐσέπτωτο ; ἐπεὶ διὰ καμήλων ἦλθον οἱ Μῆδοι ἐς τὴν Ἑλλάδα. [...]

K. 282. Aristophanes [writes] : "how, being a Mede, did he fly here without a camel ? " For the Medes came into Greece by camel.

N. 425. Νισαῖον : τόπος Περσίδος, ἔνθα ἵπποι ὄκιστοι γίνονται, Νισαῖοι λεγόμενοι. οἱ δέ, ὅτι πεδῖον μέγα τῆς Μηδικῆς, τῷ οὐνομά ἐστὶ Νισαῖον. τοὺς οὖν δὴ ἵππους τοὺς μεγάλους φέρει τὸ πεδῖον τοῦτο. καὶ Νισαῖος, ὄνομα κύριον: καὶ ὁ πολίτης, καὶ ὁ ἵππος. σημείωσαι οὖν, ὅτι ἐσφαλταὶ ἀληθῶς παρὰ τῷ ἀναγραψαμένῳ τὰ ἔθνικα, τὸ Νισαῖον πεδῖον καὶ οἱ Νισαῖοι ἵπποι παραδεδομένα διὰ τοῦ ἡ γράφεσθαι.

N. 425. A place of [= in] Persis, where very fast horses are born, called Nisaeian. But some [say] that [there is] a large plain of Media, whose name is Nisaeum. So this plain brings forth the large horses. Also [sc. attested is] Nisaios, a proper name ; both the citizen [sc. of Nisaia], and the horse [from there]. So note, that the author of the Ethnica has truly made an error, in writing 'the Nisaeian plain' and the 'Nisaeian horses' with an eta.

Σ. 442. Σιμωνίδης, Μάγνης Σιπύλου, ἐποποιός, γέγονεν ἐπὶ Ἀντιόχου τοῦ Μεγάλου κληθέντος: καὶ γέγραφε τὰς Ἀντιόχου πράξεις καὶ τὴν πρὸς Γαλάτας μάχην, ὅτε μετὰ τῶν ἐλεφάντων τὴν ἵππον αὐτοῦ ἐφθίρειν

Σ. 442. Simonides: of Magnesia on the Sipylus, an epic poet. He was born in the time of Antiochus called the Great. And he wrote the Deeds of Antiochus and the Battle against the Galatians, when he defeated the cavalry with his elephants.

Σ. 700. Σκυζᾶν : ἐπὶ συνουσίαν ὀρμᾶν. ἡ κάμηλος κύει μῆνας #, τῷ δὲ ια# τίκτει, καὶ πάλιν διαλιποῦσα ἐνιαυτὸν σκυζᾶ.

Σ. 700. Σκυζᾶν : to be eager for intercourse. The camel carries her young for 10 months, but gives birth in the 11th, and then after an interval of a year comes into heat again.

*La Souda*, éd. et trad. Jennifer BENEDICT, 2001, Robert DYER, 2000, Nick NICHOLAS, 2009, Catharine ROTH, 2001, Ryan STONE, 2008, David WHITEHEAD, 2003-2006. [Souda en ligne : <https://www.cs.uky.edu/~raphael/sol/sol-html/>]

# Jean Zonaras

(ca. 1074 – après 1159)

L'*Épitomé historion* de Jean Zonaras abrège un certain nombre d'œuvres de l'Antiquité grecque. Nous avons fait le choix de n'en retenir que les extraits dont la source n'est parvenue jusqu'à nous qu'à l'état fragmentaire. Ainsi, les précisions que Jean Zonaras apporte sur l'armée de Cyrus ou sur le déroulement de la bataille de Thymbrara, tirées de la *Cyropédie* de Xénophon, ont été exclues. Il en est de même des brèves références aux éléphants employés à Beth-Zacharia et à l'Oenoparus par les souverains hellénistiques, qui ne sont qu'une reprise des *Antiquités Judaïques* de Flavius Josèphe. Au contraire, l'expédition de Pyrrhos en Italie et les guerres menées par les Romains en Orient contre les Antigonides, puis les Séleucides, sont ici retranscrites. Le récit qu'en fait Jean Zonaras est précieux puisqu'il s'appuie principalement sur les premiers livres de l'*Histoire Romaine* de Dion Cassius, dont seuls des fragments sont aujourd'hui connus.

## [280 : bataille d'Héraclée]

8. 2. (Dion Cass., IX) [...] Now Pyrrhus set out, not even awaiting the coming of spring, taking along a large, picked army, and twenty elephants, beasts never previously beheld by the Italians; hence they were invariably filled with alarm and astonishment. [...]

8. 3. Laevinus, qui réfléchissait à cela, avait hâte d'en découdre. Comme ses soldats (τῶν δὲ στρατιωτῶν) étaient terrifiés par la réputation de Pyrrhus et à cause des éléphants, il les réunit et les harangua, les exhortant longuement à avoir confiance ; et il les préparait à combattre Pyrrhus, bien que ce dernier s'y refusât. Ce dernier n'avait pas l'intention de se battre mais craignant de paraître avoir peur des Romains, il s'entretint lui aussi avec ses soldats et les poussa à la guerre. [...] As for himself, he put on the dress of a private soldier and encountered the Romans with his full army, except for the elephants; and by bringing assistance to his troops wherever they were in trouble he aided them greatly. [...] Pyrrhus, noting what was taking place, cast off his cap and went about with his head bare; and the battle took an opposite turn. Seeing this, Laevinus, who had horsemen in hiding somewhere outside the battle, ordered them to attack the enemy in the rear. As a counter-move to this Pyrrhus raised the signal for the elephants. Then, indeed, at the sight of the animals, which was out of all common experience, at their frightful trumpeting, and also at the clatter of arms which their riders made, seated in the towers, both the Romans themselves were panic-stricken and their horses became frenzied and bolted, either shaking off their riders or bearing them away. Disheartened at this, the Roman army was turned to flight, and in their rout some soldiers were slain by the men in the towers on the elephants' backs, and others by the beasts themselves, which destroyed many with their trunks and tusks (or teeth) and crushed and trampled under foot as many more. The cavalry, following after, slew many; and not one, indeed, would have been left, had not an elephant been wounded, and not only gone to struggling itself as a result of the wound but also by its trumpeting thrown the rest into confusion. This restrained Pyrrhus from pursuit and the Romans thus managed to cross the river and make their escape into an Apulian city. Many of Pyrrhus' soldiers and officers alike fell, so that when some men congratulated him on his victory, he said: "If we ever conquer again in like fashion, it will be our ruin." The Romans, however, he admired even in their defeat, declaring: "I should have mastered the whole inhabited world, were I king of the Romans."

8. 4. [...] And he in turn arrayed his forces, though he did not join battle. In order to terrify the Romans he had ordered his own soldiers before joining battle to smite their shields with their spears and utter a shout while the trumpeters and the elephants raised a united blare; but when the other side raised a much greater shout, actually terrifying the followers of Pyrrhus, he no longer cared to come to close quarters, but retired, as if he found the omens bad. And he arrived at Tarentum. [...]

## [279 : bataille d'Ausculum]

8. 5. (Dion Cass., X) [...] The Romans delivered this speech to overawe him, but Pyrrhus granted them permission to cross the river, since he placed great reliance upon his elephants. The Romans, among other preparations, made ready, as a measure against the elephants, iron-pointed beams, mounted on waggons, and bristling in all directions. From these they intended to shoot fire and various missiles, in

order to check the beasts. When the conflict began, the Romans forced the Greeks back, slowly but surely, until Pyrrhus, bringing his elephants to bear, not opposite their waggons, but at the other end of the line, routed their cavalry through fear of the beasts even before they had come close. Upon their infantry, however, he inflicted no great damage. [...]

#### **[275 : bataille de Beneventum]**

8. 6. (Dion Cass., X) [...] For a young elephant had been wounded, and shaking off its riders, wandered about in search of its mother, whereupon the latter became excited and the other elephants grew turbulent, so that everything was thrown into dire confusion. Finally, the Romans won the day, killing many men and capturing eight elephants, and they occupied the enemy's entrenchments.

DIO CASSIUS, *Roman History*, t. 1, Books I-XI, éd. et trad. Earnest CARY, Londres/Cambridge, The Loeb Classical Library, 1914.

Sauf extrait en français : éd. et trad. Valérie FROMENTIN, « La fiabilité de Zonaras dans les deux premières décades de l'Histoire romaine de Cassius Dion : le cas des discours », dans Christopher BURDEN-STREVENS et Mads LINDHOLMER, édés., *Cassius Dio's Forgotten History of Early Rome. The Roman History, Books 1–21*, 2018.

#### **[196 : paix de Tempé]**

9. 16. (Dion Cass., XVIII) [...] Thus was the Macedonian war terminated, and the people of Rome very readily became reconciled with Philip upon the following terms. He must restore the captives and deserters ; give up all his elephants and triremes except five (including the flag-ship, a vessel of sixteen banks) [...]

#### **[189 : bataille de Magnésie du Sipyle]**

9. 20. (Dion Cass., XIX) [...] Antiochus placed the chariots in front, with the elephants next, and behind these the slingers and the archers. Now the Romans anticipated the charge of the chariots by a charge of their own, and with a mighty shout they rushed straight at them and repulsed them, so that most of the chariots turned back toward the elephants, and thus threw their own army into confusion; for in their wild flight they terrified and scattered the men marshalled beside them. Moreover, a heavy rain which now came up rendered the efforts of the archers and slingers of little effect. [...] Nevertheless Antiochus was able with his mail-clad cavalry (τοις καταφράτοις) to rout those confronting him, and to advance in pursuit as far as their camp. [...] At the same time Scipio captured the camp of Antiochus, where he found many people, many horses, baggage animals, silver and gold and ivory, and many other precious objects besides. Antiochus after this defeat at once retired into Syria, and the Asiatic Greeks attached themselves to the Roman cause. [...]

#### **[168 : Persée prépare ses chevaux à affronter les éléphants des Romains]**

9. 22. (Dion Cass., XX) [...] As a special measure of defence against the Romans' elephants he had a trained phalanx of heavy-armed warriors whose shields and helmets he had had studded with sharp iron nails. Also, in order to make sure that the beasts should not prove a source of terror to the horses, he constructed images of elephants and smeared them with some kind of ointment to give them a dreadful odour. They were terrible both to see and to hear, since they were skilfully arranged to emit a roar resembling thunder; and he would repeatedly lead the horses up to these figures until they gained courage. [...]

#### **[Massacre d'éléphants séleucides]**

9. 25. (Dion Cass., XX) [...] Antiochus subsequently died, leaving the kingdom to a child of the same name, whom the Romans confirmed in possession of it and to whom they sent three men ostensibly to act as his guardians, as he was very young. The commissioners, on finding elephants and triremes contrary to the compact, ordered the elephants all to be slain and administered everything else in the interest of Rome. [...]

DIO CASSIUS, *Roman History*, t. 2, Books XII-XXXV, éd. et trad. Earnest CARY, Londres/Cambridge, The Loeb Classical Library, 1914.

# *Realia*

# Orient assyrien et achéménide

## Monde grec archaïque et classique

- Textes assyriens
- Reliefs d'Assurnasirpal II à Tiglath-Pileser III
- Reliefs d'Assurbanipal
- Frise des tributaires, palais de Persépolis
- Représentations achéménides de chameaux et d'éléphants
- Camélidés dans le monde grec archaïque
- Camélidés dans le monde grec classique



Bas-relief, X<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècle © Sarah E. Bond



# Textes assyriens

## [Récit des exploits de chasse de Tiglath-pileser près de la cité de Araziki]

392. [...] mighty wild bulls near the city of Araziki, which lies opposite the land of Hatte, and at the foot of Mount Lebanon, he slew. [...] young of wild oxen he captured alive, and herds of them he collected. [...] elephants he brought down with his bow, and elephants he captured alive, and brought them to his city of Assur. [...] A burhish, (Bactrian) camels, tesheni, --merchants he sends out, brought (them) ; he collected (Bactrian) camels, and he caused them to bring forth (young). Herds of them he caused the people of his land to behold. [...]

Obélisque brisé d'Adad-nerâri II, Kouyunjik (Ninive). Conservé au British Museum (Inv. n. 118898).

## [Campagnes de Tukulti-Ninurta II]

410. [...] 10 minas of liktu-gold, 10 minas of silver [...] 30 camels [...], I received as the gift of Amme-alaba (?) of Hindanu. [...]

Annales de Tukulti-Ninurta II.  
Conservé au Louvre.

## [Campagnes de Assurnasirpal II]

443. [...] At that time, the tribute of Haiâni of the city of Hindani, -- silver, gold, lead, copper, umu-stone, alabaster, purple wool, and (Bactrian) camels I received from him as tribute. [...]

Annales d'Assurnasirpal II.  
Dalle de pavement du temple d'Urta à Calah (Nimrud).

## [Conquêtes de Salmanazar III]

598. [...] I received the tribute of Asû, the Guzanite, [...] 2 camels of two humps ; to my city Assur I carried (them).  
607. To the land of « Gilzânu » I drew near. Asâu, king of Gilzânu, together with his brothers, his sons, came out against me. [Tribute and gifts for my royal seld, [...] seven camels, whose humps are double, I received from him. [...]

## [853 : bataille de Qarqar]

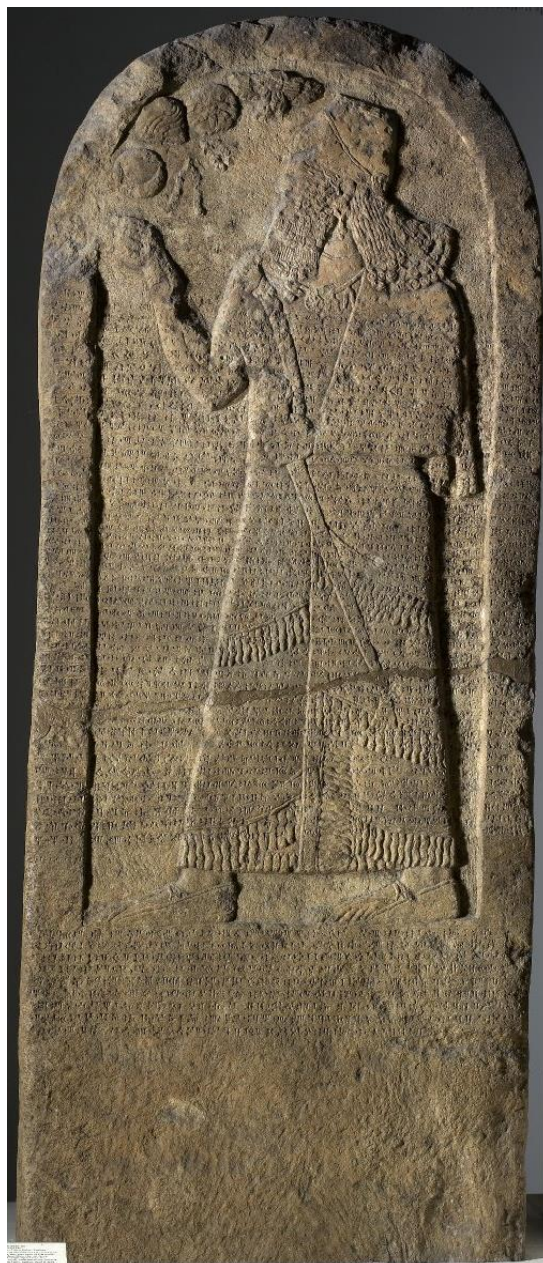
611. Karkar, his royal city, I destroyed, I devastated, I burned with fire. [...] 1 000 soldiers of the Musreans, 10 chariots, 10 000 soldiers of the Irkanateans, 200 soldiers of Matinu-ba'il, the Arvadite, 200 soldiers of the Usanateans, 30 chariots, [...] 000 soldiers of Adunu-ba'il, the Shianean, 1 000 camels of Gindibu', the Arabian, [...] 000 soldiers [of] Ba'sa, son of Ruhubi, the Ammonite, these twelve kings he brought to his support ; to offer battle and fight, they came against me. [...]

Annales de Salmanazar III, Stèle de Kurkh. Conservé au British Museum (Inv. n. 118884)

## [Campagnes de Shamshi-Adad V]

718. [...] Their [...] (Bactrian) camels, with two humps, countless numbers of them, I brought down out of the mountains. [...]

Annales de Shamshi-Adad V, Stèle de Nimrud.  
Traduction: LUCKENBILL (D. D.), 1926, *Ancient Records of Assyria and Babylonia*, v. I, Chicago.



Stèle de Kurkh. © [www.britishmuseum.org](http://www.britishmuseum.org)

## Reliefs d'Assurnasirpal II à Tiglath-Pileser III



Relief d'Assurnasirpal II (883-859), Nimrud, Assyrie. © [www.britishmuseum.org](http://www.britishmuseum.org)  
Scène de guerre opposant un char assyrien à des cavaliers iraniens. Les chevaux sont équipés de plastrons. (Inv. n. 1849,0502.13)



Obélisque noir de Salmanazar III (858-824), Nimrud, Assyrie. © [www.britishmuseum.org](http://www.britishmuseum.org)  
589. I. Tribute of Sûa, the Gilzânite. Silver, gold, [...] camels, whose backs are two humps, I received from him.



Obélisque noir de Salmanazar III (858-824), Nimrud, Assyrie. © [www.britishmuseum.org](http://www.britishmuseum.org)  
591. III. Tribute of the land of Musri. Camels, whose backs are two humps, [...], elephants, monkeys, apes, I received from him.





Plaque de bronze d'une des portes du palais de Salmanazar III à Balawat. Conservée au British Museum



Plaque de bronze d'une des portes du palais de Salmanazar III à Balawat.

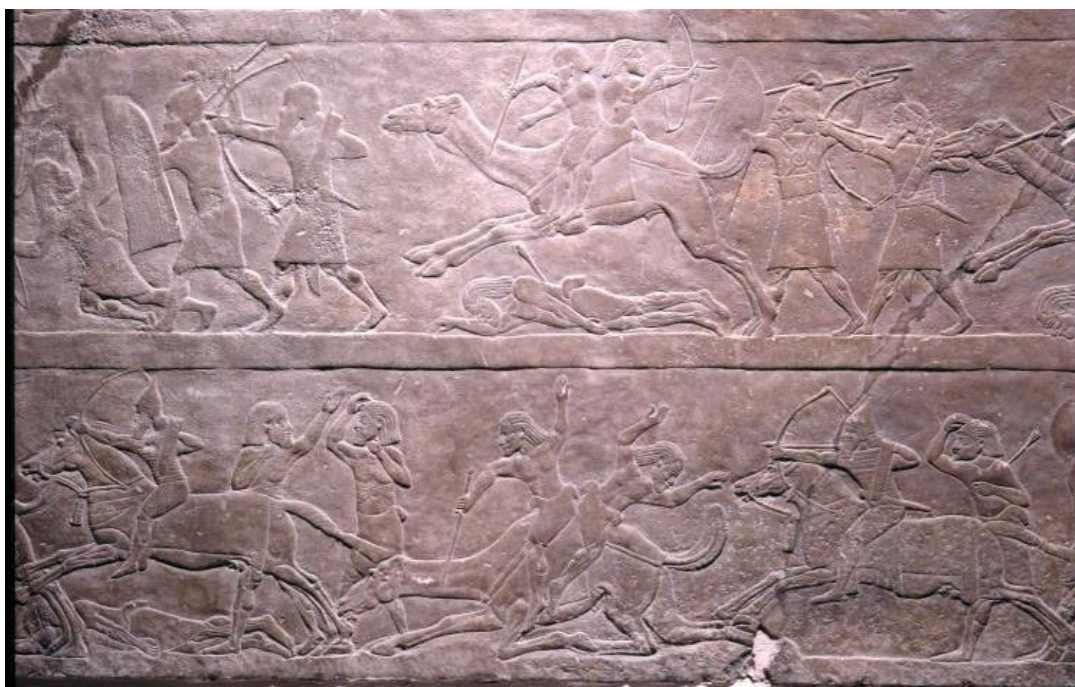


Relief du palais de Nimrud conservé au British Museum. Il s'agit peut-être d'une représentation de Samsi, la reine d'Arabie, puisque les dromadaires attestés dans les annales de Tiglath-Pileser III apparaissent souvent à ses côtés. Celle-ci semble demander la grâce à ce souverain. Les chameaux de Bactriane sont également attestés dans les annales de ce roi.



# Reliefs d'Assurbanipal

(VII<sup>e</sup> siècle)



Scène de combat entre Assyriens et Arabes, Palais nord d'Assurbanipal, VII<sup>e</sup> siècle, Kuyunjik (ancienne Ninive), British Museum (Inv. n. 124925) © [www.britishmuseum.org](http://www.britishmuseum.org)



Scène de combat entre Assyriens et Arabes, Palais nord d'Assurbanipal, VII<sup>e</sup> siècle, Kuyunjik (ancienne Ninive), British Museum (Inv. n. 124925) © [www.britishmuseum.org](http://www.britishmuseum.org)



Les tentes des Arabes incendiées. Palais nord d'Assurbanipal, VII<sup>e</sup> siècle Kuyunjik (ancienne Ninive), Musée grégorien égyptien (Inv. n. 14997) © [www.museivaticani.va](http://www.museivaticani.va)



Empreinte d'un sceau cylindrique montrant un cavalier assyrien menaçant un cavalier-dromadaire de sa lance. Pour Hellmut Epstein, il s'agit d'un combat opposant les forces d'Assurbanipal aux Aribi (vers 648), une communauté arabe habitant à l'est du Tigre. © EPSTEIN 1954, 265, fig. 9.



# Frise des tributaires, palais de Persépolis (ca. 500)



Les Arabes amènent du tissu en Perse à l'aide d'un dromadaire, escalier est donnant l'accès à l'Apadana © Roland Courtois

Les Parthes amènent de la vaisselle au Grand Roi à l'aide d'un chameau, escalier est donnant l'accès à l'Apadana © Diego Delso, 24 septembre 2016.



Les Bactriens amènent de la vaisselle au Grand Roi à l'aide de chameaux, escalier est donnant l'accès à l'Apadana © Roland Courtois



Nubiens ou Éthiopiens portant des défenses d'éléphants, escalier est donnant l'accès à l'Apadana © Roland Courtois

## Représentations achéménides de chameaux et d'éléphants



Chameau sur plaquette votive en or, trésor de l'Oxus (VII<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles),

© GHIRSHMAN (R.), 1963, *Perse : Proto-Iraniens, Perses, Achéménides*, Paris, p. 92 fig. 120.



Applique en or représentant un chameau au galop allongé, Hamadan (V<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles), coll. part. New-York

© GHIRSHMAN (R.), 1963, *Perse : Proto-Iraniens, Perses, Achéménides*, Paris.



Petite statuette d'éléphant de Nippur (ca. 400) © VAN BUREN (E.), 1930, *Clay figurines of Babylonia and Assyria*, New Haven, p. 168 (814) ; pl. 46, fig. 220.



Sceau-cylindre montrant un chasseur perse face à un lion dressé sur ses pattes arrières. Calcédoine bleue, musée du Louvre (Inv. n. AO 22357) © <http://cartelfr.louvre.fr>

Figurine de terre cuite, période perse, Petrie Museum, Londres, UC 8762, hauteur : 13,1 cm, largeur : 12 cm.

© AGUT-LABORDERE, REDON 2020, 15, fig. 4.





## Chameaux et dromadaires dans le monde grec archaïque



Coupe d'Idalion (VIII<sup>e</sup> - VII<sup>e</sup> siècle),  
Musée du Louvre (Inv. n. N3454).  
© <http://cartelfr.louvre.fr>



Statuette de terre-cuite d'Amathonte, époque archaïque,  
Musée de Limassol, Chypre (Inv. n. AM 597). © Photo EFA  
(Ph. Collet) Cf. FISCHER 2000, 42, fig. 2.



Statuette de bronze, Rhodes (importée de Syrie),  
British Museum (Inv. n. 135845). © [www.britishmuseum.org](http://www.britishmuseum.org)

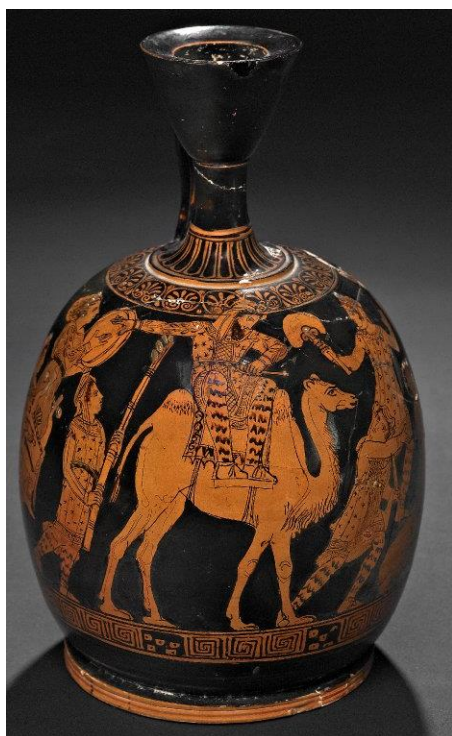
## Chameaux et dromadaires dans le monde grec classique



Oenochoé à figures noires (500-480). Camélidé chargé d'un vase. Atelier du peintre d'Athéna. Athènes.  
H. : 22,10 cm. ; D. : 12,30 cm. Musée du Louvre.  
© <http://cartelfr.louvre.fr>



Rhyton à figures rouges en forme de camélidé accompagné d'un Perse (ca. 460). Fabriqué à Athènes par le potier Sotadès, retrouvé à Memphis en Égypte. Musée du Louvre (CA 3825, non visible dans les salles), dessin de G. Passardi © KAHIL 1972, 278.



← Lécythe aryballisque à figures rouges (410-400), Attique. Dionysos à dos de chameau, de retour des confins orientaux. British Museum (Inv. n. 1882,0704.1)  
© [www.britishmuseum.org](http://www.britishmuseum.org)

→ Vase à figure rouge dit du « Maître de Würzburg », ca 440 av. J.-C. (Martin von Wagner Museum, Würzburg, inv. n° 216607). © © AGUT-LABORDERE, REDON 2020, 15, fig. 4.



# Grèce, Macédoine, Thrace

- Sources numismatiques
  - Monnaie de Ptolémée Kéraunos, Lysimacheia, Thrace
  - Monnaie dite « nouveau style », Athènes, Attique
- Sources matérielles
  - Statuette d'un éléphant *pyrgophoros*, Thessalonique, Macédoine

## Monnaie de Ptolémée Kéraunos, Lysimacheia, Thrace



**Monnaie d'or** © VAN OPPEN DE RUITER 2019, 8, fig. 7.

Tête d'Alexandre diadémée avec les cornes de bélier / Athéna Nikephoros assise, entourée de divers symboles dont un éléphant (au dessus de sa jambe); Mention ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΛΥΣΙΜΑΧΟΥ.

Atelier : Lysimacheia, Thrace.

Datation : 281/280. Il s'agit d'une reprise du monnayage de Lysimaque, sous Ptolémée Kéraunos.



## Monnaie dite « du nouveau style », Athènes, Attique



**Monnaie** © <https://www.numisbids.com/>

Tête de la déesse Athéna coiffée du casque attique / chouette debout de face sur une amphore. Éléphant passant à droite. Mention AΘE-ANTIOCOS-KARAICOX-SKUMNOS.

Atelier :

Datation : II<sup>e</sup> siècle

Nous pensons, comme Howard H. Scullard, que l'éléphant indique la présence d'un prince ou d'un souverain séleucide dans la cité à la date d'émission de cette monnaie. La mention ANTIOXOS conforte cette interprétation, bien que l'identité précise du souverain demeure controversée. Margaret Thompson estime que ce nom ne fait pas référence à un souverain séleucide, mais à un magistrat athénien homonyme. Selon elle, ce dernier souhaitait, en faisant représenter un éléphant, rendre hommage au roi Antiochos Epiphane, bienfaiteur de la cité (1961, d'après le compte-rendu de Léon Lacroix publié en 1963 dans la *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, n. 41-1, 140). Treize ans plus tard, Howard H. Scullard donne un avis différent. Pour lui, le nom fait bien référence à un souverain séleucide, bien qu'il soit difficile d'identifier avec exactitude ce dernier : « *The dating of this series is very controversial and the coin [...] has also been variously assigned, for instance to the future Antiochos Epiphanes, who spent some time there about 175 B. C., or to Antiochos VII in exile c. 148. A recent suggestion points to the future Antiochus VIII who was sent there by his mother Cleopatra in 130/129* » (SCULLARD 1974, 189-190).

## Statuette d'un éléphant *purgophoros*, Thessalonique, Macédoine



Photo de O. Kourakis, dans KOUKOUVOU 2017. © Hellenic Republic, Ministry of Culture and Sports / TAP Archaeological Receipts Fund all rights reserved

Provenance : Thessalonique, royaume de Macédoine (Grèce). La statuette a été trouvée dans la partie ouest du cimetière.

Datation : III<sup>e</sup> siècle

Description : « *The elephant is represented in a passive stance and has a thick textile that covers its body. A rectangular basket is attached to the back of the elephant and holds two warriors, while on three sides of the basket there are hanging shields. An elephant rider sits at the back of the elephant's head holding a small shield of Macedonian type ; he may be wearing a kausia. This elephant figurine is an extremely rare find* » (KOUKOUVOU 2017). Le matériel relatif aux éléphants de guerre est effectivement rare en Grèce et en Macédoine, sans doute parce que l'emploi de ces animaux dans le royaume de Macédoine s'est arrêté avant le milieu du III<sup>e</sup> siècle, sous Antigonos Gonatas. L'artisan a-t-il voulu représenter les éléphants de guerre de Cassandre, de Ptolémée Kéraunos, de Pyrrhos ou des premiers Antigonides ? S'agit-il d'un objet importé ? La présence d'un *thyreos* le long de la tour, bouclier laténien, suggère que la statuette a été modelée après la Grande expédition galate, dans les années 270. Il serait donc tentant de voir dans cette statuette la représentation d'un éléphant appartenant à Antigone Gonatas ou Pyrrhos. Les deux hommes ont eu recours aux mercenaires celtes (Plut. *Pyrrh.*, 26.).

## Asie Mineure

- Sources épigraphiques
  - Liste éphébique d'Apollonis, Lydie
  - Dédicace de Klaudia à Aphrodite, Lydie
  
- Sources matérielles
  - Sculpture d'un éléphant, forteresse du mont Karasis, Cilicie
  - Statuette d'un éléphant *pyrgophoros*, Myrina, Éolide
  - Statuette d'Éros et Psyché à dos d'éléphant, Myrina, Éolide
  - Bas-relief de Psyché à dos de dromadaire, Alexandrie de Troade
  - Bas-relief du sanctuaire d'Athéna Nikephoros, Pergame, Éolide
  - Sceau de Sagalassos, Pisidie

# Liste éphébique d'Apollonis, Lydie

ΣΤΕΦΑΝΗΦΟΡΟΥΝΤΟΣΚΑΙΓΥΜΝΑΣΙΑΡΧΟΥΝΤΟΣΑΠΟΛΛΩΝΙΟΥΤΟΥ  
 ΑΠΟΛΛΩΝΙΔΟΥΤΟΥΔΕΑΥΤΟΥΚΑΙΙΑΛΙΦΟΝΤΟΣΤΟΝΕΝΙΑΥΤΟΝΕΚΤΩΝΙΔΙ  
 ΩΝΔΑΠΑΝΗΜΑΤΩΝΕΦΗΒΑΡΧΟΥΝΤΟΣΑΠΟΛΛΩΝΙΔΟΥΤΟΥΑΠΟΛΛΩΝΙΟΥ  
 ΟΙΕΦΗΒΕΥΣΑΝΤΕΣΕΠΑΥΤΩΝΔΩΡΕΑΝ ΔΙΕΤΕΙΣΜΕΝ  
 ΑΠΟΛΛΩΝΙΔΗΣΑΠΟΛΛΩΝΙΟΥ ΑΠΟΛΛΩΝΙΔΗΣΓΛΥΚΩΝΟΣ  
 ΟΠΡΟΓΕΓΡΑΜΜΕΝΟΣΕΦΗΒΑΡΧΟΣ ΜΗΝΟΦΑΝΤΟΣΤΡΥΦΩΝΟΣ  
 ΔΙΟΝΥΣΙΟΣΗΡΑΚΛΕΩΔΩΡΟΥ ΞΕΝΩΝΑΡΤΕΜΙΔΩΡΟΥ  
 ΤΡΥΦΩΝΓΛΥΚΩΝΟΣ ΔΗΜΗΤΡΙΟΣΜΗΝΟΔΩΡΟΥ  
 ΕΦΕΤΕΙΟΙΔΕ ΠΑΠΗΣΑΣΚΛΗΠΙΑΔΟΥΟΚΑΙ  
 ΓΛΥΚΩΝΓΛΥΚΩΝΟΣΟΚΑΙΓΑΙΟΣ ΣΤΕΦΑΝΙΩΝ  
 ΠΡΩΤΟΜΑΧΟΣΦΙΛΟΞΕΝΟΥΙΝΔΟΣ ΠΑΠΙΑΣΤΕΙΜΟΘΕΟΥ  
 ΔΙΟΓΝΗΤΟΣΜΗΝΟΦΑΝΤΟΥ ΜΕΝΑΝΔΡΟΣΤΕΙΜΟΘΕΟΥ  
 ΑΡΤΕΜΙΔΩΡΟΣΑΝΔΡΕΟΥ ΔΗΜΗΤΡΙΟΣΤΕΙΜΟΘΕΟΥ  
 ΑΤΤΑΛΟΣΑΡΕΙΔΑΙ ΜΗΝΟΦΑΝΤΟΣΠΑΠΙΟΥ  
 ΛΟΣ·Ε·.....ΤΟΥΣ Γ . . . Ο . . . Π

Στεφανηφορούντος και γυμνασιάρχουντος Ἀπολλωνίου τοῦ  
 Ἀπολλωνίδου, τοῦ δὲ αὐτοῦ καὶ ἀλίφοντος τὸν ἐνιαυτὸν ἐκ τῶν ἰδι-  
 ῶν δαπανημάτων, ἐφηβάρχουντος Ἀπολλωνίδου τοῦ Ἀπολλωνίου  
 οἱ ἐφηβεύσαντες ἐπ' αὐτῶν δωρεάν· διετεῖς μὲν·  
 5 Ἀπολλωνίδης Ἀπολλωνίου Ἀπολλωνίδης Γλύκωνος  
 ὁ προγεγραμμένος ἐφήβαρχος Μηνόφαντος Τρύφωνος  
 Διονύσιος Ἡρακλεοδώρου Τρύφων Γλύκωνος  
 ἐφέτειοι δέ·  
 0 Γλύκων Γλύκωνος ὁ καὶ Γάϊος Ἀπολλωνίδης Γλύκωνος  
 Πρωτόμαχος Φιλοξένου Ἰνδὸς Μηνόφαντος Τρύφωνος  
 Διόγνητος Μηνοφάντου Ἀρτεμίδωρος Ἀνδρέου  
 Ἀττάλος Ἀρειδαί[ου]

© FOU CART 1887, 86-87, n. 6.

Provenance : Maison Toubli, village de Palamut, plaine de l'Hermus, Lydie. Le fragment provient du gymnase d'Apollonis, cité fondée par synécisme selon la volonté du roi Eumène II de Pergame, dans les années qui précèdent la bataille de Magnésie du Sipyle. Il a été trouvé dans les années 1885-1886, au cours d'une mission d'Aristote Fontrier.  
 Datation : cette inscription peut remonter jusqu'à la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. av. n. è.  
 Description : inscription en marbre. Comme le fait remarquer Louis Robert, il s'agit d'une liste d'éphèbes de la cité, « tous sans ethniques ». Il a donc proposé que le terme Ἰνδός (indien) présent l. 11, ne se rapporte pas à l'origine d'un éphèbe, mais désigne simplement son nom. L'occurrence Ἰνδός revient souvent dans les sources hellénistiques, pour désigner un monteur d'éléphants. Il est par conséquent possible que le jeune Protomachos Philoxénou Indos soit le descendant d'un cornac.

- FOU CART 1887, 86-88.
- ROBERT 1935, 32-27 ; 70-71.

# Dédicace de Klaudia à Aphrodite, Lydie

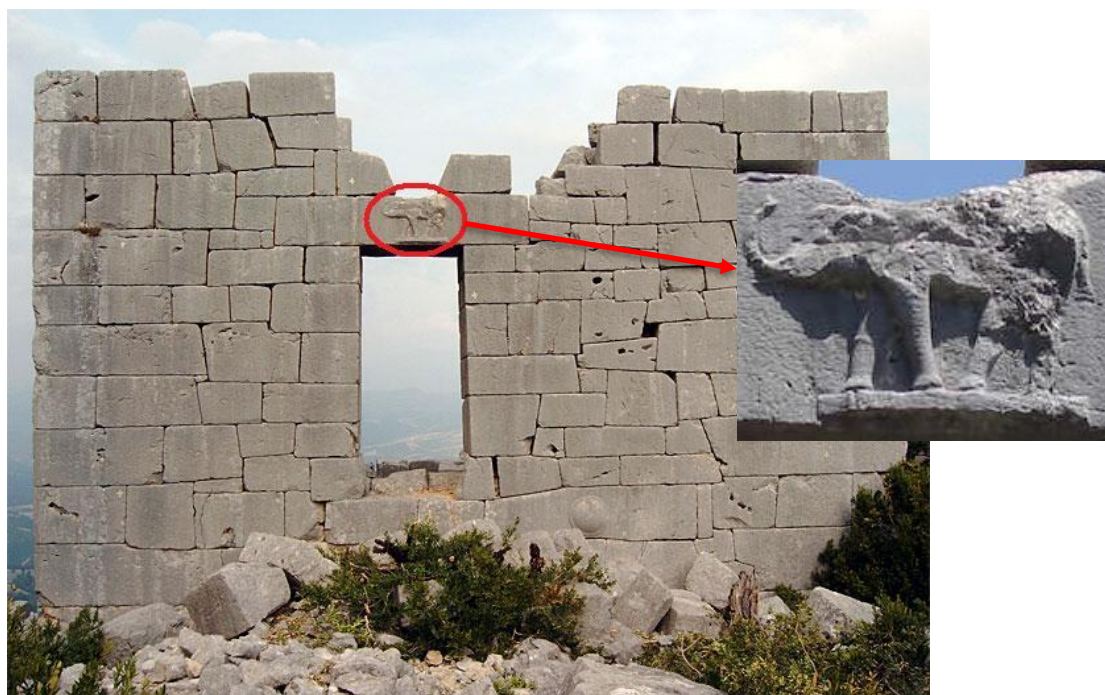
ΚΛΑΥΔΙΑΙΝ	Κλαύδια Ἰν-
ΔΗΠΕΡΙΤΟΥ	δὴ περὶ τοῦ
ΕΑΥΤΗΣΑΝ	ἑαυτῆς ἀν-
ΔΡΟΣΑΦΡΟ	δρὸς Ἀφρο-
ΔΙΤΗΕΥΧΗΝ	δίτη εὐχὴν.

© CONTOLEON 1886, 521, n. 22.

Provenance : village de Sasoba, plaine de l'Hermus, Lydie.  
 Datation : époque hellénistique  
 Description : d'après Louis Robert, l'inscription est gravée sur une petite plaque de marbre avec deux oreilles en relief.

- ROBERT 1935, 70-71.

## Sculpture d'un éléphant, forteresse du mont Karasis, Cilicie



© <http://vikivoyage.wordpress.com/page/5/>

Situation : Sur les pentes du mont Karasis, au cœur des montagnes du Taurus oriental dans la province d'Adana, Cilicie, Turquie. Les archéologues Adolf Hoffmann & Mustafa Sayar découvrent cette forteresse en 1994, et la nomment officiellement « le château de l'éléphant » du fait de la présence d'un éléphant sculpté au-dessus d'une porte. La présence de ce château en cette contrée est compréhensible puisque la plaine de Cilicie était une zone de conflit. En effet, elle dominait la voie terrestre entre l'Anatolie, la Syrie et la Mésopotamie. De plus, la côte attirait les bases navales militaires et mercantiles de la Méditerranée orientale. Enfin la partie ouest boisée, la « Cilicie trachée », fournissait du bois en masse, par exemple, pour la flotte égyptienne.

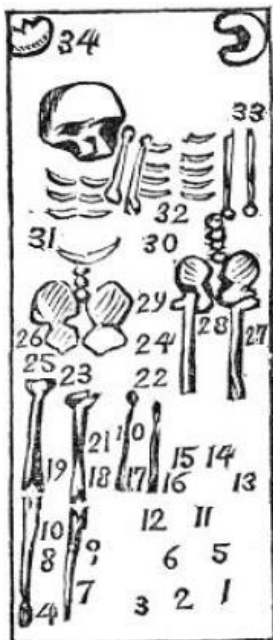
Datation : la céramique retrouvée sur le site a été datée des années 150-50 par les archéologues, mais la présence de l'éléphant, emblème royal des Séleucides, a fait dire à ceux-ci que le château a pu être bâti et occupé par cette dynastie.

Description : la présence de cette forteresse située à des hauteurs vertigineuses sur le mont Karasis n'a pas encore été expliquée et demeure un mystère pour les archéologues. La structure devait être très sophistiquée. Une autre tour que celle à l'éléphant, très bien conservée dispose d'une grande ouverture du côté de la vallée. Les chercheurs pensent qu'une catapulte se trouvait dans cette tour. Le château est équipé d'une grande salle dont on a supposé qu'il s'agit d'un grenier à céréales qui, selon les chercheurs, pouvait contenir jusqu'à 700 tonnes de céréales. Il s'agissait certainement d'un site de garnison. Les archéologues ont pensé un moment avoir trouvé le château de Kyinda, gardien du trésor d'Eumène (DS. XVIII), puis d'Antigone le Borgne (DS. XIX), et de son fils Démétrios Poliorcète (Plut., *Dem.*, XXXII. 1), mais cela reste incertain.

- RADT 2010.
- RADT 2011.
- ZWEITEN DEUTSCHEN FERNSEHENS (prod.), 2006.



## Statuette d'un éléphant *pyrgophoros*, Myrina, Éolide



© POTTIER et REINACH  
1882, 429.



© Régis Guet, décembre 2013.



© Régis Guet, décembre 2013.

Provenance : près d'Aliaga, Izmir, Turquie. La statuette a été trouvée dans un tombeau de la nécropole du Nord-Est de Myrina, Éolide, en Asie Mineure, lors des fouilles de l'école française d'Athènes, dans les années 1880 (n°3 sur le schéma de la tombe). À l'intérieur du même tombeau, un morceau d'animal a été retrouvé. Edmond Pottier et Salomon Reinach ont proposé qu'il s'agisse d'un morceau d'éléphant (1882, 430). La statuette est conservée au musée du Louvre, à Paris.

Datation : vers 175-125.

Description : cette statuette de terre-cuite, de 12 cm de haut et de large, représente un éléphant de guerre en train d'écraser un guerrier thyreophore. Ce dernier, peut-être un Galate, utilise son bouclier pour se protéger contre les pattes antérieures du pachyderme. L'éléphant, par ses petites oreilles et par sa bosse frontale, appartient à l'espèce indienne. Il porte au cou une cloche. D'après Edmond Pottier et Salomon Reinach, « au moment de la découverte, [...] la housse et la tour étaient peintes en rouge, les deux bossettes placées sur la tour, en bleu » (1885, 485). Les bandes parallèles que l'on voit entre l'oreille et la naissance de la trompe, ainsi que les stries horizontales indiquées à la partie inférieure des jambes sont peut-être des lames de métal destinées à protéger l'animal, comme l'ont supposé Edmond Pottier et Salomon Reinach (1885, 486). Ces parties du corps de l'animal étaient en effet des cibles de choix pour ceux qui l'attaquaient.

Edmond Pottier et Salomon Reinach, ainsi que Piotr Bienkowski après eux (1927, 141-142), ont fait le rapprochement entre la statuette et le trophée d'Antiochos dont parle Lucien dans son récit de la victoire « des éléphants ». Cependant, Edmond Pottier et Salomon Reinach ont aussi avancé que cette statuette représente une victoire attalide sur les Galates.

## Statuette d'Éros et Psyché à dos d'éléphant, Myrina, Éolide



Exemplaire Hoffmann. © <http://cartelfr.louvre.fr>. Exemplaire Misthos. © PERDRIZET 1897, 212, fig. 1.

Provenance : près d'Aliaga, Izmir, Turquie. Myrina, Éolide, Asie Mineure. Un exemplaire est conservé au musée du Louvre, à Paris (exemplaire Hoffmann). Un autre est conservé au musée d'Athènes (exemplaire Misthos).

Datation : 75 – 25.

Description : statuette de terre cuite de 20,6 cm. L'éléphant est représenté avec deux personnages sur son dos. Il s'agirait d'Éros, figuré assis, les jambes pendantes sur les épaules de l'animal, et Psyché, vue de dos, le corps étendu sur la croupe de l'éléphant. Éros tient son bouclier de sa main gauche. Sur l'exemplaire Misthos, Éros et Psyché ont des ailes de papillon. L'éléphant est harnaché avec une couverture retenue par deux sangles, surmontée d'une peau d'animal et d'un grand coussin.

Pour Paul Perdrizet, l'éléphant avec ses deux enfants représentés, Éros et Psyché, ferait partie du triomphe dionysiaque (1897, 211-212). Paul Goukowsky précise que cette statuette dérive certainement de modèles alexandrins, « contemporains des fastes de Philadelphie et de ses successeurs » (1972, 500).

## Bas-relief de Psyché à dos de dromadaire, Alexandrie de Troade



© F. Frédel, 20 juillet 2019.

Provenance : province de Çanakkale, Turquie. Alexandrie de Troade. Relief conservé au musée du Louvre.

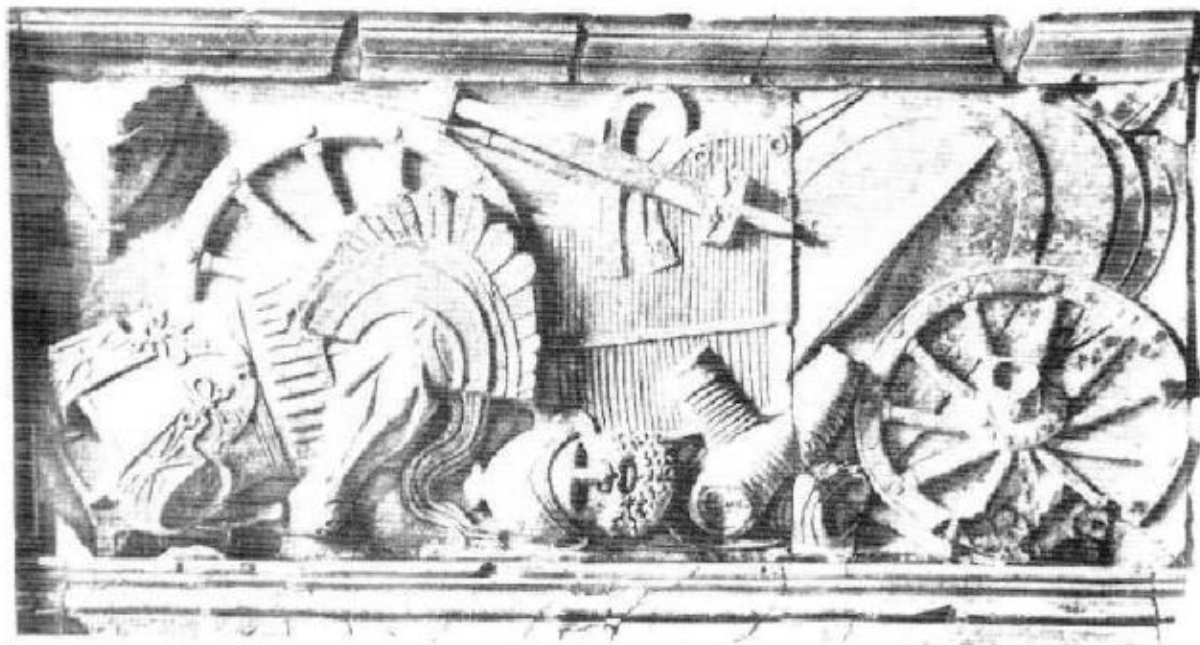
Datation : III-II<sup>e</sup> siècle

Description : bas-relief en marbre représentant un dromadaire monté par une jeune fille aux ailes de papillon. L'animal est apprivoisé et porte un collier orné d'un pompon. Ce bas-relief est peut-être à mettre en lien avec la statuette représentant Éros et Psyché à dos d'éléphant, malgré l'absence d'Éros. C'est à l'époque hellénistique et au contact des mondes orientaux que les deux animaux apparaissent dans les mythes grecs. On connaît d'autres personnages de la mythologie grecque représentés à dos de camélidés, sur des sources plus tardives : Éros lui-même, sur une fresque de Pompéi ou sur une gemme (voir ci-contre, en haut, © FURTWÄNGLER (A.), 1900, *Die Antiken Gemmen : Geschichte der Steinschneidekunst im Klassischen Altertum*, Leipzig et Berlin, I, pl. XLII. 49.), ainsi qu'Hélios (voir ci-contre au milieu, © MASTROCINQUE (A.), 2014, *Les intailles magiques du département des Monnaies, Médailles et Antiques*, Paris, p. 146, pl. 385, et en bas, © KING (C. W.), 1887, *The Gnostics and their remains : ancient and mediaeval*, pl. J. 6.).





## Bas-relief du sanctuaire d'Athéna Nikephoros, Pergame, Éolide



© SEKUNDA 1994, 72, fig. 54.



© MA (J.), 2016, « The Art of Power in Ancient Pergamon », *Apollo*, 12 juillet 2016.  
[<https://www.apollo-magazine.com/the-art-of-power-in-ancient-pergamon>]

Provenance : Bergama, Turquie. Pergame, Éolide, Royaume attalide. Le bas-relief est aujourd'hui conservé au Staatliche Museen, à Berlin.
Datation : vers 180-170
Description : Frise d'armes provenant du bas-relief de la balustrade du sanctuaire. On distingue : <ul style="list-style-type: none"><li>- un corselet à rabats d'épaules, lequel se termine en couvre-nuque quadrangulaire. La ceinture est nouée et surmonte une double rangée de ptéruces d'aine. Seule la première rangée est visible ; l'autre, dont deux ptéruces sont visibles, est dissimulée presque en totalité par le chanfrein du cheval.</li><li>- un chanfrein de cheval avec reliefs anatomiques et crête frontale de plume reposant sur une base de cimier fait de deux demi arcs de cercle superposés.</li><li>- un casque oriental à visage barbu (timbre ogival à diadème frontal se terminant probablement en volutes temporales non visibles).</li><li>- une paire de maniques segmentées typiques des cataphractes.</li><li>- des roues de char avec xyphos accroché.</li></ul> Selon Paul Michoudet (thèse en préparation à l'université de Nantes), ces différentes armes et équipements ne forment pas une panoplie cohérente, l'équipement pris en butin étant la plupart du temps présenté de manière désordonnée. De son côté, Nick Sekunda avait supposé que le chanfrein du cheval, le casque oriental, les maniques segmentées, voire le xyphos, sont liées au char et forment la panoplie d'un conducteur de char séleucide (1994). Le char à faux était le seul type de char utilisé par les Séleucides sur le champ de bataille. C'est sans doute la raison pour laquelle Nick Sekunda et Angus McBride ont représenté un char à faux sur la base de ce relief. Néanmoins, il peut aussi s'agir d'un char d'apparat.

## Sceau de Sagalassos, Pisidie



© VANDORPE 1995, 304, fig. 5 et 6.

Provenance : Turquie. Le sceau a été trouvé dans un péristyle romain de la cité de Sagalassos, en Pisidie, incendié à la fin du III<sup>e</sup> – début du IV<sup>e</sup> siècle de n. è.

Datation : pour Katelijm Vandorpe, le sceau est à dater au plus tard au II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. de n. è.

Description : les sceaux avaient pour fonction de fermer les *papyri*. Celui-ci, plus ou moins circulaire, est en argile et d'un diamètre de 16 mm. Il a été brûlé dans un incendie, ce qui, par la chaleur, a facilité sa conservation. Sur l'avant, l'éléphant est de l'espèce d'Asie et avance vers la droite. Il est entouré de la mention ΚΑΓΑΛΑΚΚΕΩΝ[N] (Sagalassos).

Pour Katelijm Vandorpe, le sceau doit être associé aux Séleucides, malgré sa datation : « A reference to Seleucid power is therefore preferable despite the dating of the seal to the Imperial period » (1995, 301). L'auteure apporte plusieurs raisons à cela. La principale tient au fait que les éléphants d'Asie sont rarement représentés seuls sur les représentations ptolémaïques et romaines. De plus, dans le cas romain, l'éléphant représenté appartient à l'espèce africaine. Katelijm Vandorpe apporte des éléments de contexte pour appuyer son hypothèse : « *The first Antiochos' victory over the Galatians [...] may have saved Sagalassos. The major role of elephants in this battle might thus explain the city's choice of symbol. The discovery of Galatian arm rings dated to the 3rd century BC, near Isparta to the north of Sagalassos (Müller-Karpe 1988 : 195-196), suggests that the Galatians may have threatened the city directly* » (1995, 302). L'auteure rappelle ensuite la présence attestée des Pisidiens dans l'armée d'Antiochos III, laquelle comprenait un nombre important d'éléphant de guerre : « Sagalassos seems to have adopted the elephant, a symbol of Seleucid power, as a reference to its own glorious past during the early Hellenistic period, when it had had contacts with the Seleucids » (1995, 302).

# Mésopotamie et Asie centrale

- Tablettes cunéiformes babyloniennes :
  - Chronique des ruines de l'Esagil (BCHP 6)
  - Chronique concernant Antiochos, la Bactriane et l'Inde (BCHP 7)
  - Chronique de la fin du règne de Séleucos (BCHP 9)
  - Journal astronomique de la 1<sup>ère</sup> guerre syrienne (AD I, n° - 273B)
  - Journal astronomique Démétrios I<sup>er</sup> contre Alexandre (AD III, n°- 149A)
  
- Sources numismatiques :
  - Séleucos (311-281)
  - Antiochos (281-261)
  - Séleucos II (246-226)
  - Antiochos III (223-187)
  - Séleucos IV (187-175)
  - Antiochos IV (175-164)
  - Démétrios (162-150)
  - Timarque (ca. 160)
  - Alexandre Balas (150-145)
  - Antiochos VI (145/144-142/141)
  - Démétrios II (145-139)
  - Tigraios (138-133)
  - Souverains parthes
  
- Sources iconographiques :
  - Phalères d'argent au motif de l'éléphant de guerre (Russie)
  - Peintures du palais de Ghaga-Shahr, Kuh-e Khajeh (Seistan, Iran)



# Chronique des Ruines de l'Esagil (BCHP 6)



Avers de la tablette © [www.livius.org](http://www.livius.org)

- 1' [.. ..]x- nu [(..)]  
 2' [.. ..] ana E.KI  
 3' K[I?? .. ..]. MEŠ x šá<sup>d</sup>EN  
 4' ana<sup>lú</sup>D[UMU.M]EŠ E.KI [<sup>lú</sup>UKKIN šá É.SAG.]GÍL S[UM]-in u PAD<sup>d</sup>INNIN  
 5' ina mub-bi ni-ip-lu šá /É.SAG.GÍL\[x iš-k]u-nu ina mub-bi ni-ip-lu  
 6' šá É.SAG.GÍL in-da-qut GU<sub>4</sub>/MEŠ\H[I.A? ù ] PAD<sup>d</sup>INNIN GIM GIŠ.HUR  
 7' KUR Ia-a-ma-nu DÛ-uš<sup>lú</sup>/DUMU\ LUGAL [<sup>lú</sup>ERÍN.ME]Š-šú<sup>gis</sup>GIGIR.MEŠ-šú  
 8' (v) AM.SI.MEŠ<-šú> SAHAR.HI.A šá É.SA[G].G[ÍL i]d-de-ku-ú  
 9' x[x.ME]Š? ina maš-ka-lan? \ É.SAG.GÍL GU<sub>7</sub>' [ITI] BI UD 17?.KAM  
 10' IZI ŠUB /ina qé-reb ERI.DU<sub>10</sub>\.KI ana tar-ši /x\ [x ina]/lib\-bi ÛR<sup>!</sup>-šú GÁL  
 11' ITI SIG ITI B[I .. ..] X [.. ..]X ÍD MAŠ.GÚ.GÀR  
 12' /i\-bir-ma a-na [.. ..] a-la-ku iq-bi il-lik ana | EGIR-šú GUR-ur  
 13' [I]TI KIN ITI BI [<sup>lú</sup>ia-a-ma]-na-a-a ina KA LUGAL ana m[u]h-bi  
 14' [ x É.SA]G.GÍL É.ZI.D[A] /É?\MEZ?.LA[M? ma]-ha-zi x [.. ..]  
 15' [.. ..]x ITI ŠE ITI [BI ..] <sup>lú</sup>DUMU E.KI LÚ.ME[Š .. ..]  
 16' [.. ..] E.KI.MEŠ X[.. ..]  
 17' [.. ..] KA MAH/IL [.. ..]

Broken off (3 lines missing?)

1' [... ..] .. [(..)]  
 2' [... ..] to Babylon  
 3' wi[th?? .. ..] .. of Bel  
 4' to the Bab[ylon]ians (of) [the assembly of Esa]gila he [gav]e and an offering  
 5' on the ruin of /Esagila\ they?! [arran]ged. On the ruin  
 6' of Esagila he fell. Oxen [and] an offering in the Greek fashion  
 7' he made. The son of the king, his [troop]s, his wagons,  
 8' (and) <his> elephants removed the debris of Esagila.  
 9' /x x\ on the empty lot of Esagila they ate. That [month], 17? day,  
 10' a stroke of lightning /within Eridu\ against the x [building] in the middle of its roof took  
 place.  
 11' Month Simanu (III). Th[at] month [ .. .. ] x [ .. .. ]x the Tigris  
 12' he crossed and he said to go to [ .. .. ]. He went, (but) he returned.  
 13' [Mo]nth Ululu (VI). That month, [Gre]eks at the command of the king to [ .. .. ]  
 14' [... Esa]gila, Ezid[a] /E?.mez?la[m?, san]ctuaries x [ .. .. ]  
 15' [ .. .. ]x Month Addaru (XII). [That] month, the Babylonians [ .. .. ]  
 16' [ .. .. ] Babylonians x[ .. .. ]  
 17' [ .. .. ] .. .. [ .. .. ]  
 broken off (3 lines missing ?)

Translittération et traduction en anglais : VAN DER SPEK 2004, 294-295.

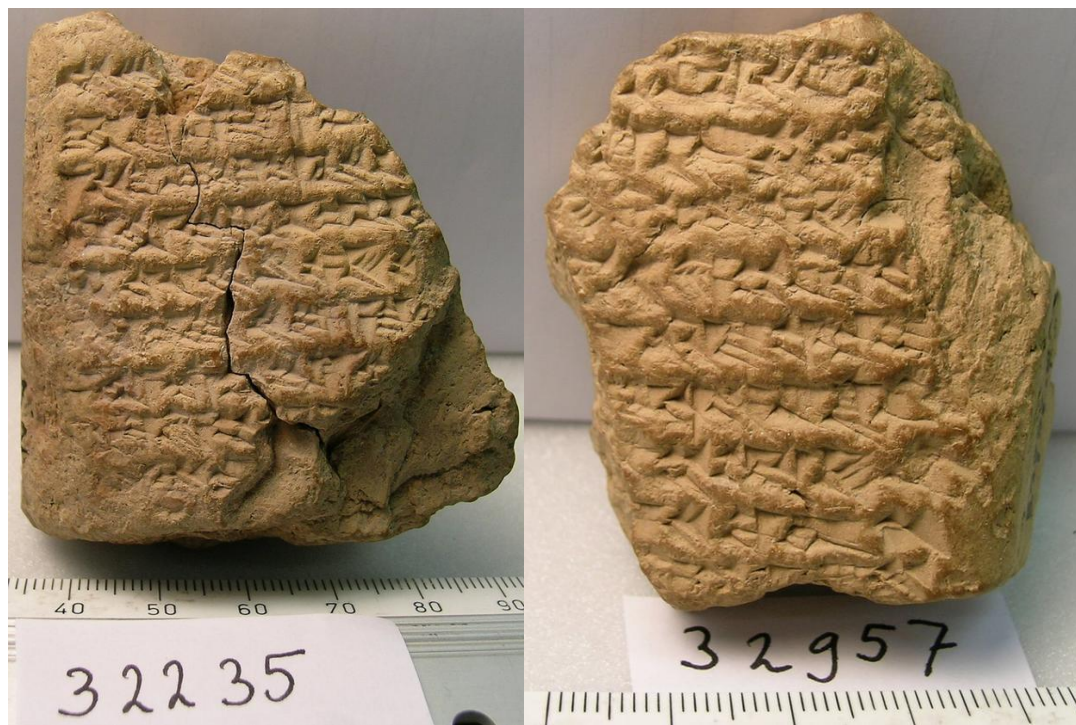
Provenance : Babylone. La tablette est conservée au British Museum.
Datation : Pour Robartus J. Van der Spek (2004), le prince couronné (DUMU LUGAL, <i>mar šarri</i> –fils du roi-) est certainement Antiochos, le fils de Séleucos I <sup>er</sup> . D’après lui, la tablette peut être datée entre environ 302 (quand les premiers éléphants sont arrivés d’Inde) et 281, date de la mort de Seleucos I <sup>er</sup> . Cependant, il lui semble plus probable que la tablette date d’après 293, quand Antiochos portait le titre de vice-roi, aux côtés de son père, avec un pouvoir spécial dans la partie Est de l’empire, à l’est de l’Euphrate. Antiochos passa d’ailleurs beaucoup de temps à Babylone et les chroniques témoignent de ses activités là-bas.
Description : tablette en écriture cunéiforme composée de cinq fragments. Les dimensions sont de 2,5 cm. d’épaisseur, 10 cm. de hauteur pour 11 cm. de largeur. L’avers décrit les activités d’Antiochos concernant la restauration de l’Esagil. L’Etemenanki était délabrée depuis la période perse (Xerxès selon Robartus J. Van der Spek). Alexandre le Grand avait ordonné le retrait des vestiges de la tour du temple pour restaurer celle-ci. Après sa mort, ce projet se poursuit. Robartus J. Van der Spek évoque l’existence d’une inscription royale d’Antiochos I <sup>er</sup> , qui rapporte les réparations de l’Esagil et de l’Ezida, dont on suppose qu’elles ont commencé le 27 mars 268 (Weissbach 1911, 133 ; ANET <sup>3</sup> 317 ; Austin 189 ; Kuhrt/Sherwin-White 1991). La chronique des ruines de l’Esagil nous apprend qu’Antiochos utilisa les éléphants pour retirer ou détruire les derniers vestiges du sanctuaire.

- VAN DER SPEK 2004, 274 ; 294.
- GERTOUX 2016, 73.
- <https://www.livius.org>





# Chronique de la fin du règne de Séleucos (*BCHP 9*)



Revers de la tablette (2 exemplaires) © [www.livius.org](http://www.livius.org)

[Rev.1'] [*Lacuna*]

Year 3[1], m[onth] ... That month, the king] mustered [his troops] from the land of Sa[rdes]

[Rev.2'] and he made [his army] cro[ss] the se[a (...)] with him [and]

[Rev.3'] to the land of Macedonia, his land, [he went. General]s' with th[eir'] troops (or: from [h]is troops)

[Rev.4'] rebelled<sup>pl</sup> against him [and PN ki]lled<sup>sg</sup> him. That month, from day [..]

[Rev.5'] to day 11, the troops of the land of [ ..... ]agim .. ... [(arrived<sup>?</sup>.)]

[Rev.6'] They made [an of]fering in the Greek fashion [in the ... on the bank of the] Euphrates [(and)]

[Rev.7'] they ate bread within it [and] they went out from it.

[Rev.8'] Month Du'ûzu<sup>?</sup> (IV). That month, day 12<sup>?</sup>, [elephants] of the land of Bactria

[Rev.9'] [x] x the king ... [ ..... arrived. Month ...]. That month, day 14<sup>?</sup>,

[Rev.10'] .....

[Broken off]

Traduction en anglais : [www.livius.org](http://www.livius.org)

Provenance : Babylone. La tablette est conservée au British Museum (Inv. n. 32235 et 32957).
--

Datation : ca. 281
--------------------

Description : tablette d'argile. Le revers existe en deux exemplaires. D'après cette inscription, un renfort d'éléphants provenant de Bactriane aurait été envoyé à Séleucos pour son expédition en Macédoine, quelques mois après la victoire du Couroupédion.
---



# Journal astronomique de la 1<sup>ère</sup> guerre syrienne (AD I, n° - 273B)



Fac-similé. © EPPING (J.) & STRASSMAIER (J. N.), 1891, « Neue babylonische Planeten-Tafeln », ZA, n. 6, Leipzig.

Z. 31.  $\frac{1}{3}$  ammat du 14 na.  
Šattu šuatu šarru šabe-šu  
aššat-su u rubû šupalû ina  
mat Sapardu da-du(?) . . . .  
lilātu maššartu umaššir ana  
ebir nâri ana eli amelu šabu  
Mi-šir

Z. 32. ša ina ebir nâri nadû  
illikam-ma; amelu šab Mišir  
ina pâni-šu ibbalkitu; Adaru  
ûmu 24-tu amelu muma'ir  
mat Akkad(ki) kaspu kumu  
šibtum ša-ku û ba-na-tum

Z. 33. um'id (= *maḥ*) ultu  
Bâbilu u alu Siluki'a alu šar-  
rû-tu, û 20 pîli ša amelu mu-  
ma'ir alu Bahtar ana šarru  
ušebil, ana ebir nâri

Z. 34. ana eli šarri ušûni;  
Adaru arhu šuatu amelu rab  
u-qu amelu šab šarri ša ina  
mat Akkad(ki) ultu riši-šu  
adi kit umaššir-ma ana (?) id-  
dah-du-ma; ina arah Nisan  
ana eli ebir nâri illik.

L. 31. [...] That year (274 -38 ère séleucide), the king left his [...], his wife and a famous official in the land Sardis to strengthen the guard. He went to Transpotamia against the troops of Egypte.

L. 32. which were encamped in Transpotamia, and the troops of Egypt withdrew before the king. Month XII, the 24th day, the satrap of Babylonia brought out much silver, cloth, goods, and ustensils

L. 33. from Babylon and Seleucia, the royal city, and 20 elephants (pîli) which the satrap of Bactria had sent to the king, to Transpotamia.

L. 34. before the king. That month, the general gathered the troops of the king, which were in Babylonia, from beginning to end, and went to the aid of the king in month I (de l'année séleucide 39 soit entre le 2 avril-1<sup>er</sup> mai 273), to Transpotamia.

Translittération: EPPING (J.) & STRASSMAIER (J. N.), 1892, « Babylonische Mondbeobachtungen aus den Jahren 38 und 79 der Seleuciden-Aera », ZA, n. 7, Leipzig.

Traduction : A. J. Sachs et H. Hunger, dans BERNARD 1990, 532.

Provenance : Babylone. La tablette est conservée au British Museum (Inv. n. 92688). ADART I No. -273B

Datation : III<sup>e</sup> siècle

Description : tablette d'argile de 6,03 cm de haut sur 11,74 cm de large. Écriture cunéiforme. L'inscription mentionne les préparatifs d'Antiochos I<sup>er</sup> en vue d'une expédition en Syrie pour affronter les troupes de Ptolémée II au cours de la première guerre syrienne (274/273-271/270). Cette tablette est le seul document dont nous disposons suggérant une éventuelle participation des éléphants à cette guerre. Paul Bernard indique que c'est la dernière fois que la Bactriane apparaît dans un texte historique en tant que satrapie du royaume séleucide (1990, 532-533).

# Journal astronomique

## Démétrios I<sup>er</sup> contre Alexandre

### (AD III, n<sup>o</sup> - 149A)

3' [ITU BI *al-te*]-*me um-ma ina URU An-ti-ki-'a-a*  
[URU<sup>?</sup> LUGAL-ú-ti(?) ...]  
4' [*šá ana UGU* <sup>1</sup>*d ma-rat-tu<sub>4</sub>* SU.KÚ *dan-nu*  
<sup>10</sup>ERÍN.MEŠ LUGAL ...]  
5' [...].MEŠ *u* <sup>10</sup>UN.MEŠ *šá TA* 'URU<sup>?</sup>.MEŠ *šá*  
*ina ERÍN?* LUGAL *šá* <sup>10</sup>D[e-met-ri(?) ...]  
6' [... <sup>10</sup>A-]lek-sa-an-dar LUGAL *ana* <sup>10</sup>Se-lu-ki-'a-  
*a šá ana muh-hi KUR P*[i<sup>?</sup>...]  
7' [...] <sup>1</sup>a<sup>1</sup>-di? GÚ? <sup>10</sup>ma-rat-tu<sub>4</sub> BAL.MEŠ ITU BI  
*a*[*l-te-me um-ma*]  
8' [...] <sup>10</sup>De-met-ri LUGAL KI 25 AM.SI.MEŠ *u*  
<sup>10</sup>ERÍN [...] ]  
9' [...] <sup>1</sup>x lu u<sup>?</sup> TA URU *An-ti-ki-'a-a* È.MEŠ-*ma*  
[...]  
10' [...] BAD<sub>5</sub>.BAD<sub>5</sub>.MEŠ-šú-nu GAR.MEŠ U<sub>4</sub> 23  
<sup>10</sup>ERÍN.MEŠ [...] ]  
11' [...] <sup>1</sup>AM.SI.MEŠ BAD<sub>5</sub>.BAD<sub>5</sub> *a-ha-meš*  
GAR.MEŠ IT[U BI [...] ]  
12' [...] x x <sup>10</sup>ERÍN.MEŠ MAH.MEŠ *šá* <sup>10</sup>De-me[t-  
*ri* [...] ]  
13' [...] URU *Se-l*u-ki-'a-a URU LUGAL [...] ]  
14' [...] <sup>1</sup>x x<sup>1</sup>.MEŠ *šá* [...] ]

3' [That month (III 162 SE = June/July 150 BC) I  
hea]rd as follows: In the city of Antioch [the royal  
city(?) ..., which is on the] sea, (there was) a grave  
famine. The troops of the k[ing, the ...]s and the  
people who (are) from the cities belonging to(?) the  
royal troops of D[emetrius (?) ... A]lexander, the  
king, to Seleucia which is on mount P[ieria(?)] and  
situated on the seacoast(?), crossed over. That month  
I hea]rd as follows: [...] King Demetrius with 25  
elephants and the troops [...] went out from Antioch  
and [...]

10' [...] brought about their defeat. The 23rd, the  
troops [of .... and] the elephants defeated each other.  
[That] mo[nth .....] numerous troops of Deme[trius  
entered (?) .... the city of Sel]eucia, the royal city [...]  
xx [...].

Provenance : Babylone. La tablette est conservée au British Museum (Inv. n. 34632)
Datation : II <sup>e</sup> siècle
Description : tablette d'argile. Écriture cunéiforme. La tablette décrit le combat qui opposa Démétrios I <sup>er</sup> Sôter à Alexandre Balas, en 150, au terme duquel le premier trouva la mort. « <i>Something of the confusion shines through in the use of elephants in a civil war, which I take to be a matter of historiographical focus, not simply historical fact. Strictly speaking, one did not have to mention elephants at all. That the diarist does so twice within four lines seems significant in view of the fact that elephants were the ultimate emblem of Seleucid power and authority. The authors of the Diaries were well aware of the symbolic charge borne by the Seleucid elephant, as we can tell from ADART I n. -273B, which describes the transferral of war elephants from Bactria via Babylon and Seleucia to Syria in order to support the fight against "the troops of Egypte". To hear of elephants being transported across the empire in order to tackle an external enemy played to Babylonian expectations of Seleucid efficiency and military power. To have them employed in a struggle between two Seleucid kings can only have alarmed Babylonian observers.</i> » (HAUBOLD 2019, 273).

- SACHS (A.) et HUNGER (H.), 1996, *Astronomical Diaries and Related Texts from Babylonia III*, Vienne, no. -149A 'Rev'. 6'.
- VAN DER SPEK 1997/1998, 168-169.
- <http://oracc.museum.upenn.edu>

# Monnaies de Séleucos



1

2.1

2.2

3



4

5

6

7



8

9

10

11

<p><b>1. Monnaie de bronze (ESM, no. 291) ©</b>  Tête d'Alexandre coiffé des <i>exuviae elephantis</i>/ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ ; ancre  Cette série est connue par trois pièces (deux dans la collection Newell, une à Londres). Elle proviendrait d'un atelier perse. Georges Le Rider doute qu'elle provienne d'un atelier de Suse. Aucun exemplaire n'a d'ailleurs été mis au jour lors des fouilles de cette cité.  Cf. LE RIDER 1965, 27 ; 31.</p>
<p><b>2. Monnaie de bronze (ESM, nos. 294-296) © LE RIDER 1965, pl. XX, n. 239.1 ; 2.</b>  Tête d'Alexandre coiffé des <i>exuviae elephantis</i>/ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ ; Victoire ; ancre  Atelier : Séleucie-du-Tigre (hypothèse G. Le Rider)  Quatre exemplaires de cette monnaie ont été retrouvés à Suse. Pour Georges Le Rider, la mention ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ permet de dater cette série antérieurement à la prise du titre royal par Séleucos, entre 311 et 306-305. Cf. LE RIDER 1965, 27 ; 30-31.</p>
<p><b>3. Double darique d'or ©</b>  Tête d'Alexandre ou de Séleucos coiffé des <i>exuviae elephantis</i>/ Victoire ; ancre  Atelier : Suse ou Ecbatane (?)</p>
<p><b>4. Monnaie de bronze (ESM, no. 297) © <a href="https://www.britishmuseum.org">https://www.britishmuseum.org</a></b>  Tête d'Alexandre coiffé des <i>exuviae elephantis</i>/ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ ; ancre ; tête de cheval cornu  Atelier : Séleucie-du-Tigre (hypothèse G. Le Rider)  Trois exemplaires de cette monnaie ont été retrouvés dont un à Séleucie-du-Tigre, un à Suse, et un autre sur l'île de Failaka-Icaros. Un exemplaire conservé au British Museum (1995,0605.23) et provenant d'Ecbatane peut être ajouté à cette liste. Ils constituent la demi-unité de la série précédente. Pour Georges Le Rider, la mention ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ permet de dater cette série antérieurement à la prise du titre royal par Séleucos, entre 311 et 306-305.  Cf. LE RIDER 1965, 27 ; 31 ; pl. XX, n. 240.</p>
<p><b>5. Monnaie de bronze (ESM, nos. 334-335) ©</b>  Tête d'Héraclès barbu/ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΕΛΕΥΚΟΥ ; éléphant.  Atelier : Séleucie-du-Tigre (hypothèse G. Le Rider)  Cette série est connue par six exemplaires, deux dans la collection Newell, un à Berlin, un à Vienne, un à Munich et un à Paris. Georges Le Rider doute qu'elle provienne d'un atelier de Suse. Aucun exemplaire n'est d'ailleurs représenté parmi les fouilles de cette cité. D'après Georges Le Rider, « l'une d'entre elles, celle de Berlin, a été trouvée à Sultanabad, sur le plateau iranien, au Sud-est de Hamadan, sur la route de Qum ; une autre, celle de Paris, a été rapportée d'Afghanistan par la Mission Hackin ». Pour lui, le fait que les exemplaires ont la tranche biseauté rend difficile un classement à l'atelier susien. Elle serait à dater de la fin du règne de Séleucos. Cf. LE RIDER 1965, 27 ; 31.</p>
<p><b>6. Monnaie de bronze (ESM, no. 336) © LE RIDER 1965, pl. XX, n. 246.</b>  Tête d'Héraclès imberbe/ ΒΑΣΙΛΕΩΣ ; tête d'éléphant cornu.  Atelier : Séleucie-du-Tigre  Cette série est connue par trois exemplaires, un dans la collection Newell, un à Londres et un autre trouvé à Séleucie-du-Tigre. Cf. LE RIDER 1965, p. 27.</p>
<p><b>7. Monnaie © LE RIDER 1965, pl. XX, n. 243 (+ n. 241 ; 242 ; 244 ; 245).</b>  Cf. LE RIDER 1965, 27.</p>
<p><b>8. Tétradrachme d'argent</b>  Tête couronnée/ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΕΛΕΥΚΟΥ ; Athéna, brandissant une lance et tenant un large bouclier, dans un char tiré par quatre éléphants cornus ; ancre.  Pour Georges Le Rider, il s'agit de la tête de Séleucos (1989, 249).  Atelier : Séleucie-du-Tigre  Datation : vers 286-285  Diamètre : 26 mm. Poids : 16, 11 g.  Provenance : un exemplaire de ce tétradrachme a été trouvé lors des fouilles de l'île de Failaka, probable garnison séleucide, à Tell Khazneh (Koweït). Selon Georges Le Rider (1989), l'enfouissement peut être placé vers 285-280. Un exemplaire est conservé au musée du Louvre, un autre au musée archéologique d'Antioche, en Turquie.</p>
<p><b>9. Monnaie de bronze © <a href="https://www.britishmuseum.org">https://www.britishmuseum.org</a></b></p>

Éléphant passant à droite/ ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΕΛΕΥΚΟΥY ; Tête de cheval cornu/ancre.

Atelier : Apamée

Diamètre : 19,5 mm. Poids : 6,34 g.

Un exemplaire se trouve au British Museum (Inv. n. 1994,0915.78).

**10. Monnaie de bronze**

Tête regardant vers la droite/Éléphant passant à droite.

Atelier : Séleucie-du-Tigre

**11. Monnaie d'argent (entre février et septembre 281)** © IOSSIF 2012, fig. 19 (+ fig. 20).

Tête de cheval cornu/ ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΕΛΕΥΚΟΥY ; éléphant passant à droite ; ancre.

Atelier : Pergame. L'autre exemplaire provient d'un atelier d'Asie mineure incertain.

Pour Panagiotis P. Iossif, ces images symbolisent à la fois la force de l'armée séleucide, ainsi que la prétention du maître de ces bêtes à la divinité discrète.



## Monnaies d'Antiochos I<sup>er</sup>



<p><b>1. Monnaie</b> © Bouclier macédonien ; ancre/ ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ ; éléphant cornu passant à droite</p>
<p><b>2. Monnaie d'or</b> © Régis Guet, décembre 2013. Bouclier macédonien ; ancre/ ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ ; éléphant passant à droite Un exemplaire se trouve au musée du Louvre, Paris.</p>
<p><b>3. Monnaie de bronze</b> © <a href="https://www.britishmuseum.org/">https://www.britishmuseum.org/</a> Tête d'Antiochos sur un bouclier/Éléphant passant à droite ; ancre Cet exemplaire a été trouvé à Carrhae, en Turquie. Il est conservé au British Museum (Inv. n. 1995,0605.25)</p>
<p><b>4. Monnaie de bronze</b> © LE RIDER 1965, pl. II. no. 6.6 (+ no. 6.2, 6.3, 6.4, 6.5) Buste des Dioscures portant des bonnets laurés surmontés d'une étoile/ ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ ; éléphant passant à gauche. Atelier : Suse Douze exemplaires de ce type existent : un à Téhéran, tous les autres à Paris. Tous les exemplaires ont été découverts à Suse. Cf. LE RIDER 1965, 46-47.</p>

## Monnaie de Séleucos II



**Monnaie de bronze** © LE RIDER 1965, pl. II, n. 22.

Buste cornu, diadémé de Séleucos II/ ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΕΛΕΥΚΟΥ ; Éléphant passant à gauche, monté par un cornac.

Atelier : Suse

Pour Georges Le Rider, l'éléphant ferait référence à la campagne du roi contre les Parthes.

Un exemplaire se trouve à Paris.

Cf. G. LE RIDER 1965, 51.



## Monnaies d'Antiochos III



**1. Monnaie de bronze** © LE RIDER 1965, pl. III. n. 40.

Tête barbue ceinte d'un *strophion*/ΒΑΣΙΛΕΩΣ ANTIOXOY ; éléphant passant à gauche.

Atelier : Suse

Datation : l'attribution à Antiochos III est incertaine. La tête barbue ceinte d'un *strophion* est également visible sur le monnayage de Démétrios I<sup>er</sup> et de Mithridate I<sup>er</sup>.

Selon Georges Le Rider, le droit pourrait représenter la tête d'Héraklès, ce dernier faisant l'objet d'un culte à Suse et étant parfois représenté avec le *strophion*. Le revers pourrait faire allusion à l'expédition en Orient d'Antiochos III, où celui-ci se procura cent cinquante de ces animaux. Il ajoute que des exemplaires de ce type ont été trouvés à Séleucie du Tigre (ESM 252, 253, 258), à Ecbatane (ESM 626-637), à Nisibe (ESM 397 ; WSM 851-853 et 868), et à Antioche (WSM n° 1107-1114). Un exemplaire est conservé à Paris. Cf. LE RIDER 1965, 56 ; 301.

**2. Monnaie de bronze** © LE RIDER 1965, pl. III. n. 41.

Tête féminine coiffée des *exuviae elephantis*/ΒΑΣΙΛΕΩΣ ANTIOXOY ; Artémis debout, en tunique courte, chaussée d'*endromides*, tenant une torche de sa main droite et un arc de sa main gauche.

Atelier : Suse

Ce type ne se rencontre qu'à Suse. Georges Le Rider l'attribue au milieu du règne d'Antiochos III et y voit une allusion à l'expédition orientale de ce souverain. Il interprète cette tête féminine soit comme une Victoire, soit comme une personnification de l'Inde ou de la Bactriane. Cette dernière hypothèse sera appuyée par Paul Goukowsky (1978, 356). Un exemplaire est conservé à Téhéran. Cf. LE RIDER 1965, 57 ; 301 ; GOUKOWSKY 1978, app. XXIII, p. 212, fig. 9 ; p. 356, n. 20.

**3. Monnaie de bronze** © LE RIDER 1965, pl. III. n. 42. 2 (+ nos. 42. 1 ; 3 ; 4 ; 5 ; 6 ; 7 ; 8 ; 9).

Tête féminine coiffée des *exuviae elephantis*/ΒΑΣΙΛΕΩΣ ANTIOXOY ; Artémis debout, en tunique courte, chaussée d'*endromides*, tenant une torche de sa main droite et un arc de sa main gauche.

Atelier : Suse

Ce type ne se rencontre qu'à Suse. Georges Le Rider l'attribue au milieu du règne d'Antiochos III et y voit une allusion à l'expédition orientale de ce souverain. Il interprète cette tête féminine soit comme une Victoire, soit comme une personnification de l'Inde ou de la Bactriane. Il existe 18 exemplaires de cette pièce, dont 3 à Téhéran et 15 à Paris.

Cf. LE RIDER 1965, 57 ; 301.

**4. Drachme d'argent** ©

Buste d'Antiochos III/ ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ ; éléphant passant à droite  
Diamètre : 18,11 mm. Poids : 3,9 g.

## Monnaie de Séleucos IV



**Monnaie de bronze** © <https://www.britishmuseum.org>  
Tête voilée de Déméter ou de la reine Laodicée/ ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΕΛΕΥΚΟΥ ; tête d'éléphant  
Cet exemplaire est conservé au British Museum (Inv. n. 2001,1201.7769)

## Monnaies d'Antiochos IV



- |  |
|--|
| <p><b>1. Monnaie de bronze</b> © LE RIDER 1965, pl. V. n. 59.2 (+ n. 59.1 ; 3 ; 4 ; 5).<br/>Buste drapé et diadémé d'Antiochos IV coiffé des <i>exuviae elephantis</i>/ ΒΑΣΙΛΕΩΣ<br/>ANTIOXOY ; déesse assise sur un siège, portant sur la main droite une Victoire.<br/>Atelier : Suse<br/>Datation : première partie du règne. (LE RIDER 1965, 309)<br/>Il existe 9 exemplaires de ce type dont un à Téhéran et les autres à Paris. Tous les exemplaires<br/>de ce type ont été trouvés à Suse.<br/>Cf. LE RIDER 1965, 65-66 ; GOUKOWSKY 1978, app. XXIII, p. 211, fig. 7.</p> |
| <p><b>2. Sceau en terre-cuite</b> © LE RIDER 1965, pl. LXXIV, n. 28.<br/>Antiochos IV (LE RIDER 1965, 309)<br/>Provenance : Orchoi (aujourd'hui Warka), au sud de Séleucie-du-Tigre.<br/>Cf. LE RIDER 1965, 309 ; GOUKOWSKY 1978, app. XXIII, p. 211, fig. 6.</p>  |

## Monnaies de Démétrios I<sup>er</sup>



**1. Monnaie de bronze** © LE RIDER 1965, pl. XXVIII. M. (+ N.)

Tête diadémée de Démétrios I<sup>er</sup>, coiffée des *exuviae elephantis*/ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ ; Athéna assise, accoudée à son bouclier posé à terre, tenant une lance de la main droite.

Atelier : Séleucie-du-Tigre

D'après Georges Le Rider, huit exemplaires ont été trouvés dans les fouilles de Séleucie. Celui figurant dans notre corpus est conservé à Paris. Un autre est conservé à Londres (pl. XXVIII. N). Pour Georges Le Rider, ce type suggère que Démétrios I<sup>er</sup> s'est intéressé à l'Inde et peut-être même qu'il a construit « des projets ambitieux ».

Cf. LE RIDER 1965, 145 ; 348.

**2. Monnaie de bronze** ©

Tête de cheval/ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ ; Tête d'éléphant

Diamètre : 16,7 mm. Poids : 4,52 g.

## Monnaie de Timarque



**Monnaie de bronze** © LE RIDER 1965, pl. LXXIV, n. 23.  
Tête radiée de Timarque/ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΜΕΓΑΛΟΥ ΤΙΜΑΡΧΟΥ ; éléphant passant à gauche.  
Atelier : Nisibe, selon une hypothèse de Georges Le Rider (1965, 332).  
Cet exemplaire est conservé au Cabinet de Paris.

## Monnaies d'Alexandre Balas



1

2

3

4

**1. 2. 3. 4. Monnaie** © LE RIDER 1965, pl. LXVII, n. 29. (+ n. 27 ; 28) ; pl. LXVIII, no. 1 ; 2 ; 3.  
Tête d'Alexandre Balas/éléphant passant à droite.  
Atelier : Ecbatane  
Datation : ca. 150.



## Monnaie d'Antiochos VI



**Monnaie dentelée de bronze** © 2021 CoinArchives, LLC

Tête d'Antiochos VI diadémée et radiée/ ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΔΙΟΝΥΣΟΥ ; éléphant passant à gauche, portant une torche avec sa trompe.

## Monnaie de Démétrios II



**Monnaie de bronze** © LE RIDER 1965, pl. XXX. M.

Tête de Démétrios II coiffé des *exuviae elephantis*/Athéna debout tenant dans sa main droite une lance et appuyant sa main gauche sur un bouclier tenu verticalement.

Atelier : Séleucie-du-Tigre

Datation : l'émission a pu avoir lieu avant 141 (LE RIDER 1965, 152 ; 371).

Trois exemplaires ont été trouvés dans les fouilles de Séleucie-du-Tigre. Celui mis en photo est conservé à Londres.

Georges Le Rider rapporte que Franz Altheim (1948, *Weltgeschichte Asiens*, II, p. 59) y a vu une allusion aux alliés bactriens de Démétrios II et à un projet de reconquête de la Bactriane. Lui avance plutôt que les *exuviae elephantis* sont ici destinés à « établir un lien avec la politique d'Antiochos IV et de Démétrios I plutôt qu'à évoquer le fait précis que suggère Altheim » (1965, 152 ; 371).

## Monnaies de Tigraios



**1. Monnaie de bronze** © LE RIDER 1965, pl. XI, n. 105. 5 (+ pl. X, n. 105.1 ; 3)

Tête de Tigraios coiffée des *exuviae elephantis*/ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΤΙΓΡΑΙΟΥ

Atelier : Suse

Datation : fin du règne de Tigraios

Huit exemplaires de cette monnaie sont connus dont 3 à Téhéran et 5 à Paris.

« il est peut-être préférable de voir dans le Tigraios de nos monnaies le dynaste d'un des peuples ou d'une des tribus bordant la Susiane, qui aurait conquis Suse comme Kamniskirès et peut-être Hyknapsés quelques années plus tôt » (LE RIDER, 385). Pour Georges Le Rider, cette représentation « traduit l'intérêt que Tigraios entendait manifester à l'égard de l'Inde et de l'Arabie, à l'exemple d'Antiochos IV, de Démétrios I et de Démétrios II. On peut admettre, nous semble-t-il, qu'un de ses projets était de restaurer la voie maritime par le Golfe Persique, dont l'importance, selon nos observations, avait décliné considérablement depuis deux décennies environ. Le trafic le long de cette route avait fait dans la première moitié du II<sup>e</sup> siècle av J.-C. la fortune de Suse, et il est normal que Tigraios, soucieux d'affermir son pouvoir, ait éprouvé le désir de rendre aux Susiens leur prospérité ».

Cf. LE RIDER 1965, 82 ; 378 ; 380 ; 385.

**2. Monnaie de bronze** © LE RIDER 1965, pl. XI, n. 106. 1 (+ pl. X, n. 106. 2 ; 5)

Tête de Tigraios coiffée des *exuviae elephantis*/ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΤΙΓΡΑΙΟΥ

Atelier : Suse

Datation : fin du règne de Tigraios

Type similaire au précédent mais la légende est disposée différemment.

Cinq exemplaires de cette monnaie sont connus dont 1 à Téhéran et 4 à Paris.

Cf. LE RIDER 1965, 82 ; 378 ; 380 ; 385.

**3. Monnaie de bronze** © LE RIDER 1965, pl. XI, n. 107.

Tête de Tigraios coiffée des *exuviae elephantis*/ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΤΙΓΡΑΙΟΥ

Atelier : Suse

Datation : fin du règne de Tigraios

Type similaire au précédent mais la légende est disposée différemment.

Un seul exemplaire de cette monnaie est connu. Il est conservé à Téhéran.

Cf. LE RIDER 1965, 83 ; 378 ; 380 ; 385.

## Monnaies parthes



- |  |
|--|
| <p><b>1. Monnaie de Phriapatios ?</b> © <a href="https://mrbccoins.com/">https://mrbccoins.com/</a><br/>Tête de Phriapatios ?/éléphant passant à droite. L'attribution de cette monnaie à Phriapatios est douteuse. D'après Charlotte Baratin, l'éléphant n'apparaît dans le monnayage des Parthes qu'à partir de Mithridate I<sup>er</sup> Arsace V (2009, 245-248).</p>  |
| <p><b>2. Monnaie</b> ©<br/>Tête imberbe de Mithridate I<sup>er</sup> Arsace V coiffée du <i>bashlyk</i>/ARSAKOU ; éléphant passant à droite. Atelier : Hékatompyle. Poids : environ 2 g.</p>   |
| <p><b>3. 4. 5. 6. Monnaie</b> © LE RIDER 1965, pl. LXVIII. n. 20 et 21 ; pl. LXIX. n. 1 et 2.<br/>Tête barbue de Mithridate I<sup>er</sup> Arsace V/éléphant passant à droite.<br/>Datation : pour Georges Le Rider, ce monnayage prend la suite des émissions d'Alexandre Balas dans les productions de l'atelier d'Ecbatane, lorsque Mithridate I<sup>er</sup> se rend maître de la ville, vers 148/147 (1965, 344-345).</p> |
| <p><b>7. Monnaie de Phraatès II</b> © <a href="https://www.vcoins.com/">https://www.vcoins.com/</a></p>  |
| <p><b>8. Monnaie de Phraatès IV</b> © <a href="https://www.vcoins.com/">https://www.vcoins.com/</a></p>  |



## Phalères d'argent au motif de l'éléphant de guerre



© <http://www.hermitagemuseum.org>

Provenance : bords de la mer Caspienne, Russie. Ces phalères constituaient une partie d'une collection de l'époque de Pierre Le Grand, tsar de Russie. Elles ont été trouvées vers 1725 et entreposées dans le palais d'été de Pierre le Grand. Elles ont ensuite été déposées à la Kunstkamera de l'Académie des sciences de Russie avant de rejoindre le musée de l'Ermitage de Saint-Petersbourg en 1859 (Inv. n. S-64 et S-65). À la Kunstkamera, ces phalères étaient classées parmi les objets trouvés près d'Astrakhan et dans les régions situées entre la Kama et la Volga (TREVER 1940, 282). Cela correspond au nord du monde hellénistique et aux régions scythes.

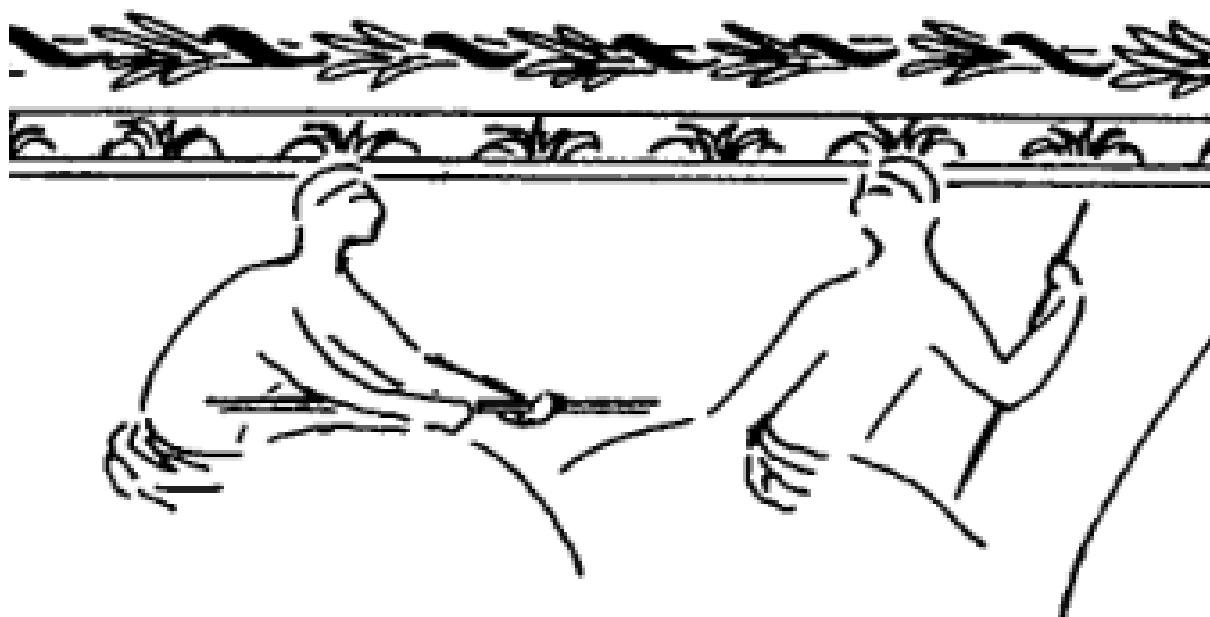
Datation : Pour K. V. Trever, il s'agirait d'un objet issu d'un atelier gréco-bactrien. Rostovtzeff ; « *early Hellenistic Bactrian or Syrian work* » (1940, 282) ; Beazley ; copie d'époque romaine d'un original hellénistique ; Lukonin : art hellénistique oriental, style gréco-bactrien (?) ». Cf. GOUKOWSKY 1972, 492.

Description : phalères en argent de 24,7 cm de diamètre, de 402,2 g. pour l'une et de 407,9 g. pour l'autre. Sur celles-ci est représenté un éléphant dirigé par un cornac à l'aide d'un crochet à éléphant. L'éléphant porte sur son dos une tour de combat qui comprend deux fantassins. Il porte une cloche autour de son cou. Un de ces deux soldats (celui de droite) porte un casque de type béotien. Paul Goukowsky a émis une hypothèse sur l'origine de ces phalères : « On sait par Pline, (VIII, 5. 3) que, chez les Séleucides, les éléphants particulièrement valeureux recevaient des phalères d'argent comme "décorations" : je croirais volontiers que les phalères de l'Ermitage sont un exemple de cet usage curieux » (1972, 492).

## Peintures du palais de Ghaga-Shahr, Kuh-i Khwadja



Fragment de peinture de la galerie du Kuh-i Khwadja  
© STEIN 1928, v. 3, pl. 54. (voir aussi BARATIN 2009, 599, fig. 11).



Dessin du fragment de peinture de la galerie du Kuh-i Khwadja  
© KAWAMI, 1987, 38, fig. 17.

Provenance : Qaleh Kaferun, Seistan, Iran. Ancien site de garnison ? Le fragment est aujourd'hui conservé au musée national de New-Delhi.

Datation : La première installation sur les lieux est d'époque parthe. En retirant une maçonnerie d'époque sassanide, l'archéologue britannique Aurel Stein a dégagé un nouveau mur portant un décor peint, daté de l'époque parthe. Aucun événement historique ne permet de mieux connaître la forteresse, ni son rôle. Elle s'ériga à une époque complexe politiquement au cours de laquelle plusieurs gouvernements se sont succédés. Dans ce contexte troublé, la priorité pour les gouverneurs locaux a pu être d'établir un ouvrage fortifié destiné à garantir leur défense.

Description : Voici la description faite par Charlotte Baratin : « Deux personnages masculins de couleur terre-cuite, conservés à peu près de la tête au buste, apparaissent sur un fond blanc à une hauteur de 90 cm environ du sol. Ils sont représentés l'un en face de l'autre, dans un style qu'A. Stein qualifie d'« immanquablement classique ». Imberbes, coiffés d'une sorte de turban blanc en forme de bandeau, ils sont nus jusqu'à la ceinture et portent en dessous ce que Fred H. Andrews a supposé être un pagne. Le personnage de gauche brandit des deux mains ce qui apparaît être une lance contre son vis-à-vis qui a un geste de recul. Fred H. Andrews parle « d'un parfait profil grec » pour le personnage de droite, et d'un dessin général presque naturaliste et de style typiquement hellénistique. La composition est surmontée d'une première frise de feuillages droits évoquant des acanthes, qui passe derrière la tête des personnages, puis d'une seconde faite d'une bande de feuilles et de fleurs entourée d'un ruban enroulé à intervalles réguliers. Ce fragment est toujours à New Delhi où A. Stein l'avait alors envoyé, mais les contours en sont aujourd'hui brouillés et imperceptibles ; il est mieux connu par un dessin réalisé par Fred H. Andrews aussitôt après le nettoyage de la peinture » (2009, 313). Pour Trudy S. Kawami, il est probable qu'il s'agisse d'une scène de combat, bien qu'il soit difficile d'en déterminer les modalités. Selon cet auteur, si les deux personnages montaient des chevaux, le cou et la tête de ces animaux devraient apparaître entre eux. De plus, l'inclinaison de la ligne ne semble pas correspondre à l'arrière-train des chevaux, encore moins à celle de chameaux. Trudy S. Kawami a plutôt supposé que l'inclinaison des traits du dessin correspondaient mieux à des dos d'éléphants (1987, 38). Ainsi, les deux personnages combatteraient à dos d'éléphant. L'éléphant a-t-il été utilisé dans la guerre par les Parthes, ou s'agit-il d'une peinture mal datée et correspondant à une réalité séleucide ou sassanide ?

## Bactriane – Inde

- Sources épigraphiques
  - Deuxième édit d’Ashoka, Inde
  - Inscription Hathigumpha, Kalinga
- Sources numismatiques
  - Décadrachme de Pôros
  - Tétradrachme à l’archer
  - Tétradrachme du char
  - Médaillon de victoire d’Alexandre, Bactriane
  - Monnaies de Démétrios I<sup>er</sup>
  - Monnaie d’Agathoclès
  - Monnaies d’Antimaque I<sup>er</sup>
  - Monnaie d’Apollodote I<sup>er</sup>
  - Monnaie d’Eucratide
  - Monnaies de Ménéandre
  - Monnaies de Lysias
  - Monnaies d’Antialkidas
  - Monnaie d’Hélioklès II
  - Monnaie de Démétrios III
  - Monnaies de Zoilos II
  - Monnaies de Maues
  - Monnaie d’Azès I<sup>er</sup>
- Sources iconographiques
  - Aiguillons à éléphants, Aï-Khanoum, Bactriane, et Taxila, Inde
  - Tribolos, Aï-Khanoum, Bactriane
  - Pièces d’armure cataphracte, Aï-Khanoum, Bactriane
  - Frise du palais kouchan de Khalchayan, Bactriane

## Deuxième édit d'Ashoka

- 4 (A) सवता विजितसि देवानंपियसा पियदसिसा लाजिने ये च अंता अथा चोडा पंडिया सातियपुतो केललपुतो तंबपंनि  
 5 अंतियोगे नाम योनलाजा ये चा अंने तसा अंतियोगसा सामंता लाजानो सवता देवानंपियसा पियदसिसा लाजिने दुवे चिकिसका कटा मनुसचिकिसा चा पसुचिकिसा चा (B) ओसधीनि मनुसोपगानि चा पसोपगानि चा अतता नथि  
 6 सवता हालापिता चा लोपापिता चा (C) एवमेवा मुलानि चा फलानि चा अतता नथि सवता हालापिता चा लोपापिता चा (D) मगेषु लुखानि लोपितानि उदुपानानि चा खानापितानि पटिभोगाये पसुमुनिसानं
- 4 (A) sav[a]tā vijitasi Devānāmpiyas[ā] Piyadasis[ā] lājine ye cha aṁtā [a]thā Chodā Paṁ[ḍi]yā Sātiyaputo Ke[lala]puto Tamba[pa]ṁni  
 5 Aṁtiyoge [n]āma Yona-lājā ye chā aṁne tas[ā] A]ṁtiyogasā sā[ma]ṁtā lā[j]āno [sa]vatā Devānāmpiyasā Piyadasisā lājine duve chikisakā kaṭā manusa-chikisā chā pasu-chikisā chā (B) osadhīni<sup>1</sup> manusopagāni chā pasopagāni chā<sup>2</sup> a[ta]tā n[a]th[i]  
 6 [sa]vatā [h]ālāpitā chā lo[p]āpit[ā] chā (C) [e]vamevā mulāni chā phalāni chā a[ta]t[ā] nathi savatā hālāp[i]tā chā lopāpitā [ch]ā (D) ma[g]e[s]u [lu]khāni<sup>3</sup> lopitāni ud[u]pānā[n]i chā khānāpitāni paṭibhogāye pasu-munis[ā]naṁ

### TRANSLATION

(A) Everywhere in the dominions of king **Dēvānāmpriya Priyadarśin** and (of those) who (are his) borderers, such as the **Chōḍas**, the **Pāṇḍyas**, the **Sātiyaputa**, the **Kēlalaputa**,<sup>1</sup> **Tāmraparṇi**, the **Yōna** king named **Antiyoga**, and the other kings who are the neighbours of this **Antiyoga**,—everywhere two (kinds of) medical men were established by king **Dēvānāmpriya Priyadarśin**, (viz.) medical treatment for men and medical treatment for cattle.

(B) Wherever there were no herbs beneficial to men and beneficial to cattle, everywhere they were caused to be imported and to be planted.

(C) Likewise, wherever there were no roots and fruits, everywhere they were caused to be imported and to be planted.

(D) On the roads trees were planted, and wells were caused to be dug for the use of cattle and men.





Face nord de l'inscription de Khalsi.  
La légende signifie « le meilleur éléphant ». Cet éléphant est ici en rapport avec le bouddhisme et n'a pas de lien avec un édit en particulier. © HULTZSCH 1925, 50.



Rocher sculpté en forme d'éléphant, Dhauli.  
Cette sculpture bouddhiste est située au-dessus des édits.

Provenance : les quatorze édits d'Ashoka ont été copiés sur plusieurs rochers retrouvés dans six lieux différents : Khalsi (Uttarakhand, Inde), Girnar (Gujarat, Inde), Shahbazgarhi (Pakistan), Mansehra (Pakistan), Dhauli (Odisha, Inde) et Jaugada (Odisha, Inde). Le texte mis en page précédente provient de l'inscription de Khalsi.
---

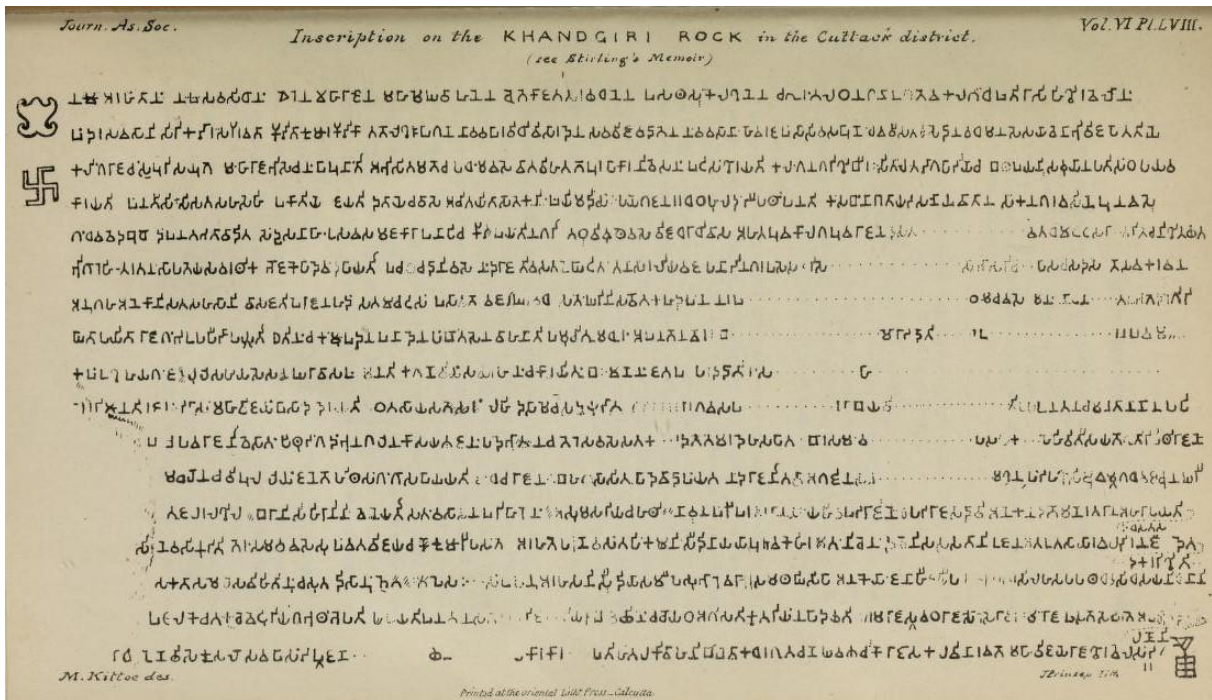
Datation : ca. 260
--------------------

Description : inscription en mâgadhî (un prâkrit), dans l'écriture brahmi, sur du granit noir.
--

➤ HULTZSCH (E.), 1925, *Corpus Inscriptionum Indicarum. I Inscriptions of Asoka*, Oxford, p. 28-29 ; 50.



# Inscription Hathigumpha, Kalinga



4. *Kārayati ; panatīsi( ra)si sataśahasehi pakataya ranjayati, datiye cha vāse achitū yitā sotekāri payimadisam hayegajanararadhā bahula daṃ dipathā payati ; kaṃsa baṇā gataya ḍasandya vātānam sika nagaravāsino punavase*

7. *Anugaha anekāni sataśahasāni visajati porājānupadam satamaṇchaṭisam pasāsato vajaragharavedham satamgharinisa votaka hadapana narapa .....*

8. *Ghātā payitā rajā gambha upapīdupayati dhatinam cha kaṃ mupadana panādenā pabatasena vāhanāti pamuchitumadhuram aparato navera .. (20) moradadāti (5)—(15).*

12. *Machalāva cha vipula leyam janetoh i thasam gaṅga sapānayati .. dha cha rājāna i bahaga sāsita pādeva dupayata naṇḍa rājā ni ta va ā gujinasana (16) makhana paṇḍa pakhusi ā e mūga dhu cha ja vu na gharī.*

- 4. Et la seconde année, (...) (Kharavela) envoya dans les régions de l'ouest une armée forte en chevaux (*haya*), éléphants (*gaja*), infanterie et chars (...).
- 7. Puis dans la huitième année, ayant mis à sac Goradhagiri, (il)
- 8. fit pression sur Rajagaha. À cause du grand retentissement de cet acte de bravoure, le roi Yavana Dimita (Démétrios) se retira à Mathura, ayant extirpé son armée démoralisée (...)
- 12. .... Et provoquant la panique parmi les habitants de Magadha (il) dirigea (ses) éléphants dans Sugamgiya (Palais), et (il) fit s'incliner à ses pieds le roi de Magadha Bahasatimita (...)

Traduction prakrit-anglais : *Epigraphia Indica*, v. XX, 1929-30, p. 86-89, Delhi.  
 Traduction anglais-français personnelle.

Provenance : Udayagiri, près de Bhubaneshwar, Odisha, Inde. Ancien royaume du Kalinga.

Datation : ca. 150.

Description : inscription en prâkrit, dans l'écriture brahmi, sur les parois d'une caverne naturelle appelée Hathigumpha (= grotte de l'éléphant).

Cette inscription fait référence à la conquête menée par Kharavela, roi du Kalinga dans les années 180-175. On y apprend que Démétrios I<sup>er</sup> de Bactriane a renoncé à poursuivre sa propre conquête en Inde en apprenant les derniers succès du roi Kharavela à Goradhagiri et Rajagaha. Nous pensons que la présence de nombreux éléphants dans l'armée du roi de Kalinga a peut-être été un facteur décisif dans la décision du roi gréco-bactrien de mettre un terme à sa conquête. En effet, l. 12, l'armée du roi est désignée uniquement par son contingent d'éléphants « il dirigea ses éléphants » quand bien même celle-ci comprenait aussi des fantassins, des cavaliers et des chars (l. 4). Cela avance deux possibilités : où bien l'éléphant était une figure emblématique de l'armée du royaume de Kalinga, et par conséquent du pouvoir royal, où bien cette armée comprenait un grand nombre d'éléphants, ce qui est bien possible puisque Pline l'Ancien recense pas moins de sept cent à l'époque d'Alexandre et ce qui viendrait justifier la première hypothèse<sup>52</sup>. Autrement dit, ce fort effectif d'éléphants dans l'armée indienne en comparaison de l'effectif moyen d'éléphants dans les armées hellénistiques a pu être un frein pour Démétrios, d'autant que les éléphants du Kalinga, issus de Taprobane « ont une force plus importante et des dimensions plus grandes que les éléphants continentaux » précise Claude Élien<sup>53</sup>, ce qui explique qu'ils soient reconnus en Inde, mais également dans le monde hellénistique. Nous ne disposons pas de preuves qui attestent la présence d'éléphants de combat parmi les forces engagées par Démétrios en Inde, même si Paul Goukowsky l'affirme<sup>54</sup>, mais si tel fut le cas, ces éléphants étaient certainement des continentaux et devaient constituer un contingent moins important que celui du roi Kharavela. Ainsi Démétrios, en homme sage et éclairé, a pu choisir de ne pas se heurter à cette armée. Ce serait un bel exemple de l'influence des éléphants dans les orientations stratégiques de la politique de conquête d'un royaume hellénistique. Les éléphants des armées indiennes, par leur nombre et leur force, agiraient comme un facteur dissuasif contre l'invasion des puissances étrangères, royaumes hellénistiques notamment. C'est peut-être aussi cet élément de la puissance militaire indienne qui avait démotivé les soldats d'Alexandre à poursuivre la conquête orientale<sup>55</sup>. Comme Paul Goukowsky, Nicholas Sekunda pense que Démétrios I<sup>er</sup> de Bactriane possédait des éléphants, mais contrairement à celui-ci, il suppose que ces éléphants avaient été acquis par le roi de Bactriane au cours de sa conquête orientale<sup>56</sup>. Ces propos suggèrent que Démétrios ne possédait pas un grand nombre d'éléphants à la veille de la conquête. En raison du nombre important d'éléphants offerts à Antiochos III par le roi de Bactriane Euthydemos vers 200, qui dépouilla sans doute celui-ci d'une grande partie de son troupeau, il est possible que Démétrios I<sup>er</sup> possédât peu, voire aucun éléphant avant sa conquête, n'ayant pas eu le temps ou l'occasion de se réapprovisionner. Nicholas Sekunda ajoute que les rois séleucides Antiochos Épiphanes et Séleucos IV ont pu obtenir des éléphants auprès de Démétrios I<sup>er</sup>. Néanmoins, si l'on en croit l'inscription Hathigumpha, ces éléphants n'avaient pas été pris aux forces du roi Kharavela et n'étaient donc pas originaires de Taprobane.

<sup>52</sup> Pline, VI. 22. 1.

<sup>53</sup> El., N. A., XVI. 18.

<sup>54</sup> GOUKOWSKY 1972, 492.

<sup>55</sup> Cf. Curt., IX.2, 4 ; IX. 2, 28 ; Arr., An., V. 25, 2.

<sup>56</sup> SEKUNDA 1994, 27.



## Décadrachme de Pôros



© <http://cartelfr.louvre.fr>

**Provenance** : plusieurs spécimens ont été trouvés dont un près de l'Amou-Daria (Pakistan) un à Khullum (Bokhara, Ouzbékistan), un autre à Babylone et Mir Zaka. Le premier décadrachme a été trouvé en 1880 et est conservé aujourd'hui au British Museum, à Londres. Un autre est conservé au cabinet de Londres.

**Datation** : entre 326 et 323.

**Description** : décadrachme d'argent de 31 mm de diamètre et de 42, 20 g.

**Avers** : Cavalier, peut-être Alexandre, attaquant un éléphant de guerre indien monté par deux hommes, avec une lance. L'homme placé à l'arrière de l'éléphant attrape le bout de la lance du cavalier pendant que celui assis sur le cou de l'animal, qui pourrait être Poros, menace Alexandre avec une lance placée dans sa main droite. L'éléphant se dirige dans le sens opposé, semblant fuir contre la volonté du conducteur. On distingue, suspendue au cou de l'éléphant par une courroie, une cloche. L'exemplaire du cabinet de Londres montre un instrument pointu muni d'un croc, qui n'est autre que le « crochet à éléphant », servant à diriger l'animal.

**Revers** : Figure debout portant un manteau macédonien, une coiffe perse et une armure grecque, couronnée par la victoire (Nikè), entièrement armée, tenant une lance de la main gauche et la foudre de Zeus de la main droite. Cette figure est aussi considérée par Paul Goukowsky comme une représentation d'Alexandre en raison de son identification avec Zeus.

**Analyse** : Il s'agit certainement d'une pièce commémorative de la victoire d'Alexandre contre Pôros.

- GARDNER 1887.
- HEAD 1906.
- HILL (G. F.), 1926, « Decadrachm Commemorating Alexander's Indian Campaign », *British Museum Quarterly I*, p. 36-37, Londres.
- HEAD 1932.
- VERMA 1965.
- PANDEY 1971.
- GOUKOWSKY 1972.
- HOLT 2003.

## Tétradrachme à l'archer



Provenance : au moins sept exemplaires de ce type sont connus.
Datation : 326-323
Description : tétradrachme d'argent
<u>Avers</u> : Archer barbare bandant un arc. Vêtu d'un pagne court, la chevelure relevée en chignon à la mode indienne, l'archer bande son arc. Il n'utilise pas l' « arc réflexe », arme habituelle des populations scytho-iraniennes, mais le « grand arc », dont les dimensions stupéfièrent les compagnons d'Alexandre.
<u>Revers</u> : éléphant passant à droite
<u>Analyse</u> : « L'animal, identique à celui que chevauche Pôros sur le décadrachme, est sans doute l'œuvre du même graveur (Pyrgotélès ?) [...]. Le caractère documentaire de cette monnaie donne à penser que l'on a demandé à l'artiste d'évoquer les fameux éléphants et archers indiens, vaincus par le « Théos Anikètos » sur les bords de l'Hydaspe. » (GOUKOWSKY 1981, 3)

## Tétradrachme du char



Atelier : Selon Paul Goukowsky, on ne connaît à ce jour qu'un seul exemplaire (1981, 3-4).

Datation : 326-323

Description : tétradrachme d'argent.

Avers : « Éléphant au trot, que son cornac dirige à l'aide de l'*hawkus*, tandis que l'*anabate*, armé d'une lance et arborant une oriflamme, tourne la tête vers l'arrière. Les deux hommes portent, semble-t-il la même coiffure (haut chignon relevé sur le sommet de la tête) que leurs homologues du décadrachme. Mais, qu'il s'agisse de Pôros, de son banneret ou de quelque autre officier, il est clair que l'animal et son équipage sont représentés à la parade et non dans le feu de l'action » (GOUKOWSKY 1981, 3-4).

Revers : « Quadriga lancé au galop, traînant un char dont la caisse, massive et haute sur roues, contient aisément deux passagers : l'aurige, très endommagé, et l'archer, équipé du même « grand arc » que le fantassin de la première série [pièce précédente dans notre corpus]. Certes la scène évoque le thème, banal dans l'iconographie orientale, du roi-archer sur son char de guerre [...] Il n'est pas non plus invraisemblable qu'Alexandre ait été représenté juché sur un char oriental. C'est ainsi qu'il triomphait sur une peinture d'Apelle et sur la frise de son fourgon mortuaire. [...] Il paraît plus simple d'admettre que l'artiste a voulu évoquer les deux phases de la bataille de l'Hydaspe » (GOUKOWSKY 1981, 3-4).

## Médaille de victoire d'Alexandre, Bactriane



© Michel Setboun (dans BOPEARACHCHI et FLANDRIN, 2005)

**Provenance** : médaille découverte en 1992 à Mir Zakah, Afghanistan. Conservé dans une collection anglaise privée.

**Datation** : 326-325 (O. Bopearachchi et Ph. Flandrin)

**Description** : double darique d'or, 19 mm et 16,75 g.

**Avers** : La tête d'Alexandre est couverte du scalp d'éléphant, symbole de sa victoire sur l'Inde. Il porte au niveau de son cou l'égide, ou bouclier de Zeus qui le protège et le place dans la filiation directe du dieu. Est également visible, juste au-dessus de son oreille une corne de bélier de Zeus-Amon.

**Revers** : éléphant passant à droite. Le monogramme BA, pour Basileôs Alexandrou, est un génitif pour « [médaille] du roi Alexandre ».

**Analyse** : selon Osmund Bopearachchi et Philippe Flandrin, ce serait le premier portrait numismatique d'Alexandre que l'on connaît pour certain, du vivant du souverain.

- BOPEARACHCHI, FLANDRIN 2005, 49 ; 179 ; 191.

## Monnaies de Démétrios I<sup>er</sup>



### 1. 2. Monnaie ©

Tête d'éléphant/ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ ; caducée

Poids : 12,08 g.

### 3. Tétradrachme d'argent © <http://www.britishmuseum.org>

Buste de Démétrios drapé et diadémé, coiffé des *exuviae elephantis*/ ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ ; Héraklès nu, de face et debout, portant une peau de lion, se couronnant de la main droite et tenant une massue dans sa main gauche.

Diamètre : 33 mm.

Poids : 16,79 g.

Provenance : Taxila, Pendjab, Pakistan

Conservation : British Museum (1870,0701.1)

Le scalp d'éléphant sert un double objectif. Il rappelle à la fois les conquêtes d'Alexandre (montré portant une coiffe de ce type sur le statère d'or lagide) mais aussi celles victorieuses de Démétrios dans le nord de l'Inde. Paul Goukowsky (1972, 83), Andrej V. Bannikov et Artem A. Popov (2013, 1209) pensent que les éléphants ont joué un rôle durant cette conquête. Les deux derniers ont d'ailleurs supposé que Démétrios dût son épithète d'Anikètos (invincible) à sa victoire contre des éléphants indiens ou à son utilisation victorieuse d'éléphants de guerre au sein de ses propres forces.

### 4. Monnaie ©

Éléphant passant à droite ; Niké

- GARDNER 1966, pl. II, fig. 9.
- GOUKOWSKY 1978, app. XXIII, p. 209, fig. 2 ; p. 355, n. 9.

## Monnaie d'Agathoclès



**Tétradrachme d'argent** © <http://www.britishmuseum.org>

Buste de Démétrios drapé et diadéme, coiffé des *exuviae elephantis*. Mention : ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ ΑΝΙΚΗΤΟΥ/ Héraklès nu, de face et debout, portant une peau de lion, se couronnant de la main droite et tenant une massue dans sa main gauche. Mention ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΓΑΘΟΚΛΕΟΥΣ ΔΙΚΑΙΟΥ.

Poids: 16,22 g.

Conservation: British Museum (n. 1923,1107.1)

## Monnaies d'Antimaque I<sup>er</sup>



1

2

**1. Monnaie de bronze** ©

Éléphant passant à droite/

Technique indienne, flan quadrangulaire

**2. Monnaie de bronze** ©

Éléphant passant à droite/ ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΜΑΧΟΥ ; Nikè courant à gauche et tenant une couronne et une palme.



D'après Charlotte Baratin, il s'agit de la « seule de ces émissions de bronze frappée sur flan circulaire ». Elle ajoute qu'il s'agit d'une double unité et que ce bronze évoque ce même type utilisé par Mithridate I<sup>er</sup> Arsace V au revers de sa première émission de dichalque. (2009, 250).

## Monnaie d'Apollodote I<sup>er</sup>



### Hémidrachme d'argent ©

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΠΟΛΛΟΔΟΤΟΥ ΣΩΤΗΡΟΣ ; Éléphant passant à droite/ Mention en alphabet kharosthī ; taureau bossu passant.

Dimensions : 16 x 16 mm.

Poids : 2,45 g.

Technique indienne, flan quadrangulaire

« L'éléphant debout à droite caractérise aussi l'avvers de toutes les séries d'argent d'Apollodote I<sup>er</sup>, sauf celle des tétradrachmes de poids attique. Il figure ainsi sur l'avvers de la série d'hémidrachmes de poids attique à flan circulaire dont le poids est proche de 2 g, ainsi que sur la série si fournie de drachmes au nouvel étalon dit indien de 2,45 g à flan quadrangulaire [modèle en photo ci-dessus], dont O. Bopearachchi attribue l'inauguration à Apollodote I<sup>er</sup> dans la série de drachmes bilingue la plus abondante de son monnayage. L'éléphant figure en outre, entouré de plusieurs symboles, sur la série d'hémidrachmes de poids attique à flan quadrangulaire qui représente certainement une émission de transition. La légende de la première série est circulaire ; celle des deux émissions à flan quadrangulaire se lit elle aussi de façon continue, mais encadre la représentation du type en trois lignes sur trois côtés. » (BARATIN 2009, 250-251)

## Monnaie d'Eucratide



**Monnaie** © [www.coinindia.com](http://www.coinindia.com)

Roi casqué et diadomé. Mention : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΜΕΓΑΛΟΥ ΕΥΚΡΑΤΙΔΟΥ/ Déité de la cité de Kapisi portant une palme et assise sur un trône Montagne à droite et éléphant à gauche. Mention en alphabet kharoṣṭhī : « kavisiye nagara devata » (déité de la cité de Kapisi)

Dimensions : 17 x 18 mm.

Poids : 4,69 g.

La cité de Kapisi fut reconquise par Euthydème I<sup>er</sup> et son fils Démétrios. Le dieu assis peut être assimilé à Indra, dieu de la foudre pour les Indiens, accompagné de son vâhana l'éléphant Airavata. Les Grecs peuvent aussi y reconnaître une représentation de Zeus.



## Monnaies de Ménandre



1

2a

2b

### 1. Monnaie ©

Tête d'éléphant. Cloche autour du cou. Mention : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΩΤΗΡΟΣ ΜΕΝΑΝΔΡΟΥ/  
Gourdin. Mention en alphabet kharoṣṭhī.

Atelier : Taxila (?)

Dimensions : 15 x 15 mm. Poids : 2,66 g.

2. Monnaie de bronze © BOPEARACHCHI 2004b, 18. © Dessin de François Ory, dans BOPEARACHCHI 2004b, 18.

Chameau de Bactriane passant à gauche. Mention ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΜΕΝΑΝΔΡΟΥ ΣΩΤΗΡΟΣ/Tête de taureau vue de face. Mention en alphabet kharoṣṭhī : *maharajasa tratarasa Menandrasa*.

Dimensions : 27 x 26 mm.

Poids : 19,65 g.

Provenance : Charsadda

Conservation : un exemplaire se trouve au musée indien de Calcutta.

# Monnaies de Lysias



**1. Drachme d'argent ©**

Buste de Lysias coiffé des *exuviae elephantis*. Mention : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΙΚΗΦΟΡΟΥ ΛΥΣΙΟΥ « de l'invincible roi Lysias »/ Héraklès nu, debout, se couronnant, tenant une massue, la peau de lion et la palme. Mention en alphabet kharoṣṭhī « Maharajasa apadihatasa Lisikasa »

**2. Monnaie ©**

Buste d'Héraklès avec gourdin/éléphant passant à droite.

## Monnaies d'Antialkidas



### 1. Drachme d'argent ©

Buste d'Antialkidas. Mention : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΝΙΚΗΦΟΡΟΥ ΑΝΤΙΑΛΚΙΔΟΥ / Zeus intronisé tenant la couronne et la palme de sa main droite, le sceptre de sa main gauche. Un éléphant à ses pieds le regarde. Mention en alphabet kharoṣṭhī

Diamètre : 17,1 mm.

Poids : 2,380 g.

Il existe des variantes de ce modèle sur lesquels le roi porte parfois la *kausia*.

### 2. Tétradrachme d'argent ©

Tête d'Antialkidas portant l'égide et tenant une lance. Mention : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΝΙΚΗΦΟΡΟΥ ΑΝΤΙΑΛΚΙΔΟΥ « du roi victorieux Antialcidas » / Zeus tenant un sceptre avec une lotus à l'extrémité, devant un éléphant avec une cloche (symbole de Taxila) surmonté par la déesse Nike couronnant l'éléphant. Mention en alphabet kharoṣṭhī « Maharajasa Jayadharasa Antialikitasa »

Diamètre : 26 mm.

Poids : 9,62 g.

Le Zeus à l'éléphant symboliserait la communauté indienne de Taxila (sous les traits de l'éléphant), capitale du royaume d'Antialkidas partageant les honneurs avec la maison du roi (Zeus).

## Monnaie d'Héliokles II



**Bronze** ©

Buste du roi. Mention : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΔΙΚΑΙΟΥ ΗΛΙΟΚΛΕΟΥΣ/Éléphant passant à gauche tenant la couronne de la victoire. Mention en alphabet kharoṣṭhī.

## Monnaie de Démétrios III



**Bronze** ©

Buste du roi coiffé des *exuviae elephantis*. Mention : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΙΚΗΤΟΥ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ/

## Monnaies de Zoilos II



### 1. Monnaie ©

Apollon tenant une flèche avec un petit éléphant sur la gauche. Mention : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΩΤΗΡ ΖΟΙΛΟΥ/Trépied.

### 2. Monnaie de bronze ©

Éléphant passant à droite/Trépied.

Selon certains, Zoilos II, contemporain de Cléopâtre VII, aurait aidé cette dernière et Marc-Antoine en envoyant des forces à la bataille d'Actium. Cette hypothèse se fonde sur un passage de Virgile, dans l'*Enéide* : « Antoine [...] entraîne avec lui l'Égypte, et les forces de l'Orient, et la lointaine Bactriane [...] » (VIII. 688).

## Monnaies de Maues



<p><b>1. Monnaie</b> © Éléphant passant à droite tenant une couronne. Mention : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΜΕΓΑΛΟΥ ΜΑΥΟΥ « Grand roi des rois Maues » / Maues sur son trône. Mention en alphabet kharoṣṭhī : <i>rajatirajasa Mahatasa Moasa</i> « Grand roi des rois Maues ».</p>
<p><b>2. Monnaie</b> © Éléphant passant à droite tenant une couronne. Mention : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΜΕΓΑΛΟΥ ΜΑΥΟΥ « Grand roi des rois Maues » / Maues sur son trône. Mention en alphabet kharoṣṭhī : <i>rajatirajasa Mahatasa Moasa</i> « Grand roi des rois Maues ».</p>
<p><b>3. Monnaie</b> © Éléphant passant à droite tenant une couronne. Mention : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΜΕΓΑΛΟΥ ΜΑΥΟΥ « Grand roi des rois Maues » / Taureau indien bossu.</p>
<p><b>4. Monnaie de bronze</b> © BOPEARACHCHI 2004b, 19. Zeus sur son trône tenant un sceptre dans sa main gauche et une petite statuette à l'effigie de Nike dans sa main droite, celle-ci tenant dans sa main droite une couronne. L'avant d'un éléphant apparaît en bas, à gauche du trône. La trompe de l'animal est relevée. Mention ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΜΕΓΑΛΟΥ ΜΑΥΟΥ/Héraklès se tenant debout et se couronnant lui-même de sa main droite. Il tient dans sa main gauche un gourdin, une palme et une peau de lion. Dimensions : 27,5 x 25 mm. Poids : 11,21 g. Provenance : Pandayale Conservation : un exemplaire de cette série se trouve au Ashmolean Museum d'Oxford.</p>



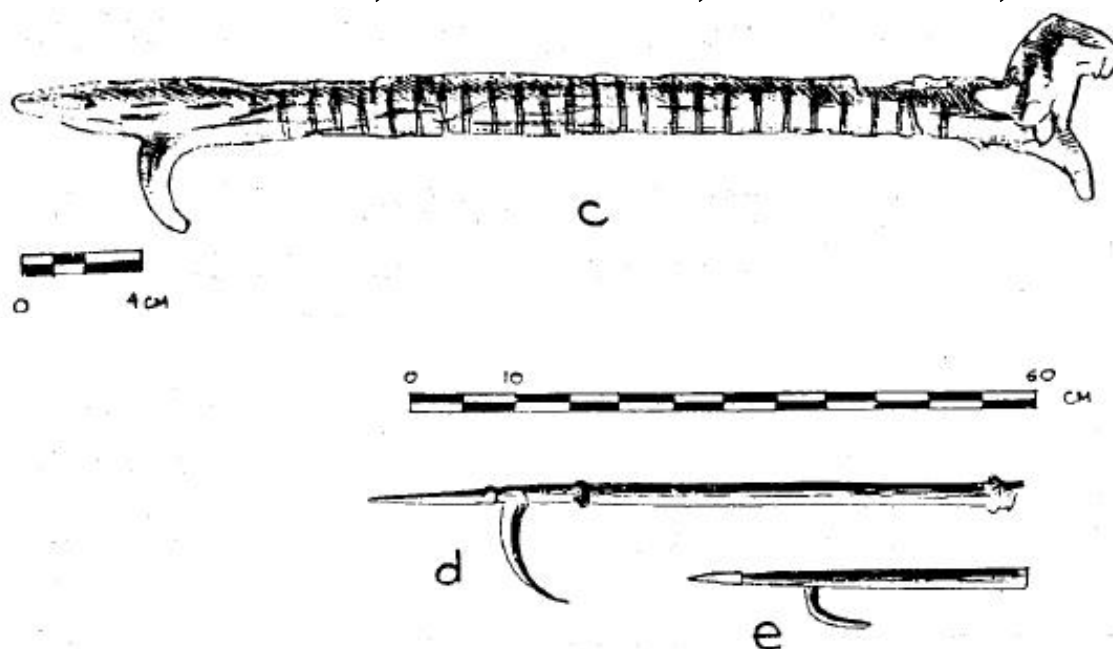
## Monnaie d'Azès I<sup>er</sup>



**Monnaie de bronze** © FRÖHLICH 2005, 72, fig. 10. © Dessin de François Ory, dans BOPEARACHCHI 2004a, 59, fig. 3.

Roi monté à dos de chameau et tenant une hache de sa main droite. On distingue, sur le côté gauche de sa monture, un arc dans son goryte/

## Aiguillons à éléphant, Ai-Khanoum, Bactriane, et Taxila, Inde



© NIKONOROV 1997a, v. 2, p. 46, fig. 14.

Provenance : le premier modèle (c) provient du sanctuaire du Temple à redans d'Aï-Khanoum (Afghanistan). Les deux autres ont été découverts dans le complexe urbain de Taxila (Pakistan), l'un lors des fouilles de Bhir Mound, l'autre à Sirkap.

Datation : le modèle d'Aï-Khanoum est daté de quelques années avant 146-145. Le second serait du III<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> siècle. La datation du dernier est plus basse et est établie au I<sup>er</sup> s av. n. è. /I<sup>er</sup> siècle de n. è.

Description : les aiguillons servaient à diriger l'animal.

c) Aiguillon à éléphant en bronze. Le fait que celui-ci n'ait pas été retrouvé dans l'arsenal mais dans le sanctuaire fait naître le doute quant à son éventuelle utilisation dans un contexte de guerre. Toutefois, un usage dans ce contexte n'est pas à exclure dans la mesure où les gréco-bactriens employaient très certainement des éléphants dans la guerre.

➤ BERNARD, *et al.* 1980.



# Tribolos, Ai-Khanoum, Bactriane

Photographie  
non disponible

Provenance : Ai-Khanoum. Le « khasak » a été retrouvé dans un bâtiment public qui a été considéré comme l'arsenal de la cité par les archéologues.
--

Datation : époque hellénistique, probablement quelques années avant 146-145
---

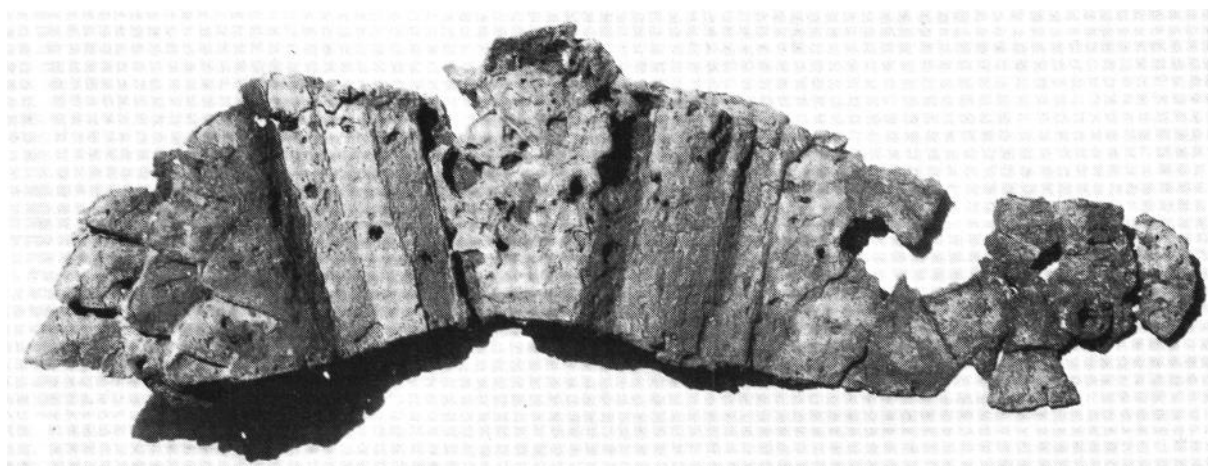
Description : tribolos en fer et en bronze. Le « khasak » désigne chez les écrivains persans du Moyen Âge cette étoile en fer à quatre pointes destinée à blesser les pieds des animaux. Pour les archéologues, le « khasak » est spécifique à l'armement central-asiatique. Nous savons que des chausse-trappes étaient également utilisées, ailleurs dans le monde hellénistique, pour lutter contre les éléphants et les chars à faux. Les propos tenus par les chercheurs sont donc propres à ce modèle caractérisé par ses dimensions importantes (6,4 cm). Cette particularité les a conduits à supposer que ce modèle était destiné à lutter contre les éléphants.
---

➤ BERNARD, *et al.* 1980, 54.

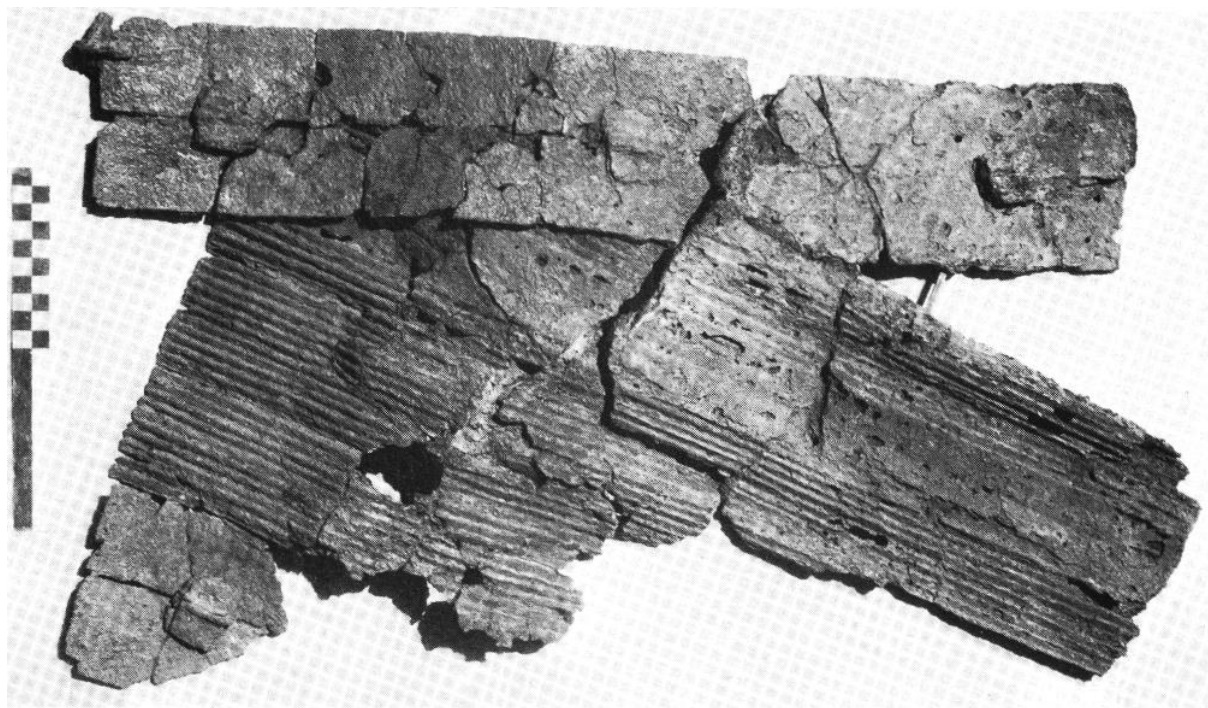
## Pièces de cataphractes, Ai-Khanoum, Bactriane



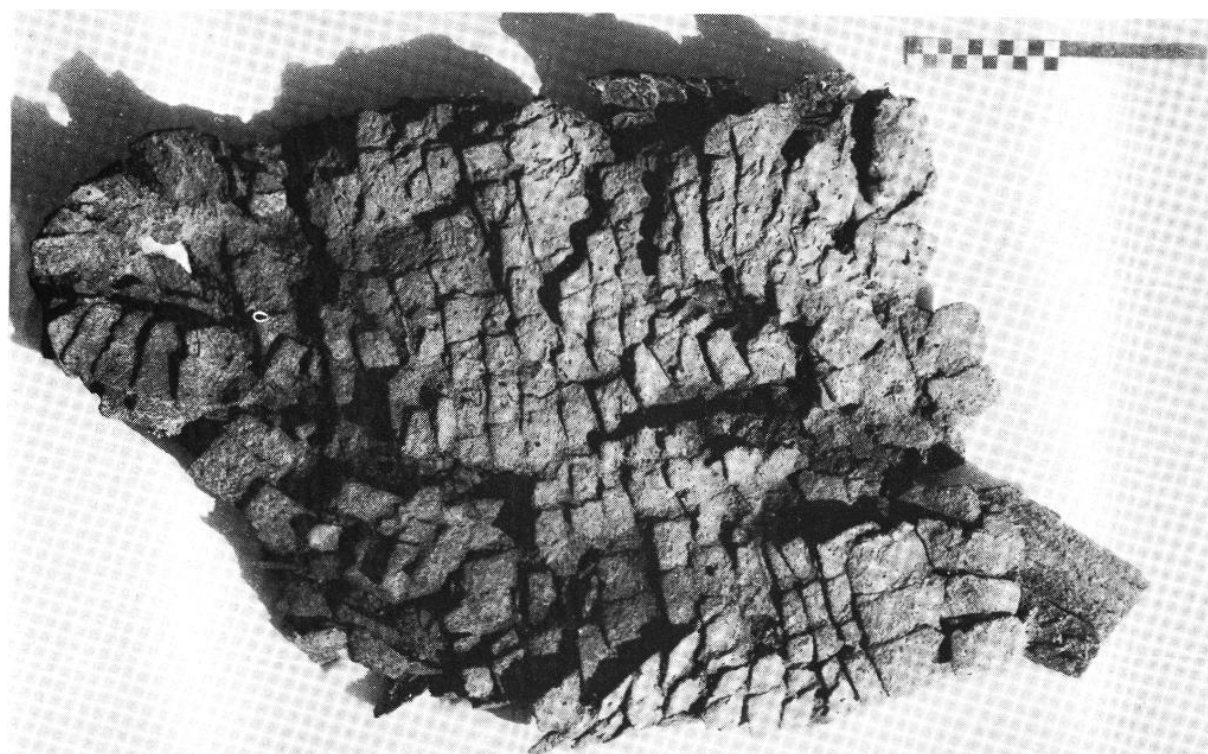
« Jambière gauche faite de lamelles annulaires emboîtées de bas en haut et montant jusqu'à mi-cuisse ; le haut était fait d'une plaque semi-cylindrique couvrant l'avant et le côté de la cuisse ; le dessus du pied était protégé par une pièce qui en épousait la forme (pl. XXXVII a) ». (BERNARD, *et al.* 1980, 60)



« Paire d'épaulières (trouvées posées l'une sur l'autre), chacune comprenant trois parties : un jeu d'écaillés lancéolées (incomplètement conservé) protégeant l'omoplate, 4 lamelles rectangulaires articulées sur leurs longs côtés et couvrant le haut de l'épaule, enfin une plaque allongée à bout arrondi muni d'une boucle permettant la fixation sur la poitrine (pl. XXXVII b) ». (BERNARD, *et al.* 1980, 60)



« Corset fait d'écaillés rectangulaires (5,3x4,5 cm) arrondies à leur partie inférieure, attachées les unes aux autres par des fils (disparus) passés dans des trous, et se recouvrant de bas en haut. On n'observe pas de trous pour le passage des bras, mais leur absence s'explique si l'on considère que le corset s'arrêterait à hauteur des aisselles et était retenu par des bretelles en cuir qui servaient en même temps de coussinets aux épaulières (pl. XXXVIII a) ». (BERNARD, *et al.* 1980, 60)



« La destination de la quatrième pièce est plus énigmatique (pl. XXXVIII b). Elle se présentait comme un carré (58x58 cm) constitué d'un jeu d'étroites lamelles incurvées articulées dans le sens de leur longueur et maintenues par trois bandes rigides, l'une au centre et les autres de chaque côté ; ces dernières étaient à leur tour fixées chacune par des

charnières à une bande semblable munie elle-même d'un anneau à la partie supérieure. Une telle pièce était visiblement faite pour pendre, tout en gardant latéralement une certaine souplesse. On pourrait penser à un plastron pour le cheval, mais la présence de cet élément serait curieuse sur des portoirs où n'était rangé par ailleurs que l'équipement du cavalier. Ne s'agirait-il pas plutôt d'un protège-cuisse susceptible d'être fixé directement au harnachement de la monture ? L'existence de ces pièces, dénommées en grec « paramêridia » est, on le sait, attestée par Xénophon dans l'armement iranien dès le IV<sup>e</sup> s. av. n. è. (*Anabase* I, 8, 6 ; *Cyropédie* VI, 4, 1 et VII, 1, 2 ; *Art équestre* XII, 8., et P. Bernard a proposé d'en reconnaître l'image sur des bas-reliefs lyciens de cette époque (*Syria* XLI 3-4 (1964), p. 195-212) : il s'agit là de pièces descendant jusqu'au pied et visiblement faites de cuir ou de feutre, mais nous savons par Xénophon qu'elles s'arrêtaient d'ordinaire au genou, et qu'il en existait des modèles en métal ». (BERNARD, *et al.* 1980, 61)

Provenance : Aï-Khanoum. Ces pièces ont été retrouvées dans un bâtiment public qui a été considéré par les archéologues comme l'arsenal de la cité. D'après eux, « elles gisaient à terre sur les débris calcinés de portoirs faits de lattes tressées où elles avaient été rangées » (BERNARD *et al.*, 1980, 60). Pour Osmund Bopearachchi et Christine Sachs, elles n'appartenaient pas aux soldats qui conquièrent la ville et l'incendient en 146-145 AEC, provoquant l'abandon de celle-ci par les colons grecs (BOPEARACHCHI et SACHS 2001, 325).

Datation : probablement quelques années avant 146-145

Description : cataphracte en fer. « Sous le corset et le supposé protège-cuisse ont été découvertes des pièces de peau, d'étoffe (lin) et de feutre, qui n'étaient pas solidaires du métal, mais roulées en paquets, et dans lesquelles il faut voir les restes d'une sorte de survêtement sur lequel on enfilait les parties de l'armure, qui avaient leur cohésion propre. Pour incomplets qu'ils soient encore, les éléments dont nous disposons suffisent à indiquer que le cavalier était entièrement cuirassé : il est en particulier certain que si les jambes étaient protégées, les bras l'étaient aussi, et qu'il existait un casque » (BERNARD *et al.*, 1980, 61). « Nous savons à présent que l'adoption en Bactriane de cet armement remonte au moins à l'époque d'Eucratide » (BOPEARACHCHI et SACHS 2001, 325). « [...] la découverte de jambières, épaulières et corset trouvés séparément à Aï Khanoum pourrait indiquer que ces parties étaient faites séparément » (BOPEARACHCHI et SACHS 2001, 329). « La paire d'épaulières trouvée à Aï Khanoum semblerait indiquer qu'elles étaient attachées indépendamment au corset » (BOPEARACHCHI et SACHS 2001, 330).

D'après Osmund Bopearachchi et Christine Sachs, « les cataphractaires peuvent avoir représenté une partie de l'armée grecque à Aï Khanoum pour faire face à la menace des invasions nomades qui étaient aussi lourdement armées » (BOPEARACHCHI et SACHS 2001, 325).

## Frise du palais kouchan de Khalchayan, Bactriane



© LEBEDYNSKY 2003, 100.

Provenance : palais kouchan de Khalchayan, Bactriane. Ouzbékistan.

Datation : d'après Galina Pugachenkova, l'édifice daterait du I<sup>er</sup> s. av. n. è. Pour B. Staviskij, l'édifice daterait de la 2<sup>nd</sup>e moitié du I<sup>er</sup> s. de n. è. (VON GALL 1990, 48)

Description : cette frise était visible dans un palais ou un temple kouchan. D'après Hubertus von Gall (1990, 48), les frises du palais étaient de style gréco-bactrien. Sur cette frise sont représentés trois archers kouchans et un *kataphraktos* bactrien. Le cheval cataphracte porte une armure d'écailles qui lui couvre tout le corps sauf les pattes. L'encolure ne semble pas couverte de la même manière que le reste du corps. Il s'agit de plaques de fer dont des pointes sont dirigées vers le bas. C'est une armure segmentée et non faite d'écailles. Tous les chevaux ont un dispositif circulaire sur les épaules, qui est attaché à la bride. Le guerrier cataphracte porte une armure lamellaire sur les bras et les jambes mais l'armure qui recouvre son torse est constituée de plaques rectangulaires. Le casque ne lui couvre que le sommet du crâne. Le visage n'est pas protégé. Le *kataphraktos* est armé d'une longue lance à la main droite. Il la coince sous son bras pour la maintenir en équilibre. Le bras gauche tient les rênes.

- MODDERMAN (R.), 2014, *Who were the cataphracts? An archaeological and historical investigation into ancient heavy cavalry in the Near East*, Leiden, 26-27. [Bachelorthesis dirigée par Dr. M.J. Versluis]

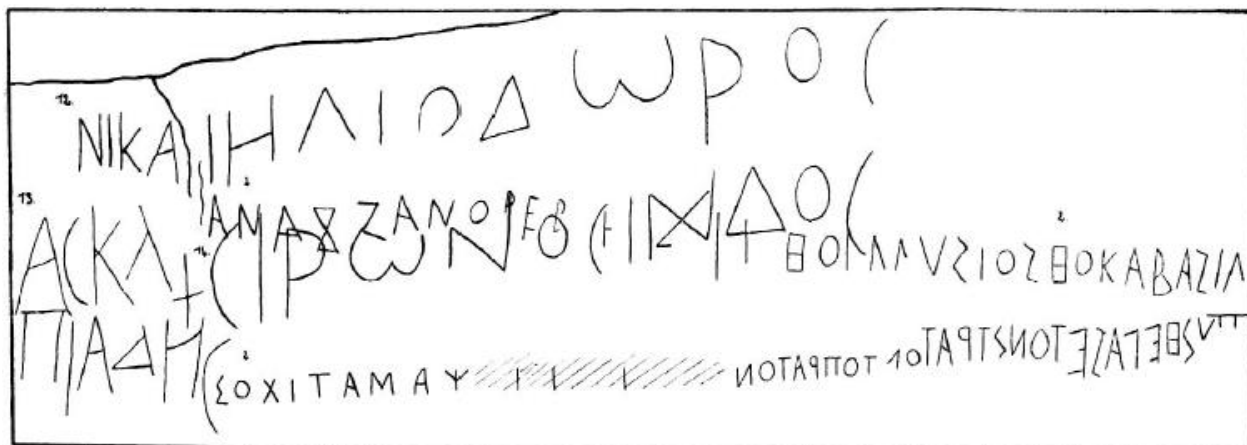
# Égypte lagide et royaume de Méroé

- Sources épigraphiques, *papyri* et *ostraca*
  - Graffites du temple de Ramsès II, Abou Simbel
  - Stèle de Pithom
  - Graffites de Satyros, Dorion et Sophon, Paneion d'El-Kanaïs
  - *Registre d'un employé de relais postal (P. Hib. 1 110)*
  - Décret d'Alexandrie
  - Inscription d'Adoulis (*OGIS 54*)
  - *Lettre officielle : transport d'éléphants (BGU 10 1913)*
  - *Paiement d'une chaîne pour un éléphant (P. Mich. 1 115)*
  - *Rapport de corvées (UPZ II 157)*
  - *Lettre de Manrês aux chasseurs d'éléphants (P. Petrie II 40a)*
  - *Ordre de paiement de solde aux chasseurs d'éléphants (P. Eleph. 28)*
  - *Comptes de chasseurs d'éléphants (P. Petrie III 114)*
  - *Lettre de Theophilos à Herakleides (P. Petrie II 20IV)*
  - Décret de Raphia
  - Dédicace pour les éléphants, temple d'Isis, Philae
  - *Bons pour des rations d'eau destinés à Lichas et à ses troupes, Abbâd*
  - Dédicaces de Lichas, Apollonopolis Magna
  - *Dédicace d'un chasseur à Pan, Paneion d'El-Kanaïs ?*
  - *Bordereau d'envoi d'un sac de courriers (O. Osloënsia 2 11)*
  - Dédicace d'Alexandros et Apoasis (*OGIS 86*)
  - Graffites du Memnonion d'Abydos
- Sources ostéo-archéologiques
  - Fragments de crâne d'un jeune éléphant, Berenikê
- Sources numismatiques
  - Monnaies lagides

- Sources iconographiques

- Trière lagide, Nymphaion, Tauride
  - Peinture de la tombe du Sidonien, Marissa, Idumée
  - Fragment d'un vase en faïence (Guerrier contre éléphant), Alexandrie
  - Fragment d'un vase en faïence (Guerrier contre éléphant), Memphis
  - Fragment d'un bol en faïence (Guerrier contre éléphant), Memphis
  - Fragments de bols en faïence, Alexandrie
  - Appliques en forme d'éléphant, Memphis ?
  - Appliques en forme d'éléphant, Alexandrie
  - Bol en faïence (Guerrier contre éléphant), Athribis
  - Bol en faïence (éléphant marchant), Athribis
  - Fragment d'un bol en faïence (éléphant marchant), Athribis.
  - Fragment d'un bol en faïence (pattes d'éléphant), Athribis
  - Fragment d'un vase en faïence, Medinet Habou
  - Fragment d'un vase en faïence (éléphant monté)
  - Vase en forme d'éléphant, Memphis
  - Tampons de terre-cuite, Bubastis et Memphis
  - Lampe en forme d'éléphant de guerre
  - Lampe en forme d'éléphant de guerre, Benha
  - Lampe en forme de tête d'éléphant de guerre, Memphis
  - Lampe à motif de tête d'éléphant, Memphis
  - Lampe en forme d'éléphant monté par un cornac
  - Lampe en forme de tête d'éléphant
  - Statuette : éléphant monté par un cornac
  - Statuette : Harpocrate à dos d'éléphant
  - Statuette : Harpocrate et l'éléphant
  - Statuette : éléphant aux deux danseurs, Athribis
  - Figurines de plomb en forme d'éléphant
  - Statuette : Ptolémée coiffé des *exuviae elephantis*
  - Statuette : cavalier coiffé des *exuviae elephantis*
  - Têtes coiffées des *exuviae elephantis*
  - Pied d'éléphant en faïence verte, Memphis
  - Tête d'éléphant harnaché, Naucratis ou Memphis
  - Tête d'éléphant en terre-cuite
  - Tête d'éléphant harnaché, Memphis ?
  - Statue : éléphant de granit rose, Alexandrie
  - Statue : éléphant de granit rose, Éléphantine
- 
- Mur-éléphant et graffiti du Grand enclos de Musawwarat es-Soufra, Méroé
  - Procession d'éléphants, Temple du Lion, Musawwarat es-Soufra, Méroé
  - Roi méroïtique à dos d'éléphant, Musawwarat es-Soufra, Méroé
  - Éléphant peint sur bois, Gebel Barkal, Napata
  - Statuette éléphant de guerre, Méroé

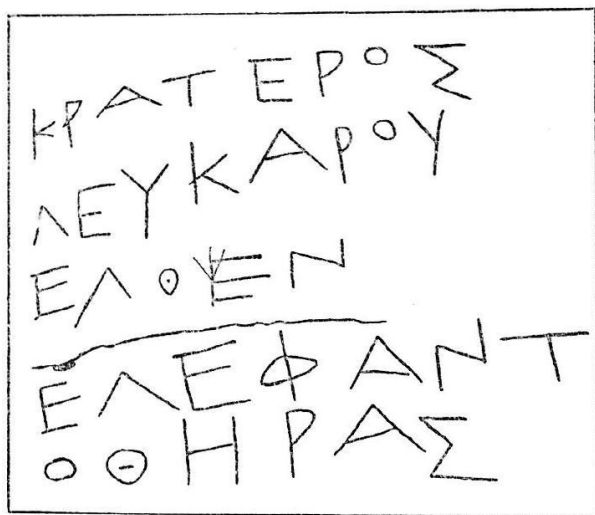
## Graffites du temple de Ramsès II, Abou Simbel



© LEPSIUS (R.), 1849-1859, XII, Bl. 99, début du nom initial sous le Nr. Gr. 535.

Σιρώνος Ἴνδός

Sirōnos, cornac



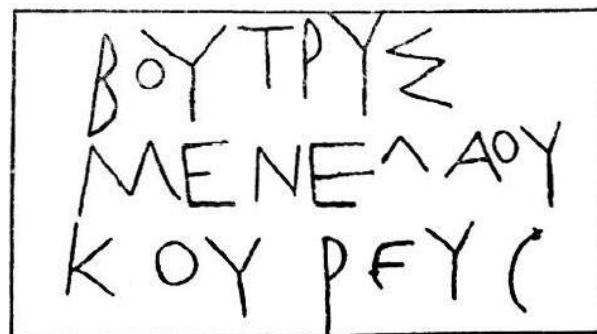
© LEPSIUS (R.), 1849-1859, XII, Bl. 98, Nr. Gr. 526.

Βούτρης  
Μενελάου  
Κουρεύς

Boutrys  
Menelaos  
de Kourion

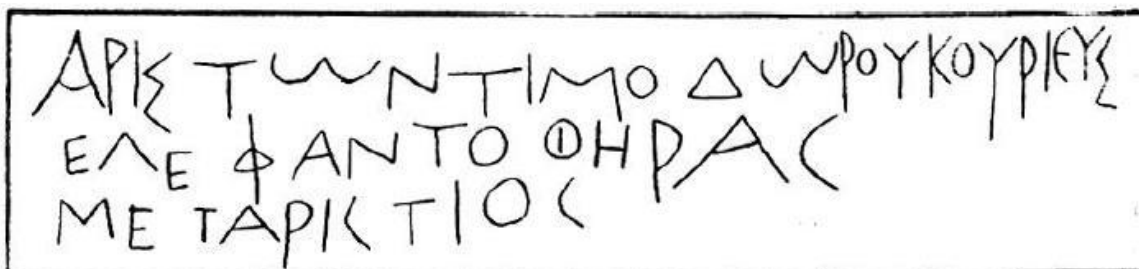
1 Κράτερος  
Λευκάρου  
ἔλθεν  
ἐλεφάντ-  
ο θήρας

Krateros  
Leukarou  
venu pour la  
chasse aux  
éléphants



© LEPSIUS (R.), 1849-1859, XII, Bl. 98, Nr. Gr. 522.

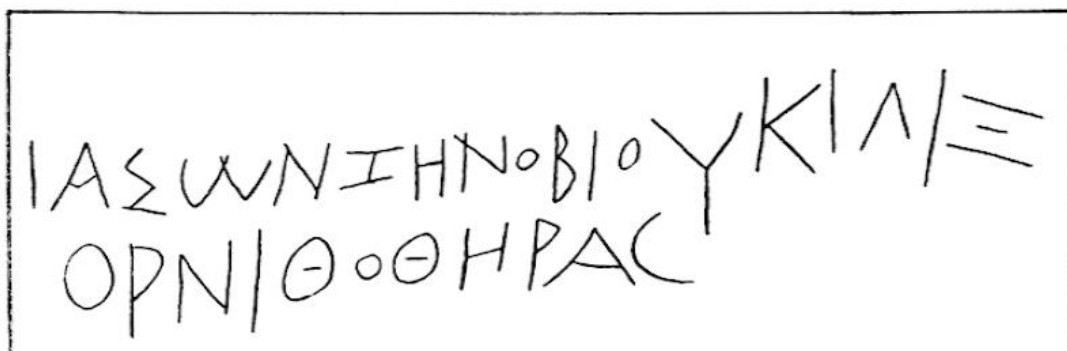




© LEPSIUS (R.), 1849-1859, XII, Bl. 98, Nr. Gr. 518.

Αρίστιων Τιμοδώρου Κουριεύς  
ἐλεφάντο θήρας  
μετ' Αρίστιος

Aristôn Timodoros de Kourion,  
venu pour la chasse aux éléphants  
avec Aristis



© LEPSIUS (R.), 1849-1859, XII, Bl. 98, Nr. Gr. 514.

Ίάσων Ζηνοβίου Κίλιξ  
ὄρνιθοθήρας

Jason Zenobios de Cilicie,  
chasseur d'oiseaux

Références, datation et commentaire : BERNAND 1957, n. 14 ; 20 ; 29 ; 27 ; 26.

Comme le remarque André Bernand, « on ne peut dater ces textes que d'après l'écriture, c'est-à-dire très approximativement » (1957). Jehan Desanges a déterminé deux périodes possibles pour dater ces graffiti : soit entre ca. 280 et 206, soit entre 186 et 145 (1970). Il accorde sa préférence à la première et estime possible que la présence de chasseurs d'éléphants à Abou-Simbel puisse dater des premières années du règne de Ptolémée II (280-272). En revanche, il faut exclure selon lui que des chasseurs d'éléphants aient circulé dans la région lors de la sécession de la Thébaidé, entre 206 et 186 puisque les relations entre la Nubie et le pouvoir lagide ont été interrompues à cette période.

Ces graffiti sont situés sur les jambes des colosses du temple de Ramsès II.

Pour Marcel Launey (1947, I. 488) et Jehan Desanges (1970), l'auteur du troisième graffiti, Boutrys, était peut-être aussi un chasseur d'éléphants.

## Stèle de Pithôm



Fac-similé: BRUGSCH (H.), 1894, « Die Pithomstele », dans *Zeitschrift für Ägyptische Sprache und Altertumskunde*, n. 32, p. 85.

### [La fondation de Ptolémaïs Epithéras et le trafic maritime des éléphants]

I. 21-25. Sa Majesté réunit sa grande flotte de quatre navires gyblites avec leurs équipages de braves dignes de confiance (et) tous les biens parfaits d'Égypte et des pays étrangers, (sous l'autorité) du commandant en chef de sa Majesté. Ayant hissé la voile, ils atteignirent Kem-Our, comme la fureur (du) ciel couvert de nuages. Il [= le commandant] navigua au milieu de cette eau. Il atteint Khemtytjet, les confins de la Nubie. C'est là qu'on lui amena le préposé aux passes pour son bateau royal et il mit le cap (vers) l'île qui est dans le lac du Scorpion. On lui apporta tout ce qu'aime le roi et sa soeur, l'épouse royale bien aimée. C'est là que l'on construisit un grand port pour le roi, au nom du roi de Haute et Basse Égypte, maître du Double Pays [= Ptolémée II], qu'il [= le commandant] peupla avec les troupes de sa Majesté et avec tous les fonctionnaires de l'Égypte et des pays soumis. Il créa un territoire agricole en lui qu'il laboura avec des araires et des bêtes de trait. Une telle chose ne s'était pas produite depuis des temps immémoriaux. Il captura là de nombreux éléphants pour le roi et ils furent amenés comme des merveilles au roi sur ses bateaux qui sont au milieu de la mer ; on <les> lui amena également du Port de la montagne orientale. Rien de tel n'avait été fait par aucun roi sur la terre entière. [...] Cette île dans laquelle le roi a réalisé cela, c'est l'île de son père Atoum, grand dieu vivant de Tjékou, que Rê a réalisée pour lui pour accomplir ce qu'il aime ; il l'a faite pour son fils bien-aimé, le fils de Rê, maître des couronnes [= Ptolémée].

Traduction : THIERS 2007, 70.

Provenance : Tell el-Maskhouta, Égypte (Pithôm/Hérouopolis). Découverte par Édouard Naville en 1883 et conservée au musée égyptien du Caire (CGC 22183).
--

Datation : 265/264 (SCHNEIDER 2019, 10)
---

Description : stèle de granit.
--------------------------------

- NAVILLE (É.), 1902, « La stèle de Pithom », *Zeitschrift für Ägyptische Sprache und Altertumskunde*, n. 40, p. 66-75.
- THIERS 2001.
- THIERS 2007.
- SCHNEIDER 2019.

## Graffites du Paneion d'El-Kanaïs



© WEIGALL (A. E. P.)

1 Δωρίων τέκτων,  
τῶν μετ' Εὐμήδου ἀνα-  
ζεύξας ἐπὶ τὴν θήραν  
τῶν ἐλεφάντων  
5 καὶ ἐσώθην  
εἰς Αἴγυ-  
πτον.

1 (Moi) Dorion, charpentier,  
faisant partie du corps d'Eumédès,  
étant parti pour la chasse  
aux éléphants,  
5 je suis revenu  
sain et sauf  
en Égypte.

Références, datation, et commentaire : ca. 270-264 (BERNAND 1972). André Bernand joint à ce graffite de Dorion un éléphant anépigraphe non daté, gravé également sur le site du Paneion. Dans l'hypothèse que celui-ci soit d'époque ptolémaïque et afin de présenter un corpus le plus complet possible, nous avons choisi de le faire figurer, en marge de l'action de grâce du charpentier Dorion.



- BERNAND 1972, n. 9 bis ; Pl. 54, 1 & 2.
- BOYAVAL 1995.

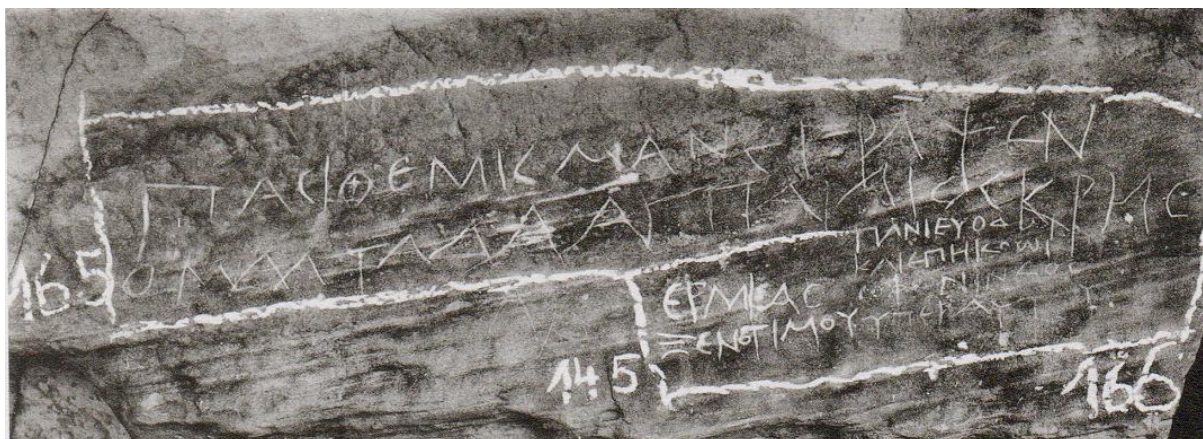
© MAFDO, G. Pollin, IFAO

1 Ἀρσινόη  
θεᾷ Φιλαδέλ-  
φωι Σάτυρος.

1 Ἀρσινόε  
Déesse philadelphie  
Satyros

Références, datation et commentaire : *OGIS* 30. Pour Georges Nachtergaele, le culte de déesse philadelphie est postérieur au 9 juillet 270, date de la mort d’Arsinoé (1957, 72). 270-264 (A. Bernand). Georges Nachtergaele a fait un rapprochement entre le dédicant et le fondateur de Philôtera, envoyé par Ptolémée II pour l’organisation des expéditions de chasse aux éléphants (1957, 71).

➤ BERNAND 1972, n. 9.



1 Πανὶ Εὐόδωι  
καὶ Ἐπηκόωι,  
Σοφῶν Ἰνδῶς  
ὑπὲρ αὐτοῦ.

À Pan de la Bonne Route  
et Qui est Propice,  
Sophon, cornac,  
pour lui-même.

Datation : époque ptolémaïque avancée (BERNAND 1972). L’inscription est gravée sur la paroi verticale au-dessus de la petite plate-forme qui se trouve à l’Ouest du temple.

Description : Arthur L. Basham fait une remarque intéressante à propos de cette inscription : « Dion Chrysostome rencontra des marchands indiens à Alexandrie. Un de ces marchands, en route vers la grande ville, a laissé une brève inscription sur un temple à Redesiye [...] Sophon est probablement la transcription grecque du nom indien Subhânu, et Pan s’identifiait sans doute dans l’esprit du marchand à Krishna. Mais de toute évidence, l’auteur de cette inscription était très hellénisé » (1976, 225). On peut douter sérieusement de cette hypothèse. En effet Sophon, qui se trouve au Paneion d’El-Kanaïs se dirige vers Apollonopolis Magna et rien n’indique qu’il allât jusqu’à Alexandrie. De plus, André Bernand attribue cette inscription à l’époque ptolémaïque alors que Dion Chrysostome vécut à l’époque romaine. Le rapprochement entre les marchands indiens rencontrés par Dion Chrysostome et le cornac Sophon est par conséquent peu évident.

➤ BERNAND 1972, n. 38, pl. 21, 1 et 36, 1.



# Registre d'un employé de relais postal (*P. Hib. 1 110*)

- 75** ιθ. ὥρα/ς(\*) ια πα[ρ]έδ[ω]κ[ε] Νι[κ]οδήμος  
κάτοθεν(\*) Ἀλεξάνδρῳ κυ(λιστοῦς) . , παρ[ὰ]  
βασιλέως Πτολεοῦ(\*) Ἀντιόχῳ εἰς  
Ἡρακλεοπολίτην κυ(λιστὸν) α, Δημητρίῳ[ι]  
τῶι πρὸς τῆι χορηγία[ι] τ[ῶ]ν ἐλεφάντων[ν]
- 80** εἰς τὴν Θηβαΐδα κυ(λιστὸν) α, Ἴπποτέλ[η]ι  
τῶι παρ' Ἀντιόχου καταλελιμμένῳ(\*)  
ἐν Ἀπόλλωνος πόλι(\*) τῆι μεγάλῃ
- 91** κ. ὥρας [ . ] παρέδ[ω]κ[εν] Λ[ . ]υκοκλῆς Ἀμ[ίν]ονι  
κυ(λιστοῦς) γ, (ὄν) [β]α[σι]λιῖ(\*) [Πτο]λεμ[αί]ωι [ . . . ] τῶν ἐλεφά[ντων]  
τῶν κα[τ]ὰ Θα[ . . ] σσου κυ(λιστοῦς) α, Ἀπολλων[νί]ωι  
δι[ο]ικητῆι κυ(λιστοῦς) α, Ἐ[ρ]μίππ[ω]ι τῶι ἀπ[ὸ] τοῦ]
- 95** πληρώματος κυ(λιστοῦς) α, Ἀμίνων δὲ π[α]ρέδω-  
κεν Ἴππολύτῳι(?)(\*).
- 100** κβ. ὥρας πρώτης πα[ρ]έδωκεν Λ[ . . ]ων [Δινί]αι  
κυ(λιστοῦς) ις, (ὄν) βασιλεῖ Πτολεμαί[ω]ι κ[υ] (λιστοῖ) ]  
παρὰ τῶν ἐλεφάντων τῶν κατὰ Θα[ . . . ] σσου, ]  
Ἀπολλωνίωι διοικητῆι κυ(λιστοῖ) δ [ . . . . . , ]  
Ἀντιόχῳ Κρητὶ κυ(λιστοῖ) δ, Δινίας δὲ [παρέδω-]  
**105** κεν Νικοδήμῳι.

**75** 19th At the eleventh hour, Nicodemus delivered to Alexander from the lower (i.e. northern) country... rolls ; of these 1 roll was from King Ptolemy to Antiochus in the Heracleopolite nome, 1 roll for Demetrius the officer in charge of the supply of elephants/ **80** in the Thebaid, 1 roll for Hippoteles the agent of Antiochus [left in charge ?] at Apollonopolis the Great (...)

**91** 20th At the... hour, Lycocles delivered [to Aminon] 3 rolls ; of these 1 roll was for [King Ptolemy from...] the elephant country below Th..., 1 roll for Apollonius the dioiketes (...) **95** (...) and Aminon [delivered] them to Hippolytus.

**100** 22nd At the first hour, A... delivered to [Dinias] 16 rolls ; of these... rolls were for King Ptolemy from the elephant country below Th..., 4 rolls for Apollonius the dioiketes..., 4 rolls for Antiochus the Cretan, and Dinias [delivered] them/ **105** to Nicodemus.

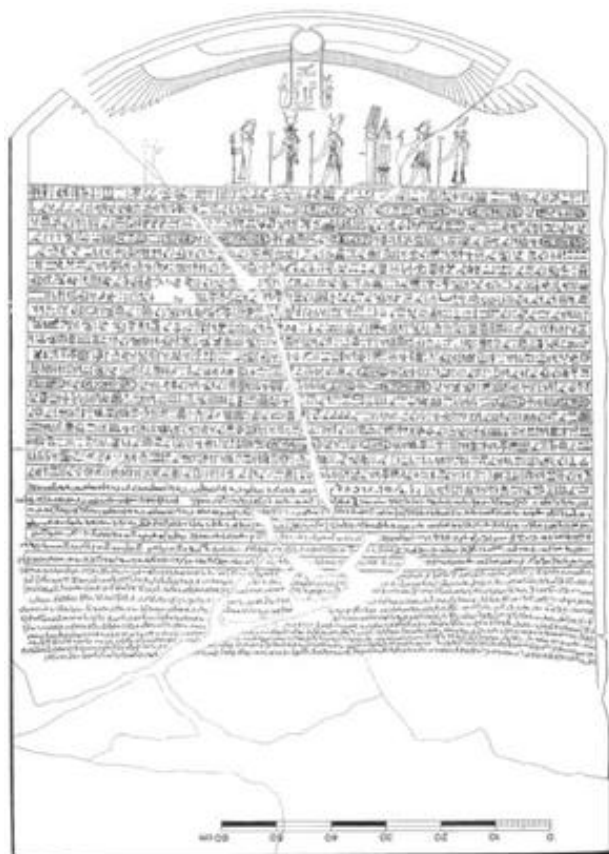
Traduction: AUSTIN (M.), 1981, *The Hellenistic World from Alexander to the Roman Conquest. A Selection of Ancient Sources in Translation*, Cambridge, 2<sup>nd</sup> ed. (2006), 547.

Provenance : Roger S. Bagnall et Peter Derow pensent que la station pouvait se situer dans le nome memphite.
--

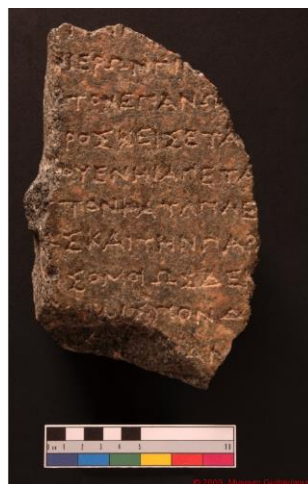
Datation : ca. 259-253.
-------------------------

Description : d'après Georges Nachtergaele, « c'est probablement au même Démétrios qu'Apollonios, le dioscète de Philadelphie, communique, le 14 janvier 250, l'ordre royal de couper le plus d'arbres possible dans le domaine, et de réquisitionner cinq cents hommes pour la construction des navires de guerre » (1957, 93). Il ajoute que c'est peut-être le même Démétrios qui est mentionné dans le rapport de corvée ( <i>UPZ II 157</i> ).
---

# Décret d'Alexandrie



Stèle d'Akhmim  
© PFEIFFER 2015, 72, fig. 4.



Fragments d'Éléphantine  
© Musée Gustavianum

## Version hiéroglyphique (trad. PFEIFFER 2016) :

l. 7-8 [...] His majesty captured all their people, many horses, numerous elephants and the ships of the enemies; because His Majesty was victorious in battle, he brought them all to Egypt as captives. [...]

## Version démotique (trad. AGUT-LABORDÈRE 2017, 152) :

l. 26 It is by his own arms that he rushed against numerous foreign countries which were stood up against him, seizing *his* goods, accomplishing numerous feats, capturing many soldiers, horses, elephants and boats.

## Version grecque (trad. PFEIFFER 2015, 66) :

καὶ ἐξστρατεύσας ἐν τῷ πρώτῳ  
ἔτει, ἐν ᾧ παρέλαβε τὴν βασί-  
λειάν] | παρὰ τοῦ πατ[ρὸς — ]νευ  
++ [ — ] | [πο]λλ[οὺς καὶ]  
ἵππο[υ]ς καὶ ἐλέ[φαν]τας καὶ ναῦς  
συν]έλα[βε νικῆσας

In the first year, in which succeeded]  
his father as king, [he went off to war  
. . . being victorious], he captured  
many [soldiers and] horses and  
elephants [and ships, and] . . .

Provenance : sept fragments de la version grecque de ce décret ont été mis au jour au XX<sup>e</sup> siècle, à Éléphantine, Assouan et Tod. Une copie bilingue (démotique-hiéroglyphes) de l'intégralité du décret a été découverte à l'hiver 1999-2000, lors des fouilles d'un temple ptolémaïque situé sur le site d'El-Khazindariya, près de Akhmim (Panopolis). Cela a permis la reconstitution du texte grec. Les fragments d'Éléphantine sont conservés au musée Gustavianum (Uppsala, Suède).

Datation : 3 décembre 243.

Description : l'extrait ci-dessus fait référence à la troisième guerre syrienne et au butin pris par Ptolémée III aux Séleucides. Les éléphants figurent parmi celui-ci. Cette information est confirmée par l'inscription d'Adoulis.

- ALTENMÜLLER (H.), EL-MASRY (Y.), THISSEN (H.-J.), 2012, *Das Synodaldekret von Alexandria aus dem Jahre 243 v. Chr.*, Hambourg.
- COLE (E. C. C.), 2015, *Interpretation and Authority: The Social Functions of Translation in Ancient Egypt*, Los Angeles, 48-49. [thèse de doctorat de l'université de Californie, dirigée par Jacco Dieleman]
- PFEIFFER (S.), 2015, *Griechische und lateinische Inschriften zum Ptolemäerreich und zur römischen provinz Aegyptus*, Berlin.
- BURSTEIN (S. M.), 2016, « Ptolemy III and the Dream of Reuniting Alexander's Empire », *AHB*, n. 31, p. 77-86.
- PFEIFFER (S.), 2016, « The Ptolemies: Hellenistic Kingship in Egypt », Oxford. [en ligne]
- AGUT-LABORDÈRE (D.), 2017, « Persianism through Persianization; The Case of Ptolemaic Egypt », dans STROOTMAN (R.) et VERSLUYS (M. J.), dir., *Persianism in Antiquity*, Stuttgart, p. 147-162.

## Inscription d'Adoulis (OGIS 54)

ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΜΕΓΑΣ ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΣ ΥΙΟΣ ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ  
 ΚΑΙ ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ ΑΡΣΙΝΟΗΣ ΘΕΩΝ ΑΔΕΛΦΩΝ ΤΩΝ ΒΑΣΙΛΕΩΝ  
 ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΚΑΙ ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ ΒΕΡΕΝΙΚΗΣ ΘΕΩΝ ΣΩΤΗΡΩΝ  
 ΑΠΟΓΟΝΟΣ ΤΑ ΜΕΝ ΑΠΟ ΠΑΤΡΟΣ ΗΡΑΚΛΕΟΥΣ ΤΟΥ ΔΙΟΣ ΤΑ ΔΕ ΑΠΟ ΜΗ-  
 5 ΤΡΟΣ ΔΙΟΝΥΣΟΥ ΤΟΥ ΔΙΟΣ ΠΑΡΑΛΑΒΩΝ ΠΑΡΑ ΤΟΥ ΠΑΤΡΟΣ  
 ΤΗΝ ΒΑΣΙΛΕΙΑΝ ΑΙΓΥΠΤΟΥ ΚΑΙ ΛΙΒΥΗΣ ΚΑΙ ΣΥΡΙΑΣ  
 ΚΑΙ ΦΟΙΝΙΚΗΣ ΚΑΙ ΚΥΠΡΟΥ ΚΑΙ ΛΥΚΙΑΣ ΚΑΙ ΚΑΡΙΑΣ ΚΑΙ ΤΩΝ  
 ΚΥΚΛΑΔΩΝ ΝΗΣΩΝ ΕΞΕΣΤΡΑΤΕΥΣ ΕΝ ΕΙΣ ΤΗΝ ΑΣΙΑΝ ΜΕΤΑ  
 ΔΥΝΑΜΕΩΝ ΠΕΖΙΚΩΝ ΚΑΙ ΙΠΠΙΚΩΝ ΚΑΙ ΝΑΥΤΙΚΟΥ ΣΤΟΛΟΥ  
 10 ΚΑΙ ΕΛΕΦΑΝΤΩΝ ΤΡΩΓΛΟΔΥΤΙΚΩΝ ΚΑΙ ΑΙΘΙΟΠΙΚΩΝ ΟΥΣ ΟΤΕ ΠΑΤΗΡ  
 ΑΥΤΟΥ ΚΑΙ ΑΥΤΟΣ ΠΡΩΤΟΣ ΕΚ ΤΩΝ ΧΩΡΩΝ ΤΟΥΤΩΝ ΕΘΗΡΕΥΣΑΝ  
 ΚΑΙ ΚΑΤΑΓΑΓΟΝΤΕΣ ΕΙΣ ΑΙΓΥΠΤΟΝ ΚΑΤΕΣΚΕΥΑΣΑΝ ΠΡΟΣ ΤΗΝ  
 ΠΟΛΕΜΙΚΗΝ ΧΡΕΙΑΝ ΚΥΡΕΥΣΑΣ ΔΕ ΤΗΣ ΤΕ ΕΝ ΤΟΣΕΥΦΡΑΤΟΥ  
 ΧΩΡΑΣ ΠΑΣΗΣ ΚΑΙ ΚΙΛΙΚΙΑΣ ΚΑΙ ΠΑΜΦΥΛΙΑΣ ΚΑΙ ΙΩΝΙΑΣ ΚΑΙ ΤΟΥ ΕΛ-  
 15 ΛΗΣΠΟΝΤΟΥ ΚΑΙ ΘΡΑΚΙΑΣ ΚΑΙ ΤΩΝ ΔΥΝΑΜΕΩΝ ΤΩΝ ΕΝ ΤΑΙΣ ΧΩΡΑΙΣ  
 ΤΑΥΤΑΙΣ ΠΑΣΩΝ ΚΑΙ ΕΛΕΦΑΝΤΩΝ ΙΝΔΙΚΩΝ ΚΑΙ ΤΟΥΣ ΜΟΝΑΡΧΟΥΣ ΤΟΥΣ ΕΝ  
 ΤΟΙΣ ΤΟΠΟΙΣ ΠΑΝΤΑΣ ΥΠΗΚΟΥΣ ΚΑΤΑΣΤΗΣΑΣ ΔΙΕΒΗΤΟΝ ΕΥΦΡΑΤΗΝ  
 ΠΟΤΑΜΟΝ ΚΑΙ ΤΗΝ ΜΕΣΟΠΟΤΑΜΙΑΝ ΚΑΙ ΒΑΒΥΛΩΝΙΑΝ ΚΑΙ ΣΟΥΣΙ-  
 ΑΝΗΝ ΚΑΙ ΠΕΡΣΙΔΑ ΚΑΙ ΜΗΔΙΑΝ ΚΑΙ ΤΗΝ ΛΟΙΠΗΝ ΠΑΣΑΝ ΕΩΣ  
 20 ΒΑΚΤΡΙΑΝ ΗΣ ΥΦ' ΕΑΥΤΩ ΠΟΙΗΣΑΜΕΝΟΣ ΚΑΙ ΑΝΑΖΗΤΗΣΑΣ ΟΣΑ  
 ΥΠΟ ΤΩΝ ΠΕΡΣΩΝ ΙΕΡΑ ΕΞ ΑΙΓΥΠΤΟΥ ΕΞΗΧΘΗ ΚΑΙ ΑΝΑΚΟ-  
 ΜΙΣΑΣ ΜΕΤΑ ΤΗΣ ΑΛΛΗΣ ΓΑΖΗΣ ΤΗΣ ΑΠΟ ΤΩΝ ΤΟΠΩΝ ΕΙΣ ΑΙ-  
 ΓΥΠΤΟΝ ΔΥΝΑΜΕΙΣ ΑΠΕΣΤΕΙΛΕΝ ΔΙΑ ΤΩΝ ΟΡΥΧΘΕΝΤΩΝ ΠΟ-  
 ΤΑΜΩΝ

Fac-similé : *CIG* III, p. 509.

- 1 βασιλεὺς μέγας Πτολεμαῖος, υἱὸς βασιλέως Πτολεμαίου  
καὶ βασιλίσσης Ἀρσινόης θεῶν Ἀδελφῶν, τῶν βασιλέω<ς>  
Πτολεμαίου καὶ βασιλίσσης Βερενίκης θεῶν Σωτήρων  
5 ἀπόγονος, τὰ μὲν ἀπὸ πατρὸς Ἡρακλέος τοῦ Διός, τὰ δὲ ἀπὸ μη-  
τρὸς Διονύσου τοῦ Διός, παραλαβὼν παρὰ τοῦ πατρὸς  
τὴν βασιλείαν Αἰγύπτου καὶ Λιβύης καὶ Συρίας  
καὶ Φοινίκης καὶ Κύπρου καὶ Λυκίας καὶ Καρίας καὶ τῶν  
Κυκλάδων νήσων ἐξεστράτευσεν εἰς τὴν Ἀσίαν μετὰ  
10 δυνάμεως πεζικῶν καὶ ἰππικῶν καὶ ναυτικοῦ στόλου  
καὶ ἐλεφάντων Τρωγλοδυτικῶν καὶ Αἰθιοπικῶν, οὓς ὃ τε πατήρ  
αὐτοῦ καὶ αὐτὸς πρῶτος ἐκ τῶν χωρῶν τούτων ἐθήρευσαν  
καὶ καταγαγόντες εἰς Αἴγυπτον κατεσκεύασαν <πρὸς τὴν L>  
πολεμικὴν χρεῖαν. κυριεύσας δὲ τῆς τε ἐντὸς Εὐφράτου  
15 χώρας πάσης καὶ Κιλικίας καὶ Παμφυλίας καὶ Ἰωνίας καὶ τοῦ Ἑλ-  
λησπόντου καὶ Θράκης καὶ τῶν δυνάμεων <καὶ V> τῶν ἐν ταῖς χώραις  
ταύταις πασῶν καὶ ἐλεφάντων Ἰνδικῶν, καὶ τοὺς μονάρχους τοὺς ἐν  
τοῖς τόποις πάντας ὑπήκους καταστήσας διέβη τὸν Εὐφράτην  
ποταμὸν καὶ τὴν Μεσοποταμίαν καὶ Βαβυλωνίαν καὶ Σουσι-  
ανὴν καὶ Περσίδα καὶ Μηδεῖαν καὶ τὴν λοιπὴν πᾶσαν ἕως  
20 Βακτρικῆς ὑφ' ἑαυτῷ ποιησάμενος καὶ ἀναζητήσας ὅσα  
ὑπὸ τῶν Περσῶν ἱερά ἐξ Αἰγύπτου ἐξήχθη καὶ ἀνακο-  
μίσας μετὰ τῆς ἄλλης γάζης τῆς ἀπὸ τῶν τόπων εἰς Αἴ-  
γυπτον δυνάμεις ἀπέστειλε διὰ τῶν ὀρυχθέντων πο-  
ταμῶν ...



- 1 Le grand roi Ptolemaios (Ptolémée), fils du roi Ptolemaios  
et de la reine Arsinoé, Dieux Adelphe, petit-fils du roi  
Ptolémaios et de la reine Bérénice, Dieux Sauveurs,  
dont les ancêtres descendent par le père d'Héraklès fils de Zeus, par la mère  
5 de Dionysos fils de Zeus, ayant hérité de son père  
les royaumes d'Égypte, de Libye, de Syrie,  
de Phénicie, de Chypre, de Lycie, de Carie, et des  
Cyclades, a conduit une expédition en Asie avec  
des fantassins, des cavaliers, accompagnés d'une force navale  
10 et d'éléphants des Troglodytes et d'Éthiopie, que son père  
et surtout lui ont chassé dans ces contrées,  
transportés en Égypte et transformés en instrument de  
guerre. S'étant emparé de tout le territoire en deçà de l'Euphrate,  
de la Cilicie, de la Pamphylie, de l'Ionie, de  
15 l'Hellespont, de la Thrace, et de toutes les forces armées  
de ces régions ainsi que d'éléphants indiens, et ayant assujetti  
tous les souverains régnant sur ces lieux, il franchit l'Euphrate  
et se rendit maître de la Mésopotamie, la Babylonie, la Susiane,  
la Perse, la Médie, et tout le reste du territoire jusqu'à la  
20 Bactriane ; ayant recueilli les objets de culte qui avaient été  
enlevés d'Égypte par les Perses, il les rapporta dans ce pays, ainsi que  
les autres trésors trouvés en ces lieux,  
et renvoya ses forces militaires par des canaux qui avaient été creusés...

COSMAS INDICOPLEUSTES, *Topographie chrétienne*, II. 58-59, p. 371-373.  
Traduction : Jérôme Wilgaux, université de Nantes, 2012.

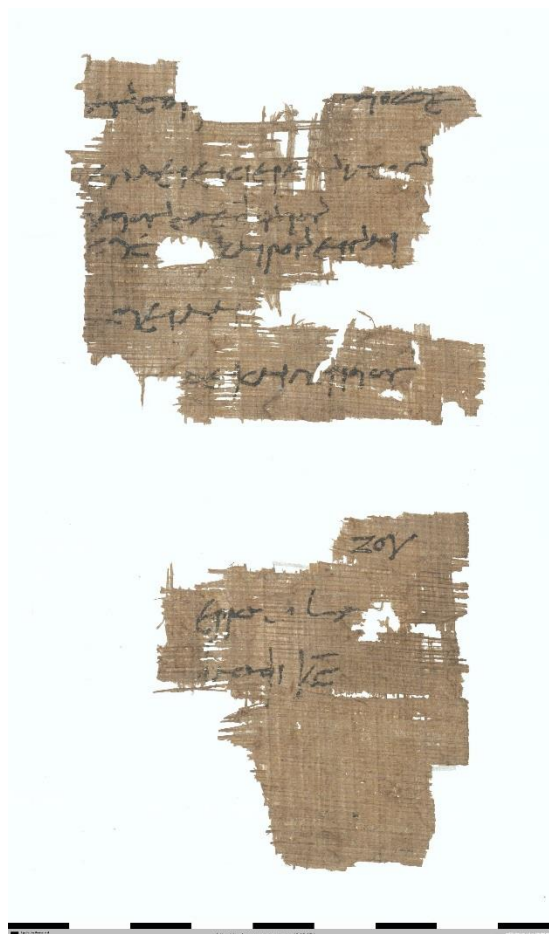
Provenance : village de Zula, Érythrée, près du port actuel de Massaoua, sur la côte de la mer rouge. C'est l'ancienne Adulis de l'Éthiopie antique, colonie fondée par Ptolémée II au débouché des routes commerciales venant du plateau éthiopien. C'est d'après le rapport du moine égyptien Cosmas Indicopleustes (VI<sup>e</sup> siècle de n. è.), que l'on connaît cette inscription, car l'originale est perdue. Ce marchand d'Alexandrie la rapporte dans son livre *Topographie chrétienne*, qu'il composa dans un monastère du Sinaï : « Au temps où j'étais dans ces parages, il y a quelque vingt cinq ans, au début du règne de Justin, empereur des Romains, Ellatzbaas, pour lors roi des Axoumites, sur le point d'aller en guerre contre les Himyarites au-delà (du golfe arabe) écrivit au gouverneur d'Adoulis de relever les inscriptions gravées sur le trône de Ptolémée et sur la stèle, et de les lui envoyer. Le gouverneur d'alors, un certain Asbâs, m'ayant fait venir, moi et un autre marchand nommé Ménas, devenu par la suite moine à Raithou et mort récemment, nous enjoignit d'y aller et de relever ces inscriptions. La copie une fois faite nous l'avons remise au gouverneur, gardant pour nous-même un double que j'insère à présent dans ce livre, comme une contribution à la connaissance des lieux, des habitants et des distances ». L'inscription est d'abord connue sous l'appellation de *Monumentum Adulitanum*. Elle est publiée en 1637 par le théologien Leo Allatius. Publication : OGIS 54.

Datation : entre 246 et 223

Description : l'inscription était placée sur un monument en pierre de basalte, matériau impérissable, derrière un trône de marbre blanc à l'entrée de la ville, pour perpétuer la mémoire d'une grande expédition en ces contrées. Elle a probablement été faite par un officier de l'armée lagide qui avait été envoyé là pour la chasse aux éléphants. Le texte fait référence aux succès militaires de Ptolémée III obtenus avec des éléphants éthiopiens, et indique que les Lagides capturèrent des éléphants dans l'armée séleucide, ce qui confirme le décret d'Alexandrie. Ainsi, à la fin du règne de Ptolémée III, l'armée lagide devait comprendre une éléphanterie mixte, composée d'éléphants indiens et africains.

➤ ANFRAY (F.), 1990, *Les anciens éthiopiens : siècles d'Histoire*, Paris.

# Lettre officielle, transport d'éléphants (BGU 10 1913)



- FrA  
 [-ca.?- ]αν σοι [- ca.9 -]τος δὲ  
 ἔπλει εἰς Ἱερὰ[ν] νῆσον [με-]  
 τὰ τῶν ἐλεφάντων  
 [ῶ]στε [νῦν] καιρὸν εἶναι  
 5 [ἀπ]ροστεῖλαι [-ca.?- ]  
 [. . . . .] δὲ καὶ π[ε]ρὶ τῶν
- FrB  
 [-ca.?- ἀσπά]ζου  
 ἔρρωσο (ἔτος) λ[ς(?)]  
 10 Φαῶφι κς
- FrA  
 [ ?]  
 A navigué jusqu' à Hiera Nêsos  
 avec les éléphants  
 dans la mesure où maintenant (?)  
 5 sont envoyées  
 [ ?]
- FrB  
 [formule de politesse ?]  
 l'an 37  
 10 Phaophi 27

© <http://berlpap.smb.museum/>

Traduction personnelle.

Provenance : nome Arsinoïte ou nome Herakleopolite, Fayoum.
Datation : 19 décembre 250.
Description : lettre d'un fonctionnaire à un subordonné (Kallistratos à Akestias ?). L'expéditeur demande de naviguer avec des éléphants de guerre en direction d'Hiera Nesos. D'après Lionel Casson, il y avait deux villages qui portaient le nom de Hiera Nêsos dans le Fayoum. Un dans la partie nord et l'autre dans la partie sud. Le plus au nord n'est pas très loin d'un bras du Bahr Yussuf. L'historien suggère que ce pouvait être une aire de stationnement pour les éléphants qui étaient acheminés par ce canal. En effet, selon lui, il y avait de bonnes raisons de les entreposer ici. De cet endroit, les éléphants auraient pu marcher jusqu'à Memphis, leur évitant de passer plus de temps à l'étroit des navires et leur fournissant un peu d'exercice (1993b, 258).

# Paiement d'une chaîne pour un éléphant (*P. Mich.* 1 115)



- 1 εἰς τὸν ἐλέφαντα ψα[ -ca.?-]  
ἔδωκ ἀργυ(ρίου) [ -ca.?- ]  
Κρίτωνι ἅς \ἀπέδω[κεν -ca.?- ]/ Δίωγι. . . [ -ca.?- ]  
[λό]γος
- 5 [ἀργ]υρικός.

Provenance : Philadelphia (Arsinoites), Fayoum.

Datation : milieu du III<sup>e</sup> siècle.

Description : « *Another hint of the presence of elephants in the Fayum (...) it is a fragment that mentions payment εἰς τὸν ἐλέφαντα ψα[. Perhaps ψάλιον is to be restored, i.e., the payment was for “a chain for the elephant » (CASSON 1993b, 258).*

## Rapport de corvées (*UPZ II 157*)

- |    |   |  |
|----|---|--|
| 1  | [- ca.9 - οί]κονόμοι τοῦ Περι Θήβας<br>[- ca.?- τόπ]ου παρὰ Νικολάου<br>[λόγος(?) τῶν τε]τελεσμένων ἔργων<br>[ἐν τῷ Περι Θή]βας τόπῳ εἰς τὸ ε (ἔτος).   | Chef de foyer autour de Thèbes<br>Avec Nikolaos<br>Le calcul des travaux accomplis<br>Dans la région autour de Thèbes depuis un an |
| 5  | [- ca.10 -]ος λογιζόμενα σώματα<br>[- ca.13 -]κῶι Απ<br>[- ca.?- ὄν ναύβι]α μ(υριάδες) \γ/ Βυ<br>[- ca.11 -]τως (ἄρουραι) ξ ναύβια ξ<br>[- ca.?- (γίνονται) ναύβια μ(υριάδες)] \γ/ Βυξ . (τούτων) | L'estimation des corps...  |
| 10 | [ὑπόλογος(?) τῶ]ν μὴ εἰωθότων<br>[- ca.9 - κα]τ' ἐνιαυτὸν<br>[- ca.11 -]. . ἰδυφίς, α<br>[τῶν πρὸς τῇ λ]ειτουργίαι<br>[τῶν ἐν τῇ Θήρ]αι τῶν ἐλεφάντων   | Pour les services publics<br>Pour les chasses aux éléphants  |
| 15 | [- ca.?- κυνηγῶν] ι<br>[τῶν σὺν Δημη(?)]τρίῳ α<br>[- ca.11 -] β (γίνονται) ιδ<br>[- ca.11 -]υ ράβδοφόροι λβ<br>[- ca.11 -]. τῶν χωματικῶν   | .....chassant  |
| 20 | [. . . . . ὠσαύ]τως ιβ (γίνονται) μδ  |  |

Traduction personnelle.

Provenance : Thèbes. Conservé au Louvre (Inv. n. 2338bis)
Datation : Juillet 241
Description :

# Lettre de Manrês aux chasseurs d'éléphants (*P. Petrie II 40a*)

<p>1 Μανρῆς Νεκτενίβι \Ἀτίβει/ Πετο[σίρει]          Ἀμφίτει Α. . . νει \ᾠρου/ Τεω. [ -ca.?- ]          Ἑριεῦτι Σονθώυτι(*) Πετ[ -ca.?- ]          Α. . . τι Πετεχῶντι Α. . . [ -ca.?- ]</p> <p>5 ᾠρωι Πακερευῆτι Ἱέρωνι [ -ca.?- ]          [ . . . ] . . . τοῖς τ' [ἄλλοις] πολίταις          πᾶσι χαίρειν. εἰ ἔρρωσθε          πάντες, καλῶς ἂν ἔχοι, [ύγι]αίνο-          [με]ν δὲ καὶ αὐτοί. παραγενόμε[νος]</p> <p>10 [ -ca.?- ]</p> <p>10 ἡμ[ῶν - ca.12 -]σιν          οἱ [ . . . . . ] . . κ. . . [ -ca.?- ]          μὴ οὖν ὀλιγοψυχήσητε,          ἀλλ' ἀνδρίζεσθε, ὀλίγος          γὰρ χρόνος ὑμῖν ἐστίν, ἐτοιμά-</p> <p>15 ζεται γὰρ ἡ διαδοχὴ          καὶ οἱ κ[υ]νηγοὶ ἐπιλελεγμένοι          εἰ[σὶ οἱ] μέλ[λο]ντες παραγενέσ-          θαι [με]τὰ τοῦ στρατηγοῦ.          παρέσται(*) δ[ὲ ὑμῖν] καὶ ἐξ Ἡ-</p> <p>20 ρῶων πόλε[ως πορ]εῖα(*)          συντόμως ἄγοντα . . πυρῶν          καὶ ἡ ἔλεφαντηγὸ[ς] ἢ ἐν Βερε-          νίκηι τέλος ἔχει καὶ αὐτὴ          [ -ca.?- ]          γράψατέ μοι, τί[ς παρ' ὑ]μῖν</p> <p>25 τιμὴ ἐγένετο τοῦ σίτου,          ἀφ' οὗ ἡ ἔλεφαντηγὸς κατε-          ποντίσθη καὶ περὶ ὑμῶ[ν]          ἐντείνεσθε, ἕως ἂν ὑγιαί-          νοντας ὑμᾶς ἴδωμεν.</p> <p>30 ἔρρω(σθε). (ἔτους) κδ          [Φαῶ]φ[ι] κ</p>	<p>1 Manrês à Necténibis, Atibis, Pétoisiris,          Amphitis, A..., fils d'Hôros, Teô...,          Hérieus, Son.ônis, Pét...,          A..., Pétéchôn, A...,</p> <p>5 Hôros, Pakéreus, Hiéron...          ... et à tous les autres concitoyens          Salut. Si tous vous vous portez bien          ce serait parfait ; nous aussi, nous sommes          en bonne santé. Étant présent...</p> <p>10</p> <p>Ne manquez donc pas de courage          mais agissez en hommes, car il vous reste peu          de temps (à servir),</p> <p>15 la relève, en effet, se prépare          et les chasseurs devant arriver          sont ceux qui sont sur le point de se joindre          au stratège.          Arriveront aussi pour vous d'Hé-</p> <p>20 rôonpolis, des cargaisons          conduites en très peu de temps... ayant pris feu,          et l'<i>elephantegos</i> à Bere-          nikê est achevé (construit) lui aussi</p> <p>écrivez-moi pour me dire quel est          25 le prix atteint par le blé chez vous          depuis que l'<i>elephantegos</i> a fait          naufrage ; et prenez soin de vous,          afin que nous puissions vous voir          en bonne santé.</p> <p>30 Portez-vous bien. An 24,          20<sup>e</sup> jour du mois de Phaôphi</p>
---	---

Traduction : NACHTERGAEL 1957, 107.

Provenance : Fayoum (CASSON 1993b). Conservé à la British Library de Londres (Pap. 582).
Datation : novembre/décembre 224 (CASSON 1993b).
Description : ce papyrus est une lettre de Manrês, destinée aux chasseurs d'éléphants établis dans les stations de chasse du sud.

- MURRAY 1967, 26.
- CASSON 1993b, 247-260.

## Ordre de paiement de solde aux chasseurs d'éléphants (*P. Eleph. 28*)



- Μνήσαρχος [Ἄντ]ιπάτρῳ χαίρειν. ἐπεστάλκαμεν  
Πανίσκῳ διαγράψαι ἀπὸ τῆς ἐν Ἀρσινόῃ τραπέζης  
Δημητρ[ί]ῳ γραμματεῖ τῶν δ[ι] Ἀνδρονίκου κυνηγῶν  
ὥστε τοῖς ἀναζευγνύουσι μετὰ Πειθολάου ἀνδράσι σλα  
5 ὀψώνιον ἀπὸ Ἀρτεμισίου ἕως Πανήμου μ(ηνῶν) γ (τάλαντα) β Αωξ,  
ἀνταναιρουμένου δὲ τοῦ προδοθέντος τοῖς προ-  
αποσταλεῖσιν \εἰς μ(ῆνα) Ἀρτεμ[ί]σιον/ (δραχμὰς) ξ τὰ λοιπὰ (τάλαντα) β Αω. συνχρημάτισ[ον]  
οὖν καθότι γέγραπται.  
ἔρρωσο. (ἔτους) κε Θωῦθ κα.  
10 (hand 2) Ἀπολλωνίδει· συνχρημάτισον καθότι γέγραπται.  
(hand 3) ἔρρωσο. (ἔτους) κε Θωῦθ κα.

- Mnesarchos to Antipatros, greeting. I have instructed  
Paniskos to pay from the bank in Arsinoe  
to Demetrios, the secretary of the hunters (hired) through Andronikos  
for the 231 men who set off with Peitholaos,  
5 their wages from Artemisios through Panemos, 3 months: 2 talents, 1, 860 dr.,  
Subtracting the advance payment for  
the month of Artemisios made to the advance guard, 60 dr., a balance of 2 talents, 1,800 dr.  
Carry this out therefore as has been written.  
Farewell. Year 25, Thouth 21.  
10 To Apollonides. Carry this out as has been written.  
Farewell. Year 25, Thouth 21.

Traduction: BAGNALL (R. S.) & DEROW (P.), édés., 2004, *The Hellenistic Period*, Oxford, p. 201-202.

Provenance : nome apollonopolite.

Datation : 7 novembre 223

Description : Claire Préaux indique qu'il s'agit d'un « ordre de paiement de solde semblable à ceux qui sont requis par les officiers payeurs de l'intendance militaire. L'argent, déboursé par

la banque d'Arsinoé du nome Apollonopolite, en Haute-Égypte, sera versé aux 231 chasseurs qui rentrent d'une expédition dirigée par le stratège Peitholaos. Le salaire de trois mois se monte à deux talents, dix-huit cent soixante drachmes, soit, par tête et par jour, quatre oboles. C'est le traitement d'un scribe de rang élevé, ou celui d'un officier qui sert en Égypte. [...] Michel Rostovtzeff, *Archiv*, 5 (1913, p. 181), a identifié le Peitholaos de notre lettre avec le Pytholaos de Strabon (XVII. 15) et montré ainsi que les κυνηγοὶ de notre texte sont des chasseurs d'éléphants. » (1939).

# Comptes de chasseurs d'éléphants (P. Petrie III 114)

Ἐπικράτης στρ[ατιωτι]κ(ός) μ̄ δὲ τῶν ἀπ[ὸ]  
 τοῦ κε[ ] ἀνασταμάτων  
 καὶ ἀνασταμάτων μ̄ τὸ μ[ὲν]  
 τεθνηκότων ἐν τῇ κ̄  
 5 καὶ τῶν ἀπὸ τῆς θ̄ τ[ῶν ἐλεφάντων].  
 Διονυσοκλῆς Δράκοντος [τῶν Πυθαγ-  
 γέλου καὶ Πτολεμαίου τοῦ α[ὐτοῦ]  
 [ἀνασταμάτων μ̄] ἐλεφ[άντων] γ̄ κ̄  
 | Α- ρμβ- ϛ̄ [·  
 10 ]ος τοῦ Τραγάσ[ου]  
 τῶν Πυθαγγέλου καὶ Πτολ[εμαίου]  
 [lacune de 2 lignes]  
 ἐτέων ἕως τοῦ κε[ ] ϛ̄ μ̄  
 15 τεθνηκότων ἐν τῇ κ̄  
 καὶ τῶν ἀπὸ τῆς θ̄ τῶν ἐλεφάντων  
 [βίον] τροφῆς ἀντὶ π̄ ϛ̄ ζ̄ κ̄ δ̄  
 | ρπβ- ιθ̄

**I.** Epikratès, solde, d'autre part, pour les années à partir de l'an XXV, en fonction des défenses d'éléphants et paiement des défenses des éléphants morts dans la κληρονομία et de celles qui proviennent de la chasse aux éléphants. **II.** Dionysoklès fils de Drakon, sous les ordres de Pythangelos et de Ptolemaios son fils, paiement des défenses d'éléphants de la κληρονομία (statères) d'argent 142, (drachmes) de cuivre... **III.** Jos fils de Tragasos, sous les ordres de Pythangelos et de Ptolemaios [lacune de 2 lignes] années jusqu'à l'an XXV, paiement des défenses des éléphants morts dans la κληρονομία et de celles qui proviennent de la chasse aux éléphants. Entretien correspondant à 7.224 artabes de blé, (statères d'argent) 182, (drachmes de cuivre) 19. An XXV, aubaine et paiement des défenses, d'une part, et de celles de la chasse aux éléphants...

Traduction : HEMMERDINGER 1970.

Provenance : Arsinoïtes (Gurob, Fayoum). Ce papyrus a été découvert par William Matthew Flinders Petrie durant l'hiver 1889 dans une nécropole, au nord de la ville de Gurob dans le Fayoum. Les papyrus trouvés dans cette nécropole avaient servi à faire des cartonnages de momies. Il est conservé au Trinity College, à Dublin.
--

Datation : règne de Ptolémée III. 223/222 ( <i>terminus post quem</i> )
---

Description :
---------------

➤ HEMMERDINGER (B.), 1970, « Comptes de chasseurs d'éléphants (P. Petrie III, 114) », *ArchPap*, v. 20.



# Lettre de Theophilos à Herakleides (P. Petrie II 20 IV)

(ἔτους) ε Φαώφι ιζ'  
Ἡρακλείδῃ οἰκονόμῳ παρὰ Θεοφίλου τοῦ παρ' Ἀντικλέους  
< τοῦ >

4 πρὸς τῆι ἐξαγωγῆι τοῦ βα(σιλικοῦ) σίτου τῶν δι' αὐτοῦ πλοίων.  
τοῦ ὑπάρχοντος λέμβου Ἀντικλεῖ ἐν τῶι βα(σιλικῶι) ὑποδοχίῳ  
ἀγ(ωγῆς) θ, ἐφ' οὗ κυ(βερνήτης) Πόρτις, ἀγγαρευθέντος ὑπὸ σοῦ  
ἐν Πτολε-  
μαίδι, ἴτῃ ι τοῦ αὐτοῦ μηνὸς/ συνέμειξά σοι ἐπὶ τοῦ Λαβυρίνθου  
ἴτῃ ια/ ἀξιῶν

8 ἀφείναι, [σροῦ] δὲ φήσαντος χρεῖαν αὐτοῦ εἶναι πρὸς  
τῆι καταγωγῆι ὥστε ἀπάγειν χόρτον τοῖς ἐν Μέμφει ἐλέφασιν/  
[καὶ ὅτι λυσιτελέστερον ἀπαλλά-  
ξει, πλείον γὰρ λήμψεται τοῦ τῶν σιτικῶν < ν > αὔλου  
παρὰ τῶν ἐργολαβηκότων],  
ἐμοῦ δὲ προσενεγκαμένου σοι

12 ἐπειδὴ ἐργολαβίας γεγενομένης περὶ τοῦ χόρτου καταγωγῆς  
τοῦ ἀποστελλομένου εἰς Μέμφιν ὥστε{τε} τοῖς ἐλέ[φ]ασιν  
σὺ ἀγγαρεύσας τὸν Ἀντικλέους λέμβον ἀγ(ωγῆς) θ ἐφ' οὗ  
[κυ(βερνήτης) Πόρ]τις  
παρέστηκας αὐτοῖς, ἀξιῶ σε εἰς σοι φαίνεται ἐπαναπέμπειν  
16 [τὸν Ἀντικλέους λέμβον τὰ] σιτικὰ τὰ συνχρησθ[έντα]

Year 5, Phaophi 17 (= 2 décembre 218)

To Herakleides, *oikonomos*, from Theophilos, of the office of Antikles who is in charge of the shipping out of the royal grain in the boats under his supervision. Because the *lembos* of Antikles in the royal dockyard, 900 (sc. artabs) burden and commanded by Portis, was requisitioned by you in Ptolemais on the 10th of this month (= 25 novembre 218), I contacted you in the Labyrinth on the 11th with the request that you release it, but you said that you had need of it for transportation downstream to deliver hay to the elephants in Memphis [*in erasure* : and (pointed out) that it will come out more profitably, for it will obtain more than the freightage of grain cargoes from the contractors], and I stated the case to you : since you, because there is a contract for the transportation downstream of the hay that is being sent to Memphis for the elephants, have requisitioned Antikles' *lembos*, 900 (sc. artabs) burden and commanded by Portis, and turned it over to them (sc. the contractors), I (now) ask of you, if you please, to send back Antikles' *lembos*

Traduction : CASSON 1993a, 89.

Provenance : nome arsinoïte (Fayoum).
Datation : 224-217 (CASSON 1993a, 87). Lionel Casson propose le 2 décembre 218 (CASSON 1993a, 89).
Description : Papyrus. Theophilos demande à Herakleides, pour le compte d'Antikles, de ramener le <i>lembos</i> qu'il a utilisé (pour ravitailler les écuries de Memphis en foin) à Ptolemais Hormos. Selon Lionel Casson, Herakleides avait dû répondre à une demande urgente du responsable des écuries de Memphis, étant confronté à l'arrivée soudaine de nombreux éléphants en préparatif de la quatrième guerre syrienne.

## Décret de Raphia



Stèle de Tel el-Maskhuta  
© COLE 2015, 52, fig. 2. 5.



Stèle de Memphis  
©

L'an cinq de Pachon, il quitta Péluse et se battit contre Antiochos près d'une ville nommée Raphia, près de la frontière d'Égypte, à l'est de Béthéléa et Psinûfer. Le 10 du même mois, il triompha de lui d'une façon grande et noble. (...) Il obligea Antiochos à abandonner son diadème et sa coiffure royale. Antiochos s'enfuit avec son escorte –ceux qui restaient auprès de lui étant peu nombreux- d'une façon lamentable et triste, après sa défaite. (...) Tout ce qu'il laissa derrière lui fut enlevé comme butin. Il ne put regagner sa patrie qu'avec peine, profondément attristé dans son cœur. Alors le roi (Ptolémée) prit comme butin un grand nombre d'hommes et tous les éléphants.

Provenance : Le texte a survécu dans trois copies : une stèle de Tell el-Maskhouta (Pithôm/Héroonpolis), une autre de Memphis, et enfin une autre de Tod. La stèle de Tell el-Maskhouta a été découverte en 1923 par des villageois. La stèle de Memphis est conservée au musée du Caire (Cat. Gén. 31088)
--

Datation : 15 novembre 217, lors d'un synode des prêtres égyptiens réunis à Memphis.
--

Description : le décret de Raphia célèbre la victoire de Ptolémée IV sur le roi séleucide Antiochos III le 22 juin 217. Il s'agit d'une stèle trilingue, le texte étant donc écrit en grec, démotique et hiéroglyphes. C'est la version démotique qui nous indique la capture de tous les éléphants, la version grecque présentant une lacune à cet endroit.
--

- COLE (E. C. C.), 2015, *Interpretation and Authority: The Social Functions of Translation in Ancient Egypt*, Los Angeles, 51-52. [thèse de doctorat de l'université de Californie, dirigée par Jacco Dieleman]

# Dédicace pour les éléphants, temple d'Isis, Philae

1 [Ἴσιδ]ι Σαράπιδι Ἄρποχρ[ά]τη[ι]  
[Ἀ]μμωνι θεοῖς Σωτήρσιν ὑπὲρ  
[τ]ῆς τῶν ἐλεφάντων σωτηρίας

---

1 À Isis, à Sarapis, à Harpocrate,  
à Ammon, dieux sauveurs,  
pour le salut des éléphants

Références, datation, commentaire : seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle. Règne de Ptolémée IV ? Fin 217 (BRICAULT 1999, 340). L'inscription a été découverte lors des travaux de transfert du sanctuaire sur l'île voisine.

➤ BERNAND 1989, n. 309.

## Bon pour des rations d'eau destinées à Lichas et à ses troupes, Abbad

Bon 1 (Inv. 78) :

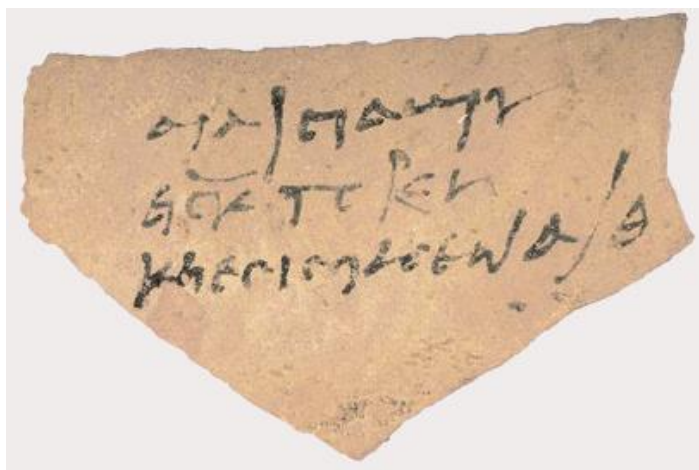
Τέωι εἰς μαχίμους (πενταρούρους) ρκ κερ(άμια) ιβ καὶ αὐτῶι α, (γίνεται) ιγ.

« À Téôs, pour 120 machimoi à 5 aroures, 12 amphores et, pour lui-même, 1, total : 13. »

Bon 2 (Inv. 133) :

διὰ Ἰσιδώρου εἰς κυ(νηγούς) π κερ(άμια) η καὶ ἐπὶ στάσεων α, (γίνεται) θ.

« Par l'intermédiaire d'Isidôros, pour 80 chasseurs : 8 amphores, et, pour le responsable des cantonnements, 1, au total : 9. »



CUVIGNY 2017a, fig. 2 (inv. n. 133)

© BÜLOW-JACOBSEN

Bon 3 (Inv. 102) : (très effacé)

Ἄγρε εἰς κυ(νηγούς) κερ(άμια)

Bon 4 (Inv. 1) :

μισθοφόροις διὰ Χρυσογόνου ρξ κερ(άμια) ις.

« Pour les mercenaires, par l'intermédiaire de Chrysogonos, (au nombre de) 160 : 16 amphores. »

Bon 5 (Inv. 142) :

Ψιττακ 1-2 ε ρ δι' Ἀρμάιος ὕδατος κερ(άμια) ι.

« Pour Psittakès?, pour 100 (hommes) (ou : Pour 100 oiseleurs?), par l'intermédiaire d'Harmais : 10 amphores d'eau. »

Bon 6 (Inv. 103) :

Ἀπολλωνίωι γραμματεῖ δυνάμεως ὕδατος κερ(άμιον) α.

« Pour Apollônios, secrétaire de (la?) troupe, 1 amphore d'eau ». »

Bon 7 (Inv. 104) :

Ἀπολλωνίωι Φιλίσκου δι ε ὕδατος κερ(άμιον) α.

« Pour Apollônios fils de Philiskos ... 1 amphore d'eau. »

Bon 8 (Inv. 80) :

τοῖς Πύρρου δι' Εὐφραίου ι κερ(άμιον) α.



« Pour les hommes de Pyrrhos, par l'intermédiaire d'Euphraios, (au nombre de) 10 : 1 amphore. »

Bon 9 (Inv. 105) :

ὀδηγοῖς ὕδατος κερ(άμιον) α.

« Pour les guides, 1 amphore d'eau. »

Bon 10 (Inv. 76) :

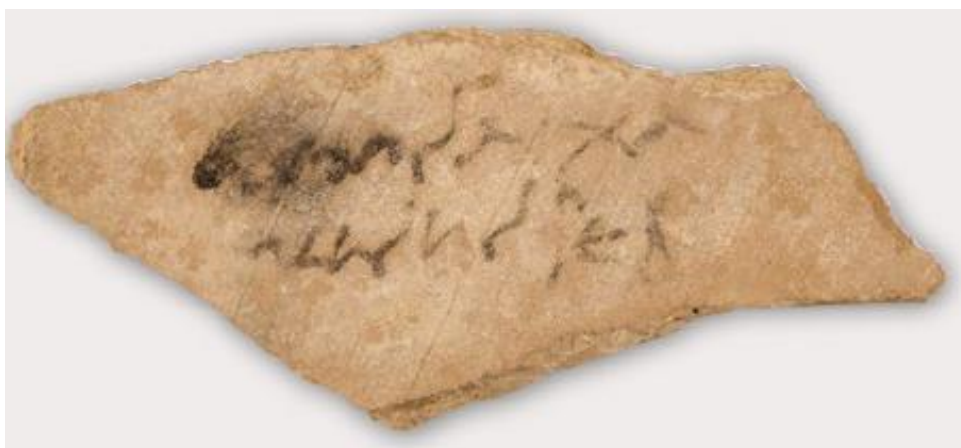
ὀνηλάταις ἀμάξης ὕδατος κερ(άμιον) α.

« Pour les âniers d'un char, 1 amphore d'eau. »

Bon 11 (Inv. 77) :

εἰς τὴν Λιχα σκηνηὴν κερ(άμια) β.

« Pour la tente de Lichas, 2 amphores. »



CUVIGNY 2017a, fig. 11 (inv. n. 77) © BÜLOW-JACOBSEN

Bon 12 (Inv. 79) : (tesson en partie effacé)

Χρήσμοι ὕδατος κερ(άμιον) α.

Bon 13 (Inv. 81) : (ostrakon incomplet)

Ψ...[.]νε..( )

ὕδατος κερ(άμιον) α.

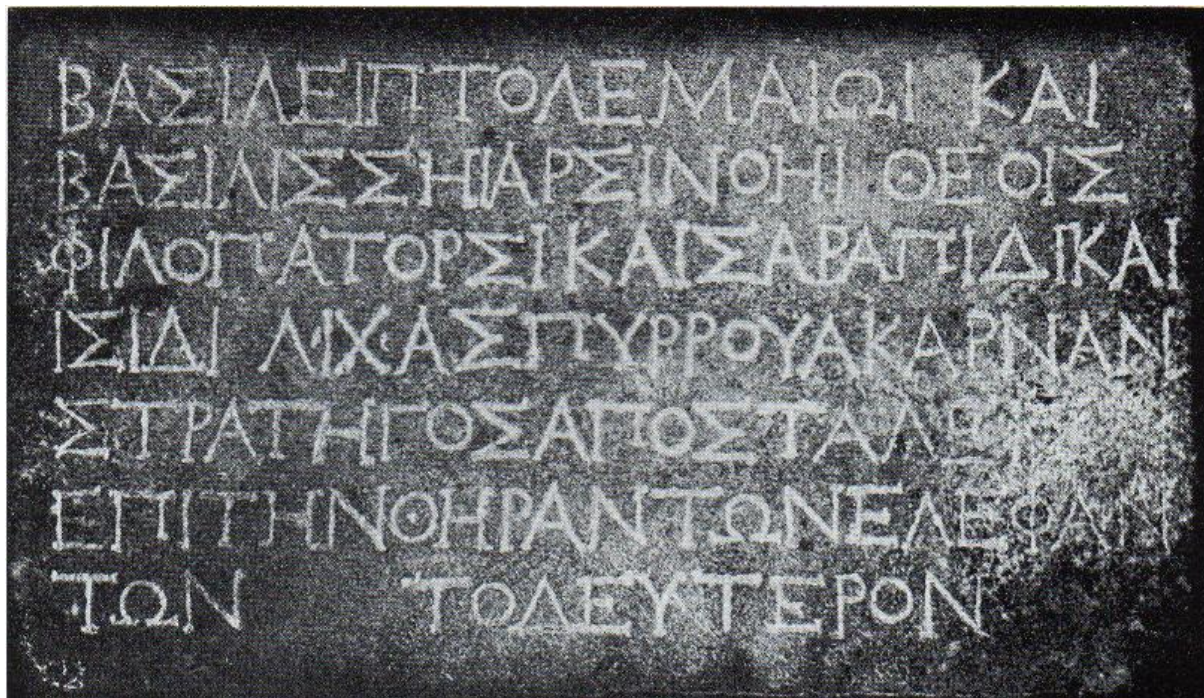
Traduction : H el ene Cuvigny

Provenance : ostraca retrouv�es en janvier 2017 � Abbad, premier fortin sur la route situ�e entre Apollonopolis Magna et Berenik�e, lors des fouilles dirig�es par B�erang�ere Redon (CNRS-Hisoma) et Thomas Faucher (CNRS-Iramat).
---

Datation : c. 240-210.
------------------------

Description : Ces ostraca sont des bons pour des rations d'eau. H�el�ene Cuvigny a identifi�e le personnage nomm�e Lichas, sur le onzi�eme bon, au stat�ege pr�epos�e � la chasse aux �l�ephants mentionn�e par Strabon et dans les d�edicaces mises en page suivante (2017a, 112). Elle a �galement suppos�e que les treize tessons soient tous � situer lors du passage du corps exp�ditionnaire de Lichas (2017a, 114). Cependant, aucun �l�ement ne permet de savoir si les chasseurs �taient en partance ou de retour de la chasse aux �l�ephants (2017a, 114).
--

## Dédicaces de Lichas, Apollonopolis Magna

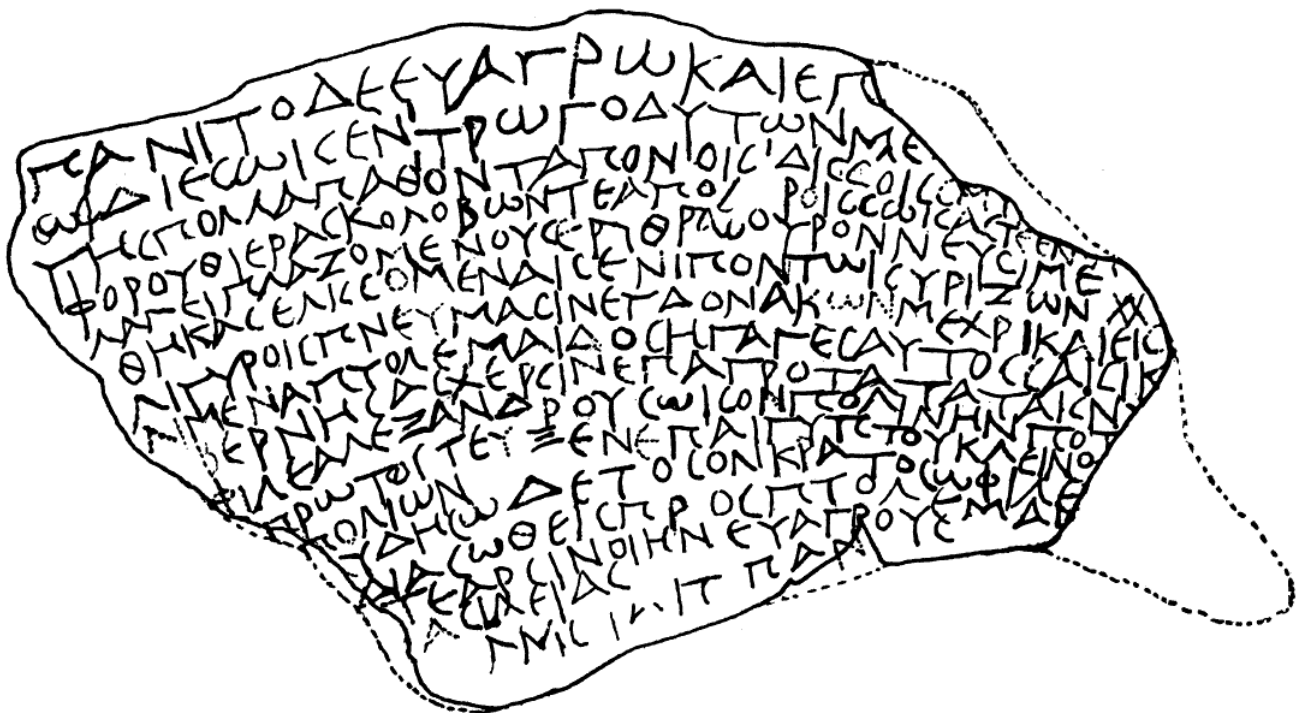


© HERBERT 1972.

- |   |   |  |
|---|---|--|
| 1 | βασιλεῖ Πτολεμαίωι<br>καὶ βασιλίσσηι Ἀρσινόηι, θεοῖς<br>Φιλοπάτορσι, καὶ Σαράπιδι καὶ<br>Ἴσιδι Λίχας Πύρρου Ἀκαρνάν,<br>στρατηγὸς ἀποσταλεῖς<br>ἐπὶ τὴν θήραν τῶν ἐλεφάν-<br>των {vacat} τὸ δεύτερον. | Au roi Ptolémée (IV)<br>et à la reine Arsinoé (III), dieux<br>Philopators, à Sarapis et<br>à Isis, Lichas, fils de Pyrrhos, Acarnanien,<br>envoyé comme stratège préposé<br>à la chasse aux éléphants,<br>pour la deuxième fois.     |
| 1 | [βασιλεῖ Πτολ]εμαίωι καὶ<br>[βασιλίσσηι Ἀρ]σινόηι, θεοῖς<br>[Φιλοπάτορσι, κ]αὶ Διονύσωι<br>[καὶ Πανί(?) Λίχας] Πύρρου Ἀκαρνάν   | Au roi Ptolémée (IV) et<br>à la reine Arsinoé (III), dieux<br>Philopators, à Dionysos<br>et à Pan (?), Lichas, fils de Pyrrhos, Acarnanien,<br>envoyé comme stratège préposé<br>à la chasse aux éléphants,<br>pour la deuxième fois. |
| 5 | [στρατηγὸς ἀ]ποσταλεῖς<br>[ἐπὶ τὴν θήραν] τῶν ἐλεφάν-<br>[των τὸ δ]εύτερον.   |  |

Références, datation, commentaire : les deux stèles sont en basalte. La version avec les dieux égyptiens (BERNAND 1977, n. 77) est conservée au Brooklyn Museum de New-York (Acc. n° 16.89) et celle avec les dieux grecs (BERNAND 1977, n. 84) au musée de l'Ermitage (SB IV. 7306). Les deux peuvent être datées entre le mariage des souverains (vers 220) et la naissance de Ptolémée V (210), car ce dernier n'apparaît pas au rang des bénéficiaires de la dédicace (CUVIGNY 2017a, 113).

## Dédicace d'un chasseur à Pan, Paneion d'El-Kanaïs ?



© HOUSEHOLDER et PRAKKEN 1945, pl. II.



Πανὶ τόδε εὐάγρω καὶ ἐπ[ηκό]ωι ὃς δῖέσωισεν  
 Τρωγοδυτῶν με [ἐκ] γῆς πολλὰ παθόντα πόνοις  
 δισσοῖς Σ[μυρνο]φόρου θ' ἱερᾶς Κολοβῶν τε ἀπὸ λ.ρ.ῖσ  
 σώισας [τε ἐν πε]λάγει πλαζομένους ἐρυθρ. .  
 5 οὔρον νευσὶ μεθῆκας ἐλισσ[ομ]έναις ἐνὶ πόντῳ,  
 συρίζων λιγυροῖς πνεύμασιν ἐγ δονάκ[ων]  
 μέχρι καὶ εἰ[s λιμ]ένα Πτολεμαῖδος ἡγαγες αὐτὸς  
 σαῖσι [κυβε]ρνήσας χε[ρ]σὶ[ν ἐ]παγρο{τ.}τάταις.  
 ν[ῦν, φί]λε, 'Αλεξάνδρου [σ]ῶισον πόλιν ἣν προ[τε] πρώτος  
 10 τε[ῦ]ξ[ε]γ [ἐ]π' Αἰγύπτου κλεινο[τάτην] π[ο]λίω,ν,  
 [α]ὔδῃ[σω] δ[έ] τὸ σὸν κράτος, ᾧ [φ]ίλε [Πάν, δ]ιασω[θ]εῖς  
 πρὸς Πτολεμαῖ[ον] (ν) — — ν ν τ]ε 'Αρσινόην.  
 εὐάγρους [νν — νν — νν — βα]σιλείας  
 . . α . . ρ . αιτ . παν [— νν — νν —].

(I dedicate) this to Pan, helper in the hunt, propitious one, for bringing me safely from the land of the Trogodytes, where I suffered many hardships during two enterprises, from the holy Myrrh-land and the Colobi. And you saved (us) as we wandered on the [Red ?] Sea, by sending a fair wind to our ships when they were drifting around in the sea, piping with shrill blasts from your reeds ; until at last you brought us yourself into the harbor of Ptolemaïs, piloting us with the sure grasp of your hunter's hands. Now, O friendly god, save the city of Alexander, most famous of cities, which he long ago founded on the coast of Egypt, and I will proclaim your power, dear Pan, when I come through safely to Ptolem[y] and ... Arsinoe. ...

Traduction : HOUSEHOLDER et PRAKKEN 1945, 110.

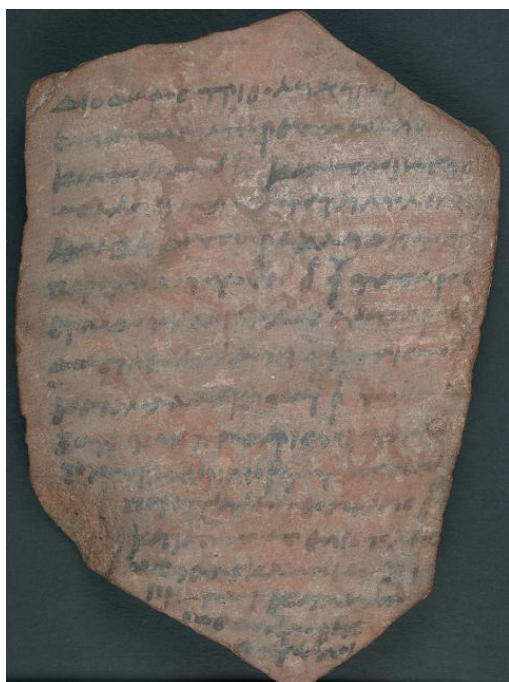
Provenance : inconnue. Cet ostracon a été retrouvé à New-York dans la collection privée du Professeur Casper J. Kraemer Jr. (Université de New-York). Selon Fred W. Householder et Donald W. Prakken, cet ostracon a pu provenir du Paneion d'El-Kanaïs puisque son auteur s'adresse à Pan (1945, 108 ; 115).

Datation : entre 217 et 203 (HOUSEHOLDER et PRAKKEN 1945, 116)

Description : ostracon en vers élégiaques. Pour Fred W. Householder, Donald W. Prakken, Jeanne et Louis Robert, l'auteur de ce graffiti est sans doute un stratège préposé à la chasse aux éléphants (HOUSEHOLDER et PRAKKEN 1945, 108 ; ROBERT et ROBERT 1949, 158).

- ROBERT (J.) et ROBERT (L.), 1949, « Bulletin épigraphique », *REG*, n. 62, p. 158-159, n. 228.
- NACHTERGAEL 1957, 71-72.

## Bordereau d'envoi d'un sac de courrier (*O. Osloënsia 2 11*)



© <http://papyri.info>

Διόδωρος Τριβόλωι χαίρειν.  
 ἐπειδὴ μεταπορευόμεθα εἰς  
 Κόπτον μετὰ τῶν κα(μήλων) ποιήσεις,  
 ὡς ἂν παραγένωνται αἱ Πτολεμαίου  
 5 ἄμαξαι, δοὺς Ἡρακλείδει τῷ  
 παρ' Ἑρμοδότου οἷ ἐν Βε(ρενίκῃ) φυ(λακίτου) τὰς πρὸς  
 Ἑρμοδότον ἐπιστολάς, ἐν αἷς πρὸς  
 Δωσίθεον τὸν ἀρχιφυ(λακίτην) κυλιστόν,  
 ———  
 καὶ Ἀπολλωνίω τῷ φυ(λακίτη) τῶν ἀμα-  
 10 ξῶν τὴν πρὸς Ἀριστόβουλον  
 τὸν παρὰ Χαριμόρτου ἐπιστο[λήν,]  
 περὶ ὧν ἀνελάβομεν εἰς Βε(ρενίκην)  
 καὶ τὰς ἄλλας ἐπιστολάς  
 ὥστε Ἀσκληπιάδει καὶ  
 15 Πριάμωι· καὶ μὴ ἄλλως <ποιήσης>  
 ὡς δ' ἂν λάβη<ι>ς  
 γράψον μοι

Diodôros à Tribolos, salut. Comme nous nous transportons à Koptos avec les chameaux, tu feras bien, dès que se présenteront les chars de Ptolemaios, de donner à Hêracleidès l'agent d'Hermodotos, garde à Bérénice, les lettres destinées à Hermodotos, parmi lesquelles se trouve un rouleau destiné à Dôsitheos le garde en chef ; et (tu donneras) à Apollônios, le garde<sup>7</sup> des chars, la lettre destinée à Aristoboulos l'agent de Charimortos concernant ce que nous avons reçu pour Bérénice, ainsi que les autres lettres adressées à Asklepiadès et à Priamos. (N'agis) pas autrement. Et dès réception (du courrier), écris-moi.

Traduction : Hélène Cuvigny

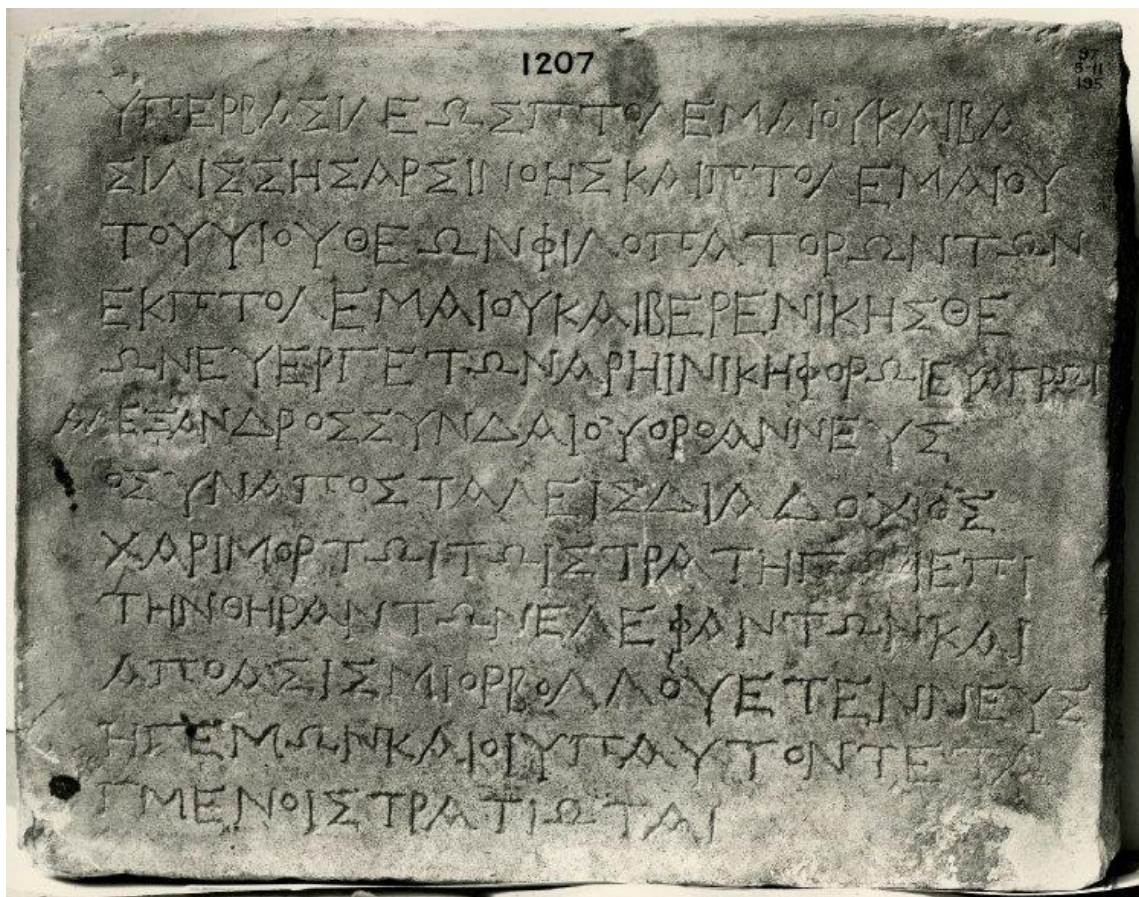
Provenance : cet ostracon a été acheté en 1910 auprès d'un antiquaire de Medamûd (nord-est de Louxor). Nous ne connaissons pas sa provenance. Pour Hélène Cuvigny, son origine est sans doute à trouver dans l'un des sites ptolémaïques s'égrénant sur la route située entre Berenikê et Apollonopolis Magna : Abbâd, al-Kanâyis et Abû Rahal.

Datation: fin III<sup>e</sup> siècle

Description : ostracon de terre-cuite. Pour Hélène Cuvigny, « l'ostracon est un bordereau d'envoi joint à un sac de courrier qui aurait dû être transporté avec la caravane de chameaux de Diodôros, mais celle-ci ayant changé de destination, Diodôros envoie le sac postal à son correspondant, avec ordre de répartir le courrier entre deux personnes qui arriveront avec des chars et remettront les plis à leurs destinataires ». Étant donné que Diodoros s'apprête à partir pour Koptos, les porteurs de courrier n'assurent pas la liaison entre cette cité et Berenikê, comme l'avait suggéré Georges Nachtergaele (1957, 102), mais celle entre le lieu de départ de l'auteur et Berenikê. Hélène Cuvigny ajoute cette remarque : « Il reste curieux que ces lettres n'aient pas été confiées aux βυβλιαφόροι qui, stationnés dans les σταθμοί, assuraient de relais en relais la transmission du courrier officiel, selon un système mis en évidence par les ostraca de Bi'r Samût ».

➤ CUVIGNY 2017c, 434-436, n. 47.

## Dédicace d'Alexandros et Apoasis (OGIS 86)



© <http://www.britishmuseum.org/>

- 1 ὑπὲρ βασιλέως Πτολεμαίου καὶ βα-  
σιλίσης Ἀρσινόης καὶ Πτολεμαίου  
τοῦ υἱοῦ, θεῶν Φιλοπατόρων, τῶν  
ἐκ Πτολεμαίου καὶ Βερενίκης θε-  
5 ὤν Εὐεργετῶν, Ἄρηι Νικηφόρῳ Εὐάγρῳ  
Ἀλέξανδρῳ Συνδαίου Ὀροαννεύς,  
ὁ συναποσταλεὶς διάδοχος  
Χαριμόρτῳ τῷ στρατηγῷ ἐπὶ  
τὴν θήραν τῶν ἐλεφάντων, καὶ  
10 Ἀπόασι Μιορβόλλου Ἐτεννεὺς  
ἡγεμῶν καὶ οἱ ὑπ' αὐτὸν τετα-  
γμένοι στρατιῶται.

Pour le roi Ptolémée (IV) et la reine Arsinoé (III),  
et pour Ptolémée  
fils des dieux Philopators,  
nés de Ptolémée (III) et de Bérénice (II), dieux  
Evergètes, à Arès Qui-apporte-la-victoire et Qui-  
favorise-la-chasse, Alexandros, fils de Syndaios,  
d'Oroanna, envoyé comme compagnon et  
remplaçant de Charimortos, stratège préposé à  
la chasse aux éléphants, et  
Apoasis, fils de Miorbollos, d'Étenna,  
commandant, ainsi que les soldats placés sous ses  
ordres (ont fait cette dédicace).

Références, datation, commentaire : stèle de marbre blanc de provenance inconnue, conservée au British Museum. Datée de la fin du III<sup>e</sup> siècle (209 – 204)

- ROBERT (L.), 1946, « Villes de Carie et d'Ionie dans la liste des Théorodques de Delphes », *BCH*, n. 70, p. 521-523.
- BERNAND 1977, 246-252, n. 85 ; pl. 69.



## Graffites du Memnonion d'Abydos



ΛΥΚΑΝΔΡΟΣ  
ΑΤΩΤΑΙ  
ΑΓΛΥΤΛΙ  
ΕΙΡΕΣΤΩΝ  
ΕΛΦΑΝΤΩΝ

Λύκανδρος  
[στρ]ατ[ι]ώται  
ἀπὸ τῆς  
θήρας τῶν  
ἐλεφάντων {ἐλεφάντων}.

Lykandros  
officier  
à la  
chasse aux  
éléphants.

ΣΑΤΥΡΟΣ  
ΠΡΩΤΟΜΑΧΟΣ  
ΤΑΡΟΥΛΑΣ  
ΣΩΘΗΤΗΣ  
ΠΡΟΣΤΟΝΣΑΡΑ  
ΡΙΝ

Satyros,  
Protomachos,  
Taroulas,  
Revenus sains et saufs, À Sara  
pis

Datation : seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle (?)

➤ PERDRIZET (P.), LEFEBVRE (G.), 1919, *Les Graffites grecs du Memnonion d'Abydos*, Nancy, n. 91 et 93.

## Fragments d'un crâne et d'une molaire d'éléphant, Berenikê



© S. E. Sidebotham

Provenance : Berenikê
Datation : III <sup>e</sup> siècle.
Description : ces fragments de crâne d'éléphants ont été trouvés dans la forteresse qui protégeait le port d'éventuelles menaces venant de l'arrière-pays. Ils se trouvaient dans une décharge avec des statuettes de terre-cuite et des monnaies.

➤ WOŹNIAK, RAĐKOWSKA 2018, 1.

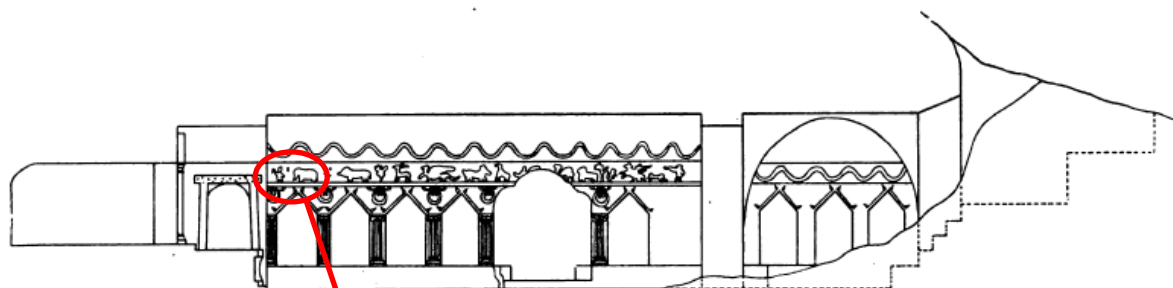
## Monnaies lagides



<p><b>1. Tétradrachme d'argent</b> © DAHMEN 2007, pl. 4, 1-4. Tête d'Alexandre coiffé des <i>exuviae elephantis</i> ; Zeus trônant. Datation : de 322 à 319 (cf. ZERVOS 1967, 14). Pour R. Hadley et Paul Goukowsky, l'arrivée en Égypte de la dépouille d'Alexandre, au printemps 321, est le seul évènement susceptible d'expliquer l'initiative de cette émission (HADLEY 1964 ; GOUKOWSKY 1969, 331, n. 2).</p>
<p><b>2. Tétradrachme d'argent</b> © GODDIO 2006, 192, n. 440. Tête d'Alexandre coiffé des <i>exuviae elephantis</i> et portant l'<i>aegis</i> autour du cou/ ΑΛΕΞΑΝΔΡΟ[Υ] ; Athéna Alkidemos tournée vers la droite, tenant une lance dans sa main droite et un bouclier dans sa main gauche. Dans le champ à droite se tient un aigle. Provenance : ? Un exemplaire de ce type est conservé au Louvre. Atelier : Alexandrie. Diamètre : 2,7 cm. Datation : à partir de 315-314 Cf. ZERVOS 1967, 14-15 ; GODDIO 2006, 192.</p>
<p><b>3. Statère d'or</b> © GODDIO 2006, 54, n. 428 ; 447, n. 428. Tête de Ptolémée couronné d'un diadème et portant l'<i>aegis</i> autour du cou/ ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ ; Alexandre le Grand tenant la foudre et le sceptre et conduisant un quadrigé tiré par quatre éléphants. Provenance : Cyrène. L'exemplaire mis en photo ici est conservé au musée des Antiquités de la Bibliotheca Alexandrina, à Alexandrie (SCA 284). Atelier : Diamètre : 1,74 cm. Poids : 7,14 g. Datation : d'après le catalogue d'exposition de F. Goddio, elle daterait des années 310-306 av. n. è. Néanmoins, la légende ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ (roi Ptolémée) indique que les monnaies de ce type ont été frappées après l'établissement de la monarchie lagide, en 306. L'association entre Ptolémée I<sup>er</sup> et le quadrigé d'éléphants conduit par Alexandre démontre la prétention du roi à se positionner en héritier unique du conquérant. Cf. GODDIO 2006, 54 ; 447.</p>
<p><b>4. Monnaie de bronze</b> © SIMONIN 2011, 14. (rapport de stage d'un étudiant de master) Tête d'Alexandre coiffé des <i>exuviae elephantis</i>/ ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ ; aigle regardant vers la gauche, sur un éclair. Poids : 11,24 g. Datation : ce modèle aurait été émis sous les règnes de Philadelphe, Evergète, Philopator, Épiphane et Physcon. Celui mis en photo ici, qui provient de la Bibliothèque Universitaire Nationale de Strasbourg (IX.49.C8), est daté des premières années du règne de Philadelphe.</p>



## Peinture de la tombe du Sidonien, Marissa, Idumée



TOMB I—Through E D A, looking South.

Mur sud de la tombe

© C. Raad, dans PETERS et THIERSCH 1905, 17.



Éléphant sur le mur sud de la tombe

© C. Raad, dans PETERS et THIERSCH 1905, pl. X.

Situation : Marissa (Μαρισά), Idumée (aujourd'hui Marêshah, Israël). Marissa devient une ville importante à partir du règne de Ptolémée II Philadelphe. De nombreuses monnaies lagides furent retrouvées sur le site dont 84 (50%) sont issues des règnes de Ptolémée II et Ptolémée III. Selon Jean Trinquier et Amos Kloner, la ville de Marissa eut un rôle dans la diffusion de la culture hellénistique d'Alexandrie sur les élites hellénisées de la cité grâce à ses liens avec l'Égypte lagide. Quelques années après la bataille de Raphia, l'Idumée passe sous domination séleucide. À l'époque hasmonéenne, Marissa sert de base aux Grecs contre les troupes de Judas Maccabée. Elle fait partie du dispositif militaire des Séleucides au sud-ouest de la Judée contre Jérusalem.

Datation : seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle (TRINQUIER 2002, 885) : dernier quart du III<sup>e</sup> siècle (MEYBOOM 1995, 44)

Description : Il s'agit d'une tombe pour les habitants grecs. Celle-ci est celle d'Apollophane, dont l'épithèque nous apprend qu'il fut « à la tête des Sidoniens de Marissa pendant trente trois ans ». Cette épithèque permet ainsi de mettre la tombe en relation avec la colonie sidonienne qui s'implanta à Marissa, sans doute au cours du III<sup>e</sup> siècle, à l'époque où la région était contrôlée par les Lagides. L'éléphant n'est qu'un extrait du bestiaire qui ornait les murs de la tombe. En réalité, ces peintures sont des recouvrements modernes d'anciens modèles aujourd'hui effacés. L'éléphant appartient à l'espèce de Savane en raison de la courbure concave de son dos. Il est recouvert d'un large tissu. À sa gauche apparaît une figure noire, dont seul le bras n'est pas effacé. Il pourrait s'agir du cornac de l'éléphant. Le terme Αἰθιοπία est inscrit au-dessus de celui-ci, ce qui renforce l'hypothèse d'une origine africaine de l'éléphant. Le peintre devait bien connaître les éléphants pour les reproduire si précisément. Soit il a voyagé en Égypte, soit des éléphants étaient présents dans la région lorsque celle-ci était sous domination lagide. Le décor de la tombe témoigne de cette influence alexandrine évoquée par les historiens. Pour Paul G. P. Meyboom, la frise de Marissa représente une expédition de chasse des Ptolémées en Érythrée (1995, 46 ; 49).

- KLONER (A.), 2003, Maresha excavations final report I: subterranean complexes 21, 44, 70, *IAA*, 17, Jérusalem.
- KLONER (A.), 2008, « Maresha in the reign of Ptolemy II Philadelphus », dans MCKECHNIE (P.) & GUILLAUME (P.), éd., *Ptolemy II Philadelphus and his world, Mnemosyne Supplements History and Archaeology of Classical Antiquity*, 300, Leyde.



## Fragment d'un vase en faïence (guerrier contre éléphant), Alexandrie



© Archives CEA, A. Lecler, dans NENNA et SEIF EL-DIN 2000, pl. 56, fig. 368.



© REINACH 1913, 197, fig. 12.

Provenance : ce fragment a été trouvé en 1904 dans la nécropole de Sciatbi, à Alexandrie, mais il est certainement issu d'un atelier de Memphis (LUNSINGH SCHEURLEER 1979, 101). Il est aujourd'hui conservé au musée gréco-romain d'Alexandrie (Inv. n. 5572).

Datation : selon Fernand Courby et Piotr Bienkowski, ce fragment remonterait à la première moitié, voire au milieu du III<sup>e</sup> siècle. Pour Robert A. Lunsingh Scheurleer, la production de cette faïence est à dater entre le dernier quart du IV<sup>e</sup> siècle et le début du II<sup>e</sup> siècle (1979, 101).

Description : fragment en faïence, 9 cm de haut et 8 cm de large. Il proviendrait de la panse d'un vase globulaire à reliefs (Adolphe Reinach ; R. A. Lunsingh Scheurleer). Le fond est de couleur bleu azur et les figures ont une teinte nacré. Pour Robert A. Lunsingh Scheurleer, l'éléphant et le guerrier sont le résultat d'une incision technique sur le vase, là où les figures disparues situées au dessous étaient des appliques. À gauche est représenté l'arrière d'un cheval. Au centre figure un guerrier brandissant une épée de sa main droite, et se protégeant avec un bouclier de sa main gauche. À droite, un éléphant africain équipé d'un tapis de selle frangé et décoré d'un quadrillage attaque le guerrier. Adolphe Reinach, Fernand Courby et Piotr Bienkowski voyaient dans cette scène une représentation de la bataille que livra Antiochos aux Galates. C'est à partir de cette hypothèse qu'ils ont déterminé la datation de cet objet. Robert A. Lunsingh Scheurleer, suivi par Marie-Dominique Nenna et Mervat Seif El-Din, réfute cette hypothèse. Il met en doute l'origine galate du guerrier malgré la forme oblongue caractéristique du bouclier. Cette forme ovale proviendrait plutôt de l'angle de vue choisi par l'artisan. Il conclut que cette scène représente une bataille victorieuse de l'armée lagide.

- BIENKOWSKI 1912, 55-56.
- BRECCIA 1912, 187-188, n. 614, fig. 120 (v. 1) ; pl. LXXX, n. 273 (v. 2).
- REINACH 1913, 173-202.
- COURBY 1922, 503-504 ; fig. 108.
- BIENKOWSKI 1927, 146-147 ; 149.
- LUNSINGH SCHEURLEER 1979, 100-101.
- NENNA et SEIF EL-DIN 2000, 89.

## Fragment d'un vase en faïence (guerrier contre éléphant), Memphis



© Branko van Oppen (CC BY)

© LUNSINGH SCHEURLEER 1979, 107, fig. 2.

Provenance : Le baron Von Bissing a acheté ce fragment en Égypte. Il est conservé au musée Allard Pierson, à Amsterdam (Inv. n. 7614). Pour Robert A. Lunsingh Scheurleer, le fragment appartient au groupe de faïence provenant de la région de Memphis (1979, 101).

Datation : pour Robert A. Lunsingh Scheurleer, la production de cette faïence est à dater entre le dernier quart du IV<sup>e</sup> siècle et le début du II<sup>e</sup> siècle (1979, 101).

Description : fragment en faïence de 5,43 cm de hauteur pour 5,27 cm de large. Faïence de couleur jaunâtre. Il s'agit d'un fragment de la panse d'un vase. Robert A. Lunsingh Scheurleer a supposé qu'il serait une partie d'une hydrie (1979, 103). Le décor provient d'une technique d'incision et non d'applications ajoutées par la suite. Entre les deux bandes décoratives, un éléphant d'Afrique est représenté (Robert A. Lunsingh Scheurleer). Il attaque un guerrier dont le bouclier et la jambe droite ont été préservés. Bien que la forme ovale du bouclier suggère que le guerrier est un Galate, il faut plutôt y voir la conséquence de l'angle de vue choisi par l'artisan (Robert A. Lunsingh Scheurleer). L'éléphant est équipé d'un tapis de selle décoré d'un quadrillage losangé. Il a les pattes levées, ce qui indique une position d'attaque. Les défenses sont disproportionnées pour sans doute mettre en exergue le danger que représente l'animal. Pour Robert A. Lunsingh Scheurleer, Marie-Dominique Nenna et Mervat Seif El-Din, il s'agit d'une allusion aux batailles victorieuses menées par les Lagides.

- LUNSINGH SCHEURLEER 1979, 100-101; 103.
- NENNA et SEIF EL-DIN 2000, 89.

## Fragment d'un bol en faïence (guerrier contre éléphant), Memphis



© <http://www.allardpiersonmuseum.nl>

Provenance : le baron Von Bissing a acheté ce fragment en Égypte. Il est conservé au musée Allard Pierson, à Amsterdam (Inv. n. 7569). Pour Robert A. Lunsingh Scheurleer, le fragment appartient au groupe de faïence provenant de la région de Memphis (1979, 101).

Datation : pour Robert A. Lunsingh Scheurleer, la production de cette faïence est à dater entre le dernier quart du IV<sup>e</sup> siècle et le début du II<sup>e</sup> siècle (1979, 101).

Description : fragment en faïence de 5,43 cm de hauteur pour 5,27 cm de large. Faïence de couleur jaunâtre. Il s'agit d'un fragment du bord d'un bol. Ce décor provient d'une technique d'incision et non d'applications ajoutées par la suite. La partie principale du bol montre une femelle sphinx marchant vers la gauche. Derrière elle, un guerrier à genoux brandit son épée de sa main droite au dessus de sa tête et se protège de son bouclier avec sa main gauche. Le motif étoilé visible sur le bouclier est un motif macédonien bien connu, d'après Robert A. Lunsingh Scheurleer. Cela renforce l'hypothèse selon laquelle le guerrier n'est pas un Galate, malgré la forme de son bouclier. Cette forme proviendrait de l'angle de vue choisi par l'artisan. Robert A. Lunsingh Scheurleer a assimilé la boucle visible au-dessus du bouclier à une trompe d'éléphant. Les similitudes entre la scène représentée sur ce fragment et celles visibles sur les précédents accèdent cette hypothèse. Pour Robert A. Lunsingh Scheurleer, Marie-Dominique Nenna et Mervat Seif El-Din, ce fragment représente les batailles victorieuses des Lagides.

- LUNSINGH SCHEURLEER 1979, 101.
- NENNA et SEIF EL-DIN 2000, 89.
- <http://www.allardpiersonmuseum.nl>



## Fragments de bols en faïence, Alexandrie



© Archives CEA, J.-Cl. Hurteau, dans NENNA et SEIF EL-DIN 2000, pl. 17, fig. 11.



© Archives CEA, J.-Cl. Hurteau, dans NENNA et SEIF EL-DIN 2000, pl. 22, fig. 49.

Provenance : Alexandrie. Ces fragments sont conservés au musée gréco-romain d'Alexandrie (Inv. n. 13 895 et 13 899).

Datation :

Description : deux fragments en faïence de dimension inconnue. D'après Marie-Dominique Nenna et Mervat Seif El-Din, ces deux fragments proviendraient de deux bols. Le premier (13 895) est une partie du bord de l'un d'eux. Le second fragment (13 899) est une partie de la panse. Les deux éléphants représentés sont couverts par un tapis de selle. À cause de l'absence de guerriers figurés, il est impossible de déterminer s'il s'agit de scènes de chasse ou de guerre.

➤ NENNA et SEIF EL-DIN 2000, 89.

## Appliques en forme d'éléphant, Memphis ?



© <http://www.allardpiersonmuseum.nl>

Provenance : Baron von Bissing a acheté ces appliques en Égypte. Pour Robert A. Lunsingh Scheurleer, celle de gauche est caractéristique de la faïence de Mitrahineh, c'est-à-dire de Memphis (1979, 104). Les deux sont conservées au musée Allard Pierson, à Amsterdam (Inv. n. 7578 et 7572).

Datation :

Description :

- Inv. no. 7578 (à gauche) : applique en faïence verte de 6,5 cm de haut et de 6,15 cm de large. L'appliqué montre un éléphant à l'attaque. Robert A. Lunsingh Scheurleer observe que les deux bosses sur le front suggèrent qu'il s'agit d'un éléphant indien alors que les oreilles incitent à penser qu'il s'agit d'un éléphant d'Afrique. Il s'agit peut-être d'un mélange, mais le dos convexe semble confirmer qu'il s'agit d'un éléphant indien. La trompe, la patte gauche et l'oreille gauche sont brisés. L'éléphant porte un collier ou une sangle. D'après Robert A. Lunsingh Scheurleer, cet appliqué se situait sur un bord du vase.

- Inv. no. 7572 (à droite) : applique en faïence verte de 3,74 cm de haut et de 3,51 cm de large. L'applique montre un éléphant à l'attaque. Ici les deux bosses sur le front démontrent que l'éléphant appartient à l'espèce indienne. Les oreilles sont trop peu conservées pour l'affirmer mais il est possible que l'éléphant représenté soit un mélange entre les deux espèces. L'éléphant porte un collier au but duquel se trouve une cloche. Robert A. Lunsingh Scheurleer remarque qu'il s'agit d'un travail artisanal de bonne qualité. Les plis de la peau, le collier, le mouvement sont bien retranscrits. Il suggère que cette applique figurait sur un vase prévu pour les libations ou pour des festivités spécifiques (1979, 104).

- LUNSINGH SCHEURLEER 1979, 103-104 ; p. 108, fig. 8 ; p. 109, fig. 9.
- <http://www.allardpiersonmuseum.nl>

## Appliques en forme d'éléphant, Alexandrie



©



©

Provenance : Alexandrie, Égypte. L'un des appliqués (en haut) proviendrait de la collection Hoffmann et l'autre (en bas) de la collection Fouquet.

Datation : époque hellénistique (PERDRIZET 1911, 87)

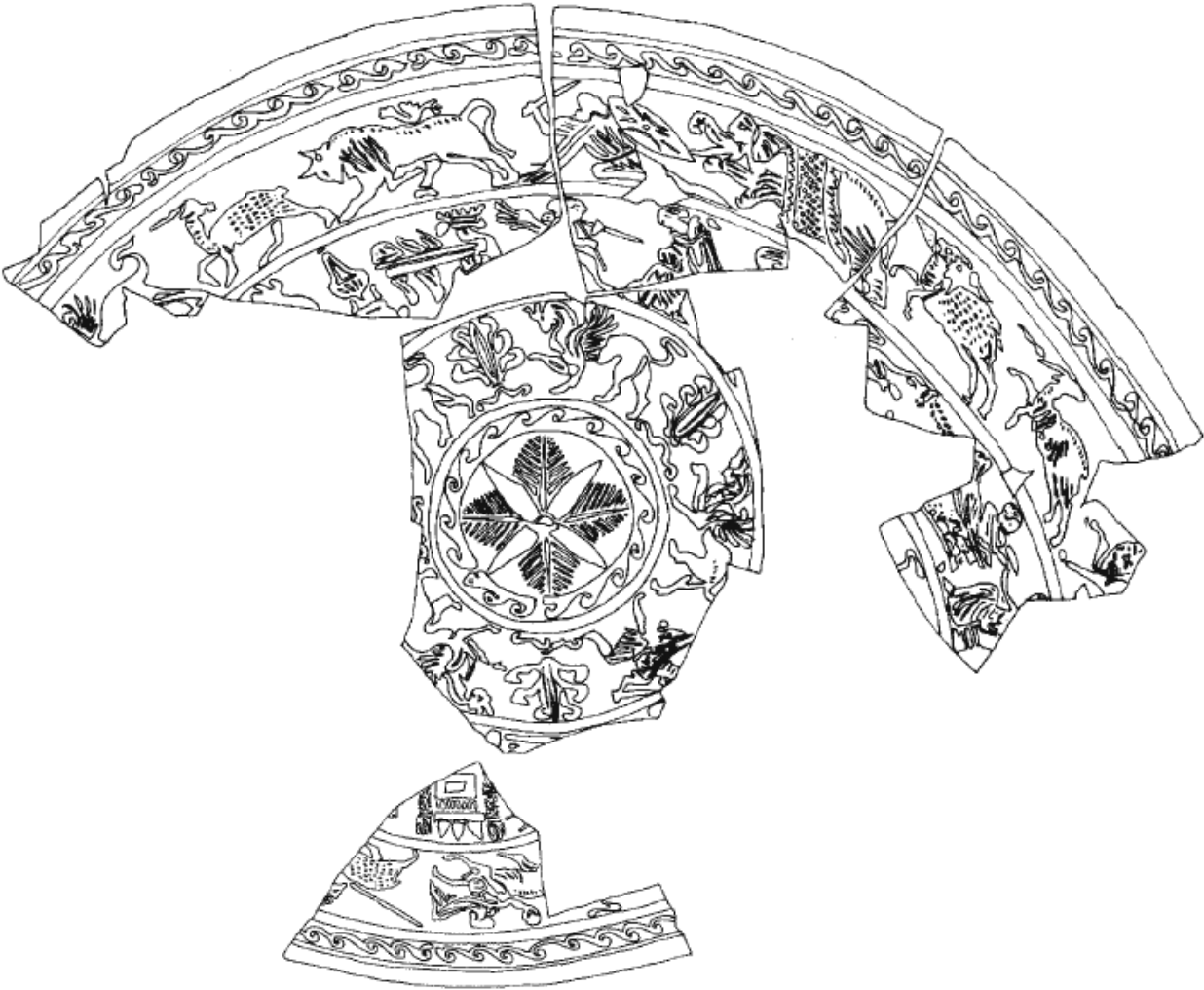
Description : les deux appliques sont en pâte bleu lapis, couverte d'un émail vert. La première fait 0,02 m. de hauteur pour 0,036 m. de largeur. Elle représente un éléphant marchant vers la droite et levant sa trompe. L'animal est couvert d'un tapis de selle. Pour Piotr Bienkowski, « cette applique devait certainement être fixée sur un vase en faïence, provenant d'Alexandrie et datant de l'époque des Ptolémée ». Sur la seconde applique, l'éléphant ne porte pas de housse. Cette absence a fait supposer à Piotr Bienkowski que cet éléphant peut avoir figuré sur une scène de chasse. Pourtant, comme l'a relevé Robert A. Lunsingh Scheurleer, l'éléphant est en position d'attaque (1979, 104). Une scène de guerre ne doit pas être exclue.

- PERDRIZET 1921, 141 ; 144.
- BIENKOWSKI 1927, 146.

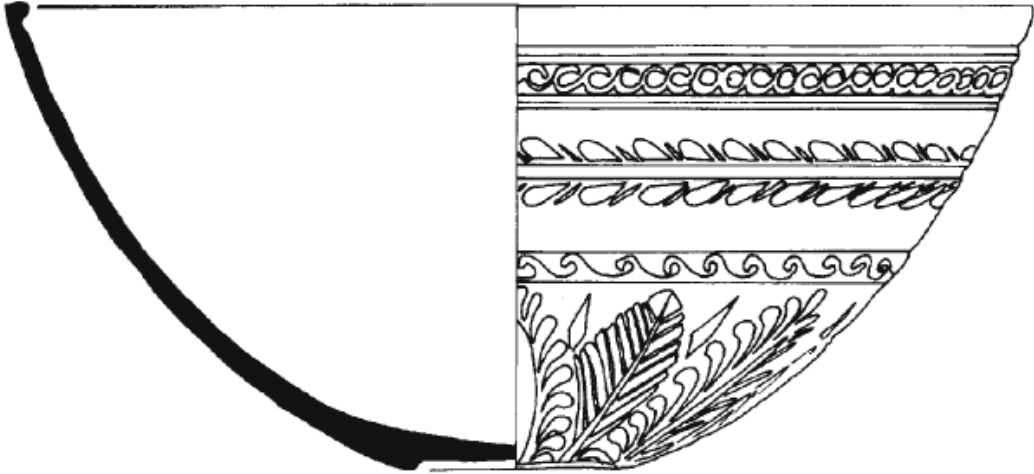
## Bol en faïence (guerrier contre éléphant), Athribis



© WELC 2011, 259.



© WELC 2011, 258.



© WELC 2011, 258.



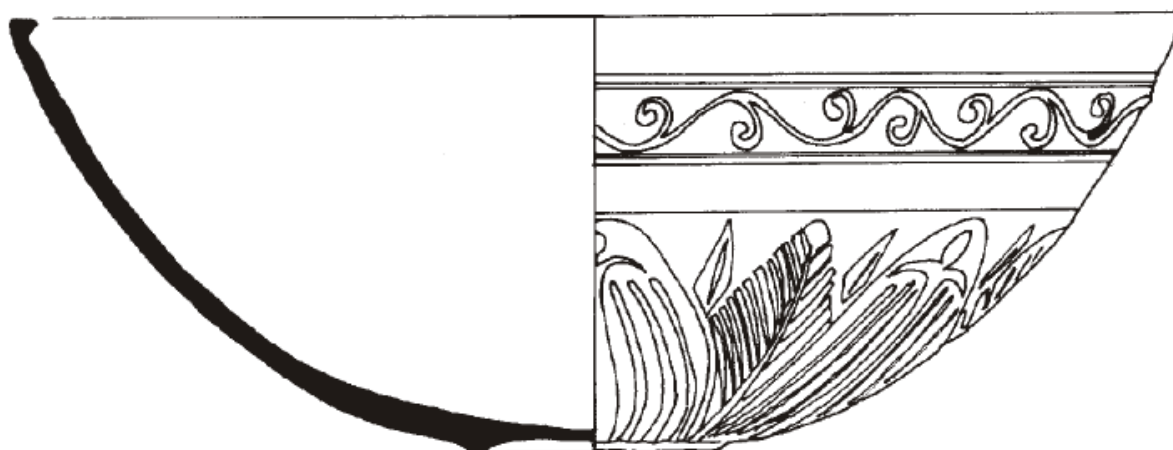
## Bol en faïence (éléphant marchant), Athribis



Inv. n. TA 93/31p. © WELC 2011, 261.



Inv. n. TA 93/31p. Dessin de Kamila Baturo, © WELC 2011, 260.



Inv. n. TA 93/31p. Dessin de Kamila Baturo, © WELC 2011, 260.

## Fragment d'un bol en faïence (éléphant marchant), Athribis

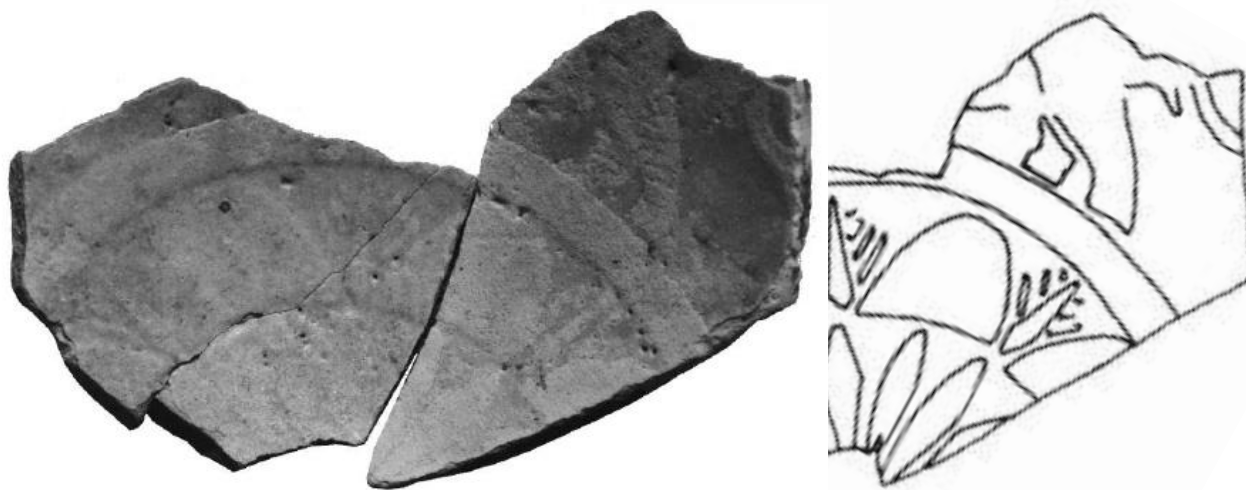


Inv. n. TA 92/70f. © WELC 2011, 262.



Inv. n. TA 92/70f. © WELC 2011, 262.

## Fragment d'un bol en faïence (pattes d'éléphant), Athribis



© WELC 2011, 263.

Provenance : Tell Atrib, Benha, Égypte. Ancienne cité d'Athribis. La cité est développée sur la rive droite d'un bras du Nil. Ce site a été fouillé par une mission polono-égyptienne dirigée par Karol Mysliwiec de 1989 à 1995, puis par Hanna Szymanska en 1998-1999. La présence de ces bols à Tell-Atrib suggère l'existence d'un atelier de faïence local. À l'époque ptolémaïque, les artisans de la faïence étaient appelés les καλλαϊνοποιοί, c'est-à-dire les fabricants de bleu turquoise.

Datation : 2<sup>nd</sup>e moitié du III<sup>e</sup> siècle

Description : ces bols comportent des reliefs décorés. Ceux entièrement préservés ne font pas plus de 12 cm de hauteur. Leur diamètre varie entre 14 et 22 cm. L'émail recouvrant le noyau de la faïence est mince et lisse, le plus souvent bleu pâle à teinte verdâtre.

**Bol 1** : Guerrier luttant contre un éléphant. Le motif étoilé visible sur le bouclier est un motif macédonien bien connu. Cela suggère que le guerrier n'est pas un Galate, malgré la forme de son bouclier. Cette forme pourrait provenir de l'angle de vue choisi par l'artisan (LUNSINGH SCHEURLEER 1979, 101).

**Bol 2** : Inv. no. TA 93/31p. éléphant marchant vers la gauche. Faïence blanche recouverte d'un émail bleu. Diamètre de 18,5 cm et hauteur de 7 cm. Le contexte stratigraphique permet de dater ce bol de l'époque de Ptolémée IV.

**Fragment 1** : Inv. no. TA 92/70f. D'après Fabian Welc, il s'agit probablement d'un fragment du bol TA 93/31p.

**Fragment 2** : sur ce fragment apparaissent les pattes d'un animal. D'après leur épaisseur et comme le ventre de l'animal est assez bas, on peut supposer qu'il s'agit des pattes d'un éléphant. La patte droite semble en mouvement, ce qui indique que l'éléphant est représenté en train de marcher. Cette représentation des pattes de l'éléphant peut être mise en lien avec l'une des appliques d'Alexandrie. L'éléphant marche probablement vers la droite.

➤ MYŚLIWIEC (K.), 1994, « Tell Atrib 1993 », *Polish Archaeology in the Mediterranean*, n. 5, 40-47.

➤ WELC (F.), 2011, « Decorated Ptolemaic Faience Bowls from Athribis (Tell Atrib, Nile Delta) », *Études et Travaux*, n. 24, Varsovie, 233-269.

# Fragment d'un vase en faïence, Medinet Habou

Photographie  
non disponible

Provenance : Medinet Habou. Ce fragment est conservé au musée égyptien du Caire (Inv. n. JE 59745).
---

Datation : époque gréco-romaine
---------------------------------

Description : fragment en faïence de dimension inconnue. D'après Marie-Dominique Nenna et Mervat Seif El-Din, ce fragment provient d'un vase à panse ovoïde et haut col. Il est issu de la partie médiane de la panse. Ces auteurs résument le décor du vase avec ces quelques mots : « Rosettes, scène de chasse ou de combat avec un éléphant, file de griffons et de palmettes » (2000, 258). Ce fragment est inédit.
--

➤ NENNA et SEIF EL-DIN 2000, 89 ; 258.

# Fragment d'un vase en faïence (éléphant monté par un cornac)

Photographie  
non disponible

Provenance : inconnue. Ce fragment est conservé au musée Benaki, à Athènes (Inv. n. 8170).

Datation : époque gréco-romaine

Description : fragment en faïence de dimension inconnue. D'après Marie-Dominique Nenna et Mervat Seif El-Din, il s'agit d'un fragment d'épaulement d'un vase à panse ovoïde et haut col (2000, 260). Ces auteurs décrivent aussi la scène représentée (2000, 89). Sur celle-ci, l'éléphant est monté par son cornac, qui tient un aiguillon à deux pointes. C'est une scène de combat, même si l'éléphant n'est pas en position d'attaque. Ils ajoutent que sur le même fragment, un soldat au costume oriental caractéristique (justaucorps enserrant les bras et les jambes décoré de zigzags, tunique courte, bonnet phrygien), armé de deux lances, d'une épée et d'un bouclier marche vers la gauche. Il affronte un autre soldat qui brandit une lance. Un griffon entrain de courir vers la gauche est visible entre ce groupe et l'éléphant. Ce fragment est inédit.

## Vase en forme d'éléphant, Memphis



© PERDRIZET 1921, pl. XCV, n. 384.



© BOUTANTIN 2014, 506.

Provenance : Memphis, Égypte. Conservés au musée égyptien du Caire. Inv. n. CG 34204/JE43506.

Datation : époque ptolémaïque (C. Boutantin)

Description : H. 7,8 ; L. 6,0 ; l. 3,6 cm. Ces deux vases en terre cuite noire proviennent peut-être du même atelier de production. D'après Paul Perdrizet, un anneau de suspension, aujourd'hui brisé, réunissait la croupe de l'éléphant à l'arrière de la tour. La tour sert de goulot au vase. Le premier exemplaire montre l'aiguillon utilisé par le cornac pour diriger l'éléphant. Charlotte Boutantin décrit le deuxième exemplaire : « Récipient en forme d'éléphant debout de profil, trompe relevée, transportant un cornac agrippé au col. Flanc couvert d'une housse dont les côtés sont striés et le centre orné de quatre cercles gravés. Petites oreilles gravées de traits rayonnants » ; « moule univalve, revers lisse, anneau de suspension ; base rectangulaire ornée de motifs (colonne ?). Extrémité de la trompe brisée. Traces d'enduit blanc et de peinture noire (défense) ». L'éléphant a de larges oreilles, ce qui suggère qu'il appartient à l'espèce de savane d'Afrique.

- PERDRIZET 1921, I, 144, n. 384 et II, pl. XCV.
- SEKUNDA 1995, v. 2, fig. 123.
- BOUTANTIN 2014, 506.



# Tampons de terre-cuite, Bubastis et Memphis



Tampon de Bubastis  
© <http://www.britishmuseum.org>



Empreinte du tampon de Bubastis,  
© <http://www.britishmuseum.org>



Moule de terre-cuite ou tampon de Memphis,  
© <http://petriecat.museums.ucl.ac.uk>

Provenance : le premier tampon provient de l'ancienne cité de Bubastis, au sud de la ville moderne de Zagazig. Il est conservé au British Museum, à Londres (Inv. n. EA23227). Le second provient de Memphis. Il est conservé au musée Petrie, à Londres (Inv. n. UC69097).

Datation : d'après le site du British Museum, le premier est d'époque ptolémaïque. Le site du musée Petrie indique que le second est d'époque romaine « *early Roman Period* ».

Description :

- **Tampon de Bubastis** : tampon circulaire en terre-cuite, poignée rectangulaire au dos. Le motif est une couronne à l'intérieur de laquelle deux Érotes sont assis sur le dos d'un éléphant marchant vers la droite (une fois l'emprunte faite). L'éléphant est drapé. Un Éros est assis sur le cou de l'éléphant et joue de la cithare. L'autre Éros est assis derrière lui.

- **Tampon de Memphis** : deux Érotes sont montés sur le dos d'un éléphant marchant vers la droite. L'emprunte doit montrer l'éléphant marchant vers la gauche.

- <http://www.britishmuseum.org>
- <http://petriecat.museums.ucl.ac.uk>



## Lampe en forme d'éléphant de guerre



© MLASOWSKY 1993, 367, n. 351.

Provenance : Égypte. Conservée au nouveau musée d'État, à La Haye, aux Pays-Bas.
Datation : II <sup>e</sup> siècle (Piotr Bienkowski). I <sup>er</sup> siècle – I <sup>er</sup> siècle EC (Alexander Mlasowsky)
Description : lampe de terre cuite (argile grise tirant sur le noir) représentant un éléphant africain. Surface antérieure rougeâtre, pas de vernis noir. 9,5 cm de longueur sur 8,2 cm de haut. « La partie la plus élevée de la tourelle est cassée. En avant de celle-ci, un jeune garçon coiffé d'un bonnet tenant une courte baguette. Derrière la tourelle, on aperçoit l'orifice, tandis que la mèche était placée dans la trompe » (Piotr Bienkowski).

- BIENKOWSKI 1927, 145-146.
- MLASOWSKY (A.), 1993, *Die antiken Tonlampen im Kestner-Museum Hannover*, Hanovre, 366-367, n. 351.

## Lampe en forme d'éléphant de guerre, Benha



© PERDRIZET 1921, pl. XCV, n. 386.

Provenance : Benha, Égypte.

Datation : époque gréco-romaine

Description : lampe de terre cuite (argile grise tirant sur le noir) représentant un éléphant de guerre. Hauteur : 15,4 cm. L'éléphant est posé sur un support. D'après Paul Perdrizet, le trou pour verser l'huile se trouve derrière la partie représentée ici. L'éléphant porte sur son dos une housse « dont les pans, terminés par des glands, tombent jusqu'à terre. Sur cette housse, une large sangle attachait une nacelle cylindrique, dans laquelle devaient se trouver des combattants » (1921, I, 144). La nacelle a disparu.

# Lampe en forme de tête d'éléphant de guerre, Memphis



© <http://www.britishmuseum.org>

Provenance : Memphis, Égypte. Cette lampe est aujourd'hui conservée au British Museum (Inv. n. 1922,0712.11)

Datation : III<sup>e</sup> siècle – II<sup>e</sup> siècle

Description : lampe de bronze en forme de tête d'éléphant. 10,6 cm de long, 4,8 cm de large et 8,9 cm de haut. Paul Perdrizet a relevé que la poignée, située à l'arrière de la lampe, était ornée de lierre. Cette lampe serait ainsi à mettre en relation avec le mythe de Dionysos. Le personnage formant le couvercle est un guerrier cuirassé portant un casque phrygien. La main droite manque aujourd'hui. La gauche portait un objet qui a disparu aujourd'hui. Paul Perdrizet a supposé que le personnage tînt un aiguillon pour diriger l'éléphant, hypothèse tout à fait recevable. La trompe est repliée à droite dans un mouvement violent. Elle est donc très peu visible sur la photo ci-dessus. Les plis de la peau sont figurés par des stries sinueuses. Pour Piotr Bienkowski et Paul Perdrizet, il s'agit d'un éléphant entrain de combattre.

- <http://www.britishmuseum.org>
- PERDRIZET 1911, 86-87 ; pl. XXXV, n°151.
- BIENKOWSKI 1927, 145-146.

## Lampe à motif de tête d'éléphant, Memphis



© PERDRIZET 1921, pl. XCV, n. 388.

Provenance : Memphis, Égypte.
Datation : époque gréco-romaine
Description : lampe en terre noire. Hauteur : 9,4 cm. Le bec de la lampe est orné d'une tête d'éléphant. Sur le marli, on peut observer un dauphin en relief. Paul Perdrizet a supposé que ce fût une allusion à la mer que devaient traverser les éléphants après leur capture dans les régions d'Éthiopie et des Trogodytes. Sur la partie saillante, à gauche, prévue pour poser le doigt sur les lampes dépourvues de hanse, on observe une feuille de lierre. Paul Perdrizet a fait le lien entre les trois motifs et l'expédition de Dionysos en Inde.

➤ PERDRIZET 1921, I, 144, n. 388 et II, pl. XCV.

## Lampe en forme d'éléphant monté par un cornac



© <http://collezioni.museoegizio.it/>

Provenance : Égypte. Conservé au musée égyptologique de Turin (musée Egizio).
Datation : époque gréco-romaine
Description : lampe de bronze en forme d'éléphant monté. L'absence d'armement du monteur et de harnachement de l'éléphant suggère qu'il ne s'agit pas d'un éléphant de guerre.



## Lampe en forme de tête d'éléphant



© <http://www.britishmuseum.org>

Provenance : Égypte, site inconnu. Cette lampe est conservée au British Museum (Inv. n. 1925,1120.61)
---

Datation : I <sup>er</sup> siècle
-----------------------------------

Description : lampe de terre-cuite en forme de tête d'éléphant. 12,8 cm de long et 4,5 cm de large. Quelques stries évoquent les plis de la peau de l'éléphant. Le trou pour remplir la lampe est situé au dessus de la tête.
---

➤ <http://www.britishmuseum.org>

## Statuette : éléphant monté par un cornac



© <https://collezioni.museoegizio.it/>

Provenance : Tebtynis, Fayoum, Égypte. Conservé au musée égyptologique de Turin.
--

Datation : époque ptolémaïque
-------------------------------

Description : statuette de terre-cuite en forme d'éléphant monté par un cornac.
---

➤ <https://collezioni.museoegizio.it/>

## Statuette : Harpocrate à dos d'éléphant



© FISCHER 1995, pl. 107, n. 993.

Provenance : Égypte
Datation : époque hellénistique
Description : statuette en terre cuite. 19,6 cm de hauteur, 15, 5 de long au niveau de la base. Trois morceaux ont été recollés pour assembler la statuette. La tête, le bras gauche du cavalier, la tête et un pied de l'éléphant sont manquants. Sur la statuette, des marques d'ongles ont permis de représenter la peau plissée de l'animal. La statuette est colorée. L'animal est de couleur sombre. Sur le dos de l'éléphant est assis un enfant. Sur sa cuisse droite est posé un petit objet difficile à identifier. Derrière l'enfant, on peut distinguer un objet circulaire de grande taille. Jutta Fischer a suggéré que l'enfant était une représentation d'Harpocrate.

- FISCHER (J.), 1995, *Griechisch-Römische Terrakotten aus Ägypten. Die Sammlungen Sieglin und Schreiber: Dresden, Leipzig, Stuttgart, Tübingen*, Tübingen, p. 286; pl. 107, n. 993.

## Statuette : Harpocrate et l'éléphant



© BRECCIA 1926, Tav. XXXVI, fig. 1.

Provenance : Canope, Égypte

Datation : époque gréco-romaine

Description : statuette de terre cuite. 13 cm de haut et 14 cm de largeur. D'après Evaristo Breccia, le petit personnage couché au pied de l'éléphant serait Harpocrate. Cette divinité serait entrain de mettre sa main dans un vase pour nourrir le pachyderme.

« Sur une autre statuette, le dieu est allongé devant un éléphant qui semble le bousculer de sa trompe. Il est coiffé d'une volumineuse couronne de fleurs décorée d'un ruban et surmontée de deux boutons de lotus. Toutefois, la divinité ne portant pas le doigt à la bouche, son identification n'est pas certaine et on ne peut exclure Dionysos. Sur le dos de l'animal, un deuxième personnage est assis à califourchon ; son état, trop fragmentaire, ne permet pas de préciser s'il s'agit d'une divinité ou d'un simple cornac » (BOUTANTIN 2014, 502).

➤ BRECCIA 1926, 70-71, n° 14 ; Tav. XXXVI, fig. 1.



## Statuette : éléphant aux deux danseurs, Athribis



© MYŚLIWIEC 1997, pl. XIII, n. 1.



© MYŚLIWIEC 1997, pl. XIII, n. 2.

Provenance : Athribis.
Datation : époque ptolémaïque
<p>Description : statuette de terre-cuite représentant un éléphant indien. L'éléphant devait être monté par un personnage, aujourd'hui disparu. Deux scènes différentes sont visibles sur chaque côté de la statuette.</p> <p>- Sur un côté sont sculptés deux danseurs phalliques qui se tournent le dos. Chacun a une main levée, l'autre posée sur la hanche. Les jambes sont légèrement pliées. D'après Karol Mysliwec, cette scène s'inscrit dans la pure tradition de l'Égypte ancienne. Selon lui, les couples dansants, masculins particulièrement, sont connus depuis le Nouvel Empire (1997, 128). Il précise que ces danses ont souvent une dimension rituelle et qu'elles peuvent s'adresser à différentes divinités (Min, Bastet, Bès) (1997, 129).</p> <p>- Sur l'autre côté, deux coqs se font face. Les becs se touchent. Il s'agit sans doute d'un combat de coqs. Entre les deux danse le dieu Bès. Pour Karol Mysliwec, le fait que les deux danseurs et Bès soient représentés dans la même posture suggère une relation entre les deux scènes (1997, 129). Les deux phallus longs et pendants des danseurs marquent néanmoins une différence. Bès n'est jamais représenté de cette manière, même si la légende veut qu'il ait un gros pénis. Dans l'Égypte ptolémaïque, Bès est considéré comme un compagnon d'Aphrodite et s'intègre à l'imagerie dionysiaque. La présence des coqs est plus étonnante, car comme l'a souligné Karol Mysliwec, cet animal n'a joué aucun rôle dans l'Égypte ancienne. Il est plutôt à mettre en lien avec la tradition grecque, dans laquelle il est parfois un symbole érotique (1997, 132). Aux époques archaïque et classique, le coq était un cadeau récurrent offert par l'éraсте à l'éromène, dans le cadre de relations pédérastiques. Karol Mysliwec fait donc le lien entre les deux coqs et les deux danseurs. Il est cependant difficile de déterminer l'âge des danseurs pour confirmer cela. Néanmoins, Karol Mysliwec soutient qu'il s'agit d'amants, car leur attitude rappelle des scènes de séduction homosexuelle peintes sur des vases pré-hellénistiques. Pour lui, cette statuette atteste les réminiscences de l'art archaïque dans la coroplastie d'Athribis. Cette analyse lui a permis de déduire que le personnage qui était assis sur l'éléphant devait être Harpocrate ou Dionysos. En effet, la biographie mythologique du jeune Horus comprend un épisode lié à l'homosexualité qui a été intégré, à l'époque hellénistique, à l'imagerie du dieu. Quant à Dionysos, sa nature dimorphique le prédestinait à être également le protecteur des relations homo-érotiques (1997, 134).</p>

- MYŚLIWIEC (K.), 1997, « Phallic figurines from Tell Atrib », *Warsaw Egyptological Studies, vol. 1 : Essays in Honour of Prof. Dr. Jadwiga Lipińska*, Varsovie, 119-138.

## Figurines de plomb en forme d'éléphant



1



2



3



4

© Archives CeAlex, A. Lecler, dans BOUSSAC et SEIF-EL-DIN 2009, 251, fig. 19-22.



5

© SCHMIDT 1997, pl. 28, n. 78.



6

© PERDRIZET 1921, pl. XCV, n. 385.





7

© PAGENSTECHER 1923, pl. XXXVII, 19.



8

© Christoph Gerigk, Franck Goddio/Hilti Foundation dans HEINZ 2011, fig. 3



9

© GODDIO 2006, 440, n. 333.

Photographie non disponible

10

Photographie non disponible

Photographie non disponible

Photographie non disponible

11

12

13

Provenance : d'après Marie-Françoise Boussac et Mervat Seif-El-Din, ces plombs sont la plupart du temps trouvés dans des nécropoles, exceptionnellement dans des dépôts de sanctuaire (2009, 219). Ils proviennent essentiellement d'Alexandrie et de Canope et sont conservés dans différents musées.

Datation : début de l'époque hellénistique – époque romaine. Pour Marie-Françoise Boussac et Mervat Seif-El-Din, leur datation ne s'étend pas jusqu'à l'époque chrétienne.

Description :

**1** Inv. n. 6908. Éléphant de guerre provenant d'un don d'Avierino. 3,7 cm x 4,4 cm. Pour les chercheurs, l'éléphant est de race africaine en raison de ses oreilles larges. La trompe est levée, et l'éléphant porte sur son dos un guerrier armé d'un bouclier et assis sur un tapis de selle décoré de perles.

**2** Inv. n. 12765. Éléphant provenant d'un don de Glyménopoulos. Les dimensions, de 2,9 x 3,5 cm ont permis aux chercheurs de suggérer que le même moule avait servi pour l'éléphant suivant. L'éléphant est africain (grandes oreilles, trompe levée). Le cornac est assis sur un tapis de selle décoré d'un motif géométrique.

**3** Inv. n. 12768. Éléphant et son cornac assis sur un tapis décoré d'un motif géométrique (zones verticales avec perles et points en relief). 3 x 3,6 cm. Cf. BM 1964 I-7 25.

**4** Inv. n. P. 14020. Éléphant avec son cornac, de profil. 4,1 x 4,5 cm. L'exemplaire du BM 1964 I-7 26 est identique. Cf. également BM 15368 (coll. Greville J. Chester, Alexandrie).

**5** Inv. n. C. 551. Éléphant avec son cornac, de profil. 5 x 5 cm. D'après S. Schmidt (p. 79) et Charlotte Boutantin (2014, 503), cet exemplaire serait à dater de l'époque romaine.

**6** Éléphant avec son cornac de profil. 4 cm de hauteur. Sur cette figurine, le cornac est moins abîmé. L'éléphant a la trompe relevée. Il est couvert d'une housse. Le cornac est vêtu d'une tunique à laquelle s'ajoute une cuirasse. Il porte à la main gauche une petite rondache. D'après Paul Perdrizet, son bras droit est levé pour lancer le javelot. Il semble néanmoins peu probable que les monteurs d'éléphants d'époque hellénistique aient été des javelotiers.

**7** Cet exemplaire n'est pas référencé par Rudolf Pagenstecher. On ne connaît ni son numéro d'inventaire, ni son lieu de conservation.

**8** Inv. n. SCA 1046 (H 8578). (autre photo : GODDIO 2006, 440, n. 332). 3,7 mm de hauteur pour 4,8 mm de largeur. Cet exemplaire provient d'Hérakleion. Pour S. S. Heinz, le personnage assis sur le dos de l'éléphant n'est pas un guerrier mais un enfant en tenue militaire. Il s'agit probablement d'une déité.

**9** Inv. n. SCA 526. 2,4 cm. de hauteur et 3 cm. de longueur. Cet exemplaire provient d'Hérakleion. Contrairement aux autres, l'éléphant est surmonté d'une tour contre laquelle est suspendu un bouclier. L'éléphant semble équipé d'une cloche.

**10** Inv. n. EA15368. Cet exemplaire est conservé au British Museum de Londres. Il fait 3,66 cm de haut et est issu de la collection de Greville John Chester. Date d'acquisition : 1877.

**11** Inv. n. EA15367. Cet exemplaire est conservé au British Museum de Londres. Il fait 4,15 cm de haut et est issu de la collection de Greville John Chester. Date d'acquisition : 1882.

**12** Inv. n. 1964,0107.25. Cet exemplaire est conservé au British Museum de Londres. Il fait 3,45 cm de haut et a été acquis en 1964 par le musée.

**13** Inv. n. 1964,0107.26. Cet exemplaire est conservé au British Museum de Londres.

- PERDRIZET 1921, I, p. 144, n. 385 et II, pl. XCV.
- PAGENSTECHE (R.), 1923, *Expedition Ernst von Sieglin: Ausgrabungen in Alexandria (Band 2, 1A). Malerei und Plastik*, Leipzig, 89, pl. XXXVII, n. 19.
- SCHMIDT (S.), 1997, *Katalog der ptolemäischen und kaiserzeitlichen Objekte aus Ägypten im Akademischen Kunstmuseum Bonn*, Munich, 78-79 ; pl. 28, n° 78.
- BOUSSAC (M.-F.) et SEIF-EL-DIN (M.), 2009, « Objets miniatures en plomb du Musée gréco-romain d'Alexandrie », dans EMPEREUR (J.-Y.), 2009, *Alexandrina 3*, Le Caire, 226 ; 251, fig. 19-22.
- HEINZ (S. S.), 2011, « The lead statuettes and amulets of Heracleion-Thonis », *Pallas*, n. 86, 211-232.

## Statuette : Ptolémée coiffé des *exuviae elephantis*



© <http://www.britishmuseum.org>

Provenance : Alexandrie, Égypte. Conservé au British Museum, à Londres (Inv. n. 38 442).

Datation : début du III<sup>e</sup> siècle

Description : statuette en bronze représentant un Ptolémée nu coiffé des *exuviae elephantis*. 35,9 cm de hauteur. Il porte une masse de sa main gauche. Pour Hertha Sauer (1964, 157), il s'agit d'un Ptolémée. Certains chercheurs vont plus loin en suggérant que le roi représenté est Ptolémée Philadelphe (EDGAR 1906, 281-282 ; pl. 18., et KYRIELIS 1975, 20). Ainsi, pour Paul Goukowsky, Ptolémée Philadelphe, par cette statuette, aurait voulu évoquer ses propres exploits, faisant de lui l'égal d'Héraklès et d'Alexandre. La reine à ses côtés serait Arsinoë. D'autres spécialistes ont vu dans ce personnage Ptolémée III (PFUHL 1930, 31 ; DERICHS 1950, 13-14).

Paul Perdrizet doute de son côté que la statue soit une représentation de Ptolémée, car pour lui, les *exuviae elephantis* étaient probablement réservés à Alexandre.

- EDGAR 1906,
- PERDRIZET 1911, 39.
- GOUKOWSKY 1978, I, app. XXIII, p. 208, fig. 1 ; p. 355, n. 8.

## Statuette : cavalier coiffé des *exuviae elephantis*



© <http://www.metmuseum.org>

Provenance : Athribis. Ancienne collection Dattari. Conservée au Metropolitan Museum of Art, New-York (Inv. n. 55. 11. 11.).

Datation : III<sup>e</sup> siècle. Charles Picard pense que la statuette est plutôt d'époque romaine, en raison du traitement assez superficiel et schématique des cheveux et des yeux.

Description : cavalier nu en bronze. 24,8 cm de haut. Il a l'épaule gauche couverte de l'égide et la tête coiffée des *exuviae elephantis*. La main gauche tenait la bride du cheval, la main droite, levée, un fouet ou une lance. La statuette a été identifiée comme étant une représentation d'Alexandre le Grand, de Démétrios I<sup>er</sup> de Bactriane (RICHTER 1965, 278 ; BANNIKOV et POPOV 2013, 1209) ou de Ptolémée II (GOUKOWSKY 1978, 210 ; F. Queyrel, p. 31). Nicholas Sekunda ne pense pas qu'il s'agisse d'une représentation d'Alexandre le Grand (1995), et le lieu de provenance de la statuette tend à écarter l'hypothèse d'Andrej V. Bannikov et d'Artem A. Popov. Celle de Paul Goukowsky semble préférable. Andrej V. Bannikov et Artem A. Popov pensent que l'animal monté était un éléphant plutôt qu'un cheval (2013, 1209). Plusieurs éléments viennent contredire cette hypothèse. Tout d'abord, il est peu vraisemblable qu'un roi hellénistique, même Démétrios I<sup>er</sup> de Bactriane, ait combattu à dos d'éléphant. De plus, étant donné le faible écartement des jambes du cavalier, il semble plus vraisemblable que la monture était un cheval.

- PICARD (C.), 1943, « Bulletin archéologique. Sculpture, statuaire : du IV<sup>e</sup> s. à la fin de l'ère hellénistique. III. Époque hellénistique (2<sup>ème</sup> et dernière partie) », *REG* 56, 266-268, 305-333.
- RICHTER (G. M. A.), 1965, *The portraits of the Greeks*, v. 3, Londres.
- GOUKOWSKY 1978, I, app. XXIII, p. 207 ; p. 210, fig. 5 ; p. 212, fig. 11.



- SEKUNDA 1995, fig. 124.
- QUEYREL 2009, 31 ; 55, fig. 67-68.

## Têtes coiffées des *exuviae elephantis*



© <http://www.metmuseum.org>

### Tête d'Alexandre (?)

Bronze. III<sup>e</sup> siècle

Égypte

Conservation: Metropolitan Museum, New-York (55.11.12)

Dimensions : 5.1 x 4.4 x 4.4 cm.

Paul Perdrizet estime qu'il s'agit d'une figure féminine, soit Alexandrie, soit Africa. Paul Goukowsky ne voit pas une tête féminine, mais pense qu'il s'agit soit d'Alexandre, soit d'un Ptolémée (Philadelphie ou Evergète).

- PERDRIZET 1911, pl. XXIV, n. 64.
- GOUKOWSKY 1978, I, app. XXIII, p. 209, fig. 3 ; p. 212, fig. 10 ; p. 355-356, n. 12.

### Attache décorative

Bronze. Période ptolémaïque ou romaine.

Égypte

Conservation : Metropolitan Museum, New-York  
(26.7.1430)

Dimensions : 5 cm. de hauteur

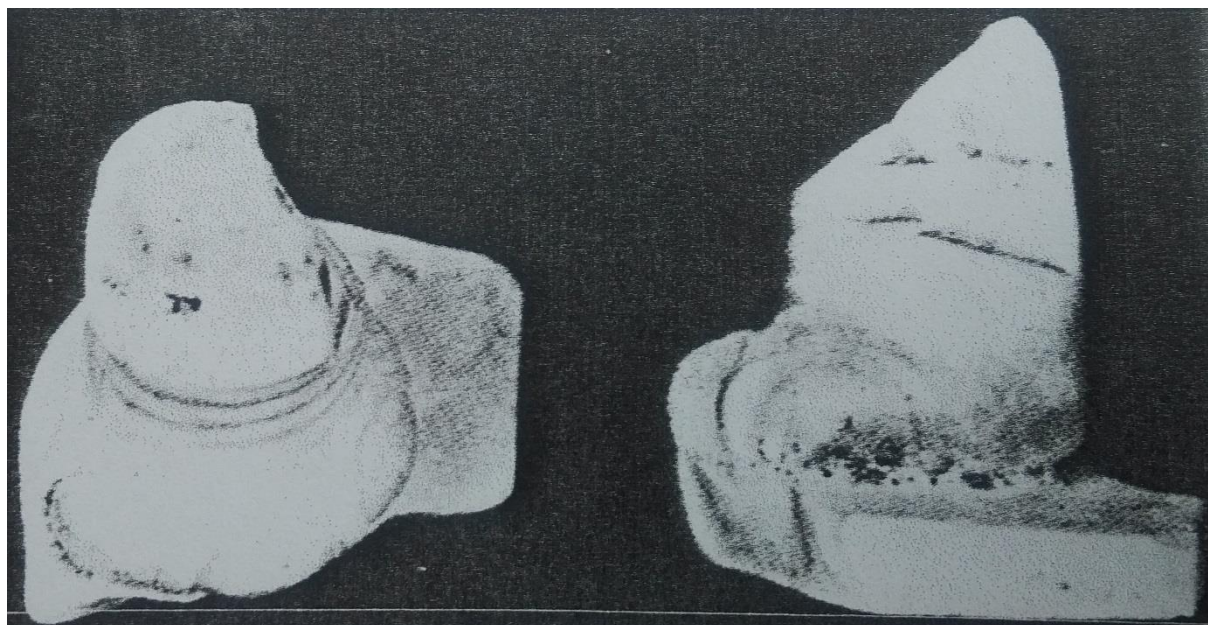
- <http://www.metmuseum.org/>



© <http://www.metmuseum.org>



## Pied d'éléphant en faïence verte, Memphis



© LUNSINGH SCHEURLEER 1979, 110, fig. 16.

Provenance : ces pieds d'éléphants ont été exhumés en 1962 lors des fouilles de Varna, l'ancienne Odessos, en Bulgarie. Ce pied a été trouvé avec du matériel hellénistique provenant de Memphis. Ce pied est aujourd'hui conservé au musée archéologique de Varna.

Datation : haute époque hellénistique

Description : pied d'éléphant en faïence verte. Dimensions inconnues. D'après Robert A. Lunsingh Scheurleer, il s'agit du pied avant gauche d'un éléphant qui constituait la base d'une statuette. Il suggère que ce fragment ait été ramené en Europe par un Thrace qui revenait d'Égypte. Selon lui, ce pied devait être une partie d'une statuette d'un éléphant marchant ou immobile, placé sur une base et la trompe levée (1979, 105-106).

## Tête d'éléphant harnaché, Naucratis ou Memphis



© <http://petriecat.museums.ucl.ac.uk/>

Provenance : cette tête d'éléphant proviendrait de Naucratis ou de Memphis. Elle faisait partie de la collection de William M. Flinders Petrie. Elle est conservée au musée Pétrie d'archéologie égyptienne, à Londres (Inv. n. UC2322).

Datation : datation incertaine. Robert A. Lunsingh Scheurleer associe cette tête aux autres faïences de Memphis. Époque hellénistique ?

Description : le fragment de statuette fait 6,32 cm de haut et 3,55 cm de large. Il est en faïence. La peau est de couleur beige foncé mais l'harnachement est de couleur verte. Les oreilles sont brisées. Quant à la trompe et aux défenses, elles sont absentes. Le début de la trompe est segmenté et la tête est harnachée. Les intersections de la sangle sont ornées. Celle du haut est une rosette. Robert A. Lunsingh Scheurleer pense que cette tête était une partie d'une statuette d'un éléphant marchant ou immobile, placé sur une base et la trompe levée. Le site du Petrie Museum n'identifie pas cette tête à celle d'un éléphant mais à celle d'un cheval.

➤ LUNSINGH SCHEURLEER 1979, 105-106 ; 110, fig. 14 et 15.

## Tête d'éléphant en terre-cuite



© <https://www.britishmuseum.org>

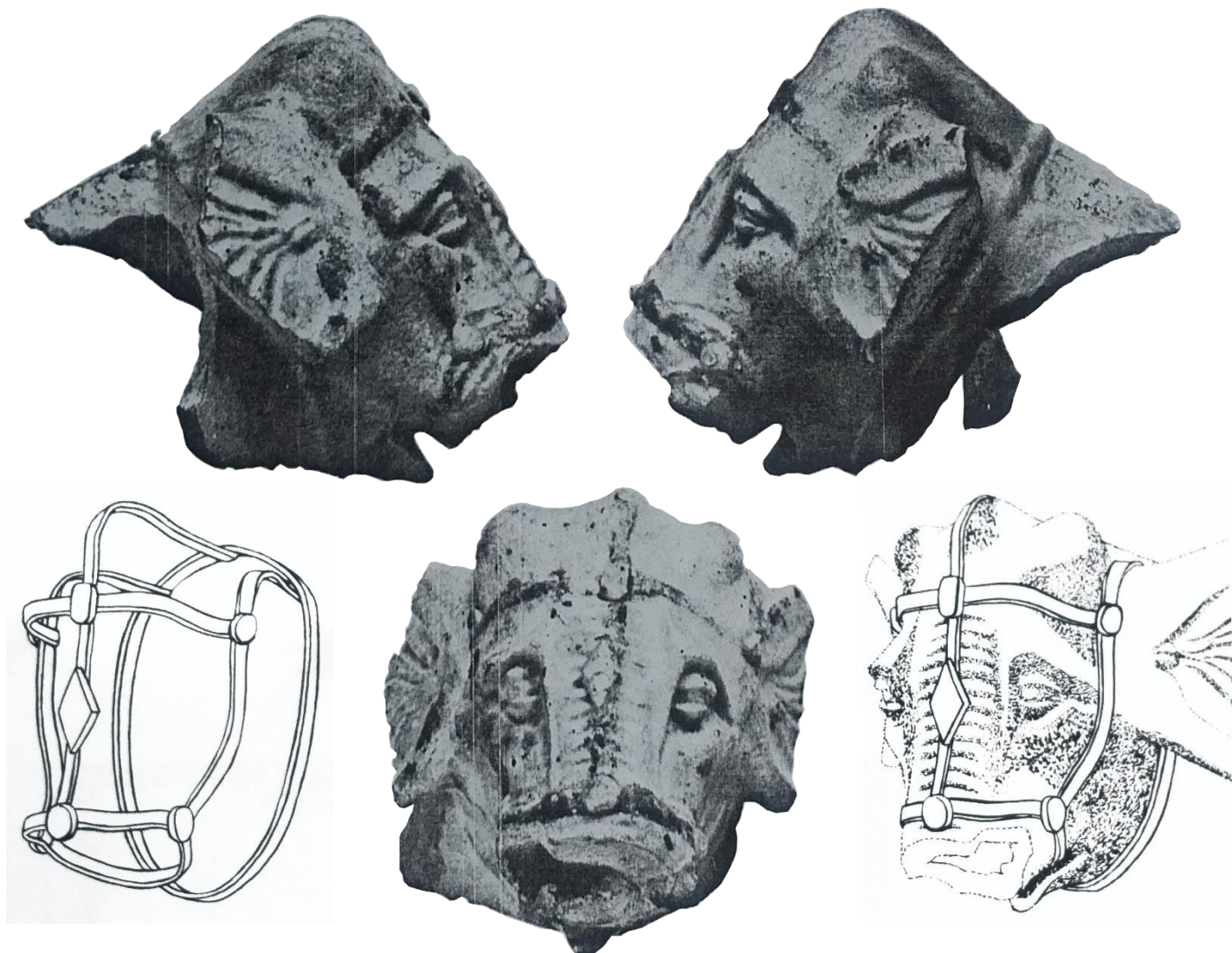
Provenance : cette tête d'éléphant égyptienne est d'origine incertaine. Elle faisait partie de la collection de Charles Townley. Elle est conservée au British Museum, à Londres (Inv. no. 1814,0704.885).
--

Datation : ptolémaïque
------------------------

Description : tête d'éléphant en terre-cuite rouge qui formait la partie avant d'une statuette. La trompe est cassée. Les plis de la peau du pachyderme sont figurés par des stries.
--



## Tête d'éléphant harnaché, Memphis ?



© LUNSINGH SCHEURLEER 1979, 109, fig. 10-13.

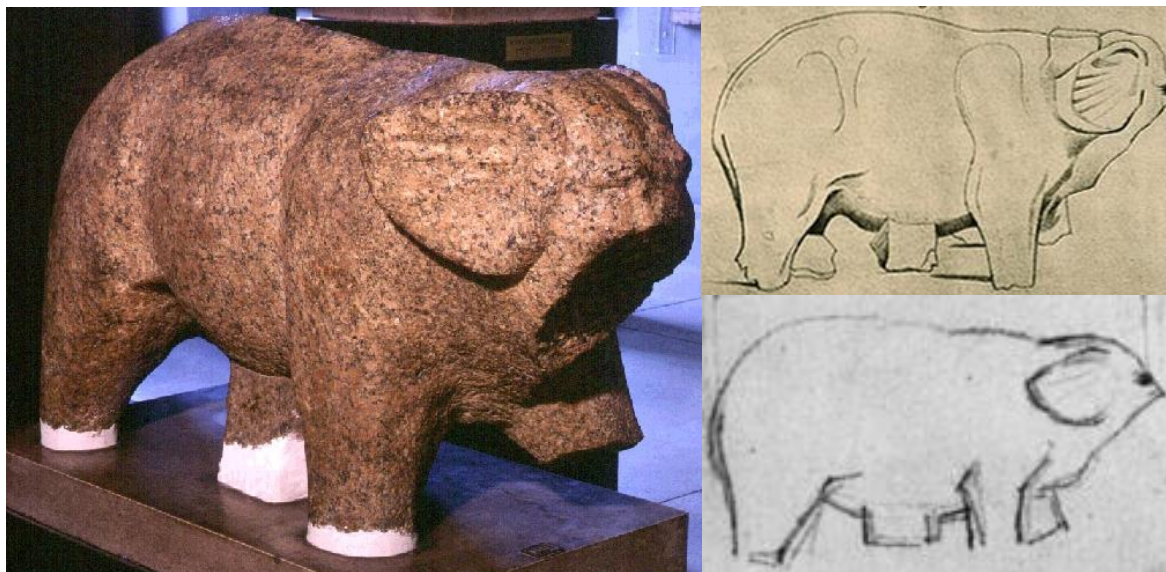
Provenance : cette tête d'éléphant fait partie de la collection privée de Robert A. Lunsingh Scheurleer (Inv. n. 581). Elle provient d'un marché d'art new-yorkais.

Datation : datation incertaine. Pour Robert A. Lunsingh Scheurleer, la couleur de la faïence, notamment les détails sombres et le harnais jaune, est la preuve que cette statue a quelque chose en commun avec les autres faïences de Memphis et donc qu'elle serait d'époque ptolémaïque.

Description : le fragment de statuette fait 6,11 cm de haut et 5,8 cm de large. Il est en faïence verte. Le licol est marron et les ornements sont jaunes. La tête est brisée au niveau du cou. La moitié des oreilles est préservée, comme la partie haute de la trompe. Les défenses sont absentes. La trompe est segmentée et le harnais décoré aux intersections par des rosettes et en son centre par un losange. Comme l'a relevé Robert A. Lunsingh Scheurleer, il est difficile de déterminer l'espèce d'appartenance de l'éléphant. Les trois bosses visibles au sommet de la tête de l'animal n'existent pas dans la nature. Cet auteur suggère qu'il s'agit d'un éléphant d'Afrique en raison de la forme des oreilles. Il ajoute que cette tête était une partie d'une statuette d'un éléphant marchant ou immobile, placé sur une base et la trompe levée.

➤ LUNSINGH SCHEURLEER 1979, 105-106.

## Statue : éléphant de granit rose, Alexandrie



Éléphant d'Alexandrie © <http://www.globalegyptianmuseum.org/record.aspx?id=5123&lan=F>  
Croquis de l'éléphant (haut), © LEPSIUS (R.), 1849-1859, *Denkmäler aus Ägypten und Äthiopien*,  
Ergänzungsband, Taf. I. c. Croquis de l'éléphant (bas), © KEIMER 1953, 269.

Provenance : Alexandrie, Basse-Égypte. Le premier croquis de cette statue est réalisé en 1842 à Alexandrie par Joseph Bonomi. Elle a fait partie de la collection de Archduke Maximilian avant d'être acquise en 1878 par le Kunsthistorisches Museum de Vienne (LUNSINGH SCHEURLEER 1979, 105).

Datation : pour Horst Jaritz, cette statue, comme celle d'Éléphantine (page suivante), est d'époque ptolémaïque. L'archéologue a supposé qu'en raison du matériau utilisé, du traitement des deux statues et de leurs dimensions, que ces deux exemplaires datent de la même époque, les règnes de Ptolémée III et Ptolémée IV, et qu'ils proviennent du même atelier de fabrication (1998, 463). Cette datation haute s'appuyait principalement sur une observation : les représentations d'éléphants des derniers Ptolémées et des Romains sont de plus petites dimensions (1998, 464).

Description : statue de granit rose, éléphant marchant, 130 cm de longueur et 72 cm de hauteur. Les défenses, la trompe et les quatre pattes sont brisées. L'éléphant appartiendrait à l'espèce asiatique (KEIMER 1953, 268). Le matériau utilisé, le granit rose, donne du crédit à l'hypothèse de Horst Jaritz selon laquelle cette statue et celle d'Éléphantine proviendraient du même atelier de fabrication. En effet, la région d'Éléphantine est connue pour ses carrières de granit gris et rose.

- KEIMER (L.), 1953, « Die ptolemäische oder römische Elefanten-Statue in Wien », *Archiv für Orientforschung*, XVI/2, 268-271.
- KOMORZYNSKI (E.), 1953, « Eine Elefanten-Statue in der Ägyptisch-Orientalischen Sammlung des Kunsthistorischen Museums in Wien », *Archiv für Orientforschung*, XVI/2, 263-268.
- LUNSINGH SCHEURLEER 1979, 105; 110, fig. 17.

## Statue : éléphant de granit rose, Éléphantine



Éléphant d'Assouan

© JACKSON 2002, 141, fig. 7.6.

Provenance : Bab al-Kalabsha, environ 50 km au sud d'Assouan. Cette statue fut découverte lors du déplacement du sanctuaire de Kalabsha, décidé pour éviter sa submersion par les eaux du lac Nasser. L'éléphant a été trouvé à 250 mètres au Nord-Ouest d'un temple d'Isis d'époque ptolémaïque. La statue est aujourd'hui érigée dans l'île Éléphantine, à Assouan, près du sanctuaire de Kalabsha.

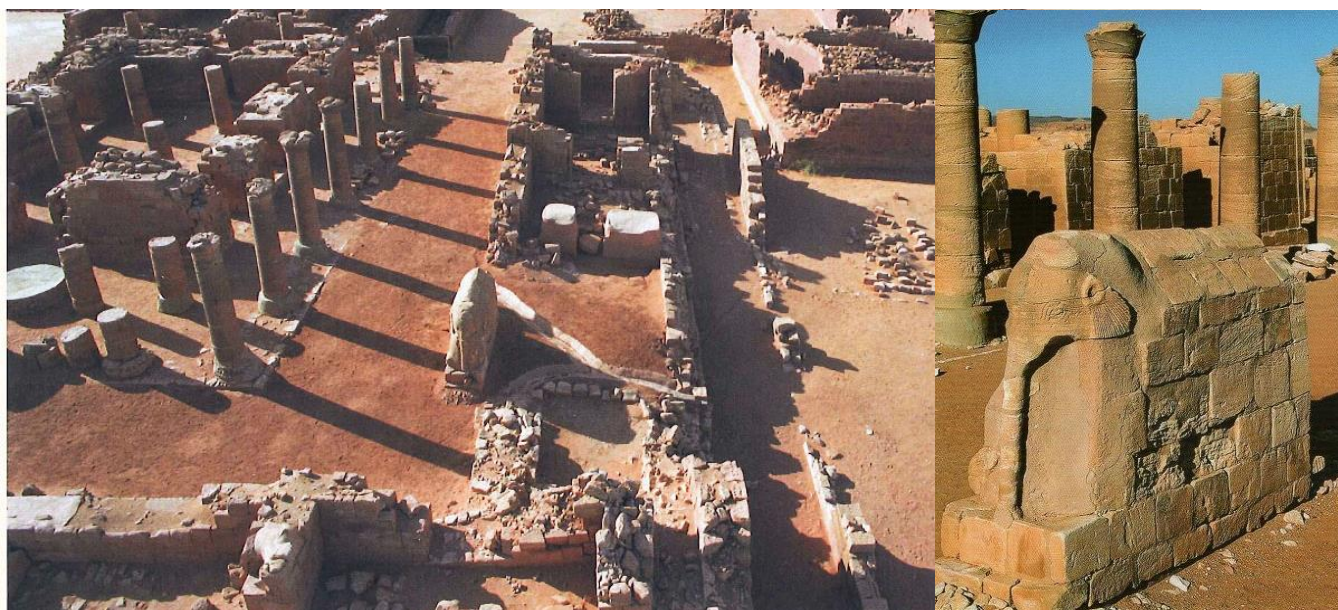
Datation : incertaine. Pour Horst Jaritz, cette statue, comme celle d'Alexandrie, est d'époque ptolémaïque. L'archéologue a supposé qu'en raison du matériau utilisé, du traitement des deux statues et de leurs dimensions, que ces deux exemplaires datent de la même époque, les règnes de Ptolémée III et Ptolémée IV, et qu'ils proviennent du même atelier de fabrication (1998, 463). Cette datation haute s'appuyait principalement sur une observation : les représentations d'éléphants des derniers Ptolémées et des Romains sont de plus petites dimensions (1998, 464).

Description : statue de granit rose, éléphant marchant, 133 cm de long sur 73 cm de hauteur. Pour Horst Jaritz, Éléphantine n'était pas seulement à l'époque hellénistique une forteresse frontalière du royaume lagide, c'était aussi un autre centre et un autre passage de la chasse aux éléphants (1998, 467). Horst Jaritz a établi qu'il s'agissait d'un éléphant de l'espèce asiatique en raison de l'arrête du dos, légèrement bombée, de la forme de la tête, et de ses oreilles, dont les bords sont rebattus vers le corps de l'éléphant et non vers l'extérieur (1998, 461). Pour Horst Jaritz, cette statue pouvait être une offrande faite par un chasseur d'éléphants à Isis, dont le temple se situe à proximité, pour remercier la déesse d'être revenu sain et sauf à l'issue d'une expédition de chasse. Les dimensions importantes de la statue ont aussi conduit Horst Jaritz à avancer que celle-ci pouvait être un don provenant d'un chef d'expédition de chasse ou même d'un roi lagide, Ptolémée III ou Ptolémée IV (1998, 465).

- KAMIL (J.), 1993, *Aswan and Abu Simbel: History and Guide*, Le Caire, p. 48.
- JACKSON (R. B.), 2002, *At Empire's Edge: Exploring Rome's Egyptian Frontier*, New-Haven et Londres, p. 140-141.



## Mur-éléphant et graffiti du Grand enclos de Musawwarat es-Soufra, Méroé



Vue aérienne du grand enclos de Musawwarat es-Soufra  
© BAUD 2010, 226, n. 294.

Mur-éléphant  
© BAUD 2010, 80, n. 82.



Éléphant chevauché par un lion, graffiti du  
Grand Enclos  
© BAUD 2010, 81, n. 85.



Éléphant marchant, graffiti du Grand Enclos  
© C. Kleinitz, <http://www.archaeologie.hu-berlin.de>

Situation : près de Shendi, Boutana occidentale, Soudan. Musawwarat es-Soufra, Nubie, Empire de Méroé. Découvert au XX<sup>e</sup> siècle par l'égyptologue Fritz Hintze.

Datation : fin du III<sup>e</sup> siècle – début du II<sup>e</sup> siècle.

Description : mur à tête d'éléphant et graffiti. La fonction du Grand enclos de Musawwarat es-Soufra est restée longtemps sujette à débat chez les historiens. Peter L. Shinnie a suggéré qu'il pouvait s'agir d'un camp d'entraînement pour les éléphants (1967, 101). Pour Derek A. Welsby, le graffiti montrant un éléphant marchant vers la droite pourrait être un indice en faveur de cette dernière hypothèse (1996, 147). En effet, sur ce graffiti, comme le remarque Randi Haaland, l'éléphant semble avancer sur une rampe ascendante (2014, 666). Klaus Dornisch a suggéré que Musawwarat es-Soufra était une place où les marchands méditerranéens venaient rencontrer leurs partenaires kushites pour s'approvisionner en éléphants africains (WENIG 2001, 86). Nous savons aujourd'hui que Musawwarat es-Soufra était pour l'essentiel un lieu de culte et qu'ainsi les représentations d'éléphants sont sans lien avec d'éventuels achats de ces animaux par les Lagides aux Koushites. Pour autant, nous n'excluons pas l'hypothèse de Peter L. Shinnie selon laquelle le modèle figuratif de l'éléphant est sans doute un exemple de l'influence hellénistique (1967, 145). László Török abonde dans ce sens : « la contribution des prêtres de Philae qui travaillèrent main dans la main avec les prêtres méroïtiques sur les textes et le programme iconographique lors de l'érection de Musawwarat-es-sufra faisait partie d'une coopération de grande envergure entre les architectes égyptiens et les artisans. Le grand ensemble de Musawwarat es-Sufra trouve son origine dans l'architecture égyptienne pharaonique et peut avoir été inspiré par la mode des premiers temples ptolémaïques. Certains éléments de leur sculpture tel le mur parapet se terminant en statue d'éléphants en sont un bon exemple. Les marques des maçons grecs, le rendu des figures nues, les décorations de quelques colonnes, la qualité de leur construction et leur décoration indique que les principaux maîtres travaillant à Musawwarat arrivaient d'un atelier royal ptolémaïque » (2009, 395-396).

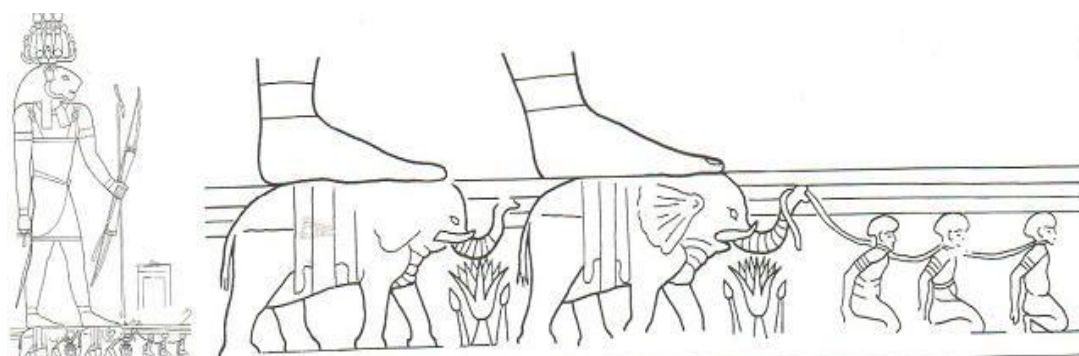
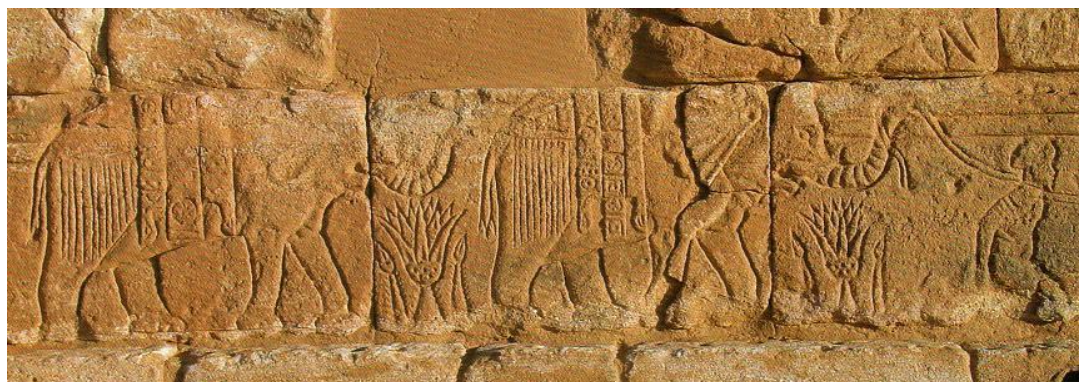
- WOLF (P.), 2001 « Die Höhle des Löwen. Zur Deutung der Großen Anlage von Musawwarat es Sufra », dans ARNST (C.-B.), HAFEMANN (I.), LOHWASSER (A.) dir., 2001, *Begegnungen, Antike Kulturen im Niltal, Festgabe für Erika Endesfelder, Karl-Heinz Priese, Walter Friedrich Reineke, Steffen Wenig*. Leipzig, 473-508.
- BAUD 2010, 80-81 ; 226.



## Procession d'éléphants, Temple du Lion, Musawwarat es-Soufra, Méroé



© Maurice Mugabowagahunde, dans HAALAND 2014, 666, fig. 7.



© BAUD 2010, 81, n. 84.





Relief à l'intérieur du temple, © A. O. Seedorff, <https://hiveminer.com/>

Situation : près de Shendi, Boutana occidentale, Soudan. Musawwarat es-Soufra (au sud-ouest de Méroé).

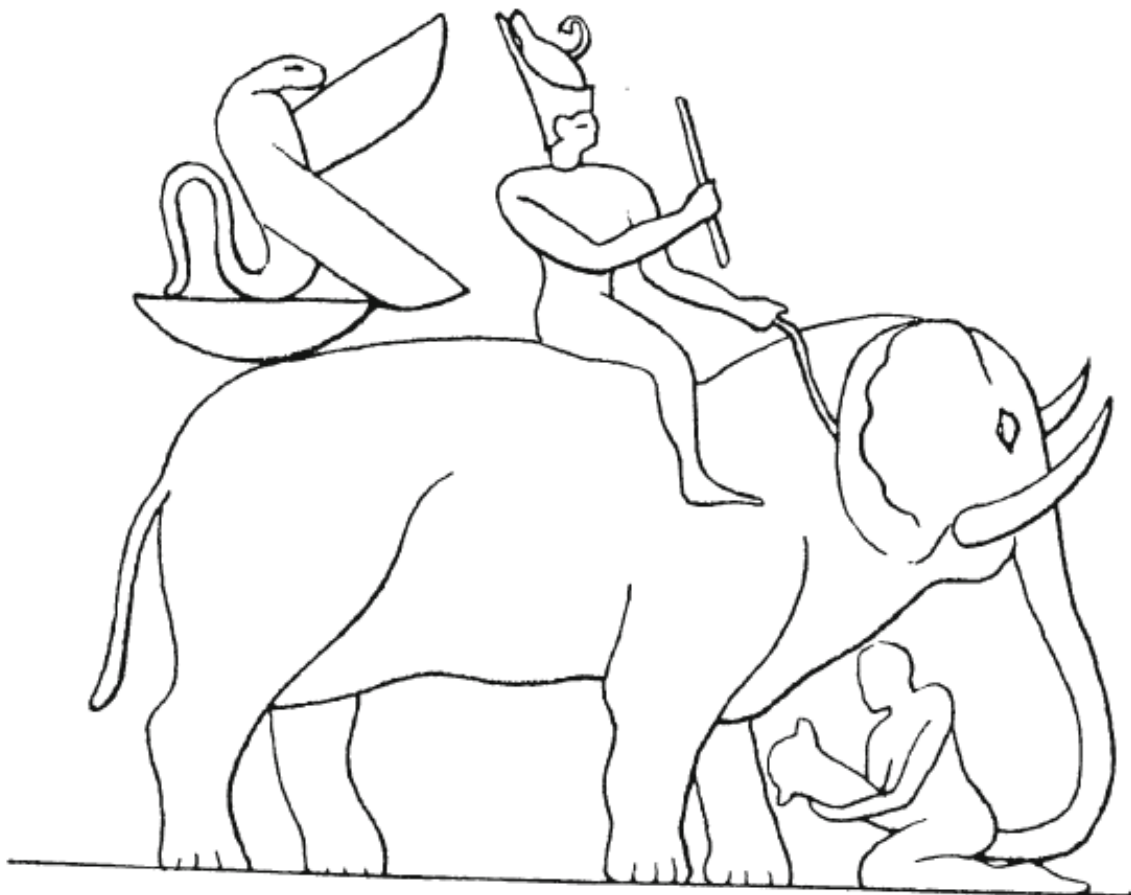
Datation : III<sup>e</sup> siècle. Sous le règne du roi Arnekhamani (vers 220).

Description : la gravure est visible sur le mur ouest du temple du Lion dédié à Apedemak. Deux éléphants, surmontés du dieu Apedemak, tenant en laisse une file de prisonniers. Apedemak, dans les croyances méroïtiques est un dieu combattant et un monarque universel, protecteur de la royauté méroïtique. Il est possible que cette représentation soit un héritage culturel du royaume lagide, qui entretenait des liens commerciaux avec les rois de Méroé, et à plus grande échelle, du monde hellénistique. L'influence lagide sur le royaume de Méroé est attestée par les auteurs anciens qui font du roi Ergamène I<sup>er</sup> un roi philhellène ayant reçu une éducation grecque. Pour Randi Haaland cependant, le premier relief atteste une influence culturelle indienne : « Interestingly, the elephants are decked out in what appears to be an elaborately made cloth, which is quite unusual in Meroitic culture but common in India, as we can see of the relief of an elephant from the Pitalkhora cave, dated to the *ca.* second century BCE to second century CE » (2014, 665).



Relief de Pitalkhora, Maharashtra, Inde  
© Torbjorn Haaland, dans HAALAND 2014, 666, fig. 8.

## Roi méroïtique à dos d'éléphant, Musawwarat es-Soufra, Méroé



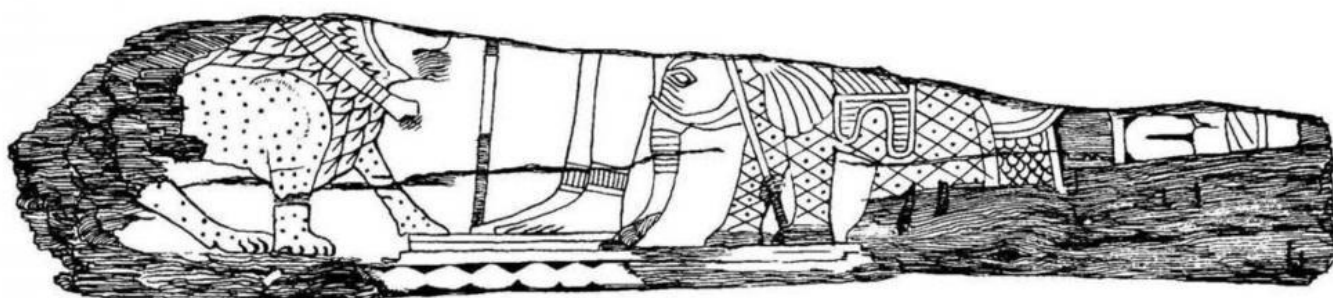
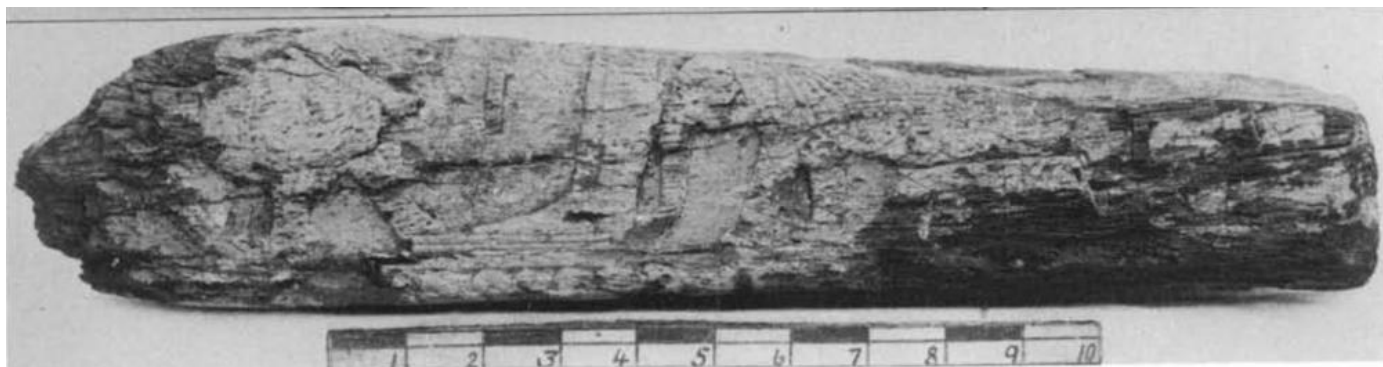
© HAALAND 2014, 665, fig. 6.

Situation : près de Shendi, Boutana occidentale, Soudan. Musawwarat es-Soufra (au sud-ouest de Méroé), île de Méroé.

Datation : incertaine. Elle pourrait être contemporaine de la précédente (III<sup>e</sup> siècle)

Description : scène visible sur une colonne du temple de Musawwarat es-Soufra. La scène représente un dieu méroïtique, probablement Sebiuwerker, à dos d'éléphant. Le dieu porte la couronne de la Haute et Basse Égypte sur sa tête. Un python ailé, insigne royal, est représenté sur la croupe de l'éléphant. Un cornac tient la trompe de l'éléphant. R. Haaland rapporte les avis divergents des historiens au sujet de cette scène : Arkell et Hofmann voient dans cette image du roi à dos d'éléphant le signe de l'influence culturelle de l'Inde dans le royaume de Méroé. Arkell soutient que la représentation d'un roi à dos d'éléphant est plutôt étrangère à la vallée du Nil. Selon lui, elle ferait davantage penser aux cérémonies hindouistes et bouddhistes (2014, 665).

# Éléphant peint sur bois, Gebel Barkal, Napata



Éléphant peint sur bois, Méroé

© <http://wildfiregames.com/forum/index.php?topic/21602-the-kingdom-of-kush-a-proper-introduction-illustrated/>

Situation : Nubie. Morceau de bois retrouvé dans une pyramide de Gebel Barkal, Napata (Soudan)
--

Datation : incertaine, entre 250 av. n. è. et 300 de n. è.
--

Description : morceau de bois d'ébène peint au motif de l'éléphant. Siège royal ?
---

➤ DESANGES 1970, 35.

## Statuette éléphant de guerre, Méroé



Éléphants de Méroé

© <http://www.unesco.org/culture/museum-for-dialogue/item/fr/81/elephant-statuette>.

Éléphants de Méroé

© J. Engel

Provenance : Araïka, région de Korosko. Conservé au musée de la Nubie, à Assouan, Égypte.

Datation : incertaine, entre 250 av. n. è. et 300 de n. è.

Description : statuettes de bronze. Éléphant monté par un guerrier barbu tenant un bouclier rond. À ses côtés se trouve un éléphanteau.

- <http://www.unesco.org/culture/museum-for-dialogue/item/fr/81/elephant-statuette>
- DESANGES 1970, 35.

## Italie, Sicile, Corse

### - Sources numismatiques

- Monnaie d'Agathocle de Syracuse
- Monnaie de Tarente
- Aes Signatum : éléphant/cochon
- Médaillon au motif de l'éléphant de guerre, Campanie
- Monnaies des Caecili Metelli
- Deniers d'Aemilius Scaurus

### - Sources iconographiques

- Plats au motif de l'éléphant de guerre, Capena (Latium) et Alalia (Corse)
- Skyphos Éros assis sur un éléphant, Alalia (Corse)
- Skyphos à décor dionysiaque, Boscoreale (Campanie)
- Lampe en forme de tête d'éléphant (Sicile)
- Vase en forme d'éléphant de guerre, Pompéi (Campanie)
- Mosaïque du Nil, Préneste (Latium)
- Tête d'éléphant en armure (Étrurie)



## Monnaie d'Agathocle de Syracuse



**Statère d'or** © <https://www.numisbids.com>

Tête coiffée des *exuviae elephantis* / Athéna ailée et casquée, tient un bouclier sur son bras gauche et une lance de sa main droite. Une chouette est représentée en bas à droite. Mention ΑΓΑΘΟΚΛΕΟΣ.

Atelier :

Datation : 310-304.

- HILL 1903, 155-156 ; pl. XI, fig. 12.
- GOUKOWSKY 1978, I, app. XXIII, p. 207 ; p. 211, fig. 8 ; p. 356.

## Monnaie de Tarente



**Monnaie d'argent** ©

Taras/Phalanthos nu chevauchant un dauphin, tenant dans sa main droite une flèche, et dans sa main gauche un arc. En dessous, un éléphant indien passant à droite / Homme nu à gauche devant un cavalier à cheval.

Atelier :

Datation : 280-272.

## Aes Signatum : éléphant/cochon



**Aes Signatum en bronze** © <https://www.britishmuseum.org>

Éléphant indien passant à droite/Truie passant à gauche

Atelier :

Datation : première moitié du III<sup>e</sup> siècle (THOMSEN (R.), 1969, *Early Roman Coinage*, III, Copenhague, p. 146)

Poids : 1, 535 kg.

Conservation : l'Aes Signatum est conservé au British Museum (Inv. n. 1867,0212.2).

Il est peu probable que cet Aes Signatum soit une référence aux guerres puniques en raison de l'espèce indienne de l'éléphant. D'après Jean-Pierre Callu, la truie représenterait l'emblème de l'unité romano-latine et l'éléphant un « serviteur des dieux et gage d'éternité » (1976, 99). Cela demeure hypothétique. Pour autant, rien ne suggère que cet Aes Signatum soit en lien avec l'utilisation de cochons par les Romains pour faire face aux éléphants de Pyrrhos, mentionnée par Claude Élien (*N. A.*, I. 38). L'emploi des cochons lors de cette bataille n'est d'ailleurs pas attesté chez d'autres auteurs.



## Médaille au motif de l'éléphant de guerre, Campanie



©

Provenance : Calès (Campanie). Conservé au Louvre.

Datation : Adolphe J. Reinach et Piotr Bienkowski suggèrent de manière prudente que cet éléphant soit à associer à la série de ceux luttant contre les guerriers galates. Ainsi ce médaillon pourrait être d'époque hellénistique. Aucun élément toutefois ne permet selon nous de rattacher cet objet aux galatomachies.

Description : médaillon de 6,5 cm de diamètre. « Un éléphant tourné à gauche. La panse de l'animal est serrée d'une large sangle composée de trois bandes. Une tourelle construite avec 7 planches et pourvue d'un petit bouclier rond, est fixée sur le dos par cette sangle. On voit sortir de la tourelle, sur la nuque de l'éléphant, un homme imberbe coiffé d'une calotte de cuir, moulant la forme du crâne. C'est probablement le cornac. Il est vêtu d'une exomide, qui laisse l'épaule droite découverte. Dans la main droite baissée, il tient un aiguillon à deux pointes, dont l'extrémité est tournée en bas. L'animal paraît avoir une grande cloche au cou. On n'aperçoit pas l'ennemi qu'il saisit avec la trompe ». (BIENKOWSKI 1927, 142).

# Monnaies des Caecilii Metelli



## 1. Monnaie ©

Tête masculine / tête d'éléphant et proue d'une galère.

Atelier :

Datation : 128-125

D'après Jocelyn C. M. Toynbee, l'éléphant devient l'emblème de la gens Caecilia au II<sup>e</sup> s. en commémoration de la deuxième bataille de Panormus (1973). À l'issue de cette dernière, les 120 éléphants d'Hasdrubal sont capturés avec leurs monteurs par les Romains commandés par Lucius Caecilius Metellus (Pol., I. 40 ; Liv., *Periochae*, XIX). Pour Nicholas Sekunda en revanche, ce sont les insignes séleucides qui sont représentées sur cette monnaie des Caecilii Metelli : « *In 140, a Roman embassy consisting of P. Scipio Aemilianus, L. Caecilius Metellus Calvus and Sp. Mummius went on a tour of inspection of the eastern mediterranean [...]. It is possible that the embassy visited Syria in order to re-impose the terms of the Treaty of Apameia, which may be why these Seleucid symbols appear on later coins struck by the Caecilli Metelli* ». Cette expédition est attestée par Justin (XXXVIII, 8). La relation des Caecilii Metelli aux éléphants ne s'arrête pas là puisqu'à la fin du II<sup>e</sup> siècle, Quintus Caecilius Metellus, victorieux à plusieurs reprises de Jugurtha, s'empare de ses éléphants (Eutr., IV. 11).

## 2. Monnaie ©

Tête casquée / bouclier avec un blason tête d'éléphant.

Datation : 127 et 82-80.

Pour Nicholas Sekunda, ces boucliers macédoniens peuvent avoir été portés par un des régiments de l'armée séleucide.

➤ SEKUNDA 1994, fig. 14 à 17 ; p. 75.

# Deniers d'Aemilius Scaurus



## 1. Denier d'argent ©

Aretas agenouillé à droite, tenant de la main droite une palme et de la gauche la bride de son dromadaire. Mention : M .SCAVR / AED CVR / EX -SC / REX ARETAS = Marcus Scaurus / Ædilis Curulis / ex Senato Consulto / Rex Aretas (Marcus Scaurus / édile curule / avec l'accord du Sénat / roi Aretas). Revers : Jupiter triomphant sur un quadriga.

Datation : ca. 58

Atelier :

Dimensions :

Poids : 4 g.

Provenance/Conservation :

Cette monnaie a été frappée par Scaurus à son retour de Rome après avoir mis fin aux tentatives d'expansion nabatéennes par la voie de la négociation. Le dromadaire représente symboliquement un attribut de la puissance des Nabatéens. Le roi Arétas III ne le monte pas, mais est agenouillé à côté, ce qui montre sa soumission. Cette pièce est à mettre en lien avec un passage de Flavius Josèphe dans lequel ce dernier nous informe de la présence de nombreux chameaux lorsque Obedas I<sup>er</sup>, père d'Arétas III, tendit un piège à Alexandre Jannée (*B. J.*, I. 4. 90). D'après cet auteur, les troupes d'Alexandre Jannée tombèrent dans un ravin et furent écrasés par des chameaux. Flavius Josèphe ne précise pas à qui appartenaient ces animaux, mais le denier de Scaurus suggère que ces bêtes étaient nabatéennes. En revanche, il ne s'agissait peut-être pas d'animaux préposés à la guerre mais plutôt de chameaux de bât réquisitionnés pour l'occasion. En tout état de cause, ce motif du chamelier agenouillé à côté de son chameau est repris par Aulus Plautius, édile curule, sur une autre monnaie quatre ans plus tard.

## 2. Denier d'argent ©

Revers : Aretas agenouillé à droite, tenant de la main droite une palme et de la gauche la bride de son dromadaire.

Datation : ca. 58

Dimensions :

Poids :

Provenance/Conservation :

## Plats au motif de l'éléphant de guerre, Capena et Alalia



©



© Aleria – Site et Musée

Provenance : ces plats proviennent tous deux d'un atelier du Latium. Le premier a été trouvé lors des fouilles de la nécropole de Leprignano, à Capena en 1913. Il est conservé au musée national de la Villa Giulia, à Rome (Inv. n. 23949). Le second a été exhumé en 1962 à Alalia (Aléria, Haute-Corse) et est conservé au musée Jérôme Carcopino.

Datation : fin IV<sup>e</sup> siècle-début du III<sup>e</sup> siècle. Pour Laurence J. Jehasse, « le motif de l'éléphant n'est pas en Italie nécessairement dépendant des guerres de Pyrrhus » (1963, 25). Pour autant, la tour n'est pas attestée avant les campagnes de l'Épirote. Nous estimons donc que cette datation doit être abaissée aux années 270.

Description : plats en terre-cuite d'environ 30 cm de diamètre au fond desquels sont peints deux éléphants. Le plus grand des éléphants est surmonté d'une tour qui comprend deux fantassins. Selon Laurence Jehasse, le fantassin situé juste derrière le cornac tiendrait une trompette sur le plat d'Aléria. L'autre est un éléphanteau non monté. Les éléphants sont certainement d'origine indienne puisqu'ils ont des oreilles peu larges et que leur dos est rond. John D. Beazley, Pierre Lévêque et Jocelyn M. C. Toynbee pensent qu'il s'agit d'une représentation des éléphants de Pyrrhos. Nous savons qu'au cours de la bataille de Beneventum, une femelle éléphant porta le désordre autour d'elle quand son petit fut blessé (Flor., I. 13 (I. 18), 12). Peut-être que cet incident inspira l'artisan à l'origine de ces plats. Maria Pischelt y voit plutôt une allusion à l'expédition indienne de Dionysos, ce qui n'a pas été exclu totalement par John D. Beazley et Laurence J. Jehasse. Il est difficile de choisir la meilleure interprétation. Paul Goukowsky a remarqué que la tour n'est jamais présente sur les représentations évoquant l'expédition de Dionysos en Inde. Elle est bien présente en revanche dans les textes littéraires décrivant cette expédition mythique (par ex. Lucien, *Dionysos*, 3).

- BEAZLEY 1947, 215.
- PISCHELT (M.), 1949, *Dionysos in der griechischen Vasenmalerei*, Willsbach/Heidelberg, p. 22.
- LEVEQUE 1957, 372.
- JEHASSE 1963, 5-25.
- TOYNBEE 1973, 34.



# Skyphos Éros assis sur un éléphant, Alalia



© Tomasi, dans JEHASSE 1963, 23, fig. 12.



© Tomasi, dans JEHASSE 1963, 24, fig. 13.

Provenance : le skyphos provient d'un atelier d'Apulie (Italie du sud). Il a été découvert dans les années 1950/1960 à Alalia (Aléria, Haute-Corse) et est conservé au musée Jérôme Carcopino.

Datation : premier quart du III<sup>e</sup> siècle (la production de la céramique au « style de Gnathia » semble cesser vers 270 av. n. è.).

Description : Éros caresse de sa main droite une colombe qui s'est posée sur son genou droit. Avec sa main gauche, il s'appuie sur une forme que Laurence J. Jehasse a identifiée comme pouvant être un éléphant. Pour l'archéologue, il s'agit d'une scène alexandrine (1963, 5-25).

## Skyphos à décor dionysiaque, Campanie



© Musée du Louvre

Provenance : Boscoreale, Campanie. Le skyphos a été trouvé dans une villa romaine sur les pentes du Vésuve. Il a été enfoui lors de l'éruption du volcan en 79 de n. è. Il est conservé au musée du Louvre (Inv. n. BJ 1912).

Datation : I<sup>er</sup> siècle av. n. è. – I<sup>er</sup> siècle de n. è.

Description : skyphos en argent (H. : 9,40 cm. ; D. : 13 cm. ; L. : 21,50 cm). Il est décoré d'un cortège dionysiaque dans lequel défile un éléphant surmonté par deux personnages ailés

## Lampe en forme de tête d'éléphant, Sicile



© <http://www.metmuseum.org/>

Provenance : près de Catane, Sicile. Lampe conservée au Metropolitan Museum of Art, à New-York, suite à un don d'Albert Gallatin.

Datation : III<sup>e</sup> siècle

Description : lampe en terre cuite en forme de tête d'éléphant, 18 cm de long. Le motif de l'éléphant ne doit pas surprendre en Sicile, l'île ayant été foulée par les éléphants carthageois, comme ceux de Pyrrhos. Le choix de l'éléphant comme modèle atteste certainement l'influence culturelle carthageoise ou hellénistique sur la vie des Siciliens.

## Vase en forme d'éléphant de guerre, Pompéi



© Wikimedia Commons

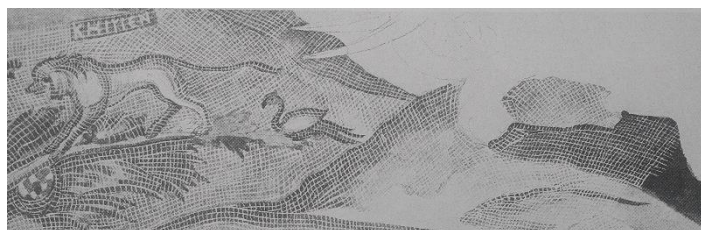
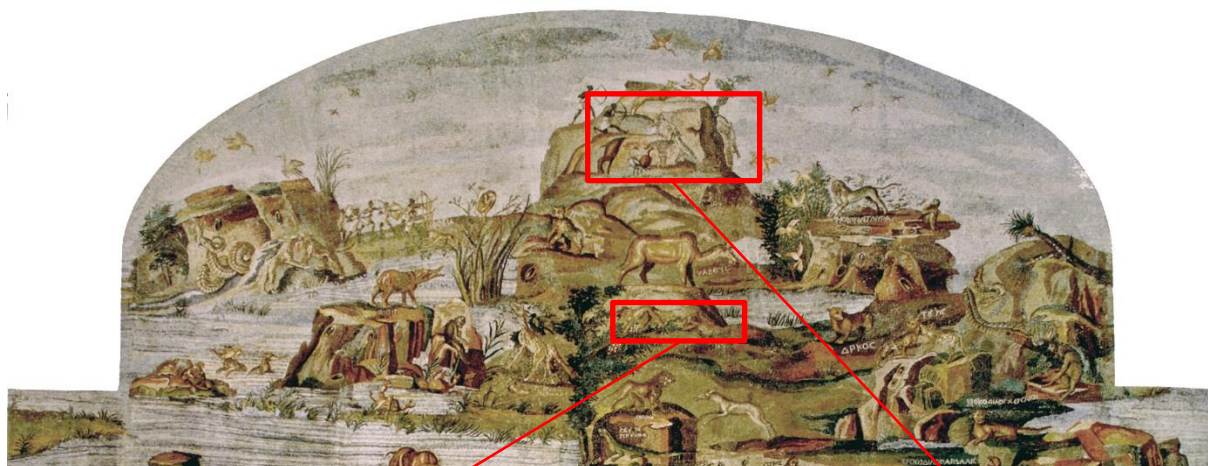
Provenance : Pompéi, Italie. Conservé au musée national de Naples, Italie.

Datation : II<sup>e</sup> ou I<sup>er</sup> siècle

Description/Sens : Vase en terre-cuite en forme d'éléphant de guerre, 0,32 m. de hauteur. « Éléphant debout, portant une haute tourelle sur le dos. Le corps de l'animal est couvert d'une large draperie, qui jette de nombreux plis descendant jusqu'à terre. La tourelle carrée à créneaux, est posée sur la draperie et fixée à l'aide de trois chaînes que l'on voit entrer dans six ouvertures à la base de la tourelle. Sur deux côtés de la tourelle, on aperçoit un bouclier rond d'une forte épaisseur, destiné à le protéger. Au-dessus de chaque bouclier, se trouve une petite fenêtre. On ne voit pas de guerriers au sommet de la tourelle, mais en avant de celle-ci on aperçoit un cornac à califourchon sur la nuque de l'éléphant. Vêtu d'une tunique courte, un couteau recourbé à la main gauche, il paraît tendre de la main droite quelque chose à l'animal, qui lève la trompe au-dessus de la hauteur de la tête. La partie antérieure des défenses est cassée, la tête du cornac a été fixée ensuite, mais elle est authentique. L'éléphant a été modelé pour servir de vase. L'ouverture dans la tourelle sert en même temps d'orifice du vase. Comme dans le groupe précédent (le médaillon de Calès), ce n'est que la ressemblance générale qui permet de ranger cette terre-cuite dans la série galate ». BIENKOWSKI 1927, 142-143).



# Mosaïque du Nil, Préneste



Dessin de Windsor 19206  
© WHITEHOUSE, 36, fig. 6a.



Dessin de Windsor 19203  
© WHITEHOUSE, 30, fig. 3a.

Provenance : Préneste, Latium (actuelle Palestrina). La mosaïque a été découverte au XVI<sup>e</sup> siècle, dans les vestiges du sanctuaire de la Fortuna Primigenia. Elle est conservée au musée national de l'archéologie prénestine.

Datation : ca. fin II<sup>e</sup> - I<sup>er</sup> siècle av. n. è.

Description : la mosaïque mesure 5,85m de large sur 4,31 m de haut. Elle représente un paysage nilotique, dans lequel évoluent des Grecs d'époque ptolémaïque et des Éthiopiens. De nombreux animaux sauvages sont dépeints, notamment des lions, des rhinocéros... Les éléphants n'apparaissent pas sur la mosaïque. Cependant, ces animaux y figuraient à l'origine, dans la partie supérieure. C'est ce que révèlent les aquarelles réalisées au XVII<sup>e</sup> siècle par Cassiano dal Pozzo, avant la première restauration de la mosaïque. Sur le fragment 3a, Dal Pozzo semble peu assuré qu'il s'agisse bien d'un éléphant et non d'une formation rocheuse. Sur le fragment 6a en revanche, l'identification d'un éléphant ne laisse pas place au doute.

- WHITEHOUSE (H.), 1976, *The Dal Pozzo Copies of the Palestrina Mosaic*, Oxford, p. 13, n. 3; p. 14, n. 6; p. 30, fig. 3a; p. 36, fig. 6a.
- MEYBOOM 1995, 23, 25.

## Tête d'éléphant en armure, Étrurie



© <https://www.antike-am-koenigsplatz.mwn.de>

Provenance : Étrurie, nord-ouest de l'Italie. Conservé au Staatliche Antikensammlungen, à Munich.

Datation : époque romaine

Description : tête d'éléphant indien en bronze protégée par une armure défensive. D'après Wilhelm Fröhner, l'éléphant portait une parure au front. Le cou est également protégé par une armure. Pour Bezalel Bar-Kochva, il s'agit d'un éléphant africain. Il s'agit d'un élément de décoration d'un lit romain. Nous savons par Tite-Live que les éléphants de guerre séleucides étaient également protégés par un chanfrein (XXXVII. 40. 4).

- FRÖHNER (W.), 1885, *Collection Julien Gréau. Catalogue des bronzes antiques et des objets d'art du moyen âge et de la Renaissance*, Paris, p. 28, n. 118 et pl. V.
- SCULLARD 1974, 239, fig. 22.
- BAR-KOCHVA 1989, 588, d.

## Sources antiques d'origine inconnue

- Tête de marbre coiffée des *exuviae elephantis*
- Pierre gravée au motif d'une tête coiffée des *exuviae elephantis*
- Pierre gravée au motif de l'éléphant de guerre
- Plaque de plomb : éléphant de guerre
- Statuettes en forme de chameau

## Tête de marbre coiffée des *exuviae elephantis*



© RICHTER 1965, 5a. fig. 1724.

Provenance : d'après Gisela Richter, ce marbre proviendrait de Carthage ou d'Utique. L'absence de ce type dans les représentations carthaginoises permet de douter de cette affirmation. Conservée au National Museum de Copenhague (Inv. n. P 378).

Datation : inconnue

Description : statue de marbre qui représente une tête coiffée des *exuviae elephantis*. Gisela Richter et Paul Goukowsky suggèrent qu'il s'agit d'Alexandre le Grand.

- RICHTER (G. M. A.), 1965, *The portraits of the Greeks*, vol. 3, Londres, The Phaidon Press, p. 255.
- GOUKOWSKY 1978, I, app. XXIII, p. 210, fig. 4.



## Pierre gravée au motif d'une tête coiffée des *exuviae elephantis*



© <https://www.britishmuseum.org>



© <https://www.britishmuseum.org>

Provenance : inconnue. Cette pierre gravée est conservée au British Museum (Inv. n. 1866,0804.1)

Datation : III<sup>e</sup> – II<sup>e</sup> siècle

Description : pierre de jaspe noir gravée du portrait d'un souverain hellénistique coiffé des *exuviae elephantis*.

## Pierre gravée (sardoine) au motif de l'éléphant de guerre



© SETTIS 1966, fig. 66.

Provenance : inconnue. Cette pierre gravée est conservée au cabinet des Médailles, à Paris.

Datation : inconnue

Description : Peu d'éléments permettent de contextualiser cette pierre gravée, de 14 mm de hauteur sur 20 mm de largeur. Comme l'ont remarqué Edmond Pottier et Salomon Reinach, le pachyderme « porte une espèce de bât muni d'un parapet peu élevé » sur lequel se tiennent deux combattants (1885, 487-488). Paul Goukowsky a vu dans ce parapet la tour qui apparaît à l'époque hellénistique (1972, 490). Sur les épaules de l'éléphant se trouve le cornac. L'animal semble enlever un ennemi avec sa trompe.

Victor Duruy en a fait une esquisse de mauvaise qualité, dans son chapitre sur les guerres de Pyrrhos, sans pour autant justifier un lien quelconque avec l'expédition de l'Épirote (1879, 349).

Paul Goukowsky (1972, 490), à la suite de Salvatore Settis (1966, 21), a mis en lien cette pierre gravée avec l'éléphant en terre cuite de Myrina qui écrase un guerrier galate. Il a suggéré que les artisans à l'origine de ces représentations se soient inspirés de la statue élevée par Antiochos pour commémorer sa victoire sur les Galates (Luc., *Zeux.*, 11).

## Plaque de plomb : éléphant de guerre



© <http://www.britishmuseum.org>

Provenance : inconnue.
Datation : époque grecque ou romaine
Description : il s'agit d'une plaque de plomb de 13,8 cm, dont le relief est peu élevé. L'éléphant avance vers la droite, couvert d'une housse retenue par une sangle. Sur le dos, il porte une tourelle dont seule la partie inférieure est conservée. Un personnage se tenait sur le cou de l'éléphant, sans doute son cornac. L'éléphant porte une cloche et semble appartenir à l'espèce indienne.

## Statuettes en forme de chameau



© Régis Guet, Louvre, 20/07/2019.



© <http://www.britishmuseum.org>

Provenance : pour Frantz Cumont la statuette du Louvre vient de Cyrénaïque (1929, 34). La statuette du British Museum proviendrait également de Cyrénaïque.
---

Datation : les deux exemplaires sont d'époque hellénistique.
--

Description : statuettes de terre-cuite représentant un chameau couché avec son bât. Le chameau du British Museum fait 7,3 cm de hauteur pour 10, 13 cm de longueur.
--



## Antiquité tardive

- Vénus sur un quadriges d'éléphants, Pompéi
- Sarcophages avec triomphe de Dionysos (époque antonine)
- Sarcophages avec triomphe de Dionysos (époque sévérienne)
- Mosaiques aux *elephantegoi*
- « Mosaique aux éléphants », Huqoq (Basse-Galilée)

# Vénus sur un quadrigé d'éléphants, Pompéi



© Parc archéologique de Pompéi, Amedeo Benestante

Provenance : Atelier des feutriers, Pompéi.
Datation : I <sup>er</sup> siècle de n. è. Il pourrait s'agir d'une copie d'une fresque réalisée sous Auguste.
Description : Vénus sur un quadrigé d'éléphants.

## Sarcophages avec triomphe de Dionysos, époque antonine



© [www.fitzmuseum.cam.ac.uk](http://www.fitzmuseum.cam.ac.uk)

Provenance : ? Le sarcophage est conservé au Fitzwilliam Museum, à Cambridge.

Datation : II<sup>e</sup> siècle de n. è.

Description : Dionysos est allongé sur un tapis, derrière le cornac. Il tient un thyrsus de la main droite et un canthare de la main gauche. Pour Jocelyn C. M. Toynbee, l'éléphant est de l'espèce africaine (1973). Selon Paul Goukowsky, « Il s'agit de la plus ancienne représentation sur un sarcophage du triomphe indien du dieu » (1972, 499).



© <http://art.thewalters.org>

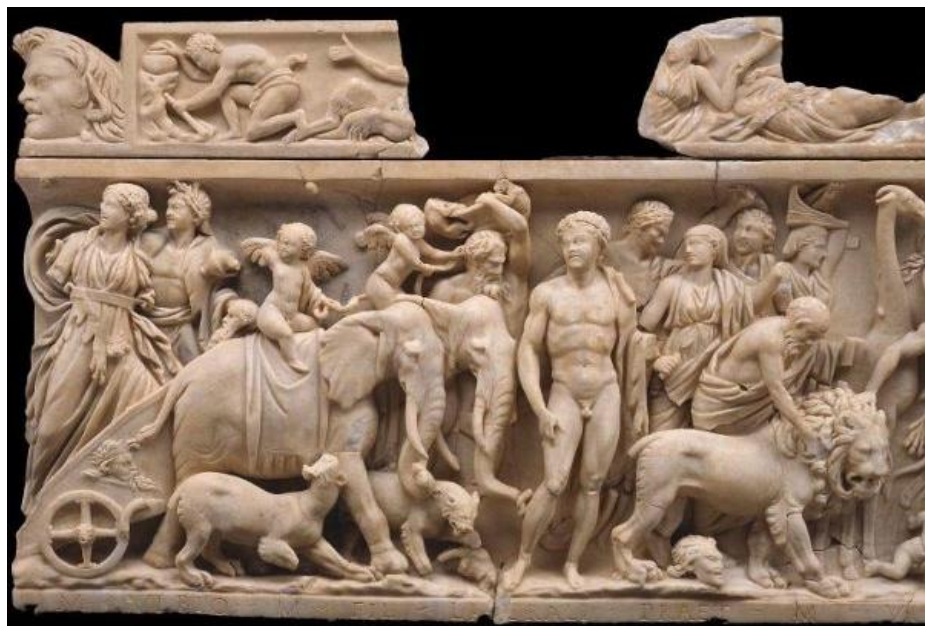
Provenance : via Salaria, Rome. Le sarcophage est conservé au Walters Art Museum, à Baltimore.

Datation : fin du II<sup>e</sup> siècle de n. è.

Description : trois éléphants sont dirigés par des satyres à l'aide d'un crochet. L'un est à gauche, en arrière-plan, les deux aux au centre. Selon Jocelyn C. M. Toynbee (1973), ce sont des éléphants africains.



## Sarcophages avec triomphe de Dionysos, époque sévérienne



© <http://www.mfa.org>

Provenance : île de Marmara, près d'Istanbul (ancienne île de Prokonnesos, Propontide). L'île était connue pour sa production de sarcophages Le sarcophage est conservé au Museum of Fine Arts, à Boston.

Datation : début du III<sup>e</sup> siècle de n. è.

Description :

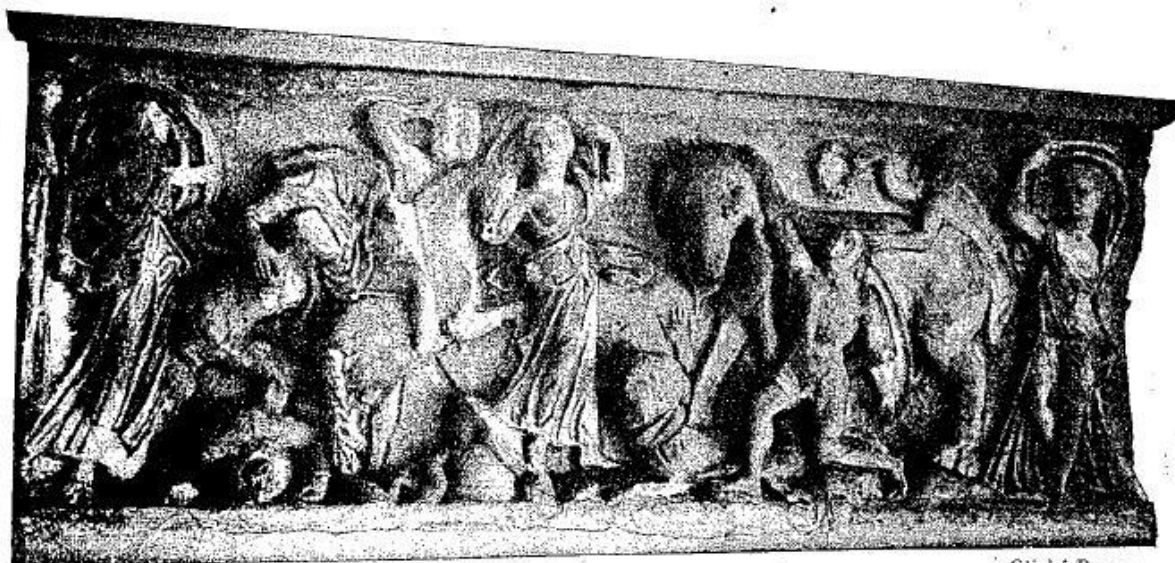


© <https://lugdunum.grandlyon.com>

Provenance : Lyon. Le sarcophage est conservé au musée de Lugdunum.

Datation : début du III<sup>e</sup> siècle de n. è.

Description :



Cliché Braun.

© Braun, dans REINACH 1913, 200, fig. 14.



© Victor Texier, dans DE CLARAC (C.), 1836-1837, *Musée de sculpture antique et moderne*, Paris, 24, pl. 108.

Provenance : ? Le sarcophage est conservé au musée du Louvre.
---

Datation : III <sup>e</sup> ou IV <sup>e</sup> siècle de n. è.
--

Description : sarcophage de marbre
------------------------------------



## Mosaïques des *elephantegoi*



© Carole Raddato

Provenance : villa de Véies. La mosaïque est conservée au Badisches Landesmuseum, à Karlsruhe.
--

Datation : I <sup>er</sup> siècle de n. è.
--

Description :
---------------



© alamy

Provenance : villa de Piazza Armerina (Sicile)
--

Datation : début du IV <sup>e</sup> siècle de n. è.
---

Description :
---------------

## « Mosaïque aux éléphants », Huqoq (Basse-Galilée)



Provenance : synagogue de Huqoq, Basse-Galilée, Israël. La mosaïque a été découverte au début des années 2010.

Datation : V<sup>e</sup> siècle de n. è.

Description :



## Sources matérielles attestées par les auteurs anciens

Source	Texte	Nature de l'œuvre	Localisation de l'œuvre
Diodore, XVIII. 27. 1.	« Le premier tableau représentait un char ciselé ; assis dessus, Alexandre, tenant entre ses mains un sceptre magnifique ; entourant le roi, la Maison militaire : une troupe de Macédoniens en armes, une autre de Mélophores perses et, devant ceux-ci, les Écuyers. Le second représentait les éléphants accompagnant la Maison militaire, harnachés en guerre, montés sur le devant par un Indien et à l'arrière par un Macédonien revêtu de son équipement national. [...] »	Peinture	
Pausanias, <i>Description de la Grèce</i> , II. 21. 4.	« The building of white marble in just about the middle of the marketplace is not, as the Argives declare, a trophy in honor of a victory over Pyrrhos of Epeiros, but it can be shown that his body was burned here, and that this is his monument, on which are carved in relief the elephants and his other instruments of warfare. This building then was set up where the pyre stood [...] »	Sculpture de marbre blanc	Argos
Claude Élien, <i>La personnalité des animaux</i> , VII, 44.	« Ptolémée (IV) fit faire quatre éléphants de bronze qu'il consacra au dieu pour compenser ceux qui avaient été tués »	Statuette de bronze	Égypte lagide
Philostrate, <i>Vie d'Apollonios de Tyane</i> , II. 20.	« Taxila est à peu près de la grandeur de Ninive [...] il y avait là le palais du Roi qui tenait alors le royaume de Porus, et, en dehors des remparts, nos gens disent qu'ils virent un temple qui n'était pas loin d'avoir cent pieds, construit en pierre coquillée, dans lequel était aménagé un sanctuaire de moindres dimensions que ne l'aurait comporté l'ampleur du temple, qui, d'ailleurs, était entouré de colonnes et formait un monument très remarquable. Des plaques de bronze sont fixées dans chaque paroi ; les exploits de Porus et d'Alexandre y sont gravés. Des incrustations d'orichalque, d'argent, d'or et de bronze noir servent à dessiner les éléphants, les chevaux, les soldats, les casques et les boucliers ; les lances, les javelots, les épées, tout cela est en fer : on y découvre comme la composition d'un grand peintre, comme si ce tableau était de Zeuxis, ou de Polygnote et d'Euphranor, qui aimaient les jeux d'ombres et de lumières, et là comme dans leurs œuvres le relief et la profondeur donnaient l'apparence de la vie. Les matières y étaient mêlées comme des couleurs. La signification morale de cette représentation est aussi plaisante par elle-même ; car c'est Porus qui a dédié ces tableaux après la mort du Macédonien, et l'on y voit le Macédonien vainqueur soignant Porus blessé et lui faisant présent de l'Inde, dont il était désormais le maître ».	Sculpture	Taxila, Royaume de Pôros, Inde
Étienne de Byzance	« Le peintre Pythéas (de Boura), dont l'œuvre fameuse est l'éléphant qui se voit à Pergame, partie d'une peinture murale, à ce que rapporte Philon » (traduction A. Reinach)	Peinture	Pergame



---

**Titre : Chars à faux, éléphants, cataphractes et dromadaires dans les guerres hellénistiques**

**Mots clés :** Antiquité - cavalerie - chameaux - chars - dromadaires - éléphants – guerres hellénistiques

**Résumé :** À l'époque des Diadoques, deux troupes montées caractéristiques des armées de l'Asie sont déployées sur les champs de bataille : les éléphants de guerre, d'origine indienne, et les chars à faux, d'origine perse. Les premiers connaissent un grand succès durant le III<sup>e</sup> siècle av. J.-C., particulièrement dans les royaumes séleucide et lagide. L'intérêt des rois hellénistiques pour les seconds est plus limité puisque seuls les Séleucides et le roi Mithridate VI du Pont les ont utilisés. Deux autres troupes montées asiatiques, dont l'usage reste peu ou pas attesté avant l'époque hellénistique, apparaissent dans les rangs de l'armée d'Antiochos III à l'articulation des III<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> siècles

av. J.-C. : les cavaliers cataphractes, d'origine incertaine, et les guerriers montés à dos de dromadaires, d'origine arabe. De manière générale, l'emploi de ces troupes a fait l'objet d'un jugement dépréciatif dans l'historiographie, notamment sur le plan tactique. En conséquence, les historiens ont souvent réduit cette ouverture culturelle à des aspects symboliques, voire considéré celle-ci comme une preuve de l'incompétence militaire des successeurs d'Alexandre. Ces conclusions ne résistent pas à l'étude approfondie de ces troupes, qui démontre au contraire l'intelligence politique et la capacité d'innovation militaire des souverains hellénistiques.

---

**Title : Scythed chariots, elephants, cataphracts and dromedaries in the Hellenistic wars**

**Keywords :** Antiquity - camels - cavalry - chariots – dromedaries - elephants - hellenistic warfare

**Abstract :** At the time of the Diadochi, two mounted troops typical of Asian armies were deployed on the battlefields: war elephants, from India and scythed chariots, from Persia. The war elephants were successful during the 3rd century BCE, particularly in the Seleucid and Lagids kingdoms. The interest of the Hellenistic kings for the scythed chariots is more limited. Indeed, only the Seleucids and King Mithridates VI of Pontus used them. Two other mounted Asian troops, of whose activity there is little confirmed intelligence before the Hellenistic period, appear in the ranks of Antiochos III army, between the 3rd- and the 2nd centuries BCE.: the cataphract horsemen, of

unknown origin, and the Arabian warriors mounted on dromedaries. The general attitude of historiographers towards the use of these troops has been critical particularly concerning tactical or strategical elements. Consequently, historians have often reduced this cultural openness to symbolic aspects, even considering it as proof of the military incompetence of Alexander's successors. Such conclusions are not in accordance with the in-depth study of these troops which tends rather to demonstrate the political intelligence and the military innovative capacity of the Hellenistic sovereigns.